





N° 1. Janvier 1903.

L'Hygiène Scolaire

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES

POUR L'AMÉLIORATION

DE L'HYGIÈNE PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE DANS LES ÉCOLES

PUBLIÉ

PAR LE BUREAU ET LE COMITÉ DE LA LIGUE

Prix de l'abonnement
pour les personnes étrangères à la Ligue : 4 francs

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain, 120

1903

COMITÉ ET BUREAU PROVISOIRES

Le Comité et le Bureau provisoires sont constitués de la façon sui

MEMBRES DU BUREAU

Président : M. le Dr LE GENDRE, médecin des hôpitaux de Paris ;

Vice-Présidents : MM. les Drs DOLÉRIS et SIREDEY, médecins des h de Paris ;

Secrétaire général : Dr Albert MATHIEU, médecin des hôpitaux de

Secrétaire général adjoint : Dr J.-Ch. ROUX, ancien interne des h de Paris ;

Trésorier : Dr André THOMAS, ancien interne des hôpitaux de P

Secrétaires des séances : Dr MILIAN, chef de clinique médicale Faculté ; Etienne BURNET, étudiant en médecine, ancien élève de l'Éco male supérieure, agrégé de philosophie.

MEMBRES DU COMITÉ :

Dr *Béclère*, médecin des hôpitaux de Paris ;
Bocquillon, instituteur ;
Dr *H. Cézilly*, directeur du *Concours médical* ;
Dr *Stéphane Bonnet*, ancien interne des hôpitaux ;
G. Créhange, agrégé de l'Université, professeur d'histoire au lycée d sailles ;
Dr *Dalché*, médecin des hôpitaux de Paris ;
Darlu, inspecteur général de l'Université ;
Dr *R. Durand-Fardel*, ancien chef de clinique de la Faculté ;
Dr *Maurice de Fleury*, ancien interne des hôpitaux ;
Georges Gatineau, avocat à la Cour d'appel ;
Girard (de Vincennes), membre du conseil supérieur de l'Instr. publ
Gory, docteur ès lettres, chef d'institution ;
Dr *L. Guinon*, médecin des hôpitaux de Paris ;
Dr *Jeanne* (de Meulan), rédacteur en chef du *Concours médical* ;
Dr *Xavier Léon*, rédacteur en chef de la *Revue de métaphysiqu morale* ;
Gustave Lanson, maître de conférences à l'École normale sup., cha cours à la Sorbonne ;
Dr *G. Loisel*, professeur libre de physiologie et d'anthropologie ;
Lucien Marcheix, agrégé de philosophie, bibliothécaire à l'École des Arts ;
Dr *Pierre Marie*, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Paris ;
Dr *Méry*, professeur agrégé, chargé de la clinique des maladies inf médecin des hôpitaux de Paris ;
Dr *Frank Puaux*, membre du Comité de l'École Alsacienne ;
Dr *Quénu*, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris ;
Dr *de Ranse*, membre correspondant de l'Académie de médecine ;
Dr *J. Reynier*, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris
Dr *Félix Regnault*, ancien interne des hôpitaux de Paris ;
M. Rauh, maître de conférences à l'École normale supérieure ;
Dr *Triboulet*, médecin des hôpitaux de Paris ;
Mme *Thomas*, inspectrice générale des Écoles maternelles.

N° 1 Janvier 1903

L'Hygiène Scolaire

AVANT-PROPOS

La fonction crée l'organe.

La *Ligue des Médecins et des Familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles* s'est assigné la fonction de provoquer un mouvement d'opinion en faveur de l'hygiène scolaire.

L'organe est ce nouveau Périodique : **L'Hygiène Scolaire**.

Sa publication a été décidée par l'assemblée générale de la Ligue, au compte rendu de laquelle ce premier fascicule est consacré.

Le lecteur qui aura la curiosité de le parcourir saura vite quelle est notre ambition, quels sont nos moyens d'action.

S'il est médecin, il se dira que le souci de l'hygiène des enfants et des adolescents pendant la période de leurs études est un de ses devoirs professionnels les plus délicats, et qu'une Revue consacrée aux questions d'hygiène scolaire doit lui rendre plus facile son rôle de conseiller des familles et des directeurs d'établissements d'éducation.

S'il est éducateur, il comprendra qu'une Revue, à laquelle doivent collaborer des médecins et des physiologistes, éclaircira pour lui les problèmes biologiques et médicaux que soulève la pédagogie.

S'il est père de famille, il saluera en amie une Revue qui se propose comme idéal d'amener une collaboration étroite et constante entre les médecins et les éducateurs pour le plus grand bénéfice des enfants.

Destinée tout d'abord à servir d'intermédiaire entre les adhérents à la *Ligue des Médecins et des Familles*, puis à faire connaître au public l'existence, le but et les travaux de cette Association, **L'Hygiène Scolaire** ambitionne encore de devenir une tribune libéralement ouverte à tous ceux qui pensent que la pédagogie, pour faire désormais des progrès importants et ne pas s'exposer à de fâcheux reculs, doit prendre pour points d'appui, non seulement la psychologie des enfants, mais la physiologie, l'hygiène et même la pathologie.

Aucune publication périodique ayant un programme semblable n'existant encore en France, nous espérons que le public voudra bien accueillir avec bienveillance cette nouvelle venue, modeste, mais pleine de bonne volonté : **L'Hygiène Scolaire**.

P. L. G.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES

La première Assemblée générale de la Ligue des médecins et des familles a été tenue le dimanche 7 décembre 1902, à deux heures, à l'École de médecine, sous la présidence de M. le Dr Paul Le Gendre.

M. le ministre de l'Instruction publique s'était fait représenter par M. Rabier, Directeur de l'enseignement secondaire.

HISTORIQUE DE LA LIGUE

PAR

M. le Dr Paul LE GENDRE,
Médecin de l'hôpital Lariboisière,
Président de la Ligue.

La Ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles, dont nous tenons aujourd'hui la première assemblée générale, a pris naissance au mois de février dernier, grâce à l'initiative de notre secrétaire général, M. le Dr Albert Mathieu, médecin de l'hôpital Andral. Il me semble nécessaire de retracer aujourd'hui sa genèse ; car, en vous exposant les circonstances dans lesquelles elle est née, je répondrai aux questions de ceux qui nous ont demandé si le besoin de ce nouveau groupement se faisait sentir. Il me sera aisé de démontrer, par l'analyse des causes qui ont amené sa formation, qu'il y a lieu de s'étonner non pas que notre Ligue ait été créée cette année, mais bien plutôt qu'elle ne l'ait pas été depuis longtemps.

D'autre part, si le besoin d'une telle association existait à l'état latent, on peut expliquer pourquoi il n'est apparu qu'aux médecins de notre génération.

Quand on réfléchit à l'effort considérable fourni depuis nos désastres de 1870 par l'Université et les pouvoirs publics pour rénover notre pédagogie, on ne peut refuser de rendre hommage à

la bonne volonté des réformateurs et à celle des citoyens qui ont consenti, sans marchander, de si lourds sacrifices d'argent.

Nous ne méconnaissons pas tout ce qui a été fait pour l'instruction primaire, la création de tant d'écoles, dont beaucoup sont saines et claires, et l'amélioration du matériel scolaire. Mais dans ces écoles l'hygiène est-elle observée comme il conviendrait ? On ne peut le prétendre, quand on lit, entre autres, la lettre suivante, signée par un médecin instruit et d'esprit pondéré, membre de notre Ligue, le Dr Cuche, de Saacy (Seine-et-Marne) :

« Il ne suffit pas de construire des palais pour abriter nos enfants ; il faut encore que les règles les plus élémentaires de la prophylaxie contre les maladies y soient observées. Que faudrait-il pour cela ? Qu'un médecin par canton, deux s'il est nécessaire, eussent des pouvoirs qu'ils n'ont pas encore.

« Il y a deux ans, à la suite de quelques cas de diphtérie et de scarlatine qui s'étaient présentés dans ma clientèle, j'avais écrit au préfet de mon département pour lui demander l'autorisation d'intervenir auprès des instituteurs et des maires des communes que je visite à peu près journellement, quand je jugerais que l'isolement prolongé d'un malade ou que la désinfection d'une école seraient nécessaires. Je lui déclarais que j'étais père de famille et que mon intervention serait désintéressée. Le haut fonctionnaire me répondit que le département n'avait jamais eu de médecin chargé d'inspecter les écoles, que rien n'était prévu au budget pour cela et qu'il ne pouvait pas avoir recours à mes bons offices.

« Depuis lors, bien des fois les instituteurs m'ont demandé des conseils. Je les leur ai donnés en leur disant que je ne les autorisais pas à se servir de mon nom pour en assurer l'exécution. Naturellement, ne se sentant couverts par personne, ils ont continué à recevoir dans leurs classes des scarlatineux encore desquamants, des rubéoleux en pleine éruption, des diphtériques à peine débarrassés de leurs fausses membranes, des enfants atteints d'oreillons avec d'énormes bandeaux autour de la tête, etc., etc.

« Je ne parle pas des enfants sales, piquetés de nombreux parasites, aux yeux chassieux et à l'impétigo abondant. Ils abondent dans les écoles.

« Les instituteurs voient cela et ne disent rien. Ce n'est pas l'envie qui leur en manque ; mais que peuvent-ils contre l'inertie, pour ne pas dire l'ineptie d'un maire épicier, charcutier ou boulanger qui a peur de déplaire à sa clientèle.

« Je ne parle pas du balayage *à sec* des classes fait par les enfants comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir. Je ne parle pas non plus de l'alimentation défectueuse des écoliers qui viennent de hameaux plus ou moins éloignés et qui n'ont pour tout déjeuner, au gros de l'hiver et par 10 degrés de froid, qu'une pomme et un morceau de fromage. »

Voici une note identique, émanant d'un autre de nos adhérents, le Dr Good, de La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) :

« Une fois de plus, à l'occasion de la réunion générale, je me permets d'appeler l'attention de la Ligue sur la question très simple, et pourtant si importante du balayage des écoles.

« Dans nos campagnes, par suite du mauvais vouloir et de l'avarice des municipalités, ce sont les écoliers qui assurent ce service, même pour les cabinets d'aisance.

« Or, ce balayage se fait à sec, sans aucune précaution ; l'école est un lieu de rendez-vous pour tous les microbes du pays apportés par les pieds des enfants.

« L'enfant est plus que l'adulte en état de réceptivité pour ces microbes.

« Je combats ici depuis des années ; j'ai fait appel au maire, au Conseil municipal, au préfet, à l'inspecteur d'Académie, etc., tout cela en vain. Partout, je me heurte à la volonté de ne rien faire. Il faut que l'ordre vienne d'en haut. »

Aussi la mortalité infantile est-elle beaucoup plus élevée dans les écoles qu'elle ne devrait l'être, ainsi que l'a constaté une de nos adhérentes, Mme Thomas, inspectrice générale des Ecoles maternelles, parce que l'inspection médicale scolaire, qui existe en Allemagne et en Amérique, n'existe chez nous qu'à Paris et dans les grandes villes.

Tout n'est donc pas parfait encore à l'école primaire.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la situation de l'enseignement secondaire.

On a construit, surtout à Paris et dans certaines grandes villes, quelques beaux lycées ou collèges ; il en est même qui, par exception, ont été placés hors de la ville et sont entourés de grands parcs. Mais que de critiques on peut encore faire à propos de ces établissements considérés comme modèles !

Les grands parcs, on n'y laisse pas jouer les élèves, soit par crainte de déprédations, soit pour des raisons de moralité, comme le disait, dans l'enquête parlementaire, M. Plançon, proviseur du lycée Michelet.

Avant de construire ces collèges, même les plus modernes, les architectes n'ont qu'exceptionnellement consulté les médecins ; aussi que d'infractions aux lois de l'hygiène on y relève : mesquine et incommode organisation des lavabos, mauvaise disposition des latrines, aération insuffisante des dortoirs et chauffage défectueux des classes ! D'ailleurs, dans tant de villes encore, combien de vieilles bâtisses aux murs suintants, aux cours humides, dont les salles d'études sont si mal éclairées, où les tables et les sièges sont si peu appropriés à la taille des élèves que la plupart d'entre eux y deviennent myopes et bossus, comme l'ont démontré surabondamment deux de nos adhérents, les Drs Rolland (de Toulouse) et Foveau de Courmelles.

S'inquiète-t-on assez de ne mettre aux mains des enfants que des livres bien imprimés ?

Voici encore un témoignage émanant d'un membre de notre Ligue :

« Au lycée de garçons de X... (une des plus grandes villes de France) *les tables ont au plus 25 centimètres de large et sont placées par rapport aux bancs de telle façon que l'élève est obligé de former avec son dos un arc de cercle pour pouvoir écrire*; on voit des enfants de 11 à 18 ans passer plusieurs fois par semaine une heure dans cette position sans pouvoir s'appuyer un instant sur le dossier à moins de secouer la table du voisin de derrière. *Il y a longtemps que cela dure (depuis la fondation du lycée en* 1859). »

Si je passe de l'examen des locaux et du matériel à celui des méthodes d'éducation et des programmes, j'évoquerai le souvenir de ces tâtonnements incohérents, de ces remaniements incessants dont nous avons été les témoins. Depuis 1870, les familles ont assisté effrayées à la multiplicité des réformes qui aboutissaient à la surcharge croissante des programmes.

.Il y a une quinzaine d'années, l'opinion publique s'est émue; les parents confiaient chaque jour leurs plaintes aux médecins, qui ont dénoncé le surmenage intellectuel et déploré l'insuffisance des exercices physiques. On est tombé d'accord sur la nécessité de donner place à ceux-ci dans les programmes; mais, mal réglementés, ils ont failli créer un danger de plus pour notre jeunesse non entraînée ; on crut trouver un remède au surmenage intellectuel en y ajoutant le surmenage physique, comme si l'un et l'autre n'étaient pas le surmenage nerveux.

Des discussions ont eu lieu dans diverses enceintes, mais il en est résulté peu de lumière, car on discutait entre gens de même profession ; les professeurs entre eux, dans les conseils de l'Université, niant en général le surmenage et s'inquiétant de modifier les programmes et non de les alléger ; les membres de l'Académie de médecine raisonnant en hommes qui n'avaient pas eu jusqu'alors à étudier la pédagogie et que la question ne passionnait pas. Enfin, vint la grande enquête menée par une commission de membres du Parlement, qui aboutit à la publication de documents du plus haut intérêt, mais devant laquelle on est étonné de voir que si peu de médecins aient déposé, et où l'hygiène n'est même pas abordée.

Au total, quand on pèse le résultat obtenu depuis 30 ans au point de vue de l'amélioration physique et intellectuelle des générations d'écoliers, et souvent de collégiens, qui ont servi de sujets d'expériences aux réformateurs, on est quelque peu découragé et humilié pour notre pays. Les hommes de mon âge, qui avaient terminé leurs études secondaires à la fin de l'Empire et qui ne sont pas assez vieux pour être taxés de louangeurs séniles du passé, ces hommes qu'on ne peut d'ailleurs considérer comme aveuglés par un esprit d'hostilité contre des institutions politiques auxquelles ils sont très attachés, déclarent en général, en comparant au point de vue du

développement physique et intellectuel les jeunes gens d'aujourd'hui à ceux d'alors, que, s'il y a du gain sur certains points, il y a de la perte sur d'autres et qu'en résumé le bénéfice total est mince pour la Société en regard de tant d'efforts et de tant de sacrifices.

Les hommes qui parlent ainsi, ce sont des médecins, et j'estime qu'ils ont autorité pour le faire. On a pensé jusqu'ici que les deux catégories de citoyens les plus aptes à juger des résultats pédagogiques sont les professeurs et les pères de familles qui suivent l'éducation de leurs enfants. Mais les premiers sont juges et parties, et les seconds ont rarement la compétence voulue pour apprécier la double face de la pédagogie, le côté physique et le côté intellectuel. Je laisse à dessein dans l'ombre le côté moral, qui dans une certaine mesure est lié aux deux autres, mais risque de soulever des questions religieuses et philosophiques trop litigieuses. Eh bien, je dis que les citoyens qui sont dans la meilleure posture pour juger le résultat de l'effort pédagogique contemporain sont les médecins, et surtout les médecins qui assistent à l'éducation de leurs propres enfants.

Or, au commencement du xxe siècle, ce sont les médecins de 40 à 50 ans, qui se trouvent réunir cette double condition d'avoir pu suivre pas à pas l'éducation d'enfants qu'ils ont vus à la fois en pères et en médecins, et d'avoir été, à l'occasion de cette éducation, en rapports constants avec beaucoup de professeurs. Tel est le cas de la plupart d'entre nous. Tel était le cas de M. Albert Mathieu. Comme père et comme médecin, il constatait combien il est difficile de concilier les nécessités de l'hygiène physique de ses enfants avec les exigences des programmes imposés par l'Université aux élèves de ses lycées ; il entreprit une enquête auprès des familles de sa clientèle et recueillit des impressions analogues aux siennes. Il pensa qu'une campagne d'opinion devait être tentée pour attirer l'attention des chefs de l'Université sur certaines réformes indispensables.

Il m'en parla et, comme je me préoccupais moi-même, depuis nombre d'années, des problèmes que soulève l'obligation de faire marcher de front l'hygiène et la pédagogie, sans faire tort ni à l'une ni à l'autre, nous fûmes rapidement d'accord. M'étant à une certaine époque adonné à l'étude des maladies de l'enfance, j'avais bien des fois reçu, comme tous mes confrères, les doléances de familles inquiètes au sujet de la santé de leurs enfants soit au point de vue des troubles digestifs qu'on imputait à l'alimentation fournie par les établissements scolaires, soit à cause de l'insuffisance des exercices physiques, ou au contraire à cause de la tournure sportive que prenaient ceux-ci, soit au sujet de la difficulté de faire suivre régulièrement les cours et accomplir tous les devoirs imposés sans empiéter sur le temps nécessaire aux repas et au sommeil.

J'avais entrepris des enquêtes sur ces divers points et j'en avais consigné les résultats dans plusieurs communications à des sociétés scientifiques, à l'Association pour l'avancement des Sciences, dans les réunions de Besançon (1893) et de Caen (1894). J'avais montré comment les réformateurs de nos établissements scolaires, après avoir longtemps méconnu la nécessité des exercices physiques au grand air, s'étaient laissés aller à autoriser et même à préconiser un système de jeux sportifs, sans entrainement méthodique, excitant démesurément l'émulation des enfants et pouvant compromettre plutôt que fortifier les débiles pour créer une sélection de sportsmen, et j'avais, de concert avec mon maitre, le professeur Bouchard, fait triompher cette conclusion qu'il fallait encourager les jeux de plein air, les exercices méthodiques et la gymnastique médicale, mais faire la guerre au sport dans les établissements scolaires.

Au congrès de pédiatrie de Marseille, en 1898, je signalais les améliorations à apporter dans l'alimentation des collégiens.

A celui de Nantes, en 1901, je demandais qu'une part plus large fût dévolué au médecin dans l'éducation et même dans l'instruction des enfants. Je signalais cette contradiction : les auteurs qui ont écrit sur la pédagogie, invoquant à chaque instant les témoignages du physiologiste et du médecin à l'appui de leurs théories pédagogiques, et, dans la pratique, les pédagogues négligeant presque complètement les avis du médecin, tant que les enfants ne sont pas malades.

Et cependant les médecins seuls sont compétents pour indiquer l'hygiène cérébrale aussi bien que l'hygiène alimentaire qui conviennent aux enfants sains pour qu'ils ne deviennent pas malades, et aux enfants, plus nombreux qu'on ne croit, qui, sans être positivement malades, ne sont pas non plus absolument sains, pour les anormaux comme pour les prédisposés à la maladie par des influences héréditaires ou congénitales.

Le médecin seul est compétent pour décider à quel âge un enfant peut, sans inconvénient commencer à travailler, combien d'heures de travail il peut supporter chaque jour, aussi bien que la quantité et la qualité d'aliments qui lui sont nécessaires suivant ses capacités digestives et son tempérament. Le médecin seul est compétent pour signaler l'influence que des perturbations pathologiques d'ordre général ou nerveux peuvent exercer sur l'aptitude d'un enfant au travail ; seul il peut avertir les parents et les maitres que la croissance exagérée, l'approche de la puberté, les végétations adénoïdes, la dyspepsie et la constipation, la phosphaturie, l'albuminurie intermittente, l'insuffisance de la glande thyroïde expliquent, chez tels ou tels enfants, l'inattention, les déviations du

enfants de chaque établissement scolaire, même bien por- apparence, comme l'usage commence à s'établir de sou- ériodiquement à l'examen du dentiste la bouche des enfants dultes pour dépister les premières menaces de la carie

es médecins ont reconnu avec moi combien peu les réfor- de l'enseignement secondaire ont tenu compte des lois de ologie cérébrale de l'enfant, en éparpillant ses efforts sur rammes trop étendus, en s'adressant trop à la mémoire des rop peu à celle des yeux, et j'ai eu la satisfaction de cons- ma manière de voir avait été partagée par le célèbre pro- le physiologie de Lausanne, A. Herzen. « On abuse, a-t-il mémoire, et on néglige trop l'observation, le raisonne- le sentiment. »

vons déploré les classes trop nombreuses, qui ne permet- au maître d'étudier individuellement ses élèves et d'indivi- ses méthodes d'enseignement, en les appropriant à la de leurs tempéraments physiques, intellectuels et moraux. umé, nous regrettons, pour employer l'heureuse expression bert Mathieu, que la pédagogie ne soit pas « physiologique ». onvaincus tous deux que les progrès dans l'éducation ne découler désormais que d'une entente continuelle entre les rs, les familles et les médecins, qui sont toujours des inter- s nécessaires et parfois les seuls arbitres autorisés, nous mmes décidés en février dernier à faire appel à nos s et aux pères de famille, pour créer une association ayant et d'étudier les moyens d'améliorer l'hygiène physique et uelle des écoliers et des collégiens, de concert avec les s du corps enseignant.

oupe de confrères parisiens des plus éclairés, de ceux qu'on oujours sur la brèche quand il s'agit d'être utiles à leurs ens, répondit aussitôt à notre appel.

La Ligue a pour but, vous le savez :

1° D'appeler l'attention sur les inconvéniemts que présente l'organisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeunes gens en voie de développement;

2° D'obtenir que l'on donne aux exercices physiques, *sagement mesurés*, et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet âge;

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires de façon à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des efforts intellectuels;

4° De réclamer pour les médecins, seuls compétents en matière d'hygiène, et pour les pères de famille, une participation plus effective dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écoliers.

Notre Comité provisoirement composé de MM. Doléris, Quénu, P. Marie, Siredey, Reynier, Beclère, M. de Fleury, de Ranse, Félix Regnault, Triboulet, Méry, Louis Guinon, Ledoux-Lebard, Stéph. Bonnet, H. Cézilly, Dalché, André Thomas, Milian, J. Ch. Roux, Burnet et Branck Puaux, s'est réuni chaque mois et, après un échange de vues entre les membres sur les multiples améliorations qui sont à souhaiter dans notre organisation scolaire, a considéré que les revendications fondamentales de la Ligue devaient pour le présent être les suivantes :.

1° *Nous réclamons la constitution d'une fiche médicale individuelle* à l'entrée de chaque élève dans un établissement scolaire: *la mise à jour ou revision périodique de cette fiche* à intervalles plus ou moins espacés (trimestriels ou semestriels) par les soins du médecin attaché à l'établissement : une telle fiche indiquant la taille, le poids, le périmètre thoracique, l'examen de la dentition, de l'acuité visuelle et auditive, l'analyse des urines, les antécédents pathologiques recueillis auprès de la famille ou de son médecin, permettrait de dépister à leur début bon nombre de maladies et de prendre des mesures préventives dans l'intérêt de l'écolier et de ses condisciples.

Nous avons eu la satisfaction de voir tout récemment cette mesure prescrite par M. le ministre de l'Instruction publique dans le but spécial de prévenir la diffusion de la tuberculose; aussi notre Bureau s'est-il empressé d'aller porter ses félicitations à M. Chaumié à ce sujet. Le ministre a reçu avec la plus grande bienveillance les délégués de la Ligue, qui lui ont été présentés par M. le Dr Doléris; mis au courant de notre but, il nous a donné les paroles les plus encourageantes.

2° *Nous réclamons la surveillance constante de l'hygiène dans chaque établissement scolaire par un comité comprenant le médecin*

de l'établissement, soutenu par un ou plusieurs autres indépendants de l'administration, et un certain nombre de pères de famille ayant leurs enfants dans l'établissement. Sur ce point il ne serait pas nécessaire de créer un organisme nouveau ; car il existe déjà, auprès des lycées et collèges, des bureaux d'administration comprenant certains fonctionnaires, magistrats municipaux et plusieurs notables de la ville. Mais ces bureaux ne fonctionnent pas ou ne sont guère convoqués que pour discuter des questions budgétaires. Il suffirait d'obtenir leur transformation en comités d'hygiène par adjonction d'un élément médical indépendant et de pères de famille, et leur réunion obligatoirement périodique pour examiner l'état hygiénique de l'établissement.

Si ces deux points étaient obtenus de l'autorité universitaire, nous aurions en mains des instruments permettant de réaliser graduellement tous les progrès relatifs à l'hygiène physique.

Mais notre tâche ne devra pas se borner là : nous devrons nous efforcer d'obtenir qu'au conseil supérieur de l'Université et aux conseils académiques soient adjoints des médecins qui puissent y faire entendre la voix de l'hygiène, quand on y modifie les règlements relatifs à l'organisation des études ou qu'on y revise les programmes.

Pour améliorer l'hygiène dans les écoles primaires, nous devrions, comme le proposait déjà en 1893 au Syndicat médical de l'arrondissement de Versailles un de nos adhérents, le docteur Jeanne (de Meulan), entreprendre une campagne près des pouvoirs départementaux afin d'obtenir l'exécution du paragraphe 7 de l'article 9 de la loi du 30 octobre 1886 et des prescriptions du décret du 18 janvier 1887, *qui rendent obligatoire la création dans chaque département d'un service d'inspection médicale des établissements d'enseignement primaire publics et privés.*

Plus de la moitié de nos départements n'a pas exécuté cette disposition de la loi : mais il est permis de penser que, si l'on tient la main à l'application de la récente loi sur la santé publique, les préfets et les conseils généraux se rendront facilement compte qu'il ne sera rien fait d'utile contre les maladies évitables si l'inspection médicale scolaire n'est pas organisée. Supposons le résultat obtenu : nous apercevons, introduits partout dans les écoles, les médecins devenus membres de notre Ligue et faisant prévaloir, en vertu de leur compétence et de leur mandat bien en règle, les idées qui nous réunissent ici.

Enfin nous devons surtout réveiller dans le public le souci des questions d'hygiène scolaire et en favoriser l'étude pour amener la solution des points controversés. Pour arriver à ce résultat, quels sont nos moyens d'action ? Jusqu'ici nous ne disposons que de la

publicité bienveillante des journaux et revues, qui ont consenti à accueillir nos articles, et de la parole de conférenciers bénévoles.

Le levier le plus puissant, celui dont nous devons le plus tôt possible réaliser la création, serait un organe de publicité qui nous appartiendrait en propre, Bulletin périodique indépendant, intitulé par exemple *l'Hygiène scolaire*, qui nous servirait de tribune permanente, où nous imprimerions les travaux de nos adhérents, les réclamations émanant des médecins et des familles, et dont l'envoi au plus grand nombre possible de nos concitoyens serait le plus efficace moyen de propagande pour notre Ligue.

Voilà, messieurs, l'histoire de notre naissance, voilà la proclamation de nos ambitions. Ayant reçu de votre confiance l'honneur immérité de présider aux premiers vagissements de notre Ligue, j'ai la satisfaction de pouvoir vous dire que c'est un nouveau-né d'aspect robuste, doué d'une énergique vitalité, appelé à devenir, grâce à vos soins, une grande et noble personne, protectrice de la Jeunesse Française et bienfaitrice de notre pays.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA LIGUE

PAR

M. le Dr Albert MATHIEU,
Secrétaire général.

MESSIEURS,

La Ligue des médecins et des familles est une société de propagande d'étude et d'action.

A nos débuts, nous avons dû naturellement sacrifier l'étude à la propagande, et, pour l'action, attendre que la propagande nous ait amené un nombre suffisant d'adhérents; mais la propagande est, elle aussi, un mode de l'action, puisqu'elle consiste avant tout dans la vulgarisation de nos idées et la publication de notre programme.

Quant à l'étude des questions d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique, nous ne pourrons l'aborder avec fruit que le jour où des universitaires et des professionnels de la pédagogie seront venus à nous en nombre suffisant; nous croyons que ce jour est proche et nous comptons déjà dans nos rangs, parmi les éducateurs, les professeurs, les philosophes et les publicistes de précieuses recrues.

Actuellement, sur 300 adhérents, notre société compte 200 médecins. Beaucoup d'entre eux occupent à des titres divers une situation importante dans la science ou dans la profession médicale.

Médecins nous-mêmes, nous avons été naturellement amenés à re tout d'abord appel aux médecins. Du reste nous pensons que campagne de propagande pour nos idées près des familles, des rps enseignants et des pouvoirs publics sera surtout efficace si e est faite par eux.

Dans une première circulaire, envoyée à tous les médecins de ris, aux principaux journaux de médecine, aux grands journaux litiques, à un certain nombre de médecins de province et de nondecins, nous avons annoncé la naissance de la Ligue nouvelle et ièvement exposé ses desiderata, son but, ses projets, ses moyens ction.

L'accueil fait par les médecins et par la presse à cette circulaire été très bon. Le nombre de nos adhérents primitifs a rapidement ublé, et beaucoup de journaux, tant à Paris qu'en province, l'ont produite et commentée. Ils nous ont prodigué les témoignages de mpathie et les encouragements.

Nous devons vivement remercier les confrères de la presse médile et de la grande presse de l'appui précieux qu'il nous ont donné cette occasion.

L'un de nos vice-présidents, M. Doléris, a pensé qu'il y aurait pour us grand avantage à intéresser directement les médecins à notre uvre et à nous en faire des collaborateurs. Nous avons donc digé sous forme de circulaire un questionnaire adressé aux nfrères.

Permettez-moi de vous en rappeler les passages essentiels :

I. — Avez-vous remarqué des défectuosités graves dans un établissement olaire que vous connaissez bien ?

a) Les locaux affectés aux classes, aux études, aux dortoirs sont-ils sufamment aérés et éclairés ?

Leur mode de chauffage vous paraît-il présenter des inconvénients sérieux ?

b) Existe-t-il une installation suffisante pour rendre facile la propreté rporelle (lavabos, bains, douches) ?

c) Le mobilier scolaire, tables et bancs, vous paraît-il défectueux ? Pensezus qu'il expose les élèves à des déformations de la taille ou à des troubles la vue ?

d) Les latrines sont-elles convenablement aménagées et proprement tenues ?

II. — En quoi consistent les exercices physiques des élèves ?

Pendant combien de temps séjournent-ils au grand air ?

III. — L'alimentation est-elle suffisante et bien choisie ? Surveille-t-on la çon dont s'alimentent les élèves ?

IV. — Pouvez-vous nous communiquer des observations d'états morbides, dehors des maladies aiguës contagieuses, qui vous aient paru imputables une imperfection de l'hygiène scolaire ? (Neurasthénie scolaire, céphalée, némie, scrofule, tuberculose, dyspepsie, entérite, etc.)

Tous les médecins adhérents à la Ligue et un certain nombre de médecins non adhérents encore ont reçu ce questionnaire qui a, du

reste, été reproduit par plusieurs journaux de médecine. Il a dû certainement les intéresser beaucoup..., car ils le méditent encore.

Nous n'avons reçu qu'un petit nombre de réponses. Les fautes commises contre l'hygiène scolaire seraient-elles donc si rares? Les catastrophes dues à la mauvaise hygiène, les accidents attribuables à la surcharge des programmes,au surmenage intellectuel,à l'absence d'exercice au grand air, à la mauvaise alimentation, sont-ils donc si exceptionnels? Non, certainement. Il n'est guère de médecin qui n'en cite quelque exemple lorsque la conversation tombe sur ce sujet. Malheureusement, les praticiens sont trop occupés pour avoir le temps de rédiger des mémoires et les médecins officiels des lycées, à quelques exceptions près, ont la bouche close par le triple fil de la prudence administrative.

Vous n'ignorez pas qu'il existe, près de beaucoup de lycées et de collèges, des Associations amicales d'anciens élèves de ces établissements. Jusque dans ces derniers temps, ces Associations ne s'étaient guère souciées que de donner à leurs membres l'occasion de se revoir, de renouveler des relations anciennes, de parler des années lointaines de la jeunesse, de fonder quelques prix, d'aider des élèves méritants et pauvres. Dans ces derniers temps, leur ambition est devenue plus haute. Elles ont projeté de s'associer en une vaste fédération nationale. Elles espérent obtenir par ce groupement central des avantages matériels et moraux considérables.

Au point de vue matériel, elles veulent obtenir des réductions près de fournisseurs attitrés; au point de vue intellectuel et moral, elles veulent intervenir dans l'organisation et la surveillance de la vie scolaire. Elles veulent que les pères de famille aient tout au moins voix consultative dans les conseils qui élaborent les programmes des études et des examens et voix délibérative dans les conseils d'administration des établissements dans lesquels ces programmes sont mis en œuvre. Elles veulent, en particulier, améliorer l'éducation et l'hygiène dans les lycées et les collèges.

Au mois de juillet dernier s'est tenu à Marseille un Congrès dans lequel un grand nombre d'Associations amicales — un grand nombre d'A, comme on dit en jargon d'étudiant — ont été représentées.

Nous avions dans les Associations amicales, travaillées du désir d'améliorer l'éducation et l'hygiène scolaire, des alliées naturelles, et, dans leur réunion à Marseille, une occasion excellente d'entrer en relations avec elles.

Grâce à l'intervention de nos amis de Marseille et particulièrement de MM. les D[rs] Oddo et Queirel, grâce aussi à la bonne volonté des promoteurs de l'idée fédérative, MM. Estrine et Gravier, nous avons pu être représentés au Congrès.

M. Queirel, directeur de l'Ecole de médecine de Marseille, dans

une communication très remarquée, a fait ressortir les points communs de notre programme et de celui de la future fédération. Il a montré que le progrès de l'hygiène scolaire ne pouvait se faire qu'avec l'aide et la collaboration des médecins et qu'il y aurait pour les Associations un intérêt considérable à venir à nous, à appuyer nos efforts. Ce projet d'alliance, également défendu par M. Didsbury, représentant de l'A du Lycée Condorcet, a été parfaitement accueilli et le Congrès en a admis le principe.

Toutefois, au lieu de venir à nous, comme nous le souhaitions, les A nous engageaient à venir à elles, déclarant qu'elles verraient avec plaisir des médecins, membres de la Ligue des médecins et des familles, figurer dans leurs comités.

Nous sommes heureux et reconnaissants de ce témoignage de sympathie, mais nous pensons que notre action et notre influence se trouveraient singulièrement renforcées si les A adhéraient à notre Ligue en grand nombre. Elles et nous aurions beaucoup plus à gagner à cette alliance *centripète* qu'à la collaboration *centrifuge* qu'on nous propose.

Nous avons donc rédigé une circulaire que nous avons adressée à tous les présidents des A représentées à Marseille. Nous leur demandons d'adhérer en corps à notre Ligue en leur donnant pour cette adhésion les excellentes raisons que je viens de vous exposer.

Si quelques-uns, parmi vous, sont membres d'une A, nous les supplions d'appuyer vigoureusement notre demande près du Comité de cette A.

Les circonstances ont donc fait que notre effort le plus grand de propagande s'est produit à Marseille : nous avons, dans cette ville, un groupe d'amis dévoués. Ils ont bien voulu nous promettre d'organiser un Comité régional de propagande et d'action : ce sera le premier.

Ici encore, nous vous demandons d'user de toute votre influence personnelle et de nous aider à constituer des Comités de province dans tous les grands centres. Le Comité de Paris ne veut ni ne peut tout faire. Son action s'affaiblit naturellement en raison de la distance, et il est indispensable que des Comités soient fondés dans les chefs-lieux régionaux pour y organiser la propagande en faveur de la pédagogie physiologique et de la surveillance de l'hygiène scolaire.

Messieurs, dans tous les pays civilisés, les mêmes causes ont amené déjà, ou tendent à amener, des effets analogues, bien qu'à des degrés différents. L'enseignement des sciences, qui ont subi, depuis cent ans, un progrès extraordinaire, l'enseignement des langues vivantes, dont la connaissance est devenue indispensable pour le commerce, l'industrie et même pour les professions libé-

rales, sont venus se superposer à l'étude de la langue maternelle et des langues mortes. Un bien-être plus général a amené un plus grand nombre d'enfants dans les écoles, un plus grand nombre de candidats aux carrières qu'ouvrent seules les études dites secondaires. Il en est résulté partout la surcharge des programmes, la négligence des exercices au grand air destinés à permettre la croissance normale, le surmenage intellectuel et l'encombrement des écoles. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que se soient fondées, dans d'autres pays, des Associations semblables à la nôtre, destinées à lutter contre les mêmes abus et à obtenir des améliorations analogues dans l'hygiène physique et intellectuelle des écoliers.

Nous sommes entrés en relations avec une Société allemande et une Société suisse, qui se proposent, la Société allemande surtout, un but presque identique à celui que nous poursuivons nous-mêmes. Nul doute que la collaboration internationale des trois Sociétés ne contribue à accélérer la solution des problèmes à l'étude et la réalisation des réformes nécessaires.

L'Association allemande (*Allgemeiner deutscher Verein für Schulgesundheitspflege*), « Association générale allemande pour l'hygiène scolaire », a pour président le Prof. Griesbach, docteur en médecine et en philosophie, auteur de travaux importants sur l'hygiène, et, en particulier, sur le surmenage scolaire. Elle est très prospère et compte plus de 1.200 membres. Elle possède un journal spécial qui porte le nom caractéristique de : *La jeunesse bien portante* (*Gesunde Jugend*). Elle a des Comités dans les principaux centres de l'Allemagne. Chaque année, elle tient son Assemblée générale dans une ville différente. Les autorités viennent lui souhaiter la bienvenue et lui promettre leur concours. Des rapports sur des questions importantes sont lus dans ces Congrès, ils servent à amorcer d'instructives discussions entre des éducateurs de profession, des autorités scolaires, des hygiénistes et des médecins. C'est un exemple à suivre.

La Société suisse, qui compte près de 600 membres, — les questions scolaires ont toujours beaucoup intéressé les Suisses, — s'appelle « Société suisse d'hygiène scolaire » ; elle a pour président le D[r] Schmid, directeur du service sanitaire suisse. Elle se borne à étudier les questions d'hygiène physique dans les écoles. Elle tient aussi une Assemblée annuelle dans une ville suisse, sous forme de Congrès et organise en même temps une exposition d'objets afférents à l'hygiène scolaire.

Nous avons trouvé près des bureaux de ces deux Sociétés l'accueil le plus empressé ; nous échangerons nos publications avec elles. La Société allemande nous a même invités à nous faire représenter

à sa prochaine assemblée générale, qui aura lieu à Bonn, au commencement de l'été prochain.

Messieurs, ce que nous avons fait est peu en regard de ce qui nous reste à faire pour la propagande, pour l'étude et pour l'action.

La propagande doit se faire par tous les moyens : publications diverses, conférences, conversations, conversations surtout ! Il ne faut pas cesser de faire parler de notre œuvre !

Comme vous l'a dit M. Le Gendre, il paraît indispensable que notre Société ait un organe, un bulletin officiel, qui publie le compte rendu de nos réunions, nos travaux, les communications de nos correspondants. Il y aura certainement les matériaux nécessaires pour rendre cette revue périodique des plus intéressantes le jour où les médecins qui veulent s'occuper de l'hygiène scolaire échangeront leurs idées avec des éducateurs et des pères de famille soucieux de savoir quelles sont les notions de physiologie et de médecine indispensables au progrès de la pédagogie.

Cette collaboration des médecins et des professeurs s'impose ; elle sera certainement des plus fécondes. Notre bulletin, si modestes que doivent en être les débuts, en sera le premier organe. Il lui sera peut-être réservé un avenir glorieux.

Messieurs, pour rendre notre travail à la fois plus fécond et plus méthodique, nous avons sectionné le comité en commissions ; pour en assurer l'unité de vue et d'action, un membre du bureau présidera chacune d'elles.

Ces commissions sont les suivantes :

PREMIÈRE COMMISSION (Dr Doléris).

Habitation et développement physique.

Habitation et mobilier scolaire ;
Alimentation ;
Durée des classes, récréations ;
Vacances et congés ;
Exercices physiques.

DEUXIÈME COMMISSION (Dr Siredey).

Pathologie scolaire.

Maladies de l'écolier ;
Maladies d'origine scolaire ;
Surmenage des élèves et des maîtres ;
Neurasthénie scolaire ;
Maladies de l'organe de la vue ;
Enseignement de l'hygiène dans les écoles ;
Hygiène du développement sexuel.

TROISIÈME COMMISSION (Dr Le Gendre).

Pédagogie physiologique.

Programmes et méthodes d'enseignement ;

Méthodes d'enseignement applicables à des enfants d'intelligence suffisante, mais anormale dans son développement.

Il est bien entendu, Messieurs, que ces commissions sont des commissions ouvertes. Tous les membres de la Ligue peuvent participer à leurs travaux. Que ceux d'entre vous qui ont étudié déjà ou qui veulent étudier un point particulier d'hygiène scolaire, de pathologie scolaire ou de pédagogie physiologique s'adressent, soit au secrétaire général, soit au président de la commission compétente. Leurs travaux seront reçus avec empressement et reconnaissance, leurs communications entendues avec intérêt. Ils deviendront, s'il y a lieu, l'objet de discussions sérieuses ; ils pourront être publiés.

Un bon moyen de travail sera de préparer des rapports, qui seront examinés par les commissions, et s'ils le méritent, lus et discutés en séances plénières.

Nous pourrions organiser des Congrès annuels ; et ces Congrès pourraient avoir lieu soit à Paris, soit dans des villes de province différentes comme les sessions de l'Association pour l'avancement des sciences.

Ainsi donc, pour me résumer, si nous voulons que notre œuvre grandisse et élève son action à la hauteur du but qu'elle se propose, il me semble qu'il serait utile, sinon indispensable :

1° De faire de la propagande encore et toujours par voie de conversations, de conférences, d'articles de journaux ou de revues, de brochures ;

2° De provoquer la création de comités en province, de façon à décentraliser et à étendre l'influence de notre Société sans l'affaiblir ;

3° De donner la vie aux commissions d'étude dont nous avons établi les cadres ;

4° De créer un bulletin périodique qui rende compte de nos réunions et enregistre les travaux intéressants relatifs à l'hygiène scolaire et à la physiologie pathologique ;

5° De préparer pour l'an prochain un premier Congrès annuel au cours duquel seront lus et discutés des rapports écrits par des médecins et des éducateurs de profession.

Pour mener à bien ces projets, vous pouvez compter sur la bonne volonté du comité et du bureau provisoires ; mais n'oubliez pas que bureau et comité ne peuvent pas grand'chose sans votre active col-

laboration. Son rôle doit être de centraliser et de coordonner nos efforts communs. Si ces efforts étaient nuls ou insuffisants, l'action du bureau se réduirait à celle de quelques personnes isolées. Leur voix ne tarderait pas à être étouffée par le flot montant de l'indifférence universelle.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que l'avenir appartiendra aux nations qui suivront le mieux les prescriptions de l'hygiène. Or, l'hygiène scolaire et pédagogique présente dans l'hygiène sociale une importance de premier ordre. La France semble s'être laissée dépasser par des nations voisines en ce qui concerne la pédagogie rationnelle. Quoi qu'il en soit, soyez certains qu'elle ne conservera ou ne reprendra le rang que lui mériterait son passé parmi les nations que si elle sait organiser chez elle l'hygiène scolaire par la collaboration active et efficace des médecins et des éducateurs.

Compte rendu du Trésorier. — M. le Dr André Thomas expose l'état des finances de la Société ; ses comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et des éloges lui sont votés pour son habile gestion.

Communications diverses. — Le secrétaire général fait savoir que plusieurs des membres de la Ligue ont demandé à faire des communications à l'Assemblée générale. Aucune d'elles ne présente un caractère d'urgence et elles seront renvoyées à l'examen des commissions.

Élection du Comité. — Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, il a été impossible au bureau de présenter à l'Assemblée générale une liste complète de candidats acceptant de faire partie du Comité. Le président demande en conséquence à l'Assemblée de bien vouloir surseoir aux élections du Comité jusqu'à la première réunion générale de la Société ; il la prie de bien vouloir, en attendant, autoriser le bureau et le Comité provisoires constitués comme il a été indiqué plus haut à diriger les travaux de la Ligue et à sauvegarder ses intérêts.

Cette autorisation est accordée par l'Assemblée à l'unanimité des votants.

En conséquence, les élections pour le Comité sont reportées à la première Assemblée générale. Les membres qui désireraient poser leur candidature sont invités à le faire savoir au bureau.

Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique. — Il est décidé à l'unanimité des membres présents qu'un Congrès

d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique sera organisé par les soins du bureau de la Ligue en 1903.

Ordre du jour. — Sur la proposition de M. le Dr Jeanne (de Meulan) l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité ;

La Ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles, réunie en Assemblée générale le 7 décembre, à la Faculté de Médecine.

Après avoir entendu l'allocution de son président, M. le Dr Le Gendre,

Décide qu'elle poursuivra l'organisation, dans tous les départements, du service d'inspection médicale prévu par la loi de 1886 et le décret de 1887,

Et charge son bureau de demander à M. le ministre de l'Instruction publique d'inviter les préfets à préparer cette organisation et à en obtenir le vote par les Conseils généraux.

ALLOCUTION

De M. RABIER,

Directeur de l'Enseignement secondaire.

Avant que cette séance soit levée, permettez-moi de m'acquitter de la mission dont je suis chargé et d'adresser, au nom du Ministre de l'Instruction publique, des félicitations et des remerciements à la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène physique et intellectuelle des écoliers.

L'œuvre qu'elle a entreprise est de haute inspiration et de grande portée. Elle a conçu l'idée de faire pénétrer dans les établissements d'instruction primaire et secondaire les règles d'une bonne hygiène physique, intellectuelle et morale. Elle s'est constituée la protectrice de l'enfance et de la jeunesse contre toutes les causes de déchéance organique dont elle est parfois menacée avec l'inconsciente complicité de l'ignorance ou de la routine.

Si en tous pays une telle entreprise a sa raison d'être, elle est justifiée plus peut-être que partout ailleurs dans notre pays de France, où la race, qu'on dirait atteinte dans ses racines et dans ses germes, menace de s'étioler et de s'appauvrir. Nous ne sommes pas, nous ne sommes plus de ces peuples à sève débordante qui croissent et se multiplient sous le soleil avec la fécondité exubérante de certaines plantes et de certains animaux. Le niveau de la race française tend à s'abaisser dans son lit devenu trop large. En attendant que, sous l'influence de causes physiologiques ou écono-

s ancêtres. A ce titre, l'histoire de France nous constitue la noblesse du monde. Elle nous crée héritiers de tâches ues qu'honorables, pour lesquelles nous ne saurions passer la l'autres sans abdiquer et faillir.

es conditions, vous avez compris qu'il faut être infiniment s de nos forces et de nos ressources. Et parce que notre est la réserve du pays, l'espoir de l'avenir, vous avez voulu ger, vous avez voulu lui constituer un milieu salubre et pour cette période toujours difficile de croissance intellec- physique, de telle sorte qu'elle atteigne la plénitude de eloppement normal et que par elle la France continue de ne figure dans le monde.

és de cette idée, vous n'épargnez ni vos sacrifices, ni vos es, ni votre temps. Votre temps! ce qui, à Paris, vaut de plus que de l'argent, puisque dans notre vie si affairée, si ée d'obligations de tous genres, le temps est la chose du ont nous sommes le moins pourvus, et que, dans ce Paris qu'on , non sans raison, comparé à une fournaise, nous apercevons ment encore une heure de loisir devant nous qu'un coin de ciel nos têtes. Aussi, qu'un homme comme votre Président, un n médecin éminent des hôpitaux de Paris, qui se doit à son ublic, qui se doit à sa clientèle, à ses études, à ses travaux els, à sa famille, trouve encore le moyen d'adopter cette amille des écoles, de se faire son médecin, son avocat, son le plaider sa cause dans ses revues et ses journaux, qu'il tte société, et, qu'après y avoir enrôlé tant de dévouements ns vouloirs, il vienne, au nom de cette société, nous relan- Ministère de l'Instruction publique et nous associer à son e, cela est admirable en vérité, cela est digne de tous les votre Président, Messieurs, méritera d'être signalé à nie qui décerne les prix Montyon !

endant le prix Montyon, notre devoir à nous est de vous

leur œuvre, et leur rappeler qu'elles sont au service du qu'elles n'ont d'autre raison d'être que le service public, t susceptible d'amélioration et de progrès. Et si tout cela pour toutes les administrations, combien cela est-il plus néc encore pour l'administration de l'Instruction publique, pui chose dont le bien est confié à cette administration, c'est la qui intéresse le plus la société, à savoir ses propres enfants, de ses entrailles, sa chair et son sang, son intelligence et so Oui, vous avez, Messieurs, le droit de parler et notre devoir vous entendre. Parlez haut, parlez ferme, soyez tenaces, opiniâtres, ne vous tenez pas satisfaits par des déclarations des paroles, obtenez des actes.

Mais si, à mes félicitations, je puis joindre un conseil dans l de votre œuvre, soyez justes dans vos critiques, modérés e ques dans vos revendications.

Soyez justes dans vos critiques : c'est-à-dire tenez com difficultés de tout genre qui retardent l'accomplissement d mes, parfois jugées depuis longtemps nécessaires ; les dif financières notamment sont, messieurs, un terrible empêc au progrès ! Ce ne sont pas les seules. Tenez compte des déjà réalisés : ils sont considérables, quoi qu'on en dise. Si grès est souvent en retard, il y a aussi des critiques qui ret Défiez-vous des accusations qui portent à faire des reproches rités, des vieux clichés médico-pédagogiques pris de trop loi souci suffisant de l'exactitude, et qui font sourire ceux qui c sent de près la réalité.

Ainsi, à propos de cette grande question du surmenage, se demander si on n'a pas accumulé autant de vaines décla que de solides vérités. Il y a une part de surmenage qu'on difficilement, c'est celle qui résulte des concours, de la concu et je ne sache pas que, jusqu'à cette heure, les médecins aien dans leurs propres concours à s'en préserver. Il est une surmenage qui peut accidentellement résulter d'un excès d'un défaut de mesure de tel ou tel maître particulier, ou du d'entente entre plusieurs maîtres, et l'on peut y remédie ce qu'on contesterait difficilement, c'est que les programmes de l'enseignement secondaire, et plus encore les méthode tionnelles de l'enseignement secondaire, tendent à l'élim naturelle du surmenage. Par exemple, n'a-t-on pas divisé e séries, c'est-à-dire en deux efforts successifs, séparés par d'intervalle, les épreuves du baccalauréat ? Dans ces é mêmes, la version latine, la composition française, qui sont l du baccalauréat, ne sont-elles pas des épreuves d'intelligen doivent témoigner d'aptitudes lentement acquises et patie

tivées, bien plutôt que d'un savoir précipitamment accumulé par effort malsain de mémoire? On en pourrait dire autant de aucoup d'épreuves orales. Et ce qui est vrai de l'examen est core plus vrai des classes. J'ose dire qu'il n'est pas dans toute Europe ou l'Amérique un régime scolaire qui, par la nature de ses éthodes et ses exercices fondamentaux, sache mieux que le sysme français faire appel à la réflexion, au jugement, à l'intelligence, s'étudiant toujours à former l'esprit, en évitant de surcharger la émoire. Il n'est que juste de reconnaître tout cela.

Soyez pratiques aussi dans vos vœux et vos revendications. Les ablissements publics doivent à certains égards servir de modèles ux familles; sous d'autres rapports ils ne peuvent évidemment pas éaliser tout ce qui est possible dans les familles. On ne saurait, ar exemple, instituer dans un grand établissement un régime ygiénique ou pédagogique spécial pour chaque tempérament, chaque capacité. Y a-t-il chance sérieuse de voir une telle exigence réalisée dans un seul établissement? On doit craindre, en présentant sur le même plan des propositions pratiques et des propositions impraticables, de fournir un prétexte trop commode à ceux qui ne demanderaient qu'à se dérober et à ne rien faire.

Ainsi, messieurs, il faudra s'attacher à bien justifier les critiques, à bien déterminer les lacunes et les défauts réels, et, dans la recherche du mieux, à sérier des propositions qui soient pratiques, Un progrès en amène un autre. L'hygiène, qui devrait être notre pain quotidien, est malheureusement encore chez nous un objet de luxe. Mais le luxe a généralement ce défaut qui est ici un grand avantage : quand on y a pris goût, on ne sait plus s'en passer.

Espérons, messieurs, que, grâce à nos efforts unis, ce luxe passera peu à peu dans les mœurs et les habitudes de nos écoliers.

D'unanimes et chaleureux applaudissements accueillent la péroraison de M. Rabier.

M. LE GENDRE reprend la parole pour remercier M. le Directeur de l'Enseignement secondaire des encouragements précieux qu'il apporte à la Ligue naissante et pour le prier de vouloir bien transmettre l'expression de la gratitude du Comité et du Bureau à M. le Ministre de l'Instruction publique, qui a choisi pour le représenter aujourd'hui l'un de ses plus éminents collaborateurs, dont la sympathie est acquise au corps médical et à toutes les entreprises libérales.

M. Rabier peut être assuré que la Ligue fera de son mieux pour conserver cette sympathie, en profitant des excellents conseils qu'il vient de lui donner.

La séance est levée à cinq heures.

CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE

et de pédagogie physiologique.

Suivant la décision prise dans l'Assemblée générale du 7 déc
bre, un Congrès d'hygiène scolaire et de physiologie patholog
se tiendra à Paris le 1er novembre 1903, sous les auspices d
Ligue.

Nous reviendrons sur l'esprit et le but de ce Congrès dar
prochain numéro du Bulletin.

Des rapports y seront présentés sur les sujets suivants :

1° Inspection médicale des écoles primaires ;

2° Rôle du médecin scolaire ;

3° Durée et répartition des heures de travail suivant l'âge
élèves : *a*) dans l'internat, *b*) dans l'externat ;

4° Valeur comparative du travail du matin et du travail de l'ap
midi. — Repos prolongé de l'après-midi.

Les adhésions et avis de communication peuvent, dès mainten
être adressés à M. le Dr J.-Ch. ROUX, Secrétaire général
Congrès, 46, rue de Grenelle.

Le prix de la cotisation est fixé à cinq francs.

LISTE DES MEMBRES

(**31 janvier 1903**).

Dr **Adler**, 170, rue Saint-Honoré, Paris.
am (Maurice), 16 *bis*, rue Auvray, Le Mans (Sarthe).
llez, 21, avenue de l'Alma, Paris.
et (G.), 3, rue Victor-Considérant, Paris.
Dr **Ardoin**, 9, place Masséna, Nice.
Dr **Armand**, Albertville (Savoie).
Dr **Aschkinasi**, Houilles (Seine-et-Oise).
. **amicale** des anciens élèves du Lycée de Toulon (Var).
Dr **Aubry**, 42, rue des Perchamps, Paris.
icoc, 20, rue des Capucines, Paris.
icoc (G.), 2, rue Meyerbeer, Paris.
icoc (Louis), 9, rue du Quatre-Septembre, Paris.
icoc (M.), 36, rue du Mont-Thabor, Paris.
Dr **Audion**, Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Dr **Auvray** (M.), prof. agr., Ch. des H., 50, rue Pierre-Charron.
iral (Max), 20, avenue Trudaine, Paris.
Dr **Ballet**, prof. agr., méd. des hôp., 39, rue du Général-Foy.
Dr **Ballet**, Divonne-les-Bains (Ain).
Dr **Baradat**, 81, rue d'Antibes, Cannes (A.-M.).
Dr **Barbarin**, 2, rue Fournial, Paris.
Dr **Barbat**, Charlieu (Loire).
Dr **Bardy**, Belfort (Territoire de).
Dr **Barth**, méd. des hôp., 2, r. Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.
iudin (Pierre), ancien ministre, 81, rue Taitbout, Paris.
uer, Prof. à l'éc. als., 50, boulev. Port-Royal.
uer, int. à l'hôp. Andral, 25, rue des Tournelles, Paris.
Dr **A. Bayce**, 18, rue de Moscou, Paris.
Dr **Bayot**, Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
Dr **Béclère**, méd. des hôp., 122, rue de la Boëtie, Paris.
din, 1, rue de Milan, Paris.
lleuvre (Alfr.), 50, rue Chaussée-d'Antin, Paris.
Dr **Berlioz**, 3, rue de la Tour-des-Dames, Paris.
ernard (J.), 5, rue Mizon, Paris (XVe).
Dr **J. Bertrand**, Saint-Parres-les-Vaudes (Aube).

M. **Alfred Besnier**, agent de change, 66, rue de Miromesnil, Paris.
M. le Dr **F. Bezançon**, méd. des hôp., 24, rue de Monceau, Paris.
M. **J. Blin**, Elbeuf (Seine-Inférieure).
M. **Bocquillon**, instituteur, 187, rue Saint-Honoré, Paris.
M. le Dr **Boissier**, 10, rue Casteja, Billancourt (Seine).
M. le Dr **Boncour**, 164, Faubourg St-Honoré, Paris.
M. **Bonnefon**, 2, rue Germain-Pilon, Paris.
M. le Dr **Bossan**, 37, quai du Canal, Beaucaire (Gard).
M. le Dr **Bouchard**, Libourne (Gironde).
M. le Dr **Bouchard**, memb. de l'Institut, prof. à la Fac. de méd., 174, rue de Rivoli, Paris.
M. le Dr **Bourcy**, méd. des hôp., 36, rue Matignon, Paris.
M. le Dr **Bourdon**, Etrépagny (Eure).
M. le Dr **Bourges**, 73, boulevard de Courcelles, Paris.
M. **Bourquelot**, prof. à l'Éc. de Pharmacie, hôp. Laënnec, Paris.
M. **Bouty**, pharmacien, 1, rue de Châteaudun, Paris.
M. **Boyer**, 22, avenue du Centre, Garches (Seine-et-Oise).
M. le Dr **Bridou**, 13, rue Caulaincourt, Paris (XVIIIe).
M. le Dr **Brindeau**, 71, rue de Grenelle, Paris.
M. le Dr **Briquet**, 51, rue Nationale, Armentières (Nord).
M. **Briquet**, Givry-en-Argonne (Marne).
M. le Dr **Brissaud**, prof. à la Fac. de Méd., 5, rue Bonaparte, Paris.
M. **Brudenne**, chef d'institution, Nesles (Somme).
M. **Brunat**, pharmacien à Saint-Médard (Gironde).
M. le Dr **Bruneau des Houillères**, Bellac (Haute-Vienne).
M. le Dr **Brunon**, direct. École de méd., Rouen (Seine-Inférieure).
M. **F. Buisson**, député, 30, rue Bobillot, Paris.
M. **Burnet**, 5, rue Victor-Considérant, Paris (XIVe).
M. le Dr **Camescasse**, à Saint-Arnould (Seine-et-Oise).
M. le Dr **Cancalon**, à Blois (Loir-et-Cher).
M. le Dr **Carrel**, à Izernore (Ain).
Mme **Carrelet**, 85 *bis*, avenue de Wagram, Paris.
M. le Dr **Carrieu**, prof. de la Fac. de Méd., 10, r. du Jeu-de-Paume, à Montpellier (Hérault).
M. le Dr **Caussade**, méd. des hôp., 10, square de la Tour-Maubourg.
M. le Dr **Cautru**, 31, rue de Rome, Paris.
M. l'abbé **Cayla**, Dir. de l'Éc. de l'Esterel-Maudelieu (Alpes-Marit.).
M. le Dr **Cayla**, 31, av. de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
M. le Dr **Cayla**, chir. de l'Hôp. de Bergerac (Dordogne).
M. le Dr **H. Cazalis**, 2 *ter*, rue Herran, Paris.
M. le Dr **Censier**, 11, rue de Siam, Paris.
M. le Dr **Cerné**, 45, rue Buffon, à Rouen (Seine-Inférieure).
M. le Dr **H. Cézilly**, 23, rue de Dunkerque, Paris.
M. le Dr **Chamousset**, à Bellême (Orne).

M. le Dr **Chantemesse**, prof. à la Fac. de Méd., 30, r. Boissy-d'Anglas.
M. le Dr **Chaput**, chir. des Hôp., avenue d'Eylau, Paris.
M. le Dr **Chaulet**, Agen.
M. le Dr **Cheurlot**, 48, avenue Marceau, Paris.
M. **A. Clémenceau**, avocat, 15, rue d'Edimbourg, Paris.
M. le Dr **Cochez**, 20, rue de la Liberté, Alger.
M. le Dr **Colleville**, prof. à l'École de méd., à Reims (Marne).
M. **Collin**, à Épeuse, par Givry-en-Argonne (Marne).
M. **Collot** (Charles), ingén. des P. et Ch., 123, boulevard Péreire.
M. le Dr **Colombani**, 15, rue d'Azur, à Oran (Algérie).
M. le Dr **Comby**, méd. des hôpitaux, 24, rue Gaudot-de-Mauroy.
M. le Dr **Comte**, 11, quai d'Orsay, Paris.
M. le Dr **Conchon**, à Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme).
M. le Dr **Coudray**, 55, rue des Mathurins, Paris.
M. le Dr **Courgey**, à Ivry-sur-Seine (Seine).
M. le Dr **Courtois-Suffit**, méd. des Hôp., 38, boul. de Courc., Paris.
M. le Dr **Crozat**, à Cléon-d'Audron (Drôme).
M. **Créhange**, prof. au lycée Hoche, 53, rue M.-le-Prince, Paris.
M. le Dr **Cuche**, à Saacy (Seine-et-Marne).
M. le Dr **Dauchelle**, à Champigny-sur-Marne (Marne).
M. le Dr **Dalché**, méd. des Hôp., 10, rue du Mont-Thabor, Paris.
M. le Dr **Danjou**, 20, boul. Gambetta à Nice (Alpes-Maritimes).
M. **Darlu (Alphonse)**, insp. gén. de l'Inst. Publ., 21, rue de la Terrasse, Paris.
M. **H. Degron**, à Crespière (Seine-et-Oise).
M. **Delorne**, 30, rue Antoinette, Paris.
M. le Dr **Demeurisse**, 35, rue de La Roquette, Paris.
M. le Dr **Alb. Deschamps**, à Riom (Puy-de-Dôme).
M. le Dr **Desnos**, 31, rue de Rome, Paris.
M. le Dr **D'Hôtel**, à Poix-Terron (Ardennes).
M. le Dr **Didsbury**, 36, rue de l'Arcade, Paris.
M. **G. Diéterle**, 3, rue de Bruxelles, Paris.
M. le Dr **Dietrich**, 20, rue Saint-Pierre, à Besançon (Doubs).
M. le Dr **Doléris**, méd. des Hôp., 20, boul. de Courcelles, Paris.
Mme **F. Dreyfous**, 12, rue de l'Arcade, Paris.
Mme **Dreyfus** (Gaston), 5, avenue Montaigne, Paris.
M. **Duhamel**, dir. du Coll. de Normandie, à Mont-Cauvin (S.-Inf.).
M. **G. Dumesnil**, prof. à l'Univ., 4, r. Marceau, Grenoble (Isère).
M. le Dr **Dumont**, 23, rue de Dunkerque, Paris.
M. le Dr **Dupaigne**, à Louveciennes (Seine-et-Oise).
M. le Dr **Durand-Fardel**, 129, faubourg Saint-Honoré, Paris.
M. **Durand-Gasselin**, 19, pass. St-Yves, Nantes (Loire-Infér.).
M. le Dr **Enriquez**, méd. des hôp., 8, av. de l'Alma, Paris.
M. **Faivre**, 93, rue du Bac, Paris.

M. le Dr **Fauchon**, à Orléans (Loiret).
M. le Dr **Ferrier** (Jules), 39, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
M. le Dr **Festal**, à Arcachon (Gironde).
M. le Dr **Fleury** (Maurice de), 139, boul. Haussmann, Paris.
M. le Dr **Florand**, méd. des hôp., 59, rue de la Boëtie, Paris.
M. le Dr **Foveau de Courmelles**, 26, rue de Châteaudun, Paris.
M. le Dr **François**, 5, r. des Convalescents, à Marseille (B.-du-Rhône).
M. le Dr **Frémont**, à Vichy (Allier).
M. le Dr **Fournier**, prof. à la Fac. de méd., 77, rue de Miromesnil.
M. le Dr **H. Fournier**, 11, rue de Lisbonne, Paris.
M. **Gadala**, 7, rue Auber, Paris.
M. **Gaillanan**, notaire, à Epeuse, par Givry-en-Argonne (Marne).
Mme **Gailliard** (Emile), 70, rue Blanche, Paris.
M. le Dr **Gallois**, 97, boulevard Malesherbes, Paris.
M. **Gatineau** (G.), avocat, 2, rue Tronchet, Paris.
M. **Gauchez**, à La Neuville-au-Bois, par Givry-en-Arg. (Marne).
M. le Dr **Gaullieur** (**l'Hardy**), 45, avenue Trudaine, Paris.
M. le Dr **E. Girard**, 8, r. Cambrésienne, à Avesnes-s.-Helpe (Nord).
M. **Girard** (Émile), 88, rue de Fontenay, Vincennes.
M. le Dr **Gireaudeau**, méd. des hôp., villa des Cèdres, Pau (B.-Pyr.).
M. le Dr **Girou**, à Aurillac (Cantal).
M. le Dr **Goizet**, 39, rue Pigalle, Paris.
M. le Dr **Good**, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres).
M. **Gory**, Chef d'Institution, 41, rue de Prony, Paris.
M. **Goudschau** (Germain), 64, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Mademoiselle **Gouge**, à La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).
M. **Gounod** (Pierre), 10, rue Daubigny, Paris.
M. le Dr **Gouraud**, méd. des hôp., 40, rue du Bac, Paris.
M. **Gontier**, Rec. de l'Enreg., à Givry-en-Argonne (Marne).
M. le Dr **Grand**, 8, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.
M. le Dr **De Grandmaison**, 3, rue de Penthièvre, Paris.
M. **Grégoire**, Préfet de l'Aube, Troyes.
M. le Dr **Grellety**, à Vichy (Allier).
M. **Griveau**, 8, rue Littré, Paris.
Madame **Guébin**, 235, boulevard Péreire, Paris.
M. le Dr **Guiard**, 90, rue de la Victoire, Paris.
M. le Dr **Guillain**, 234, boul. Saint-Germain, Paris.
M. **Guillemin**, huissier à Givry-en-Argonne (Marne).
M. le Dr **Guinon**, méd. des hôp., 59, rue des Mathurins, Paris.
M. le Dr **Halbout**, à Bernay (Eure).
M. le Dr **Hamaide**, 90, boul. Magenta, Paris.
M. **Hannaux**, sculpteur, 11, rue Saint-Simon, Paris.
M. le Dr **Hardivilliers** (**d'**), à Amiens (Somme).
M. le Dr **Haushalter**, prof. agr., 4, rue de Rigny, Nancy (M.-et-M.)

M. J. **Henrotte**, 13, rue Scribe, Paris.
M. le Dr **Hérard**, anc. présid. Ac. de méd., 12 *bis*, place Delaborde.
M. le Dr **Hervé**, à Lamothe-Beuvron (Loir-et-Cher).
M. le Dr **Hervéou**, à Gourin (Morbihan).
M. **Huguet**, avocat, 71, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.
M. le Dr **Isaac fils**, 37, rue Estelle, Marseille (Bouches-du-Rhône).
M. le Dr **Jablonski**, à Poitiers (Vienne).
M. le Dr **Jardet**, 17, boulevard National, à Vichy (Allier).
M. le Dr **Jeanne**, rédac. en ch. du *Concours méd.*, Meulan (S.-et-O.).
M. le Dr **Jourdan**, 24, rue du Mont-Thabor, Paris.
M. le Dr **A. Julien**, 112, boulevard de Belleville, Paris.
M. le Dr **Kaler**, à Givry-en-Argonne (Marne).
M. **Kuhn**, prof. à l'Ecole norm. des Inst., 11, r. Molitor, Paris.
M. le Dr **Lacaille**, 48, rue Saint-Lazare, Paris.
M. **Lailler** (Maurice), 86, rue de Miromesnil, Paris.
M. **Lambert**, à Remicourt, par Givry-en-Argonne (Marne).
M. **Lanseigne** (Georges), à Châteauroux (Indre).
M. G. **Lanson**, maître de conf. à la Sorb., 9, rue Val-de-Grâce, Paris.
M. le Dr **Laurent**, 7, rue Colbert, à Versailles (Seine-et-Oise).
M. **Lecherbonnier**, subst. du proc. gén., 7, rue Jasmin, Paris.
M. le Dr **Legendre**, méd. des hôp., 26, rue de Châteaudun, Paris.
M. E. **Legouvé**, de l'Académie franç., 14, rue Saint-Marc, Paris.
M. le Dr **Legrand**, 14, rue d'Amsterdam, Paris.
M. **Legrand**, 115, rue d'Aboukir, Paris.
M. **Léon** (Xavier), direct. de la *Revue métaphysique et de morale*, 39, rue des Mathurins, Paris.
M. le Dr **Léopold Levi**, 11 *bis*, rue d'Edimbourg, Paris.
M. le Dr **Lepage**, acc. des hôp., 27, rue du Rocher, Paris.
M. **Le Roux** (Hugues), 47, r. de Poissy, St-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
M. le Dr **Le Roy**, 29, rue Tronchet, Paris.
M. le Dr **Letulle**, prof. agr., méd. des hôp.; 7, rue de Magdebourg.
M. le Dr **Linossier**, 51, rue de Lille, Paris.
M. le Dr **Loisel** (G.), 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris.
M. F. **Lorthiois**, 40, place Thiers, à Tourcoing (Nord).
M. le Dr **Loubet**, Marseille (Bouches-du-Rhône).
M. le Dr **Lubetzki**, 17, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.
M. le Dr **Lyot**, chirurg. des hôp., 27, rue de Rome, Paris.
M. le Dr **Madeuf**, 32, boulevard de Port-Royal, Paris.
M. **Maffre**, instituteur à Quirbajou, par Quillan (Aude).
M. le Dr **Malibran**, à Menton (Alpes-Maritimes).
M. **Malpièce**, 11, boulevard Soult, Paris.
M. le Dr **Mangenot**, 55, avenue d'Italie, Paris.
M. le Dr **Manheimer Gomès**, 32, rue de l'Arcade, Paris.
M. le Dr **Manquat**, 2, rue Deloye, à Nice (Alpes-Maritimes).

M. le Dr **Marcombes**, aide-major, 1, avenue de Valmy, Châlons-sur-Marne (Marne).
M. **L. Marcheix**, agrégé de philosophie, Bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, Paris.
M. le Dr **Maréchal**, 30, rue Cambacérès, Paris.
M. le Dr **Margery**, à Sannois (Seine-et-Oise).
M. le Dr **A. Marie**, méd. chef, asiles aliénés, 57, rue de Douai.
M. le Dr **P. Marie**, prof. agr. méd. des hôp., 209, boul. St-Germain
M. le Dr **Martin** (Henri), 2, avenue Friedland, Paris.
M. le Dr **Martinet**, à Villenauxe (Aube).
M. le Dr **Masse**, prof. à la Faculté de médecine, Bordeaux.
M. le Dr **Mathieu**, méd. des hôp., 37, rue des Mathurins, Paris.
M. le Dr **Matton**, à Salies-de-Béarn (Landes).
M. le Dr **Mayeur**, à Epinay-sur-Seine (Seine-et-Oise).
M. le Dr **Maygrier**, prof. agr. acc. des hôp., 10, rue de Mogador, Paris
M. **Meny**, 5, rue Milton, Pau (Basses-Pyrénées).
Mme **Meny**, 5, rue Milton, Pau (Basses-Pyrénées).
M. le Dr **Mercier**, à Montluçon (Allier).
M. **Merle d'Aubigny**, 27, rue de Humboldt, Paris.
Mme **A. Méry**, 5, rue Milton, Paris.
M. le Dr **Méry**, prof. agr. méd. des hôp., 91, rue Saint-Lazare.
M. le Dr **Mesnard**, 18, rue du Val-de-Grâce, Paris.
M. le Dr **Mignon**, à Romorantin (Cher).
M. le Dr **Mignon**, aux Mureaux (Seine-et-Oise).
M. le Dr **Milian**, 11, rue de Naples, Paris.
M. le Dr **Molènes** (de), 29, boul. Malesherbes, Paris.
Mme **Moll Veiss**, 10, cours du Jardin-Public, Bordeaux (Gironde)
M. le Dr **Monteux**, 70, boul. de la Corderie, Marseille (B.-du-R.)
M. le Dr **Montprofit**, à Angers (Maine-et-Loire).
M. le Dr **Moret**, à Courlon (Yonne).
M. le Dr **Mosny**, médecin des hôpit., 64, rue de la Victoire, Paris.
M. le Dr **Mourette**, à Besançon (Doubs).
M. **Nicolas**, étudiant, rue Linné, Paris.
M. **Neissein**, banquier, 27, rue de Larochefoucauld, Paris.
M. **J. Noël**, propriétaire, Givry-en-Argonne (Marne).
M. **Mlouzay**, ancien prof. au lycée Condorcet, 62, rue Truffaut.
M. **Oberkampff**, 16, chem. du Lycée, St-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône)
M. le Dr **Oddo**, 23, cours Puget, Marseille (Bouches-du-Rhône).
M. le Dr **Odin**, Saint-Galmier (Loire).
M. le Dr **Omont**, Pont-Audemer (Calvados).
M. le Dr **Oudaille**, Fresnoy-le-Grand (Aisne).
M. le Dr **Ovion**, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
M. **Papillon**, prof. au lycée Condorcet, 10, rue Nolet, Paris.
M. le Dr **Pascal**, villa Sainte-Marguerite, Cannes (Alpes-Maritimes

Passy, 20, rue de la Madeleine, Bourg-la-Reine (Seine).
Dr **Patay**, 2, quai Duguay-Trouin, Rennes (Ille-et-Vilaine).
errault-Darbot, archiviste de la Commission des Monuments historiques, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.
Dr **Petitjean**, sénateur, 5, rue Claude-Chahu, Paris.
Dr **Petitjean**, Vesoul (Haute-Saône).
Dr **Peyssonié**, Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).
Dr **Peytoureau**, 14, cours de Tourny, Bordeaux (Gironde).
Pérez (Ch.), prof. à la Faculté des sciences, Bordeaux.
le Dr **Philippe** (Jean), 54, rue de la Clef, Paris.
le Dr **Pinard**, prof. à la Fac. de méd., 10, rue Cambacérès, Paris.
Plessis (du), la Commanderie, St-Christau (Basses-Pyrénées).
Plisson, 56, avenue Victor-Hugo, Paris.
le Dr **Potiquet**, 56, rue de Houdan, Sceaux (Seine).
le Dr **Poupinel**, 12, rue Margueritte, Paris.
le Dr **Pron**, Joinville (Haute-Marne).
le Dr **Proust**, prof. à l'École de Méd., Inspect. général des services sanitaires, 45, rue de Courcelles, Paris.
Pusux (Frank), 11, avenue de l'Observatoire, Paris.
le Dr **Quantin**, Gournay (Eure).
le Dr **Quentin**, 240, rue de Charenton, Paris.
le Dr **Queirel**, dir. École méd., 18, r. Dieulée, Marseille (B.-d.-R.)
le Dr **Ranse** (**de**), corresp. de l'Ac. de méd., 6, rue de Monceau.
Raquet, sénateur, 5, rue d'Heilly, Amiens (Somme).
Rauh, Maître de Confér. à l'École norm., 4, rue d'Ulm, Paris.
le Dr **Regnauld** (Félix), 225, rue Saint-Jacques, Paris.
Renard (S.), 130, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Rendu, 35, rue du Général-Foy, Paris.
le Dr **Reynier**, prof. agr., Chir. des hôp., 12 *bis*, pl. Delaborde.
Aug. Rey, 8, rue Sainte-Cécile, Paris.
le Dr **Ribard**, Meudon (Seine).
le Dr **Ricard**, prof. agr., Chir. des hôp., 68, rue Pierre-Charron.
le Dr **Rigabert**, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
le Dr **Rolland**, Toulouse (Haute-Garonne).
le Dr **Rondani**, Graus (Bouches-du-Rhône).
le Dr **Rosenthal**, 5, passage Saulnier, Paris.
le Dr **Roulland**, Niort (Deux-Sèvres).
le Dr **Rousseau**, Le Parangon, Joinville-le-Pont (Seine).
le Dr **Roussel** (Albéric), Fontenay-sous-Bois (Seine).
le Dr **Roux** (J.-Ch.), 46, rue de Grenelle, Paris.
le Dr **Ruelle** fils, 28, rue Tronchet, Paris.
le Dr **Sabouraud**, 62, rue Caumartin, Paris.
le Dr **Stéph. Bonnet**, 13, rue de Turin, Paris.
le Dr **Saint-Philippe** (R.), 53, q. des Chartrons, Bordeaux (Gir.).

M. le Dr **Salnelle**, Bernay-sur-Eure (Eure).
M. le Dr **Saquet**, Nantes (Loire-Inférieure).
M. le Dr **Saurey**, Batna (Algérie).
M. le Dr **Sébileau**, prof. agr. chir. des hôp., 56, rue de Londres
M. le Dr **Sergent**, 172, boulevard Haussmann, Paris.
M. le Dr **Sevestre**, méd. des hôp., 53, rue de Châteaudun, Paris
M. le Dr **Siffre**, 97, boulevard Saint-Michel, Paris.
M. le Dr **Siredey**, méd. des hôp., 80, rue Taitbout, Paris.
M. le Dr **Souloumiac**, Saint-Agnan (Charente-Inférieure).
M. **Tartier**, percepteur, Givry-en-Argone (Marne).
Mme **Tartier**, Givry-en-Argone (Marne).
M. **Taschereau**, 260, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. le Dr **Thiercelin**, 37, rue des Mathurins, Paris.
Mme **Thomas**, Inspectrice des écol. mat., 57, rue Laugier, Paris
M. le Dr **Thomas**, Saint-Saens (Seine-Inférieure).
M. le Dr **Thomas** (A.), 92, boulevard Haussmann, Paris.
M. le Dr **Toulouse**, méd. en chef asile, Villejuif (Seine).
Mme le Dr **Tourangin**, 20, boulevard Voltaire, Paris.
M. **Toussaint** (H.), p. à l'École Lavoisier, 22, av. de l'Observato
M. le Dr **Triboulet**, méd. des hôp., 5, cité d'Antin, Paris.
M. le Dr **Trolard**, Sainte-Eugénie, Alger.
M. le Dr **Trousseau**, méd. d. Quinze-Vingts, 57, b. Haussmann, Pa
M. le Dr **Variot**, méd. des hôp., 24, rue Vignon, Paris.
M. **Véra**, architecte, 61, rue de Rome, Paris.
M. le Dr **Veyrières**, 6, place Saint-Michel, Paris.
M. **Vézin**, prof. dép. d'agriculture, Blois (Loir-et-Cher).
M. le Dr **Vidal**, 13, rue de Lubeck, Paris.
M. le Dr **Vignes**, 53, avenue Montaigne, Paris.
M. le Dr **Vulpian**, 51, avenue Montaigne, Paris.
M. **Wallon**, 1, rue César-Poulain, Reims (Marne).
M. le Dr **Walther**, prof. agr., ch. des hôp., 21, boulev. Haussma
Mme **Wearn**, doct. gymnte, 31, q. des Chartrons, Bordeaux (Girond
M. le Dr **Weil** (Albert), 151, boulevard Magenta, Paris.
M. **Weill** (Elie), 3, rue Cambacérès, Paris.
M. le Dr **Weil**, (G.), 8, rue de Passy, Paris.
M. le Dr **Weil-Mantou**, 28, rue de Châteaudun, Paris.

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi.— Paris, 1er Arrt. — 126.8.1903 (Cl.).

N° 2 Avril 1903

L'Hygiène Scolaire

CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE

et de pédagogie physiologique.

Encore un Congrès! diront probablement les mêmes personnes qui se sont écriées, non sans ironie : *Encore une Ligue!* — Eh oui ! Les raisons qui nous ont décidés à fonder une nouvelle Ligue pour la défense d'idées que nous croyons justes et à publier une nouvelle Revue pour lui servir d'organe, nous ont poussés à provoquer la réunion d'un Congrès : c'est la volonté de créer et d'entretenir un mouvement d'opinion en faveur de l'*hygiène scolaire;* c'est la conviction que, dans une société aussi affairée que la nôtre, il faut, quand on veut obtenir des réformes, en parler sans cesse, y intéresser toutes les catégories de citoyens, ceux qui lisent et ceux qui causent, ceux qui n'aiment pas sortir de chez eux et que l'imprimé va relancer au coin de leur feu, comme ceux que la parole seule dégèle et peut attirer autour de la tribune d'un conférencier.

Il est depuis quelques années à la mode de dire que les congrès entre savants ne servent pas plus aux progres de la science que les congrès entre diplomates ne contribuent à résoudre les difficultés politiques. Cette opinion ne me paraît pas fondée; car, si notre temps a vu se multiplier ces congrès scientifiques, il peut aussi se targuer d'avoir multiplié les découvertes, et, si de nouvelles difficultés internationales se succèdent sans cesse, il me semble qu'elles se résolvent plus vite et avec moins de malheurs pour l'humanité qu'aux époques antérieures.

L'avantage inestimable des congrès est de mettre en présence réelle non seulement des idées, mais des personnes qui, sans ces

occasions, provoquées spécialement, ne se seraient probablement jamais rencontrées. Il y a des opinions, mélange de bon grain et d'ivraie, qu'on n'épure qu'après les avoir fait passer au crible d'une discussion verbale ; il y a des sujets auxquels peuvent s'intéresser également des hommes que la vie tient éloignés les uns des autres et, par conséquent, sur lesquels ces hommes n'auraient jamais échangé leurs idées, si un congrès ne les avait pas attirés en un même lieu dans le même temps.

Les premières réunions de notre Comité, qui ont mis en présence des médecins et des professeurs, d'ailleurs pères de famille les uns et les autres pour la plupart, ont fait éclater les divergences de leurs tendances sur certaines questions ; mais, après discussions contradictoires, si toutes les opinions ne se sont pas fusionnées, il a été sensible que de part et d'autre elles s'étaient quelque peu modifiées.

Or, les questions si nombreuses que soulève la pédagogie n'ont été presque jamais agitées que dans des réunions d'éducateurs ; ce sera, pensons-nous, une nouveauté féconde qu'elles soient abordées parallèlement et contradictoirement par des physiologistes et des médecins comme par des pères de famille de professions diverses, ayant comme centre commun d'attraction l'amour de leurs enfants et la préoccupation de l'avenir de ceux-ci.

Si, comme nous l'espérons, beaucoup répondent à notre appel, y aura-t-il à craindre des discussions confuses par suite de l'incompétence de beaucoup des assistants ? — Nous ne le pensons pas, d'abord parce que dans des réunions semblables les hommes vraiment au courant des questions se font seuls écouter ; ensuite, parce que les organisateurs du congrès auront pris soin de délimiter les sujets à l'étude et d'en préparer la discussion par des rapports où sera faite la mise au point préalable.

Pour les questions d'ordre exclusivement médical, un rapporteur médecin les aura rendues clairement accessibles aux assistants étrangers à la médecine.

Pour celles qui sont du domaine commun à la physiologie et à la psychologie, à la pédagogie et à l'hygiène, deux rapporteurs, l'un médecin, l'autre éducateur professionnel, auront exposé les faits, chacun à la lumière de ses études particulières et de son expérience personnelle

Une troisième personne, ayant pris connaissance, avant le congrès, des rapports ainsi préparés, sera chargée d'en présenter la critique, afin d'amorcer pour ainsi dire la discussion publique entre ceux des assistants auxquels ces lectures et cette critique auront suggéré des réflexions nouvelles.

Grâce à ce travail préparatoire, nous avons pleine confiance dans la réussite du futur Congrès,... si nos adhérents et les amis qu'ils pourront recruter viennent en nombre suffisant.

Il va de soi que, en dehors des sujets mis en discussion après avoir été l'objet de rapports, des communications pourront être faites par les membres du Congrès sur n'importe quelle question touchant à l'hygiène scolaire et à la pédagogie.

Enfin, nous espérons, si les adhésions sont assez nombreuses pour nous permettre de choisir un local approprié, organiser une exposition de mobilier scolaire hygiénique.

Dr Paul Le Gendre.

Le Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique organisé par la Ligue des médecins et des familles se tiendra à Paris le 1er novembre 1903.

Il y sera lu des rapports sur les sujets suivants :

1° Inspection médicale des écoles primaires ;

2° Rôle du médecin scolaire ;

3° Durée et répartition des heures de travail, suivant l'âge des élèves : a) dans l'internat, b) dans l'externat ;

4° Valeur comparative du travail du matin et du travail de l'après-midi. — Utilité du repos prolongé de l'après-midi.

Pour les deux dernières de ces questions il sera lu deux rapports, l'un rédigé par un professeur, l'autre par un médecin.

Les adhésions et avis de communication doivent être adressés, *le plus tôt possible*, à M. le Dr J.-Ch. Roux, secrétaire général du Congrès, 46, rue de Grenelle.

Le prix de la cotisation, fixé à cinq francs, doit être joint à la demande d'inscription.

MESURE EXPÉRIMENTALE DE LA FATIGUE

PRODUITE PAR LE TRAVAIL SCOLAIRE

CHEZ LES ENFANTS (1)

par

MM. les Drs Albert MATHIEU et J.-Ch. ROUX

Jusque dans ces derniers temps la journée de travail demand aux écoliers a été fixée d'une façon presque purement empiriq Les facteurs qui ont déterminé l'élaboration du tableau des heur de travail, classes et études, n'ont pas toujours été purement péd gogiques. Il semble bien que les commodités de la discipline po les établissements d'internat ont dû passer souvent avant les autr considérations. Pendant qu'ils sont en classe ou en étude, les élèv sont d'une surveillance beaucoup plus facile que lorsqu'ils sont liberté dans les cours. Mais s'ils sont maintenus dans les sall d'étude pendant un temps prolongé, égal, quel que soit leur âge leur capacité de travail intellectuel, il faut bien qu'on les y occup qu'on leur donne de la besogne à faire. D'autre part, les progra mes des examens de fin d'études sont chargés et leur échéance là, menaçante.

On a donc été amené à exiger des enfants une somme de trav souvent trop considérable dans des séances d'une trop long durée, sans se demander si, en agissant ainsi, on se plaçait da les conditions voulues pour obtenir de leur cerveau le ma mum de rendement avec le minimum d'effort ; sans se demander par des séances trop longues d'immobilisation en air confiné d'application mentale, on ne risquait pas de nuire à leur dév loppement physique et intellectuel.

La tendance de la jeune pédagogie dans tous les pays est de re treindre les séances de travail scolaire ; elle a la prétention cep dant d'obtenir un rendement meilleur. Il y aurait donc bénéfice la fois pour le corps et pour l'esprit.

(1) Cette revue générale a été présentée au Comité de la Ligue le 27 février 1 au début d'une discussion sur la durée des classes.

L'observation pure, la constatation des résultats obtenus par la pédagogie traditionnelle suffiraient à la rigueur pour justifier ces tendances réformatrices. Toutefois, nous vivons à une époque de contrôle expérimental et scientifique et l'on s'est ingénié à inventer et à mettre en œuvre des méthodes capables d'apprécier la rapidité d'apparition et l'intensité de la fatigue sous l'influence du travail intellectuel chez les écoliers. Bien qu'incomplètes et rudimentaires encore, les recherches faites n'en sont pas moins intéressantes, elles ne doivent être ignorées d'aucune des personnes qui s'occupent de l'éducation intellectuelle des enfants et des jeunes gens. Leur exposé nous a paru la préface nécessaire des échanges de vues que l'on veut provoquer ici entre des professeurs, des médecins et des pères de famille sur la durée des heures de classes, d'études et de récréation et sur leur répartition.

On comprend combien il est important de savoir quelle somme d'application intellectuelle peuvent fournir les enfants des différents âges, sans arriver à une fatigue marquée. Cette notion fournirait des indications importantes sur la durée que doivent avoir les classes et les études et sur leur division en séances de travail. Il serait très utile aussi de savoir comment se répartissent les matières d'enseignement au point de vue de l'effort qu'elles réclament et de la fatigue qu'elles provoquent.

Bien entendu, il ne peut pas être question de supprimer la fatigue intellectuelle, mais de la réduire et surtout de faire en sorte qu'elle ne persiste que le moins possible d'une séance de travail à l'autre et surtout d'un jour au jour suivant. Dans ces conditions d'attention plus grande et de réceptivité cérébrale meilleure, le rendement intellectuel serait sans aucun doute plus productif et le bénéfice éducateur plus grand.

Nous n'avons eu, pour recueillir les données réunies dans le présent travail, qu'à consulter deux ouvrages récemment publiés (1), qui exposent tous deux nettement l'état de la question.

* * *

Méthodes employées pour étudier la fatigue chez les écoliers. — Pour déterminer la fatigue chez les écoliers on peut avoir recours à trois méthodes différentes et d'inégale valeur.

1° *Méthode ergographique.*

Les recherches se font à l'aide de l'ergographe de Mosso. On sait que cet appareil est composé de telle façon que l'avant-bras étant

(1) L. Burgerstein et A. Netolitzky, *Handbuch der Schulhygiene*, 2ᵉ édit. 1902. — Binet et Henri. *La fatigue intellectuelle.*

solidement fixé sur une table, le médius soulève et laisse retomber successivement un poids donné, à intervalles de temps égaux ; ces soulèvements successifs s'inscrivent sur un cylindre, et, lorsque les muscles qui meuvent le médius sont épuisés et que son soulèvement est impossible, il est facile de calculer, d'après les oscillations inscrites sur le cylindre, la hauteur totale à laquelle a été soulevé le poids, c'est-à-dire à exprimer en kilogrammètres le travail fourni.

On peut donc, semble-t-il, en examinant un élève avant et après une classe, voir de combien le travail intellectuel fait baisser le travail mécanique que fournissent les muscles fléchisseurs du médius. Malgré sa précision apparente, cette méthode nous paraît sujette à caution. En effet, l'immobilisation de l'avant-bras n'est pas parfaite ; lorsque le médius se fatigue, les mouvements de flexion du poignet peuvent contribuer à soulever le poids. A la fin, quand la fatigue se fait sentir, on opère des tractions avec tout le bras. « Cette cause d'erreur peut être évitée par des sujets adultes qui savent s'observer, disent Binet et Henri ; mais, dans des expériences faites sur des élèves d'écoles et de lycées, il serait chimérique de compter sur cette auto-surveillance. Nous avons eu l'occasion de faire des recherches ergographiques sur une centaine d'élèves dans les écoles, et très rapidement nous nous sommes aperçus que l'ergographe de Mosso encourage la fraude. » Nous éliminerons donc d'emblée toutes les recherches faites avec cette méthode défectueuse. Il n'y a d'ailleurs qu'une série d'expériences dues à Kemsies où cette méthode ait été employée d'une façon systématique sur un nombre suffisant d'élèves. Les variations considérables présentées dans le travail mécanique fourni par les élèves d'un jour à l'autre suffiraient à rendre l'interprétation du résultat très difficile : tel élève qui un jour, le matin, au repos, donne un travail de 2 kilogrammètres, ne fournit un autre jour qu'un travail de 0 kgr. 80 dans les mêmes conditions.

Méthode de la sensibilité tactile. — Lorsque, avec les deux pointes écartées d'un compas, on touche la peau, pour que le sujet sente deux contacts, il faut un certain intervalle entre les deux pointes, sinon il ne perçoit qu'un contact. L'écart nécessaire pour la perception des deux pointes varie beaucoup suivant les endroits de la peau que l'on étudie : il est de quelques millimètres, 2 à 4, sur la pulpe des doigts, le bout du nez ; il est de 7 à 15 millimètres sur le front, les joues, le dos de la main, de 40 à 60 millimètres sur l'avant-bras, le bras, le dos, etc.

Le fait qui nous intéresse ici, c'est que, sous l'influence de la fatigue intellectuelle, la distance des deux pointes nécessaire pour que le sujet distingue nettement deux contacts doit être augmentée ;

en effet, « pour distinguer si le contact est produit par une ou deux pointes, le sujet doit fortement concentrer son attention; si on ne peut pas concentrer assez fortement son attention on ne distinguera pas aussi facilement deux points que si on la concentre fortement(1). »

Griessbach a employé ce procédé pour mesurer la fatigue intellectuelle sur des écoliers; ces expériences étaient faites sur chaque sujet séparément, avant les classes, puis après les classes, puis après quelques heures de repos. Les recherches portaient naturellement toujours sur les mêmes points de la peau. Les résultats ainsi obtenus ont toujours été très nets et très précis comme nous le dirons plus loin. Cette méthode a été employée et vérifiée par Vernod qui est arrivé aux mêmes résultats. Ainsi malgré quelques critiques de Thorndike on peut la tenir pour valable.

Méthode de travail intellectuel. — Cette méthode nous parait de beaucoup la meilleure et la plus exacte; elle est d'une application très simple. On fait faire à toute une classe une dictée avant et après un travail déterminé; le nombre des fautes constatées dans la dictée après le travail permet de juger de la fatigue intellectuelle des élèves de la classe. Cette méthode a l'avantage de porter d'un seul coup sur un grand nombre de sujets et de donner immédiatement une moyenne. Employée d'abord par Sikorsty et par Höpfner, elle a été appliquée systématiquement surtout par Friedrich, sur une classe de 50 élèves.

Cet auteur faisait une seule dictée par jour, il a continué ses expériences pendant six semaines, étudiant ainsi l'influence d'une classe d'une heure, de deux heures, d'une séance de récréation et de gymnastique.

La méthode de calculs appliquée par Burgenstein n'est qu'une variante : au lieu d'une dictée, les élèves doivent faire une série d'opérations (addition de deux nombres de 20 chiffres, multiplication d'un nombre de 20 chiffres, par un nombre d'un chiffre compris entre 3 et 6). Les erreurs de calculs servent à apprécier la fatigue intellectuelle. Somme toute, tous ces procédés permettent de mesurer la fatigue intellectuelle par la diminution de l'attention.

Résultats obtenus par l'emploi de ces diverses méthodes. — L'emploi de ces divers moyens d'étude a conduit les observateurs à quelques conclusions intéressantes sur les conditions qui font apparaître la fatigue intellectuelle, et sur la façon dont elle se répare.

Dans tout travail intellectuel prolongé, on peut distinguer deux périodes. Tout d'abord, une période de mise en train, où le travail

(1) Binet et Henri. *La fatigue intellectuelle*, page 321.

devient de plus en plus facile, où l'attention devient de plus en plus sérieuse, où les fonctions intellectuelles s'accomplissent mieux; puis, dans une seconde période, arrivant plus ou moins tôt suivant l'âge, l'entraînement des élèves, suivant la difficulté du sujet traité, la fatigue apparait et croît rapidement.

Höpfner, dans une expérience souvent citée, a mis en évidence cette marche de la fatigue intellectuelle; l'expérience très simple fut de faire à une classe une longue dictée, longue de deux heures. Le calcul des fautes commises aux divers moments de la dictée lui permit de calculer la durée de la période de mise en train et la progression de la fatigue. Cette dictée de 19 phrases ayant à peu près chacune la même longueur était faite à une classe de 50 élèves, âgés en moyenne de 9 ans. Le calcul du nombre des erreurs faites par toute la classe sur chaque phrase montre que, au début, vers la quatrième ou cinquième phrase, les fautes d'orthographe diminuent légèrement, mais, à partir de la sixième phrase, le nombre des erreurs commence à croître; ce nombre va toujours en augmentant, et, à la fin de la dictée, la classe, considérée dans son ensemble faisait six fois plus de fautes d'orthographe qu'au début.

La fatigue intellectuelle et le nombre de fautes d'orthographe ont varié suivant la longueur des classes — comme cela était facile à prévoir. Nous citerons quelques nombres empruntés au travail de Friedrich. Cet auteur faisait à différents moments de la journée une dictée à des écoliers et mesurait la fatigue d'après le nombre de fautes; chaque dictée se composait de 12 propositions et chaque proposition de 25 lettres, la durée d'une dictée était de trente minutes. La classe sur laquelle ont porté ces expériences, comprenait 51 élèves, dont l'âge était de 10 ans en moyenne. On ne faisait qu'une expérience par jour. Avant la classe du matin, la dictée ne comportait que 40 fautes — après une heure de classes il y avait 70 fautes — après deux heures de classes sans récréation, il y avait 160 fautes — après trois heures de classes sans récréation, 190 fautes.

La fatigue est bien plus rapide dans les classes du soir que dans les classes du matin.

Après deux heures de classes sans récréation, on trouve le matin 160 fautes — le soir 185 fautes. Enfin, suivant le travail fourni, la fatigue varie beaucoup; voici les chiffres obtenus par Wagner qui employait la méthode de la sensibilité tactile.

Si nous représentons par un chiffre l'intensité de la fatigue intellectuelle produite sur les enfants par telle ou telle occupation, nous pouvons établir d'après Wagner le tableau suivant.

La fatigue qui suit une classe de mathématiques est très forte et peut être représentée par le chiffre 100 — la fatigue qui suit une

ent aussi quelque intérêt. L'influence d'une courte ré-
t fort remarquable, une récréation de huit minutes entre
es diminue considérablement la fatigue.
ux heures de classes, sans récréation dans l'intervalle,
contenait 160 fautes; tandis qu'on trouvait seulement
lorsqu'une courte récréation de huit minutes séparait les
es.
de midi à deux heures ne suffit pas à ramener l'écolier
rmal; Friedrich trouve 40 fautes le matin, 60 fautes le
avons déjà indiqué que deux heures de classes fatiguent
plus les écoliers le soir que le matin.
ée du dimanche fait disparaître toute trace de fatigue, et
on de la sensibilité tactile montre que l'attention peut se
bien plus facilement.
nche à midi un écolier sent nettement deux contacts avec
de 1mmr,5 sur le bout du nez et de 3mmr sur le front.
'un jour de semaine à midi il faut un écart des deux
e 5mmr sur le nez et de 15mmr sur le front, soit un
ron trois fois plus grand.
est un fait qui ressort de toutes ces expériences, c'est que
tique n'est pas un repos; elle produit sur l'attention les
ets qu'un travail intellectuel prolongé. Nous avons vu que,
hode de la sensibilité tactile, Wagner avait établi qu'une
ymnastique fatigue autant qu'une heure de latin ou de
drich, de son côté, trouve après une heure de gymnastique
i 150 fautes dans la dictée, autant qu'après deux heures
sans récréation dans la matinée. En employant la mé-
calculs, Burgenstein est arrivé aux mêmes résultats :
de gymnastique est suivie d'autant d'erreurs de calcul
heures de classe avec récréation.

* * *

pu tenir un compte suffisant de différents facteurs capables de faire varier le rendement intellectuel des enfants et on n'a peut-être pas suffisamment distingué l'inattention de la fatigue vraie. Quoi qu'il en soit, telles qu'elles sont, elles apportent des arguments d'une réelle valeur, nous semble-t-il, à ceux qui réclament que la durée des séances de travail scolaire soient diminuées et qu'elles soient séparées par des récréations d'une durée suffisante.

Jusque dans ces derniers temps, en laissant de côté les heures d'études, les heures de classe en France ont été réparties de la façon suivante dans les écoles primaires : cinq jours par semaine de 8 heures du matin à 11 heures et de 1 heure à 4 heures de l'après-midi. Ces deux séances sont coupées à 10 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi, par une récréation dans la cour de 10 à 15 minutes. Dans les collèges et lycées, il y avait classe cinq jours par semaine, le matin de 8 heures à 10 heures et de 2 à 4 heures. Ces séances de travail étaient évidemment trop longues.

Depuis le début de cette année scolaire, les classes dans les lycées doivent être d'une heure seulement, les élèves ont cinq jours par semaine, 4, 5 et quelquefois 6 heures de classe. Les classes de dessin sont de 2 heures. Ces séances de classes doivent être interrompues par une récréation de 5 minutes pendant laquelle les élèves doivent sortir et les locaux des classes être largement aérés. Cette prescription n'est pas exécutée partout et nous pourrions citer tel grand lycée de Paris dans lequel les classes se suivent immédiatement sans autre interruption que le temps strictement nécessaire pour qu'un professeur remplace l'autre.

Il nous paraît certain que des séances d'une heure de classe sont encore trop longues pour des enfants au-dessous de 10 ou 12 ans. Pour eux une demi-heure suffirait.

Du reste, l'essai des classes d'une demi-heure ou de 45 minutes, a été fait dans différents pays ; il a donné pleine satisfaction. En Norvège, dès 1888, les classes dans les écoles primaires n'avaient qu'une durée de 45 minutes et Mme Thomas, notre collègue dans le Comité de la Ligue, envoyée en mission dans ces pays, affirme que ces courtes classes donnent d'excellents résultats malgré un programme scolaire au moins aussi chargé que celui des écoles primaires en France. A Lubeck, en 1883, on résolut de faire pendant deux ans l'essai des classes de 45 minutes ; elles donnèrent des résultats si satisfaisants que, à l'expiration des deux années, cette organisation a été conservée. A Berlin, pour les plus jeunes enfants des écoles primaires, les classes sont seulement d'une demi-heure.

On peut se demander même si les séances de 45 minutes ne sont pas le type le meilleur de 10 à 12 ans jusqu'à la fin des études primaires ou secondaires. Ces séances seraient séparées par des ré-

es enfants doivent être peu nombreux dans les classes, ils être à peu près de même force ; le travail demandé en des classes doit être modéré, les matières enseignées doivent ropriées à leur âge, elles doivent être enseignées de façon r leur curiosité et à soutenir leur attention ; les maîtres pouvoir les connaître individuellement d'une façon suffisante précier leur tempérament, leur tournure d'esprit, leur de travail, leurs tares cérébrales même, et pour en tenir dans leur éducation et leur instruction.

la circulaire initiale de M. Leygues et dans une circulaire de M. Liart, il a été nettement spécifié que deux séances ure ne devraient jamais être consacrées à l'enseignement ême matière ; elles doivent réellement constituer deux différentes. L'idée mère de cette disposition est excellente même. On veut que l'intérêt et l'attention des élèves soient s par la variété des matières enseignées.

ait peut-être parfait avec des classes peu nombreuses et des peu près de même force. Mais que voulez-vous que ar exemple, un professeur d'allemand d'une classe de la atin sciences qui ne dispose que de deux heures par semaine eigner cette langue vivante à 35 élèves dont 10 seulement nt suivre un cours fait en allemand, dont 15 ne possèdent diome que des rudiments infimes et ne comprennent pas ses les plus simples ? Mieux vaudrait sans doute dans ces s deux classes d'une heure sur le même sujet, séparées tervalle de 10 à 15 minutes.

nnées précédentes nous paraissent pleinement favorables à ition du travail en séances courtes, mais bien employées, rticulier à des classes de courte durée. Nous aurions pu au

Nous aurions pu encore insister davantage sur la valeur comparée du travail intellectuel du matin et de l'après-midi ; mais cela nous eût entraînés trop loin et toutes ces questions méritent d'être étudiées séparément.

LES DEVOIRS DANS LA FAMILLE

(ÉCOLES PRIMAIRES)

Voici l'énumération de devoirs donnés à faire pour le lendemain, dans une école de filles de Paris ; une carte de géographie, trois problèmes, une rédaction. Soit six pages environ de devoirs écrits.

Je ne parle pas des leçons.

Ce qui veut dire qu'après leur sortie de l'école à quatre heures, ces fillettes de douze ans se mettent au travail, le quittent pour prendre leur repas, se remettent à la besogne jusqu'à neuf ou dix heures et, à cinq heures du matin, se lèvent pour terminer leur tâche !

Il ne s'agit pas ici d'élèves médiocres dont la lenteur du travail explique cette longueur de temps. Je parle de deux des meilleures élèves de l'école.

Pourquoi cet excessif supplément de travail après la classe ?

Pourquoi ? mais simplement parce que l'on prépare le certificat d'études primaires.

Je connais une enfant de dix ans, élève du cours moyen qui reste habituellement jusqu'à onze heures et *minuit* à faire ses devoirs pour l'école. La mère, inquiète de ce surcroît de fatigue, a pris le parti de collaborer aux devoirs, de sorte que l'enfant peut, maintenant se coucher à *dix heures*.

Un enfant de *six ans et demi* apprend sa leçon d'histoire : une douzaine de lignes de texte. Je l'entends articuler avec peine ces mots : *Ses successeurs sont incapables de repousser les incursions des Normands qui finissent par s'établir en Neustrie, et ses petits-enfants à la suite du traité de Verdun* (843) — le 843 est indispensable ! — *l'un des plus grands événements de notre histoire...*

Vous avez bien lu : *six ans et demi !*

L'enfant doit, ce jour-là, « repasser » en outre, deux pages de géographie, sur les définitions des caps, presqu'îles, etc.

Je dis que le seul fait de donner à apprendre par cœur ces douze lignes d'un pareil texte à une enfant de six ans, constitue une monstruosité.

Autre exemple ;

Voilà une enfant de neuf ans, élève du cours élémentaire (4e classe sur 5), qui fait ses devoirs ; depuis une heure elle s'acharne

à la même opération. Il s'agit de multiplier 64815,23 par 79,08 et de faire la *vérification par la division :* ce qui donne (si je ne me suis pas trompé moi-même) la division suivante à effectuer 5125588,3884 : 79,08, ou si l'on préfère 5125588,38 : 64815,23. Authentique ! A Paris, en 1901 !

Je passe sur les analyses grammaticales ou « logiques » et j'arrive aux leçons : définition des conjonctions composées ou locutions « conjonctives », et liste de ces expressions. Il n'y en a que treize. Apprendre la liste des départements du bassin de la Loire, le nom de leurs anciennes provinces, les chefs-lieux, et les cours d'eau sur lesquels sont les dits chefs-lieux. Soit environ quatre-vingts noms propres à étudier par cœur, *sous forme de liste abstraite*, sans aucun tour de phrase qui tende la perche à la mémoire. Enfin, revision de la table de multiplication. Tout cela le même jour. Pauvres enfants !

J'ai, à maintes reprises, et bien d'autres avant moi ont déjà signalé dans les revues pédagogiques ce que ces procédés d'ingurgitation ont d'absurde et de barbare.

Rien n'y fait. La routine continue son œuvre.

Si vous doutez de la généralisation de ces malfaisantes pratiques faites une enquête discrète. Informez-vous de la longueur des devoirs, des leçons ; comparez l'aridité des textes à apprendre par cœur avec le degré d'intelligence que comporte l'âge des enfants, et vous serez édifiés.

Mais il y a, direz-vous, des inspecteurs et des *médecins-inspecteurs* à Paris. Comment un tel surmenage peut-il alors subsister ?

Je n'ai jamais eu connaissance, pour ma part, qu'un médecin-inspecteur se soit enquis de la quantité de travail intellectuel exigé des enfants soit à l'école, soit dans la famille.

Et les parents ?

Les parents sont enchantés. Eux qui, dans la très grosse majorité, ne soupçonnent pas les inconvénients du surmenage, et n'établissent aucune relation entre l'excès du travail dans l'air confiné et la mauvaise santé de leurs enfants, voient là un excellent moyen d'échapper aux inconvénients bruyants des ébats de la jeunesse.

E. Bocquillon.

LA GYMNASTIQUE SANS APPAREILS

DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE DE PARIS

Grâce à l'amabilité du colonel Derué et de Mme Lamy, inspectrice des écoles, nous avons pu assister récemment à une séance de gymnastique sans appareils, telle qu'elle est actuellement mise en œuvre dans les écoles de Paris, et nous avons été enchanté de ce que nous y avons vu.

Le principe de cette gymnastique d'assouplissement, de développement et de redressement est, comme de juste, emprunté aux Suédois, qui ont été, à ce point de vue, les moniteurs de l'Europe. Il ne s'agit plus là d'exercices de force ni de jeux acrobatiques, mais simplement de mouvements combinés de façon à exercer successivement tous les groupes musculaires et à leur donner leur développement intégral.

Quelques-uns de ces mouvements demandent une réelle dépense de force; d'autres sont beaucoup plus faciles. On sait du reste maintenant très bien que, pour développer les muscles, il n'est pas nécessaire de faire des mouvements très pénibles, de soulever des poids très lourds, mais de faire contracter les muscles d'une façon répétée, tous les jours, en ne produisant qu'un effort relativement faible. C'est ainsi que Sandow et ses émules obtiennent, à l'aide de tractions régulièrement répétées, ce développement herculéen des muscles qu'on peut voir sur les photographies des professionnels de la traction élastique.

Les mouvements quelque peu pénibles sont toujours suivis d'exercices plus doux. Pour les jeunes filles surtout, beaucoup de ces mouvements d'ensemble sont accompagnés de chants qui les rythment. Ce sont des rondes, des mouvements de danse, des farandoles; et l'on est vraiment étonné et charmé de les voir exécutés avec autant de grâce et d'entrain. Pour les garçons, on a cru bon de faire faire surtout des mouvements de boxe ou des exercices de canne; il n'y aurait du reste aucun inconvénient à leur donner un peu de la grâce que leurs sœurs acquièrent si facilement.

De temps en temps, après des exercices d'assouplissement un peu pénibles, sont exécutés des mouvements destinés à faire respirer les élèves à fond, à faire fonctionner complètement l'ensemble des muscles de la cage thoracique.

Les enfants aiment ces exercices faits par pelotons, au commandement; ils y apportent beaucoup de bonne humeur, de gaieté et d'entrain. Les demandes d'exemption sont extrêmement rares. C'est

r insuffisance augmentait leur mauvaise volonté.

reste, nous savons par expérience personnelle que ces séances t très fatigantes pour ceux qui s'y adonnaient avec joie, et avaient l'inconvénient d'être placées soit avant, soit après les s; de telle sorte que l'on arrivait en classe fatigué par la gym-que, ou à la gymnastique fatigué par le travail intellectuel de sse. Les deux fatigues, loin de s'atténuer réciproquement, ne ent que s'ajouter et s'aggraver.

exercices d'assouplissement en masse étaient trop souvent des exercices violents. On n'avait pas compris encore que les ements destinés à développer le système musculaire doivent re lentement, de façon à soutenir l'effort. La vitesse dans t est acrobatique; la lenteur est au contraire un facteur de oppement méthodique. Or, c'est un contresens que de faire de l'acrobatie et de la force avant d'avoir développé l'appareil ulaire. Avant de se servir de ses muscles pour étonner ses ables il convient d'abord de les développer.

gymnastique, telle que l'organise actuellement le colonel Derué, rt pas seulement à développer le corps et à lui donner de la esse, à corriger les attitudes vicieuses dues à la faiblesse mus-e et, peut-être aussi, à l'usage d'un mobilier scolaire défec-, elle est certainement encore un facteur important d'éducation discipline; les enfants y apprennent l'obéissance, et la pri-n de ces agréables récréations est pour eux une punition uée.

lheureusement, les enfants des écoles de la ville de Paris ne acrent, en général, qu'une heure par semaine à ces exercices ctifs. C'est beaucoup trop peu; assez peut-être pour apprendre écuter les mouvements avec ensemble et pouvoir figurer dans

que ne peut vicier la respiration des personnes présentes et poussière, toujours abondante et suspecte, des espaces confinés.

Ces exercices en pelotons, ainsi compris, nous paraissent d'u incontestable utilité, et la ville de Paris doit être reconnaissante colonel Derué et à ses collaborateurs d'avoir rompu avec les an ciennes méthodes et d'avoir organisé dans des écoles cette gymnas tique d'ensemble, si bien comprise pour le développement muscu laire des enfants et des jeunes gens. Il conviendrait de lui donne toute sa valeur en lui consacrant un temps suffisant.

Certainement, ces exercices en masse ne peuvent pas remplace les jeux au grand air, surtout les jeux qui demandent à la fois de la décision et de la discipline, comme le foot-ball. Ceux-ci sont cer tainement plus importants pour le développement physique et pos sédent pour l'éducation de la volonté une valeur beaucoup plus grande. Mais, pour organiser des jeux de grand air il faut de grands espaces, dont on ne dispose pas souvent au voisinage d'une école Il faut amener les élèves loin de leur domicile, ce qui entraîne des inconvénients de divers ordres et des frais relativement élevés. Les exercices de gymnastique sans appareils peuvent au contraire être exécutés sur place. Les organiser partout où on le pourra sera encore infiniment préférable soit à l'abstention totale, soit à la gym nastique aux appareils qui ne convient qu'à un petit nombre de sujets particulièrement doués.

On peut dire dés maintenant que, grâce à l'initiative heureuse du colonel Derué, les écoles primaires dans Paris sont beaucoup mieux partagées que les établissements d'instruction secondaire dans les quels sévissent encore les vieilles erreurs. Nous souhaitons vive ment qu'une réforme soit faite partout dans le même sens; nous désirons que la gymnastique à la Suédoise y soit introduite comme dans les écoles primaires et que les élèves en aient tous les jours une séance obligatoire, au dehors, le plus possible.

Mais il ne faut pas que se renouvelle l'erreur déjà commise et signalée naguère par MM. Bouchard et Le Gendre, il ne faut pas que la fatigue physique vienne se surajouter à la fatigue intellec tuelle et l'aggraver. En principe, le travail scolaire et l'exercice physique doivent être menés de front sans que se produise, à un degré trop élevé, ni la fatigue cérébrale, ni la fatigue corporelle.

Dr Albert MATHIEU.

LA PROPRETÉ CORPORELLE

DANS LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES

Généralisation des bains-douches. Lavabos réorganisés. — Parmi les réformes souhaitées par les membres de la Ligue des Médecins et des familles, il en est qui peuvent soulever certaines discussions de principes, mais il en est sur la nécessité desquelles aucun doute ne peut s'élever et dont l'exécution ne peut être retardée que par des difficultés d'application.

Ainsi, je ne pense pas que personne puisse contester que les corps des enfants de beaucoup d'écoles et de collèges de France sont trop rarement et trop incomplètement lavés ; on me répondra peut-être qu'il en est ainsi d'un trop grand nombre de leurs parents, mais cette riposte ne saurait désarmer ma critique. Si les adultes se lavent trop peu, c'est beaucoup moins par difficulté de le faire que par défaut d'entraînement, d'habitude prise dès l'enfance. Le meilleur moyen d'obtenir que les grandes personnes françaises dans un quart de siècle se lavent mieux et plus souvent, c'est d'obliger les enfants d'aujourd'hui et de demain à se laver mieux. Au bout de peu de temps, cette obligation passera à l'état d'habitude, et bientôt, au lieu d'être considérée par la jeunesse comme une corvée, elle lui deviendra certainement agréable.

Ce fonctionnement très actif de la peau est une condition indispensable à la santé de tous, mais plus encore dans l'enfance et dans l'adolescence : les parasites pathogènes ont beaucoup plus de facilités pour germer sur des organismes qui offrent peu de résistance aux infections ; ils profitent des moindres portes d'entrée qui leur sont ouvertes sur les téguments ; d'autre part, la nutrition intime de tous les tissus est troublée quand les glandes de la peau ne peuvent pas excréter certains produits toxiques qui résultent de la vie elle-même ; le mauvais fonctionnement de la peau a pour conséquences une viciation de l'haleine, une fatigue des reins obligés à éliminer par suppléance d'autant plus de poisons que la peau en laisse moins passer, et une expérience de physiologie consiste à provoquer l'albuminerie en vernissant la peau des animaux pour en supprimer les fonctions.

Sans m'attarder à démontrer plus longtemps cette vérité, je pose en principe qu'un enfant pour bien se porter, pour ne pas exhaler de mauvaises odeurs, ne pas être exposé à contracter bon nombre de maladies parasitaires qu'il transmettra ensuite à ses condisciples et même pour être enjoué et de belle humeur, doit être lavé chaque

d'inspection médicale des établissements d'enseignement prim publics et privés. Il s'agit donc simplement d'obtenir l'applica d'un article de loi et non de faire voter une loi nouvelle.

M. Méry insiste sur la nécessité absolue de faire organiser plus tôt possible cette inspection médicale des écoles. Des épi mies graves, des épidémies de scarlatine, en particulier, se per tuent indéfiniment dans les écoles primaires et font de nombreu victimes parce que personne n'a la mission de prendre les mesu nécessaires pour les combattre.

La 2e question est également acceptée, et M. Méry en sera rapporteur.

3e Question. — *Durée des heures de travail suivant l'âge enfants.*

M. Siredey se demande s'il ne vaudrait pas mieux remettre plus tard l'étude de cette question, sur laquelle il craint qu'on n' pas dès maintenant des données suffisantes.

MM. Dolèris et Reynier font remarquer que cette question capitale, qu'elle prime un grand nombre d'autres et qu'il impo en conséquence de l'étudier au plus vite.

M. A. Mathieu dit que les recherches faites et les docume publiés sur cette question sont nombreux déjà. On a étudié signes de la fatigue chez les écoliers par des méthodes différent L'une des plus intéressantes est celle de Griesbach, qui recher l'état de la sensibilité cutanée à l'aide du compas de Weber av et après un travail scolaire plus ou moins prolongé. On a démontrer, par exemple, que le travail de l'après-midi amène fatigue beaucoup plus rapidement que le travail du matin. Le ra porteur ne ferait-il que résumer les travaux publiés à l'étranger ce point qu'il rendrait déjà à la pédagogie française un serv éminent.

M. Frank Puaux demande que la durée et la répartition heures de travail soient surtout étudiées dans l'internat. Le rég de l'internat particulièrement défectueux demande une attenti toute spéciale ; son étude est, du reste, plus facile, car il est p régulier que celui de l'externat.

4e Question. — *Valeur comparative du travail du matin et travail de l'après-midi. — Utilité d'un repos prolongé de l'apr midi ?*

La discussion ci-dessus résumée, fait voir déjà que cette quest est la suite naturelle de la précédente.

Sur la 3e et la 4e question, il sera, autant que possible nom deux rapporteurs, l'un médecin, l'autre non médecin. De plus,

la proposition de M. Frank Puaux, il est convenu que, pour chacune des quatre questions étudiées, il sera désigné un membre du Congrès qui, après avoir pris préalablement connaissance des rapports, en fera la critique de façon à amorcer et à préciser la discussion.

Le Secrétaire des séances : Dr Milian.

COMITÉ

Ont accepté de faire partie du Comité :

MM. le Dr Boulloche, médecin des Hôpitaux ;
Ch. Normand, prof. au lycée Condorcet ;
Bougier, prof. au collège Rollin ;
Bémont, prof. à l'école des Hautes-Études ;
Marty, prof. à l'École alsacienne ;
H. Toussaint, prof. à l'école Lavoisier ;
Dr Letulle, professeur agrégé à la Faculté de médecine ; médecin des Hôpitaux.

VARIÉTÉS

Enquête sur la coopération du Lycée et de la famille. — Un certain nombre de professeurs du Lycée de Toulouse ont entrepris une enquête des plus intéressantes sur la coopération du Lycée et de la famille. Elle leur paraît prendre « un nouvel intérêt depuis les réformes récentes de l'enseignement secondaire. Le régime à options, récemment institué, nécessite, en effet, une collaboration plus étroite des maîtres et des parents. Que de choix entre les diverses sections se feront au hasard, s'ils n'ont pas été précédés de rapports constants et d'une entente préalable entre tous ceux qui, à quelque degré, connaissent les aptitudes du jeune élève. »

Cette remarque est fort juste ; désirable toujours, la collaboration des Lycées et de la famille le devient beaucoup plus encore avec le système d'éducation secondaire inauguré cette année. Tout ce qui pourra la rendre plus active, plus étroite et plus cordiale réjouira certainement les membres de la Ligue des Médecins et des familles. Que réclamons-nous en effet ? La collaboration des professeurs et des familles éclairée par les médecins, c'est-à-dire basée sur les données de la physiologie, de l'hygiène et même de la pathologie, soit d'une façon générale, soit pour chaque enfant pris en particulier. Nous la désirons cette collaboration pour tout ce qui peut améliorer l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles : nous la voulons donc très large et très compréhensive.

S'il est naturel que chaque famille soit en relation suivie av éducateurs de ses fils, il est tout aussi naturel que des dél des familles et des médecins, leurs conseillers spécialisés, s appelés à prendre place dans les conseils de surveillance établissements d'éducation, auxquels ne peuvent pas venir s'as tous les pères et tous les médecins de famille. Il est logique qu'à un degré plus élevé des délégués des familles et des méd encore (nous sommes orfèvres et nous en voulons partout!) tout au moins voix consultative dans les conseils qui discute formulent les programmes d'instruction et d'éducation e méthodes d'enseignement.

C'est donc avec joie que nous avons vu l'initiative prise pa professeurs du Lycée de Toulouse; nous avons tout de suite rec en eux, gens de bonne volonté, des amis et des alliés.

La question de la collaboration du Lycée et de la famille vaste qu'ils ont jugé inutile d'établir un questionnaire qui eû forcément incomplet et restrictif.

Pour notre part, nous avons pu leur écrire, en toute sinc que notre œuvre entière, ses publications et ses actes, n'ont n'auront, en somme, pour but que de réaliser la collaborati la famille et du Lycée... éclairée par les médecins (1). A.

L'écrivasserie. — Nous empruntons ce terme à M. G. Dum professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenob désigne ainsi l'abus des devoirs écrits dans l'enseignement s daire. Un assez grand nombre de professeurs éprouvent le b de dicter à leurs élèves des cours sur des matières complète traitées, du reste, dans des livres classiques. L'histoire, l'ari tique, la chimie, la physique, etc., ont ainsi leurs cahiers spé Tantôt le professeur dicte ce qui doit être remis au net s cahier, tantôt il fait prendre des notes qui doivent être e rédigées. Dans ce dernier cas, l'écrivasserie est double.

On comprend à la rigueur que, pour de tous jeunes enfants su le professeur dicte un résumé court et précis d'histoire; c'es d'abord un exercice d'écriture, et si ce résumé est plus co plus précis encore que le plus précis et le plus court des ma mis entre les mains des enfants, il aura véritablement son surtout s'il reste la trace écrite d'un enseignement qui a su resser les jeunes esprits auxquels il s'adressait.

L'utilité n'est plus la même quand il s'agit d'élèves plus Qu'un professeur donne par écrit ce qui manque dans les qu'il corrige une explication mal donnée, fort bien; mais qu

(1) Les réponses devaient être adressées au « Bulletin de l'enseignement secon librairie Edouard Privat, 14, rue des Arts, Toulouse, avant le 1er avril 1903.

mment, le professeur qui dicte un cours a un sûr moyen
er ses élèves pendant la classe. Pendant qu'ils écrivent, ils
nquilles. Survienne un inspecteur, les cahiers démontre-
atériellement que les élèves travaillent. Les parents sont
uvent aussi disposés à juger du travail fait en classe par la
ation matérielle qu'il existe pour telle ou telle matière des
épais et bien tenus.

mps perdu en écrivasseries serait beaucoup mieux employé
chose, à interroger les élèves sur l'objet du cours, à s'as-
u'ils ont bien compris les explications données, à chercher à
leur curiosité et à stimuler leur activité personnelle, voire
à cultiver leur développement physique.

iard, vice-recteur de l'Académie de Paris vient, dans une
ire récente, de condamner les cours dictés, déjà proscrits,
s-nous, par des circulaires antérieures.

s, les feuilles sont tombées des arbres, les circulaires sont
s des plumes ministérielles et les cours ont continué à être
La circulaire de M. Liard aura-t-elle plus d'influence que
cédentes? Tiendra-t-il la main à son exécution? La latitude
ssée aux professeurs de dicter des sommaires et des résumés.
ons que les résumés ne grandiront pas jusqu'à atteindre des
sions égales à celles des cours interdits. A. M.

récréations des externes. — Un de nos amis nous écrit pour
ignaler ce fait, à première vue bizarre et incompréhensible que,
es Lycées de Paris, au moment des courtes récréations com-
entre deux classes, les jeunes enfants sont divisés en deux
ries : les demi-pensionnaires qui peuvent librement jouer et
re et les externes qui doivent se contenter de se promener
g autour de la cour. La raison de cette singularité n'est pas
nte, elle est très triste. Les maîtres n'osent pas laisser les
externes se débander et jouer sans contrainte par crainte de

La question vaudrait d'être sérieusement étudiée et il faudı dissiper la terreur de l'accident qui pèse sur nos professeurs.

Mais il faudrait commencer par réformer l'esprit des familles pusillanimes, si disposées à se plaindre et à écrire au ministre p une écorchure reçue au cours de quelque partie de barres ou quelque bousculade.

AVIS

Les membres de la Ligue des Médecins et des Familles qui n' pas encore payé leur cotisation, sont invités à en adresser le m tant le plus tôt possible à M. le Dr Thomas, trésorier, 92, boulev Haussmann, de façon à nous éviter les frais du recouvrement la poste.

Les personnes qui ont adhéré en 1902 sont redevables de la c sation de 1902 et de celle de 1903.

Il ne sera envoyé un reçu pour les cotisations de membre a que dans le cas où il serait réclamé.

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. Paul Dupont. — Paris, 1er Arrt. — 127.8.1903 (Cl.

N° 3 Juillet 1903

L'Hygiène Scolaire

LA L. M. F. ET LE PROGRAMME GÉNÉRAL

DE L'ÉDUCATION SECONDAIRE

La publication de l'intéressant travail que l'on va lire sous ce titre : *Idées de médecin sur l'éducation secondaire*, nous amène à faire une déclaration nécessaire.

L'auteur, qui a eu la coquetterie de signer de son pseudonyme littéraire, Lucien Villeneuve, est en même temps un poète et un médecin distingué. Le savant et le poète se sont en lui fondus en une homogène personnalité. Il trouve plus de grandeur dans les découvertes de la science et dans ses hypothèses hardies que dans les fictions de la mythologie et les légendes de l'histoire.

Il veut surtout que le jeune homme apprenne les lois de l'évolution du monde, la place de la terre dans l'univers, la place de l'homme sur la terre, les faits primordiaux de l'évolution de l'humanité ; qu'il connaisse, surtout dans leur harmonie générale, l'ensemble merveilleux des lois de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Il redoute la virtuosité verbale, lorsqu'elle masque le vide de la pensée ; il ne lui paraît pas nécessaire de remonter aux sources et d'épeler péniblement dans leur texte original les œuvres des littératures mortes, ni utile de leur donner la première place dans la formation de l'esprit. S'il préfère l'enseignement moderne à l'enseignement classique, c'est moins encore parce qu'il lui semble plus pratique, que parce qu'il lui paraît plus fortement éducateur, plus libéral et plus en rapport avec l'évolution de l'espèce humaine.

Il souhaite une réforme de l'enseignement et de ses méthodes qui dérive directement de cette conception générale.

Cette vue d'ensemble ne manque pas d'une certaine ampleur. Toutefois, nous tenons à déclarer formellement, une fois pour toutes, que le programme développé par Lucien Villeneuve n'engage nullement la Ligue tout entière. Quelle que puisse être l'opinion personnelle de certain de ses adhérents, la Ligue n'a pas pour but de faire triompher l'enseignement moderne aux dépens de l'ensei-

gnement classique ; elle n'a pas à prendre directement parti dans la grande querelle des anciens et des modernes. Elle demande uniquement que l'hygiène physique, morale et intellectuelle soit améliorée, que le développement du corps entier ne soit pas dangereusement sacrifié à un maladroit et excessif entraînement du cerveau ; que les méthodes d'enseignement, quelle que soit la « section » choisie par les parents, soient aussi naturelles que possible, et, enfin, que le surmenage intellectuel ne puisse pas se produire.

Toutefois, elle ne se désintéresse nullement des programmes généraux, se rendant très bien compte qu'avec un mauvais plan, et de mauvaises méthodes d'éducation, le développement intellectuel des individus et de la race serait fortement compromis.

Nous publions donc l'étude suggestive de Lucien Villeneuve avec autant d'empressement que nous publierions le projet d'un classique pur, s'il tenait suffisamment compte des nécessités impérieuses de la physiologie et de l'hygiène.

L'*Hygiène scolaire* est une tribune libre.

A. Mathieu.

IDÉES DE MÉDECIN

SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

I

Le problème pédagogique ne s'offre pas sous le même aspect au professeur et au médecin. Aux yeux du professeur, l'intelligence apparaît comme une faculté indépendante. Quels rapports existent entre cette noble puissance et les autres fonctions de l'organisme, c'est une question qui a pu l'intéresser un instant comme philosophe, mais qui est facilement oubliée du littérateur ou du physicien. Et lorsqu'à titre de pédagogue on l'invite à donner son avis sur la rédaction des programmes, il ne songe ni à la solidarité des organes, ni à la valeur inégale que leur accordent les âges ; préoccupé surtout de défendre le genre d'études auquel l'ont attaché ses goûts et ses habitudes, il attribue à sa spécialité une importance exclusive sans souci de la capacité de l'élève et de l'extension indéfinie des matières. Plus il brille dans sa partie, moins il est éducateur au sens véritable du mot. Il ne voit plus que le principal objet de l'enseignement secondaire est précisément de retarder la spécialisation étroite et égoïste en vue de cette culture générale et désintéressée que l'on a dénommée justement « les humanités ».

Le médecin considère les choses d'un autre œil. Appelé tous les jours à observer l'être humain dans son entier, il est directeur d'âmes par habitude et pédagogue sans y prétendre : il sait qu'un trouble des plus humbles fonctions suffit à égarer la sensibilité et à déformer la mentalité tout entière. Invité à constater les défaillances de l'enfant, il passe en revue tous les appareils, il tient compte du mode d'alimentation et de la répartition des exercices, il exige que sur aucun point l'effort ne dépasse la mesure de l'élasticité physiologique ; il montre qu'à développer sans proportion une tendance favorite, on atrophie d'autres parties, on produit des difformités physiques et intellectuelles, on fait des névropathes et des virtuoses, on crée l'incohérence et l'anarchie chroniques.

Pour nous, médecins, l'hygiène physique et morale est une. En dépit des antinomies traditionnelles, nous ne distinguons pas le corps de l'esprit ; nous savons que la conscience est une résultante à laquelle concourent sans exception toutes les fonctions échelonnées de l'axe cérébro-spinal. Cette notion d'unité, de hiérarchie et de solidarité, il faut l'introduire dans la pédagogie.

Nous voulons que nos enfants se maintiennent en bonne santé, en bonne forme et en belle humeur. La joie est un mouvement de dilatation et d'expansion organique ; elle correspond à une aisance de la fonction mise en œuvre et à un accroissement de vitalité. « Le premier précepte des traités d'hygiène devrait être : Soyons gais » (1).

Lorsque le travail nous attriste, c'est que l'effort exigé dépasse notre mesure ou que le but proposé ne s'éclaire pas suffisamment à nos yeux. Que faut-il pour éviter ces écueils ? — Proportionner la tâche à la capacité de l'écolier ; répartir les matières pédagogiques de manière à former une suite progressive et bien ordonnée, enfin, et sur tous les points, offrir à l'enfant un idéal élevé, limpide et généreux. Que notre enseignement se hausse en moralité, la morale n'est que le plus haut degré de l'hygiène ; c'est l'art d'éviter les régressions morbides et de faire concourir les facultés individuelles au perfectionnement et au bonheur de la race.

Chacun sait que les mœurs des internats sont défectueuses. Il serait vain, pour les corriger, de soumettre l'écolier à une surveillance tracassière. Epargnez-lui d'abord l'ennui, l'ennui stupide et dissolvant qui déprime la pensée et engendre les rêveries confuses. Apprenez-lui que pour être heureux il faut voir clair devant soi et ne pas craindre de trahir ses émotions, que la dignité de l'homme consiste à ne rien faire dont il ne puisse convenir publiquement et que toute action inavouable laisse au fond du cœur une lourde et persistante amertume.

(1) Tarde. — Rôle social de la joie. — *Revue bleue* du 10 janvier 1903.

II

Dans les propositions de réforme soumises à la Chambre des dé-putés et approuvées dans la séance du 6 mars 1902, il est dit que l'Ecole normale supérieure sera organisée et dirigée de manière à former un véritable institut pédagogique. « Personne ne sait au juste de quoi il s'agit, dit à ce propos un Normalien que nous nous abstiendrons de nommer ; on ne voit pas clairement la nécessité de transformer une institution qui passe pour excellente ! »

Pourtant l'Ecole ne refuse pas de se prêter à la réforme souhaitée. Elle annonce une série de conférences pédagogiques, limitées à la section des lettres et à chacune des spécialités. — De pédagogie générale, on n'en parle pas.

Quels sont les caractères psychologiques de l'enfant et les degrés de son évolution mentale ? Comment les diverses parties de l'éducation doivent-elles être ordonnées pour s'y adopter ? Quel est le moyen d'écarter la diffusion et la surcharge, d'obtenir le meilleur résultat avec le moindre effort ? — Personne n'essaye de le définir. Ce serait prendre la question par le commencement, avouer que notre enseignement n'a pas établi sa méthode et qu'en dépit d'une tentative récente, les programmes traditionnels craquent de toute part sous l'entassement de leur contenu.

On n'ignore pas que la réforme d'hier n'est qu'un essai, un commencement et un passage. On avoue que le Grec se meurt, que la pâle survivance du Latin n'est due qu'au respect de la vanité bourgeoise et à la superstition des lettrés ; mais on n'a pas le courage de reconnaître que les langues mortes ne peuvent avoir le monopole de la vertu éducatrice et que, si nous avons quelque notion des Romains et des Grecs, c'est pour en avoir étudié l'histoire et la philosophie dans les ouvrages de nos contemporains, non pour avoir traduit péniblement quelques pages de Tacite ou de Xénophon.

Reconnaissons pourtant que les nouveaux programmes ont heureusement modifié l'enseignement de l'histoire. Celle qu'on nous infusait autrefois était surtout diplomatique et militaire. Le peu que nous en avons retenu montre assez combien nous étions fondés à la trouver barbare et indigeste. L'université l'a reconnu tacitement, mais nous lui demandons davantage. Dans les annales des empires, ce qui est vraiment éducateur, c'est la genèse et la progression des coutumes et des croyances, des lois civiles et des prescriptions religieuses ; c'est la conception indéfiniment élargie de l'univers et de la vie, en un mot l'évolution mentale des hommes.

Ne dites pas avec M. Paul Bourget : Il n'y a qu'une civilisation qui compte : la gréco-latine ; il n'y a qu'une religion qui vaille : le

à déchiffrer toutes les inscriptions, entasser dans leur cer- vocabulaire et la syntaxe du Sanscrit, de l'Hébreu, du Grec tin ?

'idée qui est éducatrice, non la forme verbale. Sans doute e-même ne vit et ne subsiste qu'arrêtée dans un moule pré- is puisque nous ne pouvons individuellement retourner à s sources et visiter toutes les ruines, laissons aux spécia- tâche de les explorer, d'en extraire la pensée, de l'adapter isage et d'en alimenter nos enfants. Les procédés de l'éru- iit la science et du professeur qui l'enseigne sont inverses ue mesure. Il appartient au premier de faire parler les orts et de discuter les formules ; le second ne doit présen- nfant que des exemples limpides sans ajouter à l'éloigne- s âges l'obscurité d'une langue inintelligible. Il convient ot de séparer l'enseignement de la recherche, le commen- le la fin et l'éducation générale qui développe l'être entier écialisation étroite qui fait les pédants et les dilettantes. ds siècles littéraires sont des minutes d'arrêt dans la civi- humaine et la musique des phrases berce parfois la pensée 'endormir.

le plus instructif à cet égard que l'évolution des plus bril- trés de notre époque ? Les uns se découragent au tournant mûr et, revenant sur leurs pas, demandent au passé défail- olution de notre crise morale. Les autres se font du culte une religion et, renonçant à tout autre idéal, descendent nger du scepticisme à la pornographie, c'est-à-dire de l'in- ce à la régression mentale.

la philosophie de Renan aboutit à « l'Abbesse de Jouarre » gement qu'on a porté sur son œuvre, nous pouvons l'appli- ien des écrivains du jour présent : « Les hommes ont été harme de cette sentimentalité vague, de cette pensée qui usée des contradictions et, à la suite de l'enchanteur, ils se volontiers laissés aller vers les abîmes les plus détestés...

III

Le siècle qui vient de finir a été le siècle du microscope et de l'analyse, de l'érudition et de l'archéologie, du dilettantisme et de la spécialité. Il est temps de faire la synthèse de ses conquêtes. De même que notre conscience est une à l'état de santé, la pédagogie doit être unitaire et tendre à la coordination raisonnée de ses éléments.

Le spécialiste, voilà l'ennemi. Enfermé dans la chaire qui lui est dévolue et à laquelle il attache une importance exclusive, il oublie que sa tâche ne vaut qu'à titre de contribution à l'œuvre totale et devient ridicule, même aux yeux de l'écolier, par la naïveté de son pédantisme.

Dans un article sur les syllabaires enfantins Georges Sand avait noté cette série d'exemples (1).

La crainte de Dieu,
La fiente de poule,
Le sapeur décoré,
Le jupon sali,
Hume ta bière.

Est-il donc impossible, ajoutait l'excellente femme, de concilier l'enseignement de la lecture avec le sens commun ?

La même anarchie s'observe à tous les degrés de l'instruction. Chacun pousse sa charrue sans prendre souci de la culture générale. La littérature qui forme l'élément fondamental de notre éducation secondaire ne s'intéresse qu'à sa propre technique ; elle accorde plus de prix à la couleur et à la forme extérieure qu'à la substance; elle adore d'anciens dieux dont il n'est pas permis de sourire et dont le culte aristocratique éblouit encore les passants.

Rappelez-vous le Virgile imposé pendant quatre années à notre labeur d'adolescents. En quoi l'adulateur Tityre et le douteux Corydon étaient-ils propres à former notre esprit, et que nous importaient les préceptes agricoles des Géorgiques ? Et le roman pleurard du père Enée ? Et les pâles amours de Didon ? — Vous me direz que le « Fortunatos nimium » et les plaintes du pasteur Aristée chantent encore délicieusement dans votre mémoire. — Faible résultat d'un si long effort.

Il serait aisé pourtant de mettre les disciplines particulières en accord avec la formation morale. La nature des choses l'indique, nous voulons dire l'ordre même dans lequel s'engendrent les inven-

(1) Cet article a paru dans le journal *Le Temps* il y a environ 25 ans.

tions de la nature et des hommes. Un exemple très simple fera comprendre notre pensée.

Avez-vous jeté les yeux sur un de ces cahiers d'école qui sont destinés à l'enseignement du dessin? Ils sont généralement bien conçus au point de vue technique ; quant à l'explication des formes, ils n'en témoignent aucun souci. Au lieu d'y reproduire au hasard des poncifs d'atelier et des ustensiles de ménage, supposons que l'on adopte l'ordre même et le plan de la création. Ce seraient d'abord les lignes géométriques des cristaux et des formes minérales ; puis les ramifications des feuillages et les souples rosaces des fleurs; puis les coquillages, les insectes, les vertébrés. La figure de l'homme apparaîtrait enfin dans l'harmonieuse complexité de ses courbes et l'enseignement du dessin contribuerait en même temps à l'éducation des yeux, à la formation du goût et à l'intelligence de l'univers. Combien de décorateurs qui cherchent sans méthode « un style moderne » retourneraient avec profit à cette école primaire de la nature.

Dans un livre excellent sur la réforme de l'enseignement secondaire, M. Fouillée demande avec raison que tout professeur soit philosophe, c'est-à-dire qu'il ait une juste notion de la valeur relative des matières enseignées. Mais par une contradiction singulière, M. Fouillée s'étonne que la Géologie ait gardé sa place dans le programme du baccalauréat. — Si par Géologie on doit entendre la nomenclature des minéraux et des fossiles, M. Fouillée a raison d'en réserver l'étude aux ingénieurs des mines. Mais, dans la merveilleuse histoire de notre planète, si l'on choisit les faits les plus solides et les mieux enchaînés, si l'on considère la stratification progressive des terrains, l'apparition graduelle des êtres vivants et les efforts de nos lointains aïeux pour dresser leur face vers le ciel, quelle magnifique introduction à la peinture des sociétés primitives et des civilisations naissantes.

La science est plus utile au développement de l'esprit que la littérature, si on l'étudie dans ses lois générales et dans la continuité de ses découvertes. Ou plutôt il est vain d'opposer la littérature à la science comme si le monde comprenait deux ordres de phénomènes destinés à être étudiés par des procédés opposés. A tous les degrés de l'instruction, la méthode et la précision scientifiques sont nécessaires aussi bien que le tact littéraire et l'enthousiasme artistique.

Dans la chimie, ce qui intéresse le collégien, c'est la loi des proportions définies qui donne la notion de l'ordre universel ; c'est encore la complication moléculaire qui s'élève avec le développement de la vie. Insistez sur ces idées, appuyez la théorie sur une série d'exemples ; mais ne bourrez pas le cerveau des adolescents de

formules rapidement oubliées par qui n'en a pas le maniement quotidien.

En physique, on a coutume d'enseigner séparément les lois qui régissent la lumière, la chaleur et l'électricité ; on ne montre pas la relation qui existe entre ces modalités de la force et les principaux états de la matière, entre la fonction et l'organe. On ne dit pas assez que ces mots eux-mêmes, *force* et *matière*, ne représentent que des rapports, non des entités foncières ; que la matière n'est, pour ainsi dire, que de la force à l'état statique, comme la force est de la matière à l'état dynamique et qu'enfin la querelle des matérialistes et des spiritualistes est vaine, puisque tous les modes et tous les degrés de l'élément inconnu dont se compose le monde s'échelonnent sur un escalier prodigieux dont nous pouvons étudier les termes moyens, mais dont l'origine et la fin demeurent hors de notre portée.

Si l'université redoute la concurrence des congréganistes, c'est qu'elle a conservé leurs procédés. Imitons nos rivaux dans les parties où ils excellent, faisons mieux qu'eux dans la voie moderne où il leur est malaisé de nous suivre ; ce sera plus glorieux que de leur fermer la bouche.

IV

L'éducation de l'individu apparait comme une reproduction abrégée du développement de la race. L'enfant n'est tout d'abord qu'un petit sauvage, ignorant, égoïste et glouton ; il est mobile et imprévoyant, curieux et inattentif ; le jeu est la première école de ses sens : il marche pour le plaisir de se mouvoir, il s'empare des objets les plus proches, et c'est par transitions insensibles que son activité s'étend à des satisfactions moins bornées. Cet élargissement graduel du désir et de la prévoyance, c'est la loi morale de l'éducation et de la vie.

Comment se différencient les types des différents âges ? — N'est-ce pas par la domination de plus en plus soutenue que la réflexion prolongée exerce sur le reflexe immédiat ? Devenir plus clairvoyant dans le temps et dans l'espace, c'est le bénéfice de l'instruction et de l'expérience.

Le centre de gravité de la conscience et de la volonté s'élève, pour ainsi dire, sur les échelons de l'axe nerveux à mesure que le sujet s'éloigne de l'animalité primitive. La turbulence et la voracité qui nous plaisaient chez l'enfant nous semblent déplacées chez un adulte ; les passions et les agitations de l'homme fait deviennent risibles chez un vieillard. Mais c'est chez les savants qui peuplent

grande anomalie de notre temps, disait Guyau, c'est que la
qui envahit l'instruction n'a pas encore réglé pratiquement
on tout entière » (1). M. Fouillée touche à la même ques-
squ'il parle « de rendre l'enseignement littéraire assez
que pour qu'il ne soit pas impropre à former de véritables
urs » (2). Cette pensée nous offre à la fois une indication et
. Oui, l'enseignement littéraire doit abaisser ses prétentions
ier son allure; si la tradition fournit les mots, l'ordre scien-
rrive seul à déterminer le rapport des choses. En dehors
nent fabuleux, romanesque et volontairement fantaisiste, la
re n'a pas de domaine qui lui soit propre. Tout ce que nous
ittérairement reste flottant et contradictoire ; la science fixe
és et porte l'allègement dans la masse des notions confuses.
observation ne vaut que dans la mesure où on l'adapte à
archie large et précise. Peut-on dire que tel soit le souci
esseurs de lettres lorsqu'ils s'attachent au culte d'une lan-
d'une époque isolée? Adorateurs du passé, ils deviennent
t négateurs du présent; ils tendent naturellement au
me.
ence est optimiste et nécessairement progressive. Si solides
ressent les découvertes de la veille, elles ne sont à son gré
marchepieds de l'avenir. Ses dieux ne sont pas des tyrans
précurseurs. Sa religion n'a rien d'absolu; elle formule
relatives qui tendent à se vérifier par une pénétration
. Sa langue est universelle. Son but est d'éclairer la pensée
et de mettre l'action des hommes en accord avec la
ce de l'univers.
trés crient sur son passage et lui reprochent de n'avoir
n siècle résolu tous les problèmes et disséqué toutes les

ancêtres ont connu la beauté ; ceux-là sont des sacrilèges et des vandales. Arrêtons leurs travaux, conservons les traditions de nos pères et retournons à nos idoles.

Mais la science ne craint pas les schismes ; elle a sur la dévotion artistique l'avantage de la discipline sur le tâtonnement et sur l'anarchie. Ou plutôt le désaccord de la littérature et de la science doit s'effacer devant nous comme l'antithèse du passé et de l'avenir. Élément joyeux et spontané de l'activité humaine, l'art est aussi nécessaire à l'exploration du monde que la méthode et la progression numérique. « L'hypothèse du physicien est une sorte de roman sublime, c'est la poésie du savant » (1). Elle marche en avant de la découverte comme à la tête du régiment flotte la chanson d'une fanfare. Et bien loin d'étouffer le sentiment artistique l'ordre lui donne la durée en y ajoutant la puissance et la clarté.

V

Essayons de nous résumer et de conclure. A titre de culture synthétique, l'éducation assure d'autant mieux l'équilibre et le développement du cerveau qu'elle retarde plus longtemps la spécialisation professionnelle. Loin d'alléger les programmes, le système des bifurcations conduit à la surcharge parce qu'il détourne l'enseignement secondaire de son but : il met l'érudition à la place de la méthode et l'utilité immédiate au-dessus de la prévoyance. Le détail scientifique ou littéraire est vite oublié ; les idées générales forment le cadre solide où viennent s'ordonner spontanément les acquisitions de la vie entière. Ce qui importe, avant tout, c'est que le collégien apprenne à désirer apprendre.

Admissible peut-être comme artifice de transition entre la culture gréco-latine qui s'en va et l'éducation moderne qui attend ses maîtres, le système des cycles aggravera les défauts de l'ancienne bifurcation s'il perpétue l'antagonisme établi par le dix-neuvième siècle entre la littérature et la science.

* * *

En tant que méthode de perfectionnement l'éducation doit élever l'idéal de l'écolier à mesure qu'il avance en âge. Dans les classes enfantines, il convient que la part du jeu, des fonctions animales et de l'imitation reste des plus larges ; mais nous ne dirons pas avec M. Gustave Le Bon que l'éducation tout entière « est

(1) Guyau. — *Problèmes de l'esthétique*, pages 141.

l'art de faire passer le conscient dans l'inconscient » (1). — Créer des réflexes utiles et des habitudes correctes, c'est l'élément primaire et empirique de l'enseignement; la partie secondaire a des visées plus hautes : elle soumet le réflexe impulsif à la réflexion prolongée ; elle apprend à l'adolescent à s'élever par lui-même et à poursuivre au delà du collège l'initiative qui fait la joie et la fécondité de la vie. L'habitude d'esprit qu'elle prétend lui faire acquérir, c'est l'*habitude* de ne pas se cantonner dans l'*habitude*, c'est la tendance à l'effort méthodique et à la recherche indéfinie du mieux.

Nous demandons que cette tendance devienne le dogme de l'éducation et, nous l'affirmons sans hésiter, celui qui ne croit pas à la perfectibilité de l'individu et de l'espèce ne fera jamais un éducateur.

***

Nos lycées doivent écarter l'ennui à l'égal d'une maladie infectieuse. L'enfant doit être gai ; l'optimisme est une fonction élémentaire de la vie. Vivre, c'est grandir, c'est espérer quand même, élargir sa pensée et par avance façonner l'avenir. Substituer un idéal précis à des rêveries incertaines, ordonner les sursauts du temps et de l'espace, les relier et les dessiner devant nous, c'est la tâche de l'éducation.

Pour concourir au développement normal du cerveau, il faut que l'étude soit une joie. Contenu dans de justes limites, l'effort donne la notion d'un accroissement de pouvoir et d'une élévation de la tonalité mentale ; au delà, l'organe est violenté, la fonction devient hésitante et la perception confuse, le bénéfice n'est plus en rapport avec la dépense, la tristesse et le découragement prennent la place de la confiance et de la bonne humeur, la marche du temps semble se ralentir, le développement individuel retarde sur le courant de l'évolution universelle.

***

Au rebours de ce que conseille l'hygiène, la pédagogie universitaire est sombre et pessimiste. A l'optimisme vivace de l'enfant, à ses rêves joyeux d'avenir, elle oppose le culte empêtré du passé, l'adoration prosternée des formes immobiles.

Tout ce que le fatalisme religieux et la haine de l'étranger ont versé de tristesse accablante sur la littérature gréco-latine, on le

(1) Gustave Le Bon. — *Psychologie de l'Education* (Epigraphe du livre).

présente à nos collégiens, non comme un passage de l'humanité en marche vers l'obscur avenir, mais comme un idéal et comme un modèle. La sagesse égoïste d'Horace et la veule douceur de Virgile, les rancunes sauvages des héros d'Homère, les cauchemars accumulés de la tragédie grecque, la folie d'Ajax, l'inceste d'Œdipe, le suicide d'Antigone, voilà les fleurs semées dans le jardin de notre adolescence. Attelés à défricher ce champ de misère et d'horreur, nous nous détournions à chaque pas pour nous détendre et nos maîtres se lamentaient de notre légèreté.

C'est nous qui étions dans la mesure et dans la vérité ; et nos gardiens violentaient notre jeunesse en l'attachant à ces tableaux barbares. Que nous importait à nous la sanglante beauté des formes antiques et les Vénus « fortes comme des chevaux » au front sans lumière, aux lèvres sans sourire ? Les roses d'Anacréon perdaient leur parfum dans la crasse de nos dictionnaires et parmi les bouffonneries d'Aristophane c'était la grossièreté qui ressortait sur les pâleurs de nos traductions.

Nous ne demandons pas que l'on dissimule à nos enfants les misères et les régressions de l'humanité ; mais que l'on sépare plus nettement les germes sains des éléments morbides, et ce qui élève l'esprit de ce qui l'accoutume à la « rosserie ».

En somme, l'expérience et la raison nous démontrent qu'à entasser les enseignements du dix-neuxième siècle sur les programmes des siècles antérieurs, nous fatiguons le cerveau de nos enfants sans leur procurer une éducation homogène. Mais pour décider et choisir il faut avoir une foi et une méthode, c'est-à-dire que la crise de notre enseignement secondaire est au premier chef une crise morale. Il convient de l'envisager sans timidité si nous ne voulons pas ajourner indéfiniment la solution.

LUCIEN VILLENEUVE.

DURÉE, RÉPARTITION ET MODE D'UTILISATION

DES HEURES DE REPOS DES ÉCOLIERS (1)

par MM. les Drs Albert MATHIEU et J.-Ch. ROUX

1. — Dans une première revue (2), nous avons indiqué quelles sont les tendances de la pédagogie moderne, relativement à la durée des séances de *travail de classe* et des récréations qui doivent les séparer.

La discussion qui a suivi la lecture de ce rapport a occupé deux séances du Comité de la Ligue. Il nous a paru que, partis de points cardinaux différents, sinon complètement opposés, pédagogues et médecins arriveraient facilement à s'entendre.

Les principes sur lesquels l'accord peut se faire nous paraissent être les suivants :

1° Il est nécessaire que les séances d'enseignement ne soient pas trop longues ;

2° Elles doivent être d'autant plus courtes que l'enseignement s'adresse à des enfants plus jeunes, qu'il est plus intensif, que les matières étudiées sont plus ardues ;

3° Il est bon que les séances d'enseignement ne dépassent pas une heure, quel que soit l'âge des élèves ; pour de jeunes enfants, ces séances devraient être beaucoup plus courtes encore. Il appartient du reste au professeur d'apprécier le temps pendant lequel l'attention des élèves peut être utilement fixé, et de faire que, pendant les séances d'enseignement, des périodes de détente succèdent à des périodes de tension ;

4° Les séances d'enseignement devront être coupées par des *récréations*, pendant lesquelles les locaux de classe seront évacués et aérés, et les élèves conduits au grand air. Les récréations seront d'autant plus longues que les élèves seront plus jeunes, suivant encore qu'une seule ou plusieurs séances d'enseignement auront eu lieu auparavant dans la même journée ;

5° S'il est utile pour les jeunes enfants de varier les sujets, de façon à tenir leur attention en éveil, cela devient moins nécessaire avec des élèves plus âgés.

(1) Rapport présenté au Comité de la *L. M. F.* le 28 mai 1903.
(2) Voir *Hygiène scolaire*, n° 2, p. 36.

L'interdiction de s'occuper d'une même matière dans deux classes successives ne paraît nullement justifiée pour les plus âgés des élèves de l'enseignement secondaire. Il paraît au contraire certain qu'en les forçant à un travail répété de mise en train, en portant l'enseignement à son degré le plus élevé d'intensité, en transformant l'enseignement scolaire en cours professoraux, ou en diminuant les périodes de détente que permettent des séances d'enseignement plus prolongées, on augmente, bien loin de la diminuer, la fatigue intellectuelle des élèves travailleurs, sans obtenir un effort d'attention plus considérable des indolents, des moins bien doués ou des paresseux.

Après nous être entretenus de la durée des classes et des récréations intercalaires, il serait naturel de nous occuper de la façon de remplir les séances d'enseignement, de la répartition du travail dans la classe et en dehors de la classe, et de la somme totale du travail intellectuel qu'on peut exiger des enfants aux divers âges scolaires.

Envisager la façon de remplir les heures de classe serait poser la grave question des programmes de l'enseignement primaire et secondaire et des méthodes pédagogiques.

Mieux vaudrait nous occuper de la somme de travail exigible des enfants et des adolescents et des rapports proportionnels du travail scolaire pendant la classe et en dehors de la classe.

Toutefois, médecins que nous sommes, nous pensons qu'au lieu de se demander combien on peut exiger de travail d'un écolier sans compromettre sa santé, il est plus naturel de rechercher quelle somme de repos et d'exercice au grand air il est indispensable de lui donner pour qu'il se porte bien, que son développement physique se fasse normalement, pour qu'on le mette personnellement à l'abri des causes de dégénérescence individuelle qui, accumulées, deviennent la cause des dégénérescences de race.

Il semble qu'en semblable matière la parole doive être d'abord aux hygiénistes.

La question est du reste intimement liée à celle de la répartition du travail scolaire dans la journée, la semaine et l'année. Elles ne peuvent être logiquement séparées l'une de l'autre.

La matinée est particulièrement favorable au travail intellectuel chez l'homme normal, qui, le matin, se trouve reposé par le sommeil de la nuit. Il est d'un malade, d'un neurasthénique, d'être fatigué en se levant et de n'avoir d'entrain et de vivacité que le soir. On peut dire que le travail du matin est le travail normal, et le travail du soir un travail contre nature. Les nécessités de la vie surmenée des peuples trop civilisés peuvent seules excuser un homme averti et soucieux de sa santé physique et cérébrale de se l'imposer. Il

doit toujours être épargné aux enfants et aux adolescents : ceux-ci doivent se coucher et *dormir* de bonne heure, car le sommeil qui précède minuit est infiniment plus réparateur que celui qui le suit.

La première place doit donc être donnée au travail scolaire de la matinée.

Le travail d'une matinée bien employée appelle le repos, un repos d'autant plus prolongé que l'effort fourni aura été plus long et plus intense.

La fin de la matinée est du reste marquée, chez tous les peuples de culture européenne, par un événement important, par un repas qui est le plus souvent — et qui semble devoir être, hygiéniquement, physiologiquement — le repas le plus important de la journée.

Le travail de la digestion va maintenant réclamer ses droits. Il est malsain et du reste pénible de se livrer à un exercice physique immédiatement après le repas. Les animaux dorment quand ils ont copieusement mangé, les ouvriers de la campagne font de même. Ils sont dans la vérité physiologique, parce qu'ils cèdent à un instinct naturel. Nous ne demandons que nos écoliers dorment après le repas de midi ; mais nous voulons qu'ils se reposent physiquement et intellectuellement. Il n'y a du reste aucun désaccord à redouter sur l'utilité, la nécessité d'un certain repos après le repas de midi ; il est consacré par l'usage et les règlements. Il n'y a en discussion que la durée et le mode d'utilisation de ce repos. Le plus souvent, dans les écoles primaires, les enfants sortent à 11 heures pour rentrer en classe à 1 heure ; pendant ce temps, ils doivent faire un trajet quelquefois assez long pour retourner chez eux et pour en revenir et déjeuner dans l'intervalle. Dans les lycées et collèges et dans la plupart des institutions libres qui les imitent, les élèves ont de midi à 1 heure pour le repas et une courte récréation pendant laquelle ils ont bien raison de ne se livrer qu'à des ébats fort modérés. Ecoliers primaires et secondaires rentrent ensuite en classe ou en étude pour n'en sortir qu'à 4 heures.

Nous n'hésitons pas à déclarer que cet emploi du temps nous paraît contraire aux exigences de l'hygiène et nous nous déclarons partisans convaincus d'un repos prolongé de l'après-midi. Ce repos nous paraît devoir être au moins de quatre heures.

Les raisons qu'on peut faire valoir en sa faveur sont les suivantes ; elles nous paraissent péremptoires :

1° Les enfants et les jeunes gens ont absolument besoin, pour que leur développement physique ne soit pas entravé, de faire chaque jour un séjour prolongé au grand air ;

2° Ils ont besoin de se reposer d'une façon suffisante après avoir donné dans la matinée une somme de travail considérable ;

3° Le repas de midi aussi bien que le travail du matin font que

l'après-midi est le moment le plus convenable pour leur procurer le séjour au grand air qui leur est indispensable ;

4° L'expérience a démontré que le repos prolongé de l'après-midi donnait d'excellents résultats dans les écoles dans lesquelles il a été institué. On y a vu la croissance des élèves favorisée, la morbidité diminuée. Le rendement intellectuel a paru aussi bon qu'avec l'ancienne répartition des heures de travail.

Il ne nous paraît pas utile d'insister ici sur les trois premières propositions, mais nous tenons à exposer brièvement les résultats constatés dans les écoles dans lesquelles a été appliqué le principe : toutes les classes le matin, surtout au point de vue de la santé des élèves.

II. — Tout d'abord l'attention volontaire ou spontanée de l'enfant est plus éveillée le matin.

Zollinger (1), qui a examiné l'état de l'œil et de l'oreille chez les écoliers à Zurich, pense que la fatigue de l'après-midi trouble souvent les résultats des recherches, l'enfant n'étant plus capable de fournir l'attention nécessaire : d'où l'indication de procéder à cet examen autant que possible dans la matinée.

Schuyten arrive aux mêmes conclusions dans son travail sur l'attention spontanée chez les enfants. Il a fait ses recherches à Anvers dans plusieurs écoles et les a continuées pendant deux ans ; le procédé employé était fort simple. Les élèves devaient lire pendant cinq minutes un texte déterminé : pendant cette lecture, d'après l'attitude du corps, la position de la tête, la direction du regard, on notait le nombre des enfants distraits.

Ces recherches ont été continuées pendant plus de deux ans. Sans vouloir rapporter ici les nombreux chiffres donnés par l'auteur, on voit sur le graphique où il a résumé ses observations que le nombre des enfants spontanément attentifs est plus considérable dans les classes de la matinée que dans les classes du soir. Cette différence en faveur des classes du matin n'est pas égale dans tous les mois de l'année ; nettement marquée pendant les mois d'hiver, octobre, novembre, décembre, janvier, février, elle s'atténue en mars et en avril, et, pendant les mois d'été, juin et juillet, on observe une proportion inverse : le nombre des élèves spontanément attentifs est un peu plus élevé dans les classes de l'après-midi. La différence est d'ailleurs peu considérable (2).

Nous avons déjà cité dans un précédent travail les recherches de Friedreich et nous avons noté que le nombre de fautes d'orthographe

(1) Cité par Bürgenstein et Netolitzky. Schulhygiene, 2e édition, p. 580.

(2) Schuyten. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1896-1897.

dans une dictée est bien plus considérable l'après-midi que le matin (1).

Loewenthal (2) a vu aussi que, dans les exercices de calcul ou de lecture, on trouvait dans l'après-midi beaucoup plus d'erreurs grossières ou de fautes d'inattention.

Toutes ces recherches vont dans le même sens et tendent à prouver qu'il vaut mieux réunir les classes dans la matinée, période de la journée où les écoliers sont capables d'une attention plus soutenue.

Mais en faveur des classes du matin il faut surtout citer les recherches de Schmidt Monnard, de Halle (3).

Si l'on compare entre eux les enfants qui suivent les écoles moyennes avec classes de l'après-midi, et celles où toutes les classes sont réunies dans la matinée, on trouve une différence considérable dans la morbidité.

Avant leur entrée dans l'une ou l'autre de ces écoles, tous ces enfants venant des mêmes milieux sociaux ont une morbidité moyenne égale. Mais, dans les années qui suivent, de 9 à 12 ans, cet équilibre ne se maintient pas : la morbidité augmente beaucoup plus dans les écoles avec classes de l'après-midi.

Nombre des élèves *maladifs* sur 100 élèves des écoles moyennes ayant de 9 à 12 ans.

	Sans classe dans l'après-midi.	Avec classe dans l'après-midi.
Garçons......	13 à 25	26 à 37
Filles	21 à 40	30 à 45

Dans les lycées et les écoles professionnelles, nous trouvons la même différence. Ces recherches portent sur 2,500 élèves environ. On trouve approximativement 50 élèves sur 100 plus ou moins souffrants et maladifs lorsque le programme comporte des classes dans l'après-midi et seulement 25 pour 100 lorsque toutes les classes sont réunies dans la matinée.

L'objection, c'est que la morbidité n'est pas nettement définie : elle comprend, *en bloc*, tous les troubles suivants :

Anémie.
Chlorose.
Mal de tête.

(1) Hygiène scolaire, n° 2.

(2) Loewenthal, Grundzüge einer Hygiene des Unterrichtes. Wiesbaden, 1897.

(3) Ueber den Einfluss der Schule auf die Körperentwickelung und Gesundheit der Schulkinder.
Rapport au XIIe congrès international de médecine de Moscou 1897.

Nervosité.
Perte de sommeil.
Perte d'appétit.
Troubles digestifs.
Saignements de nez.
Conjonctivites chroniques.
Troubles de la réfraction oculaire.

Dans d'autres statistiques, Schmidt Monnard a essayé de préciser un peu plus la question.

Ces recherches ont été faites sur 2.500 écoliers des Gymnasien und Realschulen (lycées et écoles modernes.)

De *15 à 16 ans* les écoliers atteints de maux de tête et de troubles nerveux atteignent la proportion de 60 0/0 dans les écoles avec classes l'après-midi, et seulement 15 à 20 0/0 dans les écoles sans classes l'après-midi.

Au même âge, la perte de sommeil atteint chez les élèves du premier groupe 19 0/0 et chez ceux du second groupe seulement 5 0/0.

Chez les filles des écoles moyennes qui ont des classes l'après-midi, on observe le mal de tête 13 à 25 0/0 contre 8 à 18 0/0 dans les écoles avec repos l'après-midi.

Enfin, il est un point où la différence s'accuse nettement sans erreur possible, semble-t-il, ce sont les troubles de la réfraction appréciés par le nombre d'élèves qui portent des lunettes. Minime dans les écoles moyennes, leur proportion est bien plus élevée dans les lycées, surtout dans les classes supérieures, au-dessus de la seconde.

Dans les lycées avec classes l'après-midi, les porteurs de lunettes atteignent, dans la première classe, de 43 à 44 0/0, tandis que, dans les établissements où toutes les classes sont réunies dans la matinée, la proportion tombe de 7 à 17 0/0. Les jeux en plein air l'après-midi, la possibilité d'accommoder à grande distance hors des classes, pendant les heures lumineuses du jour, ont d'après Schmidt-Monnard un rôle important dans cette diminution des troubles de la réfraction.

Les *enfants qui n'ont pas de classes dans l'après-midi ont autant de classes dans la journée et une quantité de travail à la maison plus considérable que les autres.* La différence de santé ne tient donc pas à un travail moindre, mais à une meilleure répartition de ce travail, une plus longue durée des jeux en plein air, et une digestion plus régulière.

Mais une autre question se pose, les enfants peuvent-ils supporter la réunion de toutes les classes dans la matinée sans trop de fatigue. Pour avoir dans l'après-midi un repos suffisant, il faut en effet

dans la matinée quatre à cinq heures de classes séparées
ises très courtes.
sur ce point quelques recherches expérimentales. Laser(1)
ces élèves qui avaient cinq heures de classe dans la mati-
es pauses très courtes, de 5 à 15 minutes entre chaque
arrivé à cette conclusion que la quantité totale de travail
un temps donné va en augmentant régulièrement pen-
nq heures successives, mais que la qualité du travail di-
employait la méthode des calculs.
as (2) a fait sur ce point de nombreuses recherches; il
conclusion que pour les élèves des classes moyennes, la
travail produit augmente régulièrement depuis le com-
t du travail jusqu'à la fin de la cinquième heure. Pour les
érieures, la quantité de travail diminue vers la fin. Ce
it les élèves des classes inférieures qui supportent mal
mulation du travail le matin.
classes moyennes, les recherches sur les associations d'idées
xercices intellectuels élémentaires indiquent qu'il n'y a
n des cinq heures de la matinée une fatigue cérébrale
se. Elle ne paraît pas atteindre les limites physiologiques
que normale.
ger, dans certaines villes, cette modification dans la ré-
les heures de travail, qui consiste à réunir toutes les clas-
matinée est appliquée depuis plusieurs années. Nous
vé tous les documents sur ce point réunis dans le Traité
scolaire de Bürgentein et Netolitzky. A Hambourg, cette
des classes est adoptée avec d'excellents résultats ainsi
es écoles de Brunswick et de Lubeck. A Lubeck, dans
noyennes, les leçons ne durent que 45 minutes ; à Kœnigs-
is que cette mesure est adoptée, on est arrivé à la con-
la fréquentation de l'école, le travail à la maison et la
se sont fort améliorés. Dans les cinq leçons successives
née, les enfants sont plus vifs et plus éveillés qu'avec l'en-
t de l'après-midi.
ège on préfère dans les grandes villes et même parfois à
ne la réunion des classes dans la matinée. La commission
ne pense que c'est la meilleure manière de répartir le tra-
ppose la division suivante :

eçon, 55 minutes suivie d'un repos de 5 minutes.
eçon, 45 — — 10 —

e geistige Ermüdung beim Schulunterrichte. Kotelm. 1894. Bd 2.
ne neue Methode zur Prüfung geistiger Fähigkeiten und ihre Anwendung bei
. Zt. für Phys. und Psch. de Sinn. XII, p. 401.

3ᵉ leçon, 45 minutes	suivie d'un repos de	20 minutes.	
4ᵉ leçon, 45 —	—	10	—
5ᵉ leçon, 45 —	—	10	—
6ᵉ leçon, 45 —	—	» »	—

En tout 5 h. 35 passés à l'école; les classes commencent à 8 et se terminent à 2 h. 05.

A Stockholm, l'enseignement dure de 8 heures à 1 heure; la d des leçons est de 45 minutes avec des pauses de 15 minutes et récréation de 30 minutes pour un déjeuner.

Schiller indique le plan d'étude suivant, appliqué dans cer gymnases depuis 1883. Toutes les classes sont réunies dans la mat de 8 heures à 12 h. 45; il y a 5 leçons plus ou moins longues vant l'âge des enfants et séparées par des pauses de 10 à 15 min

Voici le tableau de répartition des classes dans la matinée, posé par Richter et qui paraît le plus convenable à Bürgente Netolitzky.

1ʳᵉ leçon, 50 minutes,	pause	10	minutes.
2ᵉ leçon, 50 —	—	15	—
3ᵉ leçon, 50 —	—	20	—
4ᵉ leçon, 45 —	—	30	—
5ᵉ leçon, 45 —	—	» »	—

Cette répartition des heures de travail ne s'adapte pas on le à nos coutumes françaises; l'heure du repas de midi s'oppose séries de classes prolongées pendant 5 à 6 heures de suite da matinée, mais il serait toutefois possible d'augmenter le no des classes dans la matinée de façon à laisser, dans les prem heures de l'après-midi, un repos prolongé ne comportant pa travail à la maison.

III. — Supposons admis le principe du repos prolongé de l'a midi. Demandons-nous comment il devra être utilisé.

Ce serait renouveler une erreur malheureusement commise sieurs fois que d'employer les heures libres de l'après-midi exercice physique fatigant et prolongé. Il ne faut pas oublier q travail musculaire n'a pas la propriété de faire disparaître la fa d'origine intellectuelle. Il est, au contraire, bien démontr maintenant que les deux modes de fatigue, la fatigue intellect et la fatigue physique se surajoutent l'une à l'autre et s'aggr mutuellement. Les heures libres de l'après-midi ne seront pas attribuées à des séances pénibles de sport ou de gymnastiqu exercices physiques ne devront être pratiqués qu'avec une modération. On devra tenir compte de l'âge des enfants, de degré d'entrainement et faire en sorte qu'ils n'amènent jamai fatigue marquée, non réparée le lendemain matin.

Jamais non plus une séance de travail intellectuel ne devra succéder immédiatement à une séance d'exercice musculaire ou de jeu intensif. Supposons que l'après-midi soit libre de midi à 4 heures : l'exercice ou le jeu fatigant devront avoir lieu entre 2 et 3 heures de telle sorte que de 3 à 4, les élèves aient le temps voulu pour se reposer et faire un petit repas.

Autant que possible, les heures de liberté de l'après-midi devront être passées au grand air. Les jours de mauvais temps pourront être consacrés à l'apprentissage de quelque métier manuel, la menuiserie, la serrurerie, par exemple. On pourra aussi consacrer les heures de l'après-midi à l'enseignement de la danse, du chant, de la musique, les jours où il ne sera pas possible de sortir.

Nous voulons que ces heures de liberté au grand air soient également obligatoires et surveillées pour les externes et les internes. Nul ne doit pouvoir s'y soustraire. En revanche, on garantira formellement aux familles qu'on ne retombera pas dans les abus de surmenage sportif auxquels certaines écoles ont dû leur vogue momentanée et leur ruine rapide.

D'après la conception que nous venons de développer, les élèves travailleront surtout dans la matinée ; il ne se remettront pas au travail scolaire le soir avant 4 heures au plus tôt, ils devront se coucher de bonne heure. Voilà ce qu'exige l'hygiène ; il resterait maintenant à rechercher quelle sera la durée relative des heures de classe et d'étude, et leur utilisation. Ici, les médecins demanderont aux professeurs de proposer des projets de programme.

Il conviendrait aussi d'aborder la question des jours de congé et des vacances prolongées. Nous mettrons, si vous le voulez bien, ces questions à l'ordre du jour d'une de nos réunions prochaines.

DURÉE, RÉPARTITION ET MODE D'UTILISATION DES HEURES DE REPOS POUR LES ÉCOLIERS (1)

Par **M. GORY**, Docteur ès-sciences.

Malgré la fameuse citation que l'on emploie à tort et à travers, « *Mens sana in corpore sano* », on parle presque toujours de l'éducation intellectuelle et de l'éducation physique, comme de deux éléments opposés de l'œuvre pédagogique, comme s'il y avait le point de vue du professeur, qui voudrait sacrifier la santé de l'enfant

(1) Rapport présenté au comité de la L. M. F. le 28 mai 1903.

pour instruire son esprit, et le point de vue du médecin, qui se réjouirait de faire de lui un bel animal, comme s'ils se disputaient les heures de la journée de l'enfant, et s'il ne pouvait y avoir accord entre eux sur le terrain de la pédagogie que par des concessions mutuelles, concessions qui, d'ailleurs, seront constamment retirées de part et d'autre dans la pratique, selon que l'on aura à faire à un enfant robuste ou délicat, riche et à l'abri du besoin ou ambitieux et pauvre.

Ce n'est pas là l'esprit qui règne dans notre Comité : nous ne sommes pas réunis, médecins et professeurs, pour défendre des principes contraires, mais, arrivés par des voies diverses à une conclusion identique, pour chercher les moyens pratiques de la faire prévaloir. Maintes fois, les membres médecins de ce Comité ont affirmé leur volonté de tenir compte des exigences de l'enseignement : il est bon qu'un professeur vienne à son tour réclamer, au nom même de l'instruction des enfants et de leur développement intellectuel, la même chose que les médecins exigent au nom de leur développement physique et de leur santé.

Il est trop évident qu'un enfant que l'on aura rendu savant sur beaucoup de choses, mais qui, en même temps, sera devenu anémique ou neurasthénique, dispeptique et peut-être tuberculeux, sera un homme incomplet et un pauvre *struggle-for-lifer*, qu'il ne pourra pas tirer parti de ses connaissances pour agir et n'y trouvera pas le bonheur. Mais il faut dire plus ou autre chose : cet enfant, cet homme fatigué et surmené ne sera pas *fort* non plus au point de vue intellectuel.

C'est une expérience que font beaucoup d'hommes intelligents, quand le travail absorbe toutes les heures de leur journée, qu'ils ne s'appartiennent pas, qu'ils travaillent comme des machines, et ne se développent d'aucune manière. N'en est-il pas de même pour les enfants? Ne serait-ce pas, en grande partie, de l'excès du travail qu'on leur a fait faire et de la fatigue qu'on leur a imposée que vient ce mauvais esprit dont les jeunes gens sont trop souvent animés, manque de jugement, de décision, de conscience même, d'élévation dans les idées, de noblesse dans les sentiments, de fraîcheur dans les impressions, d'ardeur et d'enthousiasme dans l'action, scepticisme et dégoût universels allant avec une recherche exagérée et vaine du plaisir?

Il faut que les enfants se reposent; autrement, ils n'auront qu'une instruction purement livresque et stérile ; c'est grâce au repos seulement qu'ils pourront s'assimiler les connaissances acquises, en nourrir leur intelligence de telle sorte qu'elles ne soient pas sur eux un fardeau, mais en eux une force vive : c'est grâce à ces moments de doux *farniente* et de libre réflexion qu'ils deviendront

capables de juger sainement et par eux-mêmes des choses, de reconnaitre le bien et l'utile, de discerner le vrai du faux, de comprendre le beau dans les pensées et dans les choses, qu'ils deviendront non pas seulement instruits et savants, mais cultivés et intelligents.

Nous nous heurtons ici à une grave objection ; on dit qu'il est impossible de donner aux enfants le repos dont ils ont besoin, si l'on veut les préparer aux examens et leur faire suivre les programmes officiels. S'il en était ainsi, aucun homme sensé ne devrait hésiter à renoncer pour ses enfants à des succès scolaires qui risqueraient d'entraîner pour eux, la faiblesse physique et l'incapacité intellectuelle.

Mais une distinction s'impose. Parle-t-on des concours pour les grandes écoles? Rien à dire ; les plus vigoureux résisteront seuls ; le grand nombre échouera piteusement, et, parmi ceux qui passeront les examens avec succès, beaucoup ne seront plus que des épaves. Et il en sera toujours ainsi.

Mais si l'on parle des examens du baccalauréat et des programmes de l'enseignement secondaire, qui m'occupent spécialement, il en va de tout autre façon. Une voix autorisée nous l'a dit à notre assemblée générale ; les matières qui sont inscrites dans le programme, et qui paraissent trop abondantes, sont destinées surtout à fournir à toutes les facultés de l'enfant un exercice varié ; les questions posées aux examens sont presque toujours d'une facilité élémentaire, laissées même, dans une très grande mesure, à l'écrit et à l'oral, au choix du candidat, qui est jugé d'après son développement intellectuel plutôt que d'après le nombre de ses connaissances, sur ce qu'il *est* plutôt que sur ce qu'il *sait*. C'est dans cet esprit que les programmes ont été encore remaniés récemment, et ce serait les comprendre tout au rebours que d'y voir une augmentation de matières à absorber.

S'ils sont mal compris souvent par les professeurs chargés de les appliquer, la faute en est, en grande partie, aux parents. D'abord ils négligent les toutes premières années d'études de leurs enfants. Puis, quand ils les envoient au lycée, ils attachent une importance exagérée aux places obtenues en composition. Rien n'est moins sensé ; on voit constamment les premiers élèves des classes inférieures passer à la queue en *Rhétorique*, et inversement.

Il y a en effet des *trucs* pour faire arriver les enfants aux premiers rangs de la classe dans les compositions ; je vous en signalerai un qui n'a pas été relevé, je crois, et qui est couramment employé dans les écoles particulières qui préparent des élèves pour le lycée. On a reconnu que les enfants ne pouvaient pas commencer utilement l'étude du latin avant la sixième ; faites leur faire du latin en sep-

tième, et envoyez-les en sixième au lycée ; dès les premières
positions en latin, ils seront premiers. Cependant, le program
la classe de septième aura dû être ingurgité rapidement, à ca
temps pris par le latin. Or, ce programme est à la fois un de
importants, parce qu'il est celui de la dernière année d'étude
maires, et un de ceux qui, étant fort peu chargés, se prêt
mieux à un travail intéressant, utile au libre développeme
l'esprit des enfants.

De plus, les enfants sachant déjà ce que leurs camarades ap
nent avec de grands efforts, prendront l'habitude de flâner en
ou en étude et ne s'intéresseront pas à leur travail. Ils ne tard
pas à être dépassés.

Il y a d'autres trucs encore, je répète le mot, qui consistent
ver les enfants de toute la partie intéressante du travail, de to
qui leur laisse avec quelque loisir, quelque liberté, quelque initi
quelque originalité, de tout ce qui peut développer leur intellig
pour les bourrer de grammaire et d'arithmétique abstraite
charger d'une provision de connaissances qu'ils n'auront pas
prises et assimilées. Dans cette course acharnée aux prem
places, les professeurs sont obligés d'entrer en lutte les uns c
les autres et de *chauffer* leurs élèves, au détriment de leur dé
pement futur et de leur intelligence. Il faut agir sur l'opinion
parents et les amener à comprendre que ce qu'ils doivent dem
d'abord aux maîtres qui instruisent leurs enfants, c'est de les r
vigoureux, énergiques, bons et intelligents ; les bonnes plac
composition viendront par surcroît, et les enfants domineront
tâche au lieu d'être écrasés sous elle.

Il ne suffit pas que le travail ne prenne pas toutes les heur
la journée des enfants ; il faut encore qu'il ne produise pas ch
une fatigue excessive et persistante, que le repos ne pourrait
disparaître. D'ailleurs, le travail que l'enfant continue à faire
il est déjà fatigué, est perdu pour son intelligence et ne le déve
plus d'aucune manière ; l'excès de fatigue rend l'esprit lent et p
capable peut-être d'emmagasiner encore des connaissances,
non de se les assimiler.

Pour que le travail ne produise pas chez les enfants une fatigue
sive, il faut d'abord qu'il soit coupé par quelques instants de m
ment, et cela plus fréquemment qu'on ne croit, toutes les
heures, tous les quarts d'heure. Je dirai plus loin comment on
réaliser ce desideratum ; mais je crois que nous serons tous d'a
pour dire, médecins, que des séances répétées d'une heure d'i
bilité peuvent produire dans l'organisme des troubles sérieux ;

a été infligée à aucun élève. Un enfant qu'on ne peut pas
s le punir, doit être traité à part comme un malade.
rais parler longuement des punitions au point de vue
les s'adressent à des mobiles bas et serviles; elles sont
es et ne constituent pas un élément de pédagogie. Si vous
u beaucoup des enfants avec des punitions et des menaces,
z rien fait de bien difficile: vous n'avez rien fait du tout;
us avez obtenu quelque chose, si peu que ce soit, de leur
leur conscience et de leur cœur, vous avez fait œuvre
uvre de pédagogue.
ne peux pas m'étendre ici sur ce sujet; je dirai donc
nt que, si l'on force les enfants à travailler par des puni-
s menaces, la contrainte odieuse qu'on leur impose, outre
déjà par elle-même la pire des fatigues, les oblige à faire
s disproportionnés à leurs forces et qui répugnent à la

nt il faut se garder de vouloir rendre aux enfants le tra-
rs amusant et facile, ce qui est leur en donner une idée
qui endort leur énergie, et produit bientôt chez eux la
le dégoût. Rien ne satisfait à la fois et ne développe l'es-
e qui est acquis par beaucoup d'efforts.
s dire parfois que, ce qui sauve la santé des enfants, c'est
e oisiveté, leur inattention pendant la plus grande partie
s et des études. Il y a là certainement du vrai, si on leur
travail trop long, trop pénible et contraire à leurs goûts
aptitudes: mais le remède ne vaut guère mieux que le
e que c'est du temps gaspillé, et parce qu'ils s'ennuient, et
i est une cause aussi bien qu'un signe d'affaiblissement,
sion, de fatigue excessive pour leur corps et pour leur

rs, la paresse n'est pas naturelle aux enfants; elle est le
enseignement mal compris. Les enfants sont naturelle-
s curieux et avides de savoir; ils aiment tout ce qui exerce

on reconnaîtra cela à ce signe, c'est qu'il les intéresse. On p
arriver avec quelque talent pédagogique, et en se donnant qu
peine. Il faut leur présenter les choses sous une forme con
c'est-à-dire revêtues de formes et de couleurs ; il faut faire ap
leur curiosité, à leur goût, à leur jugement, à leur raison, à
activité personnelle et originale, à leur initiative, à leur intellig
en un mot.

Il ne suffit pas que l'enfant ne soit pas fatigué à l'excès, q
viennent les heures consacrées au repos, il faut encore qu
heures fixées soient absolument et toujours respectées ; et cet
ment s'ajouterait encore, s'il en était besoin, à ceux que j'ai
donnés contre les punitions. Les enfants ne doivent faire, pe
leurs heures de repos, ni punitions, ni tâches supplémentaires
leur travail doit être terminé et ils ne doivent plus y penser.
faut pas qu'ils portent sur eux le poids du regret d'une faute
journée, d'une crainte pour le lendemain, d'une préoccupation
ne quitte jamais complètement leur pensée et les tourmente j
dans leur sommeil. Pour eux ce principe est vrai : à chaque
suffit sa peine ; un père ou un pédagogue digne de ce nom
s'arranger pour que tous leurs comptes soient réglés quan
quittent la salle d'étude, pour qu'ils aient la conscience tranqu
l'esprit en repos, pour qu'ils puissent réellement profiter des h
du repos qu'on leur accorde, et rentrer chaque matin à l'école
l'entrain et la bonne humeur que donne le renouvellement co
des forces.

Ce qui est vrai du travail intellectuel est aussi vrai des exe
physiques qu'on fait faire aux enfants ; il ne faut pas qu'ils pr
sent une fatigue excessive. Nous sommes tous d'accord, médec
professeurs, pour blâmer l'introduction du *sport* dans les écol

Les sports, d'importation anglaise, sont certainement contrai
développement intellectuel, ne serait-ce que parce qu'ils pre
trop de temps ; une partie est en général très longue, et on n
pas l'arrêter à heure fixe sans tout gâter. Si l'on veut sacrif
culture intellectuelle des enfants et développer chez eux un
taine énergie quelque peu brutale, il n'y a rien à dire ; mais l
glais eux-mêmes s'aperçoivent que c'est un mauvais calcul.
donc nécessairement sur les heures de repos, qu'il faudra repr
le temps que les sports enlèvent au travail intellectuel.

Il est absurde d'ailleurs d'appeler repos un exercice physiqu
lent ; la fatigue qu'il produit s'ajoute à la fatigue de l'effort int
tuel, loin de la faire disparaître, car c'est le même cerveau q
supporte l'une et l'autre.

Pour quiconque connaît par la pratique les diverses gymnasti

es enfants ne laissent en réserve aucune de leurs forces,
i'ils s'y livrent avec trop de passion, parce que leurs
nt commandés, non par un besoin naturel de mouvement,
r *la fureur du jeu*. Ils rentrent haletants, congestionnés,
à l'excès, dans un état d'excitation et bientôt de dépres-
leur rendra pour longtemps le travail intellectuel pénible,
x et stérile, et gardant une préoccupation de revanche ou
s à maintenir, qui ne quittera jamais complètement leur

étend que les sports sont un dérivatif pour certains appétits
s qu'il convient de ne pas laisser se développer trop tôt
enfants : Cela est vrai d'un exercice modéré, comme cela
d'un travail intéressant, *mais non d'une gymnastique vio-*
'out homme peut s'en rendre compte : le plus sobre aura soif
de l'alcool, pour ne parler que de ce sens. L'excès de la
urexcite les appétits sensuels et rend brutal ; et ce n'est pas
sociétés sportives qu'il faut chercher cette maîtresse de
s vertus, que les anciens appelaient *modestia*, la modéra-
mpire sur ses passions, la maîtrise de soi, l'équilibre.
mment on ne doit pas en tout temps empêcher les enfants
iter et de se passionner au jeu ; mais il ne faut pas chercher
n fournir l'occasion, ni les y pousser ; et l'œuvre du péda-
oit être bien plutôt de leur apprendre à jouir d'un exercice
, afin que leur goût puisse s'affiner et s'élever, et qu'ils
t trouver aussi du plaisir dans les choses de la pensée.
rlerai moins longuement de notre gymnastique d'agrès, parce
st universellement condamnée, du moins comme gymnastique
: on lui reproche surtout, à juste titre, la violence des efforts
comporte, la rareté des séances, l'immobilité imposée à toute
e, pendant qu'un des enfants, très mal entraîné, accomplit
acrobatie inutile et dangereuse, le développement excessif,
ux qui s'y adonnent véritablement, des muscles des bras et

Nous avions des mouvements d'ensemble, mais ils étaient mal compris, comme l'ont fort bien et définitivement montré les maîtres suédois. Mais la gymnastique, parfaitement rationnelle et scientifique, qu'ils proposent exige tant de soin et de méthode, qu'il est bien difficile d'obtenir par elle de toute une classe des mouvements utiles. Il faut s'inspirer des principes de la gymnastique suédoise, mais chercher autre chose. Et voici quelles me paraissent être les conditions essentielles d'une bonne gymnastique scolaire.

Elle doit avoir lieu dehors, dans un endroit abrité mais ouvert; elle ne doit pas nécessiter l'emploi d'agrès qui puissent offrir quelque danger; cependant elle doit être faite avec l'aide d'appareils qui servent à maintenir le corps des enfants dans une bonne position, et à diriger leurs mouvements de manière à leur rendre naturel et facile l'exercice des muscles qu'on veut développer et qu'ils ne sauraient pas autrement tendre comme il convient; elle doit occuper tous les enfants en même temps; elle ne doit pas produire de fatigue; pour cela, elle doit remplacer l'effort violent, l'excessive tension des muscles, par un effort modéré et continu, par un mouvement répété et fréquent; les séances doivent être de 15 à 20 minutes au plus, et répétées au moins deux fois par jour; en dehors de ces séances prolongées, elle doit comporter quelques mouvements isolés, venant très fréquemment interrompre le travail intellectuel, de manière que la fatigue ne puisse jamais s'accumuler dans l'organisme. Enfin, elle doit être méthodique et scientifique, et fondée sur une connaissance pratique de l'anatomie: elle doit avoir pour premier effet d'empêcher simplement des désordres de se produire dans l'organisme par l'immobilité et par la fixité de l'attention, de ramener une circulation et une respiration normales, d'exercer les muscles qui intéressent les organes essentiels, plutôt que ceux des bras et des jambes et, entre tous ceux qui servent à la respiration, de donner au corps tout entier cette souplesse et cette bonne attitude qui sont nécessaires à son libre développement. En un mot la gymnastique ne doit pas rassasier le corps de mouvement, mais au contraire le disposer à l'effort, et mettre tous ses organes dans un état tel, que le mouvement qu'il prendra librement et spontanément soit normal et profitable.

J'ai imaginé et mis en pratique un appareil qui a paru aux médecins à qui je l'ai montré remplir à peu près toutes ces conditions. Il se compose de barres parallèles et verticales, plus ou moins écartées les unes des autres, de manière à être distantes de la largeur des épaules des enfants d'âge différent. La variété des mouvements qu'un maître habile peut faire faire sur ces barres est infinie, et chacun d'eux est véritablement excellent. L'appareil est relativement peu coûteux et très facile à installer. Je le crois l'appareil

ar excellence, et je serais heureux de voir mon idée ans les écoles publiques.
ymnastique est comprise comme je viens de le dire, le 'on y consacrera ne sera pas perdu pour les études, puis-ra disparaître la fatigue cérébrale ; et elle ne nuira nulle-la culture intellectuelle, mais, au contraire, lui sera émi-nt favorable, en disposant l'esprit à un nouvel effort. Nous s donc compter le temps consacré à la gymnastique dans res de travail, et non, ce qui est une simple absurdité, dans lu repos.

'ai pas quitté mon sujet, en disant quelle était la nature de intellectuel et physique qu'il faut exiger des enfants ; car peut pas traiter convenablement la question du repos pour liers, sans dire avec précision dans quel état sera leur intel-ce, leur énergie, leur cerveau, leur organisme. S'ils sont sur-s, il leur faudra un long repos, ou plutôt aucun repos ne sera ant pour réparer les désordres profonds de leur être. Nous s bien que, si nous sommes trop fatigués, nous ne pourrons dormir, ou que nous aurons un sommeil lourd et accablant : il st de même du repos de la journée. Si l'enfant éprouve un timent de fatigue excessive et persistante, le repos pour lui ne rait être que le néant de la pensée, du mouvement et de l'action, tat de dépression et de prostration qui est absolument contraire nature, ou bien une excitation plus funeste encore. Il conti-ra à se mouvoir, à penser et à agir ; mais sa pensée et son vité seront nerveuses et inquiètes, forcées et pénibles ; son esprit servera cette impression de contrainte qu'il a subie, et conti-ra à vide l'effort déjà stérile des derniers moments du travail. ns l'un et l'autre cas, il ne se reposera pas et les heures de pré-du repos seront perdues pour son développement.
D'autre part, si nous ne voulons pas que les enfants sentent la gue, il semble que notre conclusion doive être que le repos leur inutile : il n'en est rien. Nous savons bien par expérience que, nous attendons nous-mêmes pour nous reposer, de sentir la fa-tigue, notre activité ne sera pas féconde et durable. Le repos est cessaire avant que le besoin s'en fasse sentir, et, pour que notre soit bien remplie, il faut que nous puissions quitter le travail uand nous avons encore beaucoup de force en réserve. Cela n'est s toujours possible pour des hommes faits, et nous sommes par-is contraints de nous surmener ; mais cela est nécessaire pour les nfants, pour lesquels c'est l'avenir qu'il faut considérer.

Que doit faire l'enfant pendant ces heures qu'on aura mises à part

pour le repos ? Qu'est-ce qu'un repos utile pour l'enfant? Ce n'est ni le désœuvrement, ni l'excitation du jeu, c'est une activité nouvelle, physique et intellectuelle, mais qui est calme, libre et spontanée. La réglementation de ces heures de repos est bien simple à établir: elle doit, autant que possible, être nulle ; à condition de réprimer chez les enfants tout ce qui est mal, il ne faut leur imposer aucune contrainte, ni même aucune discipline et aucune règle : l'essentiel est qu'ils puissent se livrer à leurs goûts et employer leur temps comme ils l'entendront. L'exercice qu'ils prendront spontanément sera utile à leur développement corporel, si leurs muscles et leurs organes y sont bien préparés. Si, pendant leurs heures de travail, ils ont été sous la direction d'un véritable pédagogue, qui ait su leur donner des idées sans les en écraser et leur ouvrir des aperçus nouveaux, pour peu qu'on les place dans des conditions favorables, ils sauront bien trouver eux-mêmes un emploi utile de leur activité. J'en donnerai un petit exemple : ayant expliqué dernièrement à des élèves de dix ans environ comment on calcule la distance et la hauteur d'un point inaccessible, ce que l'on peut rendre d'une facilité enfantine, plusieurs m'ont apporté peu après un graphomètre, grossier comme bien on pense, mais qu'ils avaient construit eux-mêmes sur mes indications. C'est dans ces heures de repos actif et fécond que les enfants mettront à profit les idées qu'on leur aura données, et qu'ils en chercheront les applications pratiques, soit dans les choses morales, soit dans les choses naturelles. Vous les entendrez exprimer dans la conversation des pensées que vous ne leur connaissiez pas ; vous les verrez trouver l'explication de faits et de phénomènes les plus divers, et se mettre à la recherche de petites expériences ; sans les interroger sur la grammaire ou sur les opérations arithmétiques, vous constaterez le développement de leur intelligence. C'est pendant les heures de repos qu'ils s'assimileront, par une activité naturelle, libre et spontanée, les connaissances acquises, qu'ils les transformeront en forces vives, en intelligence ; c'est alors que se développera leur originalité, leur caractère, leur personnalité. Et c'est pourquoi, le repos que le médecin réclame pour la santé physique de l'enfant, le pédagogue doit le demander aussi pour son développement intellectuel et moral.

Comment distribuer ces heures de repos ! Si les conditions que j'ai énumérées ne sont pas remplies, il faudra bien que les enfants s'arrêtent pour souffler chaque fois qu'ils n'en pourront plus ; et il sera dificile d'ailleurs de dire combien de fois dans la journée. Mais si le travail qu'on leur fait faire n'est pas fatiguant, il y aura tout avantage à ne pas le morceler, et à le condenser en une ou deux

ne considère pas comme un arrêt des petites récréations
i huit minutes.)

rtain que le plus grand effort doit être fait le matin. Je
e quant à moi à cette conclusion pratique, qu'il y a avan-
cuper toute la matinée aux classes les plus difficiles et aux
de gymnastique qui comportent la plus grande dépense
; et j'y suis arrivé par des observations et des expériences
ois sérieuses. Nous avons reconnu que les procédés pure-
siologiques pour apprécier la fatigue des enfants donnent
tats fort peu certains, et que le meilleur qu'on ait proposé
e celui qui consiste à leur faire faire des dictées et à comp-
ites. Je ne crois pas à l'utilité des dictées; mais presque
xercices scolaires peuvent fournir matière à des observa-
aussi précises. Je signalerai un autre procédé auquel j'ai
s. Les professeurs donnent à chaque élève, pour chaque
e note spéciale d'*application* ou d'*attention*, d'où tout autre
tion doit être exclue. Il y a là évidemment un élément
ation; mais comme les diverses branches sont enseignées
ses classes par divers professeurs, et que ceux-ci n'ont pas
classe aux mêmes heures, ces coefficients d'appréciation
lle ont grande chance de s'annuler dans des statistiques
ur un grand nombre de notes, et une seule cause reste
, celle précisément que nous cherchons à dégager. Or par
ls répétés, j'ai trouvé une différence de moins de *trois pour*
e la première et la troisième classe, dans le degré d'atten-
ée par les enfants. Si l'on arrive à occuper ainsi la mati-
avail de l'après-midi pourra et devra être considérablement
it comme intensité, soit comme durée.

à la durée des heures de repos, je crois qu'il sera difficile
une règle absolue, cette durée dépendra non seulement de
is de l'état de santé et des dispositions physiques et intel-

La question serait beaucoup plus facile à résoudre, si l'instr et l'éducation des enfants, avaient été menées régulièremen gneusement et judicieusement depuis le moment où ils ont mencé à apprendre à lire ; mais le nombre des élèves dont l'i tion présente de grandes lacunes, et dont l'intelligence ni le tère ne sont développés normalement, et cela en grande par la faute de la toute première éducation qu'ils ont reçu incroyable. Cependant, en prenant les enfants à un âge où n'est pas encore irréparable, on peut arriver à des résult somme assez satisfaisants. Je ne saurais mieux terminer cette étude qu'en fournissant un document précis : je dirai do quelques mots, comment j'ai compris et organisé l'emploi journée pour les enfants de dix à quatorze ans environ.

Ils arrivent à huit heures et demie, n'ayant eu encore aucu pèce de travail à faire. La matinée est consacrée à trois classes heure, séparées par sept ou huit minutes de récréation, p lesquelles, tandis qu'on aère les salles, ils vont prendre u de libre mouvement dans la cour. Ces classes sont elles-r interrompues une ou deux fois pour leur faire faire, debout place, quelques mouvements respiratoires, semblables à ce m ment qu'on fait naturellement quand on *s'étire*, seulement plu thodiques et plus complets, qui ne prennent pas un temps ciable, mais qui suffisent à rétablir la circulation, à ampli respiration, à corriger les attitudes, à empêcher l'invasion fatigue, en même temps qu'ils servent à ranimer l'attention e litent considérablement la discipline.

A midi moins vingt, une séance de gymnastique jusqu'à m ce moment, le gros travail de la journée est fait. Le déjeun une opération importante. La salle à manger doit être gra bien aérée, la table fraîche et riante. Le repas doit être servi ment, et on doit rester près d'une heure à table. La plus gran berté doit être laissée aux enfants, et on arrive à les habitue pas en abuser. On les placera de façon que chacun ait des v dont la conversation lui soit agréable, pour qu'ils causent tou entrain et animation et que le repas se passe tout entier so impression de liberté, de confiance mutuelle, de gaîté et de humeur. Dans ces conditions, le moment du repas pourra compté dans les heures de repos ; cependant je ne calcu ainsi.

Après le déjeuner, les élèves vont jouer en plein air ; ils p courir sur un certain espace, et jouissent d'une assez grande l (Quand les jours sont très chauds, cette heure d'exercice est portée à la fin de la journée de travail).

En temps ordinaire ils rentrent à l'école à deux heures —

ques-uns à trois heures seulement — pour une petite classe de cinquante minutes, suivie d'une petite récréation et d'une étude de cinquante minutes encore. A quatre heures moins le quart, goûter, puis nouvelle séance de gymnastique, suivie de quelques minutes perdues pour se laver les mains, ranger les bureaux, etc. A quatre heures et demie, nouvelle étude, nouvelle récréation, et enfin dernière étude de la journée — à laquelle quelques-uns ne prennent pas part — qui dure jusqu'à six heures pour les uns, six heures et demie pour les autres. Tous rentrent chez eux leur travail entièrement terminé.

En résumé, sept heures et demie de travail au maximum dans la journée *en y comprenant les exercices de gymnastique et les petites récréations*, ou un peu moins de six heures de travail intellectuel. Si l'on compte deux heures pour le repas, et dix heures pour le sommeil, les enfants ont ainsi quatre heures et demie de repos complet, rigoureusement et absolument respecté. Ils ont en outre, leur après-midi du jeudi et toute leur journée du dimanche.

Sans les explications que j'ai fournies et sans les résultats que je puis montrer, je sais bien que ce programme soulèverait des objections des deux côtés, contradictoires d'ailleurs, de la part des médecins et de la part des professeurs. Un des membres médecins de ce Comité, dont la compétence ne saurait être mise en doute, juge ainsi ce programme : « Bien que tout aille à l'encontre de ce que j'en pouvais présumer par avance... les résultats sont indiscutables, inespérés. »

Et voici l'explication de ce démenti que les faits donnent à la théorie : la théorie du repos nécessaire aux enfants est faite d'après une conception du travail qui doit être rejetée. Je le répète, si le travail produit chez les enfants un sentiment de fatigue, ces sept ou huit minutes de récréation ne sont rien, et ces quatre ou cinq heures de repos sont insuffisantes ; mais, je le dis aussi, aucun repos ne suffira. Toutes les heures que nous gagnerons pour le repos des enfants ne seront qu'un palliatif inefficace d'un mal profond. Nous pouvons bien, provisoirement et pour aller au plus pressé, disputer du temps à leur travail trop prolongé ; mais, si nous voulons obtenir des résultats satisfaisants, c'est sur la nature même de leur travail, trop fatigant, que doivent porter nos efforts essentiels et persistants.

A l'objection des professeurs, je répondrai que ces six heures de travail intellectuel sont insuffisantes en effet, si les heures de repos elles-mêmes ne sont pas fécondes, et si le travail n'est pas très intense. Or la fatigue, qui gâte le repos même, n'est pas en proportion de l'intensité du travail, mais bien de la *contrainte*, qui le rend en même temps stérile. Ces six heures de travail intellectuel peuvent peut-être être diminuées encore — et j'en cherche constamment le

moyen, — mais ce que j'affirme au nom de mon expérience, c'est c'est là le maximum de ce qui est nécessaire. On pourra fair *raccommodage* et du *chauffage* ; mais, dans des conditions norm tout ce qu'on ajoutera de travail à un tel emploi du temps sera bien perdu pour l'exécution des programmes officiels, que nui au développement de l'intelligence des enfants.

Il faut que la conception du travail soit changée, et que l'on f dans les écoles de l'éducation, de l'éducation physique, de l'édu tion intellectuelle et morale ; alors seulement les enfants pour et se reposer et s'épanouir.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

Je ne pensais pas, il y a trois ans, que l'un des vœux devant la *Commission d'enquête parlementaire pour la Réfo de l'enseignement secondaire* ferait si rapidement son chemin demandais que le proviseur du lycée fût « un philosophe quel peu médecin » : il me paraissait désirable d'autre part que pédagogue fût plus scientifiquement psychologue que par le p et astreint par suite à faire un stage probatoire dans un laborat de psychologie physiologique : « apte à faire ainsi de l'orthop mentale, de la véritable psychothérapie, il pourrait, disais-je, pre dès lors une part effective dans la direction des habitudes mor qui constituent la formation pratique des caractères ». Le Prési de la Commission, M. Ribot, trouvait l'idée un peu hardie et que le secrétaire général de notre ligue, le Dr Albert Mat surenchérit en déclarant très délibérement : « La pédagogie physiologique ou elle ne sera pas. » Ainsi, ce n'est pas seulem le proviseur, ce sont tous les maitres de l'Université qui doi s'inspirer des données de la physiologie normale.

J'applaudis sans réserve à cette conception plus large. Au r les conclusions qui sortiront du Congrès d'hygiène scolaire en vembre prochain, mettront en valeur, je n'en doute pas, cette qui promet d'être féconde.

Je désirerais simplement aujourd'hui attirer l'attention sur question soulevée à l'Ecole des Hautes-Etudes sociales au c de la discussion qui suivit la conférence de M. Hadamard l'enseignement des sciences et dont j'ai dit un mot égalemen Congrès des professeurs des lycées et collèges ; je veux parle l'harmonie que doivent présenter les programmes des divers en gnements dans une même classe. Les nouveaux programmes

s qu'on étudie : « L'oreille, l'audition et l'hygiène de l'ouïe. »
xième leçon de physique comporte l'étude de l'optique;
paragraphes comprend : « Notions sur la vision. Myopie.
tropie. Presbytisme. » Et c'est encore dans l'*avant-dernier*
du programme d'anatomie qu'on étudie : « L'œil et la vision. »
s octobre ou novembre, le professeur de physique parle
es des « verres compensateurs » et ce n'est qu'en juin,
ire huit ou neuf mois plus tard, que le professeur de physio-
r fait une leçon sur « l'accommodation et l'hygiène de la

nparant, dans le même ordre d'idées, les programmes de
t ceux de sciences naturelles, on note comme *première*
physiologie : « Composition générale des aliments, sub-
minérales, sucres, féculents, graisses et albuminoïdes. » Et
que dans la *dernière leçon* de chimie qu'on trouve le para-
: « Saccharose, glycose, amidon, cellulose. Corps gras
ation. » On voit que les élèves doivent apprendre, dès la
d'octobre, les transformations *physiologiques* des substances
ires qu'ils n'étudieront *physiquement* et *chimiquement*
ois de juillet de l'année suivante. L'étude de la physiologie
nprise devient très difficile, pour ne pas dire impossible :
t conforme ni à la classification rationnelle des sciences, ni
ation des choses; ne serait-il pas plus logique de rappro-
deux leçons relatives au même objet et de faire précéder
de physiologie par la leçon de chimie?
i, c'est qu'on a trop sacrifié à des classifications anciennes
mées. En sciences naturelles, par exemple, les ouvrages
es continuent à diviser les programmes en *fonctions de*
n et *fonctions de relation* et se font une règle absolue de
celles-là avant celles-ci. Ne serait-il pas plus judicieux de
sortir, en même temps que la différenciation des organes,
ibilité de l'organisme? Ce faisant, on ne serait pas néces-

parler de l'*S iliaque* avant de savoir ce qu'est l'os iliaque, d
tère *radiale* et du nerf *cubital* avant de connaître le *radius*
cubitus, des variations de volume de la cage thoracique alors
ne sait pas encore ce qu'est le sternum, une vertèbre ou un
Logiquement, il conviendrait de commencer l'étude de l'ana
par la charpente osseuse : c'est par là qu'on finit.

Ces quelques exemples montrent déjà qu'il y a, dans les
grammes universitaires, interversions illogiques et répétition
liaison, c'est-à-dire confusion, double emploi et temps perdu.

La critique paraît encore mieux fondée si l'on embrasse les
sciences dans une même comparaison. Prenons toujours c
exemple la classe de TROISIÈME B et rapprochons les progra
de physique, de chimie et de sciences naturelles. Si nous les
sons en tranches d'enseignement synchroniques, nous trouvo
assemblages analogues à ceux qui suivent :

En octobre les professeurs développent simultanément les
indiqués ci-dessous :

PHYSIQUE	CHIMIE	SCIENCES NATURELLE
Nature du son. Qualités du son.	Calcaires. Chaux. Ciments. Mortiers.	Aliments. Appareil diges

Un peu plus tard, après les vacances de janvier, les même
fesseurs enseignent les matières suivantes :

PHYSIQUE	CHIMIE	SCIENCES NATURELLE
Aimants. Boussole.	Carbures d'hydrogène. Pétroles.	Larynx. Phonation.

n juillet, quand l'année scolaire touche à son déclin, on
qui suit :

HYSIQUE	CHIMIE	SCIENCES NATURELLES
hine Gramme. Paratonnerre.	Saccharose. Glycose. Phénol. Aniline.	Squelette. Muscles.

sociation des faits et des idées est partout méconnue : entre
s leçons, il n'y a, à aucun moment, ce lien naturel qui met-
acune d'elles en valeur en complétant les autres. Le moins
puisse leur reprocher, c'est de mettre la confusion dans
t des enfants.
dirait qu'elles ont été tirées au sort; leur ensemble constitue
ritable programme d'Arlequin : il ne forme guère, au point de
sthétique, qu'une mosaïque de mauvais goût, alors que c'est
ritable tableau, d'où l'art ne peut être banni, que le maître doit
nter à l'esprit des élèves.
qui est certain, c'est qu'une pareille association de leçons ne
aucune idée des rapports du physique et du physiologique et
méconnaît, avec l'unité de la science, l'indivisibilité de la
; au lieu de développer chez l'élève l'esprit synthétique,
ion du sens critique et source de progrès social, elle n'a pour
que de fixer quelques vagues monographies dans certaines
cérébrales ; en supprimant l'association des faits et des idées,
minue le champ de la réflexion et de l'attention : elle fait
rop grand le lot de la mémoire. Elle est enfin, pour rappeler
du Dr Paul Le Gendre, l'une des causes « du surmenage
al et de l'éparpillement des efforts intellectuels ». Au congrès
ofesseurs, des faits analogues ont été rapportés en ce qui
ne l'enseignement de la géographie et de la géologie, par
nin, agrégé d'histoire ; de pareilles anomalies se présentent
lans les autres facultés, en dessin graphique et géométrie par
le.
ais bien que chaque programme pris en particulier est très
usement constitué, et que par suite, tout professeur de phy-
de chimie ou de sciences naturelles assiste, impassible et la
ence tranquille, à la torture cérébrale insoupçonnée de ses

élèves. Mais celle-ci n'en existe pas moins. Serait-il donc cessaire, pour mettre les choses au point, de refondre une fo plus, et de fond en comble, des programmes sans cesse mod Nous ne le pensons pas. Dans nos lycées, les professeurs se nissent périodiquement en assemblée générale ou en conse classe pour échanger leurs idées, étudier les modifications aux élèves et à la maison; pourquoi ne mettraient-ils pas eux-m un peu de logique et d'ordre dans l'ensemble de leurs le L'éducation et l'instruction des élèves de l'enseignement secon est nécessairement une œuvre d'étroite solidarité : avec un d'entente et de bonne volonté, il serait facile de substituer aux saïques dont j'ai parlé et dont les trois tons sont dépourvus d monie, des séries de leçons formant chacune, je le répète, un table *tableau* d'une région de la science.

Au lieu d'associer les mortiers aux aliments et les qualités d à l'appareil digestif; au lieu de rapprocher la phonation des aim les pétroles du larynx et la boussole du gaz d'éclairage; au li placer la machine Gramme avec les muscles, et de faire, soit haute antisepsie en mettant le phénol sur les paratonnerres des confitures macabres en réunissant les sucres au squelette serait-il pas plus judicieux de réaliser, pour les trois sciences associations rationnelles et d'ailleurs faciles à concevoir? Je drais, par exemple, qu'après avoir étudié en chimie « la flam les réactions lumineuses, les verres et le cristal, le flint-gla crown-glass, etc... », on vît en physique « la lumière et sa p gation, les lois de la réflexion et de la réfraction, les miroirs lentilles » ; puis, qu'on rapprochât de ces deux leçons, en sci

PHYSIQUE	CHIMIE	SCIENCES NATURELLE
Pression atmosphérique ses variations avec les hauteurs.	Air atmosphérique.	Respiration.
Aérostats.	Oxygène. Azote.	Échanges gaze
Machine pneumatique.	Acide carbonique.	Air confiné. Asph
Pompe de compression.	Solubilité sous diverses pressions.	Air raréfié (mal montagnes, mal des aéronaut
	Dissociation.	Air comprim (cloche à plonge

- l'œil et la vision, les verres compensateurs et l'hygiène
». J'ajoute qu'au lieu de consacrer une colonne à donner
décimales exactes, les variations de l'indice de réfraction
entes couches de cristallin, il serait peut-être plus utile de
eux mots, aux élèves, ce qu'est la cataracte et l'opération
racte.
rrait multiplier les exemples : les tableaux ci-joints don-
e idée des associations de leçons que nous préconisons :
et l'harmonie étant ainsi introduits dans les programmes,

YSIQUE	CHIMIE	SCIENCES NATURELLES
Température. rmomètre. ns conducteurs. Corps s conducteurs. ur de fusion. de vaporisation.	Phénomènes thermiques qui accompagnent l'action chimique. Réactions exothermiques et endothermiques. Mesures calorimétriques. Corps combustibles.	Chaleur animale. Hydratations et oxydations organiques. Transpiration cutanée et pulmonaire. Animaux à température constante et à température variable. Vêtements. Fourrures.

HYSIQUE	CHIMIE	SCIENCES NATURELLES
s insolubles rps solubles. nomènes de liffusion. Dialyse. Osmose.	Solubilisation par transformation chimique. Action des acides étendus sur les hydrates de carbone. Amidons et dextrines. Bihexoses et hexoses.	La digestion et les diastases. Saccharification. Peptonisation. Saponification. — Absorption et assimilation.

une autre question se pose : pour faciliter cette classification nouvelle et lui permettre de donner le maximum de résultats avec le minimum d'efforts, n'y aurait-il pas lieu de confier cet enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles, à un professeur *unique*? Il est de toute évidence que la spécialisation s'impose dans l'enseignement supérieur; elle est peut-être nécessaire aussi dans le second cycle des études secondaires; mais, dans les classes du premier cycle, elle paraît présenter, en raison même des critiques qui précèdent, plus d'inconvénients que d'avantages. Nous avons déjà soumis la question à M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire; nous la soumettons aujourd'hui à l'appréciation des inspecteurs généraux de l'enseignement des sciences expérimentales. La direction nouvelle et l'impulsion heureuse que MM. Joubert et Poincaré ont imprimées cette année aux études scientifiques nous permet de supposer qu'ils partageront, au moins dans la mesure indiquée, l'opinion que nous venons d'exposer.

Beaucoup de professeurs de sciences naturelles font actuellement des classes de mathématiques; ne serait-il pas plus rationnel de leur confier des cours de physique ou de chimie?

En ce qui concerne l'éparpillement des efforts, M. Rabier reconnaissait lui-même, à notre assemblée générale « qu'il est une part de surmenage pouvant accidentellement résulter... du défaut d'entente entre plusieurs maîtres ». Tout ce qui précède n'est que la paraphrase documentée de cette affirmation autorisée; ne serait-il pas possible de chercher dès maintenant à éliminer cette cause spéciale de surmenage inutile, en confiant à quelques proviseurs qui partageraient les idées précédentes le soin de tenter une expérience dans le sens indiqué?

Nous sommes convaincu, pour notre part, qu'elle permettrait d'éviter plus facilement les interversions illogiques et les répétitions sans liaison dont nous avons parlé, qu'elle diminuerait par suite la confusion et le temps perdu, qu'en un mot elle atténuerait dans une large mesure le gaspillage de l'énergie intellectuelle.

M. Brocard,

Docteur ès sciences, docteur en médecine.

LES CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE

E SCHAFFHOUSE, DE BONN, DE PARIS, DE NUREMBERG.

La *Société suisse d'hygiène scolaire* a tenu son Congrès Schaffhouse les 16 et 17 mai. La *Ligue des Médecins* avait ée à se faire représenter à cette réunion ; nous avons dû nous à envoyer notre salut amical et nos regrets. Des rapports été faits sur les questions suivantes ; les bains dans les l'examen des oreilles dans les écoles primaires ; le plan s des écoles du degré moyen au point de vue hygiénique ; ison d'éducation à la campagne (Landerziehungsheime).
s analyserons plus tard le compte rendu officiel de ce ès.

– L'Assemblée générale annuelle de l'*Association allemande Hygiène scolaire* a eu lieu à Bonn les 2 et 3 juin. Nous nous y es rendu en qualité de délégué de L.M.F. Cette occasion permis de remercier le Comité de cette Association et plus ulièrement encore son président, M. le professeur Griesbach, mable empressement avec lequel ils s'étaient mis en rapport otre jeune Ligue et nous avaient permis, grâce à l'envoi de la tion de ses Bulletins, de mettre à profit l'expérience et les x d'une société qui comptait déjà trois années d'activité. Nous aussi pris part à la préparation du Congrès international de nberg.
nd nous aurons en main le texte des communications et des sions, nous rendrons compte de l'Assemblée de Bonn. Pour ment nous nous contenterons de dire quelle a été notre im- on générale.
s avons été reçu avec une grande cordialité et la Ligue des des F. ne peut qu'être reconnaissante de l'accueil fait à son ié.
s de 150 membres, venus des diverses parties de l'Allemagne, ent part à ce Congrès. Des représentants officiels y avaient voyés par les ministères prussiens de l'instruction publique et avaux publics, par le Grand-Duc de Bade, le Grand-Duc de , le Président de la province du Rhin, les villes de Berlin, berg, Stuttgard, Chemnitz, Leipzig, Francfort, Kœnigsberg, ne, Breslau, Munich, Dresde, Hanovre. Le bourgmestre de est venu souhaiter la bienvenue au Congrès au nom de la

L'*Association allemande* est en pleine prospérité : elle a reçu à ce jour 2,500 adhésions, parmi lesquelles 7 ministères, 42 villes (dont Berlin) et 32 communes.

Les séances ont été remplies par la lecture des rapports et par des discussions. Il y a bien eu quelques tiraillements entre médecins et professeurs ; mais tous ont apporté à ces débats le plus grand sérieux et la meilleure bonne volonté.

Des visites intéressantes ont été faites dans des établissements de gymnastique de la ville, dans une école spéciale pour enfants arriérés, dans une école d'education ménagère et une école primaire de construction nouvelle. Celle-ci, vrai palais scolaire, est réellement une école modèle. Chauffage à la vapeur, ventilation d'hiver et d'été, salles de classe vastes, bien éclairées, mobilier moderne, grande salle pour douches en pluie chaude, elle ne laisse réellement rien à désirer. Elle a coûté 250,000 francs, ce qui n'est pas à portée de toutes les bourses ; mais Bonn, ville très riche, est fière de ses établissements scolaires.

Nous regrettons bien vivement que d'autres Français n'aient pas assisté à la réunion de Bonn. Ils y auraient trouvé des sujets d'instruction et des motifs d'émulation.

Les Allemands sont en train de réaliser dans le domaine de l'hygiène scolaire des progrès analogues à ceux qu'ils ont réalisés dans le commerce et l'industrie. Français, mes frères, ne nous laissons pas devancer !

III. — Nous rappelons à nos adhérents et à tous les amis des Écoles que le Congrès d'hygiène scolaire organisé par la *Ligue des médecins et des familles* aura lieu à Paris le 1er novembre 1903. Nous les prions instamment de se faire inscrire le plus tôt possible et de faire connaître le texte des communications qu'ils désirent faire.

Il faut que les Français ne se laissent pas trop distancer dans le mouvement qui porte tous les peuples civilisés à chercher à améliorer l'hygiène des écoles et des études.

Les rapports suivants seront lus et discutés au cours de ce Congrès :

1° Inspection médicale des écoles (Rapporteur M. le Dr Méry, professeur agrégé à l'Ecole de Médecine).

2° Rôle du médecin scolaire (Rapporteur M. le Dr Le Gendre).

3° Durée et répartition des heures de travail suivant l'âge des élèves : (*a*) dans l'internat, (*b*) dans l'externat (Rapporteurs M. L. Marcheix, professeur de philosophie et M. le Dr Maurice de Fleury).

4° Valeur comparative du travail du matin et du travail de l'après-

midi. — Utilité d'un repos prolongé l'après-midi (Rapporteurs M. Gory, docteur ès lettres et M. le Dr Doléris).

IV. — La *Société allemande pour l'hygiène scolaire* a pris l'initiative d'un Congrès international qui doit avoir lieu en 1904 à Nuremberg, la semaine qui suivra Pâques. Nous espérons que la France y sera représentée comme il convient qu'elle le soit. Nous publions ci-dessous l'appel du Comité d'initiative. Les adhésions peuvent être dès maintenant adressées au Dr Ch. Roux, 46, rue de Grenelle.

A. M.

APPEL EN FAVEUR DE LA FONDATION DE CONGRÈS INTERNATIONAUX D'HYGIÈNE SCOLAIRE

A l'heure actuelle, les questions d'hygiène scolaire et d'hygiène populaire occupent la première place dans l'attention des spécialistes et du public. De nombreux auteurs ont, par la parole et par la plume, préparé le progrès de ces branches nouvelles de l'hygiène. Les médecins et les pédagogues ont collaboré à ce progrès ; les gouvernements et les municipalités ont encouragé leurs travaux.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés dans l'hygiène publique, grâce surtout aux congrès d'hygiène et de démographie, il faut bien avouer cependant que l'hygiène scolaire a encore beaucoup à faire pour préparer une jeunesse saine et vigoureuse. La tâche lui incombe, de plus en plus impérieuse, de fortifier l'organisme des jeunes gens grâce à des mesures rationnelles et de les sauvegarder du nervosisme et de l'épuisement précoce. Ce sont des considérations de cet ordre qui ont amené à fonder en Allemagne le *Allgemeiner deutscher Verein für Schulgesundheitspflege*; en France la *Ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles*; en Suisse la *Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege*; en Belgique la *Allgemeen paedologisch Gezelschap* d'Anvers; en Hollande la *Vereeniging tot Vereenvoudiging van Examens en Onderwijs* d'Arnhem; en Angleterre la *Society of medical officers of schools*. Convaincus que l'éducation doit s'inspirer de principes méthodiques d'hygiène dès le jeune âge; qu'à l'école surtout le surmenage intellectuel et l'affaiblissement de l'individu doivent être empêchés dans la mesure du possible par des soins corporels parfaits; convaincus en outre que le développement et la

prospérité d'un peuple sont assurés en première ligne par la sollicitude qu'il voue à la santé de la jeunesse, notamment pendant la période scolaire ; convaincus enfin que ce but sera plus facilement atteint par la collaboration des diverses nations, les soussignés ont décidé la fondation de congrès internationaux d'hygiène scolaire. Ces congrès se réuniront tous les deux ou trois ans ; le premier aura lieu en 1904 les six jours qui suivront Pâques. L'association générale allemande pour l'hygiène scolaire et un comité local sont proposés pour le patronage de ce congrès, et la ville de Nuremberg a été choisie dans ce but. Pour les rapports et les communications, il sera fait usage d'une des langues européennes, principalement des langues française, allemande ou anglaise.

Règlement général.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'hygiène scolaire peuvent participer au congrès. Pour s'y faire admettre, il faut envoyer au comité local les renseignements suivants : noms et prénoms, profession, domicile, titres particuliers.

Chaque membre devra payer une cotisation de 25 francs ; il recevra en échange une carte lui donnant droit d'assister à toutes les séances et réunions du congrès avec voix délibérative et droit de vote. Il recevra également le journal et les rapports du congrès.

En Allemagne, le congrès sera organisé par *l'Association générale allemande pour l'hygiène des écoles*, les sociétés affiliées à cette association et le comité local de la ville dans laquelle doit avoir lieu le congrès. En France, il le sera par la *Ligue des médecins et des familles ;* en Suisse, par la *Société suisse pour l'hygiène scolaire*; en Belgique, par la *Société de pédologie d'Anvers*; en Hollande, par la *V. E. O. d'Arnhem* ; en Angleterre, on l'espère, par la *Société des inspecteurs médicaux des écoles*. Dans les autres pays, cette tâche sera dévolue à des hygiénistes, à des médecins et à des pédagogues distingués ; ils se mettront en rapport avec les ministères de l'instruction publique et les sociétés médicales pour la formation des comités d'organisation.

Il sera tenu des séances plénières et des séances de sections. Elles auront lieu dans la matinée et dans l'après-midi. Les matinées du lundi, du mardi et du vendredi seront réservées aux réunions plénières; ces réunions seront consacrées aux conférences portant sur des sujets d'intérêt général et non suivies de discussion, aux discours officiels et au règlement des affaires du Congrès.

La durée d'une conférence ne devra pas dépasser 45 minutes. Celles des communications faites dans les sections ne dépassera pas 20 minutes. Elles auront lieu suivant l'ordre d'inscription ou suivant

re indiqué par le président. Elles seront suivies, s'il y a lieu, discussion au cours de laquelle chaque orateur ne devra pas néral parler plus de 8 minutes. Les séances des comités de ons seront ouvertes par un président élu par les membres pré-. Il sera redigé par les secrétaires un procès-verbal des séances ières et des séances de sections.

ur les communications à telle ou telle section, se faire inscrire le président du comité d'organisation de sa nation. Les confé-ces des séances plénières seront réglées par le comité d'organi-on du pays et de la ville dans lesquels se tient la session du con-. Les manuscrits de toutes les conférences et de toutes les com-ications devront être déposés préalablement; elles seront rédi-s dans une des langues indiquées plus haut, et accompagnées résumé en français, en allemand ou en anglais.

ans la dernière séance générale du Congrès, l'assemblée fixera ieu de la prochaine session. A la dissolution du Congrès, les affai-courantes seront remises entre les mains du comité d'organisa-n du congrès suivant.

es sections du congrès international d'hygiène scolaire sont les vantes :

1° Hygiène des bâtiments et du mobilier scolaire.
2° Hygiène des internats.
3° Méthodes de recherches de l'hygiène scolaire.
4° Programmes scolaires.
5° Enseignement de l'hygiène aux maîtres et aux élèves.
6° Education corporelle des enfants et des jeunes gens.
7° Etat sanitaire et maladies scolaires.
8° Ecoles pour les enfants faibles d'esprit ou arriérés.
9° Inspection médicale des écoles.
10° Hygiène de la jeunesse en dehors de l'école.
11° Hygiène des professeurs.
12° Réunions de propagande et d'enseignement de l'hygiène sco-laire.

SÉANCE DU COMITÉ

DE LA LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES DU 27 FÉVRIER 1903

Présidence de M. le Docteur Le Gendre

Présents : MM. Le Gendre, Mathieu, Regnault, Méry, Roux, Sredey, de Ranse, Toussaint, Marcheix, X. Léon, G. Lanson, Marty, Milian.

S'étaient excusés : MM. Quénu, Dolèris, Guinon, Marie, Hocquillon, Triboulet, Franck-Puaux, Cézilly, Jeanne (de Meulan), Bonnet, G. Gatineau, Loisel, Rauh, Mme Thomas.

M. Le Gendre propose les noms suivants pour la composition du comité de rédaction du *Bulletin ;* MM. Le Gendre, Doléris, Siredey, Mathieu, Roux, Créhange, de Fleury, Gory, Jeanne, Lanson, Franck-Puaux, H. Toussaint.

M. Mathieu donne lecture d'une circulaire-enquête émanant des professeurs du lycée de Toulouse au sujet de la coopération du lycée et de la famille et de la réponse qu'il a faite à cette circulaire.

Discussion de la question mise à l'ordre du jour : Durée des heures de classe.

M. le Dr J.-Ch. Roux lit, en son nom et au nom de M. le Dr Mathieu, un rapport sur la mesure expérimentale de la fatigue produite par le travail scolaire chez les enfants qui a été publiée dans le no 2 de *l'Hygiène scolaire.*

Ce rapport est le point de départ d'une discussion dont voici le résumé sommaire :

M. Siredey. — La question est difficile à juger scientifiquement, car il y a, comme l'a dit d'ailleurs M. Roux, des travaux qui fatiguent plus les uns que les autres, ainsi les mathématiques plus que la physique. Il faudrait étudier surtout l'intensité de la fatigue suivant la variété du travail ou mieux des matières.

Il y a aussi des questions de résistance individuelle suivant la constitution physique des enfants.

M. Mathieu. — La tendance générale qui se manifeste en Allemagne, à la suite des travaux dont M. Roux a donné l'analyse et le résumé en notre nom commun, est de réduire la durée des heures de classe, à une demi-heure pour les classes de jeunes élèves, et à 45 et 50 minutes pour les élèves plus âgés.

M. Regnault. — Il ne faut pas trop tenir compte de ces travaux allemands dont la précision scientifique n'est qu'apparente. Ainsi fatigue et attention sont deux choses différentes qui paraissent confondues dans ces travaux.

Il est probable que l'attention peut être rappelée par le changement du sujet et pourtant la fatigue continue à s'ajouter.

Une circulaire récente de M. Liard qui recommande à chaque heure un repos avec aération des locaux de classe me paraît suffisamment tenir compte de tous les desiderata relatifs à la durée des heures de classe.

Ce qui est surtout important c'est de réclamer pour les internes la sortie au grand air les après-midi du jeudi et du dimanche.

M. G. Lanson. — Nous n'avons pas le moyen de mesurer le travail d'une classe d'une heure ou d'une classe de deux heures. La fatigue produite dépend beaucoup de la méthode du professeur. Ainsi, dans les gymnases allemands, le travail est intensif, perpétuel, pressé ; la brièveté des heures de classe y est indispensable. En France, le travail n'est pas comparable, il est beaucoup plus doux, plus mesuré, entrecoupé de repos sous la forme de conversations, lectures, correction des copies, etc. Nous voulons donc appliquer à des objets différents une même unité de mesure, ce qui n'est pas possible.

En France, si la classe dure deux heures, l'attention exigée de l'élève est loin de représenter tout ce temps.

M. Xavier Léon. — Il est certain que le genre de travail entre pour beaucoup dans l'appréciation de sa durée possible.

Ainsi pour les mathématiques, tant que l'exemple matériel suffit aux démonstrations (addition, soustraction, multiplication), la fatigue est médiocre et la compréhension facile ; mais, dès que le travail devient abstrait et nécessite un effort de mémoire, il est beaucoup plus pénible, et amène rapidement la fatigue. J'en ai vu l'exemple chez ma petite fille.

Je me rappelle d'autre part, qu'autrefois, quand j'étais élève, une heure de travail chez moi me fatiguait plus que deux heures de lycée parce que j'y travaillais davantage.

Je crois que deux classes d'une heure sont plus fatigantes qu'une classe de deux heures, parce qu'il faut faire en une heure, ce qu'on fait en deux.

M. Toussaint partage cet avis.

M. Siredey. — Pourquoi ne laisse-t-on pas plus de temps de liberté aux enfants, puisque dans une classe de deux heures, on n'utilise leur attention que pendant un temps relativement restreint.

Il faudrait aussi diviser les classes en 3 lots : le premier, la tête ; le second composé des sujets moyens et le dernier. Le dernier devrait être supprimé et servir à faire des citoyens orientés vers un autre genre de travail. Quant aux premiers, il serait préférable de les envoyer au jeu, pendant que les seconds apprennent ce qu'ils savent déjà.

M. Marcheix. — Il y a des difficultés matérielles à réaliser ce que demande M. Siredey, du moins pour envoyer jouer ceux qui savent ; cela compliquerait le service d'une manière effroyable.

Pour ce qui est du dernier des trois lots d'élèves de chaque classe,

je suis assez de son avis : la queue devrait être supprimée, mai
moyen de la supprimer ? Quant aux premiers, ils servent à l'i
truction et à l'entrainement des seconds, c'est là en quoi il est né
saire de les laisser en classe aussi longtemps que ceux-ci.

M. MARTY. — Les classes d'une heure sont en pratique à l'é
alsacienne, avec récréations très courtes entre chaque classe. E
ont toujours donné d'excellents résultats.

M. G. LANSON. — Tout le monde est d'accord sur la nécessité
classes courtes avec évacuation fréquente et aération des loca
mais, ce qui paralyse souvent l'Université au sujet du bien-ê
physique des élèves, c'est la question de responsabilité et de surv
lance ; ainsi pour l'utilisation des parcs du lycée Michelet.

M. MATHIEU. — A l'école des Cadets allemands est en vigueu
système des trois-8 qui donne de très bons résultats : huit heu
de lit, huit heures de travail, huit heures de non travail : deux heu
pour les repas et la toilette, deux heures d'exercice militaire, qu
heures de repos *ad libitum*. Il s'agit là, il est vrai, d'adolescents
non de jeunes enfants.

Il me semble, en tout cas, que nous sommes d'accord pour adme
ici le principe de l'abréviation des séances de travail et la néces
de les séparer par des récréations courtes mais effectives. Il
drait tout au moins que la circulaire de M. Liard, qui exige ces
créations intercalaires, fût réellement mise en vigueur et non
éludée ou incomplètement observée.

Le Secrétaire de la séance :
Dr MILIAN.

SÉANCE DU COMITÉ

DU 27 MARS 1903.

EXCUSÉS : MM. Toussaint, X. Léon, Gatineau, Regnault, Mme T
mas, Dr Triboulet, Dr Méry, Frank-Puaux.

PRÉSENTS : MM. Le Gendre, Mathieu, Milian, Roux, Thor
Siredey, Bougier, Bernés, Créhange, Marty, Burnet, Gory, Norma
Marcheix, de Ranse, Durand-Fardel, Boulloche, de Fleu
Bocquillon.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la correspondanc

t venu entre autres onze adhésions de médecins de Cannes, plus elle d'un vétérinaire de la même ville.

Reçu une lettre du Dr van der Platz, secrétaire d'une ligue hollandaise analogue à la nôtre, qui demande que les deux sociétés orrespondent et échangent leurs bulletins.

Reçu une lettre d'une société belge « Ligue nationale pour la ulgarisation des sciences pédagogiques et sociologiques dans les amilles » ; elle nous signale à Bruxelles un congrès d'hygiène et le démographie qui doit se tenir en septembre 1903.

Reçu lettre de M. Dumesnil, professeur à l'Université de Grenoble. Il regrette que la date de notre congrès ne lui permette pas de s'y rendre.

Mme Moll-Weiss (Bordeaux), signale l'existence à Bordeaux d'un noyau de comité correspondant pour notre ligue.

Des remerciements seront envoyés à l'éditeur M. Masson, qui a offert d'encarter notre prospectus dans la *Nature* : ce qui équivaut commercialement à une dépense de publicité de 500 francs.

M. le Secrétaire général rappelle que le Comité attend incessamment l'audience demandée à M. le Ministre, pour l'entretenir de l'exécution de la loi de 1886 sur la surveillance médicale dans les établissements d'instruction.

M. Milian, secrétaire des séances, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Il est adopté.

Suite de la discussion sur la durée des heures de classe.

M. Marty rapporte les observations qu'il a eu l'occasion de faire, à l'École alsacienne, dans la classe de dixième. Selon l'emploi du temps, il y a dans la matinée 3, et dans l'après-midi 2 ou 3 classes de chacune une heure, successives, avec des récréations intercalaires de 10 minutes ; le matin, de 8 heures et demie à 11 heures trois quarts ; — l'après-midi, la dernière heure est consacrée à des exercices aussi peu fatigants que possible : elle est surtout destinée à contenter un désir de beaucoup de familles, qui demandent que les enfants soient gardés jusqu'à 5 heures, les professeurs demandant au contraire le départ à 4 heures.

En fait, dans cette suite de 3 classes, l'attention, la bonne humeur se maintiennent ; le travail est intensif. On peut l'attribuer à la grande variété des exercices, aux récréations de dix minutes, durée suffisante dans des cours trop étroites pour des jeux de longue haleine ; la récréation est surtout une détente. — D'autre part,

jamais l'École alsacienne n'a été en butte au reproche de surmen[age] les petits élèves de l'âge de ceux de cette classe. — Enfin, [ces] enfants n'ont pas de devoirs à faire à la maison. Quand ils ont [une] tâche à faire chez eux, elle ne consiste qu'à repasser quelques lig[nes] d'une récitation déjà apprise en classe.

M. Siredey oppose à cet exemple les renseignements qu'il a recu[eil]lis sur le travail des enfants de 6 à 7 ans dans une école primaire [de] province : toujours des devoirs et des leçons à la maison, p[endant] 3 heures, en dehors de l'assiduité de la classe.

Il cite l'exemple d'un enfant qui a appris l'allemand dans [sa] famille et le parle couramment, et qui doit partager sur cette mati[ère] le régime d'enfants qui n'ont pas eu le même avantage et sur les[-]quels il est beaucoup en avance. — Un père de famille suisse [a] dans un lycée de Paris, des enfants qui parlent l'allemand parfa[i]tement, et qui doivent suivre 3 classes par semaine avec des enfa[nts] qui débutent dans l'étude de la langue. Ce père de famille a demand[é] qu'on dispense ses enfants de ces classes, ou qu'on les transp[orte] pour l'allemand dans une classe plus forte : il n'a obtenu qu'[un] refus, qu'il est très porté à considérer comme un grief. — Ce ca[s] n'est pas unique, surtout à Paris.

M. Bocquillon confirme, d'après son expérience personnelle, [le] surmenage à l'école primaire : des jeunes filles de 12 ans se lèv[ent] à 5 heures du matin et veillent jusqu'à 11 heures du soir. En appre[nant] de tels faits, les inspecteurs ont bondi, on a corrigé l'abus, [—] qui bientôt a reparu. Une enquête discrète donnerait des rense[i]gnements des plus édifiants.

M. Le Gendre donne lecture d'une lettre d'une mère de famill[e], acte d'accusation naïf et éloquent sur le surmenage à l'école pri[-]maire : « Ce sont de petits forçats ».

M. Bernès. — Il faudrait pouvoir donner une définition scienti[-]fique de la fatigue. La fatigue est produite aussi par les exercice[s] physiques. Que valent les textes proposés : fautes d'orthograph[e] plus ou moins nombreuses, modifications de la sensibilité ? Dir[a]-t-on par exemple, que la digestion fatigue l'organisme parce qu'el[le] produit un appel des forces sur un autre point de l'organisme qu[e] celui dont on peut avoir à se servir au même moment ?

En second lieu, je me demande si l'éducation — qui, par définition[,] est antinaturelle — ne consiste pas plutôt à « entraîner » l'enfant [à] la fatigue, et même au degré de surmenage qui sera plus tard l[e] régime de son existence d'homme civilisé.

Dans des travaux comme ceux que nous a rapportés M. le D[r] Roux[,] les résultats sont fournis par des ensembles ; on ne tient pas compt[e]

fatigue.

...es classes ne sont pas chez nous ce qu'elles sont en Alle-
...les n'ont pas des séances de travail intensif, d'assimilation
...lles consistent en un travail mêlé de repos, d'un repos
...le celui des récréations, assez analogue à ce qu'on trouve
... conversation. Nos classes ne sont pas « du bourrage ».
... pas l'oublier quand on veut juger la réforme qui vient
...te dans l'enseignement secondaire, réforme dont nous
... adversaires, et qui s'est faite malgré nous.

...portait tout à l'heure l'exemple d'enfants engagés dans des
...qui ne correspondent pas à leur avancement. Au lycée
...t on a essayé, au point de vue des langues vivantes de
...re à l'élève la classe correspondant à sa force, non à son
... y a renoncé.

...DIER. — C'est que les familles elles-mêmes, le plus souvent,
...ent pas. Ces parents sont enchantés de voir leur fils dans
...e faible : c'est pour lui la première place, la Saint-Charle-
...'admission au concours général assurés.

...THIEU donne l'exemple de ses deux fils, qui ne trouvent au
...e les moyens de perdre ce qu'ils savent d'allemand. Cepen-
...rofesseur est excellent : mais le groupement des élèves dans
... n'est pas adapté à l'enseignement.

...DE FLEURY. — La variété, comme moyen de repos, est
...leur discutable. La persistance de l'attention sur un même
...ltiplie la valeur du temps, a dit Mosso. Nous le constatons
...dultes. J'ai eu à soigner un neurasthénique avéré, un jeune
...fatigué, dont l'attention s'éveillait à la fin des séances. On
...it les deux premières heures à des propos de remplissage,
... de la troisième heure le travail était meilleur qu'à la fin
...emière. Un second essai sur un autre enfant a donné les

heure. Nous venons d'appliquer malgré nous une méthode allemande que l'Allemagne abandonne.

Le professeur reste en classe une heure ; l'enfant reste plus longtemps : au bout d'une heure l'enfant déjà « fatigué » voit venir un professeur tout frais, qui lui est un peu étranger (au point de vue qui nous occupe).

M. Gory. — Et cependant l'idée de la *variété* nécessaire est si forte, si répandue, que les familles crieraient si on n'y sacrifiait pas.

M. Marty. — Je crois la variété plus utile aux tout petits enfants.

M. Marcheix. — Je n'ai vu, jadis, mes élèves fatigués que quand j'avais fait mal ma classe. C'est qu'il y a deux attentions : l'attention spontanée, qui ne fatigue pas ; l'attention volontaire, réfléchie, qui fatigue. Mais avec une mise en train habile, la fatigue, qui paraît assez vite, disparaît de même.

M. Siredey. — Je ne me pique pas de donner à M. Bernès la définition de la fatigue qu'il nous demandait. Mais je sais très bien ce que c'est. Le médecin sait que la fatigue se traduit par des troubles qui finissent par devenir morbides, qui touchent le physique et le moral : l'enfant devient pâle, il digère mal, il rêvasse la nuit. Qu'on supprime le surmenage ou le travail pendant plusieurs jours, le voilà amélioré. N'oubliez pas les troubles intellectuels qui accompagnent les troubles physiques. J'ai vu un enfant surmené qui, la nuit, répétait des calculs, des bribes de leçons ; dans la journée, on constatait de la pâleur, des oppressions inquiétantes. Quinze jours de repos transformèrent cet enfant. J'ai connu un jeune homme qui se préparait à l'Ecole polytechnique, et que des maux de tête obstinés, revenant même après des repos passagers, obligèrent à renoncer au concours. M. Bernès dit : l'éducation est un entraînement au surmenage. Je suis convaincu du contraire ; c'est l'enfant le mieux ménagé qui fera l'homme le plus utile.

M. Mathieu relève les critiques adressées aux procédés de mensuration de la fatigue. Ni M. Roux ni lui-même n'ont pris les travaux des auteurs allemands au pied de la lettre, mais ils sont bien éloignés de les traiter avec dédain. Si chacun sait ce que c'est que la fatigue, il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut se passer de recueillir des caractères qui sont, en même temps que des points de repère, des moyens de contrôle. Ces longues et patientes mensurations aboutissent le plus souvent aux conclusions que faisaient prévoir le bon sens et l'observation courante : il n'y a pas là de quoi les condamner.

Ce qu'il faut répéter avec énergie, c'est que nous, médecins, nous

est qu'on accepte un système ou des habitudes d'éducation et
il qui, à la fatigue de l'heure qui finit, superpose la fatigue
ure qui commence, qui ajoute la fatigue du lendemain à la
de la veille, et l'année à l'année, et ainsi de suite.

causes du mal, tout le monde les connaît. *M. Bougier*, *hange*, *M. Marcheix*, les rappellent en quelques mots, les ont la folie de la précocité ; c'est une gloire que d'avoir un dans une classe au-dessus de son âge ; d'autres fatalités sur nous et encouragent l'appétit du baccalauréat prématuré : ice militaire, les difficultés de carrière, les conditions des s, des terribles concours. On enrichit sans cesse les pro-es ; on n'enrichit pas le cerveau des écoliers, on le bourre. reviendra-t-on à l'objet normal de l'éducation : apprendre ndre, développer l'esprit, le rendre robuste ? Il faut obtenir — bien difficile, hélas ! — des pouvoirs publics et des . Hors de là, on n'imaginera que de misérables palliatifs.

est à retoucher, depuis le principe jusqu'aux détails : *gier* voit passer devant lui, par semaine, de 2 à 400 élèves : nt les connaître individuellement ? Un professeur devrait re, et ses élèves, et les parents de ses élèves : mais les parents sent au proviseur, lequel garde jalousement ses attributions. rents d'ailleurs sont excusables. Comme le fait observer *thieu*, à qui s'adresseraient-ils ? Il n'y a plus de professeur al ; et que dira à la famille le professeur aux 400 élèves, qui nné une note sans interroger l'élève de près, de tout un re ?

ougier rappelle qu'à l'assemblée des professeurs de l'Aca-le Paris on a émis le vœu que chaque professeur (ce ne serait essairement le « professeur principal ») se fasse le *tuteur* d'un groupe d'élèves.

onclusions qui paraissent se dégager de cet entretien sont antes :

Conclusions générales, qui n'ont rien d'absolu : ce qui est bon pour les mathématiques ne l'est pas nécessairement pour les sciences naturelles ou les langues vivantes. Ce qui est bon pour un élève de 12 ans ne l'est pas nécessairement pour un élève de 18 ans. Mais ce sont les mêmes conditions générales qui assurent le meilleur rendement aux efforts combinés du maître et de ses élèves.

La séance est levée à 11 h. 20.

Le secrétaire des séances,
ET. BURNET.

VARIÉTÉS

Enseignement prématuré. — L'éducation enfantine publique, dans le monde entier, *la France exceptée*, comporte *uniquement* pour les enfants de deux ans à six ans, des jeux éducatifs, des occupations manuelles empruntées pour la plupart au système Frœbel.

La France est le seul pays où, par tradition, par nécessité pour les écoles maternelles publiques de soutenir la concurrence avec les écoles privées, les garderies plus ou moins clandestines, par défaut aussi, pour le personnel, d'une éducation professionnelle spéciale et appropriée, l'*enseignement primaire* soit la base de l'éducation pour des enfants de deux ans à six ans : La lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire nationale, etc. etc., sont inscrits au programme à côté de beaucoup d'autres choses, et sont en fait imposés à des enfants au-dessous de cinq ans, dans les seuls asiles de France. Ces enfants *plusieurs fois par jour*, doivent énumérer des alphabets, compter à la queue leu-leu, prérorer sur Charlemagne, Jeanne d'Arc ou Christophe Colomb, faire des opérations, parler des océans et des races, etc. etc., réciter des poésies !...

Il est nécessaire que la loi sur l'enseignement primaire soit complétée par un article restrictif, interdisant *chez nous*, comme cela existe ailleurs, l'enseignement prématuré dans les établissements publics et privés et fixant à l'âge de cinq ans au moins, le point de départ de l'enseignement de la lecture, de l'écriture, etc.

M. THOMAS.

L'entente des professeurs d'une même classe. — Le défaut d'entente des professeurs d'une même classe relativement à leur enseignement, à la nature et à la somme totale de devoirs qu'ils donnent à leurs élèves est d'autant plus regrettable que ces professeurs sont plus nombreux. Actuellement par exemple, avec les nou-

s'entendent pas sur la somme de travail qu'ils doivent
eurs élèves. Chacun se comporte comme s'il était seul.
rtains moments, des difficultés et des tiraillements. Il
les élèves sont surchargés de devoirs à faire à l'étude
x. Ils se plaignent à ceux de leurs maîtres qu'ils savent
sceptibles de se laisser attendrir. Trop souvent, pressé
gramme trop chargé, le professeur ne peut écouter ces
ns, quelques fondées qu'elles soient. Le professeur de
français s'en prend au professeur de mathématiques et
ment.

ent des compositions qui réclament un effort de mé-
idérable, les compositions d'histoire, par exemple, les
peuvent obtenir des maîtres une atténuation de leur
dienne. De là fatigue, surmenage, dégoût pour la beso-
e.

int de vue, non moins intéressant du même sujet. Il n'y
ellement de professeur principal. Les élèves ont chaque
asse 4 leçons d'une heure sur des sujets distincts faites
par 4 professeurs différents. Comme ils sont beaucoup
eux qu'il ne conviendrait, ils ne peuvent être interrogés
ent. Ils se trouvent donc ainsi trop abandonnés à eux-
maintenus trop souvent dans le devoir par la seule crainte
. Les maîtres qui ne peuvent pas les connaître individuelle-
bien qu'il le faudrait, n'ont pas sur eux toute l'influence
qu'ils devraient avoir.

ulez-vous, dans ces conditions, que s'adresse le père de
squ'il veut savoir ce que fait son fils, ce qu'il peut en
omment il peut de son côté aider le professeur dans sa
nment les professeurs pourraient-ils donner à ce père
l'avenir de ses enfants des conseils justifiés sur la voie
lle il convient de les engager, sur la carrière qu'il vaut le
r faire adopter ? Dans l'état actuel des choses, le provi-
intermédiaire naturel entre les professeurs et les élèves.

enseignant toutes les matières du programme, et n'ayant à diri
qu'un nombre restreint d'élèves. Il est difficilement réalisable,
les forces humaines sont limitées, et on ne peut demander un sav
encyclopédique, même à des universitaires.

Toutefois, il me semble que l'on pourrait remédier dans une c
taine mesure à l'inconvénient, actuellement à son comble, de la
tiplicité et de l'indépendance des professeurs pour une mê
classe.

Tout d'abord, ces professeurs devraient se réunir de temps
temps. Ils devraient s'entendre sur la quantité des devoirs à don
pour l'harmonie de certaines de leurs leçons. Ils pourraient éch
ger utilement leurs idées, sur chacun de leurs élèves, sur la m
lité de leur esprit, sur la façon de les prendre, d'obtenir de cha
d'eux, d'après leur tempérament, le maximum d'effort. Ils év
raient les surcharges qui se produisent périodiquement et qui
à tout point de vue d'une influence regrettable.

Enfin, il conviendrait de confier particulièrement chaque élè
un professeur qui pût le suivre, le conseiller, le morigéner, l'en
rager, qui pût s'entendre avec sa famille sur son éducation. P
cela, deux moyens sont également recommandables : ou
répartir les élèves en groupes dont se chargera plus particuli
ment un professeur au point de vue de leur direction général
bien instituer une sorte de proviseur de classe pris parmi les
fesseurs enseignants de cette classe ou en dehors deux, qui s
les élèves, constatera leur travail et leurs progrès dans les d
rentes matières, et pourra se tenir en communication perman
avec la famille.

Ce sera un moyen d'organiser la collaboration des familles e
corps enseignant, si justement réclamée par les professeurs du L
de Toulouse.

Consultations médico-pédagogiques. — Dans le but de
riger, par un traitement et une éducation appropriés,
l'aide des parents, les premières manifestations morbides de l'i
ligence ou du caractère de certains enfants atteints de mal
nerveuses (convulsions, tics, spasmes, paralysies, incontine
contractures), ou présentant une anomalie dans le développe
physique ou mental, le comité exécutif de l'Union française po
Sauvetage de l'Enfance a établi un service de consultations m
co-pédagogiques gratuites, qui fonctionne régulièrement au
de l'œuvre, tous les jeudis, à Paris, 108, rue de Richelieu.

Les voyages scolaires du Club Alpin français. — Le
Alpin français organise des voyages scolaires que nous teno
signaler à nos lecteurs. C'est ainsi que pendant les vacances d

ues de cette année, a eu lieu une excursion en Algérie dirigée par M. Leroy, professeur du lycée Janson. Une autre excursion a eu lieu dans le Jura français, à Berne et aux environs d'Interlaken.

De plus, des promenades ont lieu dans les environs de Paris pendant toute la durée de l'année scolaire.

Tout jeune homme qui désire être invité à y participer, doit, verbalement ou par écrit, donner son nom et son adresse au siége du *Club Alpin*, 30, rue du Bac. Il doit de plus prouver par un mot d'attestation qu'il est autorisé par ses parents.

Ces excursions sont surveillées et dirigées par des personnes qui donnent tous les renseignements désirables sur les régions parcourues : elles sont donc une occasion d'exercice au grand air et d'instruction.

Séance du Comité de la L. M. F. — Il n'y aura pas de séance du Comité de la Ligue en juillet. La prochaine réunion aura lieu le lundi 12 octobre à 8 heures 1/2, 37, rue des Mathurins.

M. le Dr Triboulet y lira une étude sur quelques cas d'inattention d'origine pathologique chez les enfants. M. le Dr Brocard, un rapport sur la lutte contre la tuberculose dans les écoles.

LISTE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

(**18 mars 1903**).

M. **Monnot**, 91, rue de Monceau, Paris.
M. **Donard**, 13, rue Édouard-Detaille, Paris.
M. **Normand** (Ch.), agrégé d'histoire, Dr ès lettres, 22, place des Batignolles, Paris.
330. — M. **Collonge**, directeur de l'école Berlitz, 56, boulevard Hausmann, Paris.
M. **Wellhoff**, co-dir. de l'école Berlitz, 82, rue de la Victoire, Paris.
M. **Bougier**, prof. au collège Rollin, 45, avenue Trudaine, Paris.
M. **Bémont**, prof. à l'école des Hautes-Études, 9, r. de Condé, Paris.
M. **Marty**, prof. à l'école Alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
M. le Dr **Josias**, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, 3, rue Montalivet, Paris.
M. le Dr **Macaigne**, méd. des hôpit., 73, avenue d'Antin, Paris.
Mme le Dr **Macaigne**, 73, avenue d'Antin, Paris.
M. le Dr **Talamon**, méd. des hôpitaux, 3, rue de Monceau, Paris.
M. **Rodberg**, direct. de la compagnie du gaz, à Bordeaux (Gironde).
340. — M. le Dr **Forestier** (H.), Aix-les-Bains (Savoie).
M. le Dr **Constensoux**, 89, rue Lafayette, Paris.
M. le Dr **Boulloche**, méd. des hôpitaux, 5, rue Bonaparte, Paris.
Mme le Dr **Letailleur-Fouré**, 11, rue d'Artois, Paris.
M. **Malapert**, prof. au lycée Louis-le-Grand, 13, r. Berthollet, Paris.
M. **Burke**, ingénieur civil, 9, rue Montaigne, Paris.
M. **Chapelain de Caubeyres**, 70, rue de Grenelle, Paris.
M. **Mélouzay**, professeur honoraire de l'Université, 62, rue Truffaut.
M. le Dr **Mesnard**, 54, rue de La Bruyère, Paris.
M. le Dr **Delvaille**, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
350. — M. le Dr **Tissier**, Remiremont (Vosges).
Mme **Garrigat**, rue Candillac, Bergerac (Dordogne).
M. **Levilliers**, ingénieur, 167, boulevard Malesherbes, Paris.
M. **Senart** (Henri), avoué honoraire, 16, rue d'Abbeville, Paris.
M. le Dr **Monod** (J.), Pau (Basses-Pyrénées).
M. **Léon St-André**, 75, rue St-Savournin, Marseille (B.-du-Rhône).
M. le Dr **Combet**, Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes).
M. le Dr **Chuquet**, Cannes (Alpes-Maritimes).
M. le Dr **Guiter** — —
M. le Dr **Vaudremer** — —
360. — M. le Dr **Picard** — —

Roques, Cannes (Alpes-Maritimes).
Abadie — —
Faure — —
Fournier — —
Dupaunois — —
Pouzet — —
vétérinaire — —
er, 167, boulevard Malesherbes, Paris.
81, rue Saint-Lazare, Paris.
le Dr **Chaleix**, 6, rue Emile-Fourcaud, Bordeaux.
Lemonnier, Flers (Orne).
llet, avocat à la Cour d'Appel, 32, avenue du Château, evue (S.-et-O.)
reau, directrice de l'Ecole Legouvé, 13, rue du Champ-de-s, Bordeaux.
er, directrice de la Pension Duffaux, 13, rue de Thiac, leaux.
Marcel Brocard, 55, rue Pigalle.
Loubinovitch, médecin de la Salpêtrière, 115, Faubourg-sonnière.
r **Landouzy**, 4, rue Chauveau-Lagarde.
L.-J. Martin, 3, rue Gay-Lussac.
Leplat, prof. à l'Ecole de Liancourt (Oise).
Dr **Robineau**, 39, rue Diquemare, Le Havre.
a Arennes, 17, rue de l'Arc-de-Triomphe.
Pecker, 23, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye.
Gabriel Leiteisen, Beaumont-du-Gâtinais (S.-et-M.)
Brégi, Sedan (Ardennes).
oly, 3, rue de Montesquieu.
n des Anciens élèves du collège et lycée, M. **Ed. Jolly** aire-éditeur) à Charleville (Ardennes).
, Allée de Chartres, Bordeaux.
as, directeur de la *Vie bordelaise*, 10, rue de Chevrus, leaux.
, étudiant en médecine, 15, rue du Puits-de-l'Ermite.
L. Lemaire, interne des hôpitaux, 15, rue du Puits-de-mite.
tudes et d'applications sanitaires (Dr **Laumet**, président), St-Martin, Troyes (Aube).
ly, banquier, 47, rue de la Chaussée-d'Antin.
Hamel, directeur de l'asile d'aliénés d'Auxerre (Yonne).
prof. à l'Ecole alsacienne, 89, avenue d'Orléans.
ne, directrice du lycée de jeunes filles de Nantes.

M. le Dr **A. Moussous**, prof. à la Faculté de médecine, 3, rue d'Aviau, Bordeaux.
M. le Dr **Nabias**, doyen de la Faculté de médecine, 17 *bis*, cours d'Aquitaine, Bordeaux.
M. **Caviale**, directeur de l'Institut Bertrand, 51, avenue de St-Cloud, Versailles.
M. **Augustin Gouin**, 26 *bis*, avenue Daumesnil, Paris.
400. M. **H. Gouin**, 1, rue Masset à Crosne (S.-et-O.)
M. **Albert**, directeur de l'Ecole Dorian, 72, avenue Philippe-Auguste.
M. **Ed. Cavrel**, 15, rue Campolley, Rouen.
M. **Perdreau**, 15, rue Mazet, Paris.
M. le Marquis **de Saint-Maurice Montcalm**, 51, rue de l'Université.
Mme **J. Anisson du Perron**, 13, avenue Hoche.
Mme la Comtesse **Pozzo di Borgo**, 51, rue de l'Université.
Mme la Comtesse **de la Baume**, 51, rue de l'Université.
M. le Dr **Quintries**, 53, Pavé des Chartrons, Bordeaux).
M. **L. Aman**, directeur de l'Orphelinat Prévost, Cempuis (Oise).
410. Mlle **Louise Journet**, 69, rue de Caumartin.
M. **Auguste Angellier**, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue de la Barouillère.
M. **H. Provin**, professeur de l'Université, 20, rue de Vaugirard.
M. le Dr **Goquel**, 2, rue Pasquier.
M. **André Delebecque**, ingénieur des Ponts et chaussées, 35, boulevard des Tranchées.
M. **R. Dinet**, externe des Hôpitaux, 41, rue Cl.-Bernard.
M. le Dr **E. Hecht**, à Nancy.

Le gérant : Pierre Auger

Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi. — Paris 1er Arrt. — 115.7.1903 (Cl.)

L'Hygiène Scolaire

CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE
et de pédagogie physiologique de Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA L. M. F.

(1[er] novembre 1903)

Ceci est le dernier appel que nous puissions adresser à nos lecteurs et adhérents.

Nous prions les retardataires de bien vouloir, le plus tôt possible, adresser au Dr J. Ch. Roux, 46, rue de Grenelle, leur adhésion, leur cotisation et l'indication des communications qu'ils désirent faire au Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique qui aura lieu à Paris, le 1[er] novembre, sous les auspices de la L. M. F.

Le programme général de ce Congrès, avec la liste des rapports et des communications, sera publié dans la seconde quinzaine d'octobre ; il est indispensable que ce programme puisse être définitivement établi avant le 10 octobre.

Rappelons que les rapports suivants seront lus et discutés :

I. — Rôle du médecin scolaire. — Rapporteur, le Dr P. Le Gendre, médecin des hôpitaux, président de la L. M. F.

II. — Inspection médicale des écoles primaires. — Rapporteur, le Dr Méry, professeur agrégé à l'École de médecine, médecin des hôpitaux.

III. — Valeur comparative du travail du matin et du travail de l'après-midi. — Repos prolongé de l'après-midi. — Rapporteurs : MM. Doléris, médecin des hôpitaux ; Gory, docteur ex-lettres, chef d'institution.

IV. — Durée et répartition des heures de travail suivant l'âge des élèves : *a*) dans l'internat ; *b*) dans l'externat. — Rapporteurs : M. Marcheix, ancien professeur de philosophie ; M. le Dr M. de Fleury.

La lecture et la discussion de ces rapports et des communicati dès maintenant annoncées occuperont trois séances au moins.

Pour des raisons faciles à comprendre (économie de temps d'argent), il a été décidé que l'Assemblée générale de la L. M. aurait lieu pendant la durée du Congrès d'hygiène scolaire; il sera consacré une séance particulière qui pourra être très cou puisque son programme essentiel ne comportera que le con rendu du secrétaire général et du trésorier, et l'élection défini du Comité directeur.

Les membres de la Ligue des médecins et des familles, qui n pas adhéré au Congrès, pourront assister aux séances du Cong mais ils ne pourront pas y prendre la parole. De plus, ils ne r vront pas le compte rendu spécial des travaux du Congrès.

Le Congrès durera deux jours : les 1er et 2 novembre.

Dès maintenant, par les rapports lus et discutés en séance rapports et discussions préparés déjà dans les séances du Co — et par les communications annoncées, nous sommes certains ce Congrès sera intéressant et bien rempli. Toutefois, nous au souhaité, nous ne le cacherons pas, des adhésions et des commu tions plus nombreuses encore.

Nous avions espéré que le mouvement pour l'hygiène sco prendrait rapidement, en France, l'importance qu'il a pris Allemagne et en Suisse ; nous avons encore le patriotique espo ne pas nous être trompés. Quand il s'agit d'améliorer la cu physique et intellectuelle de ses enfants, la France se doit à même de ne pas marcher péniblement à la remorque des a nations.

QUELQUES RÉFLEXIONS MÉDICALES
SUR L'HYGIÈNE
[A]LIMENTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Est-il possible d'organiser des régimes spéciaux ?

I

[L]'alimentation est une des questions les plus importantes de [hy]giène générale ; elle est la première en hygiène pédagogique, [pui]sque le développement de l'enfant est subordonné avant tout [à la] quantité et à la nature de son alimentation. Il ne suffit pas qu'il [soi]t élevé dans un air pur et avec un exercice convenable, si son [alim]entation est insuffisante et de qualité défectueuse ; une respi[rat]ion plus active et des mouvements plus nombreux, accélérant [les] oxydations et l'usure des tissus, augmentent le besoin de répa[rati]on, et d'ailleurs l'enfant, parce qu'il est l'enfant et doit croître, [a b]esoin d'une ration supérieure à la ration d'entretien ; il faut lui [fou]rnir, non seulement comme à tout animal adulte, la somme [d'al]iments nécessaire à l'équilibre de ses dépenses vitales, mais le [com]plément réclamé par son accroissement quotidien. Ces néces[sité]s n'ont jamais été niées en théorie ; si on ne s'y est pas toujours [con]formé dans la pratique, cela tient à ce que la loi de l'alimen[tat]ion, qui paraît simple dans sa formule générale, est en réalité [de]s plus complexes, si on descend dans les détails de son application. [I]l n'est déjà pas toujours facile de formuler pour un enfant déter[mi]né, élevé dans sa famille, le mode d'alimentation qui lui convient [le] mieux.

Ce n'est que par une abstraction abusive qu'on a prétendu [for]muler les besoins alimentaires d'un enfant quelconque, dit nor[ma]l, de tel ou tel âge. Ces besoins sont en rapport chez chaque [en]fant non seulement avec sa taille et son poids, mais avec l'activité [pe]rsonnelle des échanges nutritifs, qui varie à différentes étapes de [so]n développement, suivant toutes sortes d'influences. « Nos [co]nnaissances sur les échanges nutritifs de l'organisme des enfants [au]x différents âges sont tellement incomplètes, dit le physiologiste [B]unk, qu'il est à peine possible d'en déduire quelles quantités de [ch]acun des principes nutritifs sont nécessaires à un enfant d'un [âg]e déterminé pour maintenir son état et pour fournir des maté[ri]aux indispensables à son développement. »

Scientifiquement parlant, il ne peut même être question d'un [ta]ux de nutrition commun à des enfants du même âge, ni même

d'une taille, d'une complexion et d'une corpulence en apparence semblables ; la physiologie a démontré que l'activité des échanges nutritifs était influencée par tant de facteurs qu'elle est constamment variable et qu'il serait impraticable de tracer à chacun quotidiennement le bilan exact de ses dépenses et de ses recettes. Aussi a-t-on conclu que l'hygiéniste devait se contenter d'assurer à l'organisme, en lui fournissant une alimentation abondante, un stock de matériaux parmi lesquels il puisera suivant ses besoins. Mais il n'est pas indifférent que l'azote et le carbone soient fournis à l'enfant sous la forme de viande, de graisse, de légumes et de pain ; il lui faut une quantité importante, mais non excessive d'azote, et cet azote ne doit pas être demandé exclusivement à la viande. Outre la quantité des aliments fondamentaux, il y a une part importante à faire à la variété des substances alimentaires, et il y a toute une série de corps chimiques nécessaires à un être en voie de développement : phosphates, nucléines, graisses phosphorées, lécithines, qu'on trouve les unes dans le lait, d'autres dans le jaune d'œuf, d'autres dans le poisson, par exemple.

D'ailleurs, la surabondance de certains aliments peut, en surmenant les voies digestives, vicier à la fois leurs fonctions et la nutrition générale par l'accumulation de leurs déchets ou des produits de leur décomposition secondaire, surtout si une mastication insuffisante, un mauvais choix ou l'abus des boissons, une mauvaise organisation de l'exercice physique viennent s'opposer à la régularité du travail digestif et à la destruction complète des déchets de la nutrition.

C'est donc une tâche difficile que d'alimenter convenablement les enfants ; pour ceux qui sont élevés dans la famille, les tâtonnements de la mère et l'intervention des conseils médicaux sont fréquemment nécessaires. Dans les établissements scolaires, la question se complique des difficultés inhérentes à la préparation des mets pour un grand nombre d'enfants et de l'obligation de ne pas dépasser les prévisions budgétaires. Aussi, convient-il que l'hygiéniste en réfléchissant à ces difficultés, soit sobre de critiques et n'en formule qu'à bon escient.

C'est ce que je me suis efforcé de faire en 1898 dans un rapport sur la dyspepsie des collégiens dont j'étais chargé pour un Congrès de Pædiatrie et dont les éléments peuvent encore être utilisés aujourd'hui par ceux de nos lecteurs que la question intéresse.

II

J'ai fait une enquête sur l'alimentation dans un certain nombre d'établissements scolaires des deux sexes : lycées et collèges d

11 h. 1/2 à midi 1/2, de 4 heures à 5 heures du soir
à 8 h. 1/2.
ccordé pour les repas est de 15 à 20 minutes pour le
de 30 minutes pour le déjeûner de midi et le souper;
onfond généralement avec une récréation d'une demi-
drais voir augmenter d'un quart d'heure la durée de
ux repas principaux et de cinq minutes le premier.
e tous les établissements scolaires, depuis quelques
èves sont autorisés à converser entre eux pendant les
est un progrés réel, à la condition toutefois que les
s de la surveillance des réfectoires rappellent sou-
rds qu'il ne faut pas négliger de mastiquer, si on veut
x d'estomac.
lle est la tendance des enfants et des adolescents à
à engloutir précipitamment dans leur estomac les
peine mastiqués, soit pour satisfaire un appétit
t par gourmandise, soit par désir d'aller jouer
e habitude, détestable au point de vue de l'hygiène,
ns l'âge adulte et engendre beaucoup de dyspepsies.
s établissements, les aliments sont d'avance divisés
n nombre égal à celui des élèves ; dans d'autres, la dis-
faite par un maitre surveillant; dans d'autres encore,
ève à tour de rôle qui remplit l'office de chef de table
sivement ses camarades. (Il faut alors que l'impar-
stribution soit surveillée par un maitre.)
emier déjeûner, un quart d'heure de récréation, une
repas de midi, une demi-heure au moment de goûter.
ns établissements les élèves se couchent immédiate-
souper ; dans d'autres, on accorde encore aux élèves
demi-heure ou une heure soit de récréation, soit
mentaire. Je souhaiterais qu'une récréation d'une
e préférence avec un peu de mouvements, existât tou-

cuisiniers, qui paraissent se baser seulement, suivant les établissements, sur la facilité d'approvisionnement, le prix des denrées, le goût dominant des élèves et des familles (rien ne montre mieux cette variété que la lecture des menus suivant les villes). Il est naturel que tels soient les facteurs principaux de la confection de ces menus ; cependant, il ne faudrait pas laisser ignorer aux personnes qui les rédigent : que la quantité de viande n'est pas seule importante à préciser, que la proportion des autres aliments riches en azote ne doit pas être arbitraire, — qu'il n'est pas indifférent que l'azote mis à la disposition de l'organisme en croissance le soit sous la forme de viande, de poisson, d'œufs, de lait ou de fromage, d'albumine animale ou végétale,— que la quantité des matières grasses, et surtout leur nature, n'est pas indifférente à certains tubes digestifs, que les diverses espèces de graisses, d'huiles et le beurre ne sont ni également digestibles ni également assimilables, — que la quantité des hydrates de carbone introduits dans l'organisme ne doit pas être non plus livrée au hasard ou à la fantaisie. « L'alimentation des adolescents, d'après Bouchard, doit comprendre des substances diverses qui introduisent dans l'économie les principes essentiels, ternaires et quaternaires, suivant une proportion déterminée. Pour 1 partie de substance azotée ou protéique, il faut 5 parties de substance hydrocarbonée, amidon, sucre ou graisse, ces deux derniers corps comptés comme représentés par leur équivalent en carbure d'hydrogène. Si les substances azotées sont relativement trop abondantes, si le rapport devient :: 1 : 4, on constate les troubles digestifs, la fétidité de l'haleine, les éruptions cutanées, les sédiments urinaires. Si la graisse ou l'amidon prédominent au-delà de la proportion normale, si le rapport devient :: 1 : 6, on observe l'affaiblissement, l'anémie, les états scorbutiques. »

Quoi qu'il en soit, les quantités de *viande* se trouvent fixées dans les principaux établissements scolaires d'après les règles que voici : La viande figure dans *deux repas*, sauf le vendredi où elle est remplacée par des œufs ou du poisson. On a divisé les élèves en grands, moyens et petits ; le poids de viande *cuite* (rôtie ou bouillie) et *sans déchets* est, *par repas :* pour les grands, 70 grammes ; les moyens, 60 grammes ; les petits, 50 grammes ; dans les établissements où se trouvent des candidats aux écoles, on a admis une division d' « extra-grands » (?) qui reçoit 80 grammes. Quand il y a deux plats de viande, le poids de chaque plat est diminué d'un 1/3, de sorte que les deux plats constituent 4/3 du poids réglementaire, qui se trouve ainsi augmenté.

Les divisions en grands, moyens et petits sont, on le comprend, basées sur les classes et sur l'âge : ainsi sont réputés grands les écoliers au-dessus de 15 ans, c'est-à-dire en général, ceux des

e 5me classique ou moderne et au-dessus ; moyens, les 4me, 5me et 6me ; les petits ont moins de 12 ans en général. faire remarquer ce que cette division, administrative et que, a d'arbitraire au point de vue physiologique, et de fan- u point de vue médical : outre que l'âge des enfants d'une asse peut varier de 3 ans, on sait quelles différences de de poids peuvent exister entre des enfants du même âge, que les rations prévues pour une classe et un âge risquent suffisantes pour quelques enfants de cet âge et de cette ans la pratique certains établissements corrigent la théorie, nt à la division des moyens la ration des grands ; dans établissements, les grands ont 75 et 80 grammes de viande. n petit nombre d'établissements, réputés pour l'abondance entation, on n'admet que deux divisions : au-dessus de 00 grammes de viande ; au-dessous de cet âge, 70 grammes cuite et chaude ; 50 grammes, s'il s'agit de viande froide. mêmes établissements, 4 fois par semaine il y a deux iande à midi, mais toujours un seul le soir.
on et d'Heilly (Hygiène infantile dans l'*Encyclopédie d'hy-* Rochard) sont plus exigeants encore : « La quantité de ite, parée et désossée, nécessaire à l'écolier varie avec son les proportions suivantes :

7 à 11 ans..........	120 grammes.	par tête et *par jour*
de 11 à 16 ans	160 —	
u delà de 16 ans.....	200 —	

la quantité suffisante, mais sur laquelle aucune réduction t être admise. »
s établissements privés où les élèves sont moins nombreux, multiplier les subdivisions, et j'en puis citer un où les it été répartis en 5 tables, suivant leur âge, et non pas classe :

s.	De 6 à 8 ans.......	Viande, 50 grammes.
	De 8 à 10 ans.......	— 60 —
	De 10 à 12 ans.......	— 70 —
	De 12 à 14 ans.......	— 80 —
	Au-dessus de 14 ans...	— 90 à 100 grammes.

éjà plus physiologique et, pour peu qu'une surveillance montre la nécessité d'augmenter la ration carnée d'un cause de besoins spéciaux (croissance d'une rapidité inso- alescence, état dyspeptique nécessitant la prédominance e de l'alimentation carnée), il est facile de le faire passer

à la table d'enfants plus âgés que lui, sans perturber toute l'organisation du réfectoire.

Dans quelques établissements on a compté le poids de la viande crue (300 grammes par jour).

Le *poisson* figure généralement une fois par semaine au moins dans les menus, le vendredi, à cause de la prédominance des élèves catholiques ; mais sa fréquence n'est pas réglementée. On le trouve, cela va de soi, plus souvent dans les menus des saisons où il est plus facile de se le procurer en bon état de conservation et dans les villes plus à portée du littoral. C'est un aliment sans doute très utile pour les organismes en croissance à cause de sa richesse en phosphore, à la condition qu'il soit frais et bien cuit; mais il est souvent mal préparé, trop imbibé de graisse ou de friture, et n'est guère recherché par les élèves.

Les rédacteurs des menus n'accordent pas en général aux *œufs* l'importance incontestable que nous leur connaissons dans l'alimentation des enfants et des dyspeptiques ; on ne les voit guère figurer qu'une fois (le vendredi) ou deux fois par semaine. C'est trop peu suivant moi. On m'a objecté leur prix de revient, ou du moins la difficulté de se les procurer frais à un prix abordable et même la répugnance de beaucoup d'enfants pour les œufs ; cette répugnance vient souvent de ce qu'on leur sert cet aliment d'une fraîcheur douteuse. On ferait bien d'en incorporer plus souvent dans les potages, dans les entremets, dans les sauces.

J'ai dit que la ration des *matières grasses* et leur nature n'était pas en général réglementée et ne paraissait pas avoir préoccupé les rédacteurs de ces menus. A ce point de vue, il y a lieu sans doute de tenir compte des goûts et des habitudes liées aux pays d'origine des élèves. Mieux vaut de la bonne graisse de volaille que du mauvais beurre.

En général, l'emploi de la graisse, de l'huile ou du beurre dans la cuisine dépend à la fois de la facilité avec laquelle on se les procure dans le pays et du prix de revient.

Sur les menus de tous les établissements scolaires figure la *soupe* une fois par jour, généralement au repas du midi, quelquefois deux, la soupe alternant au premier déjeuner avec le café au lait et le chocolat. La soupe est un excellent aliment, à la condition d'être bien faite, assez cuite, d'une consistance convenable et en quantité modérée. Les soupes dans lesquelles on incorpore les pâtes, les farines des diverses céréales, ou les purées de légumes, des jaunes d'œuf, accommodées avec du lait ou du bouillon, sont préférables à la soupe au pain. Malheureusement la confection d'un bon potage demande assez de temps et de soins, et, trop souvent, les soupes servies aux écoliers sont assez rebutantes pour qu'ils soient excu-

nt qu'exceptionnellement réduits *en purée*, et cela est
au point de vue de beaucoup d'intestins. On m'a objecté
et du tamisage est trop considérable pour les haricots,
tilles, et que, par suite, le prix de revient de ces plats
élevé, que le temps manquerait souvent pour cette opé-
naire, que d'ailleurs les élèves n'aiment pas en général
et que, dans l'enveloppe de plusieurs des végétaux en
trouvent des substances utiles à l'économie. Il y a du
es objections ; nous émettons pourtant le vœu que les
féculents, comprenant au besoin l'enveloppe écrasée, si
pas la sacrifier, figurent plus souvent sur les menus. La
des élèves étant toujours défectueuse, les haricots secs,
fèves, servis en entiers, sont pour eux difficilement
Tout au moins devra-t-on s'assurer toujours qu'ils ont
uisson assez prolongée pour amener une désagrégation
le l'enveloppe et du contenu. Parmi les façons d'accom-
pommes de terre, la friture, si appréciée par les enfants,
qu'exceptionnelle.
mes *herbacés* et racines comestibles sont représentés
isons propices par l'oseille, les épinards, choux et choux-
cots verts, pois, artichauts, salsifis, asperges ; il importe
gétaux soient très cuits, et trop souvent la critique peut
ce point de vue. Les salades crues figurent deux fois par
s artichauds poivrades, les radis, les concombres assez
ns certaines régions. Il n'y a pas lieu d'encourager l'usage
es crudités, nuisibles à beaucoup de tubes digestifs, et
isonnement avec un vinaigre souvent de médiocre qua-
n quantité libérale, ne diminue pas les inconvénients.
lessert on regrette de ne trouver que rarement sur les
fromages, du moins ceux qui ne sont ni trop faits, ni trop

quelquefois d'une qualité défectueuse, trop peu murs ou avariés. Dans certains établissements, on a pensé être agréable aux écoliers et aux familles en faisant apparaître assez souvent des pâtisseries complexes, d'une digestibilité douteuse. Cette tendance ne paraît pas devoir être encouragée et ne saurait constituer un progrès sur les errements du passé.

Le *pain* est donné à discrétion presque partout, et il y a peut-être quelque inconvénient à cela ; il y en a certainement quand ce pain est tout frais, tendre, très spongieux, comme c'est souvent le cas. Les enfants de France aiment beaucoup le pain, et, quand le menu ne leur plaît que médiocrement, ils le dédaignent, pour calmer leur appétit par de grandes quantités de pain, avec ou sans chocolat ou confitures ; les inconvénients de l'abus du pain, et surtout trop peu cuit, ont été signalés par tous les gastro-pathologistes contemporains : ils engendrent une dyspepsie particulière par suite d'une fermentation acétique. Il est donc à désirer que les établissements où on donne le pain à discrétion ne le livrent aux enfants que rassis et très cuit. Du reste, à l'étranger, il y a bon nombre d'établissements scolaires où il est rationné.

La *boisson* consiste encore, dans la plupart des établissements scolaires, en un *mélange de vin et d'eau* fait plusieurs heures à l'avance, sinon la veille, et connu depuis les temps les plus reculés sous le nom d' « abondance. » La proportion du vin varie beaucoup suivant les maisons : depuis 1/3 jusqu'à 1/12e ; la qualité du vin, qui était souvent médiocre ou mauvais il y a quelques années, s'est améliorée depuis le dégrèvement des vins et la reconstitution du vignoble français ; c'est à peu près toujours du vin rouge. Le mélange fait d'avance a toujours un caractère désagréable, sa saveur et sa couleur sont habituellement peu engageantes.

La quantité totale d'abondance allouée par repas et par élève varie d'un quart de litre à un demi ; l'eau est à discrétion. Il est regrettable qu'on n'ait pas encore imité partout certains établissements dans lesquels le vin n'est mélangé à l'eau qu'au moment même de la consommation.

Sans vouloir faire croisade contre l'usage du vin, je ne vois pas d'inconvénient à laisser boire de l'eau pure (à condition qu'elle soit de bonne qualité et exempte de microbes) aux enfants qui la préfèrent à l'eau vineuse. De bons esprits se sont demandé si on n'avait pas fait fausse route, en généralisant et en faisant passer dans l'usage courant les boissons stimulantes contenant de l'alcool, au lieu de les réserver, comme faisaient nos pères, pour venir en aide dans certaines circonstances déterminées et exceptionnelles au système nerveux défaillant. L'usage des vins naturels ne me

mmation des enfants et des adolescents, bien entendu dans gions où on peut s'en procurer de bon à des prix abordables. au premier déjeuner qu'il figure sur le menu de la plupart tablissements scolaires sous la forme de lait pur, de café au u de chocolat. Dans certains établissements, on a prévu ntilitres, dans d'autres 30 ou 35 centilitres par élève. Mais des es légitimes sont souvent élevées contre la qualité du lait. Il rtain que le lait de bonne qualité est un aliment de premier à introduire dans l'alimentation mixte des organismes en ance.

ne vois pas d'inconvénients à ce qu'il soit additionné d'un peu *fé;* mais je ne puis approuver certains établissements sur le desquels j'ai vu figurer le café noir chaque matin. On m'a é qu'il s'agit le plus souvent de café additionné de beaucoup icorée. Le mal est d'autant moindre naturellement. Mais j'ai evoir m'élever, à propos du café, comme à propos du vin, l'erreur qui consiste à confondre l'aliment et le stimulant, r qui a été générale de notre temps. Si on ne la déracine pas es écoliers, elle se perpétuera chez l'adulte.

premier déjeûner est plus important qu'on ne le juge en al. L'enfant doit fournir, depuis son réveil jusqu'à midi, c'est- , pendant cinq ou six heures, une dépense de forces réelles ; qu'il ait pris des aliments réels. Il se peut qu'ayant pris du vec un peu de pain il n'éprouve pas de besoin alimentaire à midi, et présente un entrain cérébral suffisant, mais on fait que masquer la déperdition de ses forces puisqu'il aura penser pendant ce laps de temps plus qu'il n'aura reçu. Cet devenu homme continuera la mise en pratique du sophisme ysiologique, en vertu duquel nous voyons tant de personnes re temps faire prédominer de plus en plus l'usage des stimu- café, vin, alcools et essences) sur celui des aliments réels. drais donc un premier déjeuner réel, lait pur ou additionné

ce premier repas comme sans importance, destiné seulement
flatter leur palais ou à éclaircir leurs idées en dissipant la som
nolence du réveil.

III

En résumé, ces quelques critiques mises à part, j'ai cru pouv
dire que le temps n'est plus où on pouvait s'insurger contre la mau
vaise alimentation habituelle des collégiens. D'énormes progrès on
été accomplis dans notre pays à ce point de vue, grâce à la bonn
volonté des directeurs de notre enseignement national et à un
heureuse émulation entre lui et l'enseignement libre.

Cependant il n'en faut pas conclure que tous les collégiens so
bien nourris; l'expérience des médecins au courant de la questi
des dyspepsies de l'enfance s'élèverait contre cette conclusion.

Pourquoi y a-t-il encore des collégiens mal nourris, ou nourr
d'une façon qui ne convient pas à leur santé particulière ?

Il y a deux raisons, je crois, à ce fait.

La première, c'est que, pour réaliser une bonne alimentation, l
quantité et même le choix des aliments ne suffisent pas; il fa
encore une préparation convenable des mets, *une bonne cuisin*
Or, j'ai retiré de mon enquête l'impression que les bons cuisinie
sont rares dans les établissements scolaires; j'entends par bo
cuisiniers non pas ceux qui sont capables de confectionner des pla
compliqués; la cuisine, que l'hygiéniste doit toujours souhait
simple pour la santé des tubes digestifs, doit l'être surtout pour l
enfants et les adolescents, mais elle doit être *soignée*. Les me
doivent être cuits à point, les assaisonnements bien proportionn
La plus grosse difficulté qu'aient à vaincre les économes, c'est l
nombre des personnes pour lesquelles il faut faire la cuisin
mais il leur faudrait s'ingénier pour y parer, et avec une survei
lance constante on peut réussir, les exemples de collèges da
lesquels la cuisine est irréprochable sont assez nombreux déjà
France, pour qu'il soit possible de les généraliser. Nous attirons s
ce point l'attention des directeurs d'établissements scolaires.

La seconde raison, et celle là est vraiment d'ordre médical, c'e
que, en établissant les règles de l'alimentation des collégiens s
les bases de la physiologie générale, on a admis que ces règles d
vaient s'appliquer à des individus physiologiques, normaux, bi
portants au moment où ils entrent dans les collèges. Or, s'il en
ainsi pour beaucoup d'enfants, pour la majorité même, il y a u
forte, trop forte minorité qui n'appartient déjà plus à la physiologi
mais qui ressortit à la pathologie, à la clinique et à la thérape
tique.

ites imputables à un allaitement ou à un sevrage mal con-
t seront facilement récidivistes.
irconstances capables de produire ou de réveiller les trou-
estifs chez les prédisposés sont la croissance trop rapide,
ctions accidentelles, le surmenage nerveux, la claustration
, etc. Alors leur tube digestif commence à fonctionner moins
ement. Si on saisissait dès le début les premiers indices de
ngement fonctionnel et si on modifiait pour eux le régime
aire, on pourrait dans bon nombre de cas remettre assez
ement les choses en ordre et les y maintenir par une sur-
e étroite. Mais, comme les premiers symptômes de ces états
iques sont souvent légers, fugaces, intermittents, ils demeu-
ents; le patient ne les perçoit pas ou n'y attache pas d'im-
e, en tout cas ne s'en plaint pas jusqu'au jour où ils sont
plus manifestes; ou bien, jusqu'à ce que les conséquences
yspepsie latente deviennent apparentes pour l'entourage. Il
onc souhaitable que les enfants fussent l'objet d'une surveil-
roite au point de vue des fonctions digestives pendant toute
de scolaire.
doute, nos confrères attachés aux établissements scolaires
lissent pleinement leurs devoirs dès qu'un enfant leur est
comme malade; mais, comme je l'ai expliqué, la nature
les choses fait qu'on ne leur soumet guère que des cas déjà
és; les familles souvent ne connaissent même pas le médecin
ge; on ne montre à celui-ci un enfant qu'accidentellement
ehors de l'indigestion banale au lendemain d'une sortie, ou
devenus brusquement graves, comme une appendicite, le
n du collège ne peut, dans l'état actuel des choses, prévenir
ion d'une dyspepsie latente chez les enfants par une surveil-
ssez étroite.
les états dyspeptiques, il y a chez certains enfants de nom-
roubles de la santé qui nécessitent des *régimes spéciaux*.
égimes ne sont pas très nombreux, et il ne serait peut-être

porairement une alimentation exceptionnelle (poussées de croissance trop rapide, p. ex.). C'est ainsi que les choses se passent dans les familles où la santé des enfants est bien surveillée.

On me répondra que les établissements scolaires ne pourraient entrer dans cette voie qu'en élevant excessivement le prix des pensions. J'admets que pour les régimes spéciaux on soit obligé de demander un supplément spécial de pension; mais encore faudrait-il que la chose pût être faite, et actuellement elle ne peut l'être.

Quand un enfant, sans être malade, n'est plus tout à fait bien portant, quand il est dans cet état — si fréquent chez nos enfants contemporains, surtout chez ceux des villes — qui s'appelle l'opportunité morbide, l'imminence de maladie, il ne reste aujourd'hui aux parents qu'à le reprendre dans la famille, ce qui oblige à interrompre les études en cours; ou bien cet état, qui prépare l'invasion des maladies, se prolonge sans être combattu jusqu'au jour où, sous l'influence de circonstances occasionnelles, éclatera la maladie qu'on eût souvent évitée par une modification de l'hygiène alimentaire.

Il eût suffi, mais il eût fallu que le médecin attaché à l'établissement scolaire eût eu connaissance à temps de certaines anomalies dans le développement de l'écolier et qu'il pût obtenir du directeur telles modifications à l'alimentation qu'il eût jugées nécessaires.

Pour atteindre ce double résultat, il faudrait :

1° Que la surveillance médicale des écoliers fût plus étroite : on y arrivera par la généralisation et la tenue à jour régulière de la *fiche médicale individuelle*, prescrite si judicieusement par M. le ministre de l'Instruction publique en vue de combattre la tuberculose, et qui préviendra bien d'autres maladies (malheureusement je suis informé que la confection de cette fiche n'a pas été encore entreprise dans tous les établissements scolaires).

2° Que les directeurs d'établissements scolaires pussent organiser, de concert avec les médecins, certains *régimes alimentaires spéciaux*, pour certaines catégories d'enfants non malades, mais prédisposés à la maladie.

Dr Paul Le Gendre.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

La presse nous a récemment fait part de vœux émis par un certain nombre de Conseils généraux, et tendant à la suppression du certificat d'études primaires.

Ce modeste diplôme est accusé de faire des déclassés, de détourner les jeunes élèves des carrières manuelles ou agricoles pour les amener à préférer les fonctions sédentaires, les postes d'employés.

On reproche aussi au certificat d'études d'être une des causes du surmenage à l'école.

Il faut avouer que ces reproches sont en grande partie mérités.

Le surmenage intellectuel dont nous avons déjà parlé ici même, le « chauffage » des élèves, l'abus des devoirs, des leçons, la prépondérance injustifiée donnée à la mémoire sur le jugement, toutes ces erreurs pédagogiques sont dues très souvent au désir qu'ont les maîtres d'avoir beaucoup d'élèves reçus à l'examen.

Il s'établit, en effet, involontairement une sorte de concurrence entre les écoles. C'est à qui aura le plus de diplômes. Telle école a la réputation d'avoir un nombre prodigieux de succès. Elle tient à conserver sa renommée. Telle autre veut dépasser sa rivale. Cette émulation se fait au profit des élèves, si l'on s'en tient aux diplômes acquis, mais en réalité à leur détriment, si l'on se préoccupe de leur santé.

Le plus grave est que, trop souvent, les maîtres sont jugés d'après la quantité d'élèves reçus à l'examen.

J'ai vu tout dernièrement encore le rapport d'un inspecteur primaire qui contenait ceci en substance : « Je ne puis recommander M. X... pour l'avancement parce qu'il n'a pas autant d'élèves admis au certificat d'études que ses collègues voisins. » Or, le maître visé est justement un éducateur de premier ordre, sachant préparer de bons citoyens au pays et sachant attacher ses élèves aux travaux agricoles.

Qu'a-t-il fait? L'avancement est pour lui une grosse question : c'est la question du pain à la maison. Il a dû changer de méthode, faire beaucoup d'orthographe, pousser aux nomenclatures, aux règles, il a fort bien réussi : il a eu beaucoup de succès aux examens. Et ainsi il a favorisé son avancement.

Faut-il donc supprimer le certificat d'études?

Si son maintien devait nécessairement entraîner avec lui le maintien du surmenage et des méthodes défectueuses, nous dirions sans hésitation : oui.

Mais si on peut éliminer de l'examen ce qu'il y a de défectueux,

nous ne demandons pas mieux que d'assister à une transformatio bien comprise.

Jusqu'à présent, par exemple, la dictée a été l'épreuve capital C'est elle qu'ont toujours envisagée avec terreur maîtres et élève Les règles s'apprennent encore assez vite, mais l'orthograph d'usage, cette mémoire des yeux, combien elle entre difficilem dans certains cerveaux! Alors les dictées s'ajoutent aux dictées, le exercices aux exercices. Et pourtant, quand bien même un bra cultivateur émaillerait sa prose de quelques fautes, l'avenir du pay en serait-il compromis? Or, ne l'oublions pas, près des trois quar de nos écoliers seront des cultivateurs.

On commence à s'apercevoir de l'erreur commise. Le Consei su périeur de l'instruction publique vient de réduire de moitié la pa donnée dans l'examen à l'orthographe proprement dite.

Mais il a réservé pour plus tard une réforme complète de l'exame

Et ce jour-là, il y aura fort à faire.

Il y aura lieu de dire que, sous prétexte d'arithmétique élém taire, il ne faut pas faire résoudre aux enfants d'inutiles casse-tête Il y a, dans nos manuels primaires, des questions d'alliages à fair pâlir les ingénieurs de la monnaie, et des problèmes de mélange stupéfier les distillateurs.

Il faudra dire qu'enseignement de l'histoire et de la géograph ne signifie pas liste de tous les faits, de toutes les dates, nom clature des sous-préfectures, des départements, des stations de ch min de fer, etc.

Il sera nécessaire d'ajouter que l'enseignement scientifique consiste pas en une sèche classification, mais en un certain nomb de données générales permettant de comprendre l'importance d notions d'hygiène.

En un mot, il faudra combattre partout l'aride nomenclature po ne laisser subsister qu'un petit nombre des notions vivantes, faudra que définitivement le raisonnement et le jugement pass avant la mémoire.

Si l'examen est la sanction naturelle d'un enseignement ain compris; si la forme des questions oblige examinateurs, maîtres élèves à rester dans cet esprit, alors le diplôme cessera de mérit les reproches qu'on lui adresse.

Les enfants ne seront plus de petites encyclopédies vivantes, auront plus de fond que de forme, ils ne formeront plus de déclass normalement cultivés en vue de leurs besoins, ils ne considérero plus comme une déchéance de travailler la terre ou de se livrer a travaux manuels. Et ainsi se sera pour eux le double bénéfice d'u enfance saine et d'un avenir sans désillusions. C. Bocquillon.

CAS D'INATTENTION ET DE PARESSE APPARENTE CHEZ LES ENFANTS A LA SUITE DE MALADIES LÉGÈRES

Aucun fait, si petit soit-il, n'est quantité négligeable quand il s'agit d'accumuler les preuves, et de renforcer les convictions, hésitantes parfois encore, même sur des sujets où l'évidence semble acquise définitivement par l'expérience. Est-il rien de mieux prouvé, de démontré plus péremptoirement, que l'influence du physique sur le moral et sur l'intellect? Et pourtant on semble l'oublier communément, en ce qui concerne les jeunes sujets. Le cerveau de l'enfant, où viennent se graver toutes les notions d'acquisition spontanée ou provoquée, est éminemment sensible aux influences intérieures comme extérieures, et il est utile de le rappeler sous une forme concrète, chaque fois que l'occasion s'en présente.

Sait-on assez qu'un grand nombre de faits réputés d'inattention, relevés, et trop souvent punis comme tels, sont dus à des modifications physiques passagères, ou plus ou moins durables, qui viennent apporter des entraves au bon fonctionnement intellectuel?

Je n'ai pas présents à la mémoire les chiffres exacts qui ont été recueillis de différents côtés, mais je rappelle aux maîtres et aux parents enseignants, que bien des désordres de l'attention, punis comme délit moral, ont pu être expliqués *médicalement* par la constatation chez les délinquants d'une tare, et notamment, d'un degré faible ou fort de surdité unilatérale ou bilatérale qui en ont fait momentanément des distraits involontaires.

Cet état d'infériorité qui peut provenir d'un trouble sensoriel comme celui que je signale, la surdité, peut se compliquer encore momentanément d'un fonctionnement atténué, ou médiocre, ou nul même, de l'organe central de la pensée, en un mot, d'une fatigue cérébrale, telle qu'on l'observe chez presque tous les petits convalescents.

Mais quelles sont, me demandera-t-on, les convalescences nuisibles au fonctionnement du cerveau? Seront-ce uniquement celles qui succèdent aux grandes maladies? Entre le malaise fugace, éphémère, qui suit une indigestion ou une migraine et qui se dissipe en un jour ou en quelques heures, et les longues semaines qui peuvent réclamer les fièvres graves, se placent, on le conçoit aisément, toutes les durées intermédiaires.

Parmi les affections les plus répandues, dont l'influence peut se faire sentir avec une fréquence désespérante, avec des intermittences qui peuvent déjouer toute prévision familiale ou médi-

cale, il faut citer toujours et encore, la tare infantile par évi lence : les végétations adénoïdes et les amygdalites.

Je ne parle pas, bien entendu, de ces faits de notion bana ou qui devraient l'être désormais, dans lesquels l'adénoïdite chr nique a entraîné la surdité, le ronflement, les troubles du so meil, la fatigue, l'hébétude apparente, puis réelle, avec inatten tion forcée et nécessaire ; encore qu'il soit bon d'en mentionn les fâcheux effets que fera disparaître une intervention oppor tune, je veux signaler surtout l'influence des poussées aiguës subaiguës. Elles évoluent comme de petites maladies en mi ture ; fièvre vive, courbature, à cela près que les incidents sont de courte durée. Est à dire qu'aussitôt la fièvre tomb l'enfant soit guéri, c'est-à-dire redevenu ce qu'il était aupar vant ? On le croit trop communément, et là est l'erreur. No savons que l'appétit est souvent diminué pour plusieurs jours le goût pour le jeu semble, parfois, revenu assez complèteme c'est un tort d'en conclure que l'appétence pour le travail soit, aussi, de retour, et c'est, dans ces circonstances, faute d'av suffisamment compris ce que doit être la vraie convalescence, qu' va exiger des centres nerveux insuffisamment restaurés, des effo qu'ils ne sauraient soutenir.

Dans ces conditions se ferme indéfiniment le même cercle vicie l'enfant ne peut fournir l'attention désirable ; grondé ou puni, inc pable de comprendre pourquoi, non plus que de se perfection momentanément, il se bute ou devient nerveux ; les choses pass à l'aigre, et voici noté comme mauvais élève, tel enfant moyen même très satisfaisant quelques semaines auparavant, et qui pou d'ailleurs, heureusement, redevenir avec le temps nécessaire, que naguère il était.

A l'appui de mon dire, voici deux observations d'enfants que connais bien, et chez qui j'ai pu suivre minutieusement les péri ties de ces petites luttes intestines auxquelles je viens de fa allusion.

Chez l'un, N., garçonnet de 9 ans 1/2, opéré il y a près de qua ans déjà, pour végétations adénoïdes, surviennent chaque an des poussées subaiguës, dont une plus longue et un peu plus fo cet hiver. Quand je dis forte, il n'en faudrait pas conclure à maladie tapageuse ; à peine y eut-il un peu de fièvre éphémère 36 heures, avec catarrhe d'arrière-nez, et ce fut assez pour q pendant *trois* semaines (dont cinq jours de convalescence à do cile) le jeune écolier encourût les remontrances les plus variées ses maîtres et de sa famille, restât insensible pendant cette péri aux encouragements ; il était *inattentif*, et ne fit *aucun progr* Tel fut le refrain hebdomadaire du cahier de notes. Tout se termi

ailleurs; l'enfant ne fit heureusement non plus *aucun* en maladie, et il redevint ce qu'il était avant son malaise, e petit travailleur, d'une moyenne très satisfaisante.

uxième enfant G., âgé de 7 ans et demi environ, est sujet à ussées de rhino-pharingite, avec hyperthrophie amygda-, et chacune des périodes d'activité de cette affection est suivie phase de moindre attention et de dégoût pour le travail qui ller jusqu'à des crises de mauvais vouloir et de désobéissance. s ces crises, il ne s'agit pas, bien entendu, d'un ou de quel-ns de ces caprices passagers dont tous les enfants sont coutu-, mais bien d'un état défectueux permanent, qui dure de deux is semaines.

état de choses est d'autant plus frappant chez le jeune G. s'agit d'un enfant docile, aimant le travail et très stimulable l'amour-propre.

pourrais multiplier ces exemples, sans grand profit pour la e que je défends ; ces deux exemples, bien connus de moi, et s de près, suffisent à formuler nettement les réflexions que je ets aux parents et aux éducateurs.

op portés à voir chez l'enfant l'influence du malin esprit, inné, scité par le mauvais exemple, nous omettons trop aisément de la petite enquête préalable qui nous permettrait d'attribuer *au ique* ce que nous rapportons *au moral*, ou plus exactement, erpréter le trouble intellectuel et moral par la perturbation de onditions physiques.

règle générale, l'enfant est désireux de recevoir des compli-s; il aspire très volontiers aux petits succès de classe, et, dans t, s'applique de toutes ses forces. Aux maîtres de savoir mesu-a tâche à l'effort possible, et de ne pas dépasser la limite sticité de l'attention, aux parents de savoir que les petits alescents ont la fatigue rapide, à nous, médecins, de compren-que cette fatigue est souvent plus durable que nous ne le sup-ns, même en cas de désordres que nous qualifions de simples ises : et parmi ces derniers je signale très particulièrement la ur des convalescences qui succèdent aux poussées de rhino-ingite.

demande aux parents, aux professeurs et aux médecins de oir bien étudier cette question de plus près que je n'ai fait, et e propose d'ailleurs, de confirmer ces données générales par détails plus précis sur les troubles de l'attention chez les enfants.

Dr H. Triboulet,
Médecin des Hôpitaux de Paris.

LE TRAVAIL MANUEL

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES.

Le travail manuel est sur le point d'acquérir droit de cité dans les établissements officiels d'instruction secondaire; c'est un fait important que le principe soit proclamé et la porte ouverte au progrès. En effet, le vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Liard, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique, un rapport favorable à cette innovation.

L'an dernier, plusieurs membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique avaient émis le vœu suivant :

« Considérant que l'adresse du corps et la finesse des sens ne sont pas des objets négligeables dans une éducation vraiment complète,

« Que non seulement ces qualités ont une importance pratique de premier ordre dans la vie et dans nombre de professions, même libérales; mais que, d'après de nombreuses observations psychologiques précises, elles vont de pair avec le développement de l'intelligence ;

« Qu'en effet, les travaux manuels exercent les facultés d'observation, d'imagination et d'invention, de combinaison et de réflexion.

« Que, plus particulièrement, ils familiarisent l'esprit avec nombre de lois géométriques, mécaniques ou physiques élémentaires, et que l'intuition ainsi acquise est une utile préparation et une base presque nécessaire de l'enseignement scientifique proprement dit ;

« Que, indépendamment de ces différents avantages pratiques ou intellectuels, il n'est peut être pas sans quelque intérêt moral de prémunir les jeunes gens, par la pratique du travail manuel, contre des préjugés encore trop répandus, qui le déconsidèrent au profit trop exclusif de la vie purement intellectuelle ;

« Que, enfin, la pratique des travaux de ce genre peut fournir à nos élèves, une distraction à la fois hygiénique et intelligente, qu'ils seraient heureux de trouver pour varier leurs récréations ;

« Les soussignés émettent le vœu que l'Administration veuille bien étudier, favoriser et provoquer l'organisation, par les proviseurs et principaux, dans tous les cas où cela sera possible, d'ateliers de travail manuel, où les élèves de leurs établissements auraient accès dans des conditions déterminées. »

A la suite de ce vœu, la section permanente du Conseil supérieur, ayant émis l'avis qu'il y avait lieu de mettre la question à l'étude, le ministre pria le vice-recteur de l'Académie de Paris, d'en saisir les assemblées des professeurs des lycées et des collèges du ressort, et

refus motivé de ce dernier établissement mérite d'être cité :
ut éviter, disent les Versaillais, d'introduire le travail manuel
es programmes des lycées, ce qui rapprocherait ceux-ci des
professionnelles et modifierait ainsi tout le caractère de l'en-
ement et de l'éducation ».

s espérons bien que l'assemblée des professeurs de Versailles
s été unanime à signer cette déclaration d'une pédagogie pu-
me et par trop conservatrice.

ninorité opposée à l'introduction du travail manuel dans les
et les collèges est donc heureusement beaucoup plus res-
que nous aurions pu le craindre. En effet, sur les 8 établis-
ts opposants, 4 ont basé leurs objections sur la difficulté ma-
e d'organisation ou sur le manque de temps, sans s'attaquer
ncipe lui-même.

Liard a écrit un rapport pleinement favorable à l'innovation ;
ne qu'aucune des objections faites n'est décisive, et ne mérite
retenue.

suis peu touché, déclare-t-il, de la crainte de voir nos lycées
èges prendre une légère teinte professionnelle et se rappro-
es écoles à caractère pratique ; *nous étouffons à l'abri de nos
s étanches*. Je regarde le travail manuel comme une excel-
école et je ne puis me persuader qu'on ne sera pas un
bien élevé parce qu'on saura dresser une planche ou ajuster
rrure. Enfin, il me paraît que le contact de bons ouvriers, de
spect des choses concrètes, serait un excellent préservatif
les paradoxes et les quintescences d'abstraction que produit
t l'abus de l'éducation intellectuelle. »

Liard se rallie donc sans réserve à l'avis presque unanime des
blées des professeurs et des chefs de service. Il estime que
gnement manuel ne doit pas être une simple distraction prise
temps des récréations, mais, au contraire, qu'il devrait être
dique, dirigé par des spécialistes et surveillé avec soin. C'est

posséder suffisamment. Il sera du reste excellent que des professeurs amateurs assistent à ces leçons et affirment par leur présence la valeur de cet enseignement et leur respect pour le travail manuel. Il sera indispensable que la discipline soit intelligemment maintenue dans les ateliers. Les élèves, on le sait, n'ont qu'une tendance trop grande à égayer les classes où s'enseignent des matières qu'ils considèrent comme de dignité inférieure. On sait, par exemple, combien leur esprit de gaminerie et d'indiscipline rend souvent difficile la tâche des professeurs de dessin.

Où trouver le temps voulu pour ces exercices pratiques? M. Liard ne s'effraierait pas personnellement, si dans certains lycées et collèges, les travaux manuels devaient remplacer des études prévues au programme normal. Toutefois, il ne pense pas qu'il soit dans l'esprit du vœu d'inscrire ces travaux au tableau des matières obligatoires. Ils seront facultatifs et réservés surtout pour le jeudi. Les externes pourront y prendre part, car on doit renoncer « à cette vieille théorie, qui considérait l'externe comme un ferment d'indiscipline ».

Ici, nous irions plus loin que M. Liard. Il nous semble que le travail manuel doit être inscrit au programme de l'enseignement au même titre que les autres matières.

Un repos prolongé l'après-midi nous paraît absolument indispensable. Autant que possible, pendant ce temps, l'enfant et l'adolescent doivent séjourner au grand air ou tout au moins, par le mauvais temps, dans de larges espaces bien éclairés et bien aérés. Ce temps de repos ne devra être que très partiellement consacré à des exercices ou à des jeux demandant une grande dépense de forces, d'attention et de volonté.

Une notable partie de l'après-midi, les jours de mauvais temps surtout, devrait être tout naturellement attribuée au travail manuel, soit dans les ateliers, soit au grand air toutes les fois que le temps le permettrait.

Cette réforme de l'emploi du temps n'ira pas sans un remaniement des programmes et des méthodes d'enseignement, sans une modification de la durée des heures de classe et d'études et de leurs rapports réciproques. Nous renvoyons à ce propos aux rapports présentés au Comité de la Ligue et publiés dans le numéro 1 de l'*Hygiène scolaire* et à la discussion qui a suivi leur lecture (1). Nous sommes fermement convaincu que cette réforme, mise en œuvre déjà dans certaines écoles libres, s'imposera, et, qu'après un temps plus ou moins long, des tentatives diverses, des mouvements d'avance ou de recul, le programme de l'avenir comprendra à la

(1) Voir plus loin p. 145.

ois : la simplification des programmes intellectuels et le repos prolongé de l'après-midi consacré à l'éducation physique et manuelle.

Nous considérons les deux éducations, physique et intellectuelle, comme les parties intégrantes et inséparables d'un tout harmonieux : nous les regardons comme matières tout aussi nécessaires les unes que les autres.

Nous sommes heureux de voir que la majorité des professeurs n'est pas hostile au principe du travail manuel et nous nous réjouissons de voir M. Liard, avec sa grande autorité, prendre la direction du mouvement; mais nous considérons l'innovation qu'il propose comme timide et insuffisante.

Le jeudi, les élèves des lycées ont des devoirs à faire pour plusieurs heures; ils doivent très souvent y employer la matinée tout entière. Ils doivent donc, s'ils consacrent une demi-journée aux travaux manuels, renoncer à l'une des deux promenades au grand air qui leur sont permises avec l'organisation actuelle.

Si le travail manuel, comme nous le pensons fermement et comme il est du reste excellemment exposé dans le vœu émis par les membres du Conseil de l'instruction publique, possède en propre une valeur éducative considérable, il ne convient pas qu'il devienne matière de surcharge, mais de remplacement. Quoique partisan fervent de son introduction dans les programmes, nous hésiterions à l'imposer à nos fils s'ils devaient perdre par là les quelques courtes heures de séjour au grand air que leur laisse la réglementation actuelle de leurs études.

Si l'enseignement du travail manuel reste limité au jeudi à titre de matière facultative, il est à craindre qu'un petit nombre seulement de jeunes gens puissent en profiter; il est à craindre aussi que les résultats de l'innovation soient très médiocres. Si on l'introduit dans les écoles, il faut qu'il ait sa place nette, libre, respectée par tout le monde; il faut que les heures qui y seront consacrées soient considérées comme des heures de travail scolaire au même titre que les heures de classe ou d'étude. Il faut que les devoirs donnés permettent aux élèves de s'y livrer sans redouter de ne pouvoir accomplir la tâche intellectuelle à eux imposée par les professeurs de sciences et de lettres.

Nous n'avons malheureusement pas l'espoir que le long repos de l'après-midi impérieusement réclamé par l'hygiène, soit prochainement accepté et organisé, parce que son institution imposerait une fois de plus le remaniement des programmes et même des méthodes d'enseignement.

Nous sommes cependant convaincu qu'on y arrivera forcément d'abord dans certains établissements, privés ou publics, puis dans tous. La réforme finira par s'imposer parce que l'esprit des parents

et des corps enseignants finira par s'ouvrir aux enseignements l'hygiène et que les bons résultats obtenus dans les établissem d'éducation au grand air montreront l'excellence de la réforme

En attendant, c'est beaucoup que quelques-unes des cloi étanches élevées par la vieille université autour de ses classe de ses études soient fissurées et partiellement démolies et que rayons de la vie du dehors puissent en illuminer la classique pé bre. Nous sommes heureux que le vice-recteur de l'Académi jugé opportun d'y établir quelques lucarnes : elles deviendro larges fenêtres.

Son rapport, d'un esprit si large et si libéral, nous paraît uer le début d'une ère nouvelle.

Une difficulté grave est celle de la dépense.

Pour que l'enseignement nouveau porte tous ses fruits, on es qu'il doit être gratuit. Il faudrait, d'après les devis exécutés, pr une dépense de 50 francs de première installation pour ch élève. L'entretien annuel coûterait au moins 250 francs po travail du fer ou du bois isolément, et 500 francs pour le travai deux. Cela nous paraît exagéré.

Pour réaliser les progrès nécessaires en cette matière comm d'autres, on se heurte donc à cette grosse difficulté : où trouve gent ? La question semble à peu près insoluble avec un ense ment secondaire à bon marché et dans l'état actuel de notre b national. A l'heure où l'on demande partout des économies, ministre a la plus grande difficulté à établir l'équilibre dan finances, où de nouveaux impôts sont à la veille d'être établ nous paraît difficile de réclamer de l'État une dépense acce (ou considérée comme telle), qui absorberait à elle seule une g partie de la rétribution payée par les familles.

Il ne nous paraît y avoir que trois moyens de sortir de impasse :

a) Élever le prix de la rétribution scolaire pour l'ensemb lycées ;

b) Instituer l'éducation physique et l'apprentissage manuel quelques établissements dont le prix de pension et de scolarité plus élevé qu'il ne l'est actuellement ;

c) Instituer des sections d'éducation physique et manuelle les établissements déjà existants et faire supporter par les p les dépenses supplémentaires.

a) Il ne nous paraît pas facile d'élever le prix de la rétril scolaire pour l'ensemble des élèves des lycées. Non pas que mesure ne puisse se justifier. Il y aurait bénéfice à débarr l'enseignement secondaire d'un bon nombre des intelligence diocres qui l'encombrent. L'institution de bourses et de

nt de nouveaux lycées, on pourrait consacrer à cette ten- certain nombre d'entre eux, choisis parmi ceux dont les l'emplacement se prêtent le mieux à l'organisation de n physique et de l'apprentissage manuel. Le prix de la et la rétribution scolaire y seraient élevés de façon à es dépenses nécessaires. Ici encore on pourrait créer un nombre de bourses ou de demi-bourses au profit d'élèves és et véritablement méritants. Les plus riches paieraient certaine mesure pour les plus pauvres, ce qui serait très facilement accepté s'il n'y avait pas abus.

rigueur même, on pourrait n'essayer la réforme que pour sections, dans certains lycées et collèges.

ns des établissements entiers, soit seulement dans cer- ctions de quelques établissements, l'État ferait ainsi l'essai tif du régime nouveau et du régime ancien, sans violenter ni la volonté des familles.

sai était fait loyalement par des maîtres dévoués aux idées s, ce serait sans doute au bout de quelques années le triom- plet de la pédagogie physiologique et de l'hygiène scolaire.

Albert Mathieu.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUREMBERG

le précédent numéro de *L'Hygiène Scolaire*, nous avons appel du Comité international du Congrès d'hygiène sco- doit avoir lieu à Nuremberg du 4 au 9 avril 1904.

ngrès est en pleine voie d'organisation.

patronné dans les divers pays par des personnalités d'une uation, connues par leurs travaux et leur compétence en plus particulièrement encore en hygiène sociale et en hy- olaire. La France est représentée dans ce Comité central,

Nous renouvelons le vœu que la France soit représentée à cette importante assemblée par une députation aussi active que nombreuse.

Le Comité d'organisation nous fait parvenir la circulaire suivante : nous prions les adhérents à la L. M. F., de bien vouloir considérer l'invitation comme adressée à chacun d'eux personnellement et d'y faire le meilleur accueil.

Monsieur,

A la suite d'une décision du Comité international pour l'organisation des Congrès internationaux d'hygiène scolaire, un premier Congrès aura lieu à Nuremberg, du 4 au 9 avril 1904. Au nom du « Allgemeiner deutscher Verein für Schulgesundheitspflege », qui organise ledit Congrès par l'entremise d'un Comité central et d'un Comité local, les soussignés, ont l'honneur, en vous soumettant l'appel ci-joint, de vous prier de bien vouloir y participer. En Allemagne, tout comme dans les autres pays, les Comités d'organisation sont chargés de provoquer la participation au Congrès tant par des invitations personnelles que par des publications dans les revues spéciales et les journaux. Il leur est confié aussi le soin de demander aux gouvernements et aux autorités municipales la nomination des délégués et la participation à l'Exposition d'hygiène scolaire rattachée au Congrès et d'engager des spécialistes distingués, médecins, pédagogues ou techniciens, à faire des conférences.

Nous vous prions de bien vouloir contribuer à la réussite de ce Congrès, par votre participation personnelle, par la proposition d'une conférence que vous seriez disposé à y faire ou par l'envoi d'objets destinés à l'Exposition.

Les avis de participation, l'annonce de conférences avec indication du sujet et de la section à laquelle elles sont destinées, ainsi que l'avis de l'envoi d'objets pour l'Exposition doivent être adressés au Secrétaire général D[r] méd. Paul Schubert, à Nuremberg, aussi tôt que possible et *au plus tard, le 15 décembre 1903*. La cotisation de 20 mark (25 francs), devra être adressée au Trésorier du Congrès, M. Emil Hopf, négociant, Blumenstrasse, 17, Nuremberg. Contre ce paiement il sera délivré une carte de membre. *Les adhérents résidant hors de l'Allemagne sont invités à envoyer de préférence leur cotisation par l'intermédiaire de leur comité d'organisation* (1).

Nous recommandons de se procurer d'avance le logement. Le président de la Commission des logements, Hofrat D[r] médec. E. Stich à Nuremberg, se met à cet effet dès maintenant à la disposition des

(1) Adresser les adhésions et les cotisations au D[r] Ch. Roux, 46, rue de Grenelle, Paris.

ants. Il tiendra compte autant que possible des indications oudra bien lui donner (chambres à l'hôtel ou en ville, nom- chambres et de lits, prix approximatifs.) Il fera son possible ouper les participants qui voudraient loger ensemble.
rogramme détaillé indiquant l'ordre du jour sera expédié fin bre de l'année courante.

COMPTE RENDU

les rapports présentés à la quatrième réunion de la Société suisse d'hygiène scolaire.

La Société suisse d'hygiène scolaire a tenu à Schaffhouse les 16 17 mai dernier, sa quatrième Assemblée annuelle.
A l'ordre du jour de la première séance était inscrite la question bains scolaires. Trois rapporteurs ont présenté une étude d'en- ble de cette question et l'ont envisagée successivement au ple point de vue de l'installation matérielle (M. Paul Linke, ingé- ur), de la valeur hygiénique (Ost) et de l'importance pédago- que (inspecteur Tuchsmid).
Les orateurs n'ont pas eu besoin de faire ressortir la haute ité sociale de cette mesure. Par l'enfant, on introduit dans la mille les habitudes de propreté. Nombre de garçons arrivent à ole ignorant l'usage de la brosse et du savon. Mais quand la mère que l'enfant doit se déshabiller pour aller à la douche, elle lle à ce qu'il soit propre et qu'il n'ait pas de vêtements en lam- aux.
Après la douche, les enfants arrivent à l'étude plus frais et plus illés : ces grands lavages répétés de la peau en favorisent les ctions ; la circulation est plus active, la santé générale de l'en- ne peut qu'y gagner.
Les douches en pluie paraissent être le système à la fois le plus tique et le plus économique. La salle de douche doit être ins- lée au rez-de-chaussée, les pommes d'arrosage seront éloignées 1 mètre à 1m,40. Le jet frappera le corps obliquement. Il vaut ux ne pas élever de cabines séparées, la surveillance est plus le et l'habitude du bain en commun combat une fausse pruderie. gt pommes d'arrosage permettent de doucher 60 écoliers en heure (20 minutes par enfant, habillage compris).

Voici, enfin, au sujet des frais, quelques chiffres : A Bâle où l'on a donné 50,000 douches en une année, la douche revient à 18 cent. 6. Les frais par enfant s'élèvent à 2 fr. 40.

Sans rendre le bain obligatoire, car il faut compter avec les craintes maternelles et les enfants faibles et chétifs, il serait à souhaiter que toutes les écoles aient dorénavant une installation de bains.

La première séance se termine par une intéressante communication de MM. Frey et Züberbühler sur leur établissement de Glarisegg, maison d'éducation établie à la campagne dans le genre des institutions allemandes de Ilsenburg (Harz), de Haubinda (Thuringe) ou de certaines écoles françaises de création récente. C'est un essai d'application dans le cadre de la campagne des nouvelles méthodes d'éducation : allier la culture physique à la culture intellectuelle, développer surtout le sens pratique des jeunes gens pour faire des hommes forts dans le sens moderne du mot.

Le plan d'étude est très différent de celui qui est en usage dans les écoles en général : la mémoire n'est pas seule mise à contribution, l'élève doit penser par lui-même et développer sa personnalité. Dés leur réveil les enfants font une course de fond de 6 à 800 mètres, qui, en été, se termine par un bain dans le lac. La matinée est occupée par des cours jusqu'à 11 heures. Aprés le repas de midi, les élèves se reposent jusqu'à 1 h. 1/2. L'aprés-midi les élèves s'emploient à des travaux de culture, de jardinage ou à des travaux manuels qui exercent le jeu des muscles. Une heure dans la soirée est consacrée aux devoirs. Le reste de la journée est abandonné à l'activité libre des élèves sous la direction des maîtres.

La discipline, large et bienveillante, rappelle la famille plus que l'internat.

Par un entrainement méthodique, le corps est endurci. Les enfants travaillent en plein air dans les champs, par le vent et la pluie; les bains dans le lac, les douches appartiennent au programme de tous les jours.

Ce système d'éducation n'a qu'un tort, celui d'être très coûteux, et réservé ainsi aux fils de familles riches. Mais peut être un jour l'État se verra-t-il obligé d'étudier la question des établissements scolaires à la campagne, comme une mesure nécessaire et générale.

Dans la deuxième journée, le Dr Laubi expose le résultat de ses recherches sur l'état de l'oreille chez les écoliers. A Zurich, 10 à 15 0/0 des enfants qui entrent à l'école, ont des troubles de l'audition, liés aux végétations adénoïdes, au catarrhe de la trompe, aux otites chroniques, suites de maladies infectieuses, etc... Dans la moitié des cas, la guérison peut être obtenue par un traitement conve-

pour les autres on peut espérer une grande amélioration. rteur demande dans ses conclusions que l'examen de oit obligatoire pour tout enfant qui entre à l'école et tous anormaux. Il en est de même des enfants qui relèvent ladie infectieuse.

le Dr Keller a repris la question si souvent discutée, de ition des heures d'études au point de vue de l'hygiène dans s moyennes (gymnases et écoles industrielles). S'appuyant recherches bien connues sur la fatigue (méthode des méthode des dictées), l'auteur conclut qu'il faut obtenir inution du nombre des heures de classe dans la semaine. y arriver en diminuant la durée des leçons et en mettant s en 4 heures — chaque classe étant séparée de la suivante une pause de 10 minutes, et une récréation de 15 minutes s trois premières leçons.

ou trois heures, sans travail à la maison, sans leçons à dre, seront ménagées entre les classes du matin et celles du nfin, la gymnastique qui n'est pas un repos doit être placée des classes de la matinée ou de la soirée.

dées de Keller ont été fortement discutées, la plupart des s étant d'avis, que la modification des programmes permettra e diminuer le nombre des heures de classe. J. Ch. R.

SÉANCE DU COMITÉ
DU 29 JUIN 1903.

ents : MM. Le Gendre, Albert Mathieu, Siredey, Dolèris, , Crehange, Gory, Marty, Macheix, Mery, G. Lanson, Bro-lémond, Normand, Reynier, Roux, St. Bonnet.

ont excusés : MM. Loisel, Frank Puaux, Ballet, Bougier, llon, Boulloche, Guinon, Régnault, Girard, Toussaint, , Milian, Thomas, Mme Thomas.

athieu a représenté la L. M. F. au Congrès d'hygiène sco-ui s'est tenu à Bonn au commencement de juin. Les séances ngrès ont été des plus suivies; 150 personnes étaient des points les plus différents de l'Allemagne : médecins, eurs, recteurs protestants, curés catholiques; la France, se, la Hollande, le Grand-Duché de Luxembourg avaient un é. Le Congrès a eu des allures presque officielles : deux res prussiens s'étaient fait représenter, ainsi que le gouver-t du Grand-Duché de Bade, de la Hesse-Darmstadt, le gouver-

neur de la province du Rhin, etc. Les séances ont été re
par la lecture et la discussion des rapports relatifs à des
d'hygiène scolaire ; une centaine de personnes au moins
présentes à chaque séance, et prêtaient une attention souten
lecture des rapports et à leur discussion. L'après-midi du
mier jour a été consacrée à la visite d'établissements sco
gymnase modèle, école pour enfants arriérés, établie suivant
thode de Frœbel, et donnant les meilleurs résultats; école p
de Bonn, construction moderne, sans extérieur imposant
installée suivant toutes les prescriptions hygiéniques, comp
par exemple, dans le sous-sol, une installation de bains-d
pour 30 enfants ; pour chaque douche il est réclamé aux enf
modique somme de 5 pfennig (6 centimes). L'impression ra
par M. Mathieu, c'est que, dans cette question de l'hygiène s
les Allemands nous ont de beaucoup devancé ; la France s
elle-même de ne pas rester en arrière sur tous les sujet
giène sociale. Le Congrès international de Nüremberg
occasion offerte à la Ligue pour manifester son importanc
vitalité ; il faut absolument qu'un grand nombre de Français
présents, et prennent une part active aux travaux de cette Ass

M. Zollinger, délégué de la Société suisse pour l'hygiène s
a proposé que le Congrès international fût soudé au Con
l'éducation physique qui doit avoir lieu à Genève au mois
tembre, sous les auspices de la Société fondée par le pro
Mosso. D'accord avec le professeur Griesbach, M. Mat
repoussé cette proposition. En effet, il lui semble qu'il vaut
que les Sociétés d'hygiène et plus particulièrement encore l
française gardent leur autonomie et ne s'inscrivent pas e
ordre dans une section secondaire d'un Congrès dont le prog
est restreint à une partie seulement de l'hygiène scolaire. En
sant ne se soucier que de l'éducation physique, on risquerait d
une confusion dans l'esprit du public et du monde enseign
se figurerait que nous ne voulons nous occuper que de gymn
et de sport.

Il a été décidé que le Congrès international d'hygiène sco
tiendrait à Nüremberg, la semaine d'après Pâques de l'ann
chaine et resterait indépendant du Congrès d'éducation ph

scolaire, qui paraîtra au commencement d'octobre, ner le programme détaillé du Congrès. Il serait peut-ux de fusionner notre Assemblée générale et le Congrès. s de l'Assemblée non inscrits au Congrès ne pourraient part à la discussion, ni recevoir les comptes rendus du ces comptes rendus sont publiés en dehors de notre

position est approuvée.

NDRE. — Le Congrès des Associations des anciens élèves et des collèges s'est tenu récemment à Paris. M. Bou- a représentés. M. Gallois, un de nos adhérents, a pro-ord avec nous, que des pères de famille et un médecin t de l'administration fissent partie des Conseils d'admi-et de surveillance des lycées et collèges. Le Congrès des s a facilement accepté la présence d'un médecin, mais il la demande de M. Gallois en ce qui concerne les pères désignés par le vote de l'ensemble des pères ayant des ns les établissements. Il s'est contenté de demander, une s, la présence de délégués des Associations dans les Con-ninistration.

HIEU annonce que le Ministère de l'Instruction publique a 00 abonnements à l'*Hygiène scolaire*, au prix réduit de ur 4 numéros. Notre Bulletin trimestriel deviendra certai-us volumineux qu'il ne l'a été jusqu'à présent et la somme le Ministère ne couvrira pas longtemps nos frais ; toute-répondre à une intention flatteuse pour nous et dans l'in-propagation de nos idées, il vaut mieux accepter avec nent cette proposition.
ainsi décidé.
ssion est ouverte sur les rapports présentés à la dernière r MM. Gory, Albert Mathieu et Roux. (1)

ry. — En admettant que le repos prolongé de l'après-midi

M. Mathieu. — Ce temps de repos s'écoulera autant que possible au grand air. Les jeux, la gymnastique, non pas la gymnastique athlétique aux agrès, mais la gymnastique suédoise, seront enseignés aux enfants. M. Mathieu fait remarquer que la gymnastique d'efforts aux agrès est abandonnée de plus en plus, même à l'école militaire de gymnastique de Joinville. Les jeux organisés, la natation, le canot, etc., serviront à occuper les enfants, non pas de midi à quatre heures, mais de 2 à 3, par exemple ; il faut laisser à l'enfant un temps nécessaire pour la mise en train de la digestion avant tout exercice violent; il ne faut pas non plus qu'après des jeux animés, il revienne brusquement en classe, il doit avoir le temps de se calmer.

Les heures, qui ne sont pas consacrées aux jeux en plein air, pourront être remplies par l'apprentissage d'un métier manuel, moyen d'éducation excellent au triple point de vue physique, intellectuel et même moral.

M. Mathieu en donne une preuve frappante : dans certains districts industriels de l'Angleterre, les enfants entrant trop jeunes à l'usine, et ne pouvant apprendre à lire et à écrire, on adopta le système de la *demi-classe :* les enfants restaient à l'école le matin et travaillaient à l'usine le soir, ou encore allaient à l'école un jour sur deux. Et tout naturellement, les enfants soumis à ce régime sont placés à la tête de leur classe parmi les premiers, avant les élèves qui, tous les jours, allaient à l'école. Il semble donc bien que l'apprentissage d'un métier manuel ait des avantages éducateurs précieux : il développe l'intelligence, l'attention et les facultés d'observation.

Les externes ne devraient pas être dispensés de ces exercices de grand air et de ces travaux manuels. Beaucoup de familles préfèrent infiniment n'avoir pas à les surveiller l'après-midi, et l'Université ne doit pas plus se désintéresser de l'éducation physique que de l'éducation intellectuelle. Leur association constitue un tout homogène.

M. Marty. — Pensez-vous que la gymnastique et l'apprentissage d'un maître, rempliront ces quatre heures d'une façon attrayante ? Le sport réglé, hiérarchisé est seul vraiment éducateur : il a des avantages moraux incontestables, il donne aux élèves l'habitude de s'associer entre eux, il développe le sentiment de solidarité. On a peut-être trop violemment critiqué les sports.

M. Le Gendre. — Je me suis élevé autrefois moins contre les sports, que contre les lendits et les concours sportifs entre les établissements, qui tendaient à produire des professionnels. Je n'

jamais combattu le sport, moyen d'association, et utile pour certains enfants en tant que discipline volontaire.

M. Mathieu. — Il faut redouter l'excès des exercices sportifs. Certains établissements qui ont joui, il y a quelques années, d'une certaine vogue, imposaient aux élèves des efforts physiques sans mesure; épuisés par des jeux violents, les élèves étaient reconduits à l'étude, où il leur était impossible de se livrer à un travail intellectuel quelconque.

M. Créhange. — La grande difficulté, dans cette réforme, c'est de trouver un espace suffisant pour laisser tous les élèves s'ébattre au grand air de midi à quatre heures; pour certains lycées de Paris c'est une impossibilité.

M. Mathieu. — Nous ne devons pas nous laisser arrêter par les difficultés de mise en pratique ou par la considération exclusive de Paris. Nous devons d'abord faire triomper le principe du repos prolongé dans l'après-midi, du séjour au grand air, de l'exercice physique modéré et méthodique, de l'apprentissage de métiers manuels. L'Université devrait faire des essais, tenter des expériences là où les conditions matérielles le permettent. Si les résultats étaient bons, petit à petit, la réforme s'appliquerait partout. Demander qu'une réforme semblable se fasse partout, au même degré, serait risquer qu'elle ne se fasse jamais.

M. Créhange. — S'il faut vraiment, pour une bonne hygiène, plusieurs heures de repos dans l'après-midi, le professeur doit s'adapter à cette nécessité.

M. Normand. — Les externes ont parfois de telles courses pour rentrer chez eux et revenir au lycée, qu'une partie du temps serait déjà remplie, surtout si on leur laissait le temps convenable pour le repas de midi. Actuellement certains externes qui sortent à onze heures et demie et qui rentrent à une heure, ont à peine dix minutes pour manger.

M. Mathieu. — Il sera facile, dans la pratique, de tenir compte de ces conditions particulières.

M. Créhange. — J'ai cherché à savoir si le programme actuel pourrait s'accommoder du principe du repos prolongé de l'après-midi, toutes les classes étant réunies dans la matinée; il n'y a pas d'impossibilité absolue.

En admettant que, dans la matinée, de 8 heures à midi, on réunisse quatre classes, on arrive à un total de 24 heures de classe par semaine.

Or, avec le programme actuel, la *division élémentaire* ne comporte que 20 heures de classe par semaine, le *premier* cycle

22 à 23 heures. C'est seulement dans le dernier cycle que quelques divisions ont un nombre d'heures considérable (26 et même 28 heures de classe en philosophie).

M. Bernès ne pense pas que l'élève puisse retirer un profit quelconque de quatre classes successives. Les professeurs d'allemand et d'anglais, dont les classes étaient souvent dans la troisième heure, de 10 à 11 heures, ont remarqué combien les élèves étaient fatigués et inattentifs pendant cette troisième heure de classe. Au moment de la réforme des programmes, ils ont demandé à avoir, comme leurs collègues, des classes de 8 à 10 et de 2 à 4 heures.

M. Normand. — Les élèves de rhétorique, après deux heures de classe sérieuse ne peuvent plus prêter aucune attention.

M. Créhange. — Il s'agit, sans aucun doute, d'une mauvaise habitude scolaire. A l'école alsacienne, où régulièrement il y a 3 heures de classe successives dans la matinée, la troisième heure de classe est parfaitement supportée par les élèves tant au point de vue du travail que de l'attention fournie; elle vaut certainement les classes de l'après-midi. L'élève travaillera lorsque la troisième heure de classe ne représentera plus pour lui une mesure exceptionnelle, *un travail* supplémentaire. D'ailleurs, ces heures de classe ne doivent pas se succéder sans arrêt, il faut un repos suffisant, et une large aération des locaux entre chaque classe.

M. G. Lanson dit, comme M. Créhange, qu'on n'accorde pas toujours entre deux classes un repos suffisant. Il pense aussi avec lui que, dans le régime actuel, les classes hors du cadre habituel sont considérées par les élèves des lycées comme une pénalité exceptionnelle. Dans les lycées de jeunes filles, ce système de trois heures de classe consécutives a donné de bons résultats.

M. Gory. — Si les enfants avaient mangé suffisamment le matin, ils supporteraient trois heures de classe consécutives; une tranche de pain, quelques biscuits au milieu de la matinée raniment leur attention. La troisième heure du matin est supérieure à la meilleure de l'après-midi.

M. Mathieu. — Il faut tenir compte de différents facteurs. Si les élèves de M. Normand ne peuvent pas supporter une troisième heure de classe, c'est que d'une façon habituelle ils sont soumis à un régime trop fatigant. Nous raisonnons avec l'idée que le nombre total des heures de classe et d'étude est intangible. Ne peut-on modifier la durée des classes, et faut-il conserver des études aussi longues? Si les élèves n'étaient pas épuisés par leur travail quotidien, ils pourraient supporter facilement une troisième heure de classe dans la matinée.

M. Bernès. — Le système actuel de répartition des heures de classe dans la matinée et l'après-midi, répond à ce principe qu'il ne doit pas y avoir une heure de classe que les élèves n'aient sérieusement préparée à l'étude.

Avec les classes accumulées dans la matinée, il est impossible que l'élève prépare la veille avec soin les quatre classes consécutives. Ce système se comprend avec une conception de l'enseignement qui augmente l'importance de la classe et diminue celle de l'étude, qui fait surtout consister l'instruction dans l'absorption par l'élève d'un certain nombre de notions et de formules, que le professeur lui fait ingurgiter en classe par une méthode à peu près mécanique. Mais ce système n'a rien de commun avec l'éducation telle que nous l'entendons qui est, avant tout, une formation de l'esprit, une culture. Dès lors, le développement intellectuel de l'élève dépend surtout de l'effort personnel qu'il peut fournir seulement pendant les heures d'études.

M. Gory. — L'élève perd beaucoup de temps à l'étude ; il n'y apprend pas à travailler. Il doit être dirigé.

M. Brocard. — MM. Bernès et Gory, bien qu'ils émettent des opinions contraires, ont, je crois, tous deux raison. M. Bernès parle des élèves âgés qu'il faut habituer en effet à l'effort personnel ; M. Gory vise les élèves jeunes qui ne savent pas encore travailler. Pour ces derniers, il faudrait, comme je le demande depuis longtemps, supprimer les études *surveillées* et faire suivre la classe d'une étude *enseignée* où le professeur dirigerait lui-même le travail individuel des élèves.

Il faut, d'autre part, qu'à un travail déterminé succède un repos déterminé. La règle générale, en physiologie, c'est le travail rythmique ; nous connaissons le rythme cardiaque, le rythme respiratoire ; nous sommes à la recherche du rythme cérébral ou pluôt des rythmes psychiques, car les efforts successifs à demander varient avec l'âge des élèves, l'objet des études, etc... Mais nous savons déjà, par le myographe par exemple, que l'exercice répété accroît le temps perdu de l'excitation (mise en train), diminue la période d'énergie croissante et augmente la période d'énergie décroissante ; par suite, pour un même effort, le travail effectué est moindre dans un temps plus grand. Il parait donc excessif de réunir six cours le matin comme on le fait en Norvège. Quatre heures de classe dans la matinée pourraient même dépasser les forces de certains élèves. D'ailleurs, l'organisation qui comporte trois classes le matin et trois classes après déjeuner semble également défectueuse : le gros bon sens indique qu'on ne peut exiger de l'élève, dans l'après-midi, après une matinée de labeur et au

moment de la digestion, un effort égal à celui qui a été fait dans l'avant-midi, après une nuit de repos. Trois heures de classe dans la matinée, une à deux heures faisant suite au repos prolongé que préconisent MM. Mathieu et Roux, seraient peut-être une bonne moyenne entre les deux extrêmes.

M. Bémont pense également que, suivant l'âge des élèves, le travail à l'étude a une importance très différente.

M. Mathieu. — Si l'on conserve des heures d'étude assez longues il convient de diminuer la durée des classes. Peut-être faudrait-il quatre heures de classe pour les enfants, mais pour des élèves plus âgés, trois heures suffiraient. Il ne faudrait pas dépasser sept à huit heures de travail total dans la journée pour les élèves les plus âgés.

M. P. Reynier. — Nous sommes tous d'accord pour reconnaître la nécessité de laisser à nos enfants l'après-midi libre de 1 heure à 4 heures pour se promener, prendre l'air.

Mais où nous cessons de nous entendre, c'est sur la manière de faire concorder cette nécessité du repos prolongé de l'après-midi avec le programme actuel d'enseignement.

Or, nous ne pouvons sortir de cette difficulté qu'en renversant les termes du problème. Ce ne sont pas les heures d'études qu'il faut remanier pour qu'elles s'adaptent au programme d'enseignement, mais c'est le programme d'enseignement qu'il faut modifier, pour qu'il permette des heures de repos.

Remaniez ce programme pour qu'il soit plus pratique, et changez votre manière d'enseigner, et vous aurez tout le temps de repos que vous désirez donner à l'élève.

Comparez l'éducation d'une fille qui n'est pas trop moderne, et ne va pas au collège, avec celle d'un garçon qui y va. Je vous affirme que, pour toutes les mères et tous les pères, l'éducation des filles paraît bien supérieure à celle des garçons, et donnant des résultats plus durables et plus sûrs.

Et, cependant, les filles vont simplement à un cours deux ou trois fois par semaine, y passent deux heures, et ont tout le reste du temps pour apprendre des langues, le piano, le dessin, tous les arts d'agrément inconnus au collège.

Or, si elles savent mieux, et si elles retiennent mieux ce qu'on leur apprend, c'est, il faut bien le dire, que l'enseignement dans ces cours est mieux donné qu'au collège.

On ne passe pas les deux heures à leur dicter de la géométrie, de la physique, du latin, du grec, comme je l'ai vu faire au lycée où va mon fils. On interroge les enfants ; on s'assure de ce qu'elles comprennent, de ce qu'elles retiennent, et au lieu de perdre son

mps à dicter comme dans les lycées, on leur indique surtout les vres où elles doivent apprendre. Il en résulte pour l'enfant un fort personnel, qui lui est autrement profitable que d'entendre ndant deux heures un cours qu'il écoute plus ou moins.

Qu'on modifie l'éducation des garçons dans ce sens, qu'on ne harge pas les programmes indéfiniment et inutilement, et vous urez toute facilité pour avoir vos heures d'étude et vos heures e repos.

M. Normand et M. Brocard. — Il n'y a plus de cours dictés.

M. Mathieu. — On ne dicte plus, mais certains professeurs font n cours *ex-cathedra* et l'enfant prend des notes. Il les prend souvent mal, parce qu'il a mal compris et qu'il ne sait pas encore rendre de notes. Cela vaut-il beaucoup mieux?

Comme le dit M. Reynier, on n'interroge pas suffisamment. M. Mathieu cite l'exemple d'élèves que le professeur n'a pas interrogé pendant trois mois, et auxquels il a dû pourtant marquer sur e bulletin trimestriel, une note au hasard.

Les professeurs sont du reste très excusables, car ils se trouvent n présence de programmes trop chargés et de classes trop nombreuses.

M. Bernès. — Depuis l'institution des classes d'une heure, il est le l'avis général devenu beaucoup plus difficile d'interroger.

M. Brocard. — Il y a quelques contradictions dans nos vœux. Comme médecins nous sommes d'accord à demander des classes de 45 minutes et comme pères de famille nous voulons aussi que le professeur interroge tous les élèves.

M. Mathieu. — Le même professeur pourrait faire deux classes successives de 45 minutes. Rien ne l'empêcherait alors de consacrer la première à l'enseignement et la seconde à l'interrogation.

M. Marcheix. — J'ai essayé à l'école alsacienne de consacrer une classe à l'interrogation des élèves ; presque tous étaient distraits et inattentifs. Le système des *colles*, trois élèves seulement étant à la fois avec le professeur, me paraît bien préférable. C'est peut-être celui qu'il faudrait adopter.

M. G. Lanson. — La discussion s'est élargie ; on ne peut, en effet, toucher à la répartition des heures de classes et de repos sans être amené à mettre en discussion tout le système d'instruction. Que peut-on conclure des critiques formulées ?

Actuellement, tout cours dicté est abus, tout absence d'interrogation abus également.

Le travail personnel à l'étude a une importance d'autant plus certaine que l'élève est plus âgé. Si nous ne parlons pas des candi-

dats aux écoles supérieures qui se livrent à un travail excessif mais qu'il est impossible de restreindre, un élève ordinaire de quatorze à quinze ans ne peut pas fournir à l'étude plus d'une heure et demie à deux heures de travail vraiment profitable, le reste du séjour en étude s'écoule dans un état de demi-flânerie d'une utilité douteuse.

Est-il absolument nécessaire de préparer toutes les classes en étude? Non, il faut préparer certaines classes ou une partie de certaines classes; mais d'autres classes fournissent au contraire du travail pour les heures d'étude.

Enfin, il ne faut pas vouloir adapter intégralement le plan d'étude actuel à un nouveau système qui réunirait toutes les classes dans la matinée. On ne peut faire porter uniquement sur les études la diminution des heures de travail; il faut conserver une juste proportion entre les heures de classe et les heures d'étude.

M. Bernès. — Dans l'Université on a toujours essayé de ne pas dépasser, comme nombre d'heures de classe, deux heures dans la matinée, deux heures dans l'après-midi. Il est sans doute impossible de suspendre le travail jusqu'à quatre heures de l'après-midi, mais plus on pourra, même en gardant la classe du soir, allonger le repos après le repas de midi, mieux cela vaudra.

D'autre part, les heures d'étude ne sont pas toutes consacrées au travail. L'externe, dans sa famille, a des heures de flânerie qu'il emploie à ses lectures, à sa correspondance, à ce qu'il veut. Il faut laisser à l'interne qui ne peut s'isoler aux heures de récréation, assez d'heures d'étude pour qu'il puisse y placer ces libres occupations et y trouver ces heures de recueillement qui sont nécessaires à sa vie intérieure, au développement de sa personnalité.

M. G. Lanson admet qu'il y a du vrai dans ces dernières remarques de M. Bernès, mais il n'accepte pas les conclusions. Les temps de recueillement et de liberté solitaires trouveront leur place aisément dans le grand repos après le repas et avant la reprise du travail, avant et après la vive activité physique.

M. Mathieu se défie de ces heures de recueillement passées en étude; il a peur de voir l'élève, poussé par les professeurs, les consacrer à quelque travail de préparation. Pourquoi ne pas laisser ces heures de flânerie à l'élève en plein air? On peut réfléchir au grand air.

M. G. Lanson. — Peut-être vaudrait-il mieux installer en dehors des études, un local où les élèves pourraient aller librement pour écrire, lire ou faire leur correspondance.

Le secrétaire-général adjoint,
Dr J. Ch. Roux.

Il n'y aura pas de séance de comité en juillet. La prochaine séance aura lieu le lundi 12 octobre, à 8 heures et demie du soir.

Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance :

1° Cas d'inattention et de paresse apparente pendant la convalescence de maladies légères. — Communication du Dr Triboulet.

2° Nécessité de la présence de médecins dans les conseils d'administration des lycées et des collèges.

3° La lutte contre la tuberculose dans les établissements d'enseignement secondaire.— Rapporteur : M. le Dr Brocard.

VARIÉTÉS

Discours du Professeur Landouzy, à la distribution des prix du lycée de Reims. — Deux des membres les plus éminents de la L. M. F. ont eu l'honneur de présider la distribution des prix, le Prof. Pinard au lycée Lakanal, le Prof. Landouzy au lycée de Reims. Tous deux ont saisi l'occasion qui se présentait à eux, de parler de l'hygiène scolaire. Nous ne saurions trop nous réjouir de voir la propagande faite en semblable occasion par des hommes d'une aussi grande autorité.

Dans le discours plein de verve, dont nous désirons reproduire les principaux passages, le Prof. Landouzy ne s'est pas montré *laudator temporis acti*, et il a parlé, non sans amertume, de la prison dans laquelle s'est passée une partie de sa jeunesse.

« De notre temps tout était rébarbatif dans cette maison : vous auriez dit d'un couvent. Les murs ne permettaient pas le moindre regard sur la ville ; les échos n'arrivaient jamais jusqu'à nous ; notre porte, haute et massive, ne s'ouvrait qu'au choc d'un marteau lourd à nos mains d'enfants.

Casernés, nous ne connaissions que la discipline froide et muette : jamais, d'aucun de nos maîtres, d'explication sur les règles de la vie qui nous était imposée. Jamais d'appel à notre raison dont, pourtant, il nous semblait sentir l'éveil ! Petits ou grands, jamais nous ne savions pourquoi on nous faisait apprendre du grec, du français, des mathématiques, un peu de sciences, un peu d'histoire avec encore moins de géographie. »...

En dépit que mes cheveux aient blanchi, si vous me trouvez faiblement *laudator temporis acti*, c'est qu'on ne s'apercevait pas que, chez la plupart d'entre nous, le travail n'allait pas sans fatigue : c'est que notre attention longuement tendue, allait, en dépit de nos efforts, faiblissant chaque milieu de classe. Nos maîtres, nous prêtant intelligence, s'en prenaient à notre mauvaise volonté, pour le mince profit que nous tirions de leurs doctes leçons.

Etait-ce vraiment notre faute, si nous étions inattentifs, distraits, dissipés, laborieux seulement certains jours et à certaines heures ?

C'est que, mes amis, nos programmes, bien différents des vôtres, n'avaient pour nous, rien tant prévu que la contrainte et la règle, sans se soucier, amère ironie, du *quid valeant humeri;* sans se soucier que, le jour de la sortie du lycée, aussi bien que le jour de notre entrée, petits et grands nous étions des enfants.

Nous avions soif d'air et de mouvement : on nous enfermait et tenait immobiles 21 heures sur 24.

Vous, jeunes camarades, dont les allures, hormis les temps des classes sont libres, vous dont le travail est, chaque heure, suspendu pour vous permettre de vous étirer les bras, de vous délier la langue et d'aspirer à pleins poumons l'air du dehors, si vous nous aviez vus, toujours alignés, toujours silencieux, passer deux à deux de la classe à l'étude, de l'étude au réfectoire, de la cour au dortoir, vous nous auriez pris pour des pensionnaires de maison de correction.

Que nous eussions dix ans ou dix-huit, nous étions, sauf le jeudi et le dimanche, tenus au silence et à la stabulation 21 heures sur 24, car défense de causer en classe, à l'étude, aux repas, dans les rangs comme au dortoir. Malheur à celui d'entre nous qui n'avait pas un bœuf sur la langue ou qui se sentait du vif argent dans les jambes...

Aujourd'hui, bien avant que vous soyez d'âge à voyager, à parcourir le monde, pour vous arrêter à Athènes, à Rome, à Florence, aux gîtes d'étape des civilisations dont l'histoire vous est racontée, le monde vient à vous, vous voyez de vos yeux, ce qui, au travers des siècles, a été conçu de plus grand et de plus noble.

Ce ne sont plus, comme de notre temps, des textes qu'on vous commente seulement et des batailles qu'on vous date, sous prétexte d'évocation suggestive du passé ! Pour vous, toute une riche iconographie, toute une savante cartographie, concrètent et illustrent les faits, les choses, la terre, les hommes, dont nos jeunes imaginations étaient à elles seules, chargées de fournir la *représentation.*

De notre temps on nous parlait du Beau et du Vrai ; on nous les montrait peu, ou, de si singulière manière, que nous ne savions pas les voir. Aujourd'hui, vos professeurs s'ingénient si bien que, partout en toutes choses, vos regards suivent la beauté de la forme et travaillent sur des réalités.

Aujourd'hui, c'est en revivant la vie des maîtres de la pensée que votre jugement apprend à goûter la vérité ; tout comme c'est par l'histoire commentée des découvertes des inventeurs que votre esprit s'ouvre à la révélation que les sciences apportent au monde transformé. »

s'accumuler les unes sur les autres ; on a perdu ainsi
partie du progrès espéré.

sseur Landouzy proclame donc que l'hygiène scolaire re beaucoup à désirer. Les élèves du lycée de Reims naintenant les mains et même le corps ; mais à côté de améliorations nécessaires à établir.

je pense combien faible fût notre hygiène, je me réjouis, eunes frères du sort enviable qui les attend ; le jour proeront appliquées à l'éducation physique et intellectuelle, es de pédagogie physiologique qui, nouvellement, s'élasein dé commissions singulièrement originales puisqu'elles osées à Paris et en province, de professeurs pères de de médecins pères de famille.

et les autres se sont mis en tête, mes jeunes camarades, le public de vos affaires ; les uns et les autres se sont mis provoquer un mouvement d'opinion en faveur de l'hygiène

nt chacun leurs connaissances particulières, sentant chaart de responsabilité, professeurs et médecins travaillent à méthodes d'instruction et vos programmes de vie, orgaeurs, soient mieux adaptés à leurs fonctions. Nous vouéducation scientifiquement conduite, nous voulons que physique, intellectuelle et morale règne et gouverne dans .

que temps, surtout en notre pays de faible natalité, que ions souci de la vitalité de nos enfants, et que pédagoguesstes, ayant fini de disserter sur les liens qui unissent le physique, nous mettions de la logique dans l'éducation des N'allons-nous pas enfin suivre leur croissance, comme intellectuel avec la méthode et les soucis que les éleveurs au dressage de leurs poulains ?

vous entendrez parler de nos rêves qui ne vont rien

dans l'après-midi, pareil effort pareillement utile. Fénelon ne nous a-t-il pas appris — vraisemblablement pour avoir observé son élève le duc de Bourgogne — que le sommeil surprend aux sermons de l'après-midi.

Si nous demandons à supprimer les classes du soir, une fois sur deux, c'est qu'il faut — on l'a dit fort justement — que les enfants se reposent longuement, sous peine de n'avoir qu'une éducation livresque et de mémoire ; sous peine de ne jamais trouver le temps de se former un jugement. En éducation, comme en alimentation, la grande affaire n'est-elle pas de digérer pour incorporer?

Si nous voulons rares vos classes du soir, ce n'est nullement, jeunes élèves, que nous voulions moindres les contacts avec vos professeurs. Nous voulons que, de votre fait, ces contacts soient meilleurs, et que, sans points morts, vous bénéficiiez de l'ardeur généreuse et des soins de vos maîtres. Sachant le chemin long, parfois rude et malaisé, voulant ménager vos montures, coupant les étapes, changeant vos allures, nous songeons comme on dit, à bien répartir la charge, évitant que le bât vous blesse.

Si — n'allez pas, mes amis, annoncer chose faite à vos familles — nous enlevons quelques aprés-midi aux classes, nous vous les ferons le plus possible passer au grand air ou sous des galeries toujours ouvertes, chacun employant son temps à sa guise, pourvu qu'il l'occupe à quelque chose, les heures entrecoupées d'exercices physiques, exercices modérés, gradués, méthodiques, surveillés; nous voulons ceux-ci aussi salutaires que nous savons ne pas l'être les jeux sportifs dont commencent singulièrement à rabattre nos voisins les Anglais.

Vous ne savez pas, jeunes camarades, combien parmi vous ont été surmenés par les sports et la bicyclette, combien plus que nous ne le fûmes jamais, nous vos anciens, qui avons trimé sur les versions grecques et blanchi sur le thème latin.

Je vous avouerai que j'ai quelque méfiance pour les jeux sportifs au collège, je leur reproche — vu la trop grande excitation dans laquelle l'émulation jette vos équipes — d'ajouter une fatigue physique à l'effort intellectuel. Nous ne savons que trop, nous autres médecins, que le travail musculaire n'a pas la vertu de faire disparaître la fatigue intellectuelle ; que c'est le même cerveau qui régit celui-là après avoir supporté celle-ci.

C'est le long d'une de ces après-midi retranchées sur vos classes que, à notre avis, trouverait à s'installer le travail manuel dont le Recteur de l'Académie de Paris, dans un rapport qui est tout un chapitre de haute pédagogie où psychologues et physiologistes trouvent leur compte, propose de doter les lycées et les collèges.

Avec envie, je vous verrai, jeunes camarades, apprendre à tra-

iller le bois, à ouvrager le fer, à gaufrer le cuir ; mais cela, non manière de jeux commencés ou abandonnés au gré de vos meurs capricieuses. Je vous vois, sous la direction de profes-nnels, au sortir du cours de dessin géométrique ou de dessin imitation, je vous vois prendre intérêt à des travaux, qui, pour ne s être dits intellectuels, le restent plus que vous ne l'imaginez.

Est-ce que la réflexion, le calcul, la comparaison, la mémoire, imagination, l'attention, la volonté, n'entrent pas en ligne pour cevoir et exécuter le plus simple des objets de bois ou de cuir ont nous voulons être l'artisan?

A ces travaux manuels qui demandent plus de soins que de forces, ous trouverez attraits et adresse. Croyez-en votre vieux camarade ui, à votre âge, prit plaisir quand la menuiserie lui fut montrée.

J'avais, aux heures de vacances, m'apprenant à manier le varlet, gouge et le maillet, m'apprenant à embouter une traverse, à ssembler des voliges, un professeur qui, au vieux temps des rporations rémoises eût, de haute lutte pris maîtrise, s'il n'avait en la cité, déjà conquis ses titres de noblesse médicale et chi-urgicale.

C'était mon père qui me mettait en goût de menuiserie ! En cela moins, je fus un excellent élève ; la preuve en est que je menai bien une armoire dans laquelle don Carlos, par ma foi, eût pu se cher, tout comme chez Dona Sol de Silvia.

Il ne put être question pour moi pas plus que pour vous, de evenir menuisier : il s'était agi, conquérant force du corps et dresse de la main, de trouver dans le maniement de la varlope, ne distraction à la fois hygiénique et intelligente.

Comme moi, jeunes camarades, vous trouverez là, *utile dulci*, matière à varier vos récréations.

Ces récréations, je les tiens pour si salutaires que, le jour où le ycée de Reims sera doté du nouvel enseignement, je demande à onder un prix de travaux manuels.

Gageons mes amis que, souvent, il sera gagné par ceux d'entre ous — les intellectuels — qui auront brillé dans les mathématiques spéciales, la philosophie et la rhétorique.

C'est que, — est-il bien nécessaire de le redire ici — l'activité humaine formant un tout qui ne se disjoint pas, le physique marche de pair avec l'intelligence, l'un se fondant dans l'autre. C'est que, l'avènement des facultés et des aptitudes est, pour parler comme les mathématiciens, fonction de leur application soigneusement réglée, méthodiquement variée ; tout comme le développement du caractère s'obtient par l'exercice constant de la volonté.

Avez-vous, jeunes camarades, compris à quoi vise l'éducation

intégrale du lycée ? A faire de votre corps et de votre int
des forces et de la volonté.

Voilà pourquoi nous sommes si précautionneux du pre
lant mieux développer la seconde ».

Le professeur Landouzy termine son éloquente all
développant cette idée fort juste, que chaque homme
société, qu'il a le devoir de développer son intelligence
physiques dans la mesure de ses moyens, et que le c
que lui aura donné une bonne éducation physique, il l
mettre intact à ceux qui viendront après lui.

Voilà un acte de propagande comme nous voudrion
enregistrer beaucoup !

Statistique sanitaire annuelle des lycées et des
Sous ce titre, M. le Dr Maurice Letulle, médecin de
Paris, professeur agrégé à la Faculté de médecine, m
Henry IV, rend compte dans la *Presse médicale* (2
des premiers résultats obtenus par l'introduction dan
ments d'instruction secondaire d'un examen médic
élèves et de la création, sinon d'un véritable carnet
d'une fiche individuelle de santé.

« Depuis un an, une mesure réglementaire a été
tous les lycées et collèges, concernant l'inspectio
élèves internes par le médecin attaché à l'établis
trois mois, la mensuration y est pratiquée avec un
notée sur une feuille spéciale : la taille de chaque
son périmètre thoracique sont de la sorte consig
fournis par une première année d'enquête son
décisifs. Grâce à cette revision trimestrielle, la
chaque sujet est surveillée ; on voit l'enfant
se développer : tout retard dans la croissance, to
L'influence des concours et des examens, dont l
lourde pour les grands élèves, s'inscrit d'une
sur nos fiches et le dernier trimestre montre rég
baisse de poids pour tous les grands travailleur

En outre, cette réforme qui constitue une ré
ordre dans l'esprit administratif se trouve être
à l'hygiène générale de nos jeunes gens. Le m
mis à même d'examiner tous les internes dès

Il note l'état des poumons, du cœur, des rei
tives. La dentition, l'acuité visuelle et audit
sollicitude éclairée. Bref, le « carnet sanitair
sistance par la grande Commission de la tub
élèves des lycées et collèges, se trouve, par

pièces. Il ne manque plus que sa consécration officielle et sa mise à la disposition individuelle de l'élève à sa sortie de l'établissement. Ce dernier progrès sera, on peut en être sûr, bientôt réalisé. »

* * *

« Une première année d'enquête a permis de constater la proportion, très grande chez nos adolescents, de mauvaises conformations du thorax : attitudes défectueuses, scolioses et autres déviations de la taille et du gril costo-sternal, troncs mal tournés, florissent parmi l'élite de nos jeunes gens !

Or, si tant de grands se dévient et tordent leur rachis, risquant ainsi de devenir pour l'avenir la proie trop facile de la tuberculose pulmonaire, à qui en revient la faute ? En grande partie aux parents sans doute, trop peu soucieux de la croissance de leur progéniture ; en grande partie aussi, faute encore plus grave, à la mauvaise disposition de la salle, du banc, de la table, de l'éclairage du local d'études ou de cours où, chaque jour, l'élève travaille de longues heures enfermé.

Ils se tiennent mal pendant les heures de classe, les pauvres ! et personne ne songe à les redresser. Personne n'est chargé de leur expliquer les dangers de leur mauvaise attitude ! Et puis, il faut bien le reconnaître aussi, plus ils grandissent, plus leur intelligence se développe et se livre avec ardeur aux travaux préparatoires des concours et des examens, plus les grands se montrent en général dédaigneux de leur carcasse. Qui leur enseigne les éléments indispensables de physiologie humaine ? qui leur a dit le devoir absolu de l'homme à l'égard de son organisme et la haute moralité de l'hygiène sociale ? Un grand nombre, la plupart de ces jeunes hommes instruits, qui bientôt, à leur tour, seront des conducteurs d'hommes, méprisent profondément tout exercice musculaire méthodique : gymnastique, escrime, équitation, rien n'a l'heur de les toucher. Ils se penchent sur le grand problème de la vie physiologique de la même façon, hélas ! que sur leurs livres, de travers et sans songer à se tenir droits.

Les esprits les moins pessimistes voient dans cette faute d'éducation pédagogique un grave péril, irréparable pour les générations qui viennent de passer à l'école, corrigible, espérons-le, pour les pléiades prochaines. Il faut aviser et éviter autant les folies traumatisantes du foot-ball que les atrophiantes immobilités de l'intellectuelle chimère. A l'Administration reviennent le devoir et l'honneur de conjurer ce péril social. »

Le balayage dans les écoles primaires. — La question du balayage a, dans les écoles, une importance plus grande encore que

partout ailleurs. Les enfants apportent avec leurs pieds, la boue ou la poussière de la rue ; malgré les recommandations qui leur sont faites à ce sujet, il peut leur arriver de cracher par terre et de semer ainsi sur le plancher de la salle, des germes de maladies contagieuses, entre autres celui de la tuberculose.

Le balayage à sec, souvent exécuté par les enfants eux-mêmes à tour de rôle, met ces poussières en mouvement et les répand dans l'air où elles deviennent beaucoup plus dangereuses, puisqu'elles peuvent alors s'introduire dans la bouche, le pharynx et les voies respiratoires.

Il vaudrait infiniment mieux que le balayage ne fût pas exécuté par les enfants eux-mêmes : ils courraient ainsi moins de risques de contagion. En tous cas, il est utile que le balayage soulève le moins possible de poussière, de là les avantages du balayage humide.

Le Dr Doizy rend compte, dans la *Préservation anti-tuberculeuse*, des mesures prises dans les Ardennes pour organiser le balayage humide dans les écoles primaires. Le préfet, M. Martin-Feuillée, à la suite des vœux exprimés par le Conseil général et l'Asssemblée générale des membres de la *Société de secours mutuels des Instituteurs et Institutrices des Ardennes,* envoya aux municipalités une circulaire par laquelle il les priait de s'entendre avec les instituteurs, pour organiser le balayage humide dans les écoles.

Le Dr Doizy, dans les écoles dont il est chargé comme délégué cantonal, fait employer la sciure de bois crésylés.

« Deux fois par jour, la sciure est ainsi préparée :

6 litres de sciure ; 3 litres d'eau ; 0 lit. 025 de crésyl.

« Le mois scolaire contenant 20 jours de classe, la dépense mensuelle est d'environ 1 litre de crésyl et de deux sacs de sciure de 120 litres. Pour une année scolaire de dix mois, nous dépensons par salle d'école, 10 litres de crésyl, 20 sacs de sciures. Ces 10 litres de crésyl peuvent revenir à 10 francs environ. En majorant quelque peu cette dépense, on pourrait faire deux fois par semaine des lavages des cabinets d'aisance au lait de chaux crésylé et en été des arrosages de l'école à l'eau crésylée à 1/2 0/0. »

La seule objection qu'on pourrait faire à l'emploi du crésyl est son odeur du reste peu marquée. Le Dr Doizy insiste sur l'avantage qu'il y a à préparer la sciure crésylée quelques instants avant son emploi ; il suffit pour cela de quelques minutes.

Il serait bon de prendre aussi des mesures contre l'époussetage à sec, qui va souvent chercher dans les coins, où elle sommeillait inoffensive, de la poussière qu'on répand dans l'atmosphère où elle devient dangereuse. Le balayage humide doit être complété par l'essuyage humide.

TABLE DES MATIÈRES

s QUATRE PREMIERS NUMÉROS DE L'HYGIÈNE SCOLAIRE

N° 1. — Janvier 1903.

N° 2. — Avril 1903.

N° 3. — Juillet 1903.

N° 4. — Octobre 1903.

Le gérant : Pierre AUGER.

Imp. PAUL DUPONT. — Paris, 1er Arrt. — 4.10.1903 (Cl.)

N° 5 Janvier 1904

L'Hygiène Scolaire

Sommaire. — Deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique. — Travaux originaux : I. L'ennui scolaire, par Lucien Villeneuve ; II. L'écriture droite par le Dr Courgey. — Assemblée générale annuelle de la Ligue des médecins et des familles. — Élection du Comité directeur. — Premier Congrès national d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique tenu à Paris les 1er et 2 novembre 1903 (séance du 1er novembre). — Congrès international d'hygiène de Nuremberg ; appel du Comité français. — Compte rendu du Congrès de Bonn. — Revue bibliographique : Le médecin et l'éducation, par le Dr Leplat. — Varia. — Troisième liste des membres adhérents à la L. M. F. — Avis importants.

DEUXIÈME CONGRÈS FRANÇAIS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

Le second Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique se tiendra à Paris en 1905 pendant les vacances de la Pentecôte. Il sera organisé par le Comité de la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire.

Il y sera lu et discuté les rapports suivants :

I. — *a*) Inspection médicale des écoles primaires.
b) Éducation spéciale des médecins des écoles.

Rapporteur : M. le Dr Méry, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Paris.

II. — La tuberculose des membres de l'enseignement.

Rapporteur : M. le Dr Weill-Mantou, secrétaire général de la Société de préservation contre la tuberculose.

Co-rapporteur : M. le Dr Brocard.

III. — L'éducation des familles en hygiène scolaire.

Rapporteur : M. Chabot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

IV. — Répartition des vacances et congés. Époque des examens et des concours.

Rapporteur : M. N...

V. — La surcharge des programmes ; le baccalauréat et les concours d'entrée dans les grandes écoles.

Rapporteur : M. N....

Comme on le voit, deux des questions n'ont pas encore de rapporteur.

Nous faisons appel à tous nos amis ; nous les prions de nous faire parvenir tous les renseignements et tous les documents utiles à l'étude des importantes questions qui viennent d'être énumérées. Les rapporteurs et co-rapporteurs ne devant pas nécessairement être pris parmi les membres du Comité, nous serions heureux si quelques personnes compétentes voulaient bien poser leur candidature pour les rapports auxquels il n'a pas encore été attribué de rapporteur.

Le Comité se propose d'étudier dans ses séances les questions indiquées pour le Congrès de 1905, de façon à en préparer la discussion et la maturation. Les membres de la L.M.F. étrangers au Comité peuvent, sur leur demande, assister aux réunions dans lesquelles ces questions seront à l'ordre du jour.

Des séances particulières du Congrès seront consacrées à l'audition et à la discussion de communications relatives à l'hygiène scolaire et à la pédagogie physiologique. Il est utile que l'avis de ces communications nous soit envoyé de bonne heure. Pour le Congrès du 1er novembre 1903, nous nous sommes trouvés en présence de difficultés d'organisation insurmontables parce que le plus grand nombre des adhésions et des avis de communication nous sont parvenus au dernier moment, et même après le dernier délai indiqué pour les recevoir.

Le Comité de la L.M.F. organiserait volontiers, pendant la durée du Congrès, une exposition d'objets, de meubles et de publications relatifs à l'hygiène scolaire : avis aux intéressés.

TRAVAUX ORIGINAUX

L'ENNUI SCOLAIRE.

I

L'ennui au collège, tous les auteurs qui se sont occupés de psychologie enfantine nous le peignent sous les mêmes couleurs. Lisez M. Marcel Prévost (1), M. Maurice de Fleury (2) ou M. Lacombe (3), chez tous vous retrouverez les mêmes images et la même indignation.

Dans sa monographie de l'ennui, M. Emile Tardieu évoque le lycée où s'est meurtrie son enfance et résume la plainte universelle : « Il n'est guère de lieu où l'ennui habite sous des formes plus laides et plus revêches... Jamais l'homme plus tard, quelle que soit sa malchance dans la vie hostile, n'aura cette figure renfrognée, craintive et boudeuse, qu'on voit à l'écolier sur les bancs de sa classe. Souffre-t-il davantage de la privation de liberté ou des servitudes imposées à son esprit ? Chaque tempérament se choisit sa torture et ici les deux supplices s'associent et se confondent. Dans la suite, se retournant vers le passé, le temps des vacances apparaîtra au collégien comme un sillage de lumière, le seul temps où il ait vécu...

« L'ennui du collégien prend parfois les formes les plus malencontreuses et les plus pitoyables, haine des maîtres, brimades entre condisciples, paresse indécrottable, goûts inavouables, révoltes. Le pauvre diable cuit dans son ennui et s'y retourne avec des façons si navrantes qu'on hésite à sévir durement contre lui. Certes nous ne dirons pas que c'est le temps le plus douloureux de la vie, car la sensibilité est encore obtuse chez la plupart ; mais assurément ce sont les années les plus grises, les plus maussades, les plus sablonneuses » (4).

Est-ce bien le caractère obtus des sentiments infantiles qui allège l'ennui scolaire ? Il semble que ce soit leur mobilité plutôt et cet

(1) Lettres à Françoise ; pages 90 et suivantes.
(2) Le corps et l'âme de l'enfant ; page 201.
(3) Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant ; page 65.
(4) L'ennui, par M. Emile Tardieu, pages 181, 182.

optimisme ingénu qui tend à surnager quand même et qui nous impose le respect.

Mais voici le son d'une autre cloche. Dans un manifeste récent (1) M. Brunetière fait à un proviseur cette recommandation chagrine : « Vous ne proposerez pas à vos écoliers d'aménager de telle sorte leurs heures d'étude et de repos que le travail leur paraisse un amusement. On n'instruit pas en divertissant ! »

Sans doute, l'objet du travail scolaire est rarement assez futile pour être saisi d'un œil amusé ; mais si l'effort qu'exige le développement du cerveau affecte assez rarement le rythme de l'hilarité, il peut devenir une joie lorsqu'il est sagement conduit. Son but le plus élevé n'est-il pas l'élargissement de la sympathie ; et, avant toutes choses, ne veut-il pas apprendre à l'enfant que c'est un bonheur de se fondre dans la vie universelle ?

Amusement, plaisir, joie, bonheur, ces degrés de l'expansion satisfaite correspondent à autant de degrés de la connaissance, à autant d'échelons de la hiérarchie morale. C'est en riant aux éclats que le bébé apprend de sa mère à nommer les objets familiers et, malgré les sermons de M. Brunetière, nous ne voyons aucun péril à mêler quelques lettres en chocolat aux premiers alphabets du bambin.

N'est-ce pas à l'amusement des yeux que le pédagogue fait appel en illustrant d'images les premiers livres scolaires ? On ne doute pas que le plaisir sensuel contribue à fixer la mémoire des faits, à faire éclore dans la conscience une satisfaction plus complète que le seul emploi d'une description verbale.

Il appartient au professeur de se montrer à la fois ingénieux et discret dans l'application de cette méthode ; mais vous ne nierez pas qu'elle soit générale, qu'elle s'applique à tous les âges et à tous les ordres d'enseignements. Si vous voulez que vos disciples vous comprennent, ne leur dites pas comme le proviseur qui a régenté mes premières années de Lycée : « Sachez bien, Messieurs, que nous ne sommes pas sur la terre pour nous amuser. » — En réveillant ce lointain souvenir, je ne peux m'empêcher de sourire encore et je revois l'effet discordant que ce bel aphorisme produisait sur nos gaîtés enfantines. Pour employer une locution populaire, « ce n'était pour nous que de l'Hébreu ».

Ce directeur naïf, nous l'avions surnommé « la conscience » à cause de sa manie d'évoquer les principes les plus austères à propos des incidents les plus minces. Entre son pédantisme et notre moquerie

(1) Lettre au directeur du collège Saint-Michel de Fribourg, publiée le 20 juillet 1903 par les *Débats*.

se dressait un malentendu assez commun. A vivre en face des enfants, bien des maitres s'habituent à traiter avec eux d'égal à égal: ils oublient la différence de niveau et s'indignent de ne pas obtenir d'un écolier l'attention, la prévoyance et la gravité dont ils croient eux-mêmes être capables. Contraint de se soumettre en apparence, l'élève demeure en état d'insurrection inconsciente et ne se doute pas de l'hostilité qu'il apporte à la leçon de chaque jour. Mais écoutez sa récitation : « La vie humaine, prononce-t-il d'une voix aiguë et chantante, est semblable à un chemin qui aboutirait à un précipice affreux... » Et le maître de l'interrompre avec indignation : « C'est une souffrance pour moi de vous entendre, Monsieur! La prose de Bossuet, ignorez-vous que c'est ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus parfait dans la langue française? »

Vous avez raison, cher maître, mais si vous voulez que votre élève s'intéresse à nos chefs-d'œuvres littéraires, commencez vous-même par comprendre qu'il n'est pas encore assez dilettante pour séparer la forme de l'idée et pour admirer un moule artistique dont le contenu répugne à son appétit. Ce tableau de la vie offert par votre enthousiasme, sa pensée ne l'analyse pas, mais sa sensibilité le raille et s'en détourne involontairement. N'accusez que votre maladresse si en s'échappant de la classe le joyeux adolescent se soulage par un éclat de rire et vous enveloppe avec l'aigle de Meaux dans une qualification empruntée au vocabulaire de demain.

II

Le désaccord entre les procédés d'enseignement et les degrés du développement infantile, telle est la principale cause de l'ennui scolaire. Mais avant d'étudier les caractères qui lui sont propres, essayons de pénétrer le mécanisme général de l'ennui.

Dans la monographie dont nous avons cité quelques lignes, M. Emile Tardieu passe en revue toute la série des misères humaines. Après avoir décrit l'ennui par épuisement, par monotonie, par satiété, l'ennui aux différents âges et l'ennui des deux sexes, il découvre un ennui des saisons, il accuse la longueur des jours d'été et la brièveté des soleils d'hiver; il termine en nous vantant le suicide prochain « aux préparatifs délicieux » et, poussant jusqu'au bout le paradoxe, il nous prédit que dans les siècles à venir « l'ennui ira toujours en augmentant et s'opposera au triomphe final du bien ». (1)

(1) L'ennui ; page 296

Ce mélange « d'ironie vengeresse et de sarcasme étincelant », pour employer les expressions de l'auteur, est « littéraire » au plus haut degré si nous adoptons l'esthétique banale; à ce titre nous ne lui marchandons pas les éloges. L'auteur a de ces trouvailles d'expression : « Le corps de la femme, où nous avons logé l'infini, remplace les paradis perdus ! » Il ne voit pas que le pessimisme et la pornographie font très bon ménage avec l'idolâtrie artistique, seule religion que laisse debout sa méchante humeur. Mais si son éloquence en dit long sur les variétés de l'ennui mondain, on n'y trouve qu'une faible part de psychologie précise.

Parce que Chateaubriand et Vigny, Flaubert et Maupassant se sont prodigieusement ennuyés, est-il vrai que nos fils soient condamnés à s'ennuyer davantage ? Est-il vrai que le mélange de fatalisme accablant et de patriotisme haineux, où s'abreuvait la pensée antique, soit préférable à la mélancolie contemporaine ? — Il faut que l'illusion littéraire soit bien vaine pour admettre de pareilles questions. Avouons que si notre révolte est plus bavarde que celle de Lucrèce, elle est beaucoup plus aisée, plus lucide et plus souriante. L'ennui moderne s'étale bien largement sur le papier ; n'est-ce pas la preuve qu'il est tout en surface ?

On ne peut nier que la tristesse occupe sa place dans tous les combats de notre existence ; mais plus la lutte qu'elle nous impose est clairvoyante et plus s'affaiblit son influence déprimante. Toute peine offre deux pôles, *abattement* et *réaction* dont la balance varie à l'infini. La tendance à réagir peut être spontanée ou réfléchie, partielle ou générale, dérisoire ou efficace; mais le sentiment de pouvoir et d'espérance qui l'accompagne est relativement tonique et agréable, même réduit à son dernier retranchement. — L'élément néfaste de la douleur, c'est la dépression mentale et le degré d'impuissance qui l'accompagne. Douter de soi-même et des autres, ne plus voir clair dans le temps et dans l'espace, c'est là que gît le véritable poison de la souffrance et c'est aussi la part incoercible de l'ennui.

Dans le tableau toujours mêlé des manifestations pénibles, l'ennui se distingue des réactions positives par son caractère atonique et véritablement morbide. Qui ne l'a vu, pâle et muet, les traits flasques et les yeux éteints, les bras ballants et tout entier replié sur lui-même ? La peau est froide, la sensibilité devient obtuse et la volonté paraît abolie. Une héroïne de M. Paul Bourget, dans l'abîme de son désenchantement, se laisse tomber sur le parquet et demeure étendue « comme une bête malade ».

De la part d'ennui qui se mêle à nos luttes pour es teinter de langueur ou de confusion dépendent la nuance et la qualité de toute-

tes nos douleurs. Si la joie est « dynamogène », selon l'expression de M. Féré, en ce sens qu'elle enseigne aux courants nerveux une synergie ascendante, l'ennui est aveugle et rétrograde, il aboutit au délabrement organique et à l'anarchie intellectuelle.

Quand il a pour origine un trouble de la santé, il correspond à un défaut de nutrition qui rend la volonté paresseuse et l'idéation obscure. Lorsqu'il succède à un chagrin moral, il attaque d'emblée les sommets de l'axe nerveux; il avilit la pensée, il l'emprisonne dans un cercle où elle tourne comme affolée, aussi incapable de trouver le repos que de choisir une direction satisfaisante.

L'ennui par défaut de stimulant équivaut à l'ennui par épuisement. La sensation est l'aliment de l'action comme le pain est la nourriture de la chair; entravées ou ralenties, la fonction et la nutrition restent solidaires; et si la débilité prédispose à l'ennui, à son tour l'ennui aggrave la faiblesse en dissolvant la synergie fonctionnelle.

III

Les sources matérielles de l'ennui n'appartienent pas en propre aux régions universitaires; la langueur et la neurasthénie s'observent à tous les âges et dans tous les mondes. On a remarqué que le collégien se défend contre le surmenage par la paresse et la musarderie; mais il reste victime de la claustration et de l'immobilité forcée qui atrophient ses organes.

Les causes d'ennui que l'on peut appeler sentimentales, c'est-à-dire la privation de la liberté, la tristesse de la demeure et surtout la séparation de la famille, n'acquièrent une importance majeure que dans l'internat. On les a souvent relevées.

Mais il existe une troisième catégorie dont l'influence nous semble plus générale et qui n'a peut-être pas été suffisamment mise en relief; nous voulons parler des causes *intellectuelles* de l'ennui scolaire, c'est-à dire de celles qui tiennent à l'aménagement des programmes et aux méthodes d'enseignement.

Pourquoi l'enfant curieux et avisé qui nous intéresse dans la vie de famille, prend-il sur les bancs du collège un visage hostile et renfrogné? Pourquoi s'y montre-t-il « plus bête que partout ailleurs », suivant l'expression de M. Lacombe? S'il est vrai que l'ennui corresponde à une régression des facultés, sa présence trop fréquente dans nos lycées atteste une mauvaise direction morale; elle montre que l'éducation violente à la fois le tempérament de l'écolier et son caractère. Entre le développement graduel de l'élève et les méthodes d'entrainement qu'on lui impose, il s'agit d'établir

une corrélation générale et soutenue. Cette progression hiérarchique, l'éducation physique la comporte aussi bien que les autres parties de l'instruction. On s'étonne de voir des péripatéticiens de quinze ans faire les cent pas dans la cour du collège, au lieu de se livrer aux jeux à la mode. Faut-il regretter que tous les adolescents ne se passionnent pas également pour le foot-ball ou la pelote basque? Nous connaissons des jeunes gens qui, dans leur famille, à la campagne, font de leur plein gré un peu de menuiserie, de mécanique ou de jardinage. Sans verser dans l'utopie de Jean-Jacques, nous ne voyons que des avantages à ce que leur adresse et leur industrie s'exercent en même temps que leur force musculaire. Les jeux et les amusements veulent une progression comme les programmes de gymnastique intellectuelle.

Le cerveau humain n'est pas seulement un accumulateur de souvenirs, il est surtout un appareil de coordination et de synthèse. Tout ce qui l'élève sur les sommets par des voies droites et limpides l'enchante et le ravit; tout ce qui s'offre inégal et confus, tout ce qui demande un effort disproportionné le décourage et l'ennuie. L'action ordonnatrice est tellement naturelle aux centres nerveux qu'elle s'y prolonge inconsciemment pendant le sommeil par le seul fait de la réparation nutritive. Qui de nous n'a trouvé à son réveil, au premier trait de plume, la solution vainement cherchée dans l'impatience de la veille? MM. Mathieu et Roux ont insisté sur ce point que, chez les enfants, le travail le plus ardu doit être réservé à la matinée et leur précepte est fondé sur des observations précises.

Si la capacité d'association et d'attention s'épuise plus rapidement chez l'écolier que chez l'homme fait, c'est que, dans le jeune âge, les cellules nerveuses ne possèdent encore ni la résistance dynamique, ni la richesse de connexions que leur réserve l'avenir. Tout en développant la puissance du cerveau, un bon enseignement doit éviter les lacunes et préparer à la pensée des associations faciles et bien échelonnées.

M. Brocard a bien posé le problème en nous fournissant des exemples précis « d'éparpillement intellectuel ». Tandis que le professeur évolue avec aisance à travers les chemins familiers de la science, il assiste sans remords « à la torture insoupçonnée » des élèves qui s'essoufflent à le suivre. Plus il se passionne à son œuvre, plus il s'étonne que l'attention de ses auditeurs se disperse et que leur attitude exprime un insurmontable ennui. Murmurant entre ses dents les mots de « cancres » et de « paresseux », il s'autorise à ne plus parler que pour deux ou trois disciples, pour l'intelligence d'élite et pour le robuste travailleur qui sont de taille à lui tenir tête.

...t ainsi, dit M. Marcel Prévost, que « dans la plupart des ...s, il existe entre maître et écoliers un accord tacite pour vivre ...l'illusion de comprendre et dans l'illusion de savoir.... » (1) ...pirituel écrivain compare la classe indifférente au tonneau des ...des; il montre, en face de l'élève passif et béant, le malheu... ...rofesseur, d'un geste ennuyé, lui versant dans une oreille la ...e « qui lui ressort par l'autre ».

... nous ne sommes plus d'accord avec M. Prévost lorsqu'il ... que dans les programmes d'enseignement secondaire il ...t de diminuer la quantité pour obtenir la qualité. Ce n'est là ...aspect du problème. Il est trop évident que, toute mesure ... les *humanités* ne peuvent cesser d'être *encyclopédiques* ; ...x termes sont solidaires. Reste à faire un choix plus judicieux ...tières imposées et surtout à ordonner les objets dans l'ordre ...genèse et de leur progression normale. Une bonne classifi... ...met en relief le nécessaire ; elle fixe le jugement tout en ...ant la mémoire. M. Brocard nous a donné des types de ...ation parallèle ; cherchons des exemples d'évolution naturelle ...ccession logique.

IV

...petit-fils parle l'anglais couramment ; il l'a appris par l'usage ...fficulté et sans rébellion. L'empirisme a marché avant la ... et la parole a précédé l'écriture suivant la loi qui préside à ...ation des langues. C'est d'ailleurs un principe général que ...une est l'écolier et plus l'enseignement doit être concret et ...que. A mesure qu'il avancera en âge et que s'élargira son ...ence, la synthèse et l'abstraction viendront jouer leur rôle ...ire ; éclairant d'un seul jet une plus large étendue, elles ...tront à l'écolier d'avancer avec plus d'aisance et de célérité. ...voici que pour ses débuts dans l'enseignement classique mon ...de dix ans est mis aux prises avec la grammaire latine. Plus ... usuels à nommer, plus de phrases courantes et familières ; ...pprendre des règles, des types généraux et des désinences ...es. En dépit de sa bonne volonté l'enfant trouve le latin bien ... « Quelle idée, grand-père, de faire des verbes déponents ! ...nnuie ces verbes-là. A quoi ça peut-il servir ? »

... cherchais pas de nouveaux arguments contre l'enseignement ...t ; celui que je viens de rencontrer s'offre spontanément, si

(1) ...es à Françoise, page 99.

bien adapté à ma démonstration que je n'ai pu le passer sous silenc Vous voulez que vos enfants apprennent la langue de Cicéron ? Repr nez dans les classes élémentaires l'usage parlé du *latin de cuisine* qu préparait nos pères à l'éloquence du Forum. N'est-ce pas ainsi qu les Romains au berceau l'apprenaient de la bouche de leurs nourrices Il est trop visible que les procédés actuels fatiguent nos écoliers san aboutir.

Dans l'enseignement de l'histoire, au lieu de choisir un point d départ flottant et arbitraire, tel que Clodion ou Romulus, enseigne à l'enfant que les premiers hommes étaient à beaucoup d'égards de enfants comme lui, c'est-à-dire des êtres ignorants et incapables Montrez-lui nos lointains aïeux usant un caillou pour s'en faire u outil comme le petit paysan use un noyau d'abricot sur le seuil d l'école pour obtenir un sifflet. Parlez-lui de l'invention du feu, de so importance et des cultes qui s'y rattachent. Il s'intéressera à ce tâtonnements industrieux comme à l'histoire de Robinson. Il vou suivra avec émotion dans les cavernes peintes et dans les cité lacustres ; et lorsque vous lui parlerez des premiers empires lorsque vous lui montrerez l'image des vieux temples de l'Inde, d l'Égypte et du nouveau monde, il ouvrira les yeux à cette successio de tableaux féeriques, il en suivra les étapes avec la passion qu'o apporte aux péripéties d'un drame dont le prologue a été nettemen exposé et dont le dénouement est deviné par avance.

Tous les éléments de l'éducation peuvent être ainsi matérialisé pour les sens de l'enfant et gradués pour son intelligence. Peut-i s'intéresser aux objets inconnus avant d'en avoir saisi les forme puériles ? Se fera-t-il une idée approchée de la grandeur du soleil s vous ne lui avez pas fait gravir par échelons la série des grandeurs Toute notion isolée, toute abstraction prématurée devient une énigm rebutante. Si l'ennui pousse entre les pavés du collège comme un herbe malade, c'est faute de mouvement et de vie. La curiosit de l'enfant et la routine du maître ne parviennent pas à s'adapte à se féconder et à fleurir.

« La règle du conférencier, disait Sarcey, c'est de ne parler au gens que de ce qu'ils croient savoir et de leur donner cette illusio qu'ils auraient trouvé d'eux-mêmes ce que vous les avez aidés découvrir. Il vous sauront gré d'avoir élevé leur esprit sans l demander un effort trop insolite et leurs applaudissements vo récompenseront de votre bonhomie. »

Combien de pédagogues ignorent cette heureuse façon d'épanou les intelligences ! Hier encore je voyais un bachelier récalcitra aux prises avec la monadologie de Leibniz. Comment dans le tex abstrus découvrirait-il la belle pensée du philosophe ? En quoi

ynamisme unitaire de Leibniz lui paraitrait-il supérieur au dualisme cartésien ? Dans sa dernière année classique il n'a pas acquis la moindre idée de la valeur relative des hypothèses et de leur progression naturelle. Son professeur lui a imposé des formules absolues, c'est-à-dire des antithèses littéraires, de la scolastique, des mots.

V

Concluons. — L'ennui est un sentiment d'impuissance. Il est fait d'atonie organique et d'incohérence fonctionnelle ; c'est un phénomène de régression.

La débilité physique y prédispose, mais sa cause la plus directe est l'obscurité des idées, c'est-à-dire la routine et le scepticisme. Dans le monde, nous voyons des gens très délicats, résister à l'ennui grâce à une vie bien réglée et à des occupations intelligentes ; au contraire des personnes relativement robustes ne quittent le plaisir que pour bêler leur ennui. Veulerie, pessimisme ou anarchie, c'est tout un.

L'ennui scolaire produit une perte de temps et une dissipation d'énergie. Il retarde l'évolution du cerveau dans son pouvoir d'acquisition, d'association et de synthèse ; il est contraire à la santé et plus encore à la morale dont la fonction de coordination est le soutien organique et la souche héréditaire.

Pour guérir le collège de cette maladie, nous demandons qu'on mette la hiérarchie dans les programmes et l'unité dans la méthode. Nous voulons que le maître se souvienne de ses jeunes années, et qu'au lieu d'imposer à nos enfants son dilettantisme, il se fasse ingénu pour l'intéresser et moderne pour le conduire.

Lucien VILLENEUVE.

L'ÉCRITURE DROITE.

Nous avons tous autrefois appris à écrire à main posée et à main courante, d'une écriture penchée, élégante, bouclée, quelque peu ornée, artistique, d'aspect riant, agréable et séduisant, — la *cursive* moins penchée que la coulée, — improprement appelée aussi *anglaise*, puisque les Anglais écrivent droit et non penché. Aujourd'hui c'est encore cette méthode qui est généralement employée, et bien rares

sont les maitres ou instituteurs y ayant renoncé parce qu'ils trouvent à l'écriture droite des avantages que l'écriture penchée ne présente pas.

Quel est celui d'entre nous qui n'admire pas toujours l'écriture des manuscrits du XVIIIe siècle, cette sorte de demi-ronde, droite, si lisible, si belle d'aspect aussi, si uniforme, si aristocratique, calme, nourrie, un peu bouclée comme les perruques du temps, mais pourtant moins fioriturée que l'anglaise des estampes de cette époque et que celle de nos jours ?

Ne trouvons-nous pas que l'on écrit mal de nos jours, que chacun de nous possède une écriture spéciale, différente de celle du voisin, mais tout aussi illisible ?

N'est-il pas souhaitable que l'on revienne à l'ancienne écriture, plus lisible, moins hâtive, n'ayant pas les allures de zigzags électriques ? Est-il bien nécessaire que notre écriture traduise notre impatience, notre nervosité, notre suractivité, notre excitation cérébrale moderne ?

L'écriture est en décadence, non seulement elle n'a pas suivi le progrès scientifique, mais elle a quitté la bonne voie dans laquelle il n'est que temps de rentrer.

Nous pensons que l'écriture droite a des avantages de plusieurs ordres : — 1° (à tout seigneur tout honneur !) hygiéniques ; 2° pédagogiques ; 3° sociaux.

Chacun de ces points comporterait un développement particulier par une compétence spéciale. Nous nous bornerons à donner nos idées personnelles à leur sujet, aussi sommairement que possible.

Rappelons tout d'abord la position du corps dans l'écriture cursive. Le thorax est oblique par rapport au rebord de la table, — les côtes gauches appuient sur ce rebord et sont plus ou moins comprimées par lui, — l'épaule gauche est relevée, — l'épaule droite abaissée, — le coude droit souvent mal appuyé sur la table, — les jambes sont obliques et gênées, — la tête est penchée, — la colonne vertébrale incurvée à gauche et en avant, — l'axe des yeux oblique — le cahier est oblique par rapport à la table, comme le corps lui-même, — l'enfant regarde son écriture obliquement, — bref ! tout est oblique dans cette méthode, tout est contourné, gêné. C'est une série de positions du corps, fausses, anormales, inégales. Pour peu que l'éclairage soit défectueux et unilatéral, on voit de suite tous les vices de conformation, toutes les infirmités, tous les troubles organiques qui vont résulter de cette attitude. Une longue liste pathologique en est la conséquence : compression du thorax, déformation des côtes, du sternum, de la colonne vertébrale, strabisme, myopie, contracture musculaire, fatigue, troubles digestifs.

Et ces accidents se développent d'autant plus rapidement, qu'il s'agit d'enfants, soumis, pendant de longues heures chaque jour, durant des années, à l'école et chez leurs parents, au travail d'écriture. Ces mêmes accidents se corrigeront d'autant moins que les enfants devenus adultes continueront à se tenir de la même façon pour écrire, et accentueront encore les infirmités et les malaises.

Examinons maintenant la position du corps dans l'écriture droite : — Tête droite, — colonne vertébrale verticale, — thorax d'aplomb, ne touchant pas la table, — jambes droites, — avant-bras parallèles au rebord de la table, — cahier droit, bien en face de l'élève. — La main de l'élève, celle qui écrit, ayant toujours tendance à se tourner en supination, au lieu d'être vue de trois quarts comme dans l'écriture penchée, est vue de profil, et dans ces conditions les contractions musculaires sont moins grandes. — Ici, tout est verticalité et parallélisme, aisance, commodité. Tous les organes produisent un minimum d'effort et subissent un minimum de fatigue.

Les avantages hygiéniques de cette tenue sautent aux yeux pour ainsi dire, et ressortent d'eux-mêmes.

Mais ce qu'il y a en outre de particulier, c'est qu'au point de vue pédagogique les avantages de l'écriture droite sont aussi considérables. Nous n'en dirons qu'un mot, puisque aussi bien cette question est un peu hors de notre sujet.

Tout d'abord, en tant qu'écriture, l'écriture droite est plus lisible, plus propre surtout, et tout aussi agréable à l'œil que l'autre. Et puis, les enfants s'y accoutument très vite. Avec elle, ils arrivent plus facilement à bien écrire qu'avec l'écriture penchée et les résultats sont rapides et absolument ramarquables. Nous avons vu une classe dont tous les élèves, changeant complètement leur première manière, sont arrivés à ce résultat extraordinaire : de s'habituer à l'écriture droite et de la très bien écrire en l'espace de dix jours ! Ceci est un fait typique qui démontre péremptoirement l'utilité que l'on peut retirer de l'écriture droite au point de vue de l'économie de temps.

Les avantages sociaux se dégagent de ce que nous venons de dire : conservation de la santé des enfants, économie de temps, écriture des futurs citoyens lisible, — même celle des médecins, — régularité sans précipitation.

Il est clair que, tant que cette méthode ne sera pas généralisée, il y aura lieu dans les examens du certificat d'études de maintenir pour l'appréciation des écritures le même coefficient ; il faut l'égalité entre les écritures.

D'autre part, il faudra vaincre la routine des administrations particulières et de celle de l'Etat, des Compagnies, des Ministères,

des Bureaux, etc., qui tiennent tant à la belle anglaise. Mais déj les Compagnies de chemins de fer adoptent l'écriture droite. C'e d'un bon augure et nous sommes fermement convaincus des avan tages hygiéniques incontestables que les générations futures auro à retirer d'une campagne en faveur de la substitution de l'écritur droite à l'écriture penchée.

N.-B. — Nous remercions bien sincèrement M. Lacabe-Plasté le distingué inspecteur primaire du XIIIe arrondissement, M. Brunet, directeur des écoles de Petit-Ivry, des renseignemen qu'il ont bien voulu nous fournir sur ce sujet.

Dr COURGEY,
Délégué cantonal.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE LA

LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILL

L'Assemblée générale annuelle de la *Ligue des médecins et familles*, a eu lieu le dimanche 1er novembre 1903 à une heur demie dans le petit amphithéâtre de l'École de médecine.

En ouvrant la séance, le D^r Le Gendre, président du Comité p visoire, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de présider pour la seconde fois l'assemblée gé rale annuelle de notre Ligue. Notre secrétaire général vous d dans un instant ce que votre Comité provisoire a fait dans l'an écoulée pour élucider d'importantes questions d'hygiène scola amener à nous des adhésions et conquérir peu à peu l'opinion pu que aux idées qui nous unissent.

La fondation de notre Revue trimestrielle, l'*Hygiène scolaire*,

ublique pour réclamer l'application de la loi de 1886, qui pres- l'organisation de l'inspection médicale des écoles et n'a été exécutée que très partiellement. M. le ministre nous a llis avec la plus grande bienveillance, comme l'an dernier e nous étions allés lui annoncer la constitution de notre . Notre dévoué secrétaire général n'a pas eu de peine à lui trer toute l'importance de l'inspection médicale des écoles. e ministre, convaincu de l'utilité de ce rouage scolaire, a fait tir les difficultés que soulevait son organisation. La princi- l'unique peut-être, est l'absence de crédits budgétaires. Les nécessaires ne pouvant être votés que par les conseils ipaux et généraux, c'est auprès de ces assemblées qu'il fau- gir. Nous avons demandé au ministre si le pouvoir central oyait pas devoir exiger l'application de la loi. M. le ministre répondu, que pour obtenir gain de cause auprès des conseils fallait avoir avec soi une opinion publique convaincue et il vivement engagés à entreprendre une campagne d'opinion sujet. Comme premier moyen nous avons cru devoir utiliser licité du Congrès qui va s'ouvrir en mettant à son ordre du rapport de M. le Dr Méry sur la question.

s avons eu à remercier M. le ministre d'avoir consenti à ce que partement, sur l'initiative de M. Rabier, directeur de l'Ensei- nt secondaire, prît un assez grand nombre d'abonnements à revue l'*Hygiène scolaire* pour les lycées et collèges. Cet agement nous est précieux, puisqu'il a dû montrer aux provi- et professeurs qui pouvaient se défier de notre Ligue qu'elle pas mal vue en haut lieu.

récieuses adhésions nous sont venues de divers côtés ; elles nt surtout du corps médical et de l'Université, des professeurs cteurs d'établissements libres. Les adhérents de province eu nombreux relativement, mais leur qualité nous console de reté. Les pères de famille semblent ne pas avoir encore com-

Comité qui se sont réunis régulièrement chaque mois pour discuter les questions pendantes, les membres du bureau, en premier lieu, notre éminent et affable secrétaire général dont le zèle est admirable et qui est vraiment le pivot de notre Ligue, les secrétaires des séances et notre trésorier.

Enfin, je prie M. le doyen de la Faculté, le professeur Debove, d'agréer nos respectueux et sincères remerciements pour l'hospitalité si libérale qu'il accorde à la Ligue et au Congrès.

D'ailleurs, nos maîtres de cette Faculté sont toujours prêts à nous encourager. MM. les professeurs Bouchard et Proust ont été parmi nos premiers adhérents, et, ces jours-ci, M. le professeur Grancher, à qui sa qualité de professeur des maladies infantiles confère une autorité particulière en matière d'hygiène scolaire, nous envoyait l'adhésion la plus chaleureuse.

Rapport sur la situation morale de la L. M. F. et les travaux de son Comité provisoire pendant l'année 1903, par le Dr Albert MATHIEU, Secrétaire Général.

Mesdames, Messieurs,

Il appartient au secrétaire général de vous dire quels ont été les progrès réalisés par l'Association depuis la première assemblée générale et quels ont été les travaux et les actes du Comité provisoire pendant l'année 1903.

A la fin de 1902, la Ligue comptait 327 adhérents, elle en compte actuellement 448 ; il y a donc eu 121 adhésions nouvelles. Parmi ces adhésions, trois sont des adhésions collectives : celles des Associations amicales des anciens élèves du lycée de Toulon, du collège et lycée de Charleville, et celle de la Société d'études sanitaires du département de l'Aube.

Ces adhésions collectives sont particulièrement précieuses et nous serions très heureux de les compter en nombre beaucoup plus grand.

Vous savez que, l'an dernier, nous nous sommes efforcés d'obtenir l'adhésion des Associations amicales des anciens élèves des lycées et collèges. Eh bien ! nous n'avons pas eu grand succès près d'elles ; nous n'avons vu venir à nous que l'A. de Toulon et l'A. de Charleville. Les autres n'ont pas compris combien notre Ligue serait pour

ne alliée naturelle et combien leur adhésion augmenterait morale de la Ligue. Ce qui nous a manqué, pour réussir, un plus grand nombre de nos amis aient plaidé près des ions amicales l'alliance avec la Ligue des médecins et des

la même cause qu'il faut sans doute attribuer le nombre reint des adhésions individuelles: une centaine d'adhésions , cela n'est vraiment pas suffisant !

endant, il a été beaucoup question de la L. M. F. dans la resse, dans la presse médicale et dans la presse pédago- s idées et nos projets y ont rencontré un accueil très sym- , et il leur a été donné dans les journaux une publicité plus ue nous n'avions osé l'espérer.

ant de sujets sollicitent la curiosité du public, tant d'œuvres plorent sa collaboration que son attention se dissémine, ait pas distinguer les plus utiles et que, dans le doute, il trop souvent.

tient souvent jusqu'à ce qu'un ami vienne directement et llement demander la collaboration des individus. Il ne s que le fruit soit mûr, il faut encore que quelqu'un le u tout au moins, en secouant l'arbre, dirige sa chute.

400 adhérents avaient chacun cueilli seulement deux ou its, nous aurions à vous présenter aujourd'hui une liste ons beaucoup plus nombreuses.

faire réussir notre œuvre commune, il ne suffit pas de se crire comme membre de la Ligue, il faut encore et avant neurer notre collaborateur, il faut nous aider activement à un grand mouvement d'opinion en faveur de l'amélioration ène scolaire.

t la décision prise par la première assemblée générale, ons fondé un Bulletin, organe de notre Ligue, l'*Hygiène* . La librairie Masson a consenti à l'éditer et à en faire ion, sans nous demander pour cela aucune rémunération. nboursons seulement les frais d'impression et d'affranchis- Nous vous demandons de voter des remerciements una- ux directeurs de la maison Masson, qui nous ont accueillis t de sympathie et d'amical désintéressement.

partient ni à votre président, ni à votre secrétaire général la valeur de l'*Hygiène scolaire*, car ils ont pris à sa rédac- part trop grande. Nous espérons bien, du reste, à l'avenir, és par vous, dans sa rédaction, beaucoup plus largement s ne l'avons été jusqu'à présent.

'il est, notre Bulletin a été adressé, non seulement à tous érents, mais à toutes les personnes qu'on nous a signalées

comme susceptibles d'être sympathique à nos idées et de collabor-
à nos efforts.

Grâce à M. le directeur de l'enseignement secondaire, 550 abon-
nements à l'*Hygiène scolaire* ont été pris par le ministère de l'Ins-
truction publique et le journal a été envoyé aux inspecteurs d-
l'instruction publique, aux directeurs des principaux établisse-
ments scolaires, etc. Nous sommes heureux de voir nos idées péné-
trer par autant de portes dans les milieux universitaires. Y ont-elles
provoqué parfois quelque surprise, quelque étonnement ? Je ne
sais ; mais je crois pouvoir affirmer que personne n'y a douté de la
pureté de nos intentions et de l'importance du but humanitaire et
patriotique que nous poursuivons. Nous avons la certitude d'avoir
provoqué une sympathique curiosité, et nous sommes convaincus
que nous aurions récolté de plus nombreuses adhésions dans le
monde des professeurs, si une prudence, après tout compréhen-
sible, n'avait retenu un bon nombre des universitaires disposés à
venir à nous, qu'ils sentent des amis dévoués, en collaborateurs
convaincus.

Notre Bulletin vous a donné le compte rendu des séances du
Comité provisoire et le texte de quelques rapports écrits dans le
but, beaucoup moins d'imposer les idées qui y sont défendues, que
de donner aux discussions une base substantielle. Vous avez lu ces
rapports et ces comptes rendus — j'ai, du moins, le droit de le
supposer.

Permettez-moi donc de ne pas y insister. Les sujets traités seront
de nouveau repris tout à l'heure au Congrès d'hygiène scolaire. Des
rapports vous seront lus dont les auteurs se sont certainement ins-
pirés des discussions préparatoires du Comité. Cela me dispense
de vous exposer les opinions émises à propos du rôle du médecin
scolaire, de l'inspection médicale des écoles primaires et de la
répartition des heures de travail et de repos dans les écoles.

Nos ressources ne nous permettent pas encore de tenir de temps
en temps des assemblées générales de la Ligue, dans lesquelles
seraient exposées et discutées de grandes questions d'hygiène sco-
laire; mais rappelez-vous que les séances du comité sont ouvertes,
que vous pouvez être admis à y faire, sur des sujets de notre pro-
gramme, des communications qui pourront être insérées au Bulle-
tin et discutées. Nous vous en prions, usez largement de cette
faculté.

Mesdames et Messieurs, vous savez que nous désirons établir des
comités en province. Nous vous annoncions l'an dernier que le
premier comité de province allait se constituer à Marseille. Nous
avions directement reçu dans cette ville les assurances et les pro-

une qui attend tout du gouvernement dans le pays, et du dans une Association ?

Sociétés qui ont entrepris une lutte énergique contre l'alcooet la tuberculose ont pu fonder des comités de province, raliser, étendre et généraliser leur action. Nous pouvons dire otre but, comme utilité et comme opportunité ne le cède en n leur. Notre œuvre complète la leur et réciproquement. uoi n'aurions-nous pas hors de Paris le même succès qu'elles ?

ni les questions les plus urgentes se trouve celle de l'inspecédicale des écoles primaires qui, en dépit d'une loi formelle, rganisée que dans un certain nombre de départements et de s villes, qui n'existe pas dans les deux tiers de la France et parfaite nulle part. Le gouvernement se déclare, pour le nt, impuissant à faire exécuter la loi. Il manque des ressources aires pour organiser une inspection médicale universitaire. e part, les communes et les départements rechignent à se er de dépenses dont la nécessité, si importante qu'elle soit, l comprise encore. Et cependant il semble bien que, à l'heure le, ce soit uniquement des départements et des communes que levions espérer un progrès dans la mise à exécution de la loi 86, et dans l'organisation de l'inspection médicale des écoles ires.

r obtenir ce résultat, il faut absolument qu'une propagande *ace* soit faite près des conseils municipaux et des assemblées tementales. Des personnes isolées et éloignées l'entreprendifficilement, des comités locaux auraient certainement beau plus de chances de la mener à bien.

e propos, nous avons l'intention de réclamer par une circuspéciale l'adhésion collective des conseils généraux et des ls municipaux des principaux centres. Pour que nous puisréussir dans cette entreprise, il est nécessaire que nos amis nt notre cause — je veux dire celle de l'hygiène des écoles

arguments suffisants pour la constitution immédiate de comités mixtes de province, qui, à l'exemple du comité de Paris, réuniraient des pères de famille, des universitaires et des médecins également animés du désir d'améliorer et d'organiser fortement l'hygiène des écoliers.

Ces comités de province, bien placés pour discuter avec les autorités communales et départementales les améliorations nécessaires des locaux, pour obtenir les emplacements voulus pour les jeux scolaires, pour organiser les excursions et promenades de vacances, les colonies scolaires, etc., etc., seraient des agents puissants pour la diffusion de nos idées, qui sont trop encore celles d'un état-major brillant, mais sans armée, et, qui mieux est encore, pour leur mise à exécution.

Nous vous en supplions, aidez-nous, obtenez-nous de nombreuses adhésions personnelles et collectives. Aidez-nous dans vos pays d'origine à constituer des comités de province. Aidez-nous activement à provoquer un mouvement d'opinion que le pouvoir central attend et désire pour réaliser des réformes et des améliorations dont il comprend toute l'importance.

Enfin, Mesdames et Messieurs, nous avons organisé le Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique, dont la première séance va s'ouvrir dans quelques instants. Nous n'avons pas pu lui donner toute la publicité nécessaire; mais nous pensons cependant que son existence a été connue d'un grand nombre de personnes, surtout dans les milieux médicaux et universitaires. Le nombre des adhésions — surtout parmi les membres de la Ligue — n'est pas aussi élevé que nous l'aurions espéré. Toutefois, c'est la première fois qu'une tentative semblable est faite en France. Nous avons soulevé des idées nouvelles pour beaucoup de pères de famille et de médecins. Nous avons dû étonner un certain nombre des universitaires et des membres de l'enseignement libre qui ne sont pas sortis d'une réserve prudente, sinon défiante.

Toutefois, nous aurons prouvé le mouvement en marchant, et nous avons le ferme espoir que la connaissance des travaux de cette première réunion préparera le succès futur d'un second Congrès, s'il vous paraît convenable de renouveler cette tentative.

Rapport du Dr André THOMAS, Trésorier.

Je regrette de ne pouvoir vous présenter qu'un aperçu de l'état de nos finances pour l'exercice 1903. Nous avons fait au mois de mars

et d'avril le recouvrement des cotisations; le recouvrement comprenait non seulement les cotisations de l'année 1903, mais encore les cotisations de l'année 1902 que quelques membres de la Ligue n'avaient pu faire parvenir à temps pour le compte rendu de l'année 1902.

Un assez grand nombre de cotisations de cette année et même de 1902 ne nous est pas encore parvenu, c'est pourquoi je ne puis vous présenter que l'état de nos finances à la date du 1er novembre 1903, état qui ne répond pas à celui des finances pour l'année 1903; mais j'ai lieu d'espérer que les membres adhérents qui n'ont pas encore effectué le versement de leur cotisation le feront dans le plus bref délai.

Malgré cela, Messieurs, et en ne tenant compte que des versements effectués jusqu'à ce jour, je puis vous apporter des résultats satisfaisants.

En effet, aux 873 francs qui constituaient le reliquat de 1902, sont venus s'ajouter 2,841 francs, produit de cotisations de 1902 et de 1903 jusqu'à la date du 1er novembre. Notre avoir est ainsi de 3,714 francs. Les frais se sont élevés à 1,622 francs répartis de la façon suivante :

Frais de publications du Bulletin, 1,269.

Frais de publicité (circulaires, convocations), 129.

Frais de recouvrement et d'expédition, 224.

Il nous reste donc 2,092 francs.

Vous voyez, Messieurs, que malgré les dépenses importantes exigées par la publication du Bulletin, notre capital s'est sensiblement accru depuis un an. Les adhésions qui nous sont parvenues dans le courant de cette année nous permettent d'affirmer que notre Ligue est entrée rapidement dans une ère de prospérité.

Nous aurons l'an prochain à subir des dépenses assez élevées, non seulement pour la publication de notre Bulletin, dont nous voudrions pouvoir augmenter l'importance, mais aussi pour couvrir les frais d'impression des comptes rendus du Congrès et pour faire une active campagne de propagande.

Malgré cela, grâce aux cotisations de 1904, nous arriverons au commencement de 1905 avec un reliquat qui nous permettra de faire face dans de bonnes conditions à l'organisation de notre second Congrès d'hygiène scolaire.

M. le Président. — J'ai reçu diverses propositions qui pourraient être discutées ici. Mais leur nombre trop grand m'oblige à les reporter aux séances du Congrès, de manière à ne pas retarder l'ouverture de celui-ci. Il est une question que nous devons pourtant vider immédiatement, c'est celle de l'appellation définitive de notre

Société. Nous vous proposons d'adopter celle de : *Ligue des Médecins et des Familles pour l'Hygiène scolaire.*

M. le Dr Guinon. — Cette appellation est trop longue et trop compliquée. « *Ligue pour l'Hygiène scolaire* » me paraît plus acceptable.

M. Méry. — Je suis de cet avis.

M. Jules Gautier. — La collaboration des familles étant indispensable pour faire aboutir les réformes d'hygiène nécessaires dans les établissements scolaires, on ne peut, sans inconvénient, supprimer le mot « familles » dans le titre de la Société. Le nom de *Ligue pour l'Hygiène scolaire*, n'indiquerait pas assez la part que doivent y prendre les familles.

M. A. Mathieu. — La proposition de modifier l'appellation de la Ligue vient de moi. « Ligue des Médecins et des Familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles » c'est un titre clair, mais un peu long. Encore nous a-t-on reproché de ne pas avoir ainsi un programme complet, et on nous a demandé de dire « hygiène, physique, intellectuelle et morale ».

On nous a quelquefois plaisantés en nous mettant au défi de citer d'un seul trait le titre complet de notre Ligue. Nous pouvons vous assurer que nous le connaissons assez pour pouvoir nous livrer à cet exercice; mais sa longueur peut embarrasser d'autres que nous.

J'avais proposé au Comité l'appellation brève de « Ligue pour l'Hygiène scolaire », non seulement pour simplifier la dénomination de notre Société, mais aussi par esprit de justice et de courtoisie vis-à-vis du corps enseignant. Bon nombre de professeurs nous ont témoigné une réelle sympathie; nous avons trouvé de précieux encouragements près des plus hautes autorités universitaires. Est-il donc juste de laisser croire, par prétérition, que, dans notre Société, les Médecins et les Familles soient ligués contre les professeurs ?

M. Frank Puaux a fait toutefois à ce propos une observation qui a beaucoup frappé le Comité. « Il faut, a-t-il dit, que votre ligue reste la *Ligue des Médecins* qui, seuls, ont, en fait d'hygiène, une autorité qui ne peut être méconnue. Il faut que notre association reste nettement prônée près du public par le corps médical. »

M. l'Inspecteur général, J. Gautier, qui veut bien nous éclairer de ses conseils, réclame de son côté pour les familles, et il a également raison.

Dans ces conditions, l'appellation nouvelle proposée par le Comité provisoire : « Ligue des Médecins et des Familles pour l'Hygiène

colaire », à la fois courte et significative, me paraît devoir empor-
er vos préférences.

A une forte majorité, il est décidé que la Ligue s'appellera désor-
nais : LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE.

Mme MOLL-WEISS propose que, à l'exemple de ce qui a été fait en Espagne pour apprendre aux mères les principes essentiels de l'hygiène des enfants, la Société résume dans une courte instruction les principes de la pédagogie physiologique. Cette instruction, véritable décalogue de l'éducation, serait répandue à profusion. Elle pourrait être encartée dans les publications pédagogiques et parvenir ainsi dans les mains de tous les maîtres, et, par l'intermédiaire des enfants, dans les mains de beaucoup de parents.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette intéressante proposition sera examinée par le Comité.

Le vote pour la nomination du Comité directeur de la Ligue a donné les résultats suivants :

Elections du Comité directeur de la L. M. F.

79 votes ont été émis :

Élus par 79 suffrages :

1. M. ANGELIER, maître des conférences à l'École normale supérieure.
2. M. le Dr GILBERT BALLET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris ;
3. M. BÉMONT, professeur à l'école des Hautes-Études ;
4. M. BERNÈS, professeur au lycée Lakanal ;
5. M. BOUGIER, professeur au collège Rollin ;
6. M. le Dr BOULLOCHE, médecin des hôpitaux ;
7. M. le Dr DOLÉRIS, accoucheur des hôpitaux ;
8. M. le Dr M. DE FLEURY, ancien interne des hôpitaux ;
9. M. GÉRARD, membre du conseil supérieur de l'Instruction publique ;
10. M. GORY, docteur ès-lettres ;
11. M. X. LÉON, rédacteur en chef de la *Revue de métaphysique et de morale ;*
12. M. G. LANSON, maître de conférences à l'École normale supérieure ;
13. M. le Dr LE GENDRE, médecin des hôpitaux ;
14. M. le Dr LEPLAT, professeur à l'école de Liancourt (Oise) ;

15. M. le Dr G. Loisel, professeur à l'École alsacienne;
16. M. Marcheix, bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts;
17. M. le Dr A. Mathieu, médecin des hôpitaux;
18. M. le Dr Méry, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris;
19. M. le Dr Mosny, médecin des hôpitaux;
20. M. le Dr L. Regnault, ancien interne des hôpitaux;
21. M. Rauh, maître de conférences à l'École normale supérieure;
22. M. le Dr J.-Ch. Roux, ancien interne des hôpitaux;
23. M. le Dr A. Siredey, médecin des hôpitaux;
24. Mme Thomas, inspectrice générale des écoles maternelles;
25. M. A. Toussaint, professeur à l'école Lavoisier.

Élus par 78 suffrages :

26. M. C. Bocquillon, instituteur;
27. M. le Dr Brocard;
28. M. Et. Burnet, agrégé de philosophie:
29. M. le Dr St. Bonnet, ancien interne des hôpitaux;
30. M. Créhange, professeur au lycée de Versailles.
31. M. Darlu, inspecteur général de l'Université;
32. M. le Dr R. Durand-Fardel, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris;
33. M. G. Gatineau, avocat à la Cour d'appel;
34. M. le Dr L. Guinon, médecin des hôpitaux;
35. M. le Dr Jeanne (de Meulan), rédacteur en chef du Concours médical;
36. M. Krebs, professeur à l'École alsacienne;
37. M. le Dr Letulle, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris;
38. Mme le Dr de Kachperow-Macaigne;
39. M. le Dr P. Marie, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris;
40. M. Marty, professeur à l'École alsacienne.
41. M. Ch. Normand, agrégé de l'Université;
42. M. le Dr Quénu, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris;
43. M. le Dr J. Reynier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris;
44. M. le Dr A. Thomas, ancien interne des hôpitaux;
45. M. le Dr Toulouse, médecin en chef des asiles de Villejuif;
46. M. le Dr Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris.

Élus par 77 suffrages :

47. M. le Dr H. Cézilly, directeur du Concours médical;

48. M. Franck-Puaux, membre du conseil de surveillance de l'École alsacienne ;
49. M. le Dr de Ranse, correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

Élu par 74 suffrages :

50. M. le Dr Milian, ancien chef de clinique.

Ont obtenu :

M. le Dr Siffre, 7 voix ; Mme le Dr Tourangin, 6 voix ; M. Jamin, 4 voix ; M. le Dr Grancher, 1 voix ; M. Le Cherbonnier, 1 voix ; M. Malapert, 1 voix ; M. le Dr Gouraud, 1 voix ; M. l'abbé Cayla, 1 voix ; M. le Dr de Grandmaison, 1 voix ; M. le Dr Chaput, 1 voix ; M. Duhamel, 1 voix ; M. Foveau de Courmelles, 1 voix ; M. Dieterle, 1 voix ; M. le Dr Cerné (Rouen), 1 voix ; M. le Dr Conchon (Châtel-Guyon), 1 voix.

PREMIER CONGRÈS NATIONAL

D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

Tenu à Paris les 1er et 2 novembre (1)

Séance du 1er novembre.

Présidence de M. le Dr Le Gendre.

MM. Chabot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon et M. G. Dumesnil, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, sont nommés par acclamation vice-présidents du Congrès.

(1) Nous ne pouvons donner dans l'*Hygiène scolaire*, faute de place, qu'un compte rendu sommaire des séances du Congrès de Paris et il ne nous est possible de donner dans le numéro de janvier que le résumé de la première séance.

Le compte rendu *in-extenso* formera un volume indépendant ; il paraîtra vers la fin du mois de janvier, et sera distribué à toutes les personnes qui ont adhéré au Congrès. Pour les autres, il sera en vente à la librairie Masson et Cie.

Dans une brève allocution, M. LE Dr LE GENDRE remercie l
ministre de l'Instruction publique d'avoir bien voulu se faire r
senter au Congrès ; il souhaite la bienvenue aux représentar
ministère : MM. les Inspecteurs généraux, Jules Gautier, Cout
Morel et Mme Kergomard, inspectrice générale des écoles m
nelles.

Il remercie également MM. Rabier, directeur de l'enseigne
secondaire et M. Bédorez, directeur de l'enseignement primai
département de la Seine, d'avoir bien voulu répondre à l'invit
de la L. M. F. et assister aux séances du Congrès.

Il remercie encore les délégués des sociétés suivantes :

1° Société des Amis de l'éducation moderne : M. Gromaire ;

2° Association pédagogique nationale d'Italie : M. Boitel ;

3° Société universelle allemande pour l'hygiène scolaire :
professeur Griesbach ;

4° Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant : M. B

5° Le Musée pédagogique de l'État : M. le Dr Galtier-Boissié

6° Ligue française de l'enseignement : MM. Léon Robel
M. Muret ;

7° Société des professeurs de langues vivantes de l'ensé
ment public : M. Potel ;

8° Société des instituteurs et institutrices publics du départe
de la Seine : Mlle Thérouenne, Mmes Gillouet, Marcault, MM. S
lier, Maillet, Veyrières, Roy ;

9° Ligue de préservation contre la tuberculose pour l'éduc
populaire : M. le Dr Weill-Mantou ;

10° Ligue Girondine pour l'éducation physique : M. le Dr Ph
Tissié.

Au cours de la séance, le président a reçu un télégramme
Société hollandaise pour la simplification des programmes sco
qui envoie l'expression de ses sympathies au premier Congrès
çais d'hygiène scolaire et ses vœux pour le succès de ses trava

M. le professeur GRIESBACH, dans une éloquente allocution, ap
au Congrès français et à la L. M. F. le salut fraternel de la *S
allemande pour l'hygiène scolaire*. Le but et les revendicatio
ces deux sociétés sont presque identiques et leur collaboration
contribuer beaucoup au progrès de l'hygiène scolaire. Il renou
à l'Assemblée l'invitation de prendre part aux travaux du Co
international d'hygiène scolaire, qui aura lieu à Nuremberg, d
9 avril 1904. Il demande qu'il soit constitué un Comité fra
d'organisation du Congrès international.

(On trouvera plus loin, page 37, la composition de ce Comit

M. ED. FUSTER, du Musée social, apporte au Congrès les fél

ions et les souhaits de l'Alliance d'hygiène sociale, nouvellement fondée par MM. Casimir-Périer, président, Brouardel, Cheysson, Mabilleau, Georges Picot, Siegfried, Strauss. Ils représentent les grandes fédérations qui ont entrepris la lutte contre la tuberculose, le logement insalubre, l'alcoolisme, la mortalité infantile, etc. La L. M. F. aura sa place indiquée, le jour où elle en manifestera le désir, dans cette interfédération de sociétés qui conserveront du reste, leur entière indépendance.

M. le Dr Ph. Tissié. — Au nom de la Ligue Girondine de l'éducation physique, je remercie la Ligue des Médecins et des Familles, qui a bien voulu m'honorer en m'invitant à participer au Congrès d'hygiène scolaire. Le Sud-Ouest, grâce à la Ligue Girondine, possède un enseignement rationnel, des pelouses où vont jouer les enfants des écoles maternelles, primaires, secondaires, les jeunes gens des œuvres post-scolaires et l'armée.

M. le Dr J. Ch. Roux, secrétaire général du Congrès, lit son rapport sur l'organisation et la situation financière.

La plupart des adhésions sont arrivées dans les derniers jours, ce qui a rendu très difficile l'organisation matérielle du Congrès. Sur 150 adhésions, en laissant de côté celles des 50 membres du Comité provisoire de la L. M. F., 65 émanent de médecins, 21 de professeurs et seulement 14 de personnes qui ne sont ni médecins ni professeurs. On peut donc dire que les familles n'ont que très insuffisamment répondu à notre appel. Elles ne comprennent pas encore l'importance de l'hygiène scolaire.

Sur les 750 francs que doivent apporter les cotisations, 585 francs ont été versés. Le montant des cotisations ne suffira probablement pas pour couvrir les frais nécessités par l'organisation du Congrès et la publication du compte rendu *in-extenso*.

Rapport sur le rôle du médecin scolaire, par le Dr LE GENDRE. (*Résumé.*)

Tout établissement scolaire, primaire, secondaire ou supérieur, doit être pourvu d'un service médical régulier.

Le rôle du médecin scolaire, variable naturellement suivant la nature de l'établissement, devrait être plus étendu qu'il ne l'est actuellement en général.

D'abord, le médecin devrait être toujours consulté et écouté au moment de la construction d'un établissement scolaire, si on voulait

que celui-ci fût aménagé conformément aux règles de l'hygiène.

L'infirmerie notamment ne peut répondre aux multiples exigences de l'hygiène moderne que si elle a été organisée d'après les plans du médecin appelé à en diriger le fonctionnement. La nécessité s'impose de créer dans tous les internats des locaux d'isolement effectifs et distincts pour les contagieux et pour les douteux, avec un personnel spécial, permettant de traiter les élèves avec toutes les ressources de la science contemporaine, si les familles y consentent, et d'arrêter les épidémies sans recourir au licenciement général, mesure qui a précisément pour résultat d'en faciliter la diffusion.

Le médecin scolaire doit pouvoir remplir vis-à-vis des élèves confiés à l'établissement toutes les attributions d'un irréprochable médecin de famille, ce terme étant pris dans la plus large acception ; il doit surveiller le mode d'alimentation, la propreté physique, dépister les prédispositions morbides et diagnostiquer aussitôt que possible les maladies qui menacent plus particulièrement les sujets en voie de développement (maladies parasitaires, végétations adénoïdes, troubles de l'ouïe, carie dentaire, myopie et scoliose, troubles de la nutrition, névroses, etc., etc.)

Pour cela il doit établir, dès l'arrivée d'un élève, sa fiche médicale individuelle, suivant les indications données récemment par le ministre de l'Instruction publique à propos de la tuberculose, et tenir cette fiche à jour par des examens périodiques.

Il doit indiquer et diriger les exercices physiques appropriés à chacun et organiser la gymnastique médicale.

Il doit donner autour de lui un enseignement incessant de l'hygiène, tantôt sous la forme de leçons didactiques, tantôt en manière de conseils individuels ; quand le moment sera venu, il initiera chaque élève aux questions si délicates et si importantes de l'hygiène sexuelle.

Il avertira les maîtres que beaucoup de défaillances intellectuelles ont leurs explications dans les troubles latents de la santé, qu'il recherchera chez les élèves dont on lui aura signalé l'inattention ou l'inapplication.

Le médecin pourrait encore être utilement consulté à propos de la durée et de la répartition des heures de travail et de repos, de l'aptitude physique des enfants à telle ou telle carrière, au point de vue de l'application de telle ou telle méthode pédagogique spéciale à certains groupes d'élèves relativement anormaux, et même dans certains cas, à propos de l'élaboration des programmes.

Pour remplir convenablement ces multiples fonctions, il faudra que le médecin scolaire s'y soit préparé d'avance par des études

spéciales d'hygiène, de pathologie infantile et de pédagogie générale. Il y aurait probablement avantage à créer dans l'avenir un diplôme spécial de médecin scolaire comme on a senti la nécessité d'en créer pour l'hygiène publique et la médecine légale.

Les médecins scolaires, pour remplir avec autorité leur mandat, devraient faire partie des conseils d'administration des établissements et être représentés au Conseil supérieur de l'instruction publique.

Ils devront consacrer à leurs fonctions beaucoup plus de temps qu'ils ne font actuellement et recevoir naturellement une rémunération proportionnelle à leur travail.

DISCUSSION.

M. le Dr BROCARD. — 1° Comme le nombre des externes l'emporte sur le nombre des internes, il serait illusoire de décider que chaque établissement gardera ses contagieux tant que ne sera pas établie partout la maison d'isolement réclamée par M. Le Gendre. Tant que l'infirmerie ne sera pas complètement isolable, l'éviction du contagieux paraît devoir rester la règle ;

2° L'élève ne pourrait-il pas apporter au lycée une fiche sanitaire établie par le médecin de sa famille ?

3° L'enseignement de l'hygiène dans les lycées est insuffisant ; il est nul dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Il y aurait lieu de l'organiser d'une façon plus complète et plus efficace. Il devrait y avoir, comme l'a proposé M. Gréard, un médecin professeur d'hygiène dans tous les lycées ;

4° Le Dr Le Gendre a grandement raison en demandant que le médecin soit consulté pour l'hygiène intellectuelle et morale des élèves. Les élèves incorrigibles, les mauvaises têtes, ne sont, en somme, que des impulsifs à hérédité névropathique plus ou moins chargée. On pourrait concevoir l'organisation de lycées où on recevrait plus particulièrement ces anormaux.

M. le Dr CAYLA. — Rapporteur de la Commission nommée par la Société médico-chirurgicale pour étudier la question des maladies contagieuses dans les internats, j'ai en son nom émis l'opinion qu'il devrait être créé des pavillons d'isolement. Rien n'est triste et difficile souvent comme la situation d'une famille à laquelle un établissement d'enseignement secondaire rend un enfant atteint d'une maladie contagieuse ; elle n'ose le reprendre chez elle, de peur de contaminer les frères et sœurs, et elle ne peut le placer dans aucune maison de santé.

M. le Dr Jean Philippe. — Il faut distinguer les anormaux curables chez lesquels il s'agit d'une crise passagère (croissance, etc.) des anormaux atteints d'une tare incurable.

M. Jules Gautier. — Le plan de M. Le Gendre ne peut être qu'un idéal ; dans ce plan, on a omis le rôle des proviseurs et principaux sans lesquels le médecin lui-même ne peut rien faire de solide ; au total, le plus simple serait peut-être que tous les chefs d'établissements fussent pourvus du doctorat en médecine. Il est impossible d'autre part que le proviseur ignore la fiche individuelle.

Sur divers points, je puis répondre au raporteur : le nombre des cuisines mal situées est infime ; les médecins sont toujours appelés à examiner les menus ; ils sont consultés pour l'installation des lycées : ainsi au lycée de jeunes filles de Reims, le docteur Pozzi ; au lycée de jeunes filles de Tours, le docteur Moissonnier. Dans la plupart de nos établissements, le nombre des malades est très restreint ; il y a toujours plus de malades dans l'externat que dans l'internat ; enfin l'évacuation dans la famille n'est jamais obligatoire. En dernier lieu, tout en reconnaissant l'existence d'anormaux, il n'y en a pas tant qu'on pourrait le penser. J'exprime, en terminant, le vœu que le Congrès s'attache surtout aux parties réalisables du programme du docteur Le Gendre : hygiène de la toilette, nourriture, gymnastique, fiche individuelle.

M. A. Mathieu. — Le nombre des enfants anormaux est considérable, bien plus qu'on ne le croit, à la campagne aussi bien qu'à Paris et dans les grandes villes ; l'influence de l'alcoolisme, de la tuberculose, de la syphilis se fait sentir sur la race, partout, et il faut renoncer à notre idée ancienne que les paysans constituent en France une réserve inépuisable d'énergie.

M. Le Gendre. — Il faut que le médecin du collège dresse la fiche individuelle qui a trait au présent et il demandera des renseignements au médecin de la famille relativement aux antécédents, c'est-à-dire au passé. — Le médecin ne sera pas, avec l'idéal que j'ai rêvé, le directeur du collège comme le pense M. J. Gautier, mais il sera consulté chaque fois qu'il en sera besoin. Le proviseur n'a pas besoin d'avoir à sa disposition la fiche individuelle qui peut lui livrer des secrets de famille importants ; il lui suffira de demander au médecin des renseignements dans la mesure de l'utile.

Quant aux critiques que j'ai formulées, elles ne s'adressent pas à l'Université seule ; il y a évidemment une perfection relative dans les établissements de l'Etat, mais il n'en est pas de même dans un grand nombre d'établissements particuliers et je vise aussi bien ceux-ci que ceux-là dans mon rapport. Dans les deux catégories

établissements, le nombre des enfants anormaux est considérable, quoi qu'en dise M. Gautier. Ils sont une minorité, j'en conviens, mais une minorité imposante.

On doit donc en tenir compte, d'autant plus qu'avec la vie intensive des grandes villes et du siècle, ce nombre des anormaux ne fait qu'augmenter. Il faut donc s'occuper de ces anormaux, leur créer un enseignement spécial. Et si l'Université, méconnaissant son intérêt, ne le fait pas, des établissements particuliers le feront sûrement.

M. Mathieu. — La situation du médecin de collège vis-à-vis du proviseur est la même que celle du médecin d'hôpital vis-à-vis du directeur : le secret médical lie le directeur comme le médecin : il lierait également le proviseur.

M. Jules Gautier. — Par l'articulation de ses programmes, par la quadrifurcation des études qui donne satisfaction à toutes les aptitudes, par l'organisation nouvelle du répétitorat, où le maître n'est plus un pion mais un guide pour l'enfant, l'Université a commencé la cure des anormaux, mais sous un autre nom. Nous marchons donc avec vous.

M. Le Gendre. — Je remercie M. Gautier de son affirmation.

M. Frank Puaux. — Ma sympathie va beaucoup plus aux normaux qu'aux anormaux ; je désire surtout qu'on empêche les normaux de devenir anormaux. Il faut organiser l'enseignement de l'hygiène par les médecins dans les écoles. Il faut entre autres choses, qu'ils instruisent les grands élèves de l'existence et de la grandeur du péril vénérien.

Il faut, comme le demande avec tant de cœur Mme le Dr Macaigne, que l'enseignement de l'hygiène et celui de la morale se fassent parallèlement.

Rapport sur l'Inspection médicale des écoles primaires, par le docteur H. Méry, Professeur agrégé, Médecin des Hôpitaux de Paris. (*Résumé et Conclusions.*)

L'inspection médicale des écoles a pour but d'assurer la prophylaxie des maladies transmissibles, de contrôler l'état de santé de l'enfant, de surveiller sa croissance, de se préoccuper de ses tares et des moyens d'y remédier, en un mot de réaliser au complet la surveillance de la culture physique.

Le médecin scolaire ne doit pas être seulement un médecin des épidémies, il doit aussi être un puériculteur. La surveillance de la

culture physique est aussi importante chez l'écolier que chez le nourrisson et l'enfant en bas-âge; cette surveillance l'État et le médecin ont le droit et le devoir de l'exercer à toutes les périodes de l'enfance. Tel est le rôle principal du médecin inspecteur des écoles primaires; mais il a en outre à surveiller l'hygiène des locaux et, dans certaines conditions, à prendre une part effective à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles.

Si théoriquement l'intervention du médecin peut être conçue encore plus étendue, si l'on peut admettre, en ce qui concerne les rapports de la capacité intellectuelle et de la capacité physique, son intervention dans les questions pédagogiques, pratiquement il ne semble pas qu'il y ait lieu d'envisager à l'heure actuelle la possibilité d'une action de cet ordre à l'école primaire. Le médecin inspecteur des écoles doit faire avant tout de l'hygiène prophylactique et de la puériculture.

ÉTAT ACTUEL DE L'INSPECTION MÉDICALE.

A l'étranger. — L'inspection médicale des écoles fonctionne d'une façon satisfaisante en Belgique, en Suisse, dans plusieurs villes d'Allemagne, pour l'Europe; en Amérique, à New-York, Boston, au Chili et dans la République Argentine.

Le service médical des écoles à Bruxelles peut servir de modèle, car il comprend non seulement une prophylaxie complète des maladies infectieuses, mais un examen individuel de tous les élèves portant particulièrement sur les yeux, l'ouïe, la dentition. En outre, les enfants de constitution faible ou présentant des tares sont soumis à un régime de médication préventive.

Les médecins doivent faire des conférences sur l'hygiène.

En France. — En France, la loi de 1886 a bien édicté la nécessité de l'inspection médicale des écoles, mais en réalité elle n'existe presque nulle part et en tout cas elle est limitée uniquement à l'hygiène prophylactique des maladies transmissibles. Ainsi conçue, elle n'est à peu près organisée que dans trente-six départements et dans quelques grandes villes de dix-neuf autres départements. Elle n'existe pas à Marseille. Les écoles privées échappent encore plus que les écoles publiques à toute surveillance.

ORGANISATION DE L'INSPECTION MÉDICALE

PROGRAMME :

1° *Prophylaxie des maladies transmissibles.* — Maladies infectieuses aiguës, — maladies parasitaires (Gale, Teigne), — maladies

infectieuses chroniques (Tuberculose et Syphilis), — importance de la désinfection des locaux et des objets. Le licenciement en tant que mesure isolée et hâtive doit être combattu ; les mesures de désinfection, d'antisepsie médicale, les vaccinations sont autrement efficaces et permettent souvent de l'éviter. En ce qui concerne la tuberculose, il n'y a pas seulement à protéger l'enfant contre la contagion, mais aussi à empêcher la maladie de se développer sur des terrains prédisposés où elle existe souvent à l'état de germe.

2° *Surveillance sanitaire de l'enfant.* — Nécessité de l'examen individuel à l'entrée à l'école. On doit réclamer avec énergie l'établissement de livrets ou fiches sanitaires. Il faut établir une surveillance spéciale pour les débiles et les enfants présentant des tares et établir l'hygiène et la médication préventive à l'école.

3° *Surveillance des locaux scolaires.* — Sur ce point, on doit réclamer avec une nouvelle insistance la suppression du balayage par les écoliers.

4° *Enseignement de l'hygiène à l'école.* — Rôle possible du médecin dans cet enseignement. — Instruction sanitaire des maîtres.

L'exécution de ce programme exige la collaboration, des municipalités, des instituteurs et des médecins.

Quelle que soit la façon dont on comprenne l'organisation de ce service médical scolaire, il est nécessaire que les médecins inspecteurs des écoles possèdent des notions complètes sur l'hygiène scolaire ; aussi doit-on réclamer avec insistance que cette hygiène soit l'objet d'un enseignement particulier dans nos Facultés de Médecine et que même un diplôme spécial soit délivré aux médecins à la suite d'un examen facultatif portant sur l'hygiène scolaire.

On doit réclamer d'une façon énergique l'organisation rapide du service d'inspection médicale des écoles non seulement pour l'école elle-même et pour les enfants, mais parce que si ce service n'existe pas, la loi de 1902 sur l'hygiène publique ne pourra être appliquée d'une façon convenable, et que, sans elle également, toutes les mesures de prophylaxie et de prévention de la tuberculose dans l'école resteront lettre morte.

L'organisation de l'inspection médicale des écoles doit avoir, en ce qui concerne la culture physique, les mêmes conséquences qu'a eues en ce qui concerne la culture intellectuelle des enfants, la réorganisation de notre enseignement primaire. C'est l'autre moitié de l'œuvre qui reste à achever car il ne peut pas y avoir de bonne culture intellectuelle sans bonne culture physique.

DISCUSSION.

M. MOSNY. — Chargé par le comité d'organisation du Congrès international d'hygiène de Bruxelles, d'un rapport sur l'inspection médicale des écoles, j'ai proposé, il y a deux mois, à la 6e section de ce congrès, l'adoption d'un certain nombre de vœux qui ont été admis, après discussion, à l'unanimité des membres présents.

Permettez-moi de vous rappeler ces vœux.

La 6e section du 11e congrès international d'hygiène, *considérant* que l'école ayant pour but d'accroître la valeur sociale de l'individu par la culture raisonnée des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant, on doit comprendre sous la dénomination d'inspection médicale et hygiénique des écoles tout ce qui concerne la santé des écoliers, non pas seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physique intégrale et de l'adaptation de leur culture intellectuelle à la capacité physique de chacun d'eux;

Émet le vœu que l'inspection médicale et hygiénique des écoles par un personnel compétent comporte : 1° la surveillance de la salubrité des locaux scolaires ;

2° La prophylaxie des maladies transmissibles ;

3° Le contrôle périodique et fréquent du fonctionnement normal des organes et de la croissance régulière de l'organisme physique et des facultés intellectuelles de l'enfant;

4° La culture rationnelle de son organisme physique;

5° L'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture des facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle, ainsi que l'instruction et l'éducation sanitaires de l'enfant.

Telles ont été les propositions adoptées par les membres du Congrès international d'hygiène de Bruxelles en septembre 1903 et je n'y changerai rien.

Je ne restreins pas cet idéal; je le maintiens dans son intégralité, tout en admettant avec le Dr Méry que, puisque nous partons de rien, pour obtenir tout, nous pouvons nous contenter d'exiger quelque chose, et partant, de restreindre sinon notre idéal, du moins nos exigences immédiates.

Nous rencontrerons dans la réalisation de ce programme de grandes oppositions; nous devons les connaître pour savoir les combattre et pour pouvoir les vaincre. L'opposition ne nous viendra pas des médecins, je l'espère, ni certainement de l'Université qui ne demande qu'à combattre le bon combat et nous indique souvent

la voie qu'il faut suivre. L'Université fera d'autant moins d'opposition que nous éviterons plus scrupuleusement les conflits de pouvoir, et que nous saurons borner notre intervention, dans l'éducation intellectuelle, aux conseils donnés aux pédagogues, conseils basés sur leur observation de l'enfant.

L'opposition nous viendra des parents qui n'admettront pas la recherche des tares somatiques ou psychiques de leurs enfants, et vous savez qu'on a longtemps refusé d'admettre l'intervention tutélaire de l'État en pareil cas. Je trouve, pour ma part, cette prétention inadmissible. L'État substitue sa tutelle à celle des parents indignes; la loi consacre ce droit de l'État et l'opinion publique l'approuve. Pourquoi ne substituerait-il pas sa tutelle à celle des parents incapables? Incapacité ou indignité : le résultat est le même, et, puisqu'on invoque le principe de la liberté individuelle, je vous avouerai qu'en fait d'attentat à la liberté je n'en connais pas de plus grave que la maladie. Et c'est pour cela que je réclame pour l'État, et au nom de la liberté de l'individu la substitution de sa tutelle à celle des parents indignes ou incapables. Forts de ce droit, nous pourrons alors réaliser notre programme, et, par la culture intégrale de l'enfant, améliorer la race en amendant dans une assez large mesure les conséquences de ses tares.

M. le Dr Jeanne (de Meulan), expose que les lois antérieures à la loi de 1902 sur l'hygiène publique ne forcent pas les communes à assumer les dépenses nécessaires pour le nettoyage, l'assainissement et le balayage des écoles primaires. Récemment le Conseil départemental de l'enseignement primaire de Seine-et-Oise avait pris une délibération ainsi conçue : « La classe sera blanchie tous les ans et tenue dans un état constant de propreté. A cet effet, elle sera balayée et arrosée tous les jours, par les soins de la commune et après entente préalable avec l'instituteur et l'institutrice. » Le ministre de l'Instruction publique dans une lettre adressée au Préfet de Seine-et-Oise a répondu que cette délibération était contraire à la loi dont les prescriptions ne permettent pas d'imposer aux communes les dépenses de nettoyage et de balayage des écoles. Le législateur a voulu sans doute, en laissant le balayage aux soins des élèves, que ceux-ci y trouvent l'occasion de remplir un devoir social et d'apprendre à exécuter vite et bien les travaux de propreté ménagère.

Malheureusement, cette leçon d'altruisme et de dévouement à la communauté n'est pas sans inconvénient pour les enfants exposés à aspirer les poussières soulevées par le balayage et le nettoyage des classes, à un âge où leur résistance aux infections est, on le

sait,peu développée. Il serait donc beaucoup plus prudent de fa exécuter ces travaux par des personnes rétribuées à cet effet.

M. le Dr Jeanne dit que l'on trouverait dans les prescriptic de la loi sur la santé publique de 1902 des dispositions applicab à la propreté des écoles. Cette loi force en effet les communes assurer la salubrité des endroits publics et à procéder à l'évacuati des matières usées susceptibles de devenir nuisibles. Les écoles sont-elles pas des endroits publics, les poussières, et les détrit qui s'y accumulent ne sont-ils pas assimilables à des matières usé susceptibles de devenir nuisibles?

M. Jules Gautier pense que les Préfets ne peuvent pas s'appuy sur la loi de 1902 pour imposer aux communes le balayage et nettoyage des locaux scolaires.

Au cours de cette séance, le Congrès a voté les vœux suivants
A la suite des rapports de M. Le Gendre et de M. Méry :
1° Le Congrès renouvelle le vœu exprimé par la Ligue d'hygièn scolaire, qu'il soit procédé dans le plus bref délai possible à l'org nisation complète du service de l'inspection médicale des écoles pr maires conformément à la loi de 1886.
Cette organisation devra comporter l'examen médical individu des élèves à l'entrée à l'école avec la constitution d'un livret o fiche sanitaire et l'exécution de toutes les mesures destinées assurer la culture physique de l'enfant.
2° Le Congrès émet le vœu que l'enseignement de l'hygiène sco laire soit donné dans les facultés de médecine et que les places d médecins inspecteurs des écoles soient réservées de préférence au médecins possédant des notions d'hygiène scolaire.
A la suite de la communication de Mme Kergomard, faite le len demain, il a été décidé que l'organisation de l'inspection médical devrait s'étendre aux écoles maternelles.
A la suite de la communication de M. le Dr Jeanne sur le ne toyage des écoles, le vœu suivant a été annexé aux précédents :
« Le Congrès d'hygiène scolaire émet le vœu que l'organisatio départementale de l'inspection médicale vienne au plus tôt fair profiter les écoles primaires des mesures de sauvegarde prévue par l'article 1er de la loi sur la santé publique, et placer les dé penses résultant de ces mesures sous le bénéfice du $ 2 de l'ar ticle 26 de cette loi. »

(A suivre).

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE NUREMBERG

(4 au 9 Avril 1904).

La lettre suivante a été adressée à un millier de personnes, médecins, universitaires, directeurs de journaux de médecine et de pédagogie :

M.

Un Congrès international d'hygiène scolaire aura lieu à Nuremberg, en 1904, du 4 au 9 avril, pendant la semaine de Pâques. Il est organisé par le *Deutscher Verein für Schulgesundheitspflege*, association qui cherche à obtenir dans les écoles, en Allemagne, des améliorations de l'hygiène physique et intellectuelle presque identiques à celles que revendique en France la Ligue des médecins et des familles.

Toutes les nations du monde civilisé y seront représentées, et, comme vous pourrez le voir dans la circulaire que nous vous communiquons, de hautes autorités médicales et scientifiques ont patronné ce Congrès dans les divers pays.

En France, un Comité s'est formé dans le but d'obtenir la participation, non seulement d'un grand nombre de personnes, mais aussi d'un grand nombre de personnages d'une autorité reconnue en matière d'hygiène générale, de pédologie ou de pédagogie.

Ce Comité est constitué de la façon suivante :

PRÉSIDENT : *M. le Dr Le Gendre*, Médecin des Hôpitaux de Paris, Président de la L. M. F. ;

M. Rabier, Directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique ;

M. Bédorez, Directeur de l'Enseignement primaire de Paris et du département de la Seine ;

M. le Dr Chantemesse, Professeur à la Faculté de médecine, Inspecteur général des services sanitaires ;

M. le Dr Brissaud, Professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de Paris ;

M. G. Dumesnil, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble ;

M. Chabot, Professeur de la science de l'éducation à la Faculté des lettres de Lyon ;

sait, peu développée. Il serait donc beaucoup plus prudent de faire exécuter ces travaux par des personnes rétribuées à cet effet.

M. le Dr Jeanne dit que l'on trouverait dans les prescriptions de la loi sur la santé publique de 1902 des dispositions applicables à la propreté des écoles. Cette loi force en effet les communes à assurer la salubrité des endroits publics et à procéder à l'évacuation des matières usées susceptibles de devenir nuisibles. Les écoles ne sont-elles pas des endroits publics, les poussières, et les détritus qui s'y accumulent ne sont-ils pas assimilables à des matières usées susceptibles de devenir nuisibles?

M. Jules Gautier pense que les Préfets ne peuvent pas s'appuyer sur la loi de 1902 pour imposer aux communes le balayage et le nettoyage des locaux scolaires.

Au cours de cette séance, le Congrès a voté les vœux suivants : A la suite des rapports de M. Le Gendre et de M. Méry :

1° Le Congrès renouvelle le vœu exprimé par la Ligue d'hygiène scolaire, qu'il soit procédé dans le plus bref délai possible à l'organisation complète du service de l'inspection médicale des écoles primaires conformément à la loi de 1886.

Cette organisation devra comporter l'examen médical individuel des élèves à l'entrée à l'école avec la constitution d'un livret ou fiche sanitaire et l'exécution de toutes les mesures destinées à assurer la culture physique de l'enfant.

2° Le Congrès émet le vœu que l'enseignement de l'hygiène scolaire soit donné dans les facultés de médecine et que les places de médecins inspecteurs des écoles soient réservées de préférence aux médecins possédant des notions d'hygiène scolaire.

A la suite de la communication de Mme Kergomard, faite le lendemain, il a été décidé que l'organisation de l'inspection médicale, devrait s'étendre aux écoles maternelles.

A la suite de la communication de M. le Dr Jeanne sur le nettoyage des écoles, le vœu suivant a été annexé aux précédents :

« Le Congrès d'hygiène scolaire émet le vœu que l'organisation départementale de l'inspection médicale vienne au plus tôt faire profiter les écoles primaires des mesures de sauvegarde prévues par l'article 1er de la loi sur la santé publique, et placer les dépenses résultant de ces mesures sous le bénéfice du § 2 de l'article 26 de cette loi. »

(*A suivre*).

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE NUREMBERG

(4 au 9 Avril 1904).

La lettre suivante a été adressée à un millier de personnes, médecins, universitaires, directeurs de journaux de médecine et de pédagogie :

M.

Un Congrès international d'hygiène scolaire aura lieu à Nuremberg, en 1904, du 4 au 9 avril, pendant la semaine de Pâques. Il est organisé par le *Deutscher Verein für Schulgesundheitspflege*, association qui cherche à obtenir dans les écoles, en Allemagne, des améliorations de l'hygiène physique et intellectuelle presque identiques à celles que revendique en France la Ligue des médecins et des familles.

Toutes les nations du monde civilisé y seront représentées, et, comme vous pourrez le voir dans la circulaire que nous vous communiquons, de hautes autorités médicales et scientifiques ont patronné ce Congrès dans les divers pays.

En France, un Comité s'est formé dans le but d'obtenir la participation, non seulement d'un grand nombre de personnes, mais aussi d'un grand nombre de personnages d'une autorité reconnue en matière d'hygiène générale, de pédologie ou de pédagogie.

Ce Comité est constitué de la façon suivante :

Président : *M. le Dr Le Gendre*, Médecin des Hôpitaux de Paris, Président de la L. M. F. ;

M. Rabier, Directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique ;

M. Bédorez, Directeur de l'Enseignement primaire de Paris et du département de la Seine ;

M. le Dr Chantemesse, Professeur à la Faculté de médecine, Inspecteur général des services sanitaires ;

M. le Dr Brissaud, Professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de Paris ;

M. G. Dumesnil, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble ;

M. Chabot, Professeur de la science de l'éducation à la Faculté des lettres de Lyon ;

M. le Dr Gilbert Ballet, Professeur agrégé, médecin des Hôpitaux de Paris;

M. le Dr M. Letulle, Professeur agrégé, médecin des Hôpitaux de Paris;

M. Fuster, du Musée social.

Secrétaire général : M. le Dr Albert Mathieu, Médecin des Hôpitaux de Paris, Secrétaire général de la L. M. F.

Secrétaire général adjoint : M. le Dr J.-Ch. Roux, ancien interne des Hôpitaux de Paris, secrétaire général adjoint de la L. M. F.

Au nom de ce Comité, nous vous adressons un pressant appel et vous prions instamment d'adhérer au Congrès de Nuremberg, d'y venir personnellement et d'y apporter votre collaboration effective en participant, par une ou plusieurs communications, aux travaux des sections dont vous trouverez l'énumération dans la circulaire émanée du Comité général allemand.

Laissez-nous espérer, M   , que vous ferez tout votre possible pour que la France soit dignement représentée au Congrès de Nuremberg, et pour y prendre vous-même une part active.

Veuillez agréer, M   , l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

Au nom du Comité français :

Dr A. MATHIEU. Dr P. LE GENDRE. Dr J.CH. ROUX.

Les demandes de renseignements et les avis d'adhésion et de communication doivent être adressés à M. le Dr J.-Ch. Roux, 46, rue de Grenelle.

Le prix de la cotisation (25 francs) sera payé *seulement* par les personnes qui se rendront à Nuremberg et par celles qui désireront recevoir les comptes rendus des travaux du Congrès. Il ne le sera pas par celles qui se contenteront d'envoyer une adhésion morale.

CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE BONN

Comme le savent les lecteurs de l'*Hygiène scolaire*, le *Deutscher Verein für Schulgesundheitspflege* a tenu son Assemblée générale à Bonn les 2 et 3 juin 1903. Au cours de cette réunion, il a été lu des rapports sur des questions importantes, et ces rapports ont donné lieu à des discussions intéressantes toujours, animées quelquefois.

Nous croyons bon de rendre compte ici de ce Congrès en donnant aux sujets traités tout le développement qu'ils nous paraissent mériter. Les desiderata de l'*Hygiène scolaire* sont à peu près les mêmes en Allemagne qu'en France; il est utile pour nous de savoir quelles améliorations réclament nos voisins et par quelle voie ils se proposent de les obtenir.

Répartition des heures de travail scolaire. — Classes de l'après-midi. — Le Dr RENSBURG, d'Elberfeld, avait été chargé de faire un rapport sur la question si importante de la durée des heures de classe et de leur répartition; il devait particulièrement discuter l'opportunité et la nature de l'enseignement de l'après-midi. Il s'est acquitté de sa tâche avec distinction.

Il affirme tout d'abord que les médecins observent souvent chez les écoliers des états morbides causés par la scolarité qui disparaissent dès que l'école est supprimée. Il fait remarquer, avec raison, que la pathologie scolaire n'est pas la même aux différents âges et il déclare que l'attention et la surveillance du médecin doivent surtout porter sur les classes peuplées de jeunes enfants : les écoles primaires et les basses classes des établissements d'enseignement secondaire. (Cela est vrai, sans doute, à certains points de vue; mais nous sommes d'avis que bien des réformes utiles seraient à faire dans les classes les plus élevées. Pour les écoliers les plus âgés, si l'absence de vie au grand air et d'exercice persiste pour eux comme pour les plus jeunes, il se surajoute souvent un élément de surmenage intellectuel et de mauvaise hygiène cérébrale qui peut avoir pour la santé des conséquences graves et indélébiles.)

Pour les écoles primaires, la durée de l'enseignement ne devrait pas dépasser 3 à 4 heures; il ne devrait pas dépasser 5 heures par jour dans les classes inférieures des écoles d'enseignement secondaire.

L'enseignement pour les jeunes enfants devrait être donné par un seul professeur et les séances d'enseignement ne devraient pas dépasser une demi-heure. A chaque séance, on s'occuperait d'une matière différente. Pour les classes plus élevées, la durée des

séances d'enseignement serait de 45 minutes. Il n'y aurait pas d'inconvénient sérieux à élever davantage la durée de l'enseignement quotidien pour des jeunes gens de 15 à 16 ans.

Pour permettre cette restriction des heures d'enseignement, il faudrait limiter à 30 par semaine le nombre des heures de classe.

Du reste, on pourrait s'inspirer des circonstances et ne pas imposer partout la même réglementation.

Faut-il adopter l'enseignement unique du matin ou l'enseignement divisé, avec classes le matin et l'après-midi ? Le rapporteur n'a pas, à ce sujet, d'opinion définitive et intransigeante. En tout cas, jamais il ne devrait y avoir plus de 5 heures de classe le matin. Dès qu'on atteint 6 heures, les élèves sont fatigués, ils n'ont pas d'appétit au repas de midi. (Cinq heures de classe avant le deuxième déjeuner! Cela paraît énorme et ne serait pas réalisable avec la façon dont sont comprises les classes en France, surtout pour les divisions supérieures des lycées.)

Le Dr Rensburg ne voit aucune raison de rejeter complètement l'enseignement de l'après-midi, à condition qu'il soit laissé un temps de repos suffisant entre le repas de midi et la première classe du soir.

Il est du reste difficile de charger beaucoup la matinée pour décharger l'après-midi avec la façon dont sont distribués les repas en Allemagne. Mieux vaudrait, à ce point de vue adopter les habitudes anglaises; c'est-à-dire faire un véritable petit repas le matin, à midi, un repas léger avec un plat froid, du pain, du beurre, des pommes de terre, et vers 6 heures 1/2 à 7 heures, le soir, le repas le plus important de la journée. Il peut être fait une légère collation dans la matinée entre le premier déjeuner, s'il a été fait de très bonne heure et le repas de midi. Le premier déjeuner fournirait des provisions nutritives pour la matinée et permettrait de diminuer l'importance du repas de midi. Il serait possible alors de reprendre le travail intellectuel plus tôt, avec un moindre inconvénient. Pourrait-on amener par l'école les familles à réformer la répartition de leur alimentation dans la journée ? Il est permis d'en douter, quelles que soient du reste la valeur des raisons invoquées en faveur du système anglais.

Un repos de trois heures au moins devrait exister entre les classes du matin et celles du soir, et l'on devrait consacrer celles-ci à l'enseignement des matières qui demandent le minimum de travail intellectuel, qui sont le moins fatigantes. On n'oublierait pas non plus que la gymnastique intensive devient une cause de fatigue physique qui se surajoute à la fatigue intellectuelle, bien loin de la faire disparaître.

Comment distinguer les matières les plus fatigantes ? Nos lec-

teurs sont au courant des méthodes employées pour trancher cette intéressante question. Du reste, il conviendrait, estime avec raison le rapporteur, de laisser une assez large latitude aux pédagogues pour la rédaction des programmes, et aux professeurs pour leur mise à exécution. Il serait bon de pouvoir tenir compte des aptitudes différentes des élèves.

Quelle somme de travail à la maison pourrait être imposée ? Pour les divisions inférieures, on pourrait admettre un sixième de la durée de la classe, c'est-à-dire une demi-heure; pour les divisions moyennes un tiers du temps de la classe, c'est-à-dire 1 heure et 1/2 et pour les divisions supérieures la moitié de la durée de la classe, soit 2 heures à 2 heures 1/2.

(Ces chiffres nous paraissent acceptables, ils porteraient en effet à 3 heures 1/2 environ la somme totale du travail des enfants de 7 à 10 ans, à 6 heures et 1/2 le travail scolaire total des enfants de 10 à 14 ans, et à 7 heures à 7 heures 1/2 celui des élèves de 14 à 18 ans.)

Il n'a pas échappé au rapporteur que la diminution des heures de travail qu'il réclame nécessiterait un remaniement des programmes d'étude; c'est la conclusion à laquelle sont du reste amenés tous ceux qui veulent obtenir une réforme physiologique de l'hygiène scolaire. Pour cela — encore une conclusion qui s'impose — la collaboration des médecins et des pédagogues est absolument indispensable.

Dans la discussion qui a suivi, le Prof. *Griesbach* a tout d'abord défendu sa méthode de mensuration de la fatigue scolaire contre les attaques dirigées contre elle. Elle n'est pas entamée par les objections de Gineff, de Leube et Germain. Les recherches de ces auteurs ont été faites avec une instrumentation défectueuse, sur un nombre de personnes trop restreint ou encore dans les laboratoires, qui sont un mauvais milieu pour des recherches de ce genre. Lui aussi, il se déclare partisan du travail du matin; lui aussi, il estime que le plan d'études doit être modifié, et qu'on doit restreindre à la fois les visées et les matières de l'enseignement *(den Lehrstoff und den Lehrziel)*. C'est ainsi qu'on fait trop de philologie ancienne dans les gymnases, trop de mathématiques et d'enseignement technique dans les *Realschulen*. L'école doit avant tout donner une instruction générale.

M. *Hintzmann*, d'Elberfeld a, depuis 4 ans, établi dans l'école qu'il dirige un enseignement consistant en 5 classes de 45 minutes dans la matinée, et il en a obtenu de très bons résultats: les enfants sont mieux portants, ils travaillent mieux; leur croissance est très satisfaisante.

Le Prof. *Reinmüller* déclare également que le système d'enseignement d'une seule tenue, le matin, a donné de très bons résultats à Hambourg.

Le Dr *Wehran* dit qu'il est plus facile d'appliquer aux classes inférieures qu'aux classes élevées les demandes formulées par le rapporteur. Cela s'est fait facilement à Hanovre. Il n'est pas possible pour les classes plus élevées de ne placer l'après-midi que des leçons de dessin et de gymnastique.

Heure de début des classes, durée du sommeil, récréation en plein air. — Le Dr Rey, d'Aix-la-Chapelle, termine son rapport par les conclusions suivantes :

1° Il faut laisser aux autorités scolaires le soin de déterminer l'heure à laquelle doivent commencer les classes du matin dans les écoles secondaires ; elle règleront ces heures après entente avec les parents et d'après les convenances locales.

2° L'enseignement de l'après-midi, quand il sera indispensable, ne commencera pas avant 3 heures.

3° Dans toutes les classes, entre chaque séance d'enseignement, il y aura un repos de 45 minutes. Cette pause, même dans les classes supérieures, sera consacrée au jeu libre au grand air, ou dans des halls couverts.

4° Dans les nouveaux bâtiments scolaires, on ne devra pas oublier à l'avenir les installations de bains. Elles devront autant que possible être établies dans les écoles de construction ancienne.

5° L'année scolaire doit se terminer à l'époque des vacances de l'été. Les grandes vacances doivent avoir lieu pendant les deux mois les moins utilisables pour le travail scolaire, en juillet et août.

6° Le soin de veiller à la santé des élèves incombe pour la plus grande part aux parents (1).

Sans l'aide des parents, l'école est impuissante. Il y a donc intérêt à fonder, dans les grandes villes, des associations entre les parents, les bienfaiteurs des écoles et les membres du corps enseignant. Il importe d'établir un trait d'union entre l'école et la maison. Grâce à cette collaboration, on pourra améliorer et maintenir la bonne santé intellectuelle et physique des élèves les plus âgés.

Dans ces réunions, on pourra s'entretenir de l'heure du commencement des classes et de toutes les dispositions dépendant des autorités locales. Celles-ci, dans leurs décisions, pourront tenir compte des vœux des parents.

Des conférences pourront être faites au cours de ces assemblées,

(1) Il n'est pas question ici des internats.

par des médecins, sur l'hygiène scolaire, la division du travail, le surmenage scolaire, le repos nécessaire, les dangers de l'alcool, etc.

Grâce à elles, on pourra plus facilement obtenir des autorités les emplacements nécessaires pour les jeux de grand air, les installations de bains etc.

A propos de cette communication, le Directeur *Beyer* a rendu compte d'une façon fort intéressante de ce qui a été fait à Leipzig pour organiser les occupations des enfants pendant les vacances et les rendre à la fois utiles à leur santé et à leur développement intellectuel. Grâce aux ressources fournies par une association libre de personnes de la ville, on s'est préoccupé avant tout de créer des exercices et des distractions au grand air. Des promenades avaient lieu tous les deux jours dans les environs de la ville; le jour intercalaire il était donné des bains. Certaines excursions duraient 2 ou 3 jours. Les enfants étaient dirigés par leurs maîtres ou par des personnes de bonne volonté et on s'efforçait de les instruire en leur faisant visiter des régions intéressantes, des monuments, des établissements industriels, etc. Les enfants devaient autant que possible se suffire à eux-mêmes, et dépenser le moins possible; quelques-uns s'en tiraient avec 15 pfennig par jour.

On avait aussi organisé des travaux de jardinage.

A la fin des vacances, une petite fête champêtre réunissait tous les élèves.

Le succès a été très grand, 250 enfants ont participé à ces réunions de vacances organisées en 1900 et 650 en 1903.

Une organisation semblable existe à Hambourg. A Essen aussi, grâce surtout à la générosité de la ville et du célèbre industriel Krupp. De plus, dans cette dernière ville, il existe des réunions de parents auxquels sont faites des conférences d'hygiène scolaire.

La scoliose et l'école. — La mauvaise tenue dans laquelle s'immobilisent pendant de longues heures les élèves des écoles est une cause puissante de déformation de la colonne vertébrale; le Dr *Petersen*, de Bonn, avait été chargé d'un rapport sur cette question d'un si grand intérêt pratique.

La fréquence de la déviation de la colonne vertébrale serait très grande dans certaines villes d'Allemagne. Krug l'a trouvée 2 fois sur 4, et Dobga, dans les écoles de Leipzig, 31 fois pour 100 chez les garçons et 68 fois chez les filles.

L'école, qui joue un si grand rôle dans la genèse de la scoliose, a le devoir pressant d'en empêcher la production, de la reconnaître de bonne heure et de la traiter.

1° Pour en empêcher la production, il faut combattre les consé-

quences de la station assise trop prolongée par une gymnastique appropriée, des jeux de grand air et des promenades.

2° Pour la découvrir, il faut examiner les enfants à leur entrée à l'école, et ensuite, au moins une fois par an.

3° Pour la soigner, il faut organiser des exercices spéciaux de gymnastique orthopédique.

Ces exercices devraient être obligatoires pour les enfants dès le début de la déviation vertébrale.

Une instruction spéciale, relativement à la scoliose, à ses causes, à sa prophylaxie, à son traitement devrait être donnée aux parents et aux maîtres.

Il conviendrait aussi de former des monitrices, capables de diriger la cure gymnastique des jeunes filles : il suffirait pour cela de 5 à 6 semaines d'un cours spécial.

Il faut s'efforcer d'empêcher le surmenage des jeunes filles tant à l'école qu'à la maison, et pour cela il faut faire l'éducation des parents aussi bien que celle des professeurs.

La gymnastique et le jeu dans les écoles populaires de filles au point de vue de l'hygiène scolaire. — Le D[r] A. SCHMIDT, de Bonn, avait été chargé de faire un rapport sur cette question étroitement liée à la précédente.

En voici les conclusions :

I. *Gymnastique, jeux dans les écoles primaires de filles.*

1° La gymnastique des jeunes filles dans les écoles primaires doit moins se proposer de développer certaines grâces que de viser un but hygiénique.

2° La fréquence très grande des déformations de la colonne vertébrale et de la mauvaise tenue chez nos jeunes filles, de même que la chlorose et l'anémie qui débutent à l'époque de la croissance et augmentent progressivement indiquent nettement quelles sont les nécessités hygiéniques principales de l'éducation des jeunes filles.

3° Des exercices gymnastiques bien réglés (exercices sans agrès, exercices au banc, suspension à l'échelle droite ou horizontale, etc.) doivent fortifier les muscles et le squelette et provoquer leur croissance régulière. On doit surtout se préoccuper d'exercer les muscles de la paroi abdominale et du dos, de façon à obtenir une bonne tenue dans la station debout et un bon fonctionnement de la cage thoracique.

4° Les exercices doivent avoir lieu tous les jours et durer 20 à 30 minutes.

5° Pour le bon développement des appareils circulatoire et respiratoire, et aussi pour stimuler la formation des éléments du sang

›ut utiles les mouvements méthodiques répétés, au grand arche au pas ordinaire ou accéléré, le saut, la course, le lle.

ercices doivent avoir lieu au moins deux heures chaque

s exercices et jeux pendant les périodes de classe, il est ès important pour les jeunes filles des écoles primaires de l'ajouter les jeux de vacances au grand air.

nastique et jeux pour les classes de perfectionnement(pour ntis du commerce, de l'industrie et des divers métiers).

emps d'apprentissage dans les fabriques, dans les profes- nuelles et le commerce, porte précisément sur les années lesquelles se complète le développement d'organes d'une ce capitale pour la vie : le poumon et le cœur.

r que les classes de perfectionnement ne deviennent pas se de danger grave pour la santé d'un grand nombre s, il faut renoncer complètement à leur consacrer les e l'après-midi ou du dimanche qui doivent être des heures

doit chercher à fortifier ces jeunes gens et à favoriser leur ement en instituant à leur usage des exercices gymnastiques, mnastique au grand air, marches, promenades, bains,

s moyens, largement employés, pourront servir à fortifier es laborieuses et à les protéger contre la tuberculose ; de t en entretenant la bonne santé du peuple, on aura un moyen contre l'abus de l'alcool.

tures des rapports des Drs Petersen et Schmidt a appelé xions de la part d'un certain nombre de membres du Con- les ont porté surtout sur la difficulté d'organisation de la ique de prévention ou de traitement des déformations rachi- et des exercices physiques dans les écoles de filles. Pour r ces exercices hygiéniques ou orthopédiques, il faut de des emplacements convenables et des moniteurs. Certaines ssèdent déjà une organisation ou un noyau d'organisation. ulté serait surtout de trouver des moniteurs pour les écoles . Des monitrices vaudraient mieux ; mais il faudrait les (Dans les écoles communales de la ville de Paris, il existe s de gymnastique que suivent avec une grande bonne volonté e de jeunes institutrices ; il serait facile de leur donner ns élémentaires relativement à la scoliose, à sa prévention traitement.)

eignement de l'hygiène à l'école. — Le Prof. Finkler, de

Bonn, avait accepté de tracer le plan général de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles. Personne ne peut douter de l'intérêt considérable qu'il y a à donner aux enfants, qui demain seront des hommes, des notions élémentaires d'hygiène. On peut dire même que l'Etat et les corps enseignants ont le devoir étroit et impérieux de donner ces notions à tous leurs élèves. Toutefois, cet enseignement présente de réelles difficultés ; car l'hygiène n'est en réalité que l'adaptation, la mise en pratique de notions scientifiques complexes empruntées aux domaines de l'histoire naturelle, de la chimie et de la physique biologique, de la physiologie et de la pathologie. Comment donner à des élèves et des jeunes gens d'une instruction élémentaire des données claires et précices sur une science en elle-même si complexe? Où prendre son point de départ? Sous quelle forme rédiger les manuels scolaires ?

Le Prof. Finkler rejette l'idée d'un catéchisme destiné à être appris par cœur. Il pense que le mieux est de faire l'exposé des éléments qui, en dehors du corps humain, peuvent menacer la santé. On trouvera facilement ainsi l'occasion d'exposer le rôle si important que la science moderne attribue aux microorganismes dans la genèse des maladies. On étudiera de cette façon l'air et l'eau. Un chapitre important sera consacré à l'alimentation, à la ration alimentaire, aux aliments utiles et nuisibles.

L'enseignement de l'hygiène ne devrait du reste pas être seulement un enseignement direct, mais aussi un enseignement indirect. Toutes les occasions devraient être saisies de faire pénétrer et d'implanter dans l'esprit des élèves des idées exactes sur l'hygiène. Ces occasions se présenteraient à propos de leçons de choses, d'histoire naturelle, de chimie, de physique, de physiologie élémentaire, à propos même de l'enseignement de l'arithmétique. On pourrait tout aussi bien faire faire des problèmes sur la ventilation, la quantité du cube d'air nécessaire, que sur les alliages ou les mélanges.

Par qui serait donné l'enseignement de l'hygiène ? Le Prof. Finkler préférerait que ce fût par les maîtres ordinaires ; mais ces maîtres eux-mêmes, il faudrait les former. De là la nécessité d'introduire l'hygiène parmi les matières d'enseignement dans les écoles normales.

Toutefois, en Allemagne comme en France, dès qu'on veut soit augmenter la durée du temps consacré à l'éducation physique, au repos, au travail manuel, soit introduire l'étude d'une matière aussi importante que l'hygiène, on se heurte à cette même difficulté que les programmes sont déjà surchargés, que le temps pour les épuiser fait déjà défaut. D'où la nécessité de rogner et de remanier les programmes actuels. M. *Dörr* verrait volontiers diminuer le temps consacré aux langues vivantes et augmenter le nombre des heures

ttribuées à l'enseignement des sciences naturelles. Des notions un eu plus approfondies de biologie seraient une base excellente à enseignement de l'hygiène.

Au nom de la Société allemande de préservation contre les maladies énériennes, le Prof. *Flesch* a demandé l'enseignement dans les coles de l'hygiène sexuelle ; cette proposition, si elle a trouvé uelques défenseurs, a aussi trouvé des adversaires. On devine pouruoi. Certains, en Allemagne comme en France, craignent que cet nseignement ne déflore l'esprit des enfants et n'aille précisément ontre son but en éveillant la curiosité des élèves sur des sujets uxquels ils doivent rester étrangers. Pour eux, l'ignorance du anger serait préférable encore.

L'enseignement de l'hygiène sexuelle devient plus délicat encore orsqu'il s'agit des jeunes filles. Le Dr *Wehrhahn*, de Hanovre, ense que cet enseignement ne pourrait pas, en tout cas, être donné ar des hommes ; il ne pourrait l'être que par des maîtresses. Mieux audrait encore qu'il le fût par les mères elles-mêmes et pas trop ôt. La question serait donc d'instruire les mères.

L'éducation allemande et l'éducation anglaise considérées u point de vue de l'hygiène. — M. Pabst, directeur d'une école ormale à Leipzig, a prononcé un chaud plaidoyer en faveur de 'éducation anglaise et soutenu les idées défendues en France par M. Demolins, idées mises en pratique dans l'école qu'il dirige et ans un certain nombre d'écoles analogues.

Il a terminé son rapport — « peut-être un peu trop anglais de couleur », dit le Prof. Griesbach — par les propositions suivantes :

L'éducation anglaise est supérieure à l'éducation allemande au oint de vue hygiénique.

Elle est supérieure : *a*) par son organisation matérielle, l'ordonnance scolaire et la discipline ; *b*) par la répartition des heures de travail, des récréations et des vacances ; *c*) par le choix des matières d'enseignement (enseignement pratique et expérimental des sciences naturelles, enseignement élémentaire, enseignement manuel, enseignement du dessin, etc.) ; *d*) par le soin apporté aux jeux de sport et aux exercices physiques.

L'école et l'habillement. — Voici les conclusions des rapports du Dr P. Selten, de Sollingen, sur ce sujet :

1° L'école a le devoir de combattre les fautes d'hygiène commises dans la façon de s'habiller, elle ne doit pas seulement s'occuper de a propreté des vêtements, mais de leur constitution.

2° Comme particulièrement nuisibles, on doit à l'heure actuelle

signaler surtout, les souliers (trop étroits), les cols (qui gêr
circulation du sang dans la tête), le corset et les vêtemen
serrés.

3° Comme moyen de combattre les fautes commises,
dispose des moyens suivants : enseignements, inspections, usa
bains, punitions scolaires, exemple donné par les maîtres.

Les jeux à l'usage des jeunes gens et du peuple. — Da
rapport M. J. Endris, directeur d'école à Rüdesheim, a en
le but, la modalité, la mise en œuvre des jeux destinés à am
le développement physique des jeunes gens, surtout dans la
ouvrière. Voici les conclusions de ce travail :

1° La Société allemande pour l'hygiène scolaire, considère c
très désirable l'organisation aussi large que possible de jeu
la jeunesse et les adultes. Leur portée pour l'éducation phy
intellectuelle et morale est, en effet, considérable.

2° Parmi les jeux sportifs, il ne faut retenir que ceux qu
susceptibles d'exciter le développement de la vigueur corpor
mentale.

3° On doit s'efforcer d'obtenir que tous les écoliers partici
ces jeux, qui devront être méthodiquement organisés et co
par des personnes compétentes.

4° Il est indispensable d'avoir des emplacements conve
pour ces jeux.

5° Pour le développement et la mise en œuvre de ces jeux
nécessaire de restreindre l'enseignement de l'après-midi. La
nastique doit être rendue obligatoire pour les filles. Il convi
provoquer la formation de sociétés de jeux populaires indépen
ou annexées à des sociétés déjà existantes.

Avant de se séparer, l'Assemblée générale de la Société alle
pour l'hygiène scolaire a adressé les vœux suivants aux mini
de tous les États allemands :

a) Que la gymnastique soit rendue obligatoire pour tout
écoles de filles, y compris les écoles primaires ;

b) Que dans tous les établissements scolaires, quelques h
soient consacrées aux jeux de grand air chaque semaine, e
pour cela, dans la mesure du possible, le travail de l'aprè
soit restreint, de façon à rendre libres certaines après-midi.

Albert Mathie

SEANCE DU COMITÉ PROVISOIRE DE LA L. M. F.
(**12 octobre 1903**.)

Présents : MM. Le Gendre, A. Mathieu, F. Puaux, Siredey, Roux, Mme Macaigne, Mme Moll-Weiss, MM. de Fleury, Méry, X. Léon, Bocquillon, Gory, J.-Ch. Roux, Brocard, G. Ballet, Gatineau, Guinon, Burnet.

Excusés : Mme Thomas, MM. Lanson, Triboulet.

M. Le Gendre, président, expose ce qui a été fait pendant les vacances.

Le ministre de l'Instruction publique a très bien accueilli la démarche faite auprès de lui par la Ligue; il se fera représenter au Congrès de l'Hygiène scolaire.

M. Le Gendre annonce que le Congrès s'ouvrira le 1er novembre à la Faculté de médecine; il aura lieu dans l'amphithéâtre Cruveilhier et dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Les principaux rapporteurs auront chacun un « argumentateur » : M. Brocard pour M. Le Gendre (rôle du médecin scolaire); M. de Fleury pour M. Marcheix; M. Gory pour M. Doléris.

Le programme des trois séances du Congrès est arrêté.

Sur une observation de M. F. Puaux, il est déclaré que le Congrès pourra émettre des vœux.

M. Le Gendre. — Les organisateurs du congrès de Nuremberg demandent que notre Ligue désigne incessamment son représentant. Il est désirable que nous soyons représentés par la personnalité la plus marquante possible.

On nous proposait de traiter ce sujet : » De l'utilité des congrès internationaux ». Nous pensons que ce sujet revient naturellement aux promoteurs de ce congrès international.

M. A. Mathieu veut bien se charger, pour ce congrès, d'un rapport sur l'Internat en France.

M. Ballet parle de la conférence publique qu'il s'est chargé de faire à la Sorbonne. Doit-on l'insérer dans une série, celle des conférences des Amis de l'Université ? Doit-on la faire hors série? Pouvons-nous espérer attirer, par notre notoriété, un assez grand public ? On concilierait les deux solutions si l'on obtenait une des conférences *supplémentaires* que la Société ajoute à la série ordinaire : solution d'autant plus naturelle et désirable qu'il nous est difficile d'aller offrir notre programme et notre sujet aux conférenciers, en nombre défini, que désigne chaque Faculté.

Étant donné le nombre des membres de notre Ligue résidant à

Paris, et la distribution de cartes qui peut être faite, nous pouvons espérer un auditoire assez nombreux. Cette conférence est notre premier acte public après le Congrès : elle doit réussir.

Le mois de février serait une époque favorable, à la condition d'éviter le congé des jours gras.

Au sujet de l'échange du *Bulletin*, M. Le Gendre fait observer que nous ne faisons encore l'échange qu'avec l'étranger (Allemagne, Suisse, Hollande) : ce sont des échanges qui nous sont demandés. Ne pouvons-nous demander l'échange avec des revues telles que la *Revue pédagogique* et la revue *Après l'Ecole* (éditée par J. Cornély). (*Approuvé.*)

Mme Mol-Weiss pense que nous pourrions avoir une rubrique « Congrès pour l'Hygiène scolaire » dans les principaux journaux pédagogiques ; elle s'offre à la proposer au *Manuel général* (édité chez Hachette). Il suffirait de notes courtes, claires, sur les points les plus intéressants de nos travaux.

Accepté avec empressement.

M. Le Gendre fait un pressant appel à l'initiative de ses collègues. Des entreprises pareilles à la nôtre ont déjà été tentées et ont échoué ; la bonne volonté, la conviction, ne font défaut à personne ; mais il ne faut pas craindre ni ménager les petites démarches, les petites sollicitations, les petites dépenses de temps en lesquelles consiste la propagande personnelle. Il faut que chacun fasse de la propagande autour de soi, que chacun s'intéresse activement au *Bulletin*. Sinon ceux qui sont nominalement chargés du travail s'useront.

Les parents, en matière d'hygiène scolaire, sont en général d'une étrange indifférence ; tous les médecins d'enfants s'en rendent compte. Ne voit-on pas des parents retirer leur fils du collège Stanislas parce qu'il n'y a plus de concours général ? C'est là l'état d'esprit, l'inertie contre laquelle nous avons à lutter.

Du côté des instituteurs, si l'on en croit certains témoignages, nous ne trouverions pas de nombreux adhérents. Non pas que leur esprit ne soit le plus ouvert et même le plus gagné d'avance ; mais beaucoup sont découragés, sceptiques sur les nouvelles tentatives, *pauvres*. Il y a de la tristesse à constater ces peines morales qui créent, si l'on peut dire, la moins responsable des résistances.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire de la séance : Etienne Burnet.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Médecin et l'Éducation

Par le Docteur Louis LEPLAT (1)

rai pas la prétention de rappeler aux lecteurs de ce *Bulle-*
ue pensaient Platon, Aristote, Plutarque, Montaigne, etc.,
ence du corps sur l'esprit. Mais comment résister au plai-
épéter encore une fois les excellents préceptes du joyeux
Meudon, du professeur de la Faculté de médecine de Mont-
Quelle verve et aussi quelle précision, quel bon sens ! Com-
aque génération oublie-t-elle que l'abus des vers latins ou
e quel autre abus *ejusdem farinæ* rend ses chers fils fous,
it resveux et rassotés ? Pourquoi ne laisse-t-on pas à nos
le loisir de se gambayer parmi le lit quelque temps pour
sbaudir leurs esprits animaux et pourquoi, comme Pono-
e pas leur rappeler d'aller régulièrement ès lieux secrets
re excrétion des digestions naturelles ? Pourquoi enfin, après
ne pas les frotter, nettoyer et refraischir d'habillement ?
on me pardonne d'insister, ce ne sont pas des détails si bas
gaires ; dans bien des écoles étrangères, l'on ne pourrait
r les élèves ne changeant pas de costumes après les jeux et
raint pas non plus d'afficher à la place *ad hoc* l'invitation
plir régulièrement certaines fonctions.
urs on a créé depuis quelques années, en France, des écoles
'initiative privée qui commencent à être connues du public,
iène vraiment élémentaire de Rabelais et les principes d'hy-
ysique et intellectuelle soutenus par la Ligue sont mis en
. Ces écoles, sans aucun lien entre elles sont dans l'ordre
fondation : l'école des Roches, à Verneuil (Oise), 1899 ; l'école
-de-France, à Liancourt (Oise), 1901 ; l'école de l'Esterel, à
1901 ; le collège de Normandie, à Clères (Seine-Inférieure),
école du Sud-Est, à Boisfranc (Rhône), 1902 ; et l'école Mo-
Meulan, 1903. D'autres encore vont s'ouvrir.
déjà possible de montrer quelques résultats intéressants par
ment de statistique recueillie dans l'école de Liancourt. Il
pérer que des statistiques du même genre pourront bientôt être

e de doctorat en médecine, Paris 1903. — L'analyse suivante est due à l'au-
ême.

relevées dans ces diverses écoles, et il sera intéressant de comp rer ces chiffres avec ceux des lycées où, si une des dernières circulair ministérielles ne reste pas lettre morte dans ces grands interna compliqués, l'on doit inscrire tous les trois mois la mensuration d élèves.

Voici d'abord brièvement les améliorations apportées dans le r gime de cette nouvelle école. Elle est en pleine campagne. Les él ves ont plus de liberté de mouvement, ils ne sont pas entassés l uns sur les autres; les jeux obligatoires et organisés n'ont li qu'une heure après le repas du milieu du jour. Quand l'élève joue pas, il fait de la menuiserie, du jardinage, de la vannerie bien se promène si son temps est libre, depuis le grand déjeun jusqu'à quatre heures. Bien entendu, l'eau n'est pas épargnée; ch que jour après les jeux, l'élève prend un bain-douche tiède ou u douche froide suivant sa force et son tempérament. Beaucoup s'h bituent aussi à la courte ablution froide du matin. Voilà pour l'am lioration de l'hygiène physique.

L'hygiène intellectuelle bénéficie surtout de ce grand repos milieu de la journée, du petit nombre d'élèves par classe, de courte durée des classes et enfin de la réduction des heures de tr vail intellectuel dans la limite prévue (et ici réellement exécuté par les dernières instructions ministérielles. Et ce qui facili essentiellement la mise en pratique de cette nouvelle hygiène in tellectuelle, c'est le principe même sur lequel repose l'organisatio de l'école : des petits groupes d'élèves à la campagne. L'espace ave un minimum de dangers et de tentations, par conséquent la libert d'allure, voilà ce qui permet de ne pas accumuler les heures d claustration qui favorisent la surveillance et dégagent la respon sabilité des professeurs.

Que peuvent donc apprendre les chiffres ? D'abord, sur soixante-dix élèves examinés, il y avait :

29 normaux;
28 faibles physiquement ou nerveux;
5 obèses;
8 faibles à la fois physiquement et intellectuellement.

Par faibles physiquement il faut entendre ceux qui, par la taille le poids, le rapport des poids taille et périmètre thoracique, sont au dessous de la moyenne. Les faibles intellectuellement ont en plus d'un développement lent ou pénible une impuissance de mémoire et surtout d'attention ; les vingt-huit autres sont le plus souvent de enfants délicats, mais bien doués, fins et vifs. Voici comment o peut interpéter cette très forte proportion d'anormaux : naturelle

elle n'indique pas la proportion très exacte de tous les étaents d'enseignement secondaire, car la situation de l'école ampagne attire les faibles; cependant le prix de pension irement élevé a écarté beaucoup de familles de la petite oisie des villes qui fait le fond de la clientèle de l'enseignesecondaire et qui est souvent dans de mauvaises conditions ne et de santé. Pour ma part, je me rappelle nettement ip de mes camarades de lycée dans ce cas.

re part, ces écoles nouvelles n'ont pas été fondées pour atle but précis de l'amélioration physique et intellectuelle; llentes mesures d'hygiène n'ont été qu'un des moyens de la qu'on se proposait comme but, et cette réforme était le dément de l'initiative individuelle, la formation de la person'apprentissage de l'indépendance. Qu'on se rappelle aussi, remière école de ce genre a été ouverte pour ainsi dire spiration du fameux pamphlet : « A quoi tient la supériorité lo-Saxons ». Il ne serait peut-être pas exagéré de conclure s les écoles secondaires, d'où venaient ces élèves examinés, avoir un nombre notable d'enfants déjà faibles qu'affaiblit jour davantage le régime hygiénique de l'internat urbain e.

est le plus frappant, ce sont les résultats obtenus sur les et les nerveux par ce nouveau régime scolaire sans aucun nt médical, sans soins spéciaux, en un mot par un simple l'école et non de sanatorium. Voici quelques chiffres extraits atistique :

— Né en janvier 1886.

	Taille	Poids	Périmètre thoracique
1901.......	1.42	46.500	78
2......... ..	1.50	46.500	77
902.........	1.52	46.500	77
1902.......	1.52	48	78
re 1902.....	1.542	48	»
03	1.545	51.500	78

é et développement tardif.

— Né en mars 1888.

	Taille	Poids	Périmètre thoracique
1902	1.60	56.500	84
2...........	1.63	56	84
902	1.64	52.250	81.5
1902.......	1.65	57.750	86
re 1902.....	1.665	58.500	»
02..........	1.685	59.750	96

Obésité. — Remarquer le mauvais effet des vacances, juillet-
tobre 1902.

N° 26. — Né en août 1890.

	Taille	Poids	Périmètre thorac
	—	—	—
Juin 1902	1.63	53.250	77
Juillet 1902.........	1.63	50.500	75
Octobre 1902.......	1.65	52.250	77
Avril 1903..........	1.67	52	78

Obésité.

Il serait beaucoup trop long de présenter toutes les mensuratio intéressantes. Celles-ci sont typiques. Ces obésités précoces résu tant de troubles de la nutrition et entraînant toutes sortes de déra gements de l'organisme ont été nettement enrayées. Les faibles les nerveux ont regagné du poids, de l'aplomb, et ces qualités q les chiffres ne peuvent rendre, la vivacité, la régularité de l'énerg l'épanouissement bien vite favorisés par un régime naturel simple.

Les Allemands ont publié des statistiques intéressantes au poi de vue du rapport de la morbidité et du travail du matin et du so Il semble difficile de bien définir ce que signifie ce terme de mor dité et surtout de trouver les vraies causes des affections.

J'ai vécu avec les élèves pendant deux ans, pour ainsi parler, n et jour, et j'ai été frappé de la très faible morbidité. Prenant troubles les plus typiques, sur ces soixante-dix observations, je n relevé que sept enfants atteints de conjonctivite chronique ou troubles de la réfraction oculaire ; quatre atteints de maux de tê quant au sommeil, à l'appétit, leur régularité a été surprenante général. Le tableau peut sembler flatté, il ne l'est pas.

On pourrait objecter, ce qui a été souvent fait, que ces nouvell écoles sont des maisons de sport, qu'on n'y travaille pas. Elles o cependant déjà fabriqué des bacheliers comme les autres et a jeux, si injustement appréciés de foot-ball, hockay ou cricket, tro heures seulement sont consacrées par semaine.

Il serait vraiment exagéré de prétendre démontrer scientifiqu ment par quelques chiffres, à la fois l'infériorité hygiénique de l' ducation traditionnelle et les avantages d'une meilleure hygièn néanmoins il ne paraît pas inutile d'illustrer par quelques obse vations médicales exactes ces constatations presque évidentes cependant suivies de si peu de changement.

Il serait également vain dans ce *Bulletin* d'insister sur le rôle q les médecins doivent jouer dans l'accomplissement de ces réforme

Je me permets seulement, ayant gagné quelque expérience dans la fréquentation de ces écoles, d'exprimer le vœu que le médecin se rapproche de plus en plus du professeur pour bien réaliser l'application pratique de ses prescriptions hygiéniques.

En esquissant dans ma thèse un projet du rôle du médecin dans l'éducation des classes dirigeantes, je n'avais, bien entendu, pas d'autre prétention que de laisser dans les archives de notre vieille Faculté une légère trace du soucieux intérêt de la Médecine pour l'éducation en France au xxe siècle.

VARIA

L'Assemblée générale annuelle de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, a eu lieu le dimanche 15 novembre à la Sorbonne, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, assisté de M. Ferdinand Buisson, directeur honoraire de l'enseignement primaire et de M. Bédorez, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine.

MM. les docteurs Le Gendre, Président et J.-Ch. Roux, secrétaire général adjoint de la L. M. F. y représentaient notre Société.

M. Le Gendre, dans une allocution très applaudie, a dit quel grand intérêt prend la Ligue des médecins et des familles aux travaux de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant; la pédagogie physiologique, n'est en effet, que la pédagogie basée sur la connaissance de la physiologie intellectuelle de l'enfant, c'est-à-dire de sa psychologie. Les deux sociétés qui se complètent mutuellement sont des alliées naturelles.

A la séance de notre Comité du 30 novembre, il a été décidé, à l'unanimité, que la Ligue des médecins et des familles adhérait à la Société libre pour l'étude psychologique de l'Enfant. Cette dernière Société adhère de son côté à la L. M. F.

Autorisation pour les officiers de la marine d'adhérer à la L. M. F. — Par décision de M. le Ministre de la Marine en date du 21 novembre, MM. les officiers et médecins de la Marine sont autorisés à adhérer à la Ligue des médecins et des familles.

Prophylaxie de la tuberculose dans les écoles. — MM. J. Le Gendre et A. Mathieu ont été invités par son président, M. le pro-

Secrétaire général : Dr ALBERT MATHIEU.
Secrétaire général adjoint : Dr J.-Ch. ROUX.
Trésorier : Dr Stéphane BONNET.
Secrétaires des séances : MM. les Drs MILIAN et LEPLAT ;
MM. Etienne BURNET et BOCQUILLON.

On lit dans *le Temps* du 18 décembre 1903, à la fin de l'information relative à la séance du Conseil académique présidée le même jour par M. Liard :

« A propos du baccalauréat, M. Liard a rappelé que cette année, pour la première fois, des professeurs de l'enseignement secondaire ont siégé dans les jurys. Il a pensé qu'il y aurait intérêt à recueillir leurs observations et leurs impressions, non seulement sur les examens en eux-mêmes, mais surtout sur les tendances et directions qu'ils peuvent révéler dans l'enseignement secondaire en général, sans distinction du caractère public ou privé des établissements.

« Les réponses des professeurs constituent un document très intéressant et très instructif, qui est une sorte de tableau de l'enseignement secondaire vu du baccalauréat par des professeurs de l'enseignement secondaire. M. le vice-recteur fait connaître au conseil réuni les plus significatives de ces réponses, notamment pour la philosophie, les lettres, l'histoire et les sciences.

« Toutes ces réponses concordent en ceci que, sauf exception, les études de toutes sortes semblent faire appel plus à la mémoire qu'aux facultés d'observation, de réflexion et de jugement. »

Lorsque nous réclamons que, dans les programmes scolaires, on donne moins de part à la mémoire et une importance plus à grande aux exercices destinées à développer la réflexion, l'observation et le jugement, on nous répond volontiers que rien ne laisse plus à désirer à ce point de vue et que les dernières réformes des programmes et des examens ont orienté les études secondaires dans un esprit nouveau. Les professeurs chargés d'exécuter ces programmes et de faire passer les examens qui en sont la sanction sont-ils donc aussi mauvais juges en la matière ?

Non contagiosité de la pelade. Le Dr L. Jacquet, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, cherche depuis des années à démontrer que la pelade n'est pas contagieuse. Il vient de lire à l'Académie de médecine (8 décembre 1903) une note dans laquelle il rapporte une centaine d'expériences dans lesquelles il a essayé par des moyens variés d'inoculer des formes diverses de la pelade soit à lui-même,

soit à quelques-uns de ses élèves. Ces tentatives sont toujours resté infructueuses. Il considère en conséquence comme démontré que pelade n'est pas contagieuse et qu'il n'y a pas lieu de maintenir co tre sa propagation les mesures prises dans ces derniers temps. C sait que, dans les milieux scolaires, on est allé, pour le plus gra dommage de ces malheureux élèves, jusqu'à l'exclusion des pel diques.

LISTE DES MEMBRES ADHÉRENTS

à la L. M. F. dont le nom n'a pas figuré dans les deu listes précédentes.

M. le Dr **Delionnette**, Liège (Belgique).
M. **Fourment** (P.), 83, rue d'Ulm, Paris.
M. **Dreyfus** (R.), 81, rue de Monceau, Paris.
420 M. **Chaverant**, répétiteur au lycée St-Louis, 4, rue Hersch Paris.
M. **Bernhard**, pharmacien, Etrepagny (Eure).
M. **Sallé** (Edgar), négociant, rue Riffault-Poitiers.
M. le Dr de **Grenier**, à Saussan (Hérault).
M. **Fèvre**, 1, place Possoz, Paris.
M. **Robert** (Arthur), 120, rue d'Assas, Paris.
M. **Vaney,** Dr de l'Ecole communale, rue Grange-aux-Belles.
M. **Vincent**, ingénieur, 27, avenue de l'Alma, Paris.
M. le Dr **Zuber**, 14, rue du Regard, Paris.
M. **Lang** (E.), 1, Rond-point-Lepois (Nancy).
430 Mme **Letellier**, 120, rue d'Assas, Paris.
M. **Izaru** (Armand), Perpignan.
M. **Guérin** (Jules), 19, boulv. Magenta, Paris.
Mme **Bouhy**, 77, rue de Prony, Paris.
M. le Dr **Créquy**, 99, boul. Magenta.
Mme **Bloch-Wellhoff,** 12, boulv. Maillot, Paris.
M. **Depoin** (J.), président de l'Institut sténograghique de France de la Société de graphologie, 150, boul. St-Germain, Paris.
M. **Jamin** (Georges), professeur de lettres et d'anglais à l'Éco municipale supérieure Lavoisier, 76 *bis*, rue des Sts-Pères, Pari
M. **Bédorez** (L.), directeur de l'Enseignement primaire de la Sein 21, quai de Montebello, Paris.
M. **Philippe** (Edmond), 5, avenue Victoria, Paris.

440 M. le Dr **Régnier** (Pierre), médecin de l'Institut Zander, 21, rue d'Artois, Paris.
M. **Demerson** (Léon), avocat, 22, avenue Wagram, Paris.
M. **Weill** (H.), ingénieur des Ponts et Chaussées, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.
M. le Dr **Wickham** (Henri), 15, rue de la Banque, Paris.
M. **Algoud**, 25, rue de Longchamp, Paris.
M. le Dr **Vène**, 76, Faub. du Temple, Paris.
M. **Morel** (Georges), inspecteur général de l'Instruction publique, 26, boulv. St-Germain, Paris.
M. le Dr **Desplous**, conseiller général des Ardennes, à Rimogne (Ardennes).
M. **Bippert**, 15, rue de Chateaubriand, Paris.
M. le Dr **Kounidji**, 21, boulv. Magenta, Paris.
450 Mme **Kounidji**, 21, boulv. Magenta, Paris.
M. **Chanson**, 87, boulv. St-Michel, Paris.
M. **Boudier** (S.), pharmacien à Chartres.
M. **Aufroy**, instituteur à St-Leu (Seine-et-Oise).
M. **Bridoux** (J.), industriel aux Forges de Boutancourt, par Flize (Ardennes).
M. le Dr **Laboulais**, 86, rue de Miromesnil, Paris.
M. le Dr **Révillet**, 98, rue d'Antibes, Cannes.
M. **Dulot** (Charles), rédacteur au *Temps*, 5, bld. des Italiens, Paris.
M. le Dr **Chrétien**, Poitiers (Vienne).
M. le Dr **Brossard**, Poitiers (Vienne).
460 M. le Dr **Jagot**, rue d'Alsace (Angers).
M. le Dr **St-Yves-Ménard**, de l'Académie de médecine, 8, rue Ballu, Paris.
M. le Dr **Barnsby** (J.), 48, rue de la Cathédrale, Poitiers (Vienne).
Mme **Zukato**, 15, rue de Châteaubriand, Paris.
M. **Lyon**, professeur au lycée Condorcet, 5, avenue Victor-Hugo, Paris.
M. le Dr **Cruet**, 2, rue de la Paix, Paris.
M. **Sarassin**, 3, rue Anatole de la Forge, Paris.
M. **Kappès**, 3, rue Henri-Martin, Paris.
M. le Dr **Veil** (Ferdinand), 33, rue de Lisbonne, Paris.
M. le Dr Baron H. **Rothschild** (**de**), 33, Faub. St-Honoré, Paris.
470 M. **Boitel** (J.), directeur de l'École Turgot, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 69, rue Turbigo, Paris.
M. **Potel** (Maurice), professeur au lycée et à l'Ecole supérieure du Commerce, 11, avenue du Bel-Air, Paris,
M. **Fuster** (Édouard), 7, rue de Bois-de-Colombes, Courbevoie (Seine).

Mme **Fuster**, professeur au collège Sévigné, 7, rue de Bois-Colombes, Courbevoie (Seine).
M. le Dr **Vignalou**, ancien interne des hôpitaux, 30, rue de la Trémoille, Paris.
M. le Dr **Guillemot** (L.), chef de clinique, 215 *bis*, boulv. St-Germain, Paris.
M. le Dr **Terrien**, chef de clinique, 6, rue Marbeuf, Paris.
M. le Dr **Salathé** (Auguste), 27, rue Michel-Ange, Paris.
M. **Salathé** (Paul), 8, boulv. Flandrin, Paris.
Mme Vve **Mallarmé**, 87, boulv. St-Michel, Paris.
480 M. **Carlos Fischer**, 108, boulv. de Clichy, Paris.
M. le Professeur **Grancher**, professeur de clinique infantile à la Faculté de médecine, 36, rue Beaujon, Paris.
M. le Dr **Bessonnet**, médecin-oculiste à Poitiers, 10, rue d'Alsace Lorraine (Vienne).
M. le Dr **Bouchet**, pharmacien à Poitiers, rue de la Cathédrale (Vienne).
M. **Chaussat**, pharmacien, 175, Grand'Rue à Poitiers (Vienne).
M. **Sorin** (Joseph), chef de bureau à la mairie de Poitiers, rue du Carolus (Vienne).
M. le Dr **Rolland** (Georges), professeur à l'Ecole de médecine de Poitiers, 36, rue de la Tranchée (Vienne).
Mme **Péret** (Andap), directrice de l'École primaire supérieure de filles, rue du Moulin-à-Vent, Poitiers (Vienne).
Mlle **Bénard**, professeur à l'École d'institutrices, rue Jules-Ferry, à Poitiers (Vienne).
M. **Levranet,** directeur de l'École primaire annexe à l'Ecole normale, à Poitiers (Vienne).
490 M. **Zocchetti**, industriel, à Montmidi, près Poitiers (Vienne).
M. **Fonbeur** (Jules), directeur de l'Ecole primaire, rue Jules-Ferry, à Poitiers (Vienne).
M. **Guillard** (Ernest), instituteur, rue Jules-Ferry, Poitiers (Vienne).
M. **Castelain**, chargé de cours à la Faculté des lettres, 52, rue Théophile-Renaudot, Poitiers (Vienne).
M. **Fontant**, président du tribunal civil, rue de l'Est, Poitiers (Vienne).
M. **Dangeard**, professeur à la Faculté des sciences, rue Lecesne, Poitiers (Vienne).
M. **Pallu**, juge au tribunal civil, rue Arsène-Orillard, à Poitiers.
M. **Chaumien**, directeur de l'École primaire supérieure, rue Arsène-Orillard, à Poitiers (Vienne).
M. **Barrilleau**, professeur à la Faculté de droit, rue Arsène-Orillard, à Poitiers (Vienne).

Guyonneau, pharmacien, rue Carnot, Poitiers (Vienne).

M. **Duplantier**, avocat, conseiller municipal, rue Saint-Germain, 15, à Poitiers (Vienne).

Jablonski (Jean), étudiant ès lettres, 17, rue des Arènes, Poitiers, (Vienne).

Lamarque, professeur au lycée, route de Bordeaux, 46, à Poitiers (Vienne).

Baranger, notaire, rue du Moulin-à-Vent, Poitiers (Vienne).

Giraud, professeur à la Faculté de droit, rue de Penthièvre, Poitiers (Vienne).

Tilier, avoué, rue de l'Ancienne-Comédie, à Poitiers (Vienne).

Peyrot (Georges), chef d'institution, rue du Moulin-à-Vent, Poitiers.

Garbe, doyen de la Faculté des sciences, rue de Blassac, Poitiers.

Ferrand, profeseur de rhétorique au lycée, rue Alsace-Lorraine, Poitiers.

Estève, professeur de rhétorique au lycée, rue Le Cesne, Poitiers.

M. **Barrier** (François), directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, rue du Doyenné, Poitiers.

Viand, vétérinaire militaire, boulv. St-Cyprien, Poitiers.

Surreaux, maire de Poitiers, boulv. de la Préfecture, Poitiers.

le Dr **Guillon** fils, médecin des hôpitaux, rue de l'Est, Poitiers.

Silberschmitt (Manuel), négociant, rue Magenta, Poitiers.

Bohême, professeur de philosophie au lycée, Poitiers.

Beuzard, professeur de seconde au lycée, Poitiers.

Chabot, Prof. à la Faculté des lettres, 48, cours Vitton, Lyon.

Ve **Delimel**, institutrice, 15, rue Jean-Lantier, Paris.

le Dr **Moutier** (A.), 11, rue de Miromesnil, Paris.

M. **Engerand** (Fernand), député du Calvados, 69, rue d'Amsterdam, Paris.

le Dr **Derecq** (L.), avenue Friedland, Paris.

Malibran Y Santibanez (Louis), ancien officier d'infanterie de marine, 30, rue Gay-Lussac, Paris.

M. le Dr **Doizy** (H.), délégué départemental de la Société de préservation contre la tuberculose par l'éducation populaire, à à Flize (Ardennes).

M. le Dr **Petit** (P.), 203, boulv. St-Germain, Paris.

M. le Dr **Roussan**, 98, rue de Lonchamp, Paris.

M. le Dr **Pouvreau-Lavigerie**, 32, rue Pierre-Joigneaux, Bois-Colombes.

M. **Seignette**, inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, directeur du *Journal des Instituteurs*, 21, rue Tronchet, Paris.

M. **Boulle**, directeur des Contributions indirectes, place de la Liberté, Poitiers.
M. **Rouchier** (Maurice), président de l'Union sportive, passage de l'Ancienne-Mairie, Poitiers.
530 M. **Jabouille** (Paul), étudiant en médecine, rue de la Prévôté, Poitiers.
M. **Rébeilleau** (Paul), négociant, rue de la Cathédrale, Poitiers.
M. **Férot**, procureur de la République, rue de la Cathédrale, Poitiers.
M. **Dresch**, professeur au lycée, villa Magnolia, boulevard Pont-Neuf, Poitiers.
M. **Boutin**, professeur au lycée, route de Bordeaux, Poitiers.
M. **Cicile**, professeur au lycée, fbg du Pont-Neuf, 3, Poitiers.
M. **Desjacques**, professeur au lycée, blv. Pont-Achard, Poitiers.
M. **Charlanne**, professeur au lycée, rue Scévole-de-Ste-Marthe, 5, Poitiers.
Mme **Parnaudeau**, directrice d'école, rue Jules-Ferry, Poitiers.
540 M. **Viltard**, professeur au lycée, rue Cathédrale, 35, Poitiers.
M. **Boissonnade**, professeur à la Faculté des Lettres, rue de l'Est, Poitiers.
M. **Turpain**, professeur à la Faculté des Sciences, 4, rue Vau-vert, Potiers.
M. **Barthe**, répétiteur général au lycée, Poitiers.
M. le Dr **Pons** (Guillaume), rue du Calvaire, 23, Poitiers.
M. **Vallet** (Adrien), professeur au lycée, boulv. de la Préfecture, Poitiers.
M. **Maury** (Marcellin), ancien adjoint, rue de Penthièvre, Poitiers.
M. **Volf** (Henri), conseiller à la Cour d'appel, président de l'Association des anciens élèves du lycée, rue Le Bascle, 7, Poitiers.
M. **Doury**, économe de l'Ecole normale, route de Vasles, Poitiers.
M. **Jablonski** (Charles), licencié ès lettres, 46, rue Vaugirard, Paris.
M. **Bernard-Hirsch**, 37, rue de Turenne, Paris.
550 M. **Pérochon** (Paulin), ancien instituteur au Grand-Breuil, commune de Rouillé (Vienne).
Mme **Serres**, directrice de l'École normale d'institutrices, rue Jules-Ferry, Poitiers.
M. **Servant** (Georges), négociant, conseiller général, rue Saint-Fortunat, Poitiers.
M. **Brac** (Louis), directeur de l'Enregistrement, rue de la Tranchée, Poitiers.
M. **Bobin**, négociant, conseiller municipal, rue Mexico, Poitiers.

M. **Vessereau**, professeur au lycée, boulv. Pont-Achard, Poitiers.
M. **Demarçay** (Maurice), sénateur de la Vienne, à Saint-Savin (Vienne).
Mme **Charlanne**, directrice d'école communale, rue des Minimes, Poitiers.
M. **Mamy**, professeur au lycée, rue Thibaudeau, Poitiers.
M. **Rattier**, professeur de gymnastique au lycée, rue Arsène-Orillard, Poitiers.
560 M. le Dr **Buffet-Delmas**, rue des Basses-Treilles, Poitiers.
M. le Dr **Petit** (Henri), rue Arsène-Orillard, Poitiers.
M. **Laumônier**, maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue Alienor-d'Aquitaine, Poitiers.
M. **Bonnet** (Emile), professeur à la Faculté de Droit, rue du Puygarreau, Poitiers.
Mme **Turquand-d'Auzay**, directrice de pensionnat, place Saint-Hilaire, Poitiers.
M. **Rolland**, professeur au lycée, 31, route de Bordeaux, Poitiers.
M. **Surville**, professeur à la Faculté de Droit, rue Arsène-Orillard, Poitiers.
M. **Pingault** (Louis), industriel, route de Bordeaux, Poitiers.
M. **Gaudeau**, minotier, ancien adjoint, boulevard Bajon, Poitiers.
M. **Roux** (Léon), professeur à la Faculté des Sciences, 22, rue des Feuillants, Poitiers.
570 M. **Veslot**, professeur au lycée, rue d'Alsace-Lorraine, Poitiers.
M. **Puy**, pharmacien de 1re classe, place d'Armes, Poitiers.
M. **Olivier**, chef d'institution, rue de Blossac, Poitiers.
M. **Caën** (Georges), négociant, 4, rue Magenta, Poitiers.
M. **Cartier**, pharmacien, rue Magenta, 6, Poitiers.
M. **Fontaine**, négociant, rue Magenta, 3, Poitiers.
M. **Le Bruillon**, négociant, rue Magenta, 3, Poitiers.
M. **Aubertie**, inspecteur du travail, rue Cornet, 32, Poitiers.
M. **Gril** (Lucien), industriel, 34, rue Carnot, Poitiers.
M. **Garnier** (Amédée), officier d'artillerie, boulv. de la Préfecture, Poitiers.
580 M. **Trigaut-Geneste**, secrétaire général du département, rue de la Tranchée, Poitiers.
Mme **Pinaud**, directrice d'Ecole communale, à la Cueille-Mirebalaise, Poitiers.

Avis importants.

Il arrive trop souvent qu'en adhérant à la L. M. F. on n'indique pas à quel titre on veut en faire partie ni quelle cotisation annuelle on désire payer. Cette incertitude complique beaucoup le service des recouvrements : elle a été cause de certains mécontentements. Plusieurs personnes se sont en effet étonnées qu'il leur fût réclamé une cotisation supérieure à celle qu'elles entendaient verser. Nous les prions de vouloir bien excuser ces erreurs involontaires.

Pour en éviter le retour, nous prions nos collègues de la L. M. F. de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation au trésorier sans attendre que celui-ci la leur réclame. Cela nous évitera des frais inutiles.

Un certain nombre de personnes ont refusé de payer leur cotisation lorsque le reçu leur en a été présenté ; nous ne les considérerons comme démissionnaires que si, après avertissement préalable, elles déclarent ne plus devoir faire partie de la L. M. F. ou si elles refusent une seconde fois de payer la quittance qui leur sera présentée par la poste.

Pour les cotisations de 10 francs et au-dessous nous n'enverrons pas de reçu ; cela nous amènerait à une dépense totale de 50 ou 60 francs, au moins. Nous nous contenterons de publier dans le *Bulletin* la liste des cotisations encaissées.

N.-B. — Prière de prendre bonne note que le Trésorier de la L. M. F. est désormais le Dr Stéphane Bonnet, 13, rue de Turin.

Congrès de Nuremberg. — Les Compagnies des Chemins de fer du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans et de P. L. M. ont bien voulu consentir à une réduction de demi-place pour les personnes qui se rendront au Congrès de Nuremberg.

Il est certain, d'autre part, que les Chemins de fer allemands accorderont aussi aux Congressistes des réductions importantes.

Prochaine séance du Comité de la L. M. F.

La prochaine séance du Comité de la L. M. F. aura lieu chez le Secrétaire-Général (37, rue des Mathurins), le lundi 25 janvier à 8 h. 1/2.

Objet de la Séance : Affaires courantes. — Le décalogue de l'Hygiène Scolaire par Mme A. Moll-Weiss. — Le régime des punitions et des récompenses, par M. Marty.

Le gérant : Pierre Auger.

Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi. — Paris, 1er Arrt. — 147.1.1904 (Cl.).

N° 6 Avril 1904

L'Hygiène Scolaire

TRAVAUX ORIGINAUX

LES CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE DE 1903 ET DE 1904

Nous continuons dans le présent numéro de l'*Hygiène Scolaire*, la publication du compte rendu résumé du Congrès tenu à Paris, les 1er et 2 novembre 1903. Les comptes rendus *in-extenso* viennent de paraître (1). Le moment nous paraît donc convenable pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur les travaux de ce Congrès et pour dire comment le Congrès de 1905 continuera l'œuvre heureusement commencée.

Le succès du Congrès de novembre 1903 a été unanimement constaté. Son organisation matérielle n'a pas été ce que nous aurions voulu. Nous ne pouvions guère faire mieux étant donné que la plupart des adhésions ne nous sont venues que tardivement, au dernier moment — et même après. Beaucoup de communications nous ont

(1) Congrès d'Hygiène Scolaire et de pédagogie physiologique organisé par la Ligue des Médecins et des familles (Rapports et communications). — Librairie Masson et Cie. — (In-8° de 277 pages. Prix : 3 francs.)

été annoncées en même temps que les adhésions de leurs au
après les limites de temps indiquées pour les recevoir. D'autre
le second jour, on est arrivé très tard à la séance du soir, de
sorte que, pour ne pas diviser les assistants en deux réunions
peu nombreuses, et, pour assurer aux rapporteurs un public
sant, nous n'avons pas pu maintenir les deux sections dont l'
nisation avait été décidée à la séance du matin. Il en est ré
qu'un certain nombre de communications, et parmi elles, quel
unes très intéressantes, n'ont pu être ni lues ni discutées
trouvera dans les comptes rendus *in extenso* celles dont le
nous est parvênu.

Un premier enseignement se dégage donc de cette expéri
première : pour le Congrès de 1905, nous n'admettrons plus
s'incrive pour une communication après un délai préalablement

Nous espêrons aussi que les congressistes voudront bien
connaître plus tôt leur adhésion.

Un des premiers résultats du Congrès de 1903 a été de mo
qu'il y a en France une élite portant un vif intérêt aux ques
d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique. Si cet état-n
veut agir, faire œuvre de propagande, nous conquérir le g
public, provoquer un intense mouvement d'opinion en faveu
réformes scolaires, il sera bientôt tout puissant. Un homme
foi sincère et qui agit, le Dr Jablonski, a pu, en quelques mo
Poitiers, enrôler 120 adhérents nouveaux et constituer un co
régional. Ce qu'il a fait à Poitiers, d'autres peuvent certaineme
faire ailleurs.

Les adhésions au Congrès nous sont venues surtout du corps
dical et du corps enseignant. Si des 150 congressistes, nous dé
sons les 50 membres du Comité de la Ligue, nous trouvons
100 adhérents, 65 médecins, 21 professeurs et 14 membres n'ap
tenant ni à la médecine, ni à l'enseignement. Parmi les 650 mem
de la L. M. F., la répartition est sensiblement la même. La co
sion, c'est que les Français ignorent encore trop les exigence
l'hygiène scolaire et la nécessité du progrès par une réfo
continue. Il est donc indispensable d'instruire les familles i
rantes du mal, du remède possible et de leur devoir étroit en
leurs enfants.

A plusieurs reprises, au cours de la discussion, médecins et
fesseurs se sont trouvés d'accord pour admettre que la résist
au progrès, aux améliorations indispensables, viendrait surtout
parents. Aussi avons-nous mis à l'ordre du jour du prochain Con
cette importante question : L'éducation des familles en hyg
scolaire.

Les médecins créateurs de la Ligue des médecins et des familles et promoteurs du Congrès ont constaté avec une vive satisfaction qu'ils pourraient s'entendre aisément avec les membres de l'enseignement, depuis les plus hautes autorités administratives, jusqu'aux praticiens de l'enseignement public et privé. Il n'y a pas de cloison étanche entre la médecine et l'Université. La rencontre a été cordiale, empreinte d'estime et de confiance réciproques : cette constatation est des plus satisfaisante. Les professeurs ne demandent qu'à s'instruire, qu'à mettre en œuvre les enseignements de l'hygiène, les médecins trouvent des collaborateurs là où ils pouvaient craindre de rencontrer des routiniers obstinés et ennemis du progrès.

Sans doute, quelques préventions se sont encore laissé deviner, se sont trahies par des réserves et des objections significatives. Par exemple, après le rapport si clair de M. Le Gendre, un universitaire s'est écrié : « Il ne reste plus qu'une chose à faire pour donner satisfaction au Dr Le Gendre : mettre un médecin à la tête de tous les lycées. » Sous cette exclamation perçait la crainte de voir la médecine devenir trop envahissante et les médecins se substituer aux inspecteurs et aux directeurs d'établissements. Ce malentendu, nous devons, nous médecins, nous efforcer de le faire disparaître.

Non, nous ne voulons pas que les proviseurs soient des médecins; mais nous voulons qu'ils sachent s'inspirer eux et les conseils de l'Université, des enseignements de l'hygiène et en comprendre les nécessités. Nous voulons que les autorités universitaires prennent l'habitude de demander l'avis de médecins compétents toutes les fois que cela sera nécessaire, pour l'organisation de la vie physique et intellectuelle des écoliers et même des maîtres.

D'autres professeurs ont trouvé que les médecins exagéraient et qu'ils voyaient des malades partout « Il m'est apparu, écrit Mme Thomas-Matrat, que les médecins habitués à ne voir en somme les enfants qu'au jour où ils sont malades, considéraient les écoles comme des cliniques uniquement peuplées d'enfants malades qui requièrent un régime alimentaire spécial et individuel, non moins que des procédés ou une méthode d'enseignement spéciale et individuelle se conformant à la diversité des tempéraments ; ces enfants répugnant plutôt à tout travail intellectuel, et peu ou prou victimes de porte-férules inconscients sans mesure ni pitié. »

Cette appréciation portée par une personne dont les intentions ne peuvent être suspectées d'hostilité contre l'œuvre entreprise par la L. M. F. puisqu'elle émane d'un membre de notre Comité qui nous a donné des preuves répétées de son dévouement et de sa bonne volonté, montrent que nous n'avons pas encore su faire comprendre à tous nos amis de l'enseignement quelles sont nos idées

née ou mieux pour chaque semaine ayant été envisagée dans les rapports de MM. Doléris et Marcheix, il restait à étudier la répartition des vacances et des congés ; ces deux questions sont étroitement connexes. Elles sont intimement liées l'une à l'autre. Malgré le *referendum* qui a récemment surpris les intéressés, et quel qu'en doive être le résultat, la question des vacances et congés reste à l'ordre du jour. Ce *referendum* accentue même son actualité.

M. Brocard avait écrit pour le Comité de la L. M. F. un rapport sur la prophylaxie de la tuberculose dans les établissements d'enseignement secondaire. A un moment où nous craignions encore le vide et l'anémie il avait bien voulu accepter de le lire à l'une des séances du Congrès. Au lieu de l'anémie et du vide, nous avons eu la pléthore et le trop plein, et le rapport de M. Brocard n'a pas pu être lu. Il le sera dans une des prochaines séances du Comité.

La fréquence de la tuberculose parmi les membres de l'enseignement révélée par des publications récentes, en particulier dans l'enseignement primaire, nous a engagé à faire figurer au prochain congrès un rapport sur la tuberculose des membres de l'enseignement.

On voit que le programme du Congrès de 1905 n'a pas été établi au hasard et que ses travaux continueront d'une façon logique et naturelle l'œuvre du Congrès de 1903.

Avant de clore cet article, nous voulons jeter un coup d'œil sur celles des communications faites au dernier Congrès qui se rattachent aux grandes questions à l'ordre du jour.

Parmi elles, nous signalerons en première ligne celle de M. Letulle sur le carnet scolaire. Ce serait l'extension et le perfectionnement de la fiche individuelle récemment instituée. M. Letulle en a proposé un modèle excellent et nous espérons que le carnet scolaire remplacera bientôt la fiche individuelle.

MM. Siffre et Dubar ont insisté sur la nécessité d'un examen méthodique et répété de la bouche, des dents, de la gorge et des oreilles chez les élèves des écoles primaires. C'est un côté particulier de l'inspection médicale des écoles.

Le point en litige est de savoir si le médecin scolaire appellera l'attention des spécialistes sur certains élèves, comme le fait le médecin habituel dans les familles, ou si des spécialistes attitrés feront régulièrement une inspection spéciale.

M. Chabot demande qu'on établisse la collaboration normale des professeurs et des familles ; pour y arriver il est évident qu'il faut d'abord instruire les familles de bien des choses qu'elles ignorent. Au prochain Congrès, M. Chabot nous dira par quels moyens on peut espérer décrasser leur ignorance et secouer leur torpeur

en leur révélant l'existence et les exigences de l'hygiène scolaire.

Un des moyens d'établir cette collaboration si désirable est, comme le demande M. Gallois, de faire entrer les parents dans les Conseils d'administration des lycées et des collèges.

S'il est bon d'instruire les parents des lois de l'hygiène, il serait non moins bon d'instruire les professeurs des règles et des problèmes de la pédagogie ; nous réclamons donc avec M. G.Dumesnil que l'enseignement de la pédagogie devienne obligatoire et que cette pédagogie devienne de plus en plus physiologique.

Nous engageons nos amis à lire de plus les intéressantes communications de Mmes Macaigne-Kachpérov, Deleu, Moll-Weiss, Desparmet-Ruello, de MM. Dinet et Gustave Weil et les autres. Ils auront l'impression que l'Assemblée des 1er et 2 novembre 1903 a été l'occasion d'un travail sérieux et d'une utile collaboration.

Ils nous aideront alors avec plus de conviction à préparer le succès de la L. M. F et du Congrès de 1905.

Albert Mathieu.

HYGIÈNE MORALE :

Emulation, punitions, récompenses.

PAR

M. MARTY,

Directeur des études littéraires à l'École Alsacienne (1).

Vous avez bien voulu me charger de vous présenter quelques observations sur la grave question de l'émulation, des punitions, des récompenses, en un mot sur ce qui constitue au premier chef l'hygiène morale dans les établissements d'éducation. Je me propose, non point de traiter ces questions d'une façon abstraite, mais de vous présenter un exemple ; tout d'abord, pour ne point m'écarter de ce que je connais bien, et, ensuite, parce que j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas mauvais qu'une discussion générale pût s'appuyer sur des faits existants.

L'œuvre entreprise, il y a trente ans, par les hommes de bonne volonté qui fondèrent l'Ecole Alsacienne, fut, avant tout, une œuvre éducatrice. Non contents d'apporter des réformes dans les méthodes d'enseignement, ils avaient le souci de former des caractères.

(1) Rapport lu à la séance du Comité du 25 janvier 1904.

Or, à cette époque, tout était sacrifié, dans l'Université, à la culture intellectuelle. Régime de vie et régime de travail, tout concourait à un même but : former de brillants rhétoriciens.

Le grand principe d'activité était l'émulation ; et, par émulation, on entendait la lutte qui s'établissait entre les premiers élèves pour obtenir un prix dans une spécialité, au moyen des compositions. Or, les prix et même les accessits devant rester en petit nombre pour ne pas perdre de leur valeur, il en résultait qu'il n'y avait point à tenir compte des élèves faibles. Dans une classe nombreuse, le premier avait 10 points, le dixième 1 point, quelle que fût d'ailleurs la valeur du travail. Peu importait, dès lors, que l'on fût 11e ou 50e. C'était donc supprimer, pour la grande majorité des écoliers, les effets de cette émulation dont on proclamait d'autre part la vertu souveraine. On avait du moins la prétention, au prix d'un déchet si considérable, de former pour le pays une élite : or que peut être une élite dont le seul moyen de sélection est un devoir écrit ?

Pour arriver à réussir dans les exercices de style, en français et en latin, qui étaient le but et le couronnement des études, il fallait soumettre les enfants à un entraînement spécial, bien plus facile à appliquer quand ils étaient séparés du monde : de là l'usage général de l'internat.

Mais, pour maintenir l'ordre dans ces grandes agglomérations, il fallait une discipline sévère; de là l'abondance et la sévérité des punitions : retenue simple, retenue de promenade, privation de sortie, cachot ou séquestre, sans compter les pensums.

A côté des punitions, il y avait les récompenses. Les exemptions étaient une sorte de monnaie scolaire très recherchée, au moyen de laquelle on pouvait *racheter* les retenues. L'heureux premier dans une composition avait une exemption de douze heures, moyennant quoi il pouvait se permettre impunément bien des écarts de conduite. Le tableau d'honneur était la récompense attachée à la régularité et à la bonne tenue : il ne jouissait que d'un médiocre crédit.

En résumé, un seul moyen d'exciter l'émulation : les compositions ; un seul moyen d'assurer l'ordre : la peur des punitions.

Les fondateurs de l'Ecole Alsacienne ont pensé qu'il y avait lieu de se préoccuper d'autre chose, notamment de la personne morale des enfants.

Tout d'abord, ils s'avisèrent que sous le nom d'émulation, on ne cultivait chez les écoliers que la vanité. En considérant les études comme une course perpétuelle après les premières places, on faussait chez eux l'idée de mérite. Se comparer constamment aux autres, cela peut être un excellent stimulant pour un esprit élevé et sévère envers lui-même, mais pour beaucoup, il n'y avait là qu'une satis-

faction d'amour-propre, ou un motif de découragement. Combien est plus efficace la comparaison constante avec soi-même ! Particulièrement chez les enfants, où les germes les plus féconds se développent souvent très tard, lequel peut inspirer le plus de confiance pour l'avenir ? Est-ce celui qui, grâce à d'heureuses dispositions, s'est assuré dans une branche des études une supériorité marquée sur des camarades peut être médiocres, ou celui qui, parti de très bas, s'élève d'un mouvement lent, mais ininterrompu ? La véritable et féconde émulation est donc celle qui pousse l'enfant à se mesurer sans cesse, non seulement avec des rivaux, mais avec lui-même. Aussi l'Ecole Alsacienne a-t-elle établi en principe qu'il importe d'attribuer à chacun, dans les compositions, non seulement une place, mais surtout une note constatant la valeur du travail. Tel peut être premier avec une note médiocre ; son mérite ne sera pas bien grand. Tel peut être dernier, et toujours dernier ; mais s'il a débuté avec la note zéro, et s'il s'élève peu à peu au médiocre et au passable, c'est qu'il est en marche, et, au lieu d'être, comme jadis, un éternel vaincu, il puise dans la constatation de son progrès, si faible soit-il, un encouragement, un élément d'activité et de force. Cette mesure, si simple et si rationnelle, n'a pas tardé à être adoptée par l'Université.

En second lieu, si nous voulons établir entre écoliers une noble rivalité en vue de constituer cette élite dont toute société a besoin, si nous voulons fournir à chacun le moyen d'aspirer à la place due à son mérite, sur quels éléments devra reposer notre classement ? Sera-ce uniquement sur une tâche écrite ? N'y a-t-il point d'autres mérites qui contribuent à faire l'homme supérieur ? Ne faut-il point aussi qu'il sache parler avec clarté, qu'il sache persévérer dans un effort, résister à une tentation, exercer autour de lui une bonne influence ? Il importe donc, si l'on veut établir un classement, d'élargir autant que possible la base d'appréciation, afin de se rendre compte de la valeur vraie de chaque écolier. Sans doute, dans un établissement d'instruction, le développement intellectuel doit tenir la première place ; mais il y a lieu de tenir compte également des éléments moraux.

Voici la façon dont l'Ecole Alsacienne a résolu ce problème : Plus de spécialités, plus de prix. Le classement reposera sur l'ensemble des notes.

La moyenne des notes de compositions (de toutes les compositions) a le coefficient 2. La moyenne des examens oraux, qui ont lieu périodiquement dans les classes pour toutes les branches de l'enseignement, a le coefficient 1 ; la note de conduite, combinée avec la moyenne des notes de travail données par les professeurs, a

le coefficient 1 (1). On voit que les moyennes générales ainsi établies n'ont rien d'arbitraire ni d'accidentel ; aussi les classements de l'Ecole Alsacienne sont-ils très rarement démentis par la vie. Les élèves dont la moyenne atteint un certain chiffre obtiennent la mention *Très Bien* ou la mention *Bien ;* le nombre en est toujours assez restreint, mais n'est pas limité. Tous les autres élèves sont également instruits de leur classement, qui est inscrit sur leur bulletin à la fin de chaque semestre.

Les mentions sont attestées par un diplôme. A l'origine, ces mentions étaient distribuées simplement par le directeur et le sous-directeur, dans l'intimité des classes ; il n'y avait aucune cérémonie ressemblant à une distribution de prix. Cette pratique ayant paru trop austère, et n'offrant aucune occasion aux parents des élèves de se trouver réunis avec les maîtres de leurs enfants, on a cru devoir, en 1887, instituer une séance solennelle de fin d'année au cours de laquelle les mentions sont simplement proclamées ; elles continuent à être remises individuellement dans les classes.

Ce système de classement avait beaucoup frappé Paul Bert : « Ce que j'admire le plus en tout ceci, disait-il en inaugurant en 1881 les nouveaux bâtiments de l'Ecole, ce sont vos récompenses. Plus de concours, plus de prix ! Dans cette France où l'éducation publique semble prendre à plaisir de cultiver et de développer nos défauts naturels, vous avez eu les premiers le courage de supprimer cet appareil vaniteux et sonore... Vous ne vous efforcez pas d'établir une hiérarchie trop souvent illusoire, parfois injuste, toujours puérile. Et quand arrive le jour du jugement public, vous dites, avec une simplicité qui a sa grandeur : « Ceux-ci ont très bien fait, « ceux-ci ont bien, ceux-ci ont assez bien fait leur devoir. »

Mais c'est surtout en ce qui concerne les punitions que l'Ecole Alsacienne a vraiment innové. Elle adressait au régime en usage alors divers reproches.

Tout d'abord, il était purement répressif ; et la répression consistait toujours à priver l'enfant de sa liberté. Je me hâte de dire que

(1) Pour éviter que la note de conduite ne fasse trop hausser des moyennes d'autre part insuffisantes, risquant de créer ainsi de dangereuses illusions, on a fixé le maximum attribué à la conduite, non pas à 20, mais à 18 ou à 16, suivant l'âge des élèves. Pour les enfants de la section élémentaire, une disposition un peu différente, mais reposant sur les mêmes principes, permet d'établir une moyenne à la fin de chaque semaine.

Ajoutons que les moyennes peuvent être exhaussées par des *Bonnes notes*, sortes de témoignages de satisfaction accordés pour un bon travail, pour un effort persistant, des cahiers bien tenus ou une assez longue période de bonne conduite.

De même elles peuvent être abaissées par des *Avertissements* dont nous parlerons plus bas.

nds progrès ont été accomplis de ce côté dans l'Université. èves sont moins harcelés, et ils jouissent régulièrement de rincipale récréation. Mais n'est-ce point trop encore qu'ils privés de bien des heures de liberté le jeudi et le dimanche, dire pendant les moments régulièrement destinés au jeu, à la nade, à la vie au grand air, à la réparation des forces ? Et ne pas dire que ce système est aussi opposé que possible aux l'hygiène physique?

l au moins conforme aux lois de l'hygiène morale ? En aucune et l'on sait combien les longues séances passées par con- dans le silence et l'immobilité sont mauvaises conseillères. vez bien maté le corps par un repos forcé, l'intelligence par vail machinal, mais l'imagination vous échappe, d'autant plus nde et parfois déréglée, que les facultés maîtresses sont en- es.

l au moins efficace comme moyen préventif contre le désor- Mais l'expérience prouve que la peur de la retenue, comme la es coups, est un sentiment qui s'émousse bien vite. Les puni- ntraînent les punitions ; plus elles pleuvent dans une classe, discipline périclite.

n, alors même que l'efficacité disciplinaire du système serait émontrée, il serait condamnable encore, en raison de son e même, qui est l'exploitation de la peur. Ce sentiment est nt par lui-même, ce ne sont pas les meilleurs qui y sont sensibles ; de là le discrédit qui s'attache trop souvent, chez narades, à l'écolier docile : c'est un poltron. Et puis, avec cet moyen d'action, que deviendront l'ordre et la règle lorsque urveillance cessera ?

leurs, éviter le mal est une chose, et rechercher le bien en autre. Comment, avec un système purement répressif, déve- chez l'enfant les facultés vraiment actives et généreuses, tive, le dévouement, le sacrifice ? Or dans l'état actuel de discipline, si nos écoliers acquièrent quelques-unes de ces c'est par réaction ; c'est, on peut le dire, malgré nous et nous. Pour se soustraire au joug qui pèse sur eux, ils se entre eux par les règles étroites d'une sorte d'honneur che- sque : le mensonge, la dissimulation, qui sont choses indiffé- parfois même méritoires vis-à-vis de l'autorité, ne sont point s entre écoliers ; chacun est dévoué à tous, la délation est le

qu'eux, et non pas pour devenir eux-mêmes, individuellement, des puissants et des forts? Ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait trouver, dans cette erreur d'éducation, la cause de bien des défauts qu'on reproche à notre démocratie?

Il faut pourtant une règle, une discipline, une police; nulle société humaine n'échappe à la nécessité d'avoir un code civil et un code criminel. Mais ici se pose la question de principe : pourquoi punissons-nous l'enfant? Est-ce pour nous venger de lui? C'est la théorie de l'homme primitif et sauvage. On en voit une survivance dans l'usage des punitions corporelles, qui ne font que pousser à la révolte. — Est-ce pour lui imposer une expiation de sa faute, et parce que nous attribuons à cette expiation une vertu mystique? C'est la théorie du moyen âge : de là les amendes honorables, actes de contrition, excuses publiques, encore en usage dans certains établissements. Mais quelle peut être la valeur morale de pareils actes, s'ils ne sont pas spontanés? — Est-ce enfin tout simplement pour l'empêcher de nuire à la communauté, et pour lui ôter, par la crainte du même châtiment, l'envie de commettre de nouveau la même faute? Cette dernière conception est à peu près celle de la justice moderne, qui cependant se considère comme bien boiteuse encore, et recherche tous les moyens propres à supprimer ou à atténuer le crime par l'amélioration des criminels. Or, à une époque où les juges cherchent à devenir des pédagogues, les éducateurs se réduiraient-ils au rôle d'agents de police? Non certes, et l'on peut affirmer tout d'abord que tout moyen de répression doit être écarté, qui n'a point pour but le relèvement du coupable.

C'est en s'appuyant sur ces principes que les fondateurs de l'Ecole Alsacienne ont établi tout leur système disciplinaire, non plus sur la contrainte, mais sur la liberté et la responsabilité. Et cela seul donnait, dès le début, à leur maison, une physionomie toute particulière. A une époque où l'on pouvait dire que dans nos lycées les choses défendues étaient la règle, les choses permises, l'exception, ils se sont contentés d'interdire ce qui était vraiment répréhensible. Du coup, ils faisaient disparaître mille occasions de se mettre en faute. — Mais que faire, quand une faute est commise? Une punition matérielle, infligée au coupable, ne serait qu'un mal ajouté à un autre mal. Comment en pourrait-il résulter un bien? La seule correction efficace, c'est d'amener le coupable à voir par lui-même, à reconnaître qu'il est coupable. — De là la suppression absolue de tout l'ancien appareil répressif : les seules punitions en usage sont des *notes*.

Pour une faute légère, l'élève se voit infliger une *observation*. Les observations, à la fin de la semaine, font baisser la note de con-

duite. Une série de mauvaises notes de conduite, ou une faute grave, ou un état de paresse persistant amènent un *avertissement*. Trois avertissements entraînent l'exclusion temporaire ; une seconde série de trois avertissements, dans une même année, l'exclusion définitive.

Pour les tout jeunes enfants de la section élémentaire, la manière de procéder est un peu différente. L'élève inscrit chaque jour sur son carnet de correspondance une note de tenue et une note d'ordre. Pour le premier jour de la semaine, ces deux notes sont, quand il n'a pas d'observation, 7 et 7 (sur 10), c'est-à-dire Bien. Pour une observation, soit d'ordre, soit de tenue, on abaisse d'un point la note correspondante ; pour deux observations, on abaisse de deux points, et ainsi de suite, toujours à partir de 7. Par contre, l'enfant qui n'a pas eu d'observation le second jour voit ses notes s'élever d'un point, et marque 8 et 8. Le lendemain, il peut avoir 9 et 9, et les deux derniers jours de la semaine, s'il est toujours irréprochable, il a l'extrême satisfaction de faire contresigner par ses parents deux 10. M. Ferdinand Buisson voyait là une véritable échelle du mérite et du démérite.

Ce n'est point sans difficulté que ce régime a été adopté au début par les familles et par le personnel enseignant. On lui reprochait d'être anodin, platonique, de n'avoir nulle sanction, d'être par conséquent inefficace. Qu'est-ce qu'une observation ? L'enfant, si aucune peine matérielle n'y est attachée, s'en moquera.

Or, comparons l'observation à la retenue ou consigne. Le maître qui donne une retenue a infligé à l'élève une pénalité, comme un juge au tribunal ; après quoi, il croit avoir tout fait ; la punition vaudra ce qu'elle vaudra, mais c'est bien la retenue elle-même qui est considérée comme l'expiation de la faute commise. Tout au contraire, celui qui marque une observation n'a nullement la prétention de donner une punition ; il a simplement déposé une semence, qui germera et portera ses fruits, moyennant la collaboration de la famille, et celle de la conscience de l'enfant. L'observation est inscrite sur le carnet ; le soir, avant de se mettre à table, il faut la montrer au père, à la mère, et subir leurs reproches, ou tout au moins leur silence. Mais ce n'est pas tout ; le samedi, le carnet hebdomadaire portera la note de conduite diminuée : nouvelle marque de mécontentement des parents. Ce n'est pas tout encore ; les notes de conduite comptent pour un certain coefficient dans l'appréciation finale, de sorte que le classement de l'élève peut se trouver compromis. Que d'occasions de méditer sur sa faute ! Il n'a point subi, comme son camarade puni de consigne, un dommage matériel ; mais lequel des deux a été le plus profondément atteint, lequel a été le plus incité à regretter sa faute et à se corriger ?

Mais nous avons affaire à un enfant difficile : trois fois de suite il a mérité un avertissement; on est obligé de prononcer contre lui l'exclusion temporaire. Le voilà donc, avec une tache spéciale, renvoyé pour deux jours dans sa famille. Cette punition est, à l'Ecole Alsacienne, l'équivalent de l'ancien cachot. On voit les objections qu'un pareil rapprochement peut faire naître. Quoi ! dira-t-on, deux jours passés dans la famille, loin des maîtres, loin de la contrainte de l'Ecole, est-ce là une punition ? Non certes, aussi bien ne s'agit-il pas de faire souffrir l'enfant, sa souffrance serait stérile. Ce que nous lui fournissons, c'est l'occasion de méditer à l'aise, de rompre avec de fâcheux entraînements, de recommencer une vie plus digne. Si l'affliction et les conseils de ses parents, pendant ces journées où sa présence ne peut que leur être pénible, ne peuvent l'émouvoir et le ramener au bien, pensez-vous qu'on eût obtenu un meilleur résultat en l'enfermant dans une cellule de prison ?

Je crois avoir suffisamment démontré l'efficacité des châtiments d'un caractère uniquement moral. S'il restait quelques doutes, il suffirait de constater les effets qu'ils produisent sur les enfants qui y sont soumis. « J'aime mieux, disait M. Buisson à notre première séance de fin d'année, j'aime mieux les quelques minutes, les quelques secondes d'angoisse, et d'angoisse purement morale, qu'éprouve l'enfant, en rentrant chez lui, lorsque son père et sa mère lui font des observations, j'aime mieux ce temps, si court qu'il soit, que toute la soirée qu'il aurait passée à faire un pensum ». Cette angoisse est telle, même pour de grands écoliers, que l'on voit chaque jour des élèves des classes supérieures supplier les professeurs de leur enlever une observation, offrant de faire en échange une besogne supplémentaire, particulièrement soignée, s'imposant une peine matérielle pour échapper à ces châtiments moraux que l'on déclarait de nul effet.

On peut même dire que ces derniers, par la durée de leur action, par les conséquences qui résultent de leur accumulation, risqueraient de prendre un caractère trop implacable, si l'on ne mettait entre les mains des élèves le moyen d'en détruire les effets. Un avertissement peut être, non pas *racheté*, mais réparé, c'est-à-dire effacé et annulé, quand l'élève a mérité, pendant trois semaines de suite, la note Bien pour la conduite. Très souvent, l'effort fait par un écolier pour faire effacer un avertissement est le point de départ d'une réforme sérieuse et durable : dans ce cas, il y a réhabilitation complète, et le but suprême de l'éducation est atteint.

Voilà pour la conduite proprement dite.

Contre la paresse, il y a d'abord le contrôle exercé par les familles sur le carnet de correspondance. Les notes obtenues sont indiquées

à haute voix au cours ou à la fin de chaque exercice, chaque élève doit inscrire la sienne dans son carnet, qui est signé tous les jours par les parents. Si ceux-ci sont dignes de leur rôle, l'accueil qu'ils font à une mauvaise note produit plus d'effet qu'une heure de consigne. Mais la paresse est un vice tenace; bien des enfants y retombent constamment, malgré toutes les admonestations; pour combattre cette faiblesse de la volonté, il faut, après s'être rendu compte de la quantité d'efforts dont l'enfant est capable, exiger qu'il fasse toujours tout cet effort, et ne jamais accepter une tâche inférieure à ce qu'il peut faire. De là le devoir de *réparation*. Toute besogne mal soignée doit être recommencée. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas là le pensum ? En aucune façon. Le classique pensum est un travail supplémentaire, purement machinal, imposé à l'enfant pour une faute, et destiné à lui imposer une souffrance que l'on affecte de croire salutaire. Le travail de réparation est un acte de simple justice. L'enfant qui se le voit infliger n'a pas rempli ses obligations, c'est un débiteur, et sa dette n'en est pas moins sacrée pour être une dette envers lui-même. Mais il faut veiller, surtout s'il s'agit d'un enfant qui travaille avec lenteur, à ce que cette besogne ne soit jamais assez longue pour nuire au travail journalier; cela exige de la part du maître une extrême vigilance et un grand tact.

Est-ce à dire qu'il ne se présente jamais de difficultés, et que ces moyens réussissent avec tous les élèves ? Il se rencontre parfois des enfants qui semblent indifférents à ces punitions. Ceux-là seraient-ils plus sensibles à la retenue et aux pensums ?

Pour eux il arrive à l'Ecole Alsacienne comme partout ailleurs : quand ils ont usé et abusé de la patience de leurs maîtres, et qu'ils sont sur le point d'avoir épuisé la série des pénalités, on les engage à se retirer bénévolement d'une maison dans laquelle ils n'ont pas su s'acclimater : l'exclusion pour cause de 6e avertissement est très rare.

Cet exposé ne serait pas complet si je n'attirais encore votre attention sur deux points, les rapports personnels entre les maîtres et les élèves, et les efforts faits pour développer l'initiative.

Quelque ingénieux que soit un système, il perdrait bien vite toute efficacité morale s'il tombait dans la routine et devenait d'une application mécanique. Aussi considère-t-on à l'Ecole Alsacienne que le meilleur moyen d'atteindre les élèves est de causer avec eux. A chaque instant, en sortant de classe, pendant une récréation, un professeur s'entretient avec un élève fautif ou découragé, l'exhorte ou le réconforte. Le directeur, le sous-directeur dans leur cabinet donnent à ces conversations le meilleur de leur temps. Tel élève sait que chaque samedi, avant de rentrer chez lui, il doit passer

chez le directeur et faire son examen de conscience. Les élèves faibles, les volontés chancelantes viennent chercher là un appui et une direction. D'autre part, en provoquant ces épanchements intimes, les maîtres apprennent à connaître individuellement les enfants, à mesurer leurs exigences aux aptitudes de chacun, à les prémunir, soit par des conseils, soit par des moyens préventifs, contre les défaillances possibles.

C'est là, à notre avis, la partie la plus importante et la plus efficace du rôle de l'éducateur.

Enfin, l'Ecole Alsacienne a toujours eu le souci de donner à ses élèves l'habitude de la liberté et de l'initiative, estimant que son œuvre tout entière serait vaine si elle ne s'efforçait de mettre les jeunes gens en état de se conduire eux-mêmes. Dès ses débuts, des associations s'y fondaient parmi les élèves, sous l'œil bienveillant des maîtres. L'une d'elles, en se transformant, est devenue l'Association des Anciens Elèves, aujourd'hui très florissante. Lorsqu'on a introduit à Paris les jeux scolaires, l'Association Athlétique de l'Ecole Alsacienne, l'A. A. A. a été la première constituée à Paris. Depuis, il s'organise chaque année des groupes analogues, pour le foot-ball, pour le hockey, pour d'autres jeux. Chacune de ces sociétés tient ses séances, prend ses délibérations en toute liberté; jamais cependant une résolution n'est prise sans entente avec l'administration de l'école. Nul règlement ne le prescrit, mais l'expérience a prouvé aux jeunes gens que c'était le meilleur moyen de ne pas faire de fausses démarches.

Une fois ces sociétés constituées, les membres, avec l'assentiment de leurs familles, ont le droit de se rendre seuls sur le terrain de jeu, situé parfois très loin (à Levallois, à Billancourt, par exemple). Ils y sont sous l'autorité de leur président ou capitaine, leur camarade élu par eux. Quoique l'école ne puisse pas se faire toujours régulièrement représenter par un maître à ces expéditions, elles n'ont jamais donné lieu à aucun désordre. Les familles s'habituent peu à peu à cette liberté d'allures, et en constatent les effets bienfaisants sur leurs enfants. Quand le moment viendra de les traiter en hommes, on pourra avoir confiance en eux; ils sauront se diriger, et courront moins de dangers que tant de jeunes Français qui, après avoir été élevés jusqu'à 18 ans dans un internat, et n'avoir jamais eu la liberté de faire un pas sans surveillance, sont lancés tout à coup, sans préparation, sans relations et sans appui, dans une ville comme Paris, pour y mener la vie d'étudiant.

Tel est, en résumé, le système de discipline établi à l'Ecole Alsacienne. Il y fonctionne depuis trente ans, et il n'a jamais été modifié, du moins dans ses grandes lignes ; c'est assez dire que les résul-

tats obtenus ont été considérés par les maîtres et les parents comme satisfaisants.

Mais il est facile de voir qu'il exige, pour être appliqué, une collaboration très étroite de l'école et de la famille. Or l'Ecole Alsacienne compte trois cents élèves au plus, presque tous externes, dont les parents appartiennent à un milieu sensiblement homogène. Les procédés qui y réussissent seraient-ils applicables à nos grands lycées ? Il y a quelques années, la chose eût semblé, *a priori*, impossible. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Dans bien des lycées, professeurs et proviseurs rivalisent de zèle pour établir des relations plus étroites avec les familles de leurs élèves. Tant de bonnes volontés conjurées viendront à bout des difficultés et des obstacles, et nous sommes fondés à espérer que rien ne viendra arrêter ce généreux mouvement.

Tous ces vrais éducateurs voudront bien, je pense, accorder quelque attention à un système qui, s'il n'a pas la prétention d'être parfait, me semble avoir réalisé à son heure un sérieux progrès. A un moment où les mots de pédagogie et d'éducation faisaient encore sourire des maîtres éminents, l'Ecole Alsacienne a eu un grand soin de l'hygiène physique et morale; au sentiment de la peur, elle a substitué celui de la dignité personnelle; à la contrainte, la liberté; à la suspicion, la confiance; à l'obéissance passive, la maîtrise de soi; mais surtout, à un moment où, dans nos collèges, le corps enseignant et le corps chargé de la surveillance semblaient s'ignorer l'un l'autre, où les familles, laissées à l'écart, ne pouvaient être d'aucun appui aux éducateurs, elle est la première qui ait su grouper en un faisceau maîtres, parents et élèves, faisant concourir à l'œuvre éducatrice toutes les forces sociales.

LETTRE CIRCULAIRE

La lettre suivante a été adressée dans le courant du mois de janvier aux préfets, à tous les conseillers généraux et aux maires des 2,000 communes les plus importantes de France.

M

La vitalité des nations européennes se trouve actuellement compromise par des causes de maladie et de dégénérescence qui les éprouvent toutes, bien qu'à des degrés différents, et la France n'est pas parmi les moins menacées. L'abandon des campagnes pour

les villes, le mépris des enseignements les plus formels de l'hygiène des personnes et des logements, les difficultés de la lutte pour la vie dans la cité moderne, favorisent le développement de fléaux plus redoutables que n'en a jamais connus l'humanité : la tuberculose, l'alcoolisme, les maladies vénériennes, les dégénérescences nerveuses héréditaires.

Une des conditions essentielles pour lutter contre eux est de préparer dans les écoles une jeunesse vigoureuse et saine, et de lui enseigner la nécessité et le respect de l'hygiène publique et privée.

Aussi voyons-nous dans tous les pays civilisés se produire un mouvement intense pour la réforme de l'hygiène scolaire, presque partout trop négligée.

En France, une association s'est constituée qui a pris pour titre « Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire. »

Son but est :

1° D'appeler l'attention sur les inconvénients que présente l'organisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeunes gens en voie de développement;

2° D'obtenir qu'on donne aux exercices physiques *sagement mesurés* et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet âge;

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires de façon à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des efforts intellectuels;

4° De réclamer pour les médecins, seuls compétents en matière d'hygiène, et pour les pères de familles une participation plus effective dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle dans les écoles.

La ligue compte dès maintenant près de 600 adhérents dont plus de la moitié sont des médecins occupant pour la plupart, à des titres divers, une situation importante dans la profession ou la science médicales. Elle comprend également un bon nombre d'universitaires et de professeurs libres.

Sous ses auspices a été tenu à Paris les 1er et 2 novembre dernier un Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique dont le succès a été attesté par toute la presse.

Au cours de ce congrès, le rapport très documenté du Dr Méry, professeur agrégé de l'Ecole de Médecine, médecin des hôpitaux de Paris, chargé du cours de clinique des Maladies Infantiles, a démontré la nécessité d'instituer au plus vite dans toute la France, l'inspection médicale des écoles primaires, que la loi de 1886 a malheureusement laissée à l'initiative et à la charge des départements et des communes. Mmes Kergomard et Thomas, inspectrices générales

des écoles maternelles, auxquelles leurs fonctions donnent en ces matières une expérience considérable, ont fait voir la nécessité urgente d'étendre cette inspection aux écoles maternelles.

Il est incontestable que la mauvaise hygiène d'un grand nombre d'écoles primaires et d'écoles maternelles et le défaut de surveillance médicale sont pour des milliers d'enfants des causes de maladie, d'infirmité et de mort.

Le corps des instituteurs fournit à la tuberculose un nombre très élevé de victimes, ainsi qu'en témoignent des travaux récents basés sur des observations précises.

Dans la plupart des écoles, les élèves sont forcés de balayer les locaux et de nettoyer les cabinets d'aisance. Le balayage exécuté en général dans de mauvaises conditions soulève des poussières particulièrement dangereuses pour de jeunes organismes.

Au nom de la « Ligue des médecins et des familles » réunie en assemblée plénière et du premier Congrès français d'hygiène scolaire, nous venons vous supplier de contribuer de toutes vos forces à améliorer l'hygiène des écoles, indispensable pour la conservation et l'amélioration de la race ; de faire votre possible pour que le balayage et l'entretien des locaux scolaires soient exécutés aux frais des communes et, enfin, pour que l'inspection médicale soit organisée le plus tôt possible grâce à la bonne volonté et à la collaboration des communes et des départements.

Nous faisons plus particulièrement appel aux médecins conseillers généraux, maires ou conseillers municipaux : ils peuvent beaucoup pour convaincre les assemblées départementales ou municipales de la nécessité des réformes que nous venons de signaler.

Votre adhésion personnelle à la L. M. F. nous serait très précieuse, l'adhésion collective des conseils généraux et des conseils municipaux nous apporterait un appui moral et un encouragement beaucoup plus grands encore.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité directeur de la L. M. F.

Dr P. Le Gendre,
Président.

Dr Albert Mathieu,
Secrétaire Général.

PREMIER CONGRÈS NATIONAL

D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

Tenu à Paris les 1er et 2 novembre

(Résumé) (*suite*) (1)

Rapport sur la Valeur comparative du travail du matin et du travail de l'après-midi, repos prolongé de l'après-midi, par M. le Dr Doléris.

Le travail intellectuel du matin considéré à un point de vue général, est plus aisé et plus productif.

Ce résultat est dû aux dispositions favorables du cerveau reposé, réparé, redevenu apte à fonctionner de nouveau, — à l'équilibre des diverses fonctions organiques rétabli entièrement, — à l'économie des pertes, à l'usure moindre pendant l'immobilité, — à l'élimination des déchets plus ou moins nuisibles, qui se fait en grande partie durant la nuit et aussitôt après le réveil.

C'est le sommeil qui est le principe réparateur et le mode obligatoire du repos complet. C'est pendant le sommeil que s'opère la recharge des organes dont l'énergie s'est dépensée pendant la période d'activité de la journée.

***

Le travail de l'écolier peut s'envisager à plusieurs points de vue particuliers :

1° Le travail d'acquisition directe et définitive, dans lequel la mémoire et le raisonnement jouent le rôle principal (mathématique, histoire, langues...) ;

2° Le travail d'entrainement du cerveau, sorte de gymnastique intellectuelle, dans lequel il entre une part d'habitudes et d'acquisitions déjà effectuées (exercice de style, versions, thèmes, composition...) ;

(1) Les comptes rendus *in extenso* du Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique du 1er novembre, sont en vente à la Librairie Masson et Cie. Prix : 3 francs.

3° Le travail qui associe à la pensée un acte physique (géographie, dessin, beaux-arts, manipulations, leçons de choses...).

Il semble exister une gradation descendante naturelle dans l'effort intellectuel exigé par l'application de l'enfant à ces trois différentes sortes de travaux, par conséquent une diminution proportionnelle de la fatigue cérébrale.

* * *

Les qualités de réceptivité et d'endurance du cerveau, toutes conditions individuelles mises à part, sont commandées par des lois physiologiques identiques à celles qui régissent tous les tissus fonctionnant activement : *la loi de la réparation après l'usure, la loi du repos après la fatigue.*

La réparation de l'usure cérébrale est dévolue à l'alimentation ; le repos après la fatigue intellectuelle, c'est l'inactivité d'abord, le ralentissement du fonctionnement nerveux cérébro-spinal ensuite, avant tout le sommeil.

Il ne faut pas oublier qu'une exigence de première importance existe chez l'enfant : la nécessité d'un développement physique régulier.

* * *

Comme corollaire, on peut déduire rationnellement de ces principes : 1° il est de toute nécessité que la digestion et l'assimilation soient parfaites et accomplies d'après les lois physiologiques les plus rigoureuses ; 2° l'aptitude du cerveau de l'enfant pour le travail, et son endurance à la fatigue cérébrale sont plus marquées après le sommeil ; par conséquent la meilleure utilisation du travail scolaire est celle des premières heures de la matinée ; l'attention et la mémoire ne font ensuite que décroître.

* * *

Les propositions précédentes peuvent s'établir :

1° D'après les données scientifiques exactes, basées sur la physiologie :

2° D'après les recherches expérimentales entreprises sur la mesure de la fatigue intellectuelle chez l'enfant ;

3° D'après l'observation directe des maîtres, basée sur la différente répartition du travail des écoliers dans la matinée et dans l'après-midi et sur l'emploi du temps par rapport aux différentes matières.

1° *Données scientifiques générales.* — Les expériences physiologiques de Mosso, de Gley, de Frank, permettent d'affirmer que tout travail intellectuel équivaut à une augmentation de volume du cer-

veau par afflux sanguin exagéré sans participation de la respiration et de la circulation centrale à ce phénomène, en vertu d'un acte vaso-moteur dont l'idéation est le point de départ.

L'élévation de température de la masse cérebrale, due à la suractivité des échanges chimiques dont le déchet se retrouve dans les excrétions, complète pour le travail intellectuel la loi physiologique générale des transformations successives de l'effort d'idéation en acte physico-chimique aboutissant à la création d'une force, d'un mouvement. — La donnée de la fatigue et de l'usure cérébrales se trouve établie par ces expériences ainsi que la possibilité de les mesurer, conformément à la doctrine de Lavoisier et à l'affirmation plus récente de Barker.

La solution de ces problèmes donne une force réelle aux opinions exprimées sur les variations de l'attention chez l'enfant, sur la dépression, le surmenage et finalement l'inaptitude.

* * *

Les effets du travail intellectuel et de l'attention excessive sur les phénomènes de la digestion chez l'enfant, peuvent se déduire de ce qui se passe chez l'adulte, d'autant que chez l'enfant l'excitabilité nerveuse est plus forte et réagit plus directement sur l'appareil gastro-intestinal (Observations de Barrié).

Les recherches et les observations de Rèveillé-Parise, de Tissot, etc..., ont établi l'influence retardante et troublante du travail de tête sur la digestion. Celles de Beaumont, de Bernard, de Feré, de Hennart ont montré que les émotions, les excitations des nerfs périphériques, auxquelles on peut ajouter les excitations des nerfs sensoriels, modifiaient la sécrètion du suc gastrique et déterminaient l'arrêt des mouvements rythmiques de l'estomac et des intestins.

* * *

Les exercices physiques violents, comme la gymnastique, les sports, trop hâtifs, après le repas, sont nuisibles à la digestion. Les vivisections sur le chien, les observations de du Pasquier et les expériences de Surmont et de Brunelle démontrent le ralentissement de la digestion et la production de l'hyperchlorhydrie gastrique;

2° *Données expérimentales directes.* — L'étude expérimentale de la fatigue intellectuelle chez les enfants, basée sur la méthode du calcul mental ou de la dictée, semble avoir démontré que l'attention est plus éveillée, plus soutenue dans la matinée que dans l'après-midi (Recherches de Sikorski). — (Expériences de Zollinger, de Shuyten, Friedreich, Griesbach, Lœventhal et Schmidt-Monnart rapportées par Mathieu et Roux).

En outre, la morbidité paraît être plus fréquente chez les enfants suivent des classes dans l'après-midi.

Les affections oculaires, accusées par des troubles de la réfraction, sont beaucoup plus communes avec l'usage du travail de l'après-midi, et plus encore dans les classes supérieures que dans les classes moyennes et inférieures. La proportion des porteurs de lunettes est de 44 0/0 pour les premières et de 12 à 17 0/0 pour les dernières.

D'après les recherches expérimentales de Doualdson cité par Shaw, l'activité intellectuelle tend à subir un fléchissement dans l'après-midi pour se relever à la fin du jour. Durant les heures qui séparent la matinée de la soirée, l'attention est pénible et la fatigue survient vite.

3° *Données tirées de l'observation pédagogique.* — L'opinion des maîtres est unanime à proclamer la supériorité du travail du matin sur celui de l'après-midi.

Au point de vue spécial de la fatigue, selon la matière étudiée, ce sont les mathématiques qui épuisent le plus promptement l'attention. — Si l'on considère le meilleur rendement du travail, c'est-à-dire l'obtention du maximum d'acquisitions définitives, les études qui exigent l'exercice de la mémoire sont plus profitables le matin.

Dans les pays du nord, Angleterre, Allemagne, Suède, Norvège surtout, on a pu constater les avantages réels du groupement des classes, par conséquent, du maximum d'efforts à obtenir durant les heures de la matinée. La latitude de ces pays, les habitudes, le moment du principal repas reporté à 1 ou 2 heures du soir, la brièveté du jour par rapport à la nuit (Suède et Norvège), peuvent expliquer en partie ces préférences. Quelques essais faits en France sont en partie d'accord avec le principe.

RÉFORMES A SOUHAITER

1° Sans aller jusqu'au bouleversement complet des programmes, et tout en respectant les nécessités budgétaires qui obligent à limiter le nombre des maîtres, il est permis de risquer quelques observations sur l'organisation des programmes et la répartition des heures de travail dans les lycées et colléges.

L'examen des horaires montre que les règlements de l'emploi du temps sont basés uniquement sur des nécessités économiques, sur les convenancss des professeurs et aussi un peu sur le hasard. Les directeurs des établissements semblent se borner à exécuter rigoureusement les prescriptions universitaires sur la durée du travail des maîtres et des élèves.

En s'appuyant sur les considérations énoncées plus haut, il est à

désirer que l'essai soit fait de la méthode des classes du matin, dont le nombre serait augmenté par rapport à l'horaire actuel, par exemple : 2 heures pour les petites classes, 3 pour les classes moyennes, 4 pour les classes supérieures ;

2° Que la durée de chaque classe soit progressivement diminuée, c'est-à-dire que l'intervalle du repos entre chacune d'elles aille en augmentant jusqu'à la fin ; débutant à 7 ou 8 minutes, l'intervalle de repos entre les 2 derniers efforts devrait être de 12 à 15 minutes ;

3° Que les matières soient sériées suivant une proportion décroissante de l'effort exigé. Toutes les classes de mathématiques auraient lieu le matin ainsi que la plupart des exercices de mémoire et l'étude des langues ;

4° Le travail du soir ne devrait pas commencer avant 3 trois heures de l'après-midi ;

5° La gymnastique ne devrait jamais être placée, comme cela arrive trop souvent, à l'heure de la rentrée du soir, à 1 h. 1/2 dans certains collèges. Les matières d'étude de l'après-midi devraient être exclusivement consacrées aux travaux qui réclament l'adjonction d'un acte physique (dessin, graphique, manipulation, leçons de choses, etc...), à des lectures et à une courte étude affectée à l'exécution des devoirs prescrits, qui sont un exercice d'entraînement cérébral plutôt que d'acquisition.

Les exercices de mémoire pure (vers, fables, etc...), étant aidés par le rythme et la rime, peuvent être placés dans l'après-midi ;

6° Sous aucun prétexte, l'enfant ne doit travailler immédiatement après le repas de midi, ni dans la soirée, après le repas du soir.

* * *

Comme conclusion générale, déduite des expériences modernes, on peut dire qu'aujourd'hui, plus que jamais, pour affronter la lutte, nos enfants ont besoin d'être instruits vite et bien, sans qu'il en résulte une diminution quelconque dans leurs facultés individuelles ou dans leur développement physique.

Il importe qu'une grande part d'efforts soit accordée à la spontanéité qui ne peut s'exercer qu'à la faveur de longs intervalles de repos laissés à la réflexion et à l'initiative de la pensée.

Que toute réforme accomplie dans l'enseignement n'ait d'autre préoccupation que l'économie de l'effort cérébral en vue d'un rendement régulier et meilleur, en vue surtout de laisser le cerveau du jeune homme libre pour de nouvelles acquisitions indispensables qu'il ne pourra réaliser que sur le terrain même de la concurrence, c'est-à-dire souvent à l'étranger.

Je veux terminer par une considération qui nous a été exposée par

port sur la Nécessité du repos, par M. GORY, porteur, docteur ès-lettres, chef d'institution.

ory veut écarter deux objections que l'on oppose à la récla- universelle des médecins, demandant pour les écoliers un t de repos dans l'après-midi ; il se place pour cela au point scolaire des programmes à remplir, et au point de vue pu- pédagogique du développement de l'intelligence, et traite lièrement de l'enseignement secondaire.

est pas indispensable de priver les enfants d'un repos néces- our remplir les programmes officiels : il ne faut pas, en effet, ser tromper par l'abondance des matières inscrites, lesquelles estinées non pas à charger la mémoire des enfants d'un lourd , mais à leur donner sur l'ensemble des connaissances hu- s quelques notions simples et à leur portée, et surtout à fournir s leurs facultés un exercice varié. Le mal vient de l'importance rée que l'on attribue aux *compositions* et aux concours qui ont ans les établissements d'enseignement secondaire, ce qui fait uelques élèves ont des succès scolaires, fort trompeurs d'ail- et que la plupart, soumis à un régime qui ne convient qu'à urs lauréats de concours, n'arrivent pas à savoir le peu qu'on lemande à l'examen.

'est pas nécessaire non plus de priver les enfants de repos développer leur intelligence : même on entrave ainsi et on romet ce développement. Le repos est aussi nécessaire au dé- pement intellectuel des enfants qu'à leur développement phy- . La fatigue qui résulte d'un travail trop prolongé et sans répit it chez eux un état morbide de l'imagination qui rend impos- les fortes réactions et les créations vigoureuses de la pensée;

sances acquises, les transformer en forces vives et en intelligence, sauver enfin leur originalité et leur personnalité.

Rapport sur la Durée et répartition des heures de travail et de repos des écoliers, par M. Lucien Marcheix, ancien professeur de philosophie, Bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts.

Nous voudrions rétablir dans l'enfance et dans l'adolescence l'équilibre de l'organisme, que nous rompons trop souvent dans l'âge mûr. Comment? en séparant pour elles par des périodes de repos les périodes de travail dans la journée, dans la semaine, dans l'année.

Pour le sommeil, pour les repos, l'Université accorde avec raison plus de temps qu'autrefois.

Les récréations doivent être distinctes de la gymnastique et même des exercices physiques. Il faudrait faire une plus large place à ceux-ci, et on pourrait en faire une au travail manuel.

L'étude doit être distinguée peu à peu de la classe. Pour le jeune enfant, juste assez d'étude pour l'habituer à l'effort personnel ; pour l'adolescent, juste assez de classe pour provoquer, diriger et soutenir cet effort.

L'enfant ne doit pas être abandonné à lui-même en étude; il ne s'agit pas de faire son devoir, il s'agit de ne pas le laisser se décourager et de le remettre dans la bonne voie quand il s'égare.

A partir de la troisième, je proposerai des classes-études (une par mois), où le professeur ferait un devoir avec les élèves et leur enseignerait *la manière de s'y prendre*.

Nécessité d'aérer les salles, dût-on pour cela les évacuer cinq minutes pendant les études et les classes de deux heures.

Trop longues, les classes excèdent la réceptivité de l'élève et les forces du professeur, dispensent celui-ci de précision, celui-là d'attention.

Trop courtes, elles suffisent à peine à se mettre en train; elles suppriment les explications variées, les questions, elles font surtout appel à la mémoire, et n'apprennent pas à penser par soi-même.

La classe d'une heure, excellente dans les classes inférieures, suffisante peut-être dans les classes de grammaire, pourrait avec avantage s'allonger d'une demi-heure pour l'histoire et pour quel-

nes classes de lettres en troisième et en seconde. La classe de deux eures a été maintenue, avec raison, en rhétorique et en philosophie.

C'est le matin qu'il faut placer le véritable effort de la journée.

Trop de classes, trop de professeurs, trop de matières enseignées dans nos lycées. De là, défaut d'unité dans la direction, dispersion de l'esprit, surmenage des enfants.

Il faut réduire les programmes en dépit de ceux qui parlent des nécessités modernes, comme si la première nécessité n'était pas de vivre, et comme si l'on formait, à vouloir tout enseigner dès l'école, autre chose que des présomptions encyclopédiques!

On ne doit acquérir à l'école que les connaissances qui servent à acquérir les autres, le reste on doit l'apprendre toute sa vie.

Observations sur un horaire de l'école primaire. — Les heures de classe supplémentaires devraient être interdites; l'examen pour le certificat d'études, en vue duquel elles se font, devrait être maintenu à un niveau raisonnable; sinon, il fera autant de mal à l'école que le baccalauréat au collège. — Les études surveillées le soir de 4 heures 3/4 à 6 heures 1/2, devraient être généralisées, la commune payant l'indemnité allouée aux maîtres, à la place des familles nécessiteuses.

Observations sur l'emploi du temps d'un élève de sixième et d'un rhétoricien dans nos lycées. — Pour le premier, huit à neuf heures par jour, cinq fois par semaine; pour le second, onze heures et demie par jour (sauf le jeudi, où il en reste encore sept et demie), soixante-cinq heures par semaine! Il ne sied pas à des hommes d'imposer à des enfants une tâche à laquelle ils seraient eux-mêmes inégaux.

Comme conclusion de cette étude, M. Marcheix soumet au Congrès les vœux suivants :

Enseignement primaire.

1° Suppression des heures de classe supplémentaires;

2° Remplacement pour les enfants de 6 à 9 ans, là où c'est possible, de la classe de 1 heure 1/2 par celle de 1 heure;

3° Travail manuel remplaçant 3 classes de l'après-midi;

4° Généralisation des études surveillées après la classe du soir. Paiement de l'indemnité par les communes pour les familles nécessiteuses;

5° Réduction au nécessaire du programme de l'examen pour le certificat d'études.

Enseignement secondaire.

1° Moins d'études au début, moins de classes à la fin;

2° Quelques-unes à remplacer par le travail manuel ;
3° Études où l'enfant serait aidé dans la mesure où c'est utile.
4° Classes-études où le professeur ferait le devoir avec les élèves ;
5° Maintien de la classe de 2 heures en rhétorique, etc. Introduction des classes de 1 heure 1/2 en troisième et en seconde
6° Classes ou études : il faudra que le total des heures de travail classes ou études ne dépasse pas huit heures dans les classes supérieures, n'y atteigne pas dans les autres.

(*Ces vœux sont votés*).

Rapport sur la Durée et répartition des heures de travail, par M. le Dr Maurice DE FLEURY, co-rapporteur.

C'est actuellement un dogme fondamental que, pour reposer l'esprit des collégiens et leur éviter le surmenage scolaire, il convient de varier le plus possible les sujets proposés à leur attention. « Ayez grand soin de ne pas consacrer plus d'une heure à la même matière », répètent avec insistance toutes les circulaires ministérielles. En fait, il est depuis un an habituel de voir, pour quatre heures de classe, quatre professeurs différents, traitant de quatre matières disparates.

Est-ce réellement un progrès? C'est la question très nettement délimitée que je voudrais traiter dans ce rapport.

Pour la résoudre, j'ai fait une petite enquête : j'ai consulté un certain nombre de professeurs, et un plus grand nombre de lycéens soumis à ce nouveau régime.

La plupart des professeurs m'ont déclaré que leur tâche leur paraissait d'autant plus malaisée qu'on la morcelait davantage, et aussi que l'attention d'une classe était plus difficile à captiver alors qu'elle sortait des mains d'un autre professeur.

Quant aux élèves, ils ne donnent pas tous, et cela se conçoit, de réponses valables ; les derniers d'une classe sont trop indifférents et les premiers trop heureusement doués pour souffrir véritablement d'une modification de régime quelconque. Il n'en est pas de même de la partie moyenne de la classe, seule intéressante pour nous parce qu'elle est composée d'enfants doués de faculté d'attention médiocre, et qui ont besoin qu'on vienne à leur secours. Ceux-là se déclarent désorientés par ces classes hachées qui comportent, non

lement quatre sujets divers, mais encore quatre professeurs dif-
nts, c'est-à-dire quatre disciplines, quatre impulsions, quatre
ctions nouvelles, quatre mises en train, et il leur faut quatre
par jour refaire ce travail d'adaptation du semeur au terrain qui
la bonne entente du professeur et de sa classe.

i l'on étudie d'un peu près la psychologie de ces élèves moyens,
constate que leur attention est lente à s'éveiller; pour qu'elle at-
gne le degré d'activité nécessaire, il faut un certain temps de
se en train, d'éveil et d'échauffement progressifs. Or, c'est préci-
nent au moment où la classe s'achève que ces jeunes cerveaux
mmencent à devenir pleinement attentifs, et c'est alors qu'il leur
t recommencer la même mise en train avec un nouveau maître.
qui épuise et rend vite fourbus les chevaux de nos omnibus, ce
st pas de traîner sur le pavé de lourdes voitures chargées de vo-
geurs mais bien plutôt la fréquence des arrêts, et la répétition
l'effort pour le démarrage et la mise en marche. « La continuité
la pensée sur le même objet multiplie singulièrement la valeur
temps », a dit Mosso. Cela est vrai pour la pensée de l'écolier
mme pour celle de l'écrivain ou de l'artiste.

Le remède du surmenage scolaire ne paraît donc pas devoir être
ns la classe d'une heure. Il serait bien plutôt dans un système qui
nsisterait à faire deux ou trois heures de classe consécutives sur
même sujet, en ayant soin de la couper toutes les heures par
nq minutes de repos pendant lesquelles la classe serait largement
rée. Dans certaines écoles d'Angleterre, on a été jusqu'à consacrer
usieurs jours de suite à ne traiter qu'un seul sujet, et les résultats
nsi obtenus ont été excellents.

Je propose donc que, dans un lycée de Paris et dans deux ou trois
cées de province, on fasse pour ainsi dire une « expérience té-
oin », en y appliquant la méthode de la continuité dont on pourrait
nsi comparer les effets avec ceux de la méthode du morcellement
ctuellement en vigueur.

Discussion

M. Duhamel, directeur de l'école de Normandie, montre que les
ouveaux programmes de l'enseignement secondaire n'ont pas sup-
rimé le surmenage, puisque dans certaines classes, composées en
rande majorité d'enfants de 15 à 16 ans, on exige de ceux-ci
10 heures de travail par jour.

M. Jules Gautier répond aux critiques que les précédents orateurs
ont adressées à l'enseignement secondaire. Les réformes demandées

seront impraticables tant que le baccalauréat restera la sanction de cet enseignement, et c'est à lui qu'il faut d'abord s'attaquer.

Au surplus, l'Université n'a pas attendu qu'on l'y invite, pour entrer dans la voie de l'amélioration de l'hygiène intellectuelle des élèves; elle s'occupe actuellement de ces questions.

Quant à la classe d'une heure qu'on a fort malmenée tout à l'heure, on ne peut encore la juger, puisqu'elle n'est appliquée que depuis un an à peine, et que l'on est encore à la période de tâtonnement au point de vue de la méthode à y employer.

« L'Université fait en ce moment une grande expérience, où elle met toutes ses forces et sa bonne volonté. Il faut que cette expérience puisse se poursuivre loyale et complète, et il est impossible d'en instituer d'autres à côté. C'est pourquoi il est inutile et il serait fâcheux d'émettre des vœux au sujet du rétablissement des classes de deux heures ou d'une heure et demie, et je demande instamment au Congrès de ne pas entrer dans cette voie. »

M. Jules Gautier entretient ensuite le Congrès de la nécessité de la coordination de l'enseignement qui est la grande préoccupation de l'Université. Il y aurait de grands avantages à réduire le nombre des professeurs spéciaux et même à confier les élèves jusqu'à 14 ans, à un professeur unique. Il fait savoir que des instructions sont données : 1° pour constituer, entre les professeurs d'une même classe, des conseils de classe chargés de régler le travail des élèves pour éviter toute surcharge ; 2° pour engager les professeurs à se mettre le plus possible en rapports avec les familles dont la collaboration est indispensable pour aboutir à une éducation bien réglée.

M. Marcheix répond à une observation de M. Jules Gautier sur la classe d'une heure en disant que si celle-ci n'a pas encore suffisamment été expérimentée en France pour pouvoir la critiquer, elle l'a été en Allemagne où tout le monde n'en paraît pas satisfait.

M. le Président prend acte des paroles de M. Jules Gautier qui démontrent l'utilité de ce Congrès, car de cet échange de vues entre ses différents membres, il ne peut manquer de sortir des solutions satisfaisantes.

Il faut loyalement expérimenter la classe d'une heure, qui pour les élèves jeunes paraît bien suffisante; il faut aussi éviter de donner à l'enfant trop de professeurs différents.

M. G. Dumesnil prie les médecins de la Ligue de déterminer quelle quantité d'heures de travail peut fournir en moyenne, sans surmenage, un enfant de tel ou tel âge.

M. le Dr J. Philippe fait remarquer que certains points des rapports précédents posent des conclusions prématurées, témoin la me-

ue intellectuelle par la méthode de Griesbach, qui
ution. Il faut que la Ligue, surtout au début, ne donne
sions sûres. De même il faut distinguer la fatigue de
celle de l'inintelligent.

ssé dit qu'en Suède, on délasse le cerveau des enfants
ices respiratoires appliqués méthodiquement.

Mathieu. — Selon M. Malapert, certains enfants seraient
l'après-midi que le matin; M. Mathieu croit plutôt que
est vrai chez les jeunes gens *normaux*. Le repos plus
olongé de l'après-midi est nécessité par l'importance du
i. Quant à la méthode de Griesbach que M. le Dr Philippe
si elle est scientifiquement discutable, pratiquement ses
ncordent avec ceux donnés par les autres procédés de
a fatigue intellectuelle, et aussi avec ceux prévus par
on sens et démontrés par l'expérience quotidienne.
as nécessaire d'attendre, pour combattre la surcharge
nmes et le surmenage intellectuel, que les laboratoires
gie soient en possession d'une méthode parfaite de men-
la fatigue cérébrale et du pouvoir d'attention.

Le Gendre déplore que le temps ne permette pas de lire
de M. le Dr Brocard, sur la prophylaxie de la tuberculose
cées et collèges; ce rapport sera imprimé.

---

sur la Prophylaxie de la tuberculose dans ées et collèges, par M. Brocard, docteur decine, docteur ès-sciences.

aux des professeurs Grancher, Brouardel, Landouzy,
., sur la tuberculose des collectivités ne pouvaient man-
er l'attention des universitaires et des médecins sur le
aire. La mort de jeunes maitres de l'enseignement secon-
vés à la fleur de l'âge, en pleine maturité de leur talent,
n effet une légitime émotion dans les lycées et collèges.
embre 1900, le Dr René Matton appelait sur ce point
des professeurs; une réunion avait lieu le 4 novembre
lycée Saint-Louis, et, comme conclusion, MM. Clairin et
ettaient au Conseil supérieur un vœu sollicitant l'inter-
pouvoir central; bientôt une Commission spéciale rece-
on d'étudier les mesures à prendre pour éviter la conta-

gion de la tuberculose dans les établissements publics d'enseignement. Son rapporteur, le Dr E. Mosny, rédigeait des instructions visant le milieu scolaire, constructions, aménagement, mobilier; l'entretien des classes, études, dortoirs, privés, etc. La circulaire ministérielle qui portait ces instructions à la connaissance des intéressés instituait une fiche sanitaire pour les élèves, un examen médical pour les candidats professeurs, et décidait que tout tuberculeux, adulte ou enfant, serait « rigoureusement éliminé » de la maison d'éducation.

Les professeurs qui avaient provoqué ces mesures se réunissaient le 16 avril dernier en leur Congrès annuel. Avait-on suivi partout les instructions ministérielles? D'autre part, qu'allaient devenir les *exclus*, maîtres et élèves? Tels étaient les deux points que devait étudier une Commission réunie sous la présidence de M. Malapert, professeur au lycée Louis-le-Grand, et qui m'avait fait l'honneur de me désigner comme rapporteur de ses travaux.

Et d'abord, l'établissement scolaire, naguère encore si critiqué, s'était-il enfin transformé en maison salubre et aérée, propre et confortable? Des témoignages non suspects affirmaient que dans nombre de lycées et collèges on ignorait encore le faubert ou la serpillière, que le crachoir sur pied avec solution antiseptique était une rareté et qu'on pratiquait plus vigoureusement que jamais le balayage à sec. Il faut reconnaître que, depuis, les efforts pour vulgariser les instructions antituberculeuses ont été partout généralisés. M. Maurice Pellisson (1), qui résume les renseignements contenus dans les rapports envoyés au ministère par MM. les recteurs, assure même qu'il y eut dans le personnel universitaire des initiatives généreuses. Personne n'en doutera. Cependant les planchers de sapin, si nombreux dans les écoles, ne sont ni lisses ni imperméables, et leurs rainures mal comblées de plâtras anfractueux, sont des nids de germes nocifs; sans doute il faudrait engager de grosses dépenses pour leur substituer le grès cérame, le cœur de chêne ou la pierre de verre; mais ne pourrait-on simplement les *racaler* et les *paraffiner*? Dans beaucoup de lycées et collèges, les murs sont blanchis au lait de chaux; ne serait-il pas possible de mettre en demeure les Conseils généraux et municipaux de voter les fonds nécessaires pour généraliser l'emploi de la peinture au blanc de zinc qui est inoffensive et se prête mieux que toute autre aux lavages fréquents à grande eau? Nombreux sont les détails d'hygiène scolaire qu'on pourrait signaler; or, pour obtenir jour par jour les réformes et les progrès utiles, « l'autorité académique ne dispose pas

(1) *Revue pédagogique*, 15 septembre 1903.

source que de la persuasion »; d'autre part, elle fait,
dire, de l'hygiène par voie réflexe, et les relais absor-
le force vive que l'impulsion initiale va s'atténuant de
us; si l'on veut réaliser des transformations sérieuses,
sur l'agent exécutif (proviseur, principal ou économe)
la fois immédiate, énergique et précise. C'est pourquoi
*tion de l'inspection médicale des établissements d'ensei-
secondaire apparait comme urgente.* Est-ce à dire qu'il
ommer un médecin inspecteur dans chaque lycée ou col-
serait peut-être l'idéal, mais les résultats donnés par l'ins-
édicale des écoles primaires de Paris laissent trop à désirer
n songe à se lancer sans restriction dans la même voie;
, les nécessités budgétaires ne le permettraient pas; un
plus restreint d'inspecteurs pour l'ensemble des établisse-
olaires ferait, je crois, *en se consacrant entièrement à la*
, des réformes salutaires; et si, le cas échéant, l'administra-
trale désignait *un hygiéniste* comme *inspecteur général de*
ut, professeurs, élèves et pères de famille n'auraient certai-
qu'à l'en louer. J'ajoute que *les questions sanitaires relatives
nnel ou au matériel gagneraient à être étudiées et solution-*
n pas seulement par le médecin inspecteur, mais, comme le
e M. Surmont, *par des Conseils d'hygiène pédagogique.*
seil supérieur d'hygiène pédagogique siégerait à Paris; il
ndrait, avec les représentants de l'administration universi-
es personnalités les plus autorisées parmi les médecins, les
stes et les psychologues. Dans chacune de nos grandes uni-
, on créerait sur le même plan un *Conseil acédémique d'hy-
édagogique;* enfin un *Conseil d'hygiène local* comprenant,
présidence du proviseur, les membres compétents du Con-
lministration du lycée, les délégués des professeurs et des
urs, les médecins qui auraient des enfants dans l'établisse-
erait, dans une sphère plus modeste, un travail peut-être
médiatement efficace. Ainsi seraient judicieusement réali-
mesures à prendre en faveur du personnel et du matériel;
généralisation dans toutes les classes des conférences d'hy-
'organisation précédente serait, au premier chef, une œuvre
ve théorique et pratique d'hygiène individuelle et collective.
urplus, l'action des Conseils d'hygiène pédagogique ne s'ar-
pas là; c'est sous leur contrôle qu'on pourrait désormais
endre méthodiquement l'*étude physiologique des règles du
scolaire;* et, de cette collaboration étroite des professeurs
médecins, découlerait bientôt la suppression de certains
nts qui apparaissent déjà devant le bon sens comme les

causes directes ou indirectes d'un *véritable surmenage* : allégement des programmes trop encyclopédiques et trop spécialisés ; fixation des heures de classes, études, repos, jeux, d'après le développement physique et intellectuel des enfants ; détermination nouvelle des rations alimentaires ; EXTENSION DE L'ÉDUCATION AU GRAND AIR : repos prolongé de l'après-midi ; caravanes et colonies scolaires dans des lycées spécialement choisis ; échanges interlycéens, etc., etc. Tels sont les points essentiels d'une étude déjà commencée, mais dont la *solution expérimentale* deviendrait plus facile. Ces mesures, destinées à augmenter la résistance de l'organisme chez les élèves, pourraient être complétées par la *transformation des établissements universitaires de banlieue en lycées de convalescence*. On connait l'heureuse influence d'un séjour aux maisons du Vésinet et de Vincennes sur la santé des indigents qui sortent des hôpitaux ; pourquoi l'administration universitaire ne créerait-elle pas une organisation similaire ? Elle possède aux environs des grands centres : à Belle-de-Mai, près Marseille ; Saint-Rambert, près Lyon ; Talence, près Bordeaux ; Michelet, près Paris, etc., des maisons d'éducation qui sont aussi des maisons de campagne. N'est-il pas indiqué d'y envoyer, pour une période variable, les élèves des lycées urbains touchés par une maladie « tuberculisante », comme la rougeole, les bronchites à répétition, la pleurésie, etc. ? C'est dans ces *lycées de convalescence* qu'on pourrait appliquer la formule « *double-ration* d'aliment et de repos, *demi-ration* de travail ». Le régime diététique individuel, impraticable dans les lycées ordinaires, y serait aussi d'une application très facile.

Quant au surmenage des maitres, il est non seulement pour ceux-ci, facteur de tuberculose, mais il est de plus préjudiciable aux élèves : l'interdiction du cumul, la limitation stricte du nombre d'heures de classes supplémentaires, le dédoublement de la fonction actuelle de répétiteur en celles de surveillant d'internat et de professeur-adjoint, demandent une réglementation conforme aux intérêts de tous.

Mais, dans l'action antituberculeuse, il ne suffit pas de diminuer la contagion et d'augmenter la résistance de l'organisme, il faut encore assurer la guérison des sujets atteints, maitres ou élèves. Que vont devenir, en effet, ceux qui désormais seront « rigoureusement éliminés » de l'établissement scolaire ?

Il faut, en premier lieu, assurer un diagnostic précoce : l'extension de la fiche sanitaire du personnel de l'internat et la création d'un laboratoire d'examen sous les auspices du conseil d'hygiène pédagogique permettront d'atteindre ce but.

En ce qui concerne les maitres, l'amélioration des conditions maté-

de l'existence par une échelle de traitements judicieusement
, un avancement plus régulier, des indemnités de résidence
es avec l'importance des villes, le taux des loyers, les charges
ille, etc., mérite d'être mise à l'étude ; mais il importe surtout
der à tous les maîtres en exercice, atteints ou menacés de
ulose, des traitements de congé suffisants pour leur per-
de se soigner à temps, dans les conditions les plus satisfai-
. La direction de l'enseignement secondaire a déjà réalisé
euses réformes dans ce sens ; elle a étendu le bénéfice des
s 10 de la loi du 9 juin 1853 et 16 du décret du 9 novembre de
ne année au personnel des lycées et collèges de jeunes filles
préparateurs de physique et de chimie ; elle propose, par la
finances de 1904, des règles d'avancement plus équitables
mément applicables à toutes les catégories d'universitaires.
es réformes en suspens ou déjà amorcées viendront sans doute
c le développement de la mutualité scolaire — donner satis-
aux vœux émis par le congrès des professeurs.
dernière question se pose : que deviendront les élèves tuber-
« éliminés », les écoliers « exclus » de l'établissement sco-
La solution que nous proposons soulèvera certainement des
ions. Il est bien entendu qu'elle ne vise pas des élèves tuber-
soumis exclusivement ou presque exclusivement à la théra-
ue médicamenteuse, mais seulement ceux que la fiche sani-
ient de classer parmi les « prédisposés » ou les « candidats »
uberculose. C'est pour ceux-ci que nous demandons qu'on
à l'étude la différenciation des lycées et collèges qui, par la
on géographique et les conditions climatériques, pourraient
tilement transformés en *établissements médico-pédagogiques*,
our ces élèves — dont la guérison est certaine — que nous
dons, en particulier, l'agencement, au bord de la mer ou sur
ntagne, de *lycées-sanatoriums*, véritables *écoles de santé*, où
rraient recevoir les soins exigés par leur état tout en conti-
leurs études.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.

DU 30 NOVEMBRE 1903.

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr LE GENDRE

usés : MM. Bémont, Burnet, Bocquillon, Mme Thomas.

E SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture du procès-verbal de la
précédente, qui est adopté.

Il annonce qu'un compte rendu du Congrès paraitra dans un certain nombre de revues pédagogiques.

L'ordre du jour de la séance appelle l'élection du bureau définitif.

M. le Président rappelle que le Comité va avoir à nommer un président et quatre vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier et des secrétaires de séances.

Par acclamations le Comité confirme dans les fonctions qu'ils occupaient précédemment, MM. Le Gendre et Mathieu, et leur demande de continuer à se dévouer à l'œuvre qu'ils ont su si bien faire prospérer jusqu'ici.

MM. Doléris et Siredey sont également réélus comme vice-présidents et M. G.-Ch. Roux comme secrétaire général adjoint.

Deux vice-présidents non médecins sont à élire. MM. Lanson et Frank-Puaux sont désignés par le Comité, sous réserve de leur acceptation, car ils n'assistent pas à la séance et n'ont pas été pressentis.

M. Stéphane Bonnet est élu trésorier, M. le Dr Thomas qui remplissait précédemment ces fonctions ne pouvant plus s'y consacrer.

MM. Bocquillon et Burnet, les Drs Leplat et Milian sont nommés secrétaires des séances. M. le Dr Dinet, qui n'est pas membre du Comité, est nommé secrétaire adjoint.

M. le Dr Le Gendre donne lecture de quelques lettres d'adhésion intéressantes, à divers points de vue.

Il annonce que M. le Dr Jablonski de Poitiers a, par une active propagande, procuré depuis le Congrès 60 adhésions à la Ligue.

Des remerciements lui sont adressés. Deux médecins de Tours ont écrit, s'offrant chacun à fonder dans cette ville, une section de la Ligue.

M. le Dr Jeanne, de Meulan, espère pouvoir gagner à la Ligue tout le département de Seine-et-Oise en faisant adhérer en bloc tous les délégués cantonnaux du département.

M. Boitel, secrétaire de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfance, demande que les deux ligues qui poursuivent un but parallèle s'adhèrent réciproquement l'une à l'autre. — Adopté.

M. le Dr Philippe Tissié, de Bordeaux, propose une véritable fusion entre la *Ligue des médecins et des Familles* et la *Ligue girondine de l'éducation physique*. Les deux ligues se représenteraient mutuellement dans les régions où elles auraient fait pénétrer leur influence ; leurs Comités seraient communs.

Après discussion, on décide de proposer à M. le Dr Tissié, non une fusion, mais une alliance des deux ligues, celles-ci n'ayant pas exactement les mêmes tendances, les mêmes préoccupations.

C'est dans ce sens, d'ailleurs, que le Comité a déjà répondu plusieurs fois à des propositions qui lui avaient été faites par des ligues similaires.

M. A. Mathieu rappelle que, à l'ouverture du Congrès du 1er novembre, M. Fuster a vivement engagé la L. M. F. à s'affilier à l'*Alliance d'Hygiène sociale*, qui doit constituer une fédération active des associations les plus importantes. Il a affirmé que la L.M.F. serait fort bien accueillie dans cette fédération où sa place se trouvait tout naturellement marquée. L'*Alliance d'Hygiène sociale* est fondée par MM. Casimir Perier, Brouardel, Cheysson, etc.

Le Comité désire-t-il que la L.M.F. adresse une demande d'affiliation au Comité de formation de l'*Alliance d'Hygiène sociale ?*

Cette proposition est adoptée *à l'unanimité.*

La Ligue des Médecins et des Familles commence à être connue, non seulement en province, mais aussi à l'étranger.

M. Le Gendre a reçu de Belgique des lettres dans lesquelles on lui demande des renseignements afin de fonder une ligue analogue dans ce pays.

De même dans le Luxembourg. D'après une lettre reçue par M. Le Gendre, si les pères de famille n'ont pas répondu en plus grand nombre à l'appel de la Ligue, c'est, paraît-il, parce qu'ils ne la connaissent pas suffisamment ; un d'eux écrit, en effet, qu'il n'en a appris l'existence que par les articles de la presse sur le Congrès.

Il serait donc nécessaire de faire une active propagande auprès des familles.

MM. Le Gendre et Mathieu font savoir qu'ils ont été convoqués officiellement par la sous-commission de la Prophylaxie de la tuberculose dans les établissements d'enseignement. Ils ont signalé que, dans les mesures projetées, on avait omis de parler de la nécessité d'une suffisante somme de vie au grand air, qui leur paraissait un des principaux moyens prophylactiques.

La Commission de la tuberculose a alors demandé que la Ligue veuille bien formuler en ce sens un vœu qui lui serait transmis.

M. le Dr Le Gendre donne lecture de la rédaction qu'il propose.

Après discussion, quelques légères modifications y sont apportées et le texte définitif mis aux voix est adopté à l'unanimité. (Ce texte a paru dans le numéro de l'Hygiène Scolaire publié au commencement de janvier.)

M. le Secrétaire Général rappelle qu'au Congrès il avait été question de faire une démonstration près des Conseils municipaux, des Conseils généraux et des Préfets au point de vue de l'inspection médicale des écoles, afin de demander que celle-ci fut instituée partout et que les communes prissent à leur charge les frais de balayage et de nettoyage des locaux scolaires.

L'état satisfaisant des finances de la Ligue permettrait de faire la dépense, d'ailleurs peu considérable, nécessitée par la confection et l'envoi d'une circulaire aux préfets, à tous les conseillers généraux et aux maires des principaux centres.

Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. le Dr Brocard sur la Prophylaxie de la tuberculose dans les lycées et collèges.

Mais l'heure est avancée et on décide, d'accord avec le rapporteur, de remettre la lecture et la discussion à fond du rapport à une séance ultérieure, lorsqu'il aura été imprimé dans les comptes rendus du Congrès, ce qui permettra à tout le monde d'en prendre connaissance.

En raison des fêtes de Noël et du Nouvel an, la prochaine séance est fixée au 25 janvier 1904.

On y lira un rapport de M. Marty sur *l'Éducation morale* et un projet de *Décalogue de l'Hygiène Scolaire*, par Mme Moll-Weiss.

M. le Secrétaire Général propose qu'on prépare dans les séances du Comité les rapports qui seront présentés au Congrès de 1905. Ce qui est adopté, et, en outre, sur la proposition de M. Marcheix, on décide de nommer à la séance de janvier des commissions pour l'examen des grosses questions trop lourdes pour un seul rapporteur.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint des Séances,

Docteur Dinet.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.

DU 25 JANVIER 1904.

---

xcusés : Mme Thomas, MM. G. Lanson, Girard, Mosny, Henri ssaint.

résents : Mmes Kachperov-Macaigne, MM. Le Gendre, Mathieu, h. Roux, Gory, Brocard, Marcheix, Méry, Darlu, Siredey, lat, Franck-Puaux, Marty, de Ranse, Durand-Fardel, Bougier, vier Léon, Burnet, Stéph. Bonnet, Loisel, H. Bernès, Créhange, uillon.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Franck-Puaux et M. G. Lanson remercient le Comité de les avoir élus vice-présidents.

La parole est à M. le Secrétaire général pour la lecture de la correspondance :

La Ligue féminine pour la culture physique a envoyé son adhésion à la L. M. F.

Reçu une lettre de M. Courmont, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon, qui veut bien consentir à former une section de la Ligue à Lyon.

On a écrit à M. le Dr Surmont, de Lille, pour lui demander de vouloir bien constituer une section analogue dans cette ville.

Reçu une lettre de Mlle Louise Garcin qui fait connaître à Milan, l'existence d'une société pour les échanges internationaux de jeunes gens. Elle demande que la Ligue fasse sienne cette idée et veuille bien s'en occuper.

Nous ne demandons pas mieux que de favoriser ces échanges, et nous insérerons cette lettre dans l'*Hygiène scolaire*.

Reçu de M. Fuster une lettre dans laquelle il dit qu'il doit prochainement se rendre à Nantes pour s'occuper d'un bureau correspondant de la Ligue l'*Hygiène sociale*; il demande à représenter la L. M. F. pour y fonder en même temps une section de la Ligue.

Nous acceptons bien volontiers et nous remercions M. Fuster de sa démarche.

M. le Secrétaire général. — J'ai quelques renseignements à fournir au Comité à propos du Congrès de Nuremberg.

Toutes les compagnies de chemins de fer françaises, sauf le Midi,

accordent demi-place aux congressistes. Il n'est pas douteux que les chemins de fer allemands ne fassent une réduction analogue.

Les congressistes français seront probablement moins nombreux que leurs collègues des autres pays; il faut par conséquent tacher que dans une certaine mesure la qualité remplace la quantité.

J'ai aussi à vous dire où en est la publication des compte-rendus de notre congrès de novembre. — Le compte-rendu in extenso va être mis en pages ces jours-ci; s'il n'a pas paru plus tôt, cela tient à ce que certaines communications nous ont été envoyées en retard, de même que les corrections. Enfin, des rapporteurs ont voulu au dernier moment retoucher leurs rapports.

Au point de vue du prix de vente, quel est celui qui doit être fixé? Faut-il mettre les fascicules à un prix supérieur à celui de la cotisation au congrès, et faire des réductions pour les membres de la Ligue et les membres de l'Enseignement?

M. Franck-Puaux. — Je pense qu'il vaudrait mieux, pour faciliter leur écoulement, les mettre à un prix abordable; il faut faire de la propagande, et ne pas immobiliser les fonds dans une publication non vendue.

M. le Secrétaire général. — Je crois que la proposition de M. Franck-Puaux est en effet raisonnable : on pourrait peut-être fixer le prix à 3 francs.

Ce chiffre, mis aux voix, est adopté.

M. le Secrétaire général. — On pourrait envoyer les compte-rendus gratis à quelques personnes, à titre de propagande. Je prie les membres du Comité qui auraient des propositions à faire dans ce sens, de m'envoyer une liste.

M. le Président. — M. Mathieu a rédigé la notice à envoyer aux conseils généraux, suivant ce que le Comité avait voté à la précédente séance.

Il va vous en donner la lecture.

M. le Secrétaire général donne lecture de la circulaire publiée plus haut (page 81).

M. le Secrétaire général. — Nous avons reçu, au nom de la *Société des amis de l'enseignement moderne*, une lettre de M. Gromaire, professeur de cet enseignement. Il demande à la L. M. F. d'adhérer à cette Société, en faisant valoir que les programmes sont surchargés et que le latin et le grec sont un gros obstacle à l'allègement de ces programmes.

J'ai répondu que la L. M. F. ne pouvait adhérer à la Société des

nseignement moderne et se faire ainsi le champion de la
a des langues mortes, tous ses membres n'ayant pas à ce
êmes idées, mais qu'en revanche la Société des amis de
nent moderne pourrait, si elle le voulait, adhérer à la

*eferendum pour la fixation de la date des grandes
est terminé;* on fait actuellement le relevé des réponses
classées par régions.
fesseurs ont demandé le *statu quo* à une forte majorité.
question est à l'ordre du jour du Congrès de 1905; il faut
enir, malgré le referendum, car il y a lieu de faire sur ce
lucation des familles, et la réforme nécessaire se relie à
réformes.

Président. — Le Comité de l'Association française pour
ment des scienc.s m'a demandé de faire une conférence
igue des médecins et des familles.
erai le 8 mars, à l'Hôtel des Sociétés savantes.

ank-Puaux. — Je propose qu'on donne beaucoup d'éclat à la
re conférence en la mettant, si possible, sous le double patro-
l'Association française pour l'avancement des sciences, et
. M. F., afin de montrer à la fois par notre présence et
parole la vitalité de la Ligue.

e Président. — L'ordre du jour appelle la lecture du *Déca-
le l'hygiène scolaire,* par Mme Moll-Weiss.
lécide que ce décalogue sera imprimé et discuté ultérieure-

lre du jour comporte ensuite la lecture du rapport de M. Marty
récompenses et les punitions (1).

e Président. — Je remercie M Marty pour son très intéres-
apport et je propose qu'il soit imprimé afin qu'on puisse le
r dans la prochaine séance. (Adopté.)
rochaine réunion du Comité est fixée au mercredi 24 février.
éance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire de la séance,

Dr Dinet.

---

ir page 71.

VARIA

Préceptes d'hygiène scolaire. — Mme Moll-Weiss a eu l'idée que la L. M. F. pourrait faire utilement, pour la propagation des principes de l'hygiène scolaire, ce qu'elle a vu faire en Espagne pour la vulgarisation de ceux de l'hygiène infantile, c'est-à-dire faire distribuer largement, en les encartant dans les journaux spéciaux, des préceptes qui en résumeraient, à l'usage des instituteurs et institutrices, les préceptes fondamentaux.

La rédaction suivante n'est qu'un essai; nous le livrons à l'appréciation de nos lecteurs. Nous les prions de bien vouloir nous indiquer les corrections et les améliorations destinées à le perfectionner. D'autres préceptes importants leur paraissent-ils avoir été omis?

I. Dans l'intervalle de deux leçons consécutives tu ouvriras largement les *portes* et les fenêtres de la classe.

II. Tu laisseras aux enfants le temps de mâcher les aliments que tu auras choisis intelligemment.

III. Après le repas tu ne permettras aux enfants que des exercices physiques modérés.

IV. Tu n'oublieras pas que la fatigue due à l'effort physique s'ajoute à celle qu'occasionne l'effort intellectuel.

V. Les poussières sont le véhicule des maladies; tu défendras donc le balayage à sec.

VI. La propreté étant le meilleur antiseptique, tu veilleras à son observation sévère.

VII. Laisse entrer le soleil dans l'école le plus et le plus longtemps possible ; c'est l'ami de l'homme.

VIII. L'humidité et l'ombre sont les ennemis de l'enfant, tu craindras pour lui les coins sombres et les murs ruisselants.

IX. L'eau est une excellente boisson; bien appliquée, elle nettoie et endurcit le corps de l'homme, inspire à tes élèves l'amour de l'eau.

X. Le maître le meilleur est celui qui, tout en enseignant à ses élèves ce qu'il leur importe de savoir, leur fait passer à l'air libre le plus grand nombre d'heures.

A. Moll-Weiss.

Mme Serres, directrice de l'École normale d'institutrices.

re : M. Fonbeur, directeur de l'Ecole primaire communrue Jules-Ferry.

ire-adjoint : M. Guillard, instituteur.

ier : M. Mamy, professeur au lycée.

é régional : M. le Dr Jablonski.

sions et voyages organisés par le Club alpin français.

ub alpin français, désireux de répandre et de développer jeunesse française le goût des voyages à pied, dont l'utilité ersellement reconnue, organise, tant à Paris que dans les nents, des *caravanes scolaires*, ou excursions de jeunes

oyages ont lieu pendant les congés du Jour de l'an, de , de la Pentecôte, du 14 juillet et au début des grandes s. Les excursions aux environs de Paris se font dans les idi du dimanche et du jeudi.

urs sections du Club alpin, dont le siège est situé en pront suivi cet exemple. A Alger, à Bagnères-de-Bigorre, à e, à Beaune, à Briançon, à Valence, à Embrun, à Nîmes, à an, à Pau, à Marseille, à Lille, etc., des excursions pour gens sont régulièrement organisées.

stituant les caravanes scolaires, le Club alpin a poursuivi absolument désintéressé; il ne réalise aucun bénéfice et c, au contraire, dans une large mesure aux dépenses d'orga-

unes gens qui désirent être invités à participer aux excur- voyages scolaires sont priés de donner leur nom soit ver- t, soit par lettre au siège du Club alpin, 30, rue du Bac, à

Le livre scolaire économique. — La possibilité de la contagion des maladies par l'intermédiaire des livres ayant servi aux malades est un fait démontré. Leur désinfection présente d'assez grandes difficultés pratiques; il est malaisé d'atteindre les germes morbigènes dans l'épaisseur du volume. Le plus sûr serait de les détruire, surtout dans les cas suspects. On peut donc, en se plaçant au point de vue spécial de l'hygiène, considérer comme intéressante l'idée qu'a eue la librairie J. Jaclot, d'éditer une collection de livres classiques à bon marché. Tous les programmes classiques se trouvent réunis dans une série de précis à un franc le volume. Leur destruction par le feu purificateur ne provoquerait donc qu'une perte très modérée.

La Société des professeurs de langues vivantes de l'enseignement secondaire. — Nous suivons avec un vif intérêt les travaux de cette société dans son *Bulletin* spécial.

Les langues sont essentiellement l'expression de la vie: elles doivent être vécues, elles doivent s'apprendre par et pour la pratique.

On le comprend beaucoup mieux aujourd'hui qu'autrefois: Berlitz a montré la voie à suivre.

Les professeurs en mettant en œuvre la méthode directe d'enseignement font œuvre de pédagogie physiologique; ils sont pour nous des collaborateurs précieux.

Les langues doivent s'apprendre le plus possible sans dictionnaire. Les gros dictionnaires grecs et latins nous ont masqué l'antiquité; nous ne l'avons entrevue qu'à travers leur opacité ou à travers les interstices de leurs piles accumulées. Les dictionnaires et les grammaires ont empêché la plupart des hommes de notre génération de connaître les langues vivantes et les pays étrangers.

En enseignant les langues vivantes pratiquement, les professeurs ne rendent pas seulement à leurs élèves un service signalé, ils donnent à l'Université toute entière une leçon de pédagogie de la plus haute portée.

Referendum relatif aux grandes vacances. — Le ministre de l'Instruction publique a consulté les familles et les professeurs sur la date d'ouverture, et la durée des grandes vacances de l'enseignement secondaire.

Ces vacances, on le sait, commençaient jusqu'ici à la fin de juillet pour se terminer au 30 septembre.

Les questions suivantes ont été posées:

I. — Si la durée des grandes vacances reste fixée à deux mois vous paraît-il désirable, en raison de vos convenances personnelles

de la santé de votre enfant, que l'ouverture des vacances ait lieu 14 juillet et la rentrée des classes le 15 septembre.

II. — Désirez-vous que l'ouverture des vacances ait lieu le 14 juillet, la rentrée des classes restant fixée au 1er octobre, mais cette extension des grandes vacances étant compensée par une réduction équivalente sur les congés du Premier de l'an, de Pâques, etc. ?

III. — Désirez-vous que la durée des grandes vacances soit accrue sans réduction des petits congés de l'année scolaire, les tarifs scolaires restant d'ailleurs fixés au taux actuel ?

IV. — Préférez-vous à ces divers changements le maintien de l'état de choses actuel ?

Les réponses sont parvenues en grand nombre ; voici le classement des réponses envoyées par les familles.

34,573 personnes, contre 25,368 sont opposées au maintien de l'état de choses actuel ; alors qu'à une grosse majorité, le corps enseignant s'était prononcé pour le *statu quo*. De quelle façon se fera la modification ? 34,477 familles réclament que les vacances commencent au 14 juillet pour se terminer au 15 septembre. Du reste 46,736 déclarent que les petits congés doivent rester ce qu'ils sont, même si les grandes vacances s'étendaient du 14 juillet au 1er octobre.

Ce sont là, en gros, les résultats du referendum ; il faut faire remarquer toutefois que les réponses se classent par régions et que le Midi et le Nord, par exemple, ne comprennent pas de la même façon la répartition des vacances.

Entre l'avis des professeurs et celui des familles, le ministre sera sans doute embarrassé. Que fera-t-il dans ces conditions ?

Il nous semble y avoir eu mal entendu. Les personnes consultées paraissent avoir pris en considération beaucoup plutôt leurs convenances personnelles que l'intérêt bien compris des enfants et des jeunes gens.

Le régime des vacances et celui de la répartition du travail quotidien au cours de l'année scolaire sont intimement solidaires. Des vacances plus longues sont nécessaires lorsque les programmes sont surchargés et que leur application exige un véritable surmenage. Elles peuvent être plus courtes si l'éducation intellectuelle et l'éducation physique sont sagement ordonnées, si le séjour quotidien au grand air est suffisant, etc.

En tout cas, c'est la santé physique et intellectuelle des enfants qu'il convient avant tout de prendre en considération. Les familles et les professeurs, en admettant qu'ils soient disposés à sacrifier leurs préférences et leur intérêt personnels étaient-ils suffisamment préparés à cette consultation : il est permis d'en douter.

La Revue des jeux scolaires est le bulletin mensuel de la *Ligue girondine de l'éducation physique*, dont le Dr Th. Tissié de Pau est l'actif président. Cette association est en pleine prospérité ; elle a pris dans tout le sud-ouest un développement considérable. Elle a organisé en 14 ans 25 lendits auxquels ont pris part 6.500 élèves, et, ce qui est plus important, elle a donné l'éducation physique à 35.000 enfants ou adolescents.

Les lendits ne sont pas pour elle un but, comme on pourrait le craindre ; mais un moyen d'intéresser un nombre plus grand de personnes à l'éducation physique de la jeunesse. Comme la L.M.F., la Ligue girondine veut que les exercices physiques soient *sagement modérés* ; elle ne veut pas former des acrobates, des athlètes et des professionnels du sport, elle veut seulement, par des exercices modérés donner aux corps de la santé, de la vigueur et de la souplesse.

La L. M. F. et la L. G. sont donc des alliées naturelles, et nous recommandons à nos amis la lecture de la *Revue des jeux scolaires*.

LISTE DES MEMBRES ADHÉRENTS A LA L. M. F.

Dont le nom n'a pas figuré dans les listes précédentes.

M. **Geoffrion** (Henri), président de chambre à la Cour, rue d'Alsace-Lorraine, Poitiers.
M. **Grangeorge**, professeur au lycée, place de la Préfecture, Poitiers.
M. **Baligaud**, substitut du procureur général, rue de Penthièvre, Poitiers.
M. **Blondet**, conseiller à la Cour d'appel, rue du Pont-Neuf, Poitiers.
M. **Dupin**, conseiller municipal, 52, rue de la Tranchée, Poitiers.
M. **Lemoine**, entrepreneur, rue des Carmélites, 12, Poitiers.
M. **Liger** (Vincent), instituteur, rue Jules-Ferry, Poitiers.
M. **Poulle** (Guillaume), avocat, conseiller général, rue de l'Est, Poitiers.
590 M. le Dr **Mercier-Bellevue**, place de la Préfecture, Poitiers.
M. **Levillain**, professeur au lycée, rue de la Monnaie, Poitiers.
M. le Dr **Carrère**, 123, rue de Paris, Le Havre.
Mme **Lanson**, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.
M. le Dr Camille **Hahn**, 12, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

M. Jules **Schönfeld**, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, 22, avenue Niel, Paris.
Mlle Laure **Garsin**, secrétaire de la Societa umanitaria de Milan, 50, Via Spiga. Milan, Italie.
Mlle Juliette **Matton**, professeur au collège Fénelon. Lille (Nord).
M. **Casavielle**, directeur de l'Ecole primaire, Salies de Bearn.
M. **Bernard** (Aug.), 25, avenue Trudaine, Paris.
00 M. le Dr J. **Renault**, inspecteur général adjoint des services sanitaires, 3, rue d'Argenson, Paris.
M. Georges **Desvallières**, 14, rue St-Marc, Paris.
Mme **Margnat**, directrice de l'école annexe à l'Ecole normale, rue Jules-Ferry, Poitiers.
Mlle Clara **Boffinet**, directrice du pensionnat Bleu, place St-Hilaire, Poitiers.
Mme Thérèse **Gérald**, chef d'institution, place St-Hilaire, Poitiers.
M. **Morain**, adjoint au maire, Poitiers.
M. de **Montjou**, député de la Vienne, Poitiers.
M. le professeur **Courmont** quai de la Charité, 34, Dijon.
M. le Dr Louis **Pamard**, 47, rue des Mathurins, Paris.
M. Gaston **Deschamps**, 15, rue Cassette, Paris.
10 Mlle **Blondel**, économe du lycée de jeunes filles, 29, rue de l'Orangerie, Le Havre.
Mme **Desparmet-Ruello**, directrice du lycée de jeunes filles, Lyon, (Rhône).
M. **Hild**, doyen de la Faculté des lettres, 53, rue de la Tranchée, Poitiers (Vienne).
M. **Soitoux**, instituteur, Armentières, Nord.
M. le Dr **Costa-Sacadura**, 60, rue des Carmes, Lisbonne, Portugal.
Ligue féminine de culture physique, 30, rue Taitbout, Paris.
M. **Ohensoner**, 34, avenue du Bois-de-Boulogne.
M. le Dr **Peton**, Saumur, (Maine-et-Loire).
M. le Dr **Bouveret**, professeur à la Faculté de médecine, Lyon (Rhône).
M. **Duverger**, conseiller général des Bouches-du-Rhône, Marseille.
20 M. **Vallet-Décherat**, négociant, conseiller municipal, rue du Marché, Poitiers.
M. **Georgel**, avocat, conseiller municipal, 4, rue des Quatre-Roues, Poitiers.
M. **Dupré-Carra**, juge suppléant, 19, rue d'Oléron, Poitiers.
M. **Guitteau** (Louis), conseiller municipal, place du Calvaire, Poitiers.
M. **Guitteau** (Alexis), substitut du procureur de la République, à Gourdon (Lot).

M. **Landais**, agent d'assurances, rue du Chaudron-d'Or, à Poitie
M. **Paute**, minotiér, maire, Chasseneuil (Vienne).
M. **Moreau**, courtier en grains, 4, rue Victor Hugo, Poitiers.
M. **Prebay**, négociant, 93, rue de la Tranchée, Poitiers.
M. le Dr **Malapert** (Prosper), 1, rue des Ecossais, Poitiers.
630 M. le Dr **Beauchant**, 21, rue d'Alsace-Lorraine, Poitiers.
M. **Sauvage** fils, professeur à l'Ecole de médecine, 63, rue de Cathédrale, Poitiers.
M. **Parrenin**, inspecteur d'Académie, rue Scheurer-Kestner, P tiers.
M. **Legrand**, vétérinaire, rue de la Tranchée, Poitiers.
M. Louis **Manteau**, brasseur, à Launois (Ardennes).
Union des délégués cantonaux de Seine-et-Oise, M. **Guill min**, président, à Lonjumeau.
M. **Delorme**, professeur au collège Chaptal, 1, place Vintimil Paris.
Mise **de Ganay**, 9, avenue de l'Alma, Paris.
M. Léon **Dumas**, professeur à l'Ecole normale de l'Etat, H Belgique.
Mme **Blanchet**, 11, rue de Beaujolais, Paris.
640 M. Lucien **Gallois**, maitre de conférence à l'Ecole normale, rue Gay-Lussac, Paris.
M. **Corbassière**, 130, rue Lafayette, Paris.
M. le Dr **Livesco**, 15, rue Châteaubriand, Paris.
M. **Carrey**, 92, rue de la Victoire, Paris.
M. de **Cortex**, 13, rue Montenotte, Paris.
Mme **David**, 8, rue du Général-Foy, Paris.
M. **Béduwé**, 33, rue des Vingt-Deux, Liège.
Association des anciens élèves du lycée de Poitiers, M. **Br** directeur de l'Enregistrement et des domaines, Poitiers.
M. le Dr **Quénu**, professeur agrégé, chirurgien des hôpitau 46, rue de Londres, Paris.

Le gérant : Pierre Auger.

Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi. — Paris, 1er Arrt. — 79.3.1904 (Cl

N° 7 Juillet 1904

L'Hygiène Scolaire

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL d'HYGIÈNE SCOLAIRE.

Le premier Congrès international d'hygiène scolaire s'est tenu à Nuremberg du 4 au 9 avril. Il a été ouvert en séance plénière à l'Apollotheater par le prince Louis-Ferdinand de Bavière, docteur en médecine.

Deux autres séances plénières ont eu lieu dans le même local ; elles ont été consacrées à des conférences faites par des représentants des diverses nations, sur des sujets d'un intérêt commun, au point de vue de l'hygiène scolaire. Le Président de la L. M. F., le Dr P. Le Gendre, a lu dans la seconde un travail fort intéressant sur les *réactions réciproques entre élèves et maîtres au point de vue des maladies contagieuses et des influences morales.*

Les diverses sections et l'exposition d'hygiène scolaire se trouvaient fort bien installées dans les vastes bâtiments de l'École industrielle.

Il nous serait impossible dès maintenant de donner un aperçu des travaux du Congrès. Il a été présenté, en effet, 32 rapports et fait 129 communications ou conférences. Nous ne pourrons donner l'analyse de ces travaux, en faire la revue critique et dégager

leur signification générale qu'après la publication du compte rendu officiel. La presse locale et la plupart des journaux allemands ont cependant publié, au jour le jour, le résumé des principales communications et des discussions auxquelles elles ont donné lieu.

Au point de vue matériel, le Congrès a eu un succès considérable. 1247 membres se sont fait inscrire, dont : 621 Allemands, 322 Autrichiens, 19 Hongrois, 4 Bulgares, 3 Chiliens, 1 Cubain, 9 Danois, 9 Français, 48 Anglais, 51 Hollandais, 5 Japonais, 4 Italiens, 1 Luxembourgeois, 2 Norvégiens, 8 Portugais, 60 Russes, 26 Suisses, 3 Serbes, 15 Espagnols, 1 Turc, 11 Américains du Nord. Il faut y ajouter 181 participants. Il a été de plus retiré 82 cartes de dames.

En dehors de la conférence de M. Le Gendre, les contributions françaises aux travaux du Congrès ont été représentées par un rapport du Dr A. Mathieu sur l'*Internat dans l'enseignement secondaire en France* (1) et une communication de M. Bazin de Bezons sur le *Lycée Lakanal*.

Le Ministère de l'Instruction publique de France avait envoyé deux délégués officiels : M. Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire, et M. J. Gautier, inspecteur général de l'enseignement secondaire.

M. l'inspecteur général Jost a pris la parole au nom de la France à la séance d'ouverture; son allocution, où se révélait discrètement une connaissance parfaite de la langue allemande, a eu beaucoup de succès.

Le Comité local a déployé un zèle des plus actifs pour l'organisation d'un Congrès, dont l'existence avait été décidée l'an dernier seulement, à la Pentecôte, au Congrès d'hygiène scolaire de Bonn. La municipalité de Nuremberg lui a donné la plus large collaboration. En dehors des séances plénières et des séances de sections, des réunions de société ont eu lieu chaque jour. Une très belle représentation de *Sanson* et *Dalila* a été donnée au théâtre de la ville. Les autres soirs, les réunions de société ont été tenues dans la vaste et belle salle du Vélodrome. On y a entendu d'excellente musique et d'admirables chœurs. Il y a coulé des flots d'harmonie musicale, d'harmonie internationale et de bière.

Les hôtes de Nuremberg ont été reçus avec une prévenance et une cordialité qui méritent une sincère reconnaissance : nous sommes heureux d'en renouveler ici l'expression au nom des Français présents au Congrès.

(1) Voir *Revue scientifique*, 21 mai.

n Congrès international aura lieu à Londres au mois
.e comité anglais d'organisation aura pour président le
cin Sir Lauder Brunton. Nous avons promis que la
èdecins et des familles ferait en France le possible pour

s de plus posé dès maintenant la candidature de la
le troisième Congrès international, et demandé qu'il
ris en 1910.

ous espérons que notre Société aura grandi et qu'elle
ter un concours plus efficace au succès d'une semblable
Nous espérons bien, du reste, qu'elle aura alors pour
r le Ministère de l'Instruction publique.

cteur général Gautier avait la mission de déclarer, si
été proposé pour 1907, que le Ministère de l'Instruction
tribuerait volontiers de tout son pouvoir au succès et à
n du prochain Congrès international d'hygiène scolaire.
la déclaration formelle au cours de la séance de clô-

mes convaincus que ces bonnes dispositions ne s'éva-
et que, dans trois ans, à Londres, les représentants de
ourront réclamer que Paris soit choisi pour 1910.

mes persuadés que beaucoup d'étrangers viendraient
Paris, et que la tenue de ce Congrès dans cette ville
tile pour le progrès de l'hygiène scolaire en France.

ettons vivement qu'un plus grand nombre de nos com-
de nos collègues de la Ligue ne soient pas allés à
Ils en auraient certainement rapporté une ardeur
ns la lutte entreprise. Ils auraient vu combien les
t plus particulièrement encore les Allemands attachent
prix aux questions vitales de l'hygiène de la jeunesse.
admiré et envié la conviction, le sérieux et la méthode
ns dans leur étude. C'eût été pour eux un utile motif

nous laissons pas trop devancer ! Il s'agit de l'avenir
de sa place dans le monde.

A. M.

LES NÉVROSES DANS LE MILIEU SCOLAIRE, RÉACTIONS RÉCIPROQUES ENTRE ÉLÈVES ET MAITRES AU POINT DE VUE DES INFLUENCES MORALES (1)

PAR

M. le D[r] P. LE GENDRE.

Une école, une classe est comme un être vivant, un organisme dont les divers éléments sont solidaires et réagissent les uns sur les autres.

L'action du maître sur les élèves est double : tout maître, digne de ce nom, cherche, par un effort conscient, à modeler leurs volontés à l'image de son idéal ; mais il exerce aussi involontairement une influence par sa manière d'être physique, par tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait, par son caractère et par ses maladies.

Les élèves exercent incontestablement les uns sur les autres des actions réciproques par leurs maladies comme par leurs caractères.

Mais il y a aussi une action des élèves sur les maîtres. Si ceux-ci ne reçoivent qu'exceptionnellement de leurs élèves des contages morbifiques, ils leur doivent incessamment des impressions d'ordre nerveux, plus souvent, par malheur, pénibles qu'agréables. La connaissance de ces impressions doit être l'objet des préoccupations des pédagogistes. Car les aspirants au professorat seront utilement avertis, dans les Ecoles Normales, du soin avec lequel ils devront se défendre contre les réactions fâcheuses qu'ils pourraient involontairement opposer aux agressions morales conscientes et aux influences nerveuses inconscientes exercées par leurs élèves sur eux.

Il y a là un domaine où la physiologie confine à la pathologie et où l'alliance des pédagogistes et des médecins serait appelée à donner les plus heureux résultats.

Parmi les maladies nerveuses fréquentes dans l'enfance, la *chorée* de Sydenham ou danse de Saint-Guy, dans ses formes aiguës, dites rhumatismales, quoi qu'elle soit probablement liée surtout à l'évolution de la croissance, ne permet pas le séjour de l'élève dans l'école, puisqu'elle le rend incapable de travailler et nécessite le traitement à domicile. Elle n'est donc pas à prendre en considération au point de vue de la contagion nerveuse entre élèves.

Mais, au point de vue des rapports entre l'élève et le maître, il est bon de signaler que, dans la période prodromique de la chorée,

(1) Extrait de la conférence faite au Congrès international d'hygiène scolaire de Nuremberg.

ose latente, sera agacé au plus haut point par l'inattention
nte, le besoin de plus en plus accentué de se remuer, qu'il
tera chez un enfant jusque-là semblable aux autres et qui ne
aîtra pas encore malade ; de là des réprimandes et des puni-
justifiées au point de vue de la discipline, mais imméritées,
ndront encore l'enfant plus nerveux, jusqu'au jour où l'explo-
es mouvements incoordonnés sera évidente.
nt à cette névrose si répandue qu'on appelle les *tics nerveux*,
oit être envisagée du côté de l'élève et du côté du maître. Il
presque pas d'enfant à notre époque et dans la population des
qui n'ait quelque tic à une période quelconque de sa crois-
Si l'enfant n'a qu'un tempérament modérément nerveux, les
ont peu accusés, mobiles, se succèdent, se transforment et
aissent. Dans le cas d'hérédité névropathique chargée, ils
èrent sous une forme localisée, immuable, parfois risible, et
spectacle est souvent d'un très fâcheux effet sur les condis-
voisins du tiqueur. La contagion des tics par imitation est
able. Les médecins admettent aussi généralement que les
trances, objurgations et punitions, loin d'améliorer les tics,
pirent. Les maîtres doivent donc être prévenus que leur rôle
as de gronder les enfants au sujet de leurs tics ; ils doivent
ent les signaler aux médecins. Un enfant tiqueur à un haut
pouvant exercer une mauvaise influence sur les autres, doit
arté de l'école temporairement et traité au moyen de la réé-
on des mouvements, entreprise aujourd'hui avec succès par
decins.
les tics se voient aussi trop souvent chez les adultes, et les
s n'en sont pas exempts ; il s'agit alors de tics invétérés
de l'enfance. Les uns sont très peu accusés et peuvent passer
us des élèves. Quelques-uns, malheureusement, affectent une
et une intensité si choquantes qu'ils attirent inévitablement
ion des élèves et provoqueront de la part de ceux-ci la moque-
z plusieurs même sans doute l'imitation d'un tic analogue

L'*épilepsie* est, évidemment, incompatible avec la fonction de
fesseur. Non seulement la forme convulsive du mal comitial
exposerait les enfants à un des spectacles les plus terrifiants
de jeunes cerveaux impressionnables, mais les formes atténué
vertige, l'absence même la plus courte, sont de nature à faire
ter de l'enseignement le jeune homme qui en serait atteint. O
combien les formes larvées de l'épilepsie sont difficiles à diag
quer ; l'incontinence nocturne d'urine, les morsures de la lan
les ecchymoses sous-conjonctivales périodiques et inexpliquée
des symptômes dont on peut tirer parti pour le diagnostic. C
dant, un candidat à l'enseignement, atteint d'épilepsie larvée,
avoir échappé à la sagacité du médecin chargé de l'examen
sique d'aptitude. Si la névrose se révèle après que le mait
entré en fonctions, on ne doit plus hésiter à le réformer, n
que des attaques faibles et espacées.

Aucun médecin n'ignore combien l'état mental des épilep
est fécond en fâcheuses surprises, avec quelle soudaineté il
portés, par d'irrésistibles impulsions, à des actes de violen
d'obscénité ; ceux même qui ne présentent pas d'accès impulsi
en général, un caractère sombre, sournois, vindicatif.

L'*hystérie* est moins indiscutablement rédhibitoire. Chez la f
elle est si fréquente qu'on aurait, sans doute, de la peine à re
le personnel enseignant des collèges et écoles de filles, si on
tait des Ecoles Normales toute jeune fille présentant quelque
mates d'hystérie ou ayant eu, à un moment quelconque, une a
de nerfs. Il y a donc lieu de faire des distinctions soigneuses
les nombreuses formes cliniques de l'hystérie. On ne peut ac
comme maîtresses de classes des filles sujettes aux grandes att
hystéro-épileptiques, ni même celles qui ont fréquemment de
attaques convulsives ou syncopales. Le spectacle de ces crises
certainement capable de provoquer chez les élèves des cri
même ordre. Il faut aussi considérer comme fort dangereuses
qui, n'ayant que de rares convulsions ou même n'ayant que de
mates d'anesthésie sensitivo-sensorielle, ont présenté des para
ou des contractures d'une certaine durée ou récidivantes. Plu
gereuses encore sont celles chez qui se révèle l'état mental p
lier, dont les traits ont été si bien fixés par nos maîtres de l
neuro-pathologique française, les Briquet, les Lasègue, les Ch
Ne relève-t-on pas chez ces hystériques des tares morales et
tives du plus fâcheux exemple : le goût du mensonge, même i
la vanité exaspérée, la jalousie, l'humeur querelleuse, l'imagi
romanesque, poussée jusqu'au degré le plus invraisembla
coquetterie la plus effrénée ? Quels déplorables résultats peu

ntes de perturbations hystériques du système nerveux.
jeunes gens qui aspirent à être instituteurs ou professeurs t, le plus souvent, de la classe rurale et de la petite bourgeoi- villes, où les conditions génératrices de l'hystérie sont moins euses. Il faut encore compter, pourtant, avec l'hérédité ner- dans certaines familles, avec les infections de l'enfance, avec nenage nerveux de la préparation aux examens et aux con- qui, de temps en temps, engendrent l'hystérie de l'adolescence. ois, l'hystérie masculine, dans ces conditions, n'affecte que ent les formes bruyantes de l'hystérie féminine convulsive; elle aurait encore un grand inconvénient, chez un maître, sous mes psychiques, telles que l'extrême instabilité d'humeur, la ce ridicule et surtout les perversions du sens génital.
résence d'enfants hystériques, à un degré accentué, dans une est fort préjudiciable à leurs condisciples : leur esprit de nge et d'intrigue risque d'autant plus de développer chez les enfants des défauts semblables, que ces hystériques ont sou- es qualités séduisantes qui leur donnent un fâcheux ascendant rs camarades. Les maîtres doivent les soumettre à une sur- ce étroite et ne pas mettre auprès d'eux les enfants naïfs et es.
r la *neurasthénie*, l'influence qu'elle peut avoir dans les rap- entre maîtres et élèves est affaire de degré. Il y a peu de gens qui ne traversent, au cours de leurs études, des es d'asthénie, conséquence d'une croissance trop rapide, d'un disproportionné à leurs forces. Ces troubles, s'ils sont peu es et ne récidivent pas, ne sont pas de nature à écarter un lat au professorat. Mais, quand il s'agit de jeunes gens issus milles névropathiques, précocement atteints de neurasthénie à es fréquentes et prolongées, il n'y a aucun fond à faire sur aleur comme éducateurs. Ou bien ils seront incapables, mal- rs efforts, de donner la somme d'énergie nécessaire à l'ensei- nt, ou bien, toujours enclins à se plaindre et à se faire plain-

morale ; aux autres ils suggéreront l'habitude fâcheuse d'analyser incessamment toutes leurs sensations physiques, et les achemineront à leur tour vers la nosomanie et l'hypochondrie.

Outre les maladies nerveuses proprement dites, acquises antérieurement à l'exercice des fonctions professorales, il faut envisager celles qui prennent naissance au cours même de ces fonctions et sous l'influence directe de celles-ci. On voit des maîtres qui avaient abordé sans tares nerveuses apparentes l'exercice de leur profession et qui, au bout de quelques mois ou de quelques années, se révèlent névropathes avérés, dont les troubles nerveux vont croissant d'année en année au point de les rendre, un jour, impropres à leurs fonctions.

Il en est chez lesquels la névrose découle de circonstances étrangères à leur profession, et auxquelles tous les hommes sont exposés : chagrins de famille, perte d'enfants, disproportion entre les ambitions secrètement caressées et la lenteur, l'insignifiance des résultats acquis, les difficultés de l'avancement, la mesquinerie d'une existence où les privations sont incessantes.

Chez d'autres, c'est la profession même qui engendre la perturbation nerveuse, soit qu'il s'agisse d'une désillusion professionnelle, le jeune maître ayant rencontré, dans la mise en pratique des notions pédagogiques théoriques apprises à l'Ecole Normale, des difficultés qu'il ne soupçonnait pas aussi grandes, — soit qu'il y ait un excès de travail intellectuel et physique.

A un degré variable, tous les maîtres connaissent ces périodes de fatigue, qui leur font trouver, à certains moments, le fardeau de la classe trop lourd. C'est à l'approche des examens, quand ils ont dû fournir une somme d'efforts exceptionnelle pour entraîner des élèves fatigués eux-mêmes. A ce moment, la fatigue se traduit par une irritabilité plus grande, une vision moins claire du caractère de chaque élève ; la discipline paraît plus difficile à obtenir ; les explications sont moins lucides.

Ce qui produit surtout cette fatigue, ce sont les classes trop nombreuses, les programmes trop chargés. La fatigue du maître et celle des élèves s'additionnent ; elles mettent en saillie les défauts des uns et des autres ; ils se prennent presque en aversion. La classe qui était, à une autre époque, sinon un plaisir pour tous, au moins acceptée avec assez d'entrain par la plupart, devient une corvée. Heureusement cette crise de fatigue arrive peu avant l'époque des vacances et de la séparation, et, quand cette heure de délivrance va sonner, de part et d'autre un soulagement se fait sentir ; on se pardonne et on se quitte bons amis.

Dans les classes dont les élèves se préparent à certains concours

ıbre des places est très restreint, l'effort énergique, le collier » est donné de bonne heure, sans mesure. Dès le anvier s'allume la « fièvre du concours » et les élèves se ıt; trop souvent les maitres, loin de les modérer, se laissent par l'ardeur des candidats et oublient que la prudence lerait de ménager les forces de cette jeunesse trop con- elle-même. D'ailleurs, l'amour-propre des maitres est en , puisque celui dont les élèves triomphent retire de cette ın éclat personnel, et c'est souvent le maitre lui-même qui sans trêve l'ardeur de son équipe. Il ne songe pas alors mi ceux qui gagneront le laurier, il en est qui le payeront isement nerveux prolongé ou définitif, et que d'autres, même ir triomphé et pour avoir seulement essayé de le conquérir, ront et tomberont fourbus dans l'arène.

donc prévenir ce mauvais emploi des forces de la jeunesse, nt cette réaction réciproque d'exaltation au travail. Il faut pprendre aux maitres que leur rôle n'est pas alors d'exciter, modérer, et d'expliquer aux jeunes présomptueux que tout emande un entrainement méthodique, que chaque jour il order à « la bête » une quantité suffisante de repos, si on ne qu'elle s'affaisse sous son cavalier. Il appartiendra au mé- 'ordonner à l'heure opportune l'hydrothérapie et les autres hygiène physique qui soutiennent le système nerveux et en tent la résistance.

i les *caractères de maîtres* qui exercent sur le système ner- s enfants une influence nuisible, il en est de types très divers. sujet à la colère à un degré morbide, donne, à la moindre le d'un écolier, le spectacle répugnant ou ridicule d'un hors de lui, ne se possédant plus, roulant des yeux furibonds, nt et balbutiant des injures.

utre, susceptible à l'excès, se croit atteint dans sa dignité e vétille, et, incapable de proportionner la punition à l'im- e de la faute commise, fausse le sentiment de la mesure et ité dans l'esprit des enfants. On en a vu qui, incapables de iner et se croyant insultés par un de leurs élèves, se sont jusqu'à s'élancer de la chaire pour se colleter avec l'insul- l'expulser de leurs propres mains.

est qui, tâtillons et pointilleux, harcèlent les écoliers de cri- ncessantes, de reproches trop fréquents, s'exposant, suivant ctères des enfants, à les terroriser ou à les révolter. Tel ayant à un degré déjà accentué la tournure d'esprit morbide utit au délire de persécution, croit à une conspiration de s élèves ou de certains d'entre eux; comme on le voit dans

le vrai délire de persécution, se croyant persécuté, il devient persécuteur et accable ses écoliers de punitions incessantes et imméritées. Par réaction, un tel maître peut faire naître parmi les enfants le besoin des complots contre lui. J'ai le souvenir d'une classe qui était devenue, dans ces conditions, un enfer pour le maître et pour les élèves jusqu'au jour où les plaintes des familles obligèrent l'administration hésitante à éloigner ce professeur, qui était un malade au point de vue mental, quoique d'ailleurs savant éminent. Car il est arrivé que des chefs d'établissement scolaire aient, par un scrupule honorable, mais cependant blâmable au point de vue pédagogique, hésité à briser la carrière d'un maître ainsi malade en le dépossédant de sa chaire.

N'avez-vous pas connu cet autre maître, malheureux dans sa maison et sa famille, qui, aigri par ses incessants tracas domestiques, arrive en classe hérissé comme un porc-épic et prêt à déverser sa colère sur ses élèves qui n'en peuvent mais?

A l'autre pôle des incorrections du caractère est ce maître « bon enfant », trop bon enfant, tout disposé à être trop familier avec ses élèves, leur contant ses affaires les plus intimes, sujet à des lubies parfois bouffonnes, qui devient la risée de ce petit monde si vite disposé à l'irrespect.

Il n'est pas jusqu'au maître trop mélancolique qui ne puisse exercer sur les enfants une influence fâcheuse. Comme le dit justement M. Leygues, un de nos derniers ministres de l'Instruction publique, dans son livre l'*École et la Vie* : « L'école n'est pas un lieu d'exil et de pénitence. Il faut y éveiller la vie, en chasser la tristesse qui pèse si lourdement sur l'esprit et sur le cœur; rien n'est plus sain et plus moral que la joie; rien n'est plus profitable que le travail accompli avec contentement. »

A toutes les perturbations nerveuses qui peuvent résulter des actions et réactions morbides entre élèves et maîtres, quels remèdes opposer?

Du côté des maîtres, il faut écarter des Écoles Normales tous les candidats atteints de tares nerveuses importantes. Pendant leur temps d'école, il ne faut pas les laisser se surmener; pour cela, il faut leur réserver une somme d'heures suffisante pour la vie physique; il faut les obliger à une pratique incessante de l'hydrothérapie, en installant partout les appareils nécessaires dans les conditions les meilleures.

Du côté des élèves, il faudrait diminuer la surcharge des programmes, améliorer, en les simplifiant, les méthodes pédagogiques. C'est encore par l'hydrothérapie (obligation des douches tièdes ou froides, des bains fréquents) que nous pouvons espérer faire dimi-

ser les troubles nerveux chez les élèves. A l'approche des examens et des concours, il faut imposer un redoublement de soins d'hygiène physique, et les directeurs d'établissements scolaires doivent modérer l'ardeur des maîtres et de certains élèves.

Mais, pour dépister et prévenir les contagions de tout ordre, pour maintenir l'équilibre nerveux entre élèves et maîtres, le médecin scolaire, instruit et spécialisé, m'apparaît comme le régulateur nécessaire de ce microcosme vivant qu'est une classe, une école.

HYGIÈNE MORALE (1).

ÉMULATION, PUNITIONS, RÉCOMPENSES.

A la suite du rapport présenté par M. Marty, les conclusions suivantes ont été votées par le Comité de la L. M. F. dans sa séance du 23 mars.

ÉMULATION.

I. Il est bon d'amener l'écolier à se comparer constamment avec lui-même, en lui fournissant les moyens de constater ses progrès ou ses défaillances.

II. Pour provoquer une saine émulation entre les élèves et établir entre eux un classement qui réponde à leur valeur réelle, il est bon d'élargir autant que possible les bases d'appréciation et d'y faire entrer pour une certaine part les éléments moraux.

RÉCOMPENSES.

La meilleure récompense est la constatation du mérite par une note.

PUNITIONS.

I. Aucune punition ne doit être contraire aux lois de l'hygiène physique.

II. Les punitions morales sont plus efficaces que les punitions matérielles, pourvu que les familles y attachent une très grande importance.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

I. Le but de l'éducation actuelle étant de former des citoyens utiles pour une démocratie, il est bon d'habituer le plus tôt possible

(1) Voir *Hygiène scolaire*, p. 71, n° 6.

les écoliers à l'usage de la liberté, et de provoquer et encoura chez eux, notamment par des associations assez largement au nomes, l'esprit d'initiative et le sentiment de la solidarité.

II. Nul progrès n'est possible en éducation sans une collaborati de plus en plus étroite entre les familles et les éducateurs.

CANTINES SCOLAIRES

Les cantines scolaires ont un but essentiellement utilitaire philanthropique. Elles permettent de donner une alimentation sai et abondante aux enfants de parents nécessiteux ou domiciliés lo de l'école, aux enfants de travailleurs qui peinent au loin et mangent point eux-mêmes à la maison. Elles rendent donc des se vices incontestables à la classe pauvre et ouvrière qui sait ses enfan en sécurité, bien nourris, surveillés, sans compter que ce rep confortable, à des conditions extraordinaires de bon marché, une réelle économie dans le budget familial.

Cette organisation municipale doit-elle être encouragée et géné lisée? Oui, sous certaines conditions qui ressortiront de l'exam que nous nous proposons de faire de la question.

Quelques municipalités, gratuitement ou pour la modique somm de dix centimes, donnent à l'enfant une gamelle contenant un mo ceau de viande variée, un légume et en plus un morceau de froma et un fruit. L'enfant apportant son service, son pain et son *abo dance*, voilà le repas tout prêt. L'aller et retour de l'école à la famil est ainsi évité par le mauvais temps en hiver, et chez les jeun enfants cela ne manque pas d'importance. De plus, la présence à classe du soir est assurée, car parfois, à cause de l'éloignement d'un empêchement quelconque qui surgit si facilement, ou seuleme pour faire l'école buissonnière, l'enfant ne rentrerait pas à l'éco le soir. En outre, comme l'heure de la sortie de la classe ne co cide pas avec l'heure des repas des parents, l'enfant mangerait se et mal à la maison, un déjeuner réchauffé. La cantine offre p conséquent des avantages importants et réels.

Mais les inconvénients de ce régime sont de plusieurs sortes. Examinons-les.

Nous supposons naturellement l'alimentation toujours de bon qualité. — Nous n'avons pas à nous occuper des abus pouvant ven de trafics, prélèvements, allongements de sauces, participation à gamelle de gens aisés. Ceci est une affaire d'administration comm nale et de surveillance spéciale.

is, et même encore aujourd'hui dans certains groupes
, les repas de cantine se prenaient dans les classes mêmes,
que, pendant le repas pris aux heures de récréation, il n'était
ible d'aérer suffisamment les locaux, de les balayer, et qu'il
nsuite pendant les heures de travail une odeur persistante
désagréable de réfectoire fermé. Ces inconvénients des
scolaires nous paraissent sérieux, et ils ne sont point à négli-
ureusement, ils sont compris de tout le monde et actuelle-
s architectes, dans le plan d'un groupe scolaire ou d'une
naternelle, n'oublient pas le réfectoire. Des améliorations
alement apportées dans les anciens groupes dont les archi-
n'avaient pu prévoir les réfectoires, en prenant ce réfectoire
préau couvert qui est alors diminué de surface, — inconvé-
noindre que celui de l'établir dans une classe. Dans un avenir
n, chacun des groupes scolaires aura son réfectoire avec
spéciales, et les inconvénients que nous venons de signaler,
disparu.

aut-il pas mieux, dit-on, que l'enfant mange chez lui une
nourriture, en famille, sous la surveillance de ses parents,
cantine? La promenade aller et retour, ne vaudra-t-elle pas
que la cour de l'école?

avons dit que l'enfant sortant à onze heures et demie de
arrive dans sa famille quand le repas est terminé, qu'il
du réchauffé, et que bien souvent, hélas! il n'a pas chez ses
une alimentation d'aussi bonne qualité qu'à la cantine. Et
aller et retour par le mauvais temps avec les difficultés de la
s dangers de la flânerie et l'invitation à l'école buissonnière
beau temps, ne sont pas à comparer avec la sécurité rela-
la cour de récréation.

ajoute-t-on encore, l'enfant à l'école se dépêche de manger,
es bouchées doubles pour courir jouer...

serait un réel inconvénient et il y aurait lieu d'en tenir

de vous presser,... prenez votre temps,... mâchez bien, car vous n'irez pas en récréation avant l'heure indiquée... » — Et les enfants prendront ainsi de bonnes habitudes qu'ils garderont plus tard pour leur plus grand bien.

Bien entendu, lorsqu'il y a 150, 200 et même, comme nous l'avons vu, 300 enfants dans un réfectoire, il y a lieu d'exercer une surveillance et plusieurs maîtres seront parfois nécessaires.

Or, ce service ne peut être imposé aux instituteurs, il ne peut que leur être officieusement demandé. Les cantines scolaires étant une organisation communale, c'est à la municipalité à dédommager les maîtres des services supplémentaires qu'elle leur réclame.

Quelques directeurs d'écoles, dont l'exemple doit être suivi, s'il ne l'est déjà, ont obtenu des municipalités que les maîtres qui surveillent les repas et les récréations de onze heures et demie à une heure, reçoivent leur repas qu'ils prennent sur place, à titre d'indemnité. Ces maîtres, bénéficient ainsi de la valeur d'un repas de restaurant, et acceptent alors volontiers la surveillance en question.

Mais, comme l'État n'est pas responsable des accidents qui surviennent aux enfants des écoles entre onze heures et demie et une heure, et que, dans la circonstance, la responsabilité incomberait aux maîtres chargés du service par la commune, les mêmes directeurs ont fait contracter par la commune une assurance contre les accidents des enfants, de façon à dégager les maîtres et à éviter des revendications toujours possibles et désagréables.

De sorte qu'il est permis de conclure à l'utilité des cantines scolaires, sous les réserves suivantes, faites au point de vue hygiénique :

— Les aliments fournis pour les cantines : viandes, légumes, etc. seront surveillés et reconnus de bonne qualité. Les boissons apportées seront également surveillées;

— Les repas seront pris dans un réfectoire convenablement tenu, éclairé et chauffé — et jamais dans les salles de classes ou les préaux;

— Les enfants seront surveillés pendant les repas et la durée de ces repas fixée à un temps suffisamment long, uniforme pour tous les élèves.

D[r] Courgey.

PREMIER CONGRÈS NATIONAL

D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

Tenu à Paris, les 1er et 2 novembre

(Résumé) (*fin*) (1)

La Ligue girondine de l'éducation physique. Son œuvre de centralisation par ses lendits scolaires régionaux et locaux

Par M. le Dr Philippe Tissié, son Président-Fondateur.

M. le docteur Tissié nous apprend que la Ligue girondine s'adresse aux enfants des deux sexes et aux adolescents, à l'école et après l'école. Son action s'étend sur tout le Sud-Ouest dans lequel elle a formé des comités départementaux.

Elle a donné l'enseignement physique à plus de 35,000 enfants ou adultes.

Elle fournit des terrains de jeux, fait appliquer la gymnastique rationnelle et donne des conférences sur l'éducation physique et pédagogique aux instituteurs et aux institutrices du Sud-Ouest. Elle est soutenue par diverses subventions officielles, et possède son organe, *la Revue des jeux scolaires*.

Depuis 15 ans, elle fonctionne, ayant établi une méthode rationnelle guidée par les diverses sciences : physiologie, psychologie, biologie, pédagogie, pathologie.

Au début, elle a trouvé des adversaires dans les médecins et les maîtres, ceux-ci effrayés par les responsabilités civiles en cas d'accidents ; mais la Ligue les a couverts en se substituant à eux sur les terrains de jeux, et en assurant tous ses membres contre les recours des parents à la Compagnie *la Zurich*.

Aujourd'hui les parents sont gagnés à la cause de l'éducation physique, et les anciens élèves, devenus pères de famille, prêtent leur concours dévoué à la Ligue. Celle-ci a dû en grande partie son succès à l'organisation des lendits, jeux olympiques annuels, orga-

(1) Voir les nos 5 et 6 de *L'Hygiène Scolaire*. — Les comptes rendus *in-extenso* du Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique, sont en vente à la Librairie Masson et Cie. Prix : 3 francs.

nisés en faveur de l'enseignement primaire et de l'enseign
secondaire, et durant 5 jours.

Ces lendits ont été critiqués. On les a accusés de produir
professionnels, de coûter de l'argent à l'État, de déranger
fatiguer les élèves et les maîtres.

Mais, en face de ces critiques, d'ailleurs exagérées, il faut
trer les avantages des lendits, et en particulier ceux-ci : d'êtr
école du citoyen libre et, par suite, une école du suffrage univ
de procurer cette joie qui a sa source dans l'effort utile, et en
constituer une excellente préparation physique et psychiq
service militaire.

M. le docteur Tissié termine ainsi sa communication :

« Pour tous ceux qui, dans leur vie, n'ont jamais à un mo
donné subi la tyrannie impérieuse du muscle, les mots entr
ment, jeux, sports, éducation physique, caractère, volonté,
rance, courage physique, etc., n'ont pas de sens précis ; le fa
Mens sana in corpore sano n'est qu'une formule vague, n'évo
aucune sensation de vie profonde, active et complète. »

Puis il propose que le Congrès émette les deux vœux suiv

1° Que l'œuvre de la Ligue girondine de l'éducation phy
soit poursuivie dans les mêmes conditions d'organisation q
assuré son succès jusqu'à ce jour et que cette œuvre puisse u
être appliquée dans les autres académies de France ;

2° *Qu'une direction du service de santé scolaire* soit institu
ministère de l'Instruction publique afin d'assurer l'application
rale et rationnelle de l'hygiène scolaire.

La Table scolaire

Par le Dr E. ROLLAND, de Toulouse.

M. le Dr Rolland dit qu'il a examiné tous les types de tables-
employés actuellement en France, et qu'il n'en a trouvé
capable de prévenir l'attitude vicieuse de l'écolier pendant l
ture et l'écriture ; souvent même ils provoqueraient et entr
draient cette attitude vicieuse très fréquente, puisque suivant
professeur Combe (de Lausanne), 80 p. 100 des écoliers lis
écrivent en attitude vicieuse.

Or, la compression du thorax par l'arête postérieure du pu
la flexion lombaire et l'inclinaison latérale, l'appui sur les
coudes ou sur le coude gauche produisent des conséquences

s telles que la diminution de l'expansion pulmonaire (stagna-le l'air, des poussières et du bacille de Koch dans certaines es des poumons), des troubles de la digestion et la congestion rganes abdominaux, des déviations de la colonne vertébrale s déformations du bassin.

nfin le rapprochement des yeux du livre et des cahiers produit yopie, dont la progression est continue.

I. le Dr Rolland présente alors une table scolaire de son inven-n, armée de l'*Optostat intégral* ,qui, selon lui, remédierait à ces ers inconvénients en empêchant les attitudes vicieuses.

L'Hygiène - Culture

Par Mme Macaigne-Kachpérov, docteur en médecine.

L'école est la pépinière où doit se faire la culture de la jeune humanité, qui, plus tard, entrera dans la vie, forte et saine, apte au progrès et à la vie sociale. C'est l'hygiène qui nous fournit les règles de cette culture. Aussi faut-il en faire la base de tout enseignement, afin que tout être humain sache se soigner, lui et ses enfants. Cet enseignement hygiénique doit être donné par des personnes compétentes et doit comprendre l'individu tout entier, psychique et physique.

Il faut donc, dit Mme le docteur Macaigne, que la vraie culture scientifique remplace dorénavant à l'école l'enseignement irrationnel et peu pratique qui prépare l'enfant à cette vie moderne anti-hygiénique et nuisible, qui atrophie le corps et l'intelligence.

L'augmentation des maladies, des souffrances physiques et morales, de la folie, de la criminalité, de la dégénérescence forcent les médecins, qui possèdent les notions scientifiques nécessaires pour cela, à s'occuper de la réforme hygiénique et rationnelle de l'éducation et, dans ce but, il serait utile qu'ils forment par des cours spéciaux à l'Ecole normale de nouveaux pédagogues hygiénistes.

Sur le rôle du médecin-dentiste dans les écoles et dans les lycées

Par le Dr Siffre.

M. le docteur Siffre dépose les deux vœux suivants :

1° La L. M. F., considérant qu'il est absolument nécessaire la santé de la bouche des enfants soit surveillée;

2° Considérant que la bouche, comme les autres régions, ref souvent symptomatologiquement un état pathologique d'ordre gé ral que le dentiste docteur en médecine est seul apte à discerner à signaler à son confrère le médecin scolaire, cela au mieux intérêts de l'enfant;

Emet le vœu que là où il sera possible, et particulièrement da le département de la Seine, il soit créé un service d'inspection bu co-dentaire et que ce service soit confié à un dentiste docteur médecine.

Plusieurs congressistes appuient le vœu précédent en insista sur l'importance de l'antisepsie buccale.

M. le docteur Siredey et après lui M. le docteur Jablonski so d'avis que cette importante surveillance de la bouche rentre da les attributions du médecin scolaire qui, lorsqu'il s'apercevrait quelque lésion dentaire, adresserait l'enfant au dentiste.

Le Congrès se range à cette manière de voir, en adoptant la pr mière partie du vœu de M. le docteur Siffre, et en repoussant seconde.

Végétations adénoïdes et audition à l'école. Inspection otologique complémentaire. Hygiène et prophylaxie

Par M. le Dr Dubar, médecin-auriste du dispensaire de la Maison-Blanche.

Si un service d'inspection bucco-dentaire paraît nécessaire précédent rapporteur, un service d'inspection oto-rhino-laryngo gique ne serait pas moins indispensable dans l'enseignement p maire, suivant M. le docteur Dubar. « Beaucoup d'enfants, di ont une audition défectueuse, mais tout le monde l'ignore, à c mencer par le patient. »

Les maux d'oreilles, outre qu'ils peuvent amener une surdité d nitive, sont plus dangereux que le vulgaire ne parait le cro car ne sont pas rares les cas de mort par méningite, trombo-p bite et septico-pyohémie d'origine otique. L'auteur montre les vices que rend au XIIIe arrondissement le dispensaire de la M son-Blanche où les enfants du quartier sont examinés et soig par un personnel compétent.

onclut qu'il y a lieu d'adjoindre au service général de l'inspection médicale des écoles un service fait par un spécialiste oto-rhino-laryngologiste et que tout enfant avant son admission à l'école doit subir un examen qui sera renouvelé ensuite tous les six mois.

M. le Dr Siredey pense qu'il n'y a pas lieu de soumettre les enfants des écoles et des lycées à des examens périodiques de spécialistes ; si on s'engageait dans cette voie, il faudrait aussi demander, après les maladies des yeux et des oreilles, des inspections spéciales pour les maladies du tube digestif, de la peau, les déviations de la taille, etc.

En réalité, le médecin scolaire doit procéder comme dans la clientèle de ville : il pratique d'abord un premier examen, et, s'il y a lieu, fait appel à un spécialiste. Mais il est important qu'il conserve seul la direction hygiénique des enfants qui lui sont confiés.

De la pression artérielle chez l'écolier

par le Dr A. Moutier.

M. le Dr Moutier demande que la fiche individuelle, dont l'établissement a été décidé en vue de la prophylaxie de la tuberculose, porte à côté du poids, de la taille et du périmètre thoracique, l'indication de la pression artérielle qui, ainsi que Potain l'a établi, est abaissée dans la tuberculose pulmonaire. Ce signe est d'autant plus important qu'il existe presque toujours à la période initiale, alors que tous les autres symptômes manquent ou sont peu accusés.

L'hypotension artérielle se trouve également dans la neurasthénie essentielle, et certains auteurs ont montré le rapport qu'il y avait entre le caractère de l'enfant, son aptitude au travail, et l'état de sa pression artérielle.

Pour toutes ces raisons, le Dr Moutier propose au Congrès d'émettre le vœu que les fiches sanitaires individuelles fassent mention de la pression artérielle de l'enfant.

Le carnet individuel de santé

par le Dr Maurice Letulle, agrégé, médecin des Hôpitaux
et du Lycée Henri-IV.

Depuis dix-huit mois, à la suite d'une circulaire du Ministre de l'Instruction publique, les internes des collèges et lycées de l'Etat

sont soumis à un examen médical trimestriel, au cours duquel sont pratiquées : la mensuration de la taille et du périmètre thoracique et la pesée du corps de chaque élève en cours régulier d'études. Une fiche individuelle, document administratif n'appartenant pas à l'élève, mais pouvant lui être communiqué, permet au médecin de suivre l'état de la santé de chaque élève et de noter, au besoin, les détails morbides, constatés au cours de l'examen.

M. le Dr Letulle dit que cette expérience a été satisfaisante et qu'il y a lieu de la généraliser et de l'étendre. Il propose que tout élève, externe aussi bien qu'interne, en cours de scolarité, soit muni, par mesure administrative, d'un *carnet individuel de santé*, qui le suivrait pendant toutes ses classes et sur lequel seraient inscrits non seulement les progrès accomplis dans sa taille, sa corpulence et son poids, mais encore les différents accidents pathologiques subis au cours de ses études. De plus, tout élève, admis dans une école quelconque, ressortissant aussi bien à l'enseignement primaire, qu'aux autres enseignements, devrait subir un *examen médical d'entrée* avec notification explicite, sur son carnet de santé, de l'état de ses organes, en particulier des organes de la vue, de l'ouïe, des appareils de la circulation et de la respiration, sans oublier les arines, la dentition, la stature et le développement intellectuel.

Le carnet, de dimensions modérées, serait la propriété de l'élève qui serait tenu de l'apporter au médecin toutes les fois que celui-ci le jugerait nécessaire.

On pourrait enfin y annexer quelques notices où seraient résumés les principes fondamentaux de l'hygiène individuelle et de l'hygiène sociale.

Le rapporteur termine son intéressante communication en demandant au Congrès d'émettre le vœu que le *carnet individuel de santé* devienne obligatoire pour tous les élèves.

Les caravanes scolaires et les œuvres similaires dans les Lycées et Ecoles

par M. le Dr Cayla, ancien interne des Hôpitaux de Paris.

M. le Dr Cayla vient rappeler au Congrès l'origine des caravanes scolaires créées par le Club Alpin Français, il y a 28 ans, et indique leur fonctionnement actuel. On peut juger de l'importance de l'œuvre par ces quelques chiffres :

En 1902, la section de Paris a organisé 74 excursions, 5 voyages

moyenne des participations a été de 29 pour les voyages, et de 40 pour les excursions ; le nombre des présences s'est élevé à 3,124.

L'œuvre des caravanes scolaires s'adresse exclusivement aux élèves de nos lycées et collèges ; depuis quelques années, les enfants de nos écoles primaires ont été appelés à bénéficier de la création d'œuvres similaires qui par des moyens quelque peu différents poursuivent le même but, soustraire l'enfant au milieu urbain pour le transporter à la campagne, à la montagne ou à la mer.

Pour cela furent créées les colonies scolaires de vacances qui, à Paris, alimentées par les Caisses des écoles et une subvention municipale, ont permis en 1902 d'envoyer 5,866 enfants en dehors de Paris.

A côté de cette organisation officielle sont venues se fonder d'autres œuvres dues à l'initiative privée, *l'œuvre des Trois semaines*, *l'œuvre mutuelle des Colonies de vacances*, *les Colonies de l'Association des instituteurs*, *etc.*

Il appartient à la L. M. F. d'encourager et de faire connaître ces tentatives.

Le Congrès adopte à l'unanimité les deux vœux suivants :

La désignation des enfants pour les colonies scolaires doit être faite par le médecin ;

Les enfants admis à bénéficier des colonies scolaires de vacances doit comprendre :

1° Les enfants de familles nécessiteuses pour lesquels la gratuité est indispensable ;

2° Les enfants de familles possédant une aisance relative, qui ne seront admis qu'en demandant à la famille une contribution aux frais de séjour.

Après une communication de M. l'abbé Toiton sur la portée hygiénique des colonies scolaires de vacances, la motion suivante proposée par M. le Dr Siredey, est en outre votée à l'unanimité : Le Congrès et la Ligue s'associent pour porter le plus vif intérêt à l'œuvre des colonies de vacances.

Avantages hygiéniques des interéchanges scolaires

par le Dr René Matton, de Salies de Béarn.

M. le Dr Matton attire l'attention sur les avantages hygiéniques des échanges internationaux d'écoliers pratiqués en vue de leur faciliter l'apprentissage d'une langue étrangère, idée mise en avant cette année par M. Toni-Mathieu.

Le changement d'air, la pratique de nouveaux sports et exercices physiques ne pouvant avoir qu'une action salutaire sur la nutrition générale et le développement physique de l'enfant.

Le Congrès adopte à l'unanimité une motion approuvant les idées de M. Toni-Mathieu et demandant l'extension des échanges internationaux.

Collaboration de la famille à l'école

par Mme Deleu.

M. le Dr Siredey donne lecture d'une communication de Mme Deleu, dans laquelle, après avoir résumé le but de l'inspection médicale à l'école, elle montre qu'on ne pourra arriver à un résultat sérieux que le jour où la famille collaborera avec le professeur, au lieu de défaire à la maison ce qui a été fait à l'école, ce qui arrive ordinairement.

C'est ce but que poursuit la *Ligue de l'Education familiale*, dont le siège est à Bruxelles.

A la suite de cette communication, on signale l'existence en France d'œuvres similaires telles que les *Cercles des parents éducateurs*, fondés par M. Bidard, professeur à l'Ecole normale de Dax et l'*Ecole des mères* fondée, il y a sept ans, à Bordeaux par Mme Moll-Weiss.

Des relations entre les professeurs et les parents au point de vue de l'hygiène scolaire

par M. Chabot, professeur de la science de l'éducation à la Faculté des Lettres de Lyon.

C'est également la collaboration des parents et des professeurs que voudrait voir se réaliser M. Chabot, pour le plus grand bénéfice hygiénique de l'élève ; et il serait nécessaire aussi que les uns et les autres reçoivent une instruction pédagogique. Il résume son intéressante communication par le vœu suivant :

Que pour assurer le régime pratique que réclame l'hygiène scolaire, des relations régulières s'établissent entre la famille et l'école et pour cela :

1° Que l'on élargisse, étende à toute école l'institution récemment mise à l'essai d'un conseil où seront admis de droit plusieurs

résentants des parents (je les voudrais élus, et j'espère qu'un r ils le seront) ;

2° Que professeurs et parents se renseignent réciproquement et gulièrement par un usage mieux compris et plus volontiers pratiqué du carnet de correspondance;

3° Que pour épargner à tous des dérangements inutiles ou indiscrets et des pertes de temps, les professeurs aient dans une salle même de l'école, comme les administrateurs et le médecin, leurs jours et heures d'audience.

Admission des parents d'élèves dans les Conseils d'administration des Lycées et Collèges

par le Dr Gallois.

Dans les deux communications précédentes, on se contentait de demander que les parents ne contrarient pas l'action du professeur et même qu'ils collaborent avec lui ; M. le Dr Gallois va encore plus loin, il voudrait que les pères de famille puissent intervenir dans la direction des études et l'administration des Lycées. Il demande en conséquence que le Congrès vote la proposition suivante : « Le Congrès de l'Hygiène Scolaire émet le vœu que les pères des élèves présents dans un Lycée puissent élire parmi eux des représentants au conseil d'administration du Lycée, et, comme corollaire, que les attributions de ces conseils soient étendues. »

Les communications qui suivent n'ont pu être lues ni discutées faute de temps.

De la nécessité de porter les cheveux longs pour les garçons comme pour les filles

par M. le Dr Madeuf, secrétaire général de la Ligue contre le Mal de Mer.

Pour le Dr Madeuf, le meilleur moyen de prévenir les affections d'oreilles et la surdité, est de porter les cheveux longs, et ce serait une erreur hygiénique que de couper ras les cheveux des enfants.

Les bains scolaires

par M. PHILIPPE, ingénieur.

M. Philippe a depuis 20 ans construit presque tous les princip bains municipaux en France ; de son expérience personnelle, conclut à la supériorité, tant au point de vue de l'utilité qu'à ce de l'agrément, des bains de piscine sur les bains douches.

Il demande que le Congrès émette le vœu : « que l'État et municipalités aident à l'édification d'établissements de bains cr en dehors des établissements d'instruction et qui, étant publi permettent aux enfants, à leur sortie de l'école, de continuer à pr tiquer les habitudes d'hygiène qu'ils y auraient contractées ».

Les progrès d'hygiène réalisés au lycée de jeunes filles de Lyon

par Mme DESPARMET-RUELLO.

Les bâtiments nouveaux du lycée de jeunes filles de Lyon ont inaugurés pour la rentrée des classes en 1902. De nombreuses a liorations ont été réalisées dans l'éclairage, la ventilation, la dis sition des locaux. Cependant on y constate encore quelques défa et le mobilier scolaire est mauvais.

Nécessité d'un enseignement sur la pédagogie

par M. G. DUMESNIL, professeur de philosophie à l'Université de Grenoble.

M. Dumesnil insiste sur la nécessité d'une préparation péda gique des professeurs : « Dans le métier de professeur, on a jusqu'ici ignorer les principes, on est entré en fonctions avec l'ar confus de ses impressions d'écolier et on a pu continuer d'enseig jusqu'à sa retraite, sans se soucier de ce qu'aucun maître a jamais pensé sur le problème de l'enseignement ». Il dépose projet de vœu suivant :

« Que des moyens, comportant la sanction d'examens théoriq et pratiques, soient mis à la disposition des futurs membres l'enseignement secondaire pour se préparer à leur mission des études pédagogiques ».

La mère française

Mme Moll-Weiss, fondatrice de « l'Ecole des mères », de Bordeaux.

[...]t surtout les mères que la L. M. F. doit gagner à ses idées, [...] Moll-Weiss, car elles s'occupent plus de l'enfant que les

[...]ccuse la mère française de trop aimer son fils, de l'aimer [...] d'être l'obstacle le plus sérieux aux réformes éducatives; [...]rfois vrai, mais il y a lieu de lui accorder des circonstances [...]antes. Qui l'a préparée à son rôle d'éducatrice! Ce qu'il faut, [...]t Mme Moll-Weiss, c'est créer partout des « Ecoles des mères » [...]esquelles on enseignera aux jeunes filles tout ce qui a rapport [...]fant, à l'hygiène, à l'économie domestique. Alors la mère [...]ise » ne sera plus seulement l'incarnation des dévouements [...]nes et de l'abnégation sans limites : elle deviendra la mère [...]le, celle qui sait voir dans l'enfant sorti d'elle, l'homme dont [...]rce et l'intelligence doivent contribuer à la puissance et à la [...]deur de la nation. »

Une observation au sujet de l'hygiène scolaire

par Mme Moll-Weiss.

[...] tablier noir, livrée de l'écolier, n'est pas seulement d'un aspect [...]e, mais aussi il favorise la saleté qui paraît moins sur une étoffe [...]bre que sur une étoffe claire.

[...] gaîté et la propreté des classes gagneraient à son remplace[...]t par un tablier de couleur moins foncée que les élèves pour[...]t elles-mêmes facilement laver et repasser.

Physiologie et pathologie de l'éducation

par M. le Dr Dinet.

[...] Dr Dinet présente au Congrès un travail intitulé : *Physiologie [...]athologie de l'éducation*, dans lequel il montre combien les [...]odes éducatives peuvent gagner en précision, en efficacité et [...]écurité lorsqu'elles s'appuient sur les sciences médicales. Il [...]te sur ce point qu'il est nécessaire, pour obtenir les résultats

espérés, que la collaboration du médecin et des professeurs soit étroite et continuelle. C'est ainsi que le médecin scolaire, tel que M. le Dr Le Gendre désire qu'il soit, doit s'occuper de l'hygiène et de la thérapeutique intellectuelles et morales. « Or, pour cela, il a besoin que les professeurs le renseignent exactement sur la manière d'être de l'élève, sur les troubles de l'attention et de la mémoire qu'il peut présenter, sur ses défauts, agitation, colère, mauvais caractère, paresse, etc.

Le médecin a besoin aussi d'être renseigné sur la façon dont l'élève mange, dort et s'amuse. Tous ces renseignements lui sont utiles pour établir ce portrait écrit, moral, aussi bien que physique, qui est la fiche individuelle, et pour pouvoir, au besoin, agir utilement, par la parfaite connaissance, totale et complète du sujet. Mais un autre avantage de cette collaboration serait, qu'à son tour, le médecin pourrait fournir aux professeurs, d'utiles indications sur les causes physiques des troubles intellectuels observés, et sur la conduite à suivre dans ces cas particuliers. »

L'hygiène dans l'enseignement secondaire

par M. Gustave Weil.

Si l'enseignement secondaire est inférieur au point de vue de l'hygiène à l'enseignement primaire, cela tient selon M. Weil à ce que l'inspection médicale n'y a pas l'indépendance nécessaire pour agir efficacement. Le médecin de lycée a plutôt un rôle curatif que prophylactique ; aussi les réformes hygiéniques les plus indispensables ne peuvent-elles s'établir que lentement. Il propose de désencombrer les lycées trop chargés, de créer pour les lycées des inspecteurs médicaux et dans chaque établissement d'instruction secondaire un conseil de surveillance sanitaire composé du personnel médical.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.

DU 24 FÉVRIER 1904.

ents : MM. BOITEL, H. BERNÈS, BOCQUILLON, BOUGIER, BONNET, RD, DARLU, CRÉHANGE, GORY, LE GENDRE, LEPLAT, MATHIEU, MARTY, CH. ROUX, SIREDEY, XAVIER LÉON.

usés : MM. FRANK-PUAUX, GIRARD, LOISEL, MARCHEIX, MILIAN, Y, TRIBOULET.

procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

le docteur LE GENDRE, *président*. — M. Croiset a dit à M. G. son qu'il verrait volontiers que quelques conférences relatives à giène scolaire fussent faites à l'École des Hautes-Études sociales.

M. Boitel, directeur de l'École Turgot, qui a bien voulu assister la séance, met à la disposition du Comité de la Ligue l'amphiéâtre de l'école Turgot, ce qui nous permettrait d'y tenir des unions plus nombreuses que les réunions mensuelles du Comité. Nous l'en remercions vivement, et acceptons avec empressement.

— Madame Moll-Weiss a envoyé une nouvelle rédaction des préceptes d'hygiène scolaire, elle en donne lecture. Ces préceptes nt paru dans le numéro 6 de l'*Hygiène scolaire*.

Quelques réponses ont été déjà données à la circulaire que nous vons envoyée le mois dernier aux Conseillers généraux et aux aires des principaux centres.

M. MATHIEU lit une lettre de M. Ambroise Rendu, conseiller unicipal qui déclare que le Conseil municipal de Paris suit avec térêt les travaux de la Ligue. Puis une lettre du Dr Peton, maire Saumur, membre de la Ligue, qui dit que déjà quelques amérations ont été réalisées à Saumur, dans l'hygiène des écoles. Le layage y est exécuté par une personne payée par la commune. Il est de même à Salins du Jura.

Un certain nombre de journaux pédagogiques ont consenti à change avec l'*Hygiène scolaire*. Ce sont :

Le Bulletin de l'enseignement secondaire ;
Le Bulletin de l'Union des Instituteurs et des Institutrices publics département de la Seine ;
L'École nationale belge ;
Le Journal des instituteurs ;
Le Bulletin de l'enseignement secondaire de l'Académie de Touse ;

Après l'École ;
L'École nouvelle ;
Le Bulletin de la Société générale d'Éducation et d'Enseignem
The Pedagogical Seminary;
Il Bolletino della Associazone pedagogica nazionale ;
Le Bulletin de la Société des professeurs de langues vivantes l'Enseignement public ;
L'école laique (Toulouse) ;
La Revue des Jeux scolaires ;
La Revue universitaire ;
La Revue Pédagogique ;
L'Éducation familiale (Bruxelles) ;
L'Éducation moderne ;
Le Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique l'Enfant ;
La Revista de Pedogogia fisiologica y experimental ;
L'Idéal du foyer ;
Le Bulletin de la Société Suisse d'Hygiène scolaire :
Gesunde Jugend (Bulletin de la Société allemande p l'Hygiène scolaire).

M. Le Gendre. — M. le Dr Jablonski a fait constituer à Poitier premier des comités régionaux.

Nous ne pouvons qu'une fois de plus le remercier de son dévo ment à la Ligue et nous saluons la naissance du premier co régional.

A Lyon, un comité est également sur le point de se fonder ; même à Bordeaux, sous la direction de M. Bergonié.

M. Fuster se propose de provoquer la fondation d'autres com dans les grandes villes où seront organisées des conférences l'Alliance d'hygiène sociale.

M. Mathieu. — Le Congrès de Nuremberg s'ouvrira le 4 a Les Compagnies de chemin de fer allemandes donnent 50 0/ réduction, mais il faut, pour l'obtenir, adresser une demande co tive pour un groupe de 30 personnes au moins.

— M. Bougier dit que l'on pourrait poser une affiche dan lycées, les professeurs allant souvent se promener à Pâques.

— M. Bernès, pense que l'Académie elle-même ferait volon passer une circulaire relative au Congrès de Nuremberg.

— La prochaine séance est fixé au 23 mars. Dans cette se on continuera, s'il y a lieu, la discussion du rapport de M. Ma on commencera celle du rapport de M. le Dr Brocard sur la phylaxie de la tuberculose.

M. Marty consent comme suite à son précédent travail, à présenter un rapport sur la collaboration des familles et des professeurs. M. Boitel veut bien promettre d'exposer ses idées sur ce sujet et le résultat de son expérience personnelle.

On décide de passer à la discussion du rapport de M. Marty sur les récompenses et les punitions ; le rapporteur résume brièvement son rapport.

La discussion s'engage au sujet des notes et des places attribuées dans les compositions.

M. Darlu. — Dans les lycées de jeunes filles, les directrices de classe sont hostiles à la distribution des places, parce que cette émulation a des inconvénients.

Chez les jeunes filles, l'orgueil fait beaucoup: la différence de longueur d'un ruban est un sujet de jalousie ; il ne faut donc pas exciter la vanité des jeunes filles, cela peut être dangereux.

M. le Dr Siredey. — Chez les élèves masculins, les inconvénients des compositions ne sont pas moindres. Je connais des enfants qui, à chaque composition, sont dans état nerveux extraordinaire : ils ne dorment pas, ne mangent pas ; et ce n'est pas là une exception. Les conséquences peuvent en être parfois plus sérieuses : un enfant presque constamment le premier de sa classe était dans une excitation nerveuse considérable pendant 36 heures avant la composition. Ayant été un jour troisième, il fut atteint de neurasthénie grave.

M. le Dr Le Gendre. — Les observations précédentes sont très justes. Tous les médecins d'enfants sont d'accord pour constater que la population scolaire devient de plus en plus névropathe. La pédagogie doit être dirigée plus en vue des névropathes que des enfants sains.

Il faut s'attendre avec les enfants aux déviations des meilleures qualités.

Je connais des élèves qui sont malades la moitié de la semaine dans laquelle se fait la composition.

M. Boitel. — Il faut comparer l'enfant à lui-même plutôt qu'aux autres : il ne faut pas aussi glorifier le premier autant qu'on le fait.

M. H. Bernès. — La composition est nécessaire, car c'est le seul devoir qui permette à toute une catégorie d'élèves un peu nonchalants de donner leur mesure ; ce n'est que le jour de la composition qu'ils font vraiment un effort. C'est aussi dans bien des cas le seul

devoir que l'élève fait tout seul et qui permet au professeur de juger ce que peut faire l'enfant. Et puis il faut aussi que celui-ci puisse par comparaison se rendre compte de ce qu'il fait.

M. Siredey. — Il y aurait lieu, en tout cas, de modifier le système des récompenses : il faut donner des récompenses au dernier si la moyenne du dernier est satisfaisante et marque du progrès.

M. Bernès. — Les prix ne sont pas la seule récompense dans l'Université. Il y a les exemptions accordées chaque fois que l'enfant donne satisfaction.

Puis le système du tableau d'honneur : un élève dans les derniers, mais qui est consciencieux, peut être au tableau d'honneur.

M. Marty. — Le système des exemptions n'est pas mal.

M. Bougier. — Je trouve que les exemptions sont très légitimes.

M. Bernès. — Je ne crois pas qu'il soit bon de supprimer les sanctions du travail intellectuel alors que les sanctions données aux exercices physiques sont agrandies. Il est bon d'exciter de bonne heure les aptitudes spéciales en en donnant une consécration publique, pour les confirmer dans ces spécialités.

Lorsqu'il s'agit d'un élève honnête en tout et supérieur en une matière, il est légitime de l'encourager dans cette partie, au lieu de sembler encourager la médiocrité.

M. Marty. — Pour estimer un enfant à sa juste valeur, il faut en faire le tour, voir l'ensemble.

M. H. Bernès. — Dans la vie, un enfant vaudra seulement par ses aptitudes spéciales.

M. Siredey. — Il serait préférable de développer chez l'enfant toutes les facultés, afin de l'élever à la normale.

Au point de vue médical, nous avons fait voir les inconvénients des compositions pour les prix ; il en résulte toujours une excitation nerveuse que nous redoutons. A ce point de vue, le système de l'Ecole alsacienne offre moins d'inconvénients.

Mais un autre inconvénient du système universitaire, c'est que, s'il favorise parfois outre mesure l'amour-propre de quelques-uns, il mécontente la majorité et peut la décourager.

Dans un cours où se trouvent des enfants des deux sexes, le système de récompenses est celui-ci : à tous les cours, des notes sont données sur les devoirs, les leçons et l'ensemble des exercices. De leur total résulte un classement plus juste des élèves.

Un enfant fort dans une spécialité peut mal tomber un jour de

on ; aussi est-il préférable d'apprécier l'élève sur sa plutôt que sur sa spécialité.

ıLU. — Il est difficile d'approfondir ici cette question, dont est grand. Il faut se prononcer sur les directions géné-

universitaires, reconnaissons que le système des prix avec ses inconvénients médicaux et pédagogiques. Des s ont bien été introduites récemment, mais elles n'ont pas valeur sur l'esprit des enfants ; les prix seuls sont honorés. modification récente n'a donc pas encore donné tous ses

résumé, je propose de conclure en disant :
ut supprimer le régime des prix en gardant le principe des à attribuer aux compositions.
séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire-adjoint,
Dr Dinet.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.
du 23 Mars 1904.

---

résents : MM. H. Bernès, Bonnet, Boitel, Bougier, Créhange, neau, Guinon, Le Gendre, A. Mathieu, Marty, Méry, Mosny, mand, Ch. Roux, Siredey, Thomas.

cusés : MM. Franck-Puaux, G. Lanson, Girard, Leplat, Tou-e, Toussaint, Triboulet, Mme Thomas.

séance est ouverte sous la présidence de M. le Dr Le Gendre.
procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Mathieu. — J'ai reçu deux lettres intéressantes : l'une de le professeur Courmont, de Lyon, où il s'occupe de constituer Comité régional de la Ligue. Il a, en outre, fait paraitre dans le *grès de Lyon* un article où il indique le but que poursuit l'hy-e scolaire.

seconde lettre est de M. Fuster, qui nous confirme l'admission lliance d'hygiène sociale de la Ligue des Médecins et des Fa-es.

15 juin, doit se tenir à la Sorbonne une Assemblée générale

constitutive, et il nous demande de désigner cinq délégués pour représenter notre Ligue à l'Alliance d'hygiène sociale.

M. le Président. — A Troyes, il a été fondé récemment, sous les auspices de la Société d'études et d'applications sanitaires de l'Aube, un Comité d'hygiène scolaire comprenant les médecins inspecteurs des écoles primaires, les médecins des lycées et collèges, les présidents des délégations cantonales et le bureau de la Société d'études et d'applications sanitaires. Ce Comité défendra les idées de la L. M. F. et s'efforcera de lui recruter des adhésions.

J'ai reçu, par l'intermédiaire de M. Marty, une brochure intitulée *Hygiène et Morale*, de M. le Dr Paul Good ; elle est excellente et digne d'être recommandée. Elle a pour but de mettre les jeunes gens à l'abri du péril vénérien, en leur en signalant l'existence.

Le Congrès de Nuremberg s'ouvrira le 4 avril. Les congressistes français ne sont jusqu'ici qu'au nombre de 6 : c'est trop peu !

M. le Secrétaire général. — Le Comité fondé à Troyes sous les auspices de la Société d'études et d'applications sanitaires de l'Aube ne peut pas être considéré comme un Comité régional de la L. M. F. En effet, il me paraît indiscustable que les Comités régionaux doivent être formés par des personnes elles-mêmes adhérentes à la Ligue et payant une cotisation individuelle.

Il y a lieu de distinguer les Comités régionaux, qui doivent faire corps avec notre Association et les Sociétés adhérentes qui restent autonomes et indépendantes, tant au point de vue de leurs statuts et de leur direction que de leurs ressources financières.

Nous aurons, du reste, à nous occuper de réglementer l'organisation des Comités régionaux et les conditions d'adhésion des Sociétés libres.

M. le Dr Siredey propose de n'admettre l'adhésion des Sociétés libres que moyennant une cotisation annuelle minima de 10 francs. (*Adopté.*)

M. le Secrétaire général. — On nous demande d'insérer sur la couverture de notre *Bulletin* une réclame pour une spécialité.

J'ai répondu que la question de publicité n'avait pas été discutée et que le Comité se réserverait, en tout cas, de refuser ou d'accepter les annonces proposées.

M. le Président. — Le Comité admet-il en principe qu'on fasse de la publicité sur la couverture du *Bulletin*, en dehors des pages signées ?

— Le Comité l'accepte, mais sous réserve du contrôle du Comité de rédaction.

Le Secrétaire général. — Je vous rappelle, au sujet du grès de 1905, qu'il manque des rapporteurs pour certains rap-s, et en particulier pour celui des programmes et des concours ntrée dans les écoles spéciales. Cette question est très impor-te, c'est la pierre d'achoppement de toutes les réformes.

Une discussion s'engage à ce sujet au sein du Comité; plusieurs ses membres, qui sont médecins des hôpitaux, et en particulier Dr Siredey, sont d'accord pour constater chez un trop grand mbre des étudiants en médecine qu'ils voient journellement les u brillants résultats de l'enseignement secondaire. Beaucoup de s jeunes gens ne savent plus rédiger convenablement une obser-tion, ne comprennent souvent pas des citations latines banales, ne uvent même pas tourner convenablement une lettre.

On leur a fait avaler trop vite trop de choses qu'ils n'ont pas eu temps de digérer.

M. le Dr Le Gendre.— L'instruction devrait être une question de méthode plutôt que de quantité. Chez les élèves, les idées générales manquent ou sont masquées par l'abondance des faits.

M. H. Bernès. — On commence trop tard à apprendre aux élèves des méthodes capables de les cultiver. Les études concrètes en faveur depuis quelque temps pour les basses classes sont à ce point de vue nuisibles. Les élèves entrent trop tôt dans les classes et en sortent trop tôt.

M. Bougier. — Ce sont les grandes écoles à limite d'âge, comme l'École polytechnique, qui obligent à finir trop tôt les études.

M. Siredey. — Les programmes sont absolument faussés par les baccalauréats et les concours; il est de toute nécessité de diminuer les programmes. Beaucoup de jeunes filles de Paris qui n'ont pas passé leur baccalauréat sont plus instruites que des bacheliers. En interrogeant les étudiantes en médecine que j'ai eu l'occasion de voir dans mon service, j'ai appris que plusieurs d'entre elles, en sortant des études primaires, avaient préparé leur baccalauréat en une moyenne de deux ans et avaient commencé leurs études en médecine en même temps que leurs collègues masculins. Il y a donc là quelque chose d'intéressant comme comparaison.

Plusieurs des professeurs présents sont d'accord pour déclarer qu'il s'agit pour ces jeunes filles si brillantes de têtes de classe exceptionnelles, et que les têtes de classe masculines sont bien comparables aux têtes de classe féminines.

Quant au manque de méthode, de culture générale signalé tout à l'heure chez des élèves sortis de l'enseignement secondaire, cela

tient à ce que le professeur n'est guère dans les lycées que pour gaver les élèves : c'est cela que demandent les familles et qu'exigent les concours.

M. le Président. — L'ordre du jour appelle la lecture et la discussion des conclusions du rapport de M. Marty sur les récompenses et les punitions.

— M. Marty donne lecture des conclusions qu'il propose et qu'il soumet au vote du Comité. MM. Bernès et Normand reprochent à la formule de repousser les classements dans les spécialités ; ces spécialités se forment sur les bancs des lycées. Avec les classements généraux, on aboutirait à former des médiocrités.

M. Siredey pense, au contraire, qu'il ne faut pas encourager les spécialités, mais, au contraire, forcer l'enfant à étendre le cercle de ses connaissances.

Il voudrait que, immédiatement après la publication du classement des compositions, on donnât lecture du classement pour la totalité des notes de la semaine.

M. le Dr Brocard estime qu'il est nuisible de lire chaque semaine publiquement les places ; pour qu'un système de classement soit complet et donne sur l'élève toutes les indications nécessaires, il faut qu'il soit à trois degrés : 1° classement par spécialité ; 2° classement portant sur la totalité des notes : 3° classement de l'élève par rapport à lui-même.

M. Marty donne lecture de sa rédaction simplifiée (1).

M. Bernès demande que les sociétés scolaires soient bien surveillées, et que certaines d'entre elles qui existent dans les classes supérieures, principalement dans les classes préparatoires aux grandes écoles, soient reconnues par les chefs d'établissement au lieu de rester des sociétés secrètes.

De cette façon, elles deviendraient l'école de la liberté.

L'ensemble des propositions est alors voté.

Au cours de cette séance, M. Boitel, directeur de l'école Turgot, montre au Comité des graphiques extrêmement intéressants qui lui permettent de se rendre compte des progrès, de l'état stationnaire ou du recul de ses élèves dans la conduite générale ou dans une branche particulière des programmes.

Il reçoit les félicitations des membres du Comité pour cette heureuse innovation.

La date de la prochaine séance est fixée au mercredi 27 avril. On y discutera le rapport de M. Brocard sur la tuberculose.

Le Secrétaire-adjoint,
Dr Dinet.

(1) Voir plus haut, page 123.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.

DU 27 AVRIL 1904.

sents : MM. G. BALLET, BROCARD, CRÉHANGE, M. DE FLEURY, NDRE, MATHIEU, MARTY, MOSNY, FRANK PUAUX, J. CH. ROUX, EY, TOULOUSE.

usés : MM. TOUSSAINT, LOISEL, LEPLAT, GATINEAU, TRIBOULET, AU, Mme THOMAS.

procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

r la proposition du Secrétaire général, et après une discussion uelle ont pris part, MM. Siredey, Frank Puaux, Toulouse, Le dre, le Comité a adopté à titre provisoire la réglementation ante des Comités régionaux de la L. M. F. Cette réglementa- ne deviendra du reste définitive et statutaire que lorsqu'elle été votée par l'Assemblée générale de la Ligue.

Règlement provisoire d'organisation des Comités régionaux de la L. M. F.

es Comités régionaux de la L. M. F. ne peuvent être constitués par des personnes qui ont fait adhésion à la Ligue et qui, par séquent, en acceptent, non seulement les idées, mais les tuts.

es Comités régionaux ont pour but :

De faire une propagande active par les moyens appropriés à r région en faveur des idées défendues par la L. M. F.

De chercher à améliorer l'hygiène des écoles dans leurs tions, d'en étudier les défectuosités et les moyens d'y remédier.

De faire près des autorités compétentes les démarches vou- s pour obtenir les améliorations de l'hygiène scolaire reconnues cessaires.

es Comités doivent constituer un Bureau comprenant : un pré- ent, deux vice-présidents un ou deux secrétaires des séances, trésorier.

e bureau de chaque Comité régional devra se tenir en relations stantes avec le Comité parisien. Il déléguera un ou plusieurs ses membres pour le représenter aux Assemblées Générales de . M. F.

Les Comités régionaux perçoivent par l'intermédiaire de leur trésorier les cotisations des membres de la région correspondante.

Ils s'engagent à verser au trésorier du Comité de Paris :

1° 1 fr. 50 pour chacun des membres dont la cotisation ne dépasse pas 2 francs par an.

2° La moitié des cotisations supérieures à 2 francs par an.

Ainsi se trouveront constituées à l'usage des Comités régionaux des ressources qui leur permettront de payer les frais de bureau, de recouvrement, et, au besoin, de propagande locale.

Le Comité parisien s'engage en revanche à faire à tous les membres des Comités régionaux le service du *Bulletin* officiel de la L. M. F. et à les convoquer à toutes les Assemblées générales de la L. M. F.

Les Comités régionaux régleront à leur convenance le lieu et la date de leurs réunions, qui devront toutefois avoir lieu, au moins une fois tous les deux mois (6 fois par an).

Les comptes rendus sommaires des réunions des Comités régionaux seront insérés dans le *Bulletin* officiel de la L. M. F.

M. le Président. — Le Congrès de Nuremberg, auquel nous venons d'assister, a été très intéressant ; les rapports et communications y ont été très nombreux. Un compte rendu sommaire paraîtra dans le *Bulletin*.

Le prochain Congrès international aura lieu dans trois ans, à Londres, sous la présidence de l'éminent médecin Sir Lauder Brunton.

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de M. le Dr Brocart sur la prophylaxie de la tuberculose dans les Lycées et Collèges (1).

M. Siredey fait l'éloge du rapport si complet et si documenté du Dr Brocard.

Il présente quelques petites objections de détail.

M. Brocard a parlé des mesures à prendre pour les professeurs candidats à la tuberculose. Il serait bon de faire allusion aux assurances, qui sont une œuvre de prévoyance. Il y a actuellement des compagnies qui assurent sur la vie et dans une certaine mesure, sur la santé, par une combinaison ingénieuse : on s'assure sur la vie et en même temps pour les accidents qui peuvent mettre obstacle au travail, qui interrompent la carrière. Un professeur qui devient incapable de travailler cesse de payer sa prime et son assurance

(1) Voir *Hygiène scolaire* n° 6, page 95.

rt toujours, et s'il ne peut reprendre son travail, on lui paie indemnité comme s'il était mort.

I. Brocard. — Il existe des mutualités qui, en cas de maladie, ayent de parfaire le traitement des professeurs.

I. Bourgeois, maître de conférences à l'École Normale vient de er une contre assurance universitaire qui a reçu déjà beaucoup dhérents.

M. Créhange. — Il y a une autre assurance universitaire qui s'est dée avant la sienne et qu'il a étendue ; elle ne fonctionne qu'en de décès.

M. Brocard. — L'État prélève déjà une somme de 12 à 20 0/0 r les traitements, ce qui est énorme.

M. Mosny. — Par l'enquête faite à la Commission de l'Instruction blique, on a trouvé 30.000 maîtres tuberculeux. Il faudrait leur onner de quoi vivre, si on les élimine de l'enseignement.

Comment donc avoir de l'argent ?

Il y a les assurances facultatives et obligatoires. Les facultatives nt les mutualités ; or celle-ci sont impuissantes. M. Siredey vient nous révéler une chose très intéressante : c'est l'assurance de niversitaire.

La est le nœud de la question ; il faudrait mettre ce problème à tude : Comment avec les assurances actuelles, peut-on faire pour ulager ces malheureux ?

On conseille aux gens de se soigner ; on leur enlève les moyens le faire en les privant de leur traitement.

Le nerf de la prophylaxie est l'argent.

M. le Président. — J'ai reçu de M. Toussaint une lettre dont xtrais ce passage : « J'ai fondé il y a 18 mois une société antitu-rculeuse de l'Enseignement primaire et primaire supérieur dont suis le président et qui compte 2,800 adhérents dans le départe-ent de la Seine. Nous serions très disposés à ouvrir les portes de tre dispensaire à nos collègues de l'Enseignement secondaire l y avait organisation commune... »

Il y aurait là une œuvre excellente à étendre et je suis heureux n parler à propos du rapport de M. Brocard.

M. Mosny. — Il faut bien dire ceci, c'est que rien n'est fait pour pêcher les instituteurs de devenir tuberculeux ; ils ne subissent un examen médical, ils sont en même temps surmenés par la paration des examens. A ce moment on les admet dans les les et au bout de 2 ou 3 ans de séjour, on leur dirait : « Vous avez aillé beaucoup mais vous êtes tuberculeux ; allez vous-en ! »

C'est avant l'admission qu'il faut les éliminer.

M. Brocard. — C'est même encore plus avant que ne le demande M. Mosny, car la préparation aux examens d'entrée se fait pendant 2 ou 3 ans dans les classes supérieures.

C'est donc au moment où les élèves manifestent leurs intentions de se préparer à la carrière qu'il faudrait faire cet examen médical.

M. le Président. — Je suis de cet avis. A Nuremberg, j'ai proposé l'examen médical très sérieux avec les moyens de diagnostic les plus surs, tel que l'emploi des rayons X, et en plus très précoce.

M. Mosny. — En somme tout cela arrive encore à démontrer l'utilité de la fiche médicale individuelle et l'importance d'une surveillance médicale étroite des enfants.

Un moyen de diagnostic précoce de la tuberculose existe, c'est la tuberculine. En Allemagne on a eu l'idée de passer les conscrits à la tuberculine. Mais c'est un moyen tellement parfait que l'élimination était trop considérable. On a dû y renoncer.

M. Siredey. — Certaines administrations ont déjà essayé de faire cette élimination précoce en soumettant les postulants à un examen médical. Le médecin indique parmi eux quels sont les plus faibles. Son rôle est d'ailleurs très délicat, à cause des suspects.

M. Mosny. — Il ne faut pas éliminer tous les prétuberculeux qui peuvent ne pas devenir tous tuberculeux. Par exemple les individus porteurs d'adénopathie trachéobronchique sont nombreux, on ne peut pas leur interdire d'entrer dans une position quelconque.

M. le Président. — Je crois qu'il vaut mieux être sévère, car en l'étant on rend service à l'individu qu'on élimine.

M. de Fleury. — Bien des personnes pensent qu'il serait utile de créer un corps de santé médical pour l'Université.

M. le Président. — Je mets aux voix les conclusions du rapport de M. Brocard. — Elles sont adoptées.

Prochaine séance, lundi 30 mai.

Le Secrétaire-adjoint,

Dr Dinet.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

« L'ÉCOLE ET LA VIE »

PAR

M. Georges LEYGUES,

Ancien ministre de l'Instruction publique.

I

Le livre de M. Leygues contient deux parties : la première résume l'histoire de l'Université, la seconde fait l'apologie des nouveaux programmes de l'enseignement secondaire; l'ancien ministre se fait honneur d'avoir présidé à la réforme, il considère son œuvre comme achevée et définitive. — On sait pour quelles raisons tout le monde ne se repose pas sur cet optimisme officiel: nous pensons que la discipline imposée à nos enfants entrave à la fois leur développement physique et leur épanouissement intellectuel. Çà et là M. Leygues nous a parlé d'alléger les programmes, « de mesurer plus exactement l'instruction aux forces et à l'âge des élèves, de donner plus de temps à la vie en plein air et aux exercices physiques » ; mais ces vagues promesses n'ont pas été suivies de prescriptions positives.

Nous demandons des réalités et non des souhaits; nous croyons que pour améliorer la qualité de l'éducation il est indispensable de réduire d'un tiers la quantité matérielle des programmes. Nos réformateurs n'admettent qu'en théorie la nécessité d'un pareil triage; incapables de se mettre d'accord pour mener à bien le choix désiré, ils ont inventé la *quadrifurcation;* mais par un effet paradoxal, chaque partie du nouvel enseignement demeure aussi pesante que l'était la charge tout entière. Parmi les spécialistes appelés à la tâche, chacun n'a songé qu'à défendre l'étude particulière où s'est enfermée sa vie et formée sa réputation; le détail s'est accumulé sur chaque rameau des quatre divisions et l'acquisition mnémonique des faits continue à s'imposer aux dépens de la coordination des idées et de la claire possession de l'ensemble.

Dans son étude sur Napoléon et son fils, M. Frédéric Masson prétend que pour tuer chez le roi de Rome l'âme vivace et française, les éducateurs de Schœnbrunn s'étaient appliqués « à noyer

son intelligence dans un océan de noms, de dates et de menus faits. » (1) Il semble qu'inconsciemment on soumette nos enfants à la même pratique. Plus que jamais, on perd de vue que l'écolier vient chercher au collège non l'érudition, mais une coordination générale et un canevas précis du savoir.

En principe, l'Université ne méconnait pas que tel soit l'objet de l'instruction secondaire, mais dans l'application, ses habitudes se heurtent à la prétendue antinomie de l'idéalisme littéraire et du positivisme scientifique, de la discipline morale et de la vie pratique. Dans un récent discours aux anciens élèves de l'École normale, M. Gaston Boissier a pu dire : (2) « L'enseignement est tiraillé en sens inverse par deux genres d'éducation contraires, l'ancienne qui voulait qu'on formât d'abord l'intelligence de l'enfant par des connaissances générales, et la nouvelle, qui exige qu'il soit tout de suite initié aux études qui concernent sa profession particulière et qu'on lui enseigne ce dont il doit immédiatement tirer profit. »

Entendez que pour l'éminent académicien, c'est aux lettres anciennes et à elles seules qu'appartient le monopole de l'enseignement synthétique : la culture scientifique à ses yeux n'est qu'un procédé matériel, inférieur et terre à terre. Quand on propose de faire entrer la pédagogie scientifique à l'Ecole normale, M. Boissier objecte en souriant : « Songe-t-on qu'il s'agit de jeunes gens de vingt-deux ou vingt-trois ans qui n'ont pas eu le temps d'oublier leur enfance, qui viennent de vivre pendant plusieurs années avec des camarades de toutes conditions et qui les ont observés avec cette curiosité malicieuse à laquelle rien n'échappe? Et l'on sent le besoin d'aller déranger un sage pour leur apprendre ce qu'ils savent probablement mieux que lui ! »

Ne nous étonnons pas de cette façon d'expédier la pédagogie. Tous les lettrés ne sont-ils pas nés psychologues? Dans le roman comme dans la critique nous voyons leur psychologie se répandre en subtilités multiples et contradictoires. A un problème donné ils imposent sans hésitation telle solution arbitraire en laissant de côté la moitié des données. A quoi bon étudier la physiologie du cerveau et le développement intellectuel de l'enfant? L'inspiration passionnée du poète n'explique-t-elle pas mieux que la biologie les mystères de la nature et de la pensée?

Cet antagonisme artificiel de la littérature et de la science et les malentendus qui en résultent, nous les avons déjà signalés. Le

(1) Cité par M. Henri Welschinger dans les *Débats* du 21 février 1904.

(2) Réunion de l'Association des anciens élèves, le 10 janvier 1904.

re de M. Leygues va nous aider à montrer qu'ils remplissent
istoire de notre éducation secondaire.

II

Au moyen âge, l'enseignement des universités demeure simplifié par sa pauvreté même. Aristote et la théologie chrétienne contiennent l'alpha et l'oméga de l'esprit humain. Toute vérité est enfermée dans les textes; il s'agit de la dégager par un commentaire éternel. C'est sur des mots qu'on argumente, « on ne tient qu'à la forme et l'on ne prise que l'adresse verbale ».

L'élan réformateur excité par la Renaissance élargit l'étude des lettres anciennes et met au premier rang Homère et Théocrite, Horace, Virgile et Cicéron. « Mais au XVI[e] siècle, dit M. Leygues, l'Université dans son ensemble est encore si réfractaire aux nouveautés qu'elle considère comme une victoire la condamnation de Ramus qui venait d'ouvrir devant elle les voies nouvelles de la science. » — Les Jésuites ouvrent leurs collèges à côté des écoles universitaires. « Des deux parts les programmes ne diffèrent pas sensiblement ; la littérature gréco-latine les remplit en entier, et notre adolescence les a subis sans modifications bien importantes. » Immobilisés douze ou treize heures par jour dans nos longues classes et nos interminables études, nous avons, comme nos pères, menuisé des vers latins et psalmodié des racines grecques. Cependant Montaigne disait déjà de son temps : « C'est un bel agencement sans doute que tout ce grec et ce latin, mais on l'achète un peu trop cher. »

Le XVII[e] siècle ajoute sa perruque au front des héros antiques sans modifier les traits de l'enseignement qu'il leur demande : « S'exprimer noblement, écrire avec convenance et élégance, voilà le commencement et la fin de l'éducation. De fait, on n'a jamais mieux écrit qu'au XVII[e] siècle, et la langue française n'a jamais eu plus de pureté, de force et de précision. » Faut-il se prosterner devant cet idéal ? Quand les plus beaux efforts de l'esprit humain s'adonnent au culte des arts plastiques et des harmonies verbales, n'est-ce pas précisément parce que les plus fiers élans de la pensée, les rêves encore hésitants du lendemain sont refoulés par l'égoïsme d'une aristocratie jalouse ? Et parmi les précepteurs de tous les temps, ne choisirons-nous pas avec Descartes « ceux qui ont le raisonnement le plus fort, encore qu'ils parlent le bas-breton, et qu'ils n'aient jamais appris la rhétorique » ?

Au commencement du XVIII[e] siècle, le bon Rollin fait remarquer timidement que dans l'étude des langues mortes, à la pratique du

thème, on devrait préférer l'usage de la version, plus utile à l'enseignement de la langue française. Cette judicieuse observation n'a pas empêché, il y a trente ans, que l'épreuve du thème grec fit refuser l'entrée de l'Ecole normale à celui qui devait lui fournir l'un de ses plus brillants professeurs. Et vous tous qui avez pratiqué ce bel exercice, avouez qu'il est resté dans votre souvenir comme le symbole du labeur fastidieux, ingrat et rebutant. Les nouveaux programmes ne l'ont pas encore aboli.

« Quand les universités du XVIIIe siècle disparurent, elles ne laissèrent pas un grand vide. Murées dans leurs qualités et leurs défauts, elles n'avaient rien vu, rien entendu du mouvement philosophique et scientifique qui entraînait les esprits..... Qu'il s'agisse de Montesquieu ou de Rousseau, du prodigieux mouvement auquel d'Alembert et Diderot ont attaché leur nom, de l'œuvre de Buffon ou de la doctrine de Lavoisier, tout cela se produit et s'élabore en dehors de l'Université. »

La Constituante décrète l'organisation d'un nouvel enseignement et M. Leygues nous résume les propositions successives qui lui sont offertes: Condorcet fait des sciences la base unique et exclusive des études. A ses yeux, la lecture des textes anciens n'est utile qu'à titre historique et documentaire, pour nous apprendre comment s'est formé le savoir humain, idée juste et limpide entre toutes, et qui mettrait l'unité dans nos programmes si elle en commandait la rédaction. — Les écoles fondées sous la direction de Lakanal et de Daunou n'appliquèrent pas rigoureusement les principes de Condorcet, mais elles accordaient aux sciences une large part dans l'enseignement secondaire.

Avec Napoléon, la question est reprise dans un esprit différent. « Fondée après Austerlitz et organisée après Iéna », l'Université impériale enchaîne maîtres et élèves à une discipline militaire. Fontanes se vante d'avoir fait une belle part à l'étude des sciences et d'avoir combiné la doctrine de Rollin avec celle de Condorcet, mais pour en opérer la synthèse, il manque du souffle créateur que le régime ne saurait permettre. César seul a le droit d'avoir des idées.

La Restauration revient au système des Jésuites. Les cours de science sont concentrés dans la classe de philosophie; la philosophie elle-même se traite en latin et l'étude de l'histoire est réduite au minimum. Mais sous le gouvernement de Juillet nous voyons la lutte renaître avec le désir de réforme. Lamartine identifie la morale avec la littérature; Arago nie que la science ne serve que les intérêts matériels, il célèbre sa puissance souveraine, son amour infatigable du mieux et son désintéressement

pour écarter cette critique que Fortoul inventa la *bifurcation* …issance du second empire. « Un tel plan d'étude, dit …gues, aurait mérité quelque attention. Il passa inaperçu. Les …pations étaient ailleurs... Il y avait plus d'une idée juste … plan général inspiré de celui que Victor Cousin avait pré… …us la monarchie de Juillet. Mais qui se préoccupait de …tion nationale? La politique absorbait tout. » Et, quelques …lus loin, il ajoute un peu brièvement: « La bifurcation était … en discrédit; Duruy *qui avait une prévention contre elle*, …e de sa mort par le décret du 4 décembre 1864. »

… sommes un peu tentés de reprocher son laconisme à …gues. Pourquoi enterre-t-il à si petit bruit la bifurcation? …ublié les objections qui la firent succomber? Suggérées par …ns d'expérience, adoptées par un ministre dont il ne conteste …aleur, ces objections s'appliquent exactement à la *quadri…ion* dont il se fait gloire d'être l'initiateur. Former la … des cerveaux au dilettantisme littéraire et l'autre au positi…scientifique, c'est préparer à la France deux jeunesses inca… de se comprendre et de marcher d'accord. La concurrence et …été sont d'excellentes choses, mais l'incompatibilité inhérente … moules d'éducation incomplets et d'âge différent ne peut …rer que le scepticisme ou la haine. La pensée a soif d'unité …que nouveau schisme social est suivi d'un temps de gestation …reuse qui tend à la procréation d'un être nouveau. L'enfant … de son père et de sa mère, mais il constituera une forme … homogène et originale.

…ariage du vieil enseignement artistique et sentimental avec …hodes de classification hiérarchique où s'est grandie la science …lamé par la santé de notre cerveau comme par les besoins de … Appliquée d'abord à la physique et à la biologie, la précision …fique a converti les historiens, elle commence à transformer …que littéraire en attendant qu'elle la commande. Une pareille

langage officiel et *classe des épiciers* dans l'argot des collèges, qui traina bien des années de langueur avant de se faire place à côté de son dédaigneux aîné.

En vain les ministres de la troisième république s'efforcent-ils de rétablir l'unité et de condenser dans un même programme le moderne et l'antique ; ni Jules Simon ni Jules Ferry n'y parviennent. La dévotion du passé heurte dans leur esprit le vague sentiment de la réforme nécessaire et les empêche d'opérer les sacrifices qu'exigent l'hygiène et la clarté. « La simplification des programmes, écrira M. Léon Bourgeois en 1890, réclamée d'abord par l'éducation du corps, ne l'est pas moins par l'éducation même de l'esprit, mise en péril par la surcharge. Pendant une certaine période, il n'a pas été exagéré de dire que, dans les programmes de l'enseignement secondaire, le savoir et l'intelligence, l'instruction et l'éducation, se trouvaient pour ainsi dire en conflit. Il semblait que pour les constituer on se fût posé cette unique question : quel est le savoir le plus utile ? Et sans doute *parce qu'on n'avait pas pu se décider à choisir* entre tant de savoirs utiles, patronnés par ceux qui en ont fait leur spécialité, on avait entassé dans les programmes toute espèce de savoirs. L'expérience nous a prouvé que la question de l'enseignement secondaire, formulée en ces termes, était mal posée ; que le meilleur fruit de cet enseignement n'est pas tant la somme de savoir acquis que l'aptitude à en acquérir davantage, c'est-à-dire le goût de l'étude, la méthode de travail, la faculté de comprendre, de s'assimiler et même de découvrir, et que, pour mesurer les progrès de l'élève à la sortie du lycée, il y a moins à considérer l'espace parcouru que le mouvement qu'il a pour aller plus loin. »

Mais dans les conditions où il est discuté le problème s'obstine à demeurer insoluble. La culture formaliste et passionnée du XVIIe siècle exige trop de temps et d'espace pour souffrir qu'on lui adjoigne la floraison du XIXe ; la cohabitation devient impossible et pour la troisième fois le divorce apparaît inévitable. En 1891 M. Léon Bourgeois reprend sous le nom d'enseignement secondaire moderne les essais commencés par Düruy et renouvelés par M. Goblet et la bifurcation renait sous des étiquettes nouvelles.

III

Ici se place la nouvelle phase à laquelle M. Leygues a imposé une solution récente. L'aristocratie littéraire n'admettait pas que l'éducation moderne conférât les mêmes titres et les mêmes privilèges que la gréco-latine. En vain des philosophes éminents, M. Boutroux, M. Fouillée s'efforçaient de montrer que « la science est notre parure et notre orgueil et que c'est d'elle que nous vivons ; qu'elle

devenue le plus puissant mobile de transformation de la vie
derne ». Comment les dévôts de la tradition comprendraient-ils
angage? N'a-t-on pas entendu le plus éloquent d'entre eux pro-
ner l'impuissance morale de la science? — Et pourtant la vraie
ralite, celle qui coordonne toutes les leçons du passé pour nous
duire à la prévoyance de l'avenir, cette morale, fille de l'ordre
versel, si c'est le sentiment qui l'a créée, si l'art en a glorifié les
pirations confuses, n'est-ce pas la science qui en exhume l'histoire
qui en précise les degrés? Sans doute la géologie et l'anthropo-
ie n'ont pas encore retrouvé tous les échelons de la vie; convenez
urtant qu'elles en ont découvert de si importants qu'il n'est plus
rmis de les ignorer. Laissant l'inspiration littéraire tourner dans
cercle de recommencements et de contradictions sans fin, la
ologie a imposé à la psychologie sa méthode et dans tous les pays
i travaillent, les philosophes l'ont prise pour base de leurs
udes.

Comment admettre vos bifurcations quand vous proclamez avec
us que l'éducation secondaire a pour objet de reculer la défor-
ation professionnelle en vue de l'élévation intellectuelle et du
ogrès social? Opposer les instruments pratiques de l'enseignement
ses formes idéalistes, c'est méconnaître la première donnée du
oblème. — Empruntons un exemple au livre de M. Leygues: après
us avoir dit justement que l'enseignement des langues vivantes
it employer « les procédés qui donneront le plus sûrement à
lève la possession effective de ces langues » l'auteur ajoute « qu'on
doit pas en faire, comme de l'étude des langues mortes, un instru-
ent de culture générale ». C'est maintenir une antithèse que doit
berer l'esprit des lycées. N'est-il pas évident que tout enseignement
it commencer d'une façon empirique et s'élever spontanément à
esure que l'écolier devient plus habile à en assembler les
atériaux? Si l'enfant n'est pas capable d'un grand développement,
ses études sont interrompues, le peu qu'il aura conservé de ses
buts ne lui sera pas inutile. Les mots d'*usage* et les *locutions* cou-
tes dont il aura fait l'acquisition dans les classes d'anglais ou
allemand lui permettront d'aller négocier au delà des frontières,
demander sa route et de commander son dîner. S'il se croit
impropre à faire un professeur, un magistrat ou un médecin, les
éments concrets d'histoire naturelle, de physique et de mathéma-
ques, assimilés avant les hautes hypothèses et les aperçus synthé-
ques, lui serviront pour devenir entrepreneur, industriel ou
rmier. Le développement de l'esprit, en un mot, doit s'opérer par
ne gradation insensible et l'idéalisme doit fleurir au sommet de
mpirisme par une ascension naturelle de la sève. Mais pour qu'un

pareil épanouissement s'opère avec profit même chez ceux qui n'en atteignent pas les plus hauts degrés, il faut que les programmes soient commandés par une sévère économie. Que laisseront les études gréco-latines à ceux qui ne les auront pas menées jusqu'au sommet? Et ceux qui les poursuivront jusqu'au bout, où prendront-ils le loisir d'étudier l'œuvre contemporaine? — Sans doute il est naturel qu'à une époque de transition on hésite sur les choix à faire; mais renoncer de parti pris à choisir, diviser au lieu de concilier, mettre d'un côté l'art et de l'autre la science, d'un côté la conservation et de l'autre l'innovation, c'est méconnaître la loi physiologique qui exige avant tout le développement synergique et l'unité fonctionnelle.

Avouez que les préjugés subsistants vous ont empêché d'achever la réforme commencée, mais ne dites pas qu'en écartelant sur quatre chemins l'intelligence humaine vous avez mis fin à la discussion. Nous comprenons que suivant la région et suivant les prévisions des parents on enseigne au collégien l'italien plutôt que l'anglais ou l'allemand de préférence à l'espagnol; mais nous n'admettons pas qu'adoptées d'une façon exclusive les doctrines de telle ou telle époque aient une valeur égale ou équivalente. Vous faites comme le général malheureux qui voyait coupée en deux son armée hésitante et dépourvue de cohésion: « Cela nous fera deux armées », disait-il pour nous rassurer; et nous entendions bien que c'était un aveu d'impuissance.

En résumé les nouveaux programmes ne nous donnent satisfaction ni au point de vue de l'intérêt social ni au point de vue de la santé individuelle.

La classe d'une heure a été substituée à la classe de deux heures, mais le nombre des classes a été doublé; l'attention plus dispersée réclame des efforts de mise en train plus fréquents et des dépenses d'énergie plus considérables, l'allègement souhaité n'est pas obtenu. M. Leygues reconnaît qu'un trop grand nombre d'élèves est souvent imposé au même professeur et entassé dans la même salle, ce qui ne satisfait pas plus l'hygiène intellectuelle que l'hygiène physique. Il avoue que bien des lycées contiennent un trop grand chiffre d'élèves et que les vices de l'internat ne sont pas corrigés.

Où sont les bonnes heures de plein air et d'épanouissement animal indispensables à l'adolescence? Dans quel collège voit-on se prolonger amplement la récréation d'après-midi, la détente insoucieuse qui donnerait aux adolescents le temps de se répandre en cris joyeux, à leurs muscles l'occasion d'oublier la rétraction studieuse et de s'entraîner à des expansions nécessaires? On nous

mis tout cela, un peu vaguement peut-être, mais les doptés ne nous ont pas conduits jusqu'au but.

rétexte d'allègement, on a séparé les matières d'enseigne- quatre parts : or il arrive que chaque fraction se fait aussi ue l'ancien total ; comme le bréviaire de Gargantua, les collégien pèsent encore « onze quintaux six livres ». La cet effet imprévu c'est que toute spécialisation n'est sou- ue d'elle-même et vaut surtout par le détail, par la préten- ut savoir.

z que votre division est transitoire, que vous n'avez pu l'inertie de la religion classique et que l'évolution s'achèvera s des années ; mais ne soutenez pas qu'en faisant marcher quatre bataillons pourvus d'armes et d'esprits différents ndez le but plus clair et plus facile à atteindre, ce ier l'unité de la nature et la pensée indivisible. A tous les de l'enseignement, c'est l'équilibre des facultés qui com- la méthode. Or cet équilibre exige une éducation générale. gnement artistique et l'enseignement scientifique ne sont x procédés équivalents, ce sont les deux pôles de l'éducation. s unir en vue d'un résultat commun, d'énormes sacrifices cessaires dans le détail. C'est ce qu'on n'a pas encore eu le e de reconnaître.

s les civilisations, toutes les œuvres humaines doivent des documents à l'enseignement secondaire. Mais c'est aux , aux membres de l'enseignement supérieur qu'il appartient réter sur tel ou tel terrain et d'apporter à nos lycées la fleur rs découvertes. Ce n'est pas de l'érudition qu'on veut au en, on lui souhaite une intelligence assez bien orientée pour r la spécialisation professionnelle avec un esprit ouvert, de comprendre toutes les opinions, d'en retrouver les s et d'en mesurer les rapports avec la vérité totale. Ce libé- , combien peu de nos anciens condisciples nous le montrent politique, dans la littérature et même dans la science ! n de cerveaux sont enfermés dans les formules apprises dans une forteresse haineuse ! Une éducation plus large ait faits plus clairvoyants et moins dangereux.

el résultat ne peut être obtenu sans sacrifices. Quand un conduit l'ascension d'une montagne, il ne permet pas de les chemins de traverse, ni qu'on s'arrête à cueillir les fleurs issons. La journée est courte, la provision d'énergie est ; on ne s'attache qu'aux points de repère, on va d'un pas jusqu'au sommet. Ce qu'on embrasse alors d'un seul geste nt fois toutes les jolies choses qu'on a sacrifiées.

Lucien VILLENEUVE.

LA TUBERCULOSE CHEZ LES INSTITUTEURS (

Par le Dr BIBET.

Les instituteurs sont tout particulièrement éprouvés par la tu culose.

La fréquence extrême de la tuberculose dans cette profession à vrai dire, assez surprenante. Avant leur entrée dans les éc normales, les instituteurs ont subi une sélection sévère au poin vue de l'aptitude physique. Ils sont généralement sobres et mèn une vie des plus régulières.

Ils sembleraient plutôt devoir être épargnés.

Causes de la fréquence de la tuberculose chez les instituteur

I. — Pour expliquer la fréquence de la tuberculose parmi instituteurs, ceux-ci invoquent comme cause principale la présen de nombreux enfants tuberculeux dans les classes. Si cette cau comme il est probable, n'est pas la principale, elle doit cepend entrer en ligne de compte. Un tiers des enfants qui peuplent écoles primaires de Paris sont porteurs de manifestations tube leuses ; mais il faut dire que les localisations pulmonaires sont mo fréquentes que les autres. Trop d'écoles sont encombrées. La p part des classes ont un cube d'air insuffisant et ne donnent à res rer qu'un air confiné, chargé de miasmes, de poussières, de prod toxiques. Le défaut de lumière est une autre condition favorisa pour la pullulation microbienne : on connait l'action destruc des rayons solaires sur le bacille de Koch.

Il parait donc certain que la présence d'enfants tubercul exerce sur l'instituteur une influence nocive ; moins cependant celle qu'il peut exercer, lui, malade, sur ses élèves.

II. — Une des causes les plus fréquentes est certainement séjour prolongé dans les salles de classe, et surtout dans les lo ments la plupart du temps aussi insalubres que précaires.

Les analyses faites dans différentes écoles démontrent un air sidérablement vicié. N'est-il pas admissible que cet air vicié ait influence néfaste sur le système respiratoire, en mettant le poum dans un état de moindre résistance manifeste ?

Le balayage des écoles soulevant des flots de poussière const un réel danger, non seulement pour le maître chargé de la surv lance, mais encore pour les élèves. On admet sans contesta

(1) Extrait de la *Revue française de médecine et de chirurgie*, n° 47, 1903.

portance de la suppression des poussières, et l'on cherche, dans ut, surtout dans les espaces clos, dans les lieux de réunions, à êcher l'accumulation de la poussière, ou à faciliter son enlève- t en évitant sa dissémination. C'est dans ce but que l'on tend à primer les angles, les moulures des parois, les fissures des par- ts, qu'on enlève tentures, rideaux ou tapis, et qu'on remplace les ois rugueuses par des surfaces polies, imperméables, où s'attache ilement la poussière et d'où l'enlève aisément un simple lavage. st peu d'écoles où l'on ait cherché à réaliser ces conditions, uni- sellement admises, d'asepsie du milieu.

Le séjour prolongé dans les salles de classe présente donc pour stituteur des dangers réels : mais s'il y a là des inconvénients érents à toutes les agglomérations, et plus peut-être encore parce 'il existe des conditions défavorables spéciales, ils peuvent être pendant restreints dans une large mesure par des conditions géniques appropriées : une aération suffisante et la suppression ssi complète que possible des poussières. Il sera indispensable de nner aux ouvertures des dispositions convenables et appropriées x fonctions qu'elles doivent remplir ; les parquets des écoles ou teliers scolaires devront être combinés pour supporter et faciliter s nettoyages humides.

III. — L'existence de l'instituteur se passe en deux endroits : à la lle de classe et à son domicile privé.

Nous avons vu dans quelques conditions mauvaises il se trouve ndant les heures de classe ; celles dans lesquelles il se trouve ez lui sont ordinairement plus déplorables encore. La cause la s fréquente et la plus redoutable de la tuberculose chez les insti- eurs est dans les logements habités antérieurement par un tuber- leux, et non désinfectés. Nous n'insistons pas sur le mauvais état s habitations des instituteurs en général. Si les instituteurs, de- is un certain temps déjà installés, tombent au point de vue de ygiène sous la loi commune, il n'en est pas de même pour adjoints et surtout pour les suppléants.

Ces derniers occupent souvent non seulement la chambre, mais lit du malade qu'ils remplacent. Il faut considérer que ces jeunes stituteurs sont dans des conditions tout à fait spéciales. Prenant poste nouveau, ils passent forcément au début par une période surmenage, ils se trouvent plus à la merci de l'envahissement du cille. En tout cas il serait indispensable de prendre des mesures caces pour assurer la désinfection réelle des locaux habités par tuberculeux.

V. — Il faut laisser au surmenage professionnel une large place

dans les causes et la fréquence de la tuberculose chez les instituteurs ; et ce surmenage est d'autant plus nocif qu'il s'exerce dans les conditions d'hygiène déplorables relatées plus haut.

A certaines époques de l'année, au moment des examens du certificat d'études surtout, le surmenage est indéniable. Mais en tous les temps, dans les grands centres surtout, le nombre en général trop considérable des élèves exige des maîtres un travail supérieur à leurs forces. Le larynx surtout des instituteurs est mis à l'épreuve ; aussi, nombreuses sont chez eux les laryngites à répétition, laryngites de plus en plus tenaces qui, vu le milieu spécial dans lequel ils vivent, constituent pour la tuberculose une porte d'entrée d'un facile accès.

Et, le plus souvent, les instituteurs ne se contentent pas de leurs pénibles travaux. La classe, une fois achevée, ils organisent des conférences.

Les cours d'adultes constituent pour l'instituteur une fatigue supplémentaire, regrettable. Faut-il ajouter à cela les réunions du dimanche et du jeudi qui seraient si utilement remplacées chez l'instituteur par le jardinage ou la pêche à la ligne ?

Mesures prophylactiques,

Nous voyons donc comme causes de la fréquence de la tuberculose chez l'instituteur :

1° La présence dans les écoles d'un nombre relativement élevé d'enfants tuberculeux ;

2° La poussière et l'insuffisance des locaux des écoles ;

3° L'état précaire des logements des instituteurs et leur déplorable hygiène ;

4° Le surmenage auquel les instituteurs s'astreignent.

Quels remèdes apporter à ces dangers ?

I. — On ne devrait admettre à l'école que des sujets sains, qu'il s'agisse des maîtres aussi bien que des élèves, et par sujet sain on doit entendre ceux qui ne sont atteints d'aucune maladie transmissible.

Il s'agirait tout d'abord de fixer d'une façon indiscutable quelles sont les lésions dites contagieuses, et d'en donner des moyens certains de diagnostic. Il faudrait d'une façon absolue fixer les limites entre les tuberculoses ouvertes et les tuberculoses fermées. Or, rien n'est plus difficile. Toute tuberculose est-elle transmissible ? Evidemment non ; mais ne peut-elle, à un moment donné, le devenir ? La question ne nous paraît faire aucun doute.

En tout cas, il paraît évident qu'un enfant, dès qu'il présente des symptômes certains de tuberculose, étant en puissance de bacilles

u'il s'agit de maladies infectieuses aiguës, cette règle est ans conteste. Mais qu'il s'agisse d'une maladie à évolution omme la tuberculose, il n'en sera plus de même. On est à vivre avec des tuberculeux, on ne prend aucune précaution ter la contagion.

t cas, si l'on ne peut évincer de l'école tout enfant atteint culose au début, dont les dangers de contamination sont les, du moins paraît-il indispensable d'éliminer tout enfant nt une tuberculose ouverte bacillifère.

n'avons pas à nous occuper ici de ce que l'on pourra faire nfants tuberculeux; le plus pressé est de les éliminer de ù ils sont un danger constant, tant pour leurs camarades r l'instituteur.

Envisageons maintenant la salubrité du milieu scolaire.

n'insisterons pas sur les moyens à prendre pour éviter les es; nous avons parlé plus haut de la substitution au balayage à l'époussetage, du lavage et du chiffon humide. Organiser nement antituberculeux à l'école n'ira pas sans quelque ant qu'on y pratiquera le balayage à sec. Et cependant l'or- on de cet enseignement s'impose; n'est-il pas important ndre à l'enfant à connaître les dangers qui menaceront sa chacune des étapes de la vie, et de lui enseigner les moyens préserver ?

upart des maisons d'école sont loin de répondre aux deside- l'hygiène moderne. Pour ce qui est du bâtiment lui-même, ait les meilleures conditions d'orientation, le cubage néces- s meilleurs systèmes d'éclairage, de chauffage, de ventila- en n'est donc plus facile que de remplir ces conditions.

n est pas de même de l'aménagement intérieur des salles de

prix en est modique et ils donnent les résultats les plus satisfaisants au point de vue de l'hygiène et du confort.

Les mêmes remarques s'appliquent au revêtement intérieur des murs dont les rugosités permettent l'adhérence des poussières. Les parois doivent être lisses, imperméables, pour pouvoir se prêter au lavage ; rien ne s'oppose à ce que les murs soient imperméabilisés à une hauteur suffisante pour que les bacilles expectorés puissent être facilement lavés.

Enfin, le matériel scolaire devra être réduit au strict minimum et construit de façon à pouvoir être efficacement aseptisé.

III. — Le logement insalubre est le plus puissant facteur de la propagation tuberculeuse.

L'état précaire des logements des instituteurs réclame une intervention énergique et rapide des autorités compétentes. La lutte engagée, ces temps derniers, contre les habitations insalubres en fait foi. Il n'y a ici rien à signaler concernant spécialement les instituteurs : les mesures généralement adoptées à propos des logements insalubres devront y être rigoureusement appliquées.

Mais si le logement du jeune instituteur est souvent défectueux, soit par l'humidité, soit par l'insuffisance ou la mauvaise disposition des locaux, ce qu'il faut combattre, c'est surtout l'hygiène déplorable qui y règne généralement. Et ce danger n'est pas toujours imputable à l'occupant : si l'on a le droit et même le devoir d'exiger de lui qu'il observe les règles indispensables de l'hygiène, il faut tout d'abord lui livrer, quand il arrive, un logement qui ne soit pas un foyer d'infection.

Toutes ces mesures d'hygiène sont absolument indispensables, si l'on veut éviter la contagion des maîtres entre eux, des maîtres aux élèves, et inversement. La désinfection est admise sans conteste par les maladies épidémiques et contagieuses : il faut répandre cette idée que la tuberculose est une affection éminemment contagieuse et qu'il faut prendre contre elle les mesures les plus énergiques. Mais surtout, que la désinfection soit réelle et efficace; il vaudrait mieux n'en pas faire du tout que d'en faire un simulacre, bon tout au plus à donner une fausse sécurité.

IV. — Nous avons vu que le surmenage professionnel, et en particulier le surmenage vocal, doit être mis au rang des causes de la fréquence de la tuberculose chez les instituteurs. Les maîtres les plus dévoués, se dépensant le plus, sont particulièrement frappés. Le larynx normal se défend très bien contre la pénétration des poussières et des microbes. Le larynx fatigué, irrité, enflammé protège beaucoup moins parfaitement le poumon. Toute laryngite

plus.
it urgent de faire comprendre aux instituteurs l'intérêt pour eux à ménager leurs cordes vocales, non seulement de vue de leur larynx, mais encore au point de vue de leur ral.
gnement agricole, champ d'expériences dans les écoles, nplir à ce point de vue les indications nécessaires; il serait fitable aux maitres qu'aux élèves. La leçon de choses dans gne serait un puissant adjuvant de l'éducation physique its, en la substituant à la gymnastique généralement pra- ans les écoles, et souvent nuisible parce qu'elle est trop et irrationnelle.
sence de l'instituteur s'efforçant d'intéresser l'élève don- es promenades un plus grand attrait, et chacun en retirera énéfice.
ir dans la lutte sociale contre la tuberculose appartient aux ions. Elles sont bien placées pour apprécier les progrès de la grande faucheuse, pour reconnaître les principales ses ravages croissants. Elles sont bien organisées pour les mesures indispensables et en particulier les nombreuses accessoires d'assistance nécessaires pour donner au trai- ar le sanatorium toute son efficacité.
ut-il pour guérir les tuberculeux? De l'air pur, une bonne de la suralimentation, un repos absolu.
n de tout cela ne peut être donné à nos malheureux jeunes vivent constamment dans un air vicié, violant malgré eux riptions de l'hygiène; ils ne peuvent, avec leur maigre trai- se donner l'alimentation convenable; ils exercent, enfin, la n la plus dangereuse pour un malade.
udrait-il donc?
esure radicale. D'abord un service médical scolaire qui, tes les écoles, fonctionnât effectivement. Le médecin chargé

nistration le mettrait en congé illimité et le dirigerait sur un sanatorium, où il resterait jusqu'à sa complète guérison.

Le sanatorium est une arme excellente pour lutter contre la terrible maladie, mais le sanatorium seul serait insuffisant. Le sanatorium n'est pas seulement pour les malades l'endroit où ils peuvent se guérir, c'est de plus une école où ils apprendront à lutter efficacement contre la tuberculose. Après un séjour plus ou moins long, ils pourront continuer chez eux les habitudes d'hygiène prises au sanatorium et parachever leur guérison.

Non seulement ils ne seront plus pour leur entourage un danger, mais ils propageront par leur exemple les mesures prophylactiques qu'ils auront apprises au sanatorium.

Malgré l'excellence du sanatorium, on ne peut nier que la question financière soit un gros obstacle à son développement : la création d'un sanatorium exige des sommes importantes, c'est ici que la mutualité doit intervenir.

Enfin la création de colonies sanitaires, où les instituteurs peu atteints ou convalescents trouveraient des occupations au grand air compatibles avec leur état, pourrait, en continuant la lutte antituberculeuse, rendre aux membres de l'Université d'inestimables services.

On peut résumer la question par les quelques propositions suivantes :

La tuberculose cause chez les instituteurs le tiers et, dans quelques régions, la moitié des mises à la réforme et des décès.

Les causes de cette fréquence anormale sont : 1° la présence dans les classes, d'enfants tuberculeux ; 2° l'état souvent défectueux et la mauvaise hygiène des écoles ; 3° l'insuffisance des locaux occupés par les instituteurs et l'absence de toute désinfection quand un logement est quitté ; 4° le surmenage professionnel et en particulier le surmenage vocal.

Comme mesures prophylactiques nous proposons : 1° la visite médicale permanente et périodique, permettant d'évincer les malades atteints de tuberculose ; 2° l'amélioration de la salubrité du milieu scolaire portant sur les planchers, les parois intérieures et le mobilier scolaire ; 3° veiller à ce que les logements des jeunes instituteurs soient suffisants au point de vue matériel et au point de vue de l'hygiène ; 4° la désinfection réelle et efficace des écoles et des logements après constatation d'un cas de tuberculose ; 5° l'enseignement agricole, champ d'expériences dans les écoles ; 6° éviter dans la mesure du possible le surmenage du maître, en particulier des adjoints et des suppléants.

La tuberculose une fois installée, il faudra lutter contre elle, et

ur cela le moyen le plus efficace parait être le groupement des stituteurs pour se venir mutuellement en aide :

1° Organisation d'une société antituberculeuse d'instituteurs dértementale. Les départements formeront une fédération générale nt Paris sera le centre. Mais au point de vue de l'assistance marielle, chaque département devra conserver son automonie ;

2° Création de sanatoria de fortune ou autres, de colonies saniires, réservés exclusivement aux instituteurs. (*Thèse de aris, 1903.*)

VARIA

---

la Revue « l'**Enfant** » a envoyé à un certain nombre de persons le questionnaire que nous reproduisons. Cette enquête sera téressante si les réponses sont suffisamment nombreuses et motivés. Nos lecteurs sont invités à y répondre. Nous ferons parvenir urs réponses à « l'**Enfant** ».

L'Internat scolaire devant l'opinion contemporaine. — Enquête acée sous le patronage de MM. Jean Aicard, Henry Joly, de nstitut, M. Malapert, professeur de philosophie à Louis-le-Grand, A. Mathieu, secrétaire général de la Ligue de l'Hygiène scolaire, ully-Prudhomme, de l'Académie française.

Questionnaire :

I. Que pensez-vous, en général, du Régime de l'Internat pour la unesse Française ?

II. Sur quelles impressions, observations personnelles, souvenirs jeunesse, se base votre opinion ? Pouvez-vous fixer approximaément à quelle époque ils se rapportent ?

II. Estimez-vous que vos années d'Internat aient eu une influence rquée — dans quel sens — sur le développement de votre pernalité ?

V. Dans le cas où votre opinion s'affirmerait contre l'Internat ncevez-vous une organisation nouvelle qui remplacerait avantasement le système scolaire en vigueur ou seulement des réfors qui pourraient y être utilement adoptées ?

Marcel Kleine.

L'Alliance d'hygiène sociale a définitivement constitué son Comité directeur et tenu sa première Assemblée générale le 15 juin à la Sorbonne, sous la présidence de M. Casimir Périer, assisté de MM. Brouardel, Liard, R. Poincarré, Cheysson, Millerand, etc.

MM. Le Gendre, Mathieu et Siredey y représentaient la L. M. F. — M. Le Gendre a été élu membre de ce comité. Nous devons nous en féliciter et remercier les organisateurs de l'Alliance d'hygiène sociale d'avoir posé sa candidature.

M. le recteur Liard, dans une allocution d'une belle venue et très applaudie, a surtout parlé de l'hygiène dans l'école. Il a promis qu'il ferait tout son possible pour que l'école serve plus activement encore qu'auparavant à la vulgarisation et à la diffusion des notions d'hygiène et pour qu'il y soit pris de bonnes habitudes pratiques. Il a déclaré qu'il chercherait dans la plus large mesure à améliorer les conditions hygiéniques de l'école elle-même, qu'il y avait lieu d'organiser plus fortement l'inspection et la surveillance médicales des écoles. Voilà des dispositions et des promesses qui ne peuvent que réjouir la Ligue des médecins et des familles, aux efforts de laquelle M. Liard a du reste fait une sympathique allusion en s'adressant directement à M. le docteur Le Gendre.

Revue internationale d'hygiène scolaire. — M. le professeur Griesbach, président de l'Association générale allemande pour l'hygiène scolaire, président du Congrès international de Nuremberg, entreprend de fonder une Revue internationale et polyglotte d'hygiène scolaire : nous reviendrons dans notre prochain numéro, sur cette intéressante publication.

Le gérant : Pierre Auger.

Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi. — Paris, 1er Arrt. — 80.7.1904 (Cl.)

L'Hygiène Scolaire

naire. — Deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie ysiologique. — Réunion générale annuelle de la L. M. F. — Travaux iginaux : I. Préservation scolaire ; La tuberculose ganglio-pulmonaire ns l'école parisienne, par M. le prof. Grancher ; II. De la responsabi-é dans les établissements publics en cas d'accidents ; III. Les lycées raux ; IV. L'écriture droite. — Extrait du rapport du bureau d'éduca-n de Washington 1903. — A propos de l'inspection médicale des écoles. Séance du Comité de la L. M. F. — Revue bibliographique : I. *L'hy-ène bucco-dentaire de l'enfant à l'école et dans la famille*, par M. le André Bozo ; II. *L'hygiène oculistique des écoles communales de ontpellier*, par MM. les Drs Truc et Chavernac ; III. *Considérations sur ygiène de l'internat des lycées de garçons*, par M. le Dr Dubosclard ; *Enquête sur l'internat ;* V. *Discours*, de M. Bizos ; VI. *L'Hygiène olaire*, par M. le Dr G. Delobel ; VII. *Le Collège de Normandie*, par H. Brelet ; VIII. *Le choix d'une carrière. - Conseils d'un médecin*, r M. le Dr Peton (de Saumur) ; IX. *Edouard Seguin et l'éducation des fants idiots*, par Mme Thomas-Matrat. — Revue sommaire de la presse dagogique. — Archives internationales d'hygiène scolaire. — *Varia*. — nquième liste des membres adhérents à la L. M. F. — Table des ma-res, années 1903-1904.

UXIÈME CONGRÈS FRANÇAIS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE.

ous rappelons que le deuxième Congrès français d'hygiène sco-e et de pédagogie physiologique aura lieu à Paris pendant les va-ces de la Pentecôte de 1905 : il durera 3 jours.

l y sera lu et discuté des rapports sur les questions suivantes :

I. — *a*) Inspection médicale des écoles primaires (état de la ques-n).

b) Education spéciale des médecins des écoles.

Rapporteur : M. le Dr Méry, professeur agrégé. — Médecin des pitaux de Paris.

II. — La tuberculose des membres de l'enseignement.

Rapporteur : Dr Weil-Mantou ; *co-rapporteur :* Dr Brocard.

III. — L'éducation des familles en hygiène scolaire.

Rapporteur : M. Chabot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

IV. — Répartition des vacances et congrès. — Epoque des examens et des concours.

V. — La surcharge des programmes ; les baccalauréats et les concours d'entrée dans les grandes écoles.

En dehors de ces rapports et de leur discussion, il pourra être fait des communications sur tous les sujets relatifs à l'hygiène scolaire. Leur lecture ne pourra durer plus de 20 minutes.

Les adhérents au congrès et les personnes qui désirent faire une communication sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible de telle sorte que nous n'ayons pas pour le prochain congrès les mêmes difficultés d'organisation que pour le précédent. Pour ce dernier, les adhésions et les avis de communication sont pour la plupart parvenus au dernier moment — et même après.

Pour les adhésions et les communications, s'adresser au Dr J. Ch. Roux, 46, rue de Grenelle. Le prix de la cotisation est fixé à 5 fr. Il donnera droit à recevoir les comptes rendus du Congrès.

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA L. M. F.

La réunion générale annuelle de la L. M. F. aura lieu à Paris dans le courant du mois de novembre ainsi que le prescrivent les statuts Tous les adhérents de la société y seront convoqués par lettre personnelle.

Après lecture des rapports habituels sur la situation matérielle et morale de l'association, il sera procédé aux élections statutaires et il sera proposé une importante addition aux statuts.

Le Comité directeur doit être partiellement renouvelé et un certain nombre de membres démissionnaires remplacés. Les personnes qui désirent poser leur candidature pour le Comité sont priées d'en avertir le plus tôt possible le secrétaire général de la L. M. F.

On discutera et fixera le mode d'organisation des Comités régio-
aux et leurs relations avec le Comité parisien.

Nous avons publié dans le précédent numéro de l'*Hygiène sco-
ire* (p. 147) un projet qui a été accepté par les uns et critiqué par les
tres : il sera mis en discussion. Nous prions les personnes
ntéressant à l'importante question de l'organisation des Comités
e province qui se trouveraient dans l'impossibilité d'assister à la
union de bien vouloir nous communiquer leur opinion par écrit.

Pour la propagande de nos idées communes et le progrès de
hygiène scolaire, il est très désirable que des Comités régionaux
ient fondés dans les centres les plus importants. Il est nécessaire
u'ils soient composés de personnes ayant fait adhésion à la L. M. F.
t ayant accepté ses statuts. Ainsi seulement pourra être assurée l'u-
ité d'action voulue.

Le Comité parisien a besoin de ressources particulières pour
ssurer la publication du *Bulletin* et pour subvenir aux frais de la
propagande générale et des démonstrations collectives.

Toutefois, nous comprenons très bien que les Comités régionaux
e seront facilement fondés et ne pourront avoir une fructueuse
ctivité que s'ils jouissent vis-à-vis du Comité parisien de la plus
arge indépendance.

Leur vitalité dépendra sans doute du degré même de cette indé-
endance.

Nous avons proposé le *modus vivendi* suivant : les comités régio-
naux verseraient au Comité de Paris 1 fr. 50 par adhésion à 2 fr. et
a moitié des cotisations supérieures à 2 francs. On nous a dit qu'il
erait plus sûr pour le succès de l'œuvre commune de réclamer
pour la caisse centrale 2 francs par membre adhérent quel que
oit du reste le chiffre de la cotisation. Les Comités régionaux tou-
cheraient tout ce qui dépasserait 2 francs, et pourraient se créer des
essources personnelles.

Nous ferons ce que voudra la majorité de l'Assemblée générale
nnuelle à la réunion de novembre prochain.

TRAVAUX ORIGINAUX

PRÉSERVATION SCOLAIRE

LA TUBERCULOSE GANGLIO-PULMONAIRE DANS L'ÉCOLE PARISIENNE (1)

Par M. le professeur GRANCHER

et

MM. les Drs MÉRY, L. GUINON, BOULLOCHE, AVIRAGNET, J. RENAU[illegible] ZUBER, J. HALLÉ, GUILLEMOT, TERRIEN, VIGNALOU, BABONNEIX, A[illegible]MAND DELILLE.

Il n'est pas un médecin, et surtout pas un médecin d'enfants, q[illegible] ne sache combien la tuberculose ganglio-pulmonaire est fréquen[illegible] car la majorité des enfants qui viennent à l'hôpital et y succombe[illegible] à une maladie quelconque sont, en outre, atteints d'adénopath[illegible] trachéo-bronchique tuberculeuse, que nous trouvons à l'autops[illegible] Cette maladie peut rester latente, ou à peu près, jusqu'à l'adole[illegible]cence; puis, elle éclate à l'occasion des fatigues de la croissan[illegible] des études spéciales, de l'atelier, des concours de carrière, de la v[illegible] de caserne, etc... Si donc on pouvait dépister cette adénopath[illegible] chez les enfants de l'Ecole primaire et la traiter comme il convie[illegible] on aurait chance de préserver au moins une grande partie de c[illegible] écoliers, du mal qui les guette, dans un avenir plus ou moins lon[illegible]

La tuberculose, en effet, est d'autant plus obéissante à la thér[illegible]peutique que le traitement est fait de meilleure heure. C'est à ce[illegible] période de l'extrême début qu'elle est *la plus curable de toutes* [illegible] *maladies chroniques*. Plus tard, au contraire, elle résistera pres[illegible] toujours à nos efforts.

Pénétré de ces idées, j'ai groupé autour de moi plusieurs de [illegible] élèves, médecins des hôpitaux, anciens chefs de clinique des ma[illegible]

(1) Nous publions *in extenso* la communication faite à l'Académie de médecine par M[illegible] professeur Grancher. Son importance n'échappera à personne et nous n'y ajoute[illegible] aucun commentaire. Du reste M. Grancher, se propose de revenir personnellement [illegible] cette question dans le prochain numéro de l'*Hygiène scolaire*.

de l'enfance, ou chefs de clinique et internes, tous rompus à amen des enfants, tous animés des mêmes convictions.

I. Méry, agrégé, chargé de mon cours, a bien voulu prendre la ection de ces examens d'enfants à l'école. Il a trouvé la collaboion la plus bienveillante dans tout le personnel de l'enseignement maire, inspecteurs et directeurs que je remercie vivement.

Voici les noms de mes élèves qui, de novembre 1903 à mai 1904, t, avec M. Méry, examiné tous les enfants de l'école des garçons des filles du XVe arrondissement, rue de l'Amiral-Roussin.

Ce sont MM. : Guinon, médecin de l'hôpital Trousseau, Boulloche, giragnet, J. Renault, médecins des hôpitaux ; MM. Zuber et Hallé, anciens chefs de clinique ; MM. Guillemot et Terrien, hefs de clinique ; MM. Vignaloux, Babonneix, Armand-Delille, nciens internes. Ces messieurs se sont groupés par deux, ont hoisi pour chaque groupe un jour de la semaine et ont commencé ur travail.

L'école de garçons et celle des filles de la rue de l'Amiral-Rousin (XVe arr.) ont été choisies sur les indications de M. l'inspecur Baudrillard, comme représentant assez bien la moyenne de la opulation parisienne, au point de vue de l'aisance et de l'hygiène, t ayant chance, en conséquence, de donner un pourcentage oyen.

Le premier examen, celui de l'école des garçons, a eu lieu du 3 novembre au 23 décembre 1903. Il a porté sur le poids, la taille, e périmètre thoracique et, plus spécialement sur la recherche de a tuberculose pulmonaire ou ganglio-pulmonaire latente. Tous s enfants de cette école (sauf deux qui ont refusé), soit 438 ont té examinés en 22 séances, chaque séance ayant une durée de h. 1/2 à 2 heures, 312 enfants sur 438 ont été trouvés sains, 126 nt été retenus pour un examen ultérieur de contrôle, à cause 'un état aigu de bronchite gênant parfois le premier examen. Cet camen de contrôle a été fait par plusieurs de ces messieurs, réunis n commission, du 28 décembre 1903 au 16 janvier 1904 en six ances. Il n'a porté que sur 124 enfants, deux ayant quitté l'école ans cet intervalle.

Voici le résultat définitif : 62 enfants, soit 14 0/0 environ, sur ute l'école, ont été reconnus atteints, à des degrés divers, de sions tuberculeuses ou fortement suspectes.

Dans quatre séances nouvelles, ces 62 enfants ont été revus compagnés de leurs parents, afin de connaître l'état de santé des rents et aussi les moyens dont ils disposaient pour soigner leurs fants.

La coexistence de la tuberculose des parents et des enfants souvent notée. (1)

Quant aux 62 enfants on peut les classer ainsi :

1 est atteint de lésion pulmonaire avancée et doit quitter l' pour l'hôpital ;

15 sont assez sérieusement touchés quoique leur maladie encore fermée. La campagne ou un sanatorium leur conviend merveille.

46, atteints légèrement et surtout d'adénopathie trachéo-l chique, peuvent continuer à suivre l'école, mais avec un t ment préventif de poudre de viande et d'huile de morue et so surveillance attentive du médecin.

Nous avons depuis longtemps la preuve, mes élèves et mo ces enfants, adénopathiques des bronches, ou en état de gern tion tuberculeuse du poumon, s'améliorent très souvent à l'hô avec un peu de suralimentation : pulpe, poudre ou suc de vi huile de morue quand l'estomac la digère bien. Aussi n'ai-j hésité à demander à M. Chautard, qui veut bien se souvenir d été mon chef de laboratoire, de nous aider à obtenir, de la C des écoles, la subvention nécessaire pour ce traitement préver

M. Chautard s'est intéressé très vivement à cette œuvre de *p vation scolaire* et a obtenu les 1500 francs que coûteront, pou enfants malades ou suspects, la poudre de viande et l'hui morue au cours de l'année. Il ne s'agit, bien entendu, que c cole de garçons dont je viens de parler. J'ajoute que c'est à l même qu'a lieu le petit repas supplémentaire.

L'école des filles de la même rue a été soumise au même ex et au même contrôle de mars en mai 1904.

Voici les résultats : sur 458 fillettes, 131 ont été retenues p second examen et 79, définitivement, ont été reconnues ma soit 17 0/0.

28 de ces fillettes seraient utilement placées dans les hôp marins ou à Forges. Les 51 autres peuvent, au moins provi ment, rester à l'école et y faire un traitement de suraliment

Au total, sur 896 enfants, garçons et filles, 141 sont e de tuberculose latente ganglio-pulmonaire.

Après mes collaborateurs, j'ai revu minutieusement tou enfants et j'ai confirmé les diagnostics portés. Toutes les pr tions possibles ont donc été prises pour éviter l'erreur; et co

(1) Je ne puis donner de chiffre exact parce que beaucoup de parents n'ont pas à notre appel, mais la moitié, au moins, des parents qui sont venus à l'école av enfants étaient, eux aussi, atteints de tuberculose.

n, trois fois répété et contrôlé par nous, donne toute sécurité à chiffres de 14 et 17 0/0 d'enfants malades dans ces deux écoles. r ceux-là seuls ont été déclarés malades qui étaient porteurs de nes physiques bien caractérisés : anomalies respiratoires fixes à des sommets du poumon ou aux deux, avec ou sans élévation tonalité du son ; chaîne ganglionnaire du cou, etc... J'ajoute , le plus souvent, les garçons surtout avaient une petite taille, périmètre thoracique faible et une grande pâleur du teint.

Bref, pour toutes ces raisons, je considère le pourcentage que je ns de donner plutôt comme un minimum. Combien de lésions ofondément cachées dans le hile pulmonaire ont échappé à notre eille ! lésions légères des ganglions que la tuberculinisation seule, elle était inoffensive, aurait pu révéler ! C'est donc peut-être par ux ou trois unités qu'il faudrait multiplier le chiffre 141 que nous vons trouvé. Mais nous entrerions ainsi dans le domaine de l'hy-othèse et d'un choix de hasard, et nous avons préféré nous en nir aux faits certains.

Nous pourrons ainsi, mes collaborateurs et moi, le carnet sani-ire de ces 896 enfants étant dûment établi, surveiller la santé des en portants pendant leur séjour à l'école, traiter les malades et précier les résultats d'un diagnostic et d'un traitement préco-s.

Notre intention n'est pas de borner là notre tâche. Convaincus mme nous le sommes tous de l'utilité de cette œuvre de préserva-n et d'assisance antituberculeuse à l'école, nous avons commencé xamen d'une troisième école, et nous continuerons.

Nous continuerons avec l'espoir que le Conseil municipal de la lle de Paris nous aidera à étendre, à généraliser même, à toutes s écoles, cette recherche, ce dépistage des enfants atteints de berculose pulmonaire à l'état naissant.

Nous espérons aussi que la Ville de Paris nous aidera à faire le aitement préventif de ces enfants que la phtisie menace. L'intérêt umanitaire et financier sont ici d'accord pour engager nos édiles ne pas attendre que la maladie ait progressé. En effet, si l'Assis-nce publique succombe aujourd'hui sous le fardeau des milliers et illiers de phtisiques qu'elle ne peut secourir, c'est parce qu'elle tend, pour y porter remède, que le mal ait achevé son évolution uterraine.

Mieux vaut aller au-devant de lui, mieux vaut prendre l'*offensive* e d'attendre, l'arme au pied. En matière de tuberculose, la *défen-se* est une mauvaise tactique, et c'est un acte d'imprévoyance que budget paiera fort cher ; car il devra, plus tard, dépenser des

sommes énormes en faveur des phtisiques avérés, et pour un résultat très médiocre.

Il en serait tout autrement si la Ville et l'Assistance publique mettaient leurs soins à préparer une génération vigoureuse, par l'étroite surveillance de la santé des jeunes écoliers. Là, en effet, par un traitement approprié des enfants suspects ou menacés de phtisie, ou atteints déjà de lésions curables, on obtiendra, *pour un minimum de dépenses, un maximum de résultats.*

Qui ne connaît les statistiques des enfants assistés du département de la Seine?

Ces enfants, pris au hasard dans le milieu social le plus pauvre, le plus misérable, et où la tuberculose latente est assurément très fréquente, deviennent robustes à la campagne et, parvenus à l'adolescence, forment une génération vigoureuse où la tuberculose ne compte que des unités (18 sur 20.000 !).

C'est quelque chose de semblable qu'il faudrait faire pour les 141 enfants des écoles de la rue de l'Amiral-Roussin et pour tous ceux des autres écoles que nous trouverons atteints de lésions commençantes et fermées.

Car nous n'avons pas l'illusion de croire que le petit repas supplémentaire de poudre de viande et d'huile de morue que nous donnons à ces enfants soit l'idéal du traitement. Nous faisons ce que nous pouvons et ce que nous faisons est un pis-aller, pas davantage.

La Ville de Paris devrait avoir pour tous ces enfants, candidats à la phtisie, déjà bacillifères, et qui sont au nombre présumé de 20 à 25.000, des écoles à la campagne où la vie en plein air, judicieusement associée aux études, guérirait la plupart d'entre eux.

Que si l'assistance et la préservation scolaires paraissent irréalisables sous cette forme, la maison de nos cultivateurs et l'école voisine suffiront, comme elles suffisent aux enfants assistés.

Mais nous n'avons pas la prétention, ni mes collaborateurs ni moi, de résoudre au pied levé une question si délicate et si grosse de conséquences.

Nous avons recueilli et nous apportons des faits, des documents, qui nous ont paru dignes d'intérêt.

Ces faits, ces documents imposent, à notre avis, sous une ou plusieurs formes, des mesures de prévoyance et de préservation, pour le grand bénéfice des enfants de nos écoles et de la Ville de Paris.

DE LA RESPONSABILITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN CAS D'ACCIDENTS.

A la dernière séance du Comité, M. Lanson constatait avec regret que, contrairement à ce qui se passe dans les établissements d'enseignement libre, les surveillants et maîtres de l'enseignement public évitaient, en général, de diriger les jeux des élèves et de s'y mêler, et que les chefs d'établissements avaient tendance à leur conseiller l'abstention.

Il se demandait si les motifs de cette attitude ne se trouvaient pas dans les dispositions du Code civil sur la responsabilité des instituteurs en cas d'accidents survenus aux enfants qui leur sont confiés, et si la modification apportée par la loi du 20 juillet 1899 était suffisante pour préserver des conséquences de la responsabilité légale les maîtres de l'enseignement public au même degré que ceux des établissements d'enseignement libre.

Il n'est pas douteux, en effet, en ce qui concerne les établissements d'enseignement libre, qu'à part les cas où le directeur d'un établissement en est en même temps le propriétaire et où, par suite, ce directeur se trouve exposé aux mêmes responsabilités que le directeurs d'établissements publics, la situation est bien différente dans ceux des établissements libres qui appartiennent à une Société ou à une Association quelconque. Dans ces établissements, en effet, s'il survient un accident à un élève, qu'il y ait ou non une faute caractérisée à la charge du surveillant, ce n'est pas ce dernier ni le directeur d'établissement qui supportent la charge des indemnités, mais l'association propriétaire, sans que jamais celle-ci exerce contre son préposé un recours pour les conséquences de sa faute. Aussi, surveillants et directeurs d'établissements se sentent-ils les coudées franches en ce qui concerne l'intervention des maîtres dans les jeux des élèves.

Par contre, quelle est exactement la situation des directeurs d'écoles, proviseurs et autres, ainsi que des surveillants, dans les établissements d'enseignement public ?

L'article 1384 du Code civil prévoit le cas où un dommage a été causé « par le fait de personnes dont on doit répondre ». Il s'applique donc seulement au cas où le dommage a été causé par un élève à un autre. Il rend le maître, l'instituteur responsable du dommage causé par ses élèves pendant le temps qu'ils sont sous sa surveil-

lance, « à moins qu'il ne prouve qu'il n'a pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité ».

La loi du 20 juillet 1899, dans son article 1er, a ajouté au texte de l'article 1384 ce paragraphe : « Toutefois, la responsabilité de l'État est substituée à celle des membres de l'enseignement public; » et l'article 2 édicte : « L'action en responsabilité contre l'État, dans le cas prévu par la présente loi, sera portée devant le tribunal civil ou le juge de paix du lieu où le dommage aura été causé et dirigée contre le Préfet du Département ».

A première vue, cette nouvelle disposition légale apparait comme susceptible de mettre les maîtres de l'enseignement public sur le même pied que ceux de l'enseignement libre.

Il résulte, en effet, du rapport de M. Thezard au Sénat, que tel fut le but visé par le législateur et que sa préoccupation a été de ne pas entraver par la crainte des responsabilités chez les maitres de l'enseignement public le développement des exercices physiques. « La préoccupation d'éviter à tout prix des accidents, dit l'honorable rapporteur, venant à hanter nécessairement l'esprit des directeurs d'établissements, ils sont fatalement amenés à imposer à leurs élèves la passivité la plus absolue possible et à proscrire presque complètement les exercices physiques jugés cependant si nécessaires; pour éviter quelques rares accidents, on en arrive à supprimer chez les enfants le développement de la vigueur et de l'activité corporelles. N'est-il pas à la fois plus rationnel et plus équitable d'appliquer une sorte de risque professionnel de l'éducation, et de le mettre à la charge de l'État, comme une conséquence forcée de la fonction éducatrice? »

Mais le législateur a-t-il suffisamment garanti les surveillants et les directeurs d'établissements civilement responsables, contre la crainte des responsabilités, pour que le but poursuivi ait été atteint?

Assurément non. La loi nouvelle n'exonère les instituteurs que de la responsabilité prévue par l'article 1384, c'est-à-dire des accidents causés par un élève à un autre élève ou à des tiers, alors qu'avec la jurisprudence interprétant l'ancien texte, les surveillants ne pouvaient échapper à cette responsabilité (et par suite les chefs d'établissements civilement responsables) que moyennant l'administration d'une preuve impossible à fournir, à savoir « qu'ils n'avaient pu empêcher le fait qui donnait lieu à la responsabilité ».

Mais les responsabilités que peut encourir l'instituteur ne sont pas limitées à celles prévues par l'article 1384, c'est-à-dire à celles provenant du fait d'autrui.

Au cours des jeux ou des exercices physiques, un élève peut se blesser lui-même ou être blessé par le surveillant.

t qu'avant comme après la loi du 20 juillet 1899, le sur-
e directeur d'établissement, civilement responsables, se
:posés à une action en dommages-intérêts dont ils devront
orter les conséquences.

de l'enfant, demandeur en indemnité, devra, il est vrai,
faute du maître. Mais une fois cette faute prouvée, le
le directeur seront rendus personnellement responsables
nsabilité de l'État ne viendra pas se substituer à la leur.

ait combien il est facile de relever une faute personnelle
circonstances où se produit un accident. L'appréciation en
e à l'arbitraire du juge. La moindre omission, la moindre
ion dans la surveillance, le moindre mouvement d'inatten-
ent être considérés comme des fautes personnelles.

lus, même lorsque le dommage est causé par un élève à
(cas prévu par l'article 1384 modifié), si l'on relève contre
une faute personnelle, l'État ne couvrira pas sa respon-
ñ par suite la responsabilité civile du directeur de l'établis-

egard, dans la discussion qui a eu lieu au Sénat, lors de
le délibération, à propos d'un amendement de MM. Théve-
ernard ainsi conçu et qui a été rejeté : « L'instituteur ne
ans tous les cas être mis en cause par la partie lésée. Il
lement soumis au recours que l'État pourra exercer contre
u'il aura commis une faute personnelle, » il s'est produit
. Bernard et M. Leygues, ministre de l'Instruction publi-
dialogue suggestif. M. Leygues dit : « La disposition addi-
que l'on propose dépasse le but que le législateur a
teindre. Sous prétexte de limiter l'application de l'article
restreint aussi l'application de l'article 1382. Or, il n'en-
la pensée de personne de soutenir que la responsabilité
its ou représentants de l'État ne sera pas engagée, mê-
le cas où il y aura faute personnelle de leur part. Les

ue le maitre et le chef d'établissement seront exposés à des
bilités personnelles basées sur des fondements aussi légers
arbitraires que la faute personnelle laissée à l'appréciation
, ils ne se sentiront pas les coudées franches, comme les
de l'enseignement libre, et les craintes des responsabilités
usceptibles de les arrêter dans leurs bonnes dispositions en
d'une intervention des surveillants dans les jeux des élèves.
t donc chercher ailleurs le moyen de mettre les maitres de
nement public sur un pied d'égalité avec ceux de l'enseigne-
bre.

sultat peut être obtenu au moyen de l'assurance. Les maitres
t se garantir contre les responsabilités même provenant de
opre faute, en contractant des assurances, soit à des sociétés
les qu'ils peuvent créer entre eux à cet effet, soit à des
s à primes fixes qui accepteraient ce genre de risques.

une difficulté se présente aussitôt : qui supportera la prime ?
le maitre, ou le directeur d'établissement ? Peut-on deman-
des fonctionnaires, rémunérés d'une façon aussi modeste, de
er sur leur budget de quoi faire face à cette nouvelle dé-

out cas, on ne peut pas les y contraindre et par suite, il en
a qui préféreront faire l'économie de la prime et recomman-
bstention aux surveillants.

eul moyen véritablement efficace serait d'obtenir qu'on inscri-
budget de l'Instruction publique un crédit destiné à rem-
r aux maitres les primes des assurances qu'ils seraient ainsi
s à contracter. La dépense ne serait sans doute pas considé-
car le nombre des accidents est heureusement restreint et
des primes ne pourrait être très élevé.

out cas, puisque l'État, entrepreneur d'éducation, veut lutter
ement contre la concurrence des établissements d'enseigne-
ibre, s'il ne veut pas prendre directement à sa charge la
du risque professionnel de l'éducation, il est bien juste,
moins, qu'il donne à ses maitres et surveillants la possibilité
arantir contre les conséquences de ce risque et qu'il ne
pas subsister une cause d'infériorité aussi sérieuse entre ses
sements et ceux de ses concurrents.

Georges Gatineau,
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

LES LYCÉES RURAUX

L'internat joue en France un rôle très considérable dans l'en gnement secondaire. Près de la moitié des élèves sont pensio res dans les lycées, les collèges, les établissements libres, la ou religieux et les séminaires.

Les lycées, institués par Napoléon, sous une discipline milit ont servi de modèle à la plupart des établissements libres ou pub Ce sont, en général, des *casernes scolaires*, établies au milieu villes. Les locaux sont trop souvent étroits, mal aérés, éclairés. Les cours sont petites, sans arbres, sans large hori sans gaieté. Le mobilier, encore rudimentaire, invite à la défor tion et à la scoliose.

Jusque dans ces dernières années, les élèves étaient soumis à discipline presque militaire. En dehors des classes, ils étaient la surveillance de maîtres d'études, véritables gardiens de la peu payés, peu honorés, qui n'avaient, sur leur formation ma qu'une influence nulle. Le mauvais exemple aidant, les insti vicieux pouvaient ainsi se développer trop facilement. L'éduca morale restait théorique et littéraire, purement dogmatique, insuffisante.

Au lycée-caserne urbain, on peut opposer l'école rurale du familial qui doit être considérée comme l'idéal dans un pays où ternat est tellement entré dans les habitudes qu'il n'est pas pos de le supprimer.

Sous l'influence de la campagne active entreprise par de g reux esprits et de l'exemple donné par M. Demolins, le fonda de l'Ecole des Roches, se sont élevés à la campagne des inter dans lesquels on s'est beaucoup plus occupé, qu'on ne le fa auparavant de l'éducation physique et morale. A cette catég appartiennent outre l'Ecole des Roches, la première en date, Ecoles de Normandie, de l'Ile de France, de l'Estérelle, etc. trouvera plus loin, dans ce même numéro de *l'Hygiène scolair* résumé d'une étude faite par M. Brelet sur l'Ecole de Norman elle expose d'une façon très nette quels sont les caractères es tiels de ces établissements, qui donnent à la vie au grand a l'hygiène physique, à l'éducation du caractère et de la volonté place aussi grande qu'à l'éducation scientifique ou littéraire.

est considérable et le plan d'organisation de ces écoles s de l'idéal. Il n'est pas douteux que tous les internats, lus possible chercher à se rapprocher de ces modèles.
la réforme désirable n'est pas d'une exécution facile. ension est beaucoup plus élevé dans les internats ruraux s lycées et colléges. D'autre part, les établissements rivés existent déjà depuis longtemps, ils sont installés ifices qu'on ne peut ni démolir, ni remplacer du jour ain. Il ne peut donc être question d'une transformation radicale: elle exigerait des dépenses beaucoup trop les. En admettant que les hommes apportent toute la nté désirable, il faut laisser le temps faire son œuvre.
rsité reconnaissant la justesse des idées nouvelles, et stimu-xemple de ses concurrents, a cherché à organiser chez cées à la campagne; mais il faut bien avouer que, jusqu'à e succès a mal répondu à ses tentatives. Les sept lycées l'elle a installés n'ont fait jusqu'à présent que végéter; a dû être fermé, un autre est sur le point de l'être.
ces lycées, quatre sont de petits lycées, ne prenant les e jusqu'à la quatrième inclusivement, trois sont des lycées

t lycée de Bayonne, ouvert en octobre 1879, est situé à mètres de la ville. Les communications sont assurées par vay. Son installation est bonne, sa situation hygiénique est le. Le petit lycée de Talence a été créé en 1859, dans un maine, à six kilomètres de Bordeaux; il vient d'être aban-

it lycée de la Belle-de-Mai, près de Marseille, ouvert en installé dans une belle propriété, mais il n'a pas l'agré-s familles en raison peut-être de sa situation dans un quar-plé d'usines.
it lycée de Saint-Rambert, qui date de 1864, est situé à cinq es de Lyon. Son installation est convenable, en très bon des locaux spacieux.
ns, maintenant, en revue les grands lycées.
de Ben-Aknoun, près d'Alger, se trouve à huit kilomètres le, dans une situation admirable, au milieu des vignes. Il une belle orangerie et de l'eau à discrétion.
eux autres appartiennent à la région parisienne.
cée Michelet date de 1853. Ce ne fut d'abord qu'un petit lycée, au lycée Louis-le-Grand. Il fut érigé en lycée complet en on installation est très belle au milieu d'un grand parc.
cée Lakanal, fondé par Jules Ferry, pour servir de lycée

lequel l'élément espagnol entre pour une part relativeme
Le petit lycée de Talence a été abandonné et on se demar
ne sera pas forcé de fermer celui de la Belle-de-Mai.

La situation du lycée algérien de Ben-Aknoun, sans insp
quiétude, n'est pas très brillante.

Le lycée Michelet comptait 900 internes il y a quinze an
il a perdu les deux tiers de son effectif. Quant au lycée L
n'a fait que végéter jusque dans ces dernières années.

Comment expliquer ce succès médiocre?

Pour le lycée Michelet, on s'est demandé au Ministère s
de sa décroissance n'était pas due à ce qu'on y avait
l'enseignement moderne. Jusque-là le prix assez élevé de l
y avait favorisé la réunion, par une sorte de sélection, d'en
partenant à une certaine aristocratie. Les familles ont-el
pour leurs fils le contact d'élèves d'une origine plus modes
lures moins distinguées? Il nous paraît, en réalité, asse
de le décider. Il faudrait savoir ce que sont devenus les él
rés de Michelet. Sont-ils restés des clients de l'Université
ils allés dans des établissements libres? La prospérité de
établissements congréganistes installés à la campagne date
à peu près de la même époque.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que les familles
prennent pas encore les avantages considérables de l'inter

Elles sont ignorantes ou indifférentes. Elles aiment mie
leurs fils dans les lycées surpeuplés des villes que de les
la campagne dans des conditions hygiéniques infiniment
res. Les pères ont été élevés de cette façon, ils n'en con
pas d'autre. Certaines familles préfèrent probablem
leurs enfants dans la ville même et ne pas être obligées
les voir, de faire en tramway ou en chemin de fer un traje

de la valeur des établissements d'après leur réputation anté-, d'après leurs succès aux diverses épreuves de fin d'année. ersité n'aura pas de peine, sans doute, à retenir dans ses sements ruraux des professeurs de valeur, désireux de colla- à une œuvre de rénovation sociale, quitte à leur donner mpensations, soit sous la forme d'une indemnité, soit sous d'un avancement plus rapide. Malheureusement, dans l'état de œurs, avec les traitements actuels, il est difficile de demander professeurs d'élire domicile dans les lycées ruraux, comme le les maîtres des écoles libres. Il est à craindre que la plupart assent pas volontiers un trajet relativement long, surtout en r, pour se rendre dans leur classe. Ils chercheront volon- à se rapprocher du centre des villes où les commodités la vie sont plus grandes, où ils ont plus de facilités pour se er à des travaux personnels et à gagner un supplément d'ap- ements fort désirable. La question des maîtres pourra donc, bien des cas, se trouver liée à une question de dépenses pour . Comme il est peu disposé à réclamer des familles des prix pensions variables, comme l'uniformité est un de ses principes damentaux, il y a là pour lui une difficulté que ne connaissent les écoles libres, plus variées et plus souples dans leur organi- sation.

Les deux lycées ruraux parisiens, Michelet et Lakanal, sont d'un accès commode et le recrutement des professeurs ne laisse rien à dési- rer, le corps professoral y est de premier ordre. Pour les délaisser, les familles n'ont jamais pu invoquer la qualité inférieure de l'en- seignement. Leurs élèves avaient et ont encore, au contraire l'avan- tage très grand d'être répartis dans des classes moins nombreuses. L'ignorance ou l'indifférence des familles en hygiène scolaire peuvent seules expliquer leur insuccès relatif.

Le lycée Lakanal, que nous avons récemment visité, est installé dans des conditions particulièrement favorables. Ses défauts même sont pour le moment des qualités. Il était destiné à héberger trois fois plus d'élèves qu'il n'en contient actuellement, de telle sorte que la place y est en excès. Sauf le mobilier scolaire, encore trop rudi- mentaire, tout y est parfait. Les salles sont vastes, bien aérées et bien chauffées. Outre des dortoirs communs très spacieux, très propres et très gais, il existe des chambres particulières à l'usage des grands élèves. Il suffirait d'y supprimer le luxe inutile des tapis pour que leur hygiène fût irrépréhensible. De longues galeries cou- vertes assurent, en tout temps, une communication facile entre les divers établissements. Les cours sont largement ouvertes sur la campagne. Un vaste parc, ancien domaine de la duchesse du Maine,

entoure les bâtiments : les fourrés en ont été élagués de façon à permettre une surveillance facile et les élèves peuvent, aux heures de recréation, s'y livrer à leurs ébats. En été, les classes sont souvent tenues au dehors, à l'abri des grands arbres.

Les bains-douches sont pris deux fois par semaine. Les élèves sont régulièrement pesés, et des soins particuliers sont donnés à ceux dont la santé le réclame. La nourriture est bonne, nous aurions même tendance à regarder comme trop variés les menus que nous avons parcourus.

Les élèves jouent à tous les jeux libres et organisés ; on y pratique la gymnastique suédoise et la gymnastique orthopédique quand cela est nécessaire.

Enfin, dans ces derniers temps, on a organisé pour les travaux manuels, un bel atelier de menuiserie et de serrurerie où les élèves sont exercés sous la surveillance d'un chef mécanicien très intelligent. Ces travaux manuels ne sont pas obligatoires — et nous le regrettons — malgré cela, ils sont très suivis.

Voilà pour l'éducation physique. Pour l'éducation morale — point faible de la plupart des internats de l'ancien modèle — on a institué des capitaines, élèves plus vieux et plus pondérés, chargés de guider et de conseiller les plus jeunes et les moins raisonnables. Cela a donné de bons résultats pour les jeunes élèves, des résultats moins bons pour les plus âgés que leur existence scolaire antérieure n'avait pas habitués à la pratique de la liberté et à la mise en œuvre de la responsabilité personnelle. Dans quelques années, quand presque tous les élèves auront été élevés de la même façon, la *capitainerie* donnera tout ce qu'elle peut donner. Les élèves peuvent se réunir dans des salles où des jeux divers sont mis à leur disposition. Une fois par mois, ont lieu des séances de grand parloir auxquelles les familles sont invitées et prennent part.

Le proviseur, plein d'enthousiasme pour l'œuvre qu'il dirige, peut actuellement connaître personnellement tous les élèves et agir utilement sur leur formation morale. Plus tard, si le lycée s'accroît dans la mesure où le permet l'étendue de ses bâtiments, il sera nécessaire d'établir des chefs de quartiers et de partager entre plusieurs personnes la responsabilité et la direction de l'éducation morale.

Mieux vaudrait certainement, comme dans beaucoup d'écoles anglaises, comme à l'Ecole des Roches et à l'Ecole de Normandie, que les élèves fussent répartis par petits groupes dans des pavillons séparés, sous la direction immédiate d'un professeur marié, avec lequel ils vivraient comme les membres d'une grande famille. Ce

coûte malheureusement fort cher et exige un prix de pen-
vé.

impression est que, dans le lycée Lakanal, sous la direction
t paternelle de M. Bazin de Bezons, l'Université possède
rural infiniment préférable aux lycées des villes pour la
hysique et morale des élèves, et la L. M. F. doit vivement
er son succès.

ussite amènerait certainement la création d'établissements
bles. (Il ne serait pas nécessaire de dépenser 12 millions pour
ation de chacun d'eux.) La réforme hygiénique de tout notre
ement secondaire — public et privé — se ferait ainsi pro-
ement pour le plus grand bien de notre jeunesse et de notre

xternats libres pourraient aussi s'établir, comme cela a été
ersailles et ailleurs pour les jeunes filles (1), qui suivraient
rs des lycées et des collèges ; ils pourraient mieux s'adap-
ressources des familles.

obtenir ce résultat désirable, il faut convaincre les familles
angères ou trop rebelles encore aux principes de l'hygiène
e.

faisons donc de nouveau appel à la bonne volonté de tous
is, et en particulier des médecins dont l'influence peut beau-
our préparer et accélérer l'évolution nécessaire.

s le plus possible de lycées ruraux : que l'enseignement y
nné par des maîtres imbus des principes modernes, d'après
grammes respectueux de l'hygiène scolaire et de la pédago-
turelle.

(1) plus loin, p. 211.

Dr Albert Mathieu.

L'ÉCRITURE DROITE

Il importe de revenir sur cette question de l'écriture droite
n'est pas aussi étudiée qu'elle le comporte.

Dans un précédent article, nous avons parlé de ses avanta
hygiéniques, pédagogiques et sociaux.

Le point de vue hygiénique qui prime les autres, doit nous arrê
tout particulièrement. Il y aurait, à ce sujet, de curieuses et in
ressantes statistiques à comparer, en établissant, par exemple,
pourcentage des cas de myopie scolaire acquise, dûs à l'écritu
penchée, avec — plus tard — ceux dûs à l'écriture droite. Le po
centage de la scoliose avant et après, etc... Ce serait un moy
certain parmi bien d'autres, de se rendre compte des avanta
d'une méthode sur l'autre. — Les médecins inspecteurs des éco
pourraient fournir sur ce fait des documents probants.

Ceci dit, nous voudrions aujourd'hui communiquer les impressio
toutes spéciales que nous avons éprouvées dernièrement, en ass
tant aux examens du certificat d'études de l'arrondissement
Sceaux et notamment du canton d'Ivry.

Nous avons parcouru une dizaine de salles où sept cents élè
environ, venus de tous côtés : des écoles communales, des pensi
libres, congréganistes ou autres, écrivaient, les uns suivant l'ancien
méthode, les autres d'après les principes de l'écriture droite,
nous ne saurions trop dire combien nous avons été frappé
observations faites et, en même temps, combien nous attendons
l'écriture droite en nous plaçant au point de vue de l'hygiène.

Nous sommes véritablement heureux de l'occasion qui nous a
offerte par M. Lacabe-Plasteig, inspecteur primaire, un des t
rares partisans de l'écriture droite, mais partisan enthousias
acharné et convaincu, de pouvoir nous rendre compte des faits,
nous l'avons mise à profit.

Pour bien comprendre certaines questions, pour en bien sai
la portée, il faut les étudier avec conviction, avec foi.

Nous n'hésitons pas à dire que le tableau dont nous avons
témoins, convertirait les plus endurcis.

Quelle leçon de choses !

L'enseignement de l'écriture droite n'ayant pas encore pénét
dans les écoles congréganistes et les écoles libres, n'étant p
encore ou très peu adopté par tous les Directeurs de la circonscri
tion, l'attention est immédiatement attirée par la belle tenu
verticale, simple, correcte, tranchant net sur les autres, que no
avons décrite par ailleurs, des enfants qui écrivaient droit. — C

tains penchaient bien quelque peu la tête et péchaient sans doute par quelque côté, mais rectifiaient rapidement leur attitude sous notre examen silencieux, parce qu'ils écrivaient droit depuis peu et n'en avaient pas encore l'habitude. — D'autres penchaient obliquement la tête, tout en gardant les autres positions de l'écriture droite à laquelle ils s'appliquaient en composant, parce qu'ils étaient atteint de myopie congénitale ou acquise. — D'autres encore, écrivant penché, avaient pourtant une tenue *mixte*, moins parfaite que dans l'écriture droite, mais le thorax moins oblique et moins comprimé que dans la position habituelle de l'écriture penchée, attitude mixte enseignée par des maîtres qui ne sont pas encore convertis à l'écriture droite.

La plupart des autres enfants étaient couchés, penchés, gênés, tordus, les yeux sur leur cahier, à inégale distance de ce cahier, les jambes en arrière et augmentant par conséquent la compression du thorax contre le rebord de la table, parce qu'une faute d'attitude en amène une autre.

Les remarques à faire étaient d'autant plus vraies que les enfants n'étaient point surveillés sous le rapport de la tenue pour écrire, et c'était véritablement un soulagement, une consolation, un plaisir de voir les uns si à l'aise, comme c'était une peine, une gêne, un malaise véritable, de voir les autres à la torture présente, donnant la vision des conséquences lointaines ! Une impression se dégageait, profonde et inoubliable.

Mais il y a plus. Le même malaise se ressent aussi à la lecture des différentes écritures.

Que l'on se mette en face de deux copies, l'une d'écriture penchée, l'anglaise, très bien écrite, l'autre d'écriture droite, bien écrite également, l'œil sera inévitablement attiré par l'écriture droite se lisant rapidement et sans fatigue — ce qui ne saurait se faire avec l'autre. — Nouveau bénéfice hygiénique s'adressant aux lecteurs.

On vous dira : « C'est exact, mais si l'écriture droite se lit facilement, c'est parce qu'elle ressemble aux caractères d'imprimerie. » — Tant mieux ! Où est le mal ?

On vous dira encore : « L'écriture droite n'est pas si jolie que l'anglaise. » — Affaire d'habitude. Nous pensons que les caractères robustes de l'écriture droite ont leur beauté artistique tout comme les caractères gracieux de l'anglaise.

On ajoutera : « Tout le monde aura la même écriture. » — Où est le mal encore ? Est-ce parce que les graphologues seront embarrassés ou devenus inutiles. C'est bien le cadet de nos soucis selon l'expression de M. Lacabe-Plasteig.

Nous avons surtout en vue la santé des enfants ; nous nous occu-

pons d'hygiène, eh bien! outre les avantages que nous avons signalés, la méthode de l'écriture droite a encore des conséquences dont nous n'avons point parlé, ce sont celles-ci.

Pour écrire droit, l'enfant ayant ses avant-bras allongés parallèlement au rebord de la table, occupe beaucoup de place, le double de place que dans la position oblique de l'écriture penchée, et c'est peut-être là une cause de résistance à l'application de cette méthode, car il faut beaucoup plus de matériel et des locaux beaucoup plus vastes. *L'écriture droite* est donc un *obstacle à l'encombrement.* — Nous applaudissons encore à ce nouveau résultat, sachant que nous ne serons pas suivi de bon gré par les municipalités.

Nous pourrions encore citer des preuves fournies par des Directeurs d'écoles, démontrant qu'avec l'écriture droite les enfants font des progrès plus rapides qu'avec l'anglaise, mais laissons à d'autres le soin d'en établir les avantages pédagogiques et sociaux, et bornons-nous aux avantages hygiéniques.

Notre dernière enquête paraît probante, mais nous reviendrons encore sur la question en appelant sur elle l'attention de tous les hommes, universitaires ou non, soucieux de la santé de nos enfants et de l'avenir de notre race ; signalant en outre qu'en ce qui concerne les fillettes, il pourrait bien y avoir aussi à envisager au point de vue sexuel, les conséquences hygiéniques et sociales de mauvaises habitudes de l'écriture penchée.

La scoliose étant une des conséquences des positions défectueuses de l'écriture droite, et certaines scolioses amenant des malformations du bassin suivies elles-mêmes de déviations des organes qu'il contient, on aperçoit vite les conséquences graves qui peuvent en résulter dans l'avenir pour la femme et l'enfant.

Quoi qu'il en soit, ce chapitre si intéressant d'hygiène scolaire est à peine ouvert. Que les hygiénistes se mettent à l'œuvre !

D[r] Courgey

délégué cantonal.

EXTRAIT DU RAPPORT DU BUREAU D'ÉDUCATION DE WASHINGTON 1903.

Inspection des yeux et des oreilles.

Chicago : Dr Allport. — A leur entrée à l'école, à l'âge de 6 ans 32 0/0 des élèves ont une vue défectueuse. Le pourcentage s'élève rapidement jusqu'à l'âge de 9 ou 10 ans, puis descend pendant la 11e année et revient à peu près au point de départ, vers la fin de la vie scolaire, environ à 14 ans ; les filles sont alors représentées par 27 et les garçons par 32.

Passaïr : Dr George Welch. — Passaïr est la première ville du New Jersey et l'une des premières en Amérique, où le soin d'examiner les yeux des écoliers fut confié à un oculiste expérimenté. Le but fut d'abord de soulager les souffrances des enfants atteints d'affection aux yeux, puis de constater dans quelle mesure nos méthodes de discipline scolaire et la surcharge du programme peut influer sur la vue et sur l'état général de la santé. Sur 2.173 écoliers, 33 0/0 furent trouvés avoir une vue défectueuse.

Sommerville : Massachussets. — L'examen de l'ouïe commence à recevoir l'attention qu'il mérite : Au moins un enfant sur cinq a l'une ou les deux oreilles défectueuses, et, dans la majorité des cas, ni les parents, ni les maîtres, ni les enfants ne s'en rendent compte. Ces enfants sont généralement considérés comme inattentifs, insouciants ou stupides par les parents et les maîtres. On les laisse souvent deux années dans la même classe et comme ils deviennent les plus grands, on les place au fond de la salle, où leur chance d'entendre est réduite au minimun. Sur 961 enfants examinés, 176 furent trouvés avoir une ouïe défectueuse et 2 seulement étaient reconnus comme sourds par les maîtres.

Un enfant qui est dur d'oreilles entend mieux à certains jours qu'à d'autres. C'est pourquoi souvent parents et maîtres jugent mal l'enfant. Cette remarque est courante : « Ne me dites pas que Johnnie est sourd ; il entend bien quand il veut. »

Nous estimons que 90 0/0 des cas peuvent être guéris s'ils sont soignés à temps.

Johnstown : Dr Berkey. — Sur 6.148 élèves examinés 190 (84 garçons, 106 filles) furent trouvés avoir une vue défectueuse, 126 avec une ouïe inférieure à la normale (53 garçons, 73 filles).

Providence : D[r] Ellen Legarde directeur de l'éducation physique. — 35 0/0 de la population scolaire (25.000) ont une vision défectueuse. Les enfants des familles juives ont une vue plus faible et requièrent plus de soin que les autres. Les enfants si chétifs si mal nourris de la colonie italienne, enclins aux maladies de la peau, ont une vue parfaite. Les enfants portugais et ceux qui viennent des Açores ont rarement besoin de lunettes.

Les Syriens, les Arméniens ont très bonne vue, les enfants de couleur ont une vision au-dessus de la normale. En somme, les Juifs, les Américains, les Irlandais-Américains ont une vue très défectueuse qui retarde leur avancement scolaire.

Environ 10 0/0 de nos écoliers ont l'ouïe défectueuse.

Environ 50 0/0 de nos écoliers (Providence), sont mal nourris, non qu'ils soient insuffisamment nourris, mais la qualité de l'alimentation est mauvaise d'où l'anémie et l'état nerveux défectueux.

Cette inspection spéciale ne se borne point à une constatation de statistique, partout les familles sont mises au courant de l'état des yeux et des oreilles de leurs enfants, et presque partout des comités sont formés pour fournir, en cas de besoin, les verres appropriés, la médication et les soins nécessaires.

M. Thomas MATRAT.

A PROPOS DE L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES.

On sait combien est incomplète encore l'organisation de l'inspection médicale dans les écoles de France (1). Si, dans un très grand nombre de départements elle n'existe pas, elle fonctionne mal presque partout où elle existe. Trop souvent elle n'est qu'un trompe-l'œil, un simulacre. Son fonctionnement du reste ne sera jamais parfait tant que l'esprit du public ne sera pas mieux éclairé relativement à l'hygiène générale et l'esprit des familles en ce qui concerne l'hygiène scolaire. Des faits précis feront mieux comprendre les graves lacunes de notre organisation et de la mentalité française relativement à l'hygiène, que des affirmations générales, abstraites et imprécises.

Dans une ville de 12.000 habitants, dépourvue d'inspection médicale scolaire, règne une épidémie de rougeole, 60 enfants manquent dans une école primaire. Le maire est médecin, ses deux enfants fréquentent précisément cette école. Il est venu amicalement préve-

(1) D[r] H. MERY. Rapport sur l'inspection médicale des écoles primaires. — Comptes rendus du premier Congrès d'hygiène scolaire, page 45.

r la directrice et lui dire de renvoyer les enfants qui lui paraîtront ... Elle lui demande de visiter lui-même les enfants : « Je ne ...eux pas, répond le maire; je me ferais trop d'ennemis ». Et cela ... vrai !

Dans une autre grosse localité, l'école est vide aux trois quarts ...r cause de coqueluche. Le registre du médecin régulièrement ...é, porte constatation de l'épidémie. Le directeur de l'école lui ...ande ce qu'il faut faire pour l'enrayer, et soigner les petits ...lades. Le médecin répond : « Je ne suis pas ici pour faire de la ...decine; c'est aux parents de consulter leur médecin. » Et il avait ...son, il se renfermait strictement dans son rôle d'inspecteur des ...oles. Ne serait-il pas beaucoup mieux toutefois qu'on pût avertir ... parents de la nature de l'épidémie et des principales précau...s à prendre pour enrayer la contagion ? Il est probable que les ...s riches et instruits consulteront leur médecin de bonne heure; ...is les autres, les moins fortunés, plus ignorants et plus insou...ants ? Ils laisseront leurs enfants jouer dans la rue, sans surveil...ce, et la contagion se fera plus sûrement et plus largement encore ...à l'école.

Le médecin scolaire ne connaît qu'une chose, renvoyer les enfants ...lades si les épidémies sont légères, faire fermer les écoles si elles ...t graves. La contagion ne se fera donc plus dans l'école, elle se ... au dehors plus facilement encore dans bien des cas. On pourra ...r alors, comme dans un village de montagne, un quart de la ...ulation scolaire succomber à la diphtérie sans qu'un médecin ... été appelé, sans qu'on ait employé contre elle autre chose que ... remèdes de bonne femme, sans que l'école ait été désinfectée.

De même qu'il doit y avoir entente entre l'école et la famille pour ...ducation intellectuelle des enfants, de même il doit y avoir en...te entre l'école, la famille et la commune pour les mesures à ...ndre contre les maladies contagieuses, pour la préservation des ...fants sains, et, au besoin pour le traitement des enfants atteints.

Malheureusement l'esprit du public est encore bien mal préparé ...e soumettre aux mesures d'hygiène sociale.

Dans une grande ville, dont le maire est médecin, éclate une épi...mie de variole. Dans une école primaire, sept enfants ont déjà ...ccombé. Le médecin inspecteur de l'école est venu bien réguliè...ment visiter les locaux ; le registre est dûment paraphé. Le di...teur lui demande que faire ? Réponse : « Je n'y puis rien, l'école ... bien aérée et propre, je n'ai pas de consultation à donner, je ne ...uis pas ! » Dans le quartier voisin, les parents sont seuls atteints, ...s le tour des enfants va venir. Le maire n'ose prendre aucune ...ure un peu sévère car on est en temps d'élections et il n'est pas

certain d'être réélu. Et ce maire est cependant un homme de un homme consciencieux.

Ne rien faire et cacher le mal, voilà à quoi les préoccupa politiques amènent les meilleurs et, la crainte de mécontente électeurs, quand il s'agit des municipalités, et la peur de m tenter les confrères quand il s'agit des médecins. Et penda temps, les microbes s'en donnent à cœur joie!

Une ville du centre a une eau très mauvaise ; elle est empo née par sa rivière. Une épidémie de fièvre typhoïde se dévelo Le régiment en garnison est gravement atteint. On l'envoie ca dans la montagne. Croyez-vous que cette mesure soit approu Du tout, les journaux de la localité la désapprouvent et blâmen chefs qui l'ont prise. En effet, les voyageurs vont maintena détourner de la ville et les légumes soupçonnés d'être arrosés l'eau de la rivière resteront sur le quai. Quel déplorable esprit

Quant aux écoles de cette même ville elles sont misérable installées et l'inspection médicale n'y existe pas.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.

DU 30 MAI 1904.

Présents : MM. Bernès, Bocquillon, Boucier, Bridou, Crém Lanson, Le Gendre, Leplat, Mosny, Méry, Mathieu, Gati Guinon, Rauh, Roux, Reynier, Siredey, Thomas; Mme Macaign

Excusés : MM. Marty, Marcheix, Frank Puaux, Mme Thomas

La séance est ouverte à 9 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M. le D zilly, qui donne sa démission de Membre du Comité de la L son éloignement de Paris ne lui permet plus d'assister aux séa

Il annonce également que M. Casimir-Périer, président Ligue d'hygiène sociale, lui a demandé de représenter la Ligu Médecins et des familles dans le bureau de la Ligue d'hy sociale.

La parole est donnée à M. le Secrétaire général pour la le de la correspondance.

t quelques modifications de détail; de M. le Dr Jablonski, rs, qui expose sa conception du rôle du délégué régional. u de différents côtés et de source autorisée des renseigne- ur l'inspection médicale des écoles primaires, d'où il ue cette inspection est faite dans des conditions qui font peut donner aucun résultat.

Dr Smedey, est d'avis qu'il faut publier ces documents.

Président. — Ceci vient s'ajouter à bien des faits dont nous connaissance avant le Congrès.

thieu. — J'ai reçu une lettre de M. Griesbach, annonçant tion des *Archives internationales d'hygiène scolaire*.
vue *l'Enfant* fait en ce moment une enquête sur l'Internat. s invités à donner votre réponse au questionnaire publié *giène scolaire*.

Président prie Mme Moll-Weiss de donner lecture de sa ion sur la meilleure façon de trouver les fonds nécessaires à anti-tuberculeuse dans l'Enseignement.

Ioll-Weiss. — Pour combattre la tuberculose qui fait de si ravages dans le corps enseignant des écoles primaires, et voir soigner assez tôt pour les guérir les instituteurs conta- il est nécessaire d'avoir beaucoup d'argent. Où le trouver? ait être fourni par des associations coopératives de consom- Les bénéfices de ces associations seraient consacrés à entre- sanatoria ou à payer aux instituteurs la pension de mala- ssaire, pendant le temps voulu pour leur guérison.

rait être fondé des sociétés coopératives qui ne compren- que des membres de l'enseignement ou bien encore, comme upement pourrait être difficile, les instituteurs et autres urs pourraient faire partie de sociétés quelconques de nation et consacrer le boni résultant de leur participation à étés à payer une prime d'assurance contre la maladie, et

ment et les bénéfices réalisés par les sociétés coopérative consommation bien gérées.

Cette assurance contre la tuberculose aurait l'avantage de ne coûter aux instituteurs, dont le traitement est modeste, ou to moins de ne pas augmenter leurs dépenses actuelles.

M. LE PRÉSIDENT. — Je remercie Mme Moll-Weiss de son int sante communication; mais la question soulevée me paraît tout d'ordre financier et économique et le Comité de la L. M. aucune compétence pour la discuter et la trancher.

Mme MOLL-WEISS dit qu'elle a voulu donner au Comité de M. F. la primeur de son idée. Elle se propose, du reste, de prés son projet au Congrès d'hygiène d'Arras.

MM. Le Gendre et A. Mathieu donnent lecture des rapports ont présentés au Congrès de Nuremberg.

Le rapport de M. Le Gendre avait pour titre : *Sur les rap des maladies des maîtres et des élèves et leurs influences réc ques*. La première partie traitait de la tuberculose dans les éc et des mesures nécessitées par sa prophylaxie (1), la sec publiée *in extenso*, dans le n° 7 de l'*Hygiène scolaire*, avait tra maladies nerveuses.

La communicatien de M. A. Mathieu (2) avait pour titre : *ternat dans l'enseignement secondaire en France*.

En voici le résumé :

L'internat est en France un mal très répandu, puisque 192.306 élèves répartis dans les lycées et collèges, les établisse libres d'enseignement secondaire et les petits séminaires, 83.62 pensionnaires et, par conséquent, tenus pendant la plus g partie de l'année éloignés de la vie de famille.

Au lycée-caserne du type urbain aux cours étroites, aux tristes et sans horizon, à la vie enfermé et sans gaîté, il con drait de préférer l'école rurale du type familial, telle que l'a d quelques années réalisée l'entreprise privée (Ecole des Roch Normandie, de l'Ile de France, de l'Estérelle, etc.). Malheureuse ces écoles coûtent cher et doivent exiger un prix de pension q peuvent aborder des bourses modestes.

Toutefois, le grand obstacle au succès de semblables étab ments est moins encore dans l'élévation du prix de la pensio dans l'ignorance et l'indifférence des familles.

(1) Nos lecteurs sont suffisamment au courant de cette question, grâce à l'anal nous avons publiée dans les numéros précédents du rapport de M. le Dr Bro Congrès du 1er novembre et de la thèse de M. Bibet. Nous nous sommes donc reproduire la seconde partie du travail de M. Le Gendre, relative aux maladies ne

(2) Voir *Revue scientifique*, 21 mai 1904.

t français a fondé à la campagne une série de lycées qui u qu'un mince succès. L'un d'entre eux a déjà dû fermer tes.

tentative nouvelle est actuellement faite au Lycée Lakanal à , près de Paris, qui est installé en pleine campagne au d'un parc superbe, dans lequel vont s'ébattre les élèves. La ne se rapproche, dans la mesure du possible, de la discipline le des écoles libres, précédemment citées. Il est à souhaiter rouve près des familles, le succès qu'il mérite et que ce soit mencement d'une ère nouvelle pour les lycées ruraux.

. Mathieu s'inquiète tout particulièrement des difficultés nisation de l'éducation morale dans les lycées. Malheureuse- la tradition, les habitudes prises et avant tout encore des rai- ordre matériel et financier, font que les professeurs ne sont que pendant la durée des classes au contact des élèves. Ils ne pas avec eux dans la maison, ils ne les dirigent pas dans leurs ls ne les accompagnent pas dans leurs sorties. L'éducation eur donnent reste donc exclusivement théorique.

ehors des classes, les élèves sont sous la direction des répéti- dans les salles d'études et en dehors de ces salles, sous celle rveillants d'internat.

ituation des répétiteurs a été améliorée : ils ne sont plus les l'antan chargés seulement d'assurer l'ordre matériel, ils sont llaborateurs des professeurs. Ils doivent surveiller le travail ves et, au besoin, les aider de leurs conseils dans la prépara- leurs devoirs, leur faire réciter les leçons apprises pour la Ils sont de plus chargés de conférences et de cours acces- ce qui est de nature à relever leur situation morale vis-à-vis ves.

surveillants d'internat sont chargés de la surveillance en des études et des classes. Ils dirigent les mouvements, ils nt au réfectoire, dorment au dortoir, accompagnent les élèves romenade. Ces surveillants sont recrutés surtout parmi les instituteurs non encore pourvus de places, des étudiants de , surtout des étudiants en médecine et d'anciens sous-offi-

un progrès que les répétiteurs soient vraiment des répéti- des collaborateurs pour les professeurs et qu'ils aient à aider ves à faire leurs devoirs; mais il y a, à l'organisation nouvelle rands défauts encore. Les élèves ne trouvent pas, en dehors sses, un personnel qui, assez jeune pour prendre part à leurs ait assez d'autorité pour diriger leur éducation morale dans quotidienne. D'autre part, ils sont, au cours de la même jour-

née, confiés successivement à un trop grand nombre de perso
Dans ces conditions, il ne peut pas y avoir d'unité dans l'éduc
pratique, et les élèves ne sentent pas constamment, comme
faudrait, l'influence amicale, mais ferme, de maîtres qui presid
leurs jeux, à leurs excursions, qui s'intéressent à chacun d'eux
sonnellement, et qui dirigent leur formation morale, en contin
vraiment l'œuvre de la famille.

Il faudrait que les professeurs pussent être le plus possible m
à la vie des élèves en dehors des classes, comme cela se fait
certains établissements libres.

Au sujet du rôle du répétiteur dans l'internat, M. H. Bern
demande quelle influence morale ce maître peut avoir sur les élè
MM. Siredey et Mathieu, au contraire, montrent comment, étan
contact perpétuel avec les élèves, il peut beaucoup plus pour
que le professeur qui les voit trop peu de temps.

M. Lanson approuve MM. Siredey et Mathieu.

Pour lui le rôle du répétiteur est énorme : il peut être un g
excellent pour l'élève soit dans les études, soit dans les jeux.

Malheureusement cette action a été jusqu'ici peu importante
qu'il manque de répétiteurs pleins de bonne volonté, mais par
d'un certain état d'esprit des proviseurs qui pensaient que les
tres ne devaient pas se commettre avec les élèves, craignant d'a
que la camaraderie du maître et de l'élève ne nuise à la discip
et craignant aussi les responsabilités pécuniaires et person
qui auraient pu les atteindre, si un accident était survenu
enfant, dans un jeu organisé et dirigé par un maître.

Il cite le cas d'un professeur qui, en dehors des heures de cl
venait distraire ses élèves, dirigeait leurs jeux et s'y mêlait;
prié par le proviseur de cesser, sous prétexte que de telles man
ne convenaient pas à un professeur.

M. Siredey trouve que la responsabilité des professeurs
moins engagée si les élèves étaient surveillés; il demande si
des cas semblables, les congréganistes qui jouent avec leurs él
ont été poursuivis. D'ailleurs actuellement, l'État assure les ma
contre les responsabilités pécuniaires.

Selon M. H. Bernès, l'article 1381 a été modifié, mais un a
voisin l'empêche d'avoir tout son effet.

M. le Président demande à M. Gatineau de bien vouloir ét
cette question. M. Gatineau s'y engage. (1)

La prochaine séance aura lieu le 29 juin.

La séance est levée à minuit.

Dr Diney.

(1) Voir plus haut page 177.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

I. — **L'hygiène bucco-dentaire de l'enfant à l'école et dans la famille**, par le Dr André Bozo.

II. — **L'Hygiène oculistique des écoles communales de Montpellier**, par les Drs Truc et Chavernac.

III. — **Considérations sur l'hygiène de l'internat des lycées de garçons**, par le Dr Dubosclard. (Thèse de Paris, 1904.)

IV. — **Enquête sur l'internat.** (Journal l'Enfant, 1904.)

V. — **Discours**, de M. Bizos, Recteur de l'Académie de Bordeaux au Lendit de Mont-de-Marsan. (Revue des jeux scolaires, mai-juin 1903.)

VI. — **L'hygiène scolaire**, par le Dr G. Delobel (vol. de l'Encyclopédie scientifique des Aides-mémoires. Petit in-8°. Prix 2 fr. 50. Librairie Masson et Cie.)

VII. — **Le Collège de Normandie**, par H. Brelet. (L'Enseignement secondaire n° 12. 15 juin 1904.)

VIII. — **Le Choix d'une carrière. — Conseils d'un médecin**, par le Dr Peton (de Saumur). Journal guide des Jeunes gens et des Jeunes filles.

IX. — **Edouard Seguin et l'éducation des enfants idiots**, par Mme Thomas-Matrat (Manuel général de l'Instruction publique, tome XXV, page 394.)

I. — Parmi les travaux récents portant sur un point particulier de l'hygiène scolaire, citons un travail du Dr André Bozo, sur *l'Hygiène bucco-dentaire de l'enfant à l'école et dans la famille.* L'auteur dit que, malgré les progrès réalisés depuis 20 ans en matière d'hygiène scolaire, il existe dans celle-ci une lacune énorme et incompréhensible, c'est le défaut de surveillance de l'hygiène bucco-dentaire, aussi bien dans les écoles que dans les lycées. Si ces derniers sont bien officiellement pourvus d'un dentiste, en réalité l'enfant ne va le consulter que contraint et forcé, et bien souvent lorsqu'il est trop tard pour faire œuvre utile et conserver la dent malade. La négligence des soins dentaires conduit non seulement

à la perte des dents et à leurs conséquences (aspect inesthétique tication incomplète, d'où troubles gastro-intestinaux) mais ell aussi, dans quelques cas, être la cause d'accidents plus g tel que les complications septiques observées chez des porte dents cariées infectées.

Le Dr Bozo demande donc comme absolument nécessaire u vice d'inspection bucco-dentaire des écoles à tous les deg service, réclamé déjà en 1883 par le Dr Pietkiewicz n'exis encore en France, tandis qu'il fonctionne en Angleterre, aux Unis, à Anvers, et que, dans d'autres pays, la question déjà à est en voie de réalisation. Il propose comme conclusion les m suivantes :

D'abord, l'organisation de services d'inspection réguliers ; l' serait examiné lors de son entrée à l'établissement, puis miné tous les trois mois, par le médecin inspecteur ou le cin traitant de l'établissement, suivant le cas. Un traitem rait-il reconnu nécessaire, l'écolier serait dirigé sur un saire s'il est indigent, ou, s'il ne l'est pas, la famille serait des soins à donner.

A Paris et dans les villes possédant des hôpitaux où fon une consultation dentaire, celle-ci pourrait, un ou deux jo semaine, être transformée en dispensaire pour les enfants p des écoles.

La seconde mesure proposée par l'auteur consisterait propagande active à faire dans le peuple et le milieu scola les avantages de l'hygiène bucco-dentaire.

Les surveillants devraient tenir la main à ce que les enfan nent l'habitude de se nettoyer les dents plusieurs fois par jo médecins feraient de temps en temps des conférences su importante question, et, à ce sujet, le Dr Bozo demande avec que la pathologie bucco-dentaire soit enseignée à la Facul que le médecin praticien, et principalement le médecin de gne, puisse lui-même, au besoin, soigner la bouche des enfa examinerait.

II. — La surveillance des yeux n'est pas moins importante en ne scolaire que la surveillance de la bouche ; à un certain p vue même, on peut la trouver plus importante, car dans le p cas, les conditions antihygiéniques dans lesquelles fonctionne reil visuel, avec les conséquences fâcheuses qui en résultent nent au milieu scolaire lui-même dans lequel l'écolier est *obl*

le second cas, la mauvaise hygiène dépend de l'indi-

sabilité des éducateurs se trouve par conséquent beau-
ngagée dans l'un que dans l'autre, surtout si l'on consi-
le progression de la myopie qui augmente régulièrement
maire, 5 0/0, au lycée, 25 0/0, et à l'université, 50 à 60 0/0.
intéressante brochure parue cette année, et inti-
ène oculistique des Ecoles communales à Montpellier,
Truc et Chavernac donnent les résultats obtenus par
oculistique spéciale qui leur a été confiée en 1895 par
unicipal de Montpellier, et qui est la première en date
pays.
ent d'abord en revue toutes les causes qui peuvent influer
le oculistique des écoliers, telles que l'orientation des
l'éclairage, le mobilier, les livres, les cartes, les pro-
etc.
culier ils recommandent pour les salles de classe un
aturel, abondant, fourni par des fenêtres ayant ensemble
n le sixième de la surface du sol et, autant que possible,
le cette surface ; pour l'éclairage artificiel, la lumière
enue par réflexion au plafond doit être préférée.
s d'une heure avec 1/4 d'heure de repos, et les exercices
variés, sont favorables au repos oculaire.
desiderata des hygiénistes sont loin d'être encore exau-
s écoles, si l'on en juge d'après les observations faites à
r par les auteurs, et qu'ils nous exposent ensuite.
si que la plupart des salles paraissent trop exiguës pour
des enfants qu'elles contiennent ; l'éclairage naturel est
pour la moitié des écoles, et l'éclairage artificiel très
dans toutes, sauf une, de construction récente. Quant
r scolaire, il ne concorde pas avec la taille des enfants :
*fants examinés à ce sujet, pas un n'était placé dans des
satisfaisantes*. Un tel résultat pourrait paraître surpre-
nous était expliqué par ces deux remarques faites par
ns inspecteurs :
ne troisième classe, la différence de hauteur de la table
est de 0m29, alors que dans une sixième classe, où les
t naturellement plus petits, la différence de hauteur de la
banc est de 0m33.
utes les classes d'ailleurs, les enfants sont placés par
nérite et non suivant leur taille ou leur acuité visuelle,
ue les grands élèves se trouvent aux petites tables et les
grandes tables. »

Des photographies, très bien prises et très suggestives, n
les attitudes vicieuses qui résultent de l'illogisme (pour ne
plus) qui a présidé à une telle répartition du mobilier scola

Enfin, d'autres causes de fatigue de la vue résident dan
de lisibilité des signes ou chiffres écrits sur le tableau noir,
petitesse des caractères des livres, la mauvaise qualité du
etc., etc.

Comme conclusions de leur travail, MM. Truc et Chavernac
dent qu'une inspection spéciale oculistique soit instituée
écoles, car suivant eux, l'examen des yeux ne peut être s
ment pratiqué que par un spécialiste. Ils proposent par suit
nisation suivante : des inspecteurs cantonnaux qui transm
leurs rapports à un inspecteur départemental, et enfin au tr
échelon un inspecteur par Académie dirigerait le service.

Ces inspecteurs oculistes devraient faire partie de d
conseils d'hygiène départementaux.

Voilà un projet qui peut paraître séduisant ; mais nous v
voir le Dr Bozo préconiser lui aussi une inspection bucco-
spéciale ; après l'oculiste et le dentiste, ce sera l'auriste,
autres spécialistes — peau, poumons, tube digestif, syste
veux — qui arguant de l'importance de leur spécialité en
scolaire, viendront proclamer à leur tour la nécessité d'une
tion spéciale !

Que restera-t-il à faire au médecin scolaire tout court,
inspecteur des écoles, ou médecin attaché à un établisseme
truction? Rien ; ce sera une fonction à supprimer. Mais al
coordonnera les résultats de tous ces examens fragmentair
en faire *l'observation*, le dossier sanitaire de l'écolier?

Qui pourra prendre de celui-ci une vue d'ensemble et jug
qu'il vaut dans son entier, du traitement général dont il pe
besoin?

Il me semble qu'on peut concevoir différemment la fonc
médecin scolaire et les qualités qu'il doit présenter.

Ce devrait être un médecin d'enfants, ou tout au moins u
cin ayant étudié les enfants ; c'est là un premier point nécessa
plus, ce médecin devrait justifier qu'il s'est exercé suffisam
l'examen des organes spéciaux, œil, nez, oreilles, larynx,
etc. Lui seul serait chargé de l'examen complet de l'éco
de l'établissement de la fiche sanitaire. Si au cours de cet e
un cas plus particulièrement difficile se présentait, pour leq
instrumentation ou des recherches plus spéciales fussent néces
alors il pourrait demander avis à un spécialiste : de même
opération était indiquée. Mais sans être spécialiste, il n'est p

possible au médecin scolaire de savoir mesurer une acuité visuelle ou auditive, manier un ophtalmoscope ou un miroir dentaire, faire l'examen microscopique d'une teigne, d'être enfin suffisamment physiologiste et psychologue pour surveiller l'éducation physique, et pour collaborer avec les professeurs, à l'éducation intellectuelle et morale des sujets anormaux.

III. — Dans une thèse récente, M. le Dr DuboscIard présente quelques *Considérations sur l'hygiène de l'internat dans les lycées de garçons*. Il fait d'abord une rapide esquisse historique de l'organisation de l'internat depuis le décret de floréal an X, par lequel Bonaparte, premier consul, décidait la création d'un lycée par arrondissement de chaque tribunal d'appel, et nous montre cette organisation sur laquelle « plane avec le souvenir de l'esprit monastique, toute la rudesse de l'esprit militaire »; puis ce sont les améliorations apportées successivement, principalement par le décret de 1853, sous le ministère Fortoul; par Duruy, en 1864; puis par les décrets de 1887, de 1898 et enfin de 1902. Ces derniers ont surtout insisté sur la nécessité de l'hygiène individuelle, principalement au point de vue de la prophylaxie de la tuberculose. Or, M. Dubosclard nous apprend que jusqu'ici ses prescriptions ont été peu observées.

Les soins de la bouche et la toilette intime, que recommandait particulièrement la circulaire ministérielle ne peuvent être faits avec l'installation ancienne des lavabos disposés en rangées à une extrémité du dortoir. L'aménagement de celui-ci en petites cabines individuelles, où l'élève aurait tous les ustensiles nécessaires à sa toilette, n'a été faite que dans les dortoirs de quelques infirmeries, et dans les dortoirs de Rollin et de Lakanal, ce dernier disposant, depuis janvier 1904, de 40 chambres pour ses plus grands élèves.

Pendant les récréations, les enfants se souillent les mains avec la terre et la poussière des cours, véhicules de germes pathogènes.

Ils rentrent alors à l'étude sans se laver les mains, faute de lavabos dans les cours ou préaux; ils vont également au réfectoire les mains sales, manipulent avec elles leur pain, et font ainsi pénétrer dans leur tube digestif des germes de maladies.

La circulaire de 1902 dit bien cependant : « A chaque réfectoire devra être annexé un lavabo, aménagé dans une salle spéciale, et où les élèves devront se laver les mains, avant de se mettre à table. » Mais il paraît que ce lavabo n'existe pas.

Insuffisants sont aussi le bain de pieds hebdomadaire et le grand bain mensuel pour des enfants qui jouent sans cesse dans la poussière ; une installation de bains-douches, permettant à chaque élève

d'y passer chaque semaine, s'impose dans tous les établissements, comme elle existe déjà dans quelques-uns, Henri IV, Lakanal, Montaigne.

Le Dr Dubosclard envisage ensuite la question de la tuberculose dans l'internat ; il cite quelques cas d'élèves et de maitres tuberculeux qu'il a observés, et qu'il a été très difficile et même impossible parfois d'éliminer du milieu scolaire.

Il propose comme mesures prophylactiques d'élever à 10 ans l'âge minimum d'admission d'un élève interne, et de plus « cet enfant, quel que soit son âge, ne devrait être admis comme interne qu'après avoir été, au préalable, examiné par un médecin. Le boursier se présenterait devant un conseil de santé avant d'être appelé à concourir, l'interne libre fournirait un certificat médical relatant ses antécédents personnels, l'état de sa santé, etc. Au vu de ce certificat, on pourra refuser l'élève comme interne, le fait même de l'exiger apprendra aux familles que l'internat est fait pour les robustes. L'examen médical devrait être imposé, avant son entrée en fonctions, à toute personne appelée à vivre au milieu des élèves. Au moment des épreuves, avant qu'ils n'aient acquis aucun droit, on devrait constater les aptitudes physiques des candidats aux bourses de licence et d'agrégation ».

Pour terminer, le Dr Dubosclard demande l'extension du rôle actuel du médecin scolaire.

Dans ce travail, il n'est point fait mention de la Ligue des Médecins et des Familles ; l'auteur ignore-t-il son existence ?

Si son bulletin trimestriel, l'*Hygiène scolaire*, ou les comptes rendus du Congrès tenu il y a un an lui étaient tombés sous les yeux, il y aurait trouvé des documents intéressants pour sa thèse, principalement sur la question de la tuberculose dans les lycées et collèges qui a été si bien étudiée dans le rapport du Dr Brocard.

On peut regretter aussi qu'il ait limité son étude à un nombre restreint de points parmi ceux qui concernent l'hygiène d'un internat. Pour ne point parler de l'hygiène des locaux, il en donne cette raison : « Aujourd'hui, les lycées, pour la plupart, sont de véritables palais ; les salles de classe ou d'études sont parfaitement éclairées et d'une aération facile ; le mobilier scolaire a subi les transformations nécessaires ; les appareils de chauffage sont souvent irréprochables, etc., etc. » Je crois que c'est là une opinion beaucoup trop optimiste ; les desiderata des hygiénistes sont loin d'être satisfaits par l'agencement intérieur de la grande majorité des lycées, et il y aurait même là matière à une intéressante enquête à faire dans tous les établissements universitaires : combien y trouverait-on encore de mobiliers scolaires mauvais, d'éclairage défectueux, de latrines

sales et mal odorantes, de couloirs humides et sombres, de cours entourées sur tous leurs côtés de hauts bâtiments, anciens cloîtres de couvents ?

Je connais pour ma part quelques lycées de grandes villes qui sont dans ces conditions !

Il serait injuste cependant de ne pas dire que depuis quelques années, l'internat a subi des transformations hygiéniques importantes qui ont modifié sa physionomie triste et rébarbative de caserne.

IV. — Mais malgré cela, la prévention continue d'être très forte contre ce régime d'éducation, et on en trouve la preuve dans les réponses faites à l'enquête que dirige M. Marcel Kleine sous le patronage de MM. Jean Aicard, Dr Albert Mathieu, Henri Joly, P. Malapert, et dont il a été parlé dans le précédent numéro de l'*Hygiène scolaire*.

En général, l'internat est considéré comme un pis-aller, et l'éducation familiale est jugée bien préférable — quand la famille est apte à la lui donner — ajoutent timidement quelques réponses. Voilà évidemment toute la question : y a-t-il beaucoup de familles capables de cela ? Mais oui, répondraient tous les parents, d'accord avec les enquêtes. J'en doute, et je crains que l'enquête ne donne pas des résultats très justes, précisément parce que les réponses viennent de parents un peu suspects de partialité, puisqu'ils sont à la fois juges et parties, et d'autant plus portés à croire l'éducation familiale bonne qu'ils sont presque tous des hommes de haute culture (professeurs, médecins, savants, etc.) assurément très capables de donner à leurs enfants une excellente éducation, et pouvant croire tous leurs concitoyens capables d'en faire autant, ce qui est plus discutable.

Mais avant d'être pères de famille, ils ont été eux-mêmes internes, dira-t-on, et ont pu juger ce que valait le régime.

Pas tous, d'abord, et puis ils l'ont été quand ? Il y a 20 ou 30 ans, ou plus ; alors l'internat offrait un peu séduisant tableau, et on comprend la rancune qu'il a excitée chez ceux qui en font maintenant une si véhémente critique.

V. — Voici la description qu'en traçait l'année dernière le regetté M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux, dans le discours de distribution des prix d'un lendit scolaire.

« Voici ce qu'était une maison officielle d'éducation à la fin de la

niennes, d'amplifications patientes, et de pastiches ing
mémoire bien chargée, bien munie de lambeaux de l'antiq
imperturbable à l'heure des récitations monotones et prol
caractère plié à des règles uniformes et immuables, on se
satisfait.

Qui se souciait alors de l'hygiène de l'enfance, de la s
jeunesse, de la force et de la souplesse du corps? Mon
interlocuteur me racontait qu'en rhétorique, il s'était fai
d'honneur et comme une gloire de passer plusieurs mois
sortie et même sans une récréation. Il goûtait fort, dan
naïf d'un préjugé invétéré, une sorte d'institution, dont l
étaient fiers, les bons élèves entichés, les parents admir
cères : c'était ce que, par une ancienne alliance de mots,
lait la *retenue volontaire*.

Alors un bon élève aurait eu honte de jouer dans la co
ler en promenade pour donner de l'air à ses poumons et
ticité à ses jambes. Prendre l'air, justes dieux! n'était-
temps perdu? Dégourdir les muscles, n'était-ce pas un v
culture de la mémoire et aux droits souverains du travai
tuel?

Pourtant il y avait une heure par semaine où les admi
disaient à leurs élèves : « Rappelez-vous que vous êtes s
tyrannie du corps et que vous n'êtes pas de purs esprits!

C'était l'heure unique et méprisée, que l'on consacrait,
termes usités, *à la gymnastique obligatoire*.

Elle se passait ainsi : les élèves, alignés et silencieu
pris par groupes de trente à quarante, placés selon leur
deux rangs dans un gymnase obscur ou sous un préau po
où ils étaient mis devant quelques appareils rudimentaires,
chaient tristement, avec une raideur mécanique, quelque

rne : « Comparez à ces errements d'autrefois les mœurs d'au- 'hui, les habitudes nouvelles, la vie scolaire contemporaine. lycées et nos collèges ne sont-ils pas, sauf de rares exceptions, rés de jardins et de parcs, qui ne sont pas seulement une décoration, mais nos auxiliaires dans l'œuvre de régénération ique et d'hygiène salutaire que nous avons entreprise? Quel est tenant le lycée qui n'a pas sa maison de campagne ou tout au s un champ ou une large pelouse pour les jeux en plein air? rdons et admirons, puisque nous sommes à Mont-de-Marsan, ée Victor Duruy.

semble-t-il pas que tout soit disposé comme à souhait pour la et la joie des enfants? Chaque jour, dans la belle saison, les ls arbres ne prêtent-ils pas leur ombre aux ébats d'une jeu- alerte et vive? N'est-ce pas un spectacle charmant que du parc et de ses annexes aux heures de récréation et des scolaires? Voyez les grands élèves se livrant avec une fougue esse d'elle-même à leur amusement favori. Ils sont agiles et ils ont des membres souples et des muscles solides; écoutez uit sourd que sous leurs pieds rend le ballon, qui tantôt bondit bondit sur le sol, tantôt roule sur le gazon voisin, tantôt s'élève au-dessus des arbres.

narquez avec quel soin nous avons banni de ce sport la rudesse nnique et nous l'avons rendu à la courtoisie de notre race et à nité française.

quelle bonne et libre école de discipline! Ces jeunes gens dans plus ardente véhémence, obéissent à leur chef, au maître du ui, possédant l'estime et la confiance de ses camarades, a sur 'autorité. Pour les élèves plus jeunes, qui n'ont pas encore la de ces superbes lanceurs de ballon, je conseille le plaisir fatigant et l'émulation moins belliqueuse du tennis. Pour les petits je réclame la compétition encore plus discrète de la sim- alle ou du croquet. Et, partout où j'en ai les moyens, j'encou- et je développe l'équitation, la course, l'escrime, la natation et ! Dites-moi, ô Landais des anciens temps, respectable contempo- de Pascal Duprat et de Victor Lefranc, laborieux et sédentaire gien de 1848 ou de 1851, que pensez-vous de cette activité si se et si prompte, de cette variété des exercices vivifiants, de exubérance des jeux en plein air? Tout cela ne vaut-il pas x que la fameuse *retenue volontaire* d'autrefois ou la prome- monotone et lente autour des murs de la cour étroite ou la *astique obligatoire* sur deux rangs, dont la première loi était nce et la seconde.... l'immobilité? »

st assurément regrettable que tous les établissements secon-

daires français ne soient pas du type du lycée Victor Duru quelques autres encore, tels que Lakanal et Vanves par e Supposons que dans un de ces internats modernes toutes l sures hygiéniques concernant la disposition des locaux, la tion, l'éclairage, la propreté individuelle, etc, soient stri observées ; qu'un service médical réorganisé et étendu et fection pour tous les élèves d'une fiche sanitaire individuelle d et sérieusement dressée permettent une surveillance rigour développement de l'enfant, une véritable orthopédie physique tale ; que l'éducation physique et l'éducation intellectuelle scien ment conduites d'après les données de la pédagogie expéri permettent, selon la belle et juste définition de Platon « de au corps et à l'âme, toute la beauté, toute la perfection dont capables », et cela sans surmenage ni fatigues inutiles ; su enfin que la discipline y devienne plus libérale et plus pat l'éducation moins impersonnelle et plus familiale. Il n'est p raire de penser que toutes ces améliorations soient réalisabl Ligue des Médecins et des Familles saura s'employer à les pou

Eh bien, ce jour-là, — peut-être plus prochain qu'on ne l — où l'enfant pourra-t-il trouver un meilleur terrain de cu de meilleures garanties au point de vue de l'hygiène physiqu lectuelle et morale, que dans l'internat ?

Ce ne sera certainement pas dans sa famille qui, si dévo elle, ne pourra guère posséder la compétence voulue pour d surveiller dans ses nombreux détails une éducation rationn que sera celle de demain. L'élève externe sera-t-il assuré de chez lui un bon éclairage, un mobilier à sa taille ? Où trou un espace pour jouer, pour prendre part à des exercices ph bien conduits ? Et en se plaçant toujours au point de vue hyg combien est souvent nuisible la vie de famille avec les dine risant les écarts de régime, les veillées prolongées dues à de tions, des spectacles, ou consacrées au travail sous l'inspira parents qui veulent que leurs enfants figurent dans les pr places ?

Pour moi, je crois que l'internat sera le régime univers l'avenir, mais à condition bien entendu qu'il remplisse les co ci-dessus énumérées. Plus tard, quand les familles seront pl rées qu'elles ne le sont à présent sur les questions d'éducati trouveront tout naturel de confier leurs enfants à des éduca profession, compétents et dévoués.

Il est nécessaire que les médecins et hygiénistes s'emp poursuivre dans ce sens la transformation des établissement cation. La première chose à faire serait d'obtenir que l'on

plus aucune construction scolaire dans l'intérieur d'une ville, avec l'espace et la lumière parcimonieusement mesurés, au milieu du bruit, dans une athmosphère toujours plus ou moins impure; quoi qu'on fasse elle aura toujours un air de prison. Il faudrait aussi transporter en dehors de la ville, dans un endroit sain, bien exposé, autant que possible dans un site agréable et entouré de grands espaces, les établissements existants. Cette conception n'est pas si révolutionnaire puisque en 1864, Duruy alors ministre de l'instruction publique disait : « L'aspect des lycées devrait être simple et gai. Je voudrais, et cela est facile dans la plupart des villes de province, des bâtiments peu élevés, des cours spacieuses ouvertes du côté du soleil, abritées d'arbres, entourées de jardins avec beaucoup de fleurs que les élèves s'habitueraient bien vite à respecter. La demeure des enfants doit être riante.... » Plus tard, après les discussions de 87 sur le surmenage, l'Académie de Médecine de Paris émit entre autres vœux celui que les lycées et collèges soient installés hors de Paris en pleine campagne et au milieu de grands espaces ensoleillés pour les récréations et les exercices physiques des jeunes gens.

Malgré cela, l'Université n'a guère bougé et ne s'est livrée qu'à de timides essais. L'initiative privée a fondé quelques pensionnats sur le modèle des grands collèges anglais. Et c'est tout. On a objecté à ces tentatives que les parents préféraient garder leurs enfants près d'eux dans un lycée insalubre de la ville plutôt que de les mettre dans un collège de campagne ; que le recrutement des professeurs serait difficile ; que les frais seraient augmentés, etc. En France, malgré le proverbe, le mot « impossible » est facilement prononcé, quitte ensuite à adopter les réformes nécessaires, lorsqu'on voit tout autour de nous les pays étrangers les appliquer.

Dr Dinet.

VI. — Le Dr G. Delobel s'est imposé la tâche d'exposer dans son ensemble toute la question de l'hygiène scolaire à l'école primaire, dans un des volumes de la collection Léauté, et le petit manuel qu'il a écrit avec une grande clarté et une grande conviction est capable — s'il est lu comme nous le souhaitons — de rendre de véritables services. Les médecins des écoles primaires, les instituteurs, les inspecteurs primaires, les magistrats municipaux, les pères de famille eux-mêmes et, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent à la bonne santé de la jeunesse pourront y trouver un ensemble sommaire d'utiles indications. Le Dr Delobel a pris depuis longtemps au sérieux son beau rôle de médecin inspecteur des écoles pri-

maires, il a voulu se documenter, et il donne dans ce petit ouvra la substance mellifique de son érudition et de son expérience p sonnelles.

Ce petit volume, honoré d'une préface du professeur Brouard est divisé en trois parties : la première est consacrée aux bâtime scolaires ; la seconde à l'hygiène de l'écolier ; la troisième est court précis d'hygiène destiné à servir de texte à des leçons élém taires faites dans les écoles.

Peut-être eût-il mieux valu développer davantage les d premières parties et consacrer un autre volume de la collection Aide-Mémoire à un manuel d'hygiène pratique.

Nous ne pouvons essayer de donner l'analyse d'un ouvrage n'est lui-même qu'un résumé.

Signalons cependant les chapitres relatifs au surmenage int lectuel et aux maladies scolaires. L'auteur en a fait des rev générales très complètes des troubles nerveux, des affecti oculaires, des déformations et des troubles de croissance que l'o pu attribuer à la scolarisation des enfants. Plusieurs auront, s doute, tendance à l'accuser d'imagination en ce qui concern surmenage intellectuel des écoliers, dont certaines personnes t vent élégant et commode de nier l'existence. On pourra dire, pe être, qu'il a tendance à englober sous une même dénominatio plupart des maladies chroniques de l'enfance à la période scol de la vie.

En réalité, le surmenage intellectuel et la mauvaise hygiène s laire favorisent incontestablement la plupart des états morbi réunis dans un même tableau et ils les aggravent. Qu'on se m d'accord sur la constatation de ce fait certain et les questions mots importeront peu.

Le Dr Delobel se prononce nettement contre l'abus des dev à la maison, et contre le surmenage qu'amène indûment la pr ration du certificat d'études primaires, et il a raison.

Il n'a pas séparé l'hygiène morale de l'hygiène scolaire géné et de la culture physique, et, en cela, il a raison encore.

Nous demandons pour terminer à répondre à un passage re au rôle de la L. M. F. A la page 67, il s'exprime ainsi : « La qu tion du surmenage dans l'enseignement classique a été de nouv soulevée par Mathieu, Le Gendre, Surmont. Leur initiative digne d'être louée ; ils ont fondé la Ligue des Médecins et des p de Famille pour l'amélioration de l'hygiène scolaire. Cette li peut rendre de grands services à la gent écolière, si elle ne se la trop endormir dans un solennel silence où des promesses lénit réussiront peut-être à la plonger. »

En fondant la Ligue des Médecins et des pères de Famille, nous avons voulu avant tout créer un grand mouvement d'opinion. En attendant que nous ayons groupé un nombre d'adhérents tel que leur masse puisse influencer sérieusement les autorités universitaires qui paraissent, du reste, remplies de bonne volonté, nous devons surtout nous proposer de faire connaître nos idées et de les propager. C'est beaucoup plus par la publication de nos travaux et des travaux des congrès organisés par nous que nous faisons le siège de l'Université, que par notre présence répétée dans des antichambres plus ou moins hospitalières. Si les hommes de bonne volonté et de conviction comme le Dr Delobel veulent venir à nous et nous aider à étendre notre action et à propager nos idées, le progrès de l'hygiène scolaire pourra passer de la théorie dans la pratique.

Si le Dr Delobel n'est pas encore un adhérent de la L. M. F., il est pour nous un précieux collaborateur puisqu'il cherche comme nous la vulgarisation d'idées que nous croyons justes et nécessaires.

A. M.

VII. — Nous trouvons dans l'*Enseignement secondaire* (n° 12, 15 juin 1904) une très intéressante étude de M. Henri Brelet, sur le Collège de Normandie, fondé en 1901, dans les environs de Rouen, par un groupe de Normands, sur le modèle de l'École des Roches de M. Demolins.

Une séance solennelle eut lieu à la Sorbonne le 26 mai 1901, sous la présidence de M. Cambon, ambassadeur de France en Angleterre.

MM. Lavisse et Bonvalot y firent « entendre d'éloquentes paroles en faveur d'une éducation moderne, appropriée aux besoins de la société française moderne ». Les plus hautes autorités universitaires : MM. Gréard, Rabier, Zévort, M. Ribot, président de la commission d'enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire, avaient pris place sur l'estrade et témoigné ainsi de l'intérêt que l'Université et les Chambres portaient à la tentative nouvelle.

M. H. Brelet se propose « de montrer comment des trois écoles de la région parisienne — Ecole des Roches, Collège de Normandie, Ecole de l'Ile de France, — le Collège de Normandie lui semble avoir trouvé pour l'heure présente le plus heureux équilibre entre l'ancien ordre de choses des lycées et des collèges et la nouvelle organisation rêvée pour nos établissements scolaires ». Ceux de nos lecteurs qui ne peuvent lire cette étude dans son texte original, seront sans doute contents d'en connaître les principaux traits.

Éducation physique. — Le Collège de Normandie est à 20 kilomètres de Rouen, sur le point culminant d'un plateau de 173 mètres, à 35 kilomètres de la mer, à vol d'oiseau, au milieu d'un domaine de 112 hectares, à proximité d'une ferme et de vastes terres de labour.

Chaque élève a sa chambre; c'est d'une façon générale la chambre Touring sans tapisserie et aérée dans le haut par un système de lamelles en verre articulées, ouvertes à un angle voulu.

Le lit relevé, la chambre se trouve transformée en cabinet de travail ; il n'y a ni dortoir ni salle commune d'études au Collège de Normandie. Les élèves travaillent seuls, comme ils le feraient dans leur famille.

Les jeux tiennent, comme on le pense bien, une grande place dans l'éducation physique; ils sont de deux ordres : les jeux libres et les jeux obligatoires.

Les jeux libres sont variés : balle, croquet, tennis, courte-paume, bicyclette, etc., etc. Les enfants peuvent à leur gré organiser des parties dans la vaste étendue du parc, dès qu'ils sont libres. Souvent des promenades à pied ou à bicyclette sont conduites par les maîtres dans la campagne environnante. Les jours de congé scolaire, ce sont de véritables excursions. On joue par tous les temps. En rentrant à la maison, on change de chaussures et de vêtements s'il y a lieu.

Les jeux obligatoires sont la theque, la crosse et le football, mais seulement dans sa forme atténuée de football-association. Ils font partie du programme du collège, aussi bien que les langues vivantes, les sciences, etc. Ils sont à l'éducation physique ce que les études sont à l'éducation intellectuelle.

Il y a trois séances de jeux par semaine dans les après-midi du dimanche, du mardi et du jeudi, sauf pour les élèves de seconde, de première et de philosophie qui n'ont que deux séances.

La durée de ces séances de jeu obligatoire est de 1 heure 1/2.

Tandis qu'à l'école des Roches et à l'école de l'Ile-de-France, les élèves sont libres tous les jours depuis le déjeuner jusqu'à 4 ou 5 heures, à l'école de Normandie, il y a des classes dans l'après-midi à 2 heures 1/2. La durée des séances de jeu est de 1 heure 1/2, « temps jugé suffisant pour obtenir la petite fatigue qui tonifie sans énerver ».

Les travaux manuels sont également obligatoires deux fois par semaine; les élèves font de la serrurerie ou de la menuiserie sous la direction d'un chef mécanicien. Ils peuvent tous les jours se livrer aux travaux de jardinage sous la direction du chef-jardinier.

A la liste de ces exercices, ajoutons encore la gymnastique suédoise, l'escrime, le patinage, la natation.

Éducation morale. — Les nouvelles écoles en même temps qu'elles donnent plus de soin à l'élevage physique, se proposent aussi comme une de leurs tâches principales l'éducation morale et la formation des caractères. Elles veulent développer le sentiment de la responsabilité, l'usage de la liberté et l'esprit d'entreprise et d'action. Elles veulent enfin qu'au point de vue de l'éducation, le milieu scolaire soit aussi semblable que possible au milieu familial.

A l'école de Normandie, l'enfant travaille librement dans sa chambre, comme il le ferait dans sa famille. Dès que sa tâche est accomplie, il est libre de descendre dans le parc ou dans le salon. Si les devoirs sont mal faits, les leçons mal sues, il est puni : il prend ainsi la notion de la responsabilité. Du reste, les élèves ne sont pas abandonnés à eux-mêmes dans leurs chambres : ils y sont visités par des répétiteurs qui surveillent leur travail, s'assurent qu'il est consciencieusement fait, et, au besoin, leur donnent des conseils, les aident à sortir d'une difficulté qui les arrête.

La volonté, l'initiative, la responsabilité, la ténacité sont également enseignées pratiquement dans les jeux orgnisés, dans lesquels les enfants sont embrigadés sous la direction de chefs d'équipe. L'éducation physique devient ainsi une occasion d'éducation morale.

Les professeurs se mêlent aux jeux des élèves et c'est pour eux une occasion excellente de les bien connaître. On peut dire qu'on ne connait bien le caractère des enfants que lorsqu'on les a vus jouer, mieux encore lorsqu'on a soi-même joué avec eux. Les connaissant bien, on peut mieux les diriger et faire l'éducation du caractère.

La direction ici n'est plus collective ; elle devient individuelle, et c'est un grand progrès dans l'éducation lorsqu'il s'agit, non pas seulement de faire des bacheliers, mais des hommes.

Ce n'est pas tout. Le collège, de même que l'école des Roches, ne consiste pas dans un grand bâtiment semblable à une caserne ou à un monastère : il est constitué par une série de pavillons ; chacun d'eux est habité par un professeur avec sa famille et par un certain nombre d'élèves dont il est plus particulièrement responsable. Ils mangent à sa table. Ces repas pris en commun, la présence d'une femme constituent une condition excellente pour l'éducation morale et l'apprentissage des manières polies. C'est véritablement un milieu familial.

Chaque matin et chaque soir, le chef de maison a avec ses pensionnaires un entretien d'un caractère surtout moral. Cette cause-

sujets les plus variés qui sont susceptibles d'intéresser et d
ce jeune auditoire.

Le collège de Normandie a des professeurs, il n'a pas de
La présence des surveillants n'était nécessaire ni dans le
ni dans les salles d'études, ni dans les réfectoires : il
donc que la surveillance pendant les jeux et les récréation
été confiée à des moniteurs pris parmi les élèves eux-mê
moniteur doit veiller au bon ordre général, aussi bien da
son que dans le parc ; il doit rappeler à ses camarades ce
interdit de faire par le règlement : il doit en un mot donn
ple de la bonne tenue, et, par l'avertissement d'un cama
âgé ou plus sérieux, à un camarade plus jeune ou plus éto
venir tout acte contre la bienséance ou l'honneur. Il est
diaire entre les élèves et les professeurs, et une de ses
tives particulières est le droit d'intervenir en faveur d'un
puni, soit qu'il puisse se porter garant qu'une erreur a été
dans la punition donnée, ce qui est rare, soit qu'il sollicit
gence ou la levée de la punition en promettant que son
et celle des autres camarades empêcheront le délinquant
ber dans son erreur. Il n'est donc pas question ici de dis
exercer, rôle bien délicat pour un enfant à l'égard d'autre
et la bonne camaraderie ne risque pas d'être compromise.

Les moniteurs sont choisis par les professeurs sur une
noms présentés par les élèves eux-mêmes.

La fonction de moniteur est très recherchée. Elle proc
ques avantages particuliers, indépendamment de la digni
confère.

L'institution des moniteurs permet de stimuler chez le
le sentiment de la responsabité et l'habitude de l'initiative.

s.

homme myope, qui veut entreprendre des études de longue
écessitant une perpétuelle application de la vue, le méde-
connaitre, avec raison, que le surmenage de la myopie
uire à la cécité.

ne fille qui veut être couturière ou brodeuse, il faut dire
besoin d'yeux excellents. Avec des yeux médiocres, si elle
n métier qui ne lui convient pas, elle sera, avant l'âge
gée de chercher une autre profession. Elle aura perdu les
s années de sa jeunesse à détériorer un organe qu'elle
conserver passable avec des occupations différentes.

npéramment qui a besoin d'activité et de grand air se
parfois astreint, de par le métier qu'on lui aura choisi, à
dentaire. Tel autre, qui ne peut s'accommoder que d'un
odéré et d'une existence calme, est jeté dans une carrière
e et fatigante. L'un et l'autre sont exposés à succomber en
à devenir la proie d'infirmités précoces.

e les carnets scolaires seront devenus d'un usage commun,
re, et qu'ils seront tenus au courant grâce à la bonne volonté
llaboration des familles, de leurs médecins et des médecins
es, il suffira d'en suivre les indications pour reconnaître que
telle carrière est possible, impossible ou dangereuse pour
l jeune homme, telle ou telle jeune fille.

Madame Thomas-Matrat rend un juste hommage à la mémoire
louard Seguin dont le nom est trop oublié en France. Elle
surprise lorsque, au cours de visites faites à La Haye en
au cours de missions en Danemark et en Suède, 5 ans plus
e vit appliquer pour l'éducation des idiots la méthode imagi-

médecins bourguignons. Après avoir passé par le collège d'A
et par Saint-Louis, il étudia la médecine. Il eut pour prof
Itard, dont les expériences infructueuses tendant à instruire le
idiot, connu sous le nom de sauvage de l'Aveyron, détermi
sa vocation. Edouard Seguin se passionna, en effet, dès lors
les études psychologiques et son génie le conduisit à cette
verte fondamentale qui renversa toutes les données acquises
tie n'est point le résultat d'un manque ou d'une malformat
cerveau ou du système nerveux, mais un simple arrêt dans
veloppement mental, survenant soit avant, soit après la nais
dû à différentes causes et se manifestant sous différentes fo
cet arrêt de développement peut être combattu par un trait
approprié et l'idiot rendu à la vie sociale, sinon à la plénitu
l'intelligence. « Cette théorie fut, de prime abord, si nette da
prit d'Edouard Seguin, que ce sont encore les mêmes terme
nous employons aujourd'hui pour déterminer l'idiotie (1). »

Edouard Seguin était convaincu que la *restauration* pouva
obtenue par un soigneux entraînement physiologique de to
sens ; il gagna la confiance d'Esquirol qui obtint pour lui l
d'expérimenter ses théories sur les enfants idiots de l'hosp
Bicêtre. Esquirol, déjà en possession de la célébrité, co
même à associer son nom à celui du novateur dans la premiè
blication sur le sujet : *Ce que nous avons fait pendant di
mois, Esquirol et Seguin.*

Les expériences se poursuivirent concluantes et furent, e
sanctionnées, après examen détaillé, par la complète approba
l'Académie des sciences.

En 1842 et 1843, Edouard Seguin avait publié les *Leçons a
nés idiots de l'hospice des incurables* ; en 1846, les *Images gr
à l'usage des enfants arriérés ou idiots.* La même année pa
grand traité qui consacrait la découverte, la méthode et les
dés, et « qui reste le Livre, pour quiconque s'occupe des
arriérés (2) » : *Traitement moral, hygiène et éducation des*
Cet ouvrage couronné par l'Académie, fit connaître au mond
lisé l'œuvre réputée jusque là impossible. Après la visite et l
lant rapport du docteur Cowolly, l'un des princes de la sci
de la philanthropie anglaises, des écoles furent créées en Angl
aux Etats-Unis, en Autriche, etc.

Un champ nouveau était ouvert, d'un bout du monde à l
aux efforts de l'éducation, une caste d'êtres jusqu'alors repou

(1) Drs L. Brockett, de Brooklyn, New-York, 1880.

(2) Dr Wilbur, Institut de Syracuse, New-York, 1880.

était rappelée à la vie sociale, grâce au travail persè-
:teur Edouard Seguin !
ion de 1848 trouva Seguin au nombre des républicains
sciple de Saint-Simon, libre penseur, lié à la brillante
ublicaine de son temps, collaborateur estimé de jour-
cains, Edouard Seguin sentit venir la persécution, en
posa l'exil qui devait atteindre ses amis. Il alla chercher
nis la liberté de penser et d'agir et s'installa, avec sa
n jeune fils, dans le Far-West, à Cleveland, Ohio. Il y
profession, mais revint bien vite à ses protégés. Nous le
1853, s'occupant de l'organisation plus complète des
outh Boston, d'Albany, de Barre (Massachussets); puis
our à tour, dirigeant celle de l'Ohio, du Connecticut, de
nie, etc.
séjour de trois ans en France (1857-1860), il vint s'éta-
York et s'y fit, dans le corps médical, une place telle
intes fois délégué de l'Association médicale américaine
s internationaux. Il s'y distingua par une active propa-
iveur de l'unification thermométrique et de l'adoption du
étrique.
it il poursuivait son œuvre de rédemption, réformait l'asile
idiots de Randall's Island, fondait à New-York une école
ur la préparation d'un personnel de professeurs et de
, était en correspondance quotidienne avec toutes les
monde, se faisait aux Etats-Unis l'apôtre des classes de
du Kindergarten dont les exercices s'encadrent si bien
méthode physiologique », travaillait par des publications
onstrations à étendre cette méthode à l'éducation de tous
, etc. Commissaire spécial de l'Education à l'Exposition
(1873), son rapport porte principalement sur les crèches,
'asile, les institutions de tout nom consacrées aux anor-
les hôpitaux, etc. Cet ouvrage plusieurs fois réédité, reste
it le plus complet sur les questions qu'il traite.
Seguin mourut pauvre, le 30 octobre 1880, laissant à l'hu-
t le docteur Marion Sims, de New-York, un héritage dont
ne peut être égalée par des millions de dollars. Ses amis,
our de son cercueil, demandèrent qu'on gravât sur sa
mots qui résument sa vie : « Il a aimé les autres plus que
»
ville de Clamecy trouvera-t-elle une pierre pour les ins-
le nom oublié de son enfant ?

REVUE SOMMAIRE DE LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Le Journal des Instituteurs, 24 janvier 1904, J.-B. Cavaillès. — *L'éducation physique dans les écoles d'Ecosse* (d'après la *Revue pédagogique*). Fâcheux état sanitaire des écoliers dans les écoles d'Edimbourg et d'Aberdeen.

31 janvier, L. Le Chevallier. — *Normaliens et Normaliennes*. Approuve la proposition de M. Jacoulet, tendant à instituer dans les écoles normales des réunions familières où se réuniraient élèves-maitres et élèves-maitresses. — J.-B. Cavaillès. — *Le tableau noir*. Ses avantages.

14 février, L. Le Chevallier. — *Un coup de balai s. v. p.* Demande que le balayage de la classe soit assuré par la commune et que l'article 4 de la loi du 15 juillet 1893 soit complété par une addition dans ce sens (La même question est traitée dans le *Maître pratique* par M. Poirson, — le *Manuel général* par M. Cistac).

28 février. — *Œuvre du sanatorium*. Appel aux amis des écoles par le conseil d'administration.

20 mars, J.-B. Cavaillès. — *Le médecin de l'avenir*. L'hygiène doit l'emporter sur la thérapeutique. Pour cela, il convient de faire au médecin une plus grande place dans l'école.

L'école laïque, 7 février 1904. — Le *balayage des classes*. Vote par le conseil municipal de Beaumont-sur-Sarthe, d'une allocation annuelle de 130 francs pour assurer le balayage des classes sans que les enfants des écoles y prennent part. — 21 février. — La municipalité de Toulouse prend ce service à sa charge et le fait remplir par ses employés. — *Les cantines scolaires unies*. Leur nécessité. Elles fonctionnent dans 50 départements au profit de 500.000 enfants.

Revue de l'éducation familiale, n° 1, janvier 1903, IXe congrès international d'hygiène et de démographie (programme). — Le poids des enfants (d'après le *Paidologist*). — Demande que les enfants ne passent dans une classe supérieure que s'ils ont le poids normal pour leur âge. — Comment élever l'enfant pendant la période scolaire. N° 2, Ch. Dontaine. — Nécessité pour le personnel enseignant de s'assurer la collaboration des parents — Réformer la famille par l'école.

ılletin de la Société libre pour l'étude psychologique de fant, 3e année, 1902-1903, oct. J. Boitel. — *Historique et résumé raraux de la Société*, relève les critiques adressées aux enquêtes eprises par la Société. — Duprat. — *Étude sur le mensonge rès nos questionnaires.* — Janvier 1903, P. Malapert. — *Rap- sur le sentiment de la colère.* Ces rapports préconisent l'appel raison comme moyen de correction. — 4e année 1903-1904. — ier, J. Boitel. — *Compte rendu moral et résumé des travaux Société.* Constate le succès de l'enquête sur les récompenses 00 copies). 3e année, n° 16. Mai 1904. — A. Binet. *Les frontières ropométriques des anormaux.* — Quelques résultats d'une ière enquête portant sur la taille et les diamètres de la tête un certain nombre d'enfants. — Mme Fuster. *Première enquête commission des « sentiments moraux ».* — Cette enquête a ut démontré la difficulté de dresser un questionnaire clair, let et scientifique. L'auteur met ses correspondants en garde e la tendance à l'optimismie, qualité pour la pédagogie, défaut le psychologue. — Dr Simon. *Sur le langage des enfants.*

vue des jeux scolaires. — Bulletin mensuel de la ligue giron- de l'éducation physique. 1902. — Janvier. Dr G. Lasserre. — *ı'il faut entendre par éducation physique.* Préconise surtout arche, la canne, la boxe, les exercises d'assouplissement. — Juin. — *Lendit de Biarritz.* — Août. Ph. Tissié. L'*Education ique dans l'armée.* — Extraits intéressants d'articles de Paul , correspondant spécial de *Physical culture*, New-York, sur rmées européennes considérées au point de vue de l'éduction ique. 1903. — Février. Dr Ph. Tissié. *Précis de gymnastique nnelle de plein pied à mains libres accompagné de mouve- s d'assouplissement.* — Mai-Juin. *Lendit secondaire de Mont- arsan et lendit primaire de Bordeaux.* — Sept. Dr P. Tissié. *ouveau règlement sur l'instruction de la gymnastique mili-* . — Approuve les modifications apportées à l'ancienne gymnas-

rès l'école. — N° 145. Mme Moll-Weiss. *Chemises de jour et ises de nuit.* — N° 147. 20 nov. F. Comte. *Au Congrès d'hy- scolaire.* Analyse surtout les communications de Mme Kach- -Macaigne et du Dr Doléris. Mme Molle-Weiss. *Impressions.* e sur la diminution du nombre des élèves d'une même classe, moyen de permettre aux professeurs de suivre les progrès de ıe enfant.

L'École nouvelle. — 9 avril 1904. — A. Belot. *Contre la tuberculose.* — L'école sans hygiène fait le lit à la tuberculose caserne. — 16 avril. Louis Carol. *Poussières et santé.* — 23 M. H. *Socialisme et tempérance.* — Signale la décision prise parti socialiste belge d'interdire la vente de l'alcool à ses coo tives. — 7 mai. A. Belot. *Contre l'alcool.*

Bulletin de l'enseignement secondaire de l'Académie Toulouse. — 15 juin 1903. — L. Dupin. *Les travaux manuel lycée.* — Préconise l'installation d'ateliers très simples où les é apprendraient non pas des métiers manuels, mais à se servir outillage très peu compliqué. Avantages moraux et physiologi de ces exercices d'amateur.

Bulletin de l'Union des instituteurs et des institut publics du département de la Seine. — 20 mars 1904. — M *Faites-vous prendre des notes à vos élèves ?* — Critique plai d'un article de la *Saturday Review* où sont tournés en ridicul gens incapables de se passer de leur carnet de notes. — 20 J. Veyrières. — *La réforme de l'orthographe.* — En montre l'u

L'École nationale (**revue pédagogique belge**). — 1er mai — Dr Vanlair. *L'infantilisme intellectuel envisagé au point d pédagogique.* — Reproche aux écoliers et même aux étudiant trop grande docilité intellectuelle qui énerve leur initiative empêche de réfléchir et de penser par eux-mêmes, demand ce défaut soit combattu et guéri dès les premières années d' — 15 avril 1904. — Nel. *Responsabilité des instituteurs.* — mente des jugements récents (Autun et Alais) relatifs à des acci arrivés à l'école.

Archives internationales d'Hygiène scolaire.

AVIS. — Le premier Congrès d'hygiène scolaire tenu à Nu berg du 4 au 9 avril 1904 a prouvé de la façon la plus nette que giène scolaire tient une des premières places dans l'hygiène so des nations civilisées, et qu'elle a su attirer l'attention bienveill des autorités. Ce Congrès a, de plus, démontré que tous les peu considèrent comme un devoir sacro-saint de conserver intac

l'hygiène des écoles de tout ordre dans les pays civilisés.
raux qu'elles publieront se rangeront dans les catégories
:

ène des bâtiments et du mobilier scolaires;
ène des internats et des jardins d'enfants;
odes de recherches de l'hygiène scolaire;
ène de l'éducation et de la pédagogie;
ation hygiénique des maitres et des élèves;
ation physique;
dies et service médical dans les écoles;
ène des écoles spéciales (enfants arriérés, etc.);
ène de la jeunesse en dehors de l'école;
iène du corps enseignant;
éralités sur l'éducation hygiénique de la jeunesse;
oire de l'Hygiène scolaire.

chives publieront seulement des travaux originaux, basés bservations ou des recherches personnelles, et des revues es rendus d'ordre scientifique. Il sera publié, s'il y a lieu, es et des tableaux. Les dessins dont la publication sera e devront pouvoir être reproduits directement par la pho-. Les travaux déjà publiés ailleurs ne seront pas admis.

vaux présentés pourront être publiés dans toutes les lan-condition cependant que l'impression puisse s'en faire en s latins.

lication des travaux peut avoir lieu en allemand, en en français ou en italien. Les mémoires écrits dans une utre que les précédentes devront, pour être acceptés, être dans l'une de ces langues.

vaux publiés dans une langue autre que les précédentes

Les *Archives* paraîtront en fascicules séparés, suivant le nombre et l'importance des travaux reçus.

Quatre fascicules de 10 à 12 feuilles formeront un volume.

Pour les travaux originaux, il sera payé des droits d'auteur de 100 marks par feuille d'impression; il ne sera pas payé de droits d'auteur pour les figures et les tableaux.

Les auteurs recevront gratuitement 50 tirages à part de leurs travaux avec la pagination des *Archives*. Au delà de 50, les tirages à part seront fournis sur demande à un prix modéré.

La première correction des épreuves est faite par les soins de l'éditeur. Si les auteurs le désirent, ils pourront faire une seconde correction sur placards, et même une troisième sur mise en pages.

Comme les changements de texte tardifs entraînent des dépenses supplémentaires élevées, l'éditeur aura le droit d'en rendre les auteurs responsables.

Toutes les demandes et communications doivent être adressées au rédacteur en chef : le Prof[r] D[r] med. et philos. H. Griesbach, Mulhouse, Alsace.

Les travaux rédigés en langue française peuvent être envoyés directement au D[r] Albert Mathieu, 37, rue des Mathurins.

VARIA

Les internats libres.

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié récemment la lettre d'un proviseur sur les réformes à introduire dans l'internat de nos lycées. Il serait peut-être intéressant de faire connaître à vos lecteurs que le rêve de votre correspondant est en partie réalisé, grâce à l'initiative d'amis de l'Université qui ont fait pour un de nos lycées de jeunes filles ce qu'il souhaitait pour nos lycées de jeunes gens.

Ces amis ont créé à Versailles, en juillet 1902, avec la haute approbation des chefs de l'Université, une société anonyme par actions dont le but est, en dehors de toute préoccupation commerciale, de faire œuvre d'éducation nationale et de hâter l'évolution qui s'opère en ce moment dans nos institutions scolaires vieillies, en

raison même de leurs rapports avec le lycée, dont elles
ment des annexes ; c'est en outre, de former des orga-
pendants où l'on peut toujours, en s'inspirant des besoins
du milieu, tenter des expériences utiles. Aussi les fon-
èrent-ils pouvoir donner à leurs pensionnaires le maxi-
n-être, sans imposer aux familles des charges excessives.
aux internats sont des maisons que l'on veut rendre de
confortables, en tenant compte, soit pour l'installation
soit pour le régime alimentaire, de toutes les exigences
moderne.
plus récents, on supprime les dortoirs proprement dits,
mplace par des chambres avec des séparations, afin que
e se sente un peu chez elle ; on installe partout des salles
des cabinets de toilette qui permettent de prendre des
douches froides ou chaudes. Enfin, on organise des jeux
— tennis, croquet — et on s'assure la collaboration de
le tout ordre — docteurs-médecins, oculiste, dentiste,
donner leurs soins aux élèves.
de vue du régime intérieur, les élèves sont groupées
maison, en raison de leur âge et des besoins de leur
physique ; on évite ainsi les agglomérations trop nom-
l'on peut essayer de faire de chaque groupe une sorte de
ille. — Pour que les jeunes filles qui la composent aient
ntages d'une règle commune, joyeusement acceptée, il
personnel des internats ait l'expérience de l'éducation et
aleur morale. On l'emprunte, en partie, à l'Université;
, on le fait participer, par tous les moyens, à la vie inté-
cée. La surintendante de chaque maison assiste aux
personnel du lycée et s'entretient avec la directrice et
urs du travail et de la conduite de ses élèves. Elle orga-

gères, anglaises et allemandes, qui l'accompagnent dans les promenades qu'elle fait faire aux élèves. En dehors des étrangères, il n'y a pas de surveillantes proprement dites dans les internats. La direction des études, la surveillance des dortoirs et des repas, les sorties en ville, sont des services confiés au personnel directement responsable de la marche et de la tenue de chaque maison. C'est ainsi que ce personnel s'associe réellement à la vie des enfants, et prend la place de la famille.

Les inconvénients de l'internat, qui reste encore pour un grand nombre de familles françaises une nécessité, se trouvent donc singulièrement atténués. Il se pourrait même que, dans bien des cas, il fût avantageux pour les jeunes filles de se trouver dans un milieu sain comme celui de ces maisons d'éducation, et d'être soumises à une discipline très libérale dans son esprit, mais ferme et précise dans ses règles les plus essentielles.

Telle est, monsieur le directeur, dans ses grandes lignes, l'œuvre créée à Versailles, auprès du lycée de jeunes filles. Son succès, assuré aujourd'hui, encouragera, nous l'espérons, l'initiative de nouvelles bonnes volontés.

Veuillez agréer, etc. *Le président du Conseil d'administration des internats libres,*

(*Le Temps*). P. Félix THOMAS.

Cantines scolaires et bureaux de bienfaisance. — Un instituteur d'une assez grosse commune de Seine-et-Oise nous parlait récemment de l'état défectueux, au point de vue de l'hygiène, de l'école à laquelle il est attaché. La cantine scolaire ne fonctionne que quelques semaines pendant les grands froids. Un certain nombre d'enfants pauvres, mal nourris chez eux, habituellement déprimés et somnolents, reprennent pendant cette période de l'activité et de la vigueur d'esprit. Ils ne passent plus le temps des classes à dormir, ils sont revivifiés par le supplément de nourriture qu'ils reçoivent de la cantine; celle-ci fermée, ils retombent dans leur apathie.

Les parents sont bien secourus par le bureau de bienfaisance; mais au lieu de toucher la viande ou le pain qui leur sont alloués, ils échangent les bons contre de l'eau-de-vie. Les commerçants, craignant de perdre leur clientèle, se prêtent à cette fraude scandaleuse.

Conclusion : il y a lieu, pour certaines communes, de faire un sacrifice plus grand pour les cantines scolaires et de s'assurer que les bons d'aliments délivrés aux familles pauvres sont bien consommés en nature. Mieux vaudrait diminuer la dépense faite par les bureaux de bienfaisance et augmenter celle des cantines scolaires que

rager indirectement l'alcoolisme au grand dommage de la
s parents et celle de leurs enfants.

nnements de troupes dans les bâtiments scolaires. — Il
ans, notre ami le Dr L. Guinon, a protesté, à Châteauroux,
le cantonnement des troupes dans les bâtiments scolaires
les grandes manœuvres. Sa lettre, publiée par les journaux
gion et reproduite par la plupart des journaux de Paris, fit
ain bruit. Les autorités administratives et scolaires de l'Indre
nises en mouvement. Il croyait avoir cause gagnée. Il n'en
. A Châteauroux même, les troupes seront, cette année,
par le passé, casernées dans le lycée pendant les manœuvres.
là certainement une faute contre l'hygiène. Les vacances
servir à assainir les bâtiments scolaires de tout ordre, à les
argement, à les soumettre à l'action purifiante et mortelle
s germes morbides de la lumière du soleil. C'est certaine-
ne erreur que d'y loger des troupes, parmi lesquelles se
t toujours des soldats malades. Le ministère de l'Instruction
e devrait mieux défendre la salubrité des bâtiments dont il a
tion.

e dans un lycée. — Un de nos amis nous écrit : « J'ai visité
nent, à l'improviste, le lycée de (ici le nom d'une grande ville
i), à 4 heures du soir. Les enfants sortaient de classe et
en récréation. Or les salles d'études vides depuis 2 heures de
-midi étaient restées fermées et l'étaient encore, les enfants
rentrer à 5 heures. Les réfectoires et les dortoirs étaient fer-
t répandaient une odeur désagréable d'air confiné. Dans les
, les tables étaient disposées de telle sorte que les élèves
loin des fenêtres, ne pouvaient rien voir l'hiver dans un pays
oleil se montre rarement.

s lavabos en marbre massif remontent à l'époque où l'ancien
t a été transformé en lycée. Ils sont munis de robinets qui
t tomber un mince filet d'eau, juste suffisant pour imbiber
de serviette avec laquelle on se frotte le bout du nez. « Se
le reste serait inconvenant et pourrait avoir de graves incon-
ents au point de vue des mœurs », m'a dit la personne qui me
it.

ref, je suis sorti navré, comparant ce que je voyais avec ce que
s vu en Suisse et en Allemagne, et appréhendant le moment
me faudrait envoyer mon fils dans cet établissement. Je suis
ste bien décidé à le retarder le plus possible. »

Suppression du concours général. — Le Conseil supérie l'instruction publique, à la suite d'une proposition rédigé MM. Belot et Gallouédec a voté la suppression du concours gé

Le maintien de ce concours était demandé par les professeu lettres et de grammaire. Il a été vivement combattu par les fesseurs de philosophie, d'histoire et de géographie, de m matiques, de langues vivantes, de sciences physiques et natur

Ils pensent sans doute avec MM. Belot et Gallouédec que s paration désorganisait les classes dans la dernière moitié du de trimestre, et qu'elle était en grande partie responsable de que l'esprit des programmes de certains enseignements rest core trop méconnu.

Beaucoup de nos amis verront sans doute dans cette suppre une victoire de la pédagogie naturelle et de l'hygiène dans seignement collectif des lycées et collèges.

Éducation des professeurs en hygiène scolaire. — Le n tère de l'instruction publique d'Angleterre (Board of Education) de publier une importante circulaire au sujet de l'hygiène sco Elle demande pour tous les futurs professeurs de lycées et col un examen spécial sur les matières ayant trait à la santé des é La circulaire dit :

« Une connaissance livresque de la physiologie et de l'hygiè insuffisante. L'instruction donnée aux futurs professeurs doit prendre une certaine part d'expériences pour ainsi dire *clin* Les étudiants doivent être rendus aptes à reconnaître pratiqu la bonne et la mauvaise santé, l'alimentation insuffisante o fectueuse, les troubles visuels, auditifs et autres nécessitant l' vention médicale. Ils doivent être particulièrement attentifs ce qui touche la fatigue physique ou mentale. »

(*Le Temps*, 16 septembre 1

Ligue fraternelle des Enfants de France. — Depuis 19 certain nombre de sections provinciales de la Ligue fraternel Enfants de France, qui se trouvent situées dans les climats culièrement favorables, organisent, chaque été, des colonies cances où sont reçus les enfants délicats de Paris et des gr villes. Ces colonies ont reçu, en 1903, 260 enfants, répartis entr groupes distincts : *Malo-les-Bains* (Nord); *Villefort* (Lozère); *tolaye* (Puy-de-Dôme); environs de *Pontarlier*, du *Havre*, de *failles* (Loire-Inférieure). La surveillance de chacun de ces gr est assurée par les jeunes gens et jeunes filles du pays, membr la Ligue.

Pour permettre à la Ligue des Enfants de France de continuer cette œuvre si nécessaire et intéressante, une souscription est ouverte au Siège social de l'Œuvre, 50, rue Saint-André-des-Arts, Paris, VI[e]. La Ligue adresse, à cette occasion, un pressant appel à tous ses amis. Que l'on songe qu'il suffit de 25 francs pour assurer à un enfant de plus un séjour d'un mois à la campagne.

Premier Congrès international d'éducation et de protection de l'enfance dans la famille. — Ce Congrès aura lieu à Liège en septembre 1905, pendant l'Exposition universelle qui doit avoir lieu dans cette ville à cette époque. Il comprendra quatre sections : 1° Etude de l'enfance ; 2° Education de l'enfance, *a)* questions générales, *b)* éducation de l'enfant par les parents dans la famille, *c)* collaboration de la famille avec l'école, *d)* éducation dans la famille après l'école ; 3° Enfants anormaux ; 4° Œuvres diverses ayant trait à l'enfance.

Nous reviendrons ultérieurement sur cet intéressant Congrès auquel nous engageons vivement nos amis à prendre part.

Les adhésions sont reçues par M. Pien, 44, rue Rubens, Bruxelles. Le prix de la cotisation est de 10 francs.

Erratum. — Dans les *Comptes rendus in extenso* du Congrès d'hygiène scolaire du 1[er] novembre 1903 et dans le résumé donné dans le n° 7 de l'*Hygiène scolaire* il a été parlé de l'œuvre de *centralisation* de la Ligue girondine de l'éducation physique par ses lendits scolaires, régionaux et locaux. C'est : œuvre de *décentralisation* qu'il faut faut lire. Ceux de nos lecteurs qui sont au courant de cette œuvre auront, d'eux-mêmes, fait la rectification.

LISTE DES MEMBRES ADHÉRENTS

à la L. M. F. dont le nom n'a pas figuré dans les listes précédentes.

M. **Leclerc** (Max), éditeur, 5, rue de Mézières, Paris.
650 M. **Hillemacher**, 32, rue Washington, Paris.
M. **Bedel**, 21, avenue de l'Opéra, Paris.
Mme **Guffroy**, 86, rue Cardinet, Paris.
M. L. **Besnard**, 25, avenue de Villiers, Paris.
M. **Girard**, 2, avenue Hoche, Paris.
M. **Clapot** (Louis), 19, rue du Plat, Lyon.
M. **Spiegelberg** (Edouard), 2, rue Debrousse, Paris.
M. A. **Pothier**, 4, rue de la Michodière, Paris.
Mlle **Rouhet**, directrice du lycée de jeunes filles, à Guéret (Creuse
M. le Dr A. **Grosfilley**, médecin principal du lycée Laland à Bourg (Ain).
660 M. le Dr **Roulleau**, 11, rue des Douves, à Niort (Deux-Sèvre
M. **Chevalley**, professeur au lycée Voltaire, 106, avenue de République, Paris.
M. **Chavoix** (Paul), 74, rue de la Bouatte-Croix-Blanche, Bordea (Gironde).
Mme **Kaler**, Givry-en-Argonne (Marne).
M. le Dr **Toupet**, médecin des hôpitaux, 12, rue Marbeuf, Paris.
M. **Manteau** (Camille), à Launois (Ardennes).
M. **Paquis**, instituteur, à Mont-Laurent, par Attigny (Ardenne
M. le prof. Dott Car. **Badaloni** (Giuseppe), Bologna, via Indep denza, 2, Italie.
M. le Dr **Hallé** (Jean), ancien chef de clinique de la Faculté médecine, 100, rue du Bac, Paris.
M. **Borel** (Louis), professeur en retraite, 18, rue de la Coutur Bernay (Eure).
670 M. **Terrisse** (Eug.), villa Cyparisse à Villiers-sur-Marne (Sei et-Oise).
Groupe Gota de Agua; secrétaire: **Clemencia Jacquinet**, 63 Corte principal 2e, Barcelone, Espagne.
Association amicale des Anciens élèves du collège et du lycé de Niort (Deux-Sèvres).

Bessand (Juliette), 25, avenue de Villiers, Paris.
E. **Clauzeau**, avoué, juge suppléant, Niort (Deux-Sèvres).
le baron de **Pelleport-Burete,** 8, place du Champ-de-Mars, Bordeaux.
L. **Cellier**, 4, rue de Commaille, Paris.
le Dr **Levy** (Armand), 85, rue Taitbout, IXe, Paris,
Degroate (Henri), avocat, rue Madame, Paris.
M. **Coudry,** directeur de l'Ecole horticole et professionnelle du Plessis-Piquet (Seine).
le Dr **Rozenbaum,** médecin dentiste du dispensaire de la Maison-Blanche, 51, boulevard Saint-Marcel, Paris.
Deschamps (Gaston), 15, rue Cassette, Paris.
Pieron (Henri), agrégé, professeur à l'Ecole des hautes études, 50, rue d'Assas, Paris.
Boussey, ancien professeur de l'Université, 116, Grand'Rue, Besançon.
Lapergue, 48, boulevard Pereire, Paris.
Lafourcade, professeur à l'Ecole pratique, Ecole normale d'instituteurs, Agen (Lot-et-Garonne).
Lallemand, institutrice adjointe, à Sannois (Seine-et-Oise).
le Dr **Gorodischze,** 35, rue de la Bienfaisance, Paris.
d'**Oliveira** (Antonio), sous-directeur de la Maison de correction de Lisbonne, Lisbonne (Caxias), Portugal.
M. **Pereire** (Henry), 23, boulevard de Courcelles, Paris.
Richard, directeur de l'agence du Comptoir d'Escompte, Tunis.

TABLE DES MATIÈRES

Années 1903-1904

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi. — Paris, 1er Arrt. — 81.10.1904 (Cl.)

L'Hygiène Scolaire

IÈME CONGRÈS FRANÇAIS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE.

euxième Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie logique s'ouvrira le dimanche 11 juin 1905, dans le grand théâtre de l'Ecole de Médecine.

les professeurs Debove, doyen de la Faculté de Méde- Grancher, Landouzy et Pinard ont accepté la présidence eur.

rapports suivants seront lus et discutés :

1) Inspection médicale des écoles primaires (état de la ion) ;

Éducation spéciale des médecins des écoles.

pporteur : M. le Dr H. Méry, professeur agrégé, médecin des taux de Paris.

II. La tuberculose des membres de l'enseignement.

Rapporteur : M. le Dr Weil-Mantou ; *co-rapporteu*
Dr Brocard.

III. L'éducation des familles en hygiène scolaire.

Rapporteur : M. Chabot, professeur à la Faculté des
Lyon.

IV. Répartition des vacances et congés. — Époque des
et des concours.

V. La surcharge des programmes, les baccalauréat
concours d'entrée dans les grandes Ecoles.

C'est à dessein qu'il n'a pas été nommé d'emblée de ra
pour ces deux dernières questions : elles sont, de la
Comité central, l'objet d'une étude préparatoire
complexité rendait nécessaire. Deux rapports prélimin
été déjà entendus sur la question n° V, particulièrement
et complexe. Les rapports présentés seront donc en quel
comme la synthèse du travail préparatoire fait par le Com

En dehors de ces rapports et de leur discussion, il po
fait, par les membres du Congrès, des communications
les sujets relatifs à l'hygiène scolaire. Leur lecture ne
durer plus de 15 minutes.

Pour les communications, se faire inscrire avant le 15
(dernier délai), et de préférence le plus tôt possible.

L'organisation matérielle du Congrès serait rendue
plus facile, si les adhésions et demandes d'inscription
communications nous parvenaient dès maintenant, et
dernière heure, comme cela s'est produit pour le Co
1er novembre 1903.

Pour les adhésions et les communications, s'adr
Dr J.-Ch. Roux, 46, rue de Grenelle. Le prix de la cotis
de 5 francs ; il donnera droit à recevoir les comptes re
Congrès.

EMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA L. M. F.

roisième Assemblée générale annuelle de la L. M. F., a été le dimanche 27 novembre 1904, à 2 heures, à l'École de cine.

ès avoir entendu l'allocution du Président, M. le Dr Le Gendre, rapports de M. Albert Mathieu, secrétaire général, et de Dr Stéphane Bonnet, trésorier, l'Assemblée a discuté les ications des statuts rendues nécessaires par l'organisation des és et des sous-comités régionaux. Le texte de ces statuts revisés cre le plus largement possible l'autonomie des comités de nce dont l'œuvre décentralisatrice sera certainement très utile rogrès de la Ligue.

Allocution de M. le Dr LE GENDRE, Président.

Mesdames, Messieurs,

st la troisième assemblée générale de la Ligue des médecins s familles pour l'hygiène scolaire que j'ai l'honneur de présider. ai dire notre association, dont les bases ont été jetées en er 1902, mais qui n'a été régulièrement constituée qu'en mbre, ne compte pas encore trois années d'existence et il serait il de nous reprocher de n'avoir pas déjà transformé l'hygiène ire dans notre pays.

ons-nous du moins marché d'un bon pas vers le but que nous sommes proposé ? — J'ai confiance que vous en jugerez ainsi, d je vous aurai fait l'exposé succinct de nos travaux et que vous z entendu le rapport de notre secrétaire général.

tre but, ai-je besoin de vous le rappeler, était de provoquer en nce un mouvement d'opinion en faveur de l'hygiène scolaire, de trer quels progrès on pourrait réaliser par la mise en commun acquisitions de la pédagogie et de la médecine, par l'accord des fesseurs et des hygiénistes avec l'appui des familles au profit de anté physique, intellectuelle et morale de l'enfant. Nous déplo- ns que tant de bonnes volontés mises au service de l'éducation ussent pas encore réussi jusqu'ici à nous assurer une jeunesse en portante et instruite à la fois. Nous pensions que l'insuffisance es résultats acquis devait tenir à un défaut d'entente entre les

personnes qui ont étudié dans l'enfant l'être intellectuel e
qui connaissent surtout la physiologie de son délicat org
Nous voulions donc amener professeurs et médecins à discu
tradictoirement les problèmes que soulève la création d'un
gogie en harmonie avec les lois physiologiques, sous l'o
public intéressé à ce que les enfants de France devienne
vigoureux en même temps que mieux armés intellectuelleme
la lutte pour la vie. Quels sont les moyens d'action dont dispo
membres de la Ligue des médecins et des familles pour contr
ce résultat? — En premier lieu, la propagande individuelle,
d'eux pouvant et devant, dans la mesure de ses forces, faire co
autour de lui le but et les principes de la Ligue et recruter
veaux adhérents; — en second lieu, la propagande collective
par le comité directeur élu en assemblée générale.

Dans quelle mesure a été faite la propagande individuell
m'est difficile à évaluer. Si je n'envisage que le nombre des ad
nouvelles recueillies depuis notre dernière assemblée, je sui
de la trouver insuffisante. Le nombre des adhérents nouve
été que de 140 et la majorité des nouveaux venus se comp
médecins et de professeurs; nous regrettons toujours la rar
pères de famille n'appartenant ni à l'une ni à l'autre de ce
catégories.

Faut-il en conclure que le public ne prend que peu d'intérêt
tentative? — Certainement non. D'abord beaucoup de nos an
parlent volontiers de notre œuvre dans leur entourage n'ose
discrétion, terminer la conversation en réclamant immédia
une adhésion écrite et, tout en nous attirant des sympathie
riques et virtuelles, ne nous obtiennent pas le secours effec
nom imprimé et d'une cotisation. Cette cotisation a un minir
modeste, que je prie instamment nos propagandistes de se m
moins discrets et de faire adhérer positivement les interlocute
ont paru convaincus de l'importance de nos vues. Je sais bien
public est sollicité de tous côtés par une foule d'œuvres u
louables.

Mais ce qui prouve que le public s'intéresse à nos idées, c'
la propagande collective faite par le comité et le bureau a ren
partout des encouragements. En quoi a consisté cette propa

Le comité provisoire de 1902 avait préparé et organisé le p
congrès national d'hygiène scolaire, qui a été tenu les 1er et
vembre 1903, aussitôt après notre dernière assemblée. Nous n
pas sans inquiétudes sur ce qu'il serait, les adhésions ne
produites qu'à la dernière heure. Vous savez qu'il a eu un
incontestable, et que les communications inscrites à l'ordre d

N° 9 Janvier 1905

L'Hygiène Scolaire

EUXIÈME CONGRÈS FRANÇAIS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Le deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie ysiologique s'ouvrira le dimanche 11 juin 1905, dans le grand phithéâtre de l'Ecole de Médecine.

MM. les professeurs Debove, doyen de la Faculté de Médene; Grancher, Landouzy et Pinard ont accepté la présidence honneur.

Les rapports suivants seront lus et discutés :

I. *a*) Inspection médicale des écoles primaires (état de la question) ;

b) Education spéciale des médecins des écoles.

Rapporteur : M. le Dr H. Méry, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Paris.

passionné avec lequel ils suivaient les lectures des rapports
discussions dans les sections, qu'il existe un mouvement m
en faveur de l'hygiène scolaire. Nous avons regretté que la F
ne fût représentée que par un petit nombre de congressistes,
nous avons pu, en cette circonstance comme en plusieurs a
constater que le Ministère de l'Instruction publique était tout d
à nous seconder, puisqu'il avait déféré avec empressement à
invitation en déléguant deux de ses hauts fonctionnaires, de
qu'il en avait délégué trois à notre congrès national.

D'ailleurs nous avons reçu de M. le Ministre et de M. le Dir
de l'Enseignement secondaire plus d'un témoignage d'encou
ment et de sympathie. L'abonnement du Ministère à 550
plaires de notre Revue d'hygiène scolaire, dans des conditions
est vrai, ont été plutôt un peu onéreuses pour nos finances
l'avantage d'inspirer au corps universitaire confiance en
Ligue. Nous espérons que cet encouragement nous sera con
Plusieurs circulaires ministérielles ont donné une satisf
au moins théorique à certaines de nos réclamations et il
reste à souhaiter que les dispositions présentes soient appl
régulièrement.

Nous avons été appelés par le président d'une des sous-
missions de la commission permanente de préservation co
tuberculose, M. le professeur Brouardel, à faire entendre
opinion au sujet des mesures à prendre dans les établisse
scolaires et nous espérons avoir réussi à convaincre la comm
de la nécessité d'accorder aux enfants plus de vie au grand

Nous avons obligation à notre collègue M. Edouard Fus
nous avoir mis en rapports avec l'Alliance d'hygiène sociale
par M. Casimir Périer : votre président a été honoré d'une
dans le comité de l'Alliance.

A la séance solennelle d'inauguration à la Sorbonne, M. le r
Liard a bien voulu faire une mention flatteuse des ambitions
efforts de notre Ligue.

Votre président a pris part au premier congrès d'hygiène so
Arras. A défaut d'une voix plus éloquente, il s'était efforcé d
connaître par une conférence votre but et vos espérances au
spécial de l'association française pour l'avancement des sci

Depuis cette époque, plusieurs proviseurs de lycées, plu
directeurs d'établissements scolaires privés m'ont consulté au
des réformes alimentaires en me soumettant leurs menus
médecins de lycées, m'ont posé des questions sur divers
d'hygiène. Hier encore j'étais consulté comme président de la

sur les plans d'une école moderne que l'initiative privée a entrepris de construire à Paris.

Nous avons reçu des lettres d'encouragement de membres influents du conseil municipal de Paris, de conseillers et de maires de province. Ne sont-ce pas là de multiples et précieuses preuves de l'importance croissante que notre œuvre a conquise?

Un autre agent de propagande important est notre Revue trimestrielle si bien dirigée par notre secrétaire général et où ont paru, outre les comptes rendus des séances du comité et les rapports ou résumés des congrès, les articles originaux de Lucien Villeneuve, de Courgey, etc., des analyses bibliographiques, des revues de la presse pédagogique française et étrangère faites avec autant d'habileté que de conscience par MM. Dinet, Bougier, Albert Mathieu, etc.

Si nous avons pu inscrire sur nos listes bon nombre d'adhérents nouveaux, dont un noyau important a été amené par le zèle infatigable de notre délégué de Poitiers, le Dr Jablonski, nous avons à regretter la disparition de quelques membres de la première heure. Quelques radiations ont dû être faites; elles étaient nécessitées par le refus de payer la cotisation : il y a toujours des personnes disposées à prodiguer à une entreprise naissante des encouragements, mais non des subsides.

Il y a eu aussi quelques démissions; il est intéressant d'analyser les motifs invoqués par les démissionnaires, parce que ces motifs peuvent éclairer notre ligne de conduite. Il en est qui nous ont reproché de nous tenir en trop bons termes avec l'Université et les pouvoirs publics, de ne pas dénoncer avec assez de violence les abus ou les insuffisances de l'enseignement officiel. D'autres nous ont trouvé au contraire trop révolutionnaires! N'est-il pas logique de conclure que ces accusations opposées se neutralisent et que nous poursuivons en somme avec prudence des améliorations progressives?

En résumé, mesdames et messieurs, c'est avec une réelle satisfaction que je crois pouvoir vous représenter comme bonne la situation morale de la Ligue. Notre secrétaire général et notre trésorier vous exposeront sa situation matérielle. J'ai l'agréable devoir de remercier tous ceux grâce auxquels la Ligue vit et progresse, les membres du comité qui, tous si occupés pendant le jour, lui consacrent chaque mois une soirée fatigante malgré l'intérêt des discussions et l'agrément de relations de plus en plus amicales, mes collègues du bureau, notre trésorier si dévoué le Dr Stéphane Bonnet qui a assumé la tâche ingrate de surveiller notre budget, quand des occupations trop nombreuses eurent empêché M. le Dr A. Thomas de conserver cette fonction, nos dévoués secrétaires

MM. Dinet, Milian, Burnet, le Dr J. Ch. Roux qui a si activement contribué à organiser le congrès de 1904, et enfin vous tous, Mesdames et Messieurs, membres de la Ligue, qui voulez bien nous encourager et nous suivre.

Je remercie M. le Doyen de la Faculté de médecine qui continue à nous donner avec bienveillance l'hospitalité pour les assemblées générales et les congrès, M. Boitel, directeur de l'Ecole Turgot qui, après avoir apporté au comité une collaboration précieuse, nous a offert un amphithéâtre dans son école où pourront être tenues des réunions extraordinaires.

Je remercie encore M. le directeur du collège Rollin qui veut bien mettre à notre disposition un local destiné à recevoir la bibliothèque naissante de notre société.

J'ajoute que nous devons plus que tous remercier notre secrétaire général M. le Dr Albert Mathieu. Son activité inlassable, sa foi dans la portée de notre entreprise, sa plume alerte et sa parole persuasive sont des facteurs principaux de notre réussite.

Il me reste en terminant à vous remercier tous de m'avoir confié pendant ces années d'apprentissage l'honneur insigne de vous présider. Je crains de n'avoir pas fait tout ce qu'un autre eût pu faire, mais, avant de rentrer dans le rang, je suis heureux de penser que la Ligue trouvera un guide plus actif et plus habile dans celui que son talent et ses services désignent avec éclat pour me succéder.

Rapport sur la situation morale de la Ligue des Médecins et des Familles, par M. Albert MATHIEU, Secrétaire général.

Mesdames, Messieurs,

Je dois tout d'abord remercier notre Président des paroles aimables et trop flatteuses qu'il a bien voulu m'adresser. J'aurais voulu mériter mieux ses compliments et ses remerciements, et je regrette de n'avoir pu faire ni plus ni mieux que je n'ai fait ; malheureusement, les fonctions de médecin d'hôpital et les devoirs professionnels laissent peu de temps. Les occupations d'un hygiéniste volontaire ne sont, malheureusement, pas assez rémunératrices pour que la plupart d'entre nous puissent leur consacrer tout le temps qu'ils voudraient.

…e Gendre nous a fait part de son intention d'abandonner la …ence de notre Société; je le regretterais vivement pour ma … Où pourrions-nous trouver un président plus aimable, plus …thique et plus dévoué à notre œuvre? C'est sa présence …nous et sa collaboration qui ont permis de fonder une Asso…… et un Comité dans lequel les éducateurs de profession sont …ent représentés. Il nous a amené ses amis de l'Université. … voyant à notre tête, ce fils d'universitaire, les membres de …ignement ont été d'emblée rassurés sur nos intentions, et, … à lui, la fusion a pu se faire entre des bonnes volontés qui se …nt sans doute ignorées et cherchées longtemps encore.

…mettez-moi de lui offrir vos remerciements et de le prier, en … nom, de conserver la présidence de la Ligue qui lui doit tant.

…us n'avons pas, au cours de cette année, enregistré un nombre …liations à la Ligue aussi considérable que nous l'aurions … Le chiffre des adhésions recueillies depuis la fondation de … Société s'est élevé seulement, depuis un an, de 580 à 720. Ce …pas assez. Il est vrai que je n'ai pas pu comprendre dans ce …les adhésions recueillies récemment par le Comité de Lyon, …hier, parce que je n'en connaissais pas la liste.

…marquez parmi ces adhésions celles d'un certain nombre de …tés: l'*Union des Délégués cantonaux de Seine-et-Oise*, la …*féminine de culture physique*, l'*Association des Anciens* …*s des Lycées de Poitiers et de Niort*, le groupe *Gota de* …, de Barcelone.

…s adhésions collectives ne remplissent pas notre caisse; mais … nous apportent une force morale considérable, et nous …itons vivement les voir plus nombreuses.

…us comptons aussi deux Sociétés non pas affiliées, mais …es: ce sont la Ligue Girondine d'éducation physique, qui a … président-fondateur le Docteur Ph. Tissié, de Pau, dont vous …aissez la verve convaincue et convaincante, et la Société …de sanitaire du département de l'Aube.

…ec la Ligue Girondine, nous avons lié partie: elle fait cam…e pour nous, de même que nous faisons campagne pour elle. …nt à la Société d'études sanitaires de l'Aube, elle jouera à …es, au point de vue de la propagande, le rôle que pourrait …r un Comité local de la L. M. F., Comité qu'il ne paraît pas …ible de constituer parallèlement à la Société d'études …itaires.

…lalheureusement, nous avons eu à enregistrer quelques décès et …lques défections. Parmi les morts, laissez-moi citer Ernest …gouvé, de l'Académie française, le professeur Proust, le docteur

Lyot, chirurgien des hôpitaux. Comme toutes les Sociétés q respectent, nous comptons quelques démissionnaires, pas coup, trois ou quatre seulement. Je serai charitable et ne c pas leurs noms. M. Le Gendre vous a dit les motifs diverge ces démissions.

Le cercle de nos relations en France et à l'étranger tend con ment à s'étendre.

En France, la L. M. F. a été admise, avec un empresse dont nous sommes fiers, dans la Fédération de l'Alliance d'hy sociale, présidée par M. Casimir-Périer, et notre prési le Dr Le Gendre, a été élu membre du Comité de l'Alliance représentera à la fois notre Société et l'Hygiène scolaire. avons aussi l'assurance que cette dernière ne sera pas ou partout où l'Alliance d'Hygiène sociale tiendra ses assises. savez qu'elle a organisé de véritables expéditions dans les div provinces de la France.

A l'étranger, nous avons, le Docteur Le Gendre et moi, senté la L. M. F. au Congrès international de Nurem 1,200 personnes s'étaient rendues à ce Congrès. Parmi elles, comptait, malheureusement, que neuf Français. Le Ministè l'Instruction publique s'était fait représenter officiellemen MM. les Inspecteurs généraux J. Gautier et Jost. M. Le Gend cours d'une séance plénière, a fait une remarquable conféren l'influence des maladies des maîtres sur les élèves et ré quement, qui a eu un succès mérité.

Le prochain Congrès international sera tenu à Londres en et nous avons promis que la L. M. F. ferait, en France, tou possible pour en préparer le succès. Espérons qu'il y aur Congrès de Londres, en août 1907, plus de neuf Français !

Il y a dans le monde civilisé tout entier un mouvement in tant en faveur de l'hygiène scolaire et un grand effort pour l' et le progrès de la pédagogie physiologique. Entraînée l'exemple des nations voisines et par l'émulation internationa France se convaincra plus facilement de l'importance des que nous défendons et de l'urgence des réformes que réclamons.

Notre œuvre, dans l'année qui vient de s'écouler, vou connaissez déjà par notre Bulletin que vous devez recevoir ré rement et que vous lisez, je l'espère. Du reste, elle vient de être de nouveau énumérée par M. Le Gendre.

Il vous a rappelé quels avaient été les principaux travaux de Comité.

A ce propos, laissez-moi vous rappeler que tous les Membre

s demi-plénières. Si, comme nous l'espérons, nous en obte- autorisation de la Direction de l'Enseignement primaire de e, nous pourrons les tenir dans le grand amphithéâtre de Turgot. Le Directeur, M. Boitel, que vous allez, je le élire à l'unanimité Membre du Comité, nous y recevra ers.

avons publié les comptes rendus du Congrès d'hygiène et de pédagogie physiologique tenu à Paris les 1er et nbre 1903. A ce propos, je saisis avec grand plaisir l'occa- uvelle de remercier bien chaudement et bien cordialement cteurs de la Maison Masson de leur collaboration désinté- et je vous prie de joindre vos remerciements aux miens. essieurs publient nos Bulletins et ont édité les comptes du Congrès sans aucune rémunération.

comptes rendus du Congrès représentent un joli volume de ges in-8° qui est donné au prix minime de 3 francs. Croiriez- e nous n'en avons vendu que 25 exemplaires, en dehors des nis au ministère de l'Instruction publique et des 150 livrés embres du Congrès!! C'est véritablement incroyable! Et le plus souvent ces volumes ont-ils été demandés par des rs. La plupart de nos lecteurs se sont donc contentés — et eu grand tort — du résumé sommaire donné par notre n!

ré son peu de succès en librairie, le Congrès de 1903 a ant été un succès en tant que Congrès. Cette manifestation uera au progrès de l'hygiène scolaire. Ses séances ont été ivies; les remarquables rapports qui y ont été lus ont été ement discutés. Réunis aux diverses communications faites, résentent un ensemble de documents que devront lire et r tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène des écoles.

s'exercer d'une façon prolongée grâce à la publication du volume qui renferme les rapports, les communications et les discussions auxquelles il a donné lieu. Vous ne refuserez certainement pas d'approuver, dans les mêmes conditions, la collaboration de la L. M. F. au Congrès que nous organisons pour les vacances de la prochaine Pentecôte et pour lequel nous vous demandons instamment de vous faire inscrire le plus tôt possible.

Nous avons aussi rédigé et envoyé à tous les conseillers généraux, à tous les préfets et aux maires des 2,000 communes les plus importantes de France une lettre-circulaire dans laquelle nous leur demandions de faire ce qui dépendrait d'eux pour que le service de l'inspection médicale fût le plus rapidement possible organisé dans toutes les écoles primaires, pour que le balayage y fût pratiqué par des procédés hygiéniques et par d'autres personnes que les élèves. Nous leur demandions, enfin, leur collaboration et leur adhésion.

M. Ambroise Rendu nous a répondu que le Conseil municipal de Paris suivrait notre œuvre avec intérêt et que sa sympathie nous était acquise. Des réponses dans le même sens nous sont venues de MM. les Maires de Saumur et de Salins-du-Jura. Et c'est tout!

Nous avons eu, de plus, communication d'une délibération du Conseil général de la Côte-d'Or, qui renvoie notre circulaire à M. le Préfet en disant que cela ne le regarde pas ! Voilà où en sont les représentants d'un des plus beaux départements de France !

Que cela ne nous décourage pas ; nous avons attiré l'attention sur l'Hygiène scolaire, c'est déjà quelque chose. Revenons à la charge aussi souvent qu'il le faudra. Rappelons-nous, et cela nous réconfortera, que des Associations actuellement puissantes ont eu des commencements aussi difficiles et aussi modestes que les nôtres.

Mesdames et Messieurs,

Pour le moment, nos efforts visent surtout à provoquer la fondation de Comités régionaux, et nous allons vous demander de reviser nos Statuts pour rendre cette organisation plus facile et pour l'unifier.

Nous ne pouvons pas parcourir la France pour y prêcher la croisade en faveur de l'hygiène scolaire. Ce serait sans doute une bonne condition pour faire des progrès ; mais ces déplacements nous sont matériellement impossibles. Le mieux est certainement de créer des Comités régionaux partout où cela sera faisable, et de décentraliser notre action le plus largement. Nos amis de province

t plus d'action sur leurs compatriotes que nous-mêmes, et ils
nt beaucoup mieux que nous par quels moyens on peut assurer
mphe de notre entreprise commune dans les divers centres et
verses régions, quels sont les moyens les meilleurs pour y
rer effectivement l'hygiène des écoles. Ces Comités auront la
arge indépendance vis-à-vis du Comité de Paris, que la prio-
le son existence et sa situation dans la capitale désignent
sairement comme Comité central.

x de ces Comités existent déjà : celui de Poitiers et celui de

Comité de Poitiers a été fondé grâce à l'initiative et à
ité du Dr Jablonski ; il compte dès maintenant 136 adhérents.
reau est constitué de la façon suivante :

sident: M. Louis Brac, Directeur de l'Enregistrement,
lent de l'Association amicale des anciens Elèves du Lycée de
rs.

-présidents: Mme Serre, Directrice de l'Ecole normale d'institutrices ;
M. Garbe, Doyen de la Faculté des Sciences.

étaire: M. Fombeur, Directeur d'Ecole publique.

étaire-adjoint: M. Guillard, instituteur.

sorier: M. Mamy, professeur au Lycée.

gué régional: M. le Dr Jablonski.

s devons la fondation du Comité régional de Lyon à la pré-
collaboration de MM. les Professeurs J. Courmont et
t, dont je vous signale la présence parmi nous et que je prie
evoir nos remerciements et nos félicitations.

Comité de Lyon a élu le bureau suivant :

sident: M. le Dr J. Courmont, Professeur à l'Ecole de
ine.

-Présidents: M. Chabot, Professeur à la Faculté des Lettres ;
M. le Dr Teissier, Professeur à l'Ecole de Médecine

étaire: M. le Dr Nicolas, Professeur agrégé à l'Ecole de
ine.

s sommes convaincus que les Comités régionaux serviront de
n la plus efficace à la diffusion et à la mise en pratique de

nos idées. Espérons que l'exemple de Lyon et de Poitiers excitera le zèle et l'émulation d'autres grands centres.

Nous avions espéré, vous le savez, voir se créer des Comités à Marseille et à Bordeaux. Pour le moment, il n'en est plus question. Il sévit sur les ports de mer une malheureuse épidémie de grève. Il semble qu'elle s'étende à l'hygiène scolaire.

Nous faisons de nouveau un pressant appel à nos amis ; ce que le Dr Jablonski a fait à Poitiers, ce que MM. Courmont et Chabot ont fait à Lyon, que d'autres le fassent ailleurs. Il suffirait de cinquante personnes de bonne volonté pour fonder des Comités régionaux dans tous les chefs-lieux d'Académie et dans les principaux grands centres, et pour mettre la France en bon rang dans la rénovation scolaire qui se prépare dans le monde civilisé.

Rapport du Trésorier, M. le Dr Stéph. Bonnet, pour l'Exercice 1903-1904.

COMPTES ARRÊTÉS AU 15 NOVEMBRE 1904.

Messieurs,

Il y a un an, à pareille époque, votre Comité a bien voulu, sur la proposition de M. le Secrétaire général, me confier les fonds de la Ligue et me charger de leur gestion. Pour ce témoignage de confiance, je le prie d'agréer ici tous mes remerciements et de recueillir l'engagement que je prends de consacrer tous mes efforts à en rester digne.

Mon prédécesseur, absorbé par les exigences de la préparation d'un concours, ne pouvait plus consacrer aux fonctions de trésorier tout le temps qu'elles exigent; mais il avait, dès la fondation de la Ligue, assumé la tâche ingrate d'en organiser la comptabilité et d'établir les fiches individuelles des adhérents de la première heure. Je dois lui être reconnaissant des facilités que m'a données ce travail de mise en train.

J'ai à vous soumettre aujourd'hui l'exposé de notre état financier pour la période qui s'est écoulée depuis la dernière assemblée géné-

e me permettrai de le faire suivre des quelques réflexions
a suggérées. Mais je ne me dissimule pas que le rapport du
r d'une agrégation comme la nôtre est d'un intérêt secon-
singulièrement moindre que celui du Président ou du Secré-
néral. Je sais en outre que votre temps est précieux et limité;
n'en abuserai pas.

novembre 1903, j'ai reçu de mon prédécesseur caisse de la Ligue à cette date, soit	2.258 fr.	30
s, ont été perçues les sommes suivantes :		
bonnements du Ministère de l'Instruction lique à l'Hygiène scolaire, au prix réduit de 1,50	825	»
it brut des souscriptions au Congrès de 1903, is par le trésorier à ce Congrès	607	10
tions perçues jusqu'au 15 novembre 1904. . .	2.996	»
Total	6.686	40

penses se décomposent ainsi :

ssion et envoi des circulaires relatives au Con- de Nüremberg	109	85
cations à l'Assemblée générale de 1903. . . .	42	»
aire du 20 décembre adressée aux membres ant pas encore payé leur cotisation.	32	»
aire adressée sous pli fermé aux maires et aux eils généraux.	447	50
aux bulletins d'adhésion.	21	40
ion de la Ligue à la Société d'études psycholo- es de l'enfant (Cotisation réciproque)	10	»
ion de la Ligue au Congrès d'Hygiène sociale ivoi.	10	20
de fiches.	8	»
nets de 1,000 reçus	12	50
es de quittance et frais de correspondance. .	6	60
e Masson et Cie, du 16 mars 1904, relative à la ection des numéros 4 et 5 du *Bulletin* et au ge de nouveaux prospectus	1.065	60
es Masson, des 6 et 7 octobre 1904, relative à la ection des numéros 6 et 7 du *Bulletin* et du pte rendu du Congrès de 1903	2.339	28
de recouvrement des cotisations de 1904 . . .	98	95
	4.203	88
en caisse. . . . . . . 6.686,40 — 4.203,88 =	2.482	52

Dans le relevé des dépenses, une mention spéciale doit être faite des frais relatifs au Congrès de 1903. Le compte rendu en a été tiré à 1,000 exemplaires et adressé non seulement aux souscripteurs mais encore à un certain nombre de personnes susceptibles de s'intéresser utilement à la Ligue.

Les frais d'impression, d'édition et d'envoi se sont élevés à.	1.537 fr. 50
L'actif net des souscriptions et la vente de quelques exemplaires n'a atteint que	650 30

C'est donc une différence de 887 fr. 20 qui est retombée à la charge de la caisse de la Ligue. Mais nous ne devons pas déplorer cette dépense ; vous savez quel succès imprévu a couronné cette première tentative. Elle a donné aux adhésions un essor puissant et reste une précieuse garantie pour le prochain Congrès de 1905.

Tel est donc, Messieurs, l'état financier d'une Ligue encore bien jeune, puisqu'elle n'a guère plus de deux années d'existence et qui compte 713 membres. Ceux-ci se répartissent de la façon suivante :

16 ont perpétué leur cotisation par le versement unique de	100 fr.
1 a donné une fois, à titre d'encouragement	50 fr.
2 ont adhéré à	20 fr.
170 ont adhéré à	10 fr.
45 ont adhéré à	5 fr.
2 ont adhéré à	4 fr.
8 ont adhéré à	3 fr.
415 ont adhéré à	2 fr.

54 n'ont pas indiqué à quel titre ils voulaient adhérer et n'ont rien payé. A ces 54, il faut ajouter 35 membres qui, bien qu'inscrits à titre de membres actifs ou fondateurs, ont négligé jusqu'à présent d'acquitter leur cotisation, malgré des invitations réitérées et onéreuses pour notre jeune budget.

Permettez-moi, à ce propos, quelques courtes réflexions qui ne sont que l'expression mélancolique d'une expérience déjà faite. Cette incertitude du titre auquel doivent être inscrits les adhérents plonge le trésorier dans le plus grand embarras. Elle le place, en effet, dans la fâcheuse alternative ou de faire présenter une quittance de 10 francs qui sera refusée et laissera une mauvaise impression, ou de la réduire à 2 francs pour tel membre qui avait bien l'intention d'en payer 10. Dans le premier cas, il s'expose à léser les intérêts moraux de la Ligue ; dans le second, ses intérêts matériels.

Vous savez aussi bien que moi que le moyen de recrutement le plus efficace — sinon le seul pour notre Ligue — c'est la propagande

Grâce aux cotisations perpétuées et à la bonne administration de ...comité, nous sommes en possession d'une avance de 2.482 fr. 50 ...il faut déduire cependant le prix, non encore établi, du der- ...numéro du bulletin et les frais de convocation à cette assem- ...mais qui semble suffisante pour permettre d'attendre les ...ées de 1905. Si, cependant, toutes choses restaient en l'état, il ...isé de prévoir que nos moyens de propagande et d'action se ...veraient vite et considérablement limités, sinon réduits à néant. ...ne saurais donc trop insister, Messieurs, sur l'intérêt qu'il y a ...notre budget à ce que chacun envoie directement sa cotisation au ...rier ou, du moins accueille sa quittance à la première présen- ...ion.

M. le Président remercie M. le Dr Stéph. Bonnet de son dévoue- ...nt et de son zèle.

M. A. Mathieu. — Il faut espérer que l'accroissement du nombre ...adhérents à la L. M. F. améliorera prochainement notre situa- ...financière. En tirant le Bulletin à 2,000 exemplaires, nous ...évidemment un excédent de près de 700 numéros destinés ...ement à la propagande ; mais si nous restreignions notre tirage ...500, le bénéfice serait insignifiant.

Les comptes rendus du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

SURCHARGE DES PROGRAMMES

...ALAURÉATS. — CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES GRANDES ÉCOLES

PAR LE

Dr Albert MATHIEU

(...pport préliminaire lu au Comité central de la L. M. F. dans la séance du 17 octobre 1904.)

...près une longue et laborieuse enquête — à laquelle toutefois on ...pas assez convoqué d'hygiénistes — un plan d'étude nouveau a ...mis en vigueur depuis deux ans seulement qui constitue un ...grès non douteux sur le plan antérieur? Convient-il de s'y atta- ...r avant même qu'il ait fait ses preuves autrement que ne l'ont ...dans leur Congrès ou dans leur Société, les membres de l'en- ...gnement secondaire, pour y réclamer des modifications de détail ? ...ement que ne l'ont fait des philosophes comme MM. Fouillée et

permis jusqu'ici de parer au danger d'un budget trop rigoureusement établi ; mais, des premières, on ne peut plus faire état pour l'avenir et, dans l'état actuel des choses, en supposant, contre toute vraisemblance, une rentrée intégrale, c'est-à-dire complète et sans frais des cotisations, celles-ci resteraient au-dessous du chiffre annuel de 3.000 francs. Or, plus de 1.620 francs sont absorbés par le *Bulletin.* Mais nous allons voir que cette somme est effectivement réduite dans une proportion importante.

En effet, les recouvrements sont difficiles et onéreux : 89 membres, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, non seulement n'ont jamais payé, mais ont chargé la caisse de frais inutiles et répétés, car bon nombre d'entre eux sont des adhérents de la première heure.

Au mois de mai dernier, après avis inséré dans le *Bulletin*, j'ai envoyé par la poste 400 quittances visant non seulement la rentrée de l'année courante, mais aussi les cotisations en retard : 264 seulement ont reçu bon accueil, 136 me sont revenues avec la mention : refusé, absent ou inconnu, un certain nombre de membres ayant négligé d'aviser d'un changement d'adresse. Cette tentative de recouvrement a produit seulement 1.433 fr. 75 et, avec 98 fr. 65, soit 6 fr. 90 0/0 de frais, auxquels il faut ajouter 32 francs, prix de revient d'une circulaire adressée antérieurement — et à peu près sans résultats — aux retardataires, ce qui porte à 9 fr. 10, c'est-à-dire près de 10 0/0, les frais chargeant les cotisations qui n'ont pas été versées spontanément par les adhérents.

Chaque enveloppe contenant un bordereau de valeurs à recouvrer par la poste admet 5 quittances supérieures à 6 francs ou 15 au-dessous : elle coûte 0 fr. 25, mais la poste perçoit en outre un droit proportionnel plus les frais ordinaires de mandat pour les valeurs recouvrées et un droit fixe de 0 fr. 10 pour les valeurs impayées. Pour un centre comme Paris, où les adhérents sont nombreux, ce mode de recouvrement n'est pas très onéreux, il est vrai ; un seul bordereau, coûtant 0 fr. 25, permet de faire présenter 5 quittances à 10 francs ou 15 à 2 francs. Mais s'agit-il d'une ville de province où figure, par exemple, un seul membre actif, une tentative de recouvrement par la poste — seul moyen pratique d'ailleurs — revient à 0 fr. 40 s'il est effectué et à 0 fr. 35 si la quittance revient impayée. Les 2 francs de la cotisation sont donc, dans le cas le plus favorable, c'est-à-dire s'ils sont recouvrés, réduits à 1 fr. 60 et, dans le cas contraire, 0 fr. 35 sont inutilement perdus.

Je m'excuse d'avoir retenu trop longtemps votre attention sur une fastidieuse question de chiffres, de vous l'avoir présentée sous un angle un peu pessimiste, mais elle me semble vitale pour notre Ligue et devait, je crois, vous être exposée.

Grâce aux cotisations perpétuées et à la bonne administration de votre comité, nous sommes en possession d'une avance de 2,482 fr. 50 dont il faut déduire cependant le prix, non encore établi, du dernier numéro du bulletin et les frais de convocation à cette assemblée, mais qui semble suffisante pour permettre d'attendre les rentrées de 1905. Si, cependant, toutes choses restaient en l'état, il est aisé de prévoir que nos moyens de propagande et d'action se trouveraient vite et considérablement limités, sinon réduits à néant. Je ne saurais donc trop insister, Messieurs, sur l'intérêt qu'il y a pour notre budget à ce que chacun envoie directement sa cotisation au trésorier ou, du moins accueille sa quittance à la première présentation.

M. le Président remercie M. le Dr Stéph. Bonnet de son dévouement et de son zèle.

M. A. Mathieu. — Il faut espérer que l'accroissement du nombre des adhérents à la L. M. F. améliorera prochainement notre situation financière. En tirant le Bulletin à 2,000 exemplaires, nous avons évidemment un excédent de près de 700 numéros destinés seulement à la propagande ; mais si nous restreignions notre tirage à 1,500, le bénéfice serait insignifiant.

Les comptes rendus du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

SURCHARGE DES PROGRAMMES

Baccalauréats. — Concours d'entrée dans les grandes écoles

PAR LE

Dr Albert MATHIEU

(Rapport préliminaire lu au Comité central de la L. M. F. dans la séance du 17 octobre 1904.)

Après une longue et laborieuse enquête — à laquelle toutefois on n'a pas assez convoqué d'hygiénistes — un plan d'étude nouveau a été mis en vigueur depuis deux ans seulement qui constitue un progrès non douteux sur le plan antérieur? Convient-il de s'y attaquer avant même qu'il ait fait ses preuves autrement que ne l'ont fait, dans leur Congrès ou dans leur Société, les membres de l'enseignement secondaire, pour y réclamer des modifications de détail? Autrement que ne l'ont fait des philosophes comme MM. Foulliée et

Marcel Bernès, pour demander qu'on introduise pour une part plu
grande l'enseignement scientifique dans le programme des section
littéraires, pour une part plus grande également l'enseigneme
littéraire et philosophique dans celui des sections scientifiques?

Appartient-il à une société qui s'appelle Ligue des médecins
des familles pour l'hygiène scolaire de s'occuper des problèmes l
plus élevés de la pédagogie intellectuelle et de dire son mot da
l'élaboration du plan général des études?

Je ne crois pas, pour ma part, que le nouveau programme d
études soit ni parfait ni intangible. Il a, comme les précédents,
vice rédhibitoire d'avoir été rédigé par des savants spécialisés da
des branches différentes de la science, qui ne se sont pas suffisa
ment inquiétés de savoir si, dans la pratique, les forces d
enfants et des jeunes gens suffiraient à la tâche imposée et si l'e
cution de cette tâche leur laisserait le loisir de se bien porter
de se développer normalement.

Notre société, composée de médecins, de professeurs et de pè
de famille de bonne volonté, renferme précisément les éléme
voulus pour porter un jugement autorisé sur les inconvénients
la mise en œuvre du nouveau plan des études secondaires. E
ne sort ni de son attribution, ni de sa compétence en disant
quoi le programme actuel pèche contre la pédagogie physio
gique, et en fournissant aux rédacteurs du futur plan d'études
indications générales pour qu'ils ne tombent pas dans les mê
erreurs que leurs prédécesseurs et ne pèchent plus de la mê
façon contre l'hygiène des écoliers.

Notre rôle ne peut être de rédiger nous-mêmes un projet
programme nouveau; nous devons nous borner, après avoir fai
critique de l'état actuel, à exprimer des vœux pour l'avenir.

Parmi les membres du comité, je ne suis pas, bien loin de là,
mieux qualifié pour une semblable étude. Si je l'ai entrepr
c'est que de plus compétents se sont récusés. Les uns manquai
de temps, les autres attribuant à ce rapport une portée et un s
qu'il ne peut avoir, se refusaient à entreprendre la revision e
réfection de tout le programme de l'enseignement secondaire
ils avaient parfaitement raison.

Notre collègue, le Dr Bridou, nous a lu une remarquable défe
très littéraire et hautement philosophique, des mérites de l'en
gnement moderne. Toutefois, son radicalisme a semblé trop int
sigeant à plusieurs d'entre vous et il leur a paru sortir des lim
du rapport proposé pour le prochain Congrès.

Vous m'excuserez donc de vous présenter cet essai, en l'abse
d'une personne plus autorisée. J'espère qu'il servira utilement

limitant le champ de la discussion, à provoquer l'expression des opinions diverses.

Il n'est pas admissible que nous nous présentions devant le Congrès sans avoir, par des échanges préalables de vues, rendu possible et fructueuse la discussion générale.

Si incomplète qu'elle soit, mon étude pourra servir au rédacteur du rapport définitif si elle peut amener les plus compétents d'entre nous à sortir de la réserve trop modeste ou trop sceptique dans laquelle ils se sont jusqu'à présent renfermés.

Avant de discuter sur la surchage des programmes, sur la mesure dans laquelle il conviendrait de les décharger et sur la meilleure façon de procéder à leur allégement, il faut se poser cette question préalable : Y a-t-il véritablement surcharge des programmes? Un certain nombre d'universitaires le nient, je le sais; ils considèrent les programmes nouveaux comme parfaitement conçus. L'institution des deux cycles successifs et des quatre sections dans l'enseignement secondaire — dont nous nous occuperons exclusivement ici — en permettant de tenir compte des aptitudes différentes, contribuerait, dans une large mesure, à faire que les élèves puissent exécuter facilement, avec plaisir et bénéfice, la tâche qui leur est imposée.

Nous reconnaissons volontiers que les programmes actuels sont meilleurs que les précédents, qu'ils ont été compris dans un esprit de progrès avec le souci de débarrasser l'enseignement des vieilleries de la routine et des abus de la spécialisation; mais nous ne croyons pas qu'ils aient évité le surmenage obligatoire, surtout dans certaines des sections. Nous ne pensons pas non plus que l'on ait distribué les matières enseignées dans les années successives des différents cycles, de façon à obtenir le maximum de résultat avec le minimum d'effort, qu'on ait toujours suivi dans leur répartition une progression naturelle conforme à ce que nous savons de la psychologie infantile. On n'a pas non plus donné satisfaction à ceux qui pensent que l'enseignement moderne bien organisé serait plus que tout autre capable de donner aux jeunes gens, avec une éducation pratique et la connaissance suffisante de deux langues vivantes, une instruction véritablement humanitaire et une connaissance philosophique libérale et assez large du monde qui les entoure.

En admettant même que les programmes ne soient pas surchargés, les élèves le sont.

La surcharge des programmes peut être, en effet, relative et indirecte et non pas seulement directe et absolue.

I

Surcharge relative et indirecte des programmes

Surcharge relative.—La surchage relative des programmes existe toutes les fois que leur étude nécessite un total d'heures de travail en classe ou en études, tel que les enfants et les jeunes gens ne puissent plus consacrer chaque jour à la vie au grand air et aux exercices physiques, une somme d'heures suffisante.

Aucun doute que cela ne soit le cas avec nos programmes actuels. Si l'on consulte le tableau de la répartition des heures de classe dans les différents cycles, on trouve 20 heures dans la division préparatoire (dixième et neuvième) et dans la division élémentaire (huitième et septième), 23 heures en sixième, 24 à 26 heures en quatrième, 26 heures en seconde dans la section C, 27 heures dans la division D, 25 heures en première C et 27 heures en première D. En philosophie, on relève 27 heures, 4 heures facultatives, dans la section A, et 28 heures, 2 heures facultatives, dans la section B.

Cela ne donne toutefois qu'une idée très incomplète du travail fourni par les élèves, car la tension d'esprit n'est pas la même pour toutes les matières et, par exemple, les 4 heures de dessin des sections C et D en première causent moins de fatigue que des heures de mathématiques; toutefois, comme les classes de dessin ont souvent lieu le soir, après une journée scolaire déjà chargée, à la lumière artificielle, dans des salles trop souvent mal aérées, elles deviennent plus fatigantes qu'elles ne devraient l'être.

D'autre part, à côté du travail de classe, plus ou moins intéressant, plus ou moins fatigant, il faut tenir compte des heures de travail nécessaires pour la préparation de ces classes.

La somme en est certainement très variable pour des élèves libres, des externes livrés à eux-mêmes dans leur famille, suivant leur intelligence, leur facilité, leur conscience. Beaucoup d'écoliers moyennement doués sont obligés, pour suffire à leur tâche, de fournir des heures de veillée préjudiciables à leur santé.

Il est plus facile d'apprécier le nombre d'heures employées dans les internats où la durée des séances dans les salles d'études est obligatoire.

Dans le relevé fait par M. Marcheix (1), nous trouvons en sixième, dans un lycée, 4 h. 45 à 5 h. 30 d'études tous les jours et 3 heures seulement le jeudi, ce qui amène à un total de séances de

(1) Premier Congrès d'hygiène scolaire, 1er et 2 novembre 1903, p. 153 et suiv.

8 à 9 heures par jour 5 fois par semaine ; en rhétorique, on relève 5 h. 1/2 d'études, et une somme totale de travail de 11 h. 1/2 5 fois par semaine et de 7 heures le jeudi. Le rhétoricien fournit donc encore une somme de 65 heures par semaine, sans compter le dimanche. Que cela soit excessif par soi-même, personne ne peut en douter, et le moindre inconvénient de ce bourrage intensif n'est pas de donner des habitudes de mauvais travail intellectuel, de travail sous pression faible avec une attention distraite.

Nous estimons que les jeunes enfants ne devraient pas fournir plus de 5 à 6 heures de travail par jour, tout compris, et les écoliers les plus âgés plus de 7 à 8 heures. Mieux vaudrait infiniment 6 à 8 heures d'un bon travail fait avec attention et un esprit reposé que 11 à 12 heures d'un travail médiocre exécuté sans entrain avec un cerveau fatigué et une attention distraite.

Au nom de l'hygiène, aussi bien que de la pédagogie, nous réclamons qu'on nous rende dans les basses classes 2 à 3 heures par jour et dans les classes élevées 3 à 4 heures pour le repos de l'esprit, la vie au grand air, les exercices physiques *sagement mesurés*, et les exercices manuels.

Nous demandons que les programmes et leur exécution s'adaptent à ce nouvel horaire. Les élèves, nous en sommes convaincus, y gagneront en santé, en instruction et en valeur intellectuelle.

Surcharge indirecte. — Le succès des programmes les mieux compris sera toujours compromis par leur mauvaise mise en œuvre. Il faut que ceux qui les exécutent s'inspirent parfaitement de l'esprit de ceux qui les ont rédigés et des lois de la pédagogie naturelle.

Le programme de 1902, au moment de sa publication, a été commenté par des instructions ministérielles d'une grande largeur d'idées et imprégnées d'un esprit excellent. Cependant, il n'a pas donné encore tout ce qu'on pouvait espérer de ses parties les meilleures, en raison non seulement de certaines conditions matérielles, mais aussi de la résistance passive de certains maîtres.

Les professeurs de l'Université constituent un corps admirable, plein de savoir, de bonne volonté et d'abnégation ; mais, malheureusement, on ne leur a pas appris l'existence de la pédagogie naturelle. Ils ne connaissent trop souvent en fait de pédagogie que ce qu'ils en ont appris au cours de leurs propres études et ils perpétuent dans leur enseignement une routine surannée. Certains dédaignent de s'initier aux données de la pédagogie physiologique et à collaborer au perfectionnement de cette science en évolution parce qu'ils en ignorent les principes et en méconnaissent à la fois la nécessité, la portée, et l'essence réelle.

Je pourrais citer facilement un certain nombre de faits préci
je ne craignais, ayant de mes fils au lycée, de vouloir dénu
telle ou telle personne. Or, beaucoup des faits que je pou
rapporter m'ont été communiqués par des amis ou des mem
de l'enseignement, et ma critique doit rester générale. Elle
sous peine de perdre de sa force et de sa dignité, planer au-d
des personnalités.

Un grand nombre de pères de famille pourraient fourni
exemples de véritables cours dictés *in extenso* sous prétex
résumés, de cours de mathématiques ou de physique rédigés
tement en classe et devenus ainsi incomplets et incompréhen
de leçons de géographie surchargées inutilement de noms de
de résumés appris par des élèves qui ne les comprennen
toujours, de versions faites avec des textes inexacts, de compo
de mémoire accumulées coup sur coup en une ou deux sem
de devoirs donnés à l'insu l'un de l'autre par les divers profe
d'une même classe et rendant illusoire le repos du diman
du Jeudi, de punitions consistant à copier plusieurs fo
verbes, etc.

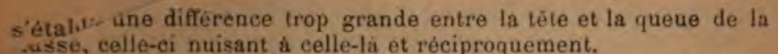
Ces erreurs disparaîtraient plus vite si le corps enseignan
davantage la notion et le respect de la pédagogie physio
et de l'hygiène scolaire.

Certes, on ne peut pas reprocher aux professeurs de l'en
ment secondaire de ne pas être assez instruits ; ils le sont,
traire trop, pourrait-on dire. Il leur est difficile, et je le com
d'oublier la préparation des examens et des concours qu'
eux-mêmes subis, et ils ont naturellement tendance à sur
leur enseignement de détails et de démonstrations inutiles, s
texte d'en surélever le niveau.

Leur mode d'éducation personnelle est facilement nuisibl
valeur enseignante et il devrait être soigneusement corrigé
forte discipline pédagogique et une exacte compréhension de
des programmes qu'ils doivent suivre.

Certaines conditions matérielles sont de nature à rendre
la parfaite mise en œuvre de programmes même excelle
nombre excessif des élèves dans une classe, la multipli
maîtres, et le jeune âge des élèves, par exemple.

Dans une classe trop nombreuse, le maître ne peut pas c
ses élèves à fond et les diriger individuellement dans leur
Les devoirs faits à la maison tiennent alors une place pr
rante, et comme leur correction ne peut pas être personne
une mesure suffisante, la meule est trop souvent tournée à



s'établit une différence trop grande entre la tête et la queue de la classe, celle-ci nuisant à celle-là et réciproquement.

La multiplicité des maîtres n'a pas un inconvénient moindre. Il se fait d'autant plus sentir que les écoliers sont plus jeunes. Donner 5 à 6 maîtres différents à des enfants de 10 à 11 ans, comme cela se fait dès la sixième, est une erreur pédagogique. L'idéal serait le maître unique, capable à lui seul de diriger toute l'éducation de la sixième à la philosophie. Il est évidemment impossible à réaliser, mais il ne faut pas tomber dans l'excès contraire et trop fragmenter la direction de l'éducation et de l'instruction. Dès qu'il y a plusieurs maîtres, ils doivent se réunir souvent, se communiquer leurs impressions sur leurs élèves, se concerter pour faire marcher de front et combiner leurs divers enseignements, pour espacer convenablement les devoirs et la préparation des compositions. La multiplicité des maîtres amène facilement dans l'exécution la surcharge habituelle et les à-coups momentanés.

Les professeurs se plaignent avec raison que les enfants commencent maintenant leurs études trop tôt. Il en résulte qu'ils n'apportent pas dans les classes supérieures une assez grande maturité d'esprit. De là une cause de surmenage et pour les programmes une condition indirecte de surcharge.

Les raisons de cet abaissement moyen de l'âge des élèves, sont l'erreur des familles qui s'enorgueillissent à tort d'avoir des enfants d'un ou deux ans en avance sur l'âge moyen des élèves de leur classe, la nécessité de se soumettre à 20 ans au service militaire et l'existence pour les grandes écoles d'une limite d'âge relativement précoce.

Les familles devraient être prévenues qu'il y a un sérieux inconvénient et un véritable danger pour la santé physique et intellectuelle à faire commencer les études prématurément.

II

Surcharge directe et absolue

Nous venons de passer en revue les principales conditions qu peuvent faire qu'un programme excellent en soi devienne un programme de surcharge par sa mauvaise mise en œuvre et nous en arrivons à nous poser cette question : Y a-t-il encore actuellement, avec les programmes nouveaux, en vigueur depuis deux ans, une surcharge directe et absolue, inhérente à leur formule même ?

Nous répétons que ces programmes récents nous paraissent cons-

tituer un progrès très réel sur les programmes anciens et que l'établissement de deux cycles et de quatre sections, en permettant de mieux tenir compte à la fois des aptitudes individuelles et de la carrière que désirent plus tard aborder les élèves, constitue une véritable et sérieuse amélioration. Toutefois, je ferais pour ma part deux reproches : le programme nouveau ne renferme pas encore la section moderne, que je considérerais comme la division normale, et la surcharge directe existe encore en raison d'une mauvaise progression dans le plan d'études et de l'accumulation, dans une section tout au moins, de matières qui demanderaient pour être étudiées convenablement et sans fatigue, non seulement des aptitudes intellectuelles exceptionnelles, mais encore près de deux fois plus de temps que n'en contient l'année scolaire.

La critique que je vais faire sera une critique incomplète et partielle ; mais je ne veux parler que de ce que je connais soit par expérience personnelle, par mes observations directes de père de famille, soit par les renseignements recueillis près d'autres pères ou près de membres de l'enseignement.

Tout d'abord, des quatre divisions de l'enseignement secondaire actuel, aucune ne me donne complètement satisfaction. Elle n'existe pas, en effet, la division moderne qui, en supprimant le latin et le grec, donnerait la prépondérance au français et aux langues vivantes. En cela je partage complètement les idées si remarquablement exposées par M. Ch. V. Langlois, dans le petit volume intitulé : *La question de l'enseignement secondaire en France et à l'Etranger.*

La section moderne, français, langues vivantes, déchargée de l'étude du grec et du latin, serait, j'en suis convaincu, la section éducatrice et humanitaire par excellence. Elle serait la section évolutionniste adaptée à la vie moderne, à la science moderne et aux besoins des individus et de la race dans la lutte pour la vie dans la société moderne. Au point de vue littéraire et philosophique, les élèves prendraient une connaissance beaucoup plus large, non des textes directs, mais des œuvres les plus belles de l'antiquité et des temps modernes ; ils parleraient et écriraient couramment deux langues étrangères. Ils étudieraient les éléments des mathématiques, et, s'ils avaient pour elles des aptitudes spéciales, pourraient plus tard, arrivés à une maturité suffisante, en continuer plus spécialement l'étude. Ils prendraient une connaissance assez étendue, mais cependant élémentaire et largement philosophique, des sciences naturelles, de la biologie générale et de la cosmographie. On développerait dans la plus large mesure les facultés d'observation personnelle, et on s'efforcerait de leur faire acquérir

avec la clarté et l'élégance du style, la netteté et la précision dans les idées. Leur rhétorique ne planerait pas au-dessus des faits, elle en habillerait agréablement mais exactement l'expression. Je me plais à reconnaître du reste que les professeurs de rhétorique ont actuellement beaucoup plus qu'autrefois le sens et le respect de l'esprit scientifique : c'est dans ce sens qu'ont évolué de nos jours la littérature et la critique.

Le temps conquis sur le grec et le latin laisserait, comme le dit notre collègue le Dr Bridou, un répit suffisant pour l'éducation physique.

Mais il s'agit pour nous surtout de porter un jugement sur le programme actuellement en vigueur et de démontrer qu'il n'a pas supprimé la surcharge. On a, nous l'avons montré tout à l'heure, occupé les élèves pendant un nombre d'heures à peu près égal à celui que réclamaient les anciens programmes; on les a occupés autrement, mais au total tout autant.

La surcharge existe de ce fait pour toutes les divisions ; elle est au maximum pour la division C (latin et sciences) et pour la division D (langues vivantes et sciences).

Pour cette dernière, la surcharge résulte surtout de ce qu'elle prépare directement aux concours d'entrée de l'École polytechnique et de l'Ecole centrale. Elle n'est habitable que pour les élèves bien doués pour les mathématiques. La plupart sont obligés de négliger les études littéraires, plus encore par défaut de temps que d'aptitudes. Il en sera certainement de même pour la philosophie dans la section mathématiques-philosophie qui doit fonctionner cette année pour la première fois.

La section C est plus surchargée encore que la section D. Elle a la prétention irréalisable de mener de front des études mathématiques suceptibles d'orienter vers l'École polytechnique et l'École centrale, et de faire faire en français et en latin des études littéraires égales à celles que font les élèves de la section classique latin-grec. Pour la très grande majorité des élèves, cela est impossible. La plupart négligent le côté littéraire de leur programme pour donner plus de temps aux sciences ; un ou deux élèves seulement par classe peuvent mener les deux études de front. Tous les bons élèves sont surmenés et fatigués et on ne saurait trop engager les familles à ne mettre leurs fils dans cette section dangereuse qu'après avoir bien réfléchi et en pleine connaissance de cause.

Les professeurs mécontents s'entendent difficilement ; chacun d'eux aurait besoin de demander aux élèves pour la préparation de ses classes une quantité de temps plus grande encore. L'équilibre

est difficile a établir entre les mathématiques et la littérat
celle-ci est presque forcément sacrifiée.

Le programme de la section B (latin, langues vivantes)
moins chargé. Est-il parfait ? Non. Pourquoi ? Parce que c'
erreur fondamentale de faire commencer en sixième, seule
10 ou 11 ans, l'étude d'une première langue vivante et en
c'est-à-dire vers 14 ou 15 ans, l'étude d'une seconde. L'obs
démontre que les langues vivantes doivent être apprises trè
par la pratique.

A 10 ou 11 ans, les enfants devraient parler courammе
sinon deux langues étrangères. A 14 ou 15 ans, ils devraie
voir les écrire couramment. Après 15 ans, elles devraient
l'éducation générale au même titre ou presque au même ti
la langue maternelle.

De deux choses l'une, ou bien les langues vivantes en p
et en philosophie seront assez connues, assez facilement
pour servir à l'éducation générale des élèves où elles seron
fiées relativement et deviendront cependant une cause de su

Cette mauvaise distribution de l'étude des langues vivante
un exemple de surcharge des programmes par mauvaise
sion du plan d'études. Commencer jeune, le plus jeune pos
langues vivantes, c'est un axiome de pédagogie naturelle. I
mencer tard expose à les mal posséder et devient une cause
fatale de surcharge.

III

Baccalauréats

Le baccalauréat a des adversaires qui font valoir contr
arguments importants.

Il doit fournir la constatation que les études secondaires
régulièrement suivies, et que le jeune homme qui en sort
dans ses classes un degré moyen, satisfaisant d'instruction g
humanitaire et des notions plus complètes et plus avancées
taines branches du savoir humain. Mais cet examen est a
la chance y joue un rôle encore trop important, on voit tou
échouer un certain nombre d'élèves méritants et instruits q
quefois même tenaient le premier rang dans leur classe, ta
des médiocrités franchissent l'obstacle. Le baccalauréat e
travail de préparation artificiel, fatigant qui, pour les bons e
surajoute inutilement au travail sérieux, prolongé, soutenu
véritablement éducateur. Pour les médiocres et les mauvais

de savoir. Là serait la véritable sanction des études et il ne as impossible de la rendre efficace et probante en multipliant s classes les inspections actuellement trop rares.
aisons invoquées contre le baccalauréat seraient péremptoi- devraient en amener immédiatement la suppression si les avaient tous la même origine, s'ils provenaient tous des ements dirigés par l'État. Mais comment contrôler la valeur eignement dans les établissements libres? Il y a là une difficulté qui justifie la conservation du baccalauréat.
t reconnaître du reste qu'on l'a amélioré beaucoup, tout en le scindant en deux parties qui sont passées, l'une après ière (ancienne rhétorique), l'autre après la philosophie.
ablissant autant de baccalauréats qu'il y a de divisions dans nement secondaire, on a eu l'intention de le rendre encore ile, plus naturel, mieux adapté aux études suivies et moins e. Y a-t-on réussi? A mon avis de père de famille, la situation ée à peu près la même pour les sections latin-grec et scien- ues vivantes; elle s'est aggravée pour la section latin-scien- moins bien venue de toutes, la plus surchargée; elle n'est ement améliorée que pour les élèves de la section latin-lan- antes, auxquels leurs familles ont fait, en dehors du lycée, ncer de bonne heure et pratiquement l'étude des langues s.

ue tous les examens, les baccalauréats valent surtout par de leur réglement et plus encore par l'esprit des juges qui les sser. A ce point de vue, il y a eu certainement une grande ation et on a, dans une large mesure, diminué la part ort de mémoire, pour donner la principale importance à gence, au bon sens, et au savoir acquis naturellement, au ême des études, et non artificiellement et superficiellement, rnière heure, par un coup de collier unique ou terminal.

des sujets hors de leur portée, qui conviendraient seulement pour les épreuves de la licence et de l'agrégation. Il serait facile de trouver un certain nombre d'exemples de ces erreurs regrettables dans les questions posées à la Sorbonne lors de la dernière session du baccalauréat.

Qu'on ne dise pas que le mal n'est pas grand si l'une d'entre elles est hors de leur portée puisque les candidats ont le choix entre trois questions. En effet, les professeurs, qui ont le devoir de préparer les élèves au baccalauréat en même temps que de leur enseigner les sciences et les humanités — ainsi le veut malheureusement la force des choses — sont amenés à développer et à faire étudier des questions qui devraient être laissées en dehors du programme de l'enseignement secondaire et il se produit alors que, par un retentissement fatal, l'examen imprime à l'esprit de l'enseignement une tournure qui ne lui appartient pas et tend à le faire sortir de ses limites naturelles. Il ne doit pas y avoir de confusion entre le domaine modeste et restreint du baccalauréat et les domaines plus élevés de la licence et de l'agrégation ; il est regrettable que cette erreur puisse se produire de temps en temps.

L'institution du carnet scolaire a constitué un véritable progrès. Si des inspections plus fréquentes et plus sévères étaient faites dans les classes, de façon non seulement à unifier l'esprit de l'enseignement, mais aussi à maintenir le niveau de l'instruction à une hauteur suffisante, de façon encore à imprimer aux notes données par les maîtres, et les chefs d'établissements une valeur aussi voisine que possible de l'absolu, les carnets scolaires devraient avoir pour les baccalauréats une valeur prépondérante. Actuellement, ils ne servent guère qu'à faire élever jusqu'à la mention passable la note des élèves qui ont fourni des épreuves médiocres, lorsque leur certificat de scolarité est bon.

Le carnet scolaire, si bon soit-il, ne met pas absolument à l'abri d'un échec un élève si fort qu'il soit. Dans une des dernières sessions, le prix d'honneur de philosophie d'un des grands lycées de Paris a pu être ajourné à l'examen oral, précisément pour l'insuffisance de ses réponses en philosophie. Semblable accident ne devrait pas pouvoir se produire. S'il peut se présenter, même exceptionnellement, c'est que l'enseignement est mal fait ou que l'examen est défectueux. Si l'enseignement est mal fait, il faut l'amender, le ramener à la normale en multipliant les inspections ; si l'examen est défectueux ou l'esprit des examinateurs mal adapté à leur rôle, il faut les modifier.

somme, à condition d'introduire dans l'enseignement secon-
la section normale français-langues vivantes, sciences (res-
es pour la partie mathémathiques), de remanier le programme
section C (latin-sciences) et de maintenir le programme de cet
gnement dans l'esprit des circulaires de MM. Leygues et Chau-
d'inculquer fortement cet esprit aux examinateurs et de don-
u carnet scolaire des lycées et du collège une valeur prépon-
nte, l'examen du baccalauréat me paraît devoir être conservé.
n'implique pas que je le considère comme une institution
ite, mais comme un pis aller que nous devons subir faute de
oir le remplacer.

IV

Concours d'entrée dans les grandes écoles

dois avouer tout d'abord n'avoir aucune compétence person-
pour juger ni ce que sont les concours d'entrée dans les
des écoles, ni ce qu'ils devraient être. Je me contenterai donc
lever en ce qui les concerne certains faits assez évidents pour
ouvoir échapper à un laïque, surtout lorsqu'il est médecin.

st certain que les grandes écoles du gouvernement, l'École
echnique, l'École centrale, les écoles militaires attirent un grand
re de jeunes gens. Le désir d'entrer dans l'armée ou la marine
s encore l'espoir de devenir ingénieur sont très répandus. Le
ne et le pantalon à bandes rouges du polytechnicien fascinent
milles. Il en résulte que les concurrents sont très nombreux et
le concours d'entrée à l'Ecole polytechnique pèse d'un très
d poids sur notre enseignement secondaire. Il se trouve ainsi
ité vers deux directions différentes : le pôle littéraire et le pôle
ématique.

programme d'entrée à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole cen-
comprend surtout les mathématiques, la physique, la mécani-
la chimie minérale. Les jeunes gens qui s'y préparent sont
gés de fournir un travail considérable et de pousser relativement
loin l'étude des sciences exactes. Un certain nombre, bien doués,
ent facilement, d'autres péniblement ; tous reçoivent une éduca-
mathémathique qui imprime à leur esprit une certaine tournure
une façon d'être géométrique et rectiligne qui aurait besoin d'être
rigée souvent par un certain degré d'éducation littéraire et phi-
ophique et par une connaissance élémentaire des sciences natu-
lles et biologiques. La spécialisation s'est faite trop tôt pour la

plupart des candidats et le champ sinon de leur savoir, tout au moins de leur compréhension générale, s'est trouvé rétréci.

La préparation au concours des grandes écoles amène par elle-même un surmenage que beaucoup déclarent inévitable. On fait remarquer qu'il s'agit de concours non obligatoires, et que c'est, dès lors, volontairement et en pleine connaissance de cause que les familles soumettent leurs fils à ces fatigues et à ces dangers. Personne n'est forcé de concourir à Polytechnique, à Centrale où à Saint-Cyr. Cela est exact. Il ne faut pas perdre de vue toutefois que le programme de ces grandes écoles règle forcément le programme des sections scientifiques dans les établissements d'enseignement secondaire. Les familles qui, trop souvent, ne visent que le but à atteindre, sans se soucier assez de la voie suivie pour y parvenir, n'envisagent pas suffisamment, le plus souvent, le côté éducatif et humanitaire de l'enseignement. Elles veulent avoir des polytechniciens, sans assez se préoccuper de former des hommes. D'autres qui veulent que leurs enfants reçoivent à la fois une forte éducation mathématique et une forte éducation littéraire les exposent et les soumettent à un dangereux surmenage. La section C a été créée pour les y aider.

Il serait désirable de voir diminuer, dans une large mesure, le nombre des candidats aux grandes écoles, et, en particulier, à l'École polytechnique, pour la santé et l'éducation des jeunes Français.

Au point de vue de la santé, les médecins seuls savent combien de jeunes gens restent irrémédiablement malades et détraqués à la suite de la préparation à ces concours, qui mènent souvent à la faiblesse corporelle, à la neurasthénie et à la tuberculose. Bien plus l'épuisement nerveux se rencontre assez souvent chez les victorieux, chez ceux qui ont été admis. Ils sortent fourbus de ces écoles; ils ont donné la somme de travail dont ils étaient capables pour y entrer, s'y maintenir et en sortir. Plus tard, ils seront indéfiniment des neurasthéniques et des dyspepsiques, incapables désormais d'un grand effort. Ingénieurs et officiers ont mangé leur blé en herbe.

Les familles que n'a pas effrayées l'encombrement des carrières auxquelles mènent les grandes écoles, devraient être sérieusement averties du danger que courent les jeunes gens en s'y préparant. Pour le bien de la société et dans leur intérêt personnel, il est désirable qu'on arrête en route, et le plus rapidement possible, les élèves d'une santé corporelle ou d'une résistance nerveuse insuffisantes et les jeunes gens insuffisamment doués. On éviterait ainsi des désastres individuels et un appauvrissement inquiétant des réserves de la vigueur nationale.

Si le nombre des candidats aux grandes écoles diminuait, l'en-

nement secondaire, dans ses sections scientifiques, pourrait prendre plus de liberté, plus d'élasticité. Ses programmes pourraient être déchargés. Une place plus grande serait donnée aux sciences naturelles et biologiques, aussi largement éducatrices au moins que les sciences mathématiques.

L'idéal est que la perspective des concours n'exerce aucune influence sur les plans de l'enseignement secondaire. C'est tardivement seulement que devrait se faire la spécialisation et l'entraînement dans les sciences mathématiques. Les individualités vraiment bien douées n'y perdraient rien; pour un grand nombre de jeunes gens, le bénéfice serait énorme au point de vue santé physique et intellectuelle.

A plusieurs reprises, j'ai entendu des hommes éminents sortis de l'école polytechnique, déclarer que, dans chaque promotion, dix à vingt élèves à peine sont capables de suivre couramment, facilement, sans surmenage, les cours de hautes mathématiques qui y sont professés. Est-il nécessaire pour réunir ces dix privilégiés, d'imposer à des centaines de jeunes gens un labeur écrasant, et d'exercer sur la masse des élèves des classes de sciences dans les lycées, une influence aussi dangereuse et souvent aussi néfaste ?

Est-il possible, sans danger pour l'avenir de la nation et sa situation dans le monde, d'abaisser le niveau des concours d'entrée dans les grandes écoles ou d'en modifier l'esprit? Je n'ai pour juger cette question aucune compétence personnelle.

J'ai lu quelque part, — et cela m'a beaucoup frappé — qu'autrefois, lorsque l'école polytechnique était plus près de son origine, les examinateurs se souciaient bien plus de juger la valeur individuelle des candidats que de mesurer la somme de leur mémoire. Actuellement, en raison surtout du nombre considérable des candidats, les programmes se sont surchagés, les questions posées sont devenues plus difficiles, on a — et cela est regrettable — demandé à la mémoire un effort beaucoup plus considérable. L'abus de cet effort était, m'a-t-on dit, surtout excessif pour l'examen d'entrée à l'école de Saint-Cyr.

Il est plus facile et cela paraît à première vue plus conforme à la justice d'apprécier la valeur des individus en additionnant la somme des faits exacts qu'ils ont cités, en soustrayant celle des erreurs. Le classement se fait ainsi en quelque sorte automatiquement et avec toutes les apparences de l'équité. Nous voyons ce système déplorable sévir dans les concours de médecine.

L'idéal serait beaucoup plus d'évaluer la valeur des concurrents que le degré de bourrage de leur cerveau. Ce serait, à tous points

de vue, un bienfait pour la race toute entière, qui aurait ainsi bea
coup plus de chance de se conserver saine et vigoureuse.

S'il est possible de modifier dans ce sens les concours d'entr
dans les grandes écoles, il faut réclamer instamment que ce
évolution se fasse. Il y a urgence.

En terminant, je m'excuse de nouveau d'avoir, à défaut d'aut
entrepris d'écrire un rapport sur ces questions si difficiles et
complexes. Je compte sur de plus compétents pour en combler l
lacunes. Mon seul but a été de contribuer à la mise en train d'u
discussion devant laquelle on n'a jusqu'ici reculé que faute d'av
précisé les limites dans lesquelles elle devait se mouvoir.

RÉSUMÉ

Les points principaux du rapport précédent, au cours duquel on
été amené à aborder un grand nombre de questions, sont énumér
dans le résumé qui va suivre.

I

(*a*) La surchage des programmes existe par ce fait que les enfan
et les jeunes gens sont dans l'impossibilité, en raison du nomb
d'heures de classe et d'étude qui leur sont imposées, de passer
grand air un temps suffisant et de fournir l'exercice physique ind
pensable pour leur développement physiologique.

Les programmes doivent s'accommoder au nombre d'heures
travail que peuvent donner les élèves sans inconvénient pour le
santé, sans entrave pour leur développement normal.

(*b*) Les circonstances suivantes amènent ***indirectement*** la surch
relative des programmes :

Insuffisante éducation pédologigue et pédagogique des maîtres;

Multiplicité des maîtres pour les élèves d'une même classe;

Mauvaise progression des matières dans le plan d'étude;

Trop jeune âge des élèves.

II

Malgré une amélioration certaine et marquée du plan des études secondaires, malgré la formation de quatre sections différentes, la surcharge des programmes existe encore.

Il n'y a aucun bénéfice en ce qui concerne les sections grec-latin et sciences-langues vivantes.

La section latin-sciences est beaucoup trop chargée et son programme n'est exécutable que pour un petit nombre d'élèves exceptionnellement doués.

La section latin-langues vivantes est la moins chargée; elle serait très acceptable, si l'étude des langues vivantes était commencée beaucoup plus tôt.

Il est désirable qu'il soit fondé une section dont le latin et le grec seraient exclus et dans laquelle seraient enseignés le français, l'étude des grandes œuvres littéraires de tous les temps et de tous les peuples, l'histoire, la géographie, la philosophie, les langues vivantes, les sciences mathématiques d'une façon restreinte et les éléments des sciences naturelles et biologique. Si l'étude des langues vivantes était commencée de très bonne heure, cette section devrait être la section normale pour tous les jeunes gens qui ne se prépareraient ni à l'enseignement, ni à l'école des Chartres, ni à l'école Polytechnique, ni à l'Ecole centrale. Le baccalauréat correspondant devrait, du reste, permettre l'entrée dans toutes les écoles de l'enseignement supérieur.

III

Le baccalauréat est un moyen imparfait de contrôle de l'enseignement secondaire dans son ensemble et du travail et de l'éducation individuels.

Toutefois, il est difficile de le supprimer à cause de l'origine différente des élèves.

Ses inconvénients seront atténués dans la mesure du possible si les jurys se tiennent strictement dans l'esprit des circulaires ministérielles qui ont servi de commentaires aux programmes de 1902 et si le carnet scolaire acquiert une valeur plus grande.

Le carnet n'aura toute sa valeur que si des inspections des classes ont lieu très fréquemment.

IV

Il est désirable que le nombre des candidats aux concours d'entr dans les grandes écoles soit considérablement diminué.

Les familles devraient être averties de l'inconvénient sérieux q présente leur préparation pour la santé et l'avenir de beaucoup jeunes gens.

Les concours d'admission dans les grandes écoles devrai reposer beaucoup plus sur l'appréciation de la valeur intellectu des candidats que sur la mesure en quelque sorte arithmétique nombre des notions acquises par un effort de mémoire excessif.

La réalisation de cet idéal serait grandement facilitée par l' mination préalable au cours des études des élèves insuffisamm doués ou de santé faible.

Pour y parvenir, il est nécessaire que la collaboration des pro seurs et des familles soit aussi étroite que possible.

VŒUX

L'auteur du rapport préliminaire qu'on vient de lire émet vœux suivants :

1° Que les médecins et les éducateurs s'entendent sur le nom d'heures que les élèves *doivent* chaque jour passer au grand air consacrer à des exercices corporels et sur le nombre d'heures q *peuvent* consacrer au travail scolaire sans inconvénient pour l développement physique et intellectuel ;

2° Qu'on s'efforce grâce à la collaboration des familles, des p fesseurs et des médecins, la moyenne précédente une fois éta de tenir compte le plus largement possible des facultés individuel des élèves au point de vue de leur répartition dans les diver sections et de la somme de travail intellectuel à leur imposer ;

3° Que le Comité de la L. M. F. nomme une commission p l'étude de ces questions, dont la discussion ne peut pas s'improvis

4° Que le Congrès de 1905 réclame dès maintenant la revision horaires en vigueur dans l'enseignement secondaire et des p grammes actuels, pour la rédaction desquels il n'a pas été tenu a

compte de ce principe fondamental que les enfants et les jeunes gens doivent avant tout consacrer à leur développement physique un temps suffisant ;

5° Que l'attention des autorités universitaires soit particulièrement attirée sur la surcharge excessive du programme de la section C (latin-sciences) ;

6° Qu'il soit mis à l'essai une section moderne classique menant au baccalauréat avec tous ses avantages ;

7° Que la préparation au baccalauréat soit rendue plus naturelle par des conditions plus sévères de passage d'une classe dans une autre ;

8° Que le carnet scolaire gagne en importance, grâce à une unification plus grande du taux et de l'esprit de l'enseignement donné dans les classes par des professeurs différents ;

9° Que le nombre des candidats aux concours des grandes écoles soit diminué, grâce à la collaboration de l'école et des familles, éclairée par des médecins compétents ;

10° Que les concours d'entrée dans les grandes écoles tiennent compte beaucoup plus de la valeur intellectuelle des candidats que de la somme des connaissances passivement accumulées dans leur mémoire.

LA TENUE POUR ÉCRIRE

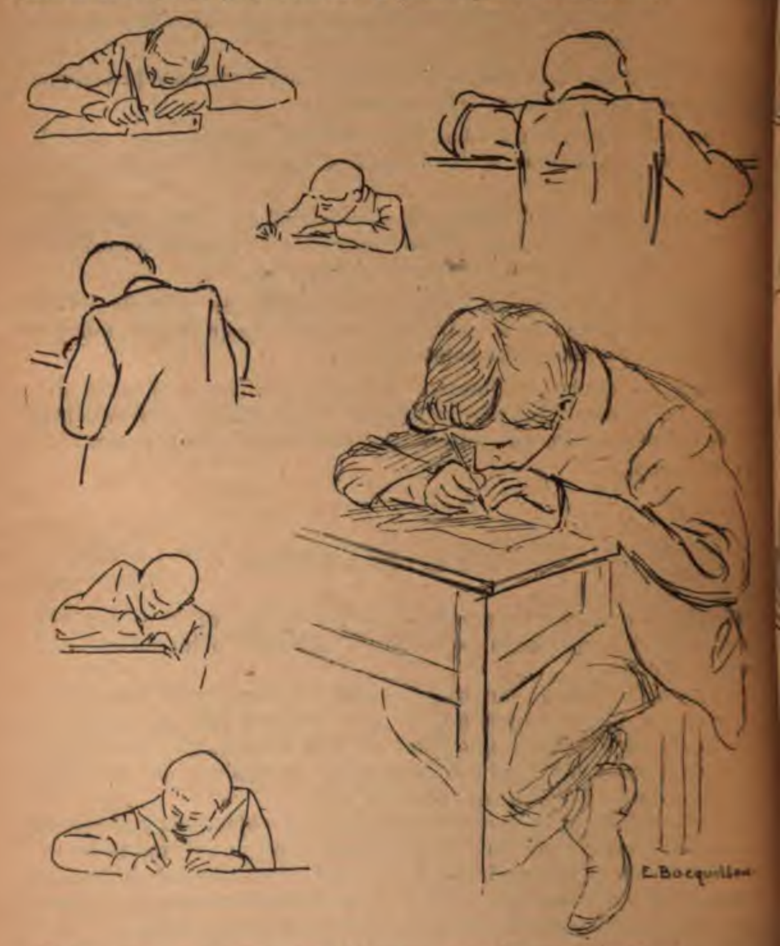
M. le Dr Courgey a ici même fait le procès de l'écriture penchée ; il a montré les avantages de l'écriture droite au point de vue de la *tenue de l'élève*.

Nous avons naguère ouvert à ce sujet une discussion dans l'*École nouvelle*, et nous devons avouer que, malgré les arguments que nous empruntions aux hygiénistes les plus compétents, nous avons plutôt rencontré de l'hostilité dans notre proposition de substituer l'écriture droite à l'écriture penchée.

M. le Dr Courgey a trop bien réfuté les objections qui ont été formulées contre l'écriture droite, pour que je revienne sur ce sujet. Je crois que la difficulté principale vient surtout de la force d'inertie et de résistance que l'on rencontre chaque fois qu'on essaye de modifier des habitudes acquises et enracinées.

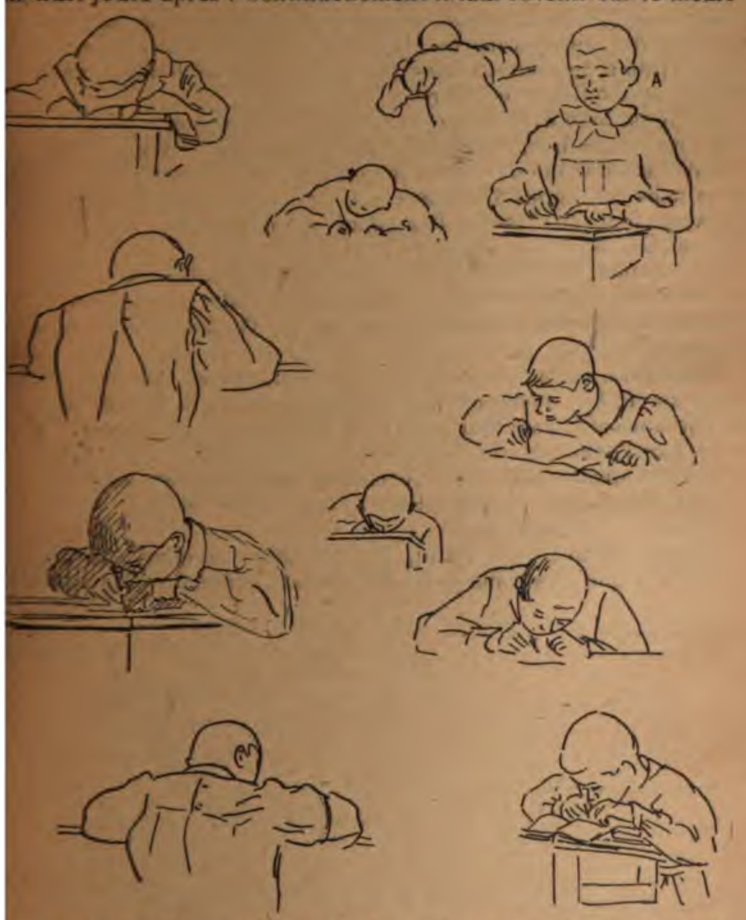
Quand nous montrions que l'écriture droite a l'avantage énorme d'exiger de l'élève une tenue extrêmement simple : *tenue symé-*

trique, corps droit, cahier droit, on nous répondait : « Mais l'écriture penchée aussi permet la tenue irréprochable du corps, la tenue sans déviation de la colonne vertébrale, ni des épaules. Seul, le cahier est incliné pour obtenir la pente que l'on désire ».



Faire cette réponse, c'est bien méconnaître les difficultés pratiques énormes que nous rencontrons quand nous voulons obtenir une bonne tenue de tous nos élèves pendant les exercices écrits.

ertes, au moment même où nous venons de faire une recom-ndation générale, nous obtenons, pendant quelques minutes, une ue satisfaisante. Mais une heure après? Mais le lendemain? is huit jours après? Continuellement il faut revenir sur le même



t, et, invinciblement, les enfants sont presque toujours entraî-à la tenue asymétrique et penchée dans laquelle leurs yeux à dix centimètres à peine du cahier.

Voici quelques croquis d'après nature (*Voir pages 38 et 39*) qui donnent une idée des attitudes défectueuses que l'on peut constater maintes fois dans la classe, en dépit des conseils les plus répétés.

Qu'on écrive droit ou penché, l'étourderie de l'enfant reste la même; il s'agit donc de donner aux élèves la tenue la plus simple, celles qu'ils reprendront le plus vite et le plus facilement lors de l'observation du maître; celle qui est le plus facilement vérifiable d'un coup d'œil par le maître.

Or, il est bien évident que, seule, la tenue symétrique du corps, des bras, du cahier, est celle qui ne favorise pas la tenue mauvaise; tandis que la tenue de l'écriture penchée, où les yeux ne sont pas parallèles aux lignes d'écriture est, par elle-même, une *cause* de dérangement de l'élève, l'amenant à prendre une tenue asymétrique (Le dessin A représente la bonne tenue).

En résumé, l'écriture idéale est celle qui exige de l'enfant le moins d'effort pour se mettre en position, celle qui demande, par conséquent, la position la plus simple, que l'enfant quitte le moins volontiers.

Pour qui a vu, par expérience, les positions si bizarres, si contraires à un bon développement du squelette, à la conservation de la vue normale; pour qui peut faire abstraction du préjugé, enraciné par l'habitude, de l'écriture penchée; pour celui-là, seule l'écriture droite doit être l'écriture des écoles où le maître est obligé de donner l'instruction à 30, 40, 50 élèves ou plus à la fois.

Quand l'enfant sera grand, libre à lui de pencher son écriture s'il trouve que c'est plus joli... Mais est-ce vraiment plus joli?

EMILE BOCQUILLON.

Renouvellement partiel du Comité Central de la L. M. F.

D'après les prescriptions de nos Statuts, dix membres du Comité central devaient être soumis à la réélection. MM. Angelier, Girard, Regnault, Durand-Fardel, Jeanne, P. Marie, Quénu, de Rance, que des circonstances diverses tenaient éloignés du Comité, ont été déclarés sortants. M. le Dr Cezilly et Mme Thomas étaient démissionnaires.

177 votes ont été recueillis.

Les personnes dont les noms suivent ont été, au cours de l'Assemblée générale, proclamées membres du Comité central de la L. M. F. :

MM.

Boitel, directeur de l'Ecole Turgot, membre du Conseil supérieur de l'Université, 139 voix ;

Piéron, agrégé de l'Université, secrétaire de la rédaction de la *Revue Scientifique*, 145 voix ;

A. Binet, directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, 142 voix ;

Malapert, professeur de philosophie à Louis-le-Grand, 140 voix ;

Dr J. Philippe, chef des travaux du laboratoire de psychologie physiologique, 138 voix ;

Lecherbonnier, avocat général près la Cour d'appel de Paris, 138 voix ;

Dr M. Dinet, 144 voix ;

Dr Siffre, professeur à l'Ecole dentaire, 135 voix ;

Dr Bridou, 123 voix ;

Mme le Dr Cairol, ancien chef de clinique de la Faculté de Médecine de Montpellier, 134 voix.

Renouvellement du Bureau du Comité de la L. M. F.

Dans la séance du 14 décembre, le Comité de la L. M. F. a p cédé à la réélection des membres du Bureau qui se trouve actuel ment constitué de la façon suivante :

Président : M. le Dr Albert Mathieu ;

Vice-présidents : MM. Georges Lanson, Frank Puaux, Drs A. Si dey et Doléris ;

Secrétaire général : M. le Dr Mosny, 64, rue de la Victoire ;

Secrétaires généraux adjoints : MM. les Drs J. Ch. Roux R. Dinet ;

Secrétaires des séances : MM. Bocquillon, Dr Milian et M Dr Cairol ;

Trésorier : M. le Dr Stéphane Bonnet, 13, rue de Turin.

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F.

DU 29 JUIN 1904.

Présents : MM. H. Bernès, Bridou, Bougier, Créhange, Lep Gatineau, Siredey, Guinon, Normand, Le Gendre, Math

Excusés : MM. Marcheix, Mosny, Frank-Puaux, Lanson, de Ra Roux, Mme Thomas.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Secrétaire général donne quelques détails sur l'orga sation du Comité de Lyon par M. Courmont.

M. le Dr Le Gendre, *président.* — Nous nous sommes rendu l'Assemblée générale constitutive de l'Alliance d'hygiène soci M. Siredey, M. Mathieu et moi. Dans un discours qu'il a pronon M. Liard s'est montré très bienveillant pour la Ligue d'hygi scolaire et a dit qu'il tirerait le plus de parti possible des soluti que nous proposerions.

M. le Secrétaire général. — J'ai reçu la visite d'une dame

emandé dans quelle mesure la Ligue pourrait prêter son
ırs à l'idée suivante:

internats du type Demolins sont excellents, mais chers : on
ıit fonder à la campagne ou au bord de la mer des internats
s le même type et dont les élèves suivraient les cours des
es et des lycées. Cette dame aurait voulu que la Ligue et son
é lui donnassent un plan général d'organisation pour un
ssement de ce genre, qui aurait constitué une sorte de champ
riences, et lui procurassent leur appui moral et même
iel.

ui ai répondu que nous ne pouvions qu'approuver son idée,
que nous devions rester sur la réserve, ne pouvant prendre
officiellement pour telle ou telle maison d'éducation.

E PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre du Dr Poirrier, mé-
du Lycée Montaigne, sur le rôle et le recrutement des
ins scolaires. Selon lui, les internes d'infirmerie qui, dans les
de Paris et dans quelques grands centres universitaires,
nt les médecins ou chirurgiens en chef de l'établissement
font leurs études de médecine tout en remplissant les fonc-
le maîtres répétiteurs, seraient une pépinière toute naturelle
decins scolaires, connaissant bien les enfants. Plusieurs de
ternes d'infirmerie ont conservé leurs postes après leur
ion au doctorat, et l'un d'eux, le Dr Pénasse, a même été, il y
ans, titularisé comme médecin-résident au Lycée de Vanves.
urrait, plus tard, exiger des candidats à ces fonctions un
e spécial constatant des études médico-pédagogiques.

resterait, pour conférer aux médecins scolaires l'autorité
aire, à leur donner le droit de siéger au Conseil d'adminis-
, à côté du médecin et du chirurgien consultants choisis parmi
aîtres incontestés, qui, déchargés de la besogne matérielle,
aient à honneur, comme aujourd'hui, de donner aux établis-
ts la garantie de leur haute notoriété. »

nt au supplément de traitement qui devrait être alloué au
in scolaire, le Dr Poirrier croit qu'on pourrait le trouver
e boni qui va être réalisé par la suppression d'un grand
e de postes, à la suite des nouvelles réformes introduites
organisation des Lycées.

OUGIER fait remarquer que cette organisation ne peut s'appli-
u'aux collèges de villes pourvues de Facultés de médecine.

REDEY est de cet avis ; il montre, en outre, que si on veut
lecin instruit et expérimenté, pouvant siéger dans le Conseil

d'administration, il faudra qu'il soit rémunéré convenablemen sans quoi il serait à craindre qu'un médecin résident peu payé fût obligé à faire de la clientèle. Enfin, ce médecin étant fonctio naire du Lycée, aurait parfois une situation très difficile.

Pour toutes ces raisons, M. Siredey croit qu'il serait préférab que le service médical dans les Lycées fût constitué ainsi : u interne plus un ou deux médecins à qui on pourrait demand d'avoir fait des études médico-pédagogiques.

M. le Président. — L'ordre du jour de la séance appelle la le ture du rapport de M. Gâtineau sur la responsabilité pécuniaire de maîtres au point de vue des accidents.

M. Gatineau donne lecture de son rapport publié in-extenso dan le n° 8 de l'*Hygiène scolaire.*

M. Bernès demande si M. Gâtineau voit une solution pratique.

M. Gatineau ne voit que celle d'une assurance universitair contre les accidents, d'autant que la prime serait faible, les accident étant relativement peu nombreux.

M. Bernès se demande si ce n'est pas à l'Etat de payer primes.

M. le Président. — L'ordre du jour appelle la lecture du rappo de M. Bridou sur *la surcharge des programmes*.

(*Résumé*). — Le Dr Bridou part de ce principe que la réductio des programmes de l'enseignement secondaire forme un chapitr inséparable de nos revendications en matière d'hygiène. Il adme cependant que l'éducation des collégiens doit rester encyclopé dique, en ce sens qu'elle doit résumer les éléments généraux de l civilisation contemporaine. Ce qui fait l'homme intelligent libéral, ce n'est pas la supériorité reconnue dans telle ou tell partie de l'art ou de la science, c'est la faculté d'apprécier la vale relative de ces parties et la contribution qu'elles apportent a progrès social. Toute spécialisation prématurée détermine un dissociation des fonctions du cerveau, c'est-à-dire une tendance à l régression et à l'infériorité mentale. En d'autres termes, un branche de l'enseignement scolaire n'est éducatrice que si elle clairement et constamment reliée au tronc principal.

Il résulte de ces prémisses que la réduction des programmes do être demandée à la méthode et à la coordination des matière Chaque professeur doit faire abnégation de la supériorité qui lui propre et ne songer qu'à l'intérêt commun. Le physicien oublie son érudition pour ne mettre en lumière que les grandes lois de

mes sont aussi nécessaires dans une description de physio- d'histoire naturelle que dans un discours politique ou dans ian. — Le professeur de dessin ne s'occupera pas exclusi- des élèves qui flattent sa sensibilité artistique ; il fera ndre à tous comment un croquis et un schéma intelligents nt la notion des formes vivantes et remplacent de longues tions.

r Bridou reproche vivement à l'Université la double bifur- que vient d'établir le nouveau plan d'études. Il y voit un en arrière et une tentative de spécialisation anticipée. nnait pourtant que, sur un grand nombre de points, les des d'instruction ont subi des améliorations importantes. 'étude des sciences et des langues vivantes, les notions empi- et concrètes sont présentées tout d'abord : les premiers les sont choisis parmi les plus familiers, afin de rester nt abordables à l'esprit des enfants. Les maîtres sont ment priés de n'aborder la théorie que par degrés ; on veut jaillisse naturellement de l'association des objets au lieu de ser *a priori* comme une formule mystérieuse et abstruse.

rincipe excellent, on cherche à l'appliquer à tous les genres es. Seul l'enseignement littéraire conserve ses habitudes nées, surtout dans les classes supérieures. La forme seule est ciée, le fond reste vanité pure. Toutes les peintures sont ées de confiance, pourvu qu'elles aient les qualités techni- la valeur du sujet importe peu. Les querelles grotesques des d'Homère, les horreurs de la tragédie grecque, les perfides ations d'Aristophane, le pessimisme de Lucrèce et les grivoi- d'Horace, tout est présenté sur le même plan. Ce scepticisme n peut sembler très artistique ; mais, dans de jeunes les, il ne laisse que des idées confuses et négatives.

uoi bon faire un cours de morale théorique et couronner les par une année de philosophie ? La morale et la philosophie

humain. La culture artistique est fort agréable, mais le commun commence à réclamer sa part. Consultons nos souv Quelle direction intellectuelle nous a été imprimée par nos é littéraires? Le collège nous a jetés dans la vie sans foi, doctrine et sans boussole.

En résumé, le Dr Bridou demande que l'on supprime le de morale et la classe de philosophie, et que l'orientatio esprits appartienne à l'ensemble des études, au lieu de se rés pour la dernière année, où elle s'affirme d'une façon rebarb Le seul moyen de faire des économies, c'est de moins épar l'attention des écoliers, de supprimer tout ce qui est de cur pure et d'introduire l'unité dans l'enseignement. La critiq l'analyse des faits ne sont qu'un stérile exercice quand ils n' tissent pas à une synthèse précise. A ce jeu, la mémoire se f sans profit pour le jugement et pour la volonté.

N'accusons pas le Baccalauréat : il n'a pas de rapport avec le surmenage scolaire. Un bon élève moyen n'a pas d'ef faire pour préparer son examen final ; il sait que la Sorbon lui demandera que ce qui lui a été enseigné dans ses dernières années de Lycée. Depuis longtemps déjà, le B lauréat obéit au plan de l'enseignement secondaire et ne le mande plus.

Quant aux concours d'entrée des grandes Ecoles, quelle soient les modifications qu'on apporte à leurs exigences, le ré sera toujours le même au point de vue du surmenage. Pour pher du voisin, même dans l'épreuve la plus simple, l'effor toujours d'autant plus énergique que les candidats se présen plus nombreux. Il y aura toujours des jeunes gens qui domi leur tâche, et d'autres qui s'y consumeront en efforts infruct C'est aux parents qu'il appartient de ne pas pousser leurs e dans un chemin qu'ils n'étaient pas de taille à suivre jusqu'au A cet égard, le médecin de la famille et les professeurs de devraient être plus souvent consultés.

M. le Dr Siredey. — Tout en appréciant comme il le mérite intéressant rapport de mon confrère le Dr Bridou, j'envisag ma part la question à un point de vue moins élevé, mais pe plus pratique. Il me semble que ce que nous devons discute la surcharge des programmes et il vaut mieux nous borne critique de ce qui existe que de chercher à édifier un n plan général des études.

Le rapport de M. Bridou me paraît un peu trop au-dess questions terre à terre que nous avons à traiter ici.

BRIDOU. — C'est que, justement, les programmes ne sont
la façon d'enseigner qui est tout, ainsi que le dit

MATHIEU. — La question doit être envisagée successi-
ces deux points de vue :

-il surcharge des programmes? Pour nous, médecins et
s, cela signifie que les élèves ne peuvent pas les étudier
sser leurs forces et sans nuire à leur développement.
charge est exagérée par ce fait que les méthodes ne sont
tes et qu'il y a souvent manque de coordination entre les
rs;

-ce les baccalauréats qui sont cause de cette surcharge
xistence même, ou bien par la façon dont les professeurs
sser?

ne pour les concours des grandes écoles, avec cette diffé-
leurs programmes sont déterminés par des personnali-
ors de l'Université. Celle-ci les subit, et leur vice con
e qu'ils ont été bourrés par des spécialistes qui ont voulu
trer chacun leur spécialité au maximum.

s ces deux points examinés, et le procès fait des pro-
actuels, le rapport de M. Bridou viendra tout naturelle-
quer dans quel sens on pourrait les modifier. Il serait
nclusion du débat.

IER. — On vient tout récemment de faire des réformes,
btiendrez pas d'arrêter en ce moment leur mise en œuvre.
rs, y a-t-il véritablement surcharge et le surmenage
dans l'enseignement secondaire? — Pour répondre à cette
il faut d'abord distinguer parmi les élèves trois catégo-
l'élève des classes de cours normal jusqu'à la seconde,
uite l'aspirant au baccalauréat, puis les candidats aux
coles.

classes du cours normal, le surmenage est rare avec le

Il est difficile de juger les résultats de l'organisation actuell fait, beaucoup de professeurs, peu favorables au début aux c d'une heure, s'accomodent assez bien du nouvel état de chos constatent que la détente de cinq minutes accordée aux écoli l'aération des locaux ont des effets bienfaisants.

Le baccalauréat a été profondément remanié, grâce surtou réclamations que les professeurs, appuyés en cela par l'opinio pères de famille et la presse, ont formulées dans les congrè livret scolaire, consciencieusement établi, empêche souven regrettables échecs.

On ne voit plus d'élèves de premier ordre refusés, comme i 20 ans. De plus, le jury a été modifié : un professeur de fa préside, avec des professeurs de l'enseignement secondaire co assesseurs. Les aspirants sont donc interrogés par des hom parfaitements renseignés sur la force moyenne des études et plus par des savants ou des spécialistes dont quelques-uns n'av jamais à faire de cours dans les lycées. Le surmenage produit le baccalauréat est donc fort douteux.

Il a été parlé, dans le rapport de M. le Dr Bridou, de dévelo ments démesurés donnés par des professeurs à telle ou telle p de leurs cours et des efforts imposés de ce fait aux jeunes gens

Notre honorable collègue peut se rassurer à ce sujet : quan professeur exagère les dimensions de telle ou telle partie d enseignement, les élèves ont un moyen de défense très simpl s'abstiennent de suivre. N'ont-ils pas des livres où ils tro l'essentiel ?

Pour les élèves de qualité médiocre, la préparation au bacc réat consiste surtout dans l'absorption d'un certain nombr pages d'un manuel. Le résultat est déplorable au point de vue laire, assurément, mais le surmenage n'apparaît guère.

Reste la troisième catégorie : les candidats aux hautes é sont-ils surmenés? Il est difficile de répondre non. Sans do jeunesse française a des ressources infinies, mais nous const trop souvent de grands malheurs dont l'origine est l'exc fatigue. A quoi faut-il en attribuer la responsabilité? Aux grammes? Non. Ils ont été récemment très remaniés par des missions où figuraient en nombre respectable des professeu lycées et collèges. Mais l'émulation et la fatigue tiennent à ce forcément, il y a plus de candidats que de places et que les élèves veulent arriver dans les premiers.

A cela quel remède ?

là est le vrai mal, celui que nous devons signaler sans relâche : bition d'entrer à l'Ecole polytechnique ne détraque pas seulent un grand nombre de jeunes gens de la classe de mathémaes spéciales; elle a d'autres effets désastreux. La limite d'âge ni de vingt et un ans, la préparation spéciale devant durer au moins x ans et être précédée d'une année de mathématiques spéciales, parents prévoyants veulent que leurs enfants terminent le plus possible leurs études classiques. On pousse donc les écoliers les études pour lesquelles ils ne sont pas encore mûrs. Trop nes! tel est le défaut que les maîtres les plus avisés signalent ourd'hui le plus souvent, non seulement en première, mais dès début. Telle est sans doute la raison de la fatigue dénoncée par certain nombre de médecins et de parents chez des enfants du mier cycle. Ils ont du mal à suivre parce qu'ils n'ont pas encore des exercices scolaires auxquels on les astreint; et ils sont p jeunes parce que, — qui sait? — ils se préparent peut-être à ytechnique!

M. le Dr Mathieu. — Je ne puis pas être tout à fait de l'avis de Bougier lorsqu'il estime que les élèves de l'enseignement seconre ne courrent guère le risque d'être surmenés. Je connais en et une section où le surmenage existe partout, dans tous les ses, et d'une façon grave, c'est la section latin-sciences; les proseurs de lettres qui enseignent dans cette section vous disent leurs élèves sont abrutis.

Je répète que, pour nous médecins, le surmenage existe quand élève est obligé, pour suivre sa classe, de passer sept à neuf ures par jour au travail.

Il reste donc à examiner ceci : les programmes tels qu'ils sont uellement obligent-ils à cet excès de travail?

M. le Dr Siredey. — J'approuve entièrement ce que vient de dire Mathieu. Au début des séances on avait demandé qu'il fût fait étude minutieuse des programmes. Or, les programmes des les spéciales et ceux des baccalauréats sont très différents.

Dans les écoles spéciales, c'est le concours qui est la cause prinale du surmenage; il ne faut donc pas nous engager à fond sur te question, car nous n'y pouvons pas grand'chose. Le baccalaut, au contraire, est *obligatoire*, et c'est cette obligation qu'on ose aux élèves, qui les oblige à un travail parfois exagéré. Je lame donc la création d'une commission composée de quelques mbres compétents et que la chose intéresse, afin qu'ils puissent anger des vues, préciser les questions et éviter les débats diffus. Il serait d'autant plus utile de nommer cette commission que le

prochain Congrès est fixé au mois de juin, et que des rapports contradictoires doivent y être présentés.

M. le Dr Bridou. — Je suis d'accord avec M. Siredey. Les programmes des grandes écoles doivent être laissés de côté; c'est de l'enseignement professionnel, et non de l'enseignement secondaire.

Quant aux programmes de ce dernier enseignement, il faut nécessairement les diminuer si on veut donner aux élèves les trois heures de repos dans l'après-midi réclamées par les médecins.

M. Créhange. — En discutant la question des programmes, sommes-nous là dans notre rôle? Je crois, ainsi que le disait le M. Darlu dans une précédente séance, que cette question n'est pas de notre compétence, mais de celle des professionnels. Il doit nous suffire seulement de dire quelle quantité d'exercice physique il faut pour le développement physiologique des élèves.

M. le Dr Siredey. — J'accorde à M. Créhange que nous n'avons pas ici à préciser les programmes, mais nous avons cependant mieux à faire que de nous occuper seulement du côté physique de l'éducation.

Le surmenage n'est pas seulement malfaisant pour l'enfant au moment même où il se produit, il l'est encore par le retentissement qu'il a sur l'organisme et les conséquences lointaines qui en résulteront; c'est ainsi qu'il contribuera à former ces adolescents sensitifs, mal équilibrés, que la moindre maladie transforme en de véritables malades.

C'est pour cela que la collaboration de médecins et de professeurs est indispensable pour voir comment il faut modifier les programmes et comment il faut utiliser le temps.

On fait commencer la préparation du baccalauréat de trop bonne heure et pour conduire les candidats à l'examen vers l'âge de seize ans, on est obligé de les surcharger en hâte de matières trop variées, qui sont insuffisamment assimilées, et ne laissent que bien peu de traces dans l'esprit. Il y a là un effort absolument perdu et qu'on pourrait employer mieux.

Nous devons donc chercher à faire quelque chose de plus utile pour eux; et puis nous ne devons pas oublier que nous pouvons, par cette discussion, provoquer un mouvement d'opinion.

La séance est levée à minuit.

La prochaine séance est fixée au 17 octobre.

Le secrétaire de la séance,

Dr Dinet.

———

SÉANCE DU COMITÉ DE LA L. M. F. DU 17 OCTOBRE 1904.

Présidence de M. LE GENDRE.

résents : MM. LE GENDRE, MATHIEU, BOULLOCHE, ROUX, GORY, ...NEAU, LEPLAT, BOUGIER, NORMAND, BROCARD, CRÉHANGE, H. ...NÈS, SIREDEY, MOSNY, ST. BONNET, MILIAN et LOISEL.

...xcusés : MM. MARCHEIX, MARTY, PUAUX, X. LÉON, GIRARD.

...e procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

...a correspondance comprend :

... Une lettre de M. Grancher, qui accepte la présidence d'hon...ur du 2e Congrès national d'hygiène scolaire.

... Une lettre de l'Ambassade d'Allemagne accusant réception du ...pte rendu du Congrès d'hygiène scolaire et adressant les ...erciements de S. M. l'Empereur.

... Une lettre de la Préfecture de la Côte-d'Or annonçant que le ...nseil général de ce département a renvoyé au Préfet la demande ... la L. M. F. relativement à l'inspection médicale et au balayage ... écoles primaires.

... Une circulaire annonçant qu'un Congrès international d'édu...tion et de protection de l'enfance dans la famille aura lieu à ..., en septembre 1905, pendant l'Exposition universelle.

... M. Georges Lanseigne (de Châteauroux) demande au Comité ... la L. M. F. de mettre à l'ordre du jour la question *du logement ... réservistes dans les lycées et collèges pendant les vacances.* ... deux ans, des réservistes avaient été casernés dans le lycée ... Châteauroux. A la suite d'une lettre adressée à un des journaux ... département par notre collègue le Dr L. Guinon, il parut décidé ... ce fait ne se renouvellerait pas. Or, cette année, des réservistes ... été de nouveau logés dans le Lycée. M. G. Lanseigne pense ...'il y a là une faute contre l'hygiène. Pendant les vacances, les ...aux des établissements destinés à l'internat devraient être aérés ... désinfectés, et ne pas être souillés par l'installation de militaires ...i peuvent apporter des germes de maladies.

M. H. BERNÈS. — A propos de cette même question, je deman...rai à la Société ce qu'elle pense de l'hospitalisation des congres...tes dans les lycées? Vous savez, en effet, que, quand un congrès ... lieu dans une ville, il est habituel de loger les congressistes qui ... demandent — ce qui est fréquent, à cause de la réplétion des ...tels — dans les dortoirs des élèves.

M. Le Gendre. — Il est certain que cela est peu conform
bonne hygiène. Tout individu venant du dehors (et à pl
raison, une agglomération) apporte avec lui des chan
contagion.

M. Siredey. — Il faudrait, à ce point de vue, général
demande de M. Lanseigne et obtenir que les locaux scola
fussent utilisés qu'à leur propre destination.

M. Mosny. — Cette question a déjà été posée au Comité
tatif d'hygiène. Les bâtiments scolaires, surtout les éco
village, sont la plupart du temps affectés aux ventes, ré
électorales, logement des réservistes, etc. Cela tient à ce qu
pas d'autre bâtiment assez vaste à sa disposition. Le vœu a é
par le Conseil d'hygiène que les locaux scolaires ne fussent
qu'à leur destination princeps.

M. Siredey. — Réflexion faite, je pense qu'il vaudrait
dans l'intérêt de notre demande, restreindre notre vœu à ce
directement réalisable : le logement des réservistes hors de l
Si nous nous attaquons aux ventes, réunions électorales, etc
aurons de grandes chances de n'être pas écoutés, faute de
où cela puisse être fait.

M. Le Gendre. — Nous pourrions néanmoins informer le
voirs publics qu'il est dangereux de laisser se produire des
mérations non scolaires dans les locaux scolaires.

M. Siredey. — Le logement des réservistes pendant 28
consécutifs, avec une hygiène très rudimentaire, est part
rement dangereux. Les congressistes qui couchent dans les d
des élèves apportent avec eux, au contraire, un minim
danger.

M. Gatineau. — Il serait peut-être bon de remettre le vo
prochaine séance, de manière à prendre préalablement c
sance du texte déjà émis par le Conseil d'hygiène.

M. Mosny. — Cela serait d'autant préférable que je pourra
faire un rapport sommaire sur la question en utilisant les c
rendus des séances du Conseil.

La proposition est adoptée et le vote est remis à la
suivante.

6° Mme Laura Garcin, de Milan, envoie un numéro du j
Il Sole, dans lequel elle rapporte les premiers et très intér
essais *d'échanges interscolaires* entre jeunes Français et
Italiens.

M. Mathieu fait remarquer à ce propos l'intérêt considér

échanges, grâce auxquels de petits Italiens viennent en France ser les vacances et inversement de jeunes Français vont en ie. Il y a tout à gagner dans ces échanges : connaissance pra-e des langues, rapprochement des peuples, etc., sans que l'hy-ne y perde rien.

M. le Dr Valaez, de Buenos-Ayres, envoie à la L. M.F. le règle-nt du corps médical scolaire de cette ville et une conférence e par lui sur la prophylaxie de la tuberculose dans les écoles.

ixation de la date de l'Assemblée générale annuelle. — La e en est fixée au 27 novembre 1904. Elle aura lieu à 2 heures, à cole de médecine.

I. Albert MATHIEU informe le Comité de la demande de PIÉRON qui désire qu'un résumé des séances du Comité de la M. F. soit envoyé chaque mois à la *Revue Scientifique*.

Le Comité remercie M. Piéron de mettre à notre disposition ce yen de propagande en faveur de nos idées et de notre Asso-tion.

Projet de modification des Statuts. — M. Albert MATHIEU rme la Société de l'obligation où elle se trouve de modifier les tuts, à cause de la formation des Comités de province. Il faut nanier un grand nombre de paragraphes et en ajouter de nou-ux, en vue de l'organisation par la Ligue de ces nouveaux nités, dont la fondation avait été prévue autrefois, mais non lementée.

près lecture et courte discussion, il est décidé que le projet igé par M. Mathieu sera soumis à l'approbation de l'Assemblée érale.

apport préliminaire sur la réforme des programmes. — Albert MATHIEU donne lecture d'un rapport préliminaire sur une questions qui doivent être discutées par le Congrès de 1905 : rme des programmes de l'enseignement secondaire, baccalau- et concours d'entrée dans les grandes Ecoles (1).

est décidé que ce rapport sera imprimé dans le Bulletin de la . F. et qu'une épreuve en sera envoyée avant la prochaine ce à tous les Membres du Comité.

séance est levée à 11 heures 1/4 du soir.

Le Secrétaire des séances,
Dr MILIAN.

(1) Voir page 19.

COMITÉ RÉGIONAL DE POITIERS

Le 23 juin 1904, à 4 heures 1/2 du soir, le Comité régional de la Ligue des Médecins et des Familles pour l'hygiène scolaire a tenu sa première Assemblée générale dans une des salles de l'Ecole normale d'institutrices, gracieusement mise à sa disposition par M. le Recteur.

Etaient présents :

M. Brac, directeur de l'Enregistrement, président du Comité provisoire ; Mme Serre, directrice de l'Ecole normale d'institutrices, vice-présidente ; M. Mamy, professeur au Lycée, trésorier ; M. le Dr Jablonsky, délégué du Comité de Paris ;

MM. Parrenin, inspecteur d'Académie ; Aubertie, inspecteur du Travail ; Maury, juge au Tribunal de Civray ; Ollivier, chef d'institution, conseiller municipal ; Dr Buffet-Delmas ; Dr Barnsby ; Ferrand, professeur au Lycée ; Mmes Tacheron et Charlanne, directrices d'écoles publiques ; MM. Fombeur, directeur d'école publique, et Guillard, instituteur à Poitiers, secrétaire et secrétaire adjoint du Comité provisoire.

S'étaient fait excuser : MM. Garbe, doyen de la Faculté des Sciences, vice-président du Comité provisoire ; Roux, professeur à la Faculté des Sciences ; Mourlan, inspecteur primaire ; Duplantier, avocat à la Cour d'appel ; Mme Péré-Audap, directrice de l'école primaire supérieure ; Bénard, économe de l'école normale d'institutrices ; MM. Chaumien, directeur de l'école primaire supérieure de garçons, et Mercier, instituteur à Savigny-l'Evescault.

Ordre du jour. — L'ordre du jour était ainsi fixé :

1° Exposé du Président provisoire et constitution du Comité régional ;

2° Nomination du Bureau ;

3° Compte rendu du Congrès de Nuremberg, par M. le Dr Jablonsky ;

4° Communication de M. Viaud sur le travail manuel dans les établissements scolaires ;

5° Vœux à émettre.

En ouvrant la séance, le Président, M. Brac, a exposé le but général que se propose la Ligue des Médecins et des Familles et les conditions dans lesquelles seront constitués les Comités régionaux d'une façon générale et le Comité de Poitiers en particulier.

Il est alors procédé à l'élection du Bureau définitif (1).

M. le Dr Jablonski fait ensuite le compte rendu sommaire du Congrès de Nuremberg.

IV. — M. Gabriel Viaud, vétérinaire militaire, n'assistant pas à la séance, la lecture de son Mémoire sur le travail manuel dans les établissements scolaires est renvoyée à la prochaine assemblée générale.

V. — Dans le but d'arrêter les progrès de la tuberculose dans les écoles, M. le Président, sur la proposition d'un des membres, soumet au Comité les vœux suivants :

1° Que les municipalités tiennent les bâtiments et salles d'écoles dans un état complet de propreté ;

2° Que le balayage et l'époussetage à sec soient proscrits et remplacés par le balayage à la sciure de bois humide et l'essuyage ;

3° Que le balayage et l'époussetage soient faits par des adultes salariés et non par les enfants des écoles.

Une discussion animée s'engage sur ce grave sujet dont tout le monde se préoccupe à l'heure actuelle. MM. Parrenin, Dr Jablonski, Dr Buffet-Delmas, Aubertie, Maury sont entendus. Les uns et les autres reconnaissent le danger évident de maintenir dans les écoles les maîtres et les élèves atteints de tuberculose. Toutefois, l'inspection médicale n'étant pas assurée d'une manière complète, l'indemnité à allouer aux instituteurs malades — et dont le principe est précisé par M. Aubertie, — n'étant pas prévue par les règlements, la question reste à l'ordre du jour et le Comité décide qu'un rapport sur la question sera présenté à la prochaine séance par le Dr Jablonski.

Mais les mesures de propreté et de balayage dans les écoles ont paru pouvoir être prises immédiatement et les vœux plus haut précisés sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et la prochaine réunion fixée au mois de novembre.

Le secrétaire,
JULES FOMBEUR.

(1) Voir page 13.

VARIA

L'Hygiène scolaire au premier congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation

Le premier Congrès International d'assainissement et de salubrité de l'habitation, qui s'est ouvert à Paris, le 3 Novembre dernier, comprenait une section concernant les locaux scolaires.

Cette section a fonctionné pendant trois séances, sous la présidence du Dr Foveau de Cormeilles.

On y remarquait parmi les membres étrangers, le Dr Devaux, inspecteur général du service de santé et d'hygiène au ministère de l'Agriculture de Belgique, le Dr Desguins, bourgmestre d'Anvers, Remonchamps, architecte provincial de Liège, Piquet-Fages, vice-président du conseil administratif de la ville de Genève, Khouvine (russe), ingenieur des constructions civiles, Miss Renaud, de Londres, etc.

Parmi les membres français, assez peu nombreux, quelques-uns se trouvaient là officiellement. C'étaient MM. Boeswilwald, conservateur des Monuments historiques, délégué du ministère de l'Instruction publique, Roussi, architecte contrôleur au service d'architecture du département de la Seine, Leblanc, inspecteur général de l'Université, quant aux autres ils comprenaient trois médecins et autant d'architectes.

Après une courte allocution du Dr Foveau de Cormeilles sur l'importance de la salubrité des locaux scolaires, la section commença la discussion du rapport présenté par M. Lacau, architecte, membre de la Société centrale des Architectes français, et vice-président de la Société de Médecine publique, sur l'hygiène des constructions scolaires.

Les trois séances furent occupées à cette discussion et à la rédaction des vœux suivants qui furent votés à l'unanimité à la séance générale de clôture du Congrès.

Vœux

1. — Les projets d'école doivent avant d'être adoptés être examinés par des personnes compétentes.

Des subsides plus larges doivent être attribués par les autorités supérieures, aux écoles dans lesquelles les installations hygiéniques sont plus parfaites.

I. — Tout devis d'école doit être absolument complet et comprendre, outre les travaux de construction, tous les aménagements hygiéniques nécessaires : alimentation d'eau potable, canalisation pour l'évacuation des eaux usées et des vidanges, chauffage, ventilation, mobilier scolaire rationnel, etc., et les honoraires de l'architecte.

II. — L'éclairage unilatéral des salles d'étude est seul recommandable.

L'ensoleillement des salles de travail et des dortoirs est nécessaire à leur salubrité.

Il est désirable que les rayons solaires ne pénètrent pas dans les salles de travail aux heures où celles-ci sont habitées.

A cet effet, les baies d'éclairage doivent autant que possible, être opposées aux ouvertures par lesquelles les rayons solaires pénètrent dans les pièces de façon qu'on puisse aveugler ces dernières ouvertures tout en éclairant convenablement les salles.

Pour obtenir un bon éclairage jusqu'au fond des salles de travail, il faut que la largeur de chaque salle ne dépasse pas une fois et demie sa hauteur.

IV. — Le sol de toute l'école doit être parfaitement uni, ne pas avoir de fissures retenant les poussières, et être établi en matériaux résistants pouvant supporter d'abondants lavages et sécher rapidement.

Les murs doivent, à l'intérieur de l'école, présenter une surface lisse avec angles arrondis et pouvoir être lavés fréquemment sans dommage.

V. — Toute école doit être largement alimentée d'eau potable, placée autant que possible à la portée des occupants partout où ils doivent en faire usage, avec des moyens d'évacuation convenables.

A défaut d'eau potable, les services de nettoyage seront pourvus d'eau non potable, et toutes mesures seront prises pour éviter absolument la confusion entre l'eau potable et l'eau non potable, laquelle, d'ailleurs, devra être inaccessible aux enfants.

Des bains douches et des bains ordinaires doivent être donnés aux enfants dans des locaux disposés *ad hoc*.

Toutes les écoles ayant des dortoirs ou des classes au-dessus du rez-de-chaussée, devront être pourvues à chaque étage de w.-c. à raison de un w.-c. par quarante enfants au minimum.

Les w.-c. tant au rez-de-chaussée qu'aux étages, seront à moins d'impossibilité absolue du système dit : tout à l'égout, avec réservoir de chasse lavant abondamment la cuvette à chaque visite ; ils seront bien éclairés, biens aérés et placés de telle sorte que leur

odeur, d'ailleurs faible avec le tout à l'égout, ne puisse reflu
l'intérieur de l'école.

Les w.-c. à chasse d'eau peuvent être installés partout, mê
les localités où il n'y a pas d'égout.

Les écoles importantes peuvent toujours avoir de l'ea
pression au moyen d'un réservoir de provision et d'une m
pompe à pétrole ou autre.

Dans les écoles de village sans étage, une pompe à bras suf
refouler l'eau dans le réservoir.

Là où l'égout public n'existe pas, on peut installer une fos
tique étanche qui, privée d'air, transforme toutes les m
végétales ou animales en un liquide peu odorant qui s'écou
un trop plein, soit à la surface du sol meuble, soit par des d
une profondeur de 0m,20 à 0m,30 sous le sol fréquemment au

Ce liquide est ainsi parfaitement épuisé et l'eau dégag
matières organiques retourne à la nappe souterraine sans dan
la contaminer.

Dans le cas où la nature du sol trop fissuré, dépourvu de
arable et d'un sous-sol impropre à la filtration, rendrait cet
dage en miniature trop dangereux, il faudrait recourir au
closet, mais ce n'est qu'un pis aller, l'eau étant par excelle
purificateur des cabinets d'aisance.

Il faut à tout prix, avoir des cabinets d'aisance propres et in
dans une école, et habituer dès leur bas âge, les enfants
servir convenablement.

Le Congrès estime que les fosses fixes ordinaires et les pu
souvent voisins des puits à eau potable, doivent être sup
partout, comme étant un danger constant pour la nappe sout
qui alimente les puits.

VI. — La disposition adoptée pour le chauffage et la ven
doit être telle que les occupants respirent toujours un air
frais sans souffrir du froid. Les appareils dits à *combustion*
et même les calorifères dits à air chaud doivent être rigoureu
exclus des moyens de chauffage des écoles ; seuls les foyers d
dières à vapeur ou à eau chaude peuvent être à combustio
à la condition d'être parfaitement isolés des locaux habités,
voyer leurs fumées dans des conduites biens étanches, à
épaisses et débouchant au-dessus des toits à une assez grande
de tous les autres tuyaux de l'immeuble.

VII. — Les vestiaires doivent être distincts des class
aérés et éclairés.

On peut suspendre les effets que les élèves quittent avant

sse, à des porte-manteaux placés dans les couloirs qui vent les classes, à la condition que les couloirs soient assez pour que la circulation n'y soit pas gênée.

. — L'aménagement général d'une école doit éviter l'accumu- des poussières et faciliter leur enlèvement.
enlèvement doit se faire sans qu'une partie de la poussière spersée dans l'atmosphère des salles.
st à souhaiter que le procédé d'enlèvement par aspiration des ières soit mis à la portée de toutes les écoles.

— Dans tous les pensionnats doit exister une infirmerie avec oins une salle d'isolement pour contagieux.
te salle aura une tisanerie et un water-closet spécial.
poussières en doivent être recueillies avec soin et des pré- ons particulières, et détruites par le feu ou noyées dans un it antiseptique.
fréquents lavages du sol et des murs avec un liquide antisep- , non odorant, sont indispensables.
it ce qui sert à une salle de contagieux n'en doit sortir qu'a- avoir été désinfecté.

— Le mobilier scolaire, les tables en particulier, doivent être ement adaptés à la taille de ceux qui s'en servent.
déal serait que chaque élève eût son siège, sinon sa table. Dans livisions supérieures on pourrait avec avantage, donner des s mobiles aux élèves.
ns tous les cas, le pupitre ne peut, sans de graves inconvé- ts, être à plus de deux places.

.— Une inspection médicale, annuelle et à une époque variable, ocaux scolaires est nécessaire.
médecin serait chargé de constater qu'il est fait un usage ue du matériel mis à la disposition des enfants ; il vérifierait en e temps si ce matériel est bien entretenu, si la propreté règne l'école, en particulier dans les water-closets installés à l'in- ur, si les élèves sont bien installés à des tables proportionnées r taille, et si les myopes sont bien placés dans les parties de la les moins vivement éclairées, etc. etc.
moment de la réception à l'école d'abord, ensuite une fois au s par an chaque élève doit subir une visite médicale portant qualité de ses yeux, sur son tempérament et son aptitude que à supporter l'entraînement des études.
enfants atteints de maladie transmissible et spécialement de erculose seront signalés au directeur de l'école qui tiendra la

En parcourant ces vœux on verra que la section s'es catégoriquement en faveur de l'éclairage unilatéral d classes et d'études, comme le seul qui soit sans dan vue des élèves.

La question des privés a été aussi sérieusement exan que partout ils sont installés dans des conditions déplorat modité et d'hygiène. Habituellement situés dans les cou ou pas du tout abrités du vent et de la pluie, ils constitue pour les enfants qui l'hiver sont obligés pour s'y rendr des études parfois surchauffées. Il paraît donc indispe que le vœu en a été émis, d'en installer quelques-uns d ments mêmes, en prenant toutes les précautions néces qu'ils ne soient pas une source de mauvaises odeurs.

On remarquera que, dans les vœux précédents, il n'es tion du cube d'air à attribuer aux classes ou aux étude

M. Lacau avait cependant demandé dans son rapport de quatre mètres cubes par enfant, et à condition que renouvelé au moins une fois par heure.

Les membres étrangers présents avaient été unanim ce chiffre insuffisant : en Angleterre, selon Miss Renau d'air attribuée à chaque enfant est de 120 pieds cubes, nes de ventilation, et le Dr Devaux nous a dit qu'en donnait 4 mètres cubes 1/2, en faisant en outre le ren deux fois par heure.

(Notons à ce propos que, des discussions qui eurent lie section, il paraît ressortir qu'en fait d'hygiène des constr laires nous sommes sur bien des points en retard su pays.)

Comme l'accord ne put se faire sur un chiffre, aucun présenté à se sujet, ce qui est regrettable, car il vaut m demander un minimum même insuffisant que de ne rie

ente destinée à continuer les travaux du Congrès et à étudier moyens d'assurer la prise en considération des vœux adoptés. uhaitons que le prochain Congrès ne retrouve pas les vœux tifs à l'hygiène des locaux scolaires dans l'attente d'une réalisa- problématique. Dr M. Dinet.

---

cole nationale professionnelle d'Armentières. — Nous repro- sons volontiers la note suivante, qui nous est envoyée par Soitoux, directeur de cette école. Nous serons toujours heureux faire connaître les établissements scolaires dont l'organisation résente un progrès au point de vue de l'hygiène. M. Soitoux, en us envoyant cette note, se défend de vouloir faire pour son le une réclame inutile. Nous ne craignons pas qu'on nous cuse de faire de la réclame pour les institutions qui le méritent. lycée Lakanal a gagné, cette année, une centaine d'élèves; us espérons bien y avoir contribué dans une certaine mesure le recommandant aux familles qui n'en appréciaient pas assez ressources. Si on qualifie la publication désintéressée de notre inion de réclame, tant pis! Si cette réclame a été utile, tant eux!

L'école d'Armentières est une école professionnelle dans laquelle travaux physiques tiennent une place relativement étendue. Les sultats sont excellents, au double point de vue du développement ysique et du développement intellectuel des élèves. Il y est ansi t une expérience qui mériterait d'être étudiée et peut être itée, dans une certaine mesure, dans les établissements d'ensei- nement secondaire.

L'école occupe un terrain carré de 200 mètres de côté, soit une perficie totale de 4 hectares, comprenant 12,000 mètres carrés de rtie couverte et 26,000 mètres carrés de cours et jardins.

Elle est installée dans de vastes bâtiments entièrement neufs, mirablement conçus en vue de leur destination. Elle se compose un ensemble d'élégants pavillons séparés par des cours et rdins, aérés de toutes parts, largement ouverts à la lumière répondant à toutes les exigences de l'hygiène et du confort, de instruction et de l'éducation.

Les salles d'étude, d'une superficie de 60 mètres carrés et une hauteur de 4m 20, laissent passer à profusion l'air et la mière par quatre grandes baies. Les tables y sont à deux places, ec dossier. Notons en passant que les élèves y passent peu de mps, étant surtout aux ateliers ou dans les amphithéâtres de

physique et de chimie. Voici, à titre de renseignement, l'horai
d'une journée :

De 5 à 6 heures, lever et toilette ;
De 6 à 7 heures, étude ;
De 7 à 8 heures, déjeuner et récréation ;
De 8 heures à midi, (*a*) 1re année, classes ;
— — (*b*) 2e, 3e, 4e années, ateliers ;
De midi à 1 h. 1/2, dîner et récréation ;
De 1 h. 1/2 à 4 h. 1/2, (*a*) 1re année, ateliers ;
— — (*b*) 2e, 3e, 4e années, classes ;
De 4 h. 1/2 à 5 heures, goûter et récréation ;
De 5 heures à 6 heures, classes ;
De 6 heures à 8 heures, étude ;
De 8 heures à 8 h. 3/4, souper et récréation ;
A 8 h. 3/4, coucher.

Comme on le voit, les heures d'étude et de classe alternent av les exercices d'atelier, et cela est du meilleur effet, non seulem pour la santé, mais encore pour les études. Aux ateliers, en eff si les bras se fatiguent, l'esprit se délasse et se dispose à u nouvel effort, dont le rendement devient maximum.

L'*ordinaire* de l'école est approprié aux exigences du dévelo pement physique des élèves. Il est tout naturel que, destiné à de jeunes gens travaillant aux ateliers, il soit plus abondant et pl substantiel que dans la plupart des internats. Les repas de mi et du soir comportent un plat de viande (bœuf, veau, mouton, et un plat de légumes, plus un potage et un dessert à midi ; cel du matin comprend : pain, beurre et café au lait ou chocolat. L menus sont très variés et composés avec le plus grand soin. Il e à remarquer que, à quelques rares exceptions près, les élève de l'école dépassent en taille et en poids la moyenne des jeun gens de leur âge.

L'école possède une distribution d'eau potable indépendante d celle de la ville ; son moteur puise l'eau à 115 mètres de profon deur, dans des conditions qui excluent tout danger de contami nation.

Après chaque séance d'atelier, les élèves procèdent à des ablu tions dans des lavabos-vestiaires spécialement aménagés à ce effet. Mais, indépendamment de ces soins de propreté, il prennent, toutes les semaines en été, tous les quinze jours e hiver, des bains-douches d'eau chaude ou d'eau froide, suivant l saison, qui contribuent à les entretenir dans le meilleur état d santé.

nfirmerie occupe un pavillon isolé entouré de cours et de ns. Elle comprend : pharmacie, tisanerie, dortoir, réfectoire ambres d'isolement pour le cas de maladies contagieuses. Les s y sont admis à toute heure du jour et de la nuit ; une dame nière et un maître s'y trouvent en permanence pour leur ner les soins que réclame leur santé. Un médecin vient à le tous les jours, et même plusieurs fois par jour si cela est ssaire.

s élèves ne sont jamais seuls ; mais le maître qui les surveille emplit pas, comme dans certains collèges, le rôle de garde-urme ; il est, dans leurs jeux comme dans leurs études, le seiller, l'ami que l'on aime à consulter. Tous les sports sont iqués ici, ce qui n'empêche pas les résultats en fin d'année : ours une trentaine d'admissions aux écoles nationales ts et métiers, les premiers à l'école des mécaniciens de la e, etc.

nspection médicale des Écoles. — M. Vaillant a posé une stion à M. Chaumié, à la séance de la Chambre du 17 novembre, ropos de la discussion du budget du ministère de l'Instruction blique : il lui a demandé d'organiser l'inspection médicale des les avec l'aide des départements et des communes. M. le istre a répondu que c'était là une question importante à uelle il s'était déjà attaché, qu'il désirerait vivement voir tran-r, mais que l'organisation de cette inspection n'était pas sans senter de grandes difficultés.

es difficultés résultent surtout — les membres de la L. M. F. le ent — de ce fait que la loi a prescrit l'établissement de l'inspec-medicale des écoles primaires, mais qu'elle a négligé de dire en ferait les frais, des communes, du département ou de l'État. te lacune devrait être comblée par une loi.

ous devons nous réjouir de voir la question portée devant le lement et nous félicitons M. Vaillant de son initiative ; mais s regrettons qu'elle l'ait été incidemment, à propos du budget. ministre, peu désireux pour le moment d'augmenter les penses faites pour les écoles primaires, ne pouvait donner une réponse bienveillante, mais évasive. Il faudrait lui forcer la in ; il en serait, sans doute, enchanté.

La constipation et les bons points. — On nous assure — et s le croyons avec peine — qu'un certain nombre de professeurs laissent sortir les jeunes enfants pendant la durée des classes si ceux-ci leur rendent un chiffre donné de bons points.

C'est là une pratique déplorable. Les enfants n'ont que trop de tendance à se retenir de faire leurs besoins régulièrement. C'est, chez eux, une des causes de la constipation, et la constipation amène aux débâcles diarrhéiques, à la colite chronique, à l'appendicite, à la dyspepsie, etc., etc.

Il doit y avoir des moyens meilleurs d'assurer la discipline et d'empêcher les élèves d'aller flâner dans les cours sous prétexte d'aller aux cabinets.

Surveillance des enfants au réfectoire. — Il ne suffit pas de donner aux internes ou demi-pensionnaires une alimentation « saine et abondante », il faut encore surveiller les enfants et savoir s'ils mangent trop ou pas assez. Il ne suffit pas de leur passer plusieurs fois les plats, de donner du pain à indiscrétion, il faut encore se rendre compte de ce que font les élèves. Or, il est très fréquent que les uns mangent trop et les autres pas assez. Quelques-uns ne mangent pas suffisamment parce qu'ils sont dyspeptiques, parce qu'ils sont d'un goût capricieux ou difficile, parce qu'ils bavardent tant, qu'ils n'ont plus le temps de manger et de bien mâcher.

Ceux qui sont dyspeptiques doivent être soignés et soumis à un régime spécial; les difficiles corrigés de leurs caprices, soit par les maîtres, soit par les familles; les trop bavards réprimandés, etc. En somme, chaque table doit être surveillée, non pas seulement au point de vue étroit de la discipline et de la bonne tenue, mais aussi et surtout au point de vue de la façon dont s'alimente personnellement chaque élève. Savoir manger est une partie très importante de l'hygiène pour les enfants.

AVIS

Une réunion de la L. M. F., à laquelle sont invités tous les membres adhérents de Paris, sera tenue le vendredi 27 janvier 1905, à 8 h. 1/2 du soir, à l'école Turgot, 69, rue de Turbigo.

Il y sera lu et discuté un rapport de MM. Marty et Boitel sur la collaboration de l'école et de la famille.

Le gérant : Pierre Auger

Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 82.1.1905.

L'Hygiène Scolaire

XIÈME CONGRÈS FRANÇAIS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE.

deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie iologique s'ouvrira le dimanche 11 juin 1905, jour de la Pente-à deux heures de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de le de médecine. Il sera présidé par M. Lavisse, de l'Aca-e française, directeur de l'École normale.

ux autres séances auront lieu dans le même amphithéâtre le , à 9 heures et à 2 heures. Elles seront toutes trois consacrées à ture et à la discussion des rapports.

grand et le petit amphithéâtre de l'École de médecine seront lisposition du Congrès non seulement le dimanche et le lundi Pentecôte, mais aussi le mardi matin. Les communications ves à l'hygiène scolaire et à la pédagogie physiologique seront soit dans le petit amphithéâtre, le lundi dans la matinée et l'après-midi, soit dans le grand et le petit amphithéâtre le i matin. Cela dépendra de leur nombre.

maintenant, nous avons tout lieu de penser que le succès du rès prochain sera plus grand que celui du Congrès de novem-

bre 1903, qui avait de beaucoup dépassé nos espérances. Nous prions les retardataires de bien vouloir se hâter et de se faire inscrire le plus tôt possible. Nous *supplions* les personnes qui désirent faire une communication de bien vouloir en envoyer le titre le plus tôt possible. Il est indispensable que nous puissions publier le programme complet du Congrès dans le numéro de l'*Hygiène scolaire* qui paraîtra dans les premiers jours de juin, et dont le manuscrit sera remis à l'imprimerie vers le 15 mai. Nous devons donc fixer au 10 mai la dernière limite pour l'inscription. Après cette date, il sera sans doute difficile de recevoir les demandes tardives d'inscription pour une communication.

La lecture des communications ne doit pas durer plus de 10 minutes.

Voici les rapports qui seront lus et discutés dans les séances tenues dans le grand amphithéâtre :

I. *a*). Inspection médicale des écoles. *b*). Éducation spéciale des médecins des écoles.

Rapporteur : M. le Dr H. Méry, professeur agrégé, médecin des hôpitaux de Paris.

II. La tuberculose des membres de l'enseignement.

Rapporteur : M. le Dr Weill-Mantou, secrétaire général de la Ligue de préservation antituberculeuse. — *Corapporteur :* M. le Dr Brocard.

III. L'éducation des familles en hygiène scolaire.

Rapporteur : M. Chabot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

IV. Répartition des vacances et des congés.

Rapporteurs : MM. Engerand, député, et Bougier, professeur au collège Rollin.

V. Revision de l'horaire du travail, du repos et de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Rapporteurs : MM. les Drs Albert Mathieu et Mosny.

Nous exposons plus loin les raisons qui ont amené le Comité central de la L. M. F. à renoncer à présenter un rapport sur la surcharge des programmes.

Pour les adhésions et les communications, s'adresser au Dr J.-Ch. Roux, 48, rue de Grenelle. Le prix de la cotisation est de 5 fr. Il donnera droit à recevoir les comptes rendus du Congrès.

SUPPRESSION DU RAPPORT SUR LA SURCHARGE DES PROGRAMMES.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, dans l'annonce relative u Congrès de la Pentecôte, le Comité central de la L. M. F. a été mené à remplacer le rapport sur la *Surcharge des programmes, baccalauréat et les concours d'entrée dans les grandes écoles* r un rapport sur la *Revision de l'horaire du travail, du repos et l'éducation physique dans les établissements d'enseignement condaire.*

Nous devons exposer les raisons qui nous ont amené à ce chan-ment :

Au Congrès du 1er novembre 1903, M. Marcheix avait, on le sait, un rapport très documenté et fort bien fait sur la répartition des mes de travail dans l'enseignement secondaire. Il avait été amené faire la critique des horaires en vigueur et à montrer leur sur-arge. Les représentants du Ministère de l'Instruction publique t fait remarquer, avec juste raison, que l'Université subissait les ogrammes rédigés par des commissions spéciales, mais qu'elle ne constituait pas elle-même. C'était donc aux programmes eux-mes qu'il fallait s'en prendre et l'Assemblée, sous l'influence de te pensée, a voté d'emblée qu'il y aurait lieu de faire figurer au ngrès de 1905 l'étude de la surcharge des programmes dans les cées et collèges, du baccalauréat et des concours d'entrée dans grandes écoles.

Il paraissait tout à fait logique de s'attaquer aux programmes use de surcharge des horaires critiqués. Lorsque le Comité voulut ettre à l'étude la question des programmes, les difficultés com-encèrent. Plusieurs des personnes auxquelles il fut proposé de ire un rapport préliminaire sur ce sujet s'y refusèrent, prétextant difficulté d'établir des programmes nouveaux. Une discussion un u diffuse, dans laquelle beaucoup de choses intéressantes furent tes, s'engagea. Enfin, le Dr Bridou vint lire un projet de réforme i fut trouvé trop radical. Il préconisait la suppression du grec et latin, l'unification du programme devenu unique et commun à us les élèves, et l'établissement d'une seule section, dans laquelle e éducation largement philosophique et humanitaire, progressiste moderne, serait donnée à tous les enfants également, leur spécia-ation en vue d'embrasser telle ou telle carrière, d'entrer dans

telle ou telle école d'enseignement supérieur devant se faire plus tard. La suppression du grec et du latin devait laisser plus de loisir pour l'éducation physique.

Les temps ne sont pas mûrs pour une semblable révolution, et le radicalisme modernisant de ce projet le rendait inacceptable. Nous avons déjà insisté sur ce point que la L. M. F. ne peut, quelque soit l'opinion personnelle d'un certain nombre de ses membres, se faire le défenseur de l'enseignement moderne exclusif.

Nous pensions pour notre part que le rôle de la L. M. F. ne pouvait pas être non plus de proposer un nouveau plan d'études, mais de critiquer le plan actuel en montrant ses inconvénients pour l'hygiène physique et intellectuelle. En apportant le témoignage de pères de famille, de médecins et de professeurs, elle pouvait indiquer aux réformateurs de l'avenir certains écueils à éviter, certains desiderata à satisfaire. C'est dans cet esprit que nous avons écrit (ce fut un pensum de vacances) le rapport préliminaire qu'on a pu lire dans le numéro précédent de l'*Hygiène scolaire*.

Dès le début de ce rapport, nous avons indiqué les conditions indispensables pour que la constitution d'un programme satisfasse aux exigences de l'hygiène, et pour que sa mise à exécution ne soit pas viciée par des conditions secondaires.

Les membres du Comité ont admis d'emblée, d'un commun accord, que les programmes, qui commandent les horaires, devaient pouvoir s'adapter à la quantité d'heures de travail que peuvent fournir les écoliers aux différents âges. Les enfants et les jeunes gens ont le droit absolu d'avoir un temps de liberté, de séjour au grand air, d'exercice physique *sagement mesuré*, et d'exercice manuel indispensable pour que leur santé soit bonne et que leur développement corporel se fasse normalement.

Il a paru naturel de demander, d'abord, que fût tranchée cette question si importante :

Combien d'heures de liberté et de sommeil sont nécessaires aux écoliers pour se bien porter ?

Il était évident, d'autre part, que si la question de la surcharge des programmes était portée devant le Congrès, même limitée et sectionnée comme nous avions essayé de le faire, il serait impossible de faire aboutir la discussion à des conclusions précises.

Dans ces conditions, il a été décidé que le rapport sur la surcharge des programmes serait remplacé par un rapport sur la revision des horaires de travail, de repos et d'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Une sous-commission a été nommée pour une étude préparatoire. Elle choisira un rapporteur et, si possible, un corapporteur.

Le rapport établi continuera l'œuvre si bien commencée par M. Marcheix. A la critique des errements anciens succéderont des indications basées sur les exigences impérieuses de l'hygiène dont devront tenir compte les futurs réformateurs s'ils veulent faire une œuvre durable, s'ils veulent faire des Français de l'avenir des gens sains, vigoureux, capables d'assurer à leur patrie une place honorable parmi les nations civilisées. A.-M.

RÉUNIONS PLÉNIÈRES DE LA SECTION PARISIENNE DE LA L. M. F.

A L'ÉCOLE TURGOT, 69, RUE TURBIGO.

Les réunions plénières des adhérents de Paris et de la région ont été inaugurées le vendredi 28 janvier. M. Boitel, directeur de l'école Turgot, y a fait une fort intéressante conférence sur la collaboration de la Famille et de l'Ecole, son utilité et les moyens de l'organiser. On en trouvera le texte plus loin et celui des réflexions dont l'a fait suivre M. Marty, de l'école Alsacienne.

Trop peu de personnes étaient venues à cette assemblée.

Toutefois, nous ne renonçons pas à la tentative que nous avons faite de grouper de temps en temps autour de nous nos adhérents et les personnes susceptibles de s'intéresser à l'hygiène scolaire.

La seconde de ces réunions plénières aura lieu le vendredi 5 mai, à 8 heures 1/2 précises, à l'école Turgot.

Il y sera traité deux questions fort importantes :

1° *La mesure de la fatigue intellectuelle*, par le Dr Jean Philippe, ancien interne des hôpitaux, chef du laboratoire de psychologie expérimentale à la Sorbonne;

2° *L'instabilité mentale chez les enfants*, par le Dr Manheimer Gommés, ancien chef de clinique de la clinique des maladies mentales, à l'hôpital Sainte-Anne.

Tous les adhérents à la L. M. F. de Paris et de la région sont instamment priés d'assister à ces conférences, dont l'*Hygiène scolaire* ne pourra donner qu'un court résumé, non seulement en raison de l'intérêt des sujets qui y seront traités, mais aussi pour témoigner qu'ils prennent une part active et sympathique à nos efforts. Nous les prions d'y inviter les personnes qu'intéressent l'hygiène scolaire et la pédagogie physiologique.

Nous prions les journaux pédagogiques d'annoncer ces conférences et de faire savoir aux membres de l'enseignement que nous serons très heureux s'ils veulent bien venir assister non seulement à cette réunion, mais à celles qui seront ultérieurement organisées.

COLLABORATION DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE

EN VUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, INTELLECTUELLE ET MORALE DES ENFANTS (1)

par M. J. BOITEL,
Directeur de l'école Turgot.

Mesdames, Messieurs,

Pour la première fois, la *Ligue des Médecins et des Familles* se réunit dans le grand amphithéâtre de l'école Turgot. Avec l'agrément de M. le Directeur de l'enseignement primaire de la Seine, je suis heureux de vous donner l'hospitalité dans cette école que j'ai l'honneur de diriger depuis quelque dix ans déjà, et mon devoir, ce soir, devrait se borner à vous souhaiter la bienvenue. Mais comme je n'ai pas l'art de tourner les compliments, je me suis résigné à acquiescer au désir de notre sympathique ancien président, M. le docteur Le Gendre, et de notre très dévoué président actuel, M. le docteur Mathieu, en consentant à prendre le premier la parole dans ces réunions mensuelles que nous inaugurons ce soir et à vous entretenir d'un sujet qui me tient au cœur parce que je le considère comme un des moyens les plus pratiques pour assurer l'éducation de nos nombreux élèves.

Il s'agit, en effet, vous le savez, d'examiner comment, dans l'intérêt de l'éducation physique, intellectuelle et surtout morale des enfants qui nous sont confiés, nous pouvons et nous devons associer ces deux forces éducatrices, l'Ecole et la Famille.

Je sais bien que le *moi* est haïssable, et c'est pourquoi je voudrais, avant d'entrer dans le vif de cette question, faire quelques réserves afin de me mettre bien à l'aise et d'éviter le reproche

(1) Communication faite à la séance plénière de la Section parisienne de la L. des M. et des F., tenue à l'école Turgot, le 27 janvier 1903.

qu'on pourrait m'adresser d'exposer des idées qui me sont personnelles, et de vouloir les imposer à mes collègues. Loin de moi cette orgueilleuse prétention. J'irai même plus loin et j'avouerai tout de suite que ce qui est possible à l'école Turgot, ne l'est peut-être pas dans un autre établissement scolaire.

A l'école Turgot, tous les élèves sont admis par la voie du concours, tous y sont boursiers, tous y reçoivent gratuitement, avec une instruction supérieure, toutes les fournitures scolaires. Quelques-uns même, ceux dont les familles sont dans une situation peu aisée, bénéficient en outre d'une bourse appelée, en langue administrative, *bourse d'entretien;* enfin, tous nos élèves sont externes.

Vous le voyez donc, à l'école Turgot, nous sommes dans des conditions tout à fait particulières, dont il faudra tenir compte lorsque nous discuterons la quéstion à un point de vue général.

Néanmoins, quelques-uns de nos collègues de la *Ligue des Médecins et des Familles*, au courant de mes efforts, ont pensé qu'il serait bon, ne serait-ce que pour amorcer l'étude des rapports de l'Ecole et de la Famille, que j'exposasse ces efforts et les résultats obtenus depuis près de sept années.

Voilà pourquoi j'ai consenti à passer le premier sur la sellette, non d'un cœur léger, n'étant pas orateur, mais parce qu'il y a peut-être un peu de bon à glaner et à recueillir dans les expériences que j'ai faites.

***

Mon intention n'est pas non plus de vous dire en belles phrases combien la collaboration de l'Ecole et de la Famille est indispensable dans l'œuvre si complexe et si difficile de l'éducation. Non, je veux simplement vous exposer, aussi rapidement que possible, ce que j'ai tenté pour réaliser cette collaboration.

Nos rapports avec les familles ne sont pas intermittents, ils sont constants par l'intermédiaire du livret scolaire. Mais ce livret, quelque parfait, quelque clair qu'il soit, est froid et n'est pas toujours bien compris des familles. Il faut donc quelque chose de plus, quelque chose de cordial, quelque chose qui mette en communion d'idées les pères et mères de famille, éducateurs naturels, si j'ose m'exprimer ainsi, et les éducateurs professionnels.

A quoi serviront nos leçons, même les plus savantes et les plus consciencieuses, à quoi bon un système disciplinaire idéal et parfait si les familles d'une part, les dangers de la rue et de la mauvaise fréquentation de l'autre, viennent détruire nos efforts ? Autant semer le bon froment sur les rochers les plus arides. Comment! voici

deux forces qui devraient tendre au même but, et souvent, souvent, hélas! elles se contrarient! l'Ecole et la Famille dev être convergentes et souvent, trop souvent elles sont diverge

Voilà, mes chers collègues, ce que j'avais maintes fois const j'en étais profondément peiné. Que de malentendus étaient dis dès qu'une conversation de quelques minutes faisait mieux s naître les parents et les maîtres!

C'est en partant de cette constatation que je résolus, lors seconde année de direction à l'école Turgot, de réunir par groupes de quinze à vingt, les familles de mes nouveaux Mais je m'aperçus vite de la difficulté à renouveler ces cations. Nous recevons ici, tous les ans, environ trois cents Je devais donc convoquer pendant quinze jours au moins groupes de familles pour répéter quinze fois de suite les choses.

Je trouvai plus pratique de réunir en une seule fois les trois familles de mes nouveaux élèves, et pour qu'on ne pût pa quer un prétexte pour excuser une absence, je décidai qu réunion aurait lieu l'après-midi du premier dimanche après la des classes du mois d'octobre.

Depuis 1899, c'est ainsi que j'ai procédé et je m'en sui trouvé, les familles également, et surtout nos élèves.

***

En somme, que voulons-nous? Nous voulons que, dans l' des enfants, il y ait entre l'Ecole et la Famille une entente c loyale et de tous les instants. Et comment y parvenir si de côtés on ne s'est point préalablement dit ce que l'on pe l'éducation en général, et sur celle qu'on entend donner propre école?

Aborderons-nous, même en les effleurant, tous les sujets qu porte une saine pédagogie? Non pas, nous dirons aux famill idéal nous nous faisons de l'éducation, les raisons de notr ment scolaire et de notre système disciplinaire, nous co terons avec elles, page par page, notre livret scolaire q refléter toutes les actions, bonnes ou mauvaises, de l'écolie insisterons sur les côtés pratiques, sur les moyens qui peuve assurer le concours absolu des parents, et nous montrerons à combien ils sont parfois, à leur insu, victimes de préjugés reux; enfin nous terminerons en disant combien nous avons s la santé des enfants qui, pendant huit heures et demie au tous les jours, sont sous notre surveillance.

Ne vous y trompez pas, mes chers collègues, pour être très restreint, ce programme, même en l'examinant rapidement exige trois bonnes heures d'entretien familial.

Souffrez donc, en me prêtant votre bienveillante attention, que je vous le résume ce soir.

But de l'éducation. — Nous avons fait nôtre cette définition de James Mill : *L'éducation a pour but de faire autant que possible de l'individu un instrument de bonheur pour lui-même et pour ses semblables.* Partant de ce principe, nous ne négligerons rien pour que l'éducation, qu'elle soit physique, intellectuelle ou morale, développe chez nos enfants leur corps, leur esprit et leur cœur.

L'enfant vigoureux, bien portant est mieux disposé à s'instruire, à *bien* s'instruire selon les règles de la raison ; chez lui les sentiments purement égoïstes font place de bonne heure aux sentiments altruistes. Aussi insisterons-nous, toujours et sans cesse, auprès de nos élèves pour qu'ils aiment les règles de l'hygiène, qu'ils se complaisent à l'étude, qu'ils sentent la beauté de l'effort individuel et que, tout jeunes encore, ils aient pour idéal l'amour profond et sincère de la justice et de la solidarité.

Dans notre école laïque nationale, disons-nous ensuite aux parents, nous apprendrons à vos enfants l'*Instruction civique*, nous nous efforcerons de leur montrer de quels efforts innombrables est fait le progrès humain, nous leur dirons pourquoi nous aimons la République, c'est-à-dire le gouvernement démocratique, qu'après des crises terribles, la France s'est librement donné ; mais jamais, jamais nous ne ferons de politique de partis.

De même dans notre école laïque neutre, où viennent fraterniser les enfants de parents ayant embrassé diverses religions, par tradition ou par conviction, ou de parents libres-penseurs, nous prêcherons l'esprit de tolérance à l'égard de toutes les opinions.

Sans doute nous revendiquons le droit de dire ce que nous pensons à propos de telle ou telle coutume religieuse, de tel ou tel fait historique, mais nous nous garderons bien, dans le domaine philosophique, d'imposer nos idées à des enfants sans défense. Nous exposons ce que nous croyons être la vérité, mais nous ne l'imposons pas, car nous désirons que nos élèves, futurs hommes libres, apprennent d'eux-mêmes à se former une opinion sincère, éclairés seulement par la raison et la justice.

Ces deux points élucidés, et il était bon qu'ils le fussent afin de prévoir de fâcheux malentendus ou des appréciations malveillantes, nous entrons dans les détails.

Le règlement de l'école. — Je vous ferai grâce, mes chers lègues, de certains de ces détails, mais il en est sur lesquels paraît utile d'insister devant vous, qu'ils soient d'ordre gén ou que, spéciaux à l'Ecole Turgot, ils me semblent devoir examinés de près, dussent-ils faire l'objet de vos critiques ou d simples observations.

On dit quelquefois : il faut, dans une école, le moins de criptions possible : défense de faire ceci, défense de faire cela. mais encore faut-il qu'il y ait un règlement, que chacun le conna maîtres, parents et élèves, afin que nul n'en ignore.

Ce règlement dicté aux élèves dès les premiers jours de la re est porté à la connaissance des parents, mais cela ne suffit pas

Il importe surtout que dans notre premier contact avec les fan de nos nouveaux élèves, nous exposions les raisons qui nou guidé dans l'élaboration de ce règlement. Il faut que les pa sachent bien que ces lois, très douces, il est vrai, seront respe par tous, dans l'intérêt de tous.

Pourquoi les enfants doivent-ils être très exacts? Pourquo parents ont-ils le devoir de nous prévenir, eux les premiers l'absence justifiée, ou du retard accidentel de leurs enfants? P quoi faut-il, que dès l'école, l'enfant ait une tenue convenable attitude correcte et un langage bienséant? Si nous défendons jeux violents, c'est afin d'éviter les accidents; si nous imposons enfants l'obligation de payer toute dégradation dont ils se rendus coupables, c'est afin de les habituer à comprendre q sont responsables de leurs actes dès l'école, comme ils le se plus tard dans la vie, etc., etc.

Et si une punition, toujours très légère, est infligée à un en pour dérogation aux règles que nous nous sommes imposées, faut pas que les familles intercèdent pour faire lever la puni justement méritée, mais au contraire, qu'ils nous aident pour l'exécution en soit faite aux jours prescrits par nous.

Système disciplinaire. — Nous sommes ainsi amené à parle notre système disciplinaire — système qui peut et doit varier chaque établissement.

Qu'on me pardonne d'entrer ici dans certains détails. Je ne le d'ailleurs qu'à la prière de quelques médecins qui ont paru go l'emploi des graphiques, et qui m'ont demandé de revenir su que j'avais esquissé à peine dans une des réunions de notre bu en juin dernier.

Mais ces graphiques faisant partie intégrante du système d plinaire en usage à l'Ecole Turgot, je suis obligé de m'expliqu me citant moi-même.

Ce système repose sur la séparation bien nette de la *conduite* et du *travail*. L'enfant aime la justice : on lui évitera le découragement en punissant, s'il y a lieu, d'une part, sa légèreté ou sa négligence par de simples mauvaises notes et en récompensant, d'autre part, par des notes variant de 0 à 10 son application aux études sans qu'aucun système de compensation vienne masquer les résultats de son travail.

Afin d'appliquer dans l'Ecole l'admirable loi de bienveillance qu'on est convenu d'appeler la *loi Bérenger*, on observe une gradation dans les punitions morales ou effectives. Il ne peut être donné plus de deux mauvaises notes de conduite pendant la durée d'une classe. Un devoir supplémentaire proportionnel est infligé par le surveillant général lorsque la moyenne des notes de travail du mois n'est pas obtenue ou lorsque l'ensemble des mauvaises notes de conduite méritées pendant la quinzaine est supérieur à une limite donnée (8 ou 10 suivant les divisions).

Ces devoirs supplémentaires, toujours très courts, sont *calligraphiés* sur un cahier spécial dit *cahier de devoirs supplémentaires*, lequel est remis aux élèves le mercredi soir ou le samedi soir pour être rapporté, visé des parents, le vendredi matin ou le lundi matin. Si ces devoirs supplémentaires se multiplient et ne paraissent pas suffire, il est infligé d'abord un premier blâme, puis un deuxième, puis un troisième, enfin un premier avertissement public lu en classe, un deuxième et un troisième avertissement. Ces blâmes et ces avertissements successifs sont mentionnés sur un bulletin que doivent signer les parents. Ceux-ci sont donc amenés, tout naturellement, à retirer de l'école un enfant qui n'a pas le goût de l'étude ou qui y cause du désordre. On élimine ainsi par persuasion les mauvais élèves, et les divisions, allégées d'un poids mort qui paralysait notre influence morale, évoluent, tout naturellement, vers le mieux et se montrent animées du meilleur esprit.

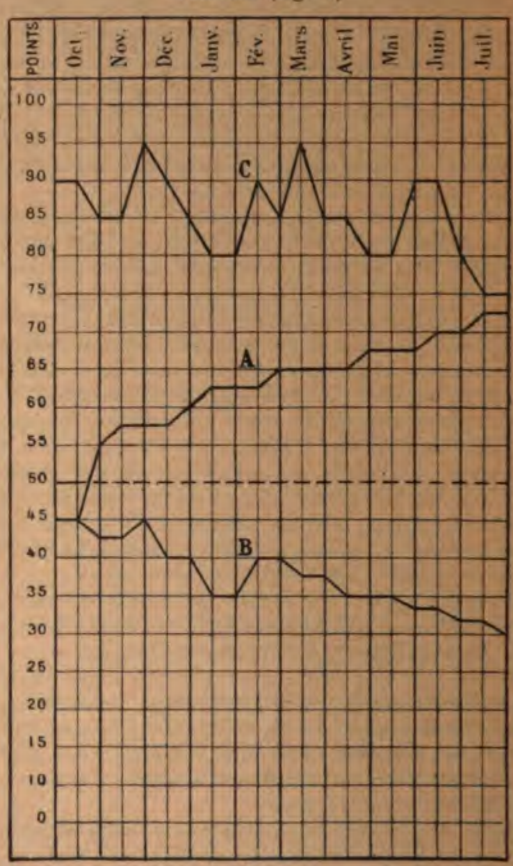
Il est facile, par ce que nous venons de dire, de se rendre compte de la façon dont nous mettons en pratique la *loi Bérenger*.

En effet, le maximum de deux mauvaises notes de conduite pour la durée d'une classe assure l'harmonie et l'unité dans l'application du système disciplinaire et maintient, dans l'analogie des cas, l'égalité des sanctions malgré la diversité des professeurs. Dès lors, un enfant qui aurait encouru dans une semaine cinq mauvaises notes de conduite avec deux ou trois professeurs, par exemple, pourrait se faire le raisonnement suivant :

« J'ai à mon actif cinq mauvaises notes cette semaine, on me les portera sur mon livret de quinzaine, c'est vrai, mais si je m'observe je n'en mériterai plus de nouvelles et l'on ne m'infligera pas ce

devoir supplémentaire si peu goûté de mes parents ; donc, j'ai t
intérêt à ne pas être négligent, bavard ou dissipé. »
Mais nous exigeons en outre que ces efforts, cette bonne volon
se traduisent par quelque chose de tangible. Nous avons imag
deux graphiques, l'un pour le travail, l'autre pour la conduite. L'
fant doit y tracer *lui-même*, quinzaine par quinzaine, ou ses prog
ou ses faiblesses.

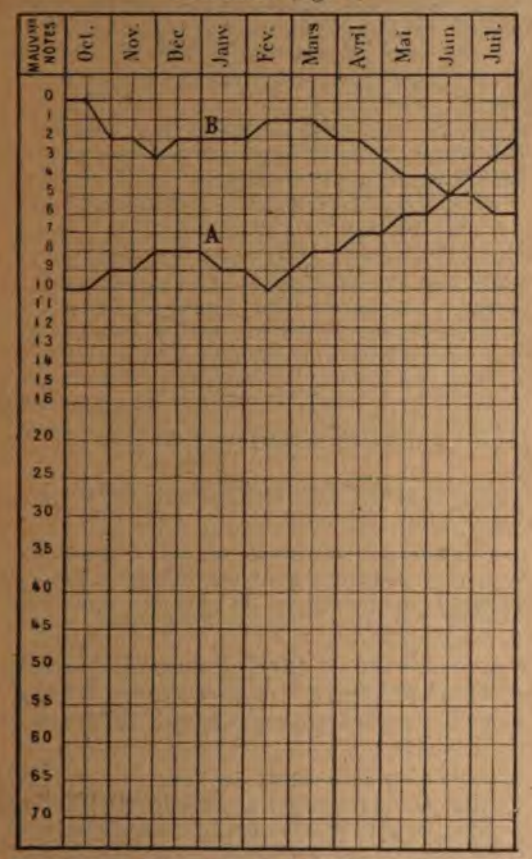
Travail (fig. 1)



Un homme s'élève toujours par son travail et son énergie.

ur mieux nous faire comprendre, nous donnons un modèle
it de nos deux graphiques (fig. 1 et 2). Sur le graphique du
il (fig. 1) nous avons reproduit le tracé de trois élèves différents;
t parti de 45 points en octobre pour atteindre 72 points en

Conduite (fig. 2)



Pas de moyenne : Un bon élève ne doit avoir aucune mauvaise note.

t; c'est, selon nous, un élève sérieux et persévérant; *B* est
également de 45 points pour descendre à 30 en juillet : c'est un
t paresseux, indifférent ou... malade; *C*, qui avait débuté avec

90 points est un élève intelligent, mais très inégal et très irrégulier, puisqu'il arrive, en fin de compte, à ne plus avoir que 75 points en juillet.

Sur le graphique de la conduite (fig. 2), il suffit de quelques mauvaises notes pour que l'élève voie son tracé descendre rapidement : là encore nous préférons l'élève *A* qui s'observe presque toute l'année, à l'élève B dont la conduite a été de plus en plus légère. Il nous sera dès lors facile de distinguer les élèves que nous devrons récompenser et ceux que nous devrons blâmer ou étudier de près, de concert avec les familles.

La comparaison continue avec lui-même que l'élève trouve dans le tracé et l'examen de ses graphiques suscite une saine émulation, puisque cet enfant est bien, suivant Rousseau, l'émule de lui-même. Ces graphiques renseignent d'une façon sensible les familles qui ne sont pas toujours au courant de la valeur des notes de travail et de conduite; ils permettent aux professeurs de s'assurer si le travail général concorde bien avec le résultat des compositions; ils incitent enfin le Directeur à rechercher les causes physiologiques ou morales qui déterminent une déchéance momentanée ou persistante, sans qu'il soit nécessaire de tenir compte de la bonne ou de la mauvaise place mensuelle dans toute la classe.

Les récompenses qui complètent notre système disciplinaire ne présentent rien de particulier; qu'il nous suffise d'en faire l'énumération :

1° *Félicitations* en public par le directeur, toutes les divisions d'une même année étant réunies ;

2° Inscription au *tableau d'honneur* de dix à douze élèves dans chaque division, non ceux qui sont classés premiers, mais ceux dont les deux graphiques indiquent de sérieux efforts pour devenir *meilleurs* (1) ;

3° Choix dans la *bibliothèque divisionnaire* d'un ouvrage récréatif qui est prêté pendant une semaine et lu dans la famille ;

4° Autorisation de prendre part à diverses *excursions* d'études sans frais pour la famille ;

5° *Distribution de prix* en fin d'année.

Ainsi l'attribution des notes donne à notre enseignement et à notre discipline une influence essentiellement éducatrice. Dans leur appré-

(1) Le même élève ne peut être inscrit deux fois de suite que s'il s'est maintenu dans les cinq premiers en travail et s'il n'a encouru aucune mauvaise note de conduite. Nous ne tenons pas beaucoup à cette dénomination de tableau d'honneur, mieux vaudrait dire : « Tableau des efforts ».

c projections, voire même des auditions phonographiques
s beaux airs de nos opéras, permettent au directeur d'appor-
omplément à l'éducation générale que les élèves reçoivent
urs classes.

les élèves nouveaux, ceux de première année, le directeur a
es semaines un entretien d'une heure, sur le commentaire
éclaration des droits de l'homme et du citoyen, sur la lutte
'alcoolisme, sur les soins à prendre contre la tuberculose,
ygiène pratique, sur les règles essentielles du savoir-
., etc...

t scolaire. — C'est alors qu'avec les familles, à qui nous
remis — c'est là un moyen de contrôle pour nous assurer
les ont répondu à notre appel — c'est alors que nous expli-
age par page le livret scolaire, que nous en étudions et l'uti-
économie. Nous les prévenons qu'elles ne devront pas retarder
la dernière heure pour « signer » ce livret, qu'elles doivent
raire en attendre la venue avec une certaine impatience pour
er, ou les progrès, ou les faiblesses de leur enfant, car régu-
nt ce livret scolaire est porté dans la famille, tous les quinze
e samedi soir.

l au concours des familles. — Devons-nous nous en tenir à
ples renseignements sur la marche de l'Ecole ? Oh ! que
ns doute après ces explications nécessaires, les familles
l'impression très nette que dans notre école tous nos actes
idés par l'intérêt particulier que nous portons à chaque élève
e légitime orgueil que nous avons de garder intacte la bonne
née de l'École, renommée dont, après tout, profiteront encore
ux qui en auront suivi les cours. Mais il faut encore deman-
vantage aux familles. « Croyez-vous, pères et mères, leur
ous, que vous n'êtes pas coupables si vos enfants nous arri-
retard, les vêtements mal soignés, les cheveux en brous-

retour de l'École ? Avez-vous, par une surveillance discrète, observé la tenue de votre fils dans la rue ? Cette surveillance, qu'il devine, est pour l'enfant des plus salutaires, car elle lui évitera peut-être bien des chutes morales, des liaisons dangereuses avec de mauvais camarades, elle est en tout cas le moyen de conserver chez lui cette crainte du papa ou de la maman qui est le commencement de la sagesse. »

Préjugés à combattre. — Voyons maintenant dans quelle mesure, vous, parents, vous pouvez encore nous aider à donner une bonne instruction et surtout une bonne éducation à vos enfants.

Pour beaucoup d'entre vous la meilleure école est celle qui donne à ses élèves de très longs devoirs à faire dans la famille, le soir, après le dîner, le jeudi après-midi et le dimanche toute la journée. Quelle grave erreur !

Quand un enfant a été attentif, comme il doit l'être chez nous, dès 8 heures à 11 heures et demie du matin, puis de 1 heure à 5 heures, souvent à 6 heures du soir, ne pensez-vous pas qu'il est juste, qu'il est bon même qu'il vive un peu de la vie de famille, qu'il joue avec des frères et des sœurs, qu'il s'entretienne avec son père de ce qu'il a fait dans la journée à l'école, qu'il essaye, au besoin, de refaire certaines petites expériences scientifiques faciles.

Lorsque, dans une école comme la nôtre, sont réparties dans la journée des heures d'études, nous sommes convaincus que l'enfant, rentré chez lui, ne devrait avoir que très peu de devoirs à faire, une rédaction, par exemple, pour lui permettre d'y réfléchir pendant plusieurs jours, ou encore un dessin géométrique qu'il ne saurait exécuter à l'école, faute de temps.

Si nous constatons, par ses réponses, qu'un enfant n'étudie pas suffisamment ses leçons, nous en avertissons la famille et c'est encore à elle de nous venir en aide en exigeant que cet enfant repasse ses leçons après le dîner. Mais en général, nous préférons que l'enfant fasse, en famille, une bonne lecture, dont tous, père et mère, frères et sœurs pourront profiter.

Voici encore une erreur très répandue contre laquelle nous devons mettre en garde les parents qui exigent que leurs enfants occupent toujours et quand même les premières places de leur division.

On a beaucoup médit des classements des élèves par ordre de mérite. Nous estimons, quant à nous, qu'ils ont plus de bon que de mauvais, qu'ils sont un puissant stimulant pour les plus intelligents comme pour les autres, qu'il est juste enfin de tenir compte de la valeur intellectuelle et surtout des efforts pour s'élever. Mais ceci

avancé, nous pensons aussi qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas demander à un enfant plus qu'il ne peut donner, d'où la nécessité impérieuse pour un bon maître, de bien connaître tous ses élèves et de ne tenir qu'un compte relatif de la place occupée par un enfant. Là encore, les graphiques nous seront utiles puisque, nous le répétons à dessein, l'élève doit avant tout se comparer à lui-même.

Respect des élèves envers les maîtres. — Dans certaines familles, toujours trop nombreuses, on ne sait pas assez garder la réserve qui convient à l'égard du respect que l'enfant doit à tous ses maîtres. Nous ne parlons pas de ce respect apparent, tout extérieur, marque d'une politesse banale et quelconque, nous entendons le respect profond et sincère dont doit être pénétré l'élève pour son éducateur. Or, qui ne sait que des parents se complaisent à voir leurs enfants contrefaire tel ou tel maître, exagérer certains tics, d'autres, ne s'imaginant pas combien il est grave d'inciter les enfants à la « blague » n'emploient pas, pour désigner un maître, d'autre nom que le sobriquet par lequel le désigne leur chère progéniture. Il faut absolument réagir contre ces tendances déplorables.

Visite des parents au Directeur de l'Ecole. — Outre la correspondance hebdomadaire ou bi-mensuelle établie au moyen du livret scolaire, nous engageons encore les parents à venir, à certaines heures fixes, s'entretenir avec nous de leurs enfants, ou bien s'ils ne peuvent se déranger, à nous écrire pour nous signaler quelque travers, défaut ou vice saillant qu'il serait bon de corriger tout de suite, quelques mauvaises habitudes qu'il faudrait combattre alors qu'elles ne sont encore qu'à l'état naissant, un dégoût passager pour l'étude, un chagrin causé par ce que l'enfant croit être une injustice, etc., etc.

Une explication très franche, très loyale de part et d'autre empêche souvent de funestes malentendus.

Dans ces visites individuelles, nous prouvons aux familles combien nous suivons pas à pas les efforts de nos élèves, combien nous sommes personnellement documenté sur leurs travaux et sur leur conduite.

Nous avons constitué pour *chaque élève* un dossier dans lequel viennent se ranger ses compositions, ses interrogations écrites annotées et corrigées et toutes les notes relatant les menus incidents de sa vie scolaire. Un examen rapide de ce dossier, en présence du père ou de la mère, nous permet de parler de notre élève en toute connaissance de cause et en pleine assurance. Nous avons orné notre cabinet des quinze groupes photographiques qui consti-

tuent l'ensemble de nos sept cents élèves. Sur chacun de ces pes ou classes sont inscrits les noms des élèves suivis d'une cation, *connue seulement du directeur*, de la valeur mor intellectuelle de chaque enfant.

Par tous ces moyens, que certains dédaignent, à tort selon nous constatons souvent que les élèves sont surpris d'être remarqués par leur directeur, ils ont l'impression vive qu' les considère pas comme des numéros, mais comme des h déjà responsables, ils craignent de nous déplaire — c'est la crainte que nous ambitionnions — et beaucoup veulent se dignes de l'intérêt que nous leur portons réellement et effi ment.

Les parents eux-mêmes ne s'y trompent pas et sont très pr avant de nous apporter leurs doléances ou leurs plaintes justifiées la plupart du temps. Nous leur remettons le questio suivant, libre à eux de laisser sans réponse telle ou telle q qui leur paraîtrait inopportune.

Santé. — L'enfant jouit-il d'une bonne santé? A-t-il co quelque maladie qui ait eu des conséquences funestes pour l'ouïe, les poumons, le cœur, etc...? (1)

Intelligence. — L'enfant a-t-il déjà montré quelques ap dans certaines branches de l'instruction?

Est-il attentif ou léger?

Eveillé ou apathique?

Y a-t-il chez lui quelques facultés intellectuelles qui par plus développées les unes que les autres?

Caractère. — L'enfant est-il confiant, craintif, sensible o turne?

A-t-il bon cœur? ou est-il égoïste?

Quelles sont ses inclinations dominantes? ses goûts et se ments caractéristiques? Aime-t-il l'ordre, la propreté, la vé justice?

A-t-il de la *volonté* ?

N'a-t-il point contracté déjà quelques mauvaises habitud serait facile de corriger?

Quels vœux les parents ont-ils à formuler concernant l'éd morale de leur fils?

A quelle carrière le destinent-ils?

(1) A partir d'octobre 1905, nous joindrons à nos graphiques de travail et de sur le livret scolaire, des graphiques permettant de suivre le développement de chaque enfant (poids, taille, tour de poitrine, force musculaire) pendant de trois ou quatre ans à l'école, avec l'indication de l'influence des grandes

La plupart des parents nous répondent sur un grand nombre de ces questions. Nous ne nous faisons pas d'illusion : nous savons fort bien que beaucoup sont aveuglés par l'amour paternel ou maternel, que chez les trois quarts l'esprit est la dupe du cœur ; mais il nous appartient de faire un départ nécessaire, de contrôler, au bout de quelques semaines de séjour à l'école, les réponses à nos questions et de voir en quoi elles sont exactes ou exagérées. En tout cas les familles nous savent infiniment gré, répétons-le, de nous enquérir ainsi pour bien connaître leurs enfants.

Le second dimanche après la rentrée, nous convoquons tous les parents des élèves qui sont passés en deuxième année et nous leur tenons un langage un peu différent, puisqu'ils sont habitués au régime de l'école.

Le troisième dimanche d'octobre, c'est le tour des parents des élèves de troisième année : cette fois le sujet de notre conversation roule sur l'avenir des élèves à leur sortie de l'école, sur les sentiments qu'ils doivent posséder après leur sortie, sur la nécessité d'entrer dans l'Association des anciens élèves, sur les examens à subir dans l'année, etc.

Fêtes scolaires. — Enfin comme nous ne voulons pas que notre école rappelle en rien les « geôles » du seizième siècle contre lesquelles Montaigne s'élevait avec une si vigoureuse et si juste indignation, comme nous sommes partisan résolu de l'éducation de la volonté, mais aussi de la joie saine et franche, nous faisons en sorte que, deux fois l'an, maîtres, familles et élèves se réunissent et se réjouissent en commun.

Nous n'appelons à notre aide ni les acteurs ni les actrices des « principaux théâtres de Paris », nous puisons dans notre propre trésor ; nos ressources *scolaires* sont suffisantes pour nous procurer à tous la plus pure des distractions.

Ce sont nos élèves eux-mêmes, guidés par quelques-uns de leurs professeurs, qui, pour quelques heures s'improvisent « artistes ». Les uns récitent des pièces de vers, des monologues, des scènes du théâtre classique ou moderne, les autres font preuve d'un talent naissant, mais sérieux déjà, soit pour le piano, le violon, le violoncelle ou le chant.

Le choral de l'école, comprenant de 150 à 200 élèves, aux voix fraîches et agréables, exécute admirablement plusieurs chœurs qu'accompagne un excellent orchestre de 60 musiciens. Cet orchestre, qui donne la note artistique à notre fête de famille, fait encore en quelque sorte partie de notre école puisqu'il se recrute parmi nos élèves ou anciens élèves et qu'il s'exerce, le soir, dans

l'une de nos salles. Ce n'est pas tout, cette fête familiale n seulement artistique et littéraire, elle est encore athlétique, sens du mot. Les élèves, forts aux exercices du gymnase, e d'ensemble, d'assouplissement, de boxe, de canne, exécute la direction de leur professeur, quelques mouvements d'e qui prouvent leur souplesse et leur agilité. Mais, nous di les études, la discipline, ne souffrent-elles pas de la prépar ces fêtes? Pas le moins du monde. Nos jeunes acteurs sont breux et se recrutent si facilement que nous n'avons que l'e du choix, que nous mettons même comme première conditio mission à prendre une part active à ces fêtes la bonne tenu rale et le travail assidu. Aucun de ces élèves, choisis spécia parmi ceux de troisième année, n'a un bien long rôle à app quelques pages au plus, qu'il choisit lui-même et qu'il so l'approbation de son directeur. Les chœurs et les exercices d nastique ne sont autres que ceux qui font partie de nos *progr officiels de l'enseignement primaire supérieur*. Deux ou tro titions d'ensemble, faites le dimanche ou le jeudi qui précé réunion, et tout notre monde est prêt à paraître devant un sympathique et indulgent. Puis, nous n'avons pas la prétent rivaliser avec les meilleurs diseurs de nos grandes scènes, n cherchons pas, au contraire, à éveiller des vocations pour le t nous sommes tout simplement en famille, et en famille on est exigeant.

Ce que nous voulons surtout, et avant tout, c'est qu'apr sieurs mois de travail sérieux pendant les jours assombris froide saison, vienne chez nous, avec le renouveau, un gai de soleil qui réchauffe nos cœurs et nous ranime pour de no efforts intellectuels.

En agissant comme nous venons de l'indiquer rapidement, avons la conviction que nous remplissons un devoir socia nous éclairons les parents sur leur rôle d'éducateurs et qu en faisons les utiles collaborateurs de l'école laïque.

A L'ÉCOLE ALSACIENNE

M. Marty, Directeur des études littéraires à l'école Alsac — Après le rapport si intéressant, si complet, si suggestif qu venez d'entendre, mon premier devoir est d'être bref. Mais

soustraire à l'aimable invitation que vous m'avez faite,
de vous soumettre ce qui a été fait d'original à l'école Alsa-
dans l'ordre d'idées qui nous préoccupe aujourd'hui, et ensuite
, des idées émises, quelques conclusions générales.
qui m'ont fait l'honneur d'écouter ou de lire mon rapport
giène morale ont pu voir que le régime disciplinaire de
Alsacienne repose tout entier sur une entente parfaite avec
illes. La suppression des peines matérielles ne laissant subsis-
ime sanction, pour maintenir le travail et la discipline, que
préciations et des notes, il est de toute évidence que ces
perdraient toute efficacité et deviendraient bien vite un
e moquerie, si les parents n'y attachaient la plus haute im-
ce. De là le contrôle sévère exercé sur le carnet de corres-
ce, sur le carnet hebdomadaire, etc... de là les rapports
its avec les familles, des visites, soit provoquées, soit sponta-
uxquelles le directeur et le sous-directeur consacrent un
considérable. Au cours de ces visites, l'élève est souvent ap-
our être soit réprimandé, soit encouragé. Des professeurs
nt parfois à ces entrevues, lorsqu'il y a à leur signaler telle
particularité concernant un enfant. Ces rapports journaliers
utant plus faciles à établir que l'école Alsacienne s'adresse
oupe de parents restreint, et très homogène, chez lequel les
ns d'instruction et d'éducation sont en honneur. Ils sont du
ureux résultat, mais ne constituent pas, à proprement parler,
ème original.
un usage cependant qui, à ma connaissance, n'existe nulle
lleurs qu'à l'école Alsacienne: c'est la présence des parents
amens. Outre les compositions, je vous ai signalé, si vous
bien vous en souvenir, un système d'examen en vertu du-
s élèves sont interrogés une fois par trimestre ou par semes-
r les diverses branches de l'enseignement. Ces examens ont
ns les classes, en présence du directeur, du sous-directeur,
rents, ou de toute personne amie de l'enseignement qui
le à y être admise. Tous les parents sont convoqués. Les
s s'y rendent en foule dans les petites classes; l'affluence
ins grande dans les classes moyennes et supérieures. On
pourquoi: les matières, de plus en plus spéciales, rebutent
les mères; quant aux pères, leurs occupations ne leur per-
pas toujours de se rendre à l'école aux heures où ont lieu
rcices. — Ces examens sont considérés comme un des or-
itaux de l'école Alsacienne. Outre les rapports de cordialité
ablissent entre les familles et les maîtres, ils mettent les
à même de se rendre compte de l'enseignement donné à

leurs enfants, de la physionomie de la classe, des méthod employées, du but à atteindre, du progrès accompli, de la maniè la plus efficace de distribuer et de diriger le travail à la maison; d la quantité de travail qu'on peut exiger des enfants. Cet étroit co tact est la meilleure sauvegarde contre le surmenage.

Et maintenant, Messieurs, quelle conclusion tirer de tout ce q vient d'être dit ? je crois pouvoir affirmer qu'il y a unanimité parm nous sur la question de principe : une union aussi étroite que po sible entre maîtres et parents est nécessaire à la fois à l'instructio et à l'éducation. Cette union est aussi bienfaisante pour les u que pour les autres. Aux maîtres, elle rappelle, qu'il y a un autre b à atteindre que le pur développement intellectuel ; quant au parents, elle les prémunit contre les tendances trop efféminées e les gâteries débilitantes.

Sur les moyens propres à assurer cette union qui doivent être re commandés, les principaux sont :

Le cahier de correspondance, contenant l'indication des exercic de la journée, les notes obtenues, et signé chaque jour par les pa rents et au moins par le professeur principal ;

Le carnet hebdomadaire ou de quinzaine, contenant un résum des notes obtenues, et signé du directeur ;

Les notes trimestrielles, écrites autant que possible de la mai de chaque professeur et accompagnées d'une note du directeur;

Visites aussi fréquentes que possible des parents au directeur;

Réciproquement, visites du directeur chez les parents (ce moye est particulièrement efficace dans les Ecoles de campagne):

Invitation faite par les professeurs, aux parents à se réunir le so soit à domicile, soit dans une salle de l'établissement, à des jou et heures déterminées ;

Réunion de parents chez le directeur, avec allocution de ce der nier, conformément à l'exemple donné dans cette maison pa M. Boitel;

Présence des parents à des examens ou à de certains exercic scolaires ;

Fêtes données dans l'établissement, en présence des parent avec le concours des élèves ;

Fiches individuelles, établies de concert avec les parents, et re tives, non seulement à la santé, mais encore au tempérament, caractère, aux aptitudes de l'enfant ;

Introduction, dans les conseils d'administration des établiss

ments, d'un certain nombre de pères de famille élus par les parents des élèves qui y font leurs études (1).

Cette liste est loin d'être complète, et il est à espérer qu'elle ne le sera jamais, et que les esprits fertiles ne se lasseront pas d'imaginer des moyens nouveaux.

Devons-nous recommander à tous les chefs d'établissements d'user de tous ces moyens ? Nous ne le pensons pas. Tel procédé, bon pour la grande ville, le sera moins pour la campagne ; tel autre, bon pour l'enseignement primaire, aura moins d'effet dans l'enseignement secondaire ; il faut tenir compte, avant tout, du milieu où l'on vit et du public auquel on s'adresse, et rechercher les moyens les plus propres à l'atteindre.

Il faut aussi que chacun se rende bien compte de ses aptitudes personnelles et n'imite pas à la légère tous les procédés ingénieux qu'il sait en usage autour de lui. Là où l'un réussit, un autre peut échouer. Tel a besoin, pour donner toute sa mesure, d'avoir autour de lui un nombreux auditoire : à celui-là, nous recommandons les assemblées générales de parents, analogues à celles que convoque ici même M. Boitel. Tel autre, moins sûr de lui, se gardera de risquer son autorité dans les hasards d'une improvisation publique ; mais il retrouvera sa supériorité dans des entretiens familiers. L'un réussit particulièrement dans l'organisation des fêtes ; l'autre, aidé de sa femme, fera la conquête pacifique de son entourage par des visites amicales. — En ces matières, si l'on voulait réglementer, imposer à tous des pratiques uniformes, on risquerait de paralyser les vraies originalités, et de tomber dans un vain formalisme. La seule chose qui importe, c'est que les chefs d'établissements, convaincus que cette partie de leur tâche est la plus noble et la plus haute, y consacrent, chacun selon son tempérament, le meilleur de leurs forces.

Mais pour cela, il faut qu'ils soient à la hauteur de cette tâche. Il est donc nécessaire de les bien choisir. Trop longtemps, dans l'Université, les fonctions de proviseur et de censeur étaient données comme une sorte de retraite anticipée à des professeurs fatigués, qui n'apportaient à cette tâche nouvelle pour eux qu'un esprit distrait et des forces usées. Depuis vingt ans, on a beaucoup réagi contre ces errements, et les chefs actuels de l'Université s'efforcent de ne nommer à ces hautes fonctions que des hommes vraiment supérieurs : c'est un grand gage de prospérité pour l'avenir.

Mais ces hommes d'élite eux-mêmes, que feront-ils, quand ils

(1) Vœu émis par M. le Dr Gallois. Compte rendu du premier congrès d'Hygiène scolaire, p. 212.

seront à la tête d'un de ces immenses lycées qui comptent mille ou deux mille élèves ?

Peuvent-ils connaître individuellement chaque élève et sa famille ? Évidemment non, et dans ce cas, le fractionnement s'impose. C'est ce que l'on a compris, et les tentatives les plus louables sont faites dans de grands établissements, où des professeurs, groupe de professeurs, maîtres spéciaux, associés de l'autorité centrale, se répartissent les élèves de façon à pouvoir exercer sur eux cette influence paternelle qui est reconnue nécessaire partout. Cette influence deviendra plus efficace encore, si, comme cela est à désirer, l'usage des visites individuelles chez les professeurs devient de plus en plus fréquent.

Mais ces usages nouveaux peuvent amener quelques inconvénients, contre lesquels il est bon d'être prémuni d'avance. Entre professeurs, entre groupes de professeurs, il peut se produire des rivalités d'influence, il peut naître des coteries, ce sera l'affaire du directeur de ne pas laisser péricliter entre ses mains le principe d'autorité.

D'autre part, l'introduction de l'esprit des familles dans la discipline scolaire ne vaudra que ce que vaudront les familles elles-mêmes. Or, combien n'y a-t-il pas à faire, surtout dans notre bourgeoisie actuelle, pour donner aux parents une juste idée de l'éducation ! (1).

Comment satisfaire à la fois les tendresses ou indulgences excessives et les ambitions démesurées ? Et quelle entreprise que d'apprendre le métier d'homme à un enfant gâté, à un fils unique ! Prenons-y bien garde : s'il doit résulter quelque bien du contact de la famille et du corps enseignant, ce ne doit pas être par les abandons et les compromissions, mais par des acquisitions réciproques de vertus nouvelles. Que l'Université devienne plus humaine, mais que la famille devienne plus virile ! Quand cette fusion sera faite, le but que nous poursuivons sera bien près d'être atteint.

(1) Voir la communication de M. Chabot, dans le compte rendu du premier congrès d'hygiène scolaire, p. 234 ; ceux de Mme Deleu, p. 231 ; du Dr Gallois, p. 240 ; de Mme [illegible] Weis, p. 265 ; du Dr Dinet, p. 271.

L'ECRITURE DROITE

ENCORE QUELQUES RÉFLEXIONS

On écrivait droit au XVIIIe siècle, alors qu'on écrivait avec la plume d'oie, avant l'invention de la plume métallique qui nous vient d'Angleterre. Est-ce parce que l'écriture penchée date de la plume métallique, qu'on l'appelle anglaise ? C'est possible. Toujours est-il que s'il est plus commode d'écrire droit que penché avec la plume d'oie, on peut écrire aussi bien droit que penché avec la plume métallique.

La question de plume est d'ailleurs indifférente, et il n'est pas nécessaire de revenir à la plume d'oie pour revenir à l'écriture droite si avantageuse au point de vue hygiénique, comme nous l'avons déjà démontré.

Nous disions dans notre dernier article que les médecins-inspecteurs des écoles ou autres personnes autorisées, pourraient faire un pourcentage des cas de myopie et de déviation de la colonne vertébrale avant l'écriture droite et après l'application de cette méthode.

Nous ne voudrions point être affirmatif sans preuves évidentes et sans documents probants, mais il nous semble pourtant possible de dire que la myopie est une infirmité relativement moderne, beaucoup plus fréquente à notre époque qu'à l'époque de l'écriture droite, et que les cas de déviations vertébrales sont également plus fréquents de nos jours qu'autrefois.

Sans vouloir trop généraliser ni accuser l'écriture penchée de tous ses méfaits, il nous est bien permis d'avancer que l'écriture penchée n'est pas étrangère à l'accroissement des cas de myopie et de scoliose, et qu'elle est même un facteur important dans cet accroissement, comme le démontrent l'observation, le raisonnement, l'étude des faits, et comme la statistique le démontrera certainement dans la suite.

Quoi qu'il en soit, l'écriture droite, réhabilitée par le docteur Javal, remise en question par lui depuis un certain temps, mérite d'arrêter l'attention de tous les hygiénistes. Aujourd'hui, l'idée fait son chemin, les convertis sont nombreux, les adeptes abondent, le branle est donné, les demandes de renseignements affluent et, après la méthode de M. Bergougnon, recommandée par le docteur Javal, une autre méthode est actuellement proposée par M. Brunet, directeur des écoles du Petit-Ivry, et éditée par Armand Colin.

Pour notre part, nous sommes heureux de ce mouvement et voudrions posséder assez d'influence et d'autorité pour y po encore plus, tellement nous sommes convaincus des avan incontestables de la méthode.

Sans revenir sur ceux que nous avons déjà signalés, nous terons que l'écriture droite est l'écriture rationnelle, à tel poin si on met un enfant qui n'a jamais écrit en face d'une ardoise, un crayon à la main, cet enfant se placera d'aplomb et droit, dan pose normale et naturelle, pour tracer ses premiers bâtons, et ce sont les maîtres qui lui diront aussitôt « qu'il ne faut pas se si mal », et lui feront prendre l'attitude vicieuse connue de martyr : l'expression n'est pas exagérée.

L'écriture droite donnera à l'enfant des habitudes d'ordre méthode, des habitudes de tenue correcte et même noble, laisser aller, sans mollesse, habitudes que l'enfant gardera tous ses actes intellectuels et physiques, sans retentisse fâcheux sur les aptitudes à la gaieté, aux jeux, aux exercices siques qu'il pourra posséder.

En outre, obligé de former normalement toutes ses lettres, escamotage de finales et de consonnes, il prendra plus vite et complètement aussi l'habitude de l'orthographe, surtout si fiée, autant du moins qu'elle pourra le devenir.

Les habitudes de propreté y gagneront également. Inspec et délégués cantonaux s'en apercevront vite, et trouveron cahiers d'écriture droite plus propres que les autres, en atte qu'ils le soient tous.

L'attitude de l'écriture droite ayant tendance à pousser les vements à gauche, il y aura lieu pour les maîtres de se méfi l'écriture penchée en arrière, ce qui finirait par produire les m inconvénients que l'écriture penchée en avant.

Il est évident qu'avec l'écriture droite, le mobilier scolaire a devra être réformé. M. Féret, les docteurs Chipault et Rolland, ont déjà étudié la question. Les tables seront adaptées aux âg à la taille des enfants. La question des tables penchées ou zontales sera examinée, quoique, pour nous, les tables pen soient préférables Les coudes des enfants qui écrivent droit d être appuyés sur la table et les bras parallèles au rebord de la cette attitude, nous l'avons déjà dit, exige beaucoup plus de pour l'enfant sur les tables longues, et par conséquent, t réduire le nombre d'élèves dans une classe et, par suite, de des locaux scolaires plus vastes.

Si désirables que soient les améliorations dont nous pa nous comprenons qu'elles ne peuvent pas — tout en s'impos

être réalisées d'un jour à l'autre. Elles se feront progressivement, car, somme toute, cela peut être une grosse affaire financière pour certaines communes. Quoique cette réforme du mobilier scolaire soit nécessaire et indispensable, il va de soi que les tables à deux places actuelles, trop courtes, mais qui sont déjà un obstacle à l'encombrement, permettront, en laissant à chaque extrémité un peu de jeu pour les coudes des enfants qui écrivent droit, d'attendre la réforme du mobilier, l'agrandissement des locaux scolaires et le désencombrement des classes.

Les mouvements de la main dans l'écriture droite sont limités, moins étendus que dans l'écriture anglaise. C'est surtout ce qui empêche le développement des boucles et des fioritures. Mais nous n'avons pas à nous occuper des agréments ni des beautés plus ou moins contestables de l'écriture penchée, nous avons surtout en vue le but à atteindre. En supposant que la beauté simple, *dorique* de l'écriture droite ne soit pas comparable à la beauté *composite* de l'écriture penchée, nous en faisons abstraction complète, n'envisageant que les avantages hygiéniques qui doivent prendre le pas sur tous les autres.

A ceux qui ne voudraient pas les reconnaître, nous recommandons d'ores et déjà le pourcentage des infirmités scolaires actuelles aux différents âges des enfants. Plus tard, après la généralisation de l'écriture droite, nos successeurs qui en feront autant, n'auront pas de peine à faire éclater la vérité. C'est notre profonde conviction.

Dr COURGEY.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.

DU 14 DÉCEMBRE 1904.

Présents : MM. BOUGIER, BROCARD, BRIDOU, BOITEL, DARLU, DINET, DOLÉRIS, LE GENDRE, LECHERBONNIER, MARTY, MATHIEU, MÉRY, MILIAN, MALAPERT, MOSNY, PIÉRON, PHILIPPE, SIREDEY, SIFFRE, THOMAS, Mme CAYROL.

Excusés : MM. BOULOCHE, CRÉHANGE, M. DE FLEURY, MARCHEIX, FRANK-PUAUX, GATINEAU, LEPLAT, J.-CH. ROUX, TOUSSAINT, TRIBOULET.

M. le Dr LE GENDRE, président, ouvre la séance.

Il dit qu'il y a lieu de renouveler le bureau du Comité, et annonce qu'il donne sa démission de président de la Ligue.

Ce n'est pas sans regret qu'il le fait, mais ses nombreuses occupations ne lui permettent pas de continuer plus longtemps une fonction où un homme très actif est nécessaire ; il propose au Comité de nommer M. le Dr Mathieu à sa place.

Plusieurs membres du Comité insistent pour que M. le Dr Le Gendre garde la présidence, en particulier M. le Dr Mathieu qui fait remarquer combien M. le Dr Le Gendre a été utile à la Ligue en y amenant ses amis de l'Université, et M. Darlu qui estime fâcheux le changement dans les personnes représentatives de la Ligue.

M. le Dr Le Gendre répond qu'il est confus et touché de l'insistance que les membres du Comité mettent à vouloir le garder, mais qu'il lui est impossible de revenir sur sa décision, car il n'a vraiment plus le temps.

Mais en renonçant aux fonctions de président, il n'a pas l'intention d'abandonner complètement la Ligue, et il travaillera comme par le passé à amener la fusion entre les universitaires et les médecins. Il ajoute qu'il n'y aura d'ailleurs rien de changé dans la direction générale de la Ligue, car M. le Dr Mathieu et lui ont les mêmes idées et les mêmes vues sur le rôle qu'elle a à remplir.

A la suite des explications de M. le Dr Le Gendre, la candidature de M. le Dr Mathieu aux fonctions de président de la Ligue est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. le Dr Mathieu remercie le Comité.

Il accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées, bien qu'elles constituent une assez lourde charge ajoutée à des occupations accaparantes, professionnelles et autres.

Mais il compte être aidé par des bonnes volontés agissantes, plus agissantes qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, et il demande instamment aux membres du Comité, comme d'ailleurs à tous les membres de la Ligue, de lui apporter une collaboration active.

On procède ensuite à l'élection de quatre vice-présidents. Les vice-présidents actuels, MM. Lanson, Frank-Puaux, Siredey et Doléris sont maintenus dans leurs fonctions par le vote unanime du Comité.

Un secrétaire général est à nommer, en remplacement de M. le Dr Mathieu, nommé président.

M. Siredey propose M. le Dr Mosny, qui est élu à l'unanimité.

M. le Dr Jean-Charles Roux est maintenu dans ses fonctions de secrétaire-général adjoint avec, comme attributions spéciales, la préparation des Congrès.

Sur la proposition de M. le Dr Mathieu, on nomme un deuxième secrétaire-général adjoint qui est le Dr Dinet.

...ont désignés comme secrétaires des séances : MM. Bocquillon, ...et, Milian, Philippe et Mme Cayrol.

M. Stéphane Bonnet est réélu trésorier.

L'élection du bureau étant terminée, la parole est donnée à ...le Dr Mathieu pour des communications diverses.

...uestion des vacances scolaires. — M. Engerand, député du ...vados, devait venir à cette séance parler de la question des va...ces scolaires, mais, étant souffrant, il envoie ses excuses.

M. MATHIEU fait remarquer que cette question qui doit faire l'objet ... rapport au prochain Congrès d'hygiène scolaire, n'a pas ...ore de rapporteur ; il serait utile d'en nommer un après les com...nications de M. Engerand.

...ongrès de la Pentecôte. — M. MATHIEU annonce que M. Debove, ...en de la Faculté de Médecine, met à la disposition de la Ligue ...r le Congrès d'Hygiène scolaire de la Pentecôte les deux amphi...âtres de la Faculté pendant les journées du dimanche, du lundi ... matinée du mardi. Ce temps sera sans doute suffisant pour ... toutes les communications.

MM. les professeurs Pinard, Grancher, Landouzy, Debove ont ...epté la présidence d'honneur du Congrès.

M. Landouzy doit faire une démarche auprès de M. Lavisse pour ... demander de présider la séance d'inauguration du Congrès. Il ...père réussir.

Questions des réunions demi-plénières. — M. MATHIEU dit que ... réunions mensuelles sont ignorées de la majorité des membres ... la Ligue qui n'en voient que le compte rendu dans le *Bulletin*, ...ssi serait-il souhaitable qu'il y eût des réunions où on pût con...oquer les adhérents de la Section parisienne de la L. M. F.

Elles pourraient avoir lieu à l'amphithéâtre de l'école Turgot que M. Boitel a mis gracieusement à notre disposition.

Cette proposition est adoptée, et on decide que la prochaine ...union aura lieu à l'école Turgot le 27 janvier.

L'ordre du jour de la séance du 27 janvier comprendra un rapport ...e M. Boitel et de M. Marty sur la collaboration des familles et des ...rofesseurs.

M. Bougier ayant demandé à ce que la question des vacances ...ans les pays étrangers soit examinée, on le charge de rédiger un ...apport sur la question.

Le prochain Congrès International d'Hygiène scolaire. — M. MATHIEU annonce que d'après des renseignements qu'il a reçus ...'Angleterre, il y aura prochainement dans ce pays des réunions

préparatoires au Congrès international d'Hygiène scolaire qui doit se tenir à Londres en 1907, sous la présidence de sir Lauder Brunton.

A noter que ce Congrès préparatoire est organisé par une association qui délivre des certificats de connaissances d'hygiène scolaire; pour faire passer les examens nécessaires, le jury se transporte dans les principales villes.

L'Inspection médicale des écoles à la Chambre. — M. le député Vaillant a récemment demandé à la Chambre que l'inspection médicale des écoles fût organisée dans toute la France, mais le ministre de l'Instruction publique s'est dérobé par une échappatoire. M. Mathieu propose au Comité de voter des félicitations à M. Vaillant et de lui demander de revenir à la charge afin qu'il obtienne des pouvoirs publics qu'ils précisent à qui doit incomber la charge de l'inspection médicale des écoles. — *Adopté.*

L'écriture droite. — La Société de la Presse de l'enseignement a voté des conclusions en faveur de l'écriture droite; elle a fait savoir à M. Mathieu, par l'intermédiaire de M. Bocquillon, qu'elle serait heureuse que la Ligue des Médecins et des Familles leur donnât son approbation.

Lecture est donnée de ces conclusions qui sont adoptées.

Logement des réservistes dans les casernes. — M. Lanseigne, de Châteauroux, écrit que les locaux du lycée de cette ville n'ont pas été désinfectés après le départ des réservistes qui y avaient été logés.

M. Siredey dit qu'il a porté la question au Comité de la Ligue de la Lutte contre la Tuberculose par l'enseignement populaire; une note a paru à ce sujet dans le *Bulletin* de la Société.

Certificats délivrés aux enfants qui ont été atteints d'affections contagieuses. — Le Dr Rolland de Poitiers a écrit au Dr Le Gendre pour lui signaler la question des certificats médicaux délivrés aux enfants qui ont été atteints de maladies contagieuses.

D'une discussion qui a lieu à ce sujet et à laquelle prennent part MM. Darlu, Le Gendre, Mosny, Méry, il résulte que les tableaux officiels limitant la durée de l'éviction à la suite de maladies contagieuses ont besoin d'être révisés, car récemment les délais pour la contagiosité de ces dernières ont été reconnus soit trop courts, soit trop longs; il serait nécessaire aussi que dans certains cas le médecin pût avoir la latitude d'augmenter les délais s'il les juge insuffisants.

A ce propos, M. le Dr Mosny fait observer que, dans certains rapports qu'il reçoit au Comité consultatif d'hygiène de France, il est no

que l'apparition d'une épidémie dans un milieu scolaire a été suivie du licenciement immédiat des élèves.

C'est là, suivant lui, une pratique fâcheuse, car elle a pour résultat d'étendre l'épidémie au dehors de l'école.

Dans un cas, ce renvoi des élèves a été suivi de l'apparition de trois foyers familiaux de fièvre typhoïde.

M. Le Gendre, *président*, donne la parole à M. le Dr Mathieu pour la lecture de son rapport sur la *Surcharge des programmes*.

Les conclusions donnent lieu à la longue discussion suivante.

M. Piéron. — La surcharge des programmes est peut-être plus apparente que réelle, parce qu'on veut faire apprendre aux enfants beaucoup de choses sans les leur faire apprendre à fond.

On cultive surtout leur mémoire et peu leur compréhension, alors que c'est cette faculté de compréhension dont il faudrait avant tout faire l'éducation.

Savoir beaucoup est dangereux, car on ne cherche plus ; la mémoire tue l'originalité.

Les élèves subissent passivement l'enseignement, ils ne se l'assimilent pas.

Je crois qu'il faut se défier des examens de passage ; ils peuvent arrêter des élèves momentanément engourdis qui se réveilleront dans les classes élevées. Il vient de paraître à Buenos-Ayres, un livre très intéressant sur l'*Aptitude mathématique de l'Enfant*, où l'auteur montre les variations de cette aptitude selon l'âge et l'état de santé des élèves.

M. Siredey. — Je ne saurais qu'approuver M. Piéron lorsqu'il parle des malaises intellectuels subis par certains enfants à certaines époques.

Ils sont fréquents, et non pas seulement au moment de la puberté, car toutes les phases du développement s'accompagnent de troubles dans les facultés d'observation.

Chez les enfants qui grandissent très vite, ou chez lesquels la croissance n'est pas régulière, les périodes d'augmentation coïncident avec une période de fatigue ; pendant la dentition également, ils ne donnent pas la même somme de travail ; de même pendant la convalescence qui suit une attaque de grippe, etc.

Il y a un autre point sur lequel je ne suis pas d'accord avec mon collègue, c'est au sujet des examens de passage qu'il faut, selon moi, rendre de plus en plus difficiles.

J'ai été frappé de ce que beaucoup d'enfants n'ayant pas suffisamment étudié les notions élémentaires, en ont été plus tard très

gênés, et principalement pour les mathématiques, où la cho
plus frappante.

Si on ne faisait pas passer d'une classe dans une autre des
incapables de suivre les cours qu'on y donne, on rendrait a
service à eux, et aux autres qui marcheraient plus vite.

Si on les faisait redoubler une classe, ils se mûriraient, le
grammes leur sembleraient plus faciles et ils avanceraient e
plus rapidement.

Ce qui gênait jusqu'ici, c'est qu'il fallait qu'un garçon pût
terminé ses études pour le service militaire; aujourd'hui, cet
cle est aplani.

M. Darlu. — Je demande la parole pour une motion d'ordr
rapport qui nous a été présenté par M. le Dr Mathieu es
riche, il suggère beaucoup d'idées et peut donner lieu à de lo
discussions. Je crois qu'il serait préférable d'examiner sépar
chaque question et de localiser ainsi la discussion.

Les observations de M. Piéron portent sur ce point : Quel es
prit dans lequel on doit enseigner? Or, tout le monde est d'a
là-dessus. Reste à savoir si cela se fait.

La première chose qui se présente à notre examen est la qu
de la surcharge des programmes ; elle peut donner lieu à un
cussion limitée et à des conclusions précises. Il faut d'abord
cuper de l'horaire : demandons à des chefs d'institution d'ap
des horaires. Nous pourrons voir s'ils excèdent le temps de l'
normal et quotidien des élèves de chaque âge, ce qui, pour
existe sûrement; il nous serait alors possible de présenter de
clusions à l'Université.

Je souhaite que nous nous arrêtions à une ou deux que
pour concentrer dessus notre effort.

M. Mathieu. — Le problème doit pour moi se poser ain
faut d'abord donner à l'enfant un certain nombre d'heures po
développement ; quant au temps qui reste, il faut examiner
ment on peut l'employer au mieux des programmes.

M. Le Gendre. — Je crois alors qu'il faudrait que nous, r
cins, nous commencions par dire ceci : Tel enfant doit avoi
d'heures par jour pour son développement. Il faut que nous
chions une formule permettant de dire combien, pour chaque
pour chaque classe, nous exigeons d'heures de liberté.

M. Mathieu. — Je n'ai pas été jusque-là; je me suis conte
critiquer ce qui existe, mais je n'ai pas encore fait de progr
de remplacement.

Je signale le mal, mais je n'ai pas encore envisagé le remède, c'est-à-dire la quantité d'heures nécessaire au développement physique.

Je me contente de demander que vous disiez, dès maintenant, que ce qui existe n'est pas parfait.

M. MALAPERT. — Des deux méthodes qui peuvent être employées pour arriver à la solution du problème, la première consistant à chercher quel est le nombre d'heures de travail que ne doit pas dépasser un enfant, la seconde consistant à rechercher le nombre d'heures nécessaires au développement physique de l'enfant, la première ne peut donner que des résultats faux. En effet, toutes les heures de classe et d'étude ne comptent pas comme travail; deux heures d'étude ne sont pas pour l'élève du travail réellement intensif, réellement fatigant. Que les médecins nous disent d'abord ce qu'ils exigent d'heures de liberté; après, nous leur donnerons des indications de façon à leur faire voir que le travail que nous demandons aux élèves n'est que très rarement au-dessus de leurs forces.

M. LECHERBONNIER. — J'appuie les observations précédemment présentées. Ce qui nous importe surtout, à nous pères de famille, c'est que nos enfants ne doivent pas s'étioler. Nous demandons, en conséquence, que les médecins nous fixent les heures d'attention que l'élève peut fournir dans une journée. Lorsque cette durée sera fixée, on pourra rechercher si, étant donné la durée actuelle du travail dans les lycées, elle n'est pas dépassée.

Si nous arrivons à faire diminuer la durée des heures de classe, les programmes devront suivre.

Voici, à mon avis, la question qu'on doit chercher à résoudre en premier lieu :

Étant donné un enfant normal, pendant combien de temps pourra-t-il être attentif?

M. MATHIEU. — Ceci demanderait à être traité dans un rapport spécial, mais ne rentrait nullement dans le rapport que j'avais à faire. Logiquemennt, ce rapport particulier devrait faire suite au mien; une fois le malaise reconnu, il nous restera, en effet, à en rechercher le remède. En ce moment, je le répète, nous faisons le diagnostic et non le traitement.

M. LECHERBONNIER. — L'affirmation de la surcharge des programmes contenue dans le paragraphe premier doit être démontrée. Or, pour cela, il faut que nous ayons la constatation du nombre d'heures qu'un élève peut subir sans fatigue.

M. MATHIEU. — Je n'ai pas voulu donner la mesure de la surcharge

actuelle. Je suis parti de ce point de départ : la surcharge exis
parce qu'il ne reste pas assez de temps pour le développeme
physique de l'enfant. C'est là un fait sur lequel je crois que tous
médecins sont d'accord. Or, si la surcharge existe, il faut, av
tout, en démontrer l'existence, puis la supprimer.

Si nous, médecins, nous demandions le nombre d'heures de libe
que nous jugeons nécessaires, on nous répondrait tout de suite
une fin de non recevoir, on nous dirait que c'est impossible. C
d'ailleurs la réponse qu'on nous a faite quand nous avons parlé
repos prolongé de l'après-midi.

M. Darlu. — Voici mon opinion sur le point en discussion.

Les exigences des médecins paraissent à des universitaires exc
sives en ce qui concerne les classes primaires et les premiers cy
secondaires.

Mais il pourrait y avoir une transaction.

En 1900-1902 les programmes de l'enseignement secondaire
été remis sur le métier par des universitaires. Mais il n'y avait
aucun médecin qui aurait pu leur dire : avant de vous mettre
l'œuvre, voici des limites de temps dans lesquelles vous devez
mettre d'accord.

Il n'a été question que de l'exigence des divers spécialistes.
souhaite que si les pédagogues doivent se remettre à l'œuvre,
trouvent devant eux un horaire médical.

M. Siredey. — J'approuve les observations que viennent de p
senter ces messieurs, et la méthode de travail qu'ils proposent
féconde.

L'année dernière, au Congrès d'hygiène scolaire des rapports
le travail du matin et du soir avaient été présentés ; il avait été c
venu qu'ils seraient repris. Ce serait donc le moment d'y reve
et de chercher le nombre d'heures de liberté dont les enfants
besoin.

M. Philippe. — Peut-être allons-nous nous empêcher d'aboutir
cherchant une règle trop précise.

Peut-on arriver à dire : Dans telle classe vous aurez tant d'heu
de travail, dans telle autre tant ? C'est difficile.

Que cherchons-nous ? Assurer la base du développement physi
de l'élève ; faire en sorte que sa santé ne souffre pas du régi
auquel est soumis son intelligence.

Or, la santé physique des enfants n'est pas la même, et tel él
peut fournir une somme de travail cérébral plus ou moins forte.

On parlait tout à l'heure des oscillations subies par la santé
élèves ; elles n'existent que chez les tempéraments mal pondé

ur résoudre la question, il n'y aurait pas de meilleure solution de dire : les horaires doivent être proportionnés à la santé de ue élève. Il faut considérer les choses à un point de vue plus iduel.

pourrait-on pas demander que l'essai d'organisation des fiches evu de plus près ; lorsqu'on constate qu'un enfant souffre, on rait diminuer ses heures de classe. On arriverait peut-être à des conclusions réalisables.

éducation, il ne faut pas considérer les choses avec des ennes et étendre l'écolier sur une sorte de lit de Procuste, qui e trouve que rarement adapté à sa taille.

peut objecter que cette manière de faire compliquerait beau- la question des programmes et risquerait de mécontenter les es de familles.

ais il est difficile de toujours donner satisfaction à tout le monde ; progrès dans les méthodes d'éducation mécontentera une famille contentera une autre.

aintenant, que les programmes soient ou non surchargés, c'est me semble une question secondaire. Ce qui doit nous préoc- r, c'est si le développement de l'enfant se fait ou non normale- nt. Quand le médecin constate que l'enfant souffre du régime laire auquel il est soumis, il doit demander qu'il ne soit pas ige de suivre comme ses camarades et qu'on allège plus ou moins heures de travail.

L'inconvénient de ce système sera que les familles diront : Et les amens ?

Mais on peut répondre ceci : La famille veut-elle faire passer avant t la santé de l'enfant ?

Si oui, qu'elle ne s'inquiète pas des examens.

Veut-elle, au contraire, sacrifier la santé de l'enfant à son avenir, rs qu'elle ne se plaigne pas du surmenage qui lui est imposé.

Dans la réalité, il est difficile d'échapper à ce dilemne.

M. Mathieu. — Il serait dangereux de vouloir, d'emblée, faire table se de tout ce qui existe actuellement.

Moi je suis opportuniste, je veux seulement modifier. Mon rapport t suite immédiatement à celui présenté par M. Marcheix au Con- ès d'hygiène Scolaire. Je vous demande de le discuter d'abord ; is après, si vous êtes partisan d'une réforme radicale, il y aura u alors de faire un nouveau rapport dans ce sens.

M. Piéron. — Le rapport de M. Mathieu donne lieu à des nclusions générales qui sont difficiles à discuter. Les médecins t d'accord avec M. Philippe, les universitaires disent que cela

est impossible; espérons que nous trouverons un compromis. Cep dant je crois qu'étant donné les dispositions d'esprit du Comité, est difficile de voter sur les conclusions de M. Mathieu.

M. MATHIEU. — Mes conclusions ne sont pas à voter : je n'ai qu'un rapport préliminaire destiné à diriger la discussion. Consta vous le fait que la surcharge des programmes existe?

M. MALAPERT. — Oui, tant que vous ne nous aurez pas dit comb d'heures de repos sont nécessaires. La totalisation des heures classe et d'étude ne correspond pas à un travail réel.

Or, vous concluez à la surcharge des programmes en exam la quantité d'heures de classe et d'étude. Cette base n'est donc exacte.

M. BRIDOU. — On ne peut cependant nier qu'il y ait surchar quand l'élève n'a pas la possibilité pendant les heures d'étude faire tous les devoirs que ses professeurs lui ont donné.

Or, je connais plusieurs faits de ce genre, et pourtant il s'a d'enfants intelligents et travaillant vite.

M. DARLU. — Pour rassurer notre collègue, nous demand que les professeurs de la classe se réunissent et indiquent le te qu'il faut en moyenne pour faire tel devoir et apprendre le leçon.

Pour venir en aide aux retardés individuels, il faut faire dres les fiches individuelles.

M. MALAPERT. — C'est là que la collaboration des parents et professeurs est nécessaire.

Pour moi, jamais je n'ai méconnu le droit de l'enfant d'avoir crises qui ont été signalées tout à l'heure ; les parents doive avertir les professeurs quand l'état de santé de leurs fils laisse désirer.

Mais cela ne doit pas nous empêcher d'élaborer des program mes moyens qui sont absolument nécessaires ; c'est sur ces exige ces moyennes qu'il faut s'entendre. Il est certain que les program mes sont surchargés, mais cela tient à la multiplicité des matière qui y ont été introduites par les spécialistes.

Ils ne permettent plus de perdre de temps, et pourtant il est néces saire de perdre du temps pour enseigner.

Les nouveaux programmes sont bien plus chargés que les anciens car chaque fois qu'on change les programmes on ajoute toujours quelque chose.

me Cayrol. — On a parlé jusqu'ici du surmenage dans les Lycées arçons ; mais il existe aussi dans les Lycées de jeunes filles, et particulièrement dangereux au moment de la puberté !

Le Gendre. — Il y aurait là, évidemment, une intéressante ête à faire en collaboration avec des professeurs de Lycées de es filles.

Mosny. — Pour conclure après cette longue discussion, je qu'il ne faut considérer le rapport de notre collègue M. Ma-u, rapport d'ailleurs si documenté et dont nous devons le remer-, que comme un plan d'études.

ur pouvoir en effet aborder la discussion des méthodes expéri-ales, il faut préalablement entasser des documents ; plus tard, dans quelques années on refera les programmes, on devra compte de ces documents.

documents si précieux, quels seront-ils ? Ce seront les fiches ales individuelles.

nd on a proposé l'établissement de la fiche médicale indivi-, tout le monde est tombé d'accord sur son utilité. Mais il y a vague dans sa constitution ; on n'a pas voulu préciser parce ne savait pas trop comment la faire.

puis, nous avons vu les courbes si intéressantes et si sugges- que nous a montrées M. Boitel à une des dernières séances du ité ; elles seront pour nous des indications précieuses.

propose donc la mise à l'étude de la fiche médicale individuelle, que nous cherchions ce que nous devons y mettre.

uand nous en aurons fait un modèle pratique, nous le rempli-, nous demanderons qu'on le remplisse. Puis nous dépouillerons fiches et nous verrons ce que nous pourrons en tirer. Nous ferons de la pédagogie expérimentale et nous pourrons discuter preu- en mains et non avec des hypothèses.

M. Darlu. — Il faudra accepter le modèle des fiches, en faire ndre l'usage, les faire remplir, puis les faire dépouiller.

evons-nous attendre ce temps là pour discuter les questions ellement à l'étude ?

M. Le Dr Le Gendre, *président*. — Il ne faut pas perdre de vue le Congrès d'hygiène Scolaire est proche et que nous devons y senter des rapports. Il serait donc utile de rechercher comment pourrait aborder les questions discutées aujourd'hui, de façon à utir à un résultat.

e crois qu'il y a un sujet sur lequel tous les médecins se met-ent facilement d'accord, c'est celui qui consiste à chercher quelle

quantité de temps il faut à un enfant pour dormir, pour man
quelles sont les heures les plus favorables pour cela.

Vu l'heure tardive, la discussion est arrêtée.

M. MATHIEU. — Une commission devrait être nommée pour é
les modifications nécessaires de l'horaire du travail dans l'ens
ment secondaire.

La séance est levée à minuit et demi.

Le Secrétaire des séances
Dr R. DINET.

RÉUNION PLÉNIÈRE DE LA L. M. F. (RÉGION DE P

ÉCOLE TURGOT, 18 JANVIER 1905.

Le procès-verbal de la dernière séance du Comité central
et adopté.

M. le Dr MATHIEU, président, donne lecture des vœux
rédigés et qui font suite à son rapport préliminaire sur la *Surc
des programmes* qui a été lu et discuté dans la dernière séa
Comité. (Ce rapport et ces vœux ont été imprimés dans le nu
de janvier de l'*Hygiène scolaire.*)

Il demande que les membres de la Ligue présents donne
sanction au troisième de ces vœux, dans lequel il réclame la no
tion d'une Commission chargée d'étudier la question des progra
et il propose comme membres de cette Commission MM. Bo
MALAPERT, H. BERNÈS, PIÉRON, SIREDEY, MOSNY et MATHIEU.

Ce vœu est adopté et il est décidé que la Commission se r
le vendredi 10 février chez le Dr Mathieu, 37, rue des Mathur

La parole est ensuite donnée à M. Boitel, directeur de
Turgot, pour la lecture d'un rapport sur la *Collaboration de l
et de la Famille*, puis à M. Marty, professeur à l'Ecole Alsac
qui présente un travail sur la même question.

M. le Dr MATHIEU remercie MM. Boitel et Marty de leur
ressants exposés où ils montrent comment il est possible d'é
cette collaboration désirable de l'Ecole et de la Famille. Les c
de travail et de conduite dont M. Boitel nous a montré l'éta
ment et fait voir l'utilité sont extrêmement instructives. Il

intéressant d'établir parallèlement une courbe de la santé physique, car on y trouverait probablement souvent la raison de la modification des deux autres courbes.

Le 5 mai, M. le Dr Philippe fera, à l'école Turgot, une conférence sur la *Fatigue intellectuelle*, et M. Manheimer Gommès une conférence sur l'*Instabilité mentale chez les enfants*.

La prochaine séance du Comité est fixée au 24 février 1905.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire des séances,
Dr Dinet.

Comité régional de Lyon

SÉANCE DU COMITÉ RÉGIONAL
du 21 novembre 1904

MM. J. Courmont, Chabot et Nicolas, ayant pris l'initiative de la création à Lyon d'une section de la L. M. F., ont réuni quelques personnalités favorables à cette idée dans le laboratoire de M. le Profr Courmont.

Après un échange de vues, on élit un bureau provisoire chargé de se rendre à l'Assemblée générale qui doit avoir lieu à Paris le 27 novembre 1904, pour y proposer la création de Comités régionaux, un par circonscription académique, relié directement au Comité central parisien, mais conservant son autonomie et sa pleine liberté d'action dans la circonscription pour tout ce qui n'est pas en opposition avec les statuts de la Ligue. Les Comités régionaux disposeront de leurs revenus, sauf une somme de 1 fr. 50 par membre, versé au Comité central, et moyennant laquelle chaque membre aura droit au service du *Bulletin*.

MM. Chabot et Courmont s'engagent à porter ces *desiderata* devant l'Assemblée générale tenue à Paris le 27 novembre.

Une nouvelle réunion aura lieu à la suite.

Assemblée générale des membres adhérents de la circonscription académique de Lyon.

Présidence de M. le Prof. J. Courmont.

MM. Courmont et Chabot rendent compte du mandat qu'ils reçu. Le Comité central s'est rangé à l'avis des délégués lyonna
En conséquence, on décide, à l'unanimité des membres prése la création d'un *Comité régional de Lyon*, de la L. M. F., adhér aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée générale de la L. M. Toutefois, l'assemblée adopte les modifications ou additions suivant intéressant purement la direction du Comité de Lyon :

1° La cotisation minima des *membres actifs* est portée de 2 fra à 3 francs, pour que le Comité ait encore à sa disposition somme notable, 1 fr. 50 devant être versé par membre au Com central ;

2° L'administration du Comité lyonnais sera confiée a un Com *directeur*, composé de 25 membres élus à la majorité et renou lables tous les ans par cinquième, et qui élira le bureau dans son se
On décide, en outre, la création d'un *Comité de patronage*, annuellement parmi les membres fondateurs ou perpétuels.
Enfin, le titre de *membre d'honneur* sera conféré au vote, personnalités, même ne faisant pas partie de la Ligue, apparten aux diverses administrations et aux corps élus.
Le bureau définitif aura pour mission de chercher un local puissent se réunir le Comité et les membres de la Ligue une plusieurs fois par semaine.
Une active propagande est décidée par la voix des *journaux*, des *conférences*, dont la première aura lieu prochainement; en par une *circulaire*, dont le texte, rédigé par M. Chabot et lu par est adopté.
Puis, sur plusieurs points, s'engage une discussion au cours laquelle :

1° On demande une inspection médicale des écoles partout or nisée ;

2° On demande la suppression absolue du balayage par les enf qui a lieu encore dans certaines parties de notre circonscriptio

3° M. Courmont expose que, fondant un véritable enseignem général d'hygiène, comprenant des cours sur les diverses branc

ernant cette science, on pourrait y joindre un cours d'hygiène aire. Il en existe déjà un, d'ailleurs, professé à la Faculté des es, depuis quatre ans, par M. Nicolas.

administration pourrait choisir les médecins-inspecteurs d'école référence parmi les diplômés, et les maîtres, suivant le désir 1. Chabot, pourraient venir s'y instruire en hygiène scolaire.

est procédé, ensuite, à l'élection du *Comité directeur*, qui sera posé ainsi qu'il suit :

- le Prof. S. ARLOING, correspondant de l'Institut, président de la Section lyonnaise de l'Alliance sociale, professeur à la Faculté de médecine ;
- le Prof. BEAUVISAGE, président de la Délégation cantonale ;
- le Dr BÉRARD, agrégé, chirurgien des hôpitaux ;
- BLUM, professeur de philosophie au lycée Ampère ;
- BOUGRAT, professeur au lycée Ampère ;
- CHABOT, professeur de pédagogie à la Faculté des lettres ;
- CHARLÉTY, professeur à la Faculté des lettres ;
- le Dr COSTE-LABAUME, médecin-inspecteur des écoles ;
- le Prof. J. COURMONT, professeur d'hygiène à la Faculté, président de la Commission d'hygiène ;
- COUTURIER, maître de Conférences à la Faculté des Sciences ;
- COTTRON, professeur au Lycée Ampère ;
- GARIN, avocat, président de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône ;
- HOLSTEIN ;
- JOSSERAND, professeur à la Faculté de Droit ;
- Dr KŒHLER, professeur à la Faculté des Sciences ;
- Dr LANNOIS, agrégé, médecin des hôpitaux, médecin du Lycée Ampère ;
- Jean LÉPINE, docteur en médecine ;
- MELON, fabricant de soieries ;
- MELON, inspecteur primaire ;
- Dr NICOLAS, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours libre d'hygiène scolaire à la Faculté des Lettres ;
- Dr A. PIC, ag., médecin des hôpitaux, médecin des épidémies ;
- Dr TEISSIER, professeur à la Faculté de Médecine ;
- Paul VALAYER ;
- WADDINGTON ;
- VEYET, directeur d'Ecole primaire.

Le Comité réuni nomme alors son bureau :

Président : M. le professeur COURMONT.

Vice-présidents : MM. les professeurs TEISSIER et CHABOT.

Secrétaire général : M. le Dr Nicolas.
Secrétaire adjoint : M. Mélon.
Trésorier adjoint : M. Bougrat.

La séance est levée.

Dr Nicolas.

Le nombre des adhérents actuels au Comité régional de Ly
est de 155.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA L. M. F. DE POITIERS

Procès-verbal

Le 26 janvier 1905, le Comité régional de la L. M. F. pour l'hygi scolaire a tenu sa deuxième assemblée générale dans le parloir Lycée mis gracieusement à la disposition du Comité par M. le R teur.

M. le Dr Jablonski fait observer que la plupart des médecins la ville sont à cette heure retenus par leurs consultations qui c mencent en général vers 1 heure pour finir à 4 heures. Plusie d'entre eux ont exprimé à M. le Dr Jablonski tous leurs regret ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président propose à l'assemblée d'examiner attentivem les nouveaux statuts votés par l'Assemblée générale de la L. M qui renferment d'importantes modifications.

M. le docteur Jablonski appelle l'attention des membres Comité sur le passage du rapport du docteur Le Gendre relatif situation morale de la Ligue.

Il donne ensuite lecture de son rapport sur la tuberculose d les écoles.

La discussion de ce rapport est renvoyée à la prochaine séa

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU DOCTEUR JABLONSKI
R LA TUBERCULOSE DANS LES ÉCOLES ET LES MOYENS D'Y REMÉDIER

l fait d'abord ressortir les vices de notre système d'éducation ativement à l'hygiène : liberté d'accès dans les écoles, quel que t l'état de santé des enfants; règle de vie contraire aux principes mentaires de l'hygiène; insuffisance de l'alimentation; défectuo- é du mobilier scolaire, etc.

l insiste ensuite sur la nécessité du grand air et du mouvement :
« Le Dr Rochard, qui a écrit sur l'*Education de nos fils* un livre documentation parfaite, fait remarquer, avec raison, que les fants, — surtout les plus jeunes, — ont besoin avant tout de grand r, d'agitation, de mouvement. L'enfant ne reste tranquille que and il est malade, ou quand il va le devenir.

« Le défaut d'exercice met entrave à la libre expansion des pou- ons, à la mise en action de toutes les régions de ces organes élicats dont l'intégrité ne s'entretient que par un jeu régulier et mplet.

« Et un de nos confrères les plus distingués, le Dr Barabat (de annes), commentant l'ouvrage dont je viens de parler, a écrit cette hrase qui résume, d'une manière saisissante, tout ce que je viens de vous exposer :

« Malheureusement, les éducateurs français ne tiennent pas mpte, en général, de ces nécessités physiques, et tout leur appa- eil de discipline semble se résumer en ces trois mots : « Immobi- té, Silence, Attention. » Ces trois conditions sont contraires et nterdites à la nature de l'enfant; ces contre-sens de l'éducation ont cependant primés et louangés, et on entretient toute une armée de maîtres répétiteurs pour faire respecter cette sédentarité homi- cide. »

M. Jablonski expose ensuite les moyens propres à enrayer la propagation de la tuberculose dans l'école. Il faut tout d'abord orga- niser l'inspection médicale, pour tous les établissements publics ou rivés, primaires ou secondaires, et instituer partout le carnet indi- viduel de santé, non seulement pour les élèves mais aussi pour les maîtres :

« Les mêmes causes d'épuisement que j'ai signalées étant com- munes aux élèves et aux maîtres, — et la tuberculose pouvant se

l'Etat.

« Le médecin inspecteur devra, en outre, visiter péri
les locaux scolaires, s'assurer que l'hygiène y est rigo
observée, et transmettre ses observations dans un rap
triel à l'autorité compétente qui assure l'exécution d
sanitaires compatibles avec les ressources du budget.

« Ce médecin scolaire fera partie, de droit, du Consei
tration de l'Ecole; il prendra part aux discussions
réforme des programmes de l'enseignement, la rép
heures d'études, et enfin on devra lui allouer une rétri
sante pour lui permettre d'exercer efficacement les fon
tiples dont il sera chargé ; sinon, l'inspection médic
lettre morte, — comme dans la Vienne, par exemple, où
que *sur le papier.* »

Le Dr Jablonski entre ensuite dans le détail des réfor
saires : les locaux scolaires doivent être vastes et bien
pour les salles d'études que pour les dortoirs; la venti
être constante, le chauffage hygiénique, de préférence à
lante comme cela se pratique actuellement en Allema
lavage humide des classes a été prescrit il y a 2 ans par
laire ministérielle, mais pour le pratiquer d'une manière
faudrait rétablir le dallage en ciment partout où il a été
— en ayant soin toutefois de mettre des planches ou des
sous les pieds des élèves. Là où il existe des parquets
les enduire de coaltar ou de paraffine ou tout au moins
les fentes avec un ciment composé de sciure de bois et d
que l'on préparerait facilement et à peu de frais.

Quant au procédé de balayage, le meilleur est cel
emploie dans le département des Ardennes et qui a été
dans l'*Hygiène scolaire*. La dépense en est infime. A
humide il faut joindre le lavage, moins fréquent il est vrai
des tables et des murs.

avec du sable et de la poussière contaminés fréquemment
crachats des tuberculeux adultes; c'est là une cause de
n certaine et probablement fréquente.
ourrait l'éviter en permettant aux écoliers de ne jouer avec
que dans certains endroits qui leur seraient exclusivement
et où l'on apporterait, pour les petits enfants de nos salles
u de nos écoles maternelles, quelques brouettées de sable
t tamisé.
nême pour empêcher la poussière de voler sous les pieds des
s et de pénétrer dans les classes restées ouvertes pendant
ation, on pourrait, en été, arroser fréquemment les cours si
tient convenablement sablées, — ou bien encore recourir au
du goudronnage employé avec succès sur certaines routes;
ourrait enfin, et cela vaudrait encore mieux, transformer nos
rides en jardinets que les enfants cultiveraient eux-mêmes,
se pratique dans certains établissements, — et, au milieu de
dins, créer des espaces réservés aux jeux de croquet, de
etc., dont le matériel serait fourni par les sociétés sportives,
caisses des écoles, ou même par les communes. »
res réformes encore seraient de plus heureux effet: « Pour-
dans la belle saison, le professeur ne ferait-il pas quelques
s en plein air? Pourquoi — au lieu de se calfeutrer avec ses
s dans une salle surchauffée, — ne les conduirait-il pas en
enade, l'hiver, dans l'après-midi, quand il fait beau?... Pour-
enfin, — et c'est-là une des réformes sociales qui s'imposent,
aintenir les enfants de nos campagnes dans une école pri-
e depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, plutôt
le les renvoyer l'après-midi dans leur famille ou bien encore
ur enseigner sous la direction d'un maitre (qui n'a pas besoin
e brévété pour celà) la pratique de l'agriculture pendant les
es consacrées aujourd'hui à la classe du soir? Croyez-vous
ces enfants n'auraient pas assez de quatre heures d'études
jour et ne pensez-vous pas avec moi que le système actuel
seignement les détourne des travaux agricoles au grand détri-
t de leur santé et de la prospérité de notre pays?...
quant aux jeunes citadins auxquels la réglementation bar-
qui nous régit inflige une moyenne de dix heures de travail
bral, nous les accoutumons peu à peu à n'avoir plus besoin
eurs muscles, à vivre dans des chambres closes et à se dis-
e à des exercices purement intellectuels, à lire des journaux
es romans. Et la conséquence de ce système, c'est la progres-
constante de la tuberculose dans notre pays, ce sont les
000 victimes qu'elle y fait annuellement!

« Je n'insisterai pas sur la question de l'alimentation des sc
« liers. Elle pourrait être en partie résolue par l'établisseme
« *obligatoire pour toutes les écoles*, de cantines scolaires où l
« enfants pauvres trouveraient le complément de nourriture do
« ils ont besoin. Cela se fait dans certaines villes comme Poitie
« mais pendant l'hiver seulement et grâce à la subvention de
« Caisse des Ecoles. Cela se fait aussi dans certaines campagn
« et notamment dans l'arrondissement de Confolens (Charente) ».
En résumé, dit le docteur Jablonski : « en laissant de côté p
« le moment — la refonte complète de notre système scolaire, q
« n'est plus en rapport avec les exigences de la vie moderne, —
« faut, pour éviter l'envahissement de nos écoles par la tuber
« lose :

« 1° Instruire les parents et les maîtres des dangers qu'une ma
« vaise hygiène fait courir à nos enfants — c'est le rôle de no
« Ligue ;

« 2° Interdire l'accès des établissements scolaires aux maîtres
« aux enfants notoirement tuberculeux, et surveiller étroiteme
« ceux qui sont suspects de tuberculose, — par conséquent orga
« ser sérieusement l'inspection médicale des Ecoles ;

« 3° Pratiquer le balayage humide ou mieux encore antisepti
« des locaux scolaires, — améliorer le mobilier, le chauffage,
« surveiller la ventilation, — supprimer la poussière ou tout
« moins l'atténuer dans les endroits affectés aux récréations ;

« 4° Diminuer autant que possible les heures de travail ;

« 5° Donner aux professeurs une situation qui leur permette
« lutter contre le surmenage et la misère physiologique, et assu
« des soins et une retraite à ceux qui contractent la tubercul
« dans l'exercice de leur profession ».

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Otorhinologie et l'Hygiène scolaire au Congrès d'Otologie de Bordeaux.

Dans sa communication au dernier Congrès international d'ot
gie tenu à Bordeaux en août 1904, le Dr Magnan, de Tours, a mo
la grande utilité de la prévention en matière d'affections otorhin
ryngologiques.

prévention, a t-il dit, serait surtout efficace si elle était faite la période scolaire, où ces affections se développent sou-elle pourrait se faire si partout était institué un dossier de chaque écolier — ce dossier que l'on réclame maintenant parts — et dont le Dʳ Magnan montre tous les avantages. es *immédiats* d'abord, pour guérir de maladies, qui devien-ouvent plus tard incurables, des enfants que l'ignorance ou ence des parents laisse sans traitement. Avantages *éloignés* it qu'au moment de la revision il fournisse au médecin-qui ne dispose que d'un temps restreint pour examiner recrue, des renseignements précis et précieux sur les tares eut présenter; soit qu'il éclaire le médecin chargé d'exa-individu désireux de contracter une assurance sur la vie qui aura à faire une expertise à propos d'un accident de soit même enfin que ce livret fournisse d'intéressants oratifs au médecin légiste sur les antécédents d'un accusé ura à établir la plus ou moins grande responsabilité.

donc, en définitive, une vaste réforme au profit de l'hy-olaire et de la santé générale, pour la réalisation de laquelle que nous devons formuler des vœux, et où l'oto-laryngolo-t tenir une place brillante, puisque le nez et la gorge sont s d'entrée de la plupart des infections et que l'organe de n est le lien social le plus étroit et le plus nécessaire au ement de la pensée ».

Magnan, qui a été chargé de l'inspection médicale des ubliques et privées de la ville de Tours, a pu ainsi examiner sement les cavités buccales et naso-pharyngiennes de plus llier d'enfants et arrêter heureusement des surdités com-tes, en même temps qu'il y trouvait la cause d'affections des voisins, des yeux en particulier.

terminer sa communication, le Dʳ Magnan a demandé au la discussion ou l'adoption des propositions suivantes :

membres du Congrès international d'otologie estiment qu'il , à titre d'indication, à une époque où les pouvoirs publics ent particulièrement d'introduire dans la législation des s à apporter à la santé publique par l'hygiène préventive, re le vœu formel que des examens médicaux soient *méthodi-t* pratiqués sur tous les enfants en scolarité, dans les établis-s publics et privés, et, le plus possible, dès leur entrée dans lissements.

sistent plus spécialement, pour conserver à ces examens leur e validité et leur caractère de rigueur et de précision scien-, sur la nécessité d'en confier l'application à des spécialistes,

d'être formulé de tous côtés finira certainement p
ceux qui ont la responsabilité de la santé des écolier

Il nous est plus difficile de le suivre lorsque dan
partie de ses propositions, il réclame une inspecti
laryngologique spéciale.

Pour justifier la « place brillante » qu'il demande p
gologiste dans une nouvelle organisation sanitaire
s'appuie sur l'importance des affections du nez et de la
pathologie scolaire. Mais tous les spécialistes pe
autant ! Lorsque dans un des derniers numéros de *l'Hy*
(octobre 1904) nous analysions les travaux de médeci
oculistes qui réclamaient eux aussi une inspection
faisions remarquer que tous les autres spécialistes pouv
d'excellentes raisons pour arguer de l'importance de
en hygiène scolaire, et pour prouver la nécessité d'u
spéciale. Après les récentes et retentissantes recherc
seur Grancher sur la tuberculose dans les écoles, o
que l'examen des organes respiratoires des écoliers s
de la plus haute importance ; faudra-t-il cependant e
spécialiste ?

Mais le système nerveux et ses troubles n'ont-ils
une influence énorme en éducation, et ne nécessite
nouveau médecin inspecteur ?

Il serait peut-être abusif de considérer les enfa
comme des malades des hôpitaux et de leur faire sub
ment une série d'examens successifs.

Qu'une telle organisation puisse à la rigueur fonctio
grandes villes, c'est possible ; mais dans les campagne
trera des difficultés presque insurmontables à son app

Or l'inspection médicale des écoles ne peut se f
façon, et là d'une autre. Si on désire qu'elle soit le plu
instituée partout et qu'elle fonctionne effectivement, il
qu'elle soit organisée partout sur un type uniform

serait-il alors qui soit de sa compétence ?) nous croyons que le médecin inspecteur d'école peut dans la grande majorité des cas procéder à un examen suffisamment complet des écoliers.

Dans l'analyse citée plus haut, après avoir énuméré les qualités que devrait présenter le médecin scolaire, nous définissions ainsi son rôle : « Lui seul serait chargé de l'examen complet de l'écolier et de l'établissement de la fiche sanitaire. Si au cours de cet examen un cas plus particulièrement difficile se présentait, pour lequel une instrumentation ou des recherches plus spéciales fussent nécessaires, alors il pourrait demander avis à un spécialiste, de même si une opération était indiquée. Mais sans être spécialiste, il n'est pas impossible au médecin scolaire de savoir mesurer une acuité visuelle ou auditive, manier une ophtalmoscope ou un miroir dentaire, faire l'examen microscopique d'une teigne, etc. ».

Nous avons la satisfaction de voir qu'un médecin, qui est pourtant aussi spécialiste en oto-rhino-laryngologie, s'est rangé à notre avis.

Voici en effet les observations qu'a présentées M. le Dr Cauzard à la suite de la communication du Dr Magnan :

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le Dr Magnan ; la question du dossier scolaire, au point de vue de l'otorhinologie, n'a jamais été soulevée en France dans une société d'otologie ou de médecine, à l'encontre de ce qui s'est passé en Allemagne et en Autriche dans les sociétés d'oto-rhinologie.

En France, le Dr Dubar, si j'en crois mes souvenirs, seul, s'est occupé de cette question (Congrès d'hygiène scolaire, Paris, 1903). J'attire donc l'attention du Congrès sur la communication de M. Magnan dont je discuterai, non pas le principe, mais les conclusions.

Le dossier médical est une excellente chose, il est admis en principe, mais une grosse question se pose : par qui sera-t-il fait? « Par le spécialiste des maladies de la gorge, du nez, des oreilles », dit M. Magnan, étant donnée la fréquence de ces maladies. Eh bien, je ne suis pas de cet avis.

Nous sommes ici en présence du même problème qui a été étudié l'an dernier au Congrès des médecins d'assurances où l'on s'est demandé par qui devait être examinée, au point de vue des organes des sens, la personne qui veut être assurée sur la vie ? Serait-ce par des spécialistes ou par un médecin général ?

Le rapport du Dr Weill-Mantou, adopté à l'unanimité, concluait que l'examen serait fait par un médecin général, qui, s'il croyait la nécessité d'un examen spécial, le ferait faire par un spécialiste. Appuyant ces conclusions, j'ai proposé qu'il soit établi un ou plusieurs ques-

tionnaires pour faciliter l'examen du médecin général (question intéressant chacun des organes, sensoriels ou non, qui sont su tibles d'être examinés par un spécialiste). Si à l'aide de questionnaires, on reconnaît des défectuosités des organes des à ce moment seulement le médecin général cédera la pla médecin spécialiste. Ici je dirai la même chose.

Ce dossier médical ne peut être établi par l'instituteur: ce l'obliger à faire l'exercice illégal de la médecine...

Pour la raison que je viens de vous exposer, l'oto-rhinologis doit pas davantage pratiquer ce premier examen qui revie droit au médecin général, lequel adressera, s'il le juge néces l'enfant au spécialiste.

Je vous demande donc, Messieurs, de voter le principe communication de M. Magnan, c'est-à-dire l'examen individu l'écolier au point de vue des maladies des oreilles, des végéta adénoïdes ».

Le Congrès d'otologie resta cependant sourd aux exhortatio MM. Magnan et Cauzard. Le président objecta que le Congr pouvait voter sur cette question qui ne pouvait être traitée que un Congrès d'Hygiène sociale, tout en faisant remarquer que, sentée au Congrès d'hygiène sociale de Bruxelles par le profe Guye, d'Amsterdam, elle avait été écartée. Cependant le Co d'otologie adopta quelques instants après les conclusions lettre de ce même professeur Guye demandant une enquête int tionale sur les végétations adénoïdes à l'école.

Voilà qui est toujours mieux que rien, bien qu'il ne soit nulle nécessaire pour agir d'attendre les résultats peut-être loin d'une enquête internationale. On est suffisamment docum actuellement sur les méfaits des végétations adénoïdes pour étudie sans tarder les moyens propres à en débarrasser nos éco

Et si cette question ne peut être traitée, ni dans un Co d'otologie, ni dans un Congrès d'hygiène sociale, elle pourra avec toute l'ampleur désirable dans le prochain Congrès d'hy scolaire de la Pentecôte.

Des rapports y seront lus sur l'inspection médicale des éco sur le carnet sanitaire individuel, dans lesquels ce sujet sera miné, et qui, à défaut de communications spéciales, pourront à amorcer une discussion sérieuse.

Mais pour en revenir à la question de la spécialisation inspection oto-laryngologique, nous ne pouvons qu'approuv Dr Cauzard qui, bien qu'étant lui-même spécialiste, a su avec coup de sagesse départager les rôles respectifs du médecin gé

n spécialiste, et qui a proposé la formule que nous avions déjà me parce qu'elle nous semblait la plus simple comme la plus que.

'ailleurs, il est curieux de remarquer que cette compétence que ains oto-rhinologistes comme le Dr Magnan refusent aux méde- ordinaires, d'autres oto-rhinologistes comme le Professeur Guye msterdam) à l'avis duquel se range en France le Dr Boulay, cordent aux instituteurs, par lesquels ils proposent de faire faire amen et le diagnostic des végétations adénoïdes !

ous savons que les instituteurs sont des gens dévoués, mais ils déjà bien assez de besogne sans qu'on leur en octroie encore autre qui sort tout à fait de leurs attributions ; en la confiant au ecin inspecteur, tout court, on prendra le moyen terme entre deux solutions extrêmes proposées, *in medio stat veritas*.

orsque le médecin inspecteur aura reconnu l'utilité de l'inter- tion d'un spécialiste, il signalera le fait à la famille de l'enfant restera libre de le faire soigner par le médecin de son choix ; s'il prenait sur lui de l'envoyer directement à un dispensaire ial, comme cela se fait déjà dans plusieurs endroits, il serait sible du même reproche que le patron ou l'industriel qui veut er ses ouvriers à se faire soigner par un médecin plutôt que par autre. Les médecins ont protesté avec juste raison contre de blables prétentions, et ils protesteraient également si l'inspection icale sortait de son rôle, qui est de surveiller les enfants et de venir les parents en cas de besoin, pour accaparer le traitement tous les écoliers.

'est là un écueil qu'elle doit éviter.

Dr R. Dinet.

r Aug. Ley. — **L'arriération mentale : contribution à l'étude la pathologie infantile**, (in 8°, 300/1. Bruxelles, Lebègue 1904).

L'"enfant arriéré est un malade. Son infériorité cérébrale, ses s de dégénérescence, le terrain pathologique sur lequel il est les lésions pathologiques qui sont souvent la cause de sa fai- sse intellectuelle, font qu'il appartient au médecin. C'est sous direction médicale compétente que devront être établies et lui appliquées des règles theurapeutiques médicales spéciales. »

Cette description de l'arriéré que le Dr Ley place au début de livre montre en quel sens il entend traiter les questions rela- s à l'éducation de ces enfants arriérés : ce sont des faibles d'es- t, des *feeble mended*, selon l'expression adoptée par Shuttel-

étude sur les écoliers mentalement anormaux, sauf q
parons de l'enfant instable de l'arriéré proprement dit.
fait des anomalies mentales identiques. Il y a cepend
l'autre, des différences trop sensibles pour ne pas
point de vue médico-pédagogique, à des entités distin

Cette réserve faite, voyons comment le Dr Ley envi
ses questions relatives à ces enfants.

Son livre comprend trois grandes divisions, qui do
des développements fort inégaux.

Etiologie : Après quelques considérations anatomiq
logiques inspirées des recherches de BOURNEVILLE,
SHUTTELWORTH, FLECHSIG, etc., il étudie des facteurs bi
facteurs sociaux de l'arriération mentale. En passan
s'éloigne du Dr Demour sur la question des *arriérés*
et se déclare « tenté de les dénommer des *illettrés*
montré ailleurs pourquoi il suffit de les qualifier d'*ign*

« *Symptomatologie* : Ley étudie d'abord les sympt
ques de l'arriération : (poids, taille, envergure, capacit
Des mesures qu'il a prises comparativement sur des
maux et sur des arriérés, il résulte que généralement
sont inférieurs entre 6 et 10 ans ; à 11 ans, ils pren
partout un avantage marqué, sauf pour l'indice de vita
terait inférieur. Sans être tenues pour décisives, ces
sont cependant intéressantes à signaler : elles montr
rité organique de l'arriéré à une époque où le dé
somatique devrait se faire assez facilement pour aider
capacité cérébrale. De même, les combustions orga
chez l'arriéré, moins intenses que chez le normal (p. 7

Arrivant ensuite aux symptômes psycho-nerveux,
d'abord l'allure générale de l'enfant, puis les tares se
mettent obstacle à ce que des sensations normales é
malement sa mentalité encore fruste ; et il insiste avec

pement normal de cette mentalité; parmi les processus intellectuels proprement dits, il étudie l'attention (les phénomènes moteurs, signalés par Ribot, seraient absents ou fort peu prononcés chez les arriérés), les temps de réaction (que les exercices respiratoires méthodiques améliorent sensiblement) etc. Pour vérifier la mémoire de l'arriéré, Ley a imaginé de donner à écrire de mémoire un texte ordinaire, que l'arriéré ne peut comprendre : cette épreuve a montré combien l'arriéré se fait facilement illusion sur sa compréhension de ce texte ; à la place de la phrase intelligible proposée, l'arriéré reproduit une phrase qu'il croit intelligible, mais qui est un non-sens, tout différent de la phrase proposée. Cette épreuve mesure donc l'intelligence en même temps que la mémoire. Signalons aussi l'importance que le Dr Ley attache à juste titre au degré de précision avec lequel l'enfant s'oriente dans le temps (mois, jours, dates, etc) dans le milieu familial, etc.

III. *Diagnostic et traitement.* C'est la partie la plus brève du livre et il est facile d'en comprendre les raisons ; mais là encore, il faut savoir gré au Dr Ley d'avoir insisté sur la nécessité de faire collaborer le médecin et le pédagogue au relèvement des arriérés : lui aussi conclut que le traitement doit-être médico-pédagogique.

Le livre se termine par des considérations sur l'assistance des arriérés, sur les classes spéciales, etc.

Dans l'ensemble, le livre du Dr Ley offre un bon exemple des multiples recherches auxquelles doit se livrer celui qui veut connaître et diriger l'éducation des arriérés ; c'est, sous sa forme actuelle, un essai plutôt qu'une œuvre définitive (il est encore trop tôt pour traiter définitivement ces questions) ; mais cet essai abonde en utiles suggestions pour les recherches à venir.

Dr Jean Philippe.

VARIA

Les comités et sous-comités de province de la L. M. F. — Nous publions ci-dessous les articles des statuts de la L. M. F. qui ont été revisés ou ajoutés par l'Assemblée générale tenue à l'École de Médecine le 27 novembre 1904, en vue de faciliter la création de Comités de province.

Il est évident, et nous pensons n'avoir pas besoin d'un donner la démonstration, qu'il y a un grand intérêt à ce que les personnes

l'étranger.

L'Assemblée générale et le Comité central de la
voulu assurer dans la plus large mesure l'indépendanc
de province auxquels ils ne demandent comme lien m
que d'accepter les principes exposés dans l'article
(page 2 de la couverture) et comme obligation mat
versement d'une très faible somme destinée à la p
Bulletin, aux frais de convocation de l'Assemblée gé
dépenses de propagande générale.

En dehors de ces engagements moraux et matériels
de province sont absolument indépendants du Comité
lequel ils sont officiellement représentés, et des autr
n'y a donc aucune entrave venant des coutumes rég
situation géographique, des opinions politiques, des c
gieuses ou philosophiques des personnes ou des colle

On nous a quelquefois demandé quel devait, à notr
rôle des Comités de province et l'occasion nous pa
répondre à cette question.

Les Comités et Sous-Comités de province fourni
sonnes qui ont le souci de la santé des enfants et de
écoles l'occasion de se réunir, d'en causer ensem
pour le progrès de leurs idées un effort méthodique
gande plus efficace.

De plus, leur rôle pratique au point de vue de l'a
l'hygiène scolaire consistera dans leur intervention
des autorités universitaires, près des directeurs d'é
près des autorités municipales et départementales.

Ils pourront aider beaucoup à l'organisation de l'ins
cale des écoles dans les diverses régions, à l'assai
locaux scolaires et des locaux d'habitation attribué
teurs si éprouvés par la tuberculose, à l'amélioration
scolaire si souvent défectueux.

Ils pourront obtenir des ressources plus grandes

à créer des champs d'exercice et des installations municipales de gymnastique, de douches, de natation, etc.

Ils pourront favoriser l'organisation, non seulement de colonies de vacances, mais de promenades et d'excursions pendant les congés et les vacances pour les enfants des écoles primaires, etc. etc.

On voit que la tâche est large et belle, et qu'elle mérite de tenter les gens de cœur soucieux d'améliorer le sort des classes pauvres et de relever le taux de la santé publique.

Extrait des statuts de la L. M. F. — D'après l'article II du Titre II, les Présidents des Comités régionaux sont de droit membres du Comité central élu dans une Assemblée générale annuelle à laquelle sont convoqués tous les membres de la L. M. F. quel que soit leur domicile.

L'article IV du Titre IV stipule que les Comités régionaux seront représentés aux Assemblées générales soit par leur Président, soit par un ou plusieurs délégués.

Voici enfin les articles IV et VI du Titre II qui réglementent la ormation des Comités et des Sous-Comités de province et leur ttachement au Comité central.

Article IV

Un Comité régional sera fondé dans chaque chef-lieu d'Académie ; sera composé de membres adhérents de la Ligue.

Les membres de ces Comités seront élus par les membres adhé-nts de la Ligue habitant la région correspondante.

Les Comités régionaux éliront leur bureau.

Ils se réuniront au moins une fois tous les deux mois; le compte ndu sommaire de ces réunions sera inséré dans le Bulletin de la igue.

Les Comités régionaux auront pour mission de propager et de ire triompher les idées de la Ligue des médecins et des familles our l'Hygiène scolaire dans l'Académie à laquelle ils appartiennent. s s'efforceront d'obtenir des autorités administratives et universi-ires et de la direction des établissements privés, les améliorations cessaires de l'hygiène scolaire.

Des Sous-Comités régionaux pourront être fondés dans d'autres lles. Ils seront rattachés au Comité régional, s'il existe, et au omité central, si le Comité régional correspondant n'existe pas.

ARTICLE VI

Le Comité central a les pouvoirs les plus étendus pour gér intérêts généraux de la Société et pour la représenter enve tiers. Il délibère et statue sur tous les actes qui intéress Société, il contrôle les recettes et ordonnance les dépenses droit et mission de contracter tous engagements et toutes obliga que peuvent comporter les intérêts généraux de la Société, pouvoir, dans aucun cas cependant, l'engager dans des dép excédant les recettes en caisse.

Les Comités régionaux contrôlent les recettes et ordonna les dépenses pour les sections de la Ligue correspondant aux div Académies. Ils ne peuvent, en aucun cas, engager des dép excédant les recettes en caisse, ni engager la responsabili Comité central.

ARTICLE VII

Chaque Comité ou Sous-Comité régional versera au Comité tral une somme minima de 1 fr. 50 par an pour chacun des rents de son ressort, quelle que soit, du reste, la cotisation v par ces adhérents.

La disposition du surplus des cotisations appartiendra aux Co ou aux Sous-Comités régionaux.

Les Comités et Sous-Comités régionaux s'engagent, du re contribuer volontairement, dans la mesure de leurs ressources dépenses faites dans un intérêt général par le Comité central, lo cela sera nécessaire.

Tous les membres adhérents de la Ligue recevront gratuite le Bulletin de la Société.

Premier Congrès international d'éducation et de prote de l'enfance dans la famille. — Nous reproduisons, in-exten programme du Congrès organisé sous le patronage du gouv ment belge par *La Ligue d'éducation familiale* de Belgique (

RÈGLEMENT ORGANIQUE.

1. Un congrès international d'éducation et de protection de fance dans la famille se tiendra à Liège, en septembre 1905, d trois jours, pendant l'Exposition universelle.

1. Pour les renseignements et souscriptions s'adresser à M. Brébion, à la pré de Versailles.

congrès comprend quatre sections :
ction : *Étude de l'enfance;*
tion : *Éducation de l'enfance : a)* questions générales; *b)* on de l'enfant par les parents dans la famille ; *c)* collabora- la famille avec l'école ; *d)* éducation dans la famille après

ction : *Enfants anormaux;*
Œuvres diverses ayant trait à l'enfance;
nt membres du congrès, ceux qui auront envoyé leur adhé- une cotisation de 10 francs au Comité d'organisation *(Secré- du Comité français,* M. A. Delpy, 43, rue de Berlin, Paris.
tisation est *facultative* pour les membres des comités et des x.
s administrations, les sociétés d'éducation, les associations de ge et toutes les œuvres peuvent prendre part au congrès et yer des délégués. La cotisation doit être payée par tout .
Comité de patronage international préside le congrès. Celui- irigé par un bureau, comprenant les présidents et secrétaires tions.
reau du congrès est chargé de prendre toutes les mesures ires à la préparation et au fonctionnement du congrès.
ureaux des sections prennent toutes les mesures utiles à la ion de leur programme.
st formé dans chaque pays un Comité national chargé de la é du recrutement des membres et des rapporteurs. Ces co- illent à réunir des ressources particulières en vue de la nde. En cas d'insuffisance de celles-ci, ils peuvent prélever ais sur les cotisations qu'ils recueillent. Ces frais ne peuvent r 20 % de ces cotisations. Chaque comité nomme un pré- n trésorier et un secrétaire.
rapports et discussions sont en langue française. Les autres sont admises si les rapports sont accompagnés d'un résumé ais ou si l'orateur remet au bureau de la section le résumé de son discours.
rapports doivent se borner à l'exposé de la question, viser ens pratiques d'application et être terminés par des conclu- des vœux à soumettre au congrès. Ils ne peuvent en aucun sser 5 pages in-8°, soit un maximum de 2.000 mots environ. nmuniqués qui ne sont pas destinés à la discussion peuvent exés aux comptes rendus s'ils ne dépassent pas 1.000 mots. orts et communiqués doivent donner les *principaux* ren- ents bibliographiques concernant la question traitée.

Les auteurs sont priés de garder copie de leurs envois.

9. Le bureau du congrès décide de l'admission des rapports communiqués. Les travaux ne concernant pas directement l[e pro]gramme du congrès seront rigoureusement exclus.

10. Toute discussion sur le fond d'une question politique, [philo]sophique ou religieuse est interdite.

11. Les rapports doivent parvenir au bureau du congrès in[terna]tional avant le 1er mai 1905.

12. *Les membres ne reçoivent les rapports et les comptes-r[endus] qu'après versement de leur cotisation.*

N.-B. — Les diverses dispositions relatives à la date des s[éances] et aux détails d'ordre intérieur seront envoyées ultérieurem[ent].

PROGRAMME DU CONGRÈS.

Première section. — ÉTUDE DE L'ENFANCE.

Utilité. Enquêtes. Observations. Qualités, défauts, tendanc[es, fati]gue mentale, etc. Mensurations. Méthodes. Instruments. Ré[sultats] obtenus. Progrès à accomplir.

Cercles pour l'étude de l'enfance.

Deuxième section. — ÉDUCATION DANS LA FAMILLE.

a) *Questions générales.*

Nécessité de la vulgarisation des notices d'éducation da[ns les] familles.

Quelle est la marche à suivre dans l'éducation ?

Travaux manuels. Ambidextrie. — Vulgarisation des sc[iences] naturelles.

Quelle imagination peut-on cultiver chez l'enfant ; comm[ent le] préparer au respect des questions sexuelles ?

Hérédité : Comment atténuer ou faire disparaître les inconvé[nients] des différentes tares héréditaires ? Comment préparer l'enfant [à être] *vraiment* heureux ; préjugés à extirper (envie, etc.), valeur [...] à cultiver, obéissance, franchise, etc.

L'ambiance. La maison familiale. L'art à la maison. L'ar[...] méthode dans l'éducation par l'image.

La famille est le type de la solidarité. Comment y faire l'[...]tion au point de vue social ?

Hygiène générale. Premiers soins en cas d'accident. Pha[rmacie] domestique.

Hygiène du vêtement. Ameublement. Comment faire agir par réflexion et par goût personnel plutôt que par imitation, par mode ? Comment vulgariser les notions d'éducation chez les parents ? Tracts, cercles des parents.

b) *Éducation familiale avant l'âge d'école.*

Hygiène infantile. Alimentation. Éducation des se ns. Soins spéciaux des yeux, des oreilles, de la bouche, etc. Maladies infantiles. Jeux et occupations. Livres d'image. L'école Frœbel à la maison. Nécessité de corriger les mauvaises tendances et de former les qualités dès le début.

Culture par les parents de l'esprit d'observation — du jugement — de l'initiative — de la personnalité du caractère — de l'esprit d'ordre et de méthode — de la volonté, etc.

Cahier de notes d'observation sur les enfants. — Bonnes d'enfants.

c) *Éducation familiale pendant l'âge d'école.*

Collaboration de la famille et de l'école. Réunions des parents avec les professeurs ; comment les organiser; sujets à y traiter.

Intuition directe à la maison. Planches murales, gravures à la maison. Collections, musées d'enfants. Excursions, petits voyages. Pratique du ménage. Ouvrages manuels. L'exercice.

Enseignement de notions d'éducation dans les classes supérieures des écoles de jeunes gens et de jeunes filles

La conduite dans la rue. La lecture à la maison. Le journal dans la famille.

Desiderata des parents concernant les maisons d'éducation. L'école familiale de l'avenir.

d) *Éducation familiale après l'école.*

La vie après le pensionnat. Les futures ménagères. Nos futures mères de famille. Éducation de la jeune fille pour la famille. Préparation des fiancés à l'association morale. Prévenir des causes de dissension. Préparer un terrain commun d'occupations, d'études, de progrès. Volonté. Complément de formation du caractère. Tempérance. Prévoyance. Sentiment de l'honneur. Pureté. Contrôle individuel. Gouvernement de soi-même. Méthode dans le travail. Adolescence. Littérature et vice. La lecture du roman est-elle nécessaire ? Quels sont les romans qui conviennent ?

Troisième section. — Enfants anormaux.

Classification des enfants anormaux. Statistique des enfants a[illegible] maux. Situation faite actuellement aux enfants anormaux. Ce [illegible] doit être l'éducation des différentes catégories d'enfants anorm[illegible] Mesures à prendre en faveur des enfants anormaux. Protec[illegible] de ces enfants.

Les enfants indisciplinés. Comment ils doivent être traités [illegible] que doit être l'éducation à donner à ces enfants. Ce que doit [illegible] l'organisation des établissements spéciaux pour enfants ind[illegible] plinés.

Formation du personnel chargé de l'éducation des enfants an[illegible] maux ou indisciplinés.

Nécessité de créer des établissements spéciaux pour enfants é[illegible] leptiques.

Quatrième section. — Œuvres diverses ayant trait a l'enf[illegible]

N.-B. — *Dans cette section on se bornera à examiner l'a[illegible] à exercer par les diverses œuvres sur la famille, afin de prév[illegible] les maux et misères qui y trouvent généralement leur orig[illegible] On cherchera à développer le rôle éducatif de ces œuvres. [illegible] s'adressera surtout à l'initiative privée.*

Hygiène. Œuvres du grand air. Ligue contre la tubercul[illegible] Antialcoolisme. Abus du tabac. Enfants délaissés. Enfants mart[illegible] Mutualités d'enfants. Assurances d'enfants au profit des paren[illegible] Œuvres de prophylaxie morale. Etc., etc.

Composition du Comité national pour la France.

(Décision de M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur [illegible] des Cultes, du 19 novembre 1904,
et arrêté du ministre de l'Intérieur du 4 mars 1905.)

Président : M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction pub[illegible] que, des Beaux-Arts et des Cultes.

Vice-présidents : MM. Paul Strauss, sénateur ; Gasquet, direct[illegible] de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publiq[illegible]

Membres : MM. Berny, inspecteur de l'assistance publique [illegible] Seine-et-Marne ; Blanchard de Farges, consul général, sous-dire[illegible] teur des affaires consulaires au ministère des Affaires étrangère[illegible] Boitel, directeur de l'école Turgot, membre du conseil supérieur [illegible]

uction publique ; Bouquet, conseiller d'Etat, directeur de l'enement technique au ministère du Commerce ; Marcel Charlot, teur général de l'Instruction publique (enseignement pri-; Cohen, ancien chef-adjoint du cabinet de M. le Président nseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes ; Couturier, secréde la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques au ère de l'Intérieur ; Jules Gautier, inspecteur général de uction publique (enseignement secondaire) ; Mmes Gevin-Casspectrice générale des services de l'enfance au ministère de ieur ; Kergomard, inspectrice générale des écoles mater-; MM. Pissard, inspecteur général des services administratifs nistère de l'Intérieur ; Turquan, chef du bureau des services nfance au ministère de l'Intérieur.

rétaire-trésorier : M. Brébion (E.), sous-inspecteur de l'assispublique de Seine-et-Oise, à Versailles.

Composition du Comité d'action.

sidente : Mme Lucie Félix-Faure-Goyau.

e-présidents : MM. Paul Strauss, sénateur ; Malapert, profesde philosophie au lycée Louis-le-Grand.

Première section. — Etude de l'enfance.

sident : M. A. Binet, directeur du laboratoire de physiologie psychologie à la Sorbonne ; président de la société libre pour psychologique de l'enfance.

Deuxième section. — Education dans la famille.

sidente : Mme Lucie Félix-Faure-Goyau.

Troisième section. — Enfants anormaux.

sident : M. Paul Strauss, sénateur.

ième section. — Œuvres diverses ayant trait a l'enfance.

sident : M. Henri Rollet, avocat à la Cour d'appel.

rétaire général : M. Arthur Delpy, 43, rue de Berlin, Paris.

B. — Toutes les communications doivent être adressées, soit crétaire du Comité national (M. Brébion, à la préfecture, à illes), soit au secrétaire général du Comité d'action (M. Arthur , 43, rue de Berlin, à Paris).

Le carnet sanitaire individuel des écoliers à Nice. — Le projet de réforme scolaire qui va être accompli à Nice, comprend des mesures d'hygiène intéressantes que nous croyons devoir signaler.

1° Un carnet scolaire qui reste continuellement entre les mains de l'élève portera toutes les annotations susceptibles d'entrer dans la vie médicale intime des écoliers.

Il donnera des indications sur les vaccinations, l'absence des classes, le renvoi des élèves sans spécifier la maladie, le poids, la taille, les sports, l'avis du médecin inspecteur, si l'élève peut fréquenter l'école.

Ce carnet qui coûtera 10 centimes, sera obligatoire pour tous les élèves entrant à l'école.

2° Un registre spécial que possède le médecin inspecteur portera les renseignements détaillés sur les élèves : antécédents, maladies antérieures, organes de la vue, de l'ouïe, etc.

Ce registre constituera le dossier sanitaire proprement dit de toutes les écoles communales de la ville de Nice il sera le point de départ d'un document très précieux pour la connaissance de l'hygiène de cette population scolaire.

Des fiches très complètes pourront être aussi établies sur chaque élève. Avec ce moyen, l'hygiène se répandra peu à peu dans tous les milieux, surtout parmi la classe ouvrière qui en ignore trop souvent les règles et qui, à ce point de vue, est encore imbue de préjugés. (*Concours médical*).

Conférence préparatoire au Congrès international d'Hygiène scolaire de 1907. — Du 7 au 10 février dernier a eu lieu en Angleterre une conférence d'hygiène scolaire destinée à préparer le Congrès international de 1907.

A cette conférence, tenue sous les auspices du Royal Sanitary Institute, furent lues un certain nombre de communications sur les principaux sujets suivants :

Développement physique et mental pendant la vie scolaire; l'Inspection physique; les Constructions et le Matériel; l'Inspection sanitaire; l'Enseignement de l'hygiène aux maîtres et aux élèves.

A la suite de ces communications furent déposés des vœux dont voici la teneur :

— Que pour les jeunes écoliers (tout au moins) il n'y ait pas de leçons après les heures de classe.

— Que les périodes des heures de classe soient courtes (de 20-? minutes) et que les intervalles ne soient pas moins de cinq minutes entre chaque classe, comme récréation, prise si possible en plein air.

des exercices convenables de respiration soient prati-
oins une fois dans chaque période (matin et après-midi)
r ou dans des salles bien ventilées.
les exercices bien organisés soient régulièrement prati-
toutes les écoles.
la natation soit encouragée dans toutes les écoles et soit
aux élèves partout où il y a possibilité.
n système efficace d'exercice en cas d'incendie soit obli-
ns toutes les écoles (et dans chaque pension particulière),
atiqué au moins trois fois dans le cours de chaque tri-

les inspecteurs des écoles de Sa Majesté soient diplômés
ne et aient quelques connaissances du développement de

mblée, en conséquence, presse le Conseil du Royal Sa-
stitute de présenter une requête au Conseil d'Education
rotection de la santé pendant la vie scolaire, en nommant,
comme inspecteurs, des hommes et des femmes qui soient
es en hygiène scolaire).
le Conseil du R. S. I. soit requis d'attirer l'attention du
'Education sur les résultats d'une enquête faite dans les
baines et rurales parmi les inspecteurs et les professeurs,
qui montre la grande importance qu'il y aurait à nommer
nes inspecteurs avec le diplôme et les qualités voulues,
écoles d'enfants et de jeunes filles de tous les degrés, pour
utrices, et pour les collèges d'éducation (où se forment les
rs), et aussi à ce que l'inspection de l'instruction d'économie
ue soit laissée aux femmes.
tant donnée la plus grande susceptibilité aux maladies con-
présentée par les jeunes enfants, aucun enfant ne puisse
er une instruction formelle dans les classes scolaires avant
six ans.
l'assemblée désire qu'il y ait des inspections médicales
s et systématiques des enfants dans les écoles de tous les
t demande au Conseil du R. S. I. de communiquer cette
importante aux autorités d'éducation du pays.
toutes les maisons privées ou autres bâtiments recevant
es internes ou externes, et dirigées par des personnes
soient placés sous le contrôle de l'autorité sanitaire, qui
pouvoir, de temps en temps, de fixer le nombre d'enfants
raient occuper les différents appartements transformés en
et, en cas de pension, le nombre d'enfants qui pourraient

occuper chaque dortoir ou chambre à coucher, et que le Conseil du R. S. I. porte ce vœu à la connaissance des autorités compétentes.

— En vue de la grande responsabilité des professeurs de tous les grades, au sujet de la direction hygiénique des écoles, étant donné qu'on leur demande de plus en plus d'être aptes à introduire quelque instruction élémentaire des principales règles d'hygiène dans le prospectus de leurs écoles, cette assemblée demande au Conseil du R. S. I. de faire prendre les points suivants en considération par le président du Conseil d'Education :

a) Le caractère fragmentaire et incomplet des cinq syllabus d'hygiène scolaire, mentionné dans l'appendice C des règlements du Conseil d'Education pour l'éducation des professeurs (1904).

b) La grande importance qu'il y aurait à faire ressortir officiellement le besoin d'une mesure générale pour l'instruction en hygiène des professeurs des écoles élémentaires et secondaires, dont la période d'éducation est passée, ou qui n'ont jamais fait de cours complets ou pris un brevet en éducation.

c) L'opinion exprimée deux années de suite par un comité spécial de la British association que l'on doit presser le Comité d'Education d'adopter ou de trouver une preuve certaine et pratique des connaissances et de l'expérience que doit avoir le professeur au sujet de l'application des principes sanitaires dans la vie scolaire.

Préservation scolaire contre la tuberculose. — Le manque de place nous empêche à notre grand regret, de publier la suite du travail du professeur Grancher sur la préservation scolaire contre la tuberculose. Il y indique en détails la façon dont doit procéder le médecin pour faire l'examen des enfants, pour dépister la tuberculose à son stade initial et pour constituer les fiches individuelles de santé.

Les personnes que cette question intéresse trouveront ce travail dans le *Bulletin médical* 1904 et dans les *Archives internationales d'hygiène scolaire*. (M. Engelmann, Leipzig.)

Le travail du professeur Grancher comprenant sa communication à l'Académie de médecine et l'exposé de la technique d'examen a du reste été publié sous forme de brochure. (*Bulletin médical*).

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 79.4.1905 (Cl.)

L'Hygiène Scolaire

naire. — Programme du deuxième Congrès français d'hygiène sco-
e et de pédagogie physiologique. — Résumé et conclusions des rap-
ts qui seront lus et discutés au cours du second Congrès d'hygiène
laire. — Séance du comité central de la L. M. F. du 21 février 1905. —
rue sommaire de la presse pédagogique (1904). — Liste des nouveaux
nbres adhérents à la L. M. F.

XIÈME CONGRÈS FRANÇAIS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Programme des séances

nanche 11 juin (Pentecôte), 2 heures. — *Grand amphithéâtre École de médecine.*

ésidence de M. E. Lavisse, de l'Académie française, Directeur École normale supérieure. — Assesseur, M. le professeur Lan-
Y.

ocution de M. E. Lavisse.

ocution de M. le Dr Albert Mathieu, président de la Ligue des cins des familles.

ocutions des délégués français et étrangers.

Rapports (Lecture et discussion)

— Revision de l'horaire du travail, du repos et de l'éducation ique dans l'enseignement secondaire, par MM. les Drs Albert hieu et Mosny, médecins des hôpitaux de Paris.

II. — L'éducation des familles en hygiène scolaire, par MM
BOT, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, et BOUGRAT,
seur au lycée Ampère.

Communication. Mme MOLL-WEISS. — L'éducation pratiqu
famille, ses relations avec l'hygiène scolaire.

Lundi 12

SÉANCES DU MATIN (9 heures)

Grand amphithéâtre. — Présidence de M. le professeur PIN

Rapport (Lecture et discussion)

Inspection médicale des écoles primaires, par le Dr H. MÉR
fesseur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, méde
hôpitaux.

Communication. Dr P. CORNET. — Rôle et mode de nomi
des médecins inspecteurs des écoles.

Petit amphithéâtre (9 heures)

Communications. Mme MOLL-WEISS. — Note sur une n
table et une nouvelle chaise.

Dr RIVIÈRE. — Les agents physiques en rapport avec l'h
scolaire.

Dr MANHEIMER GOMMÈS. — Deux cas de phobies d'origine sc

Dr TORKOMIAN. — Quelques renseignements sur l'hygiène s
dans les écoles arméniennes de Constantinople.

MM. WALLIS et WILLIAM SICK (délégués de la School-D
Society). — L'hygiène dentaire dans les écoles en Angleterre.

Drs J. PHILIPPE et PAUL BONCOUR. — Sur la classification et
men pédagogique des écoliers.

Dr P. LE GENDRE. — Réflexions médicales au sujet des éc
retardés ou arriérés.

M. JAROSLAV NOVAK. — L'organisation des écoles pour les e
arriérés de Prague.

— Note sur le séminaire pédagogique de l'Université de Pr

SÉANCES DE L'APRÈS-MIDI (2 heures)

Grand amphithéâtre. — Présidence de M. le professeur GRANCHER.

Rapports (Lecture et discussion)

I. — La tuberculose des membres de l'enseignement, par M. le Dr WEILL-MANTOU, secrétaire général de la Ligue de préservation antituberculeuse.

II. — Répartition des vacances et congés à l'étranger, par M. BOUNIER, professeur au collège Rollin; en France, par M. F. ENGERAND, député du Calvados.

Communications. M. DELOBEL. — La tuberculose dans l'enseignement primaire. Observations faites et résultats obtenus par la Société antituberculeuse de l'enseignement primaire de la Seine. Desiderata formulés.

Dr ROBLOT. — Le dispensaire antituberculeux de l'enseignement primaire de la Seine.

Petit amphithéâtre. — Présidence de M. le Dr LE GENDRE.

Dr PÉRALDI. — Bibliothèques scolaires et maladies contagieuses, méthode de prophylaxie pratique par M. le Dr PÉRALDI et M. HAUER.

Dr CONTOU. — Les écoles nouvelles et leur démocratisation possible.

Dr JEANNE. — La pension scolaire maritime de Saint-Servan.

M. FRANDON, principal du collège d'Uzès. — Sur l'application de quelques desiderata de l'hygiène scolaire dans un établissement d'enseignement secondaire.

Dr CAUZART. — L'examen des oreilles, du rhinopharynx, du pharynx chez les élèves de l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire.

Mardi matin

Petit amphithéâtre (9 heures). — Présidence de M. le professeur CHANTEMESSE.

Communications. Dr HENRI GOURICHON. — Hygiène de l'écolier.

Dr H. GILLET. — Prophylaxie des maladies transmissibles.

Dr CAUDRON, Dr NARBONI, Dr YVON. — Hygiène des bâtiments scolaires.

Dr DE PRADEL. — Enseignement de l'hygiène dans les écoles.

Dr César Roux. — Le carnet scolaire de santé.

Dr R. Dinet. — Le carnet sanitaire individuel.

— Le mobilier scolaire français.

Assisteront au Congrès les délégations suivantes :

Ministère de l'Instruction publique.

Académie de Paris.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de

Société antituberculeuse de l'enseignement primaire du dé ment de la Seine.

Musée pédagogique.

Ligue de l'enseignement.

Ligue de préservation antituberculeuse.

Société allemande pour l'hygiène scolaire.

Société suisse d'hygiène scolaire.

Gota de Agua (Barcelone).

La Union Obrera (Barcelone).

Congrès de Liège.

Société pédologique d'Anvers.

Société hollandaise pour la simplification et l'amélioratio examens et des programmes.

School-Dentists' Society.

Un banquet par souscription aura lieu le lundi soir, à 7 heur au restaurant des Sociétés savantes, rue Danton. (Prix de la cription : 6 francs.) Prière de donner son adhésion, au plus t dimanche soir 11 juin.

Pour les adhésions et tous renseignements, s'adresser au Dr Roux, 46, rue de Grenelle.

Le prix de la cotisation est de 5 francs. Il donne droit à re les comptes rendus du Congrès.

Les demandes de communication au Congrès, qui pourraien parvenir encore, seront inscrites à la suite de l'ordre du jo différentes séances, d'après leur teneur. Ne seront imprimée les comptes rendus que les communications qui auront été p tées au Congrès et discutées.

AVIS IMPORTANT

Tous les amis de l'hygiène scolaire sont invités à la séance verture du Congrès. Les adhérents seuls pourront prendre pa discussion

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Des Rapports qui seront lus et discutés au cours du second Congrès français d'hygiène scolaire (11, 12 et 13 juin 1905).

L'ÉDUCATION DES FAMILLES EN HYGIÈNE SCOLAIRE

Par M. le professeur CHABOT (Lyon).

I

La collaboration des familles à l'œuvre de l'hygiène scolaire est aussi nécessaire que celle des maîtres et plus difficile à obtenir.

Sans l'hygiène de la maison celle de l'école sera toujours insuffisante, souvent compromise. La famille seule peut suivre de près pour chaque enfant, par une observation individuelle et quotidienne, les variations de la santé, les progrès ou accidents de la croissance, le régime de la vie physique et celui de l'application intellectuelle.

Pour organiser la prophylaxie des maladies, contagieuses ou non, d'origine scolaire, pour apprécier les effets du travail imposé par l'école et en fixer la mesure, les maîtres et les médecins ne sauraient se passer des renseignements que les parents peuvent ou doivent pouvoir fournir.

Mais il est particulièrement difficile de persuader, d'instruire, et, d'abord, d'atteindre ou d'attirer les familles. La très grande majorité sont non seulement ignorantes — cela ne serait rien — mais indifférentes. Beaucoup sont hostiles à la pensée de cette obligation, et la repoussent comme une atteinte à leur liberté. Un très petit nombre seulement sentent leur responsabilité et sont disposées à faire quelque chose, tout au moins à s'informer. C'est ainsi que la question se présente pour l'enseignement primaire. Mon collègue, M. Bougrat, l'étudie dans son rapport pour ce qui concerne l'enseignement secondaire.

Les raisons sont multiples, variables aussi, de cette inertie et de ces préjugés. C'est souvent la misère, ce sont les exigences de la vie matérielle, les charges d'une famille nombreuse, les nécessités du travail qui ne laissent pas aux familles le temps de s'occuper comme il faudrait de leurs enfants. Ce sont aussi les défaillances

morales, que la misère n'explique pas toutes, la paresse, le besoi de loisirs faciles ou de plaisirs grossiers ; c'est, enfin, l'ignorance e l'insuffisance de l'éducation première, qui détourne les parents d leur rôle et de leur obligation naturelle. Mais il faut compter à par comme une cause importante et plus près de nous, l'état d'espri créé ou développé par l'organisation même de l'école et des institu-tions scolaires. En assumant pour l'école une tâche de plus en plus large, non seulement d'instruction, mais d'éducation et même d'en-tretien, en y recevant les enfants pour toute la journée, en leur offrant la nourriture et une partie du vêtement, en les y rappe-lant le soir, le jeudi, le dimanche même, en faisant en un mot de l'école le vrai foyer, on a obéi à de généreux sentiments, on a en-trepris une œuvre qui semblait nécessaire et qui l'était, hélas ! pour bien des cas. Mais aussi on a habitué les familles à tout attendre de l'école, à réclamer d'elle comme chose due tout ce qui touche à l'éducation, même la santé de l'enfant. En assistant celles qu'il fallait bien asister, on a affaibli chez d'autres le sentiment de leur responsabilité et favorisé leur nonchalance, ou encouragé des exigences nouvelles. Et quand on leur demande de s'intéresser à l'hygiène scolaire, elles répondent que c'est l'affaire des médecins et des maîtres.

D'autres, en revanche, ou parfois les mêmes, traitent de sottises les conseils d'hygiène que ceux-ci ont donnés aux écoliers — par exemple sur l'abstinence de l'alcool, sur la nécessité de porter des lunettes contre la myopie ou le strabisme — ou donnent à l'école des renseignements mensongers sur l'état de santé des enfants.

Quelques familles seulement, environ 15 0/0, m'ont dit les direc-teurs et les maîtres que j'ai consultés, demandent ou écoutent des avis sur l'hygiène, disposées à y collaborer et à recevoir l'enseigne-ment nécessaire. Mais en admettant qu'elles y soient disposées toutes, il resterait d'autres difficultés. Leurs conseillers naturels sont ici les médecins scolaires et les maîtres. Les premiers n'auraient pas toujours le temps, ni le moyen, ni peut-être le goût d'accepter cette charge nouvelle si rien n'est changé aux conditions de leur fonction ; et l'inspection n'est organisée ni dans toutes les villes, ni dans les campagnes. Les autres manqueraient de temps aussi et souvent de compétence. Toutefois, dans l'Enseignement primaire, sauf exceptions, ils redouteraient moins que leurs collègues des lycées le dérangement qui en résulterait pour eux ou l'intrusion des parents dans l'école.

En résumé, même en supposant donnée dès maintenant la bonne volonté de tous, l'organisation d'une collaboration régulière et efficace est tout entière à créer.

II

L'organisation générale, du moins. Car des initiatives particu-ères soit en France, soit à l'étranger, ont réussi à rapprocher cole et la famille en des relations où l'enseignement de l'hygiène trouvé place. Il faut ajouter que, ni chez nous, ni ailleurs, cet seignement n'a été organisé à part, et cela ne semble pas souhai-ble du reste. En général il est même resté à l'arrière-plan, et rfois a été tout occasionnel et accidentel dans une entreprise éducation morale ou religieuse.

POUR LA FRANCE, on trouvera ce qui intéresse l'Enseignement se-ndaire dans le rapport de mon collègue M. Bougrat. Voici ce que, uf involontaires omissions, je relève d'essentiel ou de connu dans Enseignement primaire:

I. — Pour l'*Ecole maternelle* : 1° L'initiative de quelques institu-ices encouragées par l'administration et l'inspection pour faire ducation des mères ; 2° celle de Mme Moll-Weiss qui a constitué Bordeaux, puis à Paris, une école des mères ; 3° les entreprises médecins qui, comme M. le Dr Pinard, enseignent la puériculture x jeunes filles et les préparent ainsi plus ou moins directement à llaborer à l'hygiène scolaire.

II. — Pour l'*École élementaire*, l'œuvre de M. Bidart à Dax qui commencé déjà en 1897, et qui a constitué des sociétés ou cercles parents éducateurs, avec toute une propagande très active.

A Lyon, de même, M. Safflix a réussi dans son école à attirer et instruire les parents.

III. — Pour l'*Ecole primaire supérieure*, nous savons tous le le et le succès de notre collègue, M. Boitel, qui s'est fait l'éduca-ur des parents de l'école Turgot. Tous les membres de la Ligue nt lu dans le *Bulletin* l'intéressant exposé de l'œuvre et de ses ésultats.

Il serait injuste d'oublier l'enseignement que tous les jours la lupart des instituteurs, professeurs ou directeurs donnent aux arents à propos de cas précis et individuels. Il n'a rien de régulier t d'organisé, il reste ignoré ; mais il n'est pas moins efficace ni oins indispensable.

A L'ÉTRANGER, dans les pays où elles existent, ces œuvres sont, en énéral, plus anciennes, et, bien que fort limitées encore, plus tendues que chez nous.

En *Allemagne* c'est l'institution, évidemment éducative et déjà ssez répandue du carnet de santé, auquel il faut joindre le bulletin e santé exigé à propos d'une absence prolongée. C'est aussi l'orga-

nisation, dont le début date de 1888, des soirées de parents (Elternabende). Elles existent surtout dans de petites villes ; elles sont presque toujours dirigées par des sociétés d'instruction ou d'éducation populaires.

La récréation (déclamation, chant, projections...) y tient une grande place, mais elle est toujours coupée de conférences ou causeries sérieuses. Ce sont tantôt des réunions générales où sont conviés tous les parents d'une école (à Halle, par exemple), tantôt (comme à Altenburg) des réunions intimes où ne viennent que ceux des enfants d'une ou deux classes, et où la conversation peut s'établir plus facilement. Dans les deux cas l'hygiène scolaire est à son tour l'objet de causeries ou instructions.

En *Angleterre* l'œuvre de l'éducation des familles paraît prospère dans l'*Union nationale des parents éducateurs* (Parents National Educational Union, PNEU) sous la direction de Mme Charlotte M. Mason. Elle publie une *Revue des parents*, qui en est à son 16e volume. Société d'études dont l'inspiration est surtout morale et religieuse, elle se propose aussi de rapprocher les parents de toutes les classes sociales et les maîtres de toutes les écoles pour le bien de l'enfant, en appelant avec eux, du reste, tous ceux qui s'intéressent à l'éducation. L'office central est à Londres ; mais elle compte de nombreuses sections locales dans 35 ou 40 villes anglaises. Elle organise des lectures, conférences, conversations, des cours d'éducation pour les parents ; elle a même une maison d'éducation professionnelle pour les dames et les jeunes filles; elle possède une bibliothèque dont les livres circulent. Elle fait place, au second plan, mais en en affirmant toute l'importance, à l'hygiène scolaire, soit dans les conférences, soit dans les articles de la revue.

Aux *États-Unis*, des cercles semblables, surtout de mères, se sont fondés à Brooklyn, à Chicago, à Baltimore, etc. Dans l'Ohio, ailleurs aussi sans doute, on organise des réceptions de parents à l'école, et il arrive que des mères se passionnent pour des questions de pédagogie et d'hygiène comme celle des classes du matin et du soir. Au congrès de Saint-Louis, les questions d'hygiène scolaire ont été traitées, mais nous n'avons pas encore le compte rendu.

En *Belgique*, la *Ligue nationale* belge, fondée il y a six ans pour la vulgarisation des sciences pratiques, pédagogiques, sociologiques dans les familles, poursuit le même but. Elle publie une *Revue de l'éducation familiale*. Et l'on réclame aussi la création autour de l'école, de cercles de parents, surtout de mères. On sait que cette question est au programme du congrès de Liège.

Telles sont les principales entreprises de l'initiative privée où l'on s'inquiète de l'éducation des familles en hygiène scolaire. Convient-

gnaler aussi la propagande que font partout les ligues contre de l'alcool ou du tabac, contre la propagation de la tubercu- etc.? Mais à ce compte il faudrait nommer toutes les œuvres pagande ou d'enseignement où il peut être question d'hygiène. borne à relever ce qui s'adresse aux familles des écoliers.

III

initiatives louables sont évidemment encore loin de suffire. le est l'organisation qui pourrait suffire? Personne ne peut se de l'établir, ni peut-être de la définir, tant sont multiples les ultés. La plus embarrassante est d'atteindre les familles, de l'instruction jusqu'à elles ou de les attirer pour la leur er, et pour leur donner, avant tout, la conscience de leur res- abilité. Il faut égaler la variété des moyens, la souplesse des tives à la multiplicité des formes de résistance et d'inertie, plier les tentatives locales. Ce qui a échoué ici peut réussir rs, et inversement. Et nous devons nous répéter que l'essentiel de créer un état d'opinion ou de sentiment, après quoi le reste ait tout seul. Que les parents soient convaincus de leur devoir ent l'inquiétude de l'hygiène scolaire ; le détail de la collabora- nécessaire sera facile à organiser.

faudra vaincre aussi les préventions d'un certain nombre de tres, en leur montrant que l'hygiène scolaire et le zèle des illes sont utiles, nécessaires même à leur œuvre propre d'ensei- ment et d'éducation.

oici, d'après ce qui précède, les moyens qui paraissent utiles :

— La *propagande générale* auprès de l'opinion telle que la ue des Médecins et des Familles l'a entreprise.

. — La *propagande spéciale* auprès des parents des écoliers els, qui peut comprendre les moyens suivants :

L'action individuelle de tous les partisans de l'hygiène scolaire, out des médecins scolaires et des maîtres, à qui il faudrait ocier, si l'institution fonctionnait bien, celle des délégués can- naux ;

2° Les réunions librement organisées de parents, de médecins de maîtres, servant, comme les « Elternabende », à l'éducation agogique générale des familles et faisant sa place à l'hygiène laire. Il n'y a pas lieu, en effet, de réclamer pour l'hygiène sco- re un enseignement à part. Les familles disposent de trop peu temps et de trop peu de zèle : on réussira du reste d'autant eux à les attirer que les raisons de venir seront plus nombreuses.

Enfin, il faut les appeler à collaborer et non pas seulem
recevoir, plus ou moins passivement, un enseignement ;

3° Les sociétés ou cercles de parents éducateurs, plus effi
encore là où ils réussiront à se fonder, car ils seront l'œuvre
sonnelle des familles elles-mêmes.

III. — La coopération officielle et organisée de l'école et
famille qui comporterait :

L'autorisation pour les parents d'entrer à l'école à certains
ou à certaines heures, en dehors des heures de classe bien évi
ment.

La représentation ou délégation des parents à un conse
l'école.

Le carnet et le bulletin de santé.

Le carnet de travail ou de correspondance, surtout pou
classes d'enfants.

La fixation d'heures régulières de réception ou d'entretien
quelles les parents seraient assurés de pouvoir causer, san
déranger, avec les directeurs, les médecins, les maîtres.

IV

Pour le programme de cette éducation, j'estime qu'il doi
simple et qu'il faut :

1° Ne pas donner aux parents, par un excès de minutie,
que tous les enfants sont des malades, devant être soignés ou
veillés comme tels et dispensés de l'effort ;

2° Se borner d'abord à l'essentiel, aux directions général
proportionnant cet enseignement au degré de culture des pa
en s'attachant à leur démontrer que l'école ne peut pas, ne do
tout faire, ni se substituer à eux absolument, et qu'ils doiv
renseigner et collaborer avec elle sur les points suivants :

Prophylaxie des maladies contagieuses ;

Régime physique de l'écolier ;

Régime de travail de l'écolier (surtout dans les villes).

(Pour les conclusions, voir plus loin à la suite du co-rapp
M. Bougrat.)

…UCATION DES FAMILLES EN HYGIÈNE SCOLAIRE

par M. BOUGRAT

Professeur au Lycée Ampère (Lyon)

…giène apprend à maintenir ou à rendre saines et toujours …s à l'action les énergies de l'homme. Or, ces énergies sont de …sortes: d'une part, les énergies physiques; d'autre part, les …gies intellectuelles et morales. Les premières sont bien faibles …lles-mêmes, tout merveilleux qu'est l'organisme humain; mais …sont comme des supports nécessaires, des génératrices des …ndes, et ce sont celles-ci qui nous spécifient, qui nous font …mes et qui nous permettent de mettre en œuvre, de dominer …rmidables énergies au milieu desquelles nous nous mouvons. …e ligue pour l'hygiène scolaire ne saurait donc se préoccuper …sivement du maintien à l'état sain des énergies physiques de …ant, puisque ces énergies n'existent pas, en quelque sorte pour …-mêmes, et ne sont pas à elles-mêmes leur fin. Elle ne saurait …ntage se désintéresser des ravages qu'une culture anormale des …gies intellectuelles peut causer à l'organisme physique et fina…nt à l'être tout entier. Voilà pourquoi la Ligue s'est fondée … ce programme: « *Amélioration de l'hygiène physique et in…ctuelle des écoles.* » Elle entend travailler de toutes ses forces … qu'il soit maintenu un sage équilibre, à ce qu'il règne un accord …i parfait que possible entre tous ceux qui, tout en rêvant un …ouissement complet de toutes les énergies de l'enfance, se …ccupent trop exclusivement: les uns, de la santé, de l'avenir …orps; les autres, de la santé, de l'avenir des âmes.

…i donc préparera et établira cette entente, cette bonne har…ie? N'est-ce pas l'œuvre exclusive et de ceux qui ont fait leur …e du corps humain, du fonctionnement régulier de ses organes, …ux dire des médecins, et de ceux qui ont fait leur étude de …ver les intelligences et de former les volontés, je veux dire des …ateurs? Oui, sans doute, ils pourraient peut-être suffire à la …, s'il ne s'agissait que de lois générales et comme abstraites; … le problème se complique de ce fait que les esprits comme les …s, tout en ayant des caractères généraux soumis aux lois géné…, gardent des caractères plus particuliers et spécifiques qui …sent nécessairement à des lois plus particulières. Il est néces…, mais il ne suffit pas de connaître l'enfance, il faut encore …aître tel ou tel enfant. L'hygiène générale, dictée par la …naissance des énergies générales, mènera à rendre chaque en-

fant le plus semblable possible au type parfait ; mais souvent la dé- couverte d'énergies plus particulières conduira à pratiquer une hygiène plus individuelle.

Pour utiliser les énergies de l'enfant, pour les régler, pour les soigner, pour les maintenir ou les rendre toutes le plus possible conformes au type général et idéal, il faut évidemment en étudier les manifestations, l'intensité : il faut les voir en action. Or, il en est qui, assoupies ou comprimées à l'école, se réveillent dans la fa- mille ; il en est d'autres, au contraire, qui se reposent dans la famille et ne sont excitées et remises en activité qu'à l'école.

La connaissance parfaite, ou du moins suffisante de tel enfant sera donc acquise, et son hygiène ne sera sûrement établie quand on aura, pour ainsi dire, pu faire la somme de toutes ses éner- gies. C'est dire qu'il est, non pas seulement utile, mais indispen- sable que la famille s'associe à cette œuvre d'hygiène. Il faut qu'elle mette en commun avec celles des médecins et des éducateurs les connaissances qu'elle acquiert chaque jour sur son enfant ; il faut que sincèrement, sans arrière-pensée, sans réticences dangereuses, elle éclaire les uns et les autres sur les manifestations dont elle est seule témoin ; il faut surtout qu'elle s'éclaire elle-même auprès d'eux, soit sur ce qu'elle voit et dont elle ne comprend pas toujours les avantages et les dangers, soit sur ce qu'elle ne voit pas elle-même et qu'il lui importe pourtant au plus haut degré de connaître. Une bonne hygiène scolaire, aussi bien physique qu'intellectuelle et morale, est impossible sans la coopération consciencieuse de ces trois éléments, médecins, maîtres, familles.

Cette question, fort grave assurément, a préoccupé beaucoup et continue de préoccuper la plupart des maîtres de l'enseignement secondaire, qui, loin d'être routiniers, comme on les en accuse trop souvent à la légère, gardent leur esprit largement ouvert à toutes les nouveautés fécondes.

Dans son numéro du 5 janvier 1903, le *Bulletin de l'enseignement secondaire de l'Académie de Toulouse* ouvrait une enquête dans tous les lycées et collèges de France sur « *la coopération du Lycée et de la Famille* ». Le même Bulletin a publié ensuite, sur le même sujet, toute une série d'articles fort intéressants de M. Creu... professeur de rhétorique au lycée de Toulouse.

La Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, déjà vieille de vingt-cinq ans, et qui ne néglige aucune des ques- tions à l'ordre du jour, a mis la « *coopération* » à l'étude et y a consacré deux longues séances, notamment celle du 26 mars 19..

Des recteurs, ceux de Montpellier et de Lille, ont soumis la ques- tion à l'examen des assemblées de professeurs de leurs académies

articles déjà mentionnés de M. Crouzet, de Toulouse, cles de M. Marcel Bernès, de Paris (*Enseignement se-* 15 avril 1903) et de M. Bouillot, de Reims, qui, dans le s *professeurs des classes élémentaires* du 1er avril 1905, s'occuper de la question.

dire qu'il y ait dès maintenant de grands progrès réali- e le crois pas, et la cause en est que la question est très et très délicate. Il y a, disons-le bien franchement, dans ration des lycées et des collèges, comme dans le corps en- des appréhensions très légitimes, quoique souvent exagé- paralysent les efforts et qu'il faut dissiper ; il y a d'autre les familles une insouciance, une ignorance qu'il est ur- uérir. Les appréhensions des premiers, je ne crains pas dire, s'évanouiront d'elles-mêmes, et rapidement, dès que e et l'insouciance des secondes auront été éclairées. L'œu- ipale, la première à accomplir, est l'éducation des familles e scolaire.

elles, les unes, celles de condition modeste, pèchent le plus ar ignorance. Elles ne savent pas du tout, ou ne savent vaguement ce qu'est le lycée, ce qu'on y fait, ce que l'on s élèves, ce que l'on peut et que l'on doit obtenir d'eux. ontentent de caresser un rêve d'avenir, de s'imposer dans ntes sortes de sacrifices ; mais, parce qu'elles s'imaginent ent que cela suffit, elles s'en remettent complètement au la réalisation de leur rêve. Ces familles ne seraient sans les plus difficiles à atteindre : elles ont foi généralement ui soignent, instruisent, élèvent leurs enfants. On aurait un grand pas, si, par des conférences faites à tous au début e scolaire, par des entretiens privés ensuite, par un carnet pondance exactement contrôlé de part et d'autre, elles struites sans cesse et de ce que l'enfant doit faire, et de la t il doit le faire et dont il le fait, et des résultats obtenus. familles, trop nombreuses, hélas ! sont insouciantes et

tout fait : peut-on leur demander justement autre chose que payer — largement s'il le faut — la préparation de l'avenir intellectuel et moral de leurs fils ? A ces familles encore il faut trouver moyen d'apprendre certains de leurs devoirs : que leur première préoccupation doit être d'assurer, par un concours sincère, par la surveillance, une action personnelle de tous les jours, la santé physique et morale de leurs enfants ; que l'éducation ne s'achète nulle part, à beaux deniers comptants, comme chez le meilleur faiseur un complet ou un vêtement sur mesure ; qu'il faut y travailler soi-même, de ses propres mains ; que la formation d'un corps comme d'une âme se fait des efforts combinés de tous, médecins, professeurs, parents, enfants ; qu'on ne trouve pas plus d'hygiénistes assurant la santé des autres en se portant bien eux-mêmes, que de médecins guérissant leurs malades en leur montrant les remèdes et en les prenant pour eux, ou de professeurs instruisant les écoliers en apprenant à leur place leurs leçons ou en faisant leurs devoirs.

Il est enfin des familles que leurs loisirs, leurs justes préoccupations attachent aux études de leurs enfants. Mais les années où les pères faisaient eux-mêmes leurs études sont bien loin ; les méthodes employées aujourd'hui, les matières même enseignées sont parfois bien différentes de celles de leur temps ; ils ne comprennent guère où l'on mène la classe, ni comment on la mène. L'un trouve les tâches trop courtes, parce qu'il ne voit pas que, mieux faites, elles eussent été largement suffisantes et bien plus profitables ; l'autre les trouve difficiles, impossibles à exécuter, parce qu'il ignore que le maître a fourni toutes les explications utiles, tous les leviers nécessaires pour soulever le fardeau ; et, tout en maugréant, ou bien il reprend, sous d'autres formules, des explications qui se brouillent avec celles du maître dans le cerveau de l'enfant, ou bien il exécute en grande partie la besogne, autorisant ainsi en quelque sorte et augmentant l'inattention funeste et la paresse. Tous ces inconvénients seraient évités si l'on était mieux instruit de ce que l'on doit faire par des rapports plus suivis et plus sincères avec les maîtres.

Inexistante, ou peut s'en faut, pour ce qui regarde l'hygiène de l'esprit, il semblerait que la coopération, une coopération éclairée, dût exister au moins pour ce qui regarde l'hygiène du corps, et qu'il n'y eût rien à apprendre aux parents sur les soins matériels à donner à leurs enfants. Et pourtant que se passe-t-il ? Je ne voudrais pas m'aventurer témérairement dans un domaine qui m'est étranger, mais je ne puis m'empêcher de faire à ce sujet quelques réflexions.

N'arrive-t-il pas que, s'érigeant en juges des règlements sanitaires, des parents, pour éviter à leur enfant une trop longue

lycée et lui permettre de concourir pour un prix qu'il
chient et appellent, par exemple, varicelle une rougeole?
urgent qu'un médecin — plus autorisé ici qu'un provi-
fasse comprendre que les règlements sanitaires, impar-
re et modifiables, sont faits dans l'intérêt de tous; que
es appellent les tricheries, et que demain d'autres parents
rougeole une scarlatine, ou bronchite une phtisie pul-
vancée ?
art, on appelle bien vite le médecin quand l'enfant est
qu'une altération grave se manifeste dans un organe,
x, oreilles, dents, colonne vertébrale, poumons. Mais il
ouvent bien tard; on eût évité en tout cas une réparation
édifice en le faisant visiter à temps. N'est-il pas bon d'ap-
ux familles que, s'il est des accidents que la science la
rée est impuissante à prévenir, il en est beaucoup qui ne
raient jamais, si l'on se mettait en garde contre eux ? Ne
montrer à tous que la médecine doit et peut aussi souvent
e mal que le guérir; que l'enfant tout particulièrement,
période de développement, doit être, même bien portant
, soumis à des visites régulières ? Qui donc regrettera
é tomber des lèvres du médecin ces mots : « Tout va
utôt que ces autres : « L'affection est grave et demande de
ins? »
u'il s'agisse du corps ou de l'esprit, quel que soit le carac-
mpérament, pour ainsi dire, des familles, il y a nécessité
truire, de faire leur éducation en hygiène scolaire. Les
employer peuvent varier. Nous soumettons, M. Chabot
la discussion les conclusions suivantes :

Conclusions.

ication des familles en hygiène scolaire est indispensable,
iène de l'écolier et de l'école ne peut être assurée sans la
tion de la famille.
est difficile à organiser en raison : de l'insuffisance du
des ressources des familles; de l'ignorance, des préventions,
ie ou des défaillances qu'il faut vaincre; de l'insuffisance
ctuel du médecin scolaire; du défaut d'organisation des
entre l'école et la famille.
rès les tentatives intéressantes mais limitées dues à l'ini-
ivée soit en France, soit à l'étranger, les moyens à recom-
paraissent être : la propagande générale; l'action indivi-
ns les relations de tous les jours; les réunions et sociétés

librement organisées de parents, de médecins et de maîtres; coopération officiellement organisée de l'école et de la famille.

4. Le programme de cette éducation, inséparable d'une éduca pédagogique générale des familles devrait être, surtout au dé limité aux principes les plus simples et les plus essentiels.

LA DATE DES GRANDES VACANCES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Par M. BOUGIER,
Professeur au collège Rollin.

A quelle époque convient-il de lâcher les collégiens en lib pour les grandes vacances? Quelle date choisir pour la rentrée

C'est un problème dont l'Université est depuis longtemps inv à trouver une solution qui agrée à tout le monde. Les intérêts vés se liguent pour imposer leur volonté. Les écoliers s'agiten si j'ose dire, tirent sur leurs rênes dans l'espoir d'être plus tôt gédiés. Les familles s'effarent; les maîtres, eux-mêmes, se sen troublés et quelque peu choqués de la façon dont on les somme d'a ter un régime nouveau qui satisfasse à la fois tout le monde e Normands.

Nous ne nous proposons pas ici d'apporter au congrès des a ments pour ou contre ce que j'appellerai les vacances d'été o vacances d'automne. Notre ambition est plus modeste. Elle con à recueillir quelques faits précis, à apporter un certain nombr points de comparaison sur la façon dont le problème a été trait France et dont il est compris à l'étranger. Peut-être cette excur dans le temps et dans l'espace nous donnera-t-elle quelques élém d'une solution rationnelle. La pédagogie et l'hygiène scolair sont pas des sciences *a priori*, elles n'ont qu'à gagner à empru leurs méthodes aux sciences d'observation.

***

Commençons par la France. Partons du point où nous som Le règlement actuel est fort net. En théorie, les vacances c mencent le 1er août et se terminent le 1er octobre. Vous ren

e, presque aussitôt, il a été tacitement convenu que le distribution des prix ne devait pas être considéré comme vacance, le jour de la rentrée non plus, bien entendu. let et octobre entamés. Oh ! si peu, dira-t-on. N'entrons e détail. Actuellement, les grandes vacances ont donc une osante de deux mois complets. Nous parlons des lycées et encore, seulement, des classes qui n'ont pas d'examens cours devant des jurys d'état. Le baccalauréat émancipe s collégiens avant la distribution, comme le mariage les filles avant leur majorité.

ons maintenant depuis quelle époque l'Université accorde nois de vacances. On croit généralement que cette com- emonte à une haute antiquité. C'est au contraire une novation. Le régime actuel date de 1893, pas plus. A cette question du surmenage avait été reprise. La Normandie tée et l'Université avait capitulé. Elle avait concédé le it intégral, mais il avait été formellement stipulé, par le tre d'alors, que cette fois la question était définitivement 'il n'en serait plus parlé.

le cours du XIXe siècle et même depuis le XVe siècle, guerre de cent ans et les temps fameux où Armagnacs t Bourguignons, la rentrée des classes a été à peu près . Les écoliers et leurs maîtres reprenaient les travaux à la Saint-Rémy, disaient les règlements du temps de premier lundi d'octobre ou peu s'en faut, disent les pal- l'Université nouvelle. Avant le XVe siècle, deux fêtes s, celle de Saint-Pierre et celle de Saint-Louis, le 29 juin ût, encadraient la période de repos. Ce fut évidemment ution profonde, probablement une conquête bourgui- ue l'adoption de la Saint-Louis, non plus comme date de nais comme fête solennelle et joyeuse du départ en « Denique tandem » fredonnaient aussi bien les *galoches*, tudiants, que les espiègles *martinets*. Mais cette révolu- une ère qui dure encore.

si une tradition six fois séculaire que l'habitude universi- prendre les cours au début d'octobre. On ne saurait donc le la résistance opposée résolument par l'immense majo- ofesseurs de lycée et de collège aux réclamations intéres- campagnes obstinées dont le programme aboutit à prendre nbre, pour les reporter sur juillet, les quinze jours qui ctuellement la Fête nationale de la distribution des prix. ité aux habitudes invétérées est bien naturelle, mais elle

indispensables ou simplement utiles. C'est ainsi que
sur le terrain où nous nous sommes placés, on a peu
les grandes vacances en reportant la date initiale du
second mardi d'août (de la Saint-Louis à la Saint-Na
aux environs du premier mardi, enfin, au 31 juillet.

Il faut noter de plus que, dans la seconde moitié du
vacances de Pâques ont doublé de durée. Avant Duru
mençaient le lundi de Pâques et finissaient le lundi
Duruy, elles empiètent sur la semaine sainte. Elles
récemment intercalées entre le mercredi saint, après
matin, et le lundi de quasimodo. Enfin, depuis deux a
mencent la veille des Rameaux et se terminent, comm
le lundi soir qui suit la semaine de Pâques.

On voit qu'en définitive les vacances sont aujourd'
plus longues en France qu'autrefois. Il est vrai que ce
des journées de travail scolaire est plus apparente qu
l'ancien régime, c'est-à-dire avant la Révolution, l'Uni
tement unie à l'Eglise, préférait les interruptions
courtes des études ; c'était, si l'on veut, la culture
grandes vacances étaient plus courtes qu'aujourd'hui,
fêtes étaient chômées que nous ne célébrons plus !
avait la sienne, les martyrs notables, comme Saint-De
leur. Les fêtes carillonnées étaient beaucoup plus du
liers qu'elles dispensaient de l'étude que des artisans
chaient de gagner leur vie. Ne parlons pas des fêtes

Est-ce à dire que notre époque préfère la méthod
que l'augmentation de la durée des grandes vacances
sée par la suppression des petits congés ? C'est sou
donnée officiellement dans les préambules, considéra
des textes administratifs qui allongent les périodes de
cette herbe des petits congés est vivace. On la tond,
on l'enfouit, rien n'y fait. Elle repousse sans cesse e

***

ne classification s'impose. Dans l'état actuel des choses, pour ter le champ de nos observations, il y a deux catégories distes d'écoles : celles des pays à climat tempéré, celles des pays à mat extrême, c'est-à-dire dans lesquels le froid ou la chaleur dent intolérable, à certaines époques de l'année, le mouvement s les rues ou même le séjour en classe.

Pourquoi, dira-t-on, puisqu'il s'agit d'émettre un vœu sur la date s vacances en France, s'inquiéter de ce qui se passe sous des mats si différents du nôtre? C'est que, justement, il s'agit de avoir si les vacances doivent être placées à une époque où il est resque impossible de sortir de chez soi — à moins d'en partir pour tout de bon et d'aller chercher ailleurs, au bord de la mer ou à la montagne, un climat privilégié et pour les privilégiés.

En Turquie, les grandes vacances commencent aussitôt que les examens sont finis, c'est-à-dire en juin et durent un mois et demi. Nous n'irons pas jusqu'à dire que voilà bien le type des vacances d'été, du type court. L'année scolaire, dans les écoles turques musulmanes, est interrompue agréablement, d'ailleurs, par le Ramazan où la religion ne tolère pas d'occupation profane pendant la journée. Il y a aussi la semaine du Beïram et un grand nombre de fêtes que le muezzin annonce, sans doute, et que les écoliers turcs ne doivent pas ignorer. Mais est-ce là un régime convenant à une démocratie ?

La Grèce, il est vrai, la Grèce contemporaine a aussi les vacances d'été du 1er août au 1er septembre. C'est un retour aux habitudes antiques. C'est l'époque des vendanges dans cet heureux pays. La chaleur est d'ailleurs tempérée par la brise de mer.

Au surplus, le 1er septembre est bien le terme officiel des vacances, mais, en réalité, la rentrée n'a lieu que le 20. Il y a 10 jours de vacances en février et 22 fêtes religieuses dans l'année. Les jeunes Grecs ont l'esprit si vif qu'il leur suffit de travailler 180 jours dans l'année pour s'assimiler les matières de l'enseignement. Par conséquent, l'exemple ne nous apporte aucun éclaircissement pour le conflit pendant.

La République mexicaine a franchement adopté le système que nous appellerons celui des vacances de promenades. Les cours finissent également le 1er octobre et reprennent le 7 janvier. On assigne ainsi aux études la partie la plus chaude de l'année et on réserve à la vie de famille la période vraiment délicieuse.

Il est vrai qu'au Chili la même distribution a été adoptée. Mais ce pays tout en longueur rappelle quelque peu la Grèce par l'étendue

le dimanche, observé avec la ponctualité protestant
légales, il y a chaque mois un jour de congé à la dispos
teur, c'est-à-dire du chef de l'établissement. Les va
durent au moins sept semaines, du 10 juillet, au plus t
20 août, au plus tôt; les vacances de Noël du 22 décembre
une semaine à Pâques; une demi-semaine à la Pente
de treize à quatorze semaines. Faut-il s'étonner que la
pris le rang qu'elle occupe dans l'Europe contemporain

La Russie donne des vacances de froid quand les
excessifs ; en Suisse, la loi prescrit de suspendre les c
près-midi quand le thermomètre accuse une certaine
(environ 25°) à dix heures du matin. Telle est du moi
Zurich, à Winterthur et dans quelques autres cantons o
La Suisse ignore, jusqu'à ce jour, les bienfaits de la ce
la confédération laisse aux cantons, aux communes ou
privée, l'honneur et les risques d'organiser, de souteni
veiller l'enseignement secondaire. Aussi la variété la
certante apparait-elle dans la façon dont la date et l
vacances sont déterminées. La Société suisse d'hygi
s'est occupée de la question, en 1900, et a adopté les
suivantes :

« Les vacances doivent être calculées de façon à
élèves la possibilité de se reposer complètement. C'
elles doivent durer de 12 à 13 semaines ainsi répartie
possible : 4 au printemps, de 4 à 5 en été, le reste à l'a
Noël. »

Ainsi, nos confrères de Suisse se sont arrêtés à
vacances qui est comme aux antipodes du nôtre, en
université traite la fatigue scolaire en quelque sorte p
née par la méthode homéopathique : *similia similibus*,
des cours par l'administration d'une dose massive de v
outre, les élèves des 22 cantons ne connaissent pas
classique et césarienne qui est imposée aux écoliers de n

entourent dans les écoles anglaises, allemandes, autrichiennes, et de plus au Canada, aux Etats-Unis et même au Japon.

Ici les documents abondent à ce point qu'il faut faire un choix.

En Autriche, les vacances durent du 15 juillet au 15 septembre. L'année est divisée en deux semestres. Un congé de 3 jours, au minimum, commence le samedi qui précède le 15 février et dure jusqu'au 18. A Noël, du 22 décembre au 2 janvier, à Pâques, la semaine sainte, à Pentecôte, 3 jours, à la Toussaint, 2, puis toutes les fêtes de l'église catholique. Juifs et protestants ont, naturellement, leur calendrier spécial à cet égard. Le 18 août c'est la fête de l'Empereur, le 4 septembre c'est celle de son patron, le 19 novembre la Sainte-Elisabeth. Il y a congé, naturellement; enfin, le directeur de chaque établissement a trois jours de congé à placer comme il veut, ce qui augmente son prestige. Tous les mercredis et les samedis il y a congé l'après-midi. Nous sommes loin, en France, d'être aussi larges qu'en Autriche.

A l'Angleterre revient le premier rang pour l'heureux équilibre entre le travail et le repos. Variété, c'est la devise de ce peuple libre. Chaque établissement a sa charte et ses traditions et le tableau que nous pouvons dresser de la répartition des vacances n'est pas, bien entendu, la règle sans exceptions.

L'année est divisée en trois termes ou trimestres : Saint-Michel du 15 septembre environ au 20 décembre ; Noël du 15 janvier au 10 avril et Pâques du 1er mai au 1er août (Michaelmas term, Lent term, Easter term). Cela donne 15 semaines de vacances. Comme en Autriche, le milieu du trimestre est coupé par un petit repos. Dans la plupart des maisons d'éducation, les directeurs ont le droit d'accorder des congés. Dans un grand nombre, les écoliers eux-mêmes sont consultés sur la matière. Ils délibèrent comme des hommes, et ils votent, et on tient compte de leur opinion. Quel étrange pays ! N'insistons pas.

Les écoliers prussiens ne sont pas consultés et ceux d'Alsace-Lorraine sont soumis à cet égard au régime prussien. La solution adoptée par les autorités varie selon les provinces. Elle est en général de quatre à cinq semaines pour les vacances qui doivent finir le 13 août au plus tard. Cette solution plaira à la Normandie. Les vacances de Saint-Michel entre le 25 septembre, au plus tôt, et le 22 octobre, au plus tard, semblent destinées à consoler vignerons et chasseurs : deux semaines à Noël, fêtes dynastiques et locales disséminées sporadiquement dans le cours des semestres. En somme, la Prusse même (nous ne parlons pas de l'Allemagne) ignore à cet égard l'uniformité stricte que la France subit et qu'il y aurait de bonnes raisons à mettre de côté.

La distribution des prix du concours général était la principale raison de cette uniformité. Maintenant que cette solennité n'existe plus, il serait plus facile de rompre le cadre uniforme et rigide que le passé a légué à notre âge et de mettre le régime des vacances en rapport avec les habitudes spéciales des diverses parties de la France en tenant compte des intérêts de tous aussi bien que du souci de bonnes études.

RÉPARTITION DES VACANCES ET DES CONGÉS SCOLAIRES

Par M. F. ENGERAND

Député du Calvados

Après avoir rappelé en quelques mots le referendum fait l'ann dernière par l'Etat auprès des parents, et dont le résultat fut maintien de l'état de choses actuel, M. Engerand entre dans le de son rapport pour mettre les choses au point, montrer ce est acquis et ce qui reste à faire.

I. — Il rappelle que le 20 janvier 1903, il présentait à la Cham un projet de résolution invitant le gouvernement « à établir po les lycées et collèges de garçons et de filles le nombre des con de l'année scolaire de telle sorte que la date d'ouverture des gran vacances pût être fixée au 14 juillet et que la rentrée des clas ait lieu dans la seconde moitié de septembre ».

Il considère, en effet, que le mois de juillet est généralement période la plus chaude de l'année, celle où le travail intellectuel le plus pénible; on pourrait d'autant mieux éviter cette fatigue a enfants que bien avant le 14 juillet les travaux scolaires sont te minés et les compositions de prix achevées; ajoutez à cela qu' certain nombre de professeurs sont partis pour siéger dans l jurys des baccalauréats. En somme, il n'y a plus alors que d classes désorganisées, occupées par des lectures faites par d professeurs ou des maîtres d'études et qui constituent en réalité d vacances anticipées.

Aussi, presque tout le monde est-il d'avis que les grand vacances devraient s'ouvrir le 14 juillet; mais les avis diffèrent la difficulté commence lorsqu'il s'agit de la date de fermeture.

Certains veulent la fixer au 15 septembre, mais cette date fa

jeter les hauts cris à d'autres parents qui tiennent à ce que leurs enfants restent jusqu'à la fin de septembre.

Ce sont, selon M. Engerand, les chasseurs, les magistrats, les universitaires, les viticulteurs. « Les chasseurs, qui veulent utiliser plus complètement leur permis; les magistrats, qui, à cette même fin, réclament la concordance des vacances scolaires et judiciaires; les universitaires, qui craignent que l'avancement des vacances ne se traduise pour eux par une aggravation de charges pécuniaires; enfin, les viticulteurs qui, pendant la période sacrée de la vendange, réclament leurs enfants près d'eux. »

A tous, M. Engerand répond que les raisons qu'ils invoquent ne sont pas suffisantes.

Pourquoi, en effet, ne pas réclamer pour la pêche ce qu'on demande pour la chasse? pour la cueillette des pommes ce qu'on demande pour la récolte du raisin? Quant aux magistrats ils n'ont qu'à avancer leurs vacances; et les professeurs qui craignent pour leur bourse peuvent se rassurer, le mois de juillet n'étant pas plus cher à passer à la campagne que le mois de septembre.

Cependant, M. Engerand ne se dissimule pas que ces arguments ne suffisent pas à convaincre ceux qui n'examinent la question qu'à travers leurs convenances personnelles, et il propose une autre solution comme devant contenter tout le monde.

Elle consisterait à commencer les vacances au 14 juillet et à laisser la rentrée à la date actuelle. Mais certains parents et certains professeurs trouvent que le nombre des jours de vacances est déjà trop considérable.

Aussi, ne s'agit-il point d'en créer de nouveaux, il s'agit de mieux répartir ceux actuellement existants.

C'est ainsi qu'à côté des congés fixes des grandes vacances, du jour de l'an, de Pâques, on trouve dans le courant de l'année scolaire d'autres congés supplémentaires dont l'utilité est contestable.

A Paris, c'est le centenaire de Quinet, le voyage du roi d'Angleterre, la mort du recteur, la fête de la mutualité, etc., qui sont prétextes à ces jours de congé supplémentaires; en province, c'est pis encore, car, aux congés officiels viennent s'ajouter les congés politiques, octroyés par un ministre en déplacement, un préfet nouvellement nommé, voire même par un député appelé à présider une distribution de prix.

Tous ces congés supplémentaires n'ont aucune utilité, interrompent les études, ne profitent pas aux internes dont les familles sont loin; en somme, ils constituent un abus.

« Pourquoi, demande M. Engerand, n'économiserait-on pas tous

ces congés-là pour en reporter la durée sur les grandes vacan
Faisons donc notre compte : Pour augmenter de quinze jour
grandes vacances, il n'y aurait qu'à retrancher en cours d'a
dix jours de congé, puisque la semaine de classes n'est que de
jours. Dix jours, c'est précisément le chiffre des congés supplém
taires, et, en ouvrant les vacances avant le 14 juillet, on écono
serait par surcroît les deux jours généralement donnés à l'occa
de la Fête nationale. »

En somme, la suppression des congés supplémentaires per
de fixer sans inconvénient à dix semaines la durée des gra
vacances.

II. — Telles sont les considérations qui déterminèrent M. E
rand à déposer son projet de résolution dont on a lu plus ha
dispositif. La Chambre lui accorda le bénéfice de l'urgence, et l'
men en fut confié à la commission de l'enseignement qui atte
près d'un an avant de la mettre à l'ordre du jour de ses travaux.

Enfin, en novembre 1903, la commission en commença l'exa
et tout d'abord demanda l'avis du ministre, alors M. Chaumié,
déclara qu'il était préférable de demander aux intéressés eux-mê
leur avis. Un referendum fut donc ouvert auprès des parents et
professeurs afin qu'ils puissent se prononcer sur l'opportunité
l'avancement des grandes vacances.

Les parents eurent à répondre par *oui* ou par *non* aux qu
questions suivantes :

1° Si la durée des grandes vacances reste fixée à deux mois, v
paraît-il désirable, en raison de vos convenances personnelle
de la santé de votre enfant, que l'ouverture des vacances ait lie
14 juillet et la rentrée des classes le 15 septembre?

2° Désirez-vous que l'ouverture des vacances ait lieu le 14 juil
la rentrée des classes restant fixée au 1er octobre, mais cette ext
sion des grandes vacances étant compensée par une réduction é
valente sur les congés du premier de l'an, de Pâques, etc.?

3° Désirez-vous que la durée des grandes vacances soit acc
sans réduction des petits congés de l'année scolaire, les ta
scolaires restant d'ailleurs fixés au taux actuel?

4° Préférez-vous à ces divers changements le maintien de l'é
de choses actuel?

De leur côté, les professeurs eurent à répondre au questionna
suivant :

1° Si la durée des grandes vacances reste fixée à deux mois, vo
paraît-il que la fixation de l'ouverture des vacances au 14 juillet

rentrée des classes au 15 septembre soit avantageuse au point de vue de la santé des élèves — du travail des élèves — de l'utilisation meilleure et la moins onéreuse des vacances pour les fonctionnaires de l'établissement et leur famille?

2° La fixation des vacances au 14 juillet, sans changement de la date actuelle de la rentrée des classes, mais avec réduction d'une semaine sur la durée des congés du jour de l'an, Pâques, etc., serait-elle avantageuse aux élèves — aux études — aux fonctionnaires de l'établissement?

3° La fixation de l'ouverture des vacances de l'enseignement secondaire au 14 juillet, aurait-elle oui ou non une répercussion nécessaire sur la date des deux sessions du baccalauréat, sur la date des concours ouverts aux membres de l'enseignement secondaire et dont les jurys sont formés de professeurs des enseignements secondaires et supérieurs (agrégation, certificats?

4° Aux divers changements indiqués ci-dessus y a-t-il lieu de préférer le maintien du régime actuel?

M. Engerand fait remarquer que ce double questionnaire était incomplet, puisque on avait omis de demander aux parents et aux professeurs leur avis sur la solution qui avait fait l'objet de la proposition ayant motivé ce referendum : la fixation de l'ouverture des grandes vacances au 14 juillet, sans changement de la date actuelle de la rentrée, mais avec réduction sur les congés supplémentaires autres que le jour de l'an et Pâques.

L'administration avait confondu ces petits congés supplémentaires avec les vacances trimestrielles qui étaient hors de cause.

De ce fait, la consultation perdait beaucoup de sa valeur; elle donna les résultats suivants :

PARENTS. — Nombre des votants, 76,258.

— Rejet ou maintien du *statu quo* : 36,044 oui, 26,591 non.

— Fixation des vacances du 14 juillet au 15 septembre : 34,929 oui, 28,519 non.

— Accroissement de la durée des vacances sans réduction des petits congés ou avec réduction sur les congés de Pâques et du jour de l'an : plus de 48,000 oui, contre environ 18,000 non.

PROFESSEURS.

— Maintien du *statu quo* : 5,379 oui, 2,526 non.

— Fixation des vacances du 14 juillet au 15 septembre : 1,950 oui, 5,566 non.

— Réduction des congés de Pâques et du jour de l'an pour aug-
menter la durée des grandes vacances : 1,459 oui, 6,575 non.

En additionnant ces chiffres on trouvait :

— Rejet du *statu quo* : 38,570 pour, 31,970 contre.

— Fixation des grandes vacances du 14 juillet au 15 septemb
36,879 pour, 34,024 contre.

La majorité semblait donc s'être prononcée nettement.

« Mais, dit M. Engerand, l'administration ne se contenta pas d
compter les bulletins, elle les pesa. » Un inspecteur d'académie fu
chargé de tirer les conclusions de ce referendum et se rangea d
coté de la minorité, parce que parmi les conservateurs du *statu q*
figuraient la plupart des professeurs de l'Université, « c'est-à-dir
(selon ses propres expressions) des hommes qui, à la fois pères d
famille et professeurs, ont, avec l'expérience des choses de l'ense
gnement, le double souci des études et de la santé des élèves. »

M. Engerand, après avoir cité quelques-unes des raisons invoqué
par les minoritaires pour maintenir le *statu quo*, trouve qu'ell
sont d'une pauvreté singulière et faciles à réfuter.

Enfin, au mois de mai 1904, le Conseil supérieur de l'instructi
publique appelé à examiner la question des modifications à apport
à la date actuelle des grandes vacances, se prononçait en faveur d
statu quo.

La commission parlementaire de l'enseignement est donc main
tenant en possession de toutes les pièces du procès.

Quelle que soit la décision qu'elle prendra, elle fera toujours de
mécontents.

Cependant, il y aurait peut-être un moyen de concilier tous l
intérêts dans la plus grande mesure possible qui serait de ne p
prendre de mesure générale, mais de fixer par académie la da
des vacances d'après le vœu des familles. Le referendum fourn
pour cela des chiffres probants que donne M. Engerand.

Dès lors, pourquoi dans celles de ces académies où les majorit
se sont trouvées les plus fortes, ne fixerait-on pas les vacances co
formément au vœu des familles ? Il n'est pas indispensable, apr
tout, que les grandes vacances commencent dans toute la Fran
le même jour et à la même heure.

Si l'on se réfère aux vœux des familles, on a ainsi deux zones q
se constituent presque géographiquement : toute la région du No
et Paris sont pour les vacances au 14 juillet. Puisque l'uniform
n'existe point dans les climats, est-il rationnel d'imposer le mê
régime à toutes les régions, et pourquoi ne pas laisser aux recteu
et aux conseils académiques la liberté de fixer eux-mêmes les dat

en tenant compte du sentiment des familles et des
gionales ?

ion est préconisée par les recteurs de Nancy et de
n'est, d'ailleurs, que le retour à un ancien ordre de
refois, les recteurs avaient ce droit; les vacances
fois, par académie, de 8 à 10 jours. Si on a supprimé
'est pour cette seule raison qu'il créait des difficultés
ité pour le paiement des trimestres d'octobre des pro-
à la rentrée, passaient d'un lycée à un autre! Ce n'est
suffisant.

ons donc que l'on pourrait ainsi localiser l'expérience
mble satisfaisante, l'étendre progressivement.

r terminer, M. Engerand indique une dernière solution
it très pratique, et qui consisterait à adopter le système
ec succès à l'Ecole alsacienne.

établissement, les cours et les compositions sont ter-
juillet; la distribution a lieu le 15 juillet, et dès ce
parents peuvent reprendre leurs enfants s'ils le dési-
ceux des élèves qui restent jusqu'à la fin du mois, les
t employées en préparation d'examens, en promenades
s, en lectures et en revision pour les élèves en retard.
re des professeurs peut être réduit par un système de

ois ans que cette expérience a commencé, elle a donné
action.

eut-être la combinaison la plus pratique et la solution la
euse d'une question qui parait très simple au premier
is dont la réalisation n'offre pas moins de réelles diffi-
t à elle, d'ailleurs, que s'est rangée la commission de
ent de la Chambre, où, d'accord avec le ministre de
n publique, M. Mill, député du Pas-de-Calais, a été chargé
rapport en ce sens et de proposer cette solution au
. »

LA TUBERCULOSE DANS LE CORPS ENSEIGNA

par le Dr J. **WEILL-MANTOU**

La question de la « tuberculose dans le corps enseignant qu'une des faces du problème général de la « tuberculose à l'é Assainir l'école, c'est protéger à la fois les maîtres et les élè

Une division s'impose dès l'abord, nécessitée par les diffé qui séparent élèves et maîtres de l'enseignement primaire et daire, d'une part, de l'enseignement supérieur, d'autre part étudierons donc séparément la tuberculose chez les institute chez les professeurs et maîtres répétiteurs des lycées et co puis la tuberculose dans le corps professoral des facultés grandes écoles.

I. — Tuberculose chez les instituteurs

La tuberculose est très répandue chez les instituteurs.

Les causes tuberculisantes les plus puissantes sont chez eu

1° Le contact de tuberculeux;

2° L'insalubrité et l'infection des locaux scolaires;

3° L'insalubrité et l'infection du logement;

4° Le surmenage.

1° *Contact de tuberculeux.*

a) Peut se produire dès l'école normale.

Exemple de deux élèves maîtres occupant successivem place d'un camarade tuberculeux et succombant tous deu tuberculose en moins de dix-huit mois.

b) Dans son école, l'instituteur est exposé à la contagion :

1° Du fait des élèves tuberculeux;

2° Du fait d'autres maîtres tuberculeux ou de membres d famille tuberculeux et logés à l'école;

3° Du fait de serviteurs ou d'employés à un titre quelconqu lement tuberculeux.

c) L'école abrite encore les œuvres post-scolaires, les d'adultes et les conférences publiques.

d) L'école est un lieu de réunions publiques, surtout pend périodes électorales.

e) L'école peut servir au logement et au cantonnemen troupes à l'époque des manœuvres qui correspond à la pério vacances.

2° Insalubrité et infection des locaux scolaires.

Malgré les progrès notables réalisés depuis une trentaine ...es, beaucoup d'écoles se trouvent encore dans des conditions ...iène défectueuses. (Exemple récent d'une classe de filles faite ...is dans le sous-sol d'une école neuve.)

Beaucoup d'écoles sont surpeuplées et mal ventilées.

Les règlements scolaires arment insuffisamment les directeurs ...les pour empêcher de cracher à terre la population perma... ou flottante qui a accès dans les bâtiments scolaires.

Le balayage humide n'est pas généralisé à toutes les écoles ; souvent le mauvais état des planchers met obstacle à sa mise ...atique.

3° Insalubrité et infection du logement.

Les locaux affectés au logement de l'instituteur et de sa famille souvent insuffisants, humides, obscurs.

Les instituteurs ou suppléants héritent d'un appartement et ... d'un mobilier infectés par un prédécesseur tuberculeux et désinfectés ou insuffisamment désinfectés.

4° Surmenage.

...stituteur est surmené :

Parce qu'il a trop d'élèves ;

Parce qu'il est immobilisé et retenu trop longtemps dans ses ...es ;

Parce qu'il ajoute à ses occupations normales des occupations ...lémentaires, les unes éminemment méritoires (œuvres post-...ires, cours d'adultes, conférences), les autres imposées par une ...tion souvent précaire (secrétariat de mairie, tenue de livres, etc.).

... TUBERCULOSE CHEZ LES PROFESSEURS ET MAÎTRES RÉPÉTITEURS DES LYCÉES ET COLLÈGES.

...x causes tuberculisantes précitées, les maîtres dans l'enseigne-...t secondaire opposent comme correctifs :

...ur traitement plus élevé ;

... séjour, *en général* moins prolongé dans les classes et les ...les ;

...ur les professeurs, la vie de famille en dehors de l'école.

...ssi la tuberculose est-elle beaucoup moins répandue que chez ...instituteurs dans le corps enseignant des lycées et collèges ;

elle trouve néanmoins son explication dans les mêmes causes, su tout chez les maîtres répétiteurs, dont certains participent à la de l'internat et qui dans les collèges n'ont pas encore obtenu « l'e ternement. »

III. — Les remèdes

Hygiène de l'école. — Tout ce qui tend à améliorer l'hygiène l'école améliorera l'hygiène du maître.

Le projet de règlement sanitaire de l'école élaboré récemm par la commission permanente de préservation contre la tuber lose et dont certaines parties sont encore à l'étude, semble desti à amener de grands progrès dans l'hygiène de l'école. Voici projet dans ses grandes lignes :

Précautions hygiéniques concernant le milieu scolaire :

La salubrité de l'école.

1° *Mesures de propreté.* — La propreté est la première condi de salubrité de l'école.

a) La propreté doit régner partout : classes, études, dortoirs, fectoires, préaux, privés, sol, murs, dépendances, mobilier scola lits, tables, vaisselle, livres, armoires ou placards à livres, dé de livres, etc., doivent être tenus en état constant de propreté.

Si un cas de tuberculose est constaté dans un établissement, mesures de désinfection prescrites par le Comité consultatif d'h giène publique de France seront effectuées sans délai, notamm dans les locaux qui ont été occupés par le directeur, les maîtres les employés lorsque l'un d'eux est éloigné pour cause d'affecti tuberculeuse. La mesure sera appliquée à la diligence et sou surveillance du médecin scolaire. L'installation, même proviso d'un nouvel occupant dans les dits locaux est interdite tant qu désinfection n'a pas été opérée.

b) Le balayage à sec des locaux scolaires est interdit. On lui s tituera le balayage humide. Le sol des locaux scolaires devra t jours être dans un état permettant le nettoyage humide.

c) Lavage. Indépendamment du balayage quotidien, le sol de les locaux doit être lavé à la brosse ou au torchon au moins une par semaine. Les murs des classes seront nettoyés au moins fois par an. Le mobilier scolaire et les murs des réfectoires d fois par mois.

d) Il est formellement interdit de cracher sur le sol. Cette int diction doit être observée dans toutes les parties des établisseme

lle sera affichée ou inscrite en lettres très visibles dans
ocaux scolaires et les cours.
ioirs y seront installés.

tablissement sera pourvu d'eau en quantité suffisante
ient pour la boisson et les soins de propreté personnelle,
le maintien de l'immeuble en rigoureux état de propreté.
le réalisation de cette condition constituera, sauf dans le
urie d'eau dans la région, un motif suffisant de fermeture
ition à l'ouverture d'un établissement.

u'une salle d'école est utilisée pour des cours d'adultes,
onférences, on exigera l'observation des règlements sani-
l'école, et, en particulier, en interdira de cracher à terre.
sirable que l'école ne serve pas aux réunions publiques;
as, celles-ci ne pourront y être autorisées que la veille
de congé. Lorsqu'il aura été impossible d'éviter cet incon
le sol, après toute réunion et avant la rentrée des élèves,
e lavé à grande eau et brossé par les soins de la municipa-
x frais de la commune. Ces mesures seront complétées par
nfection rigoureuse, le tout aux frais de l'autorité militaire,
i les locaux scolaires auraient exceptionnellement servi au
t ou au cantonnement des troupes.

men médical. — Nul ne doit être admis comme élève, dans
issement d'enseignement muni d'un internat, ou compor-
éjour prolongé des élèves dans des locaux communs, sans
ficat médical attestant qu'il n'est pas atteint de tuberculose
s respiratoires. Les mêmes conditions seront requises pour
lmis comme maître ou employé à un titre quelconque.
aitres et les employés devront être pourvus d'un certificat
s délivré par un médecin que désignera l'autorité académique.
e peut être inscrit comme candidat pour les concours d'en-
grandes écoles de l'Etat comportant un internat et aux
ormales, pour les concours d'agrégation, non plus que pour
es concours ou examens spécialement institués en vue de
les fonctionnaires de l'enseignement public, sans la pro-
d'un certificat délivré par un médecin ou une commission
e spécialement désignée par le ministre ou par le recteur,
t qu'il n'est pas atteint de tuberculose des voies respiratoires.
ourses de l'Etat, des départements et communes ou de fon-
articulière ne peuvent être concédées, pour les classes de ly-
es cours de faculté préparant spécialement aux examens et
s institués en vue du recrutement des fonctionnaires de l'en-
ent, qu'à la même condition.

Le médecin chargé du service sanitaire de l'école doit exa[mi]
à nouveau, au point de vue de la recherche de la tubercul[ose des]
voies respiratoires, le personnel de l'école, maîtres, emplo[yés]
élèves, une fois au moins par semestre.

En outre, tout maître, employé ou élève est tenu de se sou[mettre]
à l'examen médical chaque fois que le médecin juge cet exam[en né]
cessaire.

La liste des établissements et des catégories de maîtres, au[xquels]
ces règles seront applicables, sera dressée par les administ[rations]
compétentes et annexée au présent règlement.

Sur l'avis du médecin, toute personne dont la maladie co[nstitue]
un danger de contagion devra quitter l'établissement.

Des parents de l'élève peuvent exiger une consultation con[tradic]
toire.

S'il s'agit d'un maître ou d'un employé, l'intéressé peut de[mander]
un contre-examen devant une commission nommée à cet ef[fet par]
l'autorité académique. S'il le désire, il sera représenté dans cet[te com]
mission par un médecin qu'il désignera.

Les maîtres et employés ne reprendront leurs fonctions q[ue sur]
avis du médecin attaché à l'établissement.

Les élèves ne rentreront qu'à la même condition.

Partie du projet adoptée en première lecture seulement, [de]vant être soumise à une deuxième délibération (avec les mo[difica]tions proposées par la sous-commission).

Régime hygiénique des élèves.

1° *Aération.* — La quantité d'air et la superficie nécessair[es doi]
vent, conformément aux prescriptions réglementaires, être as[surées]
à toute personne séjournant dans l'école. En conséquence, l[e nom]
bre réglementaire d'occupants sera affiché d'une façon app[arente]
dans les divers locaux.

En outre, des moyens efficaces de ventilation seront prévu[s dans]
tous les lieux clos. Quand les classes, dortoirs, études sont i[noccu]
pés, les fenêtres resteront ouvertes continuellement.

Quand, au contraire, les classes ou les études sont occupée[s plu]
sieurs heures de suite, on devra faire usage de la ventilatio[n arti]
ficielle.

Dans tous les cas, on devra ouvrir les fenêtres pendant qu[elques]
minutes, toutes les heures.

2° *Chauffage.* — Le chauffage doit être installé de manière à [main]
tenir dans tous les locaux, une température minima de 15 à 1[6 de]
grés.....

- *Alimentation.....*
- *Soins de propreté corporelle.....*
- *Travail et sédentarité.....*
- *Sommeil.....*
- *Repos.....*
- *Exercices physiques, gymnastique, jeux de plein air.....*
- *Fiche ou carnet sanitaire* (n'est prévue que pour *les élèves* des [en]seignements secondaire et primaire).

10° *Établissements scolaires spéciaux.....*

11° *Éducation en hygiène.....*

V. — TUBERCULOSE DANS LE CORPS ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

1° *Facultés.* — On assurera l'exécution de toutes les mesures hygié[ni]ques relatives à la construction, à la tenue des locaux. On inter[di]ra de cracher à terre.

L'examen médical n'existera plus ni pour les maîtres ni pour les [él]èves.

2° *Grandes écoles comportant l'internat ou un séjour prolongé [da]ns des classes.* — Mêmes règles pour les enseignements primaire [e]t secondaire.

Vœu exprimé par la Commission permanente. — (Réservé et [r]envoyé à une sous-commission spéciale pour étude des moyens [p]ropres à le réaliser).

Indépendamment du traitement de congé prévu par le décret du [.] novembre 1853, article 16, § 7, pour les fonctionnaires de l'ins[tr]uction publique en congé pour cause de maladie, les fonctionnaires, [lo]rsqu'ils sont mis en congé pour cause d'affection tuberculeuse [c]ontagieuse, recevront pendant trois ans au maximum un traitement [d]e non-activité soumis à retenue. Ce traitement ne saurait être [in]férieur à 1.000 francs.

Le fonctionnaire qui bénéficie du traitement de non-activité devra [fo]urnir tous les six mois un certificat délivré par un médecin dé[si]gné par l'autorité académique constatant qu'il n'est pas en état [d]e reprendre ses fonctions sans danger de contagion pour les élèves.

Après un congé d'inactivité d'une durée maximum de trois ans, le fonctionnaire qui n'est pas admis à reprendre son emploi a droit à une retraite proportionnelle s'il compte au minimum quinze ans de services et quarante-cinq ans d'âge.

Si le fonctionnaire, ne remplissant pas les conditions ci-des spécifiées, ne peut prétendre à une retraite proportionnelle, r boursement lui est fait des retenues opérées sur son traitement

Vœu proposé au Congrès d'Hygiène scolaire. — Considé qu'un certain nombre de jeunes gens perdent une ou plusieurs nées d'études à préparer un examen d'entrée à une école, norm ou autre, alors qu'au dernier moment ils se voient refusés pour sons d'ordre médical; considérant qu'un certain nombre d'entre s'engagent dans une carrière que contre-indique l'état de santé :

Le Congrès d'hygiène scolaire émet le vœu que, dans chaque blissement d'instruction publique, une commission médical tienne chaque année, à une date déterminée, à la disposition élèves, afin de leur donner un avis favorable ou défavorabl choix de la carrière qu'ils veulent embrasser.

REVISION DE L'HORAIRE DU TRAVAIL, DU RE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Par MM. **Albert MATHIEU** et **MOSNY**

Médecins des hôpitaux de Paris.

I. — Chacun admet que l'on ne saurait, sans préjudice po santé physique, attribuer une part excessive au travail intellec

L'éducation intégrale comprenant à la fois la culture physiq culture intellectuelle et le développement moral *doit précisé avoir pour but de répartir équitablement les heures de la jou entre les soins de la culture intellectuelle et ceux de la cu physique*, de façon à obtenir un développement harmonieux facultés physiques et intellectuelles de l'enfant et de l'adolesce

La première condition d'une bonne éducation doit donc d'écarter la fatigue exagérée, aussi bien la fatigue physique que la gue intellectuelle. Et c'est pour cela qu'il importe d'intercaler da journée, entre les heures attribuées au travail intellectuel et c

(1) Une loi récemment promulguée en Danemark assure aux maîtres tubercul pendant la durée de leur maladie, les deux tiers de leur traitement.

à la culture physique, des heures exclusivement affec-
pos.

grettons de ne pouvoir établir cette répartition des heures intellectuel, d'exercice physique et de repos d'après les entifiquement constatées de la fatigue.

vons, faute de mieux, prendre pour base de nos revendi-s nécessités du développement physique des enfants et cents normaux et de vitalité moyenne.

ire intellectuelle devra s'accommoder de ce qui lui restera; mmes devront, par conséquent, s'adapter à la durée ainsi la sédentarité scolaire et nous pouvons être certains qu'à rme l'éducation intellectuelle gagnera tout autant que n physique.

'Etat qu'appartient cette réglementation du travail scolaire ussi la réglementation du travail des enfants dans les dans les ateliers; c'est à l'Etat qu'appartient le contrôle ution des règlements qu'il aura édictés, règlements et ayant pour but l'intérêt supérieur de la race.

ementation et le contrôle du travail scolaire doivent donc er à tous les établissements d'éducation publics et privés, enfants qui les fréquentent : internes, demi-pensionnaires es, garçons et filles, et à tous les degrés de l'enseignement secondaire et supérieur.

La nécessité d'une réglementation équitable du travail sco-epuis longtemps été proclamée par les hygiénistes et les ies, et les pouvoirs publics en ont admis le principe.

9, un rapport de la 4e sous-commission de réforme de l'en-nt secondaire, présidée par M. le professeur Brouardel, ait ainsi : « On ne saurait, imposer sans de graves ients à des hommes faits 10 et 11 heures par jour de d'immobilité, d'application intellectuelle, dans un local insuffisamment aéré ; à plus forte raison doit-on épar-te contrainte à des adolescents dont les organes en voie tion et de croissance, réclament impérieusement le mouve-xercice et le grand air ; et ces exigences ne sont pas seule-isibles, elles sont inutiles. En effet, une telle continuité intellectuels étant presque impossible et la somme d'atten-tenue dont l'enfant le mieux doué est capable étant fort ous de la limite réglementaire, on produit la lassitude et sans obtenir plus de travail utile. Par ces excès, on com-en quelque sorte la discipline en la rendant oppressive, et ifie la dissipation en la rendant presque nécessaire...

Les travaux intellectuels sédentaires devront donc vaquer semaine pendant deux après-midi et le dimanche tout et chaque jour pendant 7 heures et demie pour les petits 6 heures et demie pour les moyens, 4 heures et demie p grands. L'importance même de ces loisirs indique les inten la commission. Il ne s'agit nullement de perdre tout ce tem de le consacrer à l'éducation physique et du même coup à l tion morale.

« Les exercices du corps quand ils sont bien compris ne vi seulement à accroître la force musculaire et à protéger la s qui aurait déjà bien son prix). Ils sont aussi de véritable pratiques de courage, de patience, de persévérance ; en un virilité. Ils ne servent pas seulement à pacifier l'imagina endormir les sens ; ils sont les moyens les plus pratiques p mer la volonté. Ils sont au moins égaux en mérite aux procé tinés à former l'intelligence ; ils doivent avoir les mêmes L'essentiel pour la commission réside dans la nécessité de d de quatre à cinq heures par jour la durée du travail sé actuellement imposé aux élèves. »

Les hygiénistes ne sont pas seuls à réclamer la réglem du travail scolaire ; les pédagogues ne se font pas faute d'en naître la nécessité, et M. G. Duménil a remarquablement problème dont nous allons proposer la solution.

« En bonne justice, déclare M. G. Duménil, le premier nos conseils d'enseignement devrait être de consulter un hy de le prier de comparaître et de lui dire : « Combien d'heures vail au maximum pouvons-nous demander aux enfants de t âge ? » Et quand il nous aurait donné un chiffre, ce chiffre il nous faudrait nous en arranger entre nous ; la part l'hygiène et à la bonne santé, nous ne devrions disposer reste. Ce serait la raison et la raison veut être obéie. »

Nous pouvons enfin rappeler que la L. M. F. avait réce demandé que, dans le rapport de la commission pour la prop de la tuberculose dans les écoles, fût proclamée la nécessi culture physique, des interruptions fractionnées du travail lectuel, et surtout du repos prolongé après le déjeuner.

Les réclamations des hygiénistes ne sont pas absolument sans effet ; et pourtant l'étude de l'horaire actuel du travail s va nous montrer qu'il est loin de satisfaire aux plus justes exig de l'hygiène et qu'il fait encore trop inégales les parts respe de la culture intellectuelle et de la culture physique au détr de celle-ci.

Horaire actuel du travail scolaire. — Au dernier congrès d'hygiène scolaire en 1903, M. Marcheix dans un rapport umenté attirait l'attention des hygiénistes et des pédagogues ircharge actuelle des horaires et sur le surmenage intellec-en résultait pour les élèves.

port de M. Marcheix fut très discuté ; l'horaire qu'il indi-même contesté. Et pourtant, cet horaire correspond exac-a *l'emploi du temps fixé officiellement par les arrêtés janvier, 12 juin et 12 août 1890 pour les établissements nement secondaire public.*

quel est cet horaire : dans les lycées et collèges, le maxi-s heures de travail sédentaire (classes et études y compris ı) est fixé à 6 heures dans les classes primaires de la divi-mentaire ; 8 heures dans la division de grammaire ; 2 en été et 10 heures en hiver dans la division supérieure npris les cours préparatoires aux écoles du gouvernement, les programmes d'admission à ces écoles n'auront pas été).

loi de la journée est ainsi déterminé : le lever aura lieu tard, pour les divisions élémentaires et de grammaire, à ; pour la division supérieure, à 6 heures en hiver, et à en été.

lemi-heure sera accordée pour les soins de la toilette : s minutes prises sur cette demi-heure pourront dans la son, être consacrées à une courte récréation dans la cour. llée facultative est supprimée. Elle pourra être temporaire-tablie dans les hautes classes à l'approche des concours et nens.

rée de l'étude du soir sera de 2 heures dans les classes de ire, de 2 h. 1/2 en troisième et en seconde ; de 3 heures en ue et en philosophie.

les divisions élémentaires et dans les classes de 6e et de 5e, ude sera coupée au milieu par quelques minutes de repos et ersation. Une demi-heure sera consacrée aux deux princi-pas.

irée du travail sédentaire que la lecture de cet horaire doit aire considérer comme excessive dans les établissements d'enseignement secondaire, ne l'est pas moins dans les sements privés. Nous avons sous les yeux l'horaire de l'un de iblissements qui attribue chaque jour 10 heures au travail aire, pour les grands élèves comme pour les petits.

t vrai que l'horaire d'un autre établissement privé qui se fait ément une loi de mener de front l'éducation physique et

l'éducation intellectuelle, n'accorde pendant les mois d'hiver 8 heures au travail sédentaire, et même 6 h. 1/2 seulemen mardis et jeudis. Ce même établissement accorde aux é 2 heures pour le déjeuner et le repos consécutif.

Mais c'est là une exception, et, en règle générale, la durée sédentarité scolaire est certainement excessive dans la presqu talité des établissements d'enseignement secondaire.

Il est vrai, toutefois, qu'une circulaire ministérielle ré (14 janvier 1905), vient d'apporter à cet état de choses une am ration notable. Le ministre de l'Instruction publique, pr l'oreille aux réclamations de nombreuses commissions d'hy scolaire, et de la commission permanente de la tuberculose, re naît l'insuffisance d'un intervalle d'une heure seulement ent travail sédentaire du matin et celui de l'après-midi, et l'imposs pour les externes de pouvoir en aussi peu de temps aller déj chez eux et rentrer en classe.

Il ordonne que, dans les établissements publics d'enseigne secondaire, les horaires soient établis désormais de telle qu'au milieu de la journée soit réservé un intervalle de deux h pendant lequel aucun exercice scolaire n'aura lieu.

Cette récente circulaire ministérielle sanctionne un princip les hygiénistes ont, à maintes reprises, réclamé l'applicatio sera certainement une amélioration appréciable sur l'horaire a mais nous devons réclamer mieux encore.

IV. — *Propositions de modifications de l'horaire actuel.* début de cette année, la Ligue des Médecins et des Familles, ment émue de la surcharge des horaires, se préoccupa d'y remède, après entente entre les hygiénistes et les pédagogues

Une commission fut instituée ; elle se composait de MM. H. B Bougier, Malapert, Mathieu, Siredey. Elle consacra plusieurs sé à la revision des horaires actuellement en vigueur.

Voici quelles furent les *propositions présentées par elle au C central de la L. M. F.* :

Le régime normal pour les grands comprendrait 8 h. 1/2 à 9 h de travail sédentaire :

Le lever à 6 heures.
Etude de 6 h. 30 à 7 h. 30.
Déjeuner de 7 h. 30 à 7 h. 45.
Classe de 8 heures à 10 heures.
Etude de 10 h. 45 à 11 h. 45.

Soit un total de 4 heures de travail sédentaire dans la matinée

Déjeuner de 12 heures à 12 h. 30 ou 40.
Etude de 2 h. 30 à 3 heures.
Classe de 3 heures à 4 h. 1/2.
Etude de 5 heures à 7 h. 1/2 ou 8 heures.
Coucher à 9 heures.

t, pour l'après-midi, un total de 4 h. 20 à 5 heures de travail ntaire.

durée totale quotidienne de la sédentarité scolaire serait ainsi, les grands, de 8 h. 20 à 9 heures.

ur les moyens, cette durée, réduite d'une demi-heure le matin une demi-heure le soir, serait de 8 heures, au maximum.

ur les petits, elle serait réduite à 7 heures.

est certain que l'adoption de cet horaire constituerait un progrès acceptable sur l'état actuel — jusqu'à nouvel ordre au moins. ous désirons pourtant, au nom de l'hygiène, faire encore plus de la part du repos et de l'éducation physique, et nous n'accep qu'à titre de transition, dans un esprit de conciliation opportu, l'horaire dressé par la Commission de la L. M. F. Nous vou ons voir adopter l'horaire suivant moins chargé encore.

Le régime normal, pour les grands (1), comporterait : 9 heures de mmeil, 7 heures de culture physique et 8 heures de classes ou d'é des.

Lever à 6 heures.
Etude de 6 h. 30 à 7 h. 30.
Déjeuner de 7 h. 30 à 7 h. 45.
Classe de 8 heures à 10 heures (avec 5 minutes d'interpause).
Etude de 10 h. 30 à 11 heures 30.

Soit, pour la matinée, une durée totale de 4 h. de travail sé ntaire.

Déjeuner de 12 heures à 12 h. 30 ou 12 h. 40.
Etude de 2 h. 30 à 3 heures.
Classe de 3 heures à 4 heures.
Goûter.
Etude de 5 heures à 7 h. 1/2.
Coucher à 9 heures.

Soit, pour l'après-midi, une durée totale de 4 heures de travail dentaire.

La durée quotidienne, totale, de la sédentarité scolaire, serait insi, pour les grands, de 8 heures en régime normal.

(1) On doit désigner, sous le nom de grands, les élèves âgés de 15 ans et au-dessus ; les moyens sont âgés de 12 à 15 ans ; les petits de moins de 12 ans.

Elle serait, pour les moyens, réduite d'une demi-heure le
et d'une demi-heure le soir ; elle serait donc de 7 heures.

Elle serait réduite, pour les petits, d'une heure le matin et
heure le soir et serait ainsi de 6 heures ; ce qui permettrait d
l'heure du lever à 6 h. 1/2 et celle du coucher à 8 h. 1/2.

Avec cette réduction de la sédentarité scolaire quotidienne,
réclamons l'augmentation du repos hebdomadaire. Nous dema
que la journée entière du dimanche soit libre de toute contrai
de toute sédentarité scolaire n'admettant qu'en cas de nécessi
études du matin de 6 h. 30 à 7 h. 30 et de 10 h. 30 à midi.

Nous demandons également la liberté de la journée enti
jeudi ou mieux encore la liberté des après-midi du mardi
jeudi.

Ces après-midi seraient libres de toute contrainte et toute
tarité scolaire, au moins pendant l'été. En hiver, nous admet
à la rigueur, une étude d'une durée de 2 heures, le soir, a
dîner.

V. — *Utilisation des heures libres.* — Le temps, qu'au n
l'hygiène nous réclamons pour la culture physique et dont la
serait d'environ 6 heures pour les grands élèves et les moy
7 heures pour les petits, devrait être réservé au repos, aux ex
manuels, aux jeux collectifs et aux jeux libres, aux soins de propr
chant.

Mais il importe que la répartition de ces heures libres de
sédentarité scolaire ne soit pas abandonnée au hasard; et nous
chercher, grâce à leur judicieuse utilisation, à en tirer le m
parti possible pour la culture physique de l'enfant.

Il conviendra donc tout d'abord, dans l'œuvre de cette répar
de tenir compte de l'âge des élèves, des saisons et de l'état d
mosphère. Et nous devons, à cet égard, insister sur la né
de salles de récréation, de conversation, de correspondance
pour les mauvais temps et pour les récréations de 8 heure
heures du soir.

On doit également poser en règle générale qu'*un exercice
sique intensif ne doit jamais avoir lieu trop près des rep
d'une séance de travail intellectuel.* On sait, en effet, que la f
physique et la fatigue intellectuelle, loin de neutraliser pour
dire leurs effets, comme on le croit communément, les additio
au contraire et les combinent, surtout quand l'exercice phy
demande une forte dépense d'énergie volontaire.

En conséquence, les séances de travail intellectuel devront
jours être précédées d'une période de repos de 20 à 30 mi

Elles ne devront jamais succéder de trop près à un exercice physique intense.

Les repas, eux aussi, seront toujours suivis d'une période de repos ou d'exercice libre très modéré d'une demi-heure au moins.

C'est donc plus particulièrement aux exercices physiques intensifs (*pas d'exercices de sport, pas d'athlétisme*) que l'on devra réserver les après-midi libres du dimanche, du mardi, du jeudi, en évitant, d'ailleurs, avec soin d'en prolonger excessivement la durée.

Autant que possible les élèves devront séjourner chaque jour, pendant plusieurs heures, au grand air et se livrer à des exercices de grand air. Mais nous n'ignorons pas que cela n'est guère réalisable que dans les établissements ruraux.

Lorsque la température et l'état de l'atmosphère ne permettront pas le séjour au grand air, le repos scolaire et les exercices physiques devront avoir lieu dans des préaux ou des halls suffisamment spacieux et aérés.

Les exercices manuels, tels que les travaux de menuiserie et de serrurerie conviendront fort bien pour les jours où le séjour au grand air serait rendu impossible par l'état de l'atmosphère. Les travaux de jardinage seront très recommandables pendant la belle saison.

Exercices au grand air et travaux manuels doivent être obligatoires.

VI. — *En résumé*, si l'on admet que les établissements d'enseignement publics ou privés ne peuvent avoir d'autre but que l'éducation intégrale de l'enfant et de l'adolescent, on doit reconnaître que le seul moyen d'atteindre le but poursuivi est de répartir équitablement les heures de la journée entre les soins de la culture intellectuelle et ceux de la culture physique.

Cependant, l'étude des programmes actuellement en vigueur nous en révèle la surcharge flagrante; et nous savons que l'on ne peut arriver à surcharger ainsi l'horaire de la sédentarité scolaire qu'aux dépens de la culture physique de l'enfant et au préjudice de sa santé.

Aussi, demandons-nous au nom de l'hygiène, que l'on fasse désormais plus large, dans les horaires des écoles, la part de la culture physique, et cette part, nous la proportionnons naturellement tout d'abord à l'âge de l'enfant.

Nous avons, d'ailleurs, insisté sur l'importance d'une utilisation judicieuse des heures libres; nous en avons posé les principes et esquissé le programme. Et nous demandons aux pédagogues d'en faire autant pour les heures attribuées à la sédentarité scolaire.

Nul doute que sur de telles bases l'entente ne se fasse entre les

hygiénistes et les pédagogues unis dans la poursuite d'un idéal commun : l'accroissement de la valeur globale et partielle de l'individu par la culture des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant. Ils tiendront compte de l'importance sociale absolue et relative de chacun de ces facteurs ainsi que de leurs influences réciproques.

C'est pour atteindre ce but que nous réclamons de l'Etat la réglementation et le contrôle du travail des enfants à l'école, au même titre qu'à l'atelier ou à l'usine, dans l'intérêt supérieur de la race.

INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES PRIMAIRES
SON FONCTIONNEMENT
RECRUTEMENT DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES

Par le Dr H. MÉRY, professeur agrégé

chargé du cours de clinique médicale infantile

L'intérêt soulevé par cette question n'a fait que s'accroître depuis le Congrès de 1903 et l'urgence d'une solution pratique réalisant ce que l'on exige à l'heure actuelle du médecin scolaire, s'impose de plus en plus.

Je n'en veux pour preuve que les discussions et les rapports du Congrès de Nuremberg (rapports du Dr Johannessen, du Dr Hueppe, sur la prophylaxie des maladies infectieuses à l'école; celui du Dr Liebermann, sur les devoirs et le recrutement des médecins scolaires); les communications de Leubuscher, de Samosch et, enfin, le rapport si intéressant de notre Président du dernier Congrès français, le Dr Le Gendre.

En France également cet intérêt s'est manifesté :

1° Par les articles consacrés à cette question dans la presse médicale ou pédagogique ;

2° Par l'activité de la Ligue des Médecins et des Familles et par les Filiales auxquelles elle a donné naissance ;

3° Par les discussions intéressantes provoquées à ce sujet à la Société des Médecins-Inspecteurs de la ville de Paris, société qui vient d'être réorganisée.

Théoriquement, certains points ont été surtout envisagés ; ce sont principalement ceux sur lesquels l'inspection parait actuellement insuffisante :

1° La nécessité de l'examen individuel des élèves, et de la fiche sanitaire ;

2° L'utilité du groupement des enfants d'après leurs aptitudes intellectuelles et l'organisation de classes spéciales pour les anormaux ;

3° L'organisation de la lutte et de la préservation anti-tuberculeuse à l'école ;

4° Le recrutement et l'instruction des médecins scolaires.

Au point de vue pratique, signalons, en France, les résultats de l'organisation de l'inspection médicale oculistique, à Montpellier, par MM. Truc et Chavernac et l'œuvre de M. Grancher pour la préservation anti-tuberculeuse.

Quelle conception du médecin scolaire peut-on dégager de tous ces travaux ?

Elle ne doit être ni trop étroite ni trop large. Il ne faut pas la limiter comme M. Leubuscher et M. Richter à un rôle purement médical et faire de l'école un dispensaire, mais il ne faut pas, comme le veut Liebermann, enlever au médecin scolaire le contrôle de la santé physique (dans tout ce qui n'intéresse pas l'école directement). Médecin, hygiéniste, pédagogue, voilà les trois qualités qu'il faut demander au médecin scolaire. Elles sont nécessaires pour mener à bien ce qui est le but de l'inspection médicale des écoles, la surveillance de la culture physique et intellectuelle de l'enfant.

Programme et fonctionnement de l'Inspection médicale des écoles

On peut diviser ce programme en quatre chapitres principaux

1° La surveillance hygiénique des locaux et du mobilier scolaire

2° La prophylaxie des maladies transmissibles ;

3° La surveillance sanitaire de l'enfant, comprenant au premier plan l'examen et la fiche individuels ;

4° L'éducation sanitaire des enfants et des maîtres.

A. — *Surveillance hygiénique des locaux et du mobilier scolaire*

Le médecin doit être consulté au moment de la construction des écoles et veiller à ce que les conditions d'orientation, aération, éclairage et chauffage soient bien observées.

Il doit exercer son contrôle sur le mobilier, sur les livres. Il veillera à l'entretien hygiénique du bâtiment, à la désinfection, même sans épidémie, balayage, etc.

Il contrôlera les eaux potables.

Il serait utile que deux visites par an fussent consacrées à l'inspection sanitaire des bâtiments et du mobilier.

B. — *Prophylaxie des maladies transmissibles*

Elle est assurée par des mesures qui relèvent les unes du service général des épidémies, les autres du service médical de l'école.

Les renseignements transmis au directeur de l'école, qu'ils viennent des parents ou du service des épidémies, sont toujours très incomplets.

Malgré cela, il ne paraît pas possible que le médecin scolaire aille contrôler les maladies infectieuses à domicile.

Les mesures de prophylaxie qui concernent l'école sont :

1° Le diagnostic précoce, le dépistage des maladies transmissibles ;

2° Les mesures d'isolement ou d'éviction vis-à-vis des malades suspects et rarement le licenciement ;

3° Les mesures de vaccination : vaccination jennérienne, sérothérapie anti-diphtérique ;

4° La désinfection des locaux et du mobilier.

Il y a intérêt à constituer un livret sanitaire de l'école.

C. — *Surveillance sanitaire de l'enfant. — Examen et fiche individuels*

L'examen individuel doit être fait au moment de l'entrée à l'école. Il doit porter :

1° Sur le signalement anthropométrique (poids, taille, périmètre thoracique) ;

2° Sur le signalement physiologique (vision, audition);

3° Sur l'état des divers organes (signalement organique).

Ce premier examen doit être court et limité aux choses les plus importantes.

Le poids et la taille pourront être mesurés par les instituteurs ; le périmètre thoracique doit être mesuré, en se mettant dans des conditions identiques, au point de vue du niveau où on le mesure, du temps de respiration et de l'attitude des bras.

L'acuité visuelle doit être mesurée au moyen de l'échelle de Monoyer ou de Snellen.

L'examen de l'acuité auditive sera complété par l'examen du ac

et de la gorge et la recherche des végétations adénoïdes. On contrôlera l'état des dents.

L'examen de la poitrine, pratiqué d'après la méthode magistralement exposée par le professeur Grancher, devra retenir particulièrement l'attention du médecin.

Il notera également avec soin l'état de la peau et du cuir chevelu, du cœur, de la colonne vertébrale et du système nerveux, s'il y a lieu.

Tous ces examens réclament une méthode uniforme et précise.

Les résultats seront consignés sur un livret ou fiche sanitaire.

Ces fiches doivent être aussi peu compliquées que possible ; on pourrait adopter un modèle portant d'un côté l'âge, les antécédents héréditaires et personnels de l'enfant et des cases correspondant à l'examen de la respiration, de la vision, de l'audition, de la peau, du cuir chevelu et du squelette, etc. Au verso, une série de colonnes pour le poids, la taille, le périmètre thoracique et les observations médicales.

Quelles seront les conséquences de ces examens d'entrée ?

En première ligne, la séparation des enfants normaux et anormaux.

Les enfants anormaux peuvent être divisés en trois classes :

1° Les anormaux physiologiques, surtout ceux qui sont anormaux pour les fonctions qui intéressent la vie scolaire, vision et audition ;

2° Les anormaux de la santé générale, que j'appellerai anormaux organiques, qui comprennent surtout les prédisposés à la tuberculose ;

3° Les anormaux pédagogiques.

Pour tous les anormaux, un second examen complémentaire est nécessaire.

Pour ce second examen l'intervention du médecin spécialiste sera souvent indispensable.

Les mesures consécutives seront, pour les anormaux physiologiques, le classement des élèves d'après leur capacité visuelle ou auditive, la surveillance de l'attitude, en particulier dans l'écriture.

Les mesures concernant les anormaux, dits organiques, comprennent les mesures de préservation anti-tuberculeuse scolaire, des distributions d'aliments, la création d'écoles dans la forêt, à la mer, etc.

En ce qui concerne les anormaux pédagogiques, la mesure nécessaire c'est la création de classes spéciales avec méthode d'enseignement particulière. Ceci est réalisé par les *Hilfschulen* et les *Sonderschulen* en Allemagne.

Les enfants anormaux devront être suivis, surveillés et sou des examens réguliers.

Si l'enfant est normal il serait inutile de répéter tous les l'examen d'entrée, sauf demande de l'instituteur.

D. — *La part réservée au médecin dans l'enseignement l'hygiène à l'école sera variable suivant le temps que lui laisse les fonctions, déjà très complexes, signalées plus haut.*

Le médecin veillera sur les jeux, sur la gymnastique, et s'effor en particulier à développer la gymnastique respiratoire.

Pratiquement, le médecin aura donc à exercer à l'école contrôle collectif et une action individuelle sur chaque écolier.

L'action individuelle sur l'écolier s'exercera par l'examen d trée, par la surveillance des anormaux, par les mesures de pro laxie individuelle.

Le contrôle collectif s'exercera par les mesures générales de phylaxie, par la surveillance des bâtiments, du mobilier, pa contrôle du travail scolaire.

Le médecin devra, pour s'acquitter de toutes ces foncti consacrer un temps assez considérable pour mener à bien l'exa individuel de chaque élève (chaque médecin parisien a au m mille élèves à surveiller), chaque examen individuel ne doit demander plus de vingt minutes au maximum.

En outre, il aura tous les mois à assurer, par deux visite mensuelles, la surveillance des anormaux.

Comme il doit ajouter à cela la surveillance des locaux, du m lier, etc., ces deux visites seront souvent insuffisantes.

Il faut encore tenir compte de tout le travail imprévu auquel donner lieu la prophylaxie des maladies contagieuses.

On doit, enfin, réclamer que le médecin scolaire ait sa p marquée dans les conseils de surveillance de l'école, dans la dé tion cantonale.

On voit que ces fonctions ne seront pas une sinécure et qu' demanderont et beaucoup de temps et une compétence spéciale

Elles devront, naturellement, être rémunérées d'une façon s sante.

Recrutement des médecins scolaires.

Il est extrêmement désirable que les médecins inspecteurs écoles soient compétents en hygiène scolaire et qu'ils aient r une instruction spéciale dans cette branche de la médecine.

Pour les écoles de campagne, il n'y aura, le plus souvent, pas choix à exercer, un seul médecin résidant dans la commune ; da

res plus importants la sélection est possible et les médecins devront faire la preuve de leur compétence en hygiène sco- oit au moyen d'un concours, soit en obtenant un certificat nt cette compétence.

parait pas désirable de faire des médecins inspecteurs des une classe à part, de véritables fonctionnaires ; cependant reconnaitre que, pour les examens complémentaires, l'inter- de médecins spécialistes très compétents sera souvent nsable.

udra tenir compte dans l'organisation du service médical de x nécessités.

t désirable que l'inspection médicale des écoles soit réglée manière uniforme et précise pour toute la France, qu'elle e aux écoles privées.

xiste à cela un obstacle, c'est que le budget de l'inspection le est un budget communal.

Instruction des médecins en hygiène scolaire.

est la base de toute réforme sérieuse ; elle doit être réalisée enseignement de l'hygiène scolaire dans les facultés de mé- .

heure actuelle cet enseignement est fait en Hongrie, comme ontré le D[r] Liebermann dans son rapport au Congrès de mbeg.

cours est de trois mois et porte sur les différentes parties de iène scolaire ; il se termine par des examens probatoires.

ns le programme de ces cours une place importante doit être , à côté des questions médicales et hygiéniques concernant e et les écoliers, aux études concernant la psychologie de nt et les questions pédagogiques.

CONCLUSIONS

inspection médicale des écoles a pour but :

D'assurer la surveillance hygiénique des bâtiments et du mo- r scolaire ;

De veiller à la prophylaxie des maladies transmissibles ;

D'assurer le développement intégral de la culture physique ntellectuelle de l'enfant.

Les mesures nécessaires pour cette œuvre sont :

a) Examen individuel des enfants à l'entrée à l'école ;

b) Fiche sanitaire individuelle de dimension minima ;

c) Visites réglementaires bimensuelles ;

d) Deux visites par an spécialement consacrées à l'inspecti sanitaire des locaux et du mobilier.

Les médecins inspecteurs auront leur place marquée dans l conseils de surveillance de l'école (délégation cantonale, caisse d écoles, etc.).

Le médecin inspecteur sera chargé de 1,000 enfants au maximu

Une organisation générale et aussi uniforme que possible, d l'inspection médicale des écoles est indispensable.

Toutes ces mesures seront applicables aux écoles privées.

Les médecins inspecteurs des écoles devront être choisis parm les médecins possédant une compétence spéciale en hygiène sc laire. Cette aptitude pourra être démontrée, soit par un concour soit par un certificat spécial.

Pour obtenir ce recrutement dans de bonnes conditions, il e nécessaire que des cours spéciaux théoriques et pratiques d'hygièn scolaire, soient organisés dans toutes les écoles de médecine.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.

DU 24 FÉVRIER 1905.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Dr A. MATHIEU.

Présents : MM. les docteurs MATHIEU, MOSNY, SIREDEY, MÉR MM. BERNÈS, BOUGIER, Dr DINET, Mme le Dr CAYROL, MM. LECHE BONNIER, CRÉHANGE, DARLU, MALAPERT, GORY, BONNET.

Excusés : MM. FRANK-PUAUX, MARTY, MILIAN, BOULLOCHE, TOU SAINT, G. LANSON, LOISEL, GUINON, MARCHEIX, RAUH, ROUX.

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier est lu et adopté.

M. MATHIEU donne lecture d'une lettre de M. le Dr CAUZARD, sou mettant à l'appréciation de la Ligue le cas d'un écolier auquel fut défendu plusieurs fois de suite de quitter la classe, pour all aux cabinets d'aisance. D'après M. Mathieu, obliger ainsi les en fants à se retenir, c'est provoquer chez eux la constipation et à suite, l'entérite chronique avec toutes ses conséquences. Mais cer tains enfants abusant des sorties pendant les classes, le Dr Philip propose d'accorder l'autorisation, mais avec punition légère

M. Malapert, de faire rendre des exemptions, ne fût-ce que pour la forme. Les enfants qui ont réellement un besoin à satisfaire ne seraient pas arrêtés pour cela.

M. A. Mathieu déclare ne pouvoir accepter cette manière de voir. Les enfants n'ont que trop souvent tendance à se retenir quand ils sont au lycée, à l'école, à la pension. On cite des demi-pensionnaires qui, pour cette raison, ne satisfont à leurs besoins que le jeudi et le dimanche. Cette retenue, excessive chez les jeunes filles, est la cause de graves maladies, qui durent quelquefois toute la vie.
Beaucoup d'enfants ont besoin d'être encouragés à faire leurs besoins tous les jours et surveillés de très près à ce point de vue.
Ce qui est en tous cas inadmissible c'est que, comme dans le fait rapporté par M. Cauzard, le directeur de l'école ne tienne pas compte de la lettre par laquelle le père signalait une irritation maladive de la vessie chez son enfant, qui forçait celui-ci à uriner fréquemment. Il aurait dû tout au moins le faire voir par le médecin inspecteur de l'école.

M. A. Mathieu est allé à Bordeaux où il a assisté à l'installation du Comité de l'Alliance d'hygiène sociale. Il avait reçu du Comité de l'Alliance de Paris l'invitation de représenter l'Hygiène scolaire à cette solennité.
Il sera fondé un comité d'hygiène scolaire à Bordeaux ; mais il n'est pas certain qu'il adhère ou s'affilie à la Ligue des médecins et des familles.
M. A. Mathieu s'est efforcé de faire ressortir l'avantage qu'il y a à unifier et à grouper les efforts de tous les amis de l'Hygiène scolaire; il a fait ressortir que la L. M. F. laisse aux Comités régionaux une très grande indépendance.
Le Comité d'hygiène scolaire de Bordeaux sera présidé par un haut fonctionnaire de l'Université qui craindra peut-être de se compromettre en adhérant positivement à une association libre dont il déclare cependant approuver d'une façon générale les tendances et les efforts.
Quoi qu'il en soit, il y a en ce moment à Bordeaux un mouvement en faveur de l'hygiène scolaire et de cela nous devons nous réjouir sincèrement.

M. le Secrétaire général Mosny dit avoir écrit à MM. Bossan, de Nice; Olive, de Nantes; Surmont, de Lille et Peugniez, d'Amiens, pour leur demander de fonder dans ces villes un comité de la L. M. F. Seul, M. Peugniez a répondu pour décliner cette offre.

Le Dr Mosny lit ensuite une lettre du Dr Jablonski, qui voudrait

pour stimuler le zèle des adhérents de Poitiers, qu'un membre du Comité vint y faire une conférence sur l'hygiène scolaire.

Enfin, lettre du Dr Mangenot, priant le Comité d'examiner cette question : « Doit-on instruire les enfants, dès l'âge où ils peuvent comprendre, de la physiologie de la génération ? » Le Dr Mathieu fait observer que la réponse à une question aussi délicate regarde les familles et que la Ligue ne doit pas risquer de blesser les consciences.

M. Mathieu dit que la commission chargée d'étudier une révision des horaires basée sur le nombre d'heures de sommeil, de repos, d'exercices physiques et de séjour au grand air nécessaire aux enfants s'est réunie une première fois. Il donne quelques indications sur les vues échangées. Des renseignements plus complets sur les travaux de cette commission seront communiqués au Comité dans sa prochaine séance.

M. Mathieu appelle l'attention du Comité sur la surcharge des programmes et en particulier sur la section latin-sciences, qui cause un véritable surmenage.

M. Darlu est d'avis, en général, de simplifier les programmes, mais aussi de ne se prononcer, quant au détail, qu'après avoir entendu les techniciens qui les ont composés.

M. Siredey dit que le rôle du Comité n'est pas de faire des programmes mais de les critiquer dans ce qu'ils ont d'excessif. Le but que poursuit l'Université est de préparer des candidats aux grandes écoles ; il faut protester au nom de la Ligue car, dans ce cas, jamais le surmenage ne sera évité. Mais pour l'instruction en commun, il n'est pas nécessaire de surcharger l'intelligence et la mémoire des enfants qui oublient la plupart des choses qu'on leur a fait apprendre.

M. Malapert reconnait qu'il y a surcharge dans la section latin-sciences, mais elle est la meilleure pour les parents au point de vue de leurs prévisions d'avenir.

M. Bernès ajoute que les professeurs de sciences eux-mêmes ne demandent qu'à voir leurs programmes modifiés.

M. Bougier. — Une cause de surmenage est l'entrée trop jeune des enfants dans les classes. Il faudrait fixer une limite d'âge minimum pour les grandes Ecoles et ne pas avancer la limite maximum.

M. Mathieu. — Les familles, auxquelles il faudrait dire le danger véritable que présente la section C, y placent leurs enfants dans l'espoir que leurs aptitudes, pas encore éveillées, se prononceront

plus tard. Il est à souhaiter que soit créée une section moderne remplissant les desiderata exprimés dans notre rapport.

M. Darlu. — Ils sont remplis par la section D, faite pour conduire la moitié des élèves jusqu'à la fin de la troisième. On ajoutera, un jour, aux quatre premières années de D, deux années d'études chimiques et physiques pour les écoles spéciales.

D'après M. Lecherbonnier, l'enseignement secondaire n'est pas fait pour créer des spécialités. Dr Cayrol.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le 7 avril.

REVUE SOMMAIRE DE LA PRESSE PÉDAGOGIQUE 1904

Revue pédagogique. — N° 1. — *Œuvre des colonies scolaires de vacances* (chronique). — L'enseignement primaire en Bulgarie. — *La escuela modernia* (Madrid). — Les jeux.

N° 2. — Maurice Kuhn. *Plan systématique pour l'étude de l'enfant.* — Modèles de fiches. — Instructions sur la façon de prendre et d'interpréter les observations.

Flamand. — *Petits problèmes moraux* — Comment intéresser les enfants à l'étude de la morale? Poser des problèmes très simples, les uns par écrit les autres oralement. Inviter les enfants à y réfléchir. Le maître doit avoir préalablement trouvé la réponse. — Chronique de l'enseignement primaire : *Les cantines scolaires dans le Puy-de-Dôme.* — Quelques mots sur leurs bienfaits. — *The School journal.* — 3 oct. 1903. — *La dissémination de l'effort est contraire à l'acquisition réfléchie des connaissances.* — On est arrivé à cette conviction à Kansas city que supprimer l'application, l'effort de mémoire et l'habitude de l'attention silencieuse, concentrée, est pour le moins aussi funeste que négliger le développement des facultés de divination et d'observation. — *Frankfurter zeitung.* — *Enquête sur les maladies de poitrine chez les enfants d'âge scolaire.*

N° 3. — Etats-Unis. — *Journal of Pedagogy* (N. I.). — *Des applications pratiques de l'étude de l'enfant.* — M. F.-E. Spaulding, du département de l'Instruction publique, a analysé 2,054 ouvrages sur l'éducation indiqués dans la bibliographie de Wilson et des docu-

ments de maîtres. Il en conclut : « Les éducateurs de professi
n'ont pas besoin de psychologie ; car, pour réussir, ils doivent êt
naturellement des psychologues pratiques par excellence.

Allemagne. — *Hygiène des écoles à Cologne.* — Succès de
conférences faites aux instituteurs par des médecins sur l'hygiè
scolaire. — *Escuela primaria* du Mexique : Saisir toutes les occa
sions pour montrer les dangers de l'alcoolisme.

N° 4. — Chronique : *Exercices de langages.* — Extrait d'un rapp
de M. Toureng, inspecteur d'académie de la Dordogne *pour les peti
enfants* internés dans les écoles où ils sont condamnés à l'imm
bilité sans pouvoir suivre les exercices de la classe. — Allemagn
— *Zeitschrift fur Schulgesundheitpflege*, n° 1. — *Inspection de
écoles de Weisbaden.*— La ville de Weisbaden et 36 autres villes o
adopté ce système d'inspection. Les articles en sont à méditer. -
Suisse. — *L'Educateur.* — *Sur les effets éducatifs de la gymna
tique suédoise.* — Met surtout les jeunes maîtresses en garde cont
les excès de zèle.

N° 5. — Revue de la presse : *L'Educational Review* reproche au
écoliers américains : 1° d'organiser des sortes de grèves destinées
exercer sur les administrations une honteuse pression ; 2° un
grande insolence et un grand mépris vis-à-vis de l'autorité des maî
tres ou des parents ; 3° une conduite et une tenue fâcheuses dan
les rues, tramways ou compartiments de chemins de fer ; 4° bles
sures graves, voire même la mort, résultat de brimades et de ba
tailles entre classes et écoles ; 5° la subordination de tout le systè
scolaire à la préparation des championnats athlétiques deven
occasions de paris au détriment de l'idéal du sport. — Russie. -
Feuille pédagogique. Fascicules III et V. — *Enfants retardatair*

N° 7. — Ch. Chabot. — *Le premier congrès international d'hy
giène scolaire à Nuremberg.* — Compte rendu critique de ce
réunion. Regrette l'excessive prédominance du corps médical e
l'absence de professeurs d'enseignement secondaire.

A. Binet. — *Les petits problèmes moraux*, reproche à M. Fl
mand d'être trop optimiste et trop peu au courant de ce qui s'es
fait. Indique sa propre méthode.

Revue de la presse : Langue allemande. — *Paedagogische Zei
tung.* — *Les classes d'arriérés.* — Grands efforts accomplis pou
créer des classes auxiliaires destinées aux arriérés.

Belgique. — *L'éducation de l'enfance anormale dans ses rap
ports avec la discipline.* — M. Mirguet (Ecole nationale).

ue. — *La Escuela primaria.* — *Elèves fumeurs.* — Mau-
ves.

— REVUE DE LA PRESSE. — Etats-Unis. — *Education.* — *La*
ogie génétique et la pédagogie moderne.
HUYTEN, de Genève. — *Valeur relative du travail intellec-*
matin et de l'après-midi. — *Archives psychologie* de Ge-
- Les classes du soir ne valent rien, surtout l'été.
icateur de Lausanne. — *Une nouvelle maladie scolaire.* —
les classes inférieures des écoles de jeunes filles souffrent
l étrange. Les élèves sont prises d'un tremblement nerveux
ermine parfois par des paralysies. Ce mal est contagieux.

. — Dr ONI. — *La puériculture.* — Dr PHILIPPE TISSIÉ. —
tion physique. — Extrait de sa conférence finale à l'école
d'institutrices des Basses-Pyrénées. — *Pose de la première*
lu sanatoriun antituberculeux de Sainte-Feyre. — Discours
Leune.

E DE LA PRESSE : *Le Correspondant.* — *Les colonies de*
rs. — M. P. DELAY adjure les catholiques d'organiser des
de ce genre : « En un mois passé avec les enfants, les catho-
acquerront sur ceux-ci plus d'influence que les maitres des
ommunales dans leurs dix mois de classe. Tout en dévelop-
corps, ils élèveront l'âme. »

. — Dr JEAN PHILIPPE et Dr A. PAUL BONCONE. — *Vrais et faux*
ux scolaires. — Analyse de la question des mauvais élèves.
fant mentalement anormal est celui qui, par suite d'une
é des centres nerveux, présente un trouble de son dévelop-
intellectuel et moral de nature à le rendre incapable
daptation sociale suffisante. — Dr MANHEIMER-GOMMÈS. — *Un*
aire pour les enfants anormaux. — Classe ces enfants en
gories et indique une consultation psychiatrique jointe par
au dispensaire Roussel. — Chronique de l'enseignement
e en France. — *Rapport de M. Charlot* sur la constitution
ommission chargée d'étudier la question des enfants anor-
- Une commission de vingt et un membres a été constituée.—
du préfet de la Seine-Inférieure réglementant le fonction-
des cantines scolaires du département. — Revue de l'étran-
Autour des écoles primaires en Norvège, par J. LESCOFFIER.
anisation compliquée mais très pratique et démocratique. —
té rigoureuse. — Chaque école a son médecin et son den-
- Les cantines scolaires organisées par le gouvernement de la
e ont été maintenues par la droite.

N° 12. — E. Lavisse. — *L'éducation professionnelle à l'école n-male supérieure.* — Recommande aux futurs professeurs de vailler à la réunion des volontés. — Paul Lapie. — *La mis scientifique de l'instituteur.* — Montre comment les institut peuvent contribuer aux progrès de la psychologie en observant soin leurs élèves, en notant méthodiquement leurs observation ceux de la sociologie, en notant l'état de la commune, en étudi les sociétés circum-et post-scolaires, l'école, la commune.

Revue universitaire 1904. — N° 3. — André Balz comm l'institution d'*une composition écrite de gymnastique* imposée auditeurs du cours d'éducation physique.

N° 4. — F. Gache. — *Le travail de l'enfant à la maison.* — mère est le répétiteur par excellence. — Tous les parents o compétence désirable. — Ce qui manque le plus c'est la métho D'abord un repos, que l'enfant joue en liberté, au grand air. — retracer ce qui a été fait et dit en classe. — Inscription sur cahier du résumé du travail quotidien. — Le devoir fait ava dîner. — Après le dîner récréation, puis la leçon apprise et la paration. — Avant de s'endormir inventaire général du trava la journée. — Pour les leçons, le père ou la mère les feront e quer avant de les faire apprendre par cœur. — Conseils sur la paration. — Les parents peuvent s'aider d'une traduction, lire à l'é le passage qu'il a à étudier puis mettre l'ouvrage sous clef. — La c boration de la famille est précieuse aussi pour la traduction en même et surtout pour le devoir. — Devoir. Il faut que l'écolier présent à l'esprit; qu'en allant et venant entre la maison et l'éco songe à la composition française, qu'avant de s'endormir il y r chisse. — Enfin lectures complémentaires. — Les parents doiven tous les livres qu'ils mettent entre les mains de l'enfant, et s faire analyser. On doit arriver à ce que ces exercices deviennent travaux captivants, originaux, personnels que l'enfant accom dans la joie. On peut alors les réduire en longueur, les dimin en nombre. — *La date des grandes vacances.* — Le rappor M. Fringnet.

N° 7. — G. Jost. — *Les fêtes scolaires.* — Comment elles se c brent en Allemagne. — Demande qu'en France la Fête nation soit célébrée par des chants à l'intérieur de l'école, le matin.

N° 8. — Chronique du mois. — L'hygiène et l'horaire des clas — Commente le travail du Dr Schuyten.

Journal des instituteurs. — N° 31. — 24 avril 1904. — Œuvre

sanatorium d'instituteurs. — Compte rendu des réunions des 17 décembre 1903 et 10 mars 1904. — Examen des plans du sanatorium de Sainte-Feyre-Guéret. — En attendant l'ouverture, les instituteurs seront reçus au sanatorium de Bligny (Seine-et-Oise). — *Groupe amical des membres de l'enseignement public en traitement à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).* — Communication du groupe au sujet des conditions offertes dans cette station minérale aux professeurs et instituteurs.

N° 32. — *L'hygiène à l'école.* — Citation d'articles de diverses revues et notamment de l'*Hygiène scolaire.*

N° 44. — 24 juillet 1904. — *Suppression du certificat d'études primaires.* — Referendum organisé pour la semaine qui suivra les vacances de Pâques 1905. — On demande de répondre aux questions suivantes :

1° De la suppression du certificat d'études primaires ;

2° Du maintien de cet examen tel qu'il fonctionne actuellement ;

3° Des transformations qu'on voudrait lui voir subir.

N° 45. — *Les petites récréations à l'école.* (D'après le rapport de la commission d'hygiène de Belgique.) — E. Edouard Gillet demande pour les classes du matin deux interruptions avec récréation libre en plein air. — Cette proposition montre que les écoliers français sont plus favorisés aujourd'hui que leurs jeunes camarades belges.

N° 2. — 10 octobre 1904. — *Les devoirs à la maison.* — M. Barrin, dans le *Bulletin du Var*, les déclare nécessaires : les raisons qu'il donne sont assez médiocres.

Combien, dit-il, voit-on de familles s'intéresser à ce que les enfants font à l'école ? Bien peu.

« Mais si l'enfant ouvre son cahier sur la table familiale pour faire son devoir, ne pensez-vous pas que tôt ou tard un membre de la famille y jettera les yeux, complimentera ou grondera l'enfant, lui donnera des conseils, peut-être même lui demandera des explications ? Et quel meilleur usage pouvons-nous faire de nos leçons de morale, d'instruction civique, d'antialcoolisme, de sciences, que d'en faire profiter les familles après les élèves ? »

« L'instituteur est assez souvent méconnu parce que son action est ignorée. Les devoirs à faire à la maison nous fournissent le moyen de faire connaître en dehors l'importance de notre mission sociale ; ne dédaignons pas ce moyen. »

A. Armand. — *L'école caserne.* — Les écoles qui contiennent plus

de six cents élèves, présentent de graves inconvénients : I. Pour les élèves, dangers d'épidémie plus grands, chemin plus long pour aller à l'école, difficultés pour le travail : une partie de l'école est en récréation et dérange par ses cris les écoliers restés en classe. — II. Pour les maîtres : 1° une grande école suppose un directeur qui ne fait plus de classe et se fait récompenser pour les travaux ou les succès des adjoints ; 2° l'émulation entre les maîtres est envenimée ; 3° un grand nombre d'adjoints se découragent s'ils sont forcés de rester à la ville et de renoncer à l'espoir de devenir directeurs.

L'Enfant. — 1904, juillet, août, septembre. — *L'internat scolaire devant l'opinion contemporaine.* — Enquête instituée par M. Marcel Kleine en vue de réunir les matériaux d'un rapport pour la Ligue de la moralité publique. Le questionnaire comportant quatre questions. Réponses : Mme Amélie Mesureur, MM. R. Allier, Georges Dumesnil, Dr P. Good, Dr Legrain, Serré de Rivières, Georges Renard ne lui trouvent que des défauts. MM. Boutroux, Fouillée, Reinach (Joseph), général Larchey se demandent si les avantages ne banlancent pas les inconvénients. M. Duchamel, directeur du collège de Normandie, est convaincu qu'il ne peut pas y avoir de bon internat pour le peuple (c'est-à-dire, sans doute, bon marché). Pour les internats peu peuplés s'inscrivent MM. Georges Bonjean, Léo Claretie, Paul Strauss, Cordonnier, commandant en second l'école de Saint-Maixent, J. Boitel et général N...

L'école laïque. — 23 octobre 1904. — *Trop de sports.* — « Sans demander que soit négligée la culture des muscles, je voudrais qu'on fît moins de foot-ball et qu'on lût un peu plus Corneille et Molière dans les écoles. » (Bloc-notes.) — *Le traitement des instituteurs.* (Alfred Massé, dans le *Siècle.*)

20 octobre. — *Nécessité d'un nouveau classement.*

6 novembre. — *La question des brevets.* — *Les déplacements d'office.* — Nous regrettons de constater que les questions qui occupent à peu près toute la place sont de celles qui touchent aux intérêts matériels et personnels ou professionnels des maîtres. Trop rarement on s'inquiète de celles qui concernent les écoliers.

Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant. — 1905. — Janvier. — *Compte rendu de la séance de travail de novembre.* — Une commission de la fatigue intellectuelle a été constituée pour examiner et contrôler les résultats obtenus par le Dr Griesbach. Trois groupes présidés par M. Belot, Mme Rauber et Mlle Billotey se sont distribué la tâche. — Février. — *Compte rendu de la séance du 8 décembre.* — M. Briquet, directeur d'études

rgot, rend compte des résultats obtenus par l'enquête scolaire. pprocher cette étude du travail présenté par *The pedagogical inary*.) — L'enquête sera continuée. — Mars, avril. — CHARLES ENOT. — *Les nouvelles recherches esthésiométriques sur la fati- individuelle*. — Discute les conclusions du travail présenté par r Salaki au Congrès de Nuremberg et émet l'opinion qu'il con- t de reprendre ces recherches (v. janvier). — M. A. BINET. — *ériences sur la mesure de la fatigue intellectuelle scolaire, au en du sens du toucher*. — Explique la méthode adoptée. Les ltats seront indiqués ultérieurement.

e devoir social, novembre 1904, signale la fondation, par ac- s de 25 francs, d'une bibliothèque républicaine laïque de la esse (G. et R. Mortier), sur l'initiative de M. André, imprimeur ençon, directeur de l'*Avenir de l'Orne*. Le but de cette insti- n est de faciliter surtout le choix des livres de lecture ou de à mettre aux mains de la jeunesse. Les organisateurs de cette ation ont pour programme de célébrer la vie humaine avec joies ou ses peines, ses luttes, ses misères. Le but est louable. nous permettra de souhaiter que les volumes en question soient rimés avec plus de soin que ne le sont d'ordinaire les ouvrages n appelle si ironiquement livres de prix. Les causes de propa- on de la myopie agissent dans les écoles avec trop d'intensité r qu'on s'abstienne d'y ajouter celles qui tiennent à la défec- use impression des volumes distribués aux écoliers pour les mpenser.

SUISSE

euilles suisses d'hygiène scolaire et revue de la protection l'enfance. — N° 4. — Juin 1904. — Programme de la cin- ème réunion annuelle de la Société suisse d'hygiène scolaire. *La question des bancs d'école*. — Côté hygiénique de la estion, rapporteur M. le Dr Gobat. — Côté pratique et péda- gique, rapporteur M. Wipf, instituteur à Berne. — *Les diffé- ntes méthodes de mensuration de la fatigue intellectuelle*, ec démonstrations, rapporteur M. le Dr Th. Vannod, de Berne. *L'éclairage des salles d'école*, rapporteur M. Erismann, con- iller municipal de Zurich, et de M. le prof. Dr O. Roth, de Zurich. *L'école et le dentiste*, rapporteur M. le Dr Muller. — N° 5. — illet. — *Esquisses d'hygiène scolaire*. — Les maladies des yeux ans la première année scolaire, par le Dr méd. Ad. Steiger. — N° 6. — *La natation comme exercice du corps*. — Discute les opi-

nions de M. le Dr R. du Bois-Reymond. — *Les châtiments rels.* — Les condamne complètement, quelques anecdotes à l — N° 7. — Octobre.— *Un crachoir rationnel pour salles d et autres locaux.* — Avec un modèle, vu de face fermé e profil ouvert. L'intallation de tout l'ensemble des crachoi système d'évacuation hydraulique est estimée à 3,000 fran une école ayant coûté 800,000 à 900,000 francs. — *Compte re Ve congrès annuel de la Société suisse pour l'hygiène scola* le Dr A. Kraft, Zurich. — *La toise.* — Instruction sur la f mesurer la taille des écoliers en vue de leur assigner le b convient à chacun d'eux. — N° 8. — Novembre. — *La ques banc scolaire et les derniers modèles du Dr Schenck*, par le Burgerstein (Vienne). — Eloge chaleureux de ce mobilier. - ments officiels. Canton de Lucerne. — Réduit la durée des à 400 demi-journées au plus et à 385 au moins. — N° 9. — bre. — Documents officiels. Lucerne *(suite)* permet dans exceptionnels les punitions corporelles consistant en coup guette sur la paume de la main. La baguette ne doit pas exposée dans la classe, il faut l'enfermer. Les concierges d et les agents de police ne doivent pas frapper les écoliers. abuser des retenues. — On ne saurait mieux finir l'année cette exhortation. Notons toutefois que s'il est nécessaire intervenir l'autorité publique pour donner force de loi à d criptions de ce genre, c'est que sans doute il reste à cet éga coup à faire en Suisse, comme en France. — (La plupart des ci-dessus mentionnés sont rédigés en allemand; on a tr titres.)

AMÉRIQUE

The pedagogical Seminary, édicté par Stanley Hall. — ter, Mass. (Etats-Unis). 1904. — Décembre. — Lewis M. Te *A preliminary study in the psychology of leadership.* — hommes semblent nés pour commander, d'autres pour obéi du commandement s'observe en germe chez les enfants c chez les animaux. C'est un des principaux ressorts de l'éd M. Terman étudie la question dans le monde des animaux tion et suggestion, pose de sentinelles, commandement peaux ou de hardes. — Il l'analyse ensuite chez les sauvag chez les enfants. Le jeu met en lumière les facultés impérie enfants. Comment cette autorité s'établit-t-elle, comment s' elle? La question n'est pas étudiée seulement en Amérique, e un profond intérêt en France, d'autant que les études de M. A

ggestibilité, et les travaux de la Société libre pour l'étude psy-
logique de l'enfant, ont bien posé le problème. Un questionnaire
illé est donné dans le cours de l'article. — WM. H. BURNHAM,
ntribution to the hygiène of Teaching, communiqué au Congrès
Juremberg. L.-B.

LISTE DES MEMBRES ADHÉRENTS
à la L. M. F. dont le nom n'a pas figuré dans les listes précédentes.

---

ciation des anciennes élèves du lycée de jeunes filles de Guéret. — Mlle **Paroutaud,** institutrice au lycée de Guéret (Creuse).
Chalamet, 95, boulevard Saint-Michel, Paris.
Dr **Verchère**, chirurgien de Saint-Lazare, 101, rue du Bac, Paris.
Cayrol, docteur en médecine, 93, avenue Niel, Paris.
Dr A. **Dardel**, à Gisors (Eure).
Guérin, institutrice libre, à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir).
Émile **Trotain**, 20 *bis*, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).
Jules **Charles**, instituteur, à Berrian, par Laghouat (Algérie).
M. A. **Silvent**, directeur d'école arabe française, à Ghardaïa (Algérie).
D'Hsene (Georges), 153, route de la Révolte, à Saint-Denis.
Léotard (Jules), 6, rue de Vitanval, Sainte-Adresse (Seine-Inférieure).
le Dr **Bardet**, secrétaire général de la Société de thérapeutique, 20, rue de Vaugirard, Paris.
Binet (Alfred), directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, 21, rue du Départ, Bellevue (Seine).
le Dr **Braine**, 8, avenue Victor-Hugo, Paris.
Dobrovici, interne des hôpitaux, hôpital Saint-Louis, Paris.
le Dr **Delherm** (Louis), ancien interne des hôpitaux, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.
Spire, 50, rue de Rome, Paris.
Mieille (Paul), professeur d'anglais au lycée de Tarbes.

M. le Dr **Ganiayre**, maître-externe à l'Ecole Colbert, 47, rue de l'Aque-duc, Paris.
M. **Boisard**, professeur au lycée Carnot, 129, avenue de Wagram, Paris.
M. **Simon**, inspecteur d'académie, Draguignan (Var).
M. **Bayonne**, receveur des Postes et Télégraphes, rue Michelet, Mustapha-Alger.
M. le Dr **Malherbe** (Aristide), 12, place Delaborde, Paris.
M. **Deloye**, ingénieur, 127, rue Oberkampf, Paris.
M. **Moutier**, interne des hôpitaux, 35, rue des Tournelles, Paris.
M. **Thomas**, principal du collège d'Epinal (Vosges).
M. le Dr **Caudron**, 39, boulevard Saint-Martin, Paris.
Mlle **Sicre** (Anna), institutrice, à Ghardaïa (Algérie).
Miss **Renaud** (Elia), membre du Royal Sanitary Institute, 38, Marmont Saint-Russel-Square, London W. C.
M. **Béziers** (René), industriel, à Douarnenez (Finistère).
M. le Dr **Gondard** (Louis), rue Gambetta, Pau (Basses-Pyrénées).
M. A. **Charlon**, directeur d'école, à Djelfa (Algérie).
M. **Philibert**, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, Draguignan (Var).
M. **Mercadier**, chirurgien-dentiste, 30, boulevard de Strasbourg, Paris.
Mme **Vinard** (Jules), 173, rue de Courcelles, Paris.
M. **Brunet**, directeur de l'école d'Ivry, 64, rue de Paris, Petit-Ivry (Seine).
M. **Thiollère** (Alphonse), 31, rue de Rome, Marseille.
M. F. **Frandon**, principal du collège d'Uzès (Gard).
Mlle **Charlier**, professeur au collège Turenne, Sedan (Ardennes).
M. **Dreyfus**, 11 *bis*, rue Cernuschi, Paris.
M. **Brunel**, 14, rue de Logelbach, Paris.
M le Dr **Hennecart**, 45, avenue Philippoteaux, Sedan (Ardennes).
M. le Dr **Suarez de Mendoza**, 22, avenue Friedland, Paris.
Mme **Haffner**, 37, rue du Bac, Paris.
M. le Dr **Rivière**, 25, rue des Mathurins, Paris.
730 M. **Niveaux** (Marc), conseiller général, Grand'-Rue, Poitiers.
M. **Marquet**, avocat général, 13, rue des Arènes, Poitiers.
M. le Dr **Fournier**, médecin-oculiste, rue de Penthièvre, Poitiers.
M. **Mercier**, instituteur, à Savigny-l'Evescault (Vienne).
Mme **Tacheron**, directrice de l'école de filles, boulevard du Grand-Cerf, Poitiers.
M. **Thiault**, juge de paix, à Neuville (Vienne).
Mlle **Massem**, directrice du collège de filles, rue Victor-Hugo, Poitiers.

M. **Roux**, économe du lycée, Poitiers.
M. **Deliac**, professeur au lycée, Poitiers.
M. **Meyer**, professeur au lycée, Poitiers.
0) M. **Ray**, professeur au lycée, Poitiers.
M. **Mauduit** (Fernand), avocat, rue Jean-Jacques-Rousseau, Châteauroux (Indre).
M. le prof. **Arloing**, directeur de l'Ecole vétérinaire, Lyon.
M. **Aubert**, 20, rue Bellecardière, Lyon.
M. **Allègre**, professeur à la Faculté des lettres, 29, rue Saint-Gibert, Lyon.
M. le Dr **André**, professeur au laboratoire d'hygiène de la Faculté de médecine, Lyon.
M. le Prof. **André**, directeur de l'Observatoire de Lyon, Saint-Genis-Laval.
M. **Aubert**, 28, quai Claude-Bernard, Lyon.
Association des Anciens élèves du lycée Ampère, 27, rue de l'Arbre-Sec, Lyon.
M. le Dr **Banal**, 9, rue Victor-Hugo, Lyon.
0 M. **Boudier**, professeur au lycée, 2, rue Tronchet, Lyon.
M. le Dr **Berard**, agrégé à la clinique des hôpitaux, 1, quai de l'Hôpital, Lyon.
M. **Blum**, professeur au lycée, 2, place Saint-Jean, Lyon.
Mlle **Bonnet**, 64, rue de la République, Lyon.
M. **Bertaux**, maître de conférences à la Faculté des lettres, 23, quai de Tilsitt, Lyon.
M. **Bianconi**, inspecteur d'académie, 29, rue Sully, Lyon.
M. **Bougrat**, professeur au lycée, 157, Grande-Rue-d'Oullins, Lyon.
M. **Brœmer**, 6, boulevard de la Côte, Villeurbanne.
M. **Charlèty**, professeur à la Faculté des lettres, 4, quai de la Guillotière, Lyon.
M. le Dr **Chambard-Hénon**, 43, cours Morand, Lyon.
00) M. le Dr **Corte-Labaume**, médecin inspecteur des Ecoles, 1, cours Vitton, Lyon.
M. le Dr **Courmont** (Paul), agrégé, médecin des hôpitaux, 4, place d'Ainoy, Lyon.
M. le Dr **Carrier** (Albert), médecin des hôpitaux, 138, route de Vienne, Lyon.
M. le Dr **Commandeur**, agrégé, accoucheur des hôpitaux, 12, rue Auguste-Comte, Lyon.
M. le Dr **Collet**, agrégé, médecin des hôpitaux, 5, quai des Celestins, Lyon.
Mlle **Carillon**, professeur au lycée de jeunes filles, Lyon.
M. **Chamonard**, 9, rue de l'Arbre-Sec, Lyon.

M. **Charmit**, professeur au lycée, 43, Chemin-des-Granges,
M. **Chaurand**, professeur au lycée, Lyon.
M. **Chazelle**, instituteur, Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).
770 M. **Clédat**, doyen de la Faculté des lettres, 29, rue M
Lyon.
M. **Commissaire**, professeur au lycée, 160, rue Vendôme, L
M. **Compayré**, recteur d'académie, rue Cotenne, Lyon.
M. le Dr **Cotton**, 111, rue Vendôme, Lyon.
M. **Cottin**, instituteur, Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).
M. **Cottron**, professeur au lycée, Lyon.
M. **Couturier**, maître de conférences à la Faculté des sc
14, quai de l'Est, Lyon.
M. le Dr **Dor** (Louis), 9, rue Président-Carnot, Dijon.
Mme **Desparmet-Ruello**, directrice du lycée de jeunes filles
M. le Prof. **Doyon**, 6, place Carnot, Lyon.
780 M. **Dauban**, proviseur du lycée Ampère, Lyon.
Mme **Fout**, 19, place Morand, Lyon.
M. **Figuier** (Paul), 33, rue Malesherbes, Lyon.
M. **Fabia**, professeur à la Faculté des lettres, 10, place Carnot
M. **Flamme**, professeur à la Faculté des sciences, 9, quai C
Bernard, Lyon.
M. **Fontaine**, doyen honoraire à la Faculté des lettres, 53, r
lière, Lyon.
M. le Dr **Gélibert**, 270, cours Gambetta, Lyon.
M. **Grosmollard**, professeur au lycée, 30, quai Saint-Vincent
M. le Dr **Gayet**, agrégé, 6, rue Victor-Hugo, Lyon.
M. le Dr **Gaujon**, médecin-inspecteur des écoles, 284, cou
fayette, Lyon.
790 M. le Dr **Gérard**, au laboratoire d'hygiène de la Fac
médecine, Lyon.
M. **Gay**, greffier de paix, 99, rue Pierre-Corneille, Lyon.
M. le Dr **Gros**, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, 46,
Morand, Lyon.
M. le Prof. **Hugonnencq**, 186, avenue de Saxe, Lyon.
M. **Herriot**, professeur au lycée, adjoint au maire, 1, cours
banville, Lyon.
M. **Hannequin**, professeur à la Faculté des lettres, 8, qu
Cuire, Culnire (Rhône).
M. le Dr **Josserand**, médecin des hôpitaux, 3, place des Cél
Lyon.
M. **Josserand**, professeur à la Faculté de droit, 39, quai de la
rité, Lyon.

Kœhler, professeur à la Faculté des sciences, 29, rue Guilloud, Lyon.
le Dr Lannois, agrégé, médecin des hôpitaux, 14, rue Emile-Zola, Lyon.
M. le professeur Lortet, doyen de la Faculté de médecine, 15, cours de la Liberté, Lyon.
e Prof. Lépine, 30, place Bellecour, Lyon.
e Dr Lépine (Jean), 30, place Bellecour, Lyon.
le Dr Lépine (Jean), 30, place Bellecour, Lyon.
Launey, inspecteur primaire, 33, cours Eugénie, Lyon.
Liquier, instituteur, 36, rue de Vendôme, Lyon.
Lumière (Auguste), 268, cours Gambetta, Lyon.
Lumière (Louis), 268, cours Gambetta, Lyon.
e Dr Lesieur, 32, quai Claude-Bernard, Lyon.
Leser, 125, rue de Vendôme, Lyon.
M. Lapaine, 14, rue de Jorenti, Lyon.
e Dr Lacomme, préparateur au laboratoire d'hygiène à la Faculté de médecine, Lyon.
Lévy, professeur à la Faculté de droit, 61, rue Pierre-Corneille, Lyon.
Moyet, vice-président du Tribunal civil, 50, rue Pierre-Corneille, Lyon.
e Prof. Mayet, 31, quai des Brotteaux, Lyon.
Mironneau, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, Lyon.
Mathelin, professeur au lycée, 6, rue Suchet, Lyon.
Mélou (Pétrus), 31, avenue de Noailles, Lyon.
Mougeot, professeur au lycée, 27, cours Morand, Lyon.
Millaud, 10, rue de l'Ancienne-Préfecture, Lyon.
M. Mariéjol, professeur à la Faculté des lettres, 37, cours de la Liberté, Lyon.
Mollex, professeur au lycée, Lyon.
Mougin, professeur au lycée, Lyon.
Millaud, sénateur du Rhône, Saint-Genis-Laval (Rhône).
le Dr Nicolas, agrégé, médecin des hôpitaux, 19, place Morand, Lyon.
Nicolas, 19, place Morand, Lyon.
Offret, professeur à la Faculté des sciences, 53, chemin des Pins, Sans-Souci, Lyon.
le Dr Polosson (Auguste), agrégé, chirurgien des hôpitaux, 8, rue du Plat, Lyon.
Paupert, professeur au lycée, 180, avenue de Saxe, Lyon.
Mlle Porte, directrice de l'Ecole normale d'institutrices, Lyon.

830 M. **Pic** (Paul), professeur à la Faculté de droit, 15, quai Tilsitt, Lyon.
M. le Dr **Piéry**, 5, rue Emile-Zola, Lyon.
M. le Dr **Paviat**, agrégé, médecin des hôpitaux, 49, rue de la République, Lyon.
M. le Dr **Pic**, agrégé, médecin des hôpitaux, 43, rue de la République, Lyon.
M. le Dr **Rochet**, agrégé, chirurgien des hôpitaux, 8, rue de Barre, Lyon.
M. le Dr **Roux**, agrégé, directeur du bureau d'hygiène, 8, chemin des Mûres, Lyon.
M. le Dr **Roque**, agrégé, médecin des hôpitaux, 5, place de la Charité, Lyon.
M. **Regnaud**, professeur à la Faculté des lettres, 22, chemin Sainte-Irénée, à Sainte-Foy (Rhône).
M. le Prof. **Soulier**, 17, place Bellecour, Lyon.
M. **Simon**, 66, rue de l'Université, Lyon.
840 M. le Dr **Tixier**, agrégé, chirurgien des hôpitaux, 4, rue de Charité, Lyon.
M. le Prof. **Teissier**, 7, rue Boissac, Lyon.
M. le Prof. **Weill**, 38, rue Victor-Hugo, Lyon.
M. Vessiot, professeur à la Faculté des sciences, 45, chemin Granges, Lyon.
M. **Waddington**, professeur à la Faculté des lettres, 5, place d'Helvétie, Lyon.
M. **Wemert**, professeur au lycée, 107, rue de Créqui, Lyon.
M. **Aschiman**, 46, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
M. **Fout**, 19, place Morand, Lyon.
M. **Mollard**, 15, cours Lafayette, Lyon.
M. **Melou**, inspecteur primaire, 33, cours de la Liberté, Lyon.
850 M. **Veyet**, instituteur, 128, Grande-Rue-de-la-Guillotière, L
Mme **Wadington**, 5, place d'Helvétie, Lyon.

(*A suivre.*)

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 80.6.1905.

N° 12 Octobre 1905

L'Hygiène Scolaire

Sommaire. — Le deuxième Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique. — Neurasthénie et dyspepsie chez les jeunes gens par M. le Dr Albert Mathieu. — Un abus de l'enseignement libre; l'enseignement prématuré du latin, par M. G. Gory, docteur ès-lettres, chef d'institution. — Compte rendu sommaire du deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique. — Assemblée générale de la section Lyonnaise. — Séance du comité central du 7 avril. — *Varia.* Inspection médicale des écoles. — Congrès des A. — Rapports présentés à la sixième Assemblée générale de la Société suisse d'hygiène scolaire. — Congrès des sports et de l'éducation physique. — Le Conseil général des Sociétés médicales de Paris. — Ligue des Médecins et des Familles. — *Revue bibliographique :* Nos enfants au collège. -- Table des matières.

LE DEUXIÈME CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

Le deuxième Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique a été tenu à Paris les 11, 12 et 13 juin. Beaucoup de personnes qui portent un intérêt très vif aux choses de l'école et à la santé des écoliers, nous ont exprimé leur satisfaction sur la façon dont il s'est déroulé, sur le sérieux des discussions, sur la sagesse et l'opportunité des conclusions votées et des vœux formulés.

On s'accorde à considérer que son succès a été au moins égal à celui du premier Congrès tenu à Paris le 1er novembre 1903.

Il a de nouveau appelé l'attention sur l'hygiène de la jeunesse, et nous espérons que les comptes rendus publiés par la grande presse, par la presse pédagogique et même par la presse médicale (1), serviront à donner un élan nouveau au mouvement d'opinion que les fondateurs de la L. M. F. ont voulu provoquer en faveur de l'hygiène dans les écoles et de la culture physique de la jeunesse française.

Dans le précédent numéro de l'*Hygiène scolaire* ont paru les résumés des divers rapports présentés au Congrès. Nous nous contenterons d'indiquer les conclusions et les vœux votés par l'Assem-

(1) Si nous avons le droit de nous étonner que la plupart des journaux de médecine aient cru pouvoir ignorer ce Congrès, nous devons nous féliciter que le *Bulletin médical* ait consacré un numéro entier à en rendre compte.

blée après la lecture de ces rapports et les discussions dont ils été suivis. Nous donnerons ensuite un court résumé des dive communications.

Nous croyons bien faire en tenant dès maintenant nos lecteur courant des principaux actes du Congrès. Les comptes rendu *extenso* sont du reste dès maintenant sous presse : ils parai avant le mois d'octobre prochain à la librairie Masson.

Les amis de l'hygiène scolaire liront certainement avec u plaisir le discours d'ouverture de M. Ernest Lavisse, si plein prit, de sagesse, de bonhomie et de promesses.

Si nous y joignons l'allocution du président de la L. M. F., parce qu'elle fournit des renseignements sur les précieux enc gements donnés à notre œuvre et sur la préparation du Co international de Londres en août 1907, auquel il faut que la F soit largement et brillamment représentée. A. M

NEURASTHÉNIE ET DYSPEPSIE CHEZ LES JEUNES GENS (1)

Par M. le Dr Albert MATHIEU

Au cours de cette année, j'ai eu l'occasion d'observer plus jeunes gens de 15 à 17 ans, chez lesquels s'étaient produit troubles graves de santé caractérisés en particulier par des de tête rendant le travail intellectuel difficile, sinon même im sible, par une sensation de fatigue permanente et par des tro digestifs accompagnés de dilatation de l'estomac.

Il me paraît intéressant de faire connaître ce que je sais de histoire, qui est très suggestive, bien que, comme ils se sont sentés à ma consultation privée et que je n'ai vu deux d'entr qu'une seule fois, leur observation soit restée forcément incom

Comment ne pas penser qu'une meilleure hygiène les eût l'abri des accidents graves qu'ils ont présentés et que le ré scolaire auquel ils ont été soumis leur a été nuisible ? En tout

(1) Le présent travail est une contribution à l'histoire de la dyspepsie chez les giens dont mon ami et collègue Le Gendre a inauguré l'étude, dans un très inté rapport présenté au Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie de 1898. Il dans le second fascicule des *Archives internationales d'hygiène scolaire* (Leipzig, W gelmann).

est bon que les éducateurs et les médecins soient prévenus de xistence des faits de ce genre et qu'ils soumettent au repos intel-tuel complet les jeunes gens qui pourraient présenter un sem-able syndrome, et mieux encore que par la prescription d'une giène appropriée, ils s'efforcent d'en empêcher l'apparition ou ut au moins d'en enrayer le plus tôt possible l'évolution.

Chacun de ces faits appelle du reste des réflexions particulières. Chez une jeune fille de 16 ans 1/2, grande, bien faite, très intelli-nte, assez nerveuse, fille d'un père qui a lui-même commis des cès de travail intellectuel, la filiation des accidents est très nple. Ses parents, comme bien d'autres, ont voulu pour elle un plôme, et tout au moins, à défaut du baccalauréat, le brevet d'ins-utrice de l'enseignement primaire. Elle s'est fatiguée pour pré-rer cet examen, elle a veillé outre mesure, elle s'est émotionnée, des accidents typiques de neurasthénie se sont produits : maux tête en permanence, augmentant beaucoup sous l'influence du vail intellectuel, fatigue sans motif, mauvais sommeil. Pas de énomènes subjectifs de dyspepsie, peut-être un léger degré de atation gastrique, assez banal du reste chez une jeune Parisienne cet âge.

I

Mlle K... est âgée de 16 ans 1/2, elle a toujours été nerveuse, elle très intelligente et très bien douée.

Elle s'est surmenée l'année précédente pour préparer un examen evet). Depuis cette époque elle dort mal, son sommeil est agité ; matin, elle se trouve beaucoup plus fatiguée que la veille ; elle a t le temps mal à la tête et ces maux de tête augmentent beau-ip sous l'influence du travail intellectuel, qui est ainsi devenu s difficile.

Elle a sensiblement maigri. Cependant elle mange bien et ses estions ne sont pas pénibles, les selles sont régulières. A trois ures de l'après-midi, deux heures après la fin du repas, on cons-e un bruit de flot stomacal très marqué mais qui ne dépasse pas nbilic.

La jeune malade est facilement essoufflée ; elle se plaint de pal-ations. Il n'y a rien d'anormal à l'auscultation du cœur et du umon. Il y a de la tachycardie : on compte 132 pulsations à la nute. Aucun autre symptôme, du reste, qui puisse faire penser à xistence ou au début d'un goitre exophtalmique.

Si les parents des jeunes filles, cédant à un sentiment d'amour-opre mal placé et à la contagion de l'exemple, veulent trop sou-ent les préparer et les présenter au brevet simple et même au

brevet supérieur exigé des professeurs de l'enseignement prim
les parents des jeunes garçons commettent tout aussi souvent l
prudence de faire commencer à leur fils les études classiques
maturément. Les causes principales de cette erreur pédago
sont la nécessité d'avoir terminé les études avant l'heure du se
militaire et le plus longtemps possible avant que soit attei
limite d'âge pour le concours d'entrée dans les grandes écol
gouvernement. Quelque maladie peut survenir qui retarde
jeunes gens pendant la durée de la préparation à ces écol
échec peut être subi à un examen, à un concours. Et pu
pères et les mères, celles-ci surtout, s'enorgueillissent d'av
fils en avance d'un, de deux ans, sur l'âge moyen.

Le trop jeune âge des élèves au cours de leurs études
source de graves inconvénients et de sérieux dangers. Les j
gens n'ont pas la maturité voulue pour suivre le programm
classes — les professeurs s'en plaignent vivement, et justem
et leur santé intellectuelle et physique est exposée à des acc
si graves qu'ils peuvent être irrémédiables.

II

M. X... est âgé de 15 ans; depuis un an il a grandi de 11
mètres. Il travaille beaucoup; il a été au lycée un élève b
jusque dans ces derniers temps. Il est en première et tient
de la classe; il a toujours été dans les trois premiers. Depuis
que temps, toutefois, ses places ont été moins bonnes.

En voici la raison. Il y a 8 mois il a commencé à avoir
la tête presque en permanence; les maux de tête augmen
sous l'influence du travail intellectuel qui est ainsi devenu d
en plus difficile. Le matin, le jeune X... accuse une sensat
fatigue marquée, malgré un sommeil assez bon.

L'appétit est resté bon, cependant les digestions sont u
difficiles. « Elles se font lentement », dit le jeune malade.

Il n'y a pas eu d'amaigrissement; les urines n'ont pas été
sées.

A l'examen de l'abdomen, vers 5 heures du soir, alors qu
rien été pris depuis le repas de midi, on constate un clap
stomacal sonore et étendu descendant jusqu'au niveau de l'om

Voici donc un jeune homme de 15 ans, qui se trouve d'au m
deux ans en avance sur l'âge moyen que devraient avoir les é
de la classe de première. Il est admirablement doué, il est tou
dans les trois premiers élèves, et, naturellement, il travaille b
coup pour maintenir son bon rang et sa bonne réputation, et

beau jour, c'est un effondrement. On se trouve obligé de suspendre tout travail intellectuel, sans avoir du reste la certitude d'obtenir une guérison complète. Si cet enfant avait eu une autre hygiène, s'il avait consacré à son développement physique les deux années qu'on a voulu gagner, on est en droit de penser qu'il eût pu être mis à l'abri des accidents très sérieux qu'il présente actuellement. Il est à remarquer, du reste, que depuis un an il a grandi de 11 centimètres. La mauvaise hygiène a des conséquences plus graves encore au moment où se produit une poussée de croissance.

III

Voici une autre observation du même genre :

M. Y... est âgé de 17 ans, il est élève de mathématiques spéciales et se prépare au concours de l'Ecole polytechnique. Il a toujours été un excellent élève, il travaille beaucoup et est toujours dans les premiers de sa classe. Il a beaucoup grandi depuis deux ans.

Depuis six semaines (22.VI.04) il éprouve des maux de tête qui rendent le travail intellectuel très difficile, et une sensation de fatigue sans motif qui n'est pas plus marquée le matin au réveil. Le sommeil est, du reste, bon.

L'appétit a notablement diminué. Les digestions sont lentes et difficiles, elles s'accompagnent d'une sensation de gêne et de pesanteur au niveau de l'estomac qui persiste pendant des heures.

L'examen des urines pratiqué dès le début a révélé la présence d'une petite quantité d'albumine ($0^{gr},30$ environ).

Sous l'influence du repos et du régime lacté végétarien la quantité d'albumine diminua assez rapidement et désormais on n'en trouva plus que des traces. Au dernier examen, l'albuminerie avait même complètement disparu.

A l'examen de l'abdomen pratiqué à 3 heures de l'après-midi, deux heures après la fin du repas, on constate un bruit de flot considérable qui dépasse l'ombilic d'environ quatre travers de doigt.

Comme traitement, on prescrit : le repos presque absolu, à la campagne, un régime composé de laitages, d'œufs, de purées variées, de légumes verts cuits, de fruits cuits passés, de poisson maigre et de volaille. Biscottes en guise de pain. Il sera pris vingt minutes avant les deux repas, dans un peu d'eau de Vichy, deux cuillerées à café de peptone sèche et deux gouttes de teinture amère de Baumé pendant quinze jours. Les quinze jours suivants, prendre vingt minutes après les deux repas, dans un peu d'eau, 25 gouttes d'un mélange à parties égales de teinture de colombo, de gentiane et d'ipéca.

M. Y... est revu quatre mois plus tard. Il se trouve beaucoup mieux, les maux de tête ont beaucoup diminué. Le repos intellectuel et physique a, du reste, été presque complet, on n'a permis que quelques lectures peu fatigantes.

La sensation de gêne et de pesanteur est beaucoup moins marquée lorsque le malade reste étendu après les repas. Dans la station debout elle se reproduit de nouveau.

L'appétit est meilleur. Le jeune malade a encore grandi, il n'a pas maigri. On n'a plus trouvé que des traces d'albumine dans l'urine.

L'estomac est toujours dilaté et se vide lentement; toutefois, à jeun, on le trouve complètement vide. L'analyse après repas d'épreuve d'Ewald indique un degré accentué d'hypochlorhydrie. A l'examen de l'urine l'albumine a complètement disparu.

Cette observation ressemble à la précédente par bien des côtés. Voici encore un jeune homme très bien doué, tenant un très beau rang dans sa classe, en avance sur les jeunes gens de son âge, chez lequel il s'est fait récemment une poussée intense de croissance. Ici encore il existe un degré assez marqué de dilatation de l'estomac. L'analyse du suc gastrique a montré qu'elle s'accompagnait d'une diminution assez marquée de la sécrétion chlorhydrique. On a constaté au début une albuminurie légère qui a disparu sous l'influence du repos et du régime alimentaire.

On sait combien est difficile l'interprétation des petites albuminuries de ce genre. Dans le cas présent, il est à noter qu'elle a été influencée assez rapidement par le traitement. Elle se rapproche de ce qu'on a décrit sous le nom d'albuminurie d'origine dyspeptique.

Il est non moins difficile de dire avec certitude quelles sont les relations de la dilation de l'estomac avec ou sans hypochlorhydrie et du syndrome neurasthénique. Il serait très tentant et très facile d'appliquer ici la célèbre conception de M. Bouchard et de mettre au premier rang les troubles digestifs dans la série pathogénique.

Quoi qu'il en soit, il est permis de supposer qu'une hygiène meilleure aurait pu mettre ce jeune homme à l'abri des accidents morbides qui ont momentanément, sinon définitivement, arrêté sa carrière. S'il avait passé plus de temps au grand air, s'il avait davantage surveillé son alimentation, s'il avait fourni un effort intellectuel moins soutenu et moins considérable, s'il avait commencé ses études un ou deux ans plus tard, il fût peut-être resté indemne des accidents morbides qu'il présente actuellement.

On doit, en tout cas, chercher dans une meilleure hygiène la prophylaxie de semblables désastres.

Enfin, il est nécessaire que l'apparition de ces accidents soit surveillée avec soin et qu'ils soient dépistés le plus tôt possible. On ne saurait trop recommander aux professeurs et aux familles — dont l'entente et la collaboration sont si désirables — de soumettre à l'examen médical des jeunes gens qui paraissent se relâcher dans leur travail, qui paraissent faiblir, surtout s'ils présentent des maux de tête, une fatigue sans motif apparent, qu'ils accusent ou non des troubles digestifs.

Les parents et les éducateurs de profession doivent savoir aussi qu'il est dangereux de faire succéder à une période de travail intellectuel intensif une période d'exercice physique sans frein ni mesure.

Ecoutez, à ce propos, l'histoire d'un jeune homme que j'ai eu récemment à soigner.

IV

M. Z... est âgé de 16 ans. Il se présente à moi au commencement du mois de novembre 1904. Il avait subi un examen de baccalauréat au mois de juillet précédent; il avait beaucoup travaillé pour se préparer, mais cependant sans se sentir très fatigué. Il alla passer ses vacances dans la Forêt Noire où il abusa de la marche et du tennis. Ses parents furent effrayés de sa maigreur et de son aspect déprimé lorsqu'ils le revirent à la fin de septembre. Depuis un mois il se sentait fatigué. Un médecin diagnostiqua une grande dilatation de l'estomac et le soumit à un régime sec très sévère, dont le résultat fut de le faire maigrir de 7 kgs. en un mois. Il n'y avait, du reste, ni sucre ni albumine dans l'urine, rien à l'auscultation du cœur ni du poumon, pas de fièvre.

A l'examen de l'estomac, à trois heures de l'après-midi, on constate un bruit de clapotage marqué dépassant l'ombilic. Rien d'anormal au foie.

Sous l'influence d'une alimentation plus copieuse à base de lait, de laitages et d'œufs, le jeune Z... gagna 3 kgs. en 15 jours. Il se trouvait beaucoup mieux. Toutefois, à 6 h. 45 du soir, c'est-à-dire 6 heures 1/4 après le repas de midi, on constatait encore un peu de clapotage à deux travers de doigt au-dessus de l'ombilic ; l'estomac atteignait l'ombilic mais ne le dépassait pas.

Par l'examen pratiqué à jeun, on constata un léger clapotage épigastrique et l'analyse montra un certain degré d'hyperchlorhydrie (Acidité totale 2.78 p. 1000. Acide chlorhydrique libre 0,87).

Le jeune malade s'est reposé complètement ; il est resté étendu presque toute la journée ; il n'a fourni aucun travail intellectuel.

Il se trouve actuellement beaucoup mieux, il n'a plus de vertiges, il dort bien et ses digestions sont beaucoup plus faciles.

Cette dernière observation est par certains côtés différente des deux précédentes. Il n'y a eu ni maux de tête, ni insomnie, ni sensation d'impuissance intellectuelle. L'amaigrissement et la fatigue ont seuls attiré l'attention des parents. Il est vrai qu'à ce moment le jeune homme était en vacances et qu'il n'avait à fournir aucun effort cérébral.

Les troubles digestifs paraissent bien ici tenir le premier rang; ils étaient caractérisés par une grande dilatation d'estomac avec hyperchlorhydrie et tendance à l'hypersécrétion continue.

Il n'est pas possible, du reste, quelle que soit l'idée théorique qu'on se fasse de la filiation des accidents, de ne pas attribuer une importance considérable aux troubles dyspeptiques dans des conditions analogues, qu'on les considère comme primitifs ou comme secondaires, qu'on fasse dériver le syndrome neurasthénique de la dilatation de l'estomac ou, au contraire, la dyspepsie gastrique de la neurasthénie, ou encore, plus éclectique, qu'on y voie la manifestation parallèle d'un vice primitif de la nutrition générale et de l'innervation.

J'ai eu l'occasion de soigner, en dehors de ceux dont je viens de conter l'histoire, un certain nombre de jeunes gens que des troubles digestifs et des phénomènes de dépression neurasthénique avaient arrêtés ou fortement gênés dans leurs études. Tous présentaient une dilatation marquée de l'estomac, tantôt avec, tantôt sans hyperchlorhydrie. Et je n'ai pas pu ne pas voir dans ces troubles digestifs un élément important, sinon primordial, de leur état morbide. J'ai rencontré aussi un certain nombre de personnes plus âgées, parvenues à 25 ou 30 ans, chez lesquelles des manifestations analogues remontaient à l'âge de 15 ou 16 ans. La plupart étaient des neurasthéniques avec dilatation marquée de l'estomac, très malheureux et incapables d'un travail régulier. C'étaient de véritables infirmes. Il y a donc des cas de cette neurasthénie juvénile débutant vers la fin de la période scolaire qui ne guérissent jamais.

Pourrait-on, par une hygiène préventive sévère, sinon en empêcher l'apparition, tout au moins en restreindre le nombre et en atténuer les conséquences? On peut l'espérer et on doit en tous cas l'essayer.

Les accidents de ce genre paraissent devenir plus fréquents parce que la résistance de la race s'affaiblit et que l'hérédité morbide s'aggrave. Ce sont là des raisons pour donner aux jeunes gens les bénéfices d'une hygiène meilleure, pour surveiller de plus près leur

ime alimentaire, pour les mettre dans des conditions plus favo-
les de développement physique.

t lorsque la prophylaxie n'aura pas suffi, il faudra s'efforcer de ster dès leur début les accidents morbides analogues à ceux i nous nous sommes occupés au cours de ce travail. Peut-être -t-il temps encore pour en sauver un bon nombre d'un désastre sique et intellectuel qui peut être irréparable.

UN ABUS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE
L'ENSEIGNEMENT PRÉMATURÉ DU LATIN

Par G. GORY

Docteur ès lettres, Chef d'institution

l y a un grand nombre de pères de famille et même de profes-rs de lettres qui voudraient voir disparaître le latin des pro-mmes de l'enseignement secondaire, et, pour ne considérer te question qu'au point de vue de l'hygiène scolaire, qui pensent il est la principale cause de la surcharge de ces programmes. tte question n'est pas mûre encore et le Comité directeur de la ue s'est abstenu de la résoudre, sinon de la discuter.

Mais il faut rendre cette justice à l'Université, qu'en instituant sieurs baccalauréats qui ont, au point de vue de l'entrée dans grandes écoles et dans l'enseignement supérieur, absolument la me valeur, elle a voulu n'imposer en aucune manière l'ensei-ement du latin, et le laisser se défendre lui-même par ses vertus opres.

Bien avant cela, s'était opérée déjà une réforme importante. Les mmes de notre génération commençaient l'étude du latin dès la asse de VIIIe, c'est-à-dire vers l'âge de huit ans. Il y avait bien un seignement moderne, mais il arrivait qu'on n'y faisait guère trer que les élèves reconnus incapables de faire des études clas-iques : cet enseignement moderne était donc fort peu considéré et ès inférieur.

Si nous avons appris autre chose que du latin, nous l'avons appris près notre baccalauréat. Commencée dès la tendre enfance, l'étude du latin a été la principale, je dirais presque la seule affaire de notre vie pendant une période de huit années : beaucoup d'entre ous en ont souffert, et, bacheliers, se croyant savants, ont eu à

se refaire une instruction, une expérience, un développement intel-lectuel.

Il y a déjà longtemps que l'Université a reculé le début de l'en-seignement du latin jusqu'à la classe de VIᵉ, c'est-à-dire à la fi des études primaires : des hommes compétents, instruits par l'expé-rience, rompant avec les traditions et avec la routine, ont recon que cela était mieux pour l'enseignement du latin lui-même, po l'instruction générale des enfants et pour leur développement inte-lectuel.

Cette réforme est rendue vaine par le procédé d'un certain nomb de *cours* qui préparent leurs élèves pour les classes du lycée, qui leur font commencer le latin dès la VIIᵉ. Le but poursuivi facile à reconnaître : les élèves de ces cours, entrant au lycée VIᵉ, obtiennent immédiatement de bonnes places dans les compo-sitions de latin, et le *cours* passe pour excellent.

Le prétexte est que beaucoup d'élèves font de même : oui, par ceux qui suivent des *cours* de l'enseignement libre. Le procédé si commode et prend si bien, qu'il devient de plus en plus fréque mais les choses ne se passent nullement ainsi au lycée, et les pr fesseurs de VIᵉ se plaignent vivement d'avoir, dans leurs cla de latin, un certain nombre d'élèves qui savent à peu près les pr mières leçons, ce qui a pour effet de désorganiser leur enseig-ment, de les dérouter et de les tromper sur la valeur réelle travail et de l'intelligence de leurs élèves.

Quant aux enfants ainsi préparés, leurs succès ne sauraient maintenir longtemps, et il serait facile de voir que ce sont l mêmes qui, peu de temps après, ne peuvent suivre leur clas sans l'aide d'un répétiteur.

En effet, ils s'habituent vite à des succès trop faciles; ils se rel chent dans leur travail, n'écoutent pas des explications qu'ils o déjà assez entendues, n'apprennent pas des leçons qu'ils savent dé d'abord et puis qu'ils croient savoir.

L'inconvénient est plus grand encore pour les autres branches d l'enseignement, et notamment pour les mathématiques. Pour fair du latin en VIIᵉ, il faut du temps ; on le prend de préférence sur l'en-seignement des mathématiques. On reconnaîtra qu'il y a là un bien grand inconvénient dans notre siècle où l'industrie prend un si rapide essor et une importance prépondérante.

Le programme de la classe de VIIᵉ est très complet, très étendu et très important ; cette classe est la dernière de l'enseignement primaire dans les lycées. On ne saurait y faire entrer l'enseigne-ment du latin sans négliger et sacrifier des études qui sont néces-saires pour que les enfants puissent entreprendre avec fruit les

e l'enseignement secondaire proprement dit, et l'instruction
tinistes précoces a des fondements mal assurés.
gramme de la classe de VII° comporte déjà par lui-même
p de travail de mémorisation, de travail machinal, beau-
grammaire notamment : je ne dirai pas trop peut-être,
tant en tout cas qu'on en peut exiger des enfants. Si on leur
core les déclinaisons et les conjugaisons latines à appren-
en sont excédés; fatalement ce travail les ennuie, et ils
t en dégoût l'effort intellectuel.
voit pas que la première chose à faire est de donner aux
aux débuts de leurs études, de l'intérêt pour le travail :
ur activité future dépend presque exclusivement de cela.
le programme de VII° laisse du temps disponible, au lieu
de la grammaire latine, il faudrait montrer aux enfants
applications pratiques des connaissances qu'ils ont
, leur donner quelques notions concrètes, s'efforcer de
per leur intelligence, leur jugement, leur originalité par un
ment qui soit conforme à leurs aptitudes et qui, par là
es intéresse.
question n'est pas de celles dont notre Ligue puisse se
esser : en négligeant l'instruction générale des enfants et
eloppement intellectuel pour les mettre en avance sur une
ches du programme, on leur prépare toute une vie scolaire
stériles et de travail ennuyeux; or, il est de toute évidence
endamment du temps trop long de sédentarité scolaire,
est par lui-même une cause de surmenage et des plus
Enfin, nous qui nous occupons d'alléger les programmes et
drions les voir réformer encore selon les exigences de
e aussi bien que des sciences modernes, nous qui ne nous
as faute de signaler les erreurs que nous trouvons encore
méthodes de l'Université, nous devons la défendre contre
édé de concurrence qui tend à rendre vaines les réformes
.

Compte rendu sommaire du deuxième Congrès fra-çais d'hygiène scolaire et de pédagogie physiolo-gique.

ALLOCUTION DE M. ALBERT MATHIEU

Président de la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scola

Mesdames, Messieurs,

La tâche qui m'incombe est particulièrement agréable ; il app tient au Président de la Ligue des médecins et des familles saluer nos hôtes, les délégués français et étrangers, et de remer au nom du Comité central, tous ceux qui lui ont apporté leur coll boration morale et matérielle pour l'organisation du deuxième C grès français d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique.

Je remercie bien vivement M. le ministre de l'Instruction p que d'avoir témoigné l'intérêt qu'il prend à nos travaux, en se sant représenter ici par M. l'inspecteur général J. Gautier, che son cabinet, par Mme Kergomard, inspectrice générale des éco maternelles, et par M. Bonnaric, inspecteur d'Académie q représente également M. le vice-recteur Liard.

Le Conseil municipal de la ville de Paris avait délégué MM. Dr P. Brousse, président, Rebeillard, vice-président, et Marcha secrétaire ; malheureusement MM. Brousse et Rebeillard se tro vant dans l'impossibilité d'assister à nos séances ont dû m'adres l'expression de leurs regrets.

Je salue M. Maurice Muret, vice-président du Cercle de Pa qui représente le Conseil général de la Ligue de l'enseignement.

La Société des médecins inspecteurs de la ville de Paris prend certainement une part active à nos travaux. Nous sommes partic lièrement heureux de sa collaboration, car les médecins inspecte des écoles, qui ont l'ambition de suivre et même de diriger le pr grès, ont une connaissance pratique des questions de l'hygi scolaire dans les écoles primaires que nous serons heureux mettre à profit. J'adresse mes meilleurs compliments de bienven à leurs représentants officiels en cette séance d'ouverture : MM. Drs L. Gourrichon et Butte. Enfin, j'adresse mes remerciemen bien sincères aux sociétés françaises suivantes qui ont adhéré au deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et qui doivent être représentées :

La Ligue girondine d'éducation physique;

La Société de préservation antituberculeuse, délégué : M. le Dr Weil-Mantou, secrétaire général;

Le dispensaire antituberculeux de l'enseignement primaire du département de la Seine, délégué : M. Delobel;

La Société du refuge de Plessis-Piquet, délégué : M. Manuel ...en;

La *Fraternelle*, Société amicale des instituteurs et institutrices de la Seine;

La Société amicale des anciens élèves de Saint-Cloud, délégué : M. Donchez;

La Société odontologique de France, délégué : M. Barden;

Le Syndicat des chirurgiens-dentistes de France, délégué : M. Bonnard.

Une des caractéristiques du mouvement de réforme de l'hygiène scolaire et de rénovation de la pédagogie qui distingue notre époque, c'est qu'il se produit à la fois dans tous les peuples civilisés. Je vois, pour ma part, une condition certaine de succès dans cette émulation internationale, et c'est avec un vif plaisir que je remercie les sociétés étrangères qui nous ont adressé leurs vœux et dont plusieurs nous ont aujourd'hui envoyé des délégués. Je souhaite cordialement la bienvenue à M. le Dr Stocker, de Lucerne, qui représente la Société suisse d'hygiène scolaire, et à M. le Dr Unia Steyn ...rvé, délégué de la Société hollandaise pour la simplification et l'amélioration des examens et des programmes.

Le *Allgemeiner Deutscher Verein für die Schulgesundheitspflege*, c'est-à-dire la Société générale allemande pour l'hygiène scolaire, devait être représentée aujourd'hui ici par son actif président, M. le Prof. Griesbach. Celui-ci s'est trouvé dans l'impossibilité de venir, étant obligé de se rendre demain à Stuttgard, où va s'ouvrir, après-demain, la sixième assemblée générale de la Société allemande. Il m'a prié de bien vouloir vous présenter ses excuses et ses regrets. Il m'a adressé la dépêche suivante :

« L'Association générale allemande et d'hygiène scolaire envoie à sa Société collaboratrice, la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire, les meilleures salutations à l'occasion de son deuxième Congrès et lui exprime ses vœux pour que son travail soit couronné de succès.

« *Le Président*,

« Prof. GRIESBACH. »

Je remercie bien sincèrement en notre nom commun M. le prof. Griesbach de ses souhaits pour le succès de nos travaux. Si vous le

permettez, je lui adresserai nos salutations et nos vœux amica pour le Congrès allemand de Stuttgard. (*Assentiment général.*)

Je remercie également de leur sympathie les sociétés suivan

Le Congrès de Liège;

La Gota de Agua et La Union obrera de Barcelone;

La School dentists' Society.

Nous avons enfin reçu les vœux et le salut de l'éminent pé gogue italien, M. le Prof. Giacomo Tauro, de Rome.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons des remerciements tout particuliers à M. le Pr Debove, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui a b voulu accepter le titre de président d'honneur du Congrès qui, une fois de plus, témoigne sa sympathie à l'œuvre que n avons entreprise en nous donnant ici une aimable hospitalité.

Nous remercions MM. les directeurs de la maison Masson et C qui éditent à titre gracieux le *Bulletin de la Ligue*, qui se s chargés de l'envoi de notre numéro-programme, et qui éditer les comptes rendus du second Congrès d'hygiène scolaire a autant de soin et de désintéressement qu'ils ont édité ceux premier.

Enfin, je vous remercie, monsieur le Président, d'avoir bien v nous apporter aujourd'hui l'appui de votre haute autorité. Vo présence parmi nous est véritablement symbolique.

Vous êtes un éducateur ; vous aimez la jeunesse, non seulem celle qui vit au quartier latin et dont vous avez tant de fois pr sidé les réunions corporatives, mais aussi celle qui fréquente l écoles primaires. Les enfants de Nouvion-en-Thiérache le sav bien. Vous leur adressez à la distribution des prix de si fines et gentilles allocutions!

Vous seriez un admirable délégué cantonal.

M. E. Lavisse. — Je le suis.

M. A. Mathieu. — J'en suis très heureux; mais vous êtes bea coup plus, vous êtes le délégué national à l'Ecole normale sup rieure.

Autrefois, mettons, si vous le voulez, qu'il y a très longtemps, o disait aux élèves de ce célèbre établissement par lequel se recru tent les plus distingués parmi les professeurs de l'enseigneme secondaire : « Ne vous occupez pas de pédagogie, cela n'en va pas la peine. Quand vous serez professeurs, vous vous débrouillere comme se sont débrouillés vos prédécesseurs et vos maîtres. »

Je suis certain que vous leur inspirerez plus de considération pour la pédagogie naturelle, respectueuse des prescriptions de l'hygiène, basée avant tout sur la connaissance des lois du développement physiologique et psychologique de l'enfant.

Beaucoup de vos normaliens, dans l'âpre préparation des examens et des concours, ont sacrifié leur corps à leur esprit. Vous leur direz que l'abus du travail intellectuel et le mépris de l'éducation physique, dangereux pour les individus, finiraient par être mortels pour la race, et j'espère qu'ils deviendront les plus zélés de nos collaborateurs dans l'œuvre de renaissance que nous avons entreprise.

Mesdames et Messieurs,

Je me félicitais tout à l'heure de la pacifique et féconde émulation qui s'est établie entre les diverses nations pour l'amélioration de l'hygiène scolaire. Elle se traduira dans deux ans par une manifestation à laquelle je vous prie instamment de prendre part. Un Congrès international d'hygiène scolaire se tiendra à Londres dans la première quinzaine du mois d'août 1907. Je vous demande, dès maintenant, de préparer le succès de ce Congrès et d'y collaborer au nom du Comité permanent des Congrès internationaux d'hygiène scolaire et au nom de Sir Lauder Brunton, président du Congrès de Londres.

Ce sera le second des Congrès internationaux. Le premier s'est tenu à Nuremberg au mois d'avril 1904. Il a été très brillant et très laborieux. Les comptes rendus de ses travaux forment quatre gros volumes de 500 pages chacun. Il y avait 1,200 membres présents dont 800 Allemands. Il y avait même 9 Français!

Le Congrès de Londres sera certainement aussi une manifestation importante et dès maintenant nous devons nous préoccuper de faire que la France y soit représentée par de nombreux adhérents et par de nombreuses communications. En préparant le succès du Congrès de Londres en 1907, nous travaillerons au progrès de l'hygiène scolaire et nous préparerons aussi le succès du troisième Congrès international qui, suivant toute vraisemblance, se tiendra à Paris en 1910.

Nous nous sommes préoccupés depuis quelque temps de constituer un Comité français de patronage du Congrès de Londres et j'ai la grande satisfaction de vous annoncer que nous avons obtenu l'adhésion de personnages très importants.

M. le ministre de l'Instruction publique a bien voulu en accepter la présidence d'honneur, et comme membres nous comptons, dès

maintenant, parmi les hommes politiques, les littérateurs et pédagogues de profession :

M. *Chaumié*, ministre de la Justice, ancien ministre de l'I truction publique;

M. *Ribot*, député, ancien ministre;

M. *Léon Bourgeois*, député, ancien ministre;

M. *Poincarré*, sénateur, ancien ministre;

M. *G. Leygues*, député, ancien ministre;

M. *Pierre Baudin*, député, ancien ministre;

M. *Ernest Lavisse*, de l'Académie française, directeur de l'I normale supérieure;

M. *Liard*, vice-recteur de l'Académie de Paris;

M. *G. Lanson*, professeur à la Sorbonne;

M. *Gasquet*, directeur de l'enseignement primaire;

M. *Rabier*, directeur de l'enseignement secondaire;

M. *J. Gautier*, inspecteur général de l'instruction publique;

M. *Frank-Puaux*, membre du Conseil d'administration de l'I alsacienne;

M. *Chabot*, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

Et dans le monde médical :

M. le professeur *Bouchard*, membre de l'Institut;

M. le professeur *Brouardel*, membre de l'Institut;

M. le professeur *Debove*, doyen de la Faculté de médecine;

MM. les professeurs *Grancher*, *Landouzy*, *Pinard*, *Chante* et *Brissaud* de Paris, et *J. Courmont*, de Lyon.

A ce premier groupe viendront s'ajouter d'autres noms, et voyez que le Comité de patronage français jouira d'une au morale considérable.

Le Comité de la L. M. F. se chargera de constituer un C d'action et je puis vous promettre que ce Comité sera véritable actif.

Toutefois, mesdames et messieurs, nous réclamerons avant votre collaboration personnelle. Depuis longtemps nous avons a la conviction que, pour le triomphe de nos idées et le succ notre entreprise, rien ne remplace la propagande individuel verbale. La propagande imprimée se perd trop facilement da flot toujours montant de la publicité moderne.

Mesdames et Messieurs,

Des personnes qui ne comprennent pas que notre but imm doit être de provoquer un grand mouvement d'opinion publi nous demandent quelquefois, non sans une ironie satisfaite d'

quels résultats a obtenus la Ligue des médecins et des
s depuis sa fondation.
t-ce rien que d'avoir provoqué des manifestations comme
lu 1er novembre 1903 et celle d'aujourd'hui qui, bien que
tes, n'en sont pas moins destinées à avoir un certain reten-
ent; que d'avoir fourni à tant de bonnes volontés officielles ou
s l'occasion de se manifester et de s'unir dans une commune
oration ?
ils parcourent la liste de ceux qui nous ont apporté leur con-
il y a deux ans, et aujourd'hui la liste des personnages qui
ont accordé leur haut patronage pour l'organisation du Con-
nternational de Londres en 1907, et les plus sceptiques com-
ront que nos efforts n'ont pas été superflus et que nous pou-
concevoir pour l'avenir les espérances les plus légitimes.

DISCOURS DE M. ERNEST LAVISSE

e l'Académie française, Directeur de l'École normale supérieure

Mesdames, Messieurs,

nom que vous avez donné à votre Société est bien choisi. Vous
appelée une « ligue ». *Ligue* donne l'idée d'une action vigou-
, belliqueuse. Il vous faudra, en effet, une grande vigueur
la guerre que vous avez entreprise contre les mauvais usages
urés dans le régime de l'éducation.
dis « demeurés » parce que beaucoup d'usages contre lesquels
nne, de mon temps, ne protestait, ont heureusement disparu.
té élevé, d'abord, dans un petit collège de province où le bain
eds n'était pas même prévu, puis dans une grande maison de
où il était mensuel. Nous prenions ce bain, quatre par quatre,
un baquet. C'était une partie carrée. Il n'y avait pas une bai-
e à demeure dans ces établissements.
ur le lavage de la figure, nous enveloppions notre main dans
serviette, nous la tendions au-dessous d'un robinet de fontaine,
etit robinet avare qui pleurait son eau goutte à goutte. Il fallait
vite, car le temps de la toilette était mesuré, et il y avait beau-
de mains pour très peu de robinets. Rien n'était plus facile
de ne pas se laver du tout. Nos maîtres d'études n'étaient pas
res sur ce chapitre. Je me rappelle des visages, des mains, des
urs de maîtres qui expliquent cette indulgence. Causer en étude

et au réfectoire, c'était se mal conduire, et fumer était u
mais la malpropreté n'était pas même un délit.

Tout le reste était à l'avenant : études, classes, dortoir
brés et mal aérés, cours insuffisantes pour les jeux, prom
engendrer le spleen; la sédentarité et l'immobilité co
comme la perfection de la tenue scolaire. Que de fois n'av
pas entendu les maitres répéter avec colère : « Vous ne pou
pas vous tenir tranquilles ? » Eh bien, non, nous ne le pouv
Et même nous ne le devions pas. Tout ce régime était une v
la nature.

Messieurs, nous avons fait de grands progrès depuis ce
Les lycées d'aujourd'hui ne peuvent être comparés à ceux
fois, et chaque année apporte une amélioration nouvelle.
pour nous donner espérance et courage, et nous en avons
car ce qui reste à faire est considérable en comparaison de
été fait.

Notre régime scolaire procède du monastère, qui a natur
servi de modèle lorsqu'on a commencé, au moyen âge, à
les écoliers dans les collèges. Je dis naturellement, et j'enten
qu'il n'en pouvait être autrement, et par conséquent je ne r
pas contre cette origine : on commence comme on peut. N
ment aussi, les collèges de l'Université impériale, au début
dernier, mâtinèrent d'un air de caserne l'air de monastère
pouvait être autrement non plus. Mais vous voyez d'où no
mes partis : la vie cénobitique, le mépris du corps humai
reur de ses « hontes », la défiance à l'égard de cette
pécheresse, le dressage des intelligences et des volontés
contraire de nos idées d'aujourd'hui sur l'éducation phy
l'éducation morale. Naturellement aussi, nos idées l'emp
un jour; le collège se façonnera sur la vie de notre société,
il s'est façonné sur la vie des sociétés d'autrefois. Seuleme
faut pas nous dissimuler que l'endroit où le passé se défen
longtemps, c'est justement celui où l'on dit que l'on prépare
c'est le collège.

Pourquoi? Parce que le collégien ne sait pas quel régime
viendrait, autre que celui qu'on lui donne, parce qu'il est
sans moyen de résistance. Parce que les parents, excepté c
sont inscrits à votre Ligue, n'ont pas non plus, pour la
d'idées sur l'éducation et, s'ils en avaient, ne pourraient le
valoir, ne se connaissant pas les uns les autres, l'idée n'ét
venue encore d'un syndicat de pères de famille. Parce que
de nous est porté à croire que l'éducation qu'il a reçue était
puisqu'elle l'a produit, et que ce produit lui paraît estimable.

ation est dirigée par deux collectivités, en somme par
ar l'Eglise, et que les collectivités sont d'action lente,
rices, même lorsqu'elles ont l'air d'être révolutionnaires.
, d'ailleurs, en matière d'éducation, la prudence dans
on est nécessaire. Parce que les efforts de l'initiative
es interessants, sont rares encore et qu'ils n'ont pas fait
uves, étant tout nouveaux. Et je pourrais dire encore une
e « parce que », mais je n'en veux plus dire qu'un : au-
même, nos idées et nos désirs d'une réforme de l'éduca-
contredits véhémentement par les exigences des program-
examens, des concours d'agrégation.
rais long à dire sur les effets de ces concours. Je sais bien
t pas possible de s'en passer. Il serait à craindre que les
entre élèves fussent remplacés par des concours entre
sénateurs et de députés, et que les classements se fissent
abinets de ministres. Mais certainement les exigences de
ens sont excessives; on demande, à l'entrée des écoles,
hoses que l'on doit apprendre précisément dans lesdites
ne réforme est commencée aujourd'hui dont il faut espérer
; mais, en attendant, les jeunes gens, les meilleurs peut-
générations scolaires, sont soumis au régime du travail
erpétuel, inquiet, au rabâchage des préparations répétées,
t souvent se représenter deux ou trois années de suite, et
is quatre. Et pendant ces années, où la fleur de la jeunesse
ne demandez pas au collégien, à ce jeune homme déjà
soigner son pauvre corps, d'exercer ses muscles, de cou-
ter. Il obéit à l'appel impérieux vers le livre ou vers le
oir. L'Eglise n'a jamais trouvé de moyen si puissant
au mépris de la guenille.
urs de la Ligue des médecins et des pères de famille, tâchez
s nombreux. Je souhaite surtout de voir s'allonger la liste
urs pères de famille. L'inertie du plus grand nombre de
est désolante. Pendant le temps où j'ai été professeur de
ne me rappelle pas avoir eu affaire à des papas. J'ai causé
pondu avec des mamans; de ces mamans, d'ailleurs, la
ation principale était que leur fils ne fût jamais puni et fût
r toujours. L'ambition des mamans est ennemie de l'hy-
laire.
principal moyen d'obtenir la réforme que nous désirons,
ir sur les maîtres futurs de nos écoles et de nos collèges.
s un rêve. Tous ces maîtres ont pris l'habitude de respecter
s et de le soigner. Ils savent que la propreté est une des
u respect de soi-même, et en même temps une des condi-

tions de la santé. Ils savent comment s'acquiert la vigueur du corps. Ils ont éprouvé qu'après le repos, après l'exercice bien entendu et réglé, l'esprit allègre respire plus largement et se sent en vigueur. Supposez-les en cet état salutaire, tous, instituteurs, institutrices, professeurs de collèges et de lycées de garçons et de filles, professeurs d'universités. Et vous verrez peu à peu se modifier notre régime scolaire : plus de locaux malpropres, plus de malpropres écoliers. Ce n'est pas seulement le paresseux que le maître prend en grippe, c'est le négligé, le débraillé, le « saligaud ». Ce n'est pas seulement à la copie mal écrite qu'il fait honte, c'est à la main sale. Le « piocheur » est averti qu'à piocher toujours, il compromet sa pioche. L'eau abonde dans le collège ; elle s'offre au lieu de se cacher — l'eau froide, l'eau chaude. La récréation — un mot expressif à l'étymologie duquel ne pense guère le maître qui trop souvent la surveille d'un œil ennuyé — s'anime et s'organise. La promenade n'est plus une procession lente vers n'importe quoi. Toute la vie physique double, seconde, secourt la vie intellectuelle.

J'ai dit : Faisons un rêve. Il faut toujours rêver dans la vie. Mais ce rêve n'est pas tout chimérique. Les futurs maîtres sont réunis dans des écoles : écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices ; écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay pour le recrutement des maîtres et maîtresses des écoles normales primaires ; école normale supérieure de Sèvres, école normale supérieure de l'Université de Paris, universités de province pour le recrutement des professeurs des lycées de filles et des lycées de garçons. Croyez-moi, c'est dans ces maisons et sur elles qu'il faut agir. Pourquoi n'agiriez-vous pas sur elles comme le Touring-Club sur les hôtels, les pauvres hôtels si médiocres et si laids du si beau pays de France ?

Au mois de novembre dernier, M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, est venu m'installer, rue d'Ulm, dans la direction de l'Ecole normale. Je l'ai prié de visiter l'Ecole. Il a vu, d'abord, les petites salles d'études que les élèves appellent des « turnes », ce qui est le mot qui convient à des locaux pas bien éclairés, pas bien aérés, ceux du rez-de-chaussée au moins, mal tenus, si tristes, derrière leurs fenêtres rayées de barreaux de fer, ces témoins d'un régime disciplinaire d'autrefois, que mon prédécesseur et ami M. Georges Perrot, a eu l'honneur de remplacer par un régime de liberté.

J'ai conduit M. Chaumié dans les dortoirs. Il a vu, découpés dans des salles immenses, de petits boxes, éclairés par une demi-fenêtre, meublés pauvrement, la petite table de toilette, le petit pot à eau. Il a su qu'il existe à l'école, pour toute l'école, pour cent jeunes

gens, un appareil de douches; encore est-il relégué à l'infirmerie avec les deux ou trois baignoires, comme s'il fallait attendre, pour se baigner, qu'on eût la fièvre typhoïde, comme si l'eau était une médecine. Cette visite étonna le ministre. Il se demandait si l'Ecole normale avait été bâtie pour quelque congrégation. Il disait : « Comment! c'est cela l'Ecole normale? »

Nous avons l'ambition que cela soit tout autre chose, le recteur de l'Université, mes collègues et moi. J'ai fait arracher les barreaux, j'ai acheté de grandes cuvettes, de grands pots à eau, de grands seaux de toilette. Mais cela n'est rien. Je voudrais que cette laborieuse et célèbre école devînt le modèle de l'établissement qui manque à Paris et dans nos villes d'universités : la maison d'étudiants. Chaque élève aurait sa chambre bien à lui, divisée en deux compartiments, l'un pour le travail, l'autre pour le sommeil et la toilette; l'eau y arriverait et sortirait d'elle-même; douches et baignoires seraient mises en nombre à la portée des jeunes gens; la propreté et l'hygiène s'offriraient à eux avec insistance, les appelleraient. Toute la maison serait nette, reluisante et gaie.

Ce n'est pas tout. Nous allons, l'année prochaine, inaugurer l'éducation pédagogique. Vous savez, on le rappelait tout à l'heure, que la chose n'est guère en honneur chez nous et que même le mot fait rire les gens d'esprit. Rire, c'est le propre de l'homme, et surtout du Français. Nous avons trop d'esprit. Si nous en avions moins, nous ferions certainement beaucoup moins de bêtises. Cette éducation sera très simple, pratique et théorique; il y aura très peu de cours, deux ou trois. En voici un dont le sujet vous intéressera : nous demanderons à un médecin d'enseigner en quelques leçons aux futurs maîtres ce qu'est la plante humaine dont ils seront les jardiniers. Le maître leur enseignera qu'ils ont à surveiller non pas seulement le développement graduel de l'esprit, mais aussi le développement du corps et de la vie physique; que l'écolier n'est pas un être abstrait, un être de raison, qu'il est un être concret, vivant, évoluant; que la petite plante est soumise aux joies de la croissance, qu'elle traverse des crises qu'il est inepte et cruel d'ignorer et qu'elle doit être soignée, selon la science, par la tendresse, par l'amour, car elle est précieuse infiniment, la petite plante penseuse.

Cet avertissement aux futurs maîtres est nécessaire, quoi qu'en puissent penser les gens d'esprit. Cette pédagogie, messieurs, je suis sûr qu'elle vous agréera. Travaillez à ce qu'elle soit répandue partout. Pour moi, je tâcherai qu'elle soit efficace en cette belle portion de jeunesse française dont l'éducation m'est confiée. Ce que vous vous proposez, ce que nous nous proposons, c'est une chose qui vaut la peine de l'effort patient et prolongé. Jusqu'à la fin des temps durera

le débat philosophique entre matérialistes et spiritualistes, les premiers soutenant la confusion, et les seconds la distinction de l'âme et du corps; mais les seconds ne peuvent plus nier les relations étroites, de jour en jour démontrées avec plus de précision, du corporel et du spirituel. Il est donc évident que respecter et cultiver l'un et l'autre, c'est, ni plus ni moins, faire notre devoir envers toute notre humanité.

CONCLUSIONS ET VŒUX

VOTÉS PAR LE DEUXIÈME CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DE PÉDAGOGIE PHYSIOLOGIQUE

I. — *L'éducation des familles en hygiène scolaire.* — Rapporteurs M. Chabot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, et M. Bougrat, professeur au lycée Ampère.

Les conclusions des rapporteurs ont été votées après une discussion assez longue et nous les reproduisons :

1. L'éducation des familles en hygiène scolaire est indispensable car l'hygiène de l'écolier et de l'école ne peut être assurée sans la collaboration de la famille.

2. Elle est difficile à organiser en raison de l'insuffisance du temps ou des ressources des familles; de l'ignorance, des préventions, de l'inertie ou des défaillances qu'il faut vaincre; de l'insuffisance du rôle actuel du médecin scolaire; du défaut d'organisation des rapports entre l'école et la famille.

3. D'après les tentatives intéressantes mais limitées dues à l'initiative privée soit en France, soit à l'étranger, les moyens à recommander paraissent être : la propagande générale; l'action individuelle dans les relations de tous les jours; les réunions et sociétés librement organisées de parents, de médecins et de maîtres; la coopération officiellement organisée de l'école et de la famille.

4. Le programme de cette éducation, inséparable d'une éducation pédagogique générale des familles, devrait être, surtout au début, limité aux principes les plus simples et les plus essentiels.

M. le professeur Landouzy fait également émettre le vœu que plusieurs fois par an, des conférences relatives à l'hygiène, réunissent dans les établissements scolaires les élèves et les familles.

I. — *Revision de l'horaire du travail, du repos et de l'éducation*

...ysique dans les établissements d'enseignement secondaire. — ...pporteurs : MM. les Drs Albert Mathieu et Mosny, médecins des ...pitaux de Paris.

Le rapport de MM. A. Mathieu et Mosny a été approuvé à ...unanimité.

Nous nous contenterons d'en rappeler les principes fondamentaux.

L'éducation physique et l'éducation intellectuelle doivent être ...enées de front.

L'éducation intellectuelle ne doit pouvoir disposer que du temps ...ssé libre par les nécessités d'une éducation physique suffisante ...ur assurer le développement normal du corps.

Les horaires dans les établissements d'enseignement secondaire ...dans les établissements assimilables doivent être réformés de façon ...assurer, tout d'abord, un temps suffisant de sommeil, de repos, ...séjour au grand air et de travail manuel.

Les écoliers doivent être protégés dans les écoles publiques et ...ivées au même titre que les enfants dans les manufactures, au ...m des intérêts supérieurs de la race.

III. — *Inspection médicale des écoles primaires, son fonctionnement, recrutement des médecins-inspecteurs des écoles.* — ...pporteur : M. le Dr H. Méry, professeur agrégé, chargé du cours ...e clinique médicale de la Faculté de médecine.

Les conclusions du rapporteur sont votées à l'unanimité dans la ...rme suivante.

L'inspection médicale des écoles a pour but :

1° D'assurer la surveillance hygiénique des bâtiments et du mobilier scolaires;

2° De veiller à la prophylaxie des maladies transmissibles;

3° D'assurer le développement intégral de la culture physique et ...tellectuelle de l'enfant.

Les mesures nécessaires pour cette œuvre sont :

a) Examen individuel des enfants à l'entrée de l'école;

b) Fiche sanitaire individuelle de dimension minima;

c) Visites réglementaires bimensuelles;

d) Deux visites par an spécialement consacrées à l'inspection sanitaire des locaux et du mobilier.

Les médecins-inspecteurs auront leur place marquée dans les conseils de surveillance de l'école (délégation cantonale, caisse des écoles, commission départementale, etc.)

Le médecin-inspecteur sera chargé de 1,000 enfants au maximum.

Une organisation générale et aussi uniforme que possible de l'inspection médicale des écoles est indispensable.

Toutes ces mesures seront applicables aux écoles privées.

Les médecins inspecteurs des écoles devront être choisis parmi les médecins possédant une compétence spéciale en hygiène scolaire.

Pour obtenir ce recrutement dans de bonnes conditions, il est nécessaire que des cours spéciaux théoriques et pratiques d'hygiène scolaire soient organisés dans toutes les écoles de médecine.

Après une intervention de M. Cornet, délégué de la Société des médecins-inspecteurs des écoles de la ville de Paris et une assez longue discussion, le Congrès émet, de plus, les vœux : *a*) que le système de la réinvestiture au bout de trois ans soit supprimé à Paris ; *b*) que les médecins des écoles ne puissent être nommés qu'après cinq ans de pratique médicale ; *c*) que des réunions médico-pédagogiques auxquelles prendront part les médecins scolaires et les directeurs ou directrices d'écoles aient lieu périodiquement.

IV. — *Répartition des vacances et des congés scolaires.* — Rapporteur : M. Bougier, professeur au collège Rollin et F. Engerand, député du Calvados.

Le Congrès vote les vœux suivants :

La durée des grandes vacances ne doit pas être inférieure à deux mois.

Les congés du Jour de l'An et de Pâques ne sauraient être ni supprimés, ni diminués sans inconvénients. La durée des premiers sera au moins d'une semaine, celle des seconds de 15 jours.

La date du commencement et de la fin des grandes vacances et des congés du Nouvel An et de Pâques pourra être fixée par les recteurs après consultations des conseils académiques et des assemblées de professeurs, auxquels seront adjoints les médecins des établissements scolaires.

En attendant que la durée des grandes vacances soit fixée comme il est désirable du 14 juillet au 1er octobre, le Congrès émet le vœu que la distribution des prix ait lieu le 14 juillet et que les enfants puissent être repris par leurs familles à cette date.

V. — *La tuberculose dans le corps enseignant.* — Rapporteur : M. le Dr Weill-Mantou, secrétaire général de la Société de prophylaxie antituberculeuse.

Après la lecture de ce rapport et une assez longue et assez chaude discussion les vœux suivants sont votés à l'unanimité.

Le Congrès émet les vœux : 1° que les professeurs et instituteurs

atteints de tuberculose soient traités le plus humainement possible et qu'ils soient mis à l'abri du besoin, eux et leur famille; 2° que les familles puissent être fixées assez longtemps à l'avance sur l'aptitude physique de leurs enfants à la carrière pédagogique.

VI. — *La question de la fiche individuelle et du carnet de santé sanitaire* a fait l'objet d'une discussion qui a occupé tout entière une des séances du Congrès.

Les conclusions suivantes ont été votées à l'unanimité :

1° La fiche et le carnet sanitaires ont pour but et pour utilité :

De permettre aux médecins sanitaires de contrôler plus facilement la croissance et l'état de santé des écoliers, et de donner aux parents des renseignements intéressant la santé de leurs enfants;

De fournir aux maîtres les renseignements dont ils ont besoin au point de vue pédagogique ;

De fournir aux écoliers des indications utilisables pour le choix de leur carrière et au cours de toute leur vie.

2° La fiche ou le carnet sanitaire doivent être la propriété de la famille; ils lui seront remis lorsque l'enfant quittera l'établissement scolaire.

3° Les fiches ou carnets seront d'un même type à déterminer : *a*) pour les écoles maternelles; *b*) pour les établissements d'enseignement primaire; *c*) pour les établissements d'enseignement secondaire et assimilables.

4° Ce type sera établi par une commission mixte de pédagogues et de médecins.

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES AU 2e CONGRÈS D'HYGIÈNE SCOLAIRE

De la nécessité de collèges « climatiques » pour les enfants débiles et de l'utilité de classes spéciales dans certains établissements scolaires pour les écoliers convalescents ou temporairement arriérés,

par M. le Dr Paul Le Gendre, médecin de l'hôpital Lariboisière.

L'enseignement public ne connaît que deux classes d'enfants : les bien portants, pour lesquels est faite l'organisation scolaire actuelle, et les malades, qui sont temporairement ou définitivement rendus à leurs familles.

Cette classification trop simpliste ne peut être acceptée pa
médecin. Il y a, en effet, un certain nombre d'enfants qui, à la s
de maladies aiguës ou d'accidents, doivent subir une longue co
lescence et qui ne peuvent reprendre leurs études que lenteme
progressivement.

A côté de cette première catégorie de retardés ou d'attard
faut placer ceux qui, victimes d'un traumatisme ou at
de maladies chroniques n'affectant pas le système nerveux,
pourtant capables d'un certain travail intellectuel; d'autres,
qui, éprouvés par certaines névroses, fatigués par une crois
trop rapide, ou atteints d'une débilité constitutionnelle, ne pe
fournir la même somme de travail que les enfants bien const

Tous ces enfants risquent actuellement de devenir des ar
définitifs, faute d'une organisation pédagogique adaptée à le
spécial.

Pour remédier à cet état de choses, M. le Dr Le Gendre pr
deux solutions :

Les enfants débiles, destinés à rester plusieurs années ou to
hors des cadres normaux, devraient pouvoir être envoyés da
établissements spéciaux situés à la campagne, lycées-sanato
ou collèges « climatiques », comme celui que le Dr Festal, d'
chon, se propose de créer dans cette ville.

Quant aux arriérés temporaires, on pourrait essayer de
pour eux des classes spéciales, fonctionnant parallèlemen
autres dans certains lycées ou collèges, avec des progra
allégés, un horaire différent et des professeurs spéciaux.

L'auteur ne se dissimule pas les difficultés que rencontre
réalisation de ce projet, mais il pense que ces organisations
draient le plus grand service à beaucoup d'enfants, retardés ou
maux, dont le nombre croît de jour en jour.

L'Externat maritime des Corbières, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine)

par M. le Dr Jeanne.

Pourrait, selon l'auteur, remplir quelques-uns des desi
énoncés par M. le Dr Le Gendre dans la communication précé

L'établissement des Corbières, qu'il a fondé récemment,
externat maritime dont les élèves suivent les cours du coll
Saint-Servan.

Il est situé au milieu d'un parc, au bord de la mer; la vie y est familiale et l'hygiène y est l'objet des soins les plus attentifs.

Le vœu suivant, soumis au Congrès, est adopté :

« La Ligue des Médecins et des Familles, réunie en Congrès le 12 juin 1905, émet le vœu que M. le ministre de l'Instruction publique accueille avec faveur la création d'internats maritimes, à côté, sous les auspices, et avec le concours de l'enseignement des lycées ou collèges universitaires voisins. »

Sur l'application de quelques desiderata de l'hygiène dans un établissement d'enseignement secondaire

par M. Frandon, principal du collège d'Uzès.

M. Frandon a pu introduire dans son établissement d'excellentes améliorations hygiéniques, pour le plus grand bien de ses élèves.

Il a obtenu, par exemple, la collaboration des familles à l'éducation de leurs enfants par l'envoi d'un questionnaire relatif à la santé, l'intelligence et le caractère de ceux-ci.

Pour éviter le surmenage dû à la multiplicité des devoirs, les professeurs s'entendent pour répartir les heures d'études entre les diverses matières d'enseignement.

Les élèves sont pourvus d'une fiche individuelle portant des indications sur leur travail et leur conduite, ainsi que des mensurations du poids, de la taille, du périmètre thoracique, et des notes sur leur santé.

Notons encore que des conférences d'hygiène leur sont faites, qu'on cherche à leur donner le goût du jeu et des travaux manuels, et qu'on les habitue à la propreté corporelle par l'usage fréquent des bains-douches.

Les exercices et conférences sur l'hygiène scolaire faites par le professeur Guillaume Münch, au séminaire pédagogique de l'Université de Berlin, pendant l'hiver 1904-1905,

par M. Jaroslav Novak, de Prague.

Le professeur Guillaume Münch a pris, à Berlin, une initiative intéressante et absolument utile. Il a fait aux futurs professeurs de l'enseignement secondaire des conférences sur les différentes parties de l'hygiène scolaire.

L'auteur de la communication en donne le programme qui est très complet et qui se divise en quatre rubriques principales

1° Conditions extérieures de l'hygiène scolaire;

2° Considérations sur l'organisation extérieure de l'enseignement;

3° Conditions hygiéniques pour l'organisation interne de l'enseignement;

4° Hygiène individuelle.

Souhaitons que cet exemple soit bientôt suivi en France.

L'Enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires de la ville de Paris

par M. le Dr E. de Pradel.

Le Dr de Pradel montre l'importance, depuis longtemps reconnue, de cette question.

Il pense que l'enseignement de l'hygiène ne doit être fait que dans les classes supérieures des écoles primaires, et cela pour trois raisons : 1° pour ne pas surcharger les programmes; 2° parce que des enfants trop jeunes comprendraient difficilement l'utilité de cet enseignement; et 3° parce que les études qu'ils font dans les classes moins élevées sont utiles pour les préparer au nouvel enseignement scientifique.

C'est le médecin-inspecteur, et non l'instituteur, qui doit logiquement être chargé de cet enseignement. L'auteur joint à sa communication un programme-type de conférences comprenant 16 leçons, ce qui lui semble un maximum qu'on ne saurait dépasser sans augmenter trop le travail des enfants et qui permet cependant de remplir le but utilitaire et pratique qu'on se propose.

Hygiène des bâtiments scolaires

par M. le Dr Yvon, médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris.

Longue communication où l'auteur passe en revue les conditions hygiéniques que doivent présenter les bâtiments scolaires. Il résume à la fin les points principaux qui doivent retenir l'attention en une vingtaine de propositions.

Hygiène de l'enfant à l'école

par M. le Dr H. Gourichon, médecin-inspecteur des écoles de la ville de Paris.

L'auteur envisage surtout le rôle du médecin-inspecteur des écoles.

Selon lui, il y aurait lieu de prendre les mesures suivantes :

1° Augmenter l'autorité du médecin-inspecteur, à l'égal de l'inspecteur primaire, en l'armant de sanctions et en l'admettant de droit dans les différentes commissions touchant l'hygiène scolaire;

2° Unifier le mode d'organisation des cantines scolaires, en ce qui concerne les règles de l'hygiène;

3° Créer la fiche sanitaire individuelle;

4° Augmenter le traitement du médecin-inspecteur, en raison du travail considérable nécessité par l'établissement et l'entretien de cette fiche sanitaire.

Bibliothèques scolaires et maladies contagieuses

Recherche d'une méthode de prophylaxie pratique, par M. Hauer, chargé de la bactériologie au laboratoire municipal et au bureau d'hygiène de la ville de Toulon, et le Dr J. Peraldi, médecin du bureau d'hygiène et du dispensaire antituberculeux de la ville de Toulon.

Des exemples indéniables de contamination ont prouvé que les livres de prêt des bibliothèques peuvent servir de véhicule au bacille de la tuberculose; il est donc nécessaire de désinfecter les livres des bibliothèques scolaires.

MM. Hauër et Peraldi en ont cherché le moyen pratique, et ont donné la préférence au procédé par le formol, selon les principes de l'appareil du Dr Festal.

Ils en indiquent la technique et montrent que la désinfection se fait facilement, rapidement et à peu de frais; elle est presque toujours efficace, et les auteurs vont s'appliquer à perfectionner leur méthode.

L'Otorhinologie et l'hygiène scolaire

par M. le Dr Cauzard.

L'examen des oreilles, du nez et du larynx des écoliers, doit-il être fait par le médecin praticien ou par un spécialiste? Le Dr Cauzard

examine cette question, fort discutée, et conclut en disant : l'enfant sera examiné par le médecin inspecteur des écoles qui l'enverra à un spécialiste pour un examen complémentaire, s'il le juge utile. C'est certainement là, la solution la plus logique.

(Voir à ce sujet le n° 10 de l'*Hygiène scolaire*, avril 1905, où cette question a été exposée.)

Les Agents physiques en rapport avec l'hygiène scolaire

par M. le Dr J.-A. Rivière.

La plus grande partie de cette communication est employée à passer en revue les inconvénients, bien souvent dénoncés déjà, que la plupart des établissements scolaires actuels présentent au point de vue de l'hygiène des écoliers.

Dans les lignes qu'il consacre à la fin à montrer la nécessité des agents physiques, l'auteur demande que la gymnastique soit variée et attrayante, et recommande les jeux pour les jeunes enfants.

Propagande antialcoolique faite en Hollande auprès des parents des élèves des écoles primaires

par le Dr Steyn-Parvé.

La commission sanitaire de Doesburg, dont l'auteur est président, distribue aux parents des élèves des écoles des bulletins sur lesquels sont indiqués les effets nuisibles des boissons alcooliques chez l'enfant.

Le dispensaire de la Société Antituberculeuse de l'Enseignement primaire du département de la Seine

par M. Delobel.

Cette Société a été fondée par les Instituteurs et Institutrices de la Seine pour combattre la tuberculose dans le personnel enseignant.

Elle compte 2,862 membres, soit plus des 2/3 du personnel enseignant de la Seine. Au dispensaire ont été données 6,041 consultations pour 1,024 consultants.

La tuberculose et les Instituteurs

par le Dr André Roblot, chargé au Dispensaire Antituberculeux de l'Enseignement primaire de la Seine, du service des maladies de poitrine.

(Kongress p. 204)

Communication relatant le fonctionnement médical du Dispensaire précédent.

L'auteur a remarqué que chez beaucoup de malades, les premières manifestations de la tuberculose pulmonaire étaient précédées de troubles du rhinopharynx et du larynx qui sont dues à un surmenage de l'appareil phonateur.

La tuberculose pulmonaire des instituteurs serait plus fréquente à droite.

Le Dr Roblot exprime en terminant le vœu que s'ouvrent des sanatoriums régionaux corporatifs pour le traitement des instituteurs français tuberculeux.

Le livret sanitaire de l'écolier

par M. le professeur J. Teissier de Lyon.

L'auteur demande qu'on se mette d'accord sur la constitution et l'adoption d'un type de carnet sanitaire, uniforme d'abord, simple et pratique ensuite.

Il insiste pour qu'un type unique soit adopté, et soit ensuite imposé à tous les élèves, à quelque ordre d'enseignement qu'ils appartiennent, depuis l'école maternelle jusqu'au lycée, dans les écoles libres comme dans les établissements de l'Etat, aux externes aussi bien qu'aux internes. Il en propose un modèle.

Le livret scolaire de santé

par le Dr César Roux, médecin-inspecteur des écoles de la ville de Nice.

A partir du 1er octobre prochain, les 6,000 élèves qui fréquentent les écoles communales de Nice posséderont un livret scolaire de santé dont le modèle a été dressé par le Dr César Roux. Il sera complété par une *fiche sanitaire* constituant un registre spécial qui se trouvera entre les mains du médecin-inspecteur et qui contiendra des renseignements supplémentaires. De cette façon, le secret professionnel se trouvera sauvegardé.

Le Dossier sanitaire individuel,
base nécessaire de la pédagogie expérimentale

par le Dr Dinet.

L'auteur fait un historique de la fiche sanitaire individuelle, dont l'idée première paraît avoir appartenu à Mme Necker de Saussure.

L'utilité en est aujourd'hui unanimement reconnue, mais on n'est pas d'accord sur ce qu'elle doit contenir.

Au début il ne s'agissait que d'y faire figurer l'état de la dentition, le poids, la taille et le périmètre thoracique ; actuellement on estime qu'elle doit être plus détaillée.

Cependant le Dr Dinet pense qu'une telle fiche, utile au point de vue de la surveillance de la santé de l'enfant, de la prophylaxie de la tuberculose et des maladies contagieuses, ne saurait fournir, ainsi que quelques-uns le souhaitent, les documents nécessaires à la constitution d'une pédagogie expérimentale.

Pour cela, c'est un véritable dossier médico-pédagogique qu'il faut constituer à chaque élève, et l'auteur émet le vœu que l'essai en soit fait dans un établissement d'enseignement secondaire.

L'hygiène dentaire dans les écoles en Angleterre

par le Dr M.-W. Fisk,
secrétaire de la Société des dentistes scolaires d'Angleterre.

Communication donnant des détails intéressants sur le fonctionnement de l'inspection dentaire dans les différentes écoles d'Angleterre.

Les Écoles nouvelles et leur démocratisation possible

par M. Contou.

L'auteur communique au Congrès certains passages de son ouvrage : *Écoles nouvelles et Landerziehungsheime* (sera analysé dans un prochain numéro de *l'Hygiène scolaire*) et montre les avantages des internats à la campagne.

L'éducation pratique de la famille et ses relations avec l'hygiène scolaire

par Mme Moll-Weiss.

e Moll-Weiss montre comment, en faisant l'éducation nique de la famille, on la prépare à s'intéresser aux questions ène scolaire.
raconte les efforts qu'elle a fait en ce sens dans son « École eres ».

Les Cantines scolaires

par Mme Moll-Weiss.

transformant le matériel ainsi que les mœurs alimentaires, on ait, dit l'auteur, faire produire à cette institution des résultats lents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SECTION LYONNAISE DE LA L. M. F.

Séance inaugurale.

vendredi 8 avril a eu lieu la *séance publique inaugurale* du ité lyonnais de la L. M. F. De très nombreuses personnes outre membres de la Ligue, avaient répondu à l'invitation. La plupart grands journaux lyonnais étaient représentés.
séance était présidée par M. le professeur Courmont, prési-, assisté de MM. les professeurs Teissier et Chabot, vice-prési-s, et des divers membres du Bureau et du Comité.
. le professeur Courmont ouvre la séance par une allocution s laquelle il expose le *But de la Ligue et ses moyens d'action.*
près avoir remercié l'assistance, l'orateur établit que depuis ques années l'instruction est devenue intensive. Le surmenage s les écoles secondaires et même primaires est indiscutable. Les ltats en sont déplorables au point de vue de la conservation de ce. Nous ne sommes pas une nation débordante de santé et qui se permettre de perdre une partie du capital humain. Notre fléchit. Il est temps de faire des réformes, et, à la base même, ut transformer l'école. Celle-ci doit, en quelque sorte, faire de *cage*, et il y a longtemps qu'Herbert Spencer a dit que le pre-

mier devoir de l'homme est de faire de soi un bon animal. Dans cette expression un peu triviale, il y a une vérité qu'il ne faut point méconnaître, et l'éducation physique des élèves doit être une des premières préoccupations du maître.

La Ligue attache ses efforts à cette transformation de l'école; elle s'occupera des lycées-casernes, de l'internat, du surmenage, des locaux scolaires, et, à ce dernier point de vue, elle cherchera en particulier le moyen de désaffecter le lycée de Lyon, le plus défectueux qui se puisse voir au point de vue de l'hygiène. Déjà la Ligue a adopté l'idée de la construction de lycées de quartier; elle poursuivra avec insistance ses études à cet égard.

La Ligue a déjà protesté contre le balayage à sec, trop souvent encore fait par les enfants eux-mêmes dans les écoles primaires. Elle interviendra toutes les fois que des faits pareils, ou du même genre, lui seront signalés.

D'autres questions sont inscrites à son ordre du jour : surmenage, punitions, colonies de vacances, etc.

Le rôle du médecin dans la société semble devoir se transformer; il sera appelé plutôt à éviter les maladies pour l'avenir qu'à les guérir; il faut que son rôle subisse la même évolution à l'école.

L'orateur expose ensuite le fonctionnement de la Ligue. Les maîtres, les pères de famille, les médecins ont le plus grand intérêt à soutenir nos efforts. C'est une œuvre d'intérêt général, d'intérêt national. Tous doivent l'encourager et l'aider.

M. le professeur Teissier parle ensuite sur le *Carnet sanitaire individuel de l'écolier*. L'Allemagne, l'Italie, la Norvège, nous ont précédé dans cette voie. C'est le salut de l'enfant qui peut être en jeu. La tuberculose reconnue de bonne heure est essentiellement curable, et la plupart des maladies prises à leur début peuvent être facilement conjurées.

Mais le carnet scolaire a contre lui la résistance des familles, qui le craignent indiscret, alors qu'il est le plus sûr des conseillers et le meilleur des guides. Il doit suivre l'enfant dès l'âge le plus tendre. Il note d'un côté, à différentes dates, la taille, le périmètre thoracique, le poids, l'état des yeux, des oreilles, la dentition, la pression artérielle, l'indice céphalique, les réflexes, l'examen des urines, l'état du cœur, des poumons, du système lymphatique. Il énumère les maladies intercurrentes avec leur date, leurs accidents, leur traitement. Il constitue un document infiniment précieux pour le présent et l'avenir des enfants, et le secret professionnel liera ceux qui, seuls, auront à le consulter. C'est une œuvre de haute portée sociale et humanitaire. « Songez que la France scolaire d'aujourd'hui, sera la France agissante de demain. »

M. Chabot traite ensuite de la *nécessité de l'hygiène scolaire pour l'enseignement.*

L'idée de l'hygiène scolaire, dit-il en substance, n'a pas été accueillie sans défiance dans l'enseignement.

Aux uns elle a paru compromettre le travail et le rôle de l'école qui doit préparer à la vie laborieuse et même au surmenage. D'autres lui ont au moins reproché de confondre deux domaines, celui du médecin qui doit soigner les malades, celui du maître qui doit instruire les enfants bien portants. Ainsi l'hygiène scolaire et l'enseignement semblent être *hostiles* ou *étrangers* l'un à l'autre.

Mais ceci n'est vrai que si chacun pousse à l'extrême et à l'absurde ses prétentions. Dans la mesure raisonnable et naturelle, et si chacun s'en tient à sa fonction propre, l'hygiène scolaire est *nécessaire* à l'enseignement lui-même.

Car l'écolier qui est tenu dix ou onze heures par jour à suivre des classes, prendre des notes, faire des devoirs, apprendre des leçons, ne peut y apporter la fraîcheur et la vigueur d'esprit qu'il faudrait, n'ayant pas le loisir de les renouveler et recréer. On dépense ainsi sans profit une partie de l'effort des élèves et des maîtres, ou plutôt au détriment de leur santé et de l'enseignement lui-même.

Les causes de ces erreurs résident sans doute dans le plan d'ensemble de notre organisation scolaire, mais surtout dans une mauvaise distribution du travail. Ce n'est pas l'hygiène qui règle la journée de l'écolier avec les limites et récréations nécessaires. La somme de son travail n'est, malgré les circulaires ministérielles, pas fixée officiellement et suivant son âge. Elle n'est même pas réglée par une entente entre les maîtres ; elle est ignorée de chacun d'eux. On ne lui trouve en fait d'autres limites que celles de la journée d'un interne qui comporte de dix heures et demie à onze heures de travail cérébral et sédentaire.

Seule la collaboration des médecins, des parents et des maîtres peut résoudre ces difficultés en démontrant que l'hygiène est nécessaire à l'enseignement. C'est à cette tâche que les convie la Ligue des Médecins et des Familles.

SEANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.
DU 7 AVRIL 1905.

Présidence de M. ALBERT MATHIEU.

Présents : MM. A. MATHIEU, MOSNY, St-BONNET, SIREDEY, MATHON, GORY, FRANK PUAUX, ROUX, DINET, MÉRY, BROCARD, LOISEL, BOUGIER, GATINEAU, Mme CAYROL.

Excusés : MM. MARTY, TRIBOULET, LE GENDRE, J. PHILIPPE, RAIL, G. LANSON.

M. MOSNY, secrétaire général, donne communication d'une lettre du professeur Surmont, de Lille, qui veut bien se charger d'organiser un Comité de la L. M. F. dans cette ville, avec la collaboration du Dr Painblanc.

M. A. MATHIEU donne des renseignements sur l'organisation du Congrès de la Pentecôte, dont la séance d'ouverture sera présidée par M. E. Lavisse. Plusieurs Sociétés étrangères s'y feront représenter.

La correspondance comprend :

Une lettre de Mlle Laure Garsin, de Milan, qui attire de nouveau l'attention sur l'intérêt que présente l'échange des écoliers entre des nations différentes pendant les vacances.

Une lettre de Mlle Martha von Fischer, de Leipzig, qui expose éloquemment les avantages moraux et éducateurs du jeu pour les enfants.

Le Comité déclare approuver pleinement ces idées et être disposé à faire tout son possible pour faire triompher des principes qui sont déjà ceux de la Société.

Lettre des directeurs de la maison Masson et Cie, à propos d'une circulaire récente du ministre de l'Instruction publique visant l'organisation dans les lycées de bibliothèques de livres classiques qui devront être prêtés aux élèves, moyennant un prix modique de location. Ils demandent si le Comité de la L. M. F. ne voit, au point de vue de l'hygiène, aucune objection à ce que les livres de classe passent ainsi successivement entre les mains d'enfants qui les détiendront pendant des semaines et des mois.

M. A. MATHIEU. — La consultation qui nous est demandée, porte sur un point intéressant d'hygiène scolaire. Qu'il y ait danger à donner à des écoliers des livres qui ont pu être infectés par des enfants malades, cela ne fait aucun doute, la question est donc de savoir si l'obligation pour les parents d'acheter les livres moyen-

x convenu en cas de maladie contagieuse met suffisam-
ri de la contagion de certaines affections. Il semble qu'il
is ainsi, car certaines maladies, telles que la tuberculose,
ster pendant longtemps latentes ou méconnues. Le bacille
térie existe assez souvent dans la gorge d'enfants en
sains ou depuis longtemps guéris d'une attaque anté-
gine diphtérique.

onc pas de doute au point de vue absolu, il est préférable
ants soient possesseurs de leurs livres de classe. Le prêt
pourrait être considéré comme inoffensif seulement s'il
ble de les désinfecter d'une façon complète et efficace
qu'ils rentrent à la bibliothèque.

infection radicale est-elle donc réalisable ?

r. — La question a été discutée déjà en 1901, au Comité
d'hygiène. On était tombé d'accord sur la nécessité de
tous les ans les livres prêtés dans les écoles, mais on
ait pas de procédé de désinfection d'une efficacité

t trouvé posée récemment au Crédit Lyonnais à propos
oyé qui affirmait, avec certificat à l'appui, qu'il avait
a tuberculose des lèvres en feuilletant les livres de l'éta-

fection des livres a été récemment étudiée à l'institut
es expériences entreprises ont démontré qu'elle était
nt réalisable à peu de frais pour les livres de petit
particulier à l'aide des vapeurs de formacétone. Les
les dictionnaires, par exemple, résistent davantage, et
rofonde des pages, celle qui avoisine le dos du volume
plus souvent à la désinfection.

é décide qu'il sera répondu à MM. Masson et C[ie] dans le
t :

es livres serait sans danger s'ils étaient désinfectés chaque
hangent de locataires.

infection parait être réalisable assez facilement et à peu
r les petits volumes ; il n'en est pas de même pour les gros.

, il reste préférable au point de vue de la prophylaxie
es contagieuses, et plus particulièrement encore de la
et de la diphtérie, que les écoliers soient possesseurs
res de classe.

Puaux. — Certaines librairies d'édition fournissent les
bon marché, que chaque élève peut, à très peu de frais,

acheter lui-même ses livres. En cas de maladie, leur destruction n'entraine qu'une dépense minime.

M. Bougier. — Le éditeurs dont parle M. Bougier se sont tellement préocupés du bon marché qu'ils ont employés des caractères d'imprimerie très fins et une justification trop serrée du texte. Il y a là une cause de fatigue pour la vue, et de myopie.

Revision des horaires du travail, du repos et de l'éducation physique dans les établissements d'enseignement secondaire. — M. A. Mathieu rend compte des travaux de la Commission nommée pour cette étude. Elle était composée de MM. Bougier, H. Bernès, Malapert, Mathieu et Siredey.

MM. A. Mathieu et Mosny feront au Congrès le rapport sur cette question, ils y exposeront les conclusions de la Commission et quelques vues personnelles.

Date et durée des vacances scolaires. — M. Mosny lit le rapport de M. Engerand sur cette question. Il sera présenté au Congrès.

La séance est levée.

Le Secrétaire des séances,
Dr Milian

VARIA

INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES

La Commission permanente de préservation contre la tuberculose, du ministère de l'Intérieur, dans sa séance du 27 mai 1905, après avoir entendu le rapport de M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, a voté l'avant-projet dont le texte suit, relativement à l'inspection médicale dans les écoles.

I

L'inspection médicale des écoles doit porter :

1° Sur les locaux scolaires et sur le mobilier scolaire soit des internats, soit des externats. A ce titre, l'inspection scolaire est appelée à donner son avis sur le choix des emplacements, sur les plans et aménagements des établissements scolaires, sur le choix du mobilier scolaire. Pour les établissements déjà existants, elle

imperfections des locaux ou du matériel et indique les
ns à réaliser;

régime scolaire des établissements. A ce titre, elle doit
servation des règlements concernant l'aération, l'alimen-
hauffage, l'éclairage, les soins de propreté, ainsi que des
qui fixent la durée du travail sédentaire, du repos, du
es repas, des exercices physiques;

tat sanitaire des élèves. Le médecin scolaire procède aux
terminées par le règlement à l'examen individuel des
résultats de cet examen qui doit porter notamment sur
ies respiratoires, du système cutané, sur les organes de
e l'ouïe, la dentition, etc., sont consignés sur les carnets
nt il a la responsabilté;

bservation des conditions imposées aux maîtres et aux
ar le règlement (précautions hygiéniques concernant le
aire, examen médical);

s mesures hygiéniques spéciales relatives à la tubercu-
autres maladies contagieuses. Elle assure l'observation
es prescriptions réglementaires qui tendent à mettre
bri de ces maladies.

ois que des cas de maladies contagieuses se manifestent
blissement scolaire, le médecin inspecteur est immédia-
venu et appelé à donner son avis sur l'opportunité du
nt;

degré d'instruction des élèves en matière d'hygiène.

II

ion médicale des écoles doit s'étendre aux établissements

III

ion médicale s'exerce par des médecins inspecteurs
s le contrôle d'un médecin inspecteur départemental.
ins inspecteurs locaux ont sous leur surveillance les
e circonscription pouvant comprendre soit une partie
nune, soit une ou plusieurs communes. Les circonscrip-
ection sont déterminées par le Conseil général. Le médecin
local reçoit une indemnité. Le médecin inspecteur dépar-
eçoit un traitement; il est tenu de se renfermer dans
le ses fonctions publiques.

mnités et ces traitements sont assurés par le concours

des communes, des départements et de l'Etat, dans des proport
respectives à déterminer.

Il sera institué par le ministre de l'Instruction publique un c
ficat d'aptitude à l'inspection médicale des écoles, exigible
médecins candidats à cette inspection.

Congrès des Associations amicales des anciens élèves des lycées et collèges.

Toulouse, 11 juin 1905.

Le rapport qu'on va lire a été présenté au congrès des ass
tions à Toulouse, par M. G. Grévin, délégué parisien de l'associ
de Marseille. Ses conclusions et ses vœux ont été votés par
semblée. La L. M. F. ne peut que s'en féliciter vivement.

Messieurs,

La dernière enquête parlementaire sur la réforme de l'ense
ment secondaire a surtout porté sur les programmes d'études
a laissé de côté certaines questions très importantes au poi
vue même de la marche de l'instruction, notamment la questi
l'hygiène.

L'Union des associations moins limitée dans son champ d'i
tigations a indiqué, à l'article 2 de ses statuts, qu'elle recherc
l'obtention de toutes les améliorations ou réformes désirables
l'hygiène des lycées et collèges.

A chacun des précédents congrès, à Marseille, à Paris, à
mont-Ferrand, différents vœux relatifs à l'hygiène ont été
sentés.

Veuillez me permettre de reprendre certains de ces vœu
n'ont pas encore reçu leur complète réalisation :

1° Le congrès de Marseille a exprimé le vœu « que les ass
tions poursuivent avec énergie et persévérance, l'amélioration
sique et morale dans les lycées et collèges et qu'elles unissent l
efforts à ceux des œuvres créées dans le même but et animées
mêmes sentiments, notamment de la *Ligue des médecins et
familles* ».

Les associations de Toulon, Charleville, Poitiers et Niort
répondu à cet appel. Permettez-moi d'insister à nouveau, a
MM. les docteurs Didsbury et Queirel, pour que toutes les ass

envoient leur adhésion à la ligue. — On a dit : Que les méde-
viennent à l'Union! — Je pense qu'en agissant ainsi, qu'en atti-
ceux dont la place est dans la Ligue, nous ne ferions que gas-
r et éparpiller les efforts si précieux que la Ligue recherche de
part pour les concentrer... La Ligue est l'auxiliaire le plus
que nous puissions rêver pour faire aboutir nos revendications
ives à l'hygiène. Que les associations aillent à la Ligue.
mme nous, les membres de la Ligue des médecins et des
les sont aujourd'hui réunis en congrès. Je propose aux délé-
des associations de transmettre à la Ligue l'adresse suivante :
es représentants des associations réunis à Toulouse envoient
membres de la Ligue des médecins et des familles l'expression
ur vives sympathies — et forment les souhaits les plus sincères
la réalisation des vœux qui seront adoptés au 2e congrès
giène scolaire ».

A Marseille et à Paris, MM. Berthelot et Léon de l'association
ordeaux ont signalé les avantages que présente le patronage,
les associations des sociétés sportives d'élèves des lycées et
ges.
spectueux du principe de l'autonomie des associations, je ne
qu'exprimer le désir que cet appel soit entendu par toutes —
m'adresse particulièrement aux associations de Provence,
que, suivant l'exemple de la « Ligue girondine de l'éducation
ique » elles organisent des lendits scolaires. C'est, d'ailleurs,
eu exprimé à Marseille par M. le docteur Queirel.

Au congrès de Marseille, notre président, M. Christian a fait
ter un vœu tendant à ce « qu'il soit créé dans un pays désigné
l'autorité médicale, pour pouvoir prévenir efficacement la tuber-
se, un lycée ou collège dans lequel les enfants menacés par
e maladie, pourraient continuer leurs études tout en recevant
soins nécessités par leur état et dans lequel les associations
retiendraient des bourses au profit des membres respectifs de cha-
association. »
avait été entendu à Marseille que cette question pourrait être
rise si de nouvelles propositions étaient présentées au sujet des
sures pratiques à adopter pour faire aboutir le vœu.
'ignore si des camarades ont des communications à faire à ce
et — et je vous demande de vouloir bien renouveler le vœu du
ngrès de Marseille.

Je vous proposerai également d'adopter le vœu suivant, proposé
r M. le docteur Brocard au dernier congrès d'hygiène scolaire :
« Transformation des établissements universitaires de banlieue

(Saint-Rambert près Lyon, Talence près Bordeaux, Belle-d
près Marseille, Michelet et Lakanal, etc...) en *lycées de*
lescence, où seraient envoyés pour une période variable, les
des lycées urbains touchés par une maladie tubercul
comme les rougeoles, les pleurésies ou les bronchites à
tion. »

Il ne s'agit pas ici de la *création* de lycées-sanatoriums, d
à la *guérison* de tuberculoses naissantes, mais simplem
l'adaptation de lycées existant, en vue d'augmenter la rés
d'organismes affaiblis que guette la maladie.

Ce vœu paraît donc d'une réalisation plus facile que le pré
dont je ne conteste, d'ailleurs, ni l'importance, ni le caractè
gence.

4° Le congrès de Clermont a renouvelé ce vœu précéde
exprimé « : que le ministère veuille bien s'occuper le plus
sible de l'allègement des programmes qui vont sans cesse s
pliquant au grand détriment des études. »

Tout le monde se plaint du surmenage — et avec raison,
élèves de nos lycées, surtout ceux des classes supérieures
beaucoup trop d'études et de classes (1). Mais, pour faire ce
surmenage, il faudrait de nouveaux programmes, moins c
et s'adressant moins à la mémoire des enfants, mais davan
leur raisonnement, à leur sentiment, à leur observation.

Je propose donc au congrès de renouveler encore une fois
relatif à la surcharge des programmes.

5° Sur la proposition de M. le docteur Longbois, de l'asso
de Joigny, le congrès de Clermont a adopté le vœu « qu'en
temps que la visite corporelle trimestrielle, le médecin cha
cette visite ait à s'enquérir de la façon dont fonctionnent les o
des sens, et que cet examen ait lieu individuellement et sans
et comprenne également les externes ».

Je crois savoir que la mesure a été appliquée dans certai
blissements au moins pour les internes. Mais l'examen spéci
organes des sens ne paraissant pas fonctionner d'une manière
rale, je propose au congrès de renouveler le vœu de M. le d
Longbois.

(1) *Elèves de 6e* : 8 à 9 heures par jour, sauf le jeudi (5 heures).
Elèves de Rhétorique : 11 h. 1/2 par jour, sauf le jeudi (7 h. 1/2).

Résumé des rapports présentés à la sixième Assemblée générale de la Société suisse d'Hygiène scolaire.

(Lucerne 14 et 15 mai 1905.)

[L]E CHAUFFAGE ET LA VENTILATION DES MAISONS D'ÉCOLE ET HALLES DE GYMNASTIQUE

Thèses du délégué de la maison SULZER FRÈRES.

[Le]s conditions auxquelles doit répondre une bonne installation [de c]hauffage et de ventilation pour bâtiments scolaires et locaux de [gym]nastique peuvent être résumées comme suit :

A. — CHAUFFAGE

[1. Le] *service de l'installation*, sans demander de combinaisons spé[cial]es, doit pouvoir être confié à n'importe quelle personne d'ordre [d'a]près de simples instructions affichées.

[2. L]es *chaudières*, à feu dit permanent et emmagasinant assez de [combustibl]e pour environ douze heures de combustion par un froid moyen, [doiv]ent permettre de ce fait la marche de nuit sans extinction et [san]s surveillance. La grille doit être si possible rafraîchie par cir[cul]ation intérieure d'eau. Dans les installations exigeant une grande [sur]face de chauffe de chaudière il y a lieu de choisir plusieurs [cha]udières moyennes au lieu d'une seule plus grande, afin d'assurer [un]e marche plus économique dans les périodes de transition d'une [sai]son à une autre.

[3.] *Les conduites* ne doivent pas toucher la paroi et toutes celles qui [dé]gagent de la chaleur sans être destinées à chauffer directement [so]nt à pourvoir d'une bonne enveloppe isolante ; par exemple, en [dé]chets de soie.

[4.] Il faut éviter, comme *surfaces chauffantes* les tuyaux à ailettes et [do]nner la préférence aux radiateurs et tuyaux lisses, placés autant [qu]e faire se peut à proximité des surfaces de refroidissement telles [qu]e fenêtres et murs de façade.

[5.] La *grandeur de ces surfaces chauffantes* est à mesurer de ma[n]ière à assurer le maintien de la température nécessaire aux locaux [ju]sque par le froid le plus rigoureux prévu. Une réduction des sur[f]aces chauffantes basée sur la chaleur dégagée par les élèves n'est [p]as admissible.

[6.] Chaque corps de chauffe doit pouvoir être réglé ou mis hors de

fonctionnement, soit par le maître dans le local même, soit
du dehors par le personnel du service contrôlant la températ
térieure d'après le thermomètre à échelle visible du corridor

La température superficielle des surfaces chauffantes
moindre importance, à condition que les corps de chauffe
bien répartis et tenus propres.

B. — VENTILATION

Pour les locaux scolaires fortement occupés, une ventilati
fisante est aussi importante qu'un bon chauffage. La premiè
dition de toute installation de ventilation est une propreté rig
et un service attentif tenant compte des variations atmosph
le fonctionnement économique dépend beaucoup de ce derni

Le renouvellement horaire de l'air des locaux scolaires, l
la quantité maxima d'acide carbonique dans l'air de ces loca
être d'environ 1,5 à 3 fois le cube d'air.

Les courants d'air étant à éviter dans tout système de vent
l'air frais doit être si possible introduit dans les locau
réchauffement préalable. L'aération des salles d'école se
différentes manières :

a) Par l'ouverture des portes et fenêtres entre les heures
ne convient cependant que dans des conditions restreintes.

b) Par l'ouverture permanente d'impostes mobiles pou
d'air frais ou introduction de cet air par des canaux dans le
de manière à obtenir un mélange de l'air frais et de l'ai
dans la région supérieure du local, avec des canaux pour l'
tion de l'air vicié débouchant sur le toit ou dans un espace
toiture.

c) Par introduction et chauffage direct de l'air frais dans
d'école au moyen de corps de chauffe qui y sont placés, av
cuation de l'air vicié comme sous *b*.

d) Par réchauffement de l'air frais dans des chambres de
du sous-sol et arrivée de cet air réchauffé dans les salle
voie de canaux dans les murs, soit avec sa force d'ascensio
relle, soit par moyens mécaniques.

Comme limite inférieure pour un plein renouvellement
d'air, il y a lieu de se baser sur une température extéri
— 10° centigrade. Par un froid plus intense, le renouvel
d'air est à réduire en proportion jusqu'à le faire cesser co
ment quand le froid tombe au degré le plus bas prévu dans le
du chauffage.

frais introduit, suivant d'où il est pris, doit parfois être pu-
ar un filtre largement mesuré et permettant un nettoyage et
change faciles. Là où la place disponible le permet, une
re à poussières spacieuse peut remplacer le filtre.
midification de l'air frais chauffé est nécessaire jusqu'à un
de saturation d'environ 50 0/0.
meilleur système de ventilation, mais le plus cher comme
nnement, est celui de la ventilation par propulsion, dont
est indépendant de la température extérieure et qui, moyen-
disposition convenable, peut aussi servir au rafraichissement
eaux en été.

2° LES EXERCICES PHYSIQUES PENDANT L'ADOLESCENCE

de MM. le Recteur Dr. R. FLATT, à Bâle et J. SPUHLER, à Zurich.

– L'éducation physique du jeune homme n'est absolument pas
née au moment de la sortie de l'école (à 14 ou 15 ans). Le
et les poumons, dont le complet développement est menacé
air confiné des fabriques, des ateliers et des salles d'école, de
que la musculature, ont encore besoin de subir des influences
bles de favoriser leur croissance ; la dextérité corporelle aspire
e à se développer et, pour acquérir le caractère de l'homme
e, l'adolescence a besoin d'être placée sous l'influence de la
té et de la décision.

— Ce but ne saurait être atteint sans exercices physiques bien
is et appliqués avec juste mesure. La participation à la gym-
que, aux jeux et autres exercices analogues constitue une
ation pour les adolescents des deux sexes.

. — Etant donné qu'une culture rationnelle des exercices phy-
s favorise l'état de santé du peuple, augmente l'énergie et la
ance de résistance, tant pour l'activité physique que pour l'ac-
intellectuelle, et rend ainsi notre force nationale plus grande
la lutte économique et la défense du pays, il est du devoir de
t de donner un essor vigoureux aux exercices corporels de
lescence.

. — L'éducation physique mériterait d'être prise en considéra-
plus sérieuse dans les écoles supérieures. On doit recom-
der ici : l'introduction d'une troisième heure de gymnastique,
sacrée exclusivement aux exercices de choix ; la pratique régu-
e des jeux sportifs et des exercices de tir, l'élaboration d'une
ruction ad hoc (école de gymnastique 3e degré) exposant les
rcices employés ; la convocation périodique d'une conférence

des maîtres de gymnastique des écoles supérieures ; enfin, le re placement d'une partie de l'enseignement donné en classe par enseignement donné en plein air, par l'institution de fréquen promenades destinées à des exercices pratiques se rapportant à géographie, aux sciences naturelles et aux mathématiques.

V. — On devrait faire mieux comprendre l'importance capit des exercices physiques dans les écoles supérieures et les fa mieux estimer en instituant des leçons où l'on exposerait l'influen de ces exercices sur les fonctions de l'organisme ; en donnant a élèves des occasions plus fréquentes de faire de la gymnastiq des jeux sportifs et d'autres exercices analogues, en ayant recou pour cela aux institutions déjà existantes (Sociétés académiques gymnastique) et en introduisant des cours pratiques ad hoc da les programmes officiels des leçons et exercices.

VI. — Les jeunes gens devraient avoir l'obligation de continu les exercices physiques depuis leur sortie de l'école primaire obl gatoire jusqu'au moment du recrutement ; ils devraient être ten de fournir, chaque année, la preuve de leur capacité physique e se présentant à un examen de gymnastique.

3° LA QUESTION DU MÉDECIN SCOLAIRE ÉTUDIÉE EN SE BASANT SUR LE EXPÉRIENCES FAITES JUSQU'A PRÉSENT

Thèses de M. le Dr. med. Fr. Stocker, médecin oculiste, à Lucerne.

I

Pour traiter la question des médecins scolaires il y a lieu prendre en considération les points généraux suivants :

1° L'expérience a démontré la *nécessité* et l'*utilité réelle* de l'ins titution d'une surveillance médicale des écoles dans les villes campagnes d'un état civilisé moderne. Cette surveillance const une obligation pour l'Etat qui a, toutefois, tout intérêt à l'institu car il en retire de sérieux avantages. L'organisation d'une surve lance médicale dans les établissements d'éducation de la jeuness une *importance capitale au point de vue social.*

2° On doit considérer l'opposition de principe faite contre le mé decin scolaire comme terminée depuis que les malentendus auxqu cette institution a donné lieu ont été dissipés. La manière laquelle la surveillance médicale doit être organisée peut, toutefo être encore discutée, spécialement en ce qui concerne la survei lance hygiénique individuelle de chaque écolier. En se basant s

expériences faites on peut formuler sur ce point les thèses suivtes :

- Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir, pour l'activité médecin scolaire, un schéma capable de répondre aux exigences tous les peuples et aux besoins de tous les états et de toutes les mmunes.

Les principes généraux que l'on devra prendre en considération, squ'il s'agira d'organiser un service médical scolaire, sont les vants :

1° C'est aux *communes* qu'il appartient, en premier lieu, de oisir un système et d'organiser un service qui réponde aux besoins aux. La question du médecin scolaire devra être résolue d'une nière différente par une grande ville, par une cité moins popuuse ou par une commune rurale.

5° Dans tous les cas, l'État a le devoir de faire comprendre aux torités communales, au moyen d'instructions et arrêtés spéciaux, nécessité d'une surveillance médicale des écoles; il devra, éventellement, chercher à leur faciliter la tâche en accordant des bventions destinées à ce but spécial.

6° *Un principe fondamental* à prendre ici en considération c'est le la surveillance médicale des écoles soit organisée de façon à pondre avant tout pratiquement aux besoins de la population. La nière en laquelle s'exerce l'activité du médecin scolaire doit ener le citoyen et le peuple à la persuasion que cette activité ue un *rôle vraiment utile;* elle doit leur prouver que toutes les esures prises au nom de l'hygiène scolaire n'ont d'autre mobile d'autre but que le *bien-être de la jeunesse qui grandit.*

On doit considérer comme un bénéfice accessoire de cette institution les données statistiques et scientifiques qu'elle peut fournir our autant qu'elles ne peuvent pas servir à une amélioration de esures hygiéniques.

II

A côté de ces principes directeurs généraux on peut formuler les postulats suivants pour ce qui concerne une *surveillance hygiénique efficace des écoliers*, une des tâches les plus importantes du médecin scolaire.

1° *L'expérience a démontré d'une manière évidente que, sous ce rapport l'activité du médecin scolaire est illusoire lorsqu'il a sous sa surveillance un trop grand nombre d'écoliers.*

Le médecin scolaire ne doit pas traiter les écoliers confiés à sa surveillance.

2° *Il est absolument nécessaire de procéder à une visite d'entrée de chaque écolier.* Peu importe que l'examen de l'enfant soit fait par le médecin de famille ou par le médecin scolaire, ce qui est absolument indispensable c'est que, lors de l'entrée à l'école, une *fiche médicale* soit établie pour chaque élève. Cette fiche accompagnera l'enfant, comme vade-mecum, pendant toute la période de scolarité; le médecin scolaire y notera les changements physiques ou intellectuels constatés lors de son contrôle.

La visite d'entrée doit porter non seulement sur les yeux, les oreilles et le rhino-pharynx, mais aussi sur les organes internes et les facultés intellectuelles (colonne vertébrale, hernies, vices du cœur, ganglions, etc., faiblesse intellectuelle, développement insuffisant des facultés, etc.).

3° Un point tout aussi important et qu'il ne faut pas négliger sont *les mensurations et pesées semestrielles des écoliers* (placement des enfants dans les bancs d'école, appréciation de l'état de nutrition). Ces mensurations et pesées peuvent être faites par le personnel enseignant sous la direction du médecin scolaire.

4° Le médecin scolaire doit, de temps en temps, se tenir à la disposition des élèves qui lui sont adressés par les maîtres comme étant dans un état de santé douteux ou comme devant être mis au bénéfice d'une dispense. C'est là la seule manière d'arriver à assurer les moyens de guérison aux enfants pauvres en les adressant immédiatement au médecin des pauvres, à une policlinique ou en les dirigeant sur un hôpital. Des *visites de classes* par le médecin scolaire sont également nécessaires pour assurer le contrôle des élèves pendant les heures de leçons, le contrôle des locaux, de la ventilation, du chauffage, de l'état hygrométrique de l'air, etc., etc.

5° *L'intervention du médecin scolaire en temps d'épidémies* devient impopulaire et illusoire si l'annonce obligatoire par les médecins en cas de maladies contagieuses ne se fait pas régulièrement et s'il manque un règlement de police sanitaire précis et détaillé. (Détermination du délai d'exclusion de l'école, etc.)

III

A la question de savoir « qui doit être médecin scolaire » on doit répondre :

1° Un médecin porteur du diplôme délivré à la suite de l'examen professionnel, qui possède déjà une expérience de la pratique et

exerce sa profession d'une manière générale à côté de ses fonc-
s. Afin, toutefois, que tous les médecins diplômés possèdent
au début de leur pratique, et sans devoir se livrer à une
ue étude personnelle, les connaissances nécessaires en matière
giène scolaire, *il faut que les facultés de médecine accordent
nseignement de cette branche le temps et l'importance qu'elle
ite ; il faut également que l'hygiène scolaire soit prise en
sidération sérieuse lors de l'élaboration des programmes de
amen professionnel.*

n pourrait également *organiser dans les universités, des cours
acances*, de manière à fournir aux médecins diplômés qui jusqu'à
sent ont montré peu d'intérêt pour l'hygiène scolaire, par le fait
ls ne l'ont jamais apprise, *l'occasion de compléter leur instruc-
dans un chapitre d'hygiène publique qui a une importance si
itale pour l'ensemble du peuple.* Nous n'arriverons jamais,
ncipalement à la campagne, à développer d'une façon utile la
eillance médicale des écoles *si chaque médecin ne possède pas,
sortie de l'université, des connaissances en matière d'hygiène
aire, nous dirons même s'il ne possède pas de l'enthousiasme
r cette branche.*

our l'examen des organes des sens (vue, ouïe) on devra avoir
ours à des spécialistes.

Pour éviter, que, dans les grandes communes urbaines l'acti-
des médecins scolaires ne soit pas trop décentralisée, on pour-
créer des médecins scolaires fonctionnaires qui ne pratiquent
à côté de leurs fonctions.

IV

artout où l'on n'a pas de policlinique à sa disposition, il y a lieu
compléter la surveillance médicale scolaire en organisant une
iclinique scolaire ou dispensaire de façon à permettre au
decin scolaire d'ordonner et de faire fournir aux enfants pauvres
qu'il juge nécessaire (lunettes, bandages herniaires, soins des
nts cariées, enlèvement des bouchons de cérumen, etc., etc.). On
verrait également à ces instituts, pour qu'il soit procédé de force
eur nettoyage, les enfants atteints de parasites et dont les parents
raient les rénitents.

V

Pour terminer, il y a lieu de rappeler également ici le postulat
éjà souvent formulé, à savoir qu'il est absolument nécessaire que
e *corps enseignant* reçoive, dans les écoles normales, *un enseigne-*

ment et une éducation hygiéniques et cela *spécialement* en ce concerne *l'hygiène scolaire*. Cette éducation hygiénique des mai est nécessaire pour les mettre en état d'enseigner plus l'hygiène aux enfants, pour leur faire accueillir avec intérêt et b veillance les efforts dont ils comprendront la portée.

Ce postulat une fois réalisé, le corps enseignant pourra allég tâche du médecin scolaire et le seconder dans tout ce qui n'es du ressort spécialement médical.

CONGRÈS DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYS

TENU A BRUXELLES DU 9 AU 14 JUIN 1905.

Sous le patronage du Comité Olympique, le Congrès des et de l'éducation physique a été tenu à Bruxelles, du 9 au 1 au Palais des Académies. Un très grand nombre de délégu Gouvernements français et étrangers y ont pris part.

M. Marcel Prévost a prononcé le discours d'ouverture. Les cices physiques, a-t-il dit, doivent trouver place dans l'édu moderne trop livresque. On peut être à la fois un excellent lectuel et un excellent sportif. Un juste équilibre doit régner la vie physique et la vie psychique ; la « guenille » doit êtr pectée.

Le succès de l'orateur a été très vif. Immédiatement ap discours, le Congrès s'est divisé en sections de travail. Ces se ont tenu des séances actives pendant six jours ; on y a sér ment travaillé.

La section de pédagogie a émis les vœux suivants :

1° L'exercice collectif est la base de l'éducation physique à primaire ;

2° La gymnastique éducative doit être enseignée journell et à tous les élèves des écoles primaires, pendant une demi- au moins, sans préjudice des récréations ;

3° Il est désirable de voir l'enseignement théorique et pr du tir s'introduire dans la formation de la jeunesse, à par douze ans et sous la direction de spécialistes ;

4° Le travail manuel a sa place marquée à l'école primaire et secondaire. Il doit être enseigné avec un grand soin, afin d'éviter les attitudes vicieuses et avec un choix judicieux des métiers ;

5° Il est désirable que certains jeux soient compris dans l'éducation physique primaire tout en laissant aux élèves le plus de liberté possible.

La Commission d'hygiène pédagogique, composée de MM. les docteurs Tissié, Philippe, Le Marinel, Demoor et de Mme le docteur Kritchessky, a fait voter les vœux suivants, sur le rapport de M. le Dr Demoor :

1° Il est nécessaire de créer dans tous les pays, comme à Stockholm, des Ecoles supérieures centrales d'éducation physique, destinées à former des spécialistes et à faire progresser la science de l'éducation ;

2° Un cours d'hygiène et d'éducation physique sera organisé dans les Facultés de médecine. Ce cours sera obligatoire ;

3° Les cours de pédagogie donnés par le haut enseignement comprendront l'étude de l'hygiène et de l'éducation physique, intellectuelle et morale. Nul ne pourra être professeur dans un établissement d'enseignement moyen sans avoir justifié de ses connaissances en hygiène de l'éducation physique ;

4° Un cours d'hygiène de l'éducation physique sera donné dans toutes les Facultés et dans toutes les écoles d'instruction supérieure ;

5° L'Université facilitera le groupement des étudiants en Société d'éducation physique et encouragera ces associations ;

6° L'enseignement de l'hygiène donné dans les écoles du degré moyen et du degré inférieur aura un caractère intuitif et pratique et sera basé sur les connaissances des élèves en physiologie. L'organisation matérielle des études sera conforme aux lois de l'hygiène ;

7° L'inspection médicale des écoles sera organisée avec le caractère médico-pédagogique qui a été défini par le Congrès international d'hygiène de Bruxelles. Le médecin inspecteur devra justifier des connaissances spéciales que suppose ce poste ;

8° Il est urgent de rendre plus complets et plus concordants qu'ils ne le sont aujourd'hui, dans la plupart des écoles normales, les enseignements relatifs à l'hygiène générale, l'hygiène de l'éducation physique et la pédagogie.

Relativement aux méthodes, le Congrès émet le vœu que les méthodes d'éducation physique restent toujours solidaires du progrès de la physiologie et des sciences annexes, et ne soient jamais considérée comme immobilisées dans une méthode traditionnelle ou exclusive.

Au cours de ce Congrès, le colonel V. Balck, délégué de la Suède, répondant à une question du capitaine Lefébure, commandant l'École normale de gymnastique et d'escrime militaire de Belgique, relativement à la valeur des diverses méthodes nationales de gymnastique éducative, et à l'utilité possible de leur combinaison, a fait les déclarations suivantes :

« J'estime que le système de gymnastique pédagogique rationnel, tel que nous l'appliquons dans les écoles de la Suède, est ce que je connais de plus efficace pour assurer dans des conditions physiologiques parfaites le développement normal de la jeunesse.

« Notre système de gymnastique contient tous les exercices indispensables pour obtenir ce résultat ; ces exercices ont toujours un but précis et bien défini, ils sont les plus simples et les plus complets dans leurs effets, et chacun peut prendre part à leur exécution selon ses forces ».

Le colonel déclare que la méthode suédoise, ou méthode de Ling, est assez riche en mouvements pour répondre à toutes les indications et assez simple pour accepter toutes les améliorations possibles. C'est une méthode scientifique, qui peut suivre les progrès de la physiologie et qui s'impose dans ses principes, comme une science s'impose à tous les peuples, sans distinction de frontière. Les divers peuples conservent le droit de conserver dans leurs méthodes nationales ce qui n'est pas opposé aux bases scientifiques de la méthode de Ling, bien que celle-ci soit dès maintenant suffisante et qu'elle réponde à toutes les indications physiologiques.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES SOCIÉTÉS MÉDICALES D'ARRONDISSEMENT DE PARIS ET LA FICHE SANITAIRE INDIVIDUELLE

Le Conseil général des sociétés médicales d'arrondissement de Paris, dans sa séance du 10 juillet, a émis le vœu suivant :

« Considérant que la création des fiches sanitaires des élèves des écoles, collèges et lycées pourrait entraîner des conséquences fâcheuses de divers ordres, dont la principale serait la violation du secret professionnel ;

« Le Conseil général des sociétés médicales d'arrondissement proteste contre l'institution actuellement proposée par le Congrès d'hygiène scolaire et de physiologie pédagogique. »

Nous enregistrons avec regret cette protestation ; elle émane du Conseil général des sociétés médicales dont les membres sont des médecins praticiens de tous les arrondissements de Paris, particulièrement bien placés pour connaître l'hygiène déplorable et l'état de santé si souvent défectueux des enfants parisiens. Considèrent-ils l'état actuel comme satisfaisant? Non, assurément. Ils jugent donc qu'il y a quelque chose à faire.

Les enfants qui fréquentent les écoles peuvent être divisés en plusieurs catégories :

a) Ceux qui sont tout à fait bien portants et n'ont besoin d'aucuns soins médicaux, ni d'aucune amélioration dans leur hygiène ;

b) Ceux dont la santé n'est pas parfaite, mais dont les parents avertis, et disposant des ressources nécessaires, les font soigner comme il convient ;

c) Ceux dont les parents, disposant des ressources nécessaires, ne sont pas avertis que leurs enfants auraient besoin de soins particuliers, médicaux et hygiéniques ;

d) Ceux dont les parents ne sont pas avertis, et ne disposent pas des ressources voulues pour leur faire donner les soins médicaux et hygiéniques nécessaires ;

f) Ceux dont les parents sont indifférents, qu'ils aient ou n'aient pas les ressources nécessaires ;

a et *b*) Des deux premières catégories, il n'y aurait pas à s'occuper ; mais comment les distinguer des autres? Pour la catégorie *c*, il suffirait d'avertir les parents ; mais comment les atteindre, si ce n'est par l'école? Les enfants de la catégorie *d* sont des indigents

justiciables du bureau de bienfaisance, et c'est encore par l'école seule que l'on peut entrer en rapports avec eux et avec leurs parents.

Le cas le plus difficile est représenté par la catégorie *f*. Comment agir sur les parents indifférents? On peut les atteindre eux aussi par des avis venant de l'école; mais comment les convaincre? C'est en tout cas une question qu'il n'y a pas lieu de discuter en ce moment.

Les médecins de la ville obtiendraient-ils un résultat plus satisfaisant dans ces milieux que ceux des écoles? Qui oserait le prétendre?

L'utilité de l'examen à l'école nous paraît suffisamment démontrée par les considérations précédentes et on en a fait valoir d'autres non moins importantes, non moins urgentes.

Que les médecins opposants trouvent mieux pour le bien public que l'établissement de la fiche scolaire et nous nous inclinerons.

L'argument principal qu'ils font valoir en première ligne est celui du secret médical. Pourquoi veulent-ils que le secret médical soit plus en danger entre les mains des médecins des écoles qu'entre les mains des médecins des familles? Ceux-là seront-ils moins honnêtes que ceux-ci et moins solidement convaincus de leurs devoirs déontologiques?

Parmi les inconvénients non directement désignés, on devine l'empiètement du médecin des écoles sur le domaine du médecin des familles. Bien entendu nos confrères ne visent pas leur intérêt matériel exclusivement; mais aussi et surtout celui des enfants et des familles. Mais le médecin devra se contenter d'un simple avertissement aux familles en cas de besoin, il n'aura pas à instituer de traitement. Une entente amicale est-elle donc impossible entre le médecin des écoles et le médecin des familles?

LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Le progrès dans la civilisation peut se mesurer par celui de l'hygiène publique et privée. Les peuples, dans l'avenir, vaudront ce que vaudra leur hygiène nationale. Or, dans l'hygiène publique, l'hygiène physique, intellectuelle et morale de l'enfance et de la jeunesse est d'une importance primordiale, car elle prépare les hommes de demain et les générations futures.

Aussi, dans les pays qui tiennent la tête de la civilisation, se oduit-il depuis quelques années un mouvement vigoureux en veur de l'hygiène scolaire. Partout les mêmes abus traditionnels, s mêmes erreurs pédagogiques ont amené les mêmes inconnients, les mêmes dangers et provoqué des plaintes analogues. rtout on réclame des modifications presque identiques de la vie atérielle dans les écoles et des programmes scolaires.

I. — Ceux qui seront des hommes dans quelques années ont le oit d'exiger qu'on les place dans des conditions telles que leur veloppement physique se fasse intégralement. Il faut qu'ils deennent aussi forts et aussi énergiques que possible; il convient nc qu'ils séjournent tous les jours un temps suffisant au grand r et qu'ils se livrent chaque jour à des exercices physiques *sageent mesurés.*

Des exercices manuels, lorsque l'état de l'atmosphère rendra possible un séjour suffisant au dehors, développeront à la fois abileté des mains, la justesse du coup d'œil, le jugement et le spect des professions autres que les professions libérales.

L'horaire du travail intellectuel sera réglé de telle façon qu'il empiète plus sur les heures d'aération, de repos et d'exercice ysique *indispensables* pour que le développement corporel soit ormal. Il sera conçu de façon à éviter la fatigue cérébrale excesve et l'éparpillement de l'effort intellectuel.

Inutile de dire que l'alimentation dans les internats sera simple, ine, suffisante, appropriée à l'âge des enfants et aux exigences leur développement.

II.—Il y a beaucoup à faire encore pour l'amélioration des locaux t du mobilier scolaires dans les établissements privés aussi bien ue dans les établissements publics.

Les bâtiments, surtout pour les internats, devraient toujours être itués dans de vastes espaces libres, largement aérés et ensoleillés, tre suffisamment spacieux, bien meublés, bien éclairés, bien hauffés. Les bains et les douches doivent y être d'un usage courant.

Le *mobilier scolaire* est encore très souvent défectueux, même ans des écoles neuves pour lesquelles l'argent a été dépensé libéalement. Il est démontré cependant que la mauvaise table et le auvais banc font des bossus et des myopes. Beaucoup trop de unes gens ont le dos universitaire; beaucoup trop sont condamés à porter un binocle!

III. — Pour ce qui est du PROGRAMME DES ÉTUDES ET DES EXAM les pères de famille doivent réclamer qu'il soit conçu dans un esprit large, libéral, suffisamment moderne, et débarrass toute surcharge inutile. Ils doivent exiger que les méthodes s'insp du progrès de la pédagogie naturelle et physiologique, et qu progression de l'enseignement s'adapte à l'âge des enfants et à l aptitudes individuelles.

IV.—Pour assurer et contrôler la réalisation de ces divers dé rata, on doit demander l'organisation sérieuse de l'INSPECTION M CALE de *toutes* les écoles.

L'inspection médicale des écoles, prescrite par une loi qui da 20 ans, n'est organisée que dans quelques grandes villes. En de de ces centres privilégiés, elle n'a qu'une existence fictive. n'existe même pas sur le papier dans les deux tiers des départem

L'inspection médicale, exercée par des médecins au coura de l'hygiène scolaire, est indispensable pour réaliser la prophyl des maladies contagieuses, pour vérifier l'état des locaux e mobilier scolaires, l'exécution des exercices physiques, et, façon générale, les conditions matérielles de la vie dans les éc

Les *écoles privées* doivent y être soumises aussi bien qu écoles publiques; c'est du reste leur intérêt bien compris.

Le médecin des écoles aura, *dans certains cas*, à examine concert avec les pédagogues de profession, l'aptitude intellect et l'état mental des élèves.

V.—Une FICHE INDIVIDUELLE DE SANTÉ DANS LES EXTERNATS, un NET SANITAIRE dans les internats auront l'avantage de permett médecin de surveiller plus exactement et plus facilement le loppement physique des élèves.

Un examen méthodique, pratiqué à l'entrée dans l'établisse scolaire et plus tard à des intervalles plus ou moins éloignés, mettra souvent de fournir aux familles des renseignements s santé de leurs enfants, sur les soins particuliers qu'elle récl et aux professeurs des indications indispensables au point d pédagogique.

Le carnet de santé pourra donner aux écoliers eux-mêmes indications utiles pour le choix d'une carrière et la directio leur vie entière.

Une fiche sanitaire complète ne pourra être établie que gr la collaboration amicale des familles, de leurs médecins et des decins scolaires. Les fiches et les carnets de santé seront, ce de soi, la propriété des familles.

Rien ne justifie la crainte, exprimée d'une façon inattendu

société médicale importante de Paris, que le secret médical ne pas en sûreté. Pourquoi les médecins-inspecteurs des écoles raient-ils pas, au même titre que leurs confrères, la notion et le pect de la déontologie professionnelle?

* * *

els sont, sommairement formulés, les desiderata dont cherche tenir la réalisation la Ligue des médecins et des familles.
ette Société a reçu depuis trois ans un millier d'adhésions, elle sède des comités régionaux à Lyon et à Poitiers et cherche à en lir dans tous les grands centres.
uels résultats a-t-elle obtenus jusqu'à présent?
est difficile de répondre d'une façon précise à cette question.
orsqu'une association réclame une série de réformes et qu'elle dans un pays de suffrage universel, provoquer d'abord, pour nir leur exécution, un large mouvement de l'opinion publique, st très difficile de mesurer exactement l'étendue de ce mouvet, surtout à ses débuts, et, lorsque quelques-unes de ces réformes en voie d'exécution, d'apprécier quelle part elle a prise aux grès réalisés.
établissement d'une fiche de santé individuelle a été ordonnée s que M. Chaumié était au ministère de l'Instruction publique, r tous les établissements de l'enseignement secondaire.
ous savons qu'on se préoccupe très sérieusement au ministère ganiser partout l'inspection médicale des écoles.
e président et le secrétaire général de la L. M. F. ayant été elés devant la Commission de préservation antituberculeuse ituée par le ministère de l'Intérieur, ont réclamé en première e le séjour suffisamment prolongé des écoliers au grand air ès le repas de midi. Grâce à la bonne volonté du Directeur de seignement secondaire, un commencement de satisfaction a été né à leur vœu. Une circulaire ministérielle récente a prescrit un repos de deux heures au moins devrait avoir lieu désormais milieu de la journée, de midi à deux heures.
C'est un premier pas dans la réforme nécessaire de l'horaire ns les établissements d'enseignement secondaire.
A Lyon, sur la demande du Comité régional de la L. M. F., M. le éfet du Rhône a adressé aux maires de ce département une cirlaire prescrivant que le balayage et le nettoyage des écoles raient faits aux frais des communes et non plus par les élèves.
Si les améliorations matériellement réalisées ne sont pas très mbreuses encore, la L. M. F. peut se féliciter d'avoir fait en

faveur de l'hygiène scolaire une propagande active, d'avoir g
déjà un nombre respectable de bonnes volontés et d'avoir con
pour l'étude et le progrès des questions qui s'y rapportent un
lant état-major.

N'est-ce rien que d'avoir créé une Revue d'hygiène scolaire
par 1,500 personnes dont 600 professeurs ? Que d'avoir org
deux Congrès français auxquels ont pris part chaque fois p
200 personnes ? Que d'avoir formulé les principaux desider
l'hygiène des écoles en France ? Que d'avoir hautement pro
la nécessité d'adapter la pédagogie aux enseignements de la
siologie ?

La L. M. F. a adressé 30,000 appels à des personnes suscep
de s'intéresser à la santé physique et intellectuelle de l'enfa
de la jeunesse : à des médecins, des pères de familles, des p
seurs, à tous les conseillers généraux de France, aux maires
2,000 communes les plus importantes. La presse politique, méd
et pédagogique s'est occupée de son œuvre avec une unanime
pathie et d'une façon répétée.

Elle a obtenu le patronage d'un grand nombre de person
importants : ministres, anciens ministres de l'Instruction pub
autorités universitaires et médicales les plus hautes, pédag
les plus expérimentés et les plus renommés.

Si elle n'a pas fait davantage, c'est qu'elle n'avait que des
sources modestes et que les membres de ses Comités ne dispo
que d'un temps limité.

Ce qui lui a manqué surtout, il faut bien le dire, c'est q
amis sont restés trop souvent des adhérents passifs, plus disp
l'attente résignée, sinon à la critique impatiente, qu'à la propa
convaincue et active.

C'est à la propagande individuelle et à l'adhésion de tous
qui partagent nos idées, nos craintes et nos espoirs que no
sons un appel pressant.

Au Congrès international d'hygiène scolaire de Nure
auquel ont pris part 1,200 personnes, et qui a été une manifes
des plus importantes, neuf Français seulement ont pris p
faut que la France soit beaucoup plus largement représent
Congrès international de Londres en août 1907. Il faut q
moment, les délégués de la L. M. F. soient les représentants
Société nombreuse et puissante.

Il faut surtout que la France ne se laisse pas devancer d
voie du progrès en ce qui concerne l'hygiène de la jeunesse,
veut dans l'avenir occuper dans le monde la place à laquell
peut prétendre.

AUX MEMBRES DE LA L. M. F.

s membres de la L. M. F. viennent de lire le texte d'une circu -programme destinée à la propagande.

tte circulaire doit être envoyée à un grand nombre de per- es, et de préférence à celles qui sont susceptibles de s'inté- r à l'hygiène de la jeunesse et des écoles, et de comprendre intérêt considérable elle présente pour l'avenir de notre nation notre race. Nous serons heureux de recevoir à ce sujet les ses qu'on voudra bien nous envoyer.

us enverrons aussi des circulaires à ceux des membres de la e qui en feront la demande.

us ne pouvons obtenir un résultat satisfaisant que si les amis hygiène scolaire sont suffisamment unis, suffisamment actifs ffisamment nombreux. Notre programme est assez large et libéral pour que tous l'acceptent quelles que soient du reste s opinions philosophiques, politiques et religieuses et leur con- on relativement à la supériorité de l'enseignement littéraire, tifique, classique ou moderne. L'union de toutes les bonnes ntés peut se faire entre tous les Français par l'intermédiaire de M. F. qui a au moins sur d'autres groupements projetés l'avan- d'exister déjà et d'avoir pris contact avec le monde universi- et les associations analogues de l'étranger.

appelons une fois de plus que nos statuts assurent aux comités rovince une large autonomie et une représentation légitime au ité central.

s comités régionaux pourront beaucoup mieux que le Comité Paris organiser la propagande en province par des publications rses et des conférences, faire des démarches près des autorités r réclamer l'amélioration des locaux et des mobiliers scolaires, réation ou l'amélioration des cantines scolaires, des colonies de ances, des jardins d'enfants, pour provoquer l'organisation de spection médicale des écoles, etc., etc.

lais ce que nous devons souhaiter avant tout, c'est l'extension la propagande individuelle.

notre époque de publicité à outrance il est difficile de retenir tention par des appels et des circulaires. La propagande person- le par la parole est beaucoup plus efficace et mieux vaudrait r le progrès de nos idées 100 membres actifs dans ce sens que 00 adhérents passifs et en apparence indifférents.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOS ENFANTS AU COLLÈGE

PAR

le Dr M. DE FLEURY

Ancien interne des hôpitaux.

Ce volume fait suite à la série d'études publiées il y a qu
années par l'auteur sur le Corps et l'Ame de l'Enfant.

Nous pouvons dire d'un seul mot le bien que nous en pe
nous souhaitons qu'il soit lu par tous les pères de famille
tous les professeurs. Par tous les pères de famille surt
pourra donner à beaucoup d'entre eux le sentiment de leur
de leur responsabilité. Ils comprendront que, jusqu'à p
un trop grand nombre d'entre eux ont montré une indiff
regrettable relativement à l'éducation physique, intellectu
morale de leurs enfants qu'ils ont livrés sans contrôle à des
étrangères.

L'auteur dédie ce livre à ses collègues du Comité central
Ligue des médecins et des familles. Après avoir adressé au
moteurs de cette Ligue des éloges, que nous avons le droit
trop flatteurs, il termine par ces lignes éloquentes :

« A l'appel de MM. Le Gendre et Mathieu, les médeci
accourus ; quelques professeurs éminents de l'Université
d'un directeur d'école ont apporté au Comité de la Ligue na
l'appui de leur expérience et de leur bon vouloir. Il a reçu
sion de quelques philanthropes habiles à faire à peu d
beaucoup de bien. Mais les principaux intéressés, les pè
famille, ne sont venus qu'en petit nombre énumérer leurs dol
et réclamer quelques progrès. Il fallait s'y attendre.

Débordé par ses occupations professionnelles, absorbé tou
par la lutte pour l'existence, le père de famille le plus prob
la bourgeoisie moderne, n'a guère de loisirs pour prendre c
sance de l'âme de ses rejetons. Il ne s'alarme que quand
malades d'une rougeole ou d'une appendicite. A l'ordinair
l'heure du repas du soir, il écoute distraitement les menue
tures de la journée de collège, jette un coup d'œil rapide
cahier de notes, formule un compliment ou une gronderie, é
une caresse et pense à ses affaires. Que l'enfant se débro

bien débrouillé lui, le père, alors qu'il était à cet âge. Et ne lui viendra guère, un soir à tête reposée, de rechercher quoi son fils travaille indolemment, ni de se demander si nos ts — élevés dans de grandes villes, baignés d'une atmosphère ut vibre à l'excès, à une époque où le total des choses à apdre s'accroît énormément, tandis que la race énervée tend à sement — si nos enfants n'auraient pas besoin d'une direction attentive, plus ingénieuse, mieux mesurée, pour devenir un des hommes de quelque trempe.

oudrais que ce livre éveillât dans l'âme de ces pères, trop its de ce grand souci, la conscience des devoirs que comporte al fait d'avoir mis au monde des enfants qui n'ont pas demandé enir ».

e les pères de famille lisent donc le livre de M. M. de Fleury. om de l'auteur leur garantit qu'ils trouveront un exposé clair chant des questions d'hygiène physique, intellectuelle et modes écoliers. Ils verront que beaucoup reste à faire et comprenque le progrès ne peut être que limité et imparfait sans leur ération. C'est notre vœu le plus cher.

attendant qu'il s'accomplisse, nous adressons au nom de la F. des remerciements sincères à M. Maurice de Fleury. Il a la fois œuvre de médecin, de philosophe et de bon citoyen n livre contribuera certainement beaucoup à la diffusion de dées et à leur triomphe. A. M.

ARCHIVES INTERNATIONALES D'HYGIÈNE SCOLAIRE

pparition du fascicule IV, complète le premier volume de publication. Indépendamment de revues d'ensemble sur la ature relative aux questions de pédagogie physiologique et iène scolaire, les Archives ont publié environ 25 mémoires sur sujets différents, émanant de médecins ou de pédagogues nands, français, anglais, suisses, belges, espagnols, italiens et nais. Le caractère de ce recueil est donc nettement internaal. Il expose la marche de l'hygiène scolaire dans le monde er : il doit être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à unesse ou qui ont un rôle et une responsabilité dans l'organin des écoles. La pédagogie de l'avenir y trouvera un grand bre des matériaux nécessaires à son progrès (1).

Librairie W. Engelmann, Leipzig. On s'abonne d'avance aux 4 fascicules formant un e. Le prix de l'abonnement est de 30 mark (25 mark seulement pour les membres de ue des médecins et des familles).

TABLE DES MATIÈRES

Année 1904-1905.

---

rogramme du deuxième Congrès français d'hygiène scolaire et de gie physiologique, p. 129. — Résumé et conclusions des rapports és : L'éducation des familles en hygiène scolaire, par MM. Chabot grat, p. 133. — La date des grandes vacances en France et à ger, par M. Bougier, p. 144. — Répartition des vacances et des s scolaires, par M. Engerand, p. 150. — La tuberculose dans le nseignant, par M. le Dr J. Weill-Mantou, p. 156. — Revision de re du travail, du repos et de l'éducation physique dans les établis-s d'enseignement secondaire, par MM. les Drs Albert Mathieu et , p. 162. — Inspection médicale des écoles primaires; son fonction-t; recrutement des médecins inspecteurs des écoles, par M. le Dr H. p. 170. — Séance du Comité central de la L. M. F. du 24 février : du Dr Cauzard sur les inconvénients qu'il y a à empêcher les s d'aller aux cabinets pendant les heures de classe, p. 176. — arge du programme de la section C (latin-sciences), p. 177. — sommaire de la presse pédagogique. — Liste des nouveaux adhé à la L. M. F.

Neurasthénie et dyspepsie chez les jeunes gens, par M. le Dr Albert eu, p. 194. — Un abus de l'enseignement libre, par M. G. G ory 1. — Compte rendu sommaire du deuxième Congrès français iène scolaire et de pédagogie physiologique : Allocution de M. Albert eu, p. 204. — Discours de M. Ernest Lavisse, p. 209. — Conclusions ux votés par le deuxième Congrès d'hygiène scolaire, p. 214. — né des communications présentées au deuxième Congrès d'hygiène re, p. 217. — L'Externat maritime des Corbières, à Saint-Servan -Vilaine), par M. le Dr Jeanne, p. 218.— Sur l'application de quelques rata de l'hygiène dans un établissement d'enseignement secondaire, . Frandon, principal du collège d'Uzès, p. 219.— Les exercices et confé-s sur l'hygiène scolaire faites par le professur Guillaume Münch, au aire pédagogique de l'Université de Berlin, pendant l'hiver 1904-1905, 1. Jaroslav Novak, de Prague, p. 219. — L'enseignement de l'hygiène les écoles primaires de la ville de Paris, par M. le Dr E. de Pradel, . — Hygiène des bâtiments scolaires, par M. le Dr Yvon, médecin cteur des écoles de la ville de Paris, p. 220. — Hygiène de l'enfant ole, par M. le Dr H. Gourichon, médecin-inspecteur des écoles de la le Paris, p. 221. — Bibliothèques scolaires et maladies contagieuses, 1 . — L'Otorhinologie et l'hygiène scolaire, par M. le Dr Cauzard, 1. — Les agents physiques en rapport avec l'hygiène scolaire, par e Dr J.-A. Rivière, p. 222. — Propagande antialcoolique, faite en nde, auprès des parents des élèves des écoles primaires, par M. le Dr 1-Parvé, p. 222. — Le dispensaire de la Société antituberculeuse de ignement primaire du département de la Seine, par M. Delobel, 2. — La tuberculose et les instituteurs, par M. le Dr André Roblot, 3. — Le livret sanitaire de l'écolier, par M. le professeur J. Teissier yon, p. 223. — Le livret scolaire de santé, par M. le Dr César Roux, 23. — Le dossier sanitaire individuel, base nécessaire de la pédagogie rimentale, par M. le Dr Dinet, p. 224. — L'hygiène dentaire dans les

---

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 30.6.1905.

N° 13 Janvier 1906

L'Hygiène Scolaire

LE CARNET SANITAIRE INDIVIDUEL

AVIS

Les membres de la L. M. F. qui ne relèvent pas des Comités de Lyon ou de Poitiers trouveront, encarté dans le présent numéro de **L'HYGIÈNE SCOLAIRE**, un mandat-carte. Ils n'auront qu'à le renvoyer au Trésorier en versant à la Poste le montant de leur cotisation annuelle.

Les membres perpétuels et ceux qui se sont déjà acquittés de leur cotisation pour 1906 sont priés de ne tenir aucun compte de ce mandat-carte.

Les adhérents qui ne se seront pas acquittés avant le 1er mars, recevront par la Poste une quittance majorée de 0 fr. 30 pour frais de recouvrement.

Ceux qui n'ont pas payé leur cotisation de 1905 — et à plus forte raison des années antérieures — sont avisés qu'ils reçoivent le Bulletin de la Ligue pour la dernière fois s'ils n'envoient pas au moins leur cotisation pour 1906.

Les cotisations pour les années précédentes ne leur seront *pas réclamées.*

N° 13 Janvier 1906

L'Hygiène Scolaire

Sommaire. — Le Carnet sanitaire individuel. — Assemblée générale de la L. M. F. — Association de parents d'élèves du Lycée Carnot, par le Dr P. Gallois. — Second Congrès international d'hygiène scolaire. — Comités français. — L'écriture et l'hygiène, par le Dr Courgey. — Séance du Comité central du 26 mai 1905. — Séance du 12 juillet 1905. — Vœux relatifs au régime des compositions dans l'enseignement secondaire. — Séance du 27 octobre. — Comité régional de Poitiers. — *Bibliographie:* Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale par le Dr Ed. Claparède. — Les anomalies mentales chez les écoliers, par MM. les Drs Philippe et Paul Boncour. — *Varia.* — *Nécrologie :* Dr Schubert. — Archives internationales d'hygiène scolaire. — Liste des nouveaux adhérents.

LE CARNET SANITAIRE INDIVIDUEL

Un carnet de santé individuel est en préparation à la direction de l'Enseignement secondaire; il sera mis en essai dans un certain nombre de lycées au commencement de 1906, en attendant qu'il soit mis en service dans tous les établissements similaires.

Nous considérons le carnet de santé individuel comme l'instrument nécessaire du progrès de l'hygiène dans les écoles et nous saluons cette innovation comme l'aube d'une ère nouvelle.

Pour qu'elle donne tous les résultats qu'on doit en attendre, il faut que les examens individuels des élèves soient pratiqués d'une façon régulière et méthodique. Il faut, par conséquent, que les médecins qui en seront chargés puissent y consacrer un temps suffisant, qu'on peut évaluer à une demi heure environ par élève et par an. Il serait juste de les rémunérer en raison de leur peine et du temps employé.

L'établissement du carnet individuel sera pour les familles d'une incontestable utilité: il sera donc juste de leur faire subir les dépenses correspondantes, et nous considérerions comme très naturel de demander par élève une légère somme, 10 francs ou même seulement 5 francs par an, pour frais d'examen médical et de tenue des carnets sanitaires.

Nous réclamons formellement l'imposition de cette taxe de santé; sans elle le carnet sanitaire pourrait bien n'être qu'un trompe l'œil.

ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES
POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

12 novembre 19

Allocution de M. le Dr Albert MATHIEU, président.

Mesdames et Messieurs,

Mon premier devoir doit être de remercier bien vivement M
sieur le Professeur Debove, doyen de la Faculté de médecine,
nous avoir une fois de plus donné dans cet amphithéâtre une a
cale hospitalité. Qu'il soit assuré de notre reconnaissance.

Je laisserai à notre Secrétaire général Monsieur le Dr Mosny,
soin de vous exposer ce que la Ligue a fait au cours de l'année
vient de s'écouler et ce qu'elle se propose de faire dans l'année
va s'ouvrir. Je voudrais m'entretenir avec vous d'événements su
nus depuis notre dernière Assemblée générale, qui sont de na
à hâter la réalisation de quelques-unes des réformes les plus
portantes que nous réclamons. Je veux parler du Congrès intern
tional de la tuberculose qui s'est tenu à Paris il y a un mois et
travaux de la Commission de préservation antituberculeuse ins
tuée près du Ministère de l'intérieur.

Au Congrès de la tuberculose, la troisième section avait pour
jet la prophylaxie de la tuberculose chez l'enfant. Elle a étudié
parément la préservation de l'enfant dans la famille et dans le
lieu scolaire. Cette dernière question qui nous intéresse surtou
été traitée par deux rapporteurs, M. le Profr Ganghofner de Pra
et M. le Dr H. Méry notre collègue au Comité de la L. M. F.

M. Méry a pu baser ses conclusions, non pas seulement sur
considérations théoriques mais sur les faits relevés par M. le P
Grancher et ses élèves dans une enquête faite à Paris dans les éc
de la ville. Vous connaissez déjà les résultats de cet examen
dical.

« A l'école des garçons de la rue de l'Amiral Roussin, dit
Méry, 438 enfants ont été examinés sur lesquels 62, soit 14 %,
été reconnus atteints, à des degrés divers, de lésions tuberculeu
ou fortement suspectes. A l'école des filles de la même rue, sur
fillettes, 79 ont été trouvées nettement malades, soit 17 %.

le des garçons de la rue Blomet, sur 994 élèves examinés, té reconnus malades, soit 11,16 %. A l'école des filles de la Volontaires, les examens de révision ne sont pas terminés; pouvons donner de chiffres exacts, mais il semble que ces doivent être au moins égaux et probablement supérieurs à l'école de filles de la rue de l'Amiral Roussin. »

proportion des enfants suspects ou atteints parait être à 11 à 15 % pour les garçons et de 17 à 20 % pour les filles. ole des garçons de l'Amiral Roussin, sur 62 enfants malatait atteint de lésions pulmonaires avancées, contagieuses; entaient des lésions moyennes, mais fermées et leur état jusur envoi à la campagne ou dans un sanatorium maritime; entaient des lésions légères.

ole des filles de la même rue, sur 79 enfants malades, nous trouvé aucune lésion ouverte contagieuse, 20 enfants prént des lésions moyennes et 51 des lésions légères. »

ole de Cambo, dans les Basses-Pyrénées, M. le Prof[r] Granrouvé environ 6 % d'enfants atteints de tuberculose fermée. Prof[r] Ganghofner, de Prague, admet aussi la fréquence des scrofuleuses chez les écoliers en Bohême et la rareté des véritablement contagieuses.

ertain nombre de maitres sont atteints de tuberculose pule. Combien? Il est très difficile de le dire exactement; mais le témoignage des médecins inspecteurs des écoles de Paris tatistiques de dispensaires et de sociétés mutuelles d'institu-il est certain que, à Paris tout au moins, leur nombre est up moins considérable que le faisaient craindre les déclarae M. le Prof[r] Brouardel et de M. le D[r] Weill-Mantou à la ssion de préservation anti-tuberculeuse.

omme, si le danger de contagion direct existe à l'école prie danger est relativement minime; mais considérable est la tion des enfants, surtout dans les écoles de la ville, qui pors lésions tuberculeuses, particulièrement des lésions ganaires susceptibles d'éclore et de progresser, de devenir danes pour leur vie et contagieuses pour leurs camarades, s'il rvient quelque maladie tuberculisante, si leur état général uvais, s'ils sont placés dans des conditions défectueuses d'hyet de résistance, s'ils sont malencontreusement surmenés.

olution du problème de la préservation scolaire consiste évint, tout d'abord, à éloigner les sujets, maitres ou élèves, porle lésions ouvertes et susceptibles, en conséquence, de semer d'eux des germes bacillaires; mais elle consiste surtout à les enfants atteints de lésions fermées et curables ou simple-

ment menacés dans des conditions meilleures de vitalité et de déve-loppement physique. C'est donc, vu le nombre considérable des enfants peu résistants, le régime hygiénique de l'école tout entier qui doit être partout révisé et amendé, dans les villes plus qu'à la campagne, mais à la campagne aussi.

De là, la portée générale des vœux votés par le Congrès :

« Pour assurer la préservation de l'enfant à l'école, il faut :

a) Assurer l'hygiène des locaux et du mobilier ;

b) Multiplier, généraliser si possible les cantines scolaires sur le modèle des cantines de Saint-Etienne, de Paris, de Roubaix, etc. multiplier les colonies de vacances, enseigner les principes de l'hygiène à l'enfant et lui apprendre notamment la nécessité de vivre dans l'air pur, d'aimer les exercices physiques, la gymnastique respiratoire, et de veiller à la propreté de son corps.

En ce qui concerne les internats, réserver un temps suffisant à la vie au grand air et aux exercices physiques sagement mesurés.

c) Dépister la tuberculose par un examen médical attentif, comme le font Grancher et ses élèves dans les écoles de Paris ;

d) Soigner l'enfant suspect ou déjà malade, aussi longtemps que possible, par une alimentation meilleure et la scolarité à la campagne ».

De son côté, la Commission permanente de préservation anti-tuberculeuse a été amenée à formuler un projet de réforme étendue de l'hygiène des écoles. Elle a été amenée, en particulier, à demander l'organisation réelle, effective et universelle de l'inspection médicale des écoles. Elle traduisait, en somme, en des formules administratives, les indications implicitement contenues dans les vœux rédigés avec une netteté concise par M. le Profr Grancher.

Les pouvoirs publics ne pourront certainement se soustraire à la mise en demeure formulée par la science, et nous devons espérer que, très prochainement, des lois ou des décrets ministériels imposeront aux écoles publiques ou privées des règlements sanitaires qui répondront directement à quelques-uns de nos principaux desiderata.

Les autorités universitaires ne chercheront certainement pas à échapper à l'obligation qui leur est faite et leur bonne volonté ne peut pas être mise en doute.

Un modèle de carnet individuel de santé va être prochainement mis à l'essai dans les établissements d'enseignement secondaire. Une fiche sanitaire, espérons-le, sera également établie partout dans les écoles primaires.

L'inspection médicale des écoles sera sans doute instituée d'après

l'excellent projet tracé par M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire.

Avons-nous donc partie gagnée et pouvons-nous nous relâcher dans la campagne de propagande que nous avons entreprise? Non, certainement non. C'est au contraire maintenant qu'il conviendrait de déployer la plus grande énergie.

N'oublions pas que les lois ne sont pas toujours exécutées et que les circulaires ministérielles restent trop souvent lettre morte.

Rappelez-vous que la loi de 1886 qui prescrivait l'organisation de de l'inspection médicale des écoles primaires n'a été mise à exécution que localement, dans quelques grandes villes. Le législateur avait, il est vrai, négligé d'indiquer qui, des communes ou des départements supporterait les frais de cette institution.

Plus récemment M. Chaumié, dans une circulaire qui date de la fin de son passage au Ministère de l'instruction publique, a ordonné qu'un repos de deux heures pleines devrait avoir lieu au milieu de la journée dans les établissements d'enseignement secondaires. Eh bien, il paraît que cette prescription est loin d'être executée partout !

Pour réaliser des réformes semblables à celles que nous préconisons, pour faire de l'école l'habitation saine et le milieu rationnel de culture physique et intellectuelle que nous rêvons, et pour obtenir la mise en service du carnet ou de la fiche de santé individuels, pour obtenir l'inspection médicale des écoles, il faut la bonne volonté et la collaboration sincère des pouvoirs publics, des autorités universitaires, des chefs d'établissement, des familles et des médecins.

Les autorités universitaires sont dès maintenant éclairées sur leur devoir. Elles obtiendront sans doute sans trop de difficulté des pouvoirs publics les moyens matériels d'améliorer l'hygiène des écoles ; mais, en admettant même que l'organisation administrative soit parfaite, pour qu'elle donne les résultats satisfaisants, il faut que les familles se rendent compte de l'intérêt véritable de leurs enfants et qu'elles consentent à collaborer avec les maîtres et les médecins.

Une fois de plus, nous en arrivons à cette conclusion que ce sont les familles qu'il faut atteindre et convaincre, qu'il faut faire sortir de leur inconcevable indifférence. Il convient de nous y employer activement et je fais de nouveau un pressant appel à nos adhérents; je les supplie de faire autour d'eux la propagande la plus active en faveur de nos idées et de nous apporter leur puissant concours dans notre œuvre de régénération nationale. Que nos amis se mettent en campagne !

Le moment n'a jamais été si favorable et les vœux formulés par la Commission permanente de préservation antituberculeuse et par

très importante. Lorsque des Sociétés puissantes co
lités d'adultes, les mutualités scolaires et la Ligue de
entreprendront de faire campagne en faveur de l'h
elles pourront trouver dans nos rangs d'utiles auxili

Mesdames et messieurs, il est regrettable d'avo
des défections au moment où nos efforts sont sur le
au moment où l'hygiène des écoles est à la veille de
dérables. Notre dévoué trésorier vous dira tout à l'h
tain nombre de nos adhérents de la première heure
versé de cotisation, devront être rayés de nos listes
zaine de personnes ont répondu à sa réclamation
démission formelle.

Nous avons cherché à savoir pourquoi nos an
avaient démissionné; cela eut pu nous éclairer util
d'esprit des personnes qui trouvent que la L. M. F.
à leur attente et sur la nature des reproches faits
dirigée.

Deux d'entre eux seulement ont daigné motiver
Le premier, médecin en province, dans le Centre
ceci : « Les mesures d'hygiène que vous réclame
mises à exécution par les écoles publiques, et elles
tence impossible aux écoles privées. » Est-il besoin
n'acceptons pas cette objection. Nous ne sommes
ennemis des écoles privées qui sont de très utiles
mentation et nous sommes pleins de sympathie po
ments libres qui sont les éclaireurs du progrès, qui
les méthodes naturelles d'éducation intégrale. Ma
l'hygiène partout, même dans les écoles libres. N
pas admettre la prétention qu'auraient certaines d'

nous ne cessons de déplorer l'indifférence et l'abstention des familles. Toutefois, plus logiques que ce mathématicien de profession nous ne retranchons pas des unités à un chiffre que nous voudrions plus élevé, nous cherchons, au contraire, à en ajouter.

Que penser des personnes qui, après avoir adhéré, ont cessé de donner de leurs nouvelles et n'ont jamais payé de cotisation ? Deux ou trois pourront être nommés membres honoraires, et leur patronage moral compensera largement les cotisations passées et à venir. Malheureusement, toutes ne sont pas du bois dont on fait des membres honoraires. Ce sont sans doute, pour la plupart, des adhérents indirects et passifs qui nous ont donné leur nom pour faire plaisir à M. X... ou à Mme Y... Mais, nous sommes comme l'Église catholique, nous avons horreur des indifférents et des tièdes. De leur départ nous nous consolerons en pensant que toute société nouvelle doit au début se débarrasser d'un semblable poids mort comme un ballon qui jette du lest pour monter.

Les démissionnaires ont eu au moins la franchise de la démission, ils ont fait un acte d'énergie relative. S'il ne signifie pas qu'ils veulent simplement défendre leur bourse contre notre trésorier, qui ne les laisse pas dormir en paix, il veut dire qu'ils sont mécontents de ce que nous avons fait, mécontents que nous n'ayons pas fait plus ou autrement ou tout au moins sceptiques sur les résultats que peut obtenir une campagne d'initiative privée en faveur de l'hygiène scolaire.

A ceux qui pourraient trouver que nous n'avons pas fait assez et qu'ils n'en ont pas eu pour les six francs qu'ils nous ont versés, — et non toujours sans se faire prier, — nous pouvons répliquer qu'ils ont fait moins que nous encore et qu'ils ne se font une idée exacte ni de la situation ni de notre rôle.

Quelques médecins, pères de famille, il y a quatre ans, par devoir social, sans ombre d'ambition personnelle ont fait appel aux médecins d'abord, puis aux pères de famille et aux éducateurs de profession. Ils les ont conviés à étudier avec eux les moyens d'améliorer l'hygiène évidemment defectueuse des écoles, et ils ont eu la satisfaction de recevoir de précieuses adhésions et de précieux encouragements. La L. M. F. a été fondée : elle les a maintenus à sa tête. Ils ont accepté le surcroît d'occupations qui en devait résulter pour eux. Leur seul regret, à l'heure actuelle, est de ne pas avoir trouvé autant de collaborateurs actifs que de conseillers bienveillants.

De nouveau, les membres du bureau de la L. M. F. réclament des adhérents à notre Société une collaboration plus large et plus énergique. Ils font appel à de nouvelles et de nombreuses adhésions, ne demandant qu'à s'effacer devant des directeurs plus habiles, plus actifs et plus libres de leur temps.

Allocution de M. le Dr MOSNY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mesdames, messieurs,

Lorsqu'à la dernière assemblée générale qui se tint ici même a un an, le Dr Le Gendre nous fit part de sa résolution de qui la présidence de la Ligue, nous espérions encore que nos obju tions pressantes, le plaidoyer de notre secrétaire général, le Dr thieu, le feraient revenir sur une décision que nous ne voulions croire irrévocable.

Il n'en fut malheureusement rien ; le Dr Le Gendre qui, pend deux ans, avait guidé les premiers pas de la Ligue naissante pouvoir, sans inconvénient pour la santé du nouveau-né qu'il voya robuste, abandonner à d'autres les soins d'une éducation qu'il a si magistralement dirigée. Les devoirs professionnels que lui im saient une clientèle chaque jour plus empressée à réclamer soins, l'obligeaient à ce dur sacrifice : il quitta, au regret de tous présidence de la Ligue.

Le sevrage du nourrisson se passa fort heureusement sans enc bre : le Dr Mathieu prit la présidence de la Ligue et apporta d ses nouvelles fonctions le zèle inlassable, l'activité féconde qui avait permis de créer et de faire prospérer cette union des m cins, des professeurs et des pères de famille, désireux de cherc d'un commun accord, les conditions les plus propres à assure développement harmonieux des facultés physiques, intellectue et morales de l'enfant.

J'aurais mauvaise grâce à parler de notre président, le Dr thieu, l'apôtre de l'Hygiène scolaire qui sut convaincre et entrain sa suite tous ceux qu'animait le désir, souvent hésitant, d'améli les conditions sanitaires de nos enfants à l'école. Sa présence m'empêche d'en dire tout ce que j'en pense ; ce serait, au surp faire injure à la reconnaissance que nous lui avons vouée, que vouloir rappeler les titres.

Je dois pourtant, dans un but avoué d'excuse personnelle, insi sur la lourdeur de la tâche que me confiaient les suffrages des m bres du Comité, lorsqu'ils m'appelaient à succéder au Dr Mathi le fondateur de la Ligue, dans ses fonctions de secrétaire géné

Ma seule excuse d'avoir accepté cette succession est que je sentais soutenu par la présence et les conseils de notre nouv président, et que je recevais de ses mains un nourrisson vigour

et sain dont il ne me restait plus guère qu'à contrôler le développement normal. Et puis, n'avais-je pas aussi la certitude d'avoir comme collaborateur et comme aide le Dr Dinet, dont la compétence et le dévouement me sont si souvent d'un précieux secours.

Avant que d'exposer nos revendications et notre programme, examinons l'œuvre de MM. Le Gendre et Mathieu et voyons à quel haut degré de prospérité matérielle et morale, leurs efforts constants, ont su porter la Ligue.

En moins de trois années, près de mille membres se sont groupés et l'organe de la Ligue l'*Hygiène scolaire*, dont le Dr Mathieu conserve à lui seul la direction et la rédaction presque intégrale, a conquis une place des plus honorables au milieu des grandes revues de médecine, d'hygiène et de pédagogie.

De nos adhérents de la première heure, tous ne nous sont pas restés fidèles. D'aucuns, peu nombreux, ont déserté nos rangs; d'autres sont demeurés sourds aux appels réitérés de notre trésorier, et nous avons dû considérer leur silence obstiné comme une démission tacite.

Les vides, rares à la vérité, laissés par les défections de quelques-uns de nos collègues, ont été largement comblés par de nouvelles adhésions que nous aurions pourtant voulu voir plus nombreuses encore mais qu'une publicité trop restreinte, trop limitée par le taux excessivement modeste de nos cotisations annuelles ne sollicite malheureusement pas d'une façon suffisamment pressante.

Pour faciliter la diffusion de nos idées, pour solliciter plus directement les adhésions, notre règlement avait prévu la constitution de comités régionaux.

Ces comités sont, à notre grand regret, demeurés trop peu nombreux.

Je ne parlerai pas de l'activité et de la prospérité de Comité de Poitiers, à qui notre collègue, le Dr Jablonski, consacre, sans compter, son temps et sa peine.

Mais je puis vous parler d'un jeune comité régional, né d'hier, le Comité lyonnais, dont le Dr Mathieu nous annonçait l'an dernier la naissance, et qui, sous l'énergique et féconde impulsion des professeurs Courmont, Teissier, Chabot et de son secrétaire, le Dr Nicolas, a su, en quelques mois, amener à lui nombre de ceux qui, dans le grand centre intellectuel et industriel du Sud-Est, s'intéressent aux choses de l'hygiène scolaire.

Aujourd'hui, le Comité lyonnais compte 193 membres et nous ne doutons pas que bientôt l'active propagande de ceux qui se sont mis résolument à la tête du mouvement, n'en fasse définitivement le plus prospère de nos comités régionaux.

véritablement pas se désintéresser du problème de
l'hygiène scolaire.

Que les grands centres intellectuels, univer
l'exemple, le reste suivra, aussi bien faisons-nou
appel à ceux qui doivent montrer la route dans la

Si malaisé qu'il soit de provoquer les efforts
dévouements, les appels de la Ligue ne sont pourta
sans effets : depuis sa naissance et par ses seul
réuni deux congrès, le dernier, cette année même
cutés les questions fondamentales de l'hygiène sco

La continuité des efforts de la Ligue lui a sur
haute situation morale sur la prépondérance de
maintenant insister; je n'en veux comme garant q
officiellement prescrit de la fiche sanitaire indiv
les élèves des établissements d'enseignement sec
cription d'un repos de deux heures après le repas
la reconnaissance officielle de la nécessité d'orga
l'inspection médicale des écoles.

Il y a là plutôt, dit-on, principes proclamés ou
que progrès réalisés. Cela est bien un peu vrai, au
nous bien de nous déclarer entièrement satisfaits
vons-nous considérer la reconnaissance officielle d
nos revendications comme une première étape
progrès, comme un premier succès précurseur de
comptons bien faire en sorte que la réalisation i
gramme que nous nous sommes tracé couronne
promptement nos efforts.

La situation morale de la Ligue ne s'est pas se
dans la limite de nos frontières nationales; elle s'
manifestée à maintes reprises, et dans maintes ci
nous plait de rappeler. Je ne vous parlerai pas
prise l'année dernière par les neuf délégués frança

Je veux du moins insister sur ce fait qu'une revue internationale des plus justement appréciées, les *Archives internationales d'hygiène scolaire* publiées en Allemagne par le professeur Griesbach, proclame et vulgarise les idées que nous nous efforçons de faire triompher, grâce à la collaboration féconde des plus éminents et des plus actifs de nos membres.

Cette année même, la situation morale de notre jeune Ligue était à nouveau consacrée par la démarche de Sir Lauder Brunton qui sollicitait sa participation officielle et active au Congrès international d'hygiène scolaire qui doit se tenir à Londres en 1907. Le nombre des personnalités les plus marquantes de l'université, de la médecine, de la politique qui répondirent au premier appel de notre président et permirent de constituer un Comité de patronage digne de la belle cause que nous voulons faire triompher, vient encore témoigner de la situation prépondérante qu'a su prendre notre Ligue : c'est là le meilleur gage de nos victoires futures

Notre brillante situation morale peut bien nous inspirer de légitimes satisfactions ; elle doit, avant tout, provoquer notre reconnaissance envers ceux qui en sont les premiers artisans, MM. Le Gendre et Mathieu ; elle nous impose ensuite de nouvelles obligations auxquelles nous ne saurions nous soustraire sans défaillir.

Si nous voulons muer en victoire définitive, en résultats tangibles, ce qui n'est en réalité que promesse ou projet, nous devons répandre nos idées, affirmer notre existence, notre vitalité, provoquer les adhésions à notre programmme, susciter les bonnes volontés.

Aussi une récente circulaire va-t-elle bientôt porter la bonne parole à ceux qui dans les moindres communes sont susceptibles de s'intéresser à l'hygiène scolaire et de seconder nos efforts.

L'an dernier, grâce à la cordiale hospitalité que nous accorda M. Boitel, à l'école Turgot, des conférences furent instituées pour faire exposer par les personnalités les plus compétentes et connaître à nos adhérents, à nos amis, les questions de pédagogie physiologique, les plus dignes de captiver notre intérêt et de provoquer nos études.

Quels qu'aient été le zèle des organisateurs, la valeur des conférenciers, l'intérêt de leurs causeries, ces conférences ont été, je dois le dire, peu suivies ; aussi bien allons-nous cette année modifier notre plan de campagne.

Grâce à l'hospitalité qui, à l'instigation de notre vice-président, M. Lanson, nous est accordée par M. le directeur de l'école des Hautes études sociales, nous allons, nous adressant à la fois aux auditeurs habituels des cours de cette école et à nos amis connus ou inconnus, instituer une série de conférences faites par les maîtres les plus

éminents de la Médecine et de l'Université. Par ces conféren
hebdomadaires ou bi-mensuelles, nous ferons connaître en mê
temps que notre propre existence, les questions les plus inté
santes de l'hygiène scolaire et de la pédagogie physiologique. Pl
sieurs de ces conférences seront suivies, la semaine suivante, d'
séance strictement réservée à la libre discussion des idées em
et des problèmes soulevés par les conférenciers. Et nous espér
que cet enseignement et ces discussions apporteront au triom
des idées qui nous sont chères, l'appoint le plus fécond, l'appu
plus solide.

En même temps que nous voulons par des conférences faire c
naître notre programme, diffuser nos idées, nous cherchons, d
le domaine purement pratique, à obtenir certaines réformes
nous considérons comme fondamentales.

L'une des plus urgentes est l'organisation de l'inspection mé
cale des écoles publiques et privées, à tous les degrés de l'ens
gnement.

Je ne vous rappellerai pas le remarquable rapport présenté
notre collègue Méry au dernier Congrès d'hygiène scolaire,
discussions documentées et fécondes qu'il a soulevées. Qu'il
suffise de dire que nous pouvons enfin espérer voir bientôt
vœux se réaliser, et l'avenir paraît proche où l'organisation
l'inspection médicale sera un fait accompli.

Souhaitons que bientôt aussi l'hygiène scolaire ait enfin, da
l'enseignement officiel des Facultés et des Ecoles de médecine,
place qui lui revient et qui devrait être une place d'honneur da
les programmes des cours d'hygiène.

A la Faculté de médecine de Lyon, le Dr J. Courmont, prof
seur d'hygiène, a institué les cours et tracé les programmes. N
espérons que la Faculté de médecine de Paris saura, sans tard
s'inspirer de cet exemple.

Nous aurions certainement bien d'autres vœux à formuler, bi
d'autres réformes à réclamer, mais nous devons savoir limiter n
désirs, et j'ai dû me contenter, en cette rapide esquisse, de jalon
la route, de marquer les étapes, de pointer nos succès, et surt
de tracer notre plan de campagne en soulignant les réform
les plus urgentes, les méthodes de vulgarisation les plus fécond
celles qui doivent en un mot accaparer toute notre énergie, s
liciter tous nos efforts.

Allocution de M. le Dr NICOLAS.

Agrégé, Médecin des Hôpitaux.
Secrétaire général du comité régional de Lyon, délégué par ce comité.

Mesdames, Messieurs,

Je remercie d'abord sincèrement monsieur le Président de m'avoir donné la parole, en tant que représentant du comité régional de Lyon, pour me permettre de vous apporter en même temps que l'exposition d'un résumé sommaire de ce que notre Comité régional a fait dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, l'assurance de notre concours le plus absolu et de tout notre dévouement à la cause commune qui nous est chère à tous.

Dans le courant de cette seule année, qui marque le début de notre existence, nous avons recueilli 193 adhésions dans la seule circonscription académique de Lyon. Notre propagande continue et nous espérons l'année prochaine avoir augmenté notablement le nombre de nos adhérents.

Dans une grande séance, le Comité lyonnais a pu réunir plus de [illegible]0 auditeurs, malheureusement pas tous membres participants de la L. M. F., mais tous de cœur avec nous, qui ont entendu la bonne parole sous la forme d'attrayantes quoique savantes causeries, faites par M. le Professeur Courmont, sur le but et le rôle de la Ligue, par M. le Professeur Teissier sur le carnet sanitaire des écoliers, par M. le Professeur Chabot, sur les rapports de l'hygiène scolaire et de la Pédagogie. En termes excellents ce dernier a montré tout le bénéfice que la pédagogie, que l'éducation intellectuelle et morale des enfants pouvaient retirer d'une hygiène scolaire bien comprise. Loin de se combattre, loin de s'exclure ces deux sciences peuvent et doivent se prêter un mutuel appui.

Mais nous ne nous sommes pas bornés à des spéculations théoriques; nous avons voulu montrer que nous existions au point de vue pratique et obtenir dans la mesure du possible et pas à pas, quelques améliorations dans le régime hygiénique des écoles de notre circonscription.

Ayant appris que, dans beaucoup d'écoles primaires, le balayage des classes était effectué encore à sec, contrairement aux prescriptions de la plus élémentaire hygiène, et qui plus est, pratiqué souvent par les enfants eux-mêmes, le comité chargea son président M. le Professeur Courmont de se mettre en rapport avec les préfets du ressort pour obtenir la cessation de cet état de choses déplo-

rable. M. le Préfet du Rhône a immédiatement adressé aux maires et aux directeurs d'écoles, une lettre publiée dans le Bulletin pédagogique du Rhône rappelant la nécessité et le devoir de se conformer aux instructions déjà formulées à ce sujet. Nous veillerons à ce qu'elle ne reste pas lettre morte.

Le lycée de Lyon a été aussi l'objet de nos préoccupations. Il est certain que si l'on voulait faire bien, il faudrait démolir le lycée actuel et le reconstruire, mais la question budgétaire s'y opposant actuellement, nous avons cherché à obtenir l'amélioration de certaines conditions particulièrement défectueuses au point de vue de l'hygiène : je veux parler de l'éclairage et du chauffage.

L'année dernière encore, les classes du lycée de Lyon, dans un bon nombre desquelles on doit se servir largement de l'éclairage artificiel, n'avaient pour cet éclairage que des becs Argand, ancien système éclairant mal, donnant beaucoup de chaleur avec combustion incomplète du gaz. Le comité lyonnais a appelé l'attention de M. le Recteur de l'Académie sur ce fait, et notre nouveau et distingué recteur, M. Jaubis, a bien voulu mettre de suite la question à l'étude, si bien que, cette année, à la rentrée, les classes étaient pourvues d'un éclairage avec des becs Auer, infiniment supérieurs aux précédents. Ce n'est pas la perfection, mais c'est ce que nous demandions, c'est ce que nous pouvions raisonnablement demander, et nous l'avons obtenu.

Pour le chauffage, la question est plus complexe, parce que plus dispendieuse. Cependant, nous avons la promesse de notre jeune maire M. Herriot, universitaire des plus distingués, que si le Comité peut lui faire présenter par un architecte ou un ingénieur un bon projet qui ne dépasse pas une certaine somme, il n'hésitera pas à faire cette dépense pour protéger les lycéens contre les inconvénients du chauffage avec les vulgaires poêles en fonte, dont les classes sont encore uniquement pourvues.

Enfin, pour terminer, je suis heureux de vous dire que la question de l'enseignement de l'hygiène scolaire a pris un développement important à Lyon. Tout d'abord, depuis 5 ans déjà, la Faculté des lettres de Lyon m'avait fait l'honneur de me confier un cours libre d'hygiène scolaire, à l'usage des instituteurs, des candidats au concours de l'inspectorat, ouvert d'ailleurs à tous ceux qui voulaient bien le suivre. Cette année même, M. le Professeur Courmont, en organisant des cours d'hygiène générale pour les candidats au certificat d'hygiène de l'Université de Lyon, a réuni ce cours d'hygiène scolaire aux autres cours qui doivent être suivis obligatoirement par les candidats. Ce n'est pas peine perdue car les deux premières leçons de la série des 10 cours que je dois faire sur ce sujet, ont été suivies

par un grand nombre d'auditeurs, 50 à 60 environ. C'est dire que l'hygiène scolaire prend une place de plus en plus importante dans les préoccupations publiques de notre région. Par là nous faisons et nous ferons mieux connaître les desiderata de l'hygiène à l'école. Ce sera à la Ligue, à notre Comité lyonnais de continuer à s'assurer de leur réalisation.

Voilà, mesdames et messieurs, ce que nous avons fait dans notre première année d'existence, c'est peu vis-à-vis de ce qu'il y a à faire. Mais c'est beaucoup, si l'on songe à la difficulté qu'il y avait à créer un mouvement actif d'opinion en ce sens. Vous nous avez donné l'exemple, nous l'avons suivi aussi bien que possible, désirant avant tout faire plus et mieux dans l'avenir.

Le Président remercie le Dr Nicolas et félicite le Comité Lyonnais de son activité, en espérant que son exemple sera suivi; les résultats obtenus à Lyon montrent la manière dont la L.-M-F. peut agir pour l'amélioration pratique de l'hygiène scolaire dans les différents centres.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1904-1905, par le Dr Stéph. BONNET.

Mesdames, Messieurs,

Dans le rapport que j'avais l'honneur de vous lire à la dernière Assemblée générale, je n'allais pas jusqu'à manifester de l'inquiétude pour l'équilibre de notre budget, mais ce n'est pas sans une certaine mélancolie que j'en balançais, devant vous, les ressources et les charges, et que je mettais en regard le taux moyen de notre cotisation et le prix de revient de notre *Bulletin*. Les frais d'édition et d'envoi de l'*Hygiène scolaire* sont, en effet, relativement fort élevés, le chiffre de la cotisation, très modeste, et les difficultés — onéreuses — de recouvrement, toujours considérables.

Le dernier exercice — et je me fais un plaisir d'en convenir — m'a laissé un peu plus de satisfaction ; non que j'aie rencontré moins de négligence de la part d'un nombre encore trop considérable d'adhérents, que j'aie eu moins de peine à percevoir les cotisations, mais parce que l'augmentation numérique de la Ligue a compensé, dans une certaine mesure, l'indifférence des retardataires.

L'année dernière, à pareille date, nous avions une balance de 2,482 fr. 52. Au 1er novembre, il nous reste, cette année, 4,278 fr. 16.

Les *recettes* se décomposent ainsi :

Abonnements à l'*Hygiène scolaire*, servis par l'éditeur en dehors de la Ligue	67 fr.
550 abonnements, retenus par le ministre de l'Instruction publique, au prix réduit de 1 fr. 50	825
Numéros divers et comptes-rendus du premier Congrès, vendus par l'éditeur	139
Rentrée de souscriptions en retard, à la suite d'une réclamation personnelle du trésorier	421
Premier versement du Comité Poitevin, représentant 1 fr. 50 par membre inscrit à Poitiers	106
Produit brut (frais de convocation et d'organisation prélevés) des souscriptions au Congrès de juin 1905.	453
Produit de la majoration imposée, cette année, pour frais de poste, aux quittances inférieures à 10 francs.	51
Adhésions nouvelles et cotisations annuelles perçues du 15 novembre 1904 au 1er novembre 1905	2.216
Total	4.280 fr.

qui, joints aux 2,482 fr. 52 en caisse au 15 novembre, donnent somme de 6,763 fr. 42.

Les *dépenses* ont été les suivantes :

Impression des nouveaux statuts (16 décembre 1904)	50 fr
Frais de convocation à la dernière Assemblée générale (impression des lettres, enveloppes, etc., gratification pour l'usage de l'amphithéâtre)	71
Timbres de quittance et d'affranchissement pour une réclamation manuscrite adressée par le trésorier aux adhérents en retard	23
Frais relatifs au recouvrement annuel des cotisations (51 fr. 50 ont été récupérés sur cette somme)	77
Facture Masson, du 12 mai, relative à l'impression et à la distribution des nos 8, 9 et 10 du *Bulletin*	1.543
Facture, du même, 17 août, relative au no 11 du *Bulletin*, tiré à 3,000 exemplaires	704
Frais de correspondance et timbres de quittance pour l'année	15
Total	2.485 fr

Reste donc en caisse ; 6,763 fr. 42 — 2,485 fr. 26 = 4,278 fr. 16

somme, de près de 2,000 francs supérieure à notre encaisse
ɛe dernière, est l'expression d'une prospérité relative beau-
s apparente que réelle. En effet, nous aurons à payer, pro-
ent, à notre éditeur, non seulement la publication du
endu du Congrès, mais encore celle du n° 12 du *Bulletin*,
é tiré à 3,000 exemplaires. Les frais de convocation à l'as-
d'aujourd'hui augmenteront encore cette somme, et ce
s moins de 2,000 francs qu'il va falloir prélever, incessam-
r notre trésor, qui sera, de ce fait, remis sensiblement au
iveau qu'à l'époque correspondante du dernier exercice. Il
restera donc que 2,000 francs environ pour parer aux
s courantes et pour faire face aux besoins de la propagande
, et déjà en voie de réalisation, conformément à la décision
ent prise par le Comité.
eurs, ce n'est pas sans une certaine amertume que je vous
l'année dernière, la confidence des difficultés que j'éprouve
r les recouvrements. La situation, hélas! ne s'est guère
e, et je vous demande la permission d'effleurer, une fois
— légèrement — cette pénible question.
ois de mars dernier, je comptais 121 retardataires, dont 71,
nts de la première heure, n'avaient encore versé aucune
on. A tous, une circulaire avait été adressée, au cours de
précédente, sans provoquer une seule réponse. Divers avis,
dans le *Bulletin*, avaient eu le même sort. J'ai donc pris le
l'écrire, personnellement, à tous ces retardataires. Mes
tres ont été suivies de 47 réponses seulement : 74 destina-
e sont obstinés dans leur silence. Parmi les 47 lettres reçues,
enaient la démission, généralement non motivée, de leurs
ires ; mais je ne pense pas que la Ligue doive accompagner
traite de trop vifs regrets : le zèle de tels adhérents devait
t restreint et leur radiation allège notre caisse des frais répé-
ntraînaient les réclamations inutiles dont ils étaient l'objet
qu'il en soit, cette démarche, qui n'a coûté que 23 fr. 75, m'a
couvrer 421 francs, dont 100 francs représentant la libération
embre perpétuel.
n, au mois de mai dernier, époque de l'année adoptée pour
les recouvrements annuels, j'ai envoyé, par la poste, 471 quit-
: 347 ont été bien accueillies et ont produit 1,711 fr. 50 ;
sont revenues avec la mention : *absent* ou *refusé ;* 12 ont été
ées par la suite, ce qui réduit à 112 le nombre des retarda-
. J'en avais compté 136 l'année dernière. La poste réclamant
fois dans le cas d'une première absence, on ne peut nier la
gence de certains adhérents. D'autre part, le refus n'est pas

toujours l'indication implicite d'une démission. La quittance, en effet, a pu être présentée à un domestique ou à un tiers n'ayant pas reçu d'instructions pour l'accepter. Cependant, il m'a été aussi facile que pénible de constater que la mention *refusée* se reproduisait volontiers pour les mêmes membres, dont la plupart des 74 qui ont négligé de répondre à ma réclamation personnelle.

Je me propose, en conséquence, de demander au Comité l'autorisation de leur appliquer l'article 16 de nos statuts, c'est-à-dire de rayer comme démissionnaires les indifférents qui ont négligé ou refusé itérativement d'acquitter leur cotisation. Cette mesure permettra de nous alléger d'un poids mort, inutile pour la prospérité de notre œuvre, et lourd pour notre budget. Exception, toutefois, pourra être faite en faveur de certaines personnalités dont le nom et l'autorité morale constitueraient un apport plus précieux qu'une humble cotisation. C'est parmi eux que pourront être choisis, par le Comité, les premiers *membres honoraires* dont notre président se propose de vous demander la création.

Je vous exposais, dans mon dernier rapport, comment une tentative de recouvrement unique, par l'intermédiaire de la poste, d'une cotisation de 2 francs seulement, coûte 0 fr. 40 s'il est effectué et 0 fr. 35 s'il ne l'est pas. Or, la cotisation de 2 francs est ainsi réduite à 1 fr. 60 ou 1 fr. 30, suivant que le règlement en est différé d'un an ou de deux, et se trouve, dès lors, inférieure au prix de revient du *Bulletin*.

Pour Paris, où l'on pourrait appliquer un autre mode de perception, il n'y a pas intérêt à le faire ; en effet, le bordereau postal, dont l'envoi coûte 0 fr. 25, admet 5 quittances supérieures à 6 francs et 15 inférieures à cette somme. Mais, pour la province, je ne connais pas de moyen pratique plus économique.

Afin de compenser, dans une certaine mesure, cette dépense assez élevée, le Comité a autorisé, cette année, une innovation qui a consisté à majorer, d'un taux égal aux exigences de poste, c'est-à-dire de 0 fr. 40, les quittances des cotisations inférieures à 10 francs.

Cette mesure a permis de récupérer 51 fr. 50 sur les 77 fr. dépensés et de réduire ainsi à 1 1/2 les frais de recouvrement qui avaient dépassé, l'année dernière, 9 0/0. Je me hâte d'ajouter qu'elle n'a provoqué, que de la part de deux membres seulement, non pas une réclamation, mais une simple observation.

Permettez-moi de vous rappeler, en terminant, deux des desiderata sur lesquels j'insistais un peu plus longuement dans mon précédent rapport.

En premier lieu, si c'est trop vous demander, occupés comme vous l'êtes tous, que de perdre un long quart d'heure devant un guichet pour m'envoyer spontanément vos cotisations, accueillez, je

vous en prie, à première présentation, la quittance qui vous est adressée en mai. Vous épargnerez, de la sorte, du temps et de la peine au trésorier — ce qui est une considération d'ordre secondaire — et une perte de 0 fr. 35 pour notre caisse, ce qui est de plus réelle importance.

Enfin, exigez des nouveaux membres, que votre zèle ne manquera pas de recruter, l'indication précise du titre auquel ils désirent être inscrits et, autant que possible, leur première cotisation. Une simple inscription me laisse, en effet, dans l'incertitude de ce que je dois réclamer et dans l'alternative, ou de léser les intérêts de la Ligue en demandant trop peu, ou de mécontenter et de repousser, en le considérant comme fondateur, un adhérent nouveau encore mal instruit de la haute portée de notre œuvre et des services qu'elle a déjà rendus.

Renouvellement partiel du Comité central.

M. le Secrétaire général annonce alors les résultats du scrutin pour l'élection de dix membres du Comité central de la Ligue.

Sont élus en remplacement de MM. les Drs Leplat et L. Burnet, démissionnaires :

M. le Profr Chantemesse, inspecteur général des services sanitaires.. 170 voix.
Mme Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles.. 169 —

Les 8 membres du Comité, qui étaient soumis à la réélection, ont été réélus avec le chiffre de voix suivant :

MM. le Dr Gilbert Ballet	172	voix.
Bémont	171	—
H. Bernès	172	—
Bougier	170	—
le Dr Boulloche	170	—
le Dr Doléris	172	—
le Dr M. de Fleury	171	—
Xavier Léon	171	—

Ont obtenu en plus chacun 1 voix :

MM. les Drs Roux (de l'Institut Pasteur), Jeanne (de Meulan) et Charles Darras.

M. le Secrétaire général dit que plusieurs membres de la Ligue ont joint à leur bulletin de vote certaines réflexions.

C'est ainsi que l'un d'eux « demande, instamment et tout particulièrement, la diminution des programmes et du surmenage insensé qui augmentent chaque année ».

Cette question des programmes a été précisément étudiée, dans le courant de l'année, par le Comité, à la suite d'un rapport très détaillé de M. le Dr Mathieu ; les membres de la Ligue qui ont lu le Bulletin trimestriel ont pu suivre les discussions intéressantes qui ont eu lieu à ce sujet et ils ont pu, en même temps, se rendre compte à combien de difficultés se heurte cette réforme des programmes. Une des principales causes de leur surcharge est l'existence du baccalauréat et des concours pour les écoles spéciales.

M. le Président remercie M. le Dr Bonnet pour le travail considérable que lui ont donné ses fonctions de trésorier ; il remercie également le secrétaire général, ainsi que tous les secrétaires, pour la collaboration qu'ils ont apportée à la Ligue.

Il annonce que l'Assemblée générale va être consultée sur une modification à apporter aux statuts, en vue de la nomination de membres honoraires.

Il propose d'ajouter au titre II, article premier, des statuts, un paragraphe ainsi libellé :

4° Des *membres honoraires*, qui ne versent aucune cotisation.

Les membres honoraires seront élus par le Comité central. Ils seront choisis parmi les personnes dont la collaboration ou le patronage peuvent aider la Ligue dans son œuvre.

Adopté à l'unanimité.

Il met également aux voix une légère modification des statuts proposée par M. Bougier et destinée à nommer officiellement un bibliothécaire, pour la bibliothèque d'hygiène scolaire qui se constitue au collège Rollin.

Cette modification, consistant en l'addition, à la fin de l'article 2 du titre II, des mots : « ...et un bibliothécaire », est adoptée à l'unanimité.

M. le Président demande aux membres de la Ligue de collaborer à l'augmentation de cette bibliothèque par des dons de livres ayant trait à l'hygiène scolaire ou à la pédagogie.

Organisation d'une association de parents d'élèves du lycée Carnot.

(Communication)

Par le Dr P. Gallois

Le premier congrès d'hygiène scolaire a bien voulu, sur ma proposition, émettre un vœu demandant l'admission des pères de famille dans les conseils d'administration des lycées. Fort de votre appui, j'ai cherché à obtenir la réalisation de ce vœu, mais je me suis heurté à des résistances qui m'ont obligé à transformer mon idée. Au second congrès d'hygiène scolaire je vous ai communiqué le nouveau projet que j'avais formé : c'était d'organiser, en dehors de l'administration, des associations de parents des élèves d'un lycée déterminé. Ces associations, comparables à l'association des étudiants ou à celle des abonnés du téléphone, auraient leurs réunions propres, et pourraient formuler des vœux qu'elles soumettraient au proviseur du lycée.

Puisque la Ligue des Médecins et des Familles a bien voulu jusqu'ici s'intéresser à cette question, je tiens à l'informer de ce que j'ai continué à faire. Mes fils étant au lycée Carnot, j'ai cherché à constituer une association des parents d'élèves de ce lycée. J'ai envoyé des circulaires à un certain nombre de personnes et nous avons eu récemment une première réunion.

L'esprit qui a animé ces premiers adhérents est intéressant à signaler. Ils désirent s'occuper de l'avenir de leurs enfants, mais ils tiennent à rester dans les meilleurs termes avec l'administration et seraient heureux d'être accueillis par elle avec bienveillance et comme des collaborateurs. Il a été entendu que, avant de constituer définitivement l'association, d'élaborer des statuts et de nommer un bureau, il serait, par déférence, fait une visite préalable au proviseur pour lui exposer les intentions des associés. On évitera également d'avoir recours à la presse pour ne pas prendre vis-à-vis de l'administration des apparences d'hostilité.

Peut-être ai-je tort même de vous entretenir de nos projets. Cependant si ma communication actuelle pouvait susciter la création d'une association de parents d'élèves d'autres lycées, cela aurait l'avantage de transformer en une mesure générale une initiative qui pourrait paraître dirigée contre un lycée déterminé.

Si de semblables associations se créent, elles éprouveront sans doute le désir de se fédérer, et la Ligue des Médecins et des Familles

me semble constituer pour elles dans l'avenir un centre de ralli-ment tout indiqué.

La discussion suivante a suivi cette communication :

M. le Dr Mathieu, *président*. — Je crois que l'idée de M. le D Gallois rencontrera une certaine opposition ; en tout cas la Ligue n peut en prendre le patronage.

Ce qu'elle a demandé jusqu'ici, c'est qu'un certain nombre d parents puissent être nommés dans les conseils d'administration de lycées.

M. le Dr Gallois. — Je ne demande pas le patronage de la Ligu Si un certain nombre de ces associations se constituent, elle viendront se grouper ; sera-ce la Ligue qui présidera à ce grou pement?

M. le Dr Siredey. — Je crains que, si des associations de ce gen se fondent dans les lycées, il n'en résulte des conflits avec l'adm nistration au sujet de choses tout à fait étrangères à la pédagog

M. le Dr Suarez de Mendoza. — Quel est le but exact de ces ass ciations et quel programme doivent-elles remplir?

Pour discuter la pédagogie, il faut la connaître, et il est néce saire de préparer d'abord les pères de famille à écouter la bon parole, sans quoi ces associations serviraient plutôt à brouiller le choses qu'à les arranger.

M. Bougier. — Je crois qu'il y a dans cette proposition quelqu chose de pratique. M. Gallois propose en résumé d'organiser de associations dont l'objet principal sera de faire participer les famil les à la vie intérieure des lycées et collèges. Cette idée aurait par audacieuse et subversive il y a quelques années, aujourd'hui elle n rencontrera plus la même opposition. La Ligue, à plusieurs repri ses et notamment lors du congrès de la Pentecôte, a précisément étu dié la question. Plusieurs lycées, entre autres Michelet et Lakanal ouvrent leurs portes toutes grandes à certaines époques et invitent les familles à des fêtes dont la charité est le motif et dont le résul tat est de faire mieux connaître et apprécier la maison. Les lycé de jeunes filles ont en général deux de ces assemblées tous les an Ce sont là des nouveautes qui attestent un esprit bien différent cette défiance aveugle à l'égard des familles qui caractérisait l internats d'ancien régime.

Bien plus, pour donner satisfaction à un vœu émis par la Lig au cours de l'année 1903, l'administration supérieure, par une ci

fit quelque bruit en son temps, a invité les proviseurs des jours et des heures où les parents d'élèves pourraient l'issue de la classe, et s'entretenir avec eux du sujet qui tre le plus intéressant à tous, les progrès et la santé de es, de leurs enfants. Seulement, bien peu de pères de présentent au parloir.

donc que les portes de nos maisons d'enseignement se-ublic sont à tout le moins entr'ouvertes et que les familles ccès facile. Comment donner aux parents un moyen effi-ire connaître leurs désirs, leurs réclamations, leurs do-M. Gallois propose de constituer des associations de pa-èves, qui, par le fait même de leur union, auront une uffisante pour signaler, s'il y a lieu, les abus, les défail-lectives ou individuelles et pousser l'administration, les ts, les professeurs dans la voie du progrès. Ne craint-il rd que ces associations n'aient un caractère bien instable, mère? Si leur recrutement n'est assuré qu'à la condition des pères de famille ayant leurs enfants en cours d'études, compromis, car il faudra en outre que les parents aient le le désir de se grouper, de s'organiser, de s'informer. Au où tel membre de ces associations aurait acquis l'expérience e il arriverait souvent que son fils ayant terminé ses études, t plus de motif ni de titre pour rester dans l'association.

rait donc trouver un élément stable autour duquel se grou-les familles. On a songé aux sociétés d'anciens élèves. En t un peu leurs statuts, ces compagnies ne pourraient-elles une place aux élèves actuels et à leurs familles? La ques-e posée, mais il y a des difficultés assez nombreuses. De faut pas se dissimuler que ces intéressantes associations nt en ce moment une crise assez sérieuse. La plupart d'entre sont pas en progrès. Un changement de régime aussi radi-ur serait-il pas funeste?

drait mieux élargir les cadres des sociétés déjà existantes, r non seulement les parents des élèves, les anciens inter-xternes de la maison, mais aussi les élèves actuels et même onnes de la ville, les magistrats de la cité, les négociants, s, ingénieurs, tous ceux en un mot qui comprennent, qui la jeunesse, qui s'intéressent à son éducation. Il existe à l'Université de Paris, une société des amis de l'Université, Casimir Périer est le président, et qui est ouverte à tout le c'est une association de ce genre qu'il faudrait fonder dans de nos lycées.

M. Rauh. — Je crois l'idée de notre collègue M. Bougier intéressante et juste, mais ces associations ne peuvent avoir le même but que celui que cherche à atteindre la Ligue des Médecins et des Familles. Soit en effet qu'on les considère comme des sociétés d'amis du lycée ou comme des sociétés à tendance combative, elles conservent, dans ces deux cas, un caractère très particulier, puisqu'elles s'occupent d'un établissement déterminé; mais elles ont aussi un objet plus vaste à leur activité, puisqu'elle surveillerait non seulement l'hygiène, mais encore, je suppose, tel ou tel manquement professionnel d'un professeur. Elles seraient donc, en quelque sorte, des sociétés de contrôle de la vie du lycée, à la fois plus générales et plus particulières que notre groupement la Ligue des Médecins et des Familles.

Cette distinction, une fois faite, j'estime d'ailleurs que l'administration doit prendre l'habitude de discuter avec les familles, et ne pas les croire incompétentes.

M. le Dr Siredey. — M. Boitel a réalisé, dans un sens diamétralement opposé ce que vient de faire M. Gallois; il a pris l'initiative de réunir une fois par an les parents d'élèves de l'école Turgot pour leur demander d'être les collaborateurs de l'école, et il a obtenu ainsi des résultats intéressants.

Si une association telle que celle que préconise M. Gallois, travaille d'accord avec l'administration du lycée, ce sera parfait, et il n'en peut résulter que le plus grand bien; mais si elle doit servir à soulever des questions personnelles dans un esprit étroit, cela rendrait le contact des parents et de l'Université très délicat.

M. le Dr Mathieu, *président*. — Il sera plus difficile d'obtenir dans les autres établissements le résultat que M. Boitel a obtenu avec les parents de l'école Turgot, parce que les enfants de ceux-ci sont boursiers.

En ce qui concerne la Ligue, notre rôle doit être assez nettement défini : nous ne pouvons intervenir lorsqu'un professeur a fait une faute quelconque, mais nous pouvons intervenir dans le sens qu'indiquait tout à l'heure M. Nicolas. Je crois que M. Gallois ferait bien d'étudier l'idée de M. Bougier et de fonder des associations d'amis de tel ou tel lycée ; mais il n'est pas possible que, dès maintenant, la Ligue leur accorde son patronage.

La discussion de cette question étant terminée, la parole est donnée à Mme Moll-Weiss qui demande à la Ligue des Médecins et des Familles d'émettre un vœu pour que soit étudiée l'action que peut exercer l'alimentation de l'enfant sur son développement intellectuel.

M. le Dr Mathieu. — Cette question est plutôt du ressort de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Dr Dinet.

SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Londres, du 5 au 10 août 1907.

Bureaux : Parkes Museum, Margaret str. W.

Président : Sir Lauder Brunton.

Président du Comité d'organisation : Sir Edward Brabrook.

Trésorier : Sir Richard Biddulph Martin.

Secrétaires généraux : MM. James Kerr et E. White Wallis.

Le premier Congrès international, tenu à Nuremberg en 1904, a eu un succès marqué.

Il a mis en contact des travailleurs de toutes les nations et imprimé une utile impulsion au progrès de l'hygiène scolaire. Depuis, le nombre des publications faites sur ce sujet s'est accru dans presque tous les pays.

Il n'en est que plus facile de démontrer l'importance des questions de cet ordre à tous ceux qui cherchent avec une activité sans relâche à améliorer la santé et l'education des écoliers; leur progrès serait certainement une des sources les plus importantes de force, de bien-être et de félicité pour les nations.

Un des résultats les plus heureux du Congrès de Nuremberg a été de faire que des personnes de situations diverses : professeurs, médecins, architectes, ingénieurs, administrateurs et industriels, ont pu se convaincre de la connexité de leur tâche et de leurs devoirs, sentir qu'ils étaient solidaires les uns des autres et comprendre combien leurs intérêts respectifs avaient été servis par la tenue de ce Congrès. Une de ses raisons d'être était en effet de coordonner les efforts des travailleurs de divers ordres et de permettre à chacun d'eux d'utiliser les expériences faites sur une large échelle dans des conditions très variées de race, de pays, de cité, de climat et de condition sociale.

Comités locaux. — La première chose à faire est de former des comités locaux dans chaque ville ou dans chaque région, de se mettre en rapport avec les autorités administratives, municipales et universitaires, avec les corps enseignants, avec les professeurs expérimentés, avec les philanthropes qui s'intéressent au mouvement pédagogique, avec les médecins habitués à soigner les enfants, les ingénieurs, les architectes, et, d'une façon générale, avec tous ceux dont la collaboration et l'appui pourraient être utiles.

Une fois constitités, les comités locaux devront se mettre en rapport avec le bureau central de Londres et lui donner le nom et l'adresse de leur président et de leurs secrétaires. Le bureau central les organisera alors en comités nationaux. Ceux-ci devront faire tout leur possible pour assurer le succès du Congrès en l'annonçant par des lettres, des circulaires, des avis publiés dans les journaux spéciaux et dans la grande presse. Ils devront s'efforcer d'obtenir la collaboration morale et matérielle des gouvernements, des municipalités, des autorités universitaires et aussi des institutions et sociétés libres et de les amener à participer au Congrès en y envoyant des délégués et en prenant part à l'Exposition d'hygiène scolaire qui aura lieu en même temps que le Congrès.

Nous invitons de plus les représentants des gouvernements, des autorités, des académies et les personnes privées à collaborer à l'œuvre des sections en présentant des rapports, des communications et en prenant part aux discussions.

En dehors des rapports et communications présentés aux diverses sections, il y aura au moins trois questions d'intérêt général discutées en séances plénières. On en fera connaître le texte assez à temps pour que tous les renseignements utiles puissent être recueillis en vue de leur étude et de leur discussion. Le comité anglais serait très heureux de recevoir le plus tôt possible des indications sur les questions à poser.

Le premier programme du Congrès, avec la liste des différents comités nationaux, le texte des questions devant être traitées en séances plénières et les détails d'organisation sera publié au commencement de 1906. Des comités spéciaux s'occuperont des logements, des publications, des excursions, des réceptions, etc.

Les cotisations des membres du Congrès (une guinée pour l'empire britannique, cinq dollars pour l'Amérique, vingt marks ou vingt-cinq francs pour l'Europe continentale) devront être versées au trésorier anglais. Pour les membres ne résidant pas en Angleterre, ce versement sera fait plus commodément par l'intermédiaire des comités nationaux.

Les comités locaux devront avoir un fonds de garantie pour les

es locales, les cotisations devant être intégralement versées orier général à Londres, pour faire face aux dépenses géné- Les dépenses faites par les comités locaux seront couvertes r fonds personnel.

ste des membres des différents comités nationaux et de leurs s, ainsi que les propositions relatives aux questions à dis- en séance plénière doivent être envoyées aux secrétaires ux, Parkes Museum, Londres W., avant le 31 janvier 1906. ci seront également heureux de recevoir l'annonce des com- ations que les membres du Congrès se proposent de faire.

secrétaire général du Royal Sanitary Institute Margaret Str. es W. fournira tous les renseignements désirables relative- nt l'Exposition d'hygiène scolaire organisée en même temps Congrès.

OMITÉS FRANÇAIS DU CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE LONDRES

5 au 10 août 1907.

ns sa séance du 8 décembre 1905, le Comité central de la Ligue l'hygiène scolaire a constitué les deux comités suivants qui nt chargés, en France, de la préparation du deuxième des Con- internationaux d'hygiène scolaire :

COMITÉ DE PATRONAGE

ésident d'honneur : M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruc- publique.

Membres : MM.

mié, ministre de la Justice, ancien ministre de l'Instruction blique.

т, député, ancien ministre.

Leygues, ancien ministre.

n Bourgeois, sénateur, ancien ministre.

caRRÉ, ancien ministre.

rre Baudin, député, ancien ministre.

rd, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'Ecole normale upérieure.

RABIER, directeur de l'enseignement secondaire au ministère l'Instruction publique.

GASQUET, directeur de l'enseignement primaire.

G. LANSON, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

FRANK-PUAUX, membre du Conseil d'administration de l'École a cienne.

Jules GAUTIER, inspecteur général de l'Instruction publique.

Le professeur DEBOVE, doyen de la Faculté de médecine.

Le professeur BOUCHARD, membre de l'Institut.

Le professeur BROUARDEL, membre de l'Institut

Les professeurs CHANTEMESSE, GRANCHER, HUTINEL, LANDOUZY, Pi Pozzi, de la Faculté de médecine de Paris.

Le professeur J. COURMONT, de la Faculté de médecine de Lyon

Le professeur DE NABIAS, de la Faculté de médecine de Bordea

COMITÉ FRANÇAIS CENTRAL D'ACTION

Président : M. le Dr Albert MATHIEU, président de la Ligue Médecins et des Familles pour l'hygiène scolaire.

Vice-présidents : MM. X. LÉON, directeur de la *Revue de m physique et de morale;* BOUGIER, professeur au collège Rollin.

Membres : MM. CRÉHANGE, NORMAND et MALAPERT, professeur l'Université; GORY, docteur ès-lettres, chef d'institution; les D GENDRE, MÉRY, A. SIREDEY et MOSNY, médecins des hôpitau Paris; le Dr BLONDEL, chef de l'Office des renseignements Sorbonne; le Dr GALTIER-BOISSIÈRE, du Musée pédagogique Dr GRANJUX, secrétaire général du Syndicat de la presse médi le Dr L. GOURICHON, président de la Société des médecins ins teurs des écoles de la ville de Paris.

Secrétaire général : M. le Dr R. DINET, 11 *bis*, rue Cernuschi

Trésorier : M. le Dr J.-Ch. ROUX, 46, rue de Grenelle.

L'ÉCRITURE ET L'HYGIÈNE

Depuis bientôt deux ans la question de l'écriture droite a ét prise et l'on a parlé de nouveau de ses avantages hygiéniques, p gogiques et sociaux.

ociété libre pour l'étude psychologique de l'enfant, composée
ants, d'universitaires, d'inspecteurs primaires, d'instituteurs,
bsolument compétents en la matière, s'est occupée du pro-
et s'en occupe encore. Par l'organe de M. Binet, directeur du
atoire de psychologie à la Sorbonne, elle déclare — et nous ne
us que l'approuver — qu'il faut se placer sur le terrain scien-
. Elle pense aussi que les plaidoyers en faveur de l'écriture
ont tous eu « l'intention de faire triompher une idée précon-
que » l'on attend l'expérimentation méthodique et sans parti
qu'il faut « s'efforcer de trouver des constatations de faits qui
t au-dessus de toute discussion, remplacer le raisonnement
observation, l'impression subjective et l'anecdote par l'expéri-
ation régulière. » (*Bulletin* nº 22.)
es la séance suivante, reprenant la même thèse, M. Belot, ins-
ur primaire, dit que « dans tous les rapports, études, etc., on
e toutes sortes d'affirmations, mais pas de preuves, et la *Société*
prend de faire une enquête sérieuse sur la *lisibilité* et la *rapi-*
e telle ou telle méthode, puis sur sa valeur au point de vue de
ène de la vue et de l'hygiène générale ».
tre ami le Dr Crucheaudeau, oculiste, a été chargé par la
ième commission de pédagogie d'examiner le degré de vision
0 élèves choisis, d'une part dans les écoles où on fait de l'écriture
e depuis plusieurs années, d'autre part dans les écoles où est
ignée l'écriture penchée.
ilà donc le problème bien posé, et nous sommes heureux de
le débat s'engager dans la voie de l'expérimentation scientifi-
et surtout d'y voir prendre part des hommes compétents et
gués.
us avons toujours d'ailleurs pensé que l'on ne pouvait procéder
ment, que les observations et les expériences ne pouvaient se
extemporanément, qu'il fallait pour obtenir des *preuves* indis-
les, agir avec méthode et que l'on ne pouvait tirer des conclu-
fermes, qu'après un temps d'étude et d'observation assez long.
s écoles avec leur mobilier encore défectueux, avec l'écriture
hée, fabriquent-elles des myopes, des louches, des difformes,
ossus? Pour en avoir la certitude, il faudrait suivre les enfants
ant toute leur scolarité, observer des milliers d'élèves, tenir
eusement compte de tous les éléments d'appréciation, de com-
son et de contrôle possibles.
le nous paraît être la seule manière d'aboutir scientifiquement
conclusions rigoureuses, en un mot, la seule manière d'avoir
reuves.
is, nous le répétons, il faut le temps puis le concours d'hom-

mes éclairés et désintéressés tels que les médecins inspecteur
écoles.

Assurément, jusqu'ici le raisonnement et l'impression subj
dominent ou plutôt devancent l'expérimentation. Mais si la mé
expérimentale est la méthode de choix, la méthode la plus
lière et la plus avantageuse, le raisonnement n'est pas toujours
tain dans ses conséquences et il y a souvent lieu d'en tenir co

Toutes les sciences ne sont pas exactes et mathématiques
les progrès ne procèdent point de l'expérimentation pure,
grands hommes se sont trompés en apportant la méthode e
mentale dans le domaine de a raison et de la subjectivité. On
répéter qu'il n'y a rien d'absolu. L'art médical qui devient d
en plus une science est encore fort éloigné de la précision m
matique, et se trouve fréquemment dans la nécessité d'employe
pothèse pour arriver à des conclusions justifiées et reconnues
tes, scientifiquement, dans la suite.

Quand on procède par analogie, que l'on cite l'homme des c
irrémédiablement courbé vers la terre à la suite d'un long et
ble labeur, — quand on parle de toutes les difformités prof
nelles, produites par la répétition d'un même mouvement, —
on donne l'exemple des clowns qui obtiennent par des attitud
cées et répétées, chez les enfants, les résultats que l'on sait, —
on compare l'enfant avec l'arbuste dont l'horticulteur dirige, l
et soumet à sa fantaisie les jeunes branches — parce que jeu
quand on parle du *dos universitaire*, classique pour les méd
on n'a pas donné de preuves des faits, on a raisonné et consta
le fait se produit dans telles conditions, pour telles causes
notre avis, c'est bien quelque chose, quoique les conclusio
s'appuient sur aucune démonstration expérimentale.

Que des enfants et même des adultes deviennent bossus à l
des attitudes irrégulières, obliques et prolongées qu'ils pren
écrivant, les médecins, de par la physiologie, ont le devoir de
cer, avant d'en avoir les preuves irréfutables.

Mais, redisons-le, les médecins demandent aussi ces p
péremptoires, et seront heureux de les fournir ou de les re
Ils ne demandent point, en l'espèce, qu'on fasse la preuve d
traire de ce qu'ils avancent, puisque aussi bien le *pour* et le
ressortissent de la même méthode employée dans la recher
la vérité. Ils chercheront et attendront avec patience.

En ce qui concerne la myopie, nous nous étions préoccup
question dans les écoles d'Yvry-Port, avant la désignation
2me commission pédagogique du docteur Crucheaudeau pour
dier dans les écoles de Paris.

Nous sommes loin d'avoir la compétence et l'autorité d'un spécialiste, mais avant de connaître d'autres conclusions, nous fournissons les nôtres, en regrettant de ne pouvoir, pour le moment, les donner plus larges et plus complètes.

On pourra plus tard les comparer, si toutefois elles peuvent être comparables — car nous les donnons pour ce qu'elles valent — avec celles de notre confrère.

Nous n'hésitons pas à déclarer que l'examen de la vue chez nos enfants a été, pour nous extrêmement difficile. Examiner dans les mêmes conditions de local, de lumière, de type de lecture; tenir compte de l'âge des enfants, de leur impressionnabilité, de leur hésitation, de leur constitution, du temps depuis lequel ils ont appris à lire ou su écrire, etc., ne sont pas chose commode, pour qui n'en a pas l'habitude.

Nous ajouterons qu'il nous paraît nécessaire, dans un travail d'ensemble, que les examens soient faits par le même medecin.

On parle depuis bien longtemps de la myopie scolaire. On a donné des résultats qui montrent jusqu'à l'évidence l'influence des études sur le développement de la myopie. Les Allemands dont l'instruction était plus répandue qu'en France, avant la guerre, portaient pour la plupart des lunettes à cette époque et en portent toujours autant aujourd'hui.

On a cité les pêcheurs chez lesquels on ne rencontre pour ainsi dire pas de myopes, les paysans qui n'en présentent que 2 °/₀ alors que la proportion s'élève de 15 à 20 °/₀ dans les lycées et collèges et à 30 °/₀ à Saint-Cyr et à l'École polytechnique.

La myopie scolaire existe t-elle? Il faut bien le croire d'après les statistiques dont nous venons de donner les résultats. Pour s'en assurer encore, on pourrait, comme nous le disions plus haut au sujet de toutes les infirmités attribuées aux études scolaires, examiner les enfants à l'entrée de l'école, à partir de l'âge de 6 ou 7 ans, leur créer une fiche de la vue, ou plutôt une fiche sanitaire sur laquelle seraient signalées toutes les particularités de leur état de santé physique et morale : scoliose, strabisme, ganglions, etc., d'après les données indiquées par le professeur agrégé Letulle et suivies par le Dr Roux de Nice, puis suivre ces enfants, les examiner tous les six mois ou tous les ans, et enfin conclure à leur sortie de l'école et d'après un très grand nombre d'observations.

La myopie est-elle due à une méthode d'écriture plutôt qu'à une autre?

La question serait jugée d'après la statistique dressée comme nous venons de le dire, puisque l'on aurait eu soin de noter la méthode d'écriture employée par l'élève.

Tous les enfants de notre ville écrivant *droit* depuis trois ans, nous donnons les chiffres suivants obtenus dans un examen de 93 garçons des premières classes et 99 filles des trois premières classes également, fait en juillet 1905.

	Garçons	Filles
Presbytes	1	0
Vues exceptionnellement bonnes	7	7
Vues excellentes	24	24
Vues bonnes	23	22
Vues moyennes	23	37
Myopes simples	8	4
Grands myopes	4	4
Myopie extrême	3	1
	93	99

GARÇONS

1re classe	10 myopes (2 grands et 2 extrêmes)	32 élèves.
2me —	3 myopes (2 grands)	33 —
3me —	2 myopes (1 grand et 1 extrême)	27 —

FILLES

1re classe	5 myopes (2 grands)	37 élèves
2me —	1 myope (1 extrême)	31 —
3me —	3 myopes (2 grands)	31 —

Les conclusions sont faciles à tirer de ces chiffres.

Autant de vues exceptionnellement bonnes, excellentes et bonnes, chez les filles que chez les garçons, — vues moyennes plus nombreuses chez les filles que chez les garçons.

Environ 9 °/₀ de myopes chez les filles et 16 °/₀ chez les garçons.

Si l'on considère les grands myopes et la myopie extrême comme cas de myopie congénitale, on voit que la première classe chez les filles et chez les garçons renferme la presque totalité de la myopie simple ou myopie acquise.

Mais ces chiffres et ces conclusions ne prouvent pas grand'chose et ces résultats sont imparfaits pour plusieurs raisons faciles à comprendre. Nous les donnons à titre d'essai, après avoir exposé nos idées sur la question et indiqué ce que nous pensons qu'il y a lieu de faire et ce que nous nous proposons de faire nous-même au sujet de l'influence de l'écriture droite ou penchée sur l'hygiène générale dans les écoles, et au sujet de son influence sur la vue des enfants.

Dr Courgey
délégué cantonal.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.

DU 26 MAI 1905

Présidence de M. ALBERT MATHIEU.

Présents : MM. A. MATHIEU, MOSNY, H. BERNÈS, J. PHILIPPE, FRANK-AUX, MÉRY, BONNET, MILIAN, J.-CH. ROUX, CRÉHANGE, LOISEL, SIFFRE, OC, DINET, SIREDEY, Mme K. MACAIGNE.

Excusés : MM. LE GENDRE, G. LANSON, TOUSSAINT, MARTY, M. DE RY, GUINON, Mme CAYROL.

M. A. MATHIEU propose la création de membres d'honneur. Cette position sera soumise à la prochaine assemblée générale.

Le Dr ARMAND LÉVY a envoyé une brochure ayant pour titre : Petits retiens d'Hygiène pratique. Ce petit manuel pourrait être mis avantage entre les mains des élèves des écoles primaires.

A propos de l'hygiène de l'alimentation, il dit que des cours pra-es de cuisine pourraient être faits aux jeunes filles qui prépare-nt les mets de la cantine scolaire.

M. CRÉHANGE. — Il y a déjà dans certains établissements des cours cuisine. Or, on y enseigne l'art supérieur et non l'art élémentaire. onviendrait que l'enseignement fût dirigé dans un sens pratique simple.

M. CONTOU a envoyé au Comité un exemplaire de son travail sur landesheime, c'est-à-dire sur les écoles d'enseignement secon-es établies en pleine campagne. Il les a étudiées directement en gleterre, en Suisse et en Allemagne. Le seul inconvénient de ces blissements est le prix élevé de la pension. Il pense que ce prix rrait être abaissé et que ces établissements pourraient ainsi deve-abordables pour un plus grand nombre de familles.

M. A. MATHIEU donne des renseignements sur la formation des mités français de préparation du Congrès international qui doit ir lieu à Londres en avril 1907. Il y aura un Comité de patronage lequel il a déjà été reçu des adhésions de personnes d'une ande autorité, et un Comité d'action qui sera organisé par la ue.

La Société Suisse et la Société Allemande d'Hygiène Scolaire itent la L. M. F. à se faire représenter à leurs Assemblées géné-

rales qui auront lieu prochainement, l'une à Lucerne, l'autr
Stuttgard.

M. Delobel demande l'appui de la L. M. F. pour le dispensa
antituberculeux des instituteurs de la Seine.

La Ligue ne peut que donner son encouragement à des œuvr
semblables.

M. le Dr Gilbert Ballet a fait le 23 mai dans la grande salle d
Société de géographie, sous le patronage de la Revue bleue et d
Revue scientifique, une conférence sur l'hygiène scolaire, qui a
très brillante. Elle a été écoutée avec attention et justement appl
die par une assemblée qui comptait environ 150 personnes.

Le comité prend une série de mesures relativement à l'organis
tion du Congrès d'Hygiène scolaire qui doit avoir lieu à la Pe
tecôte.

Il entend la lecture du rapport de M. Méry sur l'inspection méd
cale des écoles. Il l'approuve entièrement.

Le Secrétaire des séances,
Dr Milian.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1905

Présidence du Dr Albert Mathieu.

Présents : MM. Bridou, H. Bernès, Bougier, Brocart, Créhan
Dinet, Gory, Guinon, Méry, Mathieu, Malapert, Marty, Mos
Normand, Reynier, Siredey, Thomas, Triboulet.

Excusés : MM. Le Gendre, Frank-Puaux, J.-Ch. Roux.

M. le Dr Mathieu, président. — A Toulouse vient d'avoir lieu
congrès des associations des anciens élèves des lycées de France.

On y a lu un rapport de M. Grevin qui a plaidé chaleureuseme
la cause de la Ligue des Médecins et des Familles.

Il a fait voter que toutes les A. seraient invitées à adhérer à la
M. F. Nous devons l'en remercier.

M. Amédée Pagès, professeur de philosophie au lycée de La R
chelle, nous communique les vœux ci-joints qu'il vient de présen
à l'Assemblée générale des professeurs et répétiteurs du lycée de
Rochelle.

VŒUX RELATIFS AU RÉGIME DES COMPOSITIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

emblée des Professeurs et des Répétiteurs du Lycée de La
e, considérant que les compositions ne doivent pas être des
s auxquels on se prépare fiévreusement, en vue de surpasser
res, mais des exercices d'ensemble destinés à indiquer au
eur les résultats de son enseignement et les progrès de ses

idérant que la connaissance par les élèves des dates fixées
rtaines compositions (Sciences, Philosophie, Histoire et Géo-
, Récitation, etc.) enlève précisément à ces exercices leur
re propre et produit de déplorables effets, tels que :

négligence systématique, pendant la semaine qui précède la
sition, de toutes les matières étrangères;

révision hâtive, à la veille de chaque composition, d'un
e considérable de leçons, au détriment des récréations, et, par-
ans certaines familles, du sommeil même et des promenades
ensables ;

développement excessif de la mémoire machinale qui permet
élèves médiocres de l'emporter sur ceux dont le travail est plus
gent et plus régulier;

habitude, chez beaucoup d'élèves, de ne plus faire effort pour
niler les leçons au jour le jour, parce qu'ils se réservent de
r " un coup de collier " au moment de la composition;

ÉMET LE VŒU

ue le tableau des compositions, dressé par les soins de l'Ad-
tration, ne soit plus communiqué aux élèves;

que les révisions, au lieu de précéder les compositions, les
nt, et soient toujours faites lentement, sous la direction du
sseur, conformément aux indications fournies par les composi-
;

que les familles soient prévenues, par le palmarès ou par toute
e voie, de cette innovation dont l'unique objet est d'éviter tout
nenage nuisible à la santé physique et intellectuelle de leurs
nts.

I. le Dr Siredey approuve ces vœux. Il rappelle l'énervement qui
é si souvent signalé déjà chez les enfants avant les compositions :

Il en est qui ne dorment ni ne mangent pendant les jours qui précèdent celles-ci. Il est personnellement heureux de voir ces inconvénients relevés par des universitaires. Il demande aux professeurs présents à la séance s'il existe encore comme autrefois des compositions doubles ou triples, qui doublent et triplent l'énervement de l'élève. Cette façon de procéder était d'ailleurs injuste car un élève pouvait avoir à ce moment une petite défaillance qui compromettait le résultat final. M. Bougier dit que cette question a été examinée par le congrès des professeurs tenu à Pâques, on a demandé que les compositions de mémoire soient faites à des dates improvisées, le sujet devant être traité au pied levé.

Le Dr Mathieu demande que cette discussion soit réservée pour un autre jour, à la rentrée, par exemple. Les vœux seront publiés et chacun pourra y réfléchir.

Il rappelle, ensuite, la discussion qui a eu lieu au Congrès sur la tuberculose des instituteurs.

Dans la thèse du Dr Bibet et le rapport du Dr Weill-Mantou, on avait insisté sur la proportion très élevée des tuberculeux parmi les instituteurs. Les médecins inspecteurs des écoles, croyant voir un reproche qui leur serait adressé, ont contesté ce fait ; ils ont apporté des chiffres extrêmement faibles. Le président de la Société des médecins inspecteurs des écoles a fait remarquer que le dispensaire antituberculeux des instituteurs du département de la Seine est, en réalité, une polyclinique générale qui n'est pas réservée au traitement et à la prophylaxie de la tuberculose. Il était, *a priori*, effrayant de penser qu'une société de secours mutuels ait dû être fondée exclusivement pour soigner les instituteurs tuberculeux, mais, nous avons ainsi appris que cette société avait un titre qui ne correspondait pas exactement à son objet. Le président, M. Delobel, m'a, depuis, communiqué le rapport du Dr Baumann, dont voici les chiffres : sur 700 malades venus consulter, 24 présentaient des bacilles de Koch, ce qui fait 3 à 4 0/0, proportion, en somme, peu considérable.

Certaines régions paraissent plus éprouvées que Paris et forment des sortes d'îlots.

M. le Dr Méry. — Les médecins inspecteurs des écoles ne voient pas tous les instituteurs tuberculeux, ne les soignent pas toujours.

M. le Dr Brocard. — Les instituteurs ne se font pas soigner généralement par les médecins inspecteurs des écoles. On ne pourrait pas mettre à la retraite tous les instituteurs tuberculeux.

M. le Dr Mathieu. — Cette question reste encore en suspens ; il y aurait lieu de faire, à ce sujet, une enquête sérieuse.

Il vient de naître, en Angleterre, une ligue semblable à la nôtre, dont Sir Lauder Brunton a pris l'initiative. Son titre est : Ligue nationale pour l'éducation et le perfectionnement physiques : elle est, en quelque sorte, une préface du Congrès de Londres.

R. Dinet.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1905

Présidence du Dr Albert Mathieu.

Présents : MM. Mosny, Guinon, Siredey, Lanson, Gory, Dinet, Le Gendre, de Fleury, Méry, Cayrol, Boulloche, Bridou, Bernès, Chantemesse, Roux, Philippe, Bougier, Milian, Brocard, Gatineau.

Excusés : MM. Marty, Marcheix, St. Bonnet, Triboulet, Franck-Puaux, Loisel.

M. Philippe, sur le point de fonder, en collaboration avec le Dr Paul-Boncour, une revue pédagogique, propose à la Société de se substituer à l'éditeur du Bulletin d'hygiène scolaire et de publier, dans cette revue, les comptes rendus du Comité de la L. M. F.

Après observations de MM. Siredey, Le Gendre, de Fleury, la proposition est repoussée à l'unanimité.

M. Mathieu fait part d'une lettre de M. Good qui demande que la question de l'onanisme dans les lycées et collèges soit mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Guinon pense qu'il y aurait peut-être, en effet, quelque étude prophylactique intéressante à entreprendre de ce côté.

M. Mathieu fait remarquer que, bien que l'importance de la question de l'onanisme ait été parfois exagérée, il y aurait certainement utilité à s'en inquiéter. Mais il fait remarquer aussi que mettre cette étude à l'ordre du jour serait lui donner une publicité trop grande et, par là, éveiller un certain nombre de susceptibilités.

M. Mathieu énumère les envois qui ont été faits à la Ligue depuis la dernière séance :

Mise en page du 2e Congrès d'hygiène scolaire ;
Prospectus des archives internationales d'hygiène scolaire ;

Compte rendu des travaux de l'année 1904-1905 de la Société
giène sociale de l'Aube ;

Ph. Tissié, L'éducation physique en France ;

Sunico, Notions d'hygiène scolaire ;

M. Suñico demande, en outre, à être notre correspondant à
nos-Ayres.

Calot, Traitement de la luxation congénitale de la hanche ;

Cahiers d'écriture droite ;

H. de Rothschild, *Revue d'hygiène et de médecine infantile*

Gallois, Projet d'association entre les parents des élèves du
Carnot.

Tous ces ouvrages et brochures seront déposés à la bibliot
de la Ligue, organisée au collège Rollin grâce à la vigilan
M. Bougier.

M. Mathieu fait remarquer, en outre, que, depuis la de
séance, a eu lieu, à Paris, le Congrès international de la tu
lose, et qu'un grand nombre de travaux se rapportant à des
tions intéressant la Ligue y ont été publiés. Il est à remarqu
particulier, que les vœux émis à la suite du rapport de M.
sont exactement ceux que nous formulons depuis longtemp
idées marchent donc et le travail de la Ligue n'est ni inutile ni

M. Mathieu fait savoir que l'*Assemblée générale annuelle*
lieu le dimanche 12 novembre au petit amphithéâtre de l'Éco
médecine.

Il y aura lieu de modifier les statuts, d'ajouter des me
honoraires, indépendamment du renouvellement d'une parti
membres du Comité.

M. Mathieu lit la lettre-circulaire qu'il a rédigée et qu'il s
pose d'envoyer pour un nouvel effort de propagande.

Cette lettre-circulaire réunit l'approbation unanime de to
membres présents.

Sur la proposition de M. Bernès, elle sera envoyée aux dé
cantonaux et aux membres des conseils d'administration des
et collèges.

M. Mathieu indique que des conférences contradictoires se
un excellent moyen de propagande. L'assemblée décide qu'el
tera d'en établir au collège des Hautes études sociales qui p
un public habitué à ces sortes d'exercices. Les démarches
saires seront faites.

G. Milia

COMITÉ RÉGIONAL DE POITIERS

Le dimanche 26 novembre, le Dr A. Mathieu, président de la L. M. F., a fait, à Poitiers, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, une conférence sur les principaux desiderata de l'hygiène scolaire et sur le rôle qui incombe plus particulièrement aux comités régionaux de la Ligue dans la campagne entreprise pour leur réalisation.

Cette conférence, à laquelle assistaient un grand nombre de membres de l'enseignement, de médecins et de pères de famille, était placée sous le patronage du Comité poitevin de la Ligue de l'enseignement, dont le président, M. Welsch, avait pris place, sur l'estrade, à côté des membres du bureau du Comité régional de la L. M. F., qui avait organisé la réunion.

A l'ouverture de la séance, M. Brac, président du Comité poitevin, a pris la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Dans une conférence récente, M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des ministres, qui, depuis deux ans, préside, avec tant d'autorité et de dévouement, la Commission permanente de préservation contre la tuberculose, a préconisé l'hygiène sociale et la salubrité de l'existence, en attendant qu'on ait pu trouver un traitement scientifique, d'une efficacité reconnue, à appliquer au terrible mal.

Le dernier Congrès de la tuberculose a formulé des vœux analogues.

Des conférences populaires viennent d'être organisées, dans les différentes mairies de Paris, par l'Alliance d'hygiène sociale, sous la présidence de M. Casimir-Périer, ancien Président de la République, et d'éminents professeurs y font entendre les mêmes conseils et les mêmes recommandations.

La Ligue des médecins et des familles a suivi, avec le plus grand intérêt, ce vif mouvement d'opinion. Elle s'est préoccupée, depuis sa fondation, d'assurer une meilleure hygiène aux enfants de nos écoles et de nos lycées, d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour les protéger contre les accidents graves qui peuvent survenir dans le cours de leurs études et qui, souvent, sont causés par le surmenage. Malgré toute sa bonne volonté et sa sollicitude, l'Etat ne peut pas suffire à tout, et le but d'une société comme la nôtre, composée, en grande partie, de spécialistes et de pères de famille, est précisément de l'aider dans cette œuvre impérieuse de sauvegarde.

Son distingué président, M. le Dr Albert Mathieu, méde[c]
hôpitaux de Paris, auquel je suis heureux de souhaiter la bie[n]
dans notre ville de Poitiers, n'a pas hésité à nous apporter l[e]
cours de sa grande expérience.

Après l'avoir entendu, vous voudrez bien, je l'espère, vou[s]
per autour de nous et nous donner une collaboration a[c]
féconde.

Mais je lui laisse la parole, non sans avoir rempli le devoi[r]
charge, et je vous remercie d'avoir répondu si nombreux
appel.

BIBLIOGRAPHIE

Psychologie de l'enfant et pédagogie expériment
M. le Dr Ed. Claparède, Privat-Docent et directeur du lab[o]
de psychologie de l'Université de Genève, vient de publier u[ne bro]
chure de 76 pages, formée par la réunion d'articles parus d[ans une]
revue suisse, et dans laquelle il s'est proposé de donner un
des problèmes et des méthodes de la nouvelle pédagogie.

Il rappelle, tout d'abord, que la question pédagogique ne
résoudre, *a priori*, par des discussions en l'air, des préj[ugés de]
classe ou de parti, mais à l'aide d'observations précises. Pou[r]
des programmes, pour édicter des méthodes d'enseignemen[t]
faire de la pédagogie, en un mot, la première condition est
naître la psychologie de l'enfant.

Cette vérité semble tellement évidente qu'il peut paraîtr[e]
d'y insister.

« Elle est pourtant entièrement méconnue de la plupart de[s péda]
gogues et de presque toutes les autorités scolaires », dit M.
rède, et, comme preuve de ceci, il nous apprend que, dans
tion *pédagogique* du collège de Genève, il n'est fait aucun c[as de la]
psychologie de l'enfant !

Pourtant, « le problème éducatif comporte deux termes : l[a matière]
à enseigner et celui à qui elle doit être enseignée — le prog[ramme]
et l'élève. — On a, jusqu'ici, voué toute sa sollicitude aux progr[ammes,]
aux manuels ; il est temps de s'occuper, un peu, de ceux p[our les]
quels ils sont censés être faits ».

A ceux qui estiment que seule la pratique de l'enseignement pèut former l'instituteur, Claparède répond que, si la pratique est excellente, elle ne s'acquiert qu'au prix de tâtonnements et d'expériences dont les élèves pâtissent; les études théoriques permettent de réduire, au minimum, d'abréger, ce que de telles expériences ont de fâcheux.

Le professeur, qui aura fait de telles études, s'apercevra « que la mentalité de l'enfant ne consiste pas en un groupe de facultés autonomes, parfaites et immuables, mais qu'elle est la résultante d'une multitude de fonctions qui varient continuellement sous l'action de facteurs divers, l'âge, la croissance, la santé physique, la fatigue, le mode de travail, l'individualité, etc. ». Plus on tiendra compte de ces données dans l'établissement des programmes et dans l'application des méthodes pédagogiques, plus l'élève profitera de l'enseignement. La pédagogie nouvelle, par le fait même qu'elle est physiologique, doit être aussi individuelle, car l'idéal, vers lequel elle doit tendre, c'est d'adapter, dans la mesure du possible, l'éducation et l'instruction à la mentalité de chaque écolier. L'école de l'avenir sera *l'école sur mesure*, selon la pittoresque expression de Claparède, tandis qu'aujourd'hui elle habille trop les intelligences à la confection.

La première méthode demandera certainement, de la part des éducateurs, plus de talent, plus de patience et, surtout, de connaissance de l'enfant; ils devront s'appliquer à étudier celui-ci de près, au point de vue du fonctionnement normal et pathologique de son cerveau, surtout lorsque cet enfant, pour une raison ou pour une autre, montrera une certaine difficulté à suivre leur enseignement, sera, en un mot, un écolier anormal. C'est ici qu'il aura besoin de se renseigner auprès du médecin qui lui montrera l'origine des anomalies qu'il observe.

R. DINET.

Les anomalies mentales chez les écoliers, par MM. les Drs PHILIPPE et Paul BONCOUR. — Personne n'était mieux qualifié que les auteurs pour écrire cette étude médico-pédagogique, puisque le premier est, en même temps que chef des travaux au laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, professeur à l'école Arago, et le second, médecin du Service biologique à l'école Théophile Roussel.

Le choix du sujet est d'autant plus heureux que, jusqu'ici, peu ou presque rien n'a été fait pour ces enfants mentalement anormaux. Ceci tient à ce que, lorsque le médecin et le pédagogue s'occupent de tels enfants, il arrive que, « le plus souvent », ils examinent les cas de ce genre séparément et sans échanger leurs idées : le médecin donne son traitement sans pouvoir se préoccuper du rôle et de

la tâche de l'éducateur, lequel, à son tour, s'efforce de redresser le caractère de l'enfant, sans accorder aux prescriptions médicales toute l'attention qu'elles méritent.

Cette séparation des pouvoirs et des responsabilités, quand il s'agit d'enfants qui relèvent, à la fois, du médecin et du pédagogue, explique le peu d'efficacité des efforts tentés pour améliorer le sort du groupe d'écoliers dont nous nous occupons ici... L'examen et la direction de ces enfants ne peuvent donc être, alternativement et séparément, tantôt médicaux et tantôt pédagogiques, au hasard des circonstances. Ils doivent être, à la fois et tout ensemble, médicaux et pédagogiques, c'est-à-dire médico-pédagogiques. »

Mais il n'est pas inutile de préciser les limites de cette catégorie d'écoliers dont l'éducation nécessite la collaboration du médecin et du professeur; et c'est d'autant plus indispensable que chaque pays et chaque école possèdent une classification particulière des anormaux, et qu'il est difficile de s'entendre sur cette définition, l'accord n'existant ni sur les caractères distinctifs de l'enfant mentalement anormal, ni surtout sur la place qu'on doit donner à *l'écolier* anormal dans l'échelle des anomalies mentales.

Suivons donc les auteurs dans le travail de sélection qu'ils font pour arriver à délimiter exactement, à *situer* la classe des *écoliers mentalement anormaux.*

Ceux-ci se distinguent de la famille plus vaste des enfants anormaux en ce que leur anomalie possède ce double qualificatif d'être *scolaire* et d'être *mentale.*

Ces deux termes veulent donc être définis et une première définition sera celle-ci:

L'écolier porteur d'anomalies mentales est avant tout un *enfant mentalement anormal qui ne peut de ce fait profiter de l'enseignement commun.*

C'est en effet à l'école que se manifeste cette anomalie, d'abord par comparaison, et aussi parce que le régime scolaire agit en provoquant chez l'écolier des réactions indicatrices de ces anomalies en hâtant leur éclosion et en accélérant leur développement.

Que doit-on entendre au juste maintenant, par l'impression d'enfant *mentalement anormal?*

Il importe de bien préciser, car ce n'est pas un anormal quelconque, par exemple un adénoïdien que son affection empêche de profiter de l'enseignement normal; non, c'est essentiellement un malade du système nerveux, un infirme cérébral.

D'où cette seconde définition:

« L'enfant *mentalement* anormal est donc celui qui, par suite d'une infirmité de certains centres nerveux, présente des troubles

loppement intellectuel ou moral qui le rendent incapable de er au milieu dans lequel il doit vivre régulièrement.

roubles peuvent résulter d'une lésion congénitale ou acquise, rêt ou d'un retard de développement, d'une intoxication des nerveuses.

chez les idiots comme chez les écoliers porteurs d'une légère ie mentale, « c'est bien à une tare nerveuse (organique ou nnelle) qu'il faut toujours remonter pour trouver l'origine de alie quelles que soient les différences de degré, d'intensité, ire ».

n s'en rapporte à la classification de Bourneville, on rencon- en descendant du degré le plus accentué au plus léger de alie mentale, les catégories suivantes :

ie absolue — Idiotie profonde — Imbécillité proprement dite rration intellectuelle — Instabilité mentale.

rellement, les enfants mentalement anormaux qui sont atteints formes d'anomalie ne peuvent tous fréquenter l'école. *L'éco-* entalement anormal ne se rencontrera donc pas dans les 3 ères catégories, justiciables de l'asile, mais dans les deux res.

trouve ainsi placé entre les grands anormaux internables, nt des médecins et les écoliers normaux relevant de l'édu- .

t grâce à cette situation intermédiaire que « on n'a su jusqu'à nt à qui les attribuer; ballottés entre le médecin et le pédago- ls sont sans cesse envoyés de l'un à l'autre. »

nment ne pas comprendre que, dans ce va et vient perpétuel, rdent irrémédiablement les seules années où l'on pourrait s'ef- de les transformer et de régulariser leur développement que et moral?

laisse passer l'époque la plus favorable à leur guérison, au dommage de la sécurité sociale, car c'est parmi ces incapa- le s'adapter à l'école que se recrutent la plupart des jeunes nels.

naptitude à s'adapter au régime scolaire n'est souvent que le de et la marque de l'incapacité à vivre en société.

au contraire, le traitement médico-pédagogique est appliqué, uvent redevenir au bout d'un certain temps aptes à bénéficier ducation normale.

ste maintenant à classer les sujets rentrant dans cette catégo- ar, entre l'aberration intellectuelle et l'état normal, qui sont eux limites extrêmes de l'anomalie mentale chez les écoliers, se ent de nombreux types intermédiaires.

MM. Philippe et Paul Boncour décrivent successivement :

Les arriérés intellectuels, — les instables, — les asthéniques ;

Les écoliers mentalement anormaux par différentes névroses (épilepsie, hystérie, etc.) ;

Les subnormaux (écoliers intermédiaires entre les précédents anormaux et les écoliers ordinaires).

Les portraits de ces types d'écoliers sont minutieusement fouillés et analysés, et on doit souhaiter qu'ils soient lus par le plus grand nombre de pédagogues possible, et même aussi par quelques parents afin qu'ils apprennent à découvrir la tare mentale derrière les anomalies de caractère des enfants qu'ils élèvent.

Un des plus intéressants parmi ces types d'écoliers mentalement anormaux, tant à cause de sa fréquence qu'à cause des brillantes qualités d'intelligence que les enfants qui en font partie peuvent présenter, est celui de l'écolier hystérique.

Arrêtons-nous un peu à le présenter aux lecteurs non médecins de l'Hygiène scolaire qui peuvent se méprendre sur la signification d'un terme dont on connaît mal la valeur.

L'amour propre naïf et inconsidéré est une des principales caractéristiques des enfants hystériques « qui éprouvent perpétuellement le besoin de mettre ainsi en évidence leur petite personnalité » qui « dans les narrations qu'ils ont à faire en classe, choisissent de préférence les sujets où ils pourraient eux-mêmes se mettre en scène, se donner le beau rôle à jouer, se représenter comme des chefs ou comme des héros.... »

Le petit hystérique est grand imitateur des actions bonnes et mauvaises qu'il voit faire autour de lui : au contact des écoliers vicieux il subit donc leur influence plus qu'un autre enfant et se laisse très facilement entraîner.

En dehors de sa facilité à subir les impressions extérieures, il est fantasque, capricieux, volontaire. Il est faiseur d'histoires et simulateur, il est déjà prétentieux..., exagéré dans ses manifestations affectives, il est souvent emporté, colère, méchant même, ayant l'amour de la contradiction, affirmant aujourd'hui ce qu'il niait hier et toujours avec autant d'énergie, — peut-être même autant de bonne foi : aussi survient-il souvent entre le professeur et les élèves de ce genre, d'interminables discussions, d'autant plus vives que le petit hystérique, malgré son caractère superficiel, est souvent d'intelligence remarquablement agile.

Quelle peut être, à l'école, l'attitude de ce malade ? Il est facile de le prévoir. Bizarre, fantasque, il émet les idées les plus invraisemblables et les plus baroques, il se vante de prouesses imaginaires et

rtout des préoccupations fort au-dessus de son âge: la mort, adie l'impressionnent énormément.

s sa vie sentimentale, ce petit hystérique est profondément , au point d'en être malade; excessif aussi bien dans ses anti-s que dans ses affections.

in, de temps en temps, on le voit se livrer à des accès de e non motivée et qui, sans être aussi furieuse que celle du épileptique, n'en est pas moins typique.

appétit est médiocre, capricieux comme le reste, son sommeil gité, il a des terreurs nocturnes et des accès de somnambu-. De temps en temps, les petits hystériques présentent des cri-e méningisme qui doivent attirer l'attention. Ils ont de même olents maux de tête, non moins importants pour le diagnostic.

l doute qu'en lisant ce portrait fort détaillé de l'écolier hysté-, les professeurs reconnaissent sans peine un type d'élève s ont souvent l'occasion d'avoir sous leurs yeux et contre le-ils doivent être mis en garde, car, remarquent les auteurs, les admire souvent beaucoup trop en classe, on les cite même ter: il faut, au contraire, s'en défier et les surveiller. »

uf fois et demie sur dix (et la proportion est encore trop faible) édecin qui aura ainsi parlé sera remercié; j'en appelle à tous confrères.

cependant, il est de toute nécessité de faire le traitement de térie chez l'enfant; à cet âge elle est assez facilement curable ne tient pas », tandis qu'il n'en sera pas de même plus tard ue la période pubertaire aura, principalement chez la jeune donné à ses manifestations un caractère de gravité et de fré-ce plus grandes, de curabilité beaucoup plus difficile et aura is provoqué des accidents regrettables et gros de conséquences l'avenir.

s auteurs ont cru nécessaire, après avoir différencié les anor-x en *qualité* suivant la prédominance chez eux de telle ou telle nalie, de les différencier également en *quantité* : aussi décri-ils des enfants *subnormaux* qui constitueraient un degré inter-iaire entre les anormaux francs précédemment décrits et les naux. Y a-t-il vraiment utilité à faire cette distinction ?

point de vue théorique, un enfant qui n'est pas normal, est mal; le subnormal est un anormal un peu atténué si l'on veut, me le subictère est de l'ictère léger. Au point de vue pratique, stinction est encore moins utile; peu importe en effet que cette nalie soit légère ou très marquée, puisque, selon les auteurs nêmes, les subnormaux comme les anormaux doivent être es des autres élèves et soumis à un régime spécial.

Enfin, la séparation paraît encore plus artificielle lorsqu'on portraits d'enfants subnormaux que MM. Philippe et Paul B nous donnent en exemple, ces écoliers « dont l'instabilité o riération mentale sont légères quoique indéniables, ceux don lepsie est à peine visible, dont l'asthénie est plutôt superficie profonde ».

Ce sont là des nuances qui rendraient dans la réalité le clas fort difficile; et il est fort probable que le nombre de ces subnormaux varierait dans des limites assez considérables, l'appréciation des différents observateurs.

Ce n'est d'ailleurs là qu'une critique légère, et il faut MM. Philippe et Paul Boncour de nous avoir donné ce trava ressant et documenté qui consacre définitivement l'utilité et timité de l'ingérence du médecin dans les questions pédago et montre les résultats qui peuvent s'obtenir grâce à la collal médico-pédagogique; à ce titre, il constitue la première de ces avec lesquelles s'édifiera petit à petit l'édifice moderne de l gogie nouvelle, physiologique et expérimentale.

Dr R. Dine

VARIA

« **Réglementer** » **l'Université**. — La lettre suivante adressée à M. Gustave Reynier, secrétaire général de la *universitaire :*

Paris, le 30 octobre

« Monsieur le Secrétaire général,

« Le plaisir que j'ai éprouvé en lisant le très intéressant de M. Paul Crouzet sur la collaboration des familles et des secondaires dans les deux derniers numéros de la *Revue sitaire*, a été gâté par la rencontre inattendue de ces deux p « Peut-être les représentants des pères de famille à la Li Médecins et des Familles, ou à l'Union des anciens élèves n nent-ils pas assez garde de ne pas effaroucher les univer qu'ils parlent de « diriger » ou de « réglementer ». S'ils ent

l'union comme une domination, l'Université se cabrera, et avec raison. »

« Qu'ont dit et voulu dire les représentants de la Fédération des A., je l'ignore ; mais je sais bien ce qu'a dit et voulu dire la Ligue pour l'hygiène scolaire. Ce qu'elle a dit, ce qui se trouve reproduit à la page 10 du n° 1 de l'*Hygiène scolaire* dans le discours du Dr Le Gendre à la première assemblée générale de notre Société c'est textuellement ceci : « Réclamer pour les médecins, seuls compétents en hygiène, et pour les pères de famille une participation plus effective dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écoliers. »

« Ce passage est l'un des alinéas dans lesquels nos statuts exposent le but de la Ligue. Il n'a pas empêché un bon nombre d'universitaires de répondre à notre appel et quelques-uns, et non des moins distingués, d'entrer dans nos comités. Jusqu'ici, à ma connaissance, aucun ne s'était cabré, et M. P. Crouzet est un des rares qui aient fait un écart.

« Écart est le mot juste, car il s'est éloigné de notre texte et, citant probablement de mémoire, il a remplacé prendre part à la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écoliers, par « réglementer » et « diriger » l'Université.

« Règlementer est dur, il doit sonner à l'oreille d'un membre du Corps enseignant comme faire marcher... et même pis !

« Le moyen auquel nous avons songé pour parvenir à donner une part plus large aux pères de famille dans la réglementation du travail intellectuel dans les écoles, ce fut de demander qu'ils fussent représentés effectivement dans tous les conseils de l'Université depuis les plus élevés jusqu'au conseil d'administration du plus modeste des lycées et des collèges.

« Récemment, nous avons refusé de patronner l'idée de fonder une association de pères de famille à côté de chaque lycée, parce que nous comprenons très bien que la dignité et l'indépendance des professeurs pourraient être compromises par la pression exercée par une association de parents mal informés ou malintentionnés.

« Nous reconnaisssons avec M. Crouzet que beaucoup de familles ne sont pas à la hauteur de leur mission éducatrice et nous ne cessons à la Ligue de nous plaindre de l'ignorance, de l'inconscience et de l'insouciance de trop nombreux parents.

« Il en est cependant, ne serait-ce que parmi les universitaires et les médecins, qu'il sait comme nous suffisamment avertis et conscients de leur responsabilité et de leur devoir. Leur nombre augmentera grâce aux efforts de M. Crouzet, de ses collègues et de la L. M. F.

« Nous espérons bien que, dans quelque temps, leurs délégués près des conseils de l'Université sauront inspirer assez de confiance et de sympathie au Corps enseignant pour qu'il ne se cabre pas, lorsqu'ils chercheront à collaborer à l'amélioration du travail intellectuel dans les écoles.

« En attendant, nous considérons cette représentation des pères de famille dans les conseils d'administration des établissements, et même dans les conseils supérieurs de l'Université, comme un de leurs droits les plus naturels.

« Je vous serais fort obligé, Monsieur le Secrétaire général, si vous vouliez bien, en publiant cette lettre, faire cesser un malentendu regrettable qui risquerait de donner aux professeurs une idée inexacte des tendances de la L. M. F., de son état d'esprit vis-à-vis de l'Université, et du sens de ses revendications.

« Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Dr A. Mathieu,

Président de la Ligue pour l'hygiène scolaire.

La préparation à l'enseignement. — Au cours d'une allocution adressée aux candidats de première année à l'agrégation (sciences et lettres), M. Ch.-V. Langlois, directeur du musée pédagogique, s'est exprimé ainsi : « Parallèlement au cours proprement dit, il sera fait quatre séries de conférences, dont il est aisé de justifier l'institution en peu de mots : 1° *Psychologie appliquée à l'éducation*. Le professeur, qui est proprement un médecin d'intelligences enfantines, n'a pas le droit d'ignorer tout à fait les maladies de l'intelligence, leurs symptômes et leur prophylaxie chez les enfants; 2° hygiène; 3° législation et administration scolaires; 4° problèmes d'enseignement secondaire à l'étranger. »

Les deux premiers articles, psychologie appliquée à l'éducation et hygiène, comprennent en réalité tout le programme de la pédagogie physiologique et de l'hygiène scolaire. Dans quelques années, l'exposé de ces notions fondamentales, essentielles, ne sera plus relégué dans une série de conférences complémentaires, il fera corps avec l'enseignement même de la pédagogie aux futurs professeurs. En attendant, nous saluons avec joie l'aurore de rénovation qui vient de se lever à l'orient du ciel universitaire. A. M.

Un bon exemple. — La lettre suivante a été adressée par un proviseur de Lycée à M. G. Lanson, professeur à la Sorbonne.

J'ai lu avec un très vif intérêt l'article que vous avez publié dans la Revue bleue du 28 octobre sur l'Hygiène et l'Administration, et je

liberté de vous adresser quelques renseignements à ce

rez bien raison, Monsieur, de dire que les belles circulaires
cles des journaux ne suffisent pas à nous donner de bonne

emières sont rarement applicables, au moins dans leur
; elles visent trop la généralité, et les améliorations sont
s selon les établissements; quant aux seconds, ils éma-
souvent de gens peu renseignés et critiquant par métier
connaître.
n effet, à chaque chef d'établissement que revient la tâche,
ourde, mais toujours intéressante, d'étudier sa maison et
l'habitent, d'apporter les améliorations utiles. Beaucoup de
orations peuvent, comme vous le dites bien, être faites sans
lépenses, avec le concours des villes et de l'État qui s'y
'assez bonne grâce, tout en se faisant un peu prier, mais
s'y prêtent.
-vous me permettre de vous énumérer aussi rapidement
ble, ce que j'ai pu faire depuis huit années que je dirige un

bord passé cinq années au Lycée de ......, vieille maison à
on a ajouté une partie neuve assez bien comprise, lorsque
e a été transformé en Lycée.
vieille partie se trouvait la cuisine en sous-sol, et, au-dessus,
oires.
ine, noire, mal aérée, avait, pour tout dégagement de ses
et de ses odeurs, l'escalier conduisant aux réfectoires (1er
à l'infirmerie au 2e étage. Toutes ces vapeurs allaient se
dans ces locaux et je vous laisse à penser comme cela met-
lèves en appétit et pouvait être agréable aux malades. Le
était simple et je l'ai appliqué : une hotte a été établie au-
les fourneaux, un tuyau d'aération a traversé perpendicu-
t les étages et est allé au-dessus du toit. Plus d'odeurs, et
ine devenue habitable. Cette cuisine a été pavée en grès
les lavages ont été possibles et sont devenus journaliers. La
, à la poussière sur des étagères, a été renfermée dans des
; la batterie de cuisine a été remise à neuf.
fectoires ont été entièrement refaits, les murs peints à
nt pu être fréquemment lavés, les vieilles tables de bois ont
lace à des tables de marbre. Et, pour tout cela, nous n'avons
que le concours de la ville pour le pavage, le reste a été
nos propres moyens.
le concours de l'Etat et de la ville, une salle de bains a été

aménagée et a permis les bains de pieds toutes les semaines et les grands bains tous les quinze jours.

Toutes les classes et les études ont été peintes à l'huile.

L'éclairement a été modifié dans plusieurs classes et études par une meilleure dispositon des tables (Ville et Lycée).

La canalisation du gaz a été refaite, le bec Auer mis partout. (Ville et Etat).

Le parloir a été refait en entier.

Sur ma demande, la ville a établi des lavabos dans les cours.

D'un autre côté, les menus ont été faits avec soin et la cuisine goûtée tous les jours.

Vous voyez, Monsieur, que l'on peut réaliser de sérieuses améliorations en assez peu de temps, car tout cela a été fait en trois années.

Ici, je fais des améliorations également importantes.

Les classes et les études étaient badigeonnées à la chaux additionnée de vert, ce qui ne laissait pas d'être assez laid, chaque badigeonnage laissant subsister beaucoup de traces de l'ancien d'une nuance différente. Des poussières dangereuses s'échappaient constamment et au moindre frottement. Tout cela a disparu; la peinture à l'huile permet le lavage fréquent des murs. C'est plus propre et moins laid. Je ne dis pas que ces peintures soient très artistiques, nos domestiques ne sont pas des professionnels, mais cela ne nous coûte pas cher et nous donne de bons résultats hygiéniques, c'est l'essentiel.

La cuisine a été refaite de fond en comble. Les eaux sales la traversaient entièrement sur une dalle à pente insuffisante, aussi laissaient-elles des traces parfois nauséabondes. J'ai supprimé cela et rejeté directement au dehors toutes ces eaux. Pavage en grès, peinture à l'huile, revêtement des murs à 1^{m} 60 de hauteur de carreaux céramique, ont donné à cette cuisine un air propre et engageant. La cuisine du chef est goûtée tous les jours et n'est vraiment pas trop mauvaise.

Le linge sale (pardon de ces détails) était dans une classe au milieu des élèves. J'ai fait construire un local spécial dans le chemin de service pour supprimer cette promiscuité.

La Ville et l'Etat nous ont aidé pour cette construction. La Ville va faire établir des lavabos dans les cours, où il y a des fontaines depuis longtemps fermées, et régulariser la canalisation. Des cabinets ont été installés dans les dortoirs où il n'y en avait pas du tout.

Voilà pour les améliorations matérielles. De plus, il y a visite quotidienne du médecin et les maîtres doivent nous signaler au rapport, les élèves qu'ils ont remarqués fatigués ou souffrants.

Le dentiste vient tous les mois et visite toutes les mâchoires; les parents sont prévenus des soins nécessaires.

Les trousses de toilette sont visitées deux fois par semaine et nous tenons à leur grande propreté.

Les locaux sont tous tenus très propres. Lorsque deux jours de congé nous le permettent, les murs et les parquets sont lavés avec de l'eau additionnée de crésyl. L'aération est très surveillée.

Avec toutes ces précautions, nous avons très rarement des maladies dans une population de deux cents pensionnaires. Dès qu'un cas contagieux se présente, des vaporisations de sublimé sont faites dans tous les locaux au moyen d'un appareil acheté l'an dernier.

Vous le voyez, Monsieur, il est possible de faire beaucoup de choses utiles, sans bruit et sans grandes dépenses.

Transmission des maladies contagieuses dans les écoles municipales par le passage des livres aux élèves d'une année à l'autre (sa prophylaxie), par M. le Dr LOP, **Chargé de cours de l'Ecole de Médecine de Marseille.** — La transmission des maladies contagieuses par les livres est aujourd'hui suffisamment démontrée; les faits de Yung, de Knopf, montrent tous les dangers de cette contagion.

L'an dernier, à l'occasion d'une épidémie de rougeole et, récemment encore, pour une nouvelle épidémie de scarlatine qui sévissait sur la population scolaire des écoles municipales de Marseille, j'appris, dans le cours d'une conversation que j'avais avec M. Toutey, inspecteur primaire, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, qu'en vertu d'un règlement en vigueur dans les écoles communales, les livres de classes passaient d'une année à l'autre aux élèves nouvellement arrivés ou passant dans une classe supérieure, et cela jusqu'à détérioration complète des ouvrages mis en service.

Bien entendu, ces passages successifs s'effectuent sans qu'il y ait la moindre mesure, je ne dirai pas d'antisepsie, mais de propreté.

Chaque année, au mois de juillet, avant de quitter l'école, les enfants remettent au directeur tous les livres qu'on leur a donnés l'année précédente, le directeur met au rebut ceux qui sont hors d'usage ou qui ont des pages manquantes. Il place les autres dans son cabinet et demande à la Mairie le nombre d'ouvrages neufs qu'il croit nécessaire pour compléter.

A la rentrée d'octobre il distribue aux enfants qui fréquentent l'école, des livres encore bons ou nouvellement achetés, suivant la classe à laquelle appartiennent désormais ces enfants.

On estime que, en moyenne, le même livre dure trois ans, et sert

à trois enfants différents. Aucune mesure de désinfection n'e prise pendant les vacances, sauf en cas d'épidémie grave, et lorsqu l'école tout entière est désinfectée (ce qui est l'exception).

Or, tous les médecins ont, comme moi, vu des enfants malad jouer avec leurs livres, surtout à la période de convalescence.

On voit d'ici quels agents puissants de dissémination des germe morbides vont être à leur retour en classe ces livres qui auron séjourné, traîné sur le lit d'un convalescent de scarlatine, de rou geole ou de diphtérie?

Dans les milieux ouvriers, où l'exiguïté du logement ne perme pas l'isolement des adultes contagieux, les livres sont déjà exposés à servir de véhicule à la contagion. Qu'est-ce que cela doit être pour ceux qui sont volontairement remis par les parents aux enfants malades?

Aussi je me suis demandé s'il n'y aurait pas lieu d'attirer l'attention du Ministère de l'Instruction publique sur les mesures à prendre pour empêcher, dans la mesure du possible, la transmission des maladies contagieuses par les livres...

C'est à cet effet que j'ai pris la liberté de soumettre à la haute approbation de l'Académie deux moyens que je crois pratiques et économiques pour arriver au but recherché :

1° Dans les villes où ce mode de procéder est en vigueur (je crois qu'il l'est dans toute la France), les directeurs des écoles municipales devront, ceux qui résident dans une ville possédant un matériel de désinfection, faire procéder à la désinfection des livres et cahiers, ayant servi dans l'année, avant de les distribuer à la rentrée aux élèves.

Dans les communes ne possédant pas d'étuve, les livres devront être désinfectés, soit par l'envoi au chef-lieu du département ou d'arrondissement (avec la nouvelle loi sur la santé publique, les chefs-lieux doivent tous être pourvus d'étuve), soit à l'aide de procédés simples et pratiques mis à notre disposition par le commerce (tels les désinfectants à base de formol qui n'exigent ni matériel ni installation spéciale);

2° Dans le cours de l'année scolaire, quand un enfant aura été atteint d'une des maladies contagieuses dont la déclaration et l'isolement sont obligatoires, ses livres, ses cahiers et ses vêtements de classes devront être désinfectés par les soins ou à la demande du directeur de l'école, afin d'éviter toute supercherie.

L'enfant ne sera autorisé à retourner à l'école que muni d'un certificat du service de la désinfection, constatant que le nécessaire a été fait.

préconise la désinfection des livres par les préparations de
livrées par le commerce, c'est que cette désinfection a fait
uves. D'autre part, les préparations de formol ne détériorent
les sont peu dispendieuses, leur manipulation peut être
à n'importent qui et elles ne réclament aucune installation
.
pièce quelconque bien calfeutrée, une armoire, un placard
t amplement ; les livres sont suspendus à cheval sur des
ou des ficelles et laissés quatre ou cinq heures au contact
eurs de formol. (*Bulletin médical.*)

cation des enfants arriérés. — Il ne s'agit pas ici des
, des « babys » enrubannés de soie, vêtus de satin, qui
dans leur minois roses pour bégayer « maman » ; il ne
s même des « gosses », tant bien que mal accoutrés, qui,
nt sur l'herbe dans les campagnes ou jouant dans les rues
, peuvent du moins chanter l'hymne joyeux de l'enfance et
les mains à la vie, à la lumière qui les entoure; il s'agit
vres petits déshérités qui n'ont pas les yeux pour voir, la
pour parler, l'intelligence pour comprendre.
déjà longtemps que les philanthropes éminents ont essayé
l'attention des pouvoirs publics sur la malheureuse
, au point de vue scolaire, des enfants arriérés ou anormaux.
ur parole éloquente ne fut pas entendue. On a calculé,
ent encore, que 1/3 des enfants sourds-muets et 4/5 environ
nts aveugles sont tenus à l'écart, en raison de leur infirmité,
faits de l'instruction. Seuls, ou presque seuls, les favorisés
hesse peuvent à prix d'or, dans les établissements particu-
éciaux, échapper à l'ignorance. Le mal est encore beaucoup
nd pour les « enfants arriérés ». Cette expression désigne,
s les incapables absolus, idiots ou crétins dont le cas ne
ue de la médecine, mais ceux qui, d'intelligence bornée,
étroit ou de sens moral atrophié, peuvent, par une gymnas-
tellectuelle, rationnellement conduite, et par des applications
s de morale pratique, arriver, en se perfectionnant, à des
normaux. Or, d'enfants ainsi frappés, on en compte plus
0 en France, innocentes victimes de lourdes hérédités ou
mystérieuses de la nature. Ils vont en classe avec les autres,
maître, préoccupé de l'intérêt général, ne peut prononcer,
s arriérés, de paroles particulières. Il fait bien parfois
s efforts spéciaux mais, vite rappelé à son devoir, auprès
ajorité, il doit se contenter, malgré son zèle, de demi-
s et de demi-résultats. Les arriérés ainsi forcément mis à

part en classe, par une de ces cruautés fréquentes à l'enfance, — cet âge est sans pitié, — sont, de même, éloignés des jeux communs. Leurs penchants mauvais, leurs instincts sournois ne peuvent alors que se développer et si l'influence de la famille n'est pas là pour opérer une déviation salutaire, ils forment de la graine de Petite-Roquette, en attendant d'être mûrs pour le bagne, sinon la guillotine. On se trouve donc en présence, non-seulement d'une question d'humanité, mais encore d'un véritable péril social qu'il importe, au plus haut point, de conjurer et dont l'Etat, souveraine délégation des pouvoirs sociaux, a le droit et le pouvoir de se préoccuper.

Or, c'est triste à dire, jusqu'ici, l'Etat n'a rien fait de ce côté et il est probable qu'il n'aurait rien fait de longtemps encore, si la bonne étoile des déshérités n'avait placé à la tête du ministère de l'instruction publique un homme qui a l'esprit du bien et qui le prouve.

A la suite d'une mission confiée au docteur Gaurand, que l'on doit considérer comme l'initiateur direct, de grand zèle et de haute compétence, sur la situation des enfants arriérés ou anormaux à l'étranger, M. Chaumié a chargé M. Marcel Charlot, inspecteur général de l'instruction publique, d'un rapport sur l'état de la question en France et sur les conclusions de ce rapport, une Commission a été instituée, qui aura pour but d'étudier le meilleur moyen de sélectionner les enfants arriérés dignes d'un traitement particulier, d'examiner les divers types d'établisssements aptes à assurer la meilleure hygiène et la meilleure méthode d'instruction, et d'établir, pour le personnel enseignant spécial, le meilleur mode de recrutement et de formation.

Sans vouloir préjuger de son œuvre, il nous est loisible de formuler quelques souhaits qui seront notre contribution à une œuvre qui nous est doublement chère parce que c'est à la fois une œuvre humaine et de solidarité sociale.

Il paraît d'abord désirable qu'il soit tenu, dans les études que l'on va mettre en train, le plus grand compte du chemin déjà parcouru par certaines initiatives privées, communales ou départementales. Dans cet ordre, de véritables prodiges ont été accomplis, surtout en ce qui concerne les aveugles et les sourds-muets. Le département de la Seine, celui du Rhône et celui de l'Hérault, pour n'en citer que trois, possèdent des instituts spéciaux qui fonctionnent d'une facon digne de retenir l'attention et qui ont donné des résultats admirables. Pour les enfants arriérés, les progrès sont moins sensibles ; il y a beaucoup d'établissements qui constituent en ce qui les concerne, une spéculation au lieu d'une œuvre sociale.

...ais il existe des exceptions et c'est sur ces exceptions qu'il faudra ...re porter l'examen.

...Ainsi, en travaillant sur des résultats acquis, sur des méthodes ...ses à l'essai, on bénéficiera des trésors de l'expérience et l'on ...urra, en même temps, au moins d'une façon indirecte, encoura...r et récompenser ceux ou celles qui ont voué à une œuvre, ...nible s'il en fût, une vie d'abnégation et d'apostolat.

...Ceci nous amène à parler des maîtres qui devront assumer la ...che ingrate d'instruire des enfants arriérés ou anormaux. Il est ... qu'il les faut d'un mérite exceptionnel, de cette élite sublime ... possède le « feu sacré », qui savoure la joie du devoir accompli. ... pourra leur demander moins d'intelligence et plus de cœur, un ...uffle de cet esprit altruiste qui passe sur les âmes simples et ...néreuses et qui les nimbe d'une auréole. La question est primor...le. Supposez un maître brutal, ou simplement nerveux, irritable, ...content de soi et de sa charge, en présence d'enfants anormaux, ...orant les conséquences de leurs actes. Quelles catastrophes ...prévues pourrait occasionner un pareil contact! Pour éviter de ...les éventualités, on pourrait faire appel au libre consentement ... jeunes normaliens. Dès la seconde année d'études à l'École ...rmale, on pourrait demander aux futurs instituteurs lesquels ...ntre eux accepteraient la tâche d'instruire les enfants arriérés ... anormaux, en leur exposant sans détour les difficultés d'un sem...ble labeur. Ceux qui s'offriraient donneraient par cette offre ...le, une preuve de haute valeur morale, et il est fort probable ...e leur vocation ne ferait que s'affirmer au cours des études ...éciales auxquelles on les appliquerait.

...Il est un dernier point qui nous semble intéressant à signaler, à ...opos des parents des enfants. Les parents ne se rendent pas tou...urs compte eux-mêmes de l''état intellectuel ou moral de leurs ...fants : ils sont obligés de se rendre à l'évidence s'il s'agit d'anor...aux physiques : mais, pour l'arriérisme, ils ont un voile sur les ...ux, le voile de l'affection. Le problème se pose pour cela, vis-à-vis ...eux, sous une double face : ménager leurs sentiments de susceptibilité ... ne pas laisser cependant l'enfant en souffrance. Dans ce but, on ...urrait décider que six mois après l'entrée d'un enfant à l'école, ... l'âge légal, l'instituteur, le cas échéant, avertirait l'inspecteur ...rimaire, par une note confidentielle. Celui-ci, après s'être rendu ...ompte, préviendrait la famille que, dans l'intérêt de l'enfant, il ...rait utile de le maintenir quelque temps dans des classes pré...aratoires : ces « classes préparatoires » ne seraient autre chose que ...es classes spéciales d'arriérés, mais la forme pourrait sauver le ...ond. Pourquoi, si on le peut, ne pas respecter des sentiments

respectables, et faire surgir, sans nécessité, un conflit tel que celui du droit du père de famille et du droit de l'Etat sur les enfants ?

Il est hors de doute que la commission des enfants arriérés ou anormaux examinera avec le plus grand soin ces questions et bien d'autres encore, mais il n'était pas inutile de les remuer déjà dans quelques-uns de leurs aperçus : quoiqu'il en soit, il était juste d'extraire des broussailles de l'actualité pour l'entourer d'éloges, comme une fleur rare, mais belle, cette tentative du pouvoir social en faveur de l'adoucissement des inégalités naturelles, si douloureuses, si émouvantes.

(*La Solidarité Sociale.*) Joseph Ribet.

Ligue anglaise d'éducation physique. — Sous l'impulsion de sir Lauder Brunton, une Ligue anglaise est en voie de formation, elle aura pour titre : *National League for Physical Education and Improvement.* « Il est inutile de rechercher ici si l'ensemble de la race est en voie de dégénérescence ; mais il est évident, pour tout homme qui réfléchit aux conditions de la vie moderne, qu'il est possible de les améliorer, et de provoquer l'amélioration de la santé et de la vigueur physique du peuple, et, indirectement, sa vigueur intellectuelle et sa valeur industrielle. Il convient particulièrement de déterminer dans quelle mesure la vie dans les villes tend à produire l'incapacité physique. En présence de l'accroissement si considérable de la population urbaine, il y a là une question des plus importantes au point de vue national. Nous avons à nous demander :

1° Si la santé physique de la nation est pleinement satisfaisante dans toutes les classes de la société ;

2° Si non, à quoi est due cette défectuosité ;

3° Quels sont les moyens par lesquels on pourrait y remédier ».

Trois sur cinq des jeunes gens qui se présentent pour s'enrôler dans l'armée n'ont pas l'aptitude physique nécessaire.

Ce projet de Ligue s'appuie sur le patronage d'une élite nombreuse de personnages appartenant à la médecine, à l'église, à la magistrature, aux corps enseignants, au parlement.

Congrès allemand d'hygiène scolaire. — L'*Association allemande pour l'hygiène scolaire* a tenu sa sixième Assemblée générale, à Stuttgard, les 14 et 15 juin. Il y a été lu et discuté des rapports sur les sujets suivants :

...but et progression de l'enseignement des langues vivantes.
...xamen médical des écoliers.
...nseignement non divisé (c'est-à-dire ayant lieu le matin seule-...t).
...viron 500 personnes venues des différentes régions de l'Alle-...e ont pris part à cette réunion.

...enouvellement du bureau de la L. M. F. — Dans sa séance ...5 décembre, le Comité central de la L. M. F. a réélu le Bureau. ... Bougier, professeur au Collège Rollin a été nommé biblio-...aire.

...ssemblée générale annuelle de l'Alliance d'hygiène sociale.
...'Alliance d'Hygiène sociale a tenu son Assemblée générale ...elle le 27 décembre dernier au Musée social sous la présidence ...I. Casimir Périer.

...s nous bornerons à relever, dans le compte rendu des séances ...atin et de l'après-midi, ce qui intéresse l'Hygiène scolaire.

...'unanimité, l'Assemblée générale a émis le vœu que les réu-...s publiques ne se tiennent pas autant que possible dans les ...ux scolaires, que ces locaux soient en tous cas sérieusement ...nfectés après ces réunions, et qu'il en soit de même à la suite ... logement militaire.

... le professeur de Nabias a annoncé la constitution à Bordeaux ... Comité d'hygiène scolaire dont le président est le recteur ...hamin.

...mme les problèmes à résoudre en hygiène scolaire sont nom-...x et qu'il n'est pas possible de les aborder tous de front, il a ...écidé qu'on s'occuperait tout d'abord des enfants arriérés. On ...erchera combien d'arriérés il y a parmi les élèves des écoles ...aires de Bordeaux, on définira le mieux possible leur arriéra-... S'il y a lieu on s'efforcera de créer des classes spéciales à leur ...ge.

... le professeur Gross, de Nancy a annoncé que, pour le Congrès ...giène sociale qui aurait lieu dans cette ville au mois de ... 1906, un des sujets de rapports porterait sur l'hygiène de l'ado-...ent. M. J. Courmont lui a fait remarquer que ce serait une ...llente occasion de fonder à Nancy un Comité régional d'Hy-...e scolaire qui aurait intérêt à se mettre en rapport avec la ...ue pour l'Hygiène scolaire.

...armi les progrès réalisés à Lyon en hygiène sociale, M. J. Cour-...nt a cité la fondation d'un Comité régional de la L. M. F.

M. Albert Mathieu, président de la L. M. F a été élu membre du Comité directeur de l'Alliance d'Hygiène scolaire en remplacement de M. le docteur Le Gendre, démissionnaire.

Nécrologie. — Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort du Dr Schubert, de Nuremberg. Elève du Professeur Cohn, de Breslau, il avait, comme son maître, étudié avec une compétence particulière l'hygiène de la vue dans les écoles. Il avait dirigé, en qualité de secrétaire général l'organisation du Congrès international d'hygiène scolaire de Nuremberg et avait fourni à ce propos une somme considérable de travail. Le succès de ce Congrès avait été en grande partie dû à son activité.

Bibliothèque de la L. M. F. — La bibliothèque de la L. M. F. se trouve au collège Rollin.

Les membres de la L. M. F. y trouveront réunies les publications périodiques, françaises et étrangères reçues par la Société, par voie d'échange, et un certain nombre d'ouvrages de pédagogie et d'hygiène scolaire.

Le Comité central sera vivement reconnaissant aux personnes qui contribueront à enrichir cette bibliothèque naissante.

Les ouvrages envoyés à M. Bougier, 42, rue de La Tour d'Auvergne, seront annoncés dans l'*Hygiène scolaire*. Les ouvrages envoyés en double exemplaire seront analysés.

Table des matières du premier volume des Archives internationales d'hygiène scolaire.

No. I. (13. I. 1905.)

Borobio y Diaz, Les colonies scolaires ou colonies de
ces à Saragosse (Espagne).
on Domitrovich, Der Hygieniker und die Schulbank.
slev, Skolelægevæsenet i Danmark. Mit deutschem Résumé.
r, Préservation scolaire contre la tuberculose.
ocquillon, Hygiène de l'éducation et de la pédagogie.

No. II. (14. IV. 1905.)

Bridou, Le rôle de la gaieté dans l'éducation.
omas, Some forms of congenital Aphasia in their educational
ts. (With 3 figures in text.)
urmeister, Über die Verwendung von staubbindenden Fuss-
ölen in Schulen. Aus dem königl. hygienischen Institut zu
.
udnik, Zur Frage der Verbreitung des Kropfes unter den
kindern.
strup, Schulbauten in Dänemark. (Mit 4 Figuren im Text.)
Hellpach, Die Hysterie und die moderne Schule.
Mathieu, Neurasthénie et dyspepsie chez des jeunes gens.
ilippe et G. Paul Boncour, A propos de l'examen médico-
ogique des écoliers épileptiques.
. Barat, Funcion de la Alegria en la Higiene escolar. Avec
sumé français.
elssen, Über das Kopfweh — hauptsächlich Migräne — an
ittelschule.
ichmann, Über die Lage und Höchstzahl der täglichen Unter-
stunden an Mädchenschulen.
slev, Jahresbericht für 1904 über die schulhygienische Lite-
Dänemarks.
Feltgen, Bericht über die zur Schulhygiene in Beziehung
nden Veröffentlichungen in Luxemburg vom Jahre 1904.
. littérature d'hygiène scolaire en Belgique, en l'année 1904.
. Bergström, The American School Hygiene Literature for
ear 1904.
r.

No. III. (15. VI. 1905.)

sbach, Weitere Untersuchungen über Beziehungen zwischen
ger Ermüdung und Hautsensibilität. (Mit 7 Figuren im Text.)
r.

Invitation à l'abonnement.

Le quatrième fascicule, récemment publié, termine le pr volume des Archives internationales d'hygiène scolaire. A m que les différents fascicules ont paru, la rédaction a pu se conv toujours davantage que la présente revue répondait à un réel b

Beaucoup d'administrations scolaires et municipales de tous celles surtout qui ont déjà organisé le service médical scolai grand nombre de bibliothèques et d'instituts, reçoivent les Ar et les considèrent comme un *moyen précieux et indispensabl formation et d'étude. Les rapports annuels sur l'hygiène sc* sont surtout universellement appréciés. Ces rapports, rédig des savants connaissant à fond cet ordre de questions, donne *aperçu très clair* de tous les travaux qui s'y rapportent.

De tous les pays de l'Europe et des autres parties du m notamment de l'Amérique du Nord et du Sud, la rédactio Archives a reçu des lettres et des communications exprimant que les Archives sont une des *entreprises internationales le méritoires et les plus fécondes en résultats.*

Puissent les Archives continuer à marcher dans la voie d

, puisse le cercle de ses lecteurs et de ses abonnés continuellet s'élargir.
éditeur, Wilhelm Engelmann, à Leipzig, Mittelstrasse 2, qui ne lera devant aucune dépense pour atteindre ce but, prie les intéés d'encourager son entreprise en prenant un *abonnement aux hives internationales.*
es « Archives » paraîtront en fascicules séparés, suivant le bre et l'importance des travaux reçus. Quatre fascicules de euilles formeront un volume de 40 feuilles. *Les « Archives » nt vendues au prix de 30 marks par volume. Les fascicules rés seront livrés à un prix relativement plus élevé. Les fascis séparés seront envoyés franco pour en prendre connaissance.* intéressés s'engagent, si l'envoi n'est pas gardé, à le retourner s les 8 jours *après réception*, franco et en bon état, à la librairie helm Engelmann, Leipzig, Mittelstrasse 2. Les membres de la gue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire en ace », de la « Société suisse d'hygiène scolaire », du « deutscher ein für Schulgesundheitspflege », du « Verein für Volks- und ulhygiene », à Luxembourg, de la « Vereeniging tot Vereenvouing van Examens en Onderwijs », à Arnhem et de la « Forening Skolehygiejnens Fremme », à Copenhague, recevront les « Ares » *au prix de 25 marks par volume.* Toutes les demandes et mmunications doivent être adressées au rédacteur en chef : Proeur H. Griesbach, Docent à l'Université de Bâle. Domicile : lhouse, Alsace, Ludwigstrasse 3.

LISTE DES MEMBRES ADHÉRENTS
à la L. M. F. dont le nom n'a pas figuré dans les listes précédentes.

Minoret, 37, rue Ampère, Paris.
Georges **Grévin**, sous-chef de bureau au Ministère de la marine, 70, rue Nollet, Paris.
le Dr **Chatoutaud**, 10, place Renoux, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
le Dr **Desmolières**, 19, rue de Bellefond, Paris.

M. le Dr G. **Buisson**, 64, rue de Crosne, Paris.
Mme Paul **Gonin**, 45, rue de Berri, Paris.
M. le Dr **Gillet**, 30, rue Saint-Augustin, Paris.
M. le Dr **Butte**, 40, rue Saint-Placide, Paris.
860 M. Gustave **Durand**, étudiant en médecine, 7 *bis*, rue Ta
Paris.
M. Joseph **Vallée**, étudiant en droit, 80, rue Monge, Paris.
M. Marcel **Kleine**, 186, rue Michel-Bizot, Paris.
M. **Loisel**, notaire à Dozulé (Calvados).
M. **Michaud**, 329, avenue de Saxe, Lyon.
M. **Bador**, 119, rue Boileau, Lyon.
M. **Mancardi**, 56, avenue de Noailles, Lyon.
M. **Lapierre**, 2, place de Serin, Lyon.
M. **Christy**, 5, avenue de Noailles, Lyon.
M. **Petitjean** (Charles), lycée de Lyon, 19, rue de la Bourse, L
870 Mlle **Thoremby**, institutrice, 16, quai Fulchiron, Lyon.
M. **Beauvisage**, professeur à la Faculté de médecine, 45, ru
l'Université, Lyon.
M. **Holstein**, 13, quai de l'Est, Lyon.
M. **Valayer** (Paul), 2, place Puvis-de-Chavannes, Lyon.
M. **Garin**, 7, place Bellecour, Lyon.
M. **Clayette**, 33, rue de l'Enfance, Lyon.
M. **Kahn** (Armand), 8, rue des Archers, Lyon.
Mme **Lesieur**, 32, quai Claude-Bernard, Lyon.
M. **Luchaire**, maître de conférences à la Faculté des lettres, 9
min Sœur-Vialy, Lyon.
880 M. **Rigottaz**, instituteur, 94, rue Tronchet, Lyon.
Mme **Barral**, 9, rue Victor-Hugo, Lyon.
Mme **Odette-Laguerre**, à Artemare (Ain).
M. **Diochon**, 35, rue Molière, Lyon.
M. **Lenoir**, 181, cours Lafayette, Lyon.
M. **Lévi** (Michel), 15, cours Lafayette, Lyon.
M. **Bardollet**, 40, rue Rabelais, Lyon.
M. C. **Bickert**, 13, place Puvis-de-Chavannes, Lyon.
M. H. **Duvivier**, 38, cours Morand, Lyon.
M. **Bon**, 6, rue de la Platière, Lyon.
890 M. **Levacher**, 6, rue du Président-Carnot, Lyon.
M. P. **Bally**, 274, avenue de Saxe, Lyon.
M. G. **Risser**, 150, Grande-Rue Saint-Clair, Lyon.
M. F. **Janin**, 44, rue Malesherbes, Lyon.
M. **Vassal**, 130, avenue de Saxe, Lyon.
M. F. **Paquillon**, 250, cours Lafayette, Lyon.
M. **Théobalt**, 17, cours Charlemagne, Lyon.

Aubert, 9, rue Grôlée, Lyon.
. **Gonnain**, 3, rue Fénelon, Lyon.
Dr **Lyonnet**, médecin des hôpitaux, 37, rue de la République, Lyon.
Dr **Mouisset**, médecin des hôpitaux, 1, place des Jacobins, Lyon.
Cuminal, directeur de l'école primaire supérieure, 44, rue Condé, Lyon.
le Dr **Martin**, 7, rue du Président-Carnot, Lyon.
Guillermard, 34, rue Sainte-Hélène, Lyon.
Picornot, 21, rue de Dijon, Lyon.
Gillet (Joseph), 10, quai de Serin, Lyon.
Chenavas, commis d'économat, asile Sainte-Eugénie, Saint-Genis-Laval (Rhône).
le Dr **Dufour**, 40, rue du Plat, Lyon.
Buche, professeur au lycée annexe, 6, rue Montbernard, Lyon.
Cordier, directeur de l'usine Saint-Gobain, Saint-Fons (Rhône).
Cordier, Saint-Fons (Rhône).
M. **Paufique** (Joannès), 12, rue Centrale, Lyon.
l'abbé **Genevet**, directeur de l'école Ozanam, rue Vendôme, Lyon.
Chabot, 48, cours Vitton, Lyon.
Chabot père, 48, cours Vitton, Lyon.
Quinson, 19, place Tholozan, Lyon.
Roustan, professeur au lycée Ampère, Lyon.
Dumenge, 141, avenue de Saxe, Lyon.
Minjat, directeur d'école primaire, place des Pénitents-de-la-Croix, Lyon.
le Dr **Moutet**, 2, rue d'Egypte, Lyon.
Barrett, 237, route de Grenoble, Lyon.
Mme L. **Barrett**, 17, rue de Jarente, Lyon.
Hartaut, 10, montée des Carmélites, Lyon.
Ferlin, vice-président du Tribunal civil, 84, avenue de Saxe, Lyon.
Paturet, 18 quai de la Guillotière, Lyon.
Pauthier, professeur au lycée Condorcet, 13, rue Cavalotti, Paris.
le Dr A. **Sicard**, médecin du collège de Castres.
. **Morlet**, proviseur au lycée Michelet, Vanves.
. **Fischer**, chef des travaux pratiques à la Sorbonne, Paris.
Delporte, docteur en médecine, 134, rue de Rennes, Paris.
. **Delobel**, président de la Société antituberculeuse de l'enseignement primaire de la Seine, 36, boulevard Beaumarchais, Paris.

930 M. Adolphe **Odru**, professeur d'anglais au lycée, 46, avenu
Toulhac, Le Puy (Haute-Saône).
M. **Ribot,** député, ancien ministre, 6, rue de Tournon, Paris.
M. le Dr **Gley**, professeur agrégé à la Faculté de médecine,
Monsieur-le-Prince, Paris.
M. le Dr **Barbier**, médecin des hôpitaux, 15, rue d'Edimbourg, Pa
M. Noël **Gonin,** administrateur du Fumigator, 4, rue Tarbé, XV
M. Paul **Gonin**, directeur de la Compagnie Fumigator, rue Ta
XVIIe.
M. le capitaine **Baudesson**, 5, rue Clodion, Paris.
M. **Marillier**, professeur au petit lycée Condorcet, 61, rue d'A
terdam, Paris.
M. le Dr **Depoully**, 14, rue Tronchet, Paris.
M. le Dr J. **Crouzillac**, 31, rue d'Alsace-Lorraine, Toulouse.
940 Dr **Testevuide**, Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
M. **F. Gache**, professeur au Lycée, boulevard Victor-Hugo, A
(Gard).
Mme **Paul Julien**, Pesmes (Haute-Saône).
M. **Paul Julien**, greffier de la justice de Paix, Pesmes (Haute-Saô
Dr **Tizon**, Ducey (Manche).
M. **Georges Alary**, 18, rue d'Armaillé, Paris.
M. **Rumillet**, Villa des Verveines, avenue de Vals, Le Puy (Ha
Loire).
M. **Fulgence Montaz,** huissier, Modane (Savoie).
Dr **Fédon,** Azille (Aude).
Mme **Bellanger**, 28, rue Nationale, Mamers (Sarthe).
950 Dr **Corbin**, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
M. **Kuypers**, 12, avenue de Saint-Germain, Maisons-Lafitte.
M. **Fontenailles**, inspecteur primaire, 4, rue Saint-Jacques, Poit
Mlle **Grelet**, directrice d'école libre, rue du Général-Dema
Poitiers.
M. **Grassin-Delyle**, adjoint au maire, Poitiers.

(A suivre)

Le Gérant : Pierre Auger.

Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 79.1.1906.

L'Hygiène Scolaire

poids, la taille, le périmètre thoracique et l'amplitude respiratoire à l'âge scolaire.

AVIS aux ABONNÉS

La publication tardive de ce nu-
néro résulte des retards apportés
 sa fabrication par la grève des
ouvriers typographes.

LE PÉRIMÈTRE ET L'AMPLITUDE RESPIRATOIRE CHEZ LES ENFANTS (1),

par Mme NAGEOTTE-WILBOUCHEWITCH.

(Travail abrégé)

Pour juger du développement plus ou moins normal d'un enfa
on a l'habitude de considérer sa taille et son poids en les compar
aux moyennes consignées dans des tableaux d'accroissement; il
semble fort utile de compléter ces tableaux en y joignant les m
sures du périmètre thoracique et de l'amplitude respiratoire corr
pondant aux divers âges; c'est l'amplitude qui importe le plus, c'
d'elle que dépendent la santé pulmonaire et l'état général des enfan
des mensurations nombreuses poursuivies depuis une dizaine d'anné
m'ont en effet démontré qu'il n'y a pas, chez les enfants, de paral
lisme entre le périmètre thoracique et l'amplitude respiratoire;
ne suffit pas de constater qu'un enfant a la poitrine large, il fa
encore qu'il puisse s'en servir.

Lorsque j'ai commencé ainsi à mesurer la respiration des enfa
personne ne le faisait à ma connaissance, et je pense que les o
servations de mon atlas de gymnastique sont les premières auxquel
soient annexées des séries de mesures thoraciques prises à ce po
de vue; aussi, sans m'occuper des conseils de revision et des co
pagnies d'assurance, ai-je pris les mesures comme il m'a sem
logique de le faire, c'est-à-dire de la manière la plus simple et av
des points de repère sur lesquels il est impossible de se tromper.

Pour mesurer l'aptitude respiratoire, je laisse l'enfant debout,
bras tombant le long du corps; un ruban métrique est placé ho
zontalement, aussi haut que le permet l'aisselle, en passant par c
séquent en arrière sur les omoplates, en avant sur la 2e côte;
peut se rendre compte de la respiration habituelle de l'enfant
détournant son attention, mais chez les enfants non exercés, non p
venus, l'aptitude respiratoire est alors si faible et si inégale, variant
1/4 de centimètre à 1 centimètre, qu'il n'est guère possible de la not
les enfants prévenus de ce qu'on cherche ne peuvent plus se laiss
aller à respirer naturellement. Il faut donc demander à l'enfant
respirer le plus profondément possible et de faire ensuite une exp
ration complète. On note alors les deux périmètres extrêmes q
montrent tout ce dont est capable la cage thoracique du sujet;
cette façon seulement on obtiendra des mesures comparables ent

(1) Communication à la Société de pédiatrie, 17 octobre 1905.

chez les enfants de tout âge et chez un même enfant à diffé-
es époques.

pplique d'autre part le ruban métrique plus bas, toujours hori-
alement, en passant par l'appendice xyphoïde afin de juger de l'ex-
sion des côtes inférieures, si souvent défectueuse, quelquefois
contraire prépondérante. J'obtiens ainsi deux mesures, celle de
nplitude Respiratoire Axillaire (R. A.) et celle de l'Amplitude
piratoire Xyphoïdienne (R. X.)

epuis quelque temps, on mesure de tous côtés la cage thoracique
enfants, et, comme il n'y a pas eu d'entente sur ce sujet, les
nsurations sont faites très diversement ; les uns font écarter ho-
ontalement les bras des enfants, les autres les font même lever
ticalement afin de ne pas passer sur les omoplates ; les points de
père pour le ruban métrique sont également variables. Je ferai
x divers procédés un reproche commun, c'est que la position arti-
ielle des bras et l'effort qu'elle demande gênent la respiration,
rtout l'expiration, considérablement ; elles sont bien choisies
ur mesurer le périmètre thoracique dans une phase de réplétion
yenne des poumons, non l'amplitude de l'excursion costale ; il
t très facile de s'en convaincre en essayant sur soi-même. Lorsque
s bras sont préalablement levés on ne peut plus inspirer une
ande quantité d'air et lorque dans cette même attitude on a cru
re une expiration complète, il suffit d'abaisser les bras pour
pulser une nouvelle quantité d'air. Je n'insiste pas, ce sont des
nséquences forcées de la disposition des côtes.

Comme point de repère du périmètre thoracique, on prend com-
unément le mamelon pour placer le ruban métrique immédiate-
ent au-dessus, point de repère commode quand il s'agit de jeunes
fants ou d'hommes ; il a été adopté sans doute parce que ces men-
rations ont été tout d'abord appliquées aux conscrits ; mais il
est pas utilisable quand il s'agit de mesurer l'amplitude respira-
ire des jeunes filles.

Plus de 1.000 mensurations doubles que j'ai faites sur 700 enfants
'ont montré qu'il y a une différence d'amplitude considérable
ntre les enfants non exercés à respirer, c'est-à-dire tous les enfants
uelconques à leur première mensuration et les enfants exercés,
isant de la gymnastique ou uniquement quelques exercices res-
iratoires, c'est pourquoi j'ai dressé deux tableaux séparés pour ces
eux catégories d'enfants ; le premier (T. I) donne les moyennes
abituelles, insuffisantes, qui sont la conséquence de la vie séden-
aire et malsaine de nos enfants ; le second tableau (T. II.) donne
es moyennes obtenues chez les mêmes enfants exercés durant les

mois ou les années suivantes, moyennes que nous devons avoir pour but, non d'atteindre, mais de dépasser.

Les tableaux se rapportent à des filles uniquement parce que le nombre de garçons que j'ai mesurés est trop inférieur à celui des filles et je n'ai pas voulu encourir de critique de ce fait, en les réunissant dans une même statistique. Je puis dire néanmoins que jusqu'à 15 ans il n'y a pas de différence entre les deux sexes, quant au périmètre thoracique et à l'amplitude respiratoire.

La taille des enfants que j'ai mesurés est supérieure à celle du tableau de Quételet et je ne crois pas que ce résultat soit dû au nombre relativement faible des enfants mesurés, car je remarque depuis des années déjà que les enfants qui me semblent petits se trouvent avoir la moyenne de ce tableau. Le désaccord est beaucoup plus frappant pour les enfants de la clientèle privée ; ils se trouvent en moyenne d'un an, souvent de deux, en avance sur les enfants de leur âge si on s'en rapportait au tableau classique.

Le périmètre axillaire du thorax vide est de 45 centimètres à un an, en augmentant d'environ 2 centimètres par an ; le périmètre xyphoïdien passe de 45 ou 46 centimètres à 66 centimètres en augmentant de 1 cent. 1/2 par an.

L'amplitude axillaire chez les enfants non exercés est d'environ 2 cent. 1/2 avant 8 ans, de 3 cent. 1/2 à partir de cet âge. L'amplitude xyphoïdienne est de 2 centimètres avant 8 ans, de 3 à 3 1/2 après 8 ans.

TABLEAU

Amplitude respiratoire moyenne des enfants *non exercés.*

AGE	TAILLE	RESP. AXILL.	AMPL.	RESP. XYPH.	AMPL.
1	70	45 cent.	»	46 cent.	»
2	80	48 »	»	48 »	»
3	90	50-52 »	2	50-52 »	2
4	96	51-53 »	2	50-52 »	2
5	103	53-55 »	2	52-54 »	2
6	111	54-56 »	2	52-54 »	2
7	117	57-60 »	3	54-57 »	3
8	123	58-62 »	4	55-58 »	3
9	129	59-63 »	4	56-60 »	4
10	134	62-65 »	3	57-61 »	4
11	139	64-67 »	3	59-61 »	2
12	144	68-71 »	3	61-65 »	4
13	148	69-73 »	4	62-66 »	4
14	151	73-76 »	3	64-66 »	2
15	155	75-78 »	3	66-69 »	3
16	156	75-79 »	4	66-70 »	4

TABLEAU II

Amplitude respiratoire moyenne des enfants *exercés*.

ÂGE	RESP. AXILL.	AMPL.	RESP. XYPH.	AMPL.
*4	51-54 cent.	3 cent.	50-52 cent.	2
5	60-65 »	5 »	55-59 »	4
6	54-58 »	4 »	50-54 »	4
*7	57-60 »	3 »	52-56 »	4
8	59-63 »	4 »	55-59 »	4
9	60-64 »	4 »	56-60 »	4
10	63-68 »	5 »	59-63 »	4
11	64-69 »	5 »	60-65 »	5
12	67-72 »	5 »	62-66 »	4
13	70-75 »	5 »	64-69 »	5
14	72-78 »	6 »	65-70 »	5
15	73-78 »	5 »	65-70 »	5
16	74-79 »	5 »	65-70 »	5

Les mesures sont exprimées en centimètres.

* Au-dessous de 4 ans, il est difficile d'obtenir une respiration complète ; de 4 à 7 ans, le nombre d'enfants exercés a été restreint et les moyennes sont à contrôler.

Chez les enfants exercés, le périmètre du thorax vide et son accroissement avec l'âge sont à peu près les mêmes, mais l'amplitude respiratoire est augmentée du double et elle va en augmentant avec l'âge, 4 centimètres de 4 à 9 ans, 5 à 6 centimètres de 10 à 15 ans ; l'amplitude xyphoïdienne est également de 4 à 5 centimètres.

L'amplitude respiratoire augmente dans les deux sens, c'est-à-dire par l'inspiration plus profonde avant tout, mais aussi par l'expiration plus complète ; il arrive même que les côtes se mobilisent d'abord dans le sens de l'expiration et qu'un enfant passe des chiffres périmètres 62-64 centimètres d'abord à 61-64, ensuite à 61-65, puis à 62-66 ; le premier pas, quoique fait par l'expiration, est un progrès réel parce que l'amplitude a augmenté en passant de 2 centimètres à 3 centimètres, donc la quantité d'air inspiré a augmenté également. C'est ainsi, par exemple, que la moyenne des enfants non exercés de 12 ans est de 68-71, tandis que celle des enfants exercés est de 67-72, c'est-à-dire 5 centimètres d'amplitude au lieu de 3, gagnés aux dépens des deux temps respiratoires.

Il est intéressant de noter que, parmi les enfants non exercés, la grande majorité n'ont qu'une amplitude de 2 centimètres ; il y en a de 1 centimètre et la moyenne de 3 1/2 est due à quelques cas tout à fait exceptionnels d'une amplitude de 6 et 7 centimètres ou même 10 centimètres ; tandis qu'au contraire pour les enfants exercés un

dien ; chez les enfants exercés, c'est-à-dire à l'état n
rence est de 4 centimètres au moins.

Comme pour la taille, il y a une différence sensibl
enfants de la ville ; non pas en ce qui concerne l'a
ratoire des enfants non exercés, car elle est presque
ville qu'à l'hôpital. Au contraire, les enfants exercé
privée ont une amplitude de 1 à 2 centimètres supéri
enfants du même âge du service d'orthopédie de l'hô
périmètre de la cage thoracique soit peu différent
exercés des deux catégories ; cela doit tenir aux co
tence plus hygiénique et aux exercices mieux suivis

Les moyennes ne donnent jamais une idée suffisan
c'est pourquoi j'ai également dressé des tableaux de
minima pour chacune des deux catégories d'enfants
exercés ; leur étude montre qu'il n'y a pas de paral
périmètre thoracique et l'amplitude respiratoire, pa
qu'entre la taille et l'amplitude ; les enfants qui sont d
comme taille ont tous les périmètres thoraciques
moyenne du périmètre peut être atteinte par les e
taille ; ces différentes moyennes concernant la tail
et l'amplitude respiratoire se constituent pour ains
damment les unes des autres.

Ainsi, par exemple, pour un enfant non exerc
moyenne de la respiration axillaire est de 68-71 ; le
mètre rencontré à cet âge a été de 83 centimètres,
n'a qu'une amplitude de 2 centimètres (83-85), ainsi
65 centimètres (65-67). Le maximum d'*amplitude*, à
timètres, a été atteint par un enfant de 65 centimèt
minimum de 1 centimètre par un enfant large de p

Il en va de même des enfants exercés, de ceux don
cique donne tout ce dont elle est réellement capa
augmente beaucoup, mais la disproportion entre
l'amplitude reste. Ainsi à 12 ans, la moyenne étant

trine atteint néanmoins 5 centimètres d'amplitude (61-66), quoiqu'étant à 20 centimètres au-dessous du premier. Le minimum d'amplitude est à un enfant qui a un périmètre moyen, 67-70. Le maximum appartient à un enfant du même périmètre, 67-75.

D'une façon générale ces tables montrent un fait assez étrange, c'est que presque tous les petits périmètres ont une amplitude au-dessus de la moyenne et quelques-uns ont même le maximum de leur âge ; par contre, plus d'un périmètre considérable ou même maximal n'a atteint qu'un minimum d'amplitude. Ces remarques s'appliquent à la respiration xyphoïdienne aussi bien qu'à la respiration axillaire.

J'ai déjà dit que dans tous les tableaux de cette étude je n'ai noté que l'amplitude maximale de chaque enfant ; je ne puis dire ce qu'elle est chez les enfants de 1 à 3 ans, car il n'est pas possible de s'entendre avec eux sur ce sujet ; aussi pour ces petits-là, n'ai-je donné que les périmètres axillaire et xyphoïdien, non l'amplitude. Chez les très jeunes enfants normaux le périmètre thoracique est un peu supérieur à l'autre quelquefois égal ; chez les rachitiques, chez les dyspeptiques à gros ventre, chez presque tous les enfants chétifs, alités, le périmètre xyphoïdien l'emporte sur l'axillaire, parfois de 3, 4 centimètres. Chez ces enfants il est impossible de mesurer l'*amplitude respiratoire habituelle spontanée* de la cage thoracique, on ne voit rien bouger au niveau des côtes supérieures ; l'amplitude xyphoïdienne semble un peu supérieure, oscillant autour d'un demi-centimètre ; la respiration est diaphragmatique, l'épigastre et le ventre sont seuls animés de grands mouvements. Chez les enfants plus âgés l'amplitude habituelle est aussi dérisoire et il est vraiment étrange de constater combien la respiration fait peu mouvoir le thorax comparé au ventre. Cette remarque concorde d'ailleurs parfaitement avec ce fait qu'on ne peut souvent pas ausculter un enfant qui respire à sa guise, tellement il respire superficiellement, surtout aux sommets. Les grands enfants non exercés ont une amplitude habituelle qui varie entre 1/2 centimètre et 1 cent 1/2.

La conclusion de tout ceci est que les enfants (et les adultes aussi bien) ne savent pas respirer, qu'ils prennent à chaque inspiration une faible partie seulement de l'air qu'ils devraient prendre et qu'il faut leur enseigner cette chose si simple qui devrait être dictée par l'instinct de la conservation.

Car il ne faudrait pas croire que la respiration habituelle soit suffisante et que je demande une exagération de cette fonction dans un but thérapeutique ; la preuve de l'insuffisance est que tous les enfants qui respirent superficiellement poussent de temps en temps de profonds soupirs ; que les enfants solides et normaux ont une

amplitude considérable quel que soit leur périmètre thoracique que l'amplitude augmente dans beaucoup de cas avec une rapidité surprenante sous l'influence de l'exercice et que le développement de la respiration, en l'absence de tout autre traitement, influe visiblement et rapidement sur la santé générale.

D'ailleurs, si les enfants exercés arrivent très souvent à une amplitude de 6 à 8 centimètres, dans quelques cas même à 10 centimètres, cette amplitude se rencontre, exceptionnellement il est vrai, chez des enfants non exercés; il est donc permis de tendre à ce but, sans crainte de nuire à l'équilibre des fonctions pulmonaire, cardiaque, circulatoire.

TABLES DE CROISSANCE DES ENFANTS PARISIENS DE 1 A 16 ANS DRESSÉES EN 1905.

par MM. VARIOT et CHAUMET (1)

Ces tables ont été établies d'après les mensurations de 4.400 enfants des deux sexes. Pour arriver à des moyennes stables, on a enregistré la taille et le poids d'au moins cent enfants de chaque sexe, pour une année d'âge. Ce chiffre de cent a été généralement dépassé.

(Travail abrégé)

L'an dernier, l'un de nous a été conduit par ses recherches sur l'*hypotrophie infantile* à faire construire un instrument spécial, un *pédiomètre*, qui permet d'enregistrer presque simultanément le poids et la taille des enfants.

C'est cet instrument très précis qui nous a servi à faire toutes nos mensurations.

Il n'existe pas en France, à proprement parler, de tables de croissance, sauf celles dressées par les accoucheurs pour la première année de la vie, et, en particulier, celles de Bouchaud, généralement acceptées.

On s'en réfère encore de 1 à 15 ans aux tables de Quételet qui ont été établies, il y a plus d'un demi-siècle, à Bruxelles, sur des enfants d'une race un peu différente de la nôtre.

Nous avons donc entrepris un travail de pédiométrie nécessaire, en nous plaçant dans les conditions d'observations les plus rigoureuses possibles.

(1) Communication à la Société de Pédiatrie, séance du 20 février. Ce travail a été présenté antérieurement à l'Académie des Sciences de Paris par M. Armand Gautier, janvier 1906

Toutes nos mensurations ont été faites à Paris avec le même instrument, par la même personne ; elles n'ont une valeur réelle que pour les enfants parisiens en 1905; mais elles pourront servir de type de comparaison pour d'autres mensurations du même genre, pratiquées ultérieurement dans les diverses parties de la France.

D'ailleurs, la plupart des enfants que l'on rencontre dans les écoles de la ville de Paris ne sont pas de vrais Parisiens ; ils sont nés de parents provinciaux qui ont immigré dans la Capitale. Nous avons soigneusement éliminé de nos moyennes les étrangers et les très rares enfants difformes ou anormaux.

Nous nous sommes astreints à mesurer les enfants dans des milieux variés, autant que possible.

M. de Selves, préfet de la Seine et M. Bédorez, nous ont autorisés à pénétrer librement dans les écoles municipales du IXe arrondissement (*Opéra*, population aisée) et dans celles du XXe (*Belleville*, population ouvrière), nous avons utilisé les écoles maternelles, les consultations des dispensaires et des hôpitaux, les Crèches, pour les enfants les plus jeunes ; nous avons eu la facilité de mesurer les enfants assistés, les enfants de quelques orphelinats et aussi les enfants des écoles primaires supérieure et professionnelle de la Ville de Paris (*Edgard-Quinet*, *Sophie-Germain*, filles) ; (*Diderot*, garçons). La plupart de nos mesures de 13 à 16 ans ont été prises dans ce dernier milieu, peut-être un peu différent du milieu des faubourgs : les enfants reçus dans ces écoles après concours appartiennent à la classe moyenne de la population.

Tous les enfants, avant de passer sous la toise, quittaient leurs chaussures et il a été tenu compte, aussi exactement que possible, du poids de leurs vêtements, qui a été défalqué du poids total enregistré.

Sauf pour les petits enfants des Crèches qui ont été étendus sur le plateau mobile du pédiomètre et mesurés dans le décubitus dorsal, tous les autres enfants ont été *toisés* debout. Pour les filles, on faisait glisser le curseur du pédiomètre sous les cheveux, afin d'affleurer le *vertex*. On nous a objecté qu'il eût été plus rigoureux de mesurer la taille de tous les enfants couchés. Mais, il paraît bien difficile d'atteindre une précision absolue dans les opérations de ce genre ; d'ailleurs, les mesures prises dans la station debout sont toutes comparables entre elles, ce qui est l'essentiel ; de plus, elles peuvent être mises en parallèle avec celles dressées par les auteurs des tables de croissance à l'étranger, qui ont aussi toisé les enfants debout.

A Paris, tout au moins, pour des raisons de convenance sur lesquelles il est superflu d'insister, il serait assez malaisé de faire ac-

Nous eussions désiré mesurer les jeunes filles
mais le recteur de l'Université de Paris, M. Liard, p
qu'il ne nous a pas fait connaître, s'y est opposé.

Par contre, sur la recommandation de M. An
Mme la Supérieure générale des filles de la Charité,
sés à pénétrer dans les orphelinats de Saint-Vincent
poursuivre nos recherches.

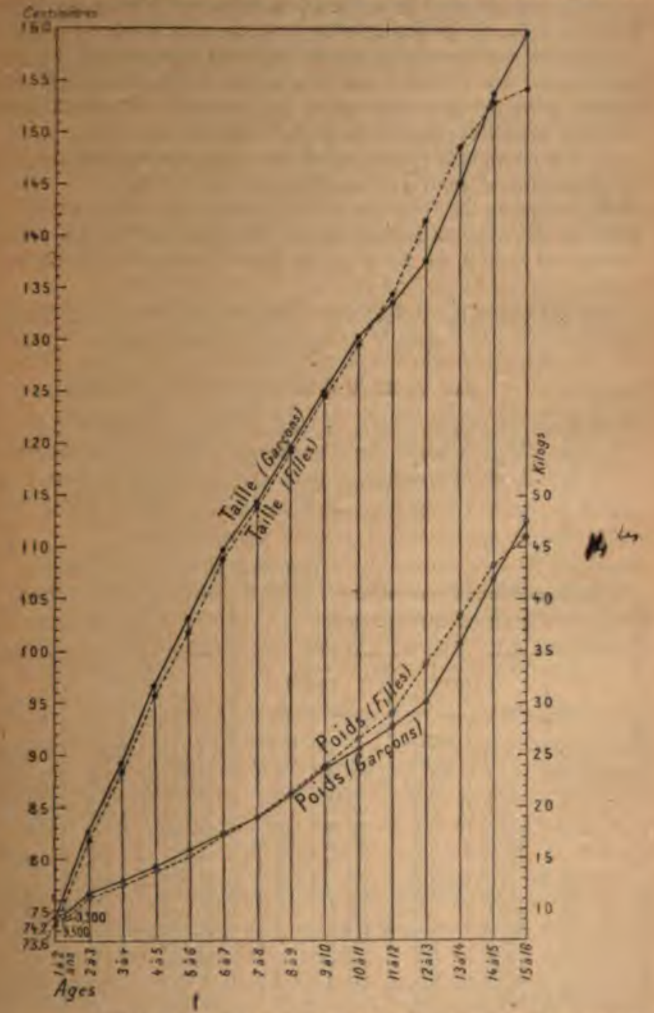
Sur les conseils de M. Manouvrier, professeur à l'
pologie, dont la compétence est grande dans ces
avons adopté le chiffre minimum de 100 pour chaqu
et pour chaque sexe, afin d'arriver à une moyenne à
Très généralement, ce chiffre de 100 a été dépassé
de moyenne, pour une année, ont porté, le plus sou
même 180 sujets.

Les chiffres que nous donnons d'une année à l'au
2 à 3 ans, etc., pour la taille aussi bien que pour
aucune prétention à la précision mathématique; ils
plément la moyenne de la taille et du poids des enfa
courant d'une même année.

Leur approximation la plus grande se rapporte à
puisque nos mensurations ont porté sur des sujets
mois, sans distinction. Mais cette approximation n'est
titude stricte puisque nous n'avons pas absolument le
d'enfants pour chaque mois. A supposer qu'il soit u
des tables de croissance aussi précises, il faudrait, p
moyenne, toiser et peser au moins cent enfants d
par mois, soit au moins 2.400 par année d'âge, soit pl
un an à 15 ans. On a commencé à l'étranger des re
genre, mais nous nous demandons si leur intérêt ég
somme de travail matériel qu'elles exigeront.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons affirmer, qu'il n'exist
de tables de croissance d'ensemble pour les enfants
dressées, suivant une méthode scientifique rigoureu

ives qu'il est aisé de construire, avec ces séries de chiffres, que aille à partir de 11 à 12 ans chez les filles, 134, 4, l'emporte sur



elle des garçons 133,4 et que cette supériorité temporaire se pro-

longe jusqu'à 13 à 14 ans, où la taille est réciproquement de 148,6 pour les filles et de 145,1 pour les garçons. L'année suivante, de 14 à 15 ans, les garçons passent à 153,8 et les filles se laissent distancer à 152,9. A partir de là, la taille restera plus élevée chez les garçons.

Pour les variations du poids, suivant les sexes, il résulte de nos tables que, dès l'âge de 9 à 10 ans, les filles préparent leur accrois-sement plus précoce que celui des garçons, vraisemblablement en rapport avec l'approche de la puberté.

De 9 à 10 ans, le poids des filles, jusque-là presque égal à celui des garçons, s'élève à 23 k. 900, au lieu de 23 k. 800. De 10 à 11, le poids est pour les filles de 26 k. 600 au lieu de 25 k. 600, puis de 11 à 12, de 29 kilos au lieu de 27 k. 700, puis de 12 à 13, de 33 k. 800 au lieu de 30 k. 100, de 13 à 14, de 38 k. 300 au lieu de 35 k. 700; de 14

TABLES DE CROISSANCE DES ENFANTS DES DEUX SEXES DE 1 A 16 ANS DRESSÉES

par MM. VARIOT et CHAUMET.

Moyennes du poids et de la taille de la première à la seizième année, d'après 4.400 mensurations dans les Écoles de la Ville de Paris et dans les crèches, dispensaires et consultations externes, etc.

Ces moyennes sont calculées sur des séries de 100 à 190 individus pour chaque année d'âge et pour chaque sexe.

Tableau A

	TAILLE EN CENTIMÈTRES				POIDS EN KILOGRAMMES			
AGES	GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
		Différence		Différence		Différence		Différence
1 à 2	74.2		73.6		9.500		9.300	
2 à 3	82.7	8.5	81.8	8.2	11.700	2.2	11.400	2.1
3 à 4	89.1	6.4	88.4	6.6	13.000	1.3	12.500	1.1
4 à 5	91.8	7.7	95.8	7.4	14.300	1.3	13.900	1.4
5 à 6	103.3	6.5	101.9	6.1	15.900	1.6	15.200	1.3
6 à 7	109.9	6.6	108.9	7.0	17.500	1.6	17.400	2.2
7 à 8	114.4	4.5	113.8	4.9	19.100	1.5	19.000	1.6
8 à 9	119.7	5.3	119.5	5.7	21.100	2.1	21.200	2.2
9 à 10	125.0	5.3	124.7	4.8	23.800	2.7	23.900	2.7
10 à 11	130.3	5.3	129.5	5.2	25.600	1.8	26.600	2.7
11 à 12	133.6	3.3	134.4	4.9	27.700	2.1	29.000	2.4
12 à 13	137.6	4.0	141.5	7.1	30.400	2.4	33.800	3.8
13 à 14	145.1	7.5	148.6	7.1	35.700	5.6	38.300	4.5
14 à 15	153.8	8.7	152.9	4.3	41.900	6.2	43.200	4.9
15 à 16	159.6	5.8	154.2	1.3	47.500	5.6	46.000	2.8

à 15, de 43 k. 200 au lieu de 41 k. 900 et enfin de 15 à 16, les garçons reprennent le dessus avec 47 k. 500 au lieu de 46 k. pour les filles. La supériorité temporaire du poids des filles sur le poids des garçons a donc duré six années.

L'étude de ces chiffres démontre bien l'erreur dans laquelle est tombée M. Comby lorsqu'il a voulu calculer par une formule mathématique le poids réciproque des garçons et des filles, en partant du poids de naissance un peu plus faible de ces dernières. Il dit que le poids des garçons à 15 ans serait de 46 kilos et celui des filles de 36 kilos seulement. Or, ces dernières, de 14 à 15 ans pèsent 43 k. 200 et les garçons seulement 41 k. 900. L'écart des chiffres fournis par l'observation, de ceux donnés par des calculs théoriques, est assez considérable pour être relevé.

Les chiffres que nous avons obtenus par le calcul de nos moyennes d'une année à l'autre, sont bien comparables à ceux de Bowditch et de Rotch en Amérique, mais non à ceux de Quételet, qui ont fait autorité, cependant, jusqu'à ces dernières années, parmi nous.

Quételet mesurait ses sujets à date fixe, après une année entière révolue ; il ne dit pas d'ailleurs exactement sur combien d'enfants portaient ses mensurations ; en général, il prenait dix ou vingt sujets types. Mais ce que nous savons, c'est qu'il a mesuré des enfants belges à Bruxelles et que les chiffres qu'il a notés ne sont pas rigoureusement applicables à des enfants parisiens, ni à des Français.

Les tables de Quételet doivent être considérées comme inexactes dans les années qui précédent la puberté, aussi bien chez les filles que chez les garçons. Il y a, à ce moment une poussée brusque de croissance, qu'il a méconnue, parce qu'il était dominé par des idées théoriques sur la régularité uniforme des manifestations de cette force.

En jetant un coup d'œil sur les chiffres obtenus par Bodwitch et par Rotch, on verra que nos chiffres de 10 à 15 ans se rapprochent sensiblement de ceux déjà relatés par ces observateurs, quoiqu'il apparaisse que la poussée de la puberté soit plus précoce et plus forte dans nos climats.

LA TOILETTE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES.

par M. le Dr COURGEY

Délégué cantonal.

Les bambins arrivent le matin et le tantôt, amenés par les parents ou les aînés. Ils se présentent souvent non débarbouillés, ou la

figure et les doigts empoissés de confitures ou de sucreries, souillés de poussière ou de boue à la suite d'une chute.

Dans le préau d'entrée, les cuvettes blanches fixes et à hauteur voulue, sont là, et le robinet donne de l'eau en abondance.

Les femmes de service font débarbouiller les mains des enfants, puis la figure à l'aide des mains. Quelques torchons blancs sont accrochés au mur à côté des cuvettes, et des centaines de mioches s'essuient les mains et la figure l'un après l'autre, avec les mêmes torchons. Quelquefois les éponges remplacent les linges.

Ceci est formellement interdit, nous le savons, et les recommandations sont parfaitement et régulièrement faites par les inspectrices des écoles maternelles d'abord, et les directrices ensuite. Mais ces recommandations ne sont pas toujours observées et c'est là-dessus que nous voudrions insister.

Qu'on empêche les enfants de se servir des mêmes porte-plume, des mêmes crayons, qu'on ne leur fournisse point de livres ayant déjà servi à d'autres, qu'on ne leur permette point d'échanger leur coiffure, etc., c'est très bien, mais il est encore plus important qu'ils ne se servent point du même linge pour s'essuyer la figure après lavage, ni qu'ils soient débarbouillés avec la même éponge. Il faut que les recommandations soient sans cesse répétées, que l'on s'efforce de faire comprendre à toutes les directrices qui le feront comprendre aux femmes de service, qu'il n'y a pas de moyen plus énergique de contagion, que ce linge ou cette éponge humide qui, après avoir essuyé celui-ci, peuvent en essuyant celui-là communiquer une ophtalmie, une stomatite aphteuse, la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, etc., et qu'il est absolument nécessaire de veiller à ce que le fait ne se produise *jamais*.

Il faut que les enfants soient débarbouillés, c'est évident.

Il faut qu'ils s'essuient après le débarbouillage, c'est entendu.

Comment cela doit-il se faire?

La serviette commune pour les mains n'a pas d'inconvénient sérieux.

Certaines inspectrices et directrices exigent que l'enfant ait dans sa poche un mouchoir propre qui servira à essuyer le visage.

Pas de mouchoir propre pas de bon point.

Mais si l'enfant n'a pas de mouchoir propre, c'est bien plutôt la faute de sa mère que la sienne, et l'on ne peut guère punir les parents que d'une façon indirecte, en s'adressant à l'enfant qui n'en peut mais et ne comprendra jamais rien à cette façon d'agir. C'est l'habitude, il est vrai, soit dit en passant, de rendre les enfants responsables de tout et de les gronder pour des fautes que l'on commet plus fréquemment qu'eux : bruit, bavardage, mouvement, faux-pas, chute et le reste.

Souvent, hélas! si l'enfant n'a point de mouchoir propre, ce n'est point non plus la faute de la mère, mais de la misère.

Toutefois, certaines directrices obtiennent des résultats très satisfaisants avec ce procédé qu'on ne saurait trop encourager puisqu'il est hygiénique d'une part, et que d'autre part il donne aux enfants et aux parents une leçon de choses de propreté et d'hygiène.

Pourtant, ce moyen péchant par certain côté, comme nous venons de le dire, les municipalités ne pourraient-elles point remplacer serviettes et mouchoirs par un papier buvard souple et résistant, ou par un morceau de coton hydrophile?

Ni renouvellement ni lessivage de serviettes.

Un bloc de papier ou un paquet de coton, une flambée et tout est dit.

Ce serait propre, hygiénique et peut-être économique.

TRAVAUX DE LA COMMISSION MINISTÉRIELLE POUR LES ENFANTS ANORMAUX

Cette Commission, qui a siégé un grand nombre de fois pendant l'année 1904-1905, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, a adopté les conclusions suivantes que nous sommes heureux de faire connaître.

1° Il sera établi pour l'éducation des enfants arriérés et instables: des *classes spéciales* annexées aux écoles ordinaires, des *écoles autonomes avec demi-pensionnat,* des *écoles autonomes avec internat.* Ces établissements porteront le titre générique d'*écoles de perfectionnement.*

2° Chacun des trois types d'établissement signalés ci-dessus répond à un besoin spécial et trouvera son application dans des cas particuliers; d'une manière générale, l'école autonome avec demi-pensionnat est le type d'établissement qui réunit le plus grand nombre d'avantages. En tout cas, il est désirable que, si l'on crée des classes spéciales annexées à des écoles ordinaires, on établisse une séparation matérielle et complète entre les enfants du groupe normal et ceux du groupe des anormaux.

3° L'élimination d'un enfant des écoles ordinaires et son admissibilité dans une école de perfectionnement seront prononcés après avis d'une commission composée d'un inspecteur primaire, d'un médecin et d'un directeur d'école spéciale qui procéderont à l'examen médical et pédagogique de chaque enfant, sur la demande des

familles, des instituteurs, des inspecteurs primaires ou des médecins et directeurs des asiles-écoles (ces derniers établissements sont réservés aux anormaux médicaux, c'est-à-dire aux anormaux qui sont le plus gravement atteints).

4° Les parents et l'instituteur de l'enfant seront convoqués devant la commission afin de lui fournir tous renseignements utiles; la famille pourra, si elle le désire, se faire accompagner d'un médecin choisi par elle. L'avis d'élimination qui sera prononcé par la Commission sera toujours une mesure transitoire et ne produira d'effet que pour une durée d'un an; à l'expiration de ce délai, la Commission sera consultée de nouveau.

5° Dans le cas où les parents feraient opposition à ce qu'un enfant que la Commission propose d'éliminer de l'école ordinaire fût placé dans une école de perfectionnement, ils resteront libres de lui faire donner l'instruction, soit chez eux, soit dans un établissement privé.

6° Les écoles de perfectionnement sont rangées parmi les écoles primaires publiques.

7° Les instituteurs n'y seront nommés que lorsqu'ils seront pourvus d'un certificat d'aptitude spécial; ce certificat sera délivré après un stage et à la suite d'un examen dont les conditions seront déterminées par un règlement ministériel.

8° Ils recevront, outre le traitement de leur classe, une indemnité qui ne leur sera due que pendant le temps qu'ils exerceront leur fonction dans les écoles spéciales. Ils pourront être rappelés dans les écoles ordinaires, soit sur leur demande, soit d'office.

9° Ces écoles pourront être mixtes. Dans les écoles spéciales aux garçons, l'enseignement pourra être confié à des institutrices.

10° Si les élèves d'une école n'atteignent pas le nombre de douze, on pourra ne former qu'une seule classe; les élèves pouvant être réunis dans une même classe ne dépasseront pas le nombre de quinze.

11° L'école sera ouverte tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

12° L'ensemble des exercices scolaires de la journée ne devra pas dépasser une durée de sept heures : ils seront coupés par trois récréations d'une demi-heure chacune et une interruption d'une heure et demie pour le déjeuner.

13° En dehors du déjeuner et du goûter habituels qui seront pris par les externes et demi-pensionnaires dans les conditions ordi-

res, il est désirable qu'une collation légère soit servie aux enfants dant la première récréation du matin.

4° Toute étude exigeant une application soutenue de l'intelligence se prolongera pas au delà d'une demi-heure.

5° Les enfants arriérés et instables seront admis dans les écoles perfectionnement à partir de six ans, ils pourront y rester jusà seize ans.

6° La matière de l'enseignement sera celle de l'école ordinaire, ec les simplifications qui seront jugées nécessaires : on fera l'emi le plus large des exercices concrets qui parlent aux sens et eillent le jugement. On insistera spécialement sur les exercices ivants : le chant, la musique, la danse, l'orthophonie, la gymnastie sans appareil, les jeux scolaires, le travail manuel.

17° De 6 à 13 ans, les filles admises dans les écoles de perfectionment seront exercées aux travaux manuels connus dans les écoles us les noms de pliage, découpage, tissage, piquage, tressage, nnerie, cartonnage, modelage, ainsi qu'aux différents points de uture, de tricot, de crochet, de tapisserie. Elles seront de même, ns la mesure de leur intelligence et de leurs forces, exercées aux avaux les plus simples du ménage.

A partir de 13 ou 14 ans, la moitié de la journée sera réservée l'éducation ménagère (nettoyage des appartements, savonnage, passage, cuisine...) à des travaux à l'aiguille sur les différentes rtes de tisssus usuels, neufs et vieux, à la coupe et à l'assemage des vêtements, à la lingerie, et même dans une limite raisonnable à des ouvrages d'agrément, tapisserie, broderie, dentlle, etc.

A tous les degrés de l'enseignement, on s'efforcera de confeconner des objets pratiques et utilisables, de manière à obtenir un fort sérieux et à donner aux élèves le goût et le respect du travail.

Dans l'enseignement du dessin, on recherchera les exercices qui euvent à la fois trouver une application pratique et développer le oût de l'enfant.

18° Les *écoles de perfectionnement* qui recevront des garçons uront un atelier scolaire aménagé, non seulement pour le travail u bois et du fer, mais aussi pour les exercices préparatoires du ours élémentaire et du cours moyen.

En outre, dans les *internats*, un ou plusieurs ateliers d'apprenissage seront ouverts au fur et à mesure des besoins.

Le travail manuel élémentaire, l'enseignement professionnel et enseignement du dessin devront être dirigés vers le même but : utilisation sociale des anormaux.

Il est désirable qu'un jardin scolaire d'enseignement fasse p
de chaque école de perfectionnement.

Les *internats* placés dans les régions agricoles devront com
dre dans leur programme professionnel les cultures qui offr
le plus d'avantages pour le placement ultérieur des élèves.

19° Un examen médical de chaque élève sera fait tous le
mois. L'enfant sera mensuré régulièrement tous les trois mois (
poids, force musculaire, capacité vitale) ; le médecin attirera l'a
tion des instituteurs sur les défauts physiques et les anomalie
développement.

20° Il sera organisé un service de bains-douches : la pro
corporelle des enfants sera l'objet d'une surveillance constante

21° Pour chaque enfant il sera tenu un livret médical et un l
scolaire. Le premier renfermera toutes les indications sur la c
titution de l'enfant, sur ses antécédents, sur les maladies do
pourra être atteint; ce livret, confié au médecin qui le tiendra
lièrement à jour, sera remis à la famille lorsque l'enfant qu
l'école.

Sur le livret scolaire seront portés tous les renseignements
les connaissances, les aptitudes et le caractère de l'enfant à so
trée dans l'école; le médecin y donnera à la même époque les
cations sur sa santé et sa constitution qu'il jugera de nature à
resser les éducateurs. Tous les trois mois, l'instituteur y noter
progrès de l'enfant et les modifications de son caractère, et le
decin le résultat des mensurations périodiques et les autres re
gnements qu'il croira utiles de faire connaître. L'inspecteur y c
gnera chaque année ses observations personnelles sur l'enfant

22° L'inspecteur veillera à ce que les enfants qui seront suffi
ment améliorés fassent retour à l'école ordinaire.

23° Il sera institué des Comités de patronage qui aideront au
sement des arriérés dans la société, et exerceront sur eux, pen
leur existence post-scolaire, une tutelle discrète et amicale.

24° La Commission ministérielle émet le vœu que le mini
charge une personne compétente de rédiger un guide scienti
destiné à faciliter ultérieurement le travail des Commissions d'e
men qui auront à se prononcer sur la débilité mentale des enfa

———

LES RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LA MESURE DE LA FATIGUE INTELLECTUELLE ET SUR LES CONCLUSIONS PÉDAGOGIQUES QU'ON PEUT EN TIRER[1]

Par P. MALAPERT

Professeur de philosophie au Lycée Louis-le-Grand

Il serait superflu d'insister sur l'importance que présente, au point de vue pédagogique aussi bien qu'à celui de la psychologie scientifique, le problème de la mesure de la fatigue intellectuelle. Aussi bien est-il à l'ordre du jour et les discussions très vives auxquelles il a donné lieu montrent assez à quel point il préoccupe les psychologues, les hygiénistes et les pédagogues. Je ne saurais avoir l'intention, dans cette courte note, d'examiner la question dans son ensemble ; je me propose simplement de rechercher quelles conséquences pédagogiques peuvent être tirées des travaux des psychologues, ou plutôt encore, si des conclusions sont actuellement possibles, à quelles conditions et dans quelles limites elles pourraient le devenir.

La fatigue intellectuelle est un certain état d'épuisement relatif et transitoire des centres psychiques, une diminution momentanée de la tension psychologique. Si cette dépression mentale est excessive ou se prolonge trop, il en peut résulter un état d'impotence réelle et durable, des troubles dangereux, surtout pour un organisme en voie de formation. La fatigue intellectuelle se traduit dans la conscience par des signes variables, mais qu'il ne faut sans doute pas considérer comme révélant exactement la fatigue réelle : on peut *se sentir* plus ou moins fatigué qu'on ne l'est véritablement. Aussi est-il nécessaire de rechercher si la fatigue ne se manifeste pas par des signes objectifs auxquels elle serait tellement liée que, par leur intermédiaire, on pût arriver à en apprécier les variations. Des tentatives ont été faites en divers sens et les méthodes employées peuvent se ramener à trois principales : 1° la méthode physiologique dont l'ergographie de Mosso peut être regardée comme le type ; 2° la méthode psychologique, celle d'Ebbinghaus, par exemple ; 3° la méthode psycho-physiologique, dont le type est l'esthésiométrie de Griesbach.

Je me bornerai à cette dernière, qui semble bien avoir donné les

1. Rapport présenté par M. Malapert au Congrès de Liége.

résultats les plus sérieux. On sait quel en est le principe. Pour que le contact des deux pointes d'un compas donne une sensation double, il faut que les deux pointes soient posées à une certaine distance l'une de l'autre, distance variable avec la partie du corps touchée, variable aussi avec les individus. L'écartement minimum nécessaire pour provoquer une sensation double donnera donc la mesure de la sensibilité tactile de telle ou telle région de l'épiderme, de telle ou telle personne, à tel ou tel moment. Griesbach, le premier, soupçonna que la sensibilité tactile diminuait avec l'accroissement de la fatigue intellectuelle et que celle-ci pouvait donc être mesurée par l'élévation du seuil de la sensation double.

Dès 1895 il publia (1) les résultats, selon lui définitifs, des mensurations qu'il avait faites. De suite, les travaux de Vannod (2) Wagner (3), Blazek (4), etc., vinrent confirmer la thèse. Cependant les critiques les plus sévères furent vite adressées à la méthode et aux conclusions pratiques qu'on en prétendait tirer, notamment par Leuba (5), German (6), Ritter (7), Thorndike (8), Bolton (9), Kraepelin (10), Rensburg (11), etc. Tout récemment, au Congrès d'hygiène scolaire de Nuremberg, Griesbach, Vannod, Sakaki (12), ont apporté de nouveaux documents, qui, du reste, ont été vivement discutés, en particulier par Kotilmann; Van Schuyten, qui avait observé jusqu'alors une attitude critique très prudente (13), déclara que seule la méthode de Griesbach est sortie victorieuse de l'épreuve à laquelle il avait soumis les autres. Enfin, cette année même, la *Société libre pour*

1. Griesbach : Ueber Beziehungen zwischen geistiger Ermüdung und Empfindungsvermögen der Haut. *Archiv für Hygiene*, Bd. XIXV, S. 124.

2. Vannod : La fatigue intellectuelle et son influence sur la sensibilité cutanée, Genève, 1896.

3. L. Wagner : Unterricht und Ermüdung Ermüdungsmessungen an Schülern des neuen Gymnasiums von Darmstadt. *Samml. v. Abhandl. aus d. Gebiete d. Pädagog. und Physiol.*, vol. 1, fasc. 4, Berlin 1898.

4. Blazek : Ermüdungsmessungen mit dem Federaesthesiometer an Schülern des Franz-Joseph Gymnasiums im Lemberg. *Zeitschrift für pædagogische Psychol.*, 1899.

5. Leuba : On the invalidity of the Griesbach method of determining fatigue. *Psychol. Review*, nov. 1899.

6. German : On the invalidity of esthesiometric méthod as a measure of mental fatigue. *Psychol. Review*, nov. 1899.

7. Ritter : Ermüdungsmessungen. *Zeistchrift fur Psychol.*, 1900.

8. Thorndike : Mental fatigue. *Psychol. Review*, sept. 1900.

9. Bolton : Ueber die Beziehudgen zwischen Ermüdung. Raumsinn der Haut und Muskelleitung. *Kraepelins Psychol. Arbeiten.*, Bd. IV, Heft II, 1902.

10. Kraepelin : *Archiv für die gesammte Psychol.*, I, 1903.

11. Rensburg : Zur Frage der Ermüdungsmessungen. *Deutsche Schule*, t. VII., fasc. 10, oct. 1903.

12. Compte rendu du Congrès de Nuremberg.

13. Cf. *Archives de Psychologie*. Genève, oct. 1903.

l'étude psychologique de l'enfant, de Paris, a entrepris des recherches dont Binet donne le compte rendu détaillé dans l'*Année psychologique* (tome XI) ; il conclut que Griesbach et ses élèves ne se sont point trompés lorsqu'ils ont affirmé que la fatigue intellectuelle produit une diminution de la sensibilité tactile.

* * *

Encore une fois, je ne me propose pas d'analyser et de discuter cette masse considérable de documents. Il m'est cependant impossible de ne pas présenter un certain nombre d'observations générales qui me semble justifier leur examen.

Tout d'abord, il subsiste dans les résultats obtenus par les partisans de la méthode un assez grand nombre d'obscurités et même de contradictions — au moins apparentes. C'est ainsi par exemple que Sakaki note un certain nombre de cas dans lesquels le seuil s'abaisse après une leçon difficile, ou au contraire s'élève alors qu'on s'attendait à le voir s'abaisser. De même Binet a observé des sujets *paradoxaux*, chez lesquels la fatigue augmente la sensibilité tactile. Joteyko (1), pour qui l'influence de la fatigue intellectuelle sur la sensibilité tactile est très nette, estime qu'une fatigue légère est généralement accompagnée d'hyperesthésie, une fatigue plus forte d'anesthésie. — C'est ainsi encore que Vannod, opérant sur cinq régions différentes du corps (joue, front, bout du nez, bord rouge des lèvres, pulpe du pouce), constate que pour ces trois dernières les différences sont extrêmement faibles ou même nulles ; ce fait tient, selon lui, soit aux difficultés que présente la mesure dans ces régions les plus sensibles, soit à des causes encore inconnues ; et il conclut — ce qui est d'une logique contestable — que c'est donc le front et la joue qui donnent la mesure de la fatigue. — De même aussi, tandis que, selon certains expérimentateurs (p. ex. Vannod) les filles montrent moins de fatigue que les garçons, selon d'autres (p. ex. Binet) c'est précisément l'inverse qui a lieu.

D'autre part, ce qui ressort, à mon sens, avec la plus grande évidence, c'est la nécessité absolue de rendre la méthode plus individualiste. *Sa portée n'est nullement générale.* A coup sûr, au début, il était impossible de ne pas s'attacher à la comparaison des moyennes ; c'est seulement en opérant par masse qu'on pouvait constater l'influence exercée par la fatigue. Mais s'en tenir là serait absolument inadmissible. Il faut voir ce que recouvrent — ou peut-être ce que déguisent — les moyennes. Or, quand on analyse les chiffres

1. JOTEYKO : La fatigue, Diction. de Physiol. de Richet, t. VI, fasc. 1. Paris, 1903.

globaux, on s'aperçoit vite qu'il convient de classer les sujets en divers groupes. C'est ce qu'ont bien montré, entre autres, Blazek et surtout Binet. D'expériences faites sur 75 enfants (garçons et filles d'écoles primaires de Paris) ce dernier conclut que les sujets se répartissent en trois catégories : 1° sujets paradoxaux, dont la sensibilité augmente après la fatigue : la proportion en est très faible (5 enfants, soit 6,6 p. 100) ; 2° ceux qui sont indifférents au test, dont la sensibilité tactile reste, après la fatigue, pratiquement identique à ce qu'elle était avant : la proportion en est considérable (39 enfants, soit 52 p. 100) ; 3° ceux qui vérifient la méthode, chez qui le sens du toucher s'est obnubilé sous l'influence de la fatigue : la proportion est notable encore (31 enfants, soit 41,3 p. 100).

C'est là un résultat de la plus haute importance — on le sent aisément — au point de vue de la portée scientifique de la méthode, et surtout au point de vue des applications pédagogiques qu'on pourrait être tenté d'en faire. La conclusion qui se dégage en effet est celle-ci : la méthode esthésiométrique permet de constater l'existence de la fatigue chez un certain nombre d'individus, chez une minorité même d'après les expériences de Binet.

Mais une autre question s'offre immédiatement à l'esprit : la façon dont les différents individus se comportent à l'égard du test est-elle constante ? Ceux pour qui la méthode a réussi, la vérifieraient-ils régulièrement ? Ou bien un certain nombre d'entre eux passeraient-ils, pour d'autres expériences, dans la catégorie des indifférents ? Et réciproquement, parmi les indifférents des premières séries de mesure, n'y en aurait-il pas quelques-uns et combien, qui, un autre jour, confirmeraient la méthode ? Sur ce point aucune recherche systématique n'a été poursuivie, du moins à ma connaissance. Il y aurait un intérêt de premier ordre à combler cette lacune. On verrait alors, et alors seulement, si l'influence exercée par la fatigue intellectuelle sur la sensibilité tactile n'est pas variable — non seulement d'un individu à l'autre — mais encore pour le même individu d'un moment à l'autre. En un mot on saurait si la méthode, qui semble bien manquer de généralité ne manque pas aussi de rigueur.

C'est qu'en effet ces variétés individuelles peuvent tenir à un grand nombre de causes dont nous ignorons la plupart, mais dont certaines peuvent sans doute agir diversement en ce qui concerne le même individu. Nous savons par exemple que l'accoutumance, l'adaptation de l'organisme, le rythme du travail sont des procédés de défense contre la fatigue. De même, selon la juste remarque de Binet (1),

1. *Année psychologique*, t. VII, p. 700.

a de la volonté, de l'amour-propre, il fait effort, c'est-fait appel à l'appareil de renforcement, de sorte que le inue à s'exécuter en donnant l'illusion qu'il n'y a point La sensibilité tactile peut être influencée par là. Ce qui le prouver, c'est le résultat d'expériences faites par jeunes filles de 17 à 20 ans, et qui, dans l'ensemble, le meilleures réponses à l'esthésiométrie, lorsqu'elles es, que lorsqu'elles ne le sont pas (1). » D'autre part, y (2), moins l'intelligence est développée, plus les effets de font sentir. Or, ces conditions, et d'autres encore, ne elque chose de stable ; on peut apprendre à organiser à résister à la fatigue, etc. Ce que mesure l'esthésio-ns les cas les plus favorables — ce pourrait donc bien ne fatigue, mais l'inintelligence, la maladresse ou tout la mollesse du sujet. Les observations de Blazek et la n des sujets à laquelle il est conduit me paraît confirmer re de voir.

ard donc, la méthode peut être considérée comme t pas des indications parfaitement sûres. La fatigue le n'est peut-être pas le seul facteur capable de produire tion de la sensibilité tactile. Sans doute on peut prétendre x adversaires de la méthode qu'il appartient d'établir facteurs interviennent réellement. Et pourtant il faut ir que les défenseurs d'une hypothèse sont un peu tenus pporter la preuve (3). Car enfin, si, par hasard, outre la tres causes peuvent faire varier la sensibilité tactile, thésiométrique *nous apprendra que le sujet est fatigué, 'il ne le soit pas*, puisqu'il nous révélera, ou bien la bien autre chose. — Et réciproquement, si certaines currentes peuvent empêcher la fatigue de se manifester inution de la sensibilité tactile, l'examen esthésiomé-

ologique, t. XI. p. 23.

: Psycho-physical test of normal and abnormal children. *Psychol. Review*, 1903).

is, à cet égard, partager l'opinion de Binet, quand il dit : « A quoi bon noter es extérieures (température, état atmosphérique, etc.) quand il n'y aucun ntre l'utilité ? Pourquoi ne pas tenir compte alors du costume de l'enfant, la barbe de l'opérateur, et ainsi de suite » (*Année psychol.*, XI, p. 14). Mais montre l'inutilité de ces indications ? Qu'est-ce qui permet de considérer négligeable, p. ex., l'influence de la température ? Au congrès de Nurem-rsen de Copenhague n'a-t-il pas précisément soutenu que la courbe de la nt une journée coïncide à peu près avec celle de la température ? Ses t trop peu nombreuses pour être concluantes, à coup sûr. Mais qui oserait s *ne peuvent pas* contenir quelque chose de vrai ? Et aurait-il le droit de s adversaires de démontrer que j'ai tort ?

trique *nous apprendra que le sujet n'est pas fatigué, à moins qu'il ne le soit*, puisqu'il nous révélera ou bien l'absence de fatigue, ou bien autre chose.

Reste un dernier point : en quel sens peut-on parler d'une *mesure* de la fatigue par l'esthésiométrie ? — En chimie tel réactif peut *révéler* la présence de telle substance, sans en permettre cependant le dosage. De même, il pourrait se faire que l'élévation du seuil de la sensation double fût — sous les réserves indiquées plus haut — un *révélateur* de la fatigue, non un procédé de mesure. Griesbach et ses partisans semblent souvent prendre pour accordé que la diminution de la sensibilité varie proportionnellement à la fatigue, que si l'élévation du seuil a été de 2 millimètres dans un cas, de 4 millimètres dans un autre cas, c'est que, dans ce second cas, la fatigue du sujet était double. Cette conclusion ne me paraît nullement établie. La diminution peut aller plus ou moins vite que l'accroissement de la fatigue. Sur ce point encore des recherches plus probantes sont nécessaires. — Cependant, on peut admettre que la méthode esthésiométrique permet une certaine appréciation vague de la variation de la fatigue ; grâce à elle on pourrait savoir, non pas de combien un enfant est plus fatigué, à un moment qu'à l'autre, mais qu'il est plus fatigué, — et cela serait une indication singulièrement précieuse.

Toutefois, sur ce point aussi, je désirerais quelques suppléments d'information. Je voudrais qu'on choisît un groupe d'enfants pour lesquels le test réussit, qu'on fit sur eux des mesures comparatives permettant de savoir si, pour chacun d'eux, les différences accusées, après deux exercices scolaires, se reproduisent régulièrement ; si, par exemple, la diminution, plus forte aujourd'hui après une classe de calcul qu'après une classe d'histoire naturelle, ne sera pas demain plus forte après la classe d'histoire naturelle qu'après la classe de calcul, toutes choses d'ailleurs aussi égales que possible.



Ces critiques paraîtront, peut-être, excessives, ces exigences bien rigoureuses ; j'ai l'air de chicaner, de prononcer un réquisitoire, plutôt que d'apprécier impartialement les résultats acquis. C'est, encore une fois, que je me place au point de vue des applications pédagogiques, et que je songe à la précipitation avec laquelle on a prétendu tirer des conclusions pratiques des premières recherches entreprises. Je reconnais très volontiers le service que Griesbach et ses élèves ont rendu à la psychologie expérimentale ; j'admets que la fatigue peut produire, ou même tend généralement à produire une

minution de la sensibilité tactile. Seulement, je me demande ce que la pédagogie est en droit de conclure de là. Je me demande si l'esthésiométrie a le droit de décider de l'enseignement. Je proteste contre la hâte avec laquelle certains de ses partisans ont demandé des transformations des plans d'étude.

Demandons-nous, en effet, quels renseignements et enseignements la pédagogie serait en droit d'attendre d'une méthode de mesure de la fatigue. Ils se ramènent, si je ne me trompe, à trois ordres principaux de préoccupations :

1° Quel est le meilleur mode de *redistribution des heures de classe et des heures d'étude?* — Le travail intellectuel de la matinée est-il moins fatigant que celui de l'aprés-midi ? Ce qui fatigue le plus est-ce une heure de classe ou une heure d'étude ? La classe de deux heures est-elle plus fatiguante que deux classes d'une heure? Quels sont les effets comparés de ce que j'appellerais la méthode globale et la méthode fragmentaire : un effort prolongé est-il plus épuisant que la répétition d'efforts de peu de durée ?... etc. ;

2° Quel est le meilleur mode de *redistribution des diverses matières d'enseignement?* Non pas sans doute que l'expérience des instituteurs et des professeurs ne leur ait encore rien appris à cet égard ; il y a des exercices qui sont généralement réputés plus fatigants que d'autres. Mais il serait très précieux d'avoir une vérification scientifique ; peut-être s'apercevrait-on qu'il y a dans les opinions les plus communément reçues bien des inexactitudes et des préjugés. D'autre part, nous apprendrions si le meilleur moyen d'économiser les forces de l'enfant c'est de commencer par les exercices les plus fatigants en réservant les plus faciles pour la fin, ou si c'est de suivre la marche inverse (méthode d'entrainement), ou si c'est de faire succéder les uns et les autres dans un certain ordre à découvrir. Ici, encore, vaut-il mieux opérer le tassement ou la dispersion : une matière difficile doit-elle être absorbée d'un trait ou dégustée à petites gorgées, faut-il l'administrer à doses massives ou à doses homéopathiques ?

3° Quelle est *la limite de la fatigue* qu'on ne doit pas dépasser? Quel est le nombre d'heures de travail et de chaque espèce de travail au delà duquel il serait dangereux d'aller ? Quel est l'effort maximum qu'on est en droit d'exiger de l'enfant, sans que sa santé physique et morale risque d'en souffrir ? C'est la grave question du surmenage, toujours agitée, toujours renaissante, qui pourrait, enfin, recevoir une solution positive, scientifique.

Eh bien, je ne crains pas d'affirmer que la méthode esthésiométrique ne nous apporte sur ces trois ordres de problèmes qu'une

sont jamais aussi considérables que celles du mati
que l'élévation du seuil atteint le chiffre maximum
du soir. Si nous nous reportons aux tableaux de
remarquons qu'après la troisième heure de travail, i
enfants, une élévation du seuil de 0mm4, et, chez les a
abaissement de 0mm1.

En ce qui concerne les diverses matières d'ense
différences sont étrangement minimes ; elles sont, to
les tableaux de Sakaki, de 0mm1 à 1mm3. Certains jours
s'est montrée reposante (— 0mm3). Quelle influence ex
moyennes les diversités individuelles, nous n'en s
suffirait que deux ou trois élèves accusent une fatig
que la classe entière fut considérée comme plus fati
nous rappelons les chiffres donnés par Binet, nous c
sur 75 enfants, 31 sont sensibles au test ; s'il s'en re
ceux-là quelques-uns que l'histoire naturelle fatigue
physique — les autres n'accusant aucun changement
leur sensibilité tactile — l'histoire naturelle sera
fatigante en soi et universellement. Ce serait conclur
— Outre les diversités individuelles relativement stables
pas faire entrer en ligne de compte les dispositions
l'élève, l'intérêt qu'il a pu prendre à la leçon, et enc
du maître qui peut rendre son enseignement plus ou mo
Dans l'enseignement, la matière enseignée n'est pas to
du professeur est bien quelque chose.

J'ajoute que, pour la solution de la plupart des que
énumérées, l'esthésiométrie ne nous renseigne guère,
bien que la sensibilité tactile recouvre très rapidement
après un court repos, de telle sorte que l'épuisement
de la journée, ne peut être apprécié ni par l'état d
moment, ni par l'addition des diverses élévations succ
tatées d'heure en heure par exemple.

Enfin, pour ce qui est de la mesure à imposer au tr

un moment qu'à un autre (et je ne crois pas qu'on puisse soutenir qu'elle y réussisse) ; 2° tant qu'on n'aura pas déterminé quel est l'abaissement du seuil qui nous avertit que la limite est atteinte (et cela non plus ne paraît pas aisé à obtenir). C'est qu'en effet il ne s'agit pas, j'imagine, d'éviter toute fatigue, mais seulement d'éviter l'excès de fatigue, ou plutôt encore l'épuisement. La pitié qu'inspire à certains hygiénistes l'écolier chargé d'une besogne peut-être lourde, les conduit parfois à des exagérations contre lesquelles il importe de se tenir en garde. A les en croire, l'école devrait prendre pour devise : N'imposez à l'enfant nulle fatigue, même légère. Et peut-être bien qu'au contraire l'école a pour devoir d'apprendre à l'enfant à se fatiguer, à s'entraîner à la fatigue et à y résister, qu'elle est destinée à lui enseigner non la mollesse, mais l'effort, qu'elle doit lui donner l'habitude, non du repos, mais du travail.

Mais ce serait là un autre problème et qu'il ne convient pas de traiter incidemment. Tout ce que j'ai voulu établir, c'est :

1° Que les manifestations de la fatigue sont quelque chose de très individuel ; que, chez l'un, elle s'exprime par tels signes et chez le voisin par tels autres ; qu'elle dépend de circonstances variables pour chaque écolier, selon ses aptitudes, ses dispositions du moment, ses habitudes, le rythme et la méthode du travail qu'il a adoptés, l'énergie qu'il déploie ou la mollesse dont il fait preuve ;

2° Que la fatigue intellectuelle scolaire varie non seulement avec chaque élève et avec chaque matière, mais encore avec chaque maître ; qu'en conséquence, même si nous pouvions calculer mathématiquement l'effet fatigant de chaque séance de travail pour chaque enfant, un programme d'études uniforme ne pourrait s'imposer comme scientifiquement établi pour tous, en toutes circonstances ;

3° Qu'enfin la méthode esthésiométrique — malgré sa portée scientifique, malgré sa supériorité sur les autres — ne nous fournit que des renseignements trop peu rigoureux, trop fuyants, trop ténus (pour les points sur lesquels elle nous donne quelque chose) et que, sur une foule d'autres, dont la connaissance serait nécessaire pour qu'on pût arriver à des applications pratiques, elle ne nous a encore rien donné ; qu'il est donc sage avant de vouloir rien conclure, de la soumettre à un travail systématique de contrôle et de vérification, de la perfectionner, de la rendre plus pénétrante et plus individualiste en un mot d'*attendre*.

L'INFECTION ET LA DÉSINFECTION DES LIVRES

Le Dr Josias, chargé d'un rapport à l'Académie de médecine sur une communication du Dr Lop, relative à la *transmission des maladies contagieuses dans les écoles municipales par le passage des livres des élèves d'une année à l'autre*, rappelle les faits concluants déjà connus de transmission de maladies par les papiers.

Un des faits caractéristiques les plus anciens est celui d'une lettre adressée, en août 1877, à une dame résidant, avec sa fille, dans une localité de Bretagne absolument indemne de scarlatine, par son institutrice qui se trouvait alors en Allemagne. Elle lui apprend qu'elle vient d'avoir la scarlatine, qu'elle est convalescente et que les squames qui se détachent de sa peau sont tellement abondantes qu'elle doit à chaque instant secouer le papier sur lequel elle écrit pour en faire tomber les peaux. Quelques jours après, la mère et la fille avaient la scarlatine : la mère mourut et l'enfant ne fut sauvée qu'à grand peine.

Une épidémie de tuberculose s'est propagée parmi les employés des archives de Kharkow, dans la Russie méridionale. Les médecins constatèrent que les bacilles tuberculeux pullulaient sur les pièces. Le préposé aux archives, tuberculeux à la dernière période, avait l'habitude de tourner les pages au moyen de son pouce mouillé de salive.

Cette habitude aussi funeste que malpropre n'est que trop répandue dans les écoles et les bureaux, et, en général, chez les personnes qui n'ont pas le respect du livre. « *Ne mouillez pas vos doigts pour tourner les pages* (1). »

On a cité également le fait de vingt commis du bureau de santé de Lansing, capitale de l'État de Michigan, qui succombèrent à la phtisie pulmonaire pour avoir manié les livres infectés par un de leurs collègues qui mouillait ses doigts pour tourner les pages. La toux et l'éternuement peuvent aussi projeter sur les livres des gouttelettes chargées de bacilles.

Récemment, un médecin de Mannheim avait soigné une femme en couches avec tous les soins antiseptiques. L'enfant meurt au bout de 13 jours avec de l'inflammation de l'oreille et des abcès multiples sur le corps. La mère est également prise d'abcès et de suppuration de diverses articulations : elle meurt également. Recherchant la cause de cette double infection, le médecin découvre sous le chevet

(1) Texte d'une étiquette gommée destinée aux livres des écoles et bibliothèques, distribuée par la Société de préservation contre la tuberculose.

de la malade un livre d'un cabinet de lecture, en fort mauvais état, que la mère avait coutume de lire en allaitant son enfant. La couverture grattée contenait en abondance le microbe de l'infection purulente à laquelle avaient succombé la mère et la fille.

Le danger des livres infectés est donc incontestable ; mais comment l'éviter ?

Le moyen le plus radical, le seul dont l'efficacité soit certaine, est évidemment la destruction, et elle s'impose quand il s'agit de volumes isolés et tout à fait incurables pour avoir séjourné entre les mains de personnes malades ; mais ce remède paraîtra toujours trop héroïque quand il s'agira de toute une bibliothèque populaire, par exemple, ou d'ouvrages de prix, ou de livres de comptes qui ont besoin d'être conservés.

Voici, d'après le rapporteur, à quelles mesures on s'est arrêté dans diverses localités de l'Angleterre et de l'Écosse. Les directeurs de la bibliothèque reçoivent chaque jour de l'Office sanitaire le relevé des cas de maladies infectieuses. On procède alors à une enquête, et si des livres ont circulé dans les maisons infectées, le service de santé les fait saisir et désinfecter ou détruire (notamment s'ils ont été entre les mains de varioleux) ; mais s'ils sont encore propres, on les envoie aux malades des hôpitaux atteints des mêmes maladies que les personnes qui les détenaient précédemment : procédé d'une économie plus ingénieuse que prudente ! A Londres, la densité de la population complique la difficulté du problème. Néanmoins, dans certains districts, on cesse de prêter des livres aux maisons signalées.

On a proposé, au sujet des livres des écoles et avant la rentrée des classes, la désinfection générale des livres et cahiers en usage, qui doivent être distribués à de nouveaux élèves, et, au cours de l'année scolaire, des livres, cahiers et vêtements de classe de tout élève qui aura été atteint d'une maladie contagieuse.

On ne peut qu'appuyer ces vœux : mais quels sont les moyens pratiques de procéder à la désinfection d'un grand nombre de livres sans les détériorer ?

Il est évident qu'il faut proscrire tous les antiseptiques en solution et les fumigations sulfureuses : quant à la vapeur sous pression pendant une durée de 40 minutes, dont l'usage a été préconisé, on assure — ce qui paraît difficile à croire, — qu'elle ne nuit pas aux pages des livres ; mais les reliures, particulièrement celles en peau, en sont fort endommagées.

On a recommandé l'appareil du Dr Foucault qui injecte, d'abord en jet, puis en pulvérisations, dans une boîte de chêne où sont placés les livres, un liquide d'une couleur rougeâtre n'abîmant pas les

livres et s'évaporant promptement. Mais la composition de ce liquide reste le secret de l'auteur! D'ailleurs il est évident que l'humidité est encore plus funeste aux livres que l'extrême chaleur.

Donc, si l'on écarte l'emploi de la vapeur surchauffée, de l'air chaud, du brome, du chlore, du gaz hypochloreux, de l'iode, qui tous ont une action nuisible sur les livres, il reste le procédé décrit en 1894 par le Dr Miquel.

Voici la description de ce procédé :

Dans une dissolution commerciale concentrée d'aldéhyde formique marquant 107 à 108 au densimètre, on dissout du chlorure de calcium cristallisé, de manière à amener la liqueur à une densité voisine de 1,20, soit environ une partie de chlorure pour deux parties d'aldéhyde.

Le prix de revient du litre de solution, qu'on peut préparer d'avance, est actuellement de 7 francs. Avec un litre, on peut affectuer de vingt à trente désinfections pour le moins, dans un lieu clos de un demi ou trois quarts de mètre cube.

On prend des bandes de toile d'une longueur et d'une largeur appropriées au local que l'on veut désinfecter. Les extrémités de ces bandes sont clouées sur deux mandrins munis à chaque bout d'un piton pour l'accrochage aux parois. La bande étant enroulée sur l'un des deux mandrins, est immergée dans un bac contenant la solution ; on l'enroule lentement sur l'autre mandrin, de façon à l'humecter dans toutes ses parties, on la laisse un instant s'égoutter, on la déroule rapidement et on l'accroche horizontalement dans la pièce à désinfecter. Au bout de vingt-quatre heures, tous les microbes sont détruits ; il faut alors aérer, à cause de l'odeur âcre des vapeurs d'aldéhyde.

On comprend que ce procédé ne peut être d'aucun usage pour la désinfection générale d'une grande bibliothèque. Dans les cas ordinaires, on ne serait pas à moitié de l'opération que les premiers livres désinfectés risqueraient d'être de nouveau contaminés. Mais pour les livres d'une école, par exemple, le procédé parait fort pratique et peut être appliqué, même en plein air, en se servant d'une armoire sans étagère ou d'une caisse *ad hoc*. On y dispose les livres entr'ouverts en éventail sur un treillage ou un grillage ; on accroche au-dessous les bandes préparées comme il vient d'être dit, et on laisse les vapeurs se dégager. L'opération n'endommage pas les livres et détruit tous les germes morbides.

Pour M. Young, les livres peuvent être désinfectés, dans un espace clos par des vapeurs de formol commercial, à raison de 1 centimètre cube de formol pour 300 centimètres cubes de capacité. Les vapeurs agissent rapidement ; au bout de quinze minutes l'effet est

aussi complet qu'après plusieurs heures. Si même la désinfection n'a pas été complète, la vitalité des micro-organismes est tellement affaiblie qu'ils ne survivent que s'ils sont portés rapidement dans un milieu favorable.

On a opéré sur des livres restés fermés, debout ou à plat ; néanmoins, il semble qu'il soit nécessaire de mettre toutes les feuilles en contact avec les vapeurs, et le Dr Miquel signale aussi cette nécessité et les difficultés de l'opération.

M. Barbe conseille de suspendre chaque volume au-dessous de la paroi supérieure du lieu clos, par la reliure relevée et maintenue au moyen d'une pince à ressort. On obtient ainsi dans une certaine mesure l'écartement des feuillets.

M. Knopf a imaginé à cet effet un petit instrument très simple, composé d'un très grand nombre de tiges métalliques articulées sur la circonférence d'un morceau de bois en demi-cercle. Mais ceci n'est applicable qu'à quelques volumes isolés.

M. Barbe conclut, de ses expériences, que la simple exposition du livre au-dessus de la formaline est insuffisante, et qu'il vaut mieux pulvériser cet antiseptique au moyen du pulvérisateur de Richardson, dont le bec passe à travers un orifice ménagé à la partie inférieure de la caisse renfermant les livres.

Si ce récipient est un peu vaste, au lieu d'un pulvérisateur à main, on se servira d'une autoclave formogène, fonctionnant au dehors et dont le tube de dégagement des vapeurs pénétrera dans la paroi ; mais encore une fois, le procédé de pulvérisation humide doit être forcément nuisible aux livres qu'on y soumet.

Tels sont jusqu'à ce jour les moyens dont on dispose pour la désinfection des livres. On voit qu'ils demandent à être perfectionnés si on veut les appliquer à des ouvrages de valeur, en toute sécurité, et si on veut les appliquer en grand. Car si l'efficacité des vapeurs d'aldéhyde formique paraît démontrée, les difficultés pratiques subsistent, d'autant plus grandes qu'on a plus de volumes à traiter, puisqu'il est reconnu que tous leurs feuillets devront être en contact avec les vapeurs de formol. Mais pour une petite quantité de livres suspects, on fera toujours bien de recourir au procédé décrit par le Dr Miquel.

(Préservation antituberculeuse.)

---

illusoire le bénéfice de l'institution elle-même. A ce point
le rapport de 1904-05 comporte une excellente leçon.

Quelles sont, en effet, les conditions essentielles pour qu
tution rende les services qu'on est en droit d'en attendr
l'examen médical soit sérieux ; qu'il ait lieu *avant* la rentr
tive des classes pour les « recrues scolaires » et dans les pr
semaines après la rentrée pour les autres ; qu'enfin chaqu
ait sa fiche de santé et soit surveillé constamment jusqu'au
où il quitte l'école.

C'est d'après ces principes que fonctionne l'institution d
villes d'Allemagne de moyenne importance, par exemple
baden, où chaque médecin est chargé de 25 classes (2). C
beaucoup. Or, les médecins scolaires de Berlin se sont vu a
chacun sept, huit et neuf écoles avec environ 127 classe
excessif et les avantages qu'il peut y avoir pour les médeci
familiariser avec leur service en visitant plusieurs écoles ne
balancent point les inconvénients sérieux qu'entraîne une
surcharge.

On a dû renoncer, à Berlin, à faire examiner *tous* les en
commencement de l'année scolaire et à les surveiller tous
nant une fiche tenue à jour constamment. Les médecins n'ex
d'une façon générale que les « recrues », c'est-à-dire les en
entrent pour la première fois à l'école. Ils ne surveillent e
vent, moyennant une fiche, que les enfants reconnus mal
rentrée ou portés malades par l'instituteur au cours de l'a
— autre restriction — les parents sont incapables de pour
soins nécessités. L'enfant malade rétabli, la fiche est
Même avec ces restrictions, la visite initiale, celle des « r
n'a pu être faite sans de réels inconvénients. Naturellem
les médecins le demandent — elle devrait avoir lieu *avan*
trée effective des classes, afin de pouvoir éliminer du co

(1) D'après le *Bericht über die Tätigkeit der Berliner Schulärzte im Jahre*

scolaire ou ajourner tous les éléments inaptes et d'éviter aux parents et aux chefs d'école l'ennui qui résulte de l'exclusion d'élèves *après* la constitution des classes. Ce n'était pas possible à Berlin. Les médecins n'ont pu examiner avant la rentrée que les enfants dont la santé a paru douteuse, soit au président de la commission scolaire qui reçoit les inscriptions, soit au chef d'école qui préside à l'arrivée des « recrues ». Tous les autres nouveaux venus ont dû être examinés dans les six semaines après la rentrée. Or, il est arrivé, malgré une répartitition judicieuse, qu'un médecin n'a pu examiner le même jour tous les enfants qu'on lui avait envoyés et que les propriétaires des médecins se sont plaints de l'envahissement de leurs immeubles. Car la visite des recrues se fait au domicile des médecins et en présence d'un parent. En 1904-05, la visite de recrues au moment de la réception du contingent (on ne saurait plus dire qu'elle a lieu *avant*) a porté sur 34,562 enfants, ce qui fait 960 visites par médecin. Je suppose que le médecin y met deux mois environ. Cela fait, si on comprend les dimanches, 16 visites par jour. Il convient d'ajouter que 7 écoles nouvelles ont été ouvertes en 1903 avec 137 classes, 8 avec 135 classes en 1904, et autant avec 147 classes en 1905.

Mais ce n'est pas tout. Les autorités scolaires ont, en plus, ordonné 21,365 autres visites, dont 18,076 ont eu lieu chez les médecins et [illegible] au domicile des enfants, ce qui fait encore 593 visites par médecin. Si on ajoute que 24,225 enfants ont dû être surveillés, ce qui fait pour chaque médecin 673 surveillances et que chacun a dû examiner 28 enfants pour les classes auxiliaires (1) et les classes de bègues, on arrive au chiffre coquet de 2,254 visites et surveillances que chaque médecin fait chez lui. Et il en fait, en outre, un nombre considérable à l'école même, sur l'invitation des autorités scolaires et à chacune de ses tournées périodiques.

D'où il se dégage une première constatation utile : plus il y a de médecins scolaires, mieux le service sera fait et mieux les enfants seront surveillés.

Le rapport berlinois fait remarquer que le nombre d'écoliers ajournés ou éliminés était en décroissance. Cela provient de ce que la visite médicale a eu lieu *après* l'inscription et la présentation à l'école qu'on ne voudrait annuler sans grave raison, mais aussi de ce qu'à l'école beaucoup d'enfants reprennent rapidement parce

(1) On sait qu'il existe en Allemagne des classes spéciales pour les enfants arriérés c'est-à-dire incapables par suite de leur développement physique retardé de suivre la classe ordinaire. Le « cancre » n'est souvent qu'un *minus habens* au point de vue physique et un régime scolaire spécial le met très souvent en état de suivre ses camarades bien portants, déjà après un ou deux trimestres.

qu'ils vivent dans de meilleures conditions hygiéniques qu
leurs familles. Il est certain aussi que les médecins conn
mieux leur service très particulier éliminent moins, mais
davantage en observation. Et, en effet, le nombre des enfa
veillés s'est accru d'année en année à Berlin.

D'où il résulte, en deuxième lieu, que la surveillance e
importante, sinon plus, que la visite initiale. Le médecin
doit donc y consacrer tout le temps nécessaire.

Si, à la visite initiale, le médecin donne des conseils aux
la surveillance l'amène à en donner autant aux parents
autorités scolaires. Les parents qui montrent encore de la m
deviennent de plus en plus rares. Cette méfiance a pour
moins l'amour-propre que le diagnostic du médecin
blesser, que la crainte des dépenses que ses recomman
pourraient leur imposer. La municipalité a prévu le cas. O
tribué aux médecins la liste de toutes les sociétés de bienf
qui se chargent de distribuer aux enfants mal nourris des
substantielles. On a intéressé les colonies de vacances aux
débiles. Il a été très compliqué de faire donner à un eq
lunettes que le médecin scolaire jugeait indispensables. L
scolaire envoyait les parents au président du bureau de
sance, celui-ci au médecin de l'assistance publique, celui-ci
liste de la même assistance, celui-ci, enfin, donnait le b
l'opticien. C'était à décourager les parents de mettre des lu
leurs enfants. On a donc simplifié la procédure. Les nombreu
licliniques gratuites, surtout pour les affections spéciales, on
de grands services. Les parents s'y sont rendus presque to
surtout lorsque le médecin scolaire leur a mis entre les ma
cartes d'admission. Mais ces établissements ont deux inconvé
ils sont généralement encombrés et font perdre du temps p
aux parents qui travaillent. Ensuite, ils sont menacés da
existence, puisque le corps médical leur dénie le droit de
gratuitement tout le monde. La municipalité songe donc à s'a
soit aux caisses ouvrières qui étendent leurs soins à toute la
de l'ouvrier souscripteur (1), soit à des sections spéciales qui
créées dans les hôpitaux. Pour les enfants affligés de surd
classes spéciales avec un personnel spécial ont été organi
ont rendu des services très appréciables. Les médecins sc
ont eu beaucoup de peine à forcer certains parents à déba

(1) Cette extension n'est pas la règle dans toutes les caisses ouvrières d'
contre les maladies. Un nouveau règlement s'appliquant à l'Empire entier e
et la rendra obligatoire, espère-t-on, partout.

leurs enfants des parasites et d'affections de la peau faciles à guérir. Dans plusieurs cas, il a fallu punir judiciairement les récalcitrants. Les déviations de la colonne vertébrale sont soignées dans les cours orthopédiques gratuits et les recommandations nécessaires sont prodiguées aux parents. Des soins particuliers sont donnés aux enfants affligés d'un mal nerveux. Les épileptiques (dont le grand nombre a étonné) sont exclus de l'école. Dans des cas peu graves, l'enfant peut être admis, mais le médecin fait des recommandations spéciales dont l'instituteur et lui-même surveillent constamment l'exécution.

Quant aux autorités scolaires, les conseils du médecin ont presque toujours été bien accueillis. Les rapports entre les médecins et le personnel scolaire sont de plus en plus ceux qui doivent exister entre des collaborateurs. L'instituteur ne se croit plus troublé dans sa pédagogie et l'administration apporte aux locaux et à l'ameublement scolaires toutes les améliorations hygiéniques que le médecin juge nécessaires.

D'où l'on peut conclure troisièmement que, lorsqu'il s'agit d'un intérêt supérieur, tel que la santé de nos enfants, l'administration publique aura le dernier mot si elle veut et si elle sait grouper, sans prétendre les diminuer, les institutions privées. La résistance des parents et du personnel enseignant contre l'institution des médecins scolaires ne sera jamais que passagère.

Le rapport berlinois relate une certaine hostilité du corps médical de la capitale contre les médecins scolaires. Ce n'est pas, paraît-il, par jalousie professionnelle; car, en aucun cas, le médecin scolaire ne doit donner plus que des conseils; il lui est interdit de traiter des enfants qu'il a examinés au nom de l'école. Le rapport attribue cette hostilité à la croyance que les nominations étaient dues à la protection. Il est indispensable qu'on demande, à l'avenir, des qualifications spéciales pour que les fonctions de médecin scolaire soient bien remplies.

Le rapport est muet sur la rémunération des médecins scolaires berlinois; il dit seulement que les emplois sont très recherchés. Or, la besogne est considérable et elle s'applique, en général, à une clientèle pauvre; il en sera ainsi partout.

D'où il devient évident que le médecin scolaire doit être ou rétribué convenablement afin qu'il ne néglige pas ses écoles pour la clientèle, et très considéré. Il aura besoin, d'ailleurs, d'un fort prestige pour imposer son autorité.

L'influence de l'institution sur l'arrangement des horaires contre les abus de l'emploi des enfants dans l'industrie, dans la lutte contre l'alcoolisme, contre les maladies infectieuses, et surtout contre la

tuberculose est définitivement reconnue, elle est très grande. En fait d'alcoolisme, il est difficile, sinon impossible, de démontrer par des statistiques les ravages qu'il cause dans les familles. Comme, à l'école, on peut savoir combien d'enfants ne prennent jamais d'alcool, combien en prennent au moins une fois par semaine, et combien en prennent journellement, il est évident que personne mieux que le médecin scolaire et l'instituteur ne pourront lutter contre l'habitude et l'abus. Ce n'est sûrement pas un hasard, si sur 100 enfants qui ne prennent jamais ou qui prennent rarement des boissons alcoolisées, 8 filles et 24 garçons sont des élèves médiocres, tandis qu'il y en a 16 et 35 p. 100 de médiocres parmi ceux qui boivent de l'eau-de-vie au moins une fois par semaine, et 55 et 60 p. 100 parmi ceux qui en absorbent journellement.

Pour ce qui est de la tuberculose, la mortalité dans la jeunesse scolaire (de 11 à 15 ans) est plus forte, en Prusse, que celle que causent la scarlatine, la diphtérie, la fièvre typhoïde et la rougeole ensemble. Il en meurt deux fois autant de filles que de garçons. Cela montre combien le médecin scolaire est nécessaire, mais combien aussi (comme je l'ai dit ailleurs) il est urgent de créer des écoles-sanatoria pour hospitaliser les petits malades. Les quelques sanatoria pour enfants que la charité privée peut mettre à la disposition de la jeunesse scolaire, sont loin de suffire.

D'où l'on peut conclure avec certitude que l'école est le véritable terrain de la lutte efficace pour l'hygiène populaire et sociale, et que la principale condition du succès sera la collaboration constante des médecins scolaires, des autorités scolaires, et de la bienfaisace publique et privée.

Au point de vue de l'hygiène sociale, remarquons encore que les médecins berlinois ont eu l'occasion de relever quelques faits isolés (heureusement) qui montrent à quels dangers sont exposés les enfants, surtout les petites écolières. Des responsabilités ont pu être établies et les coupables livrés à la justice.

Pour terminer, le rapport énumère les travaux et conférences que les médecins scolaires de Berlin ont publiés au courant de l'année. Ils ont constitué aussi une association libre pour discuter entre eux des questions relatives à leurs fonctions spéciales et pour assurer l'unité d'action indispensable au succès de l'institution.

Dr FRIEDEL, Paris.

« Réglementer » l'Université

A la lettre adressée par nous à la *Revue universitaire* (1), M. Paul Crouzet a fait la réponse suivante que nous insérons avec plaisir. Rien ne vaut comme de s'expliquer franchement entre gens de bonne volonté. M. P. Crouzet « s'attendait presque à mes observations ». J'attendais sa réponse avec la certitude qu'elle serait satisfaisante, et que nous pourrions nous réjouir tous deux d'avoir écarté une cause de malentendu entre des collaborateurs naturels, que la force des choses a rapprochés et que la sympathie, l'estime et la confiance mutuelles doivent maintenir unis. M. P. Crouzet peut être certain que la L. M. F., si elle réclame pour les parents un exercice plus large de leurs droits légitimes, sera, par contre, la première à leur demander de ne pas oublier leurs devoirs vis-à-vis du corps enseignant.

Toulouse, le 3 janvier 1906.

Monsieur le Secrétaire général,

Je m'attendais presque aux observations de M. le Dr Mathieu, et je me félicite de les avoir provoquées. Tous nos lecteurs se rendent compte en effet que l'essentiel de notre débat n'est pas la différence entre « prendre part à la réglementation » et « réglementer ». Je reconnais volontiers que mon texte exagère un peu le danger; mais j'avais voulu seulement signaler un danger possible, et tout le monde sera heureux des précisions nouvelles par lesquelles M. le Dr Mathieu montre que la *Ligue des Médecins et des Familles* connait, elle aussi, le danger, et se préoccupe de ne pas y tomber. Tout le monde retiendra avec plaisir que cette Ligue comprend très bien «que la dignité et l'indépendance des professeurs pourraient être compromises par la pression d'un groupe de parents mal informés ou mal intentionnés ».

Mais surtout je serais désolé, si, pour avoir eu et avoir manifesté un léger mouvement de protestation contre certaines tendances d'ailleurs très rares, que j'ai cru discerner dans les comptes rendus des travaux de la Fédération des A. ou de la L. M. F., je paraissais méconnaître l'utilité et la portée de ces deux institutions. Qu'il me soit permis de dire ici que le livre, sur le point de paraître, traitant de *la Coopération entre le lycée et la Famille*, comprend trois

(1) Voir *Hygiène scolaire*, n° 13, p. 46.

parties : HISTOIRE, DIFFICULTÉS, MOYENS, et qu'on n'a lu dans la *Revue Universitaire* que la 2e partie, mais que dans l'étude de l'Histoire et des Moyens de la coopération souhaitée, il a été fait une bonne et légitime place à la L. M. F. comme à la Fédération des A.

M. le Dr Mathieu n'en sera pas étonné, lui qui m'écrivait, il y a déjà près de trois ans, que nous travaillions à une œuvre commune. C'est encore vrai. Et je suis même persuadé que nous sommes d'accord pour reconnaître que le plus grand obstacle à vaincre est non pas l'indifférence de l'Université, mais l'indifférence des familles. La L. M. F. le sait mieux que personne, elle qui recrute comme adhérents beaucoup plus de professeurs que de parents. Encore à ces parents bien intentionnés faudra-t-il répéter sans cesse que la Coopération entre le Lycée et la Famille doit être conçue non pas seulement comme la réclamation de nouveaux droits, mais encore comme l'exercice d'éternels devoirs.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

PAUL CROUZET.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.

DU 8 DÉCEMBRE 1905

Présents : MM. St. BONNET, BOUGIER, BROCARD, CRÉHANGE, DINET, GRANJUX, L. GOURICHON, GORY, LE GENDRE, X. LÉON, LE CHERBONNIER, MALAPERT, MATHIEU, MOSNY, NORMAND, PHILIPPE.

Excusés : MMmes CAYROL et KERGOMARD.

M. le Dr MATHIEU, président, annonce l'apparition du volume contenant les comptes rendus du 2me Congrès d'Hygiène scolaire.

Les livres et brochures dont la liste suit ont été envoyés à la Ligue :

L'Homme de demain, L'Education physique en France, par le Dr Philippe TISSIÉ, de Pau ;

Précis de gymnastique rationnelle de développement de plain pied et à mains libres, par le même ;

Le Droit de l'Enfant, par Larchevesque, avec préface de F. Buisson ;

Psychologie de l'Enfant et Pédagogie expérimentale, par le Dr Ed. Claparède, de Genève.

L'Échange a été demandé par la Smithsonian Institution (États-Unis) et par la Société d'Enseignement Libre.

M. le Président dit que les nouvelles circulaires de la Ligue ont été envoyées à 9000 délégués cantonaux, en plus aux conseillers généraux de France. Elles ont été également encartées dans la *Nature*.

Il annonce qu'il a assisté à l'Assemblée générale de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant et qu'il y a pris la parole pour dire combien la Ligue s'intéressait aux travaux de la Société.

Il a été aussi à Poitiers, il y a quinze jours, faire une conférence sur l'*Hygiène scolaire* devant 250 personnes.

Le Comité du Congrès international d'hygiène scolaire qui doit avoir lieu en 1907 à Londres, a demandé quelles étaient les questions que la L. M. F. désirerait voir discuter en séance plénière par le Congrès.

Après un échange de vues entre ses membres, le Comité de la Ligue a proposé les sujets suivants :

1° *Prophylaxie des maladies contagieuses dans les écoles.*

2° *Établissement et mise à jour des carnets et des fiches individuels de santé dans les écoles.*

3° *De l'utilité qu'il y aurait à organiser des régimes transitoires de travail intellectuel pour les enfants dont la santé réclame des ménagements.*

Le Secrétaire général adjoint,

Dr R. Dinet.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.

du 26 janvier 1906

Présents : MM. St. Bonnet, Bougier, Créhange, Dinet, Guinon. Gourichon, Marillier, Mathieu, Méry, Mosny, Loisel, X. Léon, Philippe, Siredey.

Excusés : MM. Bridou, Le Cherbonnier, Le Gendre, Milian, J.-Ch. Roux, Toulouse, Triboulet, Mme Cayrol.

M. le Dr Mathieu, président, annonce qu'il a reçu les livres et documents suivants :

Les Progrès de la Stomatologie, conférence par le Dr Pierre Robin, dentiste des hôpitaux ;

Une circulaire du Comité anglais chargé de préparer le Congré international d'Hygiène scolaire de Londres en 1907 ;

Deux numéros de la *Revue Scientifique* renfermant la conférence

que M. le professeur Gilbert Ballet a faite à la fin de l'an
dernière à la Société de Géographie ;

Un volume de la Smithsonian Institution ;

La *Méthode de Gymnastique* du professeur Muller ;

Plusieurs numéros de la publication intitulée : *Revue d'Hy
et de Médecine infantiles et Annales de la Polyclinique
Rothschild.*

La parole est donnée à M. Mosny, Secrétaire général, pou
communications ayant trait à la propagande.

Le Secrétaire général s'est mis en rapport avec le Dr Spill
de Nancy, pour lui demander de former un Comité régional
cette ville ; il n'en a pas encore reçu de réponse. Mais, d
part, M. Mathieu communique une lettre qu'il a reçue de M.
Gross, de la même ville, et dans laquelle il est dit que le m
n'est pas favorable pour une telle création, Nancy s'occupant d
fonder une section de l'Alliance d'Hygiène sociale. Cette ci
tance semblerait plutôt, pour M. Mathieu, devoir être, n
empêchement mais au contraire, un moyen de faciliter la c
tution d'un Comité régional de notre Ligue ; l'*Hygiène sc*
n'est-elle pas une des branches les plus importantes de l'H
sociale ?

Le Secrétaire général entretient ensuite le Comité de la qu
des Conférences d'Hygiène scolaire qui doivent être faites à l
des Hautes Études Sociales.

Les mois de janvier, février et mars constituent le mom
plus favorable pour les conférences, mais plusieurs des confére
dont il avait demandé et obtenu le concours se trouvent em
à cette époque. Il s'est donc demandé s'il ne valait pas mieux n
entreprendre cette année, et dresser cet été un programme p
rentrée de novembre, en fixant tout de suite les jours et heu
ces conférences.

Le Comité approuve cette manière de voir et charge le Dr
de poursuivre l'organisation des conférences en question p
prochaine année scolaire.

M. le Dr Mahtieu, *président*, appelle l'attention du Com
l'article de début qu'il a placé dans le n° 13 de l'*Hygiène scol*
dans lequel il demande une rémunération pour les médeci
auront à remplir les carnets sanitaires.

Le succès du Carnet sanitaire dépendra des médecins
est-il nécessaire de leur donner le moyen de consacrer un
temps à ce travail.

M. Mathieu demande au Comité d'approuver les termes et l'esprit cet article.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Frank-faux, Philippe, Méry, Siredey, Mathieu ; les orateurs, tout en connaissant unanimement l'utilité et la légitimité de cette taxe examen médical, ne sont pas d'accord sur les moyens à employer ur faire verser par les familles cette contribution pécuniaire. Il a un certain nombre de ces dernières qui sont hostiles au rnet sanitaire et qui n'en comprennent pas la nécessité ; peut e ne serait-il pas inutile de faire au préalable une campagne près d'elles pour leur montrer les avantages que la santé de leurs fants pourra en retirer.

M. le Dr Mathieu fait observer qu'il demande seulement au mité de voter le principe de la taxe sanitaire ; plus tard, il sera ujours temps de discuter les détails d'application, ceux-ci d'ailleurs nt plutôt du ressort de l'Administration.

A la suite de cette déclaration, le Comité approuve à l'unanimité rticle en question.

M. le Dr Mathieu annonce que la constitution du modèle définitif carnet destiné à l'enseignement secondaire, carnet qu'il avait mposé à la demande de M. Rabier, se trouve en ce moment rêtée. La Commission ministérielle de la tuberculose a en effet mandé à l'examiner et à le discuter.

M. Rabier lui a également déclaré qu'il serait heureux de voir Ligue lui donner quelques indications au sujet de la rédaction ne instruction destinée aux médecins chargés de remplir le rnet sanitaire.

Cette question a été étudiée par une Commission composée de M. Le Gendre, Mathieu, Méry, Mosny, Dinet.

M. Mathieu donne lecture au Comité de la rédaction arrêtée par Commission.

Après quelques observations de détail présentées par des membres Comité, celui-ci approuve à l'unanimité le projet d'instruction x médecins scolaires.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire de la séance,
Dr R. Dinet.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.

DU 23 FÉVRIER 1906.

Présidence de M. Albert Mathieu.

Présents : MM. Bonnet, Bougier, Dinet, Gory, Granjux, X. Léon Milian, Mosny, Marillier, Frank-Puaux, Philippe, Siredey; Mme Cayrol.

Excusés : MM. Bridou, Ballet, Gatineau, Gourichon, Marty, J.-Ch. Roux, Toulouse; Mme Kergomard.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Dr Mathieu, *président*, annonce l'apparition du 1er numéro de la revue *l'Éducation moderne*, dirigée par MM. les Drs Philippe et Paul Boncour. Il fait tous ses souhaits à cette nouvelle Revue qui combattra le bon combat pour l'hygiène scolaire et sera une précieuse alliée de la L. M. F.

Une mère de famille, qui a son fils à l'École professionnelle de Nantes, écrit pour se plaindre de l'hygiène de cet établissement, et avec raison, semble-t-il. Les écoles professionnelles dépendent du Ministère du Commerce.

Un des professeurs du collège d'une ville du Nord signale la mauvaise hygiène qui règne dans cette maison : certaines classes se font dans les salles d'étude où l'air est irrespirable ; le chauffage est fait par des poêles rouges. Il n'est guère admissible, en effet, que des classes soient faites dans des salles d'études sans que celles-ci aient pu être largement ventilées.

Le proviseur du lycée de Reims écrit pour nous annoncer la constitution dans cette ville d'une Association de la Famille et du Lycée qui réunira les professeurs, les parents des élèves, les anciens élèves et, d'une façon générale, toutes les personnes qui portent intérêt à l'établissement. M. le président propose de donner l'approbation de la Ligue à cette Association qui peut mettre en pratique nos idées. Si partout les proviseurs ont l'esprit libéral de leur collègue de Reims, on arrivera à intéresser les familles aux questions d'hygiène scolaire.

M. A. Mathieu. — Dans la séance du 12 juillet 1905, j'ai donné lecture des vœux émis par l'Assemblée des professeurs du Lycée de La Rochelle, relativement au régime des compositions dans l'ensei-

gnement secondaire. Il a été convenu à ce moment que ces vœux seraient discutés en séance du Comité ; ils ont été mis à l'ordre du jour de ce soir.

Permettez-moi de vous les rappeler.

VŒUX RELATIFS AU RÉGIME DES COMPOSITIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'Assemblée des Professeurs et des Répétiteurs du Lycée de La Rochelle, considérant que les compositions ne doivent pas être des concours auxquels on se prépare fiévreusement, en vue de surpasser les autres, mais des exercices d'ensemble destinés à indiquer au professeur les résultats de son enseignement et les progrès de ses élèves.

Considérant que la connaissance par les élèves des dates fixées pour certaines compositions (sciences, philosophie, histoire et géographie, récitation, etc.) enlève précisément à ces exercices leur caractère propre et produit de déplorables effets, tels que :

1° la négligence systématique, pendant la semaine qui précède la composition, de toutes les matières étrangères ;

2° la revision hâtive, à la veille de chaque composition, d'un nombre considérable de leçons, au détriment des récréations, et, parfois, dans certaines familles, du sommeil même et des promenades indispensables ;

3° le développement excessif de la mémoire machinale qui permet à des élèves médiocres de l'emporter sur ceux dont le travail est plus intelligent et plus régulier ;

4° l'habitude, chez beaucoup d'élèves, de ne plus faire effort pour s'assimiler les leçons au jour le jour, parce qu'ils se réservent de donner « un coup de collier » au moment de la composition,

Émet le vœu :

1° que le tableau des compositions, dressé par les soins de l'Administration, ne soit plus communiqué aux élèves ;

2° que les revisions, au lieu de précéder les compositions, les suivent, et soient toujours faites lentement, sous la direction du professeur, conformément aux indications fournies par les compositions ;

3° que les familles soient prévenues par le palmarès ou par toute autre voie, de cette innovation dont l'unique objet est d'éviter tout surmenage nuisible à la santé physique et intellectuelle de leurs enfants.

Une discussion animée suit cette lecture.

M. Gory. — Il n'est pas douteux qu'il y ait lieu de modifi
régime actuel des compositions.

M. Bougier. — Les compositions nuisent certainement à la r
larité du travail.

Les professeurs constatent que, lorsque dans une semaine i
une composition d'histoire, par exemple, les élèves n'appren
plus leurs leçons. Les compositions ont toutefois une utilité péda
que. Mais ce qu'il faut reconnaître, c'est que les professeurs don
trop de leçons et de travail ; c'est ainsi que la préparation
concours est un véritable surmenage, mais ici il n'y a rien à f
La fatigue produite par les compositions n'est pas la même chez
les élèves ; elle est modérée chez les élèves ordinaires, tandis
les élèves qui ont de l'amour-propre se surmènent pour arr
premier.

Aussi le système de La Rochelle n'est-il qu'un palliatif : les
élèves se fatigueront autant pour les leçons, si elles donnent
à des notes de classement, que pour les compositions Il faud
alors supprimer les prix.

M. X. Léon. — Il y a là deux questions : une d'hygiène scola
une de pédagogie générale. Pour ma part, je crois les composit
utiles.

M. le Dr Mathieu. — Lorsque la question des compositions a
soulevée ici à propos du rapport de M. Marty, on a reconnu l'ut
indiscutable des compositions pour juger de la valeur individu
et du savoir de l'élève. Mais aujourd'hui, c'est la question d
modalité de la composition qui est en jeu : doit-on en faire conn
la date d'avance ou seulement au moment même de la faire ?

M. Frank-Puaux. — Sur le principe même de la composition
peut dire qu'en bonne pédagogie une classe n'existerait pas s
composition.

Cependant on peut limiter le champ de la composition, ne f
repasser à l'élève qu'un point limité du programme.

Je crois que l'incertitude du jour de la composition pourrait
une cause de trouble nuisible à l'esprit de l'élève.

N'est-il pas en outre facile de diminuer la prime à la mémoire
posant la question de telle façon que puisse se révéler le caract
personnel de l'enfant ?

M. X. Léon. — Il me paraît difficile d'accorder à M. Puaux
qu'il demande, l'essence de la composition étant une revision
force à repasser les matières du cours.

ARILLIER. — Il faut, en effet, pour qu'il y ait composition, ait eu revision : une composition sans revision est un devoir.

OUGIER. — Quel est, en somme, le but des compositions ? ci, ce but a été de récompenser ceux qui ont de la mémoire. élèves de ma classe, 20 sont à faire pitié : ils ont trop de Il y a là une question de patriotisme et on aura fort à faire btenir quelque chose, l'Université étant très routinière : toutes ormes obtenues lui ont été imposées. A mon avis, la réforme mpositions serait très utile et je serais tout à fait d'avis de notre approbation aux vœux des maîtres du Lycée de chelle.

E Dr CAYROL. — Le but des compositions n'est-il pas surtout e plaisir aux parents ? N'y a-t-il pas plutôt là une question de qu'une question de *note ?*

E Dr SIREDEY. — On a fait valoir d'excellents arguments en du principe des compositions ; mais tout ce que je puis omme médecin, c'est qu'elles sont un sûr moyen d'énerver les s et ce sont surtout, ainsi que le faisait remarquer M. Bougier, s élèves qui sont surmenés, et qu'il faut protéger. Le vœu des seurs de La Rochelle est très séduisant, il me paraît réduire imum les inconvénients des compositions.

a surtout une composition que je n'ai jamais comprise, c'est position de récitation. Quelle nécessité y a-t-il à juger un sur le nombre de vers qu'il peut apprendre pour un jour ? Il faudrait la supprimer ou bien la faire inopinément. Je e aussi contre les compositions doubles et triples qui me sent souverainement injustes.

BOUGIER. — La composition de récitation en théorie ne semble u'une récompense de la mémoire. Si on veut récompenser la ire, il faudrait faire une composition inopinée en récitation. erait au sort les élèves, on leur donnerait un quart d'heure pour er le morceau choisi et on le leur ferait réciter.

E Dr SIREDEY. — Je n'approuve pas le système proposé par ugier ; ce serait donner un prix de mémoire dépendant d'un nement un peu spécial. Si on veut récompenser la fidélité de noire, il vaut mieux faire la composition d'une façon im- tue. A vouloir cultiver la mémoire, on amène souvent à des bizarres. Dans des écoles où l'on fait faire du solfège aux s, ceux-ci ont à réciter 5 à 6 pages de notes de musique de re, et de plus ils doivent leur donner leur valeur.

là un entraînement artificiel qui ne peut être favorable à la e intellectuelle.

M. le Dr Milian. — Quelle nécessité y a-t-il de faire une com tion spéciale de récitation, quand il y a déjà des compositio sont, comme l'histoire, à peu près uniquement des épreu mémoire? Celles-ci sont même bien supérieures à la composit récitation, car elles exercent la mémoire des faits, qui est impo et non celle des mots, qui est accessoire. La composition de réci peut être supprimée.

M. le Dr Granjux. — Je suis convaincu de l'effet nocif des c sitions de mémoire, surtout de la composition de réci Permettez-moi de citer un fait personnel : lorsque j'étais au c à la fin de chaque trimestre, on récitait tout ce qu'on avait dans le trimestre ; je passais mes vacances à apprendre la sition. J'ai été puni pour ne pas savoir mes vers latins qu pouvais retenir, alors que, pour le reste, j'avais une très mémoire.

On ne peut faire porter à tous les enfants le même poids ; po leur demander le même effort de mémoire ?

M. le Dr Mosny. — J'ai été également victime de ma ma mémoire.

Nous traînons après nous ce boulet de la mémoire, il nous su tard dans les concours et tue toute initiative.

C'est pourquoi je suis d'avis qu'il faut supprimer la comp de récitation.

M. le Dr Mathieu. — Tous les pères de famille qui ont vu enfants trimer sur la composition de récitation seront facilem cet avis.

M. le Dr Siredey.— Si on demandait aux élèves de réciter qu fables seulement et qu'on leur fasse réciter intelligemment, exercice de diction, cette composition aurait alors son utilité donc nécessaire de s'entendre sur ce que doit être la comp de récitation. Je crois très favorable pour un enfant d'appren cœur certaines belles choses en petit nombre et d'apprendr réciter.

M. le Dr Mathieu. — Il serait nécessaire de revenir s compositions, autres que celle de récitation. Sommes-nous d' pour approuver les vœux des professeurs de La Rochelle ?

Je croyais qu'il avait été prescrit par des circulaires de donner plusieurs fois de suite des compositions où la mémoire en jeu. Or je connais des faits où, dans l'espace de dix jours, plu compositions de ce genre ont été données, ce qui crée un surm regrettable. Le système des professeurs de La Rochelle restre cet inconvénient.

On se propose, paraît-il, de donner congé aux élèves l'après-midi, rès qu'une composition « double » aura eu lieu le matin, ce rait une grande amélioration, à la condition, cependant, que des rents trop zélés n'emploient pas ce temps à faire préparer d'une on intensive à leurs enfants les compositions à venir.

M. F. Puaux. — Est-ce que le choix du sujet ne pourrait pas er un rôle important dans cette question, de façon que la mémoire ule ne soit pas mise en jeu? Pour ce qui est du système proposé r les professeurs de La Rochelle, je crois que la non-fixation du ur de la composition ne ferait pas cesser cet inconvénient observé r les médecins plusieurs jours avant; au contraire, l'élève voudrait re toujours au courant et repasserait tous les jours les matières sceptibles d'être données à l'improviste.

M. le Dr Guinon. — Je suis de cet avis ; l'élève vivrait perpétuel-ment dans l'attente de la composition, il voudrait tout préparer à fois, d'où une augmentation de la nervosité et de surmenage.

M. le Dr Dinet. — Il me semble que la question est une de celles 'il est difficile de résoudre par des arguments à *priori* ; seul, un sai du système proposé par les professeurs de La Rochelle permet-a de voir s'il est meilleur ou non que celui actuellement en usage. urquoi n'émettrions-nous pas simplement le vœu que l'Université sse cet essai dans un établissement et de préférence à La Rochelle?

M. le Dr A. Mathieu. — La discussion qui vient d'avoir lieu ontre que la question des compositions de mémoire est plus mplexe qu'elle ne le paraissait au premier abord à un certain mbre d'entre nous.

Toutefois, il me semble que, malgré la divergence des vues, nous ouvons nous entendre sur un certain nombre de points, et je vous opose, pour clore ce débat aujourd'hui, d'approuver les déclarations ivantes que je viens de rédiger :

« Les inconvénients signalés par les professeurs du Lycée de a Rochelle sont très réels : les compositions sur les matières qui xigent un grand effort de mémoire amènent certains élèves, et des eilleurs, à se surmener et à s'énerver. Pendant leur préparation, ls sont poussés à négliger les devoirs et les leçons des classes ourantes.

« Plus que les autres encore, la composition de récitation incite à effort énervant et stérile. Il y a lieu, sinon de la supprimer, au oins de la réformer de telle façon que sa préparation prenne moins e temps et serve davantage au développement de l'intelligence. Il 'y a qu'un intérêt artificiel et tout à fait secondaire à classer les lèves d'après la facilité et la fidélité de la mémoire verbale.

« En ne faisant plus connaître à l'avance la date des compositions « de mémoire », on ne ferait certainement pas disparaître les inconvénients signalés par les professeurs du Lycée de La Rochelle. Les premières de la série seraient seules imprévues et les élèves craintifs, zélés ou ambitieux, spontanément ou stimulés par leurs familles, n'en seraient pas moins amenés à se surmener, à s'énerver en les préparant en bloc ou successivement.

« Pour que le travail de revision indispensable au progrès des études se fasse avec le minimum d'inconvénients et le maximum de progrès pour les élèves et plus particulièrement encore pour les jeunes candidats à la névropathie, de plus en plus nombreux dans les écoles, il faut avant tout faire appel à l'intelligence pédagogique des professeurs et au bon sens des familles : il faut provoquer l'entente et la collaboration éclairées des parents et du corps enseignant. »

Le texte de ces déclarations est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général adjoint,

Dr Dinet.

BIBLIOGRAPHIE

La Criminalité infantile, par le Dr Emile Laurent. Paris 1906. Maloine, éditeur.

Médecin-inspecteur des écoles depuis 15 ans, dans un des arrondissements les plus populaires de Paris, M. le Dr Emile Laurent a pu observer de près un grand nombre d'enfants anormaux, vicieux ou criminels; il les a vus non seulement dans le milieu scolaire, mais souvent aussi dans le milieu familial, et il les a parfois suivis alors qu'ils étaient sortis de l'école. Il a ainsi recueilli une riche moisson d'observations dont il nous présente les tristes héros tout le long de chapitres fort intéressants sur les enfants menteurs, fumeurs, buveurs, obscènes, violents, voleurs, irréductibles, indisciplinés, dégénérés de toutes sortes, hystériques et épileptiques.

On est étonné et navré de constater la précocité que ces gamins montrent dans le vice; il n'est pas difficile pour l'instituteur ou le médecin de prévoir ceux qui, plus tard, tourneront mal et devien-

dront des criminels. Ils n'attendent même pas pour cela d'être sortis de l'école, et celle-ci reçoit déjà sur ses bancs des bandes d'Apaches parfaitement organisées.

Cela ne laisse pas que d'être fort inquiétant, car, ainsi que le constate le Dr Laurent, la criminalité chez les enfants augmente tous les jours, résultat de l'hérédité et d'une éducation insuffisante ou mal comprise ; d'après une récente statistique, plus de la moitié des arrestations frapperaient des mineurs !

Aussi importe-t-il de rechercher sans tarder quelles mesures seraient efficaces pour réagir contre cet état de choses.

Le mal se manifeste dès l'école; c'est donc à elle qu'il appartiendra de trouver et d'appliquer le remède; celui-ci aura d'autant plus de chance d'agir qu'il sera administré plus tôt, et puis ce n'est qu'à l'école qu'on pourra apporter le traitement nécessaire.

« Mais pour cela il faudrait que l'école fonctionne autrement qu'elle ne fonctionne maintenant. Car l'autorité des maîtres y est trop précaire ; je ne craindrais même pas de dire qu'elle est illusoire. »

Le Dr Laurent envisage donc les modifications qui pourraient lui être apportées, et, en premier lieu, il réclame une plus grande extension du rôle du médecin-inspecteur; mais il est indispensable qu'on nomme comme médecins scolaires des « médecins psychologues, médecins préparés par des études spéciales ».

L'examen individuel de chaque élève et l'inscription du résultat de cet examen sur un carnet sanitaire s'imposent également.

Au point de vue pédagogique, il est indispensable de créer des classes de réforme pour les écoliers « vicieux et anormaux qui touchent de près ou de loin à la criminalité » et qui « constituent un véritable danger pour la classe dans laquelle ils se trouvent », étant une occasion perpétuelle de scandales et pouvant provoquer la contagion dangereuse de l'exemple.

Mais si toutes ces réformes sont souhaitables, nous ne sommes sans doute pas près de les voir réalisées. D'abord, il faudrait de l'argent ; admettons cependant qu'on en trouve. Reste l'Administration qui semble trouver une foule d'impossibilités à leur mise en pratique. Ecoutons, en effet, M. Bédorez : « Qui déterminera les enfants anormaux, anormaux moraux ou arriérés, et qui décidera leur envoi dans la classe ou dans l'école spéciale ? Sera-ce l'Administration qui le fera d'autorité ? Quelles résistances elle rencontrera dans ce cas !

« Sont ce les parents qui, provoqués par nous, donneront leur adhésion et en feront la demande ? Si nous instituons des écoles de ce genre, nous ne pouvons pas les multiplier de manière à en

les chercher?

« Les laissera-t-on seuls dans la rue ? Dans l'
n'augmentera-t-on pas la répugnance qu'auront to
à voir leurs enfants placés à part ? »

Sérieuses assurément sont ces objections, m
faire de semblables à toutes les réformes qui vie
nos idées, nos habitudes ?

La Société ne peut rester indifférente ou inacti
montant des enfants anormaux et criminels, car,
bien le Dr Ladame, de Genève, « elle est respon
enfants qu'elle laisse se perdre faute de vouloir le

Etudier, cataloguer les anormaux est bien ; m
moyens de les guérir ou de les amender sera
s'attarder trop aux objections à priori, il convie
essais.

Ces écoles spéciales devraient-elles être org
villes ? Non, sans doute, mais plutôt à la campagn
vie calme, à des travaux manuels au grand air,
hygiénique et frugale, tous ces enfants nerveux v
leur excitation cérébrale.

De plus, l'école à la campagne aurait le grand
soustraire aux dangers de la rue et aussi à l'influ
néfaste de leur famille, qui, non seulement déf
que l'instituteur a fait le matin, mais parfois les p
au vice.

La grosse difficulté c'est qu'actuellement on ne
familles, bien qu'incapables ou indignes, la libert
bon leur semble de leurs enfants, et pourtant c'est
nécessaire de commencer si on veut arriver à un

Selon la phrase ironique mais juste d'un ancien
que cite le Dr Laurent : « Il faudrait des mes
prendre. C'est au nom de la liberté des pères

REVUE DE LA PRESSE

Hygiène du Corps enseignant

JULIE SÉVRETTE. — *Jeunes institutrices, soignez votre estomac.* — anuel Général, 25 avril 1905, p. 176-177. — Quelques conseils pra-ues sur l'alimentation.

F. LECHANTRE. — *L'œuvre du Sanatorium d'instituteurs.* — anuel Général, 29 avril. — L'Union nationale des Sociétés de cours mutuels et des Associations amicales d'instituteurs et d'ins-utrices a tenu sa troisième assemblée générale à Guéret, sous la ésidence de M. Leune, inspecteur d'Académie. On s'y occupe tout du sanatorium. Pose de la première pierre. Le devis porté 300.000 fr.

Établissements thermaux. Secours et gratuité. — Manuel Général mars 1905, n° 12. p. 141. — Indique les conditions à remplir pour btenir le droit aux secours de route et à la gratuité de traitement.

L'Œuvre des Maisons familiales de repos. — L'Enseignement econdaire, 20 avril 1905, n° 8, p. 120. — L'œuvre mutuelle des aisons familiales de repos pour l'enseignement féminin avait rganisé une villa près de Versailles. Les sociétaires n'ont pas ccepté l'hospitalité qui leur était offerte.

CH. CHABOT. — *Les nouvelles recherches esthésiométriques sur a fatigue intellectuelle.* — Revue pédagogique, 15 mars 1904, n° 3. 201-220. — Donne l'historique de la question, en signale les diffi-ultés, analyse les travaux du Dr Vannod et du Dr Sakaki, les iscute et conclut en encourageant les savants français à étudier ce ujet si intéressant aux points de vue psychologique et pédagogique.

L'Hygiène oculistique dans les écoles primaires. — Revue péda-ogique, 15 février 1905, n° 2, p. 156-159. — Donne, d'après le *Bulletin départemental de l'Hérault*, le résumé de la conférence du Dr Truc sur le service d'inspection oculistique qu'il dirige.

LE SIÈCLE. — *L'Hygiène des yeux dans les écoles primaires.* — Manuel Général, p. 139. — Organisation d'un service régulier d'ins-pection oculistique dans l'Académie de Montpellier. — Avantages pour le choix d'une carrière. L'enfant à chromatopsie anormale ne se préparera pas à entrer dans les chemins de fer, etc.

Hygiène des bâtiments et du mobilier scolaire

Le balayage des classes. — Manuel Général, 25 mars 190
136. — Rapport présenté par M. Lechantre au Comité gén
Amicales d'Instituteurs et d'Institutrices. — Expose les ar
pour ou contre la réforme, conclut en faveur de la suppre
système actuellement pratiqué dans la plupart des commune
efforts tentés pour réformer cet usage ont pris quatre form
rentes dans une cinquantaine de départements. 12 Con
partementaux ont obtenu des arrêtés préfectoraux. 25 ass
dont 8 Conseils départementaux, 15 Amicales et 2 Conseils gé
ont émis des vœux de modification de la loi de 1889-93. Dans 1
tements, l'intervention du préfet auprès des municipalités a
de bons résultats.

Hygiène de l'Education et de la Pédagogie

C. Robquin. — *Pour l'écriture droite.* — Manuel Gén
janvier 1905, n° 2, p. 15-16. — Retrace l'historique de la q
Analyse les travaux du Dr Dubrisay, du Dr Ox, de la Com
ministérielle de 1884. La scoliose est le fruit de l'écriture
prement dite anglaise. Eloge de l'écriture droite.

P. Philippon, inspecteur primaire. — *Pour l'écriture dr*
Manuel Général, 28 janvier 1905, n° 4, p. 39-40. — Avantage
tiques de cette écriture. Elle est naturelle. L'écriture p
retarde de plusieurs mois le moment où l'on peut dire que
écrit couramment. Ainsi gain considérable de temps.

H. Ferrier, inspecteur primaire. — *Pour l'écriture dr*
Manuel général, 18 février 1905, n° 7, p. 76. — Ce qui s'est f
une circonscription d'inspection primaire. Liberté absolue lai
personnel. Observations présentées dans les conférences d
pecteur. En cinq ans, l'écriture penchée est à peu près aband
Les avantages que le personnel reconnait sont surtout re
l'hygiène.

C. Robquin. — *Notre enquête.* — Manuel Général, 18 mar
n° 11, p. 123. — Donne les résultats de l'enquête instituée
Manuel Général. Rappelle qu'un arrêté du ministre (Bulletin
année 1893) autorise les candidats au C. E. P. et au B. E. à em
cette écriture.

Pascal Monet. — *Pour la classe d'une heure.* — L'Enseign
secondaire, 15 janv. 1905, n° 2, p. 26-27. — Déclare qu'adve

solu de la classe d'une heure avant la réforme de 1902, il a été averti par l'expérience. Demande à ses collègues de se prêter avec une grâce, avec méthode à ce changement, surtout dans les classes de grammaire et de lettres.

Un professeur de quatrième. — *Contre la classe d'une heure (traits d'une lettre).* — L'Enseignement secondaire, 15 janvier 1905, n° 2, p. 27-28. — Déclare le nouveau régime désastreux pour les élèves d'esprit un peu lent.

C. Roboquin. — *Appel aux instituteurs.* — Manuel Général, 25 mars 1905, n° 12, p. 137. — Signale l'enquête de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant.

André Balz. — *Un referendum sur la suppression des prix.* — Manuel Général, 1er avril, p. 148. — A propos du referendum d'essai institué à l'Ecole Edgar-Quinet. La vie entière n'est qu'une perpétuelle distribution de prix. Demande non la suppression, mais, au contraire, l'extension des prix, en réclame de plus nombreux accordés à l'effort et au mérite.

C. Roboquin. — *Les distributions de prix.* — Manuel Général, 22 avril, p. 183-184. — En demande le maintien; affirme qu'il est possible et désirable de donner de très bons livres aux enfants, récompense légitime, souvenir précieux, acquisition utile.

Manuel Général 1905, p. 189. — Circulaire relative aux instituteurs secrétaires de mairie et aux séances de vaccination, 7 avril. — Les séances devront avoir lieu en dehors des heures de classe.

C. C. — *Ligue des Médecins et des Familles.* — Revue pédagogique, 15 janvier 1905, n° 1, p. 83-84. — Compte rendu aimable dont nous remercions l'auteur et la *Revue*.

Education physique

Francelin Martin. — *Les jeux des enfants.* — *Etude sur l'imagination créatrice chez l'enfant*, par Frédéric Gueyrat (Félix Alcan, éditeur). — L'Enseignement secondaire, 1er février 1905, n° 3, p. 47. — Analyse courte et substantielle de cet intéressant ouvrage.

Vidi. — *Au jeu, vite !* — L'Ecole nouvelle, 1er avril 1905, n° 27. — Le maître ne doit pas ordonner aux élèves de jouer en les menaçant de les punir. Point de menaces, pas de punitions. Au besoin que le maître donne l'exemple.

Maurice Kuhn. — *Un réquisitoire américain contre le foot-ball.* — Revue pédagogique, 15 nov. 1905, n° 11, p. 277-284. — Traduction.

Du vieux neuf : les excursions scolaires. — L'Enseignement

secondaire, 20 avril 1905, n° 8, p. 121. — Reproduit un entrefilet la *Revue de l'Instruction publique* du 20 avril 1865, annonçant départ d'une caravane scolaire organisée par le collège Rollin.

André Balz. — *L'Egalité devant les vacances.* — Manuel Géné 18 mars 1905, n° , p. 123-124. — Réclame les vacances d'égale du pour les écoles pourvues de cours d'adultes et pour les autres faudra payer les professeurs des cours du soir. Pourquoi pas?

Balayage humide des classes, salles de réunions, de conférenc etc. — L'Ecole Nouvelle, 23 sept., n° 52. — Donne une formule d' mélange de sciure de bois, d'eau et de créoline pour le balayage.

Hygiène de la jeunesse scolaire hors de l'école

C. Jeannot, inspecteur de l'enseignement primaire. — *Les ins tuteurs visiteurs d'enfants malades.* — Manuel Général, 3 j 1905, p. 255-256. — La Mutualité scolaire du xx° arrond., à Paris organisé un service de visites des enfants malades par les insti teurs. Bons effets de cette organisation.

J. Philip. — *Trente jours dans les Pyrénées.* — Manuel Géné n° 28, 30 juillet, p. 331-332. — Annonce une excursion organi par le Comité départemental du Gers de la « Lutte contre l'Alc lisme ». 38 enfants y ont pris part. La dépense a été de 42 fr. 75 enfant.

André Balz.— *Les bons de campagne.* — Ibid. p. 339-40. — Exp brièvement l'initiative prise par M. Lechantre, directeur d'écol Saint-Quentin, qui a envoyé 54 enfants dans la Thiérache. Le p a été de 36 fr. 50 par enfant. Pourquoi, à côté du classique « liv « de caisse d'épargne, ne ferait-on pas une place à une œuvre « aussi salutaire et morale, l'œuvre des « bons de campagne »?

E. Marillier. — *Loi du 3 mai 1903 en Allemagne pour combat l'exploitation du travail extra-scolaire des enfants qui fréquent encore l'école.* — Manuel Général, 10 juin, n° 23, p. 266-268. Historique de la campagne entreprise par les instituteurs allema pour mettre un terme à l'exploitation des enfants encore en scolaire. Analyse des dispositions de cette loi. Il faut la considé comme une loi de sauvetage de la jeune génération et se dire q est possible de l'améliorer et de la compléter.

La classe en plein air

Bergougnoux. — *La classe en plein air. Ses avantages.* — Manu Général, 29 juillet 1905, n° 30, p. 350-351. — Recommande aux in

teurs d'emmener le plus souvent possible leurs élèves sous bois dant la belle saison, surtout en automne, l'après-midi.

Bourgougnoux. — *Comment la faire?* — Détails de l'installation. mande que, dans les villes, les municipalités mettent jardins et ares à la disposition du public enfantin.

I. Bareilhes, inspecteur primaire. — *Les Comités de patronage laire.* — Manuel Général, 25 févr., n° 8, p. 86-87. — Indique le yen de créer des comités dans les diverses écoles : comités aux, comités masculins, féminins, comités de quartier, affaire mesure et de tact.

Réunions et Congrès d'hygiène scolaire

C. Robquin. — *L'Hygiène scolaire et le Congrès de Liège.* — nuel Général, 26 août 1905, n° , p. 401. — Enumère quinze vœux mis au Congrès d'enseignement primaire par la Société Amicale stituteurs de la Seine " La Solidarité ".

Responsabilité civile

F. Mutelet. — *Responsabilité civile des instituteurs.* — Manuel néral, 10 juin 1905, p. 266. — Analyse le travail publié par M. de nzie dans la « Revue politique et parlementaire ». Enumère et e les modifications proposées par M. Pierre Dupuy à la loi du juillet 1899.

M. Augusta Moll-Weiss. — *Le Congrès d'hygiène scolaire.* — nuel général, n° 26, 1er juillet 1905, p. 305-306. — Donne le discours M. Lavisse et recommande l'œuvre de la Ligue à ses lecteurs.

E. Lagrue. — *L'Inspection médicale scolaire et les écoles de nvalescence à la Chambre des députés.* — Ecole Nouvelle, 21 av., n° 17, p. 230-231. — Donne un extrait du discours de M. Félix arot à la Chambre des députés.

La tuberculose et l'Ecole primaire

F. B. (Ferdinand Buisson). — *La Tuberculose et l'Ecole primaire.* — Manuel Général, 11 févr. 1905, n° 6, p. 61-63. — Donne le projet dopté en première lecture par la sous-commission de la grande *Commission permanente* instituée par le gouvernement pour l'étude les moyens de préservation de la tuberculose. L'hygiène scolair consiste : 1° à écarter de l'école les causes de contamination; 2° à mettre les individus qui y séjournent en état de résistance

physiologique efficace à ces causes de contamination, si, malgré les précautions, ils ont à en subir les atteintes. I. Précautions hygiéniques concernant le milieu scolaire, la salubrité de l'école : 1° la propreté ; 2° examen médical d'entrée; 3° examen médical éventuel. II. Régime hygiénique des élèves : 1° aération ; 2° chauffage (15 à 16°); 3° alimentation ; 4° soins de propreté corporelle ; 5° travail et sédentarité , 6° sommeil ; 7° repos ; 8° exercices physiques, gymnastique, jeux de plein air ; 9° fiche ou carnet sanitaire ; 10° établissements scolaires spéciaux ; 11° éducation.

Mlle S. Bres. — *Discussion du projet de la sous-commission.* — Manuel Général, 18 mars 1905, p. 120-123. — Demande la suppression des armoires à livres, leur remplacement par des placards dans le mur. Recommande de faire pour les écoles ce que le Touring-Club a fait pour les hôtels, récompenser les bonnes volontés.

Léon Placide. — *Vacances laïcisées.* — Ecole Nouvelle, 12 août 1905, n° 46, p. 633. — Expose et approuve le projet Monin, au sujet de la répartition des vacances de l'enseignement secondaire ; en demande l'adoption pour l'enseignement primaire.

La coopération de la famille et de l'école en Russie. — L'Enseignement secondaire, 15 mars 1905, n° 6, p. 88. — Signale d'après le Recueil pédagogique (Pedagogitchesky Sbornik) de Saint-Pétersbourg les difficultés que présente cette coopération.

VARIA

Association des parents d'élèves et Association de la famille et du lycée. — Grâce à l'initiative du Dr Gallois, qui a du reste fait part de son projet à l'Assemblée générale annuelle de la L. M. F., une Association des parents des élèves du Lycée Carnot vient d'être fondée.

« Art. 2. — L'Association a pour but de permettre aux parents des élèves du Lycée Carnot : 1° de discuter en commun tout ce qui pourra concerner l'intérêt des enfants ; 2° de formuler des vœux à ce sujet, et 3° d'en poursuivre la réalisation. »

Le règlement intérieur commente de la façon suivante cet article des statuts :

« Son intention est de chercher, d'accord avec l'administration,

les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt général des enfants, de lui signaler les imperfections qui auraient pu échapper à sa vigilance, notamment au point de vue de l'hygiène et de la santé morale des élèves, de servir d'intermédiaire entre elle et les parents. En un mot, elle se présente en collaborateur de l'administration dans l'œuvre de perfectionnement et de progrès que l'Université tout entière cherche à réaliser.

« Se rendant compte des conditions nécessaires d'un enseignement en commun, elle se gardera de porter atteinte à la bonne marche des études, à la discipline générale du Lycée, au respect et à la soumission que les élèves doivent à ceux qui assument la lourde tâche de les instruire. »

Le Bureau a trouvé un excellent accueil près du Proviseur du Lycée Carnot et près de M. Liard, Recteur de l'Académie, qu'il a rassurés sur ses intentions. Il leur a affirmé que l'Association ne jouerait pas « le rôle d'un syndicat, prenant à l'occasion fait et cause pour un parent d'élève contre l'Administration, ce qui ne serait pas tolérable ». Elle prétend s'occuper, non de questions personnelles, mais de questions générales. « Si nous traitions d'un fait particulier, a dit M. le Dr Gallois à M. le Recteur, ce ne serait pas pour nous opposer à une décision déjà prise, mais pour nous entendre avec l'Administration sur la solution à adopter dans un cas semblable à l'avenir. »

M. le Recteur a donc autorisé le Proviseur du Lycée Carnot à se mettre en rapport avec l'Association ; mais il lui a donné l'ordre de ne tenir aucun compte des observations ou des desiderata qui pourraient lui être présentés au nom des parents d'élèves par l'intermédiaire du bureau de l'Association.

Dans une réunion tenue le 4 mars, l'Association s'est occupée des questions suivantes :

L'éclairage au point de vue de l'hygiène.

Suppression de la vente des confiseries aux portes du Lycée; vente exclusive du chocolat et du pain.

Organisation des jeux, promenades et excursions scolaires.

Remplacement, dans les cours de récréation, des grilles à arêtes coupantes.

A l'Association des parents d'élèves telle qu'elle a été constituée au Lycée Carnot, pour les raisons qu'ont fort bien indiquées MM. Bougier, Siredey et Rauh, à notre dernière Assemblée générale, nous avouons préférer l'Association de la Famille et du Lycée qui vient d'être réalisée à Reims.

Article premier. — Il est formé entre les pères de famille dont

les enfants ont fait ou font leurs études au Lycée de Reims et les professeurs ou anciens professeurs, les anciens élèves du Lycée de Reims et les anciens élèves de l'Université habitant la région, qui adhéreront aux présents statuts, une Association ayant pour objet :

1° De resserrer les liens de sympathie entre les familles et le Lycée ;

2° De guider par des conseils et des directions les élèves qui terminent leurs études ;

3° De contribuer à la prospérité matérielle et morale du Lycée.

Pourra faire partie de l'Association, sur l'avis conforme du Comité, toute personne qui aura surveillé et dirigé l'instruction d'un enfant élevé au Lycée.

Le siège de cette Association est au Lycée de Reims.

Avec cette formule plus large que celle du Lycée Carnot, les occasions de conflit personnel se trouveraient écartées, et les questions relatives à l'hygiène physique, intellectuelle et morale pourraient être posées et plus souvent amicalement résolues, avec un danger moindre de friction.

L'existence d'une semblable Association ne nous empêcherait pas naturellement de réclamer que les parents des élèves soient représentés dans le Conseil d'administration du collège ou du Lycée.

Ligue pour l'écriture droite. — Le *Manuel général de l'Instruction publique* a pris l'initiative de fonder une Ligue pour l'écriture droite.

Les lecteurs de l'*Hygiène scolaire*, où elle a été traitée à plusieurs reprises par MM. Bocquillon et Courgey, sont au courant de la question. Nous n'avons pas besoin de revenir ici sur les raisons qui plaident en faveur de la formule de G. Sand : une écriture droite sur papier droit, corps droit.

Nous nous contenterons donc de publier l'exposé, le but de la nouvelle Association qui, si elle représente une Ligue de plus, a, du moins, l'avantage d'être une Ligue gratuite.

Son but immédiat est d'arriver à obtenir :

1° Que M. le ministre de l'Instruction publique veuille bien rappeler aux instituteurs un arrêté d'un de ses prédécesseurs autorisant l'emploi de l'écriture droite dans tous les examens de l'enseignement primaire, et que de plus il veuille bien le compléter en accordant un léger avantage (un quart de point par exemple) aux candidats qui présenteront des compositions en ce genre d'écriture au certificat d'études primaires ;

2° Que M. le Ministre de l'Instruction publique demande à l'Académie de Médecine de vouloir bien émettre une opinion relative

'utilité de l'adoption de l'écriture droite dans les écoles primaires ;

3° Que la Presse pédagogique continue la campagne de propagande ue plusieurs revues ont déjà entreprise à diverses époques en faveur de l'écriture droite ;

4° Que la Presse périodique quotidienne nous prête, encore une fois, son puissant appui afin d'apprendre au grand public l'importance la réforme que nous préconisons, pour la santé et la bonne tenue la jeunesse ;

5° Que les grandes Administrations publiques, les Compagnies de chemins de fer, les Banques, les grands industriels, les commerçants déclarent, non seulement qu'ils ne s'opposent pas à l'adoption l'écriture droite, mais qu'ils lui donnent au contraire la préférence ;

6° Que la Ligue de l'Enseignement, les Sociétés d'instruction et Associations de toutes sortes veuillent bien se joindre à nous, nom de l'hygiène scolaire, pour faire une active propagande en faveur de l'écriture droite ;

7° Le Comité d'initiative s'efforcera, en outre, de grouper autour lui les personnes que la question intéresse, c'est-à-dire jeunes gens, familles, instituteurs, professeurs, inspecteurs, commerçants, industriels, administrateurs, fonctionnaires, médecins, artistes, etc.

Le Comité d'initiative propose de fonder une *Ligue gratuite pour l'écriture droite*, dont les membres :

1° Préconiseront autour d'eux cette écriture rationnelle et en favoriseront l'adoption par tous les moyens, pour faire disparaître nos écoles la myopie et la scoliose, attribuables en partie à l'écriture penchée ;

2° Recevront un Bulletin qui paraîtra au moins une fois par an, auquel ils pourront collaborer, qui renfermera la liste des membres la Ligue et rendra compte des progrès accomplis.

Pour faire partie de la Ligue :

Il suffit d'envoyer son nom (carte de visite) sous la bande ci-jointe affranchie à 1 centime à l'adresse suivante : Ligue de l'Ecriture droite, *Manuel général de l'Instruction publique*, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Paris, le 8 janvier 1906.

F. Buisson, député, président de la Ligue française de l'Enseignement.

Dr Javal, membre de l'Académie de Médecine.

E. Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'Ecole normale supérieure.

C. Robquin, directeur d'école primaire à Paris.

Enfants nerveux, Enfants surmenés. — Encore une opinion de médecin à joindre à toutes celles déjà exprimées : voici ce que dit M. le Dr Ausset, professeur de clinique infantile à la Faculté de médecine de Lille, dans un passage de son livre : *Eléments d'hygiène infantile* :

« Le nombre des enfants nerveux augmente chaque jour ; c'est là un fait incontestable et qui ne manque pas d'être très inquiétant.

« Le nervosisme se rencontre aussi bien à la ville qu'à la campagne, aussi bien dans la famille aisée que dans la famille pauvre. Cette constatation ne laisse pas de préoccuper beaucoup les médecins d'enfants... »

Parlant ensuite du surmenage scolaire, il ajoute : «... Ceux qui ont établi les programmes n'ont pas assez pensé au retentissement souvent néfaste sur ces petits cerveaux d'enfants de 8 à 10 ans.

« Je vois de ces enfants de 10 ans qui ont quotidiennement cinq heures de classes par jour, et ils doivent, une fois rentrés chez eux, faire leurs devoirs, étudier leurs leçons, ce qui fait pour le moins sept et huit heures de travail ; quant aux récréations, aux exercices physiques, on n'y songe à peu près pas ; quelque dix à quinze minutes le matin et le soir, et c'est tout.

« Que voulez-vous que devienne un système nerveux prédisposé d'un petit enfant de 10 ans, par exemple, lorsqu'on le surmène dans de telles conditions ?

« C'est navrant ! Et nous, pères de famille, il nous faut obéir et suivre le courant, sous peine de voir nos enfants rester en arrière et compromettre plus tard leur avenir ! Quand donc une bonne et sérieuse Ligue des pères de famille réagira-t-elle contre cet état de choses ?...

« Et dire qu'il y a des familles auxquelles ce surmenage scolaire ne semble pas suffire. A peine rentré de la classe, l'enfant trouve chez lui un répétiteur, puis une maîtresse de piano, puis une maîtresse de chant, de langues, etc... On stimule l'amour-propre en faisant devant lui des comparaisons avec tel ou tel petit camarade, on gronde, on punit, si le bulletin n'est pas bon, si la place de composition n'est que passable.

« Et, dans tout cela, où sont les récréations, les exercices physiques, les joyeuses gambadées en plein air ? On n'a pas le temps d'y songer. Pendant ce temps, l'enfant s'étiole, s'anémie, le cerveau se fatigue, le système nerveux s'ébranle et s'épuise. »

Ecole professionnelle de Nantes. — Un père de famille se plaint qu'on envoie les élèves aux bains chauds, en ville, à six heures en plein hiver, que les tables pour écrire soient trop basses pour

e des élèves, qu'au milieu des cours de récréation se trouvent binets mal tenus et mal odorants, que le nombre des lits dans dortoir soit trop considérable, que le temps laissé pour la le matin soit trop restreint et les bains de pieds trop rares, est ainsi, ce père de famille a bien raison de n'être pas t de l'hygiène imposée à son fils, et nous transmettons, avec sa plainte au Ministère du Commerce, de qui dépendent les professionnelles.

s de classe et salles d'étude. — On nous signale ce fait able : Dans le collège d'une ville de la région du Nord, es classes sont faites dans les salles d'études, sans que celles-ci u le temps d'être suffisamment ventilées. « Quand on y — et la lettre n'est pas d'un élève — on est saisi à la gorge ses nasales et aux yeux par un air sec, fétide, brûlant et ant. » Il y a là, en effet, une grande faute contre l'hygiène et vrait pas être permis de tenir les classes dans les salles s. Il importe que les locaux dans lesquels les élèves sont puissent être aérés largement et longtemps après chaque

ode de transmissibilité des oreillons et hygiène scolaire. question, dont chacun comprendra l'importance, a fait d'une communication de M. Paul Guillon, à la Société de ne et de chirurgie pratiques, dans la séance du 12 octobre oici les conclusions de l'auteur :

ralement, la contagion des oreillons a lieu surtout au début; il ndant des cas où elle se fait tardivement, pendant la conva- e. M. Guillon a eu l'occasion d'observer un cas de ce genre. on évaluer d'une manière précise la durée de la période de ssibilité des oreillons, et est-il raisonnable de la fixer admi- vement par des chiffres absolus, comme l'avait proposé au consultatif d'hygiène en France un rapport du docteur Na- fait encore autorité en matière d'hygiène scolaire ? Il y est : oreillons, éviction successive des malades, *durée 10 jours.* de nombreux cas, cette période fixée administrativement re insuffisante. On peut se demander si les précautions ne dans les écoles sont rationnelles et suffisantes contre cette épidémique ; du reste, la prophylaxie des oreillons n'est e à réaliser (Paul Guillon, *Arch. gén. de méd.*, 31 octobre 1905).

'ausses pelades à l'école. — Par R. Sabouraud, chef du oire de la Ville de Paris à l'Hôpital Saint-Louis. — Les pelades

sont essentiellement caractérisées par des aires glabres, survenant d'emblée et spontanément, sans avoir été précédées de lésions visibles quelconques ou de traumatismes. Il est bon de savoir que 95 0/0 des aires glabres que l'on observe dans les écoles ne sont pas dans ce cas-là.

J'ai été nombre de fois chargé d'inspections dans les écoles à propos d'épidémies, vraies ou supposées, de pelade, de teigne, etc. Cela se passait toujours de la même façon. Lorsqu'on m'accueillait en me disant : « On vous a mis de côté tous les suspects », j'étais sûr d'avance de ce qui m'attendait. Les *suspects*, invariablement, portaient des cicatrices de coups, de brûlures,de furoncles, d'abcès, de favus guéri (j'ai même un jour dans une caserne vu, avec l'étiquette pelade, un jeune homme atteint de calvitie précoce). A la vérité, j'ai bien rencontré quelquefois un cas sporadique de pelade, mais *jamais* je n'ai observé une épidémie de pelade, et quand il y avait dans une école une épidémie de teigne, c'était toujours parmi les enfants classés comme non suspects que je devais aller chercher les malades.

Ces simples constatations montrent que la question n'est pas si simple qu'elle peut paraître. Elle est simple pour ceux qui l'ignorent.

Ordinairement, voici comment se fait une « épidémie de pelade » à l'école : un cas d'impétigo contagieux, de gourme vulgaire, est importé dans l'école. Après quinze jours, il y en a dix ou douze cas. Comme ces lésions sont bénignes et bien connues de tous, on les soigne tant bien que mal, souvent sans l'intervention du médecin ; l'épidémie s'éteint. Les croûtes sèchent et tombent, plus vite sur les régions glabres, plus lentement au cuir chevelu où elles demeurent feutrées dans les cheveux ; mais tout a disparu, lorsque six semaines plus tard chaque tache d'impétigo deviendra une tache alopécique, rose lisse, très *peladoïde* pour un œil sans expérience. On ne remarque pas, d'ailleurs, les premières taches alopéciques. Elles sont petites et masquées par les cheveux. Quand on en aperçoit, on en trouve déjà vingt sur dix enfants. Les maîtres et maîtresses prennent peur, ils ne peuvent songer à incriminer l'impétigo, encore moins le médecin peut-il le faire, lui qui n'en a souvent pas été prévenu. Et voilà une fausse épidémie de pelade de plus dans la littérature médicale. C'est une épidémie d'impétigo suivie à distance de taches alopéciques apparemment épidémiques.

Dès 1897, j'ai certifié, le premier je crois à cette époque (1),

(1) *Traité des maladies de l'Enfance* de MARFAN, COMBY, GRANCHER, 1re édition (article Pelades).

...réalité flagrante de *toutes* les épidémies de pelade dont j'avais ...é à même de contrôler l'existence.

Ainsi la question des épidémies de pelade comporte une cause ...erreur très fréquente : l'existence de vraies épidémies d'alopécie ... petites aires. Mais ces taches : 1° *ne sont pas péladiques ; 2° ne ...nt pas contagieuses.* Elles suivent l'impétigo qui, lui seulement, ... contagieux.

Il est très remarquable de voir les épidémies de pelade, comme ...ailleurs les affirmations de *cures merveilleuses des teignes en six ...maines*, être précisément présentées et avec le plus parfait sang-...oid par ceux qui sont le moins capables d'établir d'une façon ...récise le diagnostic différentiel de la pelade et des teignes. C'est ...ssi qu'on voit affirmer tous les jours l'épidémicité de pelades qui ...e sont pas des pelades et la guérison rapide de teignes qui ne ...nt pas des teignes. N'est-ce point le lieu de nous rappeler, méde-...ns mes frères, le mot sceptique et délicieux de mon maître Gombault ...(Ivry) : « *Vraiment, je crois qu'on ne peut guère avoir une opinion ...erme que sur un sujet qu'on connaît mal.* »

(*La Clinique*, 2 mars 1906).

Association pour l'Hygiène scolaire de Lübeck. — Le Lübecker ...erein für Schulgesundheilspflege a tenu sa seconde assemblée ...énérale annuelle le 29 janvier 1906 et y a discuté les questions ...uivantes :

Vacances scolaires (vœu qu'elles ne soient pas raccourcies, qu'elles ...oient maintenues telles qu'elles sont actuellement). — Exercices de ...émoire (vœu pour leur restriction). — Inspection médicale des ...coles. — Travaux manuels dans les écoles de filles (danger pour la ...ision de travaux d'aiguilles trop prolongés alternant avec la pratique ...es exercices d'écriture et de lecture).

Italie. — Le professeur E. Cacace a, depuis le mois de novembre ...905, ouvert à Capoue une école pratique d'hygiène infantile et ...colaire à l'usage des mères et des maîtres.

Musée scolaire de Vienne. — Le Musée scolaire de Vienne ...VI. Haydngasse, 19) a l'intention de fonder une exposition perma-...ente d'hygiène scolaire. Il invite tous les intéressés à y prendre ...art. De plus, du 12 mai au 15 juillet 1906, il organisera dans la ...otonde du Prater, qui renferme déjà une collection d'objets et de ...ocuments relatifs à l'hygiène générale, une section spéciale d'hy-...iène scolaire (Présidence de l'œuvre : III. Erdbergstrasse, 29).

Eos. — Une revue trimestrielle pour l'éducation et le traitem des jeunes anormaux, portant le titre *Eos*, est publiée à Vienne, l librairie P. A. Picklers, V. Margarethenplatz, 2. Nous en signalo l'existence à tous ceux qui s'intéressent à cet ordre de questions rédacteur pour la France est M. A. Binet, chef du laboratoire psychologie expérimentale à la Sorbonne.

Le balayage des écoles. — En Seine-et-Oise, il a été pres par une circulaire du préfet de pratiquer le balayage des écoles l'aide de sciure de bois imbibée d'une solution antiseptique. « dit M. P. Auger, conseiller municipal à Port-Marly, à l'école d garçons, le balayage est fait deux fois par semaine, par les élèv à l'aide de sciure de bois sans antiseptique, et, à l'école des fill l'institutrice paie les frais de balayage de ses propres denier M. P. Auger demande instamment que les pouvoirs publics im sent aux communes l'obligation de nettoyer et d'assainir les loc scolaires, et il a raison! Mais, pour cela, il faudrait une loi p précise que celles qui régissent la matière. Le moment serait v d'en réclamer la confection à nos futurs députés. Cette loi vo il faudrait encore en exiger et surveiller la mise en exécution.

Avis aux auteurs et éditeurs

Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scol et la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux ex plaires de leurs publications à M. Bougier, professeur au Col Rollin, bibliothécaire de la L. M. F., 42, rue de la Tour-d'Auver (Paris). L'un de ces deux exemplaires sera déposé à la biblioth de la Ligue, au Collège Rollin.

Une analyse de ces publications paraîtra dans *l'Hygiène scol*

Les Membres de la L. M. F. sont vivement priés de contribu enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à disposition. Cette bibliothèque pourra, plus tard, rendre des serv à tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédag physiologique.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Imp. PAUL DUPONT, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 80.1.1906.

N° 15 Juillet 1906

L'Hygiène Scolaire

Sommaire. — L'éducation physique à l'école primaire, par MM. Albert Mathieu et Mosny. — Les œuvres de colonies de vacances en France, par Mme G. Frank-Puaux. — Séance du comité central de la L. M. F., 30 mars 1906. — Hygiène des écoles maternelles, par Mme Kergomard. — Séance de la société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris et de la Seine, du 26 avril 1906. — Lettre du proviseur d'un lycée rural. — *Bibliographie* : La lutte antituberculeuse en France, par MM. R. Dehau et R. Leroux-Leband. — *Varia.* — La tenue pour écrire. — La scoliose des arthritiques. — Rapports à l'Assemblée générale annuelle de la Société suisse d'hygiène scolaire. — Le vrai péril primaire, etc. — Adhésions nouvelles.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

par MM. Albert MATHIEU et MOSNY (1)

Médecins des hopitaux de Paris

Bien que l'on assigne communément pour but, à l'école, l'accroissement de la valeur globale de l'individu par la culture raisonnée des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant, nous devons reconnaître que l'école a, jusqu'à ces dernières années, trop délaissé la culture des facultés physiques au plus grand détriment de l'intérêt bien entendu de la santé des enfants et de l'avenir de la race.

Nous réagissons enfin contre ces déplorables errements, et la science de l'éducation tenant enfin compte de l'importance absolue et relative de nos diverses facultés ainsi que de leurs influences réciproques, se décide à donner à la culture physique la place

(1) Rapport présenté au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale à Nancy, 23 Juin 1906.

qui, logiquement, lui revient ; place prépondérante, à la vér
puisque la culture physique tend à primer les autres, ou,
moins, à ne laisser à la culture intellectuelle que le temps qu'
ne réclame pas pour elle-même.

Entre nos différentes facultés, les relations sont si étroites,
influences réciproques si profondes, que pour en obtenir, par
culture, un développement harmonieux, il est indispensable
tablir, pendant toute la durée de la scolarité, un contrôle ré
lier, périodique, fréquent de l'état des principaux organes et
leurs fonctions, de la marche de la croissance et de l'état in
lectuel : la fiche sanitaire individuelle ainsi constituée devi
dra la base même de l'éducation.

Ce contrôle périodique et cette fiche sanitaire seront l'œu
commune, simultanée du maître et du médecin scolaire, chac
d'eux intervenant isolément et pour son propre compte : le m
tre pour le contrôle des facultés intellectuelles, le médecin s
laire pour le contrôle sanitaire des organes et de la croissan

C'est sur ces données que nous demandons au maître et
médecin de régler, chacun en ce qui le concerne, mais d'un co
mun accord, la culture intellectuelle et la culture physique,
façon à obtenir un développement harmonieux des facultés c
respondantes.

Le rôle du médecin scolaire, dont l'intervention devient
prépondérante dans la constitution de la fiche sanitaire indi
duelle, était, jusqu'à présent, demeuré très effacé, et l'insp
tion médicale des écoles en était jusqu'à ces derniers temps res
à l'état rudimentaire où l'avait créée la loi du 30 octobre 18
sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Très vaguement constituée par cette loi, l'inspection médic
des écoles demeura toujours, en fait, lettre morte ; et, sauf da
quelques grands centres, il n'y en avait, naguère encore, aucu
organisation, même rudimentaire.

D'ailleurs, là même où cette inspection médicale était i
tituée, là où elle fonctionnait, le rôle en a toujours été rédu
dans les écoles primaires, comme dans les établissements sec
daires, à la stricte prophylaxie des maladies transmissibles.

Au dernier congrès international d'hygiène tenu à Bruxel
en septembre 1903, la question de l'inspection médicale des éco
fut de nouveau posée : mais le comité d'organisation voul
cette fois, consacrer toute son importance, en chargeant des ra
porteurs de toutes nations d'exposer aux membres du cong
leurs idées sur le « But de l'inspection médicale et hygiéniq
des écoles publiques et privées, sur l'organisation de cette in
pection et sur les conditions de son efficacité ».

Dans les divers rapports et dans les discussions qu'ils soulevèrent aux séances du congrès, le rôle du médecin scolaire fut singulièrement étendu, et l'on vit, pour la première fois, hygiénistes et pédagogues de France et de l'étranger lui demander, d'un commun accord, de sauvegarder la santé des écoliers, non plus seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physique faite en vue de l'adaptation de leur organisme physiologique aux nécessités de la vie sociale et plus particulièrement aux obligations qu'elle entraîne au point de vue de leur culture intellectuelle.

Mieux encore : on vit, à ce congrès, hygiénistes et pédagogues demander au médecin d'adapter, d'un commun accord avec les autorités universitaires chargés de la rédaction des programmes ou les maîtres chargés de l'enseignement, la culture intellectuelle de l'enfant à sa capacité physique et psychique, de façon à éviter le surmenage scolaire.

Ainsi le congrès international d'hygiène tenu à Bruxelles en 1903 a-t-il, pour la première fois, consacré le rôle prépondérant du médecin à l'école, rôle plus spécialement médical dans la prophylaxie des maladies transmissibles et dans le contrôle de la santé physique ; rôle médico-pédagogique dans le contrôle de la croissance somatique et psychique et dans l'adaptation de la culture physique et de la culture intellectuelle à la capacité physique et psychique de l'enfant.

Cette conception du rôle médico-pédagogique du médecin scolaire qui doit lui donner, et lui donnera, nous n'en doutons pas, dans un avenir très prochain, une place si prépondérante dans les conseils de l'Université et à l'Ecole, est d'ailleurs affirmée d'une façon si précise par les conclusions adoptées sur la proposition de l'un de nous, par le congrès international d'hygiène de Bruxelles, que nous croyons devoir les rappeler ici.

« La 6e section du congrès international d'hygiène, considérant que l'école, ayant pour but d'accroître la valeur sociale de l'individu par la culture raisonnée des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant, on doit comprendre sous la dénomination d'inspection médicale et hygiénique des écoles tout ce qui concerne la santé des écoliers non pas seulement au sens étroit de leur préservation contre les maladies transmissibles, mais au sens beaucoup plus large de leur culture physique intégrale, et de l'adaptation de leur culture intellectuelle à la capacité physique de chacun d'eux ;

Emet le vœu que l'inspection médicale et hygiénique des écoles par un personnel compétent comporte :

1° La surveillance de la salubrité des locaux scolaires ;
2° La prophylaxie des maladies transmissibles ;
3° Le contrôle périodique et fréquent du fonctionnement nor des organes et de la croissance régulière de l'organisation p sique et des facultés intellectuelles de l'enfant ;
4° La culture rationnelle de son organisme physique ;
5° L'adaptation, d'accord avec le pédagogue, de la culture facultés intellectuelles à la capacité physique individuelle, ai que l'instruction et l'éducation sanitaire de l'enfant.

En somme, le but que nous assignons à l'inspection médic des écoles est donc un but essentiellement social, et son imp tance capitale ressort de ce fait qu'elle devient, dans la conc tion que nous nous en faisons, la condition primordiale et néc saire de l'efficacité de l'éducation intégrale de l'enfant.

Nous n'avons nullement l'intention de commenter ici ce r complexe du médecin scolaire ; nous voulons seulement, laissa de côté le rôle connu du médecin dans la prophylaxie des mal dies transmissibles qui a été magistralement traité par les dive rapporteurs et dans la surveillance sanitaire des locaux scolair et son intervention modératrice dans l'adaptation des programm et de l'éducation intellectuelle aux capacités physiques et ps chiques de l'enfant, nous voulons nous borner à esquisser le rô prépondérant que doit jouer le médecin scolaire dans le contrô périodique et fréquent du fonctionnement normal des organes de la croissance régulière de l'organisme physique de l'enfant, dans la culture rationnelle de son organisme physique. No ne parlerons donc ici que de la fiche sanitaire individuelle qui e l'instrument de contrôle, et de la culture physique qui doit être le corollaire.

I. — FICHE SANITAIRE INDIVIDUELLE.

Le contrôle périodique et fréquent du fonctionnement norm des organes et de la croissance régulière de l'organisme physiq et des facultés intellectuelles de l'enfant sera consigné sur u fiche individuelle qui sera, comme l'a dit le Dr Dinet, la ba nécessaire de la pédagogie expérimentale et du perfectionneme individuel.

L'idée de la constitution de ce dossier sanitaire pour les fants à l'âge de la scolarité est bien ancienne. Ce n'est pourta qu'en 1902, et sur la proposition de l'un de nous, qu'elle a re la consécration officielle sous la forme d'instructions ministériel prescrivant, « dans tous les internats primaires ou secondair

blissement pour chaque élève d'une fiche sanitaire contenant
ndications suivantes : poids corporel, taille, périmètre tho-
que. Ces indications devront être consignées tous les trois
à date fixe. Ces fiches seront tenues au courant et conser-
par le médecin de l'établissement. »
s instructions détaillées jointes aux prescriptions ministé-
es précisaient le but de cette institution et montraient dans
esprit devait être conçue et rédigée la fiche sanitaire : « Lors-
les données de cet examen indiqueront un développement dé-
eux de l'enfant, il y aura lieu de faire procéder à son exa-
médical et d'avertir sa famille. »
carnet sanitaire de l'écolier est donc institué dans un but
ontrôle, la famille gardant la liberté absolue du choix du
cin traitant.
Le contrôle scolaire de la croissance des enfants, basée sur
men anthropométrique régulier, périodique et fréquent de
un des élèves, doit être considéré comme la meilleure garan-
le leur sauvegarde sanitaire.
Il doit aussi être envisagé, — et ce n'est pas là le côté le moins
rtant de son institution, — comme la base scientifique de
cation physique de l'enfant. »
fiche sanitaire individuelle doit donc être établie de telle
qu'elle permette le contrôle périodique du fonctionnement
divers organes ou appareils (cœur, poumons, vision, audi-
dents, etc.). Elle devra, avant toutes choses, et par là se révèle
le pédagogique des indications qu'elle doit fournir, elle devra
ettre de suivre les étapes de la croissance corporelle et men-
de l'enfant, grâce à la notation des principales données de
oissance somatique : poids, taille et diamètres thoraciques
ro-postérieur et transversal (qui donneront les éléments
ituants de l'indice thoracique) ; elle en fera constater l'évolu-
normale, comme elle en révélera les hésitations, les arrêts ou
rreurs, permettant ainsi de les amender ou de les corriger
onformant l'éducation physique aux indications précises
le fournira.
nstitution de la fiche sanitaire individuelle répond donc à
nécessité pédagogique et non pas à une nécessité médicale :
un instrument de contrôle ; ce n'est pas une observation
que : tel a été le but de son institution ; telle est la concep-
qui doit régir son établissement et guider sa rédaction.
tte fiche sanitaire tenue par le médecin scolaire et confiée à sa
e suivra l'élève pendant toute la durée de sa scolarité, et lui
remise à sa sortie de l'école. Ses indications seront, à cha-
époque de contrôle périodique, communiquées à la famille

de l'enfant par le médecin scolaire, avec ses annotations relatives à l'opportunité de faire examiner l'enfant par le médecin de la famille à qui seront communiqués les résultats de ce contrôle sanitaire périodique.

La fiche sanitaire, instrument de contrôle de la santé physique et intellectuelle de l'enfant ne devra donc comporter que des constatations individuelles ; les renseignements familiaux n'y devront pas trouver place. Ses cadres devront être simples, précis, de façon que sa rédaction périodique soit facile et rapide, et que le contrôle puisse être fait trois fois par an.

Toutefois, comme la fiche sanitaire individuelle doit être la base expérimentale de l'éducation physique et intellectuelle, elle doit comporter outre les indications d'ordre physique, médical ou anthropologique, des indications d'ordre plus particulièrement pédagogique consistant dans le contrôle de l'état intellectuel.

Nous ne parlerons pas ici de cette partie pédagogique qui sera plus particulièrement l'œuvre du pédagogue.

Nous n'avons envisagé que la partie médicale qui sera plus spécialement l'œuvre du médecin. Mais si l'une ou l'autre de ces parties doit être la base plus immédiate de la culture intellectuelle ou de la culture physique, on ne saurait pratiquement les envisager séparément ; le corps et l'esprit ne pouvant être étudiés à part et cultivés isolément. La fiche sanitaire de l'écolier est donc une fiche de contrôle médico-pédagogique. « Dans cette œuvre en partie double, disent fort judicieusement MM. Philippe et Paul-Boncour, le médecin accomplira pour sa part le travail médical, et les professeurs de leur côté y apporteront leurs observations pédagogiques. L'utilité de la réforme est précisément que les uns et les autres s'occuperont ensemble de l'écolier et que le carnet de santé scolaire ainsi établi constituera un dossier médico-pédagogique exact et complet. »

II. — L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Il ne suffit pas que les enfants admis à l'école primaire y soient logés dans des locaux suffisamment spacieux, bien éclairés et bien aérés, qu'ils y trouvent un mobilier scolaire convenable, qu'ils soient soumis à l'entrée à une inspection médicale qui constate leur état de santé et, s'il y a lieu, les défectuosités de leur vision et de leur audition, qu'ils soient pesés et mesurés à des intervalles réguliers, et que toutes les précautions possibles soient prises pour empêcher le développement des maladies con-

tagieuses dans les milieux scolaires et en limiter l'extension, il faut encore que leur croissance et leur développement soient favorisés et dirigés : il convient de faire leur éducation physique.

Nous demanderons à l'école tout d'abord de ne pas nuire au développement physique, de contribuer par des exercices quotidiens à la formation des organes essentiels, l'appareil respiratoire et circulatoire, l'appareil musculaire et d'aider les jeunes sujets à acquérir la souplesse et l'habileté des membres en même temps que le sang-froid, la discipline et la volonté. L'école devra contribuer à mettre au service d'un esprit sain un corps vigoureux et souple. Nous demanderons aux œuvres auxiliatrices d'aider l'école à obtenir ces résultats et aux œuvres post-scolaires de continuer l'œuvre commencée à l'école.

En somme :

1° L'école ne doit pas nuire au développement physique des jeunes sujets ;

2° L'école doit aider, provoquer et diriger le développement des fonctions vitales essentielles par l'emploi des exercices de développement ;

3° L'école aidée par les œuvres auxiliatrices et post-scolaires doit faire l'éducation des organes et appareils normalement développés par des exercices et des jeux méthodiquement combinés et sagement mesurés, de façon à amener les jeunes gens à acquérir, avec l'esprit d'initiative et de discipline, le degré le plus élevé possible de résistance, de souplesse et d'habileté corporelles.

Reprenons successivement ces trois grands chapitres :

1° *L'école primaire ne doit pas nuire au développement physique des jeunes sujets.* — Cela est, n'est-ce pas, de toute évidence. Pour ne pas qu'elle nuise au développement physique des jeunes sujets, il faut que l'école soit vaste, bien aérée, bien éclairée, que les bancs et tables soient appropriés à la taille des enfants, il faut que l'attitude des enfants soit surveillée et en particulier leur tenue pour écrire. Des expériences de M. Alfred Binet, chef du laboratoire des études de psychologie physiologique à la Sorbonne, ont démontré récemment, par exemple, que l'enfant qui s'appuie pour écrire sur le rebord de la table immobilise ainsi son thorax et diminue notablement l'amplitude de ses mouvements respiratoires (1).

Il faut que les séances d'écriture ne soient pas trop prolon-

(1) Bulletin de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant, avril-mai 1906.

gées, car la fatigue entraîne la mauvaise tenue et la mauvaise tenue les fâcheuses déformations corporelles.

Il faut aussi, et vous nous permettrez d'insister sur ce point, que les devoirs donnés à faire à la maison dans des conditions souvent déplorables d'installation et d'éclairage, ne soient pas trop nombreux et ne réclament pas trop de temps. L'institution du certificat d'études primaire a eu à ce point de vue, dans certaines écoles, des conséquences regrettables. Les maîtres, trop souvent jugés d'après le nombre des élèves de leur classe au « baccalauréat primaire », ont eu tendance à *chauffer* les candidats. Ils ont été aussi amenés à augmenter dans une mesure excessive les devoirs à faire à la maison. De malheureux enfants ont quelquefois ainsi pour trois ou quatre heures de besogne supplémentaire, et l'on a pu parler du surmenage intellectuel même à l'école primaire.

Mais laissons de côté cette question de surmenage qui fait encore sourire les sceptiques et les inconscients ; tenons-nous sur le terrain de l'hygiène purement physique. Une loi essentielle du développement normal des jeunes sujets, c'est qu'ils puissent séjourner par jour un temps suffisant au grand air et à la grande lumière. Ce séjour au grand air, nous l'avons énergiquement demandé au deuxième Congrès d'hygiène scolaire tenu à Paris en juin 1905, à propos du remaniement de l'horaire dans les établissements d'enseignement secondaire, nous pouvons le réclamer pour l'enseignement primaire d'une façon non moins pressante.

Les heures de classe et d'étude ne devraient jamais dépasser sept heures par jour, au total, pour les enfants au-dessus de 12 ans.

A la campagne, à la condition qu'on ne les force pas à s'enfermer chez eux, les enfants trouveront facilement la quantité voulue de grand air et de lumière. Il n'en est pas de même à la ville, où il faut réclamer des municipalités des champs de jeu et d'aération pour les enfants des écoles, où il conviendra d'organiser des excursions, des jeux de grand air, de créer des colonies de vacances là où il n'en existe pas encore, et d'augmenter les ressources et l'action de celles qui existent déjà.

2° *L'école primaire doit aider, provoquer et diriger le développement des fonctions vitales essentielles.* — Après l'appareil digestif — et nous supposons les enfants convenablement alimentés, et, grâce aux soins donnés à leurs premières années, pourvus d'un appareil digestif normal — après l'appareil digestif les appareils les plus importants sont les appareils respiratoire et circulatoire, organes d'une même fonction vitale essentielle

l'oxygénation du sang. Il ne suffit pas que les jeunes sujets séjournent un temps suffisant au grand air, il faut encore qu'ils possèdent un appareil respiratoire et circulatoire normalement développé et exercé.

Le grand mérite de Ling, le créateur de la méthode suédoise de gymnastique, est d'avoir compris ce principe et d'en avoir fait la base de l'éducation physique. En vertu de cette idée fondamentale, d'une justesse incontestable, il a conçu tout un système qui a pour but de provoquer le développement le plus complet possible de l'appareil respiratoire et circulatoire chez chacun des jeunes sujets et d'exercer isolément chacun des groupes musculaires sans jamais gêner le fonctionnement de la respiration et de la circulation. Ling a dans tous les pays des disciples fervents, et vous connaissez l'active campagne faite en France avec tant d'ardeur et de foi par le Dr Th. Tissié, de Pau. Toutefois, la méthode de Ling compte aussi des adversaires ou des disciples tièdes, qui admettent le mélange entre les anciennes méthodes et la méthode suédoise. Il y a actuellement une lutte des plus vives, surtout entre les partisans de la méthode de Ling intégralement appliquée, et les partisans d'une méthode de Ling plus ou moins combinée à la gymnastique aux agrès, que ses adversaires appellent ironiquement une gymnastique de singes.

Pour un laïque qui désire s'instruire et se faire une opinion personnelle, il est assez décourageant de lire, par exemple, le compte rendu du deuxième Congrès international de l'Education physique de la Jeunesse, tenu à Liège du 28 août au 1er septembre 1905, dans lequel se sont trouvés aux prises les partisans des diverses méthodes.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de jeunes sujets qui fréquentent les écoles primaires élémentaires ou mieux les écoles primaires supérieures, il ne semble pas douteux que les principes de la gymnastique suédoise doivent être appliqués, car ils sont à l'âge où se développent l'appareil respiratoire et l'appareil circulatoire.

Ces exercices, sans agrès, de plancher, comme disent les professionnels, ont de plus l'avantage de pouvoir être faits par tous les sujets et de ne demander aucun frais d'installation.

La gymnastique aux agrès n'était du reste accessible qu'à quelques privilégiés, les autres s'en désintéressaient et même, en vertu de leur impuissance et de leur maladresse, la prenaient en dégoût.

Tous seront donc exercés tous les jours au grand air autant que possible, d'après les principes de la gymnastique suédoise. Plus tard, les mieux doués pourront peut-être, pour leur satisfaction personnelle et même pour l'amusement des autres, faire de la gymnastique acrobatique ; nous n'y voyons pour notre part aucun

grave inconvénient. Mais tous seront entraînés aux jeux de grand air, complément naturel de la gymnastique de développement organique.

La gymnastique de plancher convenablement exécutée aura le grand avantage d'apprendre aux enfants à respirer, et, bien que cela puisse paraître singulier à première vue, les enfants ne savent pas respirer.

Mme Nageotte-Wilboutchewitch, ancienne interne des hôpitaux de Paris, qui a pratiqué la mensuration thoracique d'un grand nombre d'enfants des écoles de Paris, en a récemment donné une preuve convaincante. La différence entre le périmètre thoracique à l'inspiration et à l'expiration chez les enfants qui n'ont pas fait d'exercice respiratoire est de 1, 2 à 3 centimètres ; il atteint, au contraire, 4 centimètres et plus chez ceux qui ont été exercés. Enfin, à Paris, les enfants de la clientèle privée qui vont plus souvent séjourner et jouer au grand air ont en moyenne une amplitude respiratoire de 1 ou 2 centimètres plus considérable que les enfants de la classe ouvrière, observés à l'école ou à l'hôpital.

Ces constatations démontrent bien la nécessité de faire l'éducation respiratoire des jeunes sujets, et de mener à la campagne les enfants des villes trop enfermés, trop sevrés des jeux de grand air.

M. le Dr Dufestel, qui a étudié le développement de la capacité pulmonaire par la spirométrie, a constaté que les fillettes soumises à l'entraînement méthodique et quotidien par la méthode suédoise acquéraient plus vite que les autres le maximum de leur développement respiratoire (1).

Les physiologistes nous ont appris que la peau est pour les poumons un organe complémentaire : il se fait aussi à son niveau des échanges respiratoires. Elle est de plus un organe important de stimulation pour la respiration et pour la circulation et de régulation de la chaleur du corps et des dépenses organiques. Il importe au plus haut degré qu'elle soit saine, nette, propre et exercée à ses fonctions.

Sa propreté et sa netteté sont obtenues par l'usage fréquent des bains. Sa fonction régulatrice de la température, de la circulation et de la respiration, par le séjour et l'exercice au bon air frais, et par l'usage de l'eau froide sous toutes ses formes : lotions, douches, bains froids. Les Grecs, ces maîtres en éducation phy-

(1) Dr L. Dufestel, Les résultat de la nouvelle méthode de gymnastique dans les écoles de la ville de Paris. (*Archives internationales d'hygiène scolaire* t. II. fascicule 1. M. Engelmann, Leipzig.)

, connaissaient la bienfaisante action de l'eau froide. La
été et l'emploi répété de l'eau froide sont aussi la base de
iène et de la culture physique des Japonais, ce peuple qui a
ié l'Europe par sa vigueur et son endurance (1).
st vivement à désirer que, dans les écoles primaires, on puisse
le plus largement possible usage de l'eau chaude et de l'eau
e pour la culture physique des jeunes sujets.

somme, jusqu'à présent, nous nous sommes bornés à récla-
qu'on mette les jeunes élèves des écoles primaires à même de
ter de deux éléments qui sont, ou, tout au moins, qui
ient être facilement à la portée de tout le monde : *l'air* et

faut qu'on les amène à développer normalement leurs appa-
respiratoire et circulatoire. Ils ont le droit de l'exiger. Il
leur inspirer l'amour du grand air, de l'eau froide et de
chaude et leur apprendre à s'en servir.
on y parvient, et on y parviendra si on le veut réellement,
résultera un grand bien pour les générations futures et
nir de notre race.
L'école, aidée par les œuvres auxiliatrices et post-scolaires,
faire l'éducation des organes et appareils normalement déve-
s par des exercices et des jeux méthodiquement combinés et
nent mesurés, de façon à amener les jeunes gens à acquérir,
l'esprit d'initiative et de discipline, le degré le plus élevé
ble de résistance, de souplesse et d'habileté corporelles. — Il ne
pas que le jeune sujet ait réalisé le développement normal de
ganes et de ses appareils physiologiques, il faut encore qu'il
enne à s'en servir, il faut qu'il acquière de la souplesse et de
ileté corporelles. Le jeune paysan grandi à l'air libre est
vu de poumons solides et de muscles vigoureux, mais il est
l, peu élégant et maladroit. A l'armée où il entre à vingt
il est trop tard déjà pour lui enseigner la souplesse et l'ha-
é des mouvements. Pour cela conviennent non plus seulement
mnastique, mais encore les jeux de grand air et les travaux
uels.
n'est plus besoin de démontrer l'utilité des jeux organisés du
air pour l'éducation physique d'assouplissement, ni d'in-
sur leur valeur pour l'éducation de la volonté et l'acqui-
n de l'esprit de discipline et d'initiative.

an Tillier. L'éducation physique au Japon. *Education Moderne*, janvier et fé-
906.

Demandons-nous seulement comment on peut arriver à les
niser et à les implanter dans les centres scolaires les plus in
tants.

Pour cela, il faut obtenir le concours et la collaboratio
écoles, des sociétés libres et des municipalités.

Il faut que les écoles commencent, avec une conviction qu
manque trop souvent encore, l'éducation physique des jeunes
qu'accueilleront plus tard, sans transition, des œuvres po
laires d'éducation physique. Il faut que l'initiative privée
et entretienne des associations qui pratiqueront la gymnas
la natation, les jeux du grand air, et que les sections loca
la Ligue de l'enseignement et les mutualités scolaires les en
gent. Il faut que les municipalités les subventionnent et
nissent les terrains et les établissements nécessaires.

Dans le sud-ouest de la France, l'institution des fêtes de
nastique scolaires : des lendits, a produit d'excellents rés
en stimulant le zèle des jeunes gens, des maîtres et l'inté
public. La Ligue girondine d'éducation physique a organi
concours et ces fêtes de la jeunesse avec une grande prud
une grande sagesse ; il n'y a guère qu'à imiter ce qu'elle
Pourvu qu'ils ne poussent pas à l'athlétisme, à la spéciali
de certains individus chargés de représenter toute l'école,
développement du cabotinage sportif, ces lendits prod
d'excellents résultats et il sera facile d'en couvrir les frais.

Sortis de l'école primaire, les jeunes gens sont souvent
apprentissage dans des ateliers ou des magasins dans l
l'aération n'est pas toujours parfaite : les exercices de gra
leur sont plus que jamais nécessaires. De plus, les travau
quels ils se livrent amènent souvent des déformations par l
tition des mêmes attitudes et des mêmes mouvements :
l'utilité pour eux d'une *gymnastique de correction*. De cett
nastique de correction, les sociétés post-scolaires devront
souci instant et constant.

Parlons maintenant des *travaux manuels*. Ils ont été p
dans toutes les écoles primaires : mais ils n'y ont pas été
sement organisés, sauf dans certaines écoles primaires
rieures. Dans les écoles élémentaires où ils prennent pl
programme, ils consistent exclusivement dans des exerc
découpage et d'assemblage de morceaux de papier dont on fo
figures géométriques. Dans les écoles de filles, on n'enseign
que la couture.

L'organisation des travaux manuels a donc complètement
pour les écoles primaires élémentaires de garçons, en rai
l'absence de locaux, de matériel et de professeurs, en raiso

tout de l'indifférence des maîtres, du public et des municipalités. Sans cette indifférence, on eût, presque partout, pu trouver les fonds nécessaires.

Cet avortement est certainement regrettable. Toutefois, l'essentiel nous paraît être d'organiser avant tout des œuvres post scolaires d'éducation physique : il faut aller au plus pressé.

Seules les écoles primaires supérieures réclament d'une façon urgente l'organisation ou l'amélioration de l'enseignement des travaux manuels.

Voilà, dans les grandes lignes et d'une façon générale et sommaire, ce qu'il faudrait faire pour le développement et l'éducation physiques des jeunes Français, clients de l'école primaire.

Ce qu'on a fait est peu, à côté de ce qu'il faudrait faire, et nulle part il n'existe d'organisation complète. Nulle part la gymnastique de développement et l'éducation physique au grand air ne sont suffisamment pratiquées. Nulle part les œuvres post-scolaires ne sont complètement à la hauteur de leur tâche !

Grâce à la complaisance de M. le Recteur, nous avons été exactement renseignés sur ce qui se passe dans les écoles de l'Académie de Nancy. C'est à peu près ce qui se passe du reste dans toute la France, sauf dans quelques centres privilégiés.

Il y a même beaucoup d'académies où il est fait moins encore, malgré l'optimisme des renseignements recueillis à des sources officielles.

Voyons donc ce qui a été fait à Nancy et dans la région nancéenne.

Gymnastique. — La gymnastique est enseignée par un des professeurs spéciaux à Nancy, à Montmédy, à Mirecourt et à Charmes ; mais les séances n'ont lieu qu'une ou deux fois par semaine. Elles durent en général une demi-heure. Dans beaucoup d'écoles, il n'y a aucun enseignement gymnastique ; il en est ainsi par exemple dans 88 écoles sur 128 de l'arrondissement de Montmédy. Et dans trop d'endroits, l'enseignement de la gymnastique est mal suivi, « les exercices physiques ne sont pas en honneur ». Dans les écoles où la gymnastique est enseignée, elle l'est d'après le programme officiel de 1880, qui ne tient pas assez compte de la nécessité primordiale du développement de l'appareil respiratoire et circulatoire chez les jeunes sujets. Elle l'est par les instituteurs. Les jeunes seuls ont pu recevoir à l'Ecole normale ou à la caserne les principes modernes d'éducation physique. La gymnastique suédoise, ou dite suédoise, pénètre ainsi çà et là par infiltration progressive mais trop lente du régiment vers l'école.

Trop souvent, tout se borne à des exercices de formation, à des

marches, à des exercices d'assouplissement exécutés d'après les anciens errements. En somme, ce ne sont que des simulacres de gymnastique aussi ennuyeux pour les maîtres qu'inutiles pour les élèves.

Dans un nombre relativement grand d'écoles (54 dans l'arrondissement d'Epinal, 20 dans l'arrondissement de Remiremont), il existe des agrès de gymnastique. Leur existence donne souvent une trompeuse illusion. Ils tendent, du reste à être délaissés partout, en raison de la diffusion des tendances modernes de l'enseignement gymnastique.

Travaux manuels. — Les circulaires ministérielles avaient prescrit l'organisation des travaux manuels dans les écoles primaires. En réalité, cet enseignement n'a pas réussi, on s'est heurté à des difficultes matérielles qui ont paru insurmontables : absence de maîtres et d'installations, impossibilité d'obtenir que les municipalités fassent les dépenses nécessaires, indifférence du plus grand nombre. Sauf dans les écoles primaires supérieures, les travaux manuels se bornent pour les garçons à quelques exercices de découpage de feuilles de papier destinés à former des figures géométriques et à des exercices de couture pour les filles.

Œuvres de grand air. — Tout se réduit le plus souvent à quelques promenades faites pendant la belle saison, et à quelques visites d'usine ou d'exploitations agricoles. Si à Gérardmer, ces promenades sont « très en faveur », elles ont été presque complètement abandonnées à Montmédy, les familles n'en ayant pas apprécié les avantages.

Certains maîtres reculent, du reste, devant la responsabilité qui leur incombe, alors qu'il serait si facile de les couvrir par une assurance d'un coût très minime.

Dans un assez grand nombre de grands centres, les municipalités ou les Amicales organisent une ou plusieurs fois par an des excursions à longue distance ou des voyages d'études de plusieurs jours. Ces excursions et ces voyages sont certes excellents à plusieurs points de vue ; mais combien nous aimerions mieux pour le même prix, des organisations comme celles qui sont signalées à Dieulouard et à Bar-le-Duc. A Dieulouard, un instituteur dévoué, homme de foi et d'initiative, a fondé une Mutualité forestière. Tous les jeudis, les enfants qui y sont affiliés partent pour une colline du voisinage qu'ils ont entrepris de reboiser. Ils y passent la journée entière, les jeux alternant avec le travail de reboisement. A Bar-le-Duc, grâce à la Ligue meusienne contre la tuberculose, des enfants, conduits par des institutrices, vont pa-

la matinée, pendant les vacances, dans un bois à quelques kilo
res de la ville : cela coûte 0 fr. 60 pour la nourriture et 0 fr. 10
r le trajet en chemin de fer.

olonies de vacances. — Les colonies de vacances n'existent
Nancy, qui envoie 100 enfants passer quelques semaines dans
Vosges et dans le département de la Meuse. La Ligue meu-
ne contre la tuberculose a envoyé à la campagne, en 1905,
nfants de Bar-le-Duc, 8 de Commercy, 20 de Verdun et 14 de
nt-Mihiel. Cela n'est pas suffisant et il est désirable que
vre des colonies de vacances prenne dans la région du nord-
un développement en rapport avec les indications à remplir.

ains et douches. — A Epinal, les enfants des écoles sont
és au bain une fois par mois. A Remiremont, ils reçoivent
bain-douche deux fois par mois depuis un an. Il est bien dési-
le que, dans les grands centres, des bains-douches soient ins-
és comme ils l'ont été à Bordeaux, grâce à l'initiative de
Cazalet. Le bain-douche qui ne coûte que 10 centimes devrait,
s toutes les villes, être à la disposition de tous, petits et
nds.

a ville de Vaucouleurs mérite une mention toute spéciale. Non
lement l'inspection médicale y fonctionne régulièrement, mais
exercices d'assouplissement sont exécutés par les jeunes gens
deux sexes. Les élèves des cours supérieurs font des marches
des exercices avec appareils une ou deux fois par semaine. La
nnastique suédoise est enseignée à l'école primaire supérieure
l'on pratique aussi le tir à la carabine. La boxe est enseignée,
des jeux de grand air ont été organisés auxquels les maîtres
-mêmes prennent part. Il y a une association de foot-ball. Il
une salle d'armes. Des bains-douches sont donnés régulière-
nt. Les internes, pendant la belle saison, sont conduits en pro-
nade de 7 heures 1/2 à 8 heures 1/2. Le travail du bois et du
est régulièrement enseigné.

De cette revue, il résulte donc d'une façon évidente que les
entions et les prescriptions du décret ministériel du 8 août 1890
sont que très insuffisamment suivies.

Le temps consacré chaque jour aux exercices physiques, dit ce
ret, doit être de deux heures, sur lesquelles on réservera à la
nnastique une demi-heure au moins pour les enfants au-des-
s de 10 ans, et trois quarts d'heure au moins pour les enfants
-dessus de 10 ans. Ce temps serait avantageusement réparti en
x séances. Les travaux manuels pas plus que les exercices mili-

taires spéciaux (maniement d'armes) ne pourront être considérés comme des exercices de gymnastique. »

Notons que, sauf quelques exceptions, pour les fillettes et les jeunes filles les exercices de développement physique et d'assouplissement sont complètement négligés. Il n'y a guère pour elles que des travaux de couture qui imposent l'immobilité. Comme si elles avaient moins d'intérêt que les garçons à se développer physiquement ! Comme si leur formation normale n'importait pas autant à l'avenir et à la vigueur de la race ! Il faut absolument réclamer un traitement égal pour les deux sexes au point de vue de l'hygiène scolaire et de l'éducation physique.

Soit en ce qui concerne l'inspection médicale des écoles, soit en ce qui regarde l'éducation physique, ce qui a été fait en France, et plus spécialement encore dans la région nancéenne, est donc peu relativement à ce qui devrait être. Les lois et les décrets qui règlent la matière ne sont pas exécutés. Pourquoi ? Parce que la loi et les décrets n'ont pas obligé les départements et les communes, et que leurs prescriptions se sont heurtées à l'ignorance et à l'indifférence publiques.

Ceci montre une fois de plus que, pour qu'une réforme réussisse, il faut non seulement qu'elle soit formulée par la loi, mais encore, et surtout, qu'elle soit attendue et réclamée par l'opinion publique. Il convient donc d'émouvoir celle-ci en faveur des améliorations nécessaires en commençant par les plus urgentes. Un grand mouvement se fait dans le monde civilisé tout entier en faveur de l'hygiène des écoles et de l'amélioration de l'éducation physique des écoliers et des jeunes gens. Il ne faut pas que la France se laisse devancer, elle doit à son passé et à son avenir d'être parmi les premières dans cette voie du progrès. Elle le doit d'autant plus qu'elle est une nation démocratique.

Pour éclairer l'opinion publique, pour lui faire comprendre l'importance et l'urgence des réformes nécessaires, il faut que les gens de bonne volonté s'unissent : pères de famille, éducateurs et hygiénistes, et qu'ils entreprennent une campagne de propagande aussi active que possible.

Un Comité régional de l'Alliance d'hygiène sociale ne serait pas complet s'il n'y figurait pas un groupement qui s'occupe de l'hygiène des écoliers et surtout des élèves des écoles primaires. Quel contre-sens et quelle lacune ce serait que d'abandonner les jeunes sujets à l'époque la plus importune de leur formation physique et intellectuelle ! Cela ne se comprendrait que dans un pays où tout serait parfait en ce qui concerne l'hygiène des écoles et l'éducation physique de la jeunesse. Nous vous avons

ontré que ce degré de perfection est loin d'être atteint dans région nancéenne.

ne fois cette section spéciale, protectrice des enfants des écoles stituée, il lui sera précieux de se tenir en communication n communion d'idées avec les autres groupements qui ont s en France déjà comme but de leurs efforts les progrès de giène des écoliers. Nous lui en fournirons les moyens à peu frais sous l'égide du Comité central de l'Alliance d'hygiène ale.

e comité régional d'hygiène scolaire pourra compter, ici me ailleurs, sur la bienveillance des autorités universitaires de beaucoup des membres du corps enseignant ; ce sont pères de famille qu'il aura sans doute le plus de peine à conncre. Sa raison d'être sera du reste avant tout de les conncre : cela fait, la partie sera gagnée.

u cours de cette étude, cependant sommaire, nous avons tou- à bien des points différents. Il nous paraît utile de formuler, quelques vœux que nous vous demanderons de voter, les prinaux et les plus urgents des desiderata de l'hygiène scolaire de l'éducation physique dans les écoles primaires.

. L'inspection médicale des écoles doit être partout efficacent organisée.

I. Les fiches individuelles de santé, corollaire indispensable l'inspection médicale des écoles, doivent être instituées part où cela sera possible et régulièrement mises à jour.

II. Il est nécessaire que des exercices destinés à favoriser le eloppement des appareils respiratoire, circulatoire et musaire soient exécutés chaque jour par les enfants des deux es et, autant que possible, au grand air.

V. Il est nécessaire que des exercices d'assouplissement, de rection orthopédique et des jeux du grand air soient orgaés pour les enfants les plus âgés des écoles et pour les adocents qui en sont sortis, partout où cela sera possible, et plus rticulièrement dans les villes.

. Il est désirable que les amis de l'école de Nancy et de la ion nancéenne s'associent pour intéresser le plus grand nom- possible de personnes aux progrès de l'hygiène et de l'édution physique dans les écoles, et pour obtenir des autorités ninistratives et des municipalités l'aide morale et matérielle essaire pour la réalisation de ces progrès.

VI. Il est désirable que le Comité régional d'hygiène scolaire Nancy se mette en communication avec les autres comités

LES ŒUVRES DE COLONIES DE VACANCES

par Mme Gabrielle FRANK-PUA

Présidente de l'Œuvre des Colonies de Vacances de la

Parmi les récentes fondations sociales qui France, il faut placer, en première ligne, les nies de Vacances.

Il y a quelques années à peine que les séjou à la mer, étaient un des privilèges réservés seul riches.

Il est vrai qu'en 1795 un Conventionnel du déposa un projet d'œuvre de ce genre, mais a donnée à cette proposition.

C'est en réalité en 1876 le pasteur Bion, de les premières Colonies de Vacances en Sui 60 enfants dans les montagnes pendant l'été.

En France cet exemple fut suivi en 1881 pa Mme Lorriaux qui envoyèrent trois pauvres e voult (Oise) : ce fut le premier noyau de l'Œu maines. — L'année suivante, en 1882, Mme Edr et Mme Louis d'Eichthal unissaient leurs effor les Colonies de Vacances de la Chaussée du Ma généreux d'un grand-père alsacien, M. Sthaeli la naissance de sa petite-fille.

Dix ans plus tard, M. le pasteur Louis Etienne, créait l'Œuvre stéphanoise des enfan qui a pris depuis lors une si grande extensio

Enfin l'Association pour le développement Vacances, fondée à Versailles par Mme Raoul de France un nouvel essor à un grand nombre de genre.

et les résultats obtenus par la Ville de Paris. Le premier initiateur fut M. Edmond Cottinet, administrateur de la Caisse des Ecoles du IXe arrondissement qui, en 1883, envoya une centaine d'enfants de son arrondissement dans les Vosges et le Jura pendant les vacances.

A partir de 1887, cet exemple fut suivi, et, de 1884 à 1890, adopté par les vingt mairies parisiennes.

Ces Colonies scolaires ont chacune un fonctionnement autonome d'après une circulaire du Préfet de la Seine du 22 février 1904. Chaque colonie a son siège à la mairie de l'arrondissement auquel elle appartient. Plusieurs possèdent des immeubles importants. Le IIIe la Villa scolaire de Vert-le-Grand (Seine-et-Oise), le VIIe une villa à Saint-Germain-en-Laye, le Xe une maison de campagne à Châtillon (Côte-d'Or), le XIe un domaine à Mandres (Vosges), le XVIIIe un château à Luzancy (Seine-et-Marne).

Les Caisses des Ecoles qui ne possèdent pas d'immeubles en louent ou utilisent des établissements scolaires vacants pendant les vacances. Il est intéressant de faire remarquer que, pour toutes les colonies scolaires, le système d'internat sous la surveillance d'instituteurs et d'institutrices est le seul en vigueur. Au contraire, les trois grandes œuvres privées citées plus haut : celle des Trois Semaines, de la Chaussée du Maine et l'Œuvre stéphanoise des enfants à la montagne ont toujours utilisé le placement familial avec succès pour le plus grand nombre de leur colons. L'expérience et les résultats obtenus ont prouvé, à mon avis, que ce mode de placement est le meilleur toutes les fois qu'il peut être employé. De cette façon, la vie de l'internat avec tous ses inconvénients est évitée, les enfants sont plus libres, plus heureux, et se trouvent initiés tout naturellement à la vie de la campagne. Placés par petits groupes chez des cultivateurs, ils s'habituent très vite à considérer ceux-ci comme leur famille d'adoption. Les liens formés pendant l'été se resserrent, malgré la séparation ; on s'écrit, on s'envoie parfois de petits cadeaux, et, de part et d'autre, on attend avec impatience le retour des beaux jours : voici pour la partie morale. Au point de vue de la santé et de l'hygiène, les enfants sont dans de bien meilleures conditions que s'ils menaient la vie régulière et monotone qui est celle des pensionnats.

Dans certaines colonies, comme par exemple à la mer, il est parfois nécessaire d'avoir des établissements spéciaux pour une catégorie d'enfants qui ont besoin d'une plus grande surveillance et de soins particuliers.

Dans ce cas, il ne faut pas de grandes casernes, mais des mai-

sons de dimensions restreintes pouvant recevoir des escouades successives de 15, 20 et 30 enfants au plus.

Des chambres contenant de 4 à 6 lits sont préférables à de grands dortoirs. Le bon fonctionnement de ces établissements dépend en grande partie des directeurs et directrices qui en ont la charge. S'ils ont des sentiments vraiment paternels et maternels, sachant diriger leurs colons avec douceur et fermeté, leur laissant une certaine liberté, comme celle, par exemple, de correspondre avec leur famille sans contrôle, de jouer par petits groupes, etc., les résultats obtenus répondront au vrai but de l'œuvre.

Choix des enfants

Il serait à souhaiter que l'admission des enfants se fasse sans aucune préoccupation politique ou religieuse, que ce ne soit pas non plus une récompense accordée aux meilleurs élèves, car il y a parfois, parmi les derniers de leur classe, de pauvres petits êtres chétifs et malingres que leur état de santé empêche d'atteindre les premières places. Pour ceux-là (et nous en avons eu de nombreux exemples) quelques mois de campagne produisent de vraies résurrections physiques et morales.

Dans la lutte poursuivie contre le fléau de la tuberculose, enlever les enfants à leurs parents malades pour les transplanter à la campagne, c'est non seulement les fortifier, mais les préserver d'une contagion presque certaine.

Les colonies municipales de Paris n'admettent les enfants que de 10 à 12 ans. Une plus grande latitude nous semble préférable, comme dans certaines colonies privées (Œuvre de la Chaussée du Maine) où les colons sont acceptés de 5 à 15 ans ; de cette façon, beaucoup plus d'enfants peuvent bénéficier des bienfaits de la campagne. — Il est absolument nécessaire qu'avant leur admission les colons passent un examen médical afin de constater qu'ils n'ont aucune maladie contagieuse pouvant être transmise à leurs camarades.

Trousseaux

Au moment de son départ pour les Colonies de Vacances, chaque enfant devra être pourvu d'un petit trousseau pratique composé de 3 chemises, 3 tabliers, bas, mouchoirs, 1 vêtement de rechange peu chaud et 1 bonne paire de chaussures ; le tout sera contenu dans un sac de toile, sur lequel son nom est inscrit, évitant ainsi les caisses et valises encombrantes et parfois dangereuses lorsque les colons voyagent en grandes escouades.

Lieux de séjour

Les trois villégiatures différentes, la campagne, la montagne et la mer ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Il semble que le choix doive être fait d'après l'avis des médecins chargés d'examiner les enfants. Il faut cependant observer qu'au point de vue pratique, pour les petits Parisiens, les séjours à la montagne présentent les inconvénients d'un long voyage et d'un grand éloignement de leurs familles.

On peut dire qu'en général les séjours à la campagne sont favorables à tous les enfants ; on ne peut dire de même de la mer qui présente des inconvénients pour les tempéraments nerveux.

Durée des séjours

La durée des séjours varie selon les différentes œuvres. Les Caisses des Ecoles de Paris et l'œuvre des Trois Semaines gardent les enfants pendant vingt et un jours seulement, les colons de la Chaussée du Maine restent un mois au minimum et parfois deux, trois et quatre mois. (L'œuvre accepte également des colons en hiver pour une durée non limitée, qui pour quelques-uns a été de trois ans.)

L'Œuvre stéphanoise des enfants à la montagne les garde six semaines.

Il nous semble qu'un mois et six semaines sont beaucoup préférables à vingt et un jours seulement, d'autant que nous avons remarqué que, pendant la première semaine, beaucoup de colons ne profitent guère de leur séjour au point de vue physique.

Le changement de vie, de nourriture, l'existence en plein air les font même parfois maigrir !

Dans toutes les colonies où sont envoyés les enfants, il est nécessaire qu'ils soient placés sous la surveillance des docteurs de la localité, que les directeurs et directrices puissent appeler à la première alerte.

Il y a à craindre non seulement les maladies, mais encore les accidents presque inévitables et pour lesquels la présence immédiate d'un docteur est urgente.

Frais de séjour

Il y a peut-être quelque intérêt à comparer les prix des différentes œuvres déjà citées.

Les Trois Semaines demandent 40 francs pour le voyage et

séjour des enfants pendant vingt et un jours à la campagne et 70 francs pour un mois à la mer.

Les Colonies de Vacances de la Chaussée du Maine 35 francs pour le voyage et le séjour à la campagne pour enfants de 5 à 12 ans, 40 francs pour ceux de 12 à 15 ans et 60 francs pour un mois à la mer.

L'Œuvre stéphanoise des enfants à la montagne 30 fr. 50 par enfant pour six semaines de séjour.

Les colonies scolaires de la Ville de Paris ont un prix de revient qui varie de 3 fr. 85 à 3 fr. 50 et 3 francs par jour pour une durée de vingt et un jours ; ces dernières sont donc de beaucoup les plus dispendieuses.

En 1890, pour 1,088 enfants envoyés en colonies scolaires, la Ville de Paris a dépensé 102,000 francs ; tandis qu'en 1904 l'œuvre de la Chaussée du Maine a procuré des vacances à 1,995 enfants en leur accordant 2,662 mois de séjour pour une somme presque équivalente de 105,000 francs, réalisant ainsi une économie de plus de moitié sur le prix de revient de chaque petit voyageur.

Notre expérience nous a prouvé que, toutes les fois que les parents contribuent pour une certaine part aux frais de séjour de leurs enfants, cela produit un excellent résultat, transformant la charité proprement dite en une sorte d'aide mutuelle et moralisatrice.

Les parents qui paient sont souvent plus reconnaissants et moins exigeants que ceux qui font admettre leurs enfants gratuitement.

D'après le tableau que nous publions à la suite de cet article et que nous avons fait d'après les documents les plus récents qui nous ont été fournis la plupart par les présidents de chaque œuvre, on verra combien les œuvres de Colonies de Vacances ont pris une grande extension en France, en particulier depuis ces dernières années.

Mais ces efforts ne sont pas encore suffisants pour lutter d'une façon énergique et préventive contre la tuberculose.

Il faut surtout souhaiter que les œuvres déjà existantes se développent, car les efforts réunis dans un même but produisent un meilleur résultat que lorsqu'ils sont divisés et éparpillés.

Enfin, il nous semble que c'est surtout dans les grandes villes et dans les centres industriels que les œuvres de ce genre peuvent produire les meilleurs résultats pour l'enfance malheureuse.

Ainsi que l'a dit Michelet : « La fleur humaine est de toutes les fleurs celle qui a le plus besoin de soleil. » Tâchons de donner du soleil à profusion à nos pauvres petits des grandes villes,

dont beaucoup habitent des demeures dans lesquelles le plus petit rayon de soleil ne brille jamais !

Il existe actuellement en France 162 œuvres de Colonies de Vacances, dont 40 œuvres municipales et 122 œuvres privées qui envoient chaque année 25,576 enfants à la campagne, à la montagne ou à la mer (1).

LIGUE POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

SEANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F. DU 30 MARS 1906.

Présidence de M. Albert MATHIEU

Présents : MM. BOUGIER, CRÉHANGE, DINET, GOURICHON, GRANJUX, LE GENDRE, MATHIEU, MÉRY, MOSNY, MILIAN, ROUX, SIREDEY, Maurice WOLFF, Mmes CAYROL et KERGOMARD.

Excusés : MM. BALLET, H. BERNÈS, BONNET, GUINON, LANSON, LECHERBONNIER, MARCHEIX, Frank PUAUX, TOULOUSE.

Ouvrage reçu : Procès-verbaux et rapport de la société d'études et d'applications sanitaires de l'Aube. Juillet 1905 à février 1906.

Correspondance : M. Mathieu lit une lettre de M. Gory donnant sa démission de membre du comité d'hygiène scolaire, à cause de l'isolement dans lequel il se trouve en tant que professeur libre au milieu des membres de l'enseignement de la Ligue qui tous appartiennent à l'Université.

Malgré une lettre de M. Mathieu tendant à le faire revenir sur sa décision, M. Gory a maintenu sa démission.

M. MATHIEU fait remarquer qu'un grand nombre de questions s'offrent à l'activité des membres du comité et demande à ceux-ci de faire un choix parmi les suivantes : l'écriture droite, l'éducation physique, la mensuration du périmètre thoracique, etc.

La mensuration du périmètre thoracique fera l'objet de la prochaine séance.

(1) On trouvera le tableau statistique complet de ces œuvres dans les *Archives internationales d'hygiène scolaire*.

Hygiène des écoles maternelles. Mme KERGOMARD inspect
générale fait, sur ce sujet, une communication dont voici le résu

Elle passe successivement en revue :

1° Les locaux ;

2° Le développement physique des enfants ;

3° Le développement intellectuel.

1° Si nous remontons à cinquante ans en arrière, le local id était une immense salle très haute (parfois une ancienne c pelle) trop sonore, aux fenêtres placées à près de 2 mètres sol, pour éviter aux enfants les distractions du dehors. grandes salles étaient ornées d'objets de piété, de tableaux de l ture, de cartes de géographie.

Une salle, servant de préau, complétait l'établissement. deux pièces étaient meublées, la première d'un gradin et de ba latéraux fixés aux murs et au sol, la seconde, de bancs latéra fixés comme dans la grande salle. Le préau servait de vestia — la même chose subsiste encore 9 fois sur 10 — et de réfectoire. C'est encore là que les enfants prennent *partout* leur repas ; salle de récréation — même observation à faire.

Les locaux qui ne réalisaient pas cet idéal étaient quelconqu mais généralement meublés comme les locaux « modèles » cités dessus.

Beaucoup de ces locaux « modèles » sont encore debout et utili mais partout où les finances combinées de l'Etat et des commu ont permis d'en construire sur de nouveaux plans, les éco maternelles datant de vingt-cinq ans sont, en général, sai mais souvent trop restreintes pour le nombre d'enfants qu'el reçoivent.

Dans la plupart des grandes villes, et même dans beaucoup moindres, les cours — plantées ou non — sont trop petites, n' teignent pas la superficie qu'exige le règlement scolaire ; les pri laissent, presque sans exception, tous à désirer ; le vestiaire s cial existe dans très peu de communes, il est rare même à Par le réfectoire, la chambre d'isolement, la chambre de repos a lits sur lesquels les plus jeunes enfants puissent dormir ne trouvent nulle part (une école en construction à Dieppe réalis ce grand progrès) ;

2° Dans un grand nombre de communes rurales, les lavabos s considérés comme un luxe à l'usage des gens riches. Les serviet individuelles pour les soins de propreté, les serviettes pour repas s'introduisent péniblement.

La propreté du corps, celle de la tête ont fait beaucoup de p

grès, et cependant il en reste beaucoup à faire. Les parents sont réfractaires aux bains, aux douches, et le personnel n'est pas assez convaincu de la responsabilité qui lui incombe à ce sujet. Il craint que ses exigences ne fassent diminuer de quelques unités l'effectif de l'école ; il redoute les reproches et même les scènes grossières des mères de famille qui, ne pouvant pas, ou ne voulant pas donner à leurs enfants des habitudes de propreté, sont humiliées d'être suppléées par les institutrices.

D'autre part, les éducatrices maternelles, se considérant trop comme des institutrices enseignantes, ont toujours peur de faire empiéter l'hygiène sur l'heure des leçons en classe.

Une circulaire ministérielle, datée de février 1905, insistant sur la nécessité de remettre chaque chose à sa place : l'instruction à l'école primaire, et les « *soins* physiques, moraux et intellectuels » à l'école maternelle, fut accueillie sans bienveillance par les uns, avec défiance par les autres.

Cependant l'on s'est mis au travail sous l'impulsion de l'inspection générale féminine ; mais les inspecteurs restent pessimistes : « Les écoles maternelles se videront, disent-ils, dès que les enfants n'y prépareront plus l'école primaire. » Or, « préparer » s'est traduit jusqu'ici par « faire à l'école maternelle ce que les enfants d'âge scolaire font à l'école primaire ».

Mais nous y reviendrons. J'ai voulu constater seulement que ce souci de l'instruction a nui jusqu'ici au développement physique des enfants, dont le besoin d'air et de mouvement n'est pas suffisamment respecté. Presque partout, sous prétexte de discipline, et, chose incroyable, mais trop vraie, par sollicitude pour la santé des enfants, pour lesquels on craint l'air frais, la chaleur, l'humidité, etc., etc., presque partout, ceux-ci sont tenus assis depuis l'heure de leur arrivée à l'école (7 h. 1/2, 8 heures, 8 h. 1/2) jusqu'à l'heure de l'entrée en classe (9 h. 1/2 environ) ; les évolutions de 15 minutes prescrites, entre chaque service sédentaire, intellectuel ou manuel, sont toujours écourtées et mal exécutées ; même pendant les récréations, l'organisation des jeux, faite sans conviction, ne répond pas plus aux exigences de l'hygiène physique qu'à celle de l'hygiène morale, puisqu'elle n'excite pas toujours l'animation et la joie.

Enfin, les repas — soit que les enfants les apportent dans leurs paniers, soit que la cantine scolaire municipale les fournisse — même lorsque le maire est médecin, ce qui est très fréquent — ne sont *jamais* appropriés à leur âge : le lait, les œufs, les bouillies n'y figurent jamais pour les enfants de 2 à 3 ans ; la soupe aux choux, les haricots, non réduits en purée, le lard, les saucisses, le bœuf bouilli figurent trop souvent sur le menu. L'habitude de

ne faire qu'une cantine pour tout le groupe scolaire tend à s généraliser et, par conséquent, les petits sont de plus en plu soumis au régime alimentaire de leurs aînés. Même dans quel ques villes industrielles, c'est le fourneau populaire qui fournit l déjeuner de midi à l'école maternelle.

Quant à la boisson, elle se compose, suivant le pays, de vin, de cidre, de bière trop fortement alcoolisés. Il est urgent d'imposer l'eau filtrée ou bouillie comme unique boisson des enfants de 2 à 6 ans. Il semble que l'école maternelle devrait être le point de départ de la campagne anti-alcoolique.

La digestion des enfants n'est vraiment pas surveillée. D'ailleurs, les cabinets d'aisance sans obturateur ne permettent pas la constatation.

De ce qui précède résulte surabondamment l'urgence de l'organisation de l'inspection médicale ; mais les municipalités se montrent réfractaires à cette dépense, et, dans les grandes villes où elle fonctionne, elle appelle la critique des personnes compétentes et des amis de l'enfance pauvre.

3° L'hygiène intellectuelle était absolument lamentable, je le répète, avant qu'ait été envoyée aux inspecteurs d'Académie la circulaire de février 1905. C'est même l'excès du mal qui a imposé le remède au Ministre de l'Instruction publique. La lecture à des enfants qui parlaient à peine, l'écriture dans des positions et sur des tables contraires au développement du squelette et des organes ; l'histoire de France, alors que cet enseignement, même bien donné, fait un piteux fiasco à l'école primaire ; la géographie, la morale, etc., etc., faisaient les frais de l'emploi du temps. Les parents ignorants qui font manger des saucisses à leurs enfants qui tettent encore, ne soupçonnent pas que le cerveau a ses exigences ; on leur a permis de régenter l'école maternelle, et nous aurons de la peine à faire triompher la raison et l'hygiène. Cependant la circulaire de 1905, et une autre, toute récente, sur l'inspection féminine nous donnent grand espoir... pourvu que l'adversaire désarme et que, dans les écoles normales réorganisées, les élèves maîtresses qui auront opté — au début de la 3e année — pour l'éducation des enfants de 2 à 6 ans, suivent des cours spéciaux d'hygiène et de pédagogie enfantine.

Dr L. Gourichon. — Les observations présentées par Mme Kergomard relativement à l'hygiène des écoles maternelles sont exagérées en ce qui concerne celles de Paris. Dans les rares villes comme Paris, où fonctionne l'inspection médicale, les règles de l'hygiène sont respectées au point de vue matériel ; les écoles maternelles construites depuis vingt ans le sont dans des conditions presque parfaites d'aménagement et de salubrité : il y a

[illegible] lavabos, des cabinets d'aisance avec sièges appropriés à l'âge [illegible]enfants, le tout à l'égout, etc., etc.

Sans doute, il y manque encore une chambre d'isolement que [illegible] médecins-inspecteurs réclament depuis longtemps, avec [illegible] Kergomard.

Mais je ne saurais me rallier à l'avis exprimé par notre hono[illegible]ble collègue, quand elle demande l'installation de matelas pour [illegible]re reposer les enfants, — et le nettoyage des bambins arrivant [illegible]école par le personnel de l'école.

Ce nettoyage incombe à la famille qui n'a déjà que trop de [illegible]dance à se désintéresser de sa progéniture. Le règlement dit [illegible] tout enfant doit être présenté dans un état de propreté satis[illegible]sant à l'école ; sinon, il peut être refusé. Le personnel du ser[illegible] est insuffisant pour la tâche que veut lui imposer Mme Ker[illegible]ard (il n'y a qu'une femme de service pour 150 ou 200 enfants), [illegible]e ne pense pas que le personnel enseignant soit disposé à prê[illegible] son concours à une besogne pour laquelle il n'a pas été créé. [illegible]ême observation en ce qui concerne les lits de repos. Il fau[illegible]it encore une femme de service préposée au soin de coucher les [illegible]nts, de les surveiller ou de nettoyer les matelas souillés. Il [illegible]drait aussi acheter des matelas et avoir une salle spéciale ser[illegible]t de dortoir. Actuellement, les enfants qui ont besoin de repos [illegible]ment sur leur table, et il ne semble en résulter pour eux aucun [illegible]nvénient.

[illegible]expérience de faire dormir les enfants à l'école sur des mate[illegible] a été faite il y a une vingtaine d'année. Elle n'a pas été favo[illegible]le, probablement, puisque cette manière de faire n'est pas [illegible]rée dans la pratique.

[illegible]oilà donc deux ordres d'idées soulevées par Mme Kergomard, [illegible] simples en théorie, mais d'une application difficile, en rai[illegible] surtout des charges budgétaires qu'elles occasionnent.

[illegible]me Kergomard ne voit aucun inconvénient à ce que le per[illegible]nel enseignant contribue à nettoyer les enfants ; cela n'aurait [illegible]n de désobligeant pour les maîtresses. Elles resteraient dans [illegible]r rôle maternel. Les enfants qui ont besoin de dormir sont les [illegible]s jeunes seulement, et la dépense pour leur procurer des lits [illegible]des matelas propres, non plus que le temps nécessaire pour [illegible]r entretien ne seraient pas si considérables que le craint M. le [illegible] Gourichon.

M. Gourichon est optimiste parce qu'il ne connaît que des écoles [illegible]ternelles parisiennes d'un type moderne.

[illegible]ardins d'enfants. — M. Maurice Wolff s'est fait en France le [illegible]fenseur attitré des jardins d'enfants qu'il trouve bien préférables [illegible]x écoles maternelles.

Le jardin d'enfants ne doit pas seulement constituer une sorte d'école maternelle, mais un ensemble pour l'éducation de l'enfant depuis 2 ans jusqu'à 7 ans. Il comprend 4 degrés suivant les âges : 1er degré, développement des sens et du corps par le mouvement, l'exercice ; 2e degré, mise en communication avec le monde extérieur par les jeux et les chansons ; 3e degré, reproduction de ce qui a été vu dans la nature par le dessin, les jeux scientifiques (construction de maisons avec des cartes, etc.) ; 4e degré, la lecture et l'écriture, qui sont les symboles de ces représentations. Le jardin d'enfants doit servir de méthode d'éducation et non seulement de moyen d'élevage physique.

A côté des cours spéciaux aux enfants, il existe des cours pour les mères de famille qui, généralement, ne sont pas très au courant des méthodes éducatrices et qui pourront de la sorte s'y mettre.

Le jardin d'enfants de Berlin est à tous ces points de vue un modèle. Son entrée est accessible à tous, car on ne paye que 10 pfennigs d'entrée grâce aux donations, et l'enfant reçoit même une soupe et du pain.

Je ne vois qu'avantage à ce que les enfants des bourgeois fréquentent aussi ces jardins et je ne vois nullement la nécessité de les réserver aux ouvriers. Il peut se faire que les femmes bourgeoises n'aient pas le temps nécessaire à consacrer à leurs enfants. Elles pourraient y venir apprendre les méthodes éducatrices qu'elles ignorent.

Mme Kergomard. — M. Wolff veut créer des jardins d'enfants à l'usage de la bourgeoisie. Je m'élève contre cette idée, car cela est au détriment des malheureux et, d'autre part, je trouve que l'éducation libre dans la famille, que peuvent recevoir les petits bourgeois, est supérieure à celle du jardin d'enfants où la discipline, quelque large qu'elle soit, compromet le développement de l'individualité.

M. Wolff. — Je n'ai nullement la prétention de créer des jardins spéciaux pour la bourgeoisie. Je ne puis empêcher cependant que les jardins d'enfants créés dans les quartiers riches aient une clientèle plus riche que dans les quartiers pauvres. Je considère, d'autre part, que les mères de famille bourgeoises auraient à bénéficier de la fréquentation des jardins d'enfants où elles prendraient des habitudes éducatrices qui leur manquent souvent.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire des séances,

Dr Milian.

ÉTE DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES DE PARIS ET DE LA SEINE

SÉANCE DU 26 AVRIL 1906

Présidence de M. le Dr L. Gourichon

éance est ouverte à 9 heures du soir.

e Dr Butte, secrétaire général, donne lecture de la corresnce : une lettre d'excuses du Dr Ardouin, d'Aubervilliers, ttre du Dr Jacquet qui viendra un peu tard à la réunion, ttre de remerciements de notre ancien collègue, le Dr Lignez, été nommé membre honoraire.

nnonce les adhésions nouvelles à Paris des Drs Daniel, n, Dorliat et Quennec, et celles de 47 médecins inspecteurs oles de la banlieue sur 53 — ce qui fait que notre société end actuellement 163 membres sur 175 médecins inspecteurs oles en exercice. C'est presque l'unanimité ; il faut espérer 12 collègues qui restent ne tarderont pas à suivre l'exems 163 premiers adhérents.

ecrétaire général propose la nomination comme membres ires de MM. les Drs Delarue, ancien médecin inspecteur des Jacquet, médecin des hôpitaux, et de M. Couyba, profes l'Université, député de la Haute-Saône.

ont élus à l'unanimité.

)r Butte communique ensuite à la société une lettre de au, instituteur aux Sables-d'Olonne, qui demande aux ns inspecteurs des écoles de Paris et de la Seine de s'intéà une œuvre scolaire maritime pour les enfants chétifs.

nonce enfin qu'à la suite du vote de la dernière séance relaadmission des médecins inspecteurs des écoles de la banans notre société, il a rempli les formalités nécessaires pour ification de nos statuts.

Le Président présente les excuses de MM. de Pradel et x, empêchés d'assister à la séance de ce soir, et il donne le à M. le Dr Clauzel-Vialard sur la conduite à tenir vis-àenfants des écoles atteints de tuberculose.

Dr Clauzel-Vialard, au nom de ses collègues du XIVe arement et au sien, demande quelle doit être la conduite du

médecin inspecteur en présence d'un enfant atteint de t
lose ouverte. Doit-on le congédier ? Il expose les difficulté
rencontre du côté de certains parents ouvriers très occu
ne savent plus que faire de leurs enfants et les laissent v
der si on les exclut de l'école. C'est en effet une maladie d
durée. Faut-il procéder à des évictions successives ? I
XIVe arrondissement, les médecins inspecteurs ont posé
tion devant la délégation cantonale. Ils s'en référeront à
sion qui sera prise par notre société. Faut-il faire empl
palliatifs comme faire cracher les malades dans un cra
poche, etc., ou bien faut-il faire son devoir jusqu'au bou
tous les cas, l'orateur estime qu'il faudrait adopter u
uniforme.

Le Dr Garnier pense qu'en cas de tuberculose ouverte
éliminer l'enfant.

Le Dr Hamon fait remarquer que la loi ou les décrets in
quelles sont les maladies contagieuses vis-à-vis desque
mesures prophylactiques doivent être prises.

Le Dr Butte dit que, à l'heure actuelle, il ne croit
nous ayons légalement le droit d'exclure de l'école des
atteints de tuberculose. Cette affection ne figure pas en effe
les maladies contagieuses visées par le règlement des éc
maires publiques de la Seine qui nous régit et qui vien
réédité en 1905 ; elle ne figure pas non plus parmi les n
dont la déclaration obligatoire est prescrite par le dé
10 février 1903 prévu par la loi du 15 février 1902 sur la
tion de la santé publique. Il estime que nous devrions
un vœu pour que le règlement qui nous régit comprenne les
atteints de tuberculose ouverte parmi ceux qui doivent êtr
de l'école.

Le Dr L. Gourichon dit, au contraire, que le rôle des n
inspecteurs étant de préserver la collectivité et que le rè
actuel étant ancien, puisqu'il date de 1894, nous devons r
l'enfant tuberculeux de l'école en attendant les modificati
pourraient être faites au règlement.

Le Dr Butte est aussi d'avis qu'il faut prescrire l'ex
mais que, en raison de la responsabilité que nous avons no
ment vis-à-vis de l'administration, mais aussi de la famill
nécessaire qu'une conduite uniforme soit adoptée par tous
nous soyons protégés par des instructions précises. Il insis
que la société réclame dans le règlement l'addition de la

culose ouverte parmi les maladies contagieuses qui doivent entraîner l'exclusion de l'école.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part les Drs Georges Lévy, Clauzel-Vialard, H. Gourichon.

Le Dr Huguenin ne voudrait pas qu'une liste des maladies contagieuses fût établie.

Le Dr Hamon fait remarquer qu'il s'agit uniquement d'émettre un vœu.

M. le Président met aux voix la proposition du Dr Clauzel-Vialard demandant que la société émette le vœu que les enfants atteints de tuberculose ouverte devront être exclus de l'école.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Enquête sur la fréquence de la tuberculose dans les écoles primaires.

A propos de la tuberculose, le Dr Mallet demande qu'il soit fait dans les écoles une enquête sur la fréquence ou la non fréquence de la tuberculose.

Le Dr Butte trouve la proposition intéressante et demande qu'une commission soit nommée pour l'étudier.

Le Dr Mallet insiste sur la nomination de cette commission. Il y a déjà eu dans le XIVe un commencement d'enquête. Les instituteurs ont fourni des renseignements intéressants. Il serait bon de continuer cette étude.

Le Dr Gauchas fait remarquer qu'il s'agit là d'un travail long et difficile. Il faudrait faire l'auscultation minutieuse des enfants, aller dans les familles établir des fiches sanitaires pour chaque enfant. C'est une entreprise considérable.

Le Dr Mallet est aussi d'avis qu'il s'agit d'un travail long et délicat ; mais la chose a été déjà faite par d'autres personnes. Il y a eu des résultats contradictoires.

Personne mieux que le médecin inspecteur des écoles n'est désigné pour entreprendre cette étude et procéder à une enquête.

Le Président met aux voix la nomination d'une commission chargée d'étudier les voies et moyens pour arriver à préciser la question de la fréquence de la tuberculose dans les écoles.

Cette proposition est adoptée.

MM. Clauzel-Vialard, Mallet, Lafount, Vauthier et Georges Lévy sont nommés membres de cette commission.

Conduite à tenir vis-à-vis des enfants des écoles atteints de pelade

Le Dr Butte, depuis près de vingt ans qu'il s'occupe de cette question, a eu l'occasion, tant à l'hôpital qu'en ville, d'examiner un grand nombre de peladiques et jamais il n'a constaté un cas véritablement certain de contagion. Aussi, depuis un certain temps déjà, et surtout depuis les beaux travaux de son ami le Dr Jacquet, il autorise, en sa qualité de médecin inspecteur des écoles, le maintien parmi leurs camarades des enfants atteints de cette maladie. Il fait seulement prendre certaines précautions (port constant d'une coiffure et placement sur un banc à part), uniquement pour donner une apparence de satisfaction aux parents et aux maîtres qui ont toujours la crainte de la contagion.

Il est malheureusement regrettable que cette pratique ne soit pas appliquée partout ; en effet, dans une circonscription voisine de la sienne, son collègue de l'inspection médicale, chaud partisan de la contagion, exclut irrévocablement tous les peladiques de l'école. Ces mesures, absolument contradictoires, sont connues et deviennent un sujet de difficultés venant de la part des administrateurs et des parents, qui ne peuvent comprendre qu'à deux pas de distance il y ait deux poids et deux mesures.

Il y aurait grand intérêt à ce que des instructions précises fussent données aux médecins de l'inspection scolaire et notre société est toute désignée pour donner son avis sur ce point.

Le Dr Jacquet est arrivé, à la suite d'études longues et minutieuses, à se rendre compte que la pelade n'est ni contagieuse, ni épidémique, ni parasitaire.

Autrefois, la doctrine parasitaire dominait, basée sur les affirmations de Bazin, c'était une maladie du cuir chevelu ressemblant à la teigne.

Les doctrines pastoriennes vinrent encore renforcer la notion de la contagion.

Le Dr Jacquet a fait, depuis de nombreuses années, des tentatives innombrables d'auto-inoculations de produits peladiques par frictions, applications, pénétration intra-folliculaire. Jamais il n'a observé un résultat positif. Lui-même ayant contracté la pelade se fit des frictions à la brosse, des inoculations et constata, au lieu d'une chute, une repousse des poils, il guérit.

Des hétéro-inoculations au nombre de 1,100 par application, par pénétration de l'aiguille à électrolyse pilaire dans le follicule sont également restées sans résultats.

es femmes à barbe désireuses de contracter la pelade ont subi
nement de nombreuses inoculations.
De tout cela il résulte qu'il est impossible d'inoculer la pelade.
Les contagionistes ont attaqué ces travaux et ont prétendu que
cquet n'apportait que des faits négatifs et que les faits posi-
s (épidémies de pelade) devaient primer les faits négatifs.
En fait de faits positifs, le Dr Hallopeau a lu à l'Académie
médecine un rapport sur une épidémie de pelade qui avait
lieu au Creusot. Il s'agissait d'enfants de Paris atteints de
lade qui, en arrivant au Creusot, avaient contagionné plu-
urs enfants dans cette ville et dans la campagne environ-
nte. Le Dr Jacquet demanda au Dr Hallopeau communication
manuscrit de l'auteur, et, après un examen attentif, il s'aperçut
e celui-ci avait constaté sur les points malades l'existence de
mbreuses spores du microsporon Audouini. Il s'agissait donc,
réalité, d'une teigne tondante, et le Dr Hallopeau dut faire
océder à une rectification de son rapport.
En 1904, MM. Gaucher et Lacapère avaient publié la relation
une épidémie peladique parmi les gardiens de la paix. Une
mmission fut nommée par la Société de dermatologie, elle pro-
da à un examen méthodique des faits à la suite duquel tout
vanouit. M. Gaucher, qui faisait partie de la commission, re-
nnut que la contagion ne pouvait pas être prouvée.
Plus récemment, une épidémie a été signalée à Briey par le
Giry. Elle semble bien ressembler aux précédentes. En tout
s on n'a pu faire d'enquête à son sujet.
Jusqu'ici, toutes les fois qu'on s'est trouvé en présence d'une
étendue épidémie peladique et qu'il y a eu enquête *méthodique*,
recte et contradictoire, tout s'est évanoui.
Rien ne prouve donc la contagiosité de la pelade, tout au con-
aire plaide en faveur de sa non-contagiosité.
La pelade n'est ni une entité morbide ni un syndrome, c'est
symptôme aboutissant commun d'irritations banales et diverses
nt l'éruption et les lésions dentaires constituent les plus com-
nes. D'autres excitations peuvent venir également du nez, du
arynx, de l'intestin, etc., mais l'origine dentaire est la plus fré-
ente ainsi que le prouvent de nombreuses constatations faites
ec des confrères dentistes parmi lesquelles il y a des exemples qui
nt de véritables chefs-d'œuvre de précision.
L'Académie de médecine s'était autrefois prononcée à la suite
un rapport de M. le Dr Besnier et avait admis la contagiosité
la pelade.
Depuis, M. Jacquet a eu la satisfaction de voir M. Besnier
rallier à ses idées. *(Applaudissements.)*

M. le Président remercie vivement, au nom de la Socié
Dr Jacquet pour sa brillante et intéressante communicati

Le Dr Clauzel-Vialard tient à témoigner son admiration
les beaux travaux du Dr Jacquet qui ont déjà fait prog
dans une large mesure la pathologie générale et ouvre
vastes horizons pour l'avenir.

Le Dr Toledano rappelle une observation de contagio
bable de la pelade qu'il a communiquée à M. Besnier et qu
citée par l'éminent dermatologiste dans son rapport à
démie. Il s'agissait d'un enfant atteint de pelade qui, renv
l'école par lui, y était rentré quelques jours après sur le v
certificat d'un professeur de la Faculté déclarant que la
n'était pas contagieuse. Trois semaines après trois enfant
même classe étaient atteints de pelade.

Le Dr Jacquet répond qu'il s'agit probablement d'une
dence et que, si l'enquête avait été faite avec méthode et
sion, elle aurait donné les mêmes résultats que ceux qu
nent d'être signalés précédemment. D'ailleurs, M. Besnier
naît lui-même que toutes les enquêtes ont été jusqu'ici f
la légère.

Le Dr Butte fait remarquer que, pendant les dix an
a eu l'honneur de s'occuper de la direction médicale de
Lailler, presque toutes les fois qu'il a été appelé à enquê
une épidémie de pelade, il s'est trouvé en présence d'err
diagnostic. Il s'agissait d'alopécies consécutives à des t
tismes, à des furoncles, à des abcès et surtout à des ér
impétigineuses. Jamais il n'a observé de cas de contagion c

Le Dr Garnier demande quelle doit être la conduite q
tenir le médecin inspecteur lorsqu'il s'agit d'un diagno
peu difficile.

Le Dr Jacquet se met à la disposition des membres
Société toutes les fois qu'il s'agira de procéder à des enqu
d'établir un diagnostic.

M. le Président met aux voix la proposition suivante
Les enfants atteints de pelade ne devront pas être ex
l'école.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

*Création de Colonies scolaires maritimes ou autres
pour enfants chétifs.*

Le secrétaire général rappelle la communication qu'il
au début de la séance au sujet de la création d'une œu

colonie scolaire maritime pour enfants chétifs. Il demande la nomination d'une commission chargée d'étudier cette question.

Cette proposition est adoptée.

MM. Butte, Cayla, Cornet, Henri Gourichon et Tolédono sont élus membres de cette commission.

Le Dr Louis Gourichon, *président*, demande que des remerciements soient adressés, au nom de la Société, à M. le conseiller municipal Galli, à l'active intervention duquel nous devons l'impression, aux frais du conseil municipal, du rapport général de notre collègue le Dr Cornet sur la réorganisation de l'inspection médicale des écoles.

Des remerciements seront adressés à M. Galli.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le secrétaire général, L. Butte.

Le secrétaire des séances, Dr Meyer.

LETTRE DU PROVISEUR D'UN « LYCÉE RURAL »

Monsieur le Président,

Je n'ai pas oublié l'aimable visite que vous avez bien voulu faire au lycée Michelet en juin dernier, le jour de notre Kermesse. Vous avez emporté, m'avez-vous dit, la meilleure impression de cette fête de famille, et j'aurais voulu, profitant de votre présence parmi nous, accentuer cette impression en vous montrant moi-même les importantes améliorations successivement apportées à l'organisation de nos divers services et de notre régime intérieur. Vous m'avez promis de revenir dans ce but, et j'ai pris bonne note de cette promesse. En attendant, je prends la liberté de vous exposer aujourd'hui, en quelques lignes, un résumé de ces améliorations qui répondent à des vœux exprimés dans le Bulletin de notre ligue.

Pour l'hygiène d'abord : depuis longtemps, nous songions à l'installation des bains-douches. C'est aujourd'hui fait accompli ; le sytème fonctionne régulièrement et tous nos élèves en profitent au moins une fois par semaine.

Des lavabos ont été installés dans les trois collèges où chacun doit se laver les mains avant et après chaque repas.

Des crachoirs hygiéniques se trouvent le long des corridors, et la défense de cracher à terre est inscrite partout.

Le balayage à sec a été proscrit et remplacé par le balayage avec la sciure humide, fréquemment passée au crésyl.

Le plumeau a disparu pour céder la place au linge humide. Enfin l'aération fréquente et complète, est assurée si consciencieusement qu'un père de famille appelait Michelet le lycée des courants d'air j'ai répondu que je préférais cette appellation à celle de lycée de l'air vicié.

Pour faire comprendre à nos enfants l'importance de ces mesures, nous cherchons à leur donner les connaissances suffisantes au moyen d'instructions pratiques et de conférences. Celles de cette année portent : 1° sur les maladies évitables ; considérations générales (M. le docteur Richard) ; 2° sur l'alcoolisme (M. le docteur Penasse) 3° sur la tuberculose (M. le docteur Bossu). Elles s'adressent, dans nos réunions du jeudi, aux élèves, aux familles et aux fonctionnaires réunis. En dehors de ces conférences, notre médecin résident a fait encore trois leçons élémentaires d'hygiène aux élèves du moyen et du petit collège.

C'est lui aussi qui tient les fiches sanitaires. Elles sont établies à l'arrivée de chaque élève, et l'on y note soigneusement tous les renseignements donnés par les parents sur les antécédents pathologiques. J'y joins de mon côté une fiche morale sur l'intelligence et le caractère. Ces fiches sont tenues au courant et l'on y inscrit pour les premières les résultats des visites spéciales, mensuration, pesage, développement corporel etc. ; pour les secondes, tous les incidents caractéristiques de la vie scolaire.

L'éducation physique est particulièrement soignée à Michelet et les jeux de plein air y sont pratiqués avec entrain. D'octobre en avril, les trois équipes de foot-ball s'exercent quotidiennement dans le parc pendant les récréations ; d'avril en juillet, c'est le tennis qui est le plus goûté sur les grands quadrilatères gazonnés. A cette époque d'ailleurs, tous les élèves du lycée prennent leurs ébats sur les vastes pelouses. Une partie s'exerce à la natation dès que la température le permet ; d'autres font des courses à pied dans l'allée du fond ; d'autres vont au stand de tir ; d'autres à l'escrime ou à l'équitation ; d'autres lancent le poids. Si leur corps ne se développe pas dans ces conditions, je ne vois pas quel régime préférable on peut lui donner.

Pour l'éducation morale, nous essayons de développer, avant tout, le sentiment de la responsabilité. Dans ce but, nous favorisons divers groupements dont les membres sont chargés eux-mêmes de surveiller le bon fonctionnement.

C'est ainsi que l'association athlétique prépare ses succès dans les luttes interscolaires et organise sa fête sportive ; que l'académie

et le club anglo-allemand s'occupent d'intéressantes réunions, de conférences, de matinées musicales et littéraires; que la société des travaux manuels se livre avec zèle à la menuiserie, à la reliure, à l'encadrement; que la société de photographie prépare son concours annuel; que la société de bienfaisance surveille son budget et la répartition de ses libéralités; que celle de la préservation de l'enfance contre la tuberculose et de l'antialcoolisme rêvent de terrasser les deux grands fléaux du xxe siècle. Quand l'esprit est occupé d'œuvres bonnes et intéressantes, on ne songe pas à mal faire, et c'est le cas à Michelet. Quant au travail et à ses résultats, il suffit de constater nos succès au baccalauréat pour juger que les saines distractions bien ordonnées ne nuisent pas à l'effort intellectuel. Un dernier détail : pour les classes élémentaires, jusqu'en sixième, nous avons, dans notre horaire, consacré les classes du matin aux matières qui demandent une application plus intense de l'esprit, calcul, langues, analyse, réservant les autres, écriture, dessin, chant, gymnastique, pour les classes du soir. Nous avons même pu, en respectant le programme, dégager complètement le mardi soir, de 2 à 4, employant ces deux heures, la première à des jeux surveillés par les professeurs de gymnastique, et la seconde à des récréations intellectuelles, lectures commentées, projections lumineuses, récitations expressives etc., sous la direction des professeurs. Si le surmenage guette encore nos petits élèves, il ne les atteindra pas : et cependant le travail général sera loin d'y perdre.

Je m'arrête, car j'ai l'air de plaider, c'est bien le cas de le dire, *pro domo mea*. Voulez-vous bien voir dans cet exposé non pas la lettre du proviseur, mais du membre de la Ligue des médecins et des familles, qui s'est efforcé, non de remplir tout le programme de la ligue (il y faudra encore du temps), mais au moins quelques parties. On a couru au plus pressé. On sait ce qui reste à faire et l'on s'y prépare. Pour la question du mobilier, par exemple, la réfection a déjà été achevée pour le grand collège; et nous allons l'aborder pour les deux autres. L'administration supérieure nous soutenant à la fois de ses encouragements et de ses crédits, nous ferons œuvre bonne en soi et appréciée. En deux rentrées, 1905 et 1906, le nombre des élèves de Michelet s'est augmenté de 70 unités : n'est-ce pas la meilleure preuve que nous répondons aux vœux des familles, d'accord avec les médecins?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

A. Morlet,
Proviseur du lycée Michelet.

BIBLIOGRAPHIE

La lutte anti-tuberculeuse en France, par le Dr R. DEHAU et R. LEDOUX-LEBARD. 1 vol. petit in-8° de XXVI-271 pages, broché (Masson et Cie, éditeurs), 3 fr. 50.

Dans le monde médical comme en dehors de lui, l'occasion de placer un tuberculeux ne se rencontre, hélas! que trop fréquemment. Malheureusement cela demeurait jusqu'à présent une tâche aussi difficile qu'embarrassante. Il n'existait en effet aucun ouvrage récent et d'usage commode qui permît à chacun, par ses indications, de choisir pour le malade, riche ou pauvre, l'établissement le mieux approprié à sa situation et à son état. MM. Dehau et Ledoux-Lebard viennent de combler heureusement cette lacune.

Ils se sont efforcés de grouper sous une forme pratique tous les renseignements relatifs aux œuvres antituberculeuses françaises gratuites ou payantes, publiques ou privées, que le médecin ou le philanthrope peuvent avoir intérêt à connaître. Ils décrivent successivement les institutions réservées aux enfants et aux adolescents, celles qui s'adressent seulement aux adultes et enfin celles qui envisagent à la fois plusieurs côtés du problème antituberculeux. Des tableaux synoptiques placés au début du volume permettent de trouver immédiatement, et pour chaque cas particulier, les œuvres entre lesquelles devra se restreindre le choix. L'ouvrage ne devant pas s'adresser au seul public médical, les auteurs ont résumé aussi dans ces tableaux toutes les indications hygiéniques et prophylactiques généralement admises et d'application facile qui sont aujourd'hui la base de toute action efficace et raisonnée de tout traitement.

L'intérêt sans cesse croissant qui s'attache justement et dans les milieux les plus divers à la question de la tuberculose, l'extension considérable qu'a prise dans notre pays la lutte contre ce fléau social donnent à l'ouvrage de MM. Dehau et Ledoux-Lebard un grand intérêt d'actualité. C'est en effet le tableau le plus complet que nous possédions de l'état présent de la lutte antituberculeuse en France, et à ce titre il intéressera tous ceux que préoccupent les progrès et le succès de cette lutte, tandis qu'il constitue aussi pour les médecins et pour les philanthropes soucieux de l'intérêt de leurs malades ou de leurs protégés un guide précieux, un auxiliaire indispensable.

VARIA

La tenue pour écrire. — M. Alfred Binet publie dans le *Bulletin* de la Société d'étude psychologique de l'enfant une intéressante étude sur l'écriture droite et la tenue la meilleure pour écrire. Par des études précises faites à l'aide d'appareils enregistreurs, il a constaté qu'un enfant qui s'appuie contre le bord de la table diminue notablement l'amplitude de ses mouvements respiratoires, qu'il diminue par conséquent l'oxygénation du sang, et tend à gêner le développement de son thorax.

Toutes les fois qu'un élève opère un contact entre sa poitrine et la table, il en résulte une gêne pour sa respiration. Le mouvement de retrait du thorax, dans l'expiration, continue à se faire ; c'est le mouvement d'expansion, le gonflement des poumons qui est gêné. Et cela se comprend. La poitrine, dans ce mouvement, rencontre un obstacle, comme celui qui serait produit par un corset trop serré. Il est vrai que l'obstacle n'est pas complet, il n'agit que sur un point, il n'enserre pas la poitrine, et, théoriquement, on pourrait supposer que, si la poitrine ne se dilate pas autant en avant, elle se dilatera, par compensation, sur les côtés. Il n'en est rien. Les tracés obtenus par la méthode graphique démontrent que l'effet est bien plus grand. La méthode graphique nous permet en effet d'inscrire les changements du périmètre thoracique, à un niveau donné ; or, il est bien évident, par l'inspection des tracés, que, lors de l'appui, ces changements deviennent bien moindres, que par conséquent l'excursion du thorax se fait dans des limites plus étroites, que le gonflement des poumons et l'appel d'air diminue, et que le poumon reste, avec ses petites excursions, dans une position voisine de celle où il se trouve à la fin de l'expiration. Cette diminution très grande, très importante, de la profondeur respiratoire n'est point compensée, hâtons-nous de le dire, par une accélération des respirations. Elles gardent leur rythme normal.

Nous ajouterons que cet effet, l'immobilisation relative du thorax, se produit dès qu'on établit la position où la poitrine s'appuie contre le rebord du pupitre. Elle est donc un effet direct de cet appui. C'est encore un fait qui se voit avec la plus grande netteté sur les tracés. Voici un enfant dont la respiration est normale, il est assis sur une chaise et ne s'appuie pas la poitrine contre la table. Le tracé est ample, il a par exemple 3 centimètres de profondeur. Sur notre ordre, l'enfant se penche légèrement en avant, contre son pupitre ; aussitôt, une gêne physique se pro-

duit, et le tracé la manifeste avec la plus grande évidence ; l
tracé devient superficiel, et les mouvements en profondeur, qu
étaient, l'instant auparavant de 3 centimètres par exemple, dimi
nuent au point de ne plus avoir que 1 centimètre.

Nous citons ces chiffres, sans insister autrement sur leur signification. Il y a là des questions de mesure graphique, qui sont sans doute intéressantes, mais dont l'exposé nous entraînerait trop loin. Pour aujourd'hui, ces chiffres doivent être pris à titre de symboles, exprimant avec éloquence que l'effet nocif de l'appui sur la respiration est à la fois considérable et soudain.

Philosophiquement, ces observations ne manquent pas d'intérêt. Elles sont une contribution curieuse à la physiologie de la fatigue. Il est probable que l'enfant n'incurve sa poitrine ou ne la penche en avant contre son pupitre que lorsqu'il est fatigué. Le propre des gens fatigués est de se mal tenir. S'ils se tiennent mal, ce n'est pas, à proprement parler, par affaiblissement d'un sentiment esthétique, ou par absence de fierté. La raison est plus simple. On se relâche d'une bonne attitude, parce que dans ce relâchement on trouve une diminution de fatigue. L'homme fatigué de se tenir debout cherche un appui ; il se penche contre une table, ou s'adosse à un mur, dans des positions expressives que tout le monde connaît ; un motif secret, à peine conscient, dicte ces attitudes ; l'appui, par exemple, est une satisfaction musculaire, parce qu'il réalise en quelque sorte le miracle d'une diminution de poids ; quand on s'appuie, les deux bras croisés sur une table, on pèse moins lourd sur ses jambes, et celles-ci sont soulagées d'autant. On trouverait ailleurs, en analysant avec soin toute attitude de fatigue, d'autres bénéfices.

Mais il ne faut pas que ces bénéfices, qui sont à demi sentis, soient accompagnés par des pertes, lesquelles passent inaperçues. Il ne faut pas que le petit soulagement obtenu par l'élève fatigué ou faible qui s'appuie la poitrine contre le pupitre, soit acheté par une diminution de la fonction respiratoire, car dans ce cas on perd plus qu'on ne gagne.

La scoliose des arthritiques. — M. le D[r] Fernand Lagrange (de Vichy) a consacré à l'étude de la scoliose dans *Les Maladie de la nutrition* (n° 11) un très important article dont nous cher cherons à résumer les points principaux.

Les *causes* de la scoliose essentielle sont très discutées. On l'at
tribue communément à de mauvaises habitudes de la tenue, à de
attitudes vicieuses provoquées, soit par des occupations profes
sionnelles, soit par le travail scolaire et qui seraient suffisantes
en se répétant souvent, pour déformer le rachis. La théorie l

veur, en ce moment, est celle qui attribue le rôle prin-
s l'étiologie de la scoliose, à la position vicieuse que
lier pour apprendre à écrire « en lettres penchées sur
droit ». Et on a proposé comme remède d'adopter la
ui enseigne « l'écriture droite sur un cahier droit ».
é encore la myopie, qui force l'enfant à se contourner,
hant pour lire ou pour écrire, et on a imaginé des
iales pour y remédier. On a incriminé les défectuosités
ge, la mauvaise adaptation du mobilier scolaire à la
écolier ; enfin toutes les conditions de la vie à l'école
it faire contracter à l'enfant l'habitude d'une tenue

tes ces causes, d'après M. Lagrange, sont très secon-
la preuve, c'est qu'un grand nombre d'enfants qui y
s comme les autres ne deviennent pas scoliotiques et
t ceux qui sont surveillés de très près et dont la crois-
préoccupation continuelle de leurs parents le devien-
é toutes les précautions préventives.
à ces causes adjuvantes il faut ajouter une cause prin-
est la prédisposition constituée par le *neuro-arthri-*

enfants qui se dévient sous l'influence de la même
laire défectueuse à laquelle résiste le rachis de leurs
d'écoles sont des neuro-arthritiques. Ils ont dans leur
la goutte, de la gravelle, du diabète, des névroses
au reste l'enfant lui-même présente, dans la grande
es cas, des manifestations viscérales de l'arthritisme
rès toujours, des symptômes de neurasthénie muscu-
ébrale. La migraine, les troubles digestifs, l'inaptitude
d'esprit, les manifestations promptes et soudaines de
pendant l'exercice musculaire, les névralgies, les myal-
ons diverses, — mais surtout de la région lombaire ou
sale, — la lassitude au réveil, la tristesse sans cause :
s symptômes qui accompagnent presque toujours les
a scoliose des adolescents, ou qui plutôt la précèdent.
souvent inaperçus, pour la raison que les débuts de
n'attirent pas toujours l'attention de l'entourage. C'est
période de la maladie, qu'on pourrait appeler *pro-*
que s'observent ces troubles fonctionnels légers, ce désé-
it du système nerveux qu'on met volontiers sur le
la paresse, du mauvais caractère ou de la bouderie et
pas songer à surveiller les attitudes de l'enfant.
tômes, si étrangers en apparence aux causes invoquées
comme facteurs de la scoliose, témoignent d'un état

diathésique parfaitement défini, d'un tempérament morbide spécial, dans lequel il faut chercher l'origine de la mauvaise tenue de l'enfant et des déformations rachidiennes qui en dérivent.

Mais il est chez les scoliotiques trois ordres de symptômes sur lesquels il est nécessaire d'insister, ce sont : 1° les douleurs musculaires ; 2° la vulnérabilité à la fatigue et 3° un trouble très spécial des facultés de coordination motrice, qui n'a pas été signalé avec assez d'insistance.

Les *douleurs musculaires* localisées ont été peu étudiées chez les enfants. On sait cependant combien elles sont fréquentes chez les adultes de tempérament à la fois arthritique et nerveux. On appelle « algies », chez les nerveux, ces troubles de la sensibilité, mal définis dans leur nature et même dans leur siège anatomique, qui s'installent soit sur un filet nerveux, soit sur un faisceau musculaire et s'y localisent sous forme de *points*, de *barres*, de *clous*. Ces points douloureux sont toujours exaspérés par la fatigue, soit par la fatigue musculaire, soit même par la fatigue cérébrale. Souvent ces points d'hyperesthésie apparaissent sur une région déterminée, dès que le sujet ressent une fatigue quelconque et disparaissent par le repos.

Il est facile de s'assurer que ces « points de fatigue » existent chez nombre de scoliotiques ; mais il faut les rechercher attentivement et dès le début, car l'enfant rend très mal compte de ses impressions et ces symptômes, très précoces, très fugitifs, n'existent plus dans la scoliose confirmée.

Les algies musculaires du petit scoliotique n'ont pas, d'ordinaire, le caractère d'une douleur vive et nettement localisée, mais plutôt d'une sensation vague et diffuse. Souvent, cependant, la douleur est nettement accusée et s'accompagne même d'une contracture musculaire permanente, très perceptible par la palpation, siégeant d'habitude à la région lombaire : c'est une véritable contracture « de défense », qui immobilise la région dans l'attitude la moins douloureuse, comme cela a lieu couramment dans le lombago ou le torticolis.

La vulnérabilité à la fatigue est un symptôme caractéristique dont tout médecin attentif sera frappé, s'il observe un enfant menacé de scoliose dans la période où la déviation est imminente, mais non encore confirmée. Mais souvent on prend pour de l'indolence du corps, de la paresse d'esprit, voire même du mauvais vouloir et du vice ce qui n'est qu'une poussée de neurasthénie musculaire et cérébrale.

L'enfant devient moins zélé pour son travail et moins ardent à ses jeux. Le matin, on a peine à l'arracher du lit et, dans la journée, il s'affale volontiers sur un siège, dans des attitudes non-

qu'on qualifie de « mauvaises tenues ». En général, on on le secoue, on cherche à le stimuler au moral comme ue : mais c'est en vain : son dégoût pour l'effort s'ac- son besoin insurmontable du repos ne fait qu'augmen- ıre qu'on cherche à secouer sa torpeur.

ers phénomènes ne sont pour ainsi dire que des symp- monitoires auxquels l'enfant cherchera à remédier pré- par des attitudes vicieuses. Maís si la maladie poursuit , c'est qu'il intervient un troisième facteur morbide, qui ans le *trouble de la coordination motrice.*

là, en effet, l'enfant pouvait reprendre spontanément normale ou garder celle qu'on lui donnait artificielle-

on laisse la maladie suivre son cours, on ne tarde pas voir qu'il vient un moment où l'enfant ne peut plus se spontanément, ne fût-ce qu'un instant même, au prix d effort de volonté. A ce moment, la faculté de coordi- actes musculaires a subi chez lui une atteinte manifeste. as que ses mouvements de locomotion aient perdu leur comme ceux des ataxiques, ni qu'il soit devenu mala- es mains, comme les choréiques. Les troubles de la coor- motrice n'apparaissent chez lui qu'à propos de mouve- devraient mettre le corps dans l'attitude verticale, aux lois de l'équilibre. Si on lui dit de se redresser et effort pour y parveinr, il croira s'être placé droit, se raidit dans une attitude penchée et contournée.

ıcile de se rendre compte que cette impossibilité de se spontanément n'est pas le fait d'un obstacle matériel, raideur des articulations ou des muscles ; car l'enfant assivement replacer dans la position correcte, dès que u chirurgien rectifie sa tenue, en remettant la colonne et la tête à leur place. Ce n'est pas non plus la dou- faiblesse qui entrave le mouvement, car l'enfant peut , spontanément et sans aide, si on le place devant une il puisse contrôler son attitude.

ıe l'enfant scoliotique a perdu, comme l'ataxique, la gouverner certains muscles par le contrôle du sens mus- 'ataxique, s'il vient à fermer les yeux, n'a plus le sen- la position de ses membres et de la direction de ses mou- De même, aussi, l'enfant scoliotique a besoin de faire vue pour contrôler son attitude et placer son rachis irection verticale, qu'exige la station debout.

ıle de la coordination est d'une haute importance, pour la genèse de la scoliose, car il persiste beaucoup plus

longtemps que les symptômes de douleur et de fatigue qui l'ont précédé. Souvent aussi on constate chez les jeunes scoliotiques une mentalité qui se rapproche de celle des neurasthéniques et des hystériques ; ils sont souvent sujets à une impressionnabilité maladive et incapables d'efforts de volonté suffisants pour remédier à leur infirmité.

Enfin les déformations deviennent permanentes d'autant mieux qu'il se produit des courbures de compensation.

De tout ce qui précède, il faut conclure que la cause première des mauvaises habitudes de tenue du petit scoliotique ne se trouve pas dans les actes de sa vie d'enfant et d'écolier, dans le défaut de surveillance de ses attitudes. Elle est en lui-même, dans le vice originel et héréditaire de la santé qui modifie sa nutrition et trouble son système nerveux. Toutes les causes extérieures qui tendent à lui faire prendre une attitude incorrecte ne sont qu'influences accessoires, des adjuvants, qui peuvent bien favoriser l'apparition de la scoliose, mais ne pourraient la créer à elles seules, chez un enfant indemne de toute prédisposition. En un mot, l'enfant prédisposé contracte la scoliose, comme le goutteux héréditaire prend des crises de goutte.

En continuant le parallèle, on peut dire que les mauvaises habitudes de tenue jouent dans la pathogénie de la scoliose le même rôle que les habitudes d'intempérance et de suralimentation dans celle des accès goutteux. Sous l'empire de sa prédisposition spéciale, l'enfant pourra devenir scoliotique, en dépit de la surveillance exercée sur sa tenue, comme le goutteux le plus tempérant peut avoir des crises de goutte.

Cette manière d'envisager la question permet de comprendre comment la véritable thérapeutique de la scoliose consiste non dans l'emploi des procédés contentifs, mais dans le *mouvement* d'une part et dans le *repos* d'autre part. Pour ce dernier, ce qui importe, ce n'est pas d'immobiliser l'enfant dans une ligne droite, c'est de mettre les muscles dorsaux dans le relâchement complet, de faire cesser toute contracture et cela, un certain nombre d'heures chaque jour.

Le traitement gymnastique qui demeure, avec le repos, la seule thérapeutique rationnelle de la scoliose, devra se composer de deux ordres de mouvements : mouvements *passifs*, pour lutter contre la raideur articulaire ; mouvements *actifs*, pour rendre aux muscles leur aptitude à assurer la correction de la tenue.

Tout le monde comprend le rôle du mouvement passif pour « dérouiller », suivant la pittoresque expression de Lorenz, les articulations vertébrales trop longtemps raidies dans une attitude anormale, — et nous n'avons pas à insister sur ce point.

Quant aux mouvements actifs, on se trompe le plus souvent sur leur mode d'application, parce qu'on n'en comprend pas l'indication précise. Ils n'ont pas pour but de « fortifier » la musculature de l'enfant, pas plus que ceux qu'on fait exécuter à l'ataxique ne visent à rendre à ses muscles une vigueur qu'ils n'ont pas perdue. Nous l'avons dit, ce n'est jamais par faiblesse que l'enfant se dévie. On voit des scoliotiques qui sont doués d'une musculature tout à fait athlétique. Et l'on voit d'autre part des enfants aux muscles grêles, à l'aspect débile, se développer en hauteur en poussant droit comme des joncs. L'enfant se dévie, en principe, par douleur et fatigue, et, plus tard, par perte du sentiment de la coordination musculaire. C'est ce sentiment qu'il faut lui rendre et on y arrivera seulement en lui demandant des mouvements *doux* et *précis*, et non en exigeant des mouvements très énergiques, qui pourraient le faire retomber sous le coup des deux causes originelles de sa déviation, la douleur musculaire et l'épuisement nerveux.

La gymnastique orthopédique, chez le scoliotique, ne doit avoir d'autre but que la *rééducation de la tenue*. Et le mot de rééducation doit être pris ici dans son sens le plus strict : la rééducation musculaire aura pour unique objectif de rétablir une sorte de discipline dans l'appareil moteur, où les forces ne sont pas insuffisantes, mais mal coordonnées. En un mot, la rééducation, chez le scoliotique, devra viser les centres nerveux plutôt que les muscles.

Enfin, on n'oubliera pas qu'avant de refaire l'éducation des muscles, il faut les débarrasser, par le repos, de leur hyperesthésie toute spéciale et de leur vulnérabilité excessive à la fatigue. Le repos, méthodiquement dispensé, primera donc, et de beaucoup, toute application de l'exercice dans le début du mal (1).

Conclusions des rapports présentés à la VII[e] assemblée annuelle de la Société suisse d'hygiène scolaire, 23-24 juin 1905. Neuchatel. — *I. Le surmenage à l'école primaire dans la Suisse française.* Rapporteur méd. M. le D[r] Perrochet, à la Chaux-de-Fonds.

1° D'une manière générale, on peut affirmer que le surmenage n'existe plus dans les écoles primaires de la Suisse française ;

2° Si le surmenage n'existe pas d'une manière générale, nous pouvons affirmer que, dans les cas assez nombreux où nous l'avons constaté, les causes qui le produisent sont toutes d'origine **extra-scolaire ;**

(1) Extrait du *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 25 janvier 1906.

3° Les cas de surmenage dans la première et dans la second année de scolarité sont très rares ; il serait osé de vouloir attri buer à l'école la cause des symptômes par lesquels il se mani feste ;

4° Dans les classes supérieures, les cas assez nombreux de surme nage constatés sont, à quelques exceptions près, d'origine extra scolaire ;

5° Quoique n'étant pas seule responsable du surmenage qui sub siste, l'école doit toujours davantage s'efforcer de chercher le moyens de le combattre là où il existe encore. En admettant qu'i faille rechercher les causes de surmenage dans les conditions d la vie extra-scolaire, il nous paraît possible et désirable de con trebalancer l'influence pernicieuse de ces habitudes familiales pa une revision des programmes d'étude, dans le sens d'une réduc tion encore plus grande du travail et d'une répartition plus judi cieuse des branches de l'enseignement :

a) Placer dans les programmes, aux premières heures du matin les leçons qui demandent de l'attention et un effort plus gran de l'intelligence ou de la mémoire.

b) Reporter sur l'après-midi les leçons qui, au contraire, cons tituent un travail d'entraînement du cerveau, ou aussi cette autr classe de travaux qui associent à la pensée un acte physique.
Le travail de l'après-midi ne doit, sous aucun prétexte, com mencer avant 2 heures.

c) Introduire des récréations horaires de quinze minutes.

d) Prévoir dans les programmes deux après-midi libres pa semaine.

e) Arriver à supprimer complètement les tâches à la maison.

f) Rendre aux exercices physiques la place qui leur appartient dans le plan d'éducation et d'instruction.

Rapporteur pédagogique : M. le prof. Hillebrand, Neuchâtel.

1° Le surmenage a pour causes déterminantes :

a) La précocité, l'exagération et la mauvaise direction du tra- vail intellectuel ;

b) La sédentarité ou immobilité continue.
La fatigue et les tares physiques, l'inaptitude intellectuelle et les conditions défectueuses de l'hygiène personnelles en sont les causes prédisposantes ;

2° L'art pédagogique doit se régler sur la nature et l'évolution mentale de l'enfant ;

s mesures pédagogiques à prendre à l'école primaire en vue venir ou de combattre le surmenage sont les suivantes :

l sera créé pour chaque élève une fiche ou un bulletin sani- — Les enfants faibles de constitution et les anormaux mis au bénéfice de mesures spéciales (classes de matinée, en plein air, classes d'arriérés, etc.).

es programmes seront revisés sur la base de l'utilité relas branches d'études. — On y réduira la part des matières tes et de pure érudition et l'on augmentera d'autant celle nnaissances propres à développer l'observation, le jugele sens pratique et l'action personnelle des élèves. — L'ennent de la lecture et de l'écriture sera différé de quelques (en principe, jusqu'à l'âge de 9 ans). — On organisera haque classe une série de leçons de choses et d'expériences ues à réaliser en plein air, et dont le programme et le sont à déterminer. Ce genre d'enseignement sera de règle e enfantine pour tous les après-midi de beau temps, durant e saison. — Les exercices physiques au grand air seront agés ; à cet effet, des congés occasionnels seront accordés, r plus spécialement.

l'horaire (emploi du temps), les leçons seront réparties e sorte que l'après-midi soit réservée à des travaux faciles astique, chant, travaux manuels, dessin, écriture, lecture). leçons consécutives seront coupées de temps de repos ou tions obligatoires, de dix à quinze minutes. — Les tâches cile seront tout à fait supprimées. — La question de réduire se à la matinée seulement sera examinée dans un rapport .

es méthodes et procédés d'enseignement seront conformes à ience rationnelle et aux données de la psychologie contem- e. — La discipline ne doit pas être déprimante ; en consé-, on évitera en règle générale de recourir à la peur ou à inte, et de faire de la contrainte un moyen habituel de on.

- *Le surmenage dans les écoles secondaires et supérieures*
porteur : M. le Dr Bourquin.

surmenage existe chez les élèves de nos écoles secondaires, ulièrement dans les dernières années du degré supérieur ases scientifiques et littéraires, sections pédagogiques). — surtout marqué aux périodes d'examens de fin d'année ou iens en vue d'obtention de diplômes (examens d'Etat, bacéats, etc., etc.) ;

travail cérébral) ;

3° Un certain surmenage nous paraît être inhérent mêmes auxquelles se soumettent volontairement les é *une nécessité professionnelle*, et un entraînement au auquel ils seront voués dans leurs carrières futures ;

4° Si les études supérieures avec leurs conséquence ralement un profit pour celui qui les entreprend, el nécessité absolue pour la collectivité ou l'Etat, et cel organise au prix de gros sacrifices, a le devoir matér de limiter le surmenage, qui affaiblit ou infirme les r est en droit d'attendre de cette organisation ;

5° En dehors de cette nécessité professionnelle, il causes du surmenage qui peuvent être atténuées. L personnelles à l'élève ; telles les différences de dé intellectuel, corporel ou moral ; telles les nombreus telles aussi les conditions du milieu social, de la fami tions plus ou moins bien comprises des parents, les con giène, les difficultés matérielles, etc., etc. ;

6° Une cause importante de surmenage est la différen pédagogique du personnel enseignant, et la tendan et louable du reste, de produire dans chaque domai gnement le maximum de résultats ;

7° La cause capitale du surmenage est, pour nous, tion actuelle des programmes de nos établissements supérieure ; ils diffèrent de ville à ville, de canton à sont encore trop rigides malgré les progrès accompli nent pas assez compte des carrières futures des élè duisent à des examens de fin d'année ou à des examen qui sont trop vastes, souvent purement mécaniques, sonnement est exclu, pour ne devenir qu'un exerci risation ;

) Une uniformité plus complète des programmes de nos éta-ssements supérieurs suisses (gymnases, sections pédagogiques) r une entente effective des autorités dirigeantes (conférences, ., etc.) ;

) Une adaptation plus serrée des programmes avec les besoins l'Université ou des hautes écoles techniques ou scientifiques.

II. — L'hygiène du personnel enseignant. — Rapporteur : M. le G. Sandoz.

. Au point de vue social et éducatif, la santé et l'hygiène du rsonnel enseignant ont une importance capitale. Elles méritent ttirer l'attention des autorités aussi bien que la santé et l'hy-ne de l'élève.

II. Pour assurer la santé du maître et pour établir les bases ne hygiène rationnelle du personnel enseignant, il y aurait u :

1° De soumettre à un examen médical les personnes qui se des-ient à l'enseignement :

a) Avant leur entrée dans les écoles normales ;

b) Avant leur entrée en fonctions ;

2° De procéder, dans chaque canton et pour chaque groupe sco-ire (instituteurs et institutrices primaires, maîtres et maîtresses condaires, professeurs de l'enseignement gymnasial et univer-taire), à une double enquête médicale et sociale.

III. L'enquête médicale aura pour but de fournir des données atistiques relatives à la mortalité et à la morbidité du corps seignant dans les différents cantons et groupes scolaires. Elle vrait porter sur :

1° Le nombre et les causes des décès survenant chaque année ;

2° Le nombre d'absences, congés ou mises à la retraite pour use de maladie et la nature des maladies ayant motivé l'ab-nce, le congé ou la mise a la retraite ;

3° La fréquence et la nature des maladies qui, sans entraîner absence, le congé ou la retraite, se rencontrent le plus souvent armi le personnel enseignant.

IV. L'enquête sociale aurait pour but de fournir des renseigne-ents relatifs aux conditions économiques et professionnelles lle devrait porter sur :

1° Les conditions de logement et d'alimentation du maître ;

2° Les habitudes et le genre de vie du personnel enseignant ;

3° Le nombre hebdomadaire d'heures consacrées à l'enseignement et les occupations extra-scolaires ;

4° Le nombre moyen d'élèves par classe ;

5° L'état des locaux scolaires ;

6° Les échelles de traitement du personnel enseignant ;

7° Les caisses de secours en cas de maladie, les caisses d'assurances et les pensions de retraite en faveur du personnel enseignant.

V. La Société suisse d'hygiène scolaire devrait se charger d'organiser cette double enquête, qui aurait un caractère confidentiel et qui se ferait avec le concours du corps médical et des inspecteurs scolaires.

VI. Une fois l'enquête terminée et pour permettre au personnel enseignant de mettre en pratique les conseils qu'elle servira à formuler, la Société suisse d'hygiène scolaire devrait prendre l'initiative :

1° De la rédaction d'un mémoire résumant les données de l'enquête, mémoire qui serait adressé aux Gouvernements cantonaux pour leur signaler les progrès désirables au point de vue de la santé du personnel enseignant ;

2° De la publication d'un « Vade mecum d'hygiène » à l'usage du maître.

IV. — Les waters closets dans les bâtiments scolaires. — Rapporteur : M. Eugène Colomb, architecte, Neufchâtel.

1° Il vaut mieux pas de latrines que des latrines mal établies. L'orientation n'est pas une question importante ;

2° Les waters-closets pour filles doivent être complètement séparés de ceux des garçons et placés, au besoin, à un autre étage ;

3° Dans toutes les localités où il existe une installation d'eau sous pression, il est utile d'adopter le système des closets pourvus d'appareils à chasse, closets attenant au bâtiment ou en faisant partie ;

4° Dans les localités où de semblables installations n'existent pas, il est utile d'adopter le système des fosses à compartiments avec épuration des eaux d'égouts.

L'éducation physique dans le département d'Indre-et-Loire. — Nous extrayons les passages suivants d'une conférence fai

par M. Charrier, inspecteur primaire aux instituteurs de sa circonscription (1) :

L'éducation physique, il faut bien le dire, est un peu négligée dans nos écoles. Il semble que nous n'attachions, en général, d'importance qu'à la culture intellectuelle. Nous ne croyons jamais avoir assez fait pour l'instruction proprement dite ; nous continuons la journée scolaire par des études et des leçons supplémentaires, et nous perdons presque totalement de vue le développement physique des enfants. Nous sommes portés à considérer comme du temps perdu, ou tout au moins comme un temps dérobé à l'étude, les quelques instants consacrés parfois à la gymnastique.

Et n'est-ce pas précisément en raison de la surcharge et de l'exigence des programmes que nous devrions réserver à l'éducation physique la place qui lui revient légitimement à l'école primaire ? N'est-il pas nécessaire, en effet, de combattre le surmenage, d'apporter un contrepoids à des études fatigantes, de chercher à établir un juste équilibre entre les énergies du corps et celles de l'esprit. Le travail intellectuel sera d'autant plus soutenu et plus profitable que le corps sera plus robuste. Quels efforts peut-on attendre d'enfants surmenés et chétifs ?

Le corps a ses droits comme l'esprit : il serait imprudent de l'oublier. S'il y a une exagération, que quelques-uns peut-être trouveront choquante dans ces paroles du philosophe américain Emerson : « La première condition de succès dans la vie est d'être *un bon animal* », il n'en est pas moins exact que cette pensée contient une grande part de vérité. Nous devons nous en inspirer dans une certaine mesure, et avec d'autant plus de raison que les enfants de l'école primaire sont presque tous appelés à vivre plus tard du travail de leurs bras, et à faire une dépense plus ou moins grande de force musculaire. S'il est nécessaire que l'école prépare à la société des hommes et des femmes doués d'un jugement sain, d'un esprit d'observation exercé, d'une conscience droite et délicate, n'est-il pas indispensable aussi que, dans la mesure des moyens dont elle dispose, elle se préoccupe d'assurer aux enfants qui lui sont confiés, et qui demain travailleront aux champs ou à l'atelier pour gagner leur vie, une bonne santé et une solide constitution ?

Les maîtres et maîtresses n'auront pas perdu de vue le chapitre essentiel de l'éducation physique à l'école primaire, s'ils ont toujours veillé avec soin à placer leurs élèves dans d'excellentes conditions hygiéniques (renouvellement de l'air dans la

(1) Bulletin de l'Instruction primaire, Département d'Indre-et-Loire, n° 3, mars-avril 1906.

classe pendant les récréations ; maintien dans la salle d'un pérature uniforme, 14 ou 15° ; précautions pour éviter les r dissements, les courants d'air ; exigence au point de vue propreté, etc.). Ils ont « charge d'âmes », et ils ne doiven ignorer, suivant la piquante expression d'Herbert Spencer « toute infraction aux lois de l'hygiène est *un péché physiq* Ils auront vraiment accordé au développement normal du toute l'importance qu'il mérite s'ils ont surveillé attentiv la tenue des élèves aux tables, en vue de prévenir la scoli la myopie, s'ils ont favorisé les jeux dans la cour de récré et donné un enseignement régulier de la gymnastique.

La gymnastique est, avec les jeux, absolument propre à as le développement normal des différentes parties de notre nisme. Elle a été introduite dans les écoles primaires par du 27 janvier 1880 ; mais elle n'a jamais été enseignée que quelques écoles (les écoles urbaines, notamment). Un assez g nombre de maîtres et de maîtresses des écoles rurales en toujours contesté plus ou moins l'utilité. Leurs élèves disent-ils, chaque jour un trajet assez long pour se ren l'école : cette marche quotidienne ne tient-elle pas lieu de nastique ? La grande majorité du personnel n'était null préparée aussi, au lendemain de la promulgation de la l 1880, à donner le nouvel enseignement, et d'ailleurs beau s'imaginaient, par une conception fausse de l'enseignemen la gymnastique, que les exercices prescrits devaient surtout lieu aux appareils. Or, les appareils n'existent que dan nombre d'écoles fort restreint, et eussent-ils existé partout, bien de maîtres n'ont pas la souplesse physique et l'a qu'exige l'exécution des mouvements aux agrès ? Combien n'ont aucun goût pour ce genre d'exercices ! Une réaction d avoir lieu contre l'enseignement de la gymnastique, tel qu présentait alors. Cette réaction a déjà été marquée par l'é ration des nouveaux programmes de gymnastique en 1890 (n'a peut-être pas suffisamment étudiés et déjà un peu oubliés). Elle a été rendue plus vive par l'introduction en F de la gymnastique suédoise.

M. Charrier expose ensuite les principes, les méthodes avantages de la gymnastique suédoise. Il est du reste par d'une adaptation de la méthode de Luig au tempérament çais.

« Au reste, dit-il, une commission interministérielle d'être constituée en vue de l'unification des méthodes de nastique. Son rôle consistera à étudier les méthodes étran

les comparer à la nôtre, à en tirer tout ce qu'elles peuvent con-
nir de bon, tout en rejetant ce qui ne saurait convenir à notre
ce. »

Voilà qui ne satisfera pas les partisans de la méthode sué-
ise pure, ceux qui prétendent que l'homme ayant des organes
entiques sous tous les climats, la même méthode scientifique de
veloppement leur convient partout.

Ce qui suit est extrait d'un rapport adressé à M. l'inspecteur
Académie de Tours. On y trouve la trace des préventions du
rsonnel enseignant contre l'éducation physique dont il com-
end mal la valeur et la portée, et l'indication d'une initiative
i montre tout au moins de la bonne volonté de la part du
nseil général d'Indre-et-Loire. Il est à remarquer qu'un arrêté
inistériel du 8 août 1890 fixe à une demi-heure *par jour* la
rée des exercices physiques pour les enfants au-dessous de
ans, et à trois quarts d'heure pour les enfants au-dessus de
ans.

« J'ai demandé au personnel quelle part il lui paraît convenir
faire à la gymnastique dans nos écoles. Une vive discussion
st engagée sur ce point. Tout en reconnaissant l'utilité de l'en-
ignement de la gymnastique, beaucoup de maîtres et de maî-
esses ont manifesté la crainte de voir cet enseignement, si
gligé jusqu'alors, devenir envahissant et se développer au
triment de quelques matières du programme. J'ai dû rappeler
e la gymnastique n'est point la personne exigeante que l'on
représente ; elle n'est ni une nouvelle venue, ni une intruse,
is une oubliée, une sacrifiée qui, aujourd'hui, réclame la place
laquelle elle a droit. L'accord s'est fait sur les bases suivantes :
il n'y aura pas moins de deux leçons de gymnastique par
naine ; 2° chaque leçon aura une durée de vingt minutes, au
nimum ; 3° la récréation ne sera pas supprimée ; dix minutes
ont accordées aux élèves, comme récréation, après la leçon
gymnastique. Il a été décidé presque partout que la leçon de
mnastique aurait lieu le soir, de 2 h. 15 à 2 h. 45.

Ces résolutions, dans leur ensemble, donnent satisfaction aux
tructions officielles, qui disent : « La gymnastique, outre les
lutions et exercices sur place, occupera tous les jours ou au
ins tous les deux jours une séance dans le courant de l'après-
di. » (Art. 19 de l'arrêté du 18 janvier 1887.)

J'ai invité le personnel à faire une place à l'enseignement de
gymnastique dans les emplois du temps, qui devront tous être
umis prochainement à mon approbation.

J'ai porté à la connaissance des instituteurs et des institutrices
décisions prises par le conseil général d'Indre-et-Loire, en

vue de favoriser le développement de l'enseignement de la gymnastique suédoise dans les écoles publiques du département. »

Ces décisions sont les suivantes :

1° Une somme de 200 francs sera décernée en prix, en 1906, aux instituteurs et institutrices reconnus les plus méritants en ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique. Il y aura 4 prix de 25 francs et 4 prix de 15 francs, soit un prix de chaque catégorie par circonscription. Un reliquat de 40 francs sera réservé pour être, au besoin, affecté à des prix de gymnastique dans une fête ou un concours ;

2° Une somme de 200 francs sera décernée en prix, en 1906, aux élèves reconnus les meilleurs dans les exercices de gymnastique. Il y aura 40 prix de 5 francs chacun, en livrets de caisse d'épargne, soit 10 prix de 5 francs par circonscription.

Le vrai péril primaire. — Sous ce titre, M. L. Comte a publié dans le *Relèvement social* du 1er avril un article que nous voudrions savoir trop pessimiste. Comme il a parcouru la France dans tous les sens au cours de sa croisade pour le relèvement moral en France, il a dû beaucoup voir et apprendre par lui-même. S'il a dit la vérité, où est donc la légende des palais scolaires tant reprochés à Jules Ferry ?

Je voudrais parler du danger que l'enseignement primaire fait courir à la race qu'il menace d'abâtardissement et de rachitisme. Mais on aurait tort de rendre les instituteurs et les institutrices responsables d'un danger dont ils sont les premières victimes. Ils sont aussi innocents que l'enfant qui vient de naître. Les vrais coupables sont l'Etat et la commune, c'est-à-dire les 20 ou 25 millions de Français qui sont censés être raisonnables.

Voici donc ce danger : l'entassement dans des salles ridiculement exiguës, mal aérées, souvent mal éclairées, et sous la direction d'un seul maître ou d'une seule maîtresse, d'un troupeau d'enfants dont le nombre atteint quelquefois et même dépasse 90 ou 100 unités.

Remarquez, je vous prie, qu'il est impossible au maître le plus distingué de s'occuper d'une classe aussi nombreuse avec quelque profit pour ses élèves. C'est déjà beaucoup s'il peut obtenir d'eux un silence relatif, car les enfants étant empilés les uns sur les autres, finissent par s'exciter et quand ils ont respiré pendant une heure cet air vicié, chargé de miasmes pestilentiels, ils sont énervés à tel point que toute discipline est impossible ; le maître s'est égosillé, fatigué et, pour se reposer, il doit préparer sa leçon pour le lendemain, corriger les devoirs des élèves et remplir des paperasses qui lui prennent le meilleur de son temps.

ce jeu-là, les membres de l'enseignement primaire se tuent et
)reux sont ceux qui deviennent tuberculeux ou neurasthéni-
Il faut qu'ils aient une constitution de fer pour résister à
gime de travaux forcés.

les enfants ne sont-ils pas à plaindre, eux aussi? Pauvres
s! N'est-ce pas un crime social que de les enfermer dans ces
, dans ces box dont ne voudrait aucun éleveur pour ses che-
?

tez que la propreté est impossible dans ces conditions. Vous
beau aérer, balayer, blanchir les murs, toute cette mar-
e qui s'engouffre dans ces quatre murs apporte tout ce
e a ramassé de poussière en s'amusant dans la rue et d'odeur
nfermé dont ses vêtements se sont imprégnés dans les pau-
petits logements d'ouvriers.

que dire du mobilier de certaines écoles? Ce sont des ins-
ents de torture. Quand on les compare au mobilier des
suisses, on est honteux pour la France et on se demande
génie malfaisant n'inspire pas aux autorités le dessein
arrêté de déformer les dos et de défoncer les poitrines de
nfants.

Éducation moderne (1). — Nous souhaitons une cordiale bien-
à la Revue médico-pédagogique fondée par les Drs Jean
ppe, chef des travaux du laboratoire de psychologie à la
nne, et G. Paul-Boncour, médecin du service biologique à
e Th. Roussel. Nous ne doutons pas qu'ils mènent à bien leur
ssante entreprise qui aidera et complètera la nôtre. *L'Hygiène
ire* accueille donc l'*Éducation moderne* comme une amie et
lliée.

trouvera dans la nouvelle revue des études, des faits, des
nents bibliographiques et des comptes rendus sur tout ce qui
rne : 1° l'éducation physique, l'hygiène scolaire et la biologie
tile ; 2° l'éducation intellectuelle, celle de la volonté et la
ologie de l'enfant ; 3° la pédagogie des anormaux à tous les
s.

chives internationales d'Hygiène scolaire (2). — Le fascicule
volume II vient de paraître. Il renferme, comme travaux origi-
, des études : de M. Giuseppe Badalon, sur l'écriture droite,
ture anglaise et l'influence de l'écriture sur la respiration ; du
auteur, sur les fontaines d'eau potable et la prophylaxie

) nos par an, 10 fr. — H. Paulin et Cie, Paris.
ibrairie W. Engelmann, Leipzig.

scolaire ; de M. Maione Pasquale, sur le développement physique des enfants dans la ville et la province de Rome ; de M. Robert Keller, sur la division de l'enseignement en classes de 40 minutes au gymnase et à l'école industrielle de Winterthur. Il se termine par un compte rendu bibliographique et analytique des publications relatives à l'hygiène scolaire en 1904 en France, par MM. L. Bougier et R. Dinet; en Suisse, par M. Fr. Zollinger.

Congrès international des œuvres d'éducation populaire. — Un congrès international des œuvres d'éducation populaire aura lieu à Milan du 15 au 20 septembre. Il aura pour but d'étudier les trois ordres suivants de questions :

1° Œuvres auxiliaires ou complémentaires de l'école primaire ;

2° Ecoles professionnelles ;

3° Universités et bibliothèques populaires. Cours pour adultes.

Les travaux de la première section seront surtout de nature à intéresser les membres de la L. M. F. Ils pourront, s'ils veulent y prendre part, s'adresser à Mlle Laure Garsin, 26, via Spiga, Milan.

Le Congrès international de Londres. — S. M. le roi d'Angleterre a accepté le patronage du Congrès international d'hygiène scolaire qui doit avoir lieu à Londres du 5 au 10 août 1907.

Assemblée générale annuelle de la Société allemande pour l'hygiène scolaire. — Le Deutscher Verein für Gesundheitspflege a tenu son assemblée générale annuelle à Dresde, les 6 et 7 juin.

Les questions suivantes ont été l'objet de rapports et discutées : L'école dans la forêt. — La situation des professeurs de carrière (Akademisch gebildeten) et l'hygiène. — Les devoirs à la maison. — Les soins de propreté corporelle dans les écoles.

LISTE DES MEMBRES ADHÉRENTS

la L. M. F. dont le nom n'a pas figuré dans les listes précédentes.

Dr **Bué**, professeur agrégé, 262, rue de Solférino, Lille.
squin, avocat, 62, rue Brûle-Maison, Lille.
illie, négociant, 82, rue de la Louvière-Saint-Maurice, Lille.
ckeroot, étudiant en P. C. N., 54, rue Nicolas-Leblanc, Lille.
anchi, chirurgien-dentiste, 9, rue Nationale, Lille.
Dr **Breton**, chef de clinique médicale, 38, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.
. le Dr **Bourdon**, officier d'Académie, conseiller d'arrondissement, Bousies (Nord).
rthauld, professeur d'allemand au lycée Faidherbe.
ochard, surveillant général du lycée Faidherbe.
Blanguernon, professeur au lycée de Douai (Nord).
Dr **Combemale**, doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie, 128, boulevard de la Liberté, Lille.
rême, professeur d'anglais au lycée Faidherbe, délégué du Club alpin pour les caravanes scolaires au lycée Faidherbe.
andelier, instituteur, Mouchin (Nord).
Dr **Calmette**, membre correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut Pasteur, Lille.
épy Saint-Léger, adjoint à l'Assistance publique, 77, rue Royale, Lille.
ippet, répétiteur licencié ès lettres au lycée Faidherbe, Lille.
Crussaire, étudiant en médecine, 2, rue Jeanne-d'Arc, Lille.
usin, chef de comptabilité, Mines de Bruay (Pas-de-Calais).
isne, propriétaire, 115, rue du Faubourg-de-Roubaix, Lille.
Carpentier, étudiant d'agrégation d'histoire à la Faculté des lettres, 10, rue Jean-Levasseur, Lille.
Clarinval, licencié ès sciences, professeur à l'école supérieure Franklin, 117, rue Jacquemars-Giélée, Lille.
croix (A.), 114, boulevard Vauban, Lille.
croix, avocat, 10, place de la République, Lille.
Dr A. **Deléarde**, professeur agrégé de clinique médicale infantile, médecin du lycée Faidherbe, 116 boulevard de la Liberté, Lille.

M. **Durot**, étudiant en médecine, 18, rue d'Amiens, Lille.
M. P. **Delsaux**, ingénieur 21, rue Saint-Sébastien, Lille.
980 M. **Degrave**, bijoutier, 47, rue Esquermoise, Lille.
M. de **Gency**, professeur de gymnastique au lycée Faidherbe, Lille.
M. **Delattre**, 206, rue du Faubourg-de-Roubaix, Mons en Barœul (Nord).
M. **Depreux** Jules, 13, rue des Canonniers, Lille.
Mme **Dumetz**, libraire, 1, place de Béthune, Lille.
M. **Dupros**, pharmacien, 18, rue Saint-Sauveur, Lille.
M. **Ducrocq**, instituteur, Anzin, Saint-Aubin, (Pas-de-Calais).
M. **Dumez** (Valérien), directeur d'école, Armentières (Nord).
Mlle **Dupont** (Marie), institutrice, 29, rue du Bourdeau, Lille.
M. le lieutenant **Raoult-Duverdyn**, 17 *bis*, rue du Port, Lille.
990 M. **Fraïssé**, professeur de mathématiques au cours de Saint-Cyr, lycée Faidherbe.
M. **Férez**, 17, rue Saint-Géry, Cambrai (Nord).
M. **Fontenier**, instituteur, 21, rue de Valmy, Lille.
M. **Fourure**, 10, rue Ampère, Canteleu-Lambersart (Nord).
M. le Dr **Fleury**, Don Sainghin (Nord).
M. **Fauchille**, agent de change, 28, rue Basse, Lille.
M. le Dr **Gérard**, professeur agrégé d'anatomie à la Faculté de médecine, 48, rue Nicolas-Leblanc, Lille.
M. **Galdemar**, étudiant en médecine, 29 rue des Pyramides, Lille.
M. **Gariteau**, étudiant en droit, 3, place Turenne, Dunkerque.
M. **Gombert** (Joseph), directeur de l'école supérieure de Fourmies (Nord).
1000 M. **Gallet**, maire de Noyelles-sous-Lens (Pas-de-Calais).
M. **Guilluy**, commissaire-priseur, 24, rue Jean-Bart, Lille.
M. **Gaudry**, receveur des postes, Ascq (Nord).
M. **Gros** (Isidore), négociant, 2, rue du Dragon, Lille.
M. **Gayet**, avocat, 11 *bis*, rue de Thionville, Lille.
M. **Gruson**, coffres-forts, 19-21, rue Royale, Lille.
M. P. **Grizou**, 145, boulevard de la Liberté, Lille.
M. le Dr H. **Gaudier**, professeur agrégé de clinique chirurgicale infantile, médecin du lycée Faidherbe, délégué du club alpin pour les caravanes scolaires au Lycée Faidherbe, 25, rue Inkermann, Lille.
M. **Duflot**, 2, place du Rihour, Lille.
1010 M. G. **Dreyfus**, directeur de la Société lilloise d'éclairage électrique, 87, rue de la Barre, Lille.
M. **Druesnes**, professeur au lycée Faidherbe, Lille.
M. Ch. **Heyse**, négociant, 21, rue Jean-Jacques-Rousseau, Rosendaël (Nord).
Mme **Houbert**, 259, route de Roubaix, Mons-en-Barœul, Lille.

M. **Harlez**, étudiant en médecine, 74, boulevard des Ecoles, Lille.
M. **Haussy**, industriel sanitaire, 16, rue des Pyramides, Lille.
M. **Hannon**, instituteur, et ses collègues de l'école de la rue des Ecoles, Marcq-en-Barœul (Nord).
M. **Hertz**, 70, rue Jean-Sans-Peur, Lille.
M. J.-P. **Henriquet**, professeur au lycée de Tourcoing (Nord).
M. **Jaeck**, docteur ès sciences, 45, rue Denfert-Rochereau, Lille.
1020 M. G. **Lefèvre**, professeur de science de l'éducation, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lille, 30 *bis*, rue de Thionville, Lille.
M. **Lesage**, répétiteur, licencié ès sciences au lycée Faidherbe, Lille.
M. le Dr G. **Lemoine**, professeur de clinique médicale à l'hôpital Saint-Sauveur, médecin en chef du lycée Faidherbe, 34, rue Inkermann, Lille.
M. **Lavoix**, étudiant en médecine, 128, rue Barthélemy-Delespaul, Lille.
M. Etienne **Lebon**, étudiant, quartier général, 14, rue Négrier, Lille.
M. le Dr M. **Leroy**, chef de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité, 23, rue André, Lille.
M. J. **Ladrière**, étudiant, en pharmacie, 2, rue de Trévise, Lille.
M. **Leclercq**, commerçant, 111, rue de Paris, Lille.
M. H. **Lagoutte**, 21, rue de l'Arc, Lille.
M. **Lejeune**, verrerie, 12, rue du Molinel, Lille.
1030 M. le Dr **Jolet**, professeur de clinique chirurgicale, 232, rue Solférino, Lille.
M. J. **Lebrun**, pharmacien honoraire, 168 *ter*, route de Douai, Lille.
M. P. **Lepeuple**, conseiller général, Bersée (Nord).
Mme **Lepeuple** (Paul), Bersée (Nord).
M. **Lutun**, distillateur, 228, rue de Lille, Saint-André-lez-Lille.
M. **Le Blan**, 23, rue Solférino, Lille.
M. **Leverd** (Léon), tannerie-corroierie, 98, rue du Marché, Lille.
M. **Monnier**, 18, rue Bernos, Fives-Lille (Nord).
M. **Merchier**, professeur d'histoire au lycée Faidherbe, Lille.
1040 Mlle **Merchier** (Jeanne), professeur au collège de Roubaix (Nord).
M. J. **Miquet**, étudiant en médecine, Leforest (Nord).
M. **Marey**, ingénieur, 210, rue du Faubourg-de-Roubaix, Lille.
Mlle **Monier**, professeur au lycée Faidherbe, Lille.
M. H. **Mouchelin**, étudiant en pharmacie, 158, rue Solférino, Lille.
M. **Morin** (Léon), ingénieur en chef des mines de Liévin (Pas-de-Calais).
Mme **Marquis**, 1, rue Masséna, Lille.
M. **Ovigneur**, avocat, 37, rue Jacquemars-Giélée, Lille.
M. **Poncelet**, négociant, 10, quai du Wault, Lille.
M. **Poulet** (Henri), 146, rue Sadi-Carnot, Hellemmes-lez-Lille (Nord).

1050 M. **Patin**, peintre, 177, rue de Paris, Lille.
M. **Pagard**, receveur des douanes, 10, rue Stappart, Lille.
M. **Pepy**, étudiant en médecine, 7, rue Saint-Auber, Cambrai (Nord).
M. le Dr **Painblan**, 26, rue Jacquemars-Giélée, Lille.
M. **Rolland**, étudiant en médecine, 32, rue Brûle-Maison, Lille.
M. G. **Ruyssen**, étudiant en médecine, 52, rue Jacquemars-Giélée, Lille.
M. J. **Rogier**, économe du lycée Faidherbe, Lille.
M. **Rozendaal**, négociant, 25, rue Puebla, Lille.
M. **Regnault**, principal clerc de notaire, 23, rue du Prieuré, Lille.
M. A. **Ricard**, conseiller de préfecture, 61, rue Jacquemars-Giélée, Lille.
1060 M. **Rivière** (Louis), médecin vétérinaire, membre du conseil d'hygiène, 55, rue Pierre-Legrand, Lille.
M. **Rougée**, négociant, 99, boulevard de la Liberté, Lille.
M. **Damien**, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Lille, 74, rue Brûle-Maison, Lille.
M. le Dr **Sougniez**, avenue de Dunkerque, Canteleu-Lambersart (Nord).
Mme **Schricke**, 108, rue du Faubourg-de-Roubaix, Lille.
Mme **Saint-Léger**, 107, rue Royale, Lille.
M. **Fourniols**, professeur au lycée Faidherbe, Lille.
M. P. **Timal**, étudiant en médecine, 4, rue de la Sorbonne, Paris.
Mme **Vignol-Méresse**, professeur au lycée Faidherbe, Lille.
M. L. **Vifquain**, passementerie, 46, place du Théâtre, Lille.
1070 M. **Van de Putte**, 6, rue Faidherbe, Lille
M. E. **Vaillant**, négociant, consul de Perse, 7, place de Béthune, Lille.
M. **Waltz**, professeur d'allemand au lycée Faidherbe, Lille.
M. **Deparis**, Directeur d'école à Marcq-en-Barœul (Nord).
M. **Rasseneur**, 81, rue de Lille, Saint-André-lez-Lille.
M. **Plique**, professeur au lycée Faidherbe.
M. le Dr Louis **Legroux**, 28, rue Royale, Lille.
M. Sylvain **Vormus**, 65, rue des Molines, Lille.
Melle Aimée **Kestner**, 3, rue de la Digue, Lille.
M. Paul **Kestner**, 3, rue de la Digue, Lille.
1080 M. Marie **Rosier**, 31, rue de l'Hôpital-militaire, Lille.
Mlle B. **Lenfant**, surveillante générale, lycée Fénelon, Lille.
Mlle Adelina **Flamant**, directrice de l'école Florian, Lille.
M. **Couvreur-Colle**, 52, rue Esquermoise, Lille.
M. O. **Goldberg**, négociant, 12, rue de la Chambre-des-Comptes, Lille.
M. le Dr Et. **Colas**, 67, boulevard de la Liberté, Lille.
Mlle **Lempereur**, directrice du lycée Fénelon, Lille.

A. **Bernheim**, négociant, 11, rue Jeanne-d'Arc, Lille.
Berthe **Faux**, sous-économe, du lycée de jeunes filles, Lille.
A. **Pigon**, fabricant, 13, rue d'Isly, Lille.
Mlle J. **Matton**, professeur au lycée Fénelon, Lille.
Petit-Collot, conservateur des hypothèques, 32, rue Gauthier-Châtillon, Lille.
Madeleine **Fritz**, 28, rue d'Antin, Lille.
Arthur **Mantel**, pharmacien, 13 *bis*, rue de Douai, Lille.
Girode, professeur au lycée Fénelon, Lille.
B. **Lévy**, 117, rue de Paris, Lille.
Soyez, 41-43, rue des Pont-de-Comines, Lille.
Mathieu, directeur de l'école normale de Douai (Nord).
Vancraynest, ancien moniteur chef de la société de gymnastique la Française, négociant, 93, rue Léon-Gambetta, Lille.
Vandennbusche, inspecteur primaire, Saint-Julien-Genevois (Haute-Savoie).
Mlle Berthe **Dujardin**, directrice de l'école primaire supérieure Jean-Macé, Lille.
le Dr **Ausset**, 153, boulevard de la Liberté, Lille.
Hayem, rue des Stations, 41, Lille.
Émilie **Vaille**, directrice de l'école Legouvé, Lille.
J. **Debehaigne**, professeur, 76, rue Jacquemon-Gielée, Lille.
Léon **Delemar**, imprimeur, 70, rue Jeanne-d'Arc, Lille.
L. **Parratte**, avenue du Colysée, Lambersart (Nord).
A. **Decroix**, 44, boulevard Vauban, Lille.
Desmidt, greffier de la Justice de Paix, 7, boulevard Bigo-Danel, Lille.
Jeanne **Merchier**, professeur au collège de Roubaix (Nord).
Jules **Depreux**, ingénieur, 13, rue des Canonniers, Lille.
G. **Vanlemmens**, économe de l'hospice Comtesse et de Stappart, 2, rue Comtesse, Lille.
Gustave **Parent**, rue Sadi-Carnot, Saint-André-lez-Lille (Nord),
Rajat, avocat, membre du bureau d'administration du lycée Faidherbe, 116, rue Nationale, Lille.
Seratzki, 64, rue Jean-Bart, Lille.
E. **Deparis**, 34, rue Thiers, Lille.
Dupret, professeur au lycée Faidherbe, Lille.
Prelat, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire du département du Nord, 35, rue d'Antin, Lille.
Minet, inspecteur de l'enseignement primaire, 43, rue de Lens, Lille.
Lesne, directeur de l'école supérieure Franklin, boulevard Louis XIV, Lille.

1120 M. Léon **Ingelrans**, professeur agrégé de médecine, interne à l'Université de Lille, rue Nationale, 132, Lille.
M. Albert **Wahl**, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Lille, 282, rue Solférino, Lille.
M. **Dubaillou**, 42, rue Fénelon, Lille.
M. **Bacrot**, entrepreneur, 88, rue de Lille, Ronchin (Nord).
M. Ch. **Pesez**, 97, rue du Pont-du-Lion-d'or, Mons-en-Barœul (Nord.)
M. Théodule **Connesson**, inspecteur de l'enseignement primaire, 1, rueSaint-Augustin, Lille.
Mme R. **Desnoullet**,directrice d'école maternelle, Mouvaux (Nord).
M. Émile **Richez**, directeur de l'école primaire, rue Fabricy, Lille.
M. Paul **Monod**, pasteur, 15, rue Jeanne-d'Arc, Lille.
M. le Dr **Mizon**, officier d'académie, Lomme (Nord).
1130 M. Paul **Leblanc**, étudiant en médecine, école Viala.
M. le Dr **Debeyre**, chef de clinique chirurgicale des enfants, 9, rue Gombet, Lille.
M. **Vanrick**, bibliothécaire en chef de l'Université de Lille.
M. Henri **Lalisse**, aide-préparateur de chimie minérale, 66, rue Caumartin, Lille.
M. **Benoit**, externe des Hôpitaux, 59, rue de Lille, La Madeleine-lez-Lille.
M. Paul **Duquesne**, instituteur,11, rue des Processions, Fives-Lille.
M. le Dr **Lambling**, professeur à la Faculté de médecine, 97, r. Brûle-Maison, Lille.
Mme **Eidenschenk**, Directrice de l'école normale de Douai (Nord.)
1150 M. **Parent**, 37, rue de l'Université, Paris.
M. le Dr **Jaubert**, Serres (Hautes-Alpes).
M. le Dr **Roussy**, 81, boulevard de la Corderie, Marseille.
M. **Bickart**, ingénieur, 95, rue de Courcelles, Paris.
Mlle **Sol**, institutrice, Peyrilles (Lot).
M. **Charles**, professeur à l'école primaire supérieure, Luzech (Lot).
M. **Gipoulac**, directeur de l'école communale de Prayssac (Lot).
Mlle **Lurie**, institutrice, Montgesty (Lot).
Mlle **Maradini**, institutrice, Saint-Médard, près Cotus (Lot).
M. **Gaudey**, 27, rue de Château-Landon, Paris.
1160 M. le Dr **Riquier-Manil**, Neufchâtel (Meuse).
M. le Dr **Capuron**, Rivoli, département d'Oran (Algérie).
M. le Dr **Renault**, rue Joubert, Paris.
Mlle Henriette **Cordelet**, professeur agrégée d'anglais, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.
Mme **Leconte**, 42, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
M. le Dr **Sigalas**, prefesseur à la Faculté de médecine, 99, rue Saint-Genès, Bordeaux.

M. **Gérard**, professeur au lycée Michelet, 25, rue Raspail, Vanves (Seine).
M. Georges **Courtois**, architecte, 16, avenue de Villiers, Paris.
M. le Dr **Almir Nina**, 8, rua do Passeio, Maranhao (Brésil).
M. le Dr H. **Gourichon**, 22, boulevard Beaumarchais, Paris.
1170 M. **Moret de Monjon**, professeur, Fontenay-le-Conte (Vendée).
M. Julien **Rousseau**, instituteur, Brech, par Auray (Morbihan).
Mme M. **Samuel**, directrice du Collège de jeunes filles, Neufchâteau (Vosges).
M. **Dequeu**, directeur de l'Association des instituteurs, 124, rue Amelot, Paris.
M. A. **Deleuze**, instituteur, rue Sauzai (Constantine).
M. Claudius **Guichard**, principal du Collège Manosque (Basses-Alpes).
M. le Dr **Azalbert**, Cannes (Aude).
M. le Dr **Martial**, 158, rue de la Pompe, Paris.
M. Francisque **Marotte**, professeur au lycée Charlemagne, 35 *bis*, rue de Neuilly, Paris.
M. **Robinet**, professeur de physique au lycée de Chartres (Eure-et-Loir).
1180 Mme E. **Quesnot**, fils, Gamaches (Somme).
M. E. **Fontaine**, ingénieur, 27, rue Tronchet, Paris.
M. le Dr L. **Rogée**, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
M. le Dr **Granjux**, 5 *bis*, rue Saint-Paul, Paris.
Société du Commerce, de l'Industrie et des Arts de l'arrondissement de Cosne (Nièvre), Bourdon, trésorier, négociant à Cosne.
M. le Dr **Netter**, 129, boulevard Saint-Germain, Paris.
Ecole Normale supérieure d'Institutrices de Fontenay-aux-Roses (Seine), Mme Dejean de la Batie, directrice.
M. **Pierrotet**, directeur du collège Sainte-Barbe, Paris.
M. le Dr **Gilson**, 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême.
Le Maître d'Ecole de Boigny (Loiret).
1190 M. Etienne **Olivier**, 17, rue de la Madeleine, Paris.
M. L. **Vergniol**, notaire, Gensac (Gironde).
M. le Dr **Clouet**, 4, rue Payenne, Paris.
M. J.-F. **Masson**, 10, avenue du Bel-Air, Bois-Colombes (Seine).
Mme **Hecht**, 7, rue Laurent-Pichat, Paris.
M. André **de Traz**, 9, rue Marguerite, XVIIe arr. Paris.
Ligue des Droits de l'Homme, Andancette (Drôme).
M. L. **Amiart**, pharmacien, 15, Arcades de la Bourse, Dieppe (Seine-Inférieure).
M. Emile **Christophle**, propriétaire, Andancette (Drôme).
M. **Renard**, 32, rue Meslé.
1200 M. le Dr **Merry-Delaboss**, 27, rue Bouquet, Rouen.

M. le Dr **Gianetti,** 47, rue de l'Université, Paris.
M. **Leroy**, professeur au lycée Michelet, Paris.
M. le Dr **Parvé**, W. F. Unia Steyn, Brummen (Hollande).
M. le Dr André **Martin**, 14, rue de Bel-Air, Angers.
M. le Dr S. **Baudry**, professeur de clinique ophtalmologique à l'hô-pital St Sauveur, 14, rue Jacquemar Siélée, Lille.
M. **Deloffre**, conseiller général, maire de Landresies (Nord).
M. **Dehove**, député du Nord, Preux-au-Sart (Nord).
M. **Bilbard**, 25, rue Faidherbe, Lille.
M. le Dr **Oui**, professeur agrégé de clinique obstétricale, 201, ru[e] Solferino, Lille.
1210 M. **Gassan**, principal du collège à Armentières (Nord).
M. **Coudrelier**, directeur d'école, rue Cabanis, Lille.
M. **Maurice Soutron**, receveur d'enregistrement, Seclin (Nord).
M. **Debachy**, 91, boulevard de la Liberté, Lille.
M. **Thaon**, 20, rue de Tournai, Lille.

Avis aux auteurs et éditeurs

Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scol[aire] et la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux ex[em]plaires de leurs publications à M. Bougier, professeur au Coll[ège] Rollin, bibliothécaire de la L. M. F., 42, rue de la Tour-d'Auver[gne] Paris). L'un de ces deux exemplaires sera déposé à la biblioth[èque] de la Ligue, au Collège Rollin.

Une analyse de ces publications paraîtra dans *l'Hygiène scola[ire]*.

Les Membres de la L. M. F. sont vivement priés de contribu[er à] enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à [leur] disposition. Cette bibliothèque pourra, plus tard, rendre des serv[ices] à tous ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédag[ogie] physiologique.

Le gérant : Pierre Auger

Imp. Paul Dupont, 142, rue Montmartre. — Paris, 2e arrt. — 31.7.1906 (Cl).

16 Octobre 1906

L'Hygiène Scolaire

L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

par le Dr Albert MATHIEU.

a pu lire dans le précédent numéro de *l'Hygiène scolaire*, le ort que le Dr Mosny et moi, nous avons présenté au Con- d'hygiène sociale de Nancy sur l'éducation physique et le il manuel dans les écoles primaires.

us aurions voulu établir le tableau complet de ce qui se fait toute la France, et, pour cela, j'avais adressé une lettre circu- aux Inspecteurs d'Académie, pour leur demander les rensei- nents nécessaires.

us n'ont pas répondu et ceux qui ont répondu ne l'ont pas fait même façon. Certaines des réponses obtenues manquaient de ls et de précision. Est-ce une compensation que les réponses lus courtes aient été d'une façon générale les plus optimistes ? sommes loin de le penser, et nous avons une naturelle défiance ce laconisme satisfait (1).

oici la liste des départements pour lesquels des renseignements nous ont été trans- Académie de Nancy au complet. — Nord. — Haute-Marne. — Calvados. — Côtes-du- — Ille-et-Vilaine. — Vendée. — Maine-et-Loire. — Oise. — Yonne. — Loiret. — — Haute-Vienne. — Indre-et-Loire. — Charente-Inférieure. — Lozère. — Aude, ute-Garonne. — Ariège. — Hérault. — Gers — Basses-Pyrénées. — Lot-et-Garonne, onde. — Dordogne. — Corrèze. — Drôme. — Isère. — Hautes-Alpes. — Haute- . — Ain.

Pour aucune Académie, nous n'avons reçu des docume aussi complets que ceux qui nous ont été communiqués par M Recteur de Nancy. Il les avait, il est vrai, demandés pour lui-mé aux inspecteurs d'Académie de sa circonscription.

Quoi qu'il en soit, nous avons obtenu des données assez exactes ce qui se fait dans une trentaine de départements. Comme il trouvent disséminés dans les différentes régions de la France, suffisent pour se faire une idée de la façon dont est dans, notre p comprise et conduite l'éducation physique à l'école primaire.

Les inspecteurs d'Académie qui n'ont pas répondu à nos q tions les ont sans doute considérées comme indiscrètes puisqu'e n'avaient pas suivi la filière hiérarchique. Ceux qui nous ont pondu d'une façon aussi brève qu'optimiste, ont montré qu'ils sava et pensé que nous saurions nous contenter de peu. Nous remerci surtout bien vivement ceux qui ont bien voulu demander aux pecteurs primaires des rapports détaillés et nous les communiq Ils ont compris que la Ligue pour l'hygiène scolaire est leur co boratrice naturelle et qu'elle peut les aider, en préparant l'opi publique, aux améliorations nécessaires, ils ont montré, ce vaut mieux encore, qu'ils sentent l'importance que doit avoir l'é cation physique dans le plan général d'éducation de la jeune même dans les externats primaires.

Dans la présente étude, nous exposerons l'état actuel de l'édu tion physique dans les écoles primaires de France. Nous en m trerons les défectuosités; nous dirons pourquoi cette éducation incomplètement organisée partout où elle l'est, même dans les grands centres, et inexistante dans beaucoup d'autres. Ultérie ment nous dirons ce qu'il conviendrait de faire.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans une semblable ét il faut établir de grandes divisions et considérer séparément c se fait pour les garçons et pour les filles, à la ville et à la campa dans les écoles primaires supérieures, les écoles élémentaire les écoles maternelles. Il convient encore de distinguer l'éduca physique par la gymnastique de l'éducation physique par les vaux manuels.

Nous nous occuperons tout d'abord de la gymnastique dans écoles élémentaires.

Garçons et filles. D'une façon générale, on peut dire que l'éd tion physique des filles est beaucoup plus négligée encore que des garçons même dans les grandes villes, même dans les é primaires supérieures. Çà et là, on note à leur usage une ou séances d'exercices physiques d'une demi-heure par semaine; r

le plus souvent, il s'agit simplement de récréations, de jeux libres, d'exercices de marche, de mouvements, de promenades et de danses. En général, on estime, en ce qui concerne le travail manuel, qu'il suffit de leur inculquer les notions élémentaires de la couture ou d'autres travaux de femmes.

Il y a là une regrettable lacune et une grave erreur. Les filles ont individuellement, autant que les garçons, intérêt à se bien porter et à se développer normalement. La meilleure façon de les préparer à la maternité est de faire que leur croissance se fasse dans les meilleures conditions. Si l'on veut améliorer et relever une race, il ne suffit pas de s'occuper des individus du sexe masculin ; on trouverait, au contraire, dans le sexe féminin, dont l'hygiène est en général meilleure, une précieuse réserve de santé et de force. Il importe de plus, au plus haut point, que la femme comprenne toute la valeur des exercices de développement, pour qu'elle puisse y soumettre ses enfants, et se rendre compte, par elle-même, aussi bien que son mari, de la valeur de l'éducation physique.

Villes et campagnes. — La règle c'est que, dans les écoles de campagne, l'éducation physique soit complètement négligée. Ce qu est fait dans les écoles des petits centres, lorsqu'il y est fait quelque chose, est tout à fait insuffisant en général. Les raisons de cette abstention sont les suivantes.

Beaucoup d'écoles sont des écoles mixtes à classes quelquefois nombreuses; le maître, qui est quelquefois âgé, n'a souvent reçu lui-même aucune éducation gymnastique et n'a, pour l'exercice physique, ni goût ni aptitude. En admettant même qu'il veuille faire faire de la gymnastique, il lui serait difficile de diriger en même temps plusieurs sections d'enfants d'âges différents. Parfois les cours et terrains d'exercice font défaut, et l'instituteur hésite à se donner en spectacle en public, sur la place du village ou sur la grand'-route, pendant l'exécution des mouvements de gymnastique. C'est tout au moins une raison indiquée dans plusieurs rapports d'inspecteurs primaires.

Dans beaucoup d'endroits, on signale l'irrégularité de la fréquentation scolaire comme une cause de négligence des exercices physiques. Beaucoup d'enfants ne vont à l'école que d'une façon irrégulière, parce que leurs parents les retiennent pour les travaux des champs ou la tenue du ménage. Les instituteurs vont donc au plus pressé; ils mettent à profit leur présence intermittente et écourtée pour leur apprendre tout d'abord à lire, écrire et calculer. Qui pourrait les en blâmer? Il est bien évident qu'il ne peut être question d'éducation physique à l'école primaire que si les enfants

y viennent, que s'ils y viennent régulièrement et jusqu'à la limite d'âge réglementaire. Il est bien regrettable que la loi sur l'obligation à la fréquentation scolaire ne soit pas mise à exécution, et que l'impuissance et l'insouciance des municipalités à la faire observer laissent, d'une façon inquiétante, le nombre des non éduqués et des insuffisamment éduqués s'accroître progressivement. C'est une honte plus grande encore pour un gouvernement démocratique que pour un gouvernement monarchique!

En admettant même que les enfants fréquentent tous l'école primaire d'une façon suivie et régulière, il faudrait encore, pour que l'école primaire fit à la campagne leur éducation physique d'une façon efficace, faire disparaitre un préjugé commun chez les parents et les instituteurs. A quoi bon, disent-ils, faire faire de la gymnastique à ces jeunes paysans? Beaucoup d'entre eux font plusieurs lieues par jour pour venir à l'école. Souvent ils aident leurs parents aux travaux des champs. En tout cas, ils jouent, ils courent librement au grand air, dans l'intervalle des classes, ils grimpent aux arbres, etc., etc. Sans doute ces enfants sont, pour leur croissance physique, placés dans des conditions beaucoup meilleures que les enfants des villes. Il n'est guère besoin de s'inquiéter du développement de leurs muscles, de leurs poumons et de leur cœur.

Peu d'instituteurs comprennent qu'il conviendrait de donner plus de souplesse à ces muscles vigoureux et plus d'habileté manuelle à ces jeunes laboureurs et leur erreur est partagée, nous l'avons constaté à regret, par un assez grand nombre d'inspecteurs primaires.

L'inspecteur primaire de Baugé écrit avec beaucoup de bon sens: « A la campagne, l'enfant a l'air pur et l'espace et il est bien vrai qu'en grimpant aux arbres, sautant les fossés, courant les chemins, il fortifie ses poumons, ses bras et ses jambes; mais il est vrai aussi que le petit campagnard a souvent l'air gauche, embarrassé et lourd; son corps manque de souplesse et cela suffit à justifier la nécessité des mouvements sans appareil, des évolutions, des jeux, etc. »

Parfois le fait est constaté sans appréciation. Par exemple, l'inspecteur d'Académie d'un département montagneux du centre s'exprime ainsi : « Un certain nombre d'instituteurs n'enseignent pas la gymnastique, les uns sans motif sérieux, les autres faute de compétence ou d'appareils. Certains invoquent l'irrigularité de la fréquentation. D'autres mettent en avant les exigences des familles qui réclament l'éducation intellectuelle. Quelques-unes pensent que, vivant au grand air, se livrant à de rudes travaux, les enfants de nos campagnes n'ont pas besoin pour fortifier et assouplir leur corps d'exercices de gymnastique réguliers ». Certains inspecteurs, nous

ns dit, prennent à leur propre compte la dernière de ces ses; elle leur semble suffisamment justifier l'abstention des uteurs.

yons maintenant, ce qui se fait pour la gymnastique dans les des villes ou dans les centres les plus importants.

us pouvons donner l'organisation de la gymnastique scolaire le, comme un exemple de ce qu'on peut trouver de mieux à re actuelle dans les centres importants.

Les élèves des écoles élémentaires de filles ne font pas de gym que aux appareils; il ne leur est donné qu'un enseignement à fait rudimentaire dans les cours d'écoles, par les institutrices euvent le faire.

ux des écoles de garçons reçoivent l'enseignement de la gym- que dans différents locaux répartis sur plusieurs points de la

on l'importance numérique des élèves d'une école, les insti- rs conduisent au gymnase soit une classe, soit deux, une fois emaine. Les enfants trop jeunes (5e et 6e classes) font des exer- d'assouplissement dans les cours d'école.

durée de la leçon est d'une heure.

te leçon est donnée par des professeurs municipaux possédant lôme de Maitre de gymnastique.

instituteurs accompagnant les élèves sont chargés de la sur- nce au point de vue de la discipline.

mouvements de pied ferme et les mouvements aux appareils progressifs et en rapport avec l'âge des élèves.

aque leçon comprend des exercices d'ordre tels que : forma- les rangs, marches et évolutions, et des exercices d'assouplis- nt suivis d'un travail modéré aux appareils.

ns chacun des locaux, l'un des professeurs de gymnastique a e de Directeur. Il est en rapport direct avec l'Inspecteur ire pour les besoins du service. Il adresse chaque jour, à ce er, un état dans lequel il signale le nombre des élèves ayant é à la leçon et celui des non-participants; avec motifs et vations diverses à l'appui. »

te organisation rappelle de très près celle que l'on trouve à : maitres et locaux spéciaux, régularité des leçons. Ici comme is, on doit regretter que les exercices n'aient pas lieu tous urs, mais seulement une seule fois par semaine (à Paris il ux séances d'une demi heure par semaine.) et qu'ils ne soient cécutés à l'air libre toutes les fois que le temps le permet.

maitres spéciaux se trouvent dans un assez grand nombre les plus ou moins importantes. Comme leur existence dépend

de la municipalité : il y a, à ce point de vue de grandes irrégularités et les villes les plus populeuses et les plus riches sont assez souvent, à ce point de vue, inférieures à des villes moins importantes. — S'il y a des maîtres spéciaux de gymnastique, pour citer des exemples, à Toulouse, à Béziers, à Agde, à Pézenas, il n'y en a pas à Montpellier; s'il y en a à Nantes, il y en a pas à Angers.

Dans toutes les contrées où la gymnastique est enseignée sans qu'il y ait des maîtres spéciaux, elle l'est par les instituteurs, et, alors, comme nous l'avons indiqué déjà, on trouve ici les différences les plus grandes. En principe, les exercices physiques ne sont exécutés que dans les écoles à classes multiples. S'il s'y rencontre des maîtres jeunes ayant pratiqué la gymnastique méthodiquement au régiment ou à l'école normale, qui l'aiment et en comprennent la portée, ils peuvent faire mieux que certains maîtres spéciaux trop vieux, et partisans encore des méthodes anciennes, ne comprenant les mouvements militaires de l'ancien règlement et les exercices aux appareils du portique.

Trop souvent des instituteurs peu doués pour l'enseignement et la pratique de la gymnastique et qui en saisissent mal la valeur éducative, se contentent de faire exécuter des mouvements qui rappellent plus ou moins les exercices de l'école du soldat sans armes. Les mouvements des bras et des jambes sont faits à la française, on vise à la vitesse et à l'ensemble ; les mouvements lents, combinés et variés, à la suédoise, sont inconnus ou francisés. La gymnastique exécutée de cette façon est à peu près inutile ; elle ennuie au même degré les maîtres et les élèves

Le temps qui lui est consacré est en général d'une heure par semaine en deux séances. Ce pensum physique d'une demi-heure deux fois par semaine suffit le plus souvent à faire croire aux instituteurs et aux inspecteurs qu'ils sont en règle avec les intentions sinon avec la lettre des programmes officiels.

Un assez grand nombre d'inspecteurs primaires et même d'inspecteurs d'Académie déclarent que, dans leur circonscription, les prescriptions sont exécutées en ce qui concerne les exercices physiques et qu'on y consacre deux heures par jour. Pour arriver à ce résultat, ils comptent comme attribué à l'éducation physique tout le temps compris entre les classes et ils n'établissent pas de différence entre les jeux libres et la gymnastique dirigée : pour ce qui concerne les travaux manuels, ils comptent les exercices de découpage et de pliage de feuilles de papier au même titre que le travail du bois et du fer.

Cette façon optimiste de contrôler la mise en œuvre de l'éducation physique prouve simplement qu'ils en méconnaissent complèt

it la valeur et que, jusqu'à présent, la lumière ne s'est pas faite ant leurs yeux. Tous ne sont pas ainsi, heureusement, quelques comprennent et agissent. (On a pu lire, par exemple, dans le néro 15 de l'*Hygiène scolaire*, un résumé de la conférence faite un inspecteur aux instituteurs d'Indre-et-Loire).

ares sont les écoles où on fait *vraiment* de la gymnastique utile s les jours. Cela se voit surtout, dans certains centres de la ion du sud-ouest, où la Ligue girondine fait sentir son action. a gymnastique est, de plus, enseignée d'après des méthodes variables; c'est un point sur lequel nous reviendrons.

ymnastique dans les écoles primaires supérieures. — Les les primaires supérieures sont placées dans des conditions illeures pour que la gymnastique y soit pratiquée mieux et plus ulièrement que dans les écoles élémentaires; en effet, les élèves ont plus âgés, un bon nombre d'entre eux sont soumis au réie de l'internat; tous suivent les classes avec régularité. Cepent, il y a dans la pratique de ces exercices, encore trop de flotient et de variété, ainsi qu'en témoigne le relevé suivant :

fontpellier (École supérieure de garçons). *Gymnastique.* — ures en 1re et 2e année. — En été, la gymnastique est remplacée une séance de natation qui a lieu à 6 heures du matin.

éziers. École supérieure de garçons. — 1 heure de gymnastique semaine. — Une promenade scolaire par mois.

ette. Filles. — 3/4 d'heure en 1re année. — 1 heure en 2e. — d'heure en 3e.

ézenas. Filles. — 2 leçons, d'une 1/2 heure par semaine.

reil (Oise). *Garçons.* — 1 heure 1/2 par semaine au lieu de eures à cause de l'insuffisance du personnel.

fouy. Filles. — Une 1/2 heure par semaine. 1 heure 1/2 de jeux de promenades par jour.

fortagne (Vendée). *Garçons.* — 2 heures de gymnastique par aine.

ontenay-le-Comte. Garçons. — Une 1/2 heure par jour d'après méthode suédoise.

ulle. Garçons. — 2 heures par semaine.

renoble. Garçons. — 1 heure par semaine.

elley (Ain). *Garçons.* — 2 heures par semaine.

hâtillon. Garçons. — 1 heure par semaine.

Un certain nombre d'écoles supérieures sont indiquées, sans plus de détails, comme exécutant complètement le programme de 1893. Nous n'avons aucune raison de contester l'exactitude de ce renseignement. Nous aurions préféré cependant avoir des indications plus précises sur l'horaire de l'éducation physique. En effet, certains rapports donnent telle ou telle école comme remplissant exactement le programme alors qu'il n'y est fait qu'une heure de gymnastique par semaine, bien que le programme en exige deux.

Cette contradiction s'explique ici encore parce qu'on a souvent compté en bloc les heures de récréation, de jeu libre et de gymnastique. Les chefs d'établissement et les inspecteurs commettent donc la grave erreur d'attribuer une importance égale pour l'éducation physique à tout le temps qui, au cours de la journée, n'est pas consacré à l'éducation intellectuelle. Or, le jeu libre n'a pas la même valeur que le jeu organisé et, qu'il soit libre ou organisé, le jeu ne peut remplacer complètement la gymnastique systématique de développement et d'assouplissement, étant donné le peu de temps qu'y consacrent relativement les élèves. Le jeu libre est la règle dans les établissements d'enseignement primaire.

Si l'on veut compenser les fâcheux effets de la sédentarité imposée aux enfants et aux jeunes gens, il convient de leur faire méthodiquement employer le temps restreint consacré à leur éducation physique, et donner une part suffisante aux exercices gymnastiques et aux jeux organisés qui se complètent l'un l'autre. C'est ce que doivent bien comprendre les éducateurs de la jeunesse.

Écoles maternelles. — Il nous reste à parler des écoles maternelles. Les lecteurs de l'Hygiène scolaire ont pu lire dans le numéro précédent la communication faite par Mme Kergomard, inspectrice générale, au Comité central de la L. M. F. Ils ont appris, s'ils ne le savaient pas encore, qu'une circulaire ministérielle publiée, en janvier 1905 a modifié l'horaire du travail dans les écoles maternelles. Jusqu'ici, malgré les protestations des inspectrices générales, les écoles maternelles se préoccupaient avant tout de l'éducation intellectuelle et de l'ordre dans la classe.

L'instruction donnée était calquée sur le programme des écoles primaires et on enseignait à de malheureux marmots de 4 à 6 ans, la lecture, l'écriture, les éléments du calcul, l'histoire de France et la géographie ! On les maintenait assis, pendant de longues séances, sur des bancs où ils devaient se tenir immobiles et bien sages, et, pour les distraire, on n'avait guère que quelques mouvements, quelques évolutions, quelques promenades à la file indienne. La circulaire ministérielle du 22 février 1905 rappelle que l'école maternelle

as empiéter sur l'école primaire, qu'elle ne doit pas lui em-
son programme, et que le principal souci des directrices
maternelles doit être de nuire le moins possible au dévelop-
physique des jeunes enfants, d'y aider au contraire par des
; physiques appropriés à leur âge, à l'air libre quand cela
de les faire jouer, de développer leur jugement en les
it, en leur faisant faire de petits travaux d'assemblage à
morceaux de bois ou de carton, etc. Nous avons vu avec
isir plusieurs inspecteurs noter que ces prescriptions com-
à être appliquées, non sans timidité, dit l'un d'eux. Espé-
cette timidité première disparaîtra rapidement — les ins-
y veilleront du reste — et qu'on ne verra plus les absurdes
pédagogiques qui sévissaient dans les écoles maternelles.
ont ce qu'elles doivent être, des centres de puériculture.

ıx manuels. — Les travaux manuels, auxquels la circulaire
elle du 8 août 1890 attribuait une si large place, n'ont pas
isés dans les écoles primaires élémentaires. Les commu-
lesquelles il a été établi des ateliers où les enfants sont
ı travail du fer et du bois sont tout à fait l'exception.
euve-sur-Lot, par exemple, la municipalité et une société
nage des apprentis ont établi un atelier où des leçons de
ı fer et du bois sont données par des maîtres spéciaux aux
parmi les enfants des écoles. Presque partout, tout le
'en est désintéressé : municipalités, écoles et parents.
des maîtres ayant personnellement une certaine habileté
, font exécuter quelques travaux faciles de menuiserie ou de
. Ailleurs, il existe des champs d'expérience agricole et
ts apprennent à bêcher, à semer, à greffer, etc. Le plus
out se borne à des travaux de découpage, de pliage et d'as-
. Les enfants découpent des feuilles de papier ou de carton
ı reproduire des figures géométriques. Cet exercice peut
er à prendre quelque intérêt à la géométrie, et, en même
velopper leur coup d'œil et leur habileté manuelle ; mais ce
as là à proprement parler des travaux manuels ; c'est plu-
nplément à l'enseignement de la géométrie et du dessin.
ogue y trouve mieux son compte que l'hygiéniste.

vaux manuels proprement dits, le travail du fer et du bois
ılier, ne sont guère exécutés que dans les écoles primaires
es, et ils ne le sont véritablement d'une façon suffisante,
l paru, que dans les sections qui préparent aux écoles d'arts
s. Les concours d'entrée comportent en effet des travaux

manuels. On ne fait bien, en général, que ce qui comporte une sanction.

Pour les filles, les travaux manuels, dans les écoles primaires, ne comprennent en général que des exercices faciles de couture et de tricot. Cet enseignement est donné d'une façon satisfaisante dans les écoles dirigées par des institutrices. Dans les écoles mixtes, il l'est soit par la femme de l'instituteur, soit par des femmes complètement étrangères à l'école, souvent illettrées, peu intelligentes quelquefois, sur lesquelles les inspecteurs se plaignent de n'avoir aucune autorité. Leur enseignement est souvent insuffisant; quelques-unes se contentent de surveiller d'un œil indifférent les travaux de raccommodage que les élèves ont apportés de la maison.

Dans les écoles primaires supérieures, on enseigne non seulement la couture, mais la coupe, l'assemblage, la broderie, et aussi la cuisine, la tenue de la maison, etc.

Nous n'avons ni la compétence ni les données voulues pour apprécier la valeur de cet enseignement.

De la lecture des documents de source officielles que nous avons entre les mains, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1° L'éducation physique des élèves des écoles primaires élémentaires n'est donnée nulle part comme elle devrait l'être et comme le prescrivent les instructions ministérielles, d'après lesquelles deux heures devraient lui être consacrées chaque jour, dont une demi-heure de gymnastique pour les enfants au-dessous de 10 ans et trois quarts d'heure pour les enfants ayant dépassé cet âge;

2° La gymnastique n'est pas pratiquée du tout dans un grand nombre d'écoles rurales; elle est pratiquée d'une façon insuffisante, au point de vue du temps, dans la presque totalité des écoles, et de la méthode dans le plus grand nombre;

3° Les jeux ne sont que rarement organisés soit à l'école, soit au dehors de l'école, et ce moyen puissant d'éducation physique et morale manque à la grande majorité des jeunes Français;

4° Dans les écoles primaires supérieures, on a davantage le souci de l'éducation physique; mais ce qu'on y fait manque d'unité et trop souvent encore l'éducation gymnastique y est insuffisante;

5° Dans les écoles maternelles, le souci du développement et de l'éducation physiques était, jusque dans ces derniers temps, sacrifiés au désir de donner un enseignement intellectuel prématuré; il faut espérer que la circulaire ministérielle de février 1905 sera comprise et appliquée;

6° L'éducation physique des filles est beaucoup plus négligée

re que celle des garçons; elle est le plus souvent complètement
;

Sauf rares exceptions, les travaux manuels proprement dit
pas été organisés dans les écoles primaires de garçons, il n'est
sous ce prétexte et pas partout, loin de là, que des exercices
écoupage, de pliage et de construction géométrique à l'aide de
les de papier ou de carton;

Les travaux manuels ne sont, d'une façon générale, sérieuse-
t organisés que dans certaines des écoles primaires supérieures.
quoi tient cette insuffisance de l'éducation physique à l'école
aire? Recherchons-le; connaître les causes du mal est indis-
able pour en trouver le remède, spécifique si possible, empi-
e tout au moins.

rapport suivant, que nous croyons devoir citer in extenso,
que très nettement certaines des raisons pour lesquelles le
ramme de l'éducation physique n'est pas mieux mis à exé-
n: il émane d'un inspecteur primaire.

côté de réflexions intéressantes sur l'horaire des classes à
le primaire et la préparation des maîtres à la direction de
cation physique, on y trouvera des indications sur les soins
és à l'hygiène dans les écoles. Le temps consacré à la gymnas-
dans le ressort de cette inspection primaire représente une
e moyenne de ce qui se fait dans les circonscriptions ne
prenant pas de centres dans lesquels les municipalités aient
tué un enseignement de la gymnastique dirigé par des maîtres
iaux.

— **Écoles primaires élémentaires.** — Une observation préli-
aire s'impose. Ainsi que le rappelle M. le Docteur Mathieu, le
s consacré aux exercices physiques (gymnastique et travaux
uels) doit être, d'après l'arrêté du 8 août 1890, de deux heures
our. Mais si l'on se reporte aux dispositions de l'arrêté du 18 jan-
1887 qui concernent les autres enseignements de l'école et
n'ont pas été modifiées, — on constate que, sur les trente heures
lasse par semaine, on doit consacrer à l'éducation morale et à
ication intellectuelle :

l'instruction morale		de 2 à 2 h. 1/2
l'enseignement du français		10 heures
—	scientifique	de 5 à 7 h. 1/2
—	de l'histoire et de la géographie	5 heures
—	de l'écriture : au moins	1 heure
—	du chant	de 1 à 2 heures

au total, de 24 à 28 heures.

Et encore j'ai laissé de côté l'enseignement du dessin, qui souvent peut être rattaché à celui du travail manuel.

En tenant compte des récréations (2 h. 1/2 par semaine) et des 10 heures d'éducation physique, on arrive donc à un total, non plus de 30 heures, mais de 36 h. 1/2 ou de 40 h. 1/2 par semaine, soit, par jour, de 7 heures 18 minutes ou de 8 h. 6.

De là, une impossibilité absolue de se conformer strictement aux prescriptions officielles. On l'a remarqué il y a longtemps, et, pour justifier les exigences contradictoires des règlements, on n'a pu qu'invoquer le principe de la « pénétration » des différentes matières du programme. Oui, les divers enseignements doivent se prêter un mutuel appui, mais c'est là question de méthode générale et non question d'horaire. Et les hygiénistes ont raison qui n'admettent pas que la demi-heure de récréation réglementaire soit prise sur les deux heures qui reviennent à l'éducation physique ; mais ils ont raison aussi, ceux qui ne tolèrent pas la réduction du nombre des leçons d'instruction morale, par exemple, sous prétexte que dans les leçons de lecture et de récitation, on a souvent l'occasion de « faire de la morale ». Le problème est, à mon avis, insoluble ; et force est de restreindre un peu le temps consacré à chaque matière d'enseignement. En fait, la diminution porte surtout sur les matières que l'on appelle toujours « accessoires », en particulier, sur la gymnastique et les travaux manuels.

Faut-il s'en étonner? Jusqu'à présent, nos maitres ont été mal préparés à donner ces enseignements (et il en sera probablement de même à l'avenir : d'après les nouveaux programmes des écoles normales d'instituteurs, il y a en 1re et en 2e année, 2 heures de gymnastique par semaine et 2 heures [1] de travaux manuels, *de manipulations* et de *travaux agricoles*), qui n'avaient aucune sanction à l'examen du brevet supérieur. Pareillement, s'il importe que les candidats au certificat d'études soient « forts » en orthographe et en calcul, on ne leur demande pas de faire preuve de souplesse physique, d'agilité et de dextérité manuelle ; et quoi qu'on puisse penser de cet examen, il est indéniable qu'il exerce — comme les autres — une influence sur la marche des études. D'autre part, les difficultés d'organisation de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles mixtes sont presque insurmontables. Il est enfin très probable qu'un maitre qui consacrerait deux heures par jour à l'éducation physique s'exposerait à de sérieux ennuis et compromettrait sa

(1) Ce chiffre est celui qui est donné par le *Bulletin* du Ministère, n° 1688, page 561. Au dernier moment, je m'aperçois que sur le tableau de répartition, page 525 du même numéro, il est indiqué 4 heures. Si ce dernier chiffre est exact, mon observation n'est plus fondée.

situation dans la commune où il exerce. C'est qu'en effet, si l'on veut bien concéder que la gymnastique a sa place marquée dans les programmes des écoles urbaines, on prétend généralement qu'à la campagne, cet enseignement ne répond à aucun besoin.

Application des programmes. — 1° *Soins d'hygiène et de propreté.* Au moins, on ne néglige rien pour que l'école soit installée dans les meilleures conditions hygiéniques. Les locaux scolaires, dans l'ensemble fort convenables, sont en général bien entretenus. Toutefois, le blanchiment des murs n'est pas effectué partout chaque année, et le mobilier scolaire (tables-bancs) laisse encore à désirer en quelques endroits. Quant à l'action des maîtres, elle est considérable et efficace : non seulement, ils veillent avec le plus grand soin à l'observation des règles de l'hygiène (balayage et aération des classes, propreté du corps et des vêtements des enfants), mais ils s'efforcent, soit au moyen de conseils individuels et de leçons occasionnelles, soit au cours de leçons régulières et méthodiques, de combattre la routine et les préjugés, et de répandre les notions utiles que chacun devrait posséder sur ce sujet.

2° *Gymnastique.* — Dans la plupart des écoles de garçons et de filles, il y a deux ou trois leçons de gymnastique par semaine, d'une durée totale d'une heure. Dans certaines écoles mixtes dirigées par des instituteurs, cet enseignement est parfois donné aux garçons, le plus souvent après la classe; mais il n'existe pas, ni pour les garçons, ni pour les filles, dans les écoles mixtes dirigées par des institutrices.

Huit écoles de garçons seulement possèdent un gymnase ; il n'est utilisé que dans deux d'entre elles. Presque partout, on se borne aux exercices d'ordre et d'assouplissement, aux évolutions, aux mouvements d'ensemble de la tête, des bras et des jambes. Aucun exercice de boxe, de canne ou de bâton ; — aucun jeu organisé, si ce n'est dans les classes enfantines.

Des promenades scolaires ont lieu de temps à autre, le jeudi, dans certaines écoles, peu nombreuses d'ailleurs.

3° *Travaux manuels.* — Dans les écoles de garçons, le temps consacré au dessin et au travail manuel *réunis* varie de une heure à deux heures par semaine. Dans quelques écoles, les travaux manuels sont entièrement négligés; là où l'on s'efforce de suivre les programmes, on ne fait que des exercices de tissage en papier, de pliage et de découpage de figures géométriques dans du papier de couleur.

Dans les écoles de filles, cet enseignement est, comme on doit s'y

attendre, beaucoup mieux organisé ; il est donné en deux ou trois séances, d'une durée totale de trois heures par semaine, et conformément à l'arrêté ministériel du 17 septembre 1898. La leçon est collective, et les élèves exécutent des exercices de marque, de couture (points, surjet, ourlet...) de raccommodage et de tricot. On ne confectionne guère d'objets de layette ni de vêtements pour les petits enfants.

II. — **École primaire supérieure.** — A l'école primaire supérieure de garçons de...... une heure par semaine dans chaque année est consacrée aux exercices de gymnastique. Ceux-ci consistent principalement en exercices d'ordre et d'assouplissement.

Les travaux manuels (3 heures par semaine dans les trois années), comprennent le travail du bois : usage des principaux outils, corroyage et assemblages, tour, confection de caisses, de boîtes et d'objets utiles — et le travail du fer : figures géométriques en fil de fer, exercices au burin et à la lime.

En résumé, et ainsi que je l'ai fait remarquer dans mon rapport annuel, l'éducation physique n'est pas donnée dans nos écoles d'une façon aussi satisfaisante que l'éducation intellectuelle ou même que l'éducation morale. L'aptitude, la conviction, la méthode manquent souvent ; le temps manque toujours. »

Ainsi donc, il est impossible d'établir les horaires en se basant sur les indications successives données par les circulaires ministérielles.

Il y a 30 heures de classe par semaine dans les écoles primaires élémentaires et on demande d'y faire tenir 36 à 40 heures d'enseignement intellectuel, physique et moral. Cela est en effet difficile. Il fallait ou bien augmenter le nombre des heures de travail, ou bien réduire la durée du travail proportionnellement pour chacune des matières, ou bien rogner le temps consacré à celles d'entre elles qui paraissaient le moins importantes. C'est ce dernier parti qu'on a pris et c'est l'éducation physique qui a été sacrifiée ; cela d'autant plus facilement que le personnel dirigeant des écoles n'avait été préparé ni à en comprendre l'importance, ni à en connaître les méthodes et à les mettre en œuvre.

Une autre raison pour que l'éducation physique soit donnée à l'école primaire d'une façon tout à fait inférieure, c'est que les méthodes d'après lesquelles elle doit l'être n'ont pas été indiquées d'une façon précise. Les maîtres sont au contraire embarrassés par la publication successive de manuels dont les indications sont contradictoires ; cela ressort très nettement des indications données par un inspecteur d'académie.

« L'enseignement de la gymnastique, écrit-il, est donné sans beaucoup de méthode; quelques instituteurs seulement se rendent compte que le rôle essentiel de la gymnastique scolaire est de soumettre tous les élèves à un entraînement progressif et méthodique, de provoquer chez tous, par des exercices sagement gradués, le développement régulier des divers organes; mais si nos maîtres ne s'en rendent pas compte, c'est qu'on a négligé de les prévenir; en 1881, on leur a envoyé des manuels, on a reconnu plus tard (1891) que la méthode suivie dans ces manuels était médiocre et on en a publié un nouveau, mais on ne le leur a pas envoyé et la plupart d'entre eux ignorent même qu'il existe. A plus forte raison ne connaissent-ils pas le nouveau règlement sur l'instruction de la gymnastique approuvée par le ministre de la Guerre en 1902 et qui consacre dans les régiments une nouvelle méthode de gymnastique. Il en résulte que, sauf les jeunes instituteurs adjoints qui sortent de l'École normale ou qui reviennent d'accomplir leur année de service militaire, les autres maîtres se bornent dans l'enseignement de la gymnastique, à faire exécuter des mouvements d'assouplissement qui ennuient les élèves et concourent à peine à leur éducation physique. »

Les parents et les municipalités ne comprennent guère, le plus souvent, l'utilité de l'éducation physique. Les familles y sont quelquefois non pas seulement indifférentes, mais même hostiles. Dans le Puy-de-Dôme, certains instituteurs, pour se soustraire à l'obligation qui leur est faite de diriger l'éducation physique « mettent en avant les exigences des familles qui réclament surtout l'éducation intellectuelle..... »

« Un essai d'enseignement de la gymnastique, tenté dans une école de filles du département provoqua de la part des familles un mécontentement général et dut être abandonné. Les parents ont déclaré à la Directrice « qu'ils envoyaient leurs enfants à l'école pour leur apprendre à faire une lettre ou à établir un compte et non pour s'amuser à faire de la gymnastique dont elles n'auront jamais besoin. »

En résumé, on peut dire que les causes de l'insuffisance et même, pour beaucoup d'endroits, de la non existence de l'éducation physique dans les écoles primaires de France sont les suivantes :

1° Incompatibilité des règlements relatifs à l'éducation intellectuelle et à l'éducation physique au point de vue de l'horaire quotidien et hebdomadaire ;

2° Fréquentation insuffisante des classes, surtout dans les districts ruraux ;

3° Insuffisance de l'intérêt attribué à l'éducation physique, par les maîtres, les familles et les municipalités;

4° Insuffisance de l'inspection en ce qui concerne l'éducation physique dans beaucoup de circonscriptions;

5° Insuffisance de la préparation pédagogique du personnel enseignant qui ne comprend pas assez le but et la portée de l'éducation physique, et qui la regarde volontiers comme une superfétation de luxe et de fantaisie;

6° Absence de maîtres aptes à l'enseignement de la gymnastique dans beaucoup d'écoles;

7° Insuffisance et variabilité des méthodes le plus souvent employées;

8° Insuffisance ou absence des locaux et des emplacements destinés aux exercices gymnastiques et aux jeux organisés;

9° Insuffisance de temps, de matériel et de maîtres pour l'enseignement du travail manuel.

Dans une prochaine étude, nous rechercherons comment on pourrait chercher à remédier à toutes ces insuffisances.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE CARNOT PENDANT SA PREMIÈRE ANNÉE D'EXISTENCE

par le Dr P. GALLOIS

epuis l'année 1903 j'ai défendu à diverses reprises cette idée, il serait utile d'organiser auprès de chaque lycée une sorte de seil des pères de famille, pour faire connaître, officiellement et c l'autorité nécessaire, leurs désirs à l'Administration et réaliser si la collaboration des maîtres et des parents, considérée comme irable par nombre d'universitaires. Après divers tâtonnements, te idée me parut pouvoir se traduire sous la forme d'association parents d'élèves. Les parents des élèves d'un lycée donné vaient qu'à s'associer entre eux. Une fois que, par leur nombre, arriveraient à constituer une autorité morale suffisante, ils pourent s'entendre avec l'administration du lycée et lui suggérer les éliorations qu'ils croiraient utiles. Ces associations, une fois ées localement, pourraient se fédérer par la suite; leurs congrès teraient leurs vœux plus haut et les adresseraient non plus aux viseurs, mais aux ministres. Pour mettre cette idée en mouvent, il me fallait essayer de constituer d'abord une association de ents d'élèves. Mes fils faisant leurs études au lycée Carnot, je ne ivais faire autrement que de m'entendre avec des parents lèves de ce lycée. L'année dernière, à pareille époque, mes pourrlers avec certains d'entre eux étaient assez avancés pour que je sse ouvertement demander des adhésions et constituer officiellent l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Carnot sous la ésidence de l'éminent peintre M. G. Dubufe. Le lycée Carnot est tainement un des mieux installés au point de vue de l'hygiène et de ceux où il y aurait le moins de critiques à faire. J'étais heuux de cette circonstance qui rendait manifeste que mon initiative it l'application d'une idée générale et nullement une attaque ntre un établissement déterminé.

Cependant l'annonce de cette création provoqua quelques apprénsions. On pouvait craindre en effet que de semblables associans ne fussent des formations de combat, des « syndicats », des omités de surveillance » prêts à entrer en conflit avec l'adminisation. En France nous ne comprenons guère les relations des lividus avec les autorités que sous deux formes, la soumission ou

la révolte. Pour ma part, j'étais persuadé que l'éducation politique de la nation était assez avancée pour que les relations des familles et de l'Université pussent affecter un troisième caractère, celui d'une conversation courtoise entre hommes de bonne volonté, animés d'un même souci : l'intérêt des enfants.

Je ne m'étais pas trompé. Le recteur, M. Liard, voulut bien me recevoir et, après s'être assuré que l'Association projetée n'avait aucune intention hostile, il considéra qu'elle pourrait être une collaboratrice très utile. D'une part elle donnerait aux pères de famille la possibilité et, par suite, le désir de s'occuper de l'instruction de leurs fils plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici, et, d'autre part, elle accroîtrait l'autorité de l'Université lorsqu'elle aurait à demander aux pouvoirs publics des crédits pour réaliser certaines améliorations jugées désirables. M. Liard voulut bien autoriser le proviseur du lycée Carnot à se mettre en rapport avec nous et à tenir compte de nos observations dans les limites où il les trouverait justifiées.

Le Bureau de notre Association a été reçu en effet à plusieurs reprises par M. Frétillier qui nous a témoigné un bon vouloir dont nous lui sommes tout particulièrement reconnaissants. Nous croyons, d'autre part, qu'il n'a pas eu à se plaindre de notre déférence et de notre courtoisie. L'expérience est donc faite et démontre que des parents et des proviseurs peuvent s'entretenir amicalement de questions intéressant les élèves et étudier en commun les améliorations possibles à introduire dans un lycée.

Pour dissiper entièrement les appréhensions qui auraient pu naître à cet égard, le mieux est de passer en revue les divers vœux que notre Association a soumis à la bienveillante attention de M. le Proviseur et des suites qui leur ont été données.

Tout d'abord, il est un certain nombre de vœux présentés par l'Association et qui avaient déjà reçu satisfaction par avance, ou qui étaient en voie de réalisation. Ainsi par exemple nous avions demandé à M. le Proviseur de faire apposer sur les murs du lycée les affiches par lesquelles le Club Alpin annonce les excursions qu'il organise chaque année pour les collégiens. M. Frétillier, nous conduisit dans la cour d'honneur du lycée et nous montra les affiches en question. Puisque les parents ignoraient leur existence, il est bon qu'ils la connaissent et puissent ainsi faire profiter leurs enfants des indications qui y sont contenues.

Nous avions transmis à M. le Proviseur les doléances de certains parents, se plaignant des dépenses excessives occasionnées chaque année par les achats de livres. C'était une question dont M. Fré-

tillier s'était déjà préoccupé. Chaque année il s'entend avec les professeurs pour la liste des livres qu'ils jugent nécessaires. Certains livres sont forcément spéciaux à telle ou telle classe donnée et doivent être achetés dans le courant de l'année. A cela le proviseur ne peut rien, il faut bien se conformer aux programmes. Quant aux livres pouvant suivre l'élève dans plusieurs classes, comme les grammaires ou les dictionnaires, M. le Proviseur s'arrange pour que l'élève puisse faire toutes ses classes avec le même ouvrage. Il fait imprimer chaque année et distribuer à tous les élèves la liste des livres qui leur sont nécessaires. Sur ces listes qu'il nous a montrées, les noms des livres nouveaux sont imprimés en caractères romains, ceux des livres anciens qui peuvent resservir d'une classe antérieure sont en italiques. Nous avons pu voir qu'il y avait une forte proportion d'italiques. Par conséquent l'achat des livres nouveaux se trouve réduit au minimum. Il se pourrait que telle ou telle réduction nouvelle pût être encore réalisée; M. le Proviseur sera heureux qu'on la lui signale et, si elle est possible, il la fera. Quant à des réductions plus importantes c'est une question de programmes : pour étudier l'Iliade il faut bien acheter un Homère. A cet égard, l'Association des Anciens Élèves du Lycée Carnot a eu une idée que l'on peut signaler. Les anciens élèves sont priés de faire don de leurs vieux livres à l'Association, et ceux-ci pourraient être remis à des camarades plus jeunes qui désireraient profiter de cette économie.

L'Association avait demandé à M. le Proviseur de modifier la forme des pupitres. Sur ce point encore nos désirs avaient été devancés. M. le Proviseur compte remplacer progressivement tout le vieux matériel provenant de l'ancienne École Monge. Un crédit de 6.000 francs est prévu pour cette année.

Certains parents, partant à la campagne au mois de mai ou de juin, avaient demandé si leurs fils ne pourraient être autorisés à quitter la classe quelques minutes avant la fin, si cela leur était nécessaire pour prendre un train plus commode. M. Frétillier nous a assuré qu'il avait déjà plusieurs fois accordé semblable autorisation, qu'il était prêt à continuer. Mais il nous demandait de ne pas transformer cette autorisation en un droit général. Il désirait que, pour chaque cas particulier, on lui adressât une demande, il l'étudierait et prendrait une décision dans un esprit de très grande bienveillance.

A la fin de l'année nous avions appris que certains lycées s'arrangeaient pour terminer toutes les compositions des prix pour le 30 juin. Certains de nos adhérents avaient remarqué que plusieurs compositions avaient eu lieu dans une même semaine ce qui pouvait

e penser que le lycée Carnot avait pris des dispositions dans le me sens. Ils chargèrent le bureau de demander à M. le Provi- r que les compositions aillent jusqu'au 14 juillet, qu'il n'y ait pas is de deux compositions dans la même semaine et, autant que ssible, que ces compositions ne fussent pas deux compositions de émoire. M. le Proviseur nous a montré le programme des com- ositions qu'il avait établi et dans lequel il avait par avance satis- ait à ces desiderata. En même temps, nous avions signalé à M. Frétillier que certains lycées donnaient congé aux élèves le soir des compositions de prix. M. Frétillier s'est montré disposé à adopter cette pratique non pour cette année qui était trop avancée, mais pour l'année prochaine, si les parents d'élèves le lui demandaient.

Pour une seconde catégorie de vœux, le Proviseur a tenu compte des vœux de l'Association et s'est empressé de les réaliser.

Certains parents avaient fait demander par l'Association que les professeurs voulussent bien faire inscrire par les élèves sur les cahiers de texte les leçons qu'ils avaient à apprendre pour que cette partie de leur travail pût être surveillée par la famille. M. le Pro- viseur a transmis cette demande aux professeurs et plusieurs d'entre eux ont bien voulu donner cette satisfaction aux parents.

Lorsqu'un élève se fait une écorchure ou une blessure légère, il vient demander à la concierge de la « petite porte » de lui faire un premier pansement. Il avait semblé à certains parents que les pré- cautions antiseptiques y étaient un peu sommaires. Ils demandaient en particulier que l'on supprimât les éponges de ce poste de secours et que la ouate à pansements fût renfermée dans des boites en zinc. M. le Proviseur, d'accord avec le médecin du lycée, avait déjà fait de semblables recommandations, il les renouvellera s'il y a lieu. En tout cas, il nous a assuré qu'il était toujours informé du moindre accident, qu'il venait toujours assister au premier pansement; si l'accident présentait quelque gravité, il faisait immédiatement reconduire le malade ou le blessé en voiture dans sa famille.

Certains grands élèves viennent sortir par cette porte réservée aux plus jeunes élèves, et souvent molestent ces derniers. Des parents ont demandé qu'il y eût en cet endroit un surveillant pour y mettre bon ordre. La présence de ce surveillant est prescrite par le réglement, nous a dit M. le Proviseur, et il doit être à son poste; mais, malgré sa vigilance, il ne peut toujours empêcher que de grands élèves passent en fraude par la petite porte, en tout cas, une fois les élèves dans la rue, il lui devient difficile de faire la police de la sortie.

Cette petite porte est au voisinage de l'avenue de Villiers où s

fait une circulation très active de voitures, d'automobiles et de tramways. Par surcroit, le matin, précisément au moment de l'entrée des classes, passent des voitures de livraison de grands magasins au nombre d'une vingtaine. L'encombrement et la vitesse des voitures présentent des dangers pour les enfants. L'Association avait pensé adresser une requête aux grands magasins en question pour les prier d'avancer ou de reculer de quelques minutes l'heure du passage de leurs voitures. M. le Proviseur, à qui nous avons fait part de ce projet, s'est chargé de demander au commissaire de police du quartier de placer, aux heures d'entrée et de sortie, un sergent de ville à l'endroit dangereux pour régler la circulation des voitures et éviter les accidents.

Des élèves et même des professeurs faisant partie de notre Association avaient signalé l'existence, dans certaines classes, d'odeurs désagréables. L'Association a prié M. le Proviseur de faire vérifier les appareils de ventilation, et il y a immédiatement consenti.

Il est une question sur laquelle théoriquement l'Association et le Proviseur ont été d'accord, mais pour laquelle la réalisation pratique semble difficile à effectuer. Des parents avaient demandé que l'on fît aux élèves des classes supérieures des conférences sur les diverses professions qui allaient s'ouvrir à leur activité, pour qu'ils fussent à même de choisir leur carrière en connaissance de cause. Ces conférences ne pourraient guère être faites que par des personnes étrangères à l'Université et parlant de leur propre profession. Ce serait donc à l'Association à trouver les conférenciers. Il faudrait en outre faire choix d'un jour et d'une heure ne nuisant pas aux travaux des élèves. Resterait à savoir si ces conférences seraient appréciées et suivies par ceux-ci. Or, c'est là précisément l'avantage de la décentralisation de pouvoir tenter des expériences restreintes et de voir par la pratique si les idées les plus belles en théorie sont applicables.

Dans le même ordre d'idées, l'Association avait pensé utile d'organiser des visites à des musées, à des usines, à des exploitations industrielles ; elle avait projeté également des excursions botaniques ou géologiques. M. le Proviseur a accepté, en principe, ces idées ; la seule difficulté est d'en trouver la réalisation pratique. Il nous donnera, pour sa part, toutes les facilités qu'il lui sera possible. En particulier, nous avons prévu une visite au Musée du Louvre, sous la direction de M. Dubufe. Une visite au musée de Cluny pourrait être conduite par un professeur du Lycée. Ce sont là des projets que nous espérons faire aboutir. L'Association consentirait sans doute à fournir une subvention à ces visites, si cela était nécessaire. Elle a d'ailleurs, déjà offert aux professeurs d'his-

toire, pour leurs projections, un lot d'une centaine de photographies pour augmenter la collection du Lycée. Elle était heureuse de montrer ainsi son désir d'être une collaboratrice agréable et utile de l'Université.

Passons maintenant aux questions pour lesquelles le Proviseur n'a pu encore nous donner satisfaction. Mais avec de la bonne volonté de part et d'autre, les difficultés peut-être s'aplaniront et ce qui était impossible se fera.

Nous avions demandé à M. le Proviseur d'organiser des jeux scolaires. M. Frétillier n'a pas cru pouvoir prendre cette initiative à cause des responsabilités graves qu'il assumerait. En France, en cas d'accidents survenus aux écoliers, les chefs d'établissements peuvent encourir devant les tribunaux des pénalités qui les rendent d'une extrême prudence. Mais, que les parents prennent eux-mêmes la direction de cette organisation et M. le Proviseur leur donnera toutes les facilités possibles. D'ailleurs, les élèves âgés de plus de quinze ans peuvent être admis dans l'Association des Anciens Élèves du Lycée Carnot et utiliser les tennis que celle-ci a installés à l'intérieur même du lycée. Ces élèves peuvent également se faire inscrire au Racing-Club du Bois de Boulogne, qui est en somme assez près du lycée pour que les enfants puissent s'y rendre facilement.

Nous avions espéré réaliser cette année une amélioration importante. Les « Petits » ne peuvent quitter le Lycée Carnot qu'accompagnés par des personnes de leur famille ou par des domestiques. À la porte de sortie qui leur est réservée, il n'y a pas de salle d'attente. La pièce dans laquelle parents et enfants doivent stationner est une sorte de vestibule dallé, compris entre une cour et la rue, souvent boueux et ouvert aux courants d'air. Nous avions demandé à M. le Proviseur d'organiser en cet endroit, un parloir plus à l'abri des intempéries. Il a immédiatement demandé les crédits nécessaires. La demande, malheureusement n'a pas été accordée, la réfection du calorifère du lycée entraînant de fortes dépenses. Peut-être réussirons-nous mieux l'année prochaine.

L'Association avait demandé aussi des modifications dans l'enseignement de la gymnastique, en adoptant les procédés appliqués à l'École de Joinville. Mais pour cela, il faudrait faire construire un bâtiment spécial. Les devis les plus modérés prévoyaient de ce chef une dépense de 80.000 francs. On nous a assuré que le moment serait mal choisi pour demander cette somme au Ministère.

De même, certains parents auraient bien désiré voir modifier les grilles cloisonnant la cour de récréation. Des élèves en tombant

lles, se sont faits des blessures assez sérieuses à la tête.
les grilles coûterait, paraît-il, une dizaine de mille francs,
quer par une haie de fusains, par exemple, serait sans
u pratique, le voisinage de collégiens étant assez funeste à
isseaux. La question reste ouverte.

ds des livres à transporter à certains jours par les enfants,
arfois excessif à divers parents. Nous avions demandé au
r s'il ne serait pas possible d'avoir des armoires où les
ourraient laisser, entre deux classes, les livres dont ils
nt pas besoin chez eux. Mais les armoires pourraient rester
, les livres disparaîtraient, ou bien le livre serait au lycée
enfant en aurait besoin chez lui. Nous n'avons pas trouvé
on pratique à cette question.

des quêtes était un point que nous avions également
M. Frétiller. Mais ce chapitre n'est pas à la discrétion du
r. Il reçoit des instructions de la Sorbonne et ne signale
es que les quêtes autorisées par le Ministre.

vions demandé le remplacement de l'éclairage au gaz par
ge électrique. M. le Proviseur nous a fait observer que le
rnot étant un lycée d'externes, était un de ceux où la ques-
t le moins d'intérêt ; il est assez rare qu'on soit obligé d'al-
s lumières en classe. Pour faire la substitution deman-
ministration serait entraînée à des frais hors de proportion
besoins rels.

aurions voulu faire supprimer la vente des bonbons à
r du lycée. M. le Proviseur nous a fait remarquer que si
te est interdite au lycée, il se créera au voisinage, comme
rrivé déjà, un débit de sucreries qu'il sera plus difficile de
r. C'est aux parents qui ne veulent pas que leurs enfants
ent à user de leur autorité. D'ailleurs, il nous a fait remar-
notre Association ne représentait qu'une minorité de
l'élèves et que, pour une mesure comportant une interdic-
faudrait que la majorité au moins l'ait réclamée. C'est là
rvation très judicieuse dont il faut retenir ceci : qu'une
on comme la nôtre, pour être vraiment puissante, doit
la généralité des parents d'élèves. Nous y ferons tous nos

il est une demande que nous avions adressée, mais trop
ent, c'était que le lycée, imitant, en cela d'autres établis-
voulût bien se charger de recevoir l'inscription et la con-
des candidats aux baccalauréats, au lieu de les obliger à
e pour ces opérations à la Sorbonne, puis au quai des
Augustins. Or, d'après les renseignements que nous a don-

nés M. Frétillier, les lycées qui reçoivent les inscriptions des candidats, sont des lycées d'internes. Obligés de faire ce travail pour leurs pensionnaires, ils acceptent de le faire aussi pour leurs externes. Mais à Carnot, l'administration ne disposerait pas d'un personnel suffisant pour se charger de ce soin. Aussi pour l'année prochaine, M. le Proviseur ne croit pas pouvoir nous promettre de donner satisfaction au désir que nous lui avions exprimé.

Ce compte-rendu du fonctionnement de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Carnot au cours de sa première année d'exercice n'a pas pour but d'émerveiller les lecteurs par la splendeur des résultats obtenus et de quêter leurs applaudissements. On trouvera peut-être que nous aurions dû obtenir beaucoup plus. Mais il faudrait pour cela que l'Association, par le nombre de ses adhérents, représentât une véritable puissance. D'ailleurs, les premiers mois de l'année scolaire ont été consacrés surtout à notre organisation intérieure; ce n'est guère qu'au mois de mars que nous avons commencé à recueillir les vœux des parents, à les étudier et à les présenter à l'administration. De ces vœux, quelques-uns ont été arrêtés par le Comité, comme irréalisables ou prématurés; mais ils ont été en petit nombre. Le compte rendu précédent reproduit la presque totalité des vœux qui nous ont été adressés par des parents d'élèves. Si notre activité n'a pas été plus grande, il ne tient qu'à eux de lui fournir des aliments.

En somme, ce que nous voulons montrer, c'est que l'organe nouveau, que nous avons créé peut fonctionner sans froissements. Les relations du Proviseur avec le Bureau de notre Association ont été parfaitement cordiales et même, détail intéressant, la distribution des prix du Lycée a été présidée par un des premiers adhérents de notre Association. Cette cordialité nous a paru du meilleur augure et nous pensons que la forme d'association, que nous avons fondée, permettra d'établir, entre les parents et l'Université, cette collaboration jugée désirable pour les enfants, mais considérée jusqu'ici comme difficile à réaliser. Si cet exposé pouvait dissiper les appréhensions et faciliter le développement de notre Association et la création d'associations similaires, nous croyons que ce serait pour le plus grand profit de l'Université et des jeunes générations de collégiens.

---

contre elles, se sont faits des blessures assez sérieuses à la tête. Changer les grilles coûterait, paraît-il, une dizaine de mille francs, les masquer par une haie de fusains, par exemple, serait sans doute peu pratique, le voisinage de collégiens étant assez funeste à ces arbrisseaux. La question reste ouverte.

Le poids des livres à transporter à certains jours par les enfants, a paru parfois excessif à divers parents. Nous avions demandé au proviseur s'il ne serait pas possible d'avoir des armoires où les élèves pourraient laisser, entre deux classes, les livres dont ils n'auraient pas besoin chez eux. Mais les armoires pourraient rester ouvertes, les livres disparaîtraient, ou bien le livre serait au lycée quand l'enfant en aurait besoin chez lui. Nous n'avons pas trouvé de solution pratique à cette question.

L'abus des quêtes était un point que nous avions également signalé à M. Frétiller. Mais ce chapitre n'est pas à la discrétion du proviseur. Il reçoit des instructions de la Sorbonne et ne signale aux élèves que les quêtes autorisées par le Ministre.

Nous avions demandé le remplacement de l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique. M. le Proviseur nous a fait observer que le lycée Carnot étant un lycée d'externes, était un de ceux où la question avait le moins d'intérêt ; il est assez rare qu'on soit obligé d'allumer les lumières en classe. Pour faire la substitution demandée, l'administration serait entraînée à des frais hors de proportion avec les besoins rels.

Nous aurions voulu faire supprimer la vente des bonbons à l'intérieur du lycée. M. le Proviseur nous a fait remarquer que si cette vente est interdite au lycée, il se créera au voisinage, comme cela est arrivé déjà, un débit de sucreries qu'il sera plus difficile de surveiller. C'est aux parents qui ne veulent pas que leurs enfants en achetent à user de leur autorité. D'ailleurs, il nous a fait remarquer que notre Association ne représentait qu'une minorité de parents d'élèves et que, pour une mesure comportant une interdiction, il faudrait que la majorité au moins l'ait réclamée. C'est là une observation très judicieuse dont il faut retenir ceci : qu'une association comme la nôtre, pour être vraiment puissante, doit englober la généralité des parents d'élèves. Nous y ferons tous nos efforts.

Enfin, il est une demande que nous avions adressée, mais trop tardivement, c'était que le lycée, imitant, en cela d'autres établissements, voulût bien se charger de recevoir l'inscription et la consignation des candidats aux baccalauréats, au lieu de les obliger à se rendre pour ces opérations à la Sorbonne, puis au quai des Grands-Augustins. Or, d'après les renseignements que nous a don-

Godin ; une *Étude sur la section thoracique chez l'enfant* par le Dr Ducournau (1) ; un travail de Mme le Dr Nageotte-Wilbouchewitch sur le *périmètre thoracique et l'amplitude respiratoire chez les enfants* (2).

*
* *

Lorsque nous mesurons la circonférence de la cage thoracique, c'est afin d'en apprécier la capacité et par suite le volume des poumons qui y sont contenus.

Or, on peut tout de suite se demander si cette déduction est légitime.

Théoriquement, le contenant ne peut être ici égal au contenu, puisqu'il faudrait défalquer du chiffre obtenu l'épaisseur de la cage thoracique, le volume du tissu pulmonaire et celui des organes intrathoraciques que l'on nomme médiastin

Mais, pratiquement, on peut négliger cette distinction : en effet les poumons remplissent les 4/5 de la cavité thoracique sur la paroi interne de laquelle ils se moulent et qu'ils suivent dans ses mouvements d'expansion et de retrait ; d'autre part, les organes du médiastin sont également développés chez des sujets de même âge.

Enfin ces mensurations n'ont pas de signification absolue, et leur valeur pratique n'apparait que si on les compare avec d'autres mensurations faites sur d'autres sujets, ou avec certaines mesures prises sur le même individu.

En somme, toutes autres choses étant égales chez les sujets examinés, la mesure de la cage thoracique peut remplacer au point de vue des déductions à en tirer la mesure des poumons qui y sont contenus.

Mais les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de procéder à la mensuration exacte de la cage thoracique.

Les côtes sont, bien entendu, recouvertes par la peau, mais aussi par des muscles, même par des os. Si ce revêtement était aussi charnu chez tous les sujets, et avait chez le même individu une épaisseur égale dans tous les endroits, il n'aurait aucune importance pour les raisons de relativité que je viens de dire. Mais il n'en est rien ; chez des enfants de même âge, la graisse sous-cutanée peut être rare ou bien très abondante, bien que l'obésité soit l'exception à cette époque de la vie ; le développement musculaire peut être plus ou moins marqué, la différence étant d'ailleurs plus grande chez l'adolescent que chez le sujet plus jeune.

(1) Thèse de Toulouse, 1905.

(2) *Bulletin de la Société de Pédiatrie de Paris*, Octobre 1906.

gardons maintenant une figure où se trouvent indiqués les con- du thorax et dessinées les côtes à la place qu'elles occupent. us voyons le thorax plus étroit en bas qu'en haut, tandis que ge osseuse, au contraire, a sa plus grande largeur dans sa partie ieure et se termine en cône dans le haut. C'est qu'en bas la seule ou quelques muscles plats habillent les côtes, alors que partie supérieure est matelassée par l'épais revêtement musculo- ux qui forme l'attache au tronc du membre supérieur.

on la hauteur du thorax à laquelle sera mesuré le Périmètre acique, celui-ci n'aura donc ni la même longueur ni la même fication.

, les différents opérateurs ne mesurent pas tous le Périmètre acique à la même hauteur; ils ne sauraient donc avoir des ltats comparables.

s points d'élection pour la mesure du Périmètre thoracique sont tuellement au nombre de 3. Examinons la valeur de ces rents périmètres.

premier est la *Circonférence thoracique sus-mammaire* qu'on nt en faisant passer le ruban immédiatement sous les aisselles. n peut reprocher à ce point de repère d'être peu précis, car la eur à laquelle est placé le ruban varie selon la saillie que les cles pectoraux font sur le bord antérieur de l'aisselle, suivant développement et la position du bras.

longueur de ce périmètre, qui passe en avant au niveau de la e charnue des muscles pectoraux et en arrière sur les omoplates, variable selon que celles-ci sont plus ou moins détachées de la i, plus ou moins *en ailes*, et surtout selon la plus ou moins de épaisseur de la couche musculaire du sujet. Aussi ce péri- e mesure-t-il plutôt le développement musculaire de l'enfant, out lorsqu'il est âgé, que la circonférence de la cage osseuse acique.

deuxième périmètre a comme repère le mamelon, et peut se urer soit au niveau, soit un peu au-dessus ou au-dessous.

niveau du mamelon et 1 cent. au-dessus, le ruban métrique e sur les pectoraux et sur la glande mammaire, ce qui est une e d'erreur surtout chez les filles. C'est donc un périmètre à er.

-dessous du mamelon, immédiatement sous le rebord inférieur uscle grand pectoral, c'est la *circonférence sous-pectorale* ou nètre *militaire*.

périmètre thoracique a sur le périmètre sus-mammaire ntage de mieux délimiter la capacité pulmonaire, car à ce au il ne rencontre que des muscles peu épais, il serre de plus

près les côtes; c'est aussi l'endroit où la cage osseuse a sa grande largeur et où elle se dilate au maximum.

Enfin le troisième périmètre est le *périmètre xiphisternal* pa au niveau de l'appendice xiphoïde et du sternum, endroit où l phragme s'insère en avant. Maurel, Woilly, le préconisent l'enfant qui a le type respiratoire nettement diaphragmatique.

Admettons que l'on se mette d'accord sur le périmètre t cique à mesurer. Il reste encore d'autres causes d'erreur da mesure :

Le thorax ne reste pas immobile, il se dilate dans l'inspirati se rétracte dans l'expiration.

A quel moment de sa course est-il préférable de prendre sa conférence? au moment de l'extrême inspiration ou de l'ext expiration, dans les deux à la fois, ou encore dans l'inspir moyenne? et quelle est la mesure la plus utile?

Selon les sujets, l'écart dans les chiffres obtenus peut vari 1 à 10 centimètres, et plus.

Enfin, pour terminer cette revue des causes d'erreurs dan mesure du périmètre thoracique, on peut citer le défaut d'hori talité du ruban métrique, son allongement possible, la présenc déformations pathologiques du thorax, etc.

On peut déduire de ce qui précède que la mesure du périm thoracique n'est pas une chose aussi simple qu'on pourrait le c à première vue; elle ne peut donc être faite que d'une façon a approximative et souvent inexacte par des personnes non ave de ces différentes particularités et ne possédant pas une cer habitude de ces mensurations.

Supposons toutefois que les opérateurs se mettent d'accord s technique à suivre et arrivent à obtenir des mensurations vala il reste une autre question à envisager : Que peut-on dédui ces mensurations, quelle valeur a le périmètre thoracique tel q le mesure habituellement?

Indique-t-il, en premier lieu, la grandeur de la capacité thora et pulmonaire; en second lieu est-il en rapport avec l'activité piratoire des poumons; est-il enfin un indice de plus ou m grande vigueur chez l'individu?

Il n'en est pas toujours ainsi, comme nous allons le voir.

Qu'est-ce que le périmètre thoracique?

C'est une longueur, la longueur d'une courbe circonscrivant surface; or suivant la forme qu'affecte cette courbe, la surface est inscrite varie de dimensions. En ce qui concerne le cas parti du périmètre thoracique, le professeur Maurel, de Toulouse, a m que la surface circonscrite par des périmètres de même long

Chez le premier, la croissance est terminée, les rapports entre les différents segments du corps sont fixés ; la cage thoracique a pris sa forme définitive.

Chez l'enfant au contraire, la croissance ne fait pas sentir son action uniformément et simultanément sur les différents segments osseux ; ceux-ci subissent des périodes d'accroissement plus ou moins rapide, et il en résulte que leurs rapports varient continuellement.

Ainsi chez l'adolescent, le rapport entre la taille et les périmètres thoraciques présente, suivant Godin, les variations suivantes :

La circonférence sus-mammaire est légèrement inférieure à la demi-taille à 13 ans 1/2, elle lui est équivalente à 14 et à 14 ans 1/2, et la dépasse ensuite de 1, puis de 2 centièmes. Quant à la circonférence sous-pectorale, elle est notablement inférieure à la demi-taille à 13 ans 1/2, puis elle gagne sur elle lentement et parvient à l'égaler à 17 ans 1/2.

La formule qui sert à évaluer le rapport de la taille et du périmètre thoracique chez l'adulte ne peut donc être utilisée chez l'enfant, puisque ce rapport varie selon l'âge et le périmètre choisi.

Il reste d'ailleurs à déterminer s'il présente une valeur chez l'enfant. Lorsqu'il fournit un chiffre inférieur au chiffre qui représente la moyenne de cet âge, que faut-il en conclure ? Sans doute que la croissance de la cage thoracique osseuse est retardée, ou bien que celle de la taille est trop rapide, mais il serait peut-être imprudent d'aller plus loin et de dire qu'il indique une prédisposition à la tuberculose.

Je ne crois pas qu'il existe des statistiques qui établissent cette relation chez l'enfant.

Rappelons-nous, d'autre part, qu'un poumon peut fonctionner énergiquement dans un thorax étroit; le développement de la fonction n'est pas toujours parallèle au développement de l'organe. C'est ce qui ressort encore des recherches faites par Godin sur l'accroissement des différents périmètres du thorax.

C'est ainsi qu'à 13 ans 1/2 le périmètre sous-pectoral en inspiration est le plus élevé, puis vient le périmètre sus-mammaire et enfin le périmètre sous-pectoral au repos ; à 17 ans 1/2, au contraire, c'est le périmètre sus-mammaire qui l'emporte, puis vient le sous-pectoral en inspiration et le sous-pectoral au repos.

C'est aux environs de 15 ans que le périmètre sus-mammaire prend le pas sur le sous-pectoral en inspiration, ce qui est dû au développement des masses musculaires.

Dans ces cas, lorsqu'on constate de l'insuffisance respi faut-il l'expliquer par ce fait qu'un poumon vaste n'a pas be se dilater beaucoup pour fournir la quantité d'air nécessaire génation? tandis qu'un poumon petit a besoin de fonctionn énergiquement?

Ou bien alors, la respiration est-elle surtout diaphragm abdominale, sans participation des côtes au mouvement ?

Godin qui a fait également cette remarque dit : « Les gran mons sont-ils ceux qui respirent le mieux? Il arrive que leur capacité ne reçoit pas, pour être utilisée, toute la vigueur qu nécessaire du côté de l'appareil musculaire de la cage thor tandis qu'une bonne musculature assure un rendement conv de poumons moyens ou même petits. »

Il est inutile de s'attarder à rechercher ici la cause exacte faits, d'apparence paradoxale; de nouvelles recherches serai cessaires pour les élucider.

Bornons-nous simplement à constater et à prendre note fait : Le périmètre thoracique n'est pas chez l'enfant en r constant avec l'amplitude respiratoire.

Examinons maintenant s'il peut, par comparaison avec d mesures anthropométriques prises sur le même individu, des indications utiles.

Un des rapports les plus employés est celui qu'on établit e périmètre thoracique et la taille. Les compagnies d'assuran la vie se servent, pour évaluer la constitution des postulants formule basée sur ce rapport; cette formule qui est

$$\frac{\text{circ.-thoracique} \times 100}{\text{taille}}$$ donnerait *l'indice de vitalité* du suj miné.

On sait d'autre part que le rapport de la taille au périmèt racique est employé au conseil de révision pour élimin malingres. Suivant l'instruction ministérielle du 13 mars 18 le recrutement de l'armée « la circonférence thoracique me la hauteur des mamelons doit avoir 2 centimètres de plus demi-taille chez les sujets dont la taille est au-dessus de elle doit avoir 3 centimètres de plus que la demi-taille ch sujets dont la taille est au-dessous de 1m,60 »

Il paraît hors de conteste que ce rapport présente une importance chez l'individu adulte (1), mais est-il légitime d clure de l'adulte à l'enfant ?

(1) Vallin, *De la mensuration thoracique et du poids du corps des Français de 21 ans au vue de la révision*. (Recueil de mémoires de méd., de chir. et de pharm. militaires, tom 3e série, p. 401, 1876).

le premier, la croissance est terminée, les rapports entre
rents segments du corps sont fixés ; la cage thoracique a
orme définitive.

'enfant au contraire, la croissance ne fait pas sentir son
niformément et simultanément sur les différents segments
ceux-ci subissent des périodes d'accroissement plus ou
pide, et il en résulte que leurs rapports varient continuel-

chez l'adolescent, le rapport entre la taille et les périmètres
ues présente, suivant Godin, les variations suivantes :

conférence sus-mammaire est légèrement inférieure à la
lle à 13 ans 1/2, elle lui est équivalente à 14 et à 14 ans 1/2,
asse ensuite de 1, puis de 2 centièmes. Quant à la circon-
sous-pectorale, elle est notablement inférieure à la demi-
13 ans 1/2, puis elle gagne sur elle lentement et parvient
r à 17 ans 1/2.

nule qui sert à évaluer le rapport de la taille et du péri-
oracique chez l'adulte ne peut donc être utilisée chez
puisque ce rapport varie selon l'âge et le périmètre choisi.
e d'ailleurs à déterminer s'il présente une valeur chez
Lorsqu'il fournit un chiffre inférieur au chiffre qui repré-
moyenne de cet âge, que faut-il en conclure ? Sans doute
roissance de la cage thoracique osseuse est retardée, ou
celle de la taille est trop rapide, mais il serait peut-être
it d'aller plus loin et de dire qu'il indique une prédisposi-
tuberculose.

crois pas qu'il existe des statistiques qui établissent cette
chez l'enfant.

ons-nous, d'autre part, qu'un poumon peut fonctionner éner-
it dans un thorax étroit; le développement de la fonction
toujours parallèle au développement de l'organe. C'est ce
rt encore des recherches faites par Godin sur l'accroisse-
différents périmètres du thorax.

insi qu'à 13 ans 1/2 le périmètre sous-pectoral en inspira-
le plus élevé, puis vient le périmètre sus-mammaire et
érimètre sous-pectoral au repos ; à 17 ans 1/2, au contraire,
périmètre sus-mammaire qui l'emporte, puis vient le sous-
en inspiration et le sous-pectoral au repos.

ux environs de 15 ans que le périmètre sus-mammaire
pas sur le sous-pectoral en inspiration, ce qui est dû au
ement des masses musculaires.

Voici quelques-uns des chiffres trouvés par Godin.

Age	13 ans 1/2	17 ans 1/2	Total des accroissements
Périmètre sus-mammaire..........	72,1	86,7	14,6
Périmètre sous-pectoral au repos...	68,4	82,2	13,8
Périmètre s.-pectoral en inspiration.	72,9	85,9	13,0

Si on examine les chiffres représentant le total des accroisseme des différents périmètres pendant ces 4 années, on peut encore fa cette remarque que le périmètre sous-pectoral au repos s'est ac plus rapidement que le périmètre sous-pectoral en inspiration.

La différence entre ces deux périmètres, c'est-à-dire l'amplit respiratoire, qui est à 13 ans 1/2 de 4 cm. 5 n'est plus à 17 ans 1/2 de 3 cm. 7; en d'autres termes, l'amplitude respiratoire est p élevée chez les adolescents qui n'ont qu'un périmètre de 68 cm que chez ceux plus agés qui ont 82 cm. 2 de périmètre thoraciq et alors que pendant cette période de 4 années le périmètre s pectoral s'accroît de 13 cm. 8, l'amplitude respiratoire au contr diminue de 0 cm. 8 (1).

Nous retrouvons donc encore ici cette absence de parallélis entre le périmètre thoracique et l'amplitude respiratoire que sig lait tout à l'heure Mme Nageotte-Wilbouchewitch, mais il est à n qu'elle ne se présente plus comme une chose accidentelle, m comme un fait dont la constance montre bien que le développem de l'appareil pulmonaire et celui de sa fonction peuvent être dépendants l'un de l'autre.

* * *

De toutes ces constatations qu'est-il permis de conclure?

Résumons les différents points qui sont acquis :

Nous avons vu que la mesure du périmètre thoracique comp tait un certain nombre de causes d'erreur, le chiffre obtenu é susceptible de varier selon la hauteur du thorax à laquelle se fa la mensuration, le moment de l'acte respiratoire, la position bras du sujet, etc., ce qui rend difficilement comparables les résu obtenus par des opérateurs inexpérimentés ou ayant une techn différente.

(1) Godin explique ce fait en faisant remarquer qu'à partir d'un certain âge l'i fait fonctionner moins fréquemment et moins largement ses poumons parce qu'il court moins qu'auparavant.

Puis nous avons constaté que le périmètre thoracique ne mesurait pas toujours exactement la capacité pulmonaire et n'était pas en rapport avec l'amplitude respiratoire.

Enfin il n'est pas prouvé que le rapport de la taille au périmètre thoracique qui parait avoir une certaine valeur chez l'adulte, soit utilisable chez l'enfant.

En somme, si la mensuration du périmètre thoracique, soigneusement pratiquée, suivant des règles fixes, peut donner sur la marche régulière de la croissance du squelette et en particulier de la cage thoracique des renseignements intéressants pour l'anthropologiste et aussi pour le médecin, il n'apparait pas que ce dernier soit susceptible d'y trouver des indications capables de le guider dans la recherche de la prédisposition à la tuberculose pulmonaire (1).

Il semble bien, en effet, que ce qu'il importe de connaître, lorsqu'on se place au point de vue spécial du dépistage de la tuber-

(1) On a proposé pour remplacer la mesure du périmètre thoracique plusieurs procédés : la mesure des diamètres du thorax, celle de la section thoracique, la spirométrie.

Les *diamètres antéro-postérieur et transverse* du thorax donnent séparément des renseignements peu utiles; l'augmentation du premier est liée au développement de la taille et de la hauteur du thorax du sujet, celle du second tient à la modification de la forme du thorax qui globuleuse chez l'enfant tend de plus en plus à prendre la forme aplatie qu'il aura chez l'adulte (Godin).

Le rapport du diamètre antéro-postérieur au diamètre transverse prend le nom *d'indice thoracique* qui augmente d'une façon continue avec l'âge. Il renseigne assez bien sur la forme du thorax, mais faiblement sur son ampleur.

Le *diamètre biacromial* mesure la distance qui sépare les bords tranchants des deux acromions, apophyses qui terminent à leur partie externe les épines de l'omoplate. Mais ces points de repère ne sont pas absolument fixes, ils varient suivant la position de l'omoplate et du membre supérieur.

De plus l'accroissement de ce diamètre n'est pas parallèle à l'accroissement de la cage thoracique et en particulier du diamètre transverse.

Les mesures des diamètres thoraciques ne sont donc pas supérieures aux mesures des périmètres : elles sont passibles de critiques semblables à celles que nous avons faites à ces derniers.

Récemment le Dr Ducournau a proposé de mesurer la *section thoracique*, c'est-à-dire la figure géométrique délimitée sur le plan horizontal par le tracé du contour extérieur de la poitrine, ce tracé étant pris à l'aide d'un instrument spécial, le *stétographe*. Ce procédé serait susceptible de donner de bons résultats, mais il est d'une application compliquée et longue.

Enfin avec la *spirométrie* inventée par Hutchinson, on a une méthode qui permet de mesurer le volume d'air expiré par le poumon. Théoriquement, elle parait devoir être la méthode de choix; dans la pratique, elle présente des défauts dont le plus grand est de nécessiter l'intervention active et intelligente du sujet dans l'expérience, les respirations devant être régulières, égales, lentes, sans secousse. On ne peut l'employer que chez des sujets très intelligents et chez des adultes ; chez les enfants, elle ne peut guère donner de bons résultats. C'est un procédé compliqué, qui ne peut sortir des laboratoires et qui ne répond nullement aux désiderata que nous demandons au procédé destiné à être employé dans les écoles : simplicité de l'instrumentation et de la technique, rapidité de l'opération.

tonification de l'organisme tout entier.

L'observation vient d'ailleurs confirmer dans
tesse de ces conceptions théoriques, et montr
indicatrice de la mesure de l'amplitude respirat

Depuis un certain nombre d'années, des méde
français qu'étrangers se sont occupés de recher
crits les relations qui pourraient exister entre l
toire et la prédisposition à la tuberculose pulm
médecin inspecteur Kelsch, alors directeur de l'
militaire de Lyon, procéda, en collaboration ave
Boisson, à l'examen et à la mensuration de 1
l'hôpital Desgenettes pour des affections diverse
de ces recherches : « Attribuant dans l'espèce,
essentielle à la capacité respiratoire, c'est-à-d
entre les périmètres de l'inspiration et de l'expi
rangé les sujets examinés dans l'ordre croiss
facteur. Vous voyez que ses variations sont com
limites extrêmes $0^m,03$ et $0^m,12$, que l'excursion t
par les chiffres $0^m,06$ et $0^m,07$ comprend le plus
sujets, qu'enfin, les soupçons que l'explorati
planer plus ou moins sur les sommets ou sur les
tins entre $0^m,04$ et $0^m,07$ s'effacent peu à peu à m
dans l'échelle figurée par notre tableau, c'est-à-
lité du poumon est bien plus fréquemment notée
mètres d'excursion thoracique qu'entre 4 et 7. » (

Mon confrère et ami, le Dr Boureille, a bien
niquer le résultat d'observations intéressantes q
ment sur le même sujet, et qui l'ont conduit à
tiques.

Il a examiné comparativement 385 hommes sai
provenant du 24e régiment d'infanterie qui est
dans les environs, et 256 tuberculeux de son dis

Mesurant l'écart entre l'extrême inspiration et l'extrême expiration dans le périmètre thoracique supérieur, il a trouvé que chez les individus sains, cet écart n'était égal ou inférieur à 4 centimètres que dans 2,8 0/0 des cas, tandis qu'il était de 5 à 11 centimètres et au-dessus dans 97,2 0/0 des cas. Dans un cas, cet écart atteignait même 16 centimètres, mais les chiffres les plus habituels, ceux qui entraient en plus forte proportion dans le pourcentage, étaient de 6, 7, et 8 centimètres.

Au contraire, chez les tuberculeux du dispensaire, les proportions étaient absolument renversées.

Les chiffres de 4 centimètres et au-dessous se trouvent chez 93 0/0 des sujets ; ceux de 5 et au-dessus chez 7 0/0 seulement. Dans aucun cas, l'écart entre l'extrême inspiration et l'extrême expiration ne dépassait 7 centimètres, et très rarement 4 centimètres.

Ainsi, chez des adultes de cet âge, tout individu ayant moins de 5 centimètres d'amplitude respiratoire est presque toujours un tuberculeux. De plus, les statistiques du Dr Boureille permettent encore de faire ressortir ce fait intéressant, c'est que sur 120 tuberculeux, il y a 41 prétuberculeux et 46 du premier degré, soit 97 malades peu atteints. Cette diminution de l'amplitude s'observe donc dès le début de l'affection ou avant même qu'elle ne soit constituée. Elle revêt donc un signe de la plus haute valeur diagnostique et prophylactique.

En définitive, il apparait bien que si l'on veut remplir le but que s'est proposé la commission de la tuberculose en demandant que soit rendu obligatoire la mesure du périmètre thoracique, c'est l'amplitude respiratoire qu'il s'agit de mesurer et non la circonférence thoracique seulement.

Comment doit-on opérer pour prendre correctement cette mesure ?

Voici la description que Mme Nageotte-Wilbouchevitch donne du procédé qu'elle emploie :

« Pour mesurer l'amplitude respiratoire, je laisse l'enfant debout, les bras tombant le long du corps ; un ruban métrique est placé horizontalement, aussi haut que le permet l'aisselle, en passant par conséquent en arrière sur les omoplates, en avant sur la 2e côte. On peut se rendre compte de la respiration habituelle de l'enfant en détournant son attention, mais chez les enfants non exercés, non prévenus, l'amplitude respiratoire est alors si faible, si inégale, variant de un quart de centimètre à un centimètre, qu'il n'est guère possible de la noter ; les enfants prévenus de ce qu'on cherche ne peuvent plus se laisser aller à respirer naturellement.

« Il faut donc demander à l'enfant de respirer le plus profondément possible et de faire ensuite une respiration complète. On note alors les deux périmètres extrêmes qui montrent tout ce dont est capable la cage thoracique du sujet ; de cette façon seulement on obtiendra des mesures comparables entre elles chez les enfants de tout âge et chez un même enfant à différentes époques.

« J'applique, d'autre part, le ruban métrique plus bas, toujours horizontalement, en passant par l'appendice xiphoïde afin de juger de l'expansion des côtes inférieures, si souvent défectueuse, quelquefois au contraire prépondérante. J'obtiens ainsi deux mesures, celle de l'amplitude respiratoire axillaire (R. A), et celle de l'amplitude respiratoire xiphoïdienne (R. X) » (1).

La mesure de l'amplitude respiratoire pratiquée de cette façon est une opération simple, suffisamment rapide et qui, ne comportant pas les mêmes causes d'erreur que la mesure du périmètre thoracique, peut être faite par n'importe quel opérateur consciencieux.

Est-il nécessaire de mesurer deux périmètres ? Oui, car l'amplitude peut être supérieure, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, et l'augmentation de l'amplitude dans le périmètre supérieur axillaire indique une amélioration de la ventilation des sommets qui est un renseignement très important.

Lorsque cela sera possible, on pourra d'ailleurs prendre la mesure de chaque demi-périmètre au point de vue de l'amplitude, de façon à rechercher si un des poumons respire moins bien que l'autre, et à le surveiller (2).

Comme conclusion à cette étude des mensurations thoraciques, je crois qu'en se basant sur les travaux récents, on peut formuler les propositions suivantes :

La mesure du périmètre thoracique telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici ne parait pas susceptible, *tout au moins en ce que*

(1) M. G. Louys pense qu'il est important de mettre le diaphragme dans les mêmes conditions chez chaque sujet et pour chaque mensuration. Pour cela, il conseille d'opérer à une heure où la vacuité de l'estomac soit aussi complète que possible, avant le petit déjeuner ou le repas de midi ; de tenir la main à ce que l'enfant ait vidé son gros intestin, et de libérer la paroi abdominale de toute compression, par caleçon, ceinture, pantalon, etc. (G. Louys, *Mesure de l'ampliation du périmètre thoracique*, sa signification, sa valeur, ses applications. *Progrès Médical*, 18 août 1906).

(2) Le Dr Rosenthal a proposé pour effectuer la mensuration du périmètre thoracique, sous le nom de *centimètre symétrique*, un mètre souple, gradué symétriquement à partir d'un zéro placé au milieu de sa longueur. On pose le zéro sur la colonne vertébrale et on mesure ainsi, du même coup, les deux moitiés du thorax. Cette modification ne parait pas indispensable. Il est aussi simple et plus exact de mesurer chaque moitié l'une après l'autre, en ayant soin de repérer préalablement par un trait de crayon dermographique le milieu du sternum et le milieu d'une vertèbre au niveau de laquelle on mesure la demi-circonférence.

concerne *l'enfant*, de donner des indications utiles au point de vue du dépistage de la tuberculose pulmonaire.

Sans compter la difficulté qui existe à prendre exactement cette mesure et à faire concorder les chiffres trouvés par les observateurs différents, il semble démontré que le périmètre thoracique n'est proportionnel ni à la capacité pulmonaire, ni surtout à l'amplitude respiratoire.

Or, c'est précisément cette amplitude respiratoire qu'il est important de connaître, puisque sa diminution constitue un signe précieux de présence ou de prédisposition à la tuberculose pulmonaire.

Il y a donc lieu d'engager les médecins scolaires à rechercher et à noter dorénavant sur les fiches individuelles le degré de l'ampliation thoracique au lieu d'inscrire simplement la longueur du périmètre thoracique.

Les enfants reconnus comme ayant une amplitude respiratoire faible seraient surveillés de près et seraient exercés à la gymnastique respiratoire.

CHRONIQUE

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1905-1906

Au seuil de la nouvelle année scolaire, un sentiment bien légitime de curiosité et de conscience professionnelle nous incite, avant d'entreprendre une nouvelle étape, à jeter un regard en arrière et à nous rendre compte du chemin parcouru en un an.

Ici un petit scrupule. Petit, dis-je? Non pas. Le lecteur se dira peut-être que nous avons l'ambition bien grande, que nous usurpons les prérogatives de notre Président, que c'est à celui-ci, dans l'allocution par laquelle il ouvre la séance de l'Assemblée générale annuelle, qu'il appartient de faire cet exposé. A lui de distribuer l'éloge et même, s'il y a lieu, de répartir les critiques. Ce n'est pas tout.

Dans la vieille France, dans ce bon vieux temps qui était loin de valoir le nôtre, lorsque le roi ouvrait les Etats généraux ou tenait un lit de justice, il lisait aussi ou faisait lire en sa présence, un

discours inaugural parfois très court, parfois de belle longueur, et concluait par ces mots : « **Mon chancelier vous dira le reste.** »

Le chancelier, en ce qui nous concerne, c'est notre cher secrétaire général. Il a dans ses attributions le rapport sur la situation morale et matérielle. Comme le trésorier fait connaître l'état des finances, le secrétaire général nous dit quels sont les gains ou les pertes de la Ligue ; il nous dévoile le plan de campagne pour l'exercice qui va s'ouvrir. Il rédige le bulletin des opérations passées et futures.

Son rapport a forcément un caractère synthétique. Il n'entre pas dans les détails : *de minimis non curat prœtor*. Mais les détails ont leur importance. A côté de l'imposante synthèse il y a la place de l'analyse, et celle-ci doit nécessairement dans l'ordre chronologique venir avant celle-là, puisque tous dans la Ligue, médecins, pères de famille ,éducateurs, nous nous réclamons avant tout de la méthode des sciences d'observation. Voilà une première raison qui explique pourquoi cette chronique paraîtra à cette place dans le bulletin d'octobre. Il y en a une autre.

Le Bureau en s'adressant aux membres de la Ligue, qu'il a convoqués pour leur rendre ses comptes, se place comme de juste à un point de vue particulier, et nous dirions volontiers subjectif. Il leur parle de l'hygiène scolaire en tant qu'il a joué un rôle dans ses progrès. Il fait ressortir surtout les effets de son intervention ou de celle des comités de province. Cela est aussi légitime qu'indispensable.

Mais n'y a-t-il pas lieu, en outre, de tenir nos fidèles lecteurs au courant, non seulement de ce que nous avons fait, nous, les ligueurs, mais aussi de ce qui se fait autour de nous et même dans le monde entier? Nous sommes, si on veut, une armée en campagne. Nous avons entrepris de lutter contre l'inertie des uns, la mauvaise volonté des autres, l'ignorance du plus grand nombre. Mais, heureusement, nous ne sommes pas les seuls à mener le bon combat. Il est à côté de nous des forces, organisées ou non, qui exercent une action parallèle. N'avons-nous pas intérêt à savoir ce qu'elles ont tenté? N'y a-t-il pas dans cet examen un encouragement, une source féconde d'émulation? Toute armée en marche a besoin d'éclaireurs ne fût-ce que pour lui signaler, par exemple, les initiatives déjà prises et les directions où il n'y a plus rien à faire.

Ce service d'informations peut être d'une grande utilité, c'est pourquoi le Bureau a décidé de l'organiser. Chaque année donc, au mois d'octobre, paraîtra ici un résumé de ce qui s'est produit en France dans le domaine de l'hygiène scolaire ; six mois plus tard le numéro printanier d'avril contiendra le même travail pour l'étranger. Ce sera peut-être pour notre amour propre national un

tif à comparaisons parfois amères, nous espérons que ce pourra e aussi un stimulant énergique et un motif pour redoubler d'efforts.

***

On sait qu'au point de vue de la classification administrative, les oles de France sont groupées en trois grandes catégories, — il s'agit en entendu, — des écoles publiques. Quant à celles qui sont désiées sous le nom d'écoles libres, nous n'en parlerons pas dans cet ticle, parce que les renseignements authentiques que nous avons a nous procurer à leur égard sont plutôt en très petit nombre.

Donc, les établissements qui ressortissent au ministère de la rue e Grenelle se répartissent entre les directions de l'enseignement rimaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supé eur. A première vue, il semble qu'on pourrait se dispenser paritement de tenir compte de cette division. Les lois de l'hygiène ne ont-elles pas les mêmes pour des jeunes Français du même âge, uelle que soit la dénomination de son domicile scolaire? Évidemnent les poumons du petit paysan qui apprend les quatre règles dans ne école de village ont autant besoin d'oxygène que ceux du jeune itadin qui traduit du Cicéron ou du Schiller dans un collège muniipal ou dans un lycée de l'État.

Toutefois, à tort ou à raison, les écoles primaires et les écoles rimaires supérieures, les écoles normales elles-mêmes ne sont pas oumises au même régime que les lycées ou les collèges. Le node de recrutement du personnel, les règlements qui déterminent les nominations, les promotions, les déplacements des maîtres out diffère et, de plus en plus, en dépit d'efforts récents, en dépit le la logique et disons même de la nature, instituteurs et profeseurs s'ignorent profondément. Ce sont deux mondes non pas hostiles, mais à peu près totalement étrangers l'un à l'autre. Aussi les questions qui touchent et passionnent l'école laissent-elles le plus souvent le collège absolument calme et le contre-coup de cet état le choses se fait sentir dans le domaine de l'hygiène. Les problèmes à l'ordre du jour ne sont pas les mêmes et nous allons nous en rendre compte en analysant les journaux pédagogiques qui, naturellement, s'efforcent de satisfaire leur clientèle en abordant le préférence les sujets qui lui tiennent le plus à cœur.

Ainsi nous voyons de plus en plus dans les grandes villes la question des colonies scolaires préoccuper les amis de l'enfance. Mme Franck-Puaux vient justement de publier dans les *Archives internationales d'hygiène scolaire* un travail des plus intéressants et des plus complets sur ce sujet. Complet? Non pas, hélas! La

dévouée présidente de l'œuvre des colonies de vacances avait bien, il est vrai, adressé un questionnaire à tous les patronages catholiques existant à Paris et dont la liste avait paru dans la brochure de M. Eugène Plantet : *les Colonies de vacances pour enfants pauvres et chétifs*, mais aucune réponse ne fut faite : on a le droit de le regretter. — Nos lecteurs ont eu la primeur en France du texte de l'article de Mme Franck-Puaux (1). Les *Archives internationales* contiennent en outre un tableau extrêmement précieux qui fait voir d'un coup d'œil les noms des œuvres, de leurs présidents, leur siège social, le mode de placement et la durée des séjours. C'est comme le livre d'or de ces utiles et touchantes initiatives. Dans quelques dizaines d'années, quand la charité et la solidarité auront fait la paix et se donneront la main, au lieu de se tourner le dos, quand les colonies de vacances au lieu d'héberger péniblement un peu plus de 27,000 enfants, auront la joie de pouvoir offrir le pain, le sel, le gîte et le soleil à tous les enfants de nos grandes villes qui en auront besoin, alors combien sera intéressant ce tableau qui nous montre les débuts d'une grande et belle fondation.

Bien nombreux, beaucoup trop, malheureusement sont encore les petits écoliers que leurs parents ne peuvent conduire ni envoyer à la montagne, à la forêt ou dans la plaine. Que leur importe à ceux-là, direz-vous, que la direction de l'Enseignement primaire de la Seine ait avancé de quinze jours la date des vacances? — Ils ne sont pas aussi indifférents à la question que vous pourriez croire et même pour ces petits condamnés au domicile forcé, il y a cependant un régime de vacances. Tant il est vrai que la campagne entreprise par la L. M. F. en faveur des idées qui lui sont chères a commencé à produire des résultats, ou ce qui revient à peu près au même, que ces idées ont insensiblement et profondément pénétré l'enseignement primaire.

Pour peu que vous ayez traversé Paris, pendant une de ces radieuses soirées du mois d'août, vous avez certainement rencontré et remarqué de nombreuses théories de jeunes écoliers marchant en rangs peu serrés, les pieds poudreux, le teint animé. Ce sont les enfants des écoles que leurs maîtres, parfois accompagnés de la partie féminine de leur famille, ramenaient d'une partie de campagne. Voilà bien la classe aux champs que recommandent les revues pédagogiques! La caisse des écoles ou des fondations particulières soldent les menus frais de ces expéditions aux rives pro-

(1). Mme Franck-Puaux avait soumis son Étude sur les colonies de vacances, sous les formes d'un rapport, au Congrès international qui s'est tenu à Bordeaux, dans la salle de l'Athénée les 18, 19 et 20 avril.

maines. Est-il beaucoup d'affectation plus judicieuse de ces deniers? Une promenade dans les bois de Sèvres ou de Montmorency, un modeste circuit dans une boucle de la Marne du côté de Gournay ou de Noisy-le-Grand, avec les réductions que consentent, j'imagine, les compagnies de chemins de fer ou de tramways, cela ne ruine pas une caisse scolaire, et que de bien en retire le petit peuple qui en bénéficie! C'est, il est vrai, le plus souvent un surcroît de peine et de fatigue pour les maîtres qui rangent sous leur houlette le turbulent troupeau. Mais ils ne s'en plaignent pas.

Les instituteurs n'ont pas une très bonne presse en ce moment. Il n'est reproche qu'on leur épargne. Eh bien! il faut en rabattre. Si vous avez observé l'allure d'un de ces petits bataillons scolaires, vous avez été certainement frappé de l'air de cordialité avec lequel maîtres et écoliers conversaient dans la rue. C'est de la bonne hygiène morale qui aide singulièrement à l'effet de la marche et des jeux au grand air. Avouez-le, voilà de braves gens! Que dis-je? Vienne l'occasion et le paisible instituteur se transformera en un véritable héros. Peut-il donner une marque plus éclatante de son attachement à ses élèves qu'en se sacrifiant au besoin pour eux? C'est ce que fit pendant ces dernières vacances dans la tragique promenade du bois de Vincennes dont tous les journaux ont parlé, le jeune instituteur Flandrin, qui se noya en voulant sauver deux de ses élèves victimes de leur étourderie et de leur désobéissance.

Et si maintenant nous méditons sur cette triple mort ne serons-nous pas autorisés à en tirer cette conclusion qu'une des conquêtes les plus urgentes, les plus indispensables que l'hygiène doit entreprendre c'est celle qui consisterait à installer dans Paris un assez grand nombre de piscines scolaires. Le congrès international de Nuremberg avait déjà agité la question au point de vue général. N'est-il pas humiliant qu'en France nous soyons si arriérés à ce point de vue?

L'argent manque, nous objecte-t-on. C'est par cette réponse qu'on repousse tous les progrès. Est-elle convaincante? Prenons comme exemple la question des livres classiques. M. le Dr A. Josiasas a lu, en décembre dernier, à l'Académie de médecine, un rapport au sujet de la communication du Dr Lop, médecin des écoles et chargé de cours à l'école de médecine de Montpellier. Ayant à étudier une double épidémie de rougeole et de scarlatine dans les écoles municipales, M. Lop avait signalé comme une des causes déterminantes le passage des livres d'une promotion d'élèves à la promotion suivante. Comme remède, il préconisait l'emploi des vapeurs d'aldéhyde formique.

L'École nouvelle fait remarquer (nº 32, 9ᵉ année), combien ces différents procédés sont défectueux et préfère de beaucoup le renouvellement radical et complet chaque année du stock des livres classiques. Les éditeurs approuveront certainement cette solution comme plus élégante. La question reste pendante.

Il en est de même de la création des jardins d'enfants, dont M. Maurice Wolff a entretenu notre comité et qu'il a exposée dans un article de la *Revue Pédagogique* (15 août 1905). Le grand obstacle à cette fondation est moins encore le manque d'argent que celui de personnel. Telle est du moins l'opinion de Mᵐᵉ Kengomard qui reproche aux institutrices d'avoir une tendance à transformer les jardins d'enfants en écoles maternelles et celles-ci en véritables classes, en cours, avec leçons et tout l'attirail le plus fâcheux de la pédagogie.

Oui, la véritable difficulté consiste à recruter pour ces fonctions délicates, — elles le sont toutes dans l'enseignement, — des maîtres et des maîtresses non seulement pénétrés de leurs devoirs, mais aimant leurs élèves. De là, un problème assez délicat, qui a été posé dans le courant de l'année scolaire par une des personnes qui connaissent le mieux les secrètes misères de la profession. Mᵐᵉ Eidenschenck est, comme chacun sait, membre du Conseil supérieur, où elle a été envoyée par le suffrage des maîtres et des maîtresses de l'enseignement primaire supérieur. Directrice d'école normale, elle a présidé à la formation intellectuelle d'un grand nombre de nos jeunes maîtresses et la sollicitude de l'administration supérieure lui a ménagé une grande variété d'expériences en la déplaçant à maintes reprises et de notable façon. En Savoie, comme en Bretagne, en Algérie comme en Flandre, elle a recueilli bien des confidences, car elle est de celles qui auraient le droit de s'appliquer le vers de Victor Hugo qui devrait être la devise du véritable éducateur :

Maintenant je sais l'art d'apprivoiser les âmes.

Or, dans une série d'articles de l'*École nouvelle*, Mᵐᵉ Eidenschenck s'efforce de mettre les institutrices en garde contre le danger de la crédulité sentimentale. Elle leur dévoile les pièges que la malice des hommes ne manquera pas de leur tendre et les exhorte à préférer le célibat aux misères d'un mariage mal assorti. Ces conseils méritent à coup sûr de figurer en belle page dans le chapitre : hygiène du corps enseignant. Mais vous pensez bien que le sexe fort, traité sans indulgence par Mᵐᵉ Eidenschenck, devait trouver un défenseur. M. Louis Carol fut ce champion et s'adressant à son tour aux institutrices perplexes, il leur donna, tout au contraire, le

le préférer la vie de famille, même obnubilée de chances
à la froideur de la vie isolée. « Mariez-vous, de par Dieu ! »
ce subtil avocat. La statistique de l'an prochain nous fera-t-
ir qui l'emportera ?
ou non, les maîtres de l'enseignement primaire, plus
eut être que leurs collègues des deux autres catégories sont
ar la tuberculose. De grands efforts sont déployés pour les
r du fléau ou les aider à se guérir s'ils ont été contaminés.
s plus intéressantes communications de l'année sur ce
actuel, il faut citer celle de M. le Dr Bonnier. Dans les
rmales de la Seine et dans leurs classes annexes, 69 0/0
res institutrices et 78 0/0 des instituteurs en espérance
plus maladroits, ceux-ci !) ne savent pas poser leur voix
s dimensions de la salle. Cela s'apprend : il y a une voix
nnelle qui s'acquiert vite par la pratique et par une gym-
appropriée. En s'y pliant dès le début, avant même le
leur carrière active, les jeunes instituteurs augmenteront
nces de résistance et de validité.
eaucoup, malheureusement, le conseil viendra trop tard,
ques du métier, comme disait le roi Humbert, ne consis-
seulement en une receptivité plus ou moins grande de la
tuberculeuse. Nul d'entre nous n'est assuré du lendemain,
rquoi bien imprudents sont ceux qui négligent de pourvoir
r de leurs enfants ou de leur femme. Parmi les œuvres de
é et de prévoyance qui ont le mieux réussi, il faut citer,
nat de l'enseignement primaire qui, fondé tout récemment,
déjà plus de 30.000 membres lors de l'assemblée générale
M. Poincaré, qui présidait cette réunion, relevait des
s merveilleux de la puissance de la mutualité. Ainsi, un
e qui venait de mourir avait versé en tout 21 francs de coti-
Eh bien ! la veuve et ses enfants devaient recevoir, d'après
ls les plus modérés, une somme totale de 4.000 francs. Ces
sont surprenants, ils ont une grande action de réconfort et
ent d'être connus et commentés. (1)

***

ntagion du bon exemple ne pouvait manquer de gagner

s avons dû laisser de côté un grand nombre de questions intéressantes qui ont
ette année mais dont la solution n'est pas encore trouvée. Parmi les revues
ent à cet égard les renseignements les plus curieux figure le *Bulletin de la
pour l'étude psychologique de l'enfant* dont nous nous proposons d'étudier plus
es travaux dans le n° de janvier,

dernier, 4.344 sociétaires actifs, dont 432 femme
bonnes mains et les progrès de cette intéressan
marche régulière et rassurante. Encouragés pa
société, les professeurs du collège de Boulogn
tion de faire un appel à leurs collègues de to
fonder un orphelinat de l'enseignement second
des congrès de Pâques pour prendre contact av
existantes et rapidement l'œuvre s'est constitué
le secrétaire général de la revue l'*Enseignemen*
nommé président de la société nouvelle. Il est,
fesseur de philosophie à Louis-le-Grand. C'est
tient aussi le secrétaire général de la société d
M. Paul Clairin. Cette glorieuse maison de la
tient à honneur comme on le voit, de maintenir
ses droits au premier rang.

Nous avons signalé et commenté ailleurs (1) un
nant le mobilier scolaire dont Louis-le-Grand
l'exemple, au moins couru les risques. Dans un
remettre à neuf, les bancs adhérents aux tables
par des chaises et nous ne saurions passer sous
ment significatif. Notre Ligue a le droit de s'app
qu'elle a tant contribué à faire adopter. Voilà b
vous, pour une assez mince affaire ! — Non pas
dorénavant le banc, le grand banc massif et in
par toute la France. Désormais, toutes les fois q
créer une classe nouvelle ou de fonder un établi
chaises devront être substituées aux bancs. A
circulaire ministérielle récente et pour peu que
tentes y tiennent la main, ce sera là une conqu

Une autre circulaire plus récente encore, p
dans les lycées et collèges de bains-douches do
fait établir un modèle qu'elle ne prétend pas d'a

nple : la bibliothèque de la L. M. F., se fera un plaisir d'en un exemplaire à votre disposition.

puisque nous énumérons les progrès de l'année, il nous sera sans offenser la modestie, vertu par excellence (qui ne le u corps enseignant, de donner la place qui lui revient, en re, à la fondation de notre bibliothèque et au Collège Rollin donne l'hospitalité. Nous parlons de modestie. Modestes, à r, sont les débuts de cet organisme appelé à rendre tant de à la cause commune. Mais enfin l'organe existe, il a bonne de vivre, et dès la rentrée des classes, il fonctionnera régunt. Puisse la libéralité bien entendue des éditeurs et dés alimenter le nouveau-né. Ils y ont un intérêt évident, l'*Hygiène Scolaire* se fait un plaisir et un devoir de commuà ses innombrables lecteurs les mérites des ouvrages qui viennent gracieusement.

Président a exprimé les remerciements de la L. M. F. à istration du Collège Rollin pour son accueil généreux ; souque l'affluence des livres et des revues nous oblige à trouver trop étroits les locaux mis aussi aimablement à la disposinotre œuvre.

éventualité se produirait bien vite si nous recevions — et oi pas ? — toute la littérature que l'hygiène scolaire ou les es connexes produisent avec une heureuse exubérance chez à l'étranger. L'enseignement secondaire, assez longtemps eur, prend de plus en plus sa part de l'activité créatrice.

n'en voulons pour preuve que l'apparition de livres comme *fants au Collège*, de M. le Dr Maurice Fleury, *Collégiens lles*, de M. Gache, professeur de première au lycée d'Alais ; *et parents*, de M. Paul Crouzet, professeur de première au Rollin. La ligue est heureuse de retrouver dans ces ages, animées d'un si généreux esprit, les idées qu'elle e de répandre. Nos lecteurs ne nous pardonneraient pas oter en quelque sorte le compte rendu que nous leur devons es aussi intéressantes et la Bibliographie leur donnera satismais nous devrions maintenir ici l'apparition de ces volumes un symptôme de renouveau qui gonfle d'une sève nourris jeunes rameaux du vieil arbre universitaire.

t bien le dire, au risque de mécontenter quelques-uns de nos rs amis, les grandes réformes de 1902 donnent déjà des s dont beaucoup sont des plus heureux.

ainsi que l'institution des lycées autonomes a fait naître entre issements une rivalité, ou plutôt une émulation dont nos jeunes recueillent tout le bénéfice. Nos lecteurs ont pu se rendre

compte, par la lettre de M. A. Morlet (1), proviseur du lycée Michelet, des changements et des innovations que les lycéens enthousiastes trouveront réalisés à la rentrée dans cette belle maison suburbaine. Que les temps sont changés ! comme disait Racine. Que les jeunes gens sont heureux ! écrivait Voltaire. Quel harmonieux développement prendront leurs facultés dans un milieu scolaire si soigneusement aménagé pour leur bien-être physique et moral !

Mais peut-on parler de Michelet sans qu'aussitôt Lakanal revendique ses justes titres à la confiance des familles (2) ? Et ici nous nous garderons d'instituer une comparaison qui pourrait être désobligeante. Ils sont légion d'ailleurs les proviseurs ou principaux qui prennent très au sérieux les recommandations de la L. M. F. et qui prodiguent à leurs écoliers les surprises les plus agréables. Tenez, les professeurs de l'Académie de Toulouse ont fondé il y a déjà 14 ans (comme on vieillit !) un *Bulletin* dont la lecture est vraiment réconfortante. Or, cette vaillante petite revue insère chaque mois des extraits de rapports envoyés au recteur par les chefs des lycées et des collèges. Vous ne sauriez croire comme on se promène, dans le bassin de la Garonne ! Grandes excursions, courses géologiques, randonnées épiques et déjeuners sur l'herbe, voilà comment on occupe les jeudis et les dimanches.

Ce n'est pas tout. Savez-vous bien que le *Bulletin* institue des enquêtes dont quelques-unes comme celle sur la coopération des maîtres et des familles dans l'œuvre de l'éducation, ont fourni des arguments à des discussions passionnées dans d'innombrables congrès et autres assemblées plus ou moins délibérantes ?

Dans l'Académie de Montpellier, le lycée d'Alais s'est signalé par une heureuse transformation de son palmarès. M. Gache, professeur de première, a fourni aux successives livraisons annuelles de ce document, des fragments de son livre *Collégiens et familles*. L'édition de 1906 contient de nouveaux chapitres qui n'auront pas moins de succès que les précédents et qui traitent du rôle réservé aux mères et aux sœurs dans l'éducation de la jeunesse. Rajeunir l'antique palmarès, en faire un livre de lecture attachante, n'est-ce pas un vrai tour de force ?

Vous étonnerez-vous, puisqu'il en est ainsi, qu'une autre vénérable et presque fossile institution nous présente un extraordinaire phénomène de reviviscence ? Il s'agit des associations d'anciens élèves. L'immense majorité d'entre elles somnolait. De temps en temps elles manifestaient leur existence par quelque banquet de

(1) Voir n° 15, p. 163-165.

(2) Cf. Raymond Hesse. La réforme de l'internat.

Labadens. Les plus généreuses entretenaient quelques bourses ou facilitaient par des prêts d'honneur les études de leurs pupilles dans les universités. Aujourd'hui les associations rajeunies tiennent des congrès, formulent des programmes, prennent conscience du rôle actif qu'elles peuvent jouer. Au congrès de juin 1096, M. Raymond Hesse a présenté sur la *Réforme de l'internat dans les lycées et collèges* une série de vœux qui s'inspirent en partie des conclusions du rapport de M. le Dr A. Mathieu au congrès de Nuremberg. Les associations demandent à être représentées dans les conseils d'administration, à entrer en rapport avec le corps enseignant. En vérité, c'est un signe des temps.

Enfin, nous ne citerons que pour mémoire la fameuse circulaire adressée par M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris à tous les élèves des lycées et collèges de garçons et de filles pour les intéresser à la lutte contre la tuberculose. Comme innovation, c'est à coup sûr une démarche qui n'a pas beaucoup de précédents.

***

L'enseignement supérieur a surtout pour tâche de fournir aux deux autres des méthodes et des maîtres. Nous nous contenterons de citer, pour cette année, la création des cours de pédagogie aux élèves de l'Ecole normale supérieure. M. Durckheim, auquel avait été confié cet enseignement, a donné à l'hygiène scolaire une légitime attention. Des cours d'hygiène ont, de plus, été confiés à des docteurs et suivis avec intérêt par nos futurs professeurs.

Lyon se pique toujours de marcher en tête du progrès. En 1900, la Faculté des lettres de l'Université lyonnaise avait organisé un cours d'hygiène scolaire, professé par le Dr Nicolas. Le succès de cette création a déterminé la Faculté de médecine a fonder un enseignement complet de l'hygiène où l'hygiène scolaire occupe la place qui lui revient.

On trouvera d'autre part, dans le compte rendu du Congrès de Nancy, les renseignements concernant les progrès de l'hygiène scolaire dans nos universités.

De tous ces faits, quelle conclusion devons-nous tirer? Celle-ci, sans doute : l'action de notre ligue répond à un besoin public à peu près unanimement reconnu. Beaucoup d'améliorations ont été déjà réalisées, mais il ne faut pas se dissimuler que nous sommes loin d'avoir désarmé tous les mauvais vouloirs, entraîné toutes les inerties et même que le terrain gagné est minime en comparaison de ce qui reste à conquérir.

Louis Bougier.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DE LA L. M. F.
DU 18 MAI 1906

La séance est ouverte à 9 heures et quart.

Présents : MM. Mathieu, Siredey, Le Gendre, Bougier, Méry, Dinet, Thomas, Marcheix, Guinon, Mosny, Bridou, Mme Cayrol.

Excusés : Mme Kergomard, MM. Loisel, Milian, Toulouse, Bocquillon qui prie M. le Président d'accepter sa démission.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Mathieu, après avoir présenté M. Courtois, architecte, et fait connaître les nouvelles brochures reçues (« La lutte anti-tuberculeuse en France » de MM. Dehan et Ledoux-Lebard et « L'Hygiène oculaire scolaire » du Dr Bouchart, pour les instituteurs), lit la correspondance.

Lettre de M. Clippet, de Lille, qui veut constituer un Comité et a déjà 115 adhésions.

Lettre du Comité anglais d'organisation du deuxième Congrès international d'Hygiène scolaire, annonçant que le roi d'Angleterre accepte le patronage du Congrès.

Lettre de l'Association allemande pour l'Hygiène scolaire, invitant la L. M. F. à se faire représenter à l'Assemblée générale annuelle du Congrès allemand, en juin 1906, à Dresde, et consultation adressée par cette Association pour savoir à quel âge doit être commencée l'étude des langues vivantes. (Le Comité décide que la question sera étudiée ultérieurement.)

M. Morel de Monjou, professeur au collège de Fontenay-le-Comte, en même temps que son adhésion à la L. M. F. envoie un projet de réforme des compositions qui sera examiné dans une séance ultérieure.

M. A. Mathieu propose de publier dans le *Bulletin* le compte rendu des séances des médecins-inspecteurs des Ecoles de la Ville de Paris, et de fournir le *Bulletin* aux médecins-inspecteurs.

Le Comité adopte cette proposition.

La parole est donnée au Dr Dinet pour la lecture de son rapport sur le périmètre thoracique (ce rapport paraîtra in-extenso dans le présent *Bulletin*).

M. Le Gendre. — Deux questions doivent être posées : 1° Le périmètre thoracique est-il utile pour dépister la tuberculose? Bien des individus à périmètre étroit sont sans aptitude à se tuberculiser ;

mètre thoracique renseigne-t-il sur la santé des enfants en
Des enfants grandissent et se portent bien avec un péri-
diocre ; d'autres avec un périmètre très développé (des
nateux) sont appelés à contracter des bronchites à chaque
onc, aucune importance ne doit être attachée au périmètre
e de l'enfant. L'auscultation, seule, fournit des indications

choisir une mesure de périmètre thoracique, il faut s'en
données de Mme Nageotte.

DEY. — Je croyais que la mesure de l'amplitude respiratoire
grande valeur *pour l'adulte*. Dans tous les pays, les com-
'assurances l'adoptent pour indiquer la valeur de l'individu.
amplitude respiratoire ne dépasse pas 4 centimètres, on
l'individu pour suspect. Mais cette mesure n'a de valeur
e est prise exactement. Des médecins la prennent souvent
les compagnies d'assurances, on se contente du périmètre
nelonnaire. En 1903, on a discuté longuement pour savoir
ure serait prise les bras pendants ou levés parce que les
contractés ne bougent plus et que les erreurs sont évitées.
pour avoir une mesure exacte il faut s'y reprendre à plu-
s.

ET. — Pour mesurer l'amplitude respiratoire les bras ne
as être levés.

GENDRE. — Un enfant de 10 à 12 ans comprend diffici-
e qu'est l'expiration à fond. Pour être renseigné sur la santé
it, la mensuration thoracique ne signifie rien sans l'auscul-
médecin de collège peut plus facilement ausculter sérieu-
ue mesurer le périmètre thoracique — lequel n'est guère
nt que pour les statistiques.

RCHEIX. — En dehors de la prédisposition à la tuberculose,
voir si l'enfant est et sera robuste. N'est-il pas intéressant
de connaître le périmètre thoracique ?

GENDRE. — Cela ne prouve rien quant à la valeur du pou-

MATHIEU. — Mme Nageotte montre que les enfants ayant un
centimètres de différence entre l'expiration et l'inspiration
des exercices de gymnastique suédoise, ont une différence
centimètres après ces exercices. Généralement, les enfant
ont une ampliation thoracique peu développée ; les enfants
it une ampliation thoracique plus grande (ils sont menés

plus souvent à la campagne, au grand air). Donc, si l'on veut se rendre compte des progrès du développement de l'enfant, qu'on étudie son périmètre thoracique. On comparera son ampliation thoracique à celle d'autres enfants et à la sienne, à différentes époques.

M. Le Gendre. — Les lois générales sont sujettes à tant d'exceptions qu'elles ne donnent pas de renseignements suffisants. Il ne faut pas se fier uniquement au périmètre thoracique pour juger de la santé d'un enfant. Pour établir la « fiche » de l'enfant, ce renseignement est très insuffisant, si l'on n'y adjoint l'auscultation.

M. A. Mathieu. — Il ne faut pas s'attacher au seul point de vue de la tuberculose. Pour développer les appareils circulatoire et respiratoire, les Suédois ont mis en première ligne le développement de l'amplitude respiratoire.

M. Bougier. — On attribue à l'examen du périmètre thoracique une importance considérable; s'il ne renseigne pas suffisamment, la Ligue devrait demander qu'on le supprime. Pour les grandes écoles, on demande la mensuration thoracique; si elle ne vaut rien, qu'on la supprime.

M. Siredey. — On peut dire que la Ligue est d'avis de prendre le périmètre thoracique. Mais cette mesure donnée seule n'a pas de valeur; il faut aussi mesurer l'amplitude respiratoire du thorax (inspiration et expiration maxima). Dans aucun cas on ne se dispensera d'ausculter.

M. Mathieu. — Du reste, pour l'armée, le périmètre thoracique n'a plus l'importance d'autrefois.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Dr Cayrol.

SOCIÉTÉ DES MÉDECINS INSPECTEURS DES ÉCOLES DE PARIS ET DE LA SEINE

SÉANCE DU 28 JUIN 1906

Présidence du Dr Louis Gourichon.

La séance est ouverte à 8 heures et demie.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux confrères inscrits et présents à la séance.

Lecture est donnée par le Secrétaire du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

M. le Président communique les lettres d'excuses de MM. Meyer, Galli, Mathieu, Guinon, Mosny, Piettre.

M. le Dr Butte annonce que, grâce à l'obligeance de M. le Dr Mathieu, les comptes rendus des séances de la Société paraîtront désormais imprimés dans son journal l'*Hygiène scolaire*.

Le Président met aux voix une adresse de remercîments à M. le Dr Mathieu. Adopté à l'unanimité.

M. le Dr de Pradel donne lecture de son rapport sur l'enseignement de l'hygiène aux enfants des cours complémentaires dans les écoles primaires.

M. le Dr Cayla dit qu'il ne croit pas qu'il puisse y avoir de dissentiments entre les membres de la Société sur la nécessité de faire faire ces cours d'hygiène par les médecins-inspecteurs, et il exprime cet avis que le programme type proposé ne fait pas une part assez large à l'enseignement des soins à donner en cas de blessures et d'accidents. A son avis, cet enseignement devrait occuper le tiers des leçons.

M. de Pradel combat cette proposition. Dans l'enseignement de l'hygiène, tel qu'il le comprend, on doit apprendre à l'élève à soigner son corps à l'état de santé et non à l'état de maladie. Il n'est pas partisan d'enseigner des notions de thérapeutique qui donnent souvent à ceux qui les reçoivent une confiance exagérée dans leur

savoir-faire et les incitent à pratiquer indûment et illégalement l'exercice de la médecine. Il n'y a déjà que trop de cours de ce genre (ambulanciers, secouristes, etc.).

Le Dr Butte se range à cet avis et dit, qu'en effet, le cours d'hygiène devra se borner à apprendre aux enfants à soigner leur corps à l'état de santé (pratiquer les soins de propreté, conseiller les jeux et les exercices en plein air, proscrire le séjour dans l'air confiné, surtout au cabaret, etc.). Il serait d'avis que des expériences de ce cours fussent faites dans quelques cours complémentaires avant qu'on les étende à tous.

Le Dr Viret demande si l'on doit attendre à ce sujet les propositions de l'Administration, ou si l'on doit solliciter spontanément la création de ces cours.

Le Dr Pradel estime que c'est au bureau de la Société qu'il appartient de faire les démarches dans ce sens, quand l'Assemblée se sera mise d'accord sur la question.

Le Dr Butte sait qu'à l'heure actuelle l'Administration est hostile à l'enseignement de l'hygiène par les médecins-inspecteurs.

Le Dr Cayla estime que l'Administration reviendrait facilement sur sa manière de voir.

Le Dr Georges Lévy ne pense pas ainsi et dit que, dans tous les cas, on ne doit pas créer de fâcheux précédent, en faisant gratuitement l'expérience de quelques cours, ce qui serait contraire au principe de la réorganisation de l'inspection des écoles que la Société a posé et qui demande la rétribution pour tout travail effectué.

Le Dr de Pradel réclame la mise aux voix des deux conclusions principales de son rapport.

Le Président met aux voix ces conclusions. Un enseignement de l'hygiène doit-il être institué dans les cours complémentaires des écoles primaires ?

Adopté.

2° Ce cours d'hygiène devra-t-il être confié au médecin-inspecteur, avec indemnité ?

Adopté à l'unanimité.

M. le Dr Butte demande qu'on mette à l'ordre du jour la question de savoir si on devra, dans ces cours d'hygiène, faire une certaine place à l'enseignement de la physiologie et de l'hygiène sexuelles et à la connaissance du danger des maladies vénériennes.

Une discussion assez étendue s'engage à ce propos. Il semble en

sulter que la majorité des membres présents à la réunion est stile à cette innovation, et la considère comme prématurée dans tat actuel des mœurs. C'est au libre arbitre du père ou de la mère famille que leur paraît devoir être laissée cette initiative.

Le Président met aux voix la proposition de la nomination d'une mmission spéciale pour l'étude de cette question.

La proposition est repoussée.

Le Président met aux voix la proposition de donner des leçons péciales d'hygiène sexuelle aux enfants des cours complémenires.

La proposition est repoussée.

A propos d'une communication du Dr Mallet sur la conduite à nir vis-à-vis de la tuberculose dans les écoles primaires, après scussion, le Président met aux voix une proposition invitant l'Adinistration à expérimenter l'établissement des fiches sanitaires ns une ou plusieurs écoles du XIVe arrondissement, moyennant ne rémunération de 2.500 francs par mille enfants examinés.

La proposition est adoptée.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire de la Séance :
Dr Bourdineau.

Le Secrétaire général :
L. Butte.

VARIA

Congrès de l'Alliance d'Hygiène sociale de Nancy (22-24 in 1906). — Au Congrès de l'*Alliance d'hygiène sociale* qui s'est nu à Nancy du 22 au 25 mai, il a été beaucoup question de ygiène de l'adolescence et des écoles.

Voici le texte des vœux votés après la lecture et la discussion des pports soumis à la troisième section.

HYGIÈNE DE LA JEUNESSE ; SA PRÉSERVATION CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

A la suite de la discussion des rapports du Dr Haushalter sur la préservation de la jeunesse contre les *maladies infectieuses*, du Dr Spillmann sur la préservation de l'adolescence contre les *maladies vénériennes*, du Dr Schmitt sur la préservation de l'adolescence contre l'*alcoolisme*, des Drs Mosny et Mathieu sur l'*hygiène physique à l'école primaire* et du Dr Parisot sur la *réglementation de l'hygiène scolaire*, les vœux suivants furent votés à l'unanimité:

XIII. — Que, pour assurer la prophylaxie des maladies contagieuses dans les milieux scolaires, l'inspection médicale soit effectivement organisée dans toutes les écoles primaires et secondaires publiques et privées, et que des « carnets individuels de santé » dans les internats, des « fiches sanitaires » dans les externats, soient établies d'après un type uniforme et régulièrement tenus à jour (vœu Mathieu).

XIV. — Que la lutte contre la pornographie (images, théâtres, etc., etc.), soit plus efficace ; que la promiscuité dans les ateliers soient combattue ; que la surveillance de la prostitution soit rendue plus effective, les visites médicales plus fréquentes et plus complètes.

XV. — Que les médecins des lycées et des collèges de garçons et de filles soient chargés de faire d'une façon discrète, dans les classes supérieures, une série de leçons sur les dangers et la prophylaxie des maladies vénériennes.

XVI. — Que, dans les casernes, les médecins militaires fassent aux soldats réservistes et territoriaux, dès leur arrivée au corps, des conférences régulières sur les dangers des maladies vénériennes (vœu Spillmann).

XVII. — Que la police sanitaire exerce son action dans les villages situés à proximité des petites villes de garnison et des forts (vœu Rouyer).

XVIII. — Que l'Alliance d'hygiène sociale développe, par tous les moyens dont elle peut disposer, dans les familles françaises la connaissance des dangers qui entourent les maladies vénériennes (vœu Grau).

En ce qui concerne la *préservation des jeunes gens contre la tuberculose*, les vœux suivants, présentés par P. Simon et L. Spillmann, ont été votés par acclamation :

XIX. — Lorsqu'un médecin aura reconnu dans une famille la présence d'un tuberculeux contagieux, il prendra des mesures pour assurer, si possible, l'isolement de ce tuberculeux dans un établissement spécial, sanatorium ou hôpital.

Si cet isolement est impossible, il fera prendre immédiatement toutes les précautions nécessaires propres à éviter la contagion : éloignement des enfants, lavage des planchers, prohibition du balayage à sec, usage d'un crachoir rempli d'une solution antiseptique.

XX. — En cas de changement de domicile et surtout après le décès d'un tuberculeux, les logements seront soigneusement désinfectés.

XXI. — Il y a lieu d'appliquer strictement la loi sur l'assainissement des locaux insalubres; il y a lieu également de lutter contre les *logements surpeuplés*.

XXII. — Il est indispensable d'encourager la construction d'*habitations à bon marché à la campagne*.

XXIII. — On favorisera le développement des « colonies scolaires de vacances », des colonies de jeux, de l' « Œuvre de la préservation de l'enfance », et de toutes les œuvres analogues.

XXIV. — Les locaux scolaires seront améliorés au point de vue de leur emplacement, de leur aération. Ils ne doivent servir qu'exceptionnellement de salles de réunion.

XXV. — A l'école : le balayage à sec, surtout le balayage effectué par les enfants, sera rigoureusement proscrit; il sera également interdit de cracher à terre.

XXVI. — Il y a lieu d'instituer un *enseignement antituberculeux à l'école* (enseignement proprement dit, affiches murales).

XXVII. — Dans tous les locaux scolaires, il sera pratiqué, conformément à la technique préconisée et suivie par le professeur Grancher, un *examen médical périodique des enfants*, et il sera procédé à l'établissement des *fiches sanitaires individuelles*.

XXVIII. — On se préoccupera de l'existence possible d'une tuberculose contagieuse *chez les instituteurs* et, en général, chez tous les éducateurs de la jeunesse.

XXIX. — L'exécution des prescriptions hygiéniques, en particulier la multiplicité et la mise en bonne place, à bonne hauteur, de crachoirs collectifs, doit être étroitement surveillée dans les usines, ateliers, bureaux, administrations publiques.

On instituera une *inspection médicale des locaux*. Tout enfant ou adolescent sera examiné au point de vue médical avant l'embauchage. Il sera pratiqué un examen médical périodique du personnel dans les usines et ateliers.

XXX. — Les planchers des voitures publiques (tramways, chemins de fer) seront lavés avec des solutions antiseptiques ; les voitures seront désinfectées au moins une fois par mois.

XXXI. — Dans toute ville d'au moins 5.000 habitants, l'administration organisera ses « jardins populaires » en y réservant et entretenant des « espaces libres réservés aux jeux des enfants » (*Kinderspielplatz*).

A propos des dangers de contamination de la tuberculose qui peuvent résulter de la consommation de lait, même bouilli, provenant de vaches tuberculeuses, M. Calmette proposa les considérations et le vœu suivants votés à l'unanimité :

Considérant les dangers que présente la consommation du lait provenant, surtout de vaches tuberculeuses lorsque ce lait, *même stérilisé*, est donné à des enfants déjà atteints ou suspects de tuberculose.

Le Congrès émet le vœu :

XXXII. — Que les pouvoirs publics adoptent, dans le plus bref délai, une réglementation tendant à ce que :

Nul ne puisse être autorisé à mettre en vente du lait destiné à la consommation publique, s'il n'a fait une déclaration préalable attestant qu'il s'engage :

1° A n'admettre dans ses étables que des vaches soumises depuis moins de deux semaines à l'épreuve de la tuberculine et n'ayant pas réagi ;

2° A soumettre deux fois par an, toutes ses vaches laitières à l'épreuve de la tuberculine, sous le contrôle d'un vétérinaire sanitaire assermenté.

* * *

Pour ce qui a trait à la *protection de la jeunesse contre l'alcoolisme*, les huit vœux suivants, proposés par le Dr Schmitt, furent acceptés par l'unanimité du Congrès :

XXXIII. — Que l'instruction et l'éducation antialcooliques des enfants et des jeunes gens ne figurent pas seulement à titre platonique dans les programmes d'études, mais qu'elles soient spécialement recommandées et avec insistance aux maîtres des divers ordres

l'enseignement, surveillées par les chefs hiérarchiques et sanctionnées, pour les élèves, dans les examens de fin d'études et, pour les maîtres, par des notes données à ceux qui y auront dépensé le plus d'activité et obtenu les meilleurs succès.

XXXIV. — Que la vente des boissons alcooliques soit, à nouveau, interdite dans toutes les cantines de l'armée et qu'aucune considération étrangère à la discipline ou à l'hygiène n'entrave le droit des commandants d'armes de consigner à la troupe les cabarets favorisant l'inconduite ou menaçant la santé des hommes.

XXXV. — Que la vente de l'absinthe soit interdite en France et dans les colonies françaises ; interdit également l'emploi des essences artificielles pour la fabrication des boissons alcooliques.

XXXVI. — Que la limitation du nombre des débits soit tentée par le retour à l'autorisation préalable entourée de garanties sérieuses, par la fermeture administrative ou judiciaire des établissements dont les tenanciers seront convaincus de l'un des délits spécifiés à l'article 6 de la loi de 1880, par la fixation d'une distance minima à déterminer suivant les diverses localités et en deça de laquelle ne pourra s'ouvrir aucun nouveau débit à proximité des écoles et des casernements.

XXXVII. — Qu'il soit fait une application sévère des dispositions de la loi de 1873 à tout débitant qui aura servi des liqueurs alcooliques à un mineur âgé de moins de seize ans et à quiconque aura fait boire un mineur jusqu'à l'ivresse, et que, dans ce dernier cas, la fermeture du débit soit prononcée.

XXXVIII. — Que le privilège des bouilleurs de cru soit aboli.

XXXIX. — Qu'il soit créé un certain nombre d'asiles spéciaux pour l'isolement et le traitement des buveurs, avec section réservée aux jeunes gens dont le placement, suivant les cas, serait volontaire ou demandé par les familles, ou imposé d'office par les tribunaux.

XL. — Que de larges subventions soient accordées par l'Etat aux sociétés de tempérance, avec affectation spéciales à leurs œuvres de préservation de l'adolescence.

Trois vieux subsidiaires furent, en outre, proposés au Congrès l'un par Mme Moll Weiss, ainsi conçu:

XLI. — Que, dans les écoles ménagères, on fasse connaître aux maîtresses l'importance des mets sucrés dans l'alimentation populaire rationnelle.

Les deux autres vœux, présentés par M. Grau, comportent:

XLII. — Que des arrêtés réglementaires fixent l'heure d'ouverture des débits, le matin.

XLIII. — Que les sociétés populaires n'établissent pas leur siège dans les débits ou leurs annexes.

Ces trois vœux votés à l'unanimité.

***

Enfin, pour la question si grave de l'*organisation de l'hygiène scolaire*, MM. Mathieu et Mosny firent voter les six derniers vœux suivants :

XLIV. — L'inspection médicale des écoles doit être, partout, efficacement organisée.

XLV. — Des fiches individuelles de santé, corollaire indispensable de l'inspection médicale des écoles, doivent être instituées partout où cela sera possible et régulièrement mises à jour.

XLVI. — Il est nécessaire que des exercices, destinés à favoriser le développement des appareils respiratoire, circulatoire et musculaire, soient exécutés chaque jour par les enfants des deux sexes, autant que possible au grand air et pendant la durée des heures des classes.

XXLVII. — Il est nécessaire que des exercices d'assouplissement, de correction orthopédique et des jeux au grand air soient organisés pour les enfants les plus âgés des écoles, et pour les adolescents qui en sont sortis, partout où cela sera possible, plus particulièrement dans les villes.

XLVIII. — Il est désirable que les amis de l'Ecole s'associent pour intéresser le plus grand nombre possible de personnes aux progrès de l'hygiène et de l'éducation physique dans les écoles et pour obtenir des autorités administratives et des municipalités l'aide morale et matérielle nécessaire pour la réalisation de ce progrès.

XLIX. — Il est désirable que les comités régionaux d'hygiène scolaire se mettent en communication avec les comités qui existent déjà en France ou qui seront ultérieurement fondés, de façon à établir l'unité d'action de tous les amis de l'hygiène scolaire et à donner à la campagne entreprise en sa faveur une plus haute portée et une plus grande efficacité.

Congrès des Sociétés amicales des anciens élèves des lycées et des collèges. — Les A ont tenu à Marseille leur dernier Congrès.

Un certain nombre de questions intéressantes pour l'Hygiène scolaire y ont été traitées.

En voici l'énumération :

Adoption d'un vœu en faveur du dédoublement des classes trop nombreuses.

Rappel d'un vœu en faveur du développement des exercices physiques.

Renvoyés à la Commission de la tuberculose :

1° Vœu tendant à ce que les vaches laitières dont le lait sert à l'alimentation des élèves des lycées et collèges, soit soumis à la tuberculinisation, de manière à éviter la propagation de la tuberculose ;

2° Communication relative à la prophylaxie de la tuberculose.

Adoption d'un vœu tendant à inscrire au budget de l'Instruction publique une somme annuelle destinée aux réparations et améliorations à faire dans les bâtiments des vieux lycées et collèges, au point de vue de l'hygiène.

Adoption d'un vœu tendant à ce que l'acuité visuelle des élèves soit chaque année très soigneusement recherchée par les professeurs à l'aide d'échelles optométriques et que des mesures prophylactiques soient prises pour enrayer le développement des affections oculaires et en particulier de la myopie.

L'alimentation dans les écoles primaires supérieures. — Une personne que ses fonctions officielles amènent à bien connaitre les écoles primaires supérieures, nous disait récemment que, dans un assez grand nombre d'entre elles, l'alimentation des élèves internes laisse beaucoup à désirer. Il est difficile aux inspecteurs de corriger ce grave inconvénient, bien que quelques-uns d'entre eux, qui connaissent ce défaut, fassent leur possible pour arriver à l'improviste dans ces écoles et aient soin de visiter tout d'abord la cuisine, d'examiner et de goûter les aliments. Le véritable remède à ce regrettable état des choses, serait de mettre *en régie* les internats des écoles primaires ; de cette façon, le personnel dirigeant de ces établissements serait soustrait à la tentation de se transformer en *marchands de soupe* et de faire des bénéfices illégitimes et immoraux.

La même mesure devrait du reste s'appliquer à tous les internats, aux collèges communaux aussi bien qu'aux écoles primaires supérieures.

Juste réclamation. — Dans un collège de la région de l'Est, les élèves en sortant de 9e se trouvent réunis en une classe commune à la 8e et à la 7e, au nombre de 40 à 45 environ. Les parents se plaignent et ils ont raison. Le principal et le maire seraient disposés à séparer la 8e et la 7e ainsi réunies, mais se désolent de ne pas avoir d'emplacements pour une classe de plus. Cette place on la trouverait, paraît-il, si l'économe abandonnait le logement qu'il occupe dans l'établissement et allait demeurer au dehors. Dans le même collège, le chauffage fait par des poêles à charbon serait très défectueux. L'Etat, nous dit-on, s'oppose à ce qu'une somme disponible soit employée à établir un chauffage à la vapeur à basse pression. La L. M. F. ne peut certainement pas blâmer des parents qui veulent que deux classes réunies de façon à constituer une seule classe trop nombreuse soit scindée en ses éléments naturels et qu'un chauffage défectueux soit remplacé par un chauffage plus hygiénique.

Si, dans la ville en question ou même dans le ressort académique d'où elle dépend, il existait un Comité de la Ligue, son rôle aurait été certainement d'étudier ces améliorations et d'insister auprès des autorités compétentes pour qu'elles soient réalisées, sauf impossibilité démontrée.

Comité régional de Lille. — Pour constituer un Comité régional de la Ligue pour l'Hygiène scolaire dans un grand centre, il suffit actuellement d'un homme convaincu qui se donne la peine de recueillir les adhésions ; c'est dans l'aristocratie intellectuelle qu'il les obtient le plus facilement. C'est ainsi qu'à Lille, un jeune et distingué répétiteur du lycée, M. Clippet, encouragé et soutenu par un groupe de professeurs de la Faculté, a pu, en quelques mois, recueillir plus de 200 adhésions.

Le 22 juin, dans une réunion tenue dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, la section lilloise de la L. M. F. a été officiellement constituée. La séance a débuté par une conférence du Dr Albert Mathieu, président de la Ligue sur les desiderata les plus pressants de l'Hygiène scolaire et le rôle des Comités régionaux. M. le Recteur a pris ensuite la parole pour dire quel intérêt l'Université prend au mouvement actuel et pour assurer le Comité de Lille de toute sa bonne volonté personnelle.

Nous donnerons ultérieurement la composition du Bureau et du Comité, dont M. Lefèvre, Doyen de la Faculté des lettres, professeur de la Science d'éducation, a été élu président. Cet honneur était la juste récompense de la large part qu'il avait prise à la formation de la section lilloise.

L'entente qui s'est faite ici comme dans d'autres grands centres

entre les professeurs de pédagogie et les professeurs d'hygiène, est un signe des temps qui présage, à brève échéance, le succès de nos idées restera à les mettre à exécution. Ce sera plus difficile, parce qu'il faudra sinon créer des dépenses nouvelles, tout au moins opérer des virements nécessaires. Mais, nous n'aurions pas perdu notre temps, si on se contentait de mieux utiliser les ressources actuelles !

C'est maintenant à Nancy qu'il appartient de constituer sa section et son comité.

Ministère de la Guerre. — Par décision en date du 17 septembre, M. le Ministre de la Guerre a autorisé les officiers et assimilés de l'armée de terre à faire partie de la Ligue pour l'hygiène scolaire « sous réserve de n'occuper dans cette Société aucune fonction de direction ou d'administration. »

Rappelons que semblable autorisation avait été déjà donnée aux officiers de l'armée de mer.

Deuxième Congrès international d'hygiène scolaire (Londres 5 au 10 août 1907). — Les personnes qui désirent faire une communication au Congrès de Londres sur un sujet d'hygiène scolaire, sont priées de bien vouloir en indiquer le sujet le plus tôt possible au Dr R. Dinet, secrétaire du Comité français, 11 *bis*, rue Cernuschi, Paris. Le Comité de Londres prépare, pour le commencement de 1907, la publication d'un plan préliminaire des travaux du Congrès, et il serait très utile que le plus grand nombre possible des rapports et des communications, qui doivent être présentés, pussent y figurer.

Exposition d'hygiène scolaire. — Une exposition de tout ce qui concerne les fournitures, le mobilier, les constructions scolaires et l'hygiène matérielle des écoles d'une façon générale, sera organisée par le « Sanitary royal Institute », à propos du Congrès international d'hygiène scolaire de Londres. Elle aura lieu, du 5 au 14 août 1907, dans le grand Hall et dans les galeries est et ouest de l'Université de Londres, South Kensington.

Cette exposition comprendra les plans de construction d'établissements d'enseignement, les matériaux, la distribution d'eau, le drainage, l'éclairage, la ventilation, le chauffage, la décoration des murs, les vêtements, les fournitures scolaires, le matériel d'enseignement (livres, cartes murales, etc.), le mobilier scolaire, les appareils de culture physique, les jeux du grand air.

Des récompenses seront attribuées aux exposants par un jury compétent.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office du Royal Sanitary Institute, Margaret Street, Londres W., ou au Dr R. Dinet, 11 bis, rue Cernuschi, Paris, qui enverra la circulaire anglaise officielle. (Un texte français de cette circulaire est en préparation.)

Avis aux auteurs et éditeurs. — Les auteurs et éditeurs de travaux concernant l'hygiène scolaire et la pédagogie physiologique sont invités à envoyer deux exemplaires de leurs publications à M. Bougier, professeur au Collège Rollin, bibliothécaire de la L. M. F., 42, rue de La-Tour-d'Auvergne, Paris.

Une analyse de ces publications paraîtra dans l'*Hygiène scolaire*.
Il sera rendu compte également, dans les *Archives internationales d'Hygiène scolaire*, des ouvrages dont il sera adressé trois exemplaires à M. Bougier.

Bibliothèque de la L. M. F. — Les membres de la L. M. F. sont vivement priés de contribuer à enrichir une bibliothèque naissante dont les volumes sont à leur disposition. Cette bibliothèque, dont le local est au Collège Rollin, pourra plus tard, rendre service à tous ceuxqui s'intéressent à l'hygiène scolaire et à la pédagogie physiologique.

OUVRAGES REÇUS PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Dr Maurice de Fleury. — *Le Corps et l'âme de l'enfant.* — Paris, A. Colin, in-18, 341 p. — 1906, 6e éd. . . . . 3 fr. 50

Hommage de l'auteur et des éditeurs.

Dr Maurice de Fleury. — *Nos enfants au collège.* — Paris, A. Colin, 1906 in-18. — VII. — 316 p. . . . . 3 fr. 50

Hommage de l'auteur et des éditeurs.

Pierre de Coubertin. — *La gymnastique utilitaire.* — Sauvetage. — Défense. — Locomotion. — Paris, F. Alcan, 1905, in-16, 160 p. . . . . 2 fr. 50

L'Éducation des adolescents au XXe siècle. L'éducation physique.

Hommage de l'auteur.

G. Demeny, J. Philippe et P. Racine. — *Cours supérieur d'éducation physique*, par MM. G. Demeny, professeur du cours d'éducation physique de la Ville de Paris et de physiologie appliquée à l'école de gymnastique militaire de Joinville-le-Pont, le Dr Jean-Philippe, chef des travaux du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, et P. Racine, professeur de gymnastique aux écoles de la Ville de Paris. — Paris, F. ALCAN, 1905, in-8°, VII, 41 pages avec 162 fig. .... 4 fr.

Hommage de l'éditeur.

J. Philippe et G. Paul-Boncour. — *Les anomalies mentales chez les écoliers* (étude médico-pédagogique), par les Docteurs Jean-Philippe, chef des travaux au laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, professeur à l'école Arago, et G. Paul Boncour, médecin du service biologique à l'école Théophile-Roussel. Paris, F. ALCAN, 1905, in-16, 162 p. .... 2 fr. 50

Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Hommage de l'éditeur

Et. Martin Saint-Léon. — A Charlottenbourg. L'école de la Forêt pour les enfants délicats de la ville, par Et. Martin Saint-Léon, conservateur de la Bibliothèque du Musée social. — Paris, ROUSSEAU, 1905, in-8°, broch. 12 p.

La couverture imprimée sert de titre.

Ferdinand Gache. — *Collégiens et familles.* — Le travail de l'enfant à la maison. — L'éducation de l'enfant par lui-même. — Les vacances, par Ferdinand Gache, professeur. — Préface de M. Paul Crouzet. Frontispice de M. Jean Béraud. — Toulouse, — ÉD. PRIVAT. — Paris, HENRI DIDIER, 1906, in-18, XVI — 400 p.

Bibliothèque des parents et des maîtres publiée sous la direction de M. Paul Crouzet.

Hommage de l'auteur.

Paul Crouzet, professeur au lycée de Toulouse. — *Maîtres et parents.* — Paris, A. COLIN, 1906, in-18, 303 p. .... 3 fr. 50

Hommage des éditeurs.

Dr Armand Lévy. — *Petits Entretiens d'Hygiène pratique*, à l'usage des écoles et des familles, par le Dr Armand Lévy, de la Faculté de médecine de Paris, avec préface de M. le professeur Brouardel..... Paris, HACHETTE, 1905, in-18, VII — 259 p.

Hommage de l'auteur.

Dr G. H. Paschayan-Khan. — *Traité d'hygiène scolaire*, par le Dr G. H. Paschayan-Khan, officier de Chiri-Khourchit, trésorier de l'Ordre des médecins et de la Société médicale d'Alexandrie..... Imprimerie Gambetta. Alexandrie (Egypte). 1906, 679 p. avec fig. et portrait de l'auteur (en arménien).

Hommage de l'auteur.

F. W. Busing, Dr Phil. H. Krollick et Dr R. Wehmer. — *Enzyklopädisches Handbuch der Schulhygiene...* (Manuel encyclopédique d'hygiène scolaire publié par le Dr R. Wehmer, conseiller de gouvernement et conseiller intime de médecine à Berlin, avec la collaboration de F. W. Büsing, ancien professeur à la haute école technique de Berlin, Charlottenbourg, pour l'hygiène des bâtiments, prof. Dr Phil. Hermann Krollük (Berlin), et pour la pédagogie MM. Dr Jean-Philippe, François Picavet). Vienne et Leipzig, Vve A. Pichlen et fils, viii — 1055 p. et 439 fig.

Don de M. le Dr A. Mathieu.

Le Dr Monin. — *La Scoliose*, prévention et traitement des déviations, par le Dr Monin, de la Faculté de Paris, ancien inspecteur des écoles. Paris, O. Doin (s. d.), in-18, 39 p.

La couverture imprimée sert de titre.

Hommage de l'éditeur.

F. P. Sunico. — *Nociones de Higiene escolar*, por F. P. Sunico. Director general (fundador) de la inspeccion medica de instruccion publica, profesor de higiene escolar en la escuela de profesores normales..... Tomo primero : el medio escolar, con 286 figuras intercaladas en el texto. Buenos-Aires. 1902. in-8°. xxii — 728 p.

Envoi gracieux de l'auteur.

Dr H. Dehau. — R. Ledoux-Lebard. — *La lutte antituberculeuse en France*, par le Dr H. Dehau. R. Ledoux-Lebard, Paris. Masson et Cie. 1906. in-16. xxvi — 271 p.

Hommage de l'éditeur.

Le gérant : Pierre Auger

Imp. Paul Dupont, 144, rue Montmartre. — Paris, 2e Arrt. — 82.10.1906.

vril 1903. N° 2.

L'Hygiène Scolaire

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES

POUR L'AMÉLIORATION

DE L'HYGIÈNE PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE DANS LES ÉCOLES

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain, 120

1903

EXTRAIT DES STATUTS

de la

LIGUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES

POUR L'AMÉLIORATION DE

L'HYGIÈNE PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE DANS LES ÉCOL

ART. II. — La Ligue a son siège à Paris, 37, rue des Mathuri
domicile du Secrétaire général.

ART. III. — Elle a pour but :

1° D'appeler l'attention sur les inconvénients que présente l'o
sation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeunes g
voie de développement ;

2° D'obtenir que l'on donne aux exercices physiques *sagement m*
et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet âg

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires de
à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des efforts in
tuels ;

4° De réclamer pour les médecins seuls compétents en m
d'hygiène et pour les pères de famille une participation plus eff
dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des éc

ART. 5. — La Ligue se compose en nombre illimité et sans disti
de sexe, sous la seule condition qu'ils aient atteint leur majorité et
jouissent de leurs droits civils :

1° De *membres actifs*, payant une cotisation annuelle minim
2 francs ;

2° De *membres fondateurs*, dont la cotisation annuelle est de 10 fr

3° De *membres perpétuels*, effectuant un versement unique q
peut être inférieur à 100 francs.

Je soussigné ______________________

meurant à ______________________

clare adhérer à la Ligue des Médecins et des Familles, à titre de *embre* ____________ (1).

Ci-joint la somme de ____________ *pour ma cotisation* *nuelle.*

Le ______________________ 190___.

(Signature)

Envoyer les Cotisations chez le Docteur André THOMAS, Trésorier de la gue, 92, boulevard Haussmann, Paris.

---

(1) Les membres *actifs* paient une cotisation annuelle *minima* de 2 francs.
Les membres *fondateurs* paient une cotisation annuelle *minima* de 10 francs.
Les membres *perpétuels* effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 100 francs.

Je soussigné ______________________

meurant à ______________________

clare adhérer au Congrès d'Hygiène Scolaire et de Pédagogie physio- *gique qui aura lieu à Paris le 1er novembre* 1903.

Le ______________________ 1903.

(Signature)

Envoyer cette adhésion au Dr J.-Ch. Roux, 46, rue de Grenelle. — Y joindre somme de CINQ francs, prix de la cotisation.

TRAITÉ D'HYGIÈNE

PAR

A. PROUST

Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de l'Université de Paris,
Membre de l'Académie de Médecine,
Inspecteur général des Services sanitaires.

TROISIÈME ÉDITION
REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

AVEC LA COLLABORATION DE :

A. NETTER et **H. BOURGES**

Professeur agrégé,
Médecin de l'hôpital Trousseau.

Chef du laboratoire d'hygiène
à la Faculté de médecine.

Ouvrage couronné par l'Institut et la Faculté de médecine

1 vol. grand in-8°, avec cartes et figures dans le texte,
publié en 2 fascicules *en souscription*. **18**

Bibliothèque d'hygiène thérapeutique, publiée sous la direction de M
professeur Proust. Chaque volume, rédigé par l'un des spécialistes
mieux désignés, n'est consacré qu'à une seule maladie ou à un seul gro
de maladies et constitue une étude complète et claire. Il a été publié j
qu'à ce jour : *L'Hygiène du Goutteux, l'Hygiène de l'Obèse, l'Hygiène
Asthmatiques, Hygiène et Thérapeutique thermales, les Cures therma
l'Hygiène du Neurasthénique, l'Hygiène des Albuminuriques, l'Hygiène
Tuberculeux, Hygiène et Thérapeutique des maladies de la bouche, l'H
giène des Diabétiques, l'Hygiène des maladies du cœur, l'Hygiène
Dyspeptiques*. Prix de chaque vol., in-16, cart. toile, tranches rouges. 4

L'alcoolisme et la lutte contre l'alcool en France, par le Dr Rom
préparateur à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. petit in-8° de l'*En
clopédie des Aide-Mémoire* . . . . **2** fr.

La lutte sociale contre la tuberculose, par le Dr Romme. 1 vol. p
in-8° de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire* . . . . **2** fr.

Revue d'hygiène, fondée par E. Vallin, publiée sous la direction
M. A.-J. Martin, membre du Comité consultatif d'hygiène de France, insp
teur général de l'assainissement de la Ville de Paris. Comité de rédacti
MM. Grancher, Proust, Trélat, Calmette, Petsche, Roux. La *Re
d'Hygiène*, qui est l'organe de la Société de médecine publique et de g
sanitaire, paraît tous les mois par fascicules in-8°, avec figures dans le te

Abonnement annuel :
Paris, **20** fr. ; Départements, **22** fr. ; Union postale : **23** fr.

…tobre 1906. N° 16.

L'Hygiène Scolaire

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

…GUE DES MÉDECINS ET DES FAMILLES

POUR L'HYGIÈNE SCOLAIRE

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Bougier — G. Créhange — Dr R. Dinet
Dr Doléris — Dr M. de Fleury
…eanne (de Meulan) — Gustave Lanson — Dr Le Gendre
Dr Letulle — Dr Mosny — Frank Puaux
Dr J.-Ch. Roux — Dr A. Siredey — H. Toussaint

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :

Dr Albert Mathieu,
37, rue des Mathurins, PARIS

PARIS
MASSON ET Cie, EDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain (6e Arrt)

1906

La L. M. F. se propose :

1° D'appeler l'attention sur les inconvénients que présente l'organisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeunes gens e voie de développement ;

2° D'obtenir que l'on donne aux exercices physiques *sagement mesur* et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament à cet âge ;

3° De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires de faço à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des efforts intellec tuels ;

4° De réclamer pour les médecins, seuls compétents en matièr d'hygiène, et pour les pères de famille une participation plus effectiv dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écoliers

Un Comité régional sera fondé dans chaque chef-lieu d'Académie ; i sera composé de membres adhérents de la Ligue.

Les membres de ces Comités seront élus par les membres adhérents de la Ligue habitant la région correspondante.

Les Comités régionaux éliront leur bureau.

Ils se réuniront au moins une fois tous les deux mois : le compte rendu sommaire de ces réunions sera inséré dans le Bulletin de la Ligue.

Les Comités régionaux auront pour mission de propager et de faire triompher les idées de la Ligue des médecins et des familles pour l'Hygiène scolaire dans l'Académie à laquelle ils appartiennent. Ils s'efforceront d'obtenir des autorités administratives et universitaires et de la direction des établissements privés, les améliorations nécessaires de l'hygiène scolaire.

Des Sous-Comités régionaux pourront être fondés dans d'autres villes. Ils seront rattachés au Comité régional, s'il existe, et au Comité central, si le Comité régional correspondant n'existe pas.

La Ligue se compose :

1° De *membres actifs*, payant une cotisation annuelle minima de 2 francs ;

2° De *membres fondateurs*, dont la cotisation annuelle est de 10 francs ;

3° De *membres perpétuels*, effectuant un versement unique qui ne peut être inférieur à 100 francs.

Secrétaire général : Dr Mosny, 64, rue de la Victoire — Paris.

Je, soussigné, ________________________________

demeurant à ________________________________

déclare adhérer à la Ligue des Médecins et des Familles, à titre

membre ____________ (1).

Ci-joint la somme de ____________________ *pour ma cotisa*

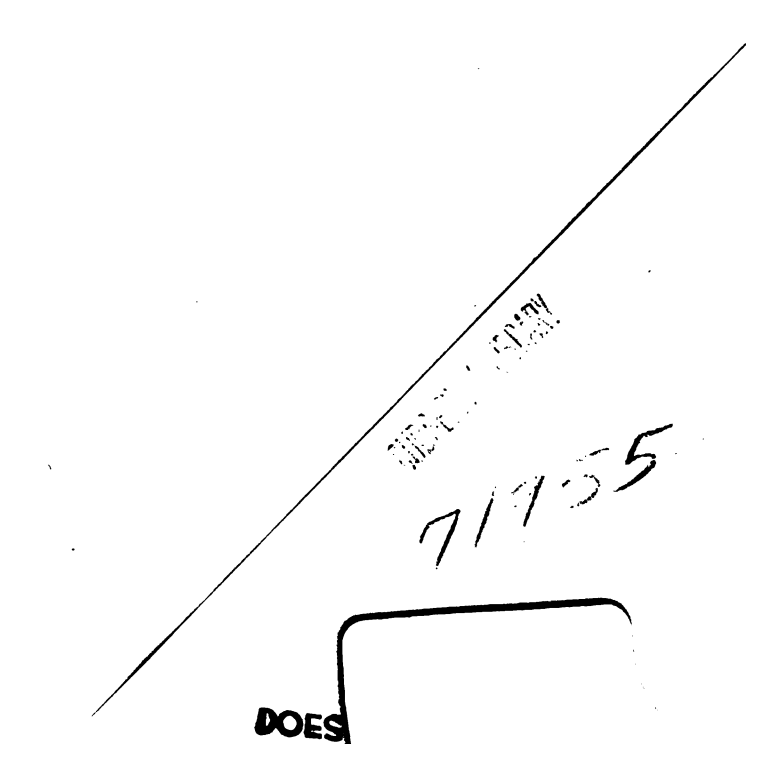
annuelle.

Le ____________________ 190___.

(Signature)

Envoyer les Cotisations chez le Docteur Stéphane BONNET, Trésorier de Ligue, 13, rue de Turin, Paris.

(1) Les membres *actifs* paient une cotisation annuelle *minima* de 2 francs.
Les membres *fondateurs* paient une cotisation annuelle *minima* de 10 francs.
Les membres *perpétuels* effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 100 franc


71755
DOES

